

HISTOIRE DES EMPEREURS

ET DES AUTRES PRINCES QUI ONT regné durant les ſix premiers ſiecles de l'Egliſe, des perſecutions qu'ils ont faites aux Chrétiens, de leurs guerres contre les Juifs, des Ecrivains profanes, & des perſonnes les plus illuſtres de leur temps.

JUSTIFIE'E PAR LES CITATIONS des auteurs originaux.

AVEC DES NOTES POUR ECLAIRCIR les principales difficultez de l'hiſtoire.

TOME TROISIE'ME

QUI COMPREND DEPUIS SEVERE juſqu'à l'élection de Diocletien.

PAR LE SIEUR D. T.



A PARIS,
Chez CHARLES ROBUSTEL, ruë S. Jacques, au Palmier.

M. DC. XCI.

AVEC PRIVILEGE DE SA MAJESTE'.

TABLE

DE CE QUI EST CONTENU dans ce troisiéme Volume.



TABLE
DES CITATIONS.

A.

Abulf.	GRegorii Abulfarajii hiſtoria orientalis à Procoekio ex Arabico latinè reddita. Oxoniæ anno 1672.
Act. Ma.	Acta Martyrum ſincera & ſelecta per D. Theodoricum Ruinart. Pariſiis anno 1689.
Aga. l. 1.	Agathiæ de imperio Juſtiniani liber 1. Pariſiis anno 1660.
Agap.	Vies de quelques Saints, traduites de Metaphraſte en grec vulgaire par Agapius. A Veniſe en 15 44
Alb. euc.	Edmundi Albertini de Euchariſtia. Daventriæ anno 1655.
Alex. t. 5.	Natalis Alexandri Dominicani hiſtoria eccleſiaſtica, tomo ſeu volumine quinto, non ſæculo. Pariſiis anno 1677.
Alex. v.	Alexandri Auguſti vita per Lampridium, in Auguſta hiſtoria. Pariſiis anno 1620.
Alf. 123. § 5.	Alfordi annales Britannorum, anno Chriſti 123. Leodii anno 1663.
All. de Sim.	Leonis Allatii diatriba de Simeonibus. Pariſiis anno 1664.
Amm. l. 15. p. 44. c.	Ammianus Marcellinus lib. 15. pag. 44. c. ex primâ recenſione Henrici Valeſii. Pariſiis an. 1636.
n. p. 138.	Henrici Valeſii notæ in Ammian. Marcel. pag. 138. ex eadem editione.
f.	Ammiani editio poſtrema, in folio. Pariſiis anno 1681.
Anal. g.	Analecta græca per Benedictinos. Pariſiis anno 1688.
Anal. t. 4. p.	Joannis Mabillon Analectorum tom. 4. Luteciæ an. 1685.
Anaſt. c. 97.	Anaſtaſius bibliothecarius in vita Adriani, quem 97. Pontificem numerat. Pariſiis anno 1649.
Aring.	Pauli Aringhi Roma ſubterranea. Coloniæ anno 1659.
Arſ. num. t. 3. 63.	Arſchotana numiſmata Croii Ducis tabula 63. Antuerpiæ anno 1604. in folio.
q. 68.	Eadem pag. 68. itidem Antuerpiæ anno 1615. in quarto.
Ath. ſolit.	Athanaſius ad ſolitariam vitam agentes tom. 1. p. 857. Pariſiis anno 1627.
Aug. civ. D.	Auguſtinus de civitate Dei, ex editione Pariſienſi Lo-

	vanienſium anno 1586.
ep. 138. B. § *ou* c. 18.	epiſtola 138. editionis Benedictinorum anno 1679.
pſ. 7.	in Pſalmum 7. tom. 8. Lovanienſium.
Avit. virg.	S. Alcimi Aviti Viennenſis poematum liber 6. qui eſt de laude Virginitatis. Pariſiis an. 1643.
Aurel. v.	Aureliani Auguſti vita per Vopiſcum, in Auguſta hiſtoria. Pariſiis an. 1620.
Aur. V.	Aurelius Victor, in hoc ipſo Cæſare de quo narratur : inter Romanæ hiſtoriæ ſcriptores. Francofordiæ anno 1588.
Aur. V. ep.	Idem Victor cum alterius junioris Victoris epitome : ibidem.
Aur. V. v. Coini.	Idem in vita Conſtantini.
Auſ. par.	Auſonii parentalia, ex editione Eliæ Vineti. Burdegalæ anno 1580.
	B.
Bar. 34. § 314.	BAronii annales, anno Chriſti 34. paragrapho 314. Antuerpiæ anno 1612.
3. aug. c.	in martyrologium ad 3. Auguſti, notâ c. ſeu 3. Antuerpiæ anno 1613.
Baſ. ep. 338.	Baſilii Magni epiſtola 338. pag. 330. Luteciæ anno 1637.
Baudr. p. 200.	Le dictionaire geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand. A Paris en 1670. On ajoute quelquefois A. B. &c. pour marquer la lettre ſous laquelle eſt la citation.
Bed.h.Ang.l.1.c.6.p.6.2.	Bedæ hiſtoria gentis Anglorum ſeorſim edita Coloniæ Agrippinæ anno 1601. pag. 6. folio verſo.
Bell.	Bellarminus de ſcriptoribus eccleſiaſticis. Pariſiis anno 1658.
Bern. ep. 219.	S. Bernardi epiſtola 219. tom. 1. noviſſimæ editionis. Pariſiis anno 1690.
Bib. nov.	Philippi Labbei bibliotheca nova, Pariſiis anno 1657.
Bib. P. t. 7.	Bibliotheca Patrum tomo 7. ex editione Pariſienſi anno 1644.
Bir. p.	Franciſci Mediobarbi Biragi numiſmata. Mediolani anno 1683.
Blond. prim.	Traité de la primauté en l'Egliſe par Blondel. A Geneve en 1641.
ſiby.	ſur les Sibylles par le meſme. A Charenton en 1649.
Boll. 13. feb. p.	Bollandus ſeu ejus continuatores ad diem februarii 13. & ſic de ceteris.
ſup.	in ſupplemento ad extremũ maium addito p.525.
feb. t. 1. p.	prolegomena in tomum 1. februarii ; & ſic de aliis menſibus.

Bona, lit. l. 2. — Cardinalis Bona rerum liturgicarum lib. 2. Romæ anno 1672.

Bosq. l. 4. — Francisci Bosqueti de Ecclesiæ Gallicanæ historia, Parisiis anno 1636.

t. 2. — pars secunda qua Sanctorum acta continentur.

Buch. r. Sc. — Georgii Buchanani rerum Scoticarum. Edimburgi anno 1643.

Buch. belg. l. 3. — Bucherii historia Belgica lib.3. Leodii anno 1655.

p. — de cyclo Victorii & aliis cyclis paschalibus, Antuerpiæ anno 1633.

Bult. ori. — Histoire monastique d'Orient par M. Bulteau. A Paris en 1680.

C.

Calp. ecl. 1. v. 50. — T. Calphurnii ecloga 1. versu 50. in corpore poetarum Lugduni edito, anno 1603. tom. 2. p. 501.

Calvis. p. — Sethi Calvisii chronologia. Francofurdi anno 1620. Si nec pagina notetur, is annus quærendus, cujus texitur historia.

Camuz. — Promtuarium antiquitatum Tricassinæ diœcesis per Nicolaum Camuzatum. Augustæ Trecarum anno 1610.

Cang. de C. — Urbis Constantinopolitanæ descriptio per Carolum du Cange, unà cum familiis Byzantinis edita. Parisiis anno 1680.

num. — Ejusdem dissertatio de inferioris ævi numismatibus, glossarii latini tomo 3. subjuncta. Luteciæ anno 1678.

Canis. t. 2. — Canisii antiquæ lectiones tomo 2. Ingolstadii anno 1602.

Car. v. — Antonini Caracallæ vita per Spartianum in historia Augusta. Parisiis anno 1620.

Cassd. — Cassiodori fasti Consulares seu chronicon. Parisiis anno 1588.

Cass. v. — Avidii Cassii tyranni vita per Vulcatium, in historia Augusta. Parisiis anno 1620.

Cedr. p. — Cedreni historiarum tom. 1. Parisiis anno 1647.

Censor. — Censorinus de die natali. Lugduni Batavorum anno 1642.

Chr. aut. — Chronologia ab Adam ad annum Christi 1200. per anonymum S. Mariani Autissiodorensis monachum. Trecis anno 1608.

Chry. in Act. h. 15. p. 38. — Chrysostomi in Actus Apostolorum homilia 15. ex editione Parisiensi anno 1636.

in gent. — liber de S. Babyla contra Gentiles, in tomo 1. p. 647.

t. 1. or. *seu* h. 48. — oratio seu homilia 48. tomi primi.

Clem. adm. — Clementis Alexandrini protrepticon, seu admonitio ad gentes. Luteciæ anno 1641.

D.

genem Laertium illustravit. Londini anno 1664.

Dio, l. 60. Dionis Cassii historiarum liber 60. typis Vechelianis anno 1606.

val. p. 670. ejusdem & aliorum historicorum excerpta per Valesium. Parisiis anno 1634.

Du Ch. Historię Francicę scriptores, collecti per Andræam du Chesne. Parisiis anno 1636.

E.

Edic. Dec. DEcii Augusti edictum contra Christianos à Bernardo Medonio datum, Tolosæ anno 1664.

Epiph. 30. c. 4. p. 128. Epiphanius hæresi 30. &c. editionis Petavianæ. Lutecię anno 1622.

mens. c. 14. p. 170. de mensuris & ponderibus tomo 2.

Eul. S. Eulogius Cordubensis in Memoriali Martyrum, tomo 9. bibliothecæ Patrum. Parisiis anno 1634.

Eun. c. p. 44. Eunapius de vitis sophistarum, capite 4. Genevæ anno 1616.

pr. p. 11. Ejusdem præfatio in vitas sophistarum.

Eus. l. 2. c. 15. p. 38. Eusebii Cæsariensis historia ecclesiastica lib. 2. &c. ex editione Valesii, Luteciæ anno 1659.

chr. chronicon. Lugduni Batavorum anno 1658.

chr. n. p. Scaligeri in hoc chronicon notæ.

chr. n. P. p. 588. Notæ Arnoldi Pontaci in Eusebii chronicon. Burdegalę anno 1604.

n. p. Henrici Valesii notæ in historiam Eusebii editionis Parisiensis anno 1659.

or. Cons. Constantini oratio ad Sanctorum cætum, quæ Eusebii historiæ subjicitur p. 567.

præp. de præparatione Evangelicâ. Parisiis anno 1628.

ruf. historia ecclesiastica per Rufinum versa. Antuerpiæ anno 1548.

Eutr. p. 582. Eutropius in ejus Imperatoris vita de quo agitur. Francofurti anno 1588.

Eutr. gr. p. 63. Eutropii versio gręca per Pęanium cum Zosimo &c. Francofurdi anno 1590.

Euty. p. 328. Eutychii Alexandrini ecclesiastici annales tom. 1. Oxoniæ an. 1659.

F.

Fabr. RAphaelis Fabretti de columna Trajana. Romę anno 1683.

Falc. Octavii Falconerii de inscriptionibus athleticis, de nummo Apamensi &c. Romæ anno 1668.

Ferr. p. Ferrarii dictionarium geographicum à Baudrando auctum. Parisiis anno 1670. Quandoque c. t. &c. adduntur, ut sub qua littera quærendum sit, distinguas.

Ferr. it. Ferrarii de Sanctis Italicis. Mediolani anno 1613.

Flor. ou Florent. p. 336. Florentini notæ in martyrologium vetus, Hierony-

G.

H.

Leo, ſer. 80.	Leonis Magni ſermo 80. ex editione Queſnelii, tomo 1. Lutetiæ anno 1675.
Ler. chr.	Chronologia Lerinenſium per Vincentium Barralem. Lugduni anno 1613.
Liban. or. 11.	Libanii ſophiſtæ oratio undecima tomi 2. prout numeratur in indice: in textu eſt 9. & ſic de cæteris. Pariſiis anno 1627.
Long.	Longini opus περὶ ὕψους. Salmurii anno 1663.
pr.	Tanaquilli Fabri prolegomena in Longinum.
Lub. in Uſſ.	Index geographicus in Uſſerii eccleſiaſticos annales per A. Lubin, apud Uſſerium Pariſiis editum anno 1673.
L. Ver.	Lucii Veri Auguſti vita per Capitolinum, Pariſiis anno 1620.

M.

Mabi.it.It.	JOannis Mabillon iter Italicum, quod Muſæi Italici tomo 1. præmittitur, Pariſiis anno 1687.
Macr.v.	Macrini Auguſti vita per Capitolinum in hiſtoria Auguſta. Pariſiis anno 1620.
Maire	Antiquitez d'Orleans par François le Maire. A Orleans en 1648.
Man.	Conſtantini Manaſſis breviarium hiſtoricum. Pariſiis anno 1655.
Max jun.	Maximini junioris vita per Capitolinum in hiſtoria Auguſta. Pariſiis anno 1620.
Max.v.	Julii Maximini Auguſti vita, ibidem.
Menæa, p. 80.	Menæa magna Græcorum, die in textu notato, pagina ſeu columna ejuſdem menſis 80. Venetiis anno 1528.
Meneſt.	Medailles des Empereurs & des Imperatrices par Jean B. le Meneſtrier. A Dijon en 1642.
Min.F.	Minutii Felicis Octavius, ex editione Priorii cum Cypriano, ſed ſuo proprio numero. Pariſiis anno 1666.
Ms.p.	Diverſes pieces copiées ſur des manuſcrits.

N.

Nemeſ.cyn.v.15.p.508.	OLympii Nemeſiani cynegeticôn verſu 15. in corpore poetarum tomo 2. Lugduni anno 1603.
Nor.dec.	Henrici Noris diſſertatio de votis decennalibus Imperatorum. Patavii anno 1686.
de Dio.	de Diocletiani nummo. Ibid.
de Lic.	de Licinii nummo. Ibid.
de Piſ.	cenotaphia Piſana C. & L. Cæſarum. Venetis anno 1681.
ep.con.	epiſtola Conſularis. Bononiæ anno 1682.
epo.	de epochis Syromacedonum. Florentiæ anno 1689.
faſ.	faſti Conſulares, quædamque alia epochis ſubjecta.

Not. Gal.	Notitia Galliarum per Adrianum Valesium. Parisiis anno 1675.
Nphr.chr.	Nicephori Patriarchæ Constantinopolitani chronicon editum cum Eusebii chronicis, cum Syncello &c.

O.

Occ p.161.	ADolphi Occonis numismata pag. 161. Augustæ Vindelicorum anno 1601.
Onu.fast.	Onuphrii Panvinii fasti Consulares. Heidelbergæ anno 1588.
in fast.p.188.	commentarii in fastos consulares, pag. 188.
lud p.11.	libri de ludis sæcularibus, carminibus Sibyllinis &c. fastis subjuncti.
Opp pis.	Oppiani carmen de piscatu, textus græci pag... Parisiis anno 1555.
ven.	de venatione.
Opt.l.3.	Optati Milevitani liber 3. Parisiis anno 1631.
Ori.ad Afr.	Origenis epistola ad Africanum de Susanna. Basileæ anno 1674. edita cum Adamantii dialogis in Marcionitas.
in Cels.l.6.p.426.	in Celsum liber 6. &c. Cantabrigiæ anno 1658.
in Jo.	in Joannis Evangelium liber, seu tomus 5. ex distinctione vulgari, editionis græcæ Huetii tomo 2. Rotomagi anno 1668.
in Luc. h.7.p.216.	homilia 7. in Lucam editionis latinæ tomo 2. Basileæ anno 1671.
in Mat.h.28.p.137.	in Matthæum homilia 28. editionis latinæ pag. 137.
marty.pr.	Joannis Rodolphi Vvetstein prolegomena in librum Origenis de martyrio à se editum. Basileæ anno 1674.
orat.l.1.p.3.	liber de Oratione, libro 1. qui 59. priora capita continet, p. 3. ex græca editione Oxoniensi anno 1686.
Oros.l.7.c.4.p.209.	Pauli Orosii historia lib. 7. &c. tomo 15. bibliothecæ Patrum Parisiis editæ anno 1644.

P.

Pagi, p. *ou* Pag. diss. p.	ANtonii Pagi Franciscani dissertatio de Imperatorum consulatu. Lugduni anno 1682.
284. §.2.	Ejusdem Critica in annales Baronii, in annum Christi 284. paragr. 2. Parisiis anno 1689.
ad.p.305.	Addenda ad criticam Pagii in Baronium in fine tomi.
pr.	præfatio ad dissertationem de Imperatorum consulatu.
P.Alex.c.9 p.18.c.	Petri Alexandrini canon 9. cum Gregorio Thaumaturgo editus Parisiis anno 1622.
Pall.Laus.c.103.	Palladii historia Lausiaca, seu de vitis Patrum cap.

	103. in bibliothecæ Patrum Parisiis editæ anno 1644. tomo 13.
Panci.	Guidi Panciroli in notitiam imperii Romani commentarium. Lugduni anno 1608.
Panc. 8. p.	Panegyrica oratio 8. inter veteres panegyricos à Livineio editos. Antuerpiæ anno 1599.
Paul. car. 24.	Paulini Nolani carmen 24. Antuerpiæ an. 1622.
ill.	Paulinus illustratus per P. Chiffletium. Divione anno 1662.
Pearſ. diſſ. D.	Henrici Dodvvel diſſertatio, Pearſonii poſtumis ſubjecta. Londini anno 1688.
Perp. act.	Perpetuæ Martyris acta, ſimul alia quædam, data Pariſiis anno 1664. per Henr. Valeſium.
Pet. de N. p. 11. 4.	Petri de Natalibus catalogus ſanctorum, pag. 11. columna 4. Lugduni anno 1543.
Pet. doct. t. l. 11. c. 7. p. 304. a.	Petavii de doctrina temporum. Pariſiis an. 1627.
chr.	chronologia, qua conſtat ejus 13. liber de doctrina temporum.
rat. 1. l. 5.	rationarium temporum parte 1. lib. 5. Pariſiis anno 1652.
ura.	uranologia. Pariſiis anno 1630.
Petr. leg. p. 23.	Petri Patricii in excerptis de legationibus, in corpore hiſtoriæ Byzantinæ. Pariſiis an. 1648.
Philg. l. 7. c. 8. p. 105.	Philoſtorgii hiſtoria eccleſiaſtica, cum Theodoreto &c. per Henricum Valeſium Pariſiis edita anno 1673.
Philot. ico. p. 832.	Philoſtrati icones ſeu imagines. Pariſiis an. 1608.
ſoph. 21. p. 520.	de vitis ſophiſtarum cap. 21. quod eſt de Scopeliano. Ibidem.
v. Ap. l. 6. c. 17. p. 316.	de vita Apollonii Tyanei. Ibid.
Phot. c. 171.	Photii bibliothecæ caput ſeu codex 171. Genevæ anno 1612.
Plin. l. 1. c. 1. p. 93.	Plinii majoris hiſtoria naturalis lib. &c. Francoforti anno 1599.
Plin. ep. l. 4. ep. 2. p.	Plinii junioris epiſtolarum liber 4. epiſt. 2. typis Pauli Stephani an. 1600.
Plot. v. p.	Plotini vita per Porphyrium, Plotini operibus præfixa. Baſileæ anno 1585.
Porph. v.	Porphyrii philoſophi vita per Holſtenium anno 1630.
Poſſ. ind.	Index ſermonum S. Auguſtini per Poſſidium Calamenſem epiſcopum.
Proc. æd. l. 5. c. 1. p. 95. a. b.	Procopius de ædificiis Juſtiniani. Pariſiis anno 1662.
b. Per.	de bello Perſico.
Proſp. *ou* Proſp. chr.	Proſperi Aquitani chronicon Hieronymiano ſubjectum, integrum apud Labbeum bibliothecæ novæ tom. 1. p. 25. Pariſiis anno 1657.

R.

S.



TABLE

DES PRENOMS ROMAINS QUI SE mettent d'ordinaire en abregé.

A.	Aulus.
Ap.	Appius.
C.	Caius.
Cn.	Cnæus.
D.	Decimus.
L.	Lucius.
M.	Marcus.
M.	Manius.
Mam.	Mamercus.
N.	Numerius.
P.	Publius.
Q.	Quintus.
Ser.	Servius.
Sex.	Sextus.
Sp.	Spurius.
T.	Titus.
Ti.	Tiberius.

TABLE

DES ARTICLES ET DES NOTES.

L'EMPEREUR VESPASIEN.

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR SEVERE.

L'EMPEREUR ANTONIN CARACALLA.

L'EMPEREUR MACRIN.

L'EMPEREUR ANTONIN HELIOGABALE. page 165

L'EMPEREUR SEVERE ALEXANDRE.

L'EMPEREUR MAXIMIN I.

PERSECUTION DE L'EGLISE PAR MAXIMIN I.

L'EMPEREUR GORDIEN LE JEUNE.

L'EMPEREUR PHILIPPE.

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR DECE.

L'EMPEREUR VALERIEN.

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR VALERIEN.

L'EMPEREUR GALLIEN.

L'EMPEREUR AURELIEN.

PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR AURELIEN.

L'EMPEREUR TACITE

L'EMPEREUR PROBE.

L'EMPEREUR CARUS ET SES DEUX FILS CARIN ET NUMERIEN.

NOTES SUR L'EMPEREUR SEVERE.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE SEVERE.

NOTES SUR CARACALLA.

NOTES SUR MACRIN.

NOTES SUR HELIOGABALE.

NOTES SUR ALEXANDRE.

NOTES SUR MAXIMIN I.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE MAXIMIN I.

NOTES SUR GORDIEN.

NOTES SUR PHILIPPE.

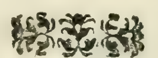
NOTES SUR DECE.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DECE.

NOTES SUR GALLUS.

NOTES SUR VALERIEN.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE VALERIEN.



NOTES SUR GALLIEN.

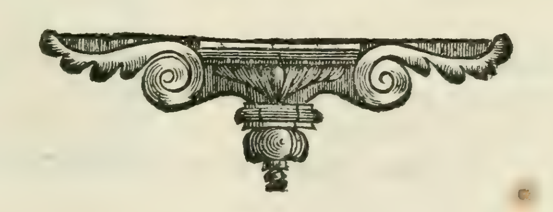
NOTES SUR AURELIEN.

NOTES SUR LA PERSECUTION D'AURELIEN.

NOTE SUR TACITE.

NOTES SUR PROBE.

NOTES SUR CARUS, CARIN, ET NUMERIEN.



EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROY.

PAR Grace & Privilege du Roy donné à Verſailles le deuxiéme jour de Decembre 1688. Signé par le Roy en ſon Conſeil, BOUCHER. Il eſt permis à noſtre cher & bien amé le ſieur TILLET, de faire imprimer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il voudra choiſir, un Livre intitulé *Annales ou Hiſtoire des Empereurs Romains & des autres Princes qui ont regné les ſix premiers ſiecles de l'Egliſe, de leurs perſecutions contre les Chreſtiens, & de leurs guerres contre les Juifs, des Ecrivains profanes, & des autres perſonnes les plus illuſtres de leurs temps, juſtifiez par les citations exactes des Auteurs, avec des Notes pour éclaircir les principales difficultez de l'hiſtoire*, pendant le temps & eſpace de quinze ans; à compter du jour que chaque Volume ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois: & défenſes ſont faites à tous Imprimeurs ou Libraires, d'imprimer, vendre, ny debiter ledit Livre ſans le conſentement de l'Expoſant, à peine de trois mille livres d'amende, de confiſcation des exemplaires, & de tous dépens, dommages, & intereſts, comme il eſt plus amplement porté par leſdites Lettres de Privilege.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, le 7. Octobre 1689.

Ledit Sieur a cedé & tranſporté le preſent Privilege à CHARLES ROBUSTEL Libraire à Paris, ſuivant l'accord fait entr'eux.

Ce troiſiéme Volume a eſté achevé d'imprimer pour la premiere fois le 20. Decembre 1691.

Les Exemplaires ont eſté fournis.

L'EMPEREUR



B. Audran in et F.

Reddite illi sicut et reddidit vobis; et duplicate duplicia. Apoc. 18. v. 6.

L'EMPEREUR SEVERE.

ARTICLE PREMIER.

Idée generale de l'histoire de ce volume : Julien achette l'Empire aprés la mort de Pertinax.



NOUS avons veu sur l'histoire de Pertinax que le peuple Romain eut autant de douleur de la mort de ce Prince que s'il eust perdu avec luy toute l'esperance de sa paix & de son bonheur. Il ne se trompa pas en cela : car durant prés de cent ans qui se passerent depuis jusqu'au regne de Diocletien, si l'on en excepte les treize ans d'Alexandre, on ne vit que troubles & que malheurs. Presque tous les princes monterent sur le throne par leur propre crime, & en furent chassez aussitost par le crime d'un autre. Peu joüirent en paix durant quelques années du faux plaisir de regner, & cette paix n'estoit pas moins mal-

heureuſe que la guerre à cauſe des cruautez qu'ils exerçoient ſur les peuples.

Divers barbares profitant de la foibleſſe, où tant de changemens & de malheurs reduiſoient l'Empire, paſſerent les bornes dans leſquelles la crainte ou le reſpect des autres Empereurs les retenoient; & les Perſes, les Scythes, les Goths, & pluſieurs autres nations, dont les noms n'avoient pas meſme eſté connus juſques alors, comme les François & les Allemans, firent d'horribles ravages dans toutes les provinces, & juſque dans l'Italie meſme. Ainſi ſi nous avons vu dans le premier volume de cette hiſtoire ce qu'il y a eu de plus honteux & de plus humiliant pour les Romains parmi leurs Empereurs, ſi le ſecond nous a repreſenté ce qu'ils ont eu au contraire de plus grand, de plus glorieux, & de plus ſage; nous verrons dans celuy-ci le temps de leurs guerres les plus ſanglantes, les plus cruelles, & les plus funeſtes: enſorte que nous pouvons dire que d'un ſiecle d'or nous paſſons à un ſiecle de fer & de feu.

Dieu puniſſoit ainſi les pechez des hommes, & peut-eſtre plus que les autres, l'abus que l'on avoit fait des lumieres de la vraie foy; qui ayant paru avec éclat durant tout le ſecond ſiecle, ſoutenue par la vertu eminente de beaucoup de grands Saints, & éclaircie par pluſieurs apologies que S. Juſtin & d'autres avoient publiées, avoit neanmoins eſté perſecutée par un grand nombre de perſonnes, ou au moins mépriſée & rejettée par preſque tous les autres, ſans qu'on pût meſme s'excuſer ſur la puiſſance & la violence de ſes ennemis, puiſqu'il y avoit eu une aſſez grande liberté de l'embraſſer ſous Antonin, ſous Commode, & dans les dernieres années d'Adrien, comme il y en eut une entiere dans le troiſiéme ſiecle ſous Alexandre & ſous Philippe.]

Cyp. ad Dem. p. 282.283. ' Les Chreſtiens ne laiſſoient pas d'eſtre envelopez dans ces miſeres communes & generales, [parce que nous ne ſommes pas Chreſtiens pour eſtre heureux en ce monde, où Jesus-Christ n'a pas voulu établir ſon regne.] Leurs corps eſtoient ſur la terre, & ſujets aux meſmes accidens que ceux des payens. Mais leurs ames élevées dans le ciel, ne ſentoient point ce qui eſtoit ſi ſenſible aux amateurs des biens du ſiecle. Ils ſe conſoloient ſans peine dans des ſouffrances paſſageres, qui ne faiſoient que les purifier ou les envoyer pluſtoſt à Dieu. Ils s'animoient meſme de plus en plus dans leur foy, en voyant

arriver ce que Jesus-Christ a predit : & ces effets de la decadence du monde les encourageoient au lieu de les abattre, parce qu'ils esperoient de le voir bientost finir pour commencer leur felicité. Aussi dans le mesme temps que les payens estoient accablez d'une profonde tristesse, ou éclatoient en cris & en plaintes, on leur voyoit un esprit calme & tranquille, toujours prest à louer Dieu de quelque maniere qu'il les traitast.

V. la pers. de Valerien §12. [Ils avoient mesme la joie de voir parmi ces foudres de sa justice, reluire de grands effets de sa misericorde & de sa bonté. Car il fit servir au salut des hommes les ravages que les barbares firent dans toutes les provinces de l'Empire : & il amena divers peuples à la connoissance & à l'amour de sa verité par la vertu des Chrestiens qu'ils avoient emmenez captifs ; l'exemple de leur vie & leur humble patience dans leurs maux ayant touché ces cœurs endurcis, & leur ayant fait comprendre qu'il y avoit une autre vie à laquelle on estoit trop heureux d'arriver par tout ce qu'on peut endurer dans celle-ci.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 193, DE SEVERE 1.

Q. Sosius Falco, & C. Julius Erucius Clarus Consuls.

V. Pertinax. [Le 28. mars de l'an 193. fut le malheureux jour auquel 200. soldats des gardes allerent tuer Pertinax au milieu de son palais.] 'Ils se retirerent aussitost dans le camp des Pretoriens, & se preparerent à s'y défendre, en cas que le peuple voulust venger la mort de son prince. 'Le peuple en témoigna en effet son desir par ses plaintes & par ses cris. 'Mais la terreur ayant saisi les esprits, & de ceux sur tout qui paroissoient le plus par leur dignité, les uns se cacherent dans leurs maisons, ou se retirerent à la campagne, & les autres allerent chercher leur sureté chez les soldats mesmes, les regardant comme les arbitres & les maistres de toutes choses.] 'Sulpicien que Pertinax dont il estoit beaupere, avoit envoyé au camp pour y appaiser le soulevement des soldats, ne rougit point dés qu'il sceut sa mort, de demander l'Empire à ses meurtriers, & de leur en offrir de l'argent. 'Mais eux qui vouloient en tirer le plus qu'ils pourroient, firent crier sur leurs rempars, s'il en faut croire Herodien, que l'Empire des Romains estoit à vendre au plus offrant.

Herod. l. 2. p. 498.a. | b. | b.c|Dio, l.73.p. 835.a. | Dio, p.835.a|Herod.p.499.b|Juli. v.p.60.c. | Herod. l.2.p. 498.c.

'Ceux à qui la tyrannie de Commode qui avoit regné avant Pertinax, avoit laissé quelque honneur & quelques ri- d.

chesses, rougirent de cette proposition : mais Julien l'ayant apprise, ou parmi les dissolutions de la table, 'ou' lorsqu'il &c. venoit pour se trouver au Senat ; il accourut en diligence, 'avertit les soldats que Sulpicien pourroit venger un jour la mort de son gendre, & s'engagea par écrit à rétablir la memoire de Commode, [dont les vices mesmes estoient aimez par les soldats.] 'Il fallut cependant marchander longtemps. &c. Sulpicien dans le camp, & luy à la porte ou sur la muraille encherirent plusieurs fois l'un sur l'autre. Mais Julien estant tout d'un coup monté de cinq-mille dragmes pour chaque soldat, [1] à 6250. on le receut dans le camp 'en luy demandant de ne point faire de tort à son competiteur, & on le proclama Auguste.

Juli.v.p.60.c. p.61.a. Dio,l.73.p.835. Juli.v.p.61.a.

ARTICLE II.

Des mœurs de Julien.

p.61.c|Bir.p.261. Aur.Vict. Juli.v.p.60.b.

'VOILA comment les Pretoriens vendirent l'Empire à M. Didius Severus Julianus 'sorti d'une famille tres-noble, 'originaire de Milan, fils de Petronius Didius Severus & d'Æmilia Clara petite-fille de Salvius Julianus ce Jurisconsulte si celebre du temps d'Adrien, [avec lequel Aurele Victor le confond.] 'Il naquit ' le 29. ou 30. janvier de l'an 133. [a] fut élevé auprés de Domitia Lucilla mere de M. Aurele, & fut fort avancé dans les honneurs par ce Prince, qui luy donna le Consulat & ' divers gouvernemens. NOTE 1. &c.

p.63.c|Dio,l.73. p.939. a Juli. v. p.60. b.c.

Eutrope dit qu'il estoit tres-habile dans le droit aussibien que son bisayeul.] 'Il pensa perir sous Commode comme complice de la pretendue conspiration de Salvius Julianus frere de sa mere, '& il fut quelque temps relegué à Milan. [b] Mais Commode las & honteux d'en avoir tué beaucoup d'autres, le declara innocent, & luy donna mesme de nouveaux emplois ; 'en quoy Lætus [Prefet du Pretoire] le servit beaucoup. 'Sa femme se nommoit Manlia Scantilla ; & il en avoit une fille nommée Didia Clara, qu'il avoit mariée à Cornelius Repentinus avant que d'acheter l'Empire.

c.d. Dio,l.73.p.835. a.b. b Juli.v.p.60.d. p.836.b.c. p.61.b|63.d|Bir. p.262.

'On convient qu'il estoit fort riche : mais on parle assez diversement de ses mœurs. La maniere dont il s'éleva à l'Em-

Herod. l. 2. p. 498.499.

1. Spartien dit (*p.61.a.*) *vicena quina millia* : & on remarque que cela fait la mesme somme, qui peut revenir environ à 2000. livres.

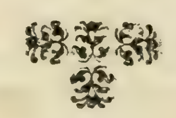
Spart.n.C.p.111.3.d.

pire suffit seule pour en donner une tres mauvaise idée;] '& on pretendoit mesme qu'il avoit soulevé les soldats pour faire tuer Pertinax. [Il ne fit ensuite paroistre ni courage, ni conduite.] 'Dion qui venoit d'estre designé Preteur par Pertinax, nous le represente comme un homme qui parloit sans aucun jugement, & qui ne rougissoit pas de dire publiquement les plus grandes extravagances. ' Luy mesme en plaidant luy avoit souvent reproché ses injustices. ' Il l'accuse d'avoir aimé le trouble & la nouveauté, d'avoir amassé de l'argent avec une avarice insatiable, & " de l'avoir dépensé par des prodigalitez honteuses, ' n'épargnant rien pour sa bouche. 'Herodien dit que sa vie dereglée luy donnoit une fort mauvaise reputation; [a] & qu'il ne songeoit qu'à ses plaisirs. Le jeune Victor l'accuse comme Dion, d'avoir esté un esprit turbulent, " étourdi, & ambitieux.

Juli. v. p. 61.b| Alb.v.p.95.a.b| Eutr.v.Sev. Dio,l.73.p.835.c. p.835.c. a.b|val.p.730. ἀναλωτὴς ἀσελγής. l.73.p.836.c. Herod. l.2.p. 498.d. a p.500.c. praceps.

'Pour Spartien il dit qu'il se gouverna avec beaucoup " d'integrité dans les emplois qu'il eut sous M. Aurele; mais qu'il n'eut pas la mesme reputation sous Commode. ' Il ajoute qu'on tenoit qu'il vivoit avec l'épargne la plus basse & la plus sordide, jusqu'à ne manger souvent que des herbes & des legumes; [en quoy il ne s'accorde point du tout avec Dion ni avec Herodien] ' qui vivoit aussi à Rome en ce temps-là: [b] & il dit luy-mesme dans la suite qu'on accusoit Julien d'estre un grand mangeur. Il avoue aussi qu'on trouvoit mauvais qu'il perdist le temps à jouer aux dez, & à faire des armes comme les gladiateurs, & cela dans un age fort avancé, aprés avoir paru exemt de ces vices dans sa jeunesse. [Je ne voy point qu'on l'accuse de cruauté;] ' Spartien pretend qu'il avoit au contraire beaucoup de bonté, de civilité, & d'affabilité, & dit que son plus grand défaut estoit d'avoir plutost donné trop d'autorité aux autres, en se rabaissant luy-mesme, que d'avoir eu de la hauteur & de la fierté, comme quelques-uns l'en accusoient. 'Il reconnoist ce que dit Dion, qu'il n'avoit pas honte d'employer les secrets detestables & cruels de la magie.

sanctè. Juli.v.p.60.c.d. p.61.c. Herod. l.1. p. 484.b. b Juli.v.p.63.d. c. a.b|Dio,l.73.p. 838.c.



ARTICLE III.

Du gouvernement de Julien.

Juli. v. p. 61. a. 'DEs que Julien eut esté declaré Empereur, il fit Flavius Genialis & Tullius Crispinus Prefets du Pretoire, parce que les soldats les demanderent. Herod. l. 2. p. 499. d | Bir. p. 262 | Dio, l. 73. p. 835. d. e. 'Il accepta aussi le nom de Commode qu'ils le prierent de prendre; & on le voit dans quelques-unes de ses medailles. Enfin aprés les sacrifices ordinaires, les Pretoriens en grand nombre & en ordre de bataille le conduisirent le soir au Senat. Herod. p. 500. a. 'Le peuple ne s'opposa point à sa marche, mais aussi ne luy fit point les acclamations ordinaires; & ceux qui estoient un peu éloignez luy disoient mesme des injures. Dio, l. 73. p. 835. 836. 'Pour les Senateurs ceux qui estoient les plus faschez de le voir Empereur, furent les plus promts à luy en venir témoigner leur joie: & Dion designé Preteur par Pertinax, avoue qu'il fut de ce nombre. Julien fit au Senat un discours digne de luy, dit Dion qui en raporte une partie, & le pria de confirmer ce que les soldats avoient fait, Juli. v. p. 61. a. 'comme s'il eust voulu ne tenir l'Empire que de luy, [a] en mesme temps qu'il témoignoit fort s'en juger plus digne que personne. a Dio, l. 73. p. 835. a. [b] Ainsi on fit aussitost un arrest du Senat pour le declarer Empereur, & sa famille Patricienne, pour luy donner la puissance du Tribunat & la jurisdiction Proconsulaire, & pour faire sa femme & sa fille Augustes. b b | Juli. v. p. 61. a. b | Spanh. l. 7. p. 626. Bir. p. 261. 'Il prit aussi le titre de grand-Pontife.

Juli. v. p. 61. b | Dio, p. 836. b. 'Du Senat il fut conduit au palais, & y fit venir sa femme & sa fille, qui n'y vinrent qu'à regret selon Spartien, [c] quoiqu'Herodien dise qu'elles l'avoient elles-mesmes poussé à prendre l'Empire: c Herod. l. 2. p. 499. a. [& ce sexe a d'ordinaire plus d'ambition & moins de prudence.] Dio. l. 73. p. 836. b. c | Juli. v. p. 61. 'Il trouva dans le palais le corps de Pertinax, & le souper sobre qu'on luy avoit preparé, (car tout cela se passa le jour mesme qu'il fut tué.) Les uns disent que Julien se mocqua d'un festin si mediocre, fit chercher tout ce qui se put trouver de plus delicat, fit grand' chere, laissant là le corps de Pertinax, & passa le temps à jouer & à voir danser. NOTE 2. Juli. v. p. 61. c | Pert. v. p. 59. b. 'D'autres soutiennent que tout cela est faux, qu'il fit tout d'abord ensevelir Pertinax avec beaucoup d'honneur, & qu'ensuite tant durant le souper que durant la nuit, qu'il passa sans dormir, il parut fort inquiet & fort chagrin. [Ce dernier est sans doute le plus probable, pourveu que Julien

ait eu ou ait conservé quelque jugement.]

29 mars. 'Le lendemain il receut avec beaucoup de civilité tous les Senateurs & les Chevaliers qui venoient le saluer en foule, '& luy témoigner une fausse joie dans une veritable tristesse: car Dion ne dissimule point sa honte & celle des autres. [a] Il fut au Senat pour le remercier, y parla' assez sagement, s'il en faut croire Spartien, y receut le titre de Pere de la patrie, [qui ne se trouve pas neanmoins dans les medailles que Goltzius, Occo & Birague raportent de luy, & il fut ensuite au Capitole. 'Mais le peuple sans rien déguiser disoit nettement ce qu'il en pensoit; & dés qu'il parut en public, il le traita d'usurpateur de l'Empire & de parricide, fit des imprecations contre luy, & contre les soldats, & luy jetta mesme des pierres. Jul.v.p.61.c.d. Dio,l.73.p.836. c. a Juli.v.p.61.d. e. prudenter. c|Dio, l. 73.p. 836.d|Herod.l.2. p.500.d. &c.

'Il crut les appaiser en leur promettant de l'argent; mais ils crierent qu'ils n'en vouloient point de luy. De sorte que pour les dissiper, & avoir libre le passage qu'ils luy fermoient, il fut obligé de dire aux soldats de faire main basse sur les plus proches. Les soldats en blesserent & en tuerent plusieurs en divers endroits de la ville: & cependant le peuple ne fit que s'irriter, & crier encore plus contre Julien & contre les Pretoriens. Enfin tout le monde prit les armes, & courut au cirque, 30. mars. où ils passerent la nuit & le jour suivant" sans manger ni boire, à detester Julien, '& à implorer le secours des autres armées & de leurs Generaux, mais nommément de Niger qui commandoit dans la Syrie: jusqu'à ce qu'estant las de crier & de souffrir la faim, chacun s'en alla de son costé & demeura en repos, en attendant ce qui se feroit dans les provinces, 'sans cesser neanmoins de se plaindre hautement de l'avarice des soldats, qui avoient tué Pertinax lorsqu'il ne travailloit qu'à rétablir l'ordre par tout, pour vendre l'Empire à Julien. Dio,l.73.p.836. d.e|Jul.v.p.61.e. Ib|Her. l.2.p. 500.d. Dio,l.73.p.837. a. Juli.v.p.61.b.e. vehementissimè invehebatur.

'Julien souffroit cela avec patience, dit Spartien, & gouverna toujours avec beaucoup de douceur. 'Il taschoit de gagner les personnes de qualité par toutes sortes de caresses, &c. mais qui estoient suspectes parcequ'elles estoient excessives. 'Il ne parloit de Pertinax ni en bien ni en mal; mais il rétablit bien des choses ordonnées par Commode, que Pertinax avoit ostées. 'Il donna à Repentinus son gendre la charge de Prefet de Rome, que Sulpicien avoit eue [de Pertinax.] 'Du reste il songeoit plus à ses plaisirs qu'aux affaires. Herodien dit qu'il ne put trouver ni dans ses biens, ni dans l'Epargne épuisée par Commode les grandes sommes qu'il avoit e. Dio,l.73.p.837. a. Juli.v.p.62.a. p.61.b. Herod. l. 2. p. 500.c.

fait esperer aux soldats : ce qui diminua beaucoup l'affection qu'ils avoient pour luy.

ARTICLE IV.

Quel estoit Albin.

Dio,l.73.p.837.c.d. 'DION dit que [1] lorsque Julien sacrifioit " un jour avant que d'entrer au Senat, on remarqua trois astres autour du soleil, si clairs que les soldats se les montroient les uns aux autres : & le bruit courut aussitost que c'estoit un mauvais presage pour Julien. Les Senateurs le crurent d'autant plus qu'ils le souhaitoient, quoique de peur d'estre remarquez, ils n'osassent regarder ces astres que comme à la dérobée. L'évenement verifia bientost ce qu'on avoit cru estre marqué par ce phenomene. (" πρὸ εἰσιτηρίων.)

c. 'Entre ceux qui commandoient alors les armées Romaines, il y en avoit trois principaux, Niger en Syrie, Severe en Illyrie, & Albin en Angleterre. Alb.v.p.79.d|80.c.d. 'Albin estoit d'Adrumet en Afrique, mais sorti des Postumes & des Ceiones, familles Romaines fort illustres, dont les Empereurs Gordien, Gallien & Constantin mesme sont aussi venus, [sans parler des deux Lucius Verus.] p.84.a. 'Quelques-uns neanmoins luy disputoient cette noblesse. Dio,l.75.p.851.d|Her.l.2.p.513.b. 'Mais Dion & Herodien nous assurent que sa naissance estoit illustre; au moins en la comparant avec celle de Severe. a Alb.v.p.80.d.e. [a] Ceionius Postumus son pere luy donna le nom d'Albin, à cause qu'il naquit plus " blanc que les enfans ne sont d'ordinaire. (" albus.) Goltz.p.88|Bir.p.265. 'Il avoit encore les noms de Decimus Clodius, ausquels il ajouta celuy de Septimius [quand il fut fait Cesar par Severe.]

Alb.v.p.80.d.e. 'Il eut peu de bien de sa famille ; & il se rendit selon Spartien mediocrement habile dans les lettres, qu'il étudia en Afrique. p.84.b|Dio.l.75.p.851. 'On trouve neanmoins qu'on estimoit sa science & son erudition. b Alb.v.p.83.d. [b] Il a écrit des Georgiques, où l'on voyoit qu'il estoit aussi fort habile dans l'agriculture. c p.80.e. [c] Son naturel le porta aux armes, p.81.c. '& il y obtint divers emplois par le credit de ses parens, [& par son propre merite.] p.84.c. 'Car il avoit beaucoup de valeur. p.81.c. 'Il commandoit les troupes de la Bithynie [en 175.] & les maintint dans le devoir lorsque Cassius se

1. Je ne sçay si ce ne seroit point le premier jour qu'il y entra aprés avoir esté declaré Empereur par le Senat, c'est-à-dire le 29 de mars. Calvisius (p.358.) l'entend ainsi.

revolta

revolta contre M. Aurele, ' qui pour reconnoistre sa fidelité luy donna le Consulat. ' Commode l'envoya commander les armées des Gaules, où il se signala par diverses victoires sur les Frisons & d'autres peuples ; ' & il luy donna enfin le gouvernement de l'Angleterre, qu'il tenoit encore en ce temps-ci. ' Nous avons parlé autre part de ce qu'on pretend que Commode luy avoit donné le pouvoir de prendre le titre de Cesar quand il le jugeroit necessaire. ' Il épousa la fille d'un nommé Plautille, ' & il eut un fils nommé Pescennius Prineus. Quelques-uns y en ajoutent un second.

p.83.b. p.81.a.d. p.84.c. p.79.80. V. Commode § 12. p.83.a. p.82.a.d.

' M. Aurele l'estimoit, & le croyoit propre à commander aux soldats parce qu'il estoit grave & severe : ' mais on pretend qu'il l'estoit jusqu'à l'excés, & jusqu'à estre cruel. Il estoit injuste à ses domestiques, insupportable à sa femme, & de tres-mauvaise humeur à l'égard de tout le monde. Il ne pardonnoit jamais une faute. ' On pretend qu'il estoit assez simple, & facile à se laisser aller à de vaines esperances. [a] Il estoit tres propre sur luy, & tres peu à sa table, se contentant qu'elle fust bien chargée [de quoyque ce fust.] Car il mangeoit beaucoup, & sur tout une quantité de fruits qui est incroyable. ' Quelquefois il ne buvoit point du tout de vin, & quelquefois il en faisoit de grands excés, mesme au milieu de la guerre. [Il ne faut pas s'étonner aprés cela] ' s'il n'estoit pas chaste.

p.83.a. &c. c.d. Herod.l.2.p.513. c. a Albi.v.p.83.c. d. &c. c|84.c. p.83.c.

' Comme avec ces vices il estoit grand homme de guerre, on l'a appellé le Catilina de son siecle. [Et il faut bien mesme qu'il eust encore d'autres bonnes qualitez,] ' puisque le Senat l'aima plus, dit son historien, qu'il n'avoit jamais aimé aucun Prince. [Au moins on demeure d'accord] ' que les personnes de qualité l'aimoient mieux que Severe, tant à cause de sa naissance illustre, qu'à cause de la douceur de ses mœurs, dit Herodien : ' & les cruautez de Severe contribuoient beaucoup à augmenter cet amour. ' On " pretend qu'il avoit declaré publiquement souhaiter de voir la monarchie détruite, & toute l'autorité entre les mains du Senat.

p.84.c. p.83.d. Herod.l.3.p.521. b. Albi.v.p.83.d. p.84.d.e. V. Commode § 12.

ARTICLE V.

Qualitez & mœurs de Niger.

' C. Pescennius Niger Justus, comme l'appellent les medailles, ' estoit fils d'un Annius Fuscus, originaire de la ville

Bir.p.264. Nigr.v.p.74.b. c.

Dio,l.74.p.842.b. d'Aquin, & d'une naissance fort mediocre; ' ses ancestres n'ayant esté que Chevaliers. [a] Il avoit encore peu de bien & peu d'étude. Cependant par le moyen de l'athlete Narcisse il obtint de Commode aprés plusieurs emplois le gouvernement de la Syrie & des armées qui y avoient leurs quartiers. ' Ainsi il estoit maistre de tous les pays qui sont jusques à l'Euphrate, mesme de la Phenicie, [& peut-estre encore de la Commagene, & de ce que L. Verus avoit conquis dans la Mesopotamie.] ' Il avoit eu auparavant quelque employ dans les Gaules dont Severe estoit alors gouverneur, & ils s'y estoient unis d'une amitié tres-étroite. ' Il avoit ensuite esté fait Consul à la recommandation des troupes. ' Car M. Aurele mesme l'avoit regardé comme un bon soldat, & luy avoit donné pour cela quelque commandement. ' Il se signala en effet en beaucoup d'occasions importantes. [b] Il avoit aussi le corps grand & bienfait, & plusieurs autres avantages exterieurs. [c] On dit de luy qu'il a esté un tres bon soldat, un excellent officier, un admirable capitaine, un " Mestre de camp tres severe, un Consul illustre, un homme qui se signaloit dans la paix & dans la guerre, & un Empereur malheureux. ' Il avoit ses maximes sur le gouvernement pour le bien des peuples; & il donna sur cela ses avis avec une liberté genereuse à M. Aurele & à Commode. L'histoire en rapporte quelques-uns; & Severe s'en servit en des rencontres.

[a] Nigr.v.p.74.c. | Herod.l.2.p.500.c. | Nigr.v.p.75.a. | d. | c. | Herod.l.2.p.501.a. | [b] Nigr.v.p.76.b.c. | [c] d|Herod.l.3.p.520.b.c. | Legatus. | Nigr.v.p.76.77.

' On remarque sur tout qu'il estoit fort exact pour la discipline militaire; & Severe n'a pu s'empescher de l'en louer. Il ne souffroit point que les soldats fissent aucune extorsion sur les peuples, ni de vivres, ni de quoyque ce fust; mais aussi il ne tiroit rien des soldats, & obligeoit les officiers à n'en rien tirer non plus. ' Severe cite de luy cette maxime, que le soldat ne craint point ses officiers, " s'ils ne sont sans reproche & sans interest. ' Il vivoit luy-mesme dans la guerre comme un simple soldat, & n'exemtoit point non plus ses domestiques des fatigues militaires. ' Il n'estimoit dans l'histoire que ceux qui avoient aimé le travail & la discipline: & on pretend que s'il fust devenu le maistre de l'Empire, il eust corrigé bien plus de choses que Severe, & avec plus de douceur. ' On marque neanmoins en mesme temps que sa severité fut plus estimée aprés sa mort que durant sa vie, ' & qu'elle le fit mesme haïr des soldats.

p.75.b.c|77.78. | &c. | e. | nisi integri fuerint. | p.78.c.d. | d.e. | c. | a.

' Quoiqu'il fust " porté naturellement à la severité & à l'é-

p.74.c. | moribus ferox.

pargne, [neanmoins hors les occasions qui demandoient de la fermeté] ' il gouvernoit avec beaucoup de douceur, & estoit bien aise de contribuer aux divertissemens des peuples, y prenant souvent part luy-mesme; ce qui le faisoit fort aimer des Syriens, & sur tout de ceux d'Antioche, qui n'aimoient que les festes & les spectacles, & y passoient presque toutes les journées. ' Mais nous verrons que le temps qu'il perdit à ces vains amusemens fut ce qui ruina ses affaires. [a] La reputation de sa douceur & de sa " capacité s'estoit répandue par tout, & on l'aimoit d'autant plus, qu'on disoit qu'il travailloit à se rendre imitateur de Pertinax.

Herod.l.2.p.503. d|l.3.518.b. l.2.p.503.b|l.3.p.520.b. a l.2.p.501.a. δεξιός.

' On assure qu'il estoit fort sobre pour le manger, mais qu'il aimoit le vin. ' Severe son ennemi l'a accusé " d'estre couvert & dissimulé, ambitieux en un age qui devoit avoir éteint en luy les passions de la jeunesse, & tres corrompu dans ses mœurs. ' Spartien mesme de qui nous avons tiré presque tout ce que nous en avons dit jusques à present, [1] l'accuse de s'estre abandonné absolument à toutes sortes de passions : & le jeune Victor en fait un homme " plongé dans toutes sortes d'infamies. ' Et neanmoins le mesme Spartien le loue dans la suite comme un modele de chasteté, jusqu'à n'user mesme du mariage que pour avoir des enfans. ' Dion se contente de nous le representer comme un homme qui ne se faisoit point remarquer ni par ses bonnes qualitez, ni par ses mauvaises, & qui ne meritoit ni beaucoup de louanges, ni beaucoup de blasme. ' Il luy attribue une grande estime de luy-mesme, & " peu de prudence, ce qui luy avoit fait manquer de grandes occasions. [Il est certain neanmoins qu'on l'aimoit & qu'on l'estimoit, puisque tout le peuple Romain le souhaitoit pour Empereur:] ' Et on le dit aussi d'une partie au moins des Senateurs. ' Il estoit déja fort agé & avoit plusieurs fils, " qui avoient aussi quelque age.

Nig.v.p.76.c. vita fictus. p.75.e. p.74.c. 1. omnium turpitudinum. p.76.c. Dio,l.74.p.842. b. val.p.734. οὐκ ἐμφρων. Nig.v.p.74.d. p.75.e. adulti.

ARTICLE VI.

Genie de Severe: Sa naissance & ses études.

' SEVERE estoit " bien plus habile & plus adroit que ni Albin, ni Niger. [b] C'estoit un esprit vif & vigoureux, promt, actif, vigilant, laborieux, plein de cœur, de hardiesse & de confiance, qui voyoit tout d'un coup ce qu'il falloit faire, &

δεινότατος. Dio,l.73.p.837. d. b l.76.p.869.a| Her.l.2.p.503.d| 512.a.

1. *Libidinis effrenatæ ad omne genus cupiditatum.*

l'executoit à l'instant. Il estoit avec cela accoutumé à une vie dure, & ne craignoit point le travail. ' Il conduisoit tres bien une armée, [a] savoit parfaitement la guerre, [b] & on pretend que ç'a esté le plus belliqueux de tous les Empereurs Romains. [c] Il estoit inébranlable dans ce qu'il avoit entrepris, [d] toujours en action, [e] prudent à prevoir l'avenir, & sage à prendre de justes mesures pour le present. Il penetroit dans ce qui estoit le plus caché comme s'il l'eust veu de ses yeux, & ne manquoit jamais de moyens pour sortir des affaires les plus difficiles ; [f] ne plaignoit aucune depense dans le besoin ; se mettoit peu en peine de ce qu'on disoit de luy, & ne songeoit qu'à ce qu'il avoit à faire [pour réussir dans ses desseins.]

Dio, l. 75. p. 851. d. | a Her l. 3 p. 527. a. | b p. 538. a | Vict. epi. | c Vict. epi | Tert. apol c. 4. p. 6. a. | d Dio, l. 76. p. 870. | e val. p. 710. | f p. 741 | l. 76. p. 869 a. b.

' Il estoit inexorable aux fautes, genereux à recompenser le courage ; ' bon, fidele, & constant ami, quand il avoit commencé à l'estre, & tres dangereux ennemi, également violent dans son amour & dans sa haine. ' Mais il témoignoit souvent bien de l'amitié à ceux qu'il aimoit le moins. Car il estoit fourbe & dissimulé au dernier point, menteur, infidele, parjure, faisant tout ceder à son interest. ' Avec cela tout moyen d'avoir de l'argent luy estoit bon, sinon, dit Dion, qu'il ne faisoit pour cela mourir personne. ' Au contraire Herodien, dit que sa passion pour l'argent, qui estoit plus grande en luy qu'elle n'avoit jamais esté dans aucun Prince, luy fit faire une infinité de meurtres. [Ce qui est certain] ' c'est qu'il estoit porté naturellement à la cruauté autant qu'à l'épargne, & qu'il a esté extremement " promt, colere, [& cruel. Rien ne rend son regne si celebre que le sang des Chrétiens & des payens qu'il a répandu. Son avarice n'empeschoit pas] ' qu'il ne parust " desinteressé & genereux [lorsque c'estoit son interest : mais je ne sçay si l'on remarque jamais de luy aucune action de douceur & d'humanité.

Aur. Vict. | Vict. epit | Dio, val. p. 741. | Herod. l. 2. p. 505. b | 512. c. | Dio, val. p. 741. | Herod. l. 3 p. 527. a. | p. 522. a | Eutr. p. 582. d. | Sev. v. p. 65. b.

" ἔκθυμος. " *abstinentia.*

' Il avoit " le corps robuste [g] & bien fait, une mine qui attiroit le respect, une longue barbe, la voix belle. [h] Il s'appliqua assez à la philosophie & à l'étude de l'éloquence : [i] mais il avoit plus d'amour pour les sciences que de genie pour les apprendre, & plus de facilité à trouver des pensées qu'à les exprimer. ' Il se mettoit tres peu en peine d'estre bien vétu ; mangeoit peu, souvent plutost des legumes sans viande ; mais il se laissoit quelquefois emporter au vin. ' Avec les soldats il buvoit & mangeoit comme eux, prenoit part à tous leurs travaux, & faisoit le premier tout ce qu'il leur ordonnoit de penible : ce qui d'un

Dio, l. 76. p. 869. a. | g Sev. v. p. 71. c. | h a. | i Dio, val. p. 741 | l. 75. p. 851. d. | Sev. v. p. 71. c. | Herod. l. 2. p. 507. b. c.

" Note 3.

cofté leur gagnoit le cœur, & leur faifoit de l'autre entreprendre avec joie toute forte de travaux.

'Il eftoit d'Afrique né à Leptis ville [de la Libye appellée Tripolitaine. [a] Il femble qu'il tiraft auffi fon origine des Gaules, [ou par fa mere ou de quelqu'autre cofté.] [b] Il fortit d'une famille de Chevaliers Romains, [mais qui enfuite eftoit entrée dans le Senat & dans les charges.] 'Il eftoit mefme neveu de deux Confuls freres de M. [Septimius] Geta fon pere, nommez M. Agrippa & Septimius Severus, dont le dernier fut mefme deux fois Conful. ' On croit que ce peut eftre le Severe Conful en 171. [c] Stace qui vivoit du temps de Domitien, addreffe un de fes poemes à un Septimius Severus, qui eftoit auffi né à Leptis en Afrique, mais qui vivoit à Rome où il plaidoit quelquefois. ' Gete pere de l'Empereur Severe avoit un autre fils nommé Gete comme luy, [d] & une fille dont le nom n'eft pas marqué, non plus que d'un fils qu'elle eut, & qui eut peu de part à la fortune de fon oncle.

Sev.v.p.64.b| Eutr. a Dio,val.p.742. b Sev.v.p.64.b.c. b.c|Grut.p.268.1. Onu. in faf. p. 232.b. c Stat.fyl.l.4.c.5. p.28.29. Sever.v.p.64.b| 67.b. d p.70.a.

NOTE 4. 'Severe naquit " le 11. d'avril en 145. ou 146. [e] & il eut les noms de L. Septimius Severus. [f] Il étudia [en Afrique,] & puis à Rome les lettres greques & latines, déclama publiquement à dix-huit ans ; [g] s'appliqua à l'éloquence, & à la philofophie [qu'il apprit parfaitement felon Eutrope, & fe rendit tres habile dans tous les arts liberaux, fi nous en croyons Spartien, Aurele Victor & Eutrope.] ' Mais Dion nous affure, comme nous avons dit, qu'il avoit plus d'inclination pour apprendre ces fciences, que de naturel pour y exceller. ' Il conferva mefme toujours quelque chofe de l'accent d'Afrique. ' On marque qu'il eftoit plus eloquent dans fa langue Punique que dans les autres. ' Il étudia la jurifprudence avec Papinien fous Q. Cervidius Scævola, qui a fait beaucoup d'écrits fur le droit, & on en trouve divers fragmens dans les Pandectes. 'Il femble qu'il ait eu auffi quelque connoiffance de la medecine : [h] au moins eftant mefme Empereur il faifoit provifion de divers remedes dont il faifoit part à fes amis. [i] On pretend qu'il eftoit encore fort favant dans l'aftrologie, [que les Romains ont toujours condannée, & toujours étudiée, comme dit Tacite,] & on remarque que les Africains y eftoient prefque tous fort attachez. 'Il tafchoit neanmoins d'apprendre des autres les fecrets de l'avenir [qu'il avouoit par là ne pouvoir pas connoiftre luy-mefme.]

p.64.b|Dio,l.76. p.870. e Goltz. & alii. f Sever.v.p.64. b.c. g p.71.a. Dio,val.p.741. Seve.v.p.71.e. Vict.epit. Carac.v.p.88.c| n.C.p.132.2.c. Jonf.l.3.c.12.p. 276. h Gal.ther.t.2.p. 457.458. i Get.v.p.90.91| Sev.v. p.65|Dio, l.76.p.866.a.b. Seve.v.p.64.e| 65.b.c.

ARTICLE VII.

Emplois de Severe jusqu'à son élevation à l'Empire.

Sev.v.p.64.d. 'La jeunesse de Severe fut pleine " d'actions violentes & *furorum.* mesme de crimes. Il fut accusé d'adultere " devant Julien V la note L qu'il priva depuis de l'Empire, & renvoyé absous. Aur.Vict|Get.v. p.90.c. ' Il s'occupa quelque temps à plaider, sans y faire un grand profit, non plus qu'à divers moyens qu'il tenta pour s'avancer, jusqu'à ce que 1 M. Aurele le fit Avocat du fisc, [peut-estre à la sollicitation] 1 Seve.v.p.64.c. ' d'un autre Septimius Severus [son oncle ;] car ce fut à cause de ce Septimius qui avoit déja esté deux fois Consul, que M. Aurele le fit Senateur. Aur.Vict. ' Il honora toujours depuis ce Prince, comme l'auteur de sa fortune.

Seve.v.p.64.65. ' Il eut ensuite plusieurs emplois, comme on le peut voir dans sa vie. p.64.d. ' Il estoit Questeur, & ce semble gouverneur de la Betique en Espagne, lorsque la mort de son pere l'obligea de faire un voyage en Afrique [avec la permission de l'Empereur :] & durant ce temps-là les Maures estant entrez dans la Betique [" vers l'an 170.] au lieu de cette province on luy donna celle de Sardaigne ; V. M. Aurele § 14. [ce qui marque qu'on n'avoit pas alors une grande idée de luy pour la guerre.] c. ' Au sortir de cette charge il fut fait Lieutenant du Proconsul d'Afrique, [non pour estre son Assesseur, mais pour commander les troupes de la province,] 2 puisqu'il avoit des licteurs. 2. On remarque qu'un bourgeois de Leptis qui le rencontra à pié avec les marques de cette dignité, l'ayant embrassé comme son ancien " ami, il *contubernalem.* luy fit aussitost donner des coups de bastons, pour avoir, disoit-il, " traité trop familiairement un magistrat du peuple Romain. Spartien dit que cette rencontre fit donner un chariot aux Lieutenans, qui jusque-là n'alloient qu'à pié. *temerè amplexus.*

p.65.a. ' Il fut designé Preteur 3 à l'age de 32. ans [en 176. ou 177. 3. p.65.a|57.d|n.S. p.135.1.b|Her.l. 2.p.506.c|Dio,l. 73.p.834.a. ' & aprés sa Preture il commanda une legion dans la Syrie. [On ne dit point comment il sortit de cet employ, mais seulement :] a Sev.v.p.65.b. a qu'il fut depuis à Athenes pour y étudier encore, pour y voir les antiquitez, & pour y faire quelques sacrifices.

Get.v.p.90.c. 1. Spartien dit T. Antonin ; [ce qui ne s'accorde pas avec l'age de Severe.]

2. *fasces.* Les licteurs estoient comme les huissiers qui accompagnoient les magistrats Romains avec des faisseaux de verges & des haches.

3. *Non in candida, sed in competitorum grege*, dit Spartien. Casaubon & Saumaise ne l'expliquent pas.

Il y fut maltraité par le peuple, & il s'en vengea lorsqu'il fut Empereur, en ostant aux Atheniens une partie de leurs anciens privileges, [sans songer que ce n'est pas à un Empereur à venger les querelles d'un particulier.] ' Il témoigna la mesme bassesse à l'égard de ceux d'Antioche. p.67.d.

V. Commode § 7. ' Il fut gouverneur de la Gaule Lionnoise [vers l'an 186.] où il se fit extremement aimer par sa severité envers les méchans,] par sa civilité, & par son integrité. ' Au sortir de ce gouvernement il fut fait Proconsul de la Pannonie, puis de la Sicile: & toutes ces dignitez n'empescherent pas qu'il ne se vist prest de perir, pour avoir, disoit-on, consulté les devins sur l'Empire. La haine qu'on avoit pour Commode le fit absoudre; & mesme " il fut fait Consul [en l'an 189.] & aprés avoir passé environ un an à Rome sans occupation ' il eut [en 190. ou 191.] le commandement de toutes les armées " de l'Illyrie qui défendoient les bords du Danube; & dans cet employ il augmenta de beaucoup la reputation qu'il s'estoit déja acquise. ' On pretend que Commode crut dés ce temps-là qu'il taschoit de gagner les soldats pour s'élever à l'Empire: [& ainsi il luy auroit bientost osté la vie, s'il ne l'eust perdue luy-mesme le dernier jour de l'an 192.] ' Pour empescher les Gouverneurs de se revolter, il retenoit leurs enfans à Rome, & on le marque nommément de ceux de Severe [& de Niger.]

p.65.b|Dio,l.74. p.840.d. Sev.v.p.65.c. V. Commode.§ 9. c.d|Her.l.2.p. 503.c.d. Note 5. Albi.v.p.80.a. Herod.l.3.p.516. b.c.d.

[Voilà par quels degrez Dieu éleva peu à peu Severe jusqu'à la puissance souveraine,] ' de laquelle on pretend qu'il avoit eu divers presages, [a] qu'on croit vrais, dit Herodien, quand les choses sont arrivées. [b] Severe les raportoit luy-mesme dans l'histoire qu'il avoit écrite de sa vie; [c] & il en fit representer quelques-uns en peinture & en bosse. [On les peut voir dans les auteurs.]

Sev.v.p.64.c.d| Dio,l.74.p.840. d.e. a Herod.l.2.p. 503.c. b p.504.a. c a.b.

ARTICLE VIII.

De Julie femme de Severe.

' Severe avoit eu une premiere femme nommée Martia; & quand elle fut morte, il épousa Julie, qui estoit Syrienne [de la ville d'Emese] parce qu'on pretendoit que selon son horoscope elle devoit estre femme d'un souverain. ' Il l'épousa à Rome " du vivant de Faustine femme de M. Aurele, [qui mourut sur la fin de 175.] ' On voit par les inscriptions & par

Sev.v.p.65.a.b. Dio,l.74.p.840. d. Note 6. Sev.n.S.p.142.2| Spanh.l.7.p.626.

Occo, p. 366. les auteurs du temps, qu'elle s'appelloit Julia Domna, ' & Spon. p. 270. qu'on luy donna le titre d'Auguste, ' auquel la flaterie ajoute encore celuy de mere du Senat, de la patrie, & des armées, Spanh. l. 6. p. 618 | Bir. p. 281-284. ' & plusieurs autres qu'on peut voir sur ses medailles. [a] Severe en eut Bassien que nous nommons ordinairement Caracalle, a Dio, l. 78. p. 899. a. [b] né le 4. avril en l'an 188. [c] Gete qui vint au monde à Milan v. la note 6. &c. b p. 891. d. le 27. may 189. [d] & deux filles " qu'il maria estant Empereur. c l. 77. p. 872. a | Get. v. p. 91. a. d Sever. v. p. 67. a.

[Elle ne luy apporta pas la souveraine autorité, puisque ce ne sont pas les astres, mais Dieu seul qui distribue les couronnes à qui il luy plaist:] [e] mais elle fit un grand tort à sa reputation par la vie dereglée qu'elle menoit, [pendant] [f] qu'il condannoit par des loix severes dans les autres femmes [ce qu'il souffroit dans la sienne.] [g] Elle eut la confusion de se voir reprocher son infamie par une Dame Ecossoise qu'elle se mesloit de reprendre sur ce sujet mesme. ' Elle fut encore accusée d'une conjuration [contre son mari : & c'est peut-estre à quoy il faut raporter ce que dit Dion,] ' que Plautien la décrioit sans cesse dans l'esprit de Severe dont il estoit favori, & faisoit contre elle de grandes informations ; faisant mesme donner la question à des dames de qualité pour la faire trouver criminelle : de sorte que pour dissiper ces bruits, elle commença à faire la philosophe, & à avoir autour d'elle des sophistes, des philosophes, des geometres, & d'autres personnes qui faisoient profession des lettres & des sciences : ce qui a rendu son nom assez celebre dans l'histoire.] [i] On marque qu'elle donnoit de bons conseils à Caracalla, qui ne les suivoit guere, quoiqu'il luy deferast beaucoup à l'exterieur, & luy laissast une apparence d'autorité.

e p. 71. b | Aur. Vict. f Dio, l. 76. p. 869. b. g c. Aur. Vict | Sev. v. p. 71. b. Dio, l. 75. p. 858. a | val. p. 738. Philst. v. Ap. l. 1. c. 3. p. 5. a | soph. 56. p. 617. a. b. i Dio, l. 77. p. 878. a. b.

' Caracalla ayant esté tué [en 217.] elle se laissa mourir de faim, & d'un cancer qu'elle portoit depuis fort long-temps, parce qu'elle vit qu'elle ne pouvoit plus regner, & qu'on la soupçonnoit de vouloir se rendre maistresse de l'Empire pour imiter Semiramis & Nitocris. Ainsi cette femme sortie d'une famille tres-mediocre, ne fut élevée à la qualité d'Imperatrice, que pour souffrir durant la vie de son mari le chagrin mortel de se voir persecutée par Plautien, pour voir aprés la mort de Severe celuy de ses enfans qu'elle aimoit le plus, tué entre ses bras par son fils aisné, pour vivre sous la domination de ce fils parricide qu'elle ne pouvoit plus aimer, & qu'elle ne put voir neanmoins assassiner, & estre l'objet de la haine & des injures de tout le monde sans en vouloir mourir de douleur, &

l. 78. p. 885. 886 | 899. a. b. c.

pour

pour estre enfin reduite à perir de faim de peur d'éprouver un traitement encore plus rigoureux. Cet exemple suffit, dit un payen, pour montrer que ce qu'il y a de plus grand au monde n'est point capable de nous rendre heureux.

'Julie avoit une sœur nommée Mesa, qui ayant esté mariée à un nommé Jule que [Severe] éleva au Consulat, en eut deux filles, Soemis mere de l'Empereur Heliogabale, & Mamée mere [d'Alexandre qui succeda à son cousin. Heliogabale luy fit apparemment l'injure de la vouloir égaler à la divinité mesme,] 'puisqu'on pretend que les payens en ont fait une de leurs fausses deesses. p. 887. c | 902. a. Bir. p. 283.

ARTICLE IX.

Niger est declaré Empereur en Orient, & Severe en Illyrie : Severe fait Albin Cesar.

[POUR retourner à la suite de l'histoire, le bruit de la mort de Pertinax & de l'usurpation honteuse de Julien, anima tout le monde à prendre les armes, ou pour venger la mort de l'un, ou pour profiter de la foiblesse de l'autre.] 'Mais Niger s'y trouvoit comme obligé par le desir que le peuple avoit témoigné de l'avoir pour Prince. Car ce desir luy estoit un pretexte tres-specieux, & luy donnoit lieu de tout esperer, s'il s'y vouloit rendre, [ou de tout craindre s'il laissoit entre les mains d'un autre ce que les vœux du peuple luy avoient offert :] 'Julien avoit en effet déja envoyé des gens pour le tuer. [a] Comme il estoit fort aimé dans la Syrie, & que les peuples s'y portent aisément à la nouveauté, il y trouva tout le monde disposé à se declarer pour luy. 'Ainsi ayant fait assembler [à Antioche] toutes les troupes avec une grande multitude de peuple, 'il leur fit un discours pour leur dire qu'il se croyoit obligé d'aller secourir Rome qui l'appelloit à son secours, afin de la delivrer de la tyrannie sous laquelle elle gemissoit. Aussitost on le proclama Auguste & Empereur, on le revestit de la pourpre & des autres ornemens imperiaux, & le feu marchant devant luy, [comme c'estoit alors la coutume] on le conduisit aux temples d'Antioche, & delà en sa maison qui luy devoit servir de palais. Herod. l. 2. p. 501. b. Juli. v. p. 62. a | 66. a. a Herod. l. 2. p. 501. c. d. p. 502. a. a. b. c. &c.

'On apprit avec une extreme joie dans tout l'Orient que Niger avoit pris la pourpre ; & toutes les provinces d'audelà p. 503. a.

Eutr. de la mer se hasterent de luy promettre obeïssance. ' Il y faut joindre l'Egypte [en Afrique, & Byzance dans l'Europe celebre par la fidelité qu'elle luy garda.] ' Tous les Princes & les Rois d'audelà de l'Euphrate & du Tigre envoyerent aussi se réjouir de sa promotion, & luy offrir leurs secours. Il les remercia, disant qu'il esperoit que tout l'Empire se soumettroit à luy sans en venir à la guerre, & leur fit de riches presens.

Herod.p.503.a.b.

Nigr.v.p.78.d. ' On raporte qu'un homme ayant demandé à reciter un panegyrique qu'il avoit fait à sa loüange, il luy répondit, Faites « le panegyrique de Marius, d'Annibal, ou de quelqu'autre de « ces anciens Capitaines, afin que ce qu'ils ont fait nous apprenne « ce que nous devons faire : car c'est se moquer que de faire « l'eloge d'un homme vivant, & sur tout d'un Empereur : [ce « n'est pas le louer parce qu'il fait bien, mais c'est le flater] afin « qu'il nous recompense : Pour moy je veux estre aimé durant « ma vie, & estre loué aprés ma mort. «

Dio,val.p.734. ' Cependant ces grands succés qu'il eut d'abord, l'enflerent bientost de vanité : & il se réjouissoit quand on l'appelloit un nouvel Alexandre. ' Mais sa vanité mesme le perdit en le faisant tomber dans la negligence, comme s'il n'eust eu rien à craindre. Il s'amusa à faire des festins & à se réjouir avec ceux d'Antioche, au lieu de se haster d'aller à Rome. Il ne songea point non plus à gagner les autres armées, comme avoit fait Vespasien, & sur tout celle d'Illyrie, s'imaginant que tout se soumettroit à luy sans difficulté : De sorte qu'il se trouva étrangement surpris, quand il sceut que cette derniere avoit declaré Severe Empereur. &c.

Herod.l.2.p.503. b.c.

p.504.c.d. ' Severe pour gagner l'affection des soldats, & connoistre leurs sentimens, s'estoit contenté d'abord de plaindre comme en secret l'état déplorable de l'Empire sous un prince tel que Julien, & de témoigner qu'il eust bien voulu voir venger la mort cruelle de Pertinax. ' Le nom de Pertinax estoit extrememment aimé dans l'Illyrie : de sorte qu'il ébranla aussitost tout le monde ; & on ne trouvoit rien de plus plausible que de faire Severe Empereur pour aller punir ceux qui luy avoient osté la vie. ' Ravi de cette disposition, il envoya à tous les gouverneurs des provinces voisines, & se les acquit aisément par des promesses & des marques d'amitié dont il estoit toujours prodigue, parce qu'il ne se croyoit pas obligé de les soutenir par des effets.

p.505.a b.

b.

c.507.a. [Lors qu'il crut les choses assez disposées,] ' il assembla

toutes ses troupes, & dans le discours qu'il leur fit, où il leur parloit déja comme Empereur, il leur témoigna sa douleur de la mort de Pertinax, & estre prest d'aller à l'instant à Rome pour la venger s'ils le vouloient suivre, leur montrant que des soldats tels qu'ils estoient n'avoient rien à craindre sous sa conduite, ni du costé de Julien, ni de celuy de Niger. Car Herodien qui le fait parler, suppose qu'on savoit que Niger avoit pris la pourpre quelque temps auparavant, [quoique cela soit difficile à croire.] ' Dés qu'il eut achevé son discours, les soldats le proclamerent Auguste, & promirent de le suivre par tout où il les voudroit mener : & ils luy donnerent en mesme temps le nom de Pertinax, ' qu'il crut propre pour luy acquerir l'affection du peuple Romain. ' Il fut ainsi declaré Empereur à Carnunte, [ville alors celebre sur le Danube,] [a] ou à [1] Sabaria dans la Pannonie. Spartien dit que cela se fit le 13. jour d'aoust : [mais " la suite de l'histoire oblige de dire que ce fut en avril, ou en may pour le plustard.]

p.507.a. p.505.c. Sev.v.p.65.e|11.C. p.115.2.c. a Vict.epit.
1. Note 7.

' Les armées des Gaules persuadées par leurs chefs [que Severe avoit gagnez] luy presterent aussitost aprés le serment de fidelité, ' & tous les pays de l'Europe firent la mesme chose hors la ville de Byzance. [b] Ainsi dés qu'il eut mis ordre à la sureté de l'Illyrie, [c] où il laissa quelque partie de ses troupes [pour garder le Danube contre les barbares,] il se mit en chemin avec le reste, & alla droit à Rome, d'où il avoit déja eu soin de retirer secrettement ses enfans, en mesme temps qu'il prenoit le titre d'Empereur, [ou plutost dés qu'il s'estoit resolu à le prendre.]

Sev.v.p.65.e. Dio,l.73.p.837.e. b Sev.v.p 65 e. c Herod.l.2.p.513.a. l.3.p.516.c.

' Mais comme il prévoyoit tout, il n'oublia pas que quand il auroit vaincu Julien, il auroit affaire à Niger, & encore à Albin, qui avec les troupes qu'il commandoit en Angleterre, estoit assez puissant pour luy disputer l'Empire. Il ne voyoit pas moyen de traiter avec Niger, enflé de ce que le peuple Romain l'avoit appellé à son secours. ' Mais il gagna Albin " par une lettre pleine d'amitié qu'il luy envoya par une personne assurée, " où il luy donnoit la qualité de Cesar, [en l'adoptant comme son fils.] Albin se satisfit de cet honneur, ' & prit le titre de Cesar à la teste de ses troupes, se tenant heureux, disoit-il, de pouvoir travailler au bien de l'Etat sous un Empereur aussi excellent & aussi genereux qu'estoit Severe.

Dio,l.73.p.837.d. d.e|Herod.l.2.p.513. Albi.v.p.80.b.
&c. Note 8.

1. Quelques editions ont *Sabatia*, d'autres *Sabaria*. Nous ne connoissons point de Sabatia dans la Pannonie, où Sabaria est celebre par la naissance de S. Martin.

Dio,l.73.p.837.c. ' Il se tint ainsi en repos [durant que Severe ruinoit les autres, pour le ruiner aprés eux.] [a] On voit dans les medailles qu'il
a Bira.p.265. prenoit le nom de Septimius, [qui estoit celuy de la famille de Severe : [ce qui nous a fait dire que Severe l'avoit adopté. Et les Empereurs ne faisoient des Cesars que par une espece d'adoption.

ARTICLE X.

' Severe marche contre Julien, qui se prepare mal à la défense.

Dio,l.73.p.837.c|Herod.l.2.p.507.508. ' SEVERE fit toute la diligence possible pour se rendre promtement à Rome avec ses troupes ; entre lesquelles il avoit pris 600. hommes d'elite qui ne le quitoient jamais, & qui ne dépouillerent point la cuirasse qu'ils ne fussent arrivez à Rome.
Sev.v.p.65.c. ' Il ne trouva aucun obstacle, & toutes les villes luy ouvrirent leurs portes ou avec joie, comme à celuy qui alloit venger la
Herod.l.2.p.507.508. mort de Pertinax, ' ou par la terreur de ses armes, les Italiens ne sçachant plus depuis Auguste ce que c'estoit que de combattre.

Juli.v.p.62.a. ' Julien s'estoit imaginé n'avoir rien à craindre que du costé de Niger ; desorte qu'il fut fort surpris d'apprendre que Severe
Herod.l.2.p.508.b. avoit pris les armes : ' & tout d'abord il desespera presque entierement de ses affaires. [b] Il obligea neanmoins le Senat à declarer
b Juli.v.p.62.b|Dio,l.73.p.837.c. Severe ennemi public, & à menacer les soldats du mesme traitement, s'ils ne le quitoient dans un certain jour. Le Senat leur deputa Vespronius Candidus & d'autres Consulaires, pour les exhorter à obeïr à Julien, & à Valerius Catulinus nommé pour succeder à Severe : & en mesme temps un Aquilius Centenier celebre ministre des cruautez de Commode, fut envoyé pour
Sev.v.p.65.66. l'assassiner. ' Severe eut peur d'abord qu'il sceut que le Senat en corps avoit deputé contre luy. Mais il fit si bien qu'il gagna les deputez, & les obligea de parler mesme en sa faveur aux
p.62.b|Dio,val.p.735. soldats. ' Les soldats penserent neanmoins tuer Vespronius Candidus, parce que son esprit dur & sauvage le leur avoit toujours fait haïr.

Herod.l.2.p.508.b. ' Julien cependant faisoit argent de tout pour achever de payer les Pretoriens : [c] & il leur donna au delà mesme de ce
c Juli.v.p.61.a. d Herod l.2.p.508.b. qu'il leur avoit promis, [d] sans que neanmoins ils luy en eussent obligation, [parce que cette liberalité paroissoit plutost forcée que volontaire.] ' On luy conseilla fort d'aller attendre
c.

Severe dans les détroits des Alpes, pour l'empescher de les passer : mais il ne se put seulement resoudre à sortir de Rome.

'Il fit prier les Pretoriens de prendre les armes, & de faire exercice pour se preparer au combat, 'dequoy ils s'acquitoient tres-mal, & les soldats de la marine qu'il avoit fait venir de Misene, encore plus mal. [a] On ne pouvoit venir à bout des elephans, en qui il mettoit sa plus grande confiance, croyant épouvanter par là les troupes de son ennemi. ' On ne voyoit par tout qu'armes, que chevaux, que l'image d'un camp, ou d'une ville assiegée : & parmi l'effroy que tous ces preparatifs jettoient dans les esprits, on ne pouvoit s'empescher de rire, en voyant le peu d'adresse de ces pitoyables soldats, plus accoutumez aux delices qu'à la guerre, ' & les merveilleux soins que prenoit Julien de faire fortifier le palais avec " des barricades & de bonnes portes, comme s'il eust pretendu s'y défendre aprés avoir perdu tout le reste. ' Il fit faire aussi au dehors de la ville un grand retranchement environné de fossez, qu'il pretendoit luy devoir servir de camp.

c. | &c. | Dio, l. 73. p. 838. a. b | Juli. v. p. 62. c. | a Her. p. 508. d | Dio, val. p. 733. | Dio, l. 73. p. 838. a. b. | b. | κιγκλίσι. | val. p. 736 | Her. p. 508. d.

' Il fit tuer en ce temps-là Lætus & Marcia qui avoient eu la principale part à la mort de Commode, croyant qu'ils favorisoient Severe. [b] Car c'estoit Lætus qui luy avoit obtenu de Commode le gouvernement de l'Illyrie. ' Mais Julien mesme devoit à Lætus sa conservation sous Commode : de sorte que si l'on louoit d'un costé la justice de Dieu dans la punition de cet officier qui avoit trahi son prince, on condannoit de l'autre l'ingratitude de Julien à l'égard de son bienfacteur. ' Il ne manqua pas d'envoyer plusieurs assassins pour tascher de tuer aussi Severe ; ' qui fut assez heureux pour s'en garentir toujours. [Il eut recours à l'enfer mesme,] ' & tua un grand nombre d'enfans " pour des operations magiques.

Dio, l. 73. p. 838. b. c | Juli. v. p. 62. c. | b Sev. v. p. 65. c. | Jul. §v. p. 62. c | Dio, p. 838. b. c. | Dio, l. 73. p. 838. c. | Sev. v. p. 66. a. p. 63. b | Dio, p. 838. c. | &c.

' Durant qu'il s'amusoit à ces vains preparatifs, Severe avançoit toujours, & s'acqueroit tous ceux qu'on envoyoit pour luy fermer les passages, ou pour le prier de retourner. Il entra en Italie, la traversa jusqu'à Ravenne qu'il prit sans combat, ' & demeura maistre de la flotte qui y estoit. Tullius Crispinus Prefet du Pretoire envoyé pour la faire avancer contre luy, fut obligé de s'en retourner. ' Severe trouva mesme moyen de faire entrer secrettement dans Rome un grand nombre de ses soldats ; ' & il envoya des lettres à Veturius Macrinus pour le faire Prefet du Pretoire. ' Au contraire les soldats de Julien

Dio, l. 73. p. 838. c. d. | Juli. v. p. 62. c. d. | Herod. l. 2. p. 508. 509. | Juli. v. p. 63. a. | Dio, l. 73. p. 838. d.

se lassoient déja des fatigues de la guerre, & l'approche seule de Severe les faisoit trembler.

ARTICLE XI.

Julien est abandonné & tué.

Her,l.2.p.509.b. Juli.v.p.62.d.e. 'JULIEN ne voyant donc point de moyen de se défendre, [a] assembla le Senat [vers le 29. de may selon qu'on le tire d'Herodien,] & fit demander qu'on envoyast les Vestales au devant des ennemis [pour les prier de se retirer.] C'estoit un moyen fort inutile: c'est pourquoy " on prit un pretexte de religion pour rejetter cette demande. Quelques-uns disent que Julien s'en tint si fort offensé qu'il envoya querir les soldats pour contraindre les Senateurs d'obeïr, ou les massacrer, mais qu'il changea aussitost. [Ce qui est certain,] c'est qu'estant venu luy-mesme au Senat, 'il demanda qu'on fist un decret pour luy associer Severe à l'Empire. Le decret fut fait aussitost; car les Senateurs qui voyoient la foiblesse de Julien, estoient déja tous pour Severe. &c. c|Her.l.2.p.509. b|Dio, l.73. p. 838.d.

Juli.v.p.63.a. 'Julien l'envoya promtement à Severe par Crispinus, & confirma à Veturius Macrinus la charge de Prefet que Severe luy avoit donnée. 'On croit aussi qu'il donna alors quelque grande charge à un Fulvius tres méchant homme, mais qui estoit ce semble parent de Severe, [ce qu'il faut apparemment raporter à Plautien, dont nous parlerons dans la suite.] ' Le bruit commun estoit que Julien sous pretexte de la paix, vouloit faire tuer Severe par Crispinus. Severe en eut peur: de sorte que de l'avis de ses troupes il refusa l'association qu'on luy offroit: & ses coureurs ayant rencontré [peu aprés, & pris] Crispinus, il le fit tuer suivant le conseil de Julius Lætus, [dont nous parlerons souvent dans la suite.] Il écrivit en mesme temps beaucoup de lettres à Rome, & y fit porter secrettement divers edits qui furent mesme affichez. Dio,val.p.730| n.p.104. Juli.v.p.63.a.

b.c. 'Julien demanda au Senat ce qu'il y avoit à faire en cette rencontre, & il n'en put tirer aucune réponse précise. Il fit armer les gladiateurs qui estoient à Capoue, & offrit l'Empire à Pompeien gendre de M. Aurele, qui estoit alors retiré à Tarracine. Mais ce sage vieillard s'excusa sur son age & sur la foiblesse de sa veue, ' qu'il eust neanmoins eue assez bonne, s'il eust veu quelque moyen solide de servir l'Etat. Dio,val.p.729.

[En mesme temps] ' les soldats de l'Ombrie, [qui devoient garder les passages de l'Apennin, passerent du costé de Severe, ' & Julien fut enfin abandonné des Pretoriens mesmes. ᵃ Severe leur avoit écrit, & leur avoit promis de ne leur faire aucun mal, pourveu qu'ils ne s'opposassent point à luy, & qu'ils luy missent entre les mains ceux qui avoient tué Pertinax. Spartien dit qu'il leur commandoit mesme de tuer Julien. Ils obeïrent, ' laisserent Julien seul dans le palais avec Genial l'un de ses Prefets, & Repentinus son gendre; & s'étant saisis de ceux qui avoient eu part à la mort de Pertinax, ' ils en donnerent avis à Silius Messala qui estoit alors Consul [subrogé à Sosius Falco, ou à Erucius Clarus Consuls ordinaires de cette année.] Juli.v.p.63.c. c|Her.l.2.p.509. d. a Dio, l. 73. p. 838.d.e|Sev.v.p. 66.a|Her.l.2.p. 510 a. Juli.v.p.63.c. Dio,l.73.p.838. e.

' Sur cet avis Messala assembla le Senat, où l'on conclud à oster l'Empire à Julien, à le condanner à la mort, à declarer Severe Empereur, & à decerner les honneurs divins à Pertinax. ' On deputa les plus illustres du Senat pour aller porter l'arrest à Severe, ' & le prier de venir [promtement] à Rome: ' & on commit quelques personnes, pour aller oster la vie à Julien, ' qui deploroit son malheur, & demandoit à ceder l'Empire à Severe [pourveu qu'on luy permist de vivre.] ' Quand on vint pour le tuer, les uns assurent qu'il dit seulement, Quel mal ay-je fait? Ay-je osté la vie à personne? ' Les autres disent qu'il imploroit la foy de Cesar, donnant ce nom à Severe. On employa un simple soldat pour le tuer. ' On ajoute qu'il fut mené dans un lieu secret des bains du palais, où on luy fit tendre la teste pour la couper, comme à un criminel, & qu'on l'exposa ensuite publiquement. c|Her.p.509.c.d| Juli.v.p.63.c. Her.l.2.p.509.d. Sever.p.66.b. Herod.p.509.d. c. Dio,l.73.p.838. 839. Juli.v.p.63.d. Aur.Vict.

' C'est ainsi que finit la vie & le regne de ce miserable vieillard, qui avoit dépensé tout son bien pour acheter une fin si malheureuse. ' Il vécut soixante ans, quatre mois, & quatre jours, dont il ne regna que soixante-six jours: [Ainsi " il doit estre mort le premier ou le deuziéme jour de juin.' Dion conte le deuziéme pour le premier jour de l'Empire de Severe, ' qui se trouva ainsi avoir vaincu par sa seule autorité, & avoir conquis un Empire sans tirer l'épée, quoy qu'Aurele Victor & Eutrope parlent d'un combat à Ponte-Mole, [inconnu aux meilleurs historiens.] ' Severe permit que le corps de Julien fust mis dans le tombeau de ses ancestres à deux lieues de Rome, par sa femme & par sa fille, à qui il donna la vie] en leur ostant le titre d'Augustes, & le patrimoine que Julien avoit donné à la derniere. Her.l.2.p.509.d. Dio,l.73.p.839. a|Juli.v.p.63 e. V. la note 7. Dio,l.76.p.868. d|870. Sev.v.p.66.b. Juli.v.p.63 d.

ARTICLE XII.

Severe casse les Pretoriens : Son entrée à Rome.

[SEVERE estoit encore à quelques journées de Rome lorsqu'il apprit la mort de Julien : & quoiqu'il se vit maistre
Sev.v.p.66.b.c. absolu, [il continua neanmoins encore à marcher en armes & à camper comme en un pays ennemi ; ce qui causa un grand effroy dans Rome : & le Senat luy ayant deputé cent Senateurs, il les receut à "Terni [dans l'Ombrie] au milieu de ses trou- Interamna. pes, aprés les avoir fait fouiller : du reste il les traita bien, & leur fit quelques presens. Il fit Flavius "Juvenalis Prefet du Pre- NOTE 9.
p.63.a. toire, [peut-estre avec Veturius Macrinus,] ' à qui il avoit
p.66.d|Her.l.3. p.516.d. donné dés auparavant la mesme charge. ' Il envoya en diligence [1] Plautien arrester les enfans de Niger, & de tous les 1. autres qui avoient quelque charge dans l'Orient : & ayant intercepté des lettres pour le Senat & des edits pour le peuple, que Niger avoit envoyez, il les retint sans les faire lire.

Dio,l.74.p.839. a. ' Avant que d'arriver à Rome il fit executer ceux qui avoient
a 2|Her.l.2.p. 510|Sev.v.p.66. d. tué Pertinax, [2] & donna ordre aux autres Pretoriens de le venir trouver sans armes, & avec les habits qu'ils portoient quand ils accompagnoient les Princes dans les grandes solennitez. Car il vouloit qu'ils crussent que c'estoit pour l'accompagner à son entrée. Il avoit écrit à leurs officiers afin qu'ils les fissent obeïr, & leur promettoit pour cela de grandes recompenses. L'ordre fut donc executé ; les Pretoriens le vinrent trouver en son camp ; & quand il sçut qu'ils approchoient, il leur envoya dire d'attendre qu'il sortist pour les saluer tous en corps, & pour leur parler. Les autres troupes avoient le mot pour se répandre insensiblement en armes autour d'eux durant qu'ils songeroient à l'attendre & à l'écouter, & de les tenir enfermez.

Herod.l. p.510.511| Dio.p.839. ' Estant donc monté sur le tribunal qu'on luy avoit dressé, il commença à leur reprocher avec un visage plein de colere le crime qu'ils avoient commis contre leur Prince, & un Prince tel que Pertinax ; la honte qu'ils avoient faite à tout l'Empire en le vendant comme à l'ancan ; & le peu de fidelité qu'ils avoient témoignée pour Julien mesme qu'ils avoient choisi ;

Nigr.v.p.75.c|n.C. p.124.1.c. 1. ' Le mesme auteur dit autre part que c'estoit Fulvius ; & Casaubon croit que c'estoit Fulvius Plautianus.

Qu'il

Qu'il n'y avoit point de ſupplice qu'ils n'euſſent merité; Qu'il vouloit bien neanmoins leur donner la vie; mais qu'il leur commandoit de quitter leurs chevaux & toutes les marques de la milice, & de ſe retirer ſans delai à " cent-milles loin de Rome, leur proteſtant que quiconque en approcheroit de plus prés, ſeroit puni du dernier ſupplice.

environ 40. lieues.

[Les Pretoriens euſſent pu faire quelque reſiſtance:] ' car ils avoient encore " leurs poignards ou leurs épées ' qu'ils portoient au coſté droit par un uſage qui leur eſtoit particulier, ſelon la remarque d'un " ancien auteur. ' Mais ils eſtoient environnez d'un trop grand nombre de troupes armées pour oſer rien entreprendre. Ainſi ils quitterent leurs chevaux, ſe laiſſerent dépouiller juſqu'à leur tunique, & ſe retirerent avec la douleur & la confuſion qu'ils avoient ſi juſtement meritée. ' Il y en eut un que ſon cheval ſuivit malgré tous ceux qui le vouloient arreſter, juſqu'à ce que ſon maiſtre le tua luy-meſme & ſe tua enſuite ſur luy: & il ſembloit, dit Dion, que ce cheval avoit quelque joie de mourir plutoſt que de quitter ſon maiſtre. ' On pouvoit craindre que ces ſoldats deſeſperez ne retournaſſent à leur camp, & n'y repriſſent les armes qu'ils y avoient laiſſées: mais Severe y avoit pourveu en y envoyant des troupes d'élite.

τὰ ξιφίδια. Jean Malela.

Herod.p.511.c. Sev.v.n.S.p.135.136. Her.l.2.p.511.c.d. Dio,l.74.p.839.b. Her.l.2.p.511.d.

' Severe fit enſuite ſon entrée à Rome, accompagné de toutes ſes troupes en armes, [a] avec les drapeaux des Pretoriens, mais renverſez. [b] Il vint luy-meſme à cheval & en habit de guerre juſqu'à la porte, où il prit la robe; & fit le reſte du chemin à pied. ' Les Senateurs eſtoient autour de luy en ceremonie, ' portant des [couronnes] de laurier auſſibien que tout le peuple, ' qui eſtoit habillé de blanc, & témoignoit une extreme joie. Toute la ville eſtoit ornée de couronnes de fleurs & de laurier, & de diverſes tentures; & on voyoit par tout des flambeaux avec quantité de parfums. ' Severe alla d'abord ſacrifier au Capitole & dans les autres temples, & puis ſe retira au palais. ' Mais les ſoldats ſe répandirent par toute la ville, & ſe logerent dans les temples & les autres lieux publics, d'où ils alloient prendre ce qu'il leur plaiſoit ſans rien payer, ne menaçant que de piller & ravager tout. ' Voilà quelle fut l'entrée de Severe dans Rome. On ne vit rien en ce temps-là de plus magnifique; ' mais elle donna auſſibien de la terreur, & elle inſpira pluſtoſt de l'averſion pour le Prince que du reſpect.

p.511.512|Dio,l.74.p.839.840. a Sev.v.p.66.d. b Dio,l.74.p.839.c. p.840.a. Her.l.2.p.512.a. Dio,l.74.p.839.840. Her.l.2.p.512.b. Sev.v.p.66.d. Dio,l.74.p.839.c. Sev.v.p.66.d.

c|Her. p.512.b. a Sev. v.p.66.c. b c|Dio, l.46.p. 321.c. 'Le lendemain Severe fut au Senat [a] accompagné des soldats & de plusieurs autres personnes tous en armes. [b] Durant qu'il y estoit, les soldats avec des cris seditieux vinrent demander au Senat " une somme considerable qu'ils disoient qu'on *dena millia* avoit donnée autrefois à ceux qui avoient amené Auguste à Rome : & que quelques-uns pretendoient faussement devoir se donner aussi à tous les soldats des legions qui venoient à Rome en armes. Leurs cris dont la pluspart ne savoient pas le sujet, effrayerent beaucoup tout le monde & Severe mesme, qui ne les put appaiser " qu'en leur accordant une partie de ce qu'ils *addita liberalitate.* demandoient, c'est à dire * 250. dragmes, au lieu qu'ils vouloient en avoir 2500.

* environ 130. liv.

ARTICLE XIII.

Quelques actions de Severe à Rome.

Sev. v.p.66.c| Her.p.512.b.c| D.o,l.74.p.640. b. 'SEVERE rendit au Senat telle raison qu'il luy plut de sa &c. conduite, parla avec beaucoup de civilité & de bonté, promit autant que les meilleurs Princes, & sur tout qu'il prendroit M. Aurele & Pertinax pour ses modeles. Il ajouta à ce- &c. la un serment de ne faire mourir aucun Senateur qu'il n'eust esté jugé par le Senat; & il en fit mesme faire un arrest solennel, qui declaroit que cela n'estoit point permis à l'Empereur, & que tant les Princes qui l'entreprendroient, que ceux qui leur obeïroient en cela, seroient reputez ennemis publics Dio,l.74.p.840. b.c. eux & leurs enfans. 'Mais il fut luy-mesme le premier qui viola cette loy, en la propre personne de Jule Solon qui l'avoit Herod.l.2.p.512. c. dressée par son ordre, & de beaucoup d'autres. 'Cependant des commencemens si favorables luy acquirent l'affection des peuples : mais ceux qui le connoissoient se disoient secrettement les uns aux autres qu'il falloit tout craindre d'un esprit fourbe comme le sien. Et c'est ce que l'evenement ne verifia que trop.

Onu. in fast.p. 240.d.c. 'Le Senat avoit apparemment donné à Severe dés le [deuxiéme] de juin, & avant qu'il entrast à Rome, tous les titres ordinaires des Empereurs, comme celuy de Pere de la patrie, de grand-Pontife, de Proconsul, & la puissance du Tribunat. Herod.l.2.p.513. c. 'Dans le temps qu'il fut à Rome avant que de marcher contre Niger, il parla au Senat du titre de Cesar qu'il avoit donné à Albin, & le luy fit confirmer. Il fit faire des medailles sous

son nom, luy fit dresser des statues, & luy fit rendre plusieurs autres honneurs. [Il peut luy avoir aussi fait donner en mesme temps la puissance du Tribunat,] 'qui luy est attribuée dans quelques medailles : '& mesme dans une [qui semble devoir estre de cette année, puisqu'il y est qualifié simplement Consul". ' Car il fut Consul pour une seconde fois [l'année suivante;] Severe luy ayant encore voulu donner cette marque d'estime & d'amitié [pour le mieux tromper.] Neanmoins pour ce qui est de la puissance du Tribunat, "il est difficile de dire si Albin l'eust dés cette année, ou dans quelqu'une des suivantes : & nous ne voyons pas mesme bien clairement s'il l'a receu de Severe, ou s'il l'a pris de luy-mesme aprés avoir rompu avec luy en l'an 196.] 'Le titre de grand-Pontife qu'on luy donne quelquefois, ["peut bien avoir aussi esté un effet de cette rupture.

Bir. p. 266. — Occo, p. 342. — & non Cos. II. — Albi. v. p. 80. c| 81. c. — Note 10. — Bir. p. 266. — Note 11.

'Severe aprés son entrée dans Rome fit de grandes liberalitez à ses soldats & à tout le peuple, [a] marquées à ce qu'on croit dans diverses medailles de cette année : [& ce qui plut encore beaucoup aux Romains] ' fut "l'apotheose de Pertinax. On en peut voir la description dans Dion, [b] qui dit que ce prince receut alors l'immortalité [de ceux qui ne pouvoient pas eux-mesmes se garentir de la mort, ni se donner seulement une heure de vie.] ' Au contraire Severe fit proscrire par le Senat les amis de Julien, dont quelques-uns furent executez à mort. ' Il voulut mesme en haine de ce prince] abolir les decrets de [son bisayeul] Salvius Julianus : mais il ne le put ; ' l'équité de ces decrets l'ayant emporté sur toute l'autorité de Severe, parce que les Princes ne peuvent rien sur les esprits, ni les empescher d'honorer les belles productions des grands hommes. Ainsi les efforts que fit Severe pour empescher d'honorer ce savant Jurisconsulte, ne firent que le deshonorer luy-mesme.

Herod. l. 2. p. 512. d. — a Bir. p. 268. — &c. — Sev. v. p. 67. a| — Dio, l. 74. p. 840. c. 842. — b p. 842. b. — Sever. v. p. 67. a. — p. 70. c. — Aur. Vict.

'Il fit de nouveaux Pretoriens en la place de ceux qu'il avoit cassez ; [c] & on pretend qu'il en fit quatre fois plus qu'il n'y en avoit auparavant, [d] ce qui remplissoit Rome de soldats, & chargeoit beaucoup l'Epargne : [car la paye des Pretoriens estoit plus haute que celle des autres troupes.] Outre cela les anciens Pretoriens estoient tous gens bienfaits, & d'une humeur douce & commode, tirez [1] seulement de l'Italie, de l'Espagne, de la Macedoine, & de la " Souabe ; & c'estoit sur tout une déchar-

Dio, l. 74. p. 840. c| Her. l. 2. p. 512. d. — c Her. l. 3. p. 535. c. — d Dio, val. p. 733| Spart. n. C. p. 116. 2. c. — 1. — Norico.

1. 'Il y avoit neanmoins dés auparavant plusieurs Gaulois de la Germanie parmi les Pretoriens. 'Tausius qui tua Pertinax, estoit de Tongres. — Spart. n. C. p. 116. 2. c. — Pert. v. p. 58. a.

Her. l. 2. p. 512. d. — Dio, l. 74. p. 840. c. — Val. p. 733. — l. 74. p. 870. c.

ge pour la jeunesse de l'Italie. ' Mais Severe ne songea qu'à choisir [a] les plus forts & les plus genereux de ses troupes, ' originaires de tout pays, souvent de tres mauvaise humeur, & qui faisoient peur à les voir & à les entendre : ce qui choquoit beaucoup la delicatesse de quelques Romains. ' Il ordonna mesme que dans la suite les recrues des Pretoriens se prendroient toujours de mesme des autres troupes ; ce qui servoit à animer celles-ci à bien faire dans l'esperance d'une milice plus douce & plus honorable, & faisoit encore que les compagnies des Pretoriens estoient toujours remplies de bons soldats. Mais d'autre part les jeunes gens d'Italie n'ayant plus cette ressource, se perdoient, & devenoient voleurs ou gladiateurs. ' Dion dit que Severe fit alors beaucoup d'autres choses qui ne le faisoient pas aimer.

[a] ἀμαχωτάτους.

Sever. v. p. 67. a. b. — Onu. in fast. p. 240. f. — Sev. v. p. 67. a. — a Dio, l. 78. p. 894. c. — b Sev. v. p. 67. a. b.

' Spartien met en ce temps-ci qu'il donna un fort bon ordre pour les vivres, dont Rome estoit prés de manquer ; qu'il vida beaucoup de procés ; qu'il examina divers Gouverneurs accusez par les peuples, & punit severement ceux qui se trouverent coupables. Il paya ses dettes, & maria ses [deux] filles à Probe & à Aece, qu'il fit aussitost riches & Consuls. 'C'est pourquoy Onuphre met leur Consulat dés le premier juillet de cette année. ' Il offrit à Probe de le faire Prefet de Rome, [a] qui estoit alors la premiere dignité du Senat : [b] mais il s'en excusa. Severe donna cette charge à Domitius Dexter, avant lequel elle avoit esté tenue par Bassus.

ARTICLE XIV.

Severe se prepare à la guerre contre Niger, qui la commence, & est declaré ennemi public.

Sev. v. p. 67. b. — Herod. l. 2. p. 512. 513. — c Sever. v. p. 67. b. — d c. — Herod. l. 2. p. 513. a. b.

[TOUTES ces choses se passerent en un mois de temps.] ' Car Severe ne fut pas à Rome plus de trente jours, & il en partit [dés le commencement de juillet] pour marcher contre Niger, ' voulant le surprendre par sa diligence avant qu'il fust prest à se défendre. [c] Du reste il ne parloit point du tout de luy en public, [d] & se contentant d'avoir ses enfans entre ses mains, il les traitoit comme les siens propres. ' Mais il faisoit de grandes levées en Italie, assembloit en diligence des troupes de toutes parts, faisoit une grande flotte, donnoit ordre qu'on fournist d'hommes & qu'on fist marcher tous les vais-

seaux de l'Italie. ' Il commanda aussi aux troupes qui restoient en Illyric, de s'avancer dans la Thrace pour l'y attendre, & empescher que Niger ne s'en emparast; ' & il avoit mesme déja envoyé Heraclius pour tascher de se saisir de la Bithynie. ' Il fit encore passer des legions en Afrique, de peur que Niger ne s'en rendist maistre par l'Egypte & la Libye, & n'arrestast les vivres qu'on en apportoit à Rome. a|Sev.v.p.67.c. Nig.v.p.75.e. p.76.a|Sev.v p. 67.b.

1. ' A la sortie de Rome [1], ses soldats firent une grande sedition pour le campement: [ce qui eust esté un presage visible de sa défaite, s'il eust esté vaincu.] ' Gete son frere le vint rencontrer sur cette route; mais il le renvoya à l'employ ou au gouvernement qu'il avoit [& qui n'est pas marqué.] Gete attendoit de luy quelqu'autre chose: ' & il avoit mesme assez d'ambition pour esperer de succeder à son frere dont les enfans estoient alors encore fort jeunes. [Mais ce n'estoit pas la pensée de Severe.] ' Au moins il a écrit luy-mesme dans sa vie, qu'estant tombé malade, il avoit eu le dessein de declarer Niger & Albin ses successeurs. [C'estoit sans doute avant que la guerre fust allumée entre Niger & luy : & sa maladie retarda apparemment cette guerre. Car quoyque Severe témoignast tant de diligence, & qu'il fust parti de Rome dés le milieu de cette année, cependant il semble que le fort de la guerre n'ait esté que l'année suivante.] ' Il paroist neanmoins que dés celle-ci il remporta quelque avantage considerable, qui luy fit prendre le titre d'Imperator pour la seconde fois, l'ayant pris pour la premiere [ou à cause de la mort de Julien, ou en prenant le titre d'Auguste:] ' Car des personnes habiles croyent qu'on avoit alors accoutumé d'en user ainsi. ' Une inscription qu'on croit estre de cette année, parle d'un combat naval. Sev.v.p.67.b. b.c. p.68.a. Nigr. v.p.75.d| 80.c|81.e. Birag.p.268. Pagi,117.§ 8. Rein.p.516.

' Niger ne songeoit encore qu'à se divertir dans Antioche, lorsqu'il apprit que Severe estoit maistre de Rome, & marchoit contre luy avec de puissantes forces de terre & de mer. Il fut étrangement surpris: [mais sans se décourager,] il envoya ordre aux gouverneurs des provinces de fermer les passages difficiles, ' particulierement celuy du mont-Taurus, qui est entre la Cappadoce & la Cilicie. ' Il leva de nouvelles troupes dans Antioche [& ailleurs,] ' & deputa aux Princes voisins pour en avoir du secours. Le Roy d'Armenie declara qu'il demeureroit neutre : [Vologese] Roy des Parthes qui n'avoit point de trou- Herod. l.2.p.512.| 513|l.3.p 514.d. l.3.p.515.b. a. p.514.515.

1. *Ad saxa rubra*, dit Spartien ; que Ferrarius met à neuf milles de Rome, dans la Toscane du costé de Veies. C'estoit le chemin pour aller en Illyrie.

pes entretenues, dit qu'il manderoit aux Satrapes [& aux Seigneurs] d'en assembler. ' Spartien dit neanmoins que les Parthes prirent son parti avec les Adiabeniens & les Arabes. ' Barseme Roy d'Atra [sur l'Euphrate] luy envoya quelques archers.

Sev.v p.67.c. Herod.l.3.p.515.a.

' Niger eut soin aussi de mettre des troupes dans Byzance, & y vint luy-mesme, regardant cette place comme un poste important, moins parce que c'estoit deslors une ville " riche, puissante, & bien fortifiée, que parce qu'elle tenoit l'endroit de tous le plus aisé pour passer d'Europe en Asie. ' De Byzance il voulut aller attaquer Perinthe, [nommée depuis Heraclée:] mais il s'en revint à Byzance à cause " de quelques mauvais presages, dit Dion. ' Il y eut neanmoins un combat vers Perinthe, où ceux de Niger tuerent plusieurs des soldats de Severe, & mesme beaucoup de personnes de marque. [Cette hostilité fut prise pour un commencement de guerre ;] & Niger fut declaré sur cela ennemi public [par le Senat] avec Emilien, ' qui ayant esté gouverneur de Syrie avant Niger, estoit alors Proconsul d'Asie, & avoit sous luy la principale intendance de cette guerre. ' Il passoit pour la meilleure teste qui fust alors, ayant beaucoup d'intelligence, & ayant acquis une grande experience par les divers gouvernemens qu'il avoit eus. Mais cette grande capacité le rendoit aussi plus vain: & il estoit parent d'Albin ; ce qui contribuoit à l'enfler encore.

b.c.d|Dio,l.74.p.842.c. &c. Dio, p.842.c| Sev.v.p.67.c. &c. Sev.v. p.67.c| Nig.v. p.76.a. Herod.l.3.p.515.516. Dio,val.p.734.

' Spartien pretend que l'avantage remporté par Niger [auprés de Perinthe,] l'avoit rendu maistre de la Thrace, de la Macedoine, & de la Grece ; & que sur cela ' il envoya offrir à Severe de l'associer à l'Empire ; dequoy Severe se mocqua.

Nigr.v.p.76 a. a|p.67.c.

ARTICLE XV.

Niger est défait par deux fois: Dieu ouvre à Severe le mont-Taurus.

L'AN DE JESUS-CHRIST 194, DE SEVERE I. ET 2.

" *Severus Augustus II. & Albinus Cæsar II. Consuls.* NOTE 12.

[NIGER prit apparemment aussi de son costé son second Consulat,] ' qui est marqué dans quelques medailles: [& cela s'est souvent pratiqué dans la suite durant les guerres civiles.]

Bisag.p.264.

'Nous ne savons point le particulier de ce qui se passa dans la guerre d'entre Severe & Niger, [a] jusqu'à l'arrivée de Severe auprés de Byzance. [" Il y commença sans doute deslors ce grand siege qui dura trois ans:] & voyant que la ville estoit trop forte pour l'emporter en peu de temps, il y laissa quelques troupes pour continuer le siege,] & ordonna à son armée de passer [la mer,] pour aller devers Cyzic. [On ne dit point s'il demeura devant Byzance, ni si les ennemis s'opposerent au passage de ses troupes;] 'mais seulement qu'Emilien s'estant aussi avancé du costé de Cyzic, avec tout ce qu'il avoit pu ramasser de soldats, il y eut un grand combat dans l'Hellespont vers Cyzic, où Emilien perdit beaucoup de monde, fut obligé de fuir, & s'estant retiré à Cyzic, & delà en une autre ville, il fut enfin pris & tué par ordre des Generaux de Severe. [C'est ce qui rend peu vraysemblable ce que dit Herodien,] 'qu'on le soupçonnoit d'avoir trahi son parti, ou par jalousie contre Niger qu'il avoit veu au dessous de luy, ou pour ne pas perdre ses enfans qui estoient en la puissance de Severe.

Herod.l.2.p.514. a.
a l.3.p.515.c.
Note 13.
p.516. a|Dio,l. 74.p.842 d|Sev. v.p.67.c.d.
Herod.l.3. p.516. b.c.

'Le bruit de la défaite d'Emilien s'estant répandu dans les environs, les villes greques toujours disposées à la discorde quand elles n'estoient pas retenues par la crainte d'une puissance étrangere, se trouverent bientost divisées les unes contre les autres. 'On le remarque particulierement de Nicomedie & de Nicée, toutes deux dans la Bithynie. Car la premiere s'estant soumise à Severe, l'autre se maintint avec d'autant plus d'ardeur dans le parti opposé, & receut avec joie tous ceux qui se sauvoient de la défaite, ou que Niger envoyoit de nouveau; de sorte qu'il s'y forma un grand corps d'armée : '& d'autre part les troupes de Severe estant passées de l'Hellespont dans la Bithynie, 'les deux armées sorties l'une de Nicomedie, l'autre de Nicée, 'donnerent une seconde bataille, [a] entre Nicée & Cius [ville assez celebre dans la Bithynie sur la mer.] [b] Une
1. [1]notice la met la settiéme des seize villes de cette province. [c] Niger estoit en personne à cette bataille, & Candide y commandoit l'armée de Severe. Le combat fut fort opiniastré, comme
&c. on le peut voir " dans la description qu'en fait Dion: 'mais enfin Niger fut encore vaincu, & contraint de se retirer avec ce qu'il put sauver, au delà des détroits du mont-Taurus, qu'il avoit fait fortifier.

p.517.a.b.
b.c.
a.
c.
e|Sev.v.p.67.d.
a Dio, l.74.p. 842.d.
b Geog.sac.not. p.32.
c Dio,p.842.d.e.
e|Herod.l.3. p. 517.c.

'Aprés cette seconde victoire Severe écrivit au Senat, com- Sev.v.p.67.d.

1. C'est un catalogue des villes episcopales de l'Orient.

me si la guerre eust deja esté achevée, [& ainsi ce fut apparemment en cette occasion] ' qu'il prit cette année pour la troisiéme fois le titre d'Imperator. ' Il offrit alors à Niger de le laisser vivre en sureté dans un exil, [s'il vouloit quitter les armes.] ' Et il semble que Niger n'estoit pas éloigné d'accepter cette offre sans le mauvais conseil de Severe Aurelien, qui avoit promis ses filles aux enfans de Niger, & qui luy persuada de continuer la guerre. ' Ainsi aprés avoir laissé une bonne garnison au passage du mont-Taurus pour le garder, il s'en alla à Antioche faire des troupes & de l'argent.

Birag.p.269. Sev. v. p.67.c| 76.a.b. Nigr.v.p.76.d. Herod.l.3.p.517.c.d.

'Il y trouva que Laodicée en Syrie & Tyr avoient pris le parti de Severe en haine de ceux d'Antioche & de Beryte. Il en fut étrangement irrité, & envoya contre les deux villes revoltées des troupes de Maures qui y firent d'horribles ravages, & y mirent mesme le feu. ' Severe les rétablit depuis.

p.518.a.b.c p.523.d.

[Niger s'estant donc resolu à continuer la guerre,] ' Severe fit avancer son armée jusqu'au pied du mont-Taurus, où elle fut contrainte de s'arrester, parce qu'elle trouva tous les détroits fermez & gardez par les troupes des ennemis : ' & elle ne voyoit aucun moyen de les forcer ; de sorte qu'elle estoit toute découragée, & mesme dans le desespoir, dit Herodien, lorsqu'il vint à tomber une nuit une grande quantité de pluies & de neiges, qui formerent un furieux torrent : & ce torrent venant à fondre contre les fortifications faites par Niger, qui luy bouchoient le passage, il les emporta enfin, & ouvrit le chemin à ceux de Severe, qui reconnurent en cela l'ordre de Dieu en leur faveur. Car les ennemis ne se croyant plus en état de garder ce poste, prirent la fuite : de sorte que l'armée passa les détroits & toute la montagne sans peine, & descendit dans la Cilicie. ' Herodien [1] semble dire que l'on estoit déja dans l'hiver : [Ainsi ce que nous allons raporter doit s'estre passé tout à la fin de l'an 194. ou mesme dans l'année suivante.]

Herod.l.3.p.517.518. p.518.519. p.518.d. 1.

ARTICLE XVI.

Derniere défaite de Niger, & sa mort : Severe traite cruellement ceux de son parti.

[DURANT que les troupes de Severe estoient arrestées au mont-Taurus,] ' Niger avoit eu le loisir de faire une

Her.l.3.p.519.b.

1. δυχείμερος γάρ ὁ Ταῦρος.

nouvelle

nouvelle armée tres nombreuse, mais sans vigueur & sans experience : car c'estoit presque toute jeunesse d'Antioche, qui n'avoit de bon que son zele pour son chef. 'Cependant Niger sceut si bien user [de cette affection, &] de l'avantage des lieux où il la plaça, que dans une derniere bataille elle pensa remporter la victoire sur celle de Severe' conduite par Valerien & Anulin. Cette bataille se donna [à l'extremité de la Cilicie & de la Syrie] au lieu qu'on appelle les portes de la Cilicie, parce qu'il n'y a qu'une campagne assez étroite entre la mer & les montagnes sur lesquelles Niger estoit posté. C'estoit prés de la ville ' d'Issus, ' dont le golfe que la mer fait en cet endroit, a pris le nom : & c'est le mesme lieu où Darius avoit autrefois esté vaincu par Alexandre. 'On peut voir le détail de cette bataille dans Herodien, ' & plus particulierement dans Dion, qui nous apprend que Niger estoit presque victorieux, 'lorsqu'une grande tempeste, à laquelle le temps ne paroissoit point du tout disposé, s'éleva tout d'un coup [du costé de la mer,] avec des tonnerres & des éclairs qui éblouissoient ses soldats parce qu'ils leur donnoient directement dans les yeux : & cet accident leur fit perdre la victoire avec le courage, parce qu'ils virent que Dieu mesme se declaroit [encore une fois] contr'eux. Cette bataille fut la plus cruelle & la plus sanglante des trois : & on y conte vingt mille morts de la seule armée de Niger. [Ce fut sans doute pour cette victoire que] 'Severe prit pour la quatriéme fois le titre d'Imperator ' dans les derniers mois de cette année ou dans les premiers de la suivante.

Dio, l. 74. p. 843. b. d. — a. b. — aujourd'huy Laiazzo. — Herod. l. 3. p. 519. b. c. — d | p. 520. — Dio, l. 74. p. 843. b. c. d. — d. e. — Bir. p. 269. — Trib. P. II.

'Niger se sauva à Antioche, [qui n'estoit éloignée que de " 24. lieues :] mais il n'osa y demeurer ; & la ville s'estant bientost rendue aux victorieux, il tira du costé de l'Euphrate, comme pour s'enfuir chez les Parthes : mais ceux qui le poursuivoient l'atteignirent avant qu'il fust bien loin d'Antioche, & l'ayant trouvé en un lieu où il s'estoit caché, ils luy couperent la teste, que Severe envoya montrer à ceux de Byzance pour les obliger de se rendre, '& ensuite à Rome. [C'est ce que nous apprenons de Dion & d'Herodien.] Spartien dit qu'il fut blessé [[1] en se défendant contre ceux qui le vouloient prendre, & qu'ayant esté amené en cet état à Severe, il rendit aussitost l'esprit.

p. 844. a. b | Her. l. 3. p. 520. a. b. — 60. milles. — Nigr. v. p. 76. b | 77. c. — 1.

1. 'Spartien veut qu'il ait esté blessé à la bataille de Cyzic, & que cette bataille ait fini la guerre : ce que nous ne voyons pas moyen d'accorder avec Dion & Herodien. — Sev. & Nig. v. p. 67. d | 76. b.

[On ne dit point où estoit Severe durant tous ces combats,]
Dio,l.75.p.851.d. 'ausquels il n'assista point : [mais il fit fort paroistre ce qu'il
val.p.734. estoit dans les suites de la victoire,]'en recompensant, & [en-
Herod.l.3.p.521.d. core plus] en punissant les villes & les particuliers.'Herodien dit qu'il avoit persuadé aux Generaux de Niger par leurs enfans qu'il avoit arrestez à Rome, de trahir celuy à qui ils avoient promis la foy, & qu'aprés avoir remporté la victoire par leur infidelité, il les fit mourir eux & leurs enfans. [Spar-
Sever.v.p.67.d.e. tien ne marque pas cela :]'mais il dit neanmoins que Severe fit mourir les Senateurs qui avoient servi Niger en qualité de Generaux ou de Tribuns. Il donna la vie à tous les autres Se-
Dio,val.p.734. nateurs, hormis à un :'mais il osta les biens à la pluspart, &
Sev.v.p.67.c. les relegua dans des isles. ' Il osta la vie mesme à un grand
Herod.l.3.p.520.c. nombre d'autres qui estoient de moindre qualité :'& dans ces punitions il n'épargnoit point ceux que la necessité plutost que
Dio,val.p.737. la volonté avoit engagez dans ce parti.'Plusieurs mesme qui n'avoient jamais vu Niger, ni rien fait pour luy, furent envelopez dans cette persecution generale de ses partisans.

l.74.p.844.b.c.d. 'Comme Severe faisoit en personne le procés à un Senateur nommé Cassius Clemens, qui s'estoit trouvé engagé à suivre Niger, celuy-ci luy representa avec beaucoup de liberté que le parti du vaincu n'avoit rien eu de plus injuste que celuy du victorieux ; qu'ils avoient tous deux voulu deposseder un usurpateur indigne de l'Empire ; que si Severe condannoit ceux qui se trouvant engagez avec Niger n'avoient pas pris le parti de son ennemi, il condannoit aussi à la veue de toute la posterité ceux qui ne l'avoient pas quitté luy-mesme pour suivre Niger. Severe [eut honte de son injustice,] & accorda la vie
Nigr.v.p.76.b. à Clemens avec une partie de ses biens. ' Il se contenta aussi de bannir la femme & les enfans de Niger. Mais depuis lorsqu'il eut declaré la guerre à Albin, il les fit mourir avec tout
Sev.v.p.69.b. le reste de sa famille, & confisqua tous ses biens. ' On marque jusqu'à six personnes illustres du nom de [1] Pescennius qu'il 1.
Nigr.v.p.79.a.b. fit mourir. ' Cependant il ne voulut pas qu'on ostast une inscription magnifique de Niger qui estoit à Rome : Il faut, dit-il, qu'on sçache quel estoit l'ennemi que j'ay vaincu.

Herod.l.3.p.520.c.d. 'La crainte de Severe fit que beaucoup de ceux qui avoient combattu pour Niger, s'enfuirent chez les Parthes au delà du Tigre. Severe leur accorda enfin une amnistie pour les faire revenir : mais plusieurs demeurerent, & apprirent aux Parthes

1. C'estoit le nom de la famille de Niger.

à faire des armes comme les Romains & à s'en servir; ce qui les rendit plus forts qu'ils n'estoient auparavant.

'Severe traita fort mal diverses villes qui avoient témoigné plus d'affection pour Niger, particulierement Antioche, où on s'estoit autrefois mocqué de luy, & Naplouse dans la Palestine. [Il priva Antioche du droit & du titre de ville,] '& la soumit comme un simple bourg à celle de Laodicée, [ce qui augmenta beaucoup la jalousie qui a duré bien des siecles entre ces deux villes voisines.] 'Il donna encore d'autres privileges à ceux de Laodicée, à cause qu'ils l'avoient bien servi durant la guerre civile. 'Et aussi ils donnerent à leur ville le nom de Septimie & de Severienne. [a] Mais il rétablit [bientost] Antioche en ses anciens droits à la priere de son fils aisné encore enfant. 'Il obligea & les villes & les particuliers qui avoient donné de l'argent à Niger, mesme par contrainte, de luy en donner quatre fois autant. Cela le rendoit étrangement odieux: mais il vouloit de l'argent à quelque prix que ce fust. 'Comme il semble que Niger ait haï les Juifs, Severe au contraire les aima assez, s'il les en faut croire. Ce qui est certain c'est qu'il les persecuta beaucoup dans la suite. [b] Il employa de grandes sommes pour rétablir les villes que les troupes de Niger avoient ruinées: '& Albin qui vouloit s'insinuer dans l'affection des peuples, envoya aussi de l'argent en Orient pour ce sujet. [C'est peut-estre delà que viennent] 'les medailles greques faites à son honneur par ceux de Nicomedie, de Side [en Pamphylie] & de Flaviople, 'qui peut estre une ville de Bithynie ou de Cilicie. 'Celle de Bithynie se nommoit aussi Critie.

Sev. v. p. 67. d. e. Herod. l. 3. p. 525. d. *jus Italicũ.* Dig. 50. t. 15. l. 1. p. 1921. Noris, apo. p. 235. f. *a* Carac. v. p. 85. e. Dio, val. p. 737. Bar. 199. § 2. 3| Hier in Dan. c. 11. p. 602. d. *b* Her. l. 3. p. 523. d. Alb. v. p. 83. b. Occo, p. 342. 343. Ferrar. p. 292. 1. Spanh. l. 9. p. 771.

V. Adrien n. 23. [Adrien qui n'avoit pas aimé Antioche non plus que Severe, avoit eu dessein pour diminuer son pouvoir, de retrancher la Phenicie du gouvernement de la Syrie dont elle estoit metropole, & d'en faire une province particuliere. On ne voit pas qu'il l'ait fait;] '& il paroist mesme que Niger estoit encore gouverneur de toute la Syrie depuis la Cilicie jusqu'à l'Egypte.' Mais dés l'an 198. ou 199. nous trouvons que Q. Venidius Rufus estoit Propreteur & " gouverneur *de la Phenicie de Syrie.* 'Tertullien vers l'an 107. parle de la division de la Syrie qui avoit mis Damas dans la Phenicie. [c] On voit par Ulpien que Palmyre y estoit comprise. [d] Dion parle d'un gouverneur de Phenicie sous Macrin: [e] & environ dix ans aprés il conte la Phenicie entre les provinces qui avoient leur gouverneur par-

Herod. l. 2. p. 500. c. *Trib. Pot. VI. Præses.* Spon, p. 270. Tert. in Mar. l. 3. c. 13. p. 488. b. *c* Noris, epo. p. 297. f. *d* Dio, l. 78. p. 903. 4. d. *e* l. 53. p. 504. a.

Dig.50.t.15.l.1.p. 1921|Spanh.l.9. 877. ticulier. [Tyr en estoit la metropole:] '& on pretend que ce fut Severe qui " en fit une colonie, à cause des grands services qu'elle avoit rendus à l'Empire, dit Ulpien. [Nous avons veu] Her.l.3.p.518.a.c. 'qu'elle s'estoit tout d'abord declarée pour Severe contre Ni- Spanh. l.9.p. 877. ger. 'On luy a quelquefois donné le surnom de Septimienne.

" *jus Italicum dedit.*

ARTICLE XVII.

Severe fait la guerre dans la Mesopotamie: De Claude celebre voleur.

L'AN DE JESUS-CHRIST 195, DE SEVERE 2. ET 3.

Idat|Chr. &c| Noris,ep.cons.p. p.122. '*Scapula Tertullus & Tineius Clemens Consuls.*

a Noris,ep.cons. p.122. [a] ON croit que ce Scapula est celuy à qui Tertullien addresse un écrit sur les cruautez qu'il exerçoit contre les Chretiens estant Proconsul d'Afrique [en l'an 211.] Il avoit esté dans les charges dés le temps de M. Aurele.

[La derniere défaite de Niger peut bien appartenir à cette année, comme nous avons marqué, & encore plus les cruautez de Severe qui la suivirent. Mais nous avons mieux aimé ne pas interrompre cette guerre, & n'en pas separer ce qui en fut la suite & l'effet.]

Dio,l.75.p.848. b. 'Durant cette guerre les peuples de l'Osrhoëne & de l'Adiabene [soumis à l'Empire par L. Verus,] se revolterent, tuerent les soldats Romains qui estoient dans le pays, & se rendirent maistres de divers chasteaux. Ils assiegerent mesme Ni- p.853.e. sibe, 'qu'on trouve avoir esté défendue par Lætus: [mais il semble que ç'ait esté durant la guerre d'Albin, & ainsi dans un siege posterieur à celuy dont nous parlons. Il est en effet aisé de juger que dans celuy-ci elle fut défendue par les gens Juli.v.p.63.b. de Niger:] '& Julius Lætus estoit avec Severe dés devant la Dio,l.75.p.848. mort de Julien. 'Aprés donc que Niger fut mort, ces peuples deputerent à Severe, non pas pour luy faire excuse de leur revolte, mais au contraire comme pour en demander recompense, pretendant avoir agi pour luy dans ce qu'ils avoient fait contre Niger. Ils offrirent de luy rendre le butin & les prisonniers: mais ils ne vouloient point se soumettre à payer les tributs ordinaires, ni rendre les chasteaux qu'ils avoient pris; & ils demandoient mesme qu'on retirast les soldats qui estoient encore dans leur pays.

'Severe aima mieux leur faire la guerre, ravi d'avoir cette occasion de s'acquerir de l'estime. 'Il passa l'Euphrate, & entra dans la Mesopotamie,] où il pensa perdre beaucoup de soldats par la soif, la chaleur, & la poussiere: car c'estoit durant l'esté, & on ne trouvoit point d'eau dans ces quartiers là. Il arriva neanmoins jusqu'à Nisibe où il s'arresta: mais il envoya Lateran, Candide, & Lætus courir en divers endroits sur les barbares. Ils ravagerent bien du pays, prirent quelques villes, & enflerent ainsi avec assez peu de sujet la vanité de Severe. [C'est peut-estre ce que marquent quelques historiens, lorsqu'ils disent] 'que Severe subjuga les peuples de l'Adiabene, & les contraignit de payer tribut, 'ou qu'il l'eust fait s'il n'eust méprisé ce pays, comme trop sterile.

p. 848. p.849.a.b. &c. Sev.v.p.67.e|71. a. a Aur.Vict.

Les Arabes luy avoient fait aussi quelque deputation assez fiere.] 'Mais voyant qu'aucun de leurs voisins ne les vouloit secourir; ils luy en envoyerent une plus humble: & neanmoins parce que [leurs Princes] ne l'estoient pas venu trouver eux-mesmes, ils n'en purent rien obtenir, '& il leur alla faire la guerre, fit quelques exploits dans leur pays, & les obligea de se soumettre. ' Herodien dit qu'il courut l'Arabie-heureuse; mais il le met vers 198. Victor & Eutrope relevent fort cette guerre d'Arabie, & ils en parlent comme si Severe en eust fait le premier une province, quoyque l'Arabie Petrée en fust une dés le temps de Trajan, & qu'on ne voit pas que les Romains en aient jamais eu d'autre ni sous Severe, ni depuis. Eusebe dans sa chronique met sur l'an 199. que Severe soumit les Adiabeniens & les Arabes qui avoient donné secours à Niger.

Dio,l.75.p.849. a. p.848.a|Sev.v.p. 67.e|71.a. Herod.l.3.p.528. a.

'Il y eut aussi en ce temps-ci quelque guerre contre les Parthes, [qui n'alla pas neanmoins] à [1] subjuguer cette nation, comme Spartien l'écrit. Pour toutes ces guerres le Senat décerna à Severe le triomphe selon Spartien, & les titres d'Arabique, d'Adiabenique, & de Parthique, 'qui luy sont donnez avec le titre d'Imperator pour la cinquiéme fois dans des inscriptions de cette troisiéme année de son regne. 'Il refusa le triomphe, de peur qu'il ne semblast l'accepter pour la guerre civile. Spartien dit qu'il refusa aussi le titre de Parthique, pour ne pas irriter les Parthes: '& il y a des inscriptions où il prend les deux autres sans celuy-ci.[2]

Sever.v.p.67.e. 1. Goltz.p.84.f. Sev. v.p.67.e. Onu. in fast. p. 241.d e. 2.

1. *Parthis in ditionem redactis.*

2. Dans d'autres au contraire on le lit deux fois, *Parth. Arab. Parth. Adiab.* [Je ne sçay ce que cela veut dire.] Bira.p.270.271.

Dio,l.75 p.899. d. [Ce qui augmenta sans doute encore la vanité de Severe,] 'fut que les Scythes [c'est à dire quelques peuples septentrionaux] voulant luy faire la guerre, un furieux orage dans lequel trois de leurs chefs furent tuez du tonnerre, leur fit changer de dessein.

c. 'Mais luy qui se glorifioit si fort de son addresse, ne laissa pas d'estre surpris par celle d'un bandi nommé Claude. Cet homme couroit & pilloit la Judée & la Syrie: & durant qu'on le cherchoit pour cela avec grand empressement, il vint suivi de quelques cavaliers au lieu mesme où estoit Severe, l'approcha comme s'il eust esté un de ses Tribuns, le salua, le baisa mesme, & s'estant retiré sans estre reconnu, il se cacha si bien qu'on ne put jamais le trouver.

Dige.27.t.9.l.1. p.890. 'On lut dans le Senat le 13. juin de cette année un discours de Severe pour la sureté des biens des pupilles. [Il faut qu'il l'ait envoyé d'Orient, où il paroist estre demeuré toute cette année.]

ARTICLE XVIII.

Siege & prise de Byzance.

L'AN DE JESUS-CHRIST 196, DE SEVERE 3. ET 4.

Idat|Onuph.in fast.p.241.c.d. *'Cn. Domitius Dexter II. & L. Valerius Messala Thrasea Priscus Consuls.*

Sev.v.p.67.b. [NOUS avons veu que] 'Severe avoit laissé Domitius Dexter Prefet de Rome, lorsqu'il en partit [en 193.] pour aller contre Niger. Dio,val.p.742| n.p.107. 'L'autre Consul est apparemment ce Thrasea Priscus fort loué par Dion, & tué sous Caracalla. Il pouvoit estre descendu de Pætus Thrasea & d'Helvidius Priscus si celebres sous Neron.

'On peut mettre dans les premiers mois de cette année la prise de Byzance,]' puisqu'elle soutint durant trois ans le siege que Severe y avoit mis [sur la fin de l'an 193. au plustost. Nous ne nous arresterons pas à faire ici les antiquitez de cette ville devenue si celebre sous le nom de Constantinople. On en a des livres entiers. Nous avons veu qu'elle estoit tres considerable du temps de Trajan.]' C'estoit en ce temps-ci la ville la plus grande, la plus peuplée, & la plus riche de toute la

V. la note 13. Dio,l.74.p.845. e. p.844.d e|Her. l.3.p.615.b.c.

Thrace; la fertilité de son territoire, & l'avantage de sa situation y apportant les richesses de la terre & de la mer. 'Elle estoit outre cela tres bien fortifiée d'une muraille dont les pierres estoient jointes ensemble avec des crampons d'airain, & si bien taillées qu'elles sembloient n'en faire qu'une seule: & la muraille estoit soutenue par un grand nombre de tours qui s'entredéfendoient toutes. 'Entre ces tours on en remarque sept qui se portoient des unes aux autres d'une maniere tres distincte tout le bruit qui s'estoit fait dans la premiere. Her. p.515.c.d| Dio,p.845.a.b. Dio,l.74.p.847. d.e|Codin.ori.C. p.2.d.

'Niger avoit eu soin tout d'abord de se rendre maistre de cette importante place, & il y avoit envoyé des troupes.'Ceux de ses Generaux qui le purent, s'y refugierent aprés leur défaite. 'Il s'y trouva jusqu'à 500. petits vaisseaux, dont la pluspart avoient un gouvernail à la proue aussibien qu'à la poupe, & un tres grand nombre de machines, faites presque toutes par Prisque bourgeois de Nicée, qui avoit un art tout particulier pour cela. Herod.l.3.p.515. b. a p.523.c. Dio,l.74.p.845. d.e.

'Severe la voyant si bien fortifiée lorsqu'il passa en Asie, n'osa pas y faire arrester son armée pour l'assieger; [mais il peut bien y avoir laissé quelques troupes, & y avoir ensuite envoyé ce grand nombre de vaisseaux qu'il avoit amassez, & dont on ne voit pas qu'il ait fait aucun autre usage.] 'Car Dion dit que la ville fut assiegée durant trois ans par les flottes, s'il faut ainsi dire, de toute la terre. 'Les Byzantins firent des merveilles durant la vie de Niger, & aprés sa mort, [ou pour parler plus veritablement,] 'ils souffrirent bien des maux, & en firent bien souffrir aux autres. 'Les statues leur servoient de pierres pour accabler ceux qui approchoient de leurs murailles. Les cheveux des femmes leur fournissoient de cordes. 'Ils avoient trouvé le moyen de tirer les vaisseaux des ennemis à leur rade, sans qu'on vist comment ils le faisoient. Herod.l.3.p.515. e. Dio,l.74. p.845. e. p.844.d. p.845.e. p.846.b.c. a.

'Severe leur envoya la teste de Niger, sans les pouvoir porter à se rendre. [Et ils ne craignoient pas en effet tous les efforts des assiegeans:] 'mais ils ne trouvoient pas de remede à la faim. Des marchans qui se laissoient prendre volontairement, pour leur vendre bien cher quelques vivres, leur estoient un bien petit soulagement. 'Plusieurs s'exposoient durant les tempestes pour aller chercher dans les champs dequoy se nourrir; d'autres aprés avoir consumé les cuirs, & toutes les autres choses de cette nature, furent reduits à se manger les uns les autres.'Enfin aprés avoir veu un tres-grand nombre des leurs p.844.b. p.846.b. c. d.e|p.847.

p.847.b. 'perir dans la mer en essayant de se sauver, 'ils rendirent la ville le lendemain.

b. 'On fit mourir tous les magistrats & tous les soldats; [a] mais a p.845.d. on reserva Prisque l'ingenieur, & Severe s'en servit depuis utilement au siege d'Atra. Herod. l.3.p.523.c. 'La ville fut entierement "ruinée selon Herodien. On abattit les theatres, les bains, & tout ce qui luy servoit d'ornement. Dio,l.74.p.847.c. 'Severe fit vendre les biens de tous les habitans, la priva non seulement de la liberté, mais mesme du titre de ville, c|Herod.l.3.p.523.c. '& la soumit comme un simple bourg à ceux de Perinthe, qui userent de ce droit avec toute sorte d'insolence. D.o.p.847.c.d. 'Il en fit aussi raser les murailles, ce qui fut fort sensible à ses habitans; & Dion qui approuve tout le reste comme une juste punition de leur opiniastreté, blasme Severe sur ce dernier article, & dit qu'il abattit le plus fort rempar qu'eussent les Romains contre les barbares du Pont & de l'Asie.

" κατασκάφη.

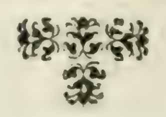
Severe apprit en Mesopotamie la prise de Byzance, & il en eut tant de joie qu'il dit aux soldats, Nous avons pris Byzance mesme. [Il paroist que les Chrétiens y avoient esté persecutez sous M. Aurele;] Tert.ad Scap.c.3.p.87.a. '& Cecilius Capella [qui pouvoit en avoir esté gouverneur en ce temps-là, apprenant la nouvelle de sa ruine, s'écria que les Chrétiens n'avoient qu'à se réjouir. [Mais les Chrétiens ne savent que pleurer avec ceux qui pleurent, & non pas se réjouir du malheur de leurs plus grands ennemis: quoyqu'ils aiment & adorent mesme en cela l'ordre de la justice divine.]

V. les Theodotiens.

Chr.Al.p.620| Suid σ p.724.b.c|Codin.p.6.7. 'La chronique d'Alexandrie & les nouveaux grecs pretendent que Severe rétablit depuis en partie la ville de Byzance, & luy donna le nom d'Antoninia à cause d'Antonin son fils. Occo.p.381| Goltz.p.209.a. 'On trouve en effet une medaille faite sous Caracalla ou sous Heliogabale, où la ville de Byzance prend le nom [1] d'Auguste Antoniniene. Carac.v.p.85.c. 'Spartien dit aussi qu'elle fut rétablie en ses anciens droits à la priere de Caracalla encore enfant, [& ainsi bientost aprés son malheur.] Zos.l.2.p.186.c.d. 'Nous trouvons encore dans Zosime que sa colere contre cette ville estant appaisée, il y bastit quelques galeries ausquelles on donna son nom.

Note 14. 1.

1. Ἀντωνινία Βυζαντίων σεβαστά.



ARTICLE

ARTICLE XIX.

Conquestes de Severe en Orient : La guerre s'allume entre Albin & luy.

1. 'DANS une inscription [1] qui peut estre des derniers mois de cette année, on trouve que Severe avoit fait faire des digues dans la mer, pour soutenir un chemin auquel il avoit donné son nom vers la ville d'Ardea [dans le Latium.] Spon,p.270.6.

' Depuis que ce prince eut pris le titre de Parthique, il prit encore celuy d'Imperator pour la sixiéme & [2] la settiéme fois avant la fin de la troisiéme année de son Tribunat, [c'est à dire au plustard avant le 2. juin de cette année. Ce fut apparemment pour la prise de Byzance, ou pour quelques nouveaux avantages remportez du costé de la Mesopotamie,] 'où nous avons veu qu'il avoit receu la nouvelle que Byzance estoit rendue. 'Car Dion nous apprend qu'ayant partagé son armée en trois corps, commandez par Lætus, par Anulin, & par Probe, [qui pouvoit estre son gendre,] il les envoya conquerir un pays, nommé peut-estre " l'Acabene, dont ils se rendirent maistres aprés d'assez grandes difficultez. Severe en fit une nouvelle province dont Nisibe fut la capitale, & qui devoit estre gouvernée par un Chevalier : il se vantoit sur cela d'avoir acquis à l'Empire un grand pays, qui serviroit de boulevard à la Syrie. ' Mais Dion dit que ce pays avançant beaucoup vers celuy des Medes & des Parthes, estoit une occasion continuelle de querelles & de guerres ; outre que rendant fort peu, il coutoit beaucoup à défendre.

Goltz.p.84.85. Dio,l.74.p.847.c. l.75.p.849.d.e. NOTE 15. e|p.850.a.

' Severe souhaitoit extremement de faire de [plus] grandes conquestes sur les Parthes, & de se venger du Roy d'Atra, qui avoit secouru Niger contre luy. Mais il crut qu'il luy estoit encore plus important de se rendre maistre absolu de tout l'Empire, en ruinant Albin, [qu'il n'avoit adopté & fait Cesar trois ans auparavant, que pour n'avoir pas tant d'ennemis à combattre ensemble.] ' Ainsi il entreprit une nouvelle guerre civile, lorsqu'il n'avoit pas encore eu le loisir de respirer aprés la guer- Herod.l.3.p.520.521. Dio,l.75.p850.a.

1. Cette inscription porte : *Imp.... Severus.... Germ. Max. Tr. pot. IIII. Imp. V. & M. Aur. Antoninus Pius, Germ. Max. Dacicus Max. Princeps juventutis.* Cela forme bien des difficultez dont nous ne voyons pas la solution. Ainsi cette inscription pourroit bien estre fausse.

2. Birague (*p.*270.) cite d'une medaille *Trib. Pot. IIII. Imp. VI.* Mais Goltzius (*p.* 85. *a.b.*) cite de trois, *Trib. Pot. III. Imp. VII.* ' Onuphre en raporte une de mesme. Onu.in fast.p.24.

Herod.l.3.p.521. a. re étrangere. ' Il se plaignoit qu'Albin agissoit trop en Cesar & en prince : mais ce qui le faschoit le plus,] [a] c'est qu'Albin estoit plus aimé que luy par les personnes de qualité, qui commençoient à redouter la cruauté de Severe. [b] On pretend que les principaux du Senat écrivoient à Albin par des voies secretes, pour l'exhorter de venir à Rome, pendant que Severe estoit occupé dans l'Orient. Severe en eut connoissance, & se resolut de perdre un homme qui estoit capable de luy faire des affaires, [quoyqu'il n'en eust peut-estre pas alors la volonté.] ' La consideration de ses enfans qu'il vouloit elever à l'Empire, mais sur tout les prieres de sa femme le porterent à entreprendre cette guerre.

a a.b|Albi.v.p. 81.c|83.d.
b Herod. l.3.p. 521.a.b.
Albi.v.p.80.c.

Herod.p 521 b. ' N'osant neanmoins se declarer ennemi d'un homme qui ne luy en donnoit aucun pretexte, il resolut d'abord de tenter de s'en défaire par des voies secrettes. ' Lors donc que Niger eut esté défait, il écrivit au Senat des lettres avantageuses pour Albin : & [quelque temps aprés] ' il luy en écrivit une à luy-mesme, toute pleine de marques d'estime & de tendresse. Mais ceux qui la portoient, & qu'il avoit choisis entre ceux dont il estoit le plus assuré, avoient ordre aprés avoir rendu la lettre, de demander à parler en particulier à Albin, comme pour luy dire quelque chose qui demandoit le secret ; & quand ils seroient seuls avec luy de le poignarder. Ils portoient aussi des poisons, en cas qu'ils pussent gagner quelqu'un de ses officiers pour l'empoisonner. Ils s'acquiterent autant qu'ils purent de cette detestable commission. ' Mais soit qu'Albin se défiast déja de Severe, comme le dit Herodien, [d] soit que les precautions qu'il leur vit prendre pour empescher que personne ne s'approchast durant qu'ils luy parleroient, luy fissent soupçonner de quelque chose ; ' il les fit arrester, & appliquer à la question, où la force des tourmens les contraignit enfin de confesser la verité.

Albi.v.p.82.a.
p.81.82|Herod. l.3.p.521.c.
Herod.l.3.p.521. c.d. &c.
d Albi.v.p.82.b.
b|Herod.p.522.a.

Herod.p.522.a. ' Albin les fit punir, & ne douta pas qu'il ne dust deslors regarder Severe comme un ennemi, & se preparer à la guerre. ' Spartien dit qu'il assembla aussitost ses troupes, & marcha contre Severe. ' Il ne se pressa pas si fort selon Herodien, & donna mesme le loisir à Severe de le surprendre : [& il y a apparence qu'ils dissimulerent tous deux durant quelque temps, sans faire éclater leur rupture :] ' car Dion la fait venir de ce que Severe refusoit mesme " le titre de Cesar à Albin, ou les honneurs qui y estoient attachez, & qu'Albin vouloit avoir celuy * d'Au-

Albi.v.p.82.c.
Herod.l.3. p.524. a.
Dio,l.75.p.850.a.

" τὴν τοῦ καί-σαρος τιμὴν.
* αὐτοκράτο-ρος.

guste. ' Herodien paroist confirmer le dernier. [a] On voit par les medailles, qu'Albin se fit qualifier Empereur & Auguste, [aprés sans doute que la guerre eut esté declarée,] quoyqu'il continuast encore de prendre le nom de Septimius. [Ce fut sans doute avant la rupture ,] ' qu'il envoya de l'argent, comme nous avons dit, à diverses villes de l'Orient pour s'y acquerir l'affection des peuples. ' Et la legion Arabique quitta le parti de Severe pour prendre le sien.

Herod.l.3. p.522. c. | a Bira.p.266. | Occo,p.342.343| Alb.v.p.83.b. | Sev.v.p.68.c.

' Albin se declara le premier selon Herodien & Spartien, [" peut-estre vers le milieu de cette année :] & ayant assemblé une tres grande armée, il passa de l'Angleterre dans les Gaules, où il ordonna aux Gouverneurs de luy fournir des vivres & de l'argent. Quelques-uns le firent, d'autres le refuserent; & ceux-ci parurent les plus sages par l'evenement, ou au moins les plus heureux. ' Plusieurs mesmes de ses amis l'abandonnerent. ' Il avoit neanmoins pour luy beaucoup de personnes illustres de la Gaule & de l'Espagne. ' Il semble autant qu'on le peut tirer d'un endroit qui est fort obscur, que generalement les Gaulois & les armées du Rhin estoient declarées pour luy.

NOTE 16. | a|82. c|Herod.p. 522.c. | Herod.p.524.a. b. | Sev.v.p.68.b. d. | Albi.v.p.79.d.

ARTICLE XX.

Caracalla est fait Cesar : Albin declaré ennemi : De Numerien.

' SEVERE revenoit d'Orient à Rome, lorsqu'il apprit l'armement d'Albin : ' il fit assembler tous ses soldats, devant qui il fit une invective contre l'ambition & l'ingratitude de son ennemi, l'accusant d'estre seul cause de cette nouvelle guerre; [& pour le prouver] ' il fit de grandes liberalitez aux soldats, qui en mesme temps crierent qu'Albin estoit ennemi public.

Alb.v.p.67.68. | Herod.l.3.p.522. 523. | p.523.b.c.

[Je ne sçay si cette largesse n'auroit point esté aussi au sujet de Bassien son fils aisné] ' qu'il fit declarer Cesar en ce temps-ci lorsqu'il marchoit déja contre Albin. Cela se fit " à Viminace ' ville celebre dans la haute Mesie sur le Danube; [b] d'où l'on tire qu'il venoit de l'Orient par la Thrace & par l'Illyrie. [c] Les nouveaux Grecs disent qu'il fut alors à Byzance. [d] On pretend qu'il y offrit bien des sacrifices, & qu'il y immola mesme une Vierge pour apprendre l'avenir. [e] On dit aussi qu'il consulta des augures & les prestres idolatres de Pannonie , & qu'il apprit d'eux qu'il vaincroit Albin.

Sev.v.p.68.a. | NOTE 17. | Ferrar. | b Spart. n. C.p. 117.1.f. | c Chr.Al.p.620| Suid.σ.p.724.b. c. | &c. | d Suid.ζ.p.257.a. | e Sev.v. p.68.b| 82.c.

' En faisant son fils Cesar, il changea son nom de Bassien en

p.68.a.b|Occo, p.368.

Sev.v.p.71.c.d. celuy de M. Aurele Antonin, ' à cause du grand M. Aurele pour p.68.b| Bir.p. 284. qui il témoignoit une estime & un respect tout particulier: ' & il voulut luy-mesme dés ce temps-ci estre consideré comme Dio,l.75.p.853. b. son fils. ' Car quoyque Dion semble dire qu'il ne prit cette qualité qu'aprés la défaite d'Albin, a Goltz.p.85.2 b| Bir.p.271. [a] on le trouve neanmoins qualifié fils de M. Aurele dans une medaille, " de la fin de la troisiéme année de son regne, & dans plusieurs du commencement Imp.VII. Gruter,p.265.5. de la quatriéme. ' Une inscription " de l'an 205. l'appelle fils de L. Verus. [Je ne sçay comment un prince qui avoit de l'esprit, & qui d'ailleurs paroist assez grave, donnoit dans ces sortes de badineries.] Trib. Pot. XIII.

Goltz.p.89. ' Son fils prend le nom de Severe avec celuy d'Antonin dans beaucoup [1] d'inscriptions greques, & dans quelques latines. [Il est presque toujours nommé Antonin dans les historiens grecs & latins. Mais comme ce nom pourroit brouiller à cause des autres Antonins, & que celuy de Bassien est demeuré entierement aboli, nous nous servons aussibien que ceux qui en ont Dio,l.78.p.884. c. parlé avant nous en nostre langue, de celuy de Caracalla,] ' qui luy fut donné aprés sa mort à cause d'un habit dont il avoit apporté l'usage: [& les anciens auteurs l'appellent quelquefois ainsi. "] 1. Caracallus ou Caracalla.

Sev.v.p.68.a. ' Severe ne se contentant pas d'avoir fait declarer Albin en- Albi v.p 82.c. nemi [par ses soldats,] ' fit faire la mesme declaration par le Dio,l.75.p.850. a.b. Senat, ' quoyque divers Senateurs prissent assez ouvertement le parti d'Albin, comme quelques-uns prenoient celuy de Severe. Les autres comme Dion attendoient sans rien dire l'evenement de cette tempeste qui agitoit toute la terre. Le peuple se b.c.d. plaignoit ouvertement de la guerre, ' & sur tout dans une occasion que Dion marque estre arrivée avant les Saturnales [c'est d.e. à dire au mois de decembre.] ' Il parle d'un grand feu qui parut alors en l'air, & d'une " eau tombée du ciel, qui paroissoit estre de l'argent, dont ayant frotté quelques pieces de cuivre, elles parurent comme d'argent durant trois jours, & puis revinrent à leur couleur ordinaire. &c. Ψεκὰς.

Sever v.p.68.b. ' Severe avoit des troupes dans les Gaules avant que d'y arri- Herod.l.3.p.524. b. ver : de sorte qu'il s'y passa divers evenemens : ' & il y eut des b Sev. v.p.68 b| 82.c. combats donnez en quelques endroits. [b] On marque que les Generaux de Severe y furent défaits, ce qui luy donna bien de Herod.l.3.p.523. d.e. l'inquietude, [& l'obligea] d'y venir en personne ' avec une ex-

1. Nous prenons souvent le mot d'inscription pour tout ce qui est écrit soit sur les medailles, soit sur les marbres.

treme diligence, aprés avoir envoyé des soldats garder les passages des Alpes, de peur qu'Albin ne pust entrer en Italie.

' Numerien qui n'avoit point d'autre employ à Rome que d'enseigner la grammaire à des enfans, estant passé en ce temps-là dans les Gaules, y feignit d'estre un Senateur envoyé par Severe pour lever des troupes. Il y assembla en effet un petit corps, avec lequel il battit quelque cavalerie d'Albin, & fit d'autres petits exploits. Severe qui le sceut, luy écrivit comme à un Senateur, le loua, & luy donna ordre de lever encore plus de monde. Numerien n'y manqua pas, fit de plus grands exploits qu'auparavant, & prit mesme " une fort grande somme d'argent qu'il envoya à Severe. Mais ce qui est encore plus extraordinaire, quand Albin eut esté défait, il vint trouver Severe, luy dit ce qu'il estoit, & sans vouloir accepter ni les honneurs, ni les grandes richesses qu'il luy offroit, il se contenta d'une pension tres mediocre pour passer le reste de ses jours à la campagne.

Dio, l. 75. p. 851. a.b.

septingenties sestertium.

ARTICLE XXI.

Albin défait & tué à Lion : Severe plus cruel que jamais.

L'AN DE JESUS-CHRIST 197, DE SEVERE 4. ET 5.

' *Lateranus & Rufinus Consuls.* Idat. & alii.

' ONUPHRE croit que ces Consuls sont Ap. Claudius Lateranus designé Consul, & M. Marius Titius Rufinus Consul marquez dans quelques inscriptions. ' Nous avons veu un [1] Lateran entre les Generaux de Severe ; [a] on le met mesme le premier entre ceux que ce Prince enrichit, & à qui il donna des palais magnifiques, dont quelques-uns, comme celuy de Lateran, subsistent encore aujourd'huy, dit un auteur qui écrivoit aprés la mort du grand Theodose : [De sorte qu'il semble que l'Eglise de S. Jean de Latran ait tiré son nom de luy.] ' Neanmoins S. Jerome le tire de Plautius Lateranus, tué sous Neron, [b] dont la maison estoit magnifique.

Onu. in fast. p. 241. f.

Dio, l. 75. p. 849. b.

a Vict. epit.

V. Neron § 19.

Hier. ep. 30. p. 198. d.

b Juv. sat. 10. v. 17.

[c] Severe marcha, comme nous avons dit, avec une extreme diligence contre Albin, sans estre arresté ni par la rigueur de l'hyver, ni par la hauteur & les difficultez des Alpes ; & ses sol-

c Herod. l. 3. p. 523. d e.

1. Le grec de Dion a Laternus, ' de mesme que les fastes de Theon. Cyp. diss. ap. p. 191.

dats animez par son exemple ne trouvoient rien de trop rude.
p.524.a. 'Il surprit ainsi Albin qui ne l'attendoit pas [en cette saison.]
Dio,l.75.p.851.c. 'Dion parle d'un premier combat donné ce semble lorsque Severe estoit déja dans les Gaules, où Lupus l'un de ses Generaux fut défait & perdit beaucoup de soldats.

c. 'Il est certain que la guerre finit par une sanglante bataille
Sever.v.p.68.d. 'donnée le 19. de fevrier [a] auprés de Lion, [& apparemment
a Dio,p.851.d.| Herod.p.524.b. "dans une plaine de trois ou quatre lieues qui va de Lion à Trevoux entre le Rhone & la Sône. Note 18.
b Dio,p.851.d. [b] Ce fut là qu'on vit cent cinquante mille Romains combattre les uns contre les autres sous les deux Augustes qui y estoient presens en personnes, [1] quoyque Severe ne se fust jamais rencontré auparavant dans aucun 1.
Herod.l.3.p.524. c. combat. 'Le courage estoit égal de part & d'autre, les legions d'Angleterre n'ayant pas moins de valeur [& d'experience] que celles d'Illyrie : de sorte que quand on en fut venu aux
Dio,p.851.852. mains, la victoire fut longtemps douteuse. [Enfin] 'l'aile gauche d'Albin fut entierement défaite, & poussée jusque dans son camp, où les ennemis entrerent avec eux & le pillerent. Au contraire son aile droite ayant attiré les ennemis dans des fosses qu'on avoit couvertes d'un peu de terre, eut sur eux un tel avantage, que Severe venant avec les Pretoriens au secours des
Herod.l.3.p.524. c. siens, fut luy-mesme mis en desordre, & s'il en faut croire Herodien, il fut contraint de fuir & de quitter les marques de sa
Sev.v.p.63.b.c. dignité pour se cacher. 'Spartien dit qu'il fut blessé, & qu'on le
Dio,l.75.p.852. c. crut mort. [Ce qui est certain] 'c'est que son cheval fut tué sous luy, & qu'il fut luy-mesme en danger de perdre la vie.

c.d. 'Cependant s'estant jetté l'épée à la main au milieu de ceux qui fuyoient, il les fit retourner contre l'ennemi avec une telle fureur, qu'il le contraignit de lacher le pied. Il fut soutenu par la cavalerie commandée par Lætus, qui n'avoit point paru jusqu'alors, & on pretendoit qu'il avoit differé à dessein tant que le combat avoit esté douteux, dans l'esperance qu'aprés que les deux partis se seroient ruinez l'un l'autre, il demeureroit seul
Herod.l.3.p.524. 525. maistre de tout. 'Herodien croit que ce fut pour cela que Severe au lieu de le recompenser comme ses autres Generaux, le
Dio,l.75.p.852.c. fit mourir quelque temps aprés. 'C'est ainsi que Severe demeura victorieux [2], mais avec une grande perte des siens : & l'Empire Romain perdit mesme ceux qui estoient morts du costé d'Albin. On n'en sauroit dire le nombre. 2.

1. Herodien (p.524.b.) dit qu'Albin se tint à Lion.
Goltz.p.86.b.c. 2. Il fut appellé Imp. VIII. dans sa quatriéme année, & peut-estre aussi VIIII.

' Les vaincus furent poursuivis jusques à Lion, où les victorieux estant entrez, pillerent la ville & la brulerent. [a] Albin qui s'estoit retiré dans une maison sur le bord du Rhone, en voyant toutes les avenues gardées, se tua luy-mesme selon Dion.' D'autres raportent la chose d'une autre maniere. [b] Severe vit son corps avec plaisir, [c] & mesme selon Spartien il le fit fouler aux pieds de son cheval, voulut qu'on le laissast long-temps devant la porte de son logis, jusqu'à ce qu'il fust corrompu & déchiré par les chiens, & fit jetter le reste dans le Rhone. [d] Sa teste fut mise au haut d'une lance, & portée à Rome.

Herod.l.3.p.525.b.
a Dio,l.75.p.853.a.
Herod.p.525.b|Sev.v.p.68.c.d|p.82.d.
b Dio,l.75.p.853.a.
c Sev.v.p.68.d|82.e.
d 82.d|Dio,p.853.a.

' Severe pardonna d'abord à sa femme & à ses enfans, & puis il les fit tuer & jetter dans la riviere. [e] Il fit aussi un furieux carnage de toute sa famille & de tous ses amis, entre lesquels se trouverent les premieres personnes de Rome, & beaucoup de Dames illustres: & il fit mourir de mesme les plus qualifiez des Gaules & de l'Espagne.' Un de ces malheureux qui s'estoit trouvé engagé dans le parti d'Albin plutost qu'il ne s'y estoit engagé volontairement, luy dit ce qu'il put pour le fléchir, & conclut enfin par ces paroles, Que souhaiteriez-vous du victorieux si le sort des armes vous avoit esté moins favorable? Que feriez-vous si vous estiez au mesme état que je suis? Mais Severe sans estre adouci par des paroles si touchantes & si raisonnables, luy dit seulement, Je me resoudrois à souffrir ce qu'il faut que tu souffre; & il commanda en mesme temps qu'on le tuast: ce qui parut étrangement dur.

Sev.v.p.68.d|82.d.
e p.68.d.e|Her.p.526.a.
Sev. v. p.70.e|Aur.Vict.

' Il excusoit sa cruauté sur la necessité d'empescher que l'esperance du pardon ne portast les esprits factieux à de nouvelles revoltes, c'est à dire qu'il vouloit estre cruel pour pouvoir estre doux un jour, [comme si un esprit porté au sang pouvoit manquer de pretextes apparens pour le répandre.] Il devoit bien plutost se souvenir que les bons princes sont toujours tres indulgens pour ces sortes de crimes; que quand ils font quelque violence aux loix, c'est pour conserver un citoyen, non pas pour le perdre; [qu'Auguste aprés s'estre efforcé d'arrester les conspirations par de rigoureux chastimens, en vit toujours renaistre de nouvelles, jusqu'à ce qu'il se resolut de pardonner à ceux qui luy avoient voulu oster la vie, & de traiter si bien ses ennemis qu'il en fist ses plus grands amis.]

Aur.Vict.

' Tous les biens de ceux que Severe fit mourir, furent confisquez: de sorte qu'il eut moyen d'enrichir ses soldats & ses enfans. [Mais l'evenement fit voir quelle malediction ces riches-

Sev.v.p.68.d.e|Her.l.3.p.526.a.

Sev.v.p.68.c. ses d'iniquité & de sang portoient avec elles.] ' Spartien dit que ce fut pour cela qu'on commença alors à établir un Intendant " du domaine particulier du Prince, ' qui dans la suite des temps a eu le titre de Comte. Mais on trouve ou cet office mesme, ou un assez semblable établi dés le temps d'Auguste: ce qui fait croire à des personnes habiles, que Spartien se trompe en cela, comme en beaucoup d'autres choses.

n S p.137.1|n.C. p 117.2.f.

rerum privatarum.

ARTICLE XXII.

Severe divise l'Angleterre, vient à Rome, où il fait l'apologie de Commode, & fait mourir bien du monde.

Herod. l.3.p.526. a. ' SEVERE passa quelque temps dans les Gaules pour regler les affaires tant de ce pays que de l'Angleterre, laquelle il divisa en deux provinces, [au lieu qu'elle n'avoit eu jusqu'alors qu'un seul gouverneur. On ne trouve rien des reglemens qu'il fit pour les Gaules. Ce qui l'y retint peut-estre encore, fut que] ' divers amis d'Albin maintinrent son parti mesme aprés sa mort, & jusqu'à ce que Severe les eust défaits par les armes. Il apprit en mesme temps que la legion d'Arabie s'estoit declarée pour Albin: [de sorte que si cette guerre eust duré longtemps, le succés n'en eust peut-estre pas esté avantageux à Severe.]

Sev.v.p.58.c.

Herod.l.3.p.526. a. ' Il se hasta ensuite de venir à Rome, & il y amena toute son armée pour y donner plus de terreur, quoyque tout le monde y tremblast déja. [Outre les autres experiences que l'on avoit de sa cruauté,] ' la maniere dont il avoit traité Albin & ses amis, faisoit juger qu'il n'avoit aucune humanité, & que n'ayant plus personne à craindre, il alloit décharger sa fureur avec une liberté toute entiere sur tous ceux qu'il haïssoit, ' c'est à dire sur tous ceux qui avoient aimé Albin: ' & on marque en effet que depuis cette guerre il parut beaucoup plus dur & plus inhumain. ' Aprés la mort d'Albin, il fit aussitost chercher ses papiers, pour savoir ceux à qui il avoit écrit, & qui luy avoient répondu: ' & il conserva ces lettres pour les montrer publiquement.

Dio,l.75.p.853.b.

Herod.p.525.d.

Nig.v.p.76.b.

Albi.v.p.83.c.

Herod.l.3.p.526. d.

[Outre qu'on savoit que beaucoup de Senateurs avoient eu plus d'inclination pour Albin que pour Severe,] ' il estoit arrivé que le Senat avoit fait quelque decret en l'honneur de Clodius Cassinus, parent, ou plutost frere d'Albin, où l'on avoit aussi parlé d'Albin avec estime, particulierement sur sa science dans

Sev. v. p.68.c| 84.a.b.

dans les belles lettres. ' Severe ayant receu les actes de ce decret vers le temps de la bataille de Lion, il en fut extremement irrité contre le Senat; & pour s'en venger, il commença en parlant aux soldats à traiter Commode de Dieu, ' luy qui jusqu'alors " n'en avoit parlé que comme d'un tyran & comme d'un monstre. ' Il fit la mesme chose lorsqu'il écrivit au Senat sur sa victoire, le nommant mesme son frere : ' ce qu'on trouve encore dans quelques inscriptions. [a] Ce changement causa un grand effroy dans le Senat & dans le peuple, aussibien que d'autres endroits de la mesme lettre. ' Car en parlant de ce qu'il envoyoit la teste d'Albin, Je le fais, disoit-il, afin que vous voyiez que je suis en colere contre vous, & ce que c'est que de me mettre en colere. ' Il fit aussi de grands reproches au Senat de son affection pour Albin, & de ce qu'on avoit decerné pour son frere, protestant que cela luy estoit tout à fait sensible. Spartien en raporte la lettre.

p.68.c. | Dio,l.75.p.853. b. | §3p1ζετ. | b|Sev.v.p.68.c. | Spar.n.C.p.117. 2.a. | a Dio,p.853.b. | Herod.l.3.p.525. 526. | Albi. v.p.83.84.

' Il vint donc à Rome plein de colere contre les Senateurs & contre toute la ville. ' Le Senat & le peuple vinrent neanmoins au devant de luy avec toutes les demonstrations possibles d'honneur & de joie, quoyque la pluspart eussent le cœur saisi de douleur & de crainte. ' On voit dans Tertullien une partie des " réjouissances que les payens firent alors, & sur tout ceux qui estoient les plus affligez de la prosperité de Severe : ' & on en voit encore des marques dans diverses medailles de sa cinquiéme année, [commencée le 2. juin de celle-ci.] ' Il fut d'abord au Capitole, & fit les autres sacrifices ordinaires, & puis se retira dans le palais, où il fit de grandes largesses aux soldats & au peuple mesme.

Sever.v.p.68.c. | Herod.l.3.p.526. b. | Tert.apol.c.35.p. 32. | &c. | Bira.p.271. | Herod.l.3.p.526. b. c.

' Aprés cela, [& apparemment le lendemain de son arrivée] il fut au Senat, où estant monté sur son throne, il lut un discours fort aigre contre les amis d'Albin, & produisit les lettres qu'on luy avoit écrites, ' faisant passer pour des crimes les moindres témoignages d'amitié qu'on luy avoit rendus : ' aussibien que les presens qu'on luy avoit envoyez. ' Il loua les cruautez de Sylla, de Marius, & d'Auguste, comme de justes precautions, blasma Cesar & Pompée de s'estre perdus par leur douceur; & puis venant à Commode, il en fit une espece d'apologie, & dit qu'on avoit eu tort de le déchirer comme on avoit fait, puisque s'il s'estoit battu en gladiateur, & s'il avoit fait d'autres actions semblables, il y avoit bien des Senateurs qui n'en faisoient pas moins que luy; & il en marqua

d|Dio,l.75.p.853. b. | Albi.v.p.68.a. | Herod.p.526.d. | Dio,l.75.853.b. c.

Sev.v.p.68.c. quelques uns en particulier. ' Il le loua mesme, le traita de Dieu, & dit qu'il n'avoit deplû qu'à des infames : ' par où il montroit, dit son historien, qu'il n'estoit pas luy-mesme en son bon sens. p.69.a.

' Il se representa ensuite comme un prince plein de clemence ; ' & il pardonna en effet à 35. des premiers du Senat, accusez d'avoir favorisé Albin, & leur témoigna toujours depuis de l'amitié. Mais il en condanna à la mort 29. autres, entre lesquels estoit Sulpicien beaupere de Pertinax. ' Spartien nomme 42. personnes qu'il fit mourir, toutes illustres, & dont la pluspart avoient esté Consuls ou Préteurs. Il y a cinq Pescennius : [& nous avons déja dit] ' qu'aprés la guerre d'Albin il fit perir la femme, les enfans, & tous les parens de Pescennius Niger. [Je n'y trouve point Clodius Cellinus frere d'Albin.] ' Et il est certain que Severe laissa vivre quelques uns de ses parens. [Mais il est difficile qu'il ait épargné son frere, aprés avoir sçeu qu'il avoit esté loué par le Senat, & avoir condanné ces eloges par des plaintes si publiques & si vehementes.] ' On assure qu'il ne pardonna à aucun de ceux dont on trouva des lettres parmi les papiers d'Albin. ' L'histoire ne conte point un grand nombre d'autres personnes de moindre qualité, immolées à son [avarice ou à sa colere.] ' Herodien dit qu'il fit perir tout ce qu'il y avoit de plus considerable par la naissance ou par les richesses dans le Senat & dans les provinces.

(Margin: a. | Dio,l.75.p.853.d. | Sev.v.p.69.a.b. | p.68.a. | Albi.v.p.80.c. d. | p.83.e. | p.69.c. | Herod.p.527.a.)

Tert.ad M.c.6.p. 158.d. ' Tertullien anime les Martyrs à souffrir tous les tourmens avec joie pour le nom de J.C. par l'exemple de tant de personnes qui perdoient alors la vie par les supplices les plus indignes de leur dignité & de leur naissance, & par les morts tragiques qu'on n'eut jamais apprehendé pour des personnes de leur rang & de leur age : tout cela à cause d'un homme [qui n'estoit plus en état de leur en avoir mesme aucun gré.]

ARTICLE XXIII.

Severe pille les riches, divinise Commode, retourne en Orient contre les Parthes.

Sev.v.p.69 e.| 70.a |83.e.|Dio, l.76 p.863.c. a Herod p.527.a. b Sev v.p.83.e. ' NOus laissons beaucoup d'autres choses que les auteurs disent des cruautez de Severe,[a] ausquelles son avarice eut beaucoup de part, selon Herodien. [b]Car il s'emparoit des

biens de tous ceux qu'il faisoit mourir. [Mais nous ne pouvons omettre] ' qu'ayant promis la vie & le pardon à Erucius Clarus homme d'honneur & de qualité, s'il vouloit servir de témoin contre ceux qui estoient accusez [comme luy d'avoir esté du parti d'Albin,] il aima mieux souffrir la mort. Julien qui accepta les mesmes offres, eut la vie ; mais Severe sans respecter sa qualité le fit mettre à la question ou pour savoir les choses plus en détail, [ou afin que sa deposition fut d'autant plus forte, qu'elle paroissoit moins volontaire. Ce Clarus est apparemment celuy qui estoit Consul en 193. lorsque Severe prit l'Empire.] ' Spartien le met entre ceux qui perirent en ce temps-ci. Dio, val. p. 737. | Sev. v. p. 69. a. b.

' Severe qui traitoit Commode de Dieu, obligea les autres de le regarder de mesme, luy decerna un Pontife, & voulut qu'on solennisast sa feste ; [ce qu'il fit sans doute autoriser par un arrest du Senat,] en haine duquel il le faisoit Dieu. ' Il fit exposer aux lions l'athlete Narcisse qui l'avoit étranglé. [a] Il paroist aussi qu'il se fit [donner ou confirmer] par le Senat le titre de fils de M. Aurele : sur quoy Pollenius Sebennus Senateur qui railloit tout le monde, le congratula d'avoir trouvé son pere ; marquant assez qu'on ne connoissoit guere celuy qui luy avoit donné la naissance. [Severe ne comprit pas cette raillerie, ou voulut bien la dissimuler.] Comm. v. p. 52. c. | Sev. v. p. 69. b. c | Dio, l. 73. p. 838. c. | a l. 76. p. 864. 865.

' Herodien dit qu'il associa alors ses deux enfans à la puissance souveraine, & les declara Empereurs. [Mais ou " il se trompe en ceci pour le temps,] aussi bien qu'en ce qu'il dit des jeux seculiers ' au lieu d'un combat de gladiateurs ; [ou il le faut entendre de ce que dit Spartien,] ' qu'il fit donner [ou plutost confirmer] à Caracalla le nom de Cesar & les ornemens imperiaux. ' Dans deux inscriptions dont l'une est de cette année, & l'autre est posterieure à la défaite d'Albin, il est seulement qualifié " *designé Cesar*, [si l'on ne veut dire ' qu'il y faut lire] [1] *designé Empereur*, comme on le trouve dans les autres. ' Severe donna aussi quelques honneurs à Gete son frere. [Et il faut apparemment raporter à ce temps-ci plutost qu'à celuy de la guerre des Parthes,] ' ce qu'on lit dans Spartien, que sa sœur mariée dans la ville de Leptis le vint voir avec un fils qu'elle avoit. Il luy donna bien des presens, & fit son fils Senateur. Mais rougissant d'avoir auprés de luy cette sœur [peu accoutumée à l'air de la Cour, &] qui pouvoit à Herod. l. 3. p. 129. | V. la note 19. | Sev. v. p. 69. d. | p. 69. c. | Grut. p. 300. | Eus. chr. n. p. 228. 2. | Alf. 199. 56. | *Destinatus.* 1. | Goltz. p. 89. c. | Bir. p. 284. | Sev. v. p. 69. d. | p. 70. a.

1. Il doit peut-estre y avoir *Cæsar destinatus Imperator.*

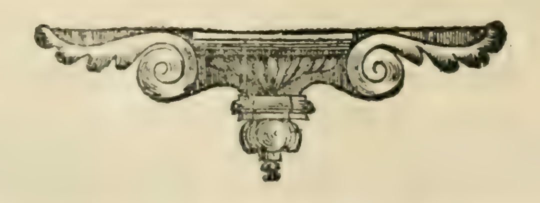
peine parler latin, il la renvoya en son pays avec son fils, qui mourut bien tost aprés son voyage.

Herod.l.3.p.527. c.d.|529.d. ' Aprés que Severe eut passé quelque temps à Rome, il en partit avec ses enfans pour aller faire la guerre aux Parthes. d.|Sev.v.p.69.e. ' On crut qu'il entreprenoit cette guerre sans aucune necessité, mais par le simple desir de la gloire, & pour avoir un legitime sujet d'entrer à Rome en triomphe; ayant eu honte de triompher de Niger & d'Albin. Dio,l.75.p.853.c. ' Neanmoins Dion dit que durant qu'il estoit occupé à la guerre civile [contre Albin & les restes de son parti,] [1] Vologese Roy des Parthes estoit venu avec toutes ses troupes, s'estoit rendu maistre de la Mesopotamie, & eust mesme pris Nisibe, si Lætus ne l'eust deffendue. [Lætus estoit comme nous avons dit à la bataille de Lion: d'où Severe pouvoit l'avoir envoyé en diligence en Orient, sur la nouvelle du mouvement de Vologese.] p.854.a.|Sev.v.p.69.e. ' Dion & Spartien disent assez nettement que les Parthes ne se retirerent que vers le temps que Severe arriva à Nisibe: [& c'est ce qui nous oblige de croire qu'il y alla dés cette année; cela n'estant pas incroyable d'un Prince] Herod.l.3.p.526.b. ' qui faisoit tous ses voyages avec une extreme diligence.

Sev.v.p.69.e. ' Il alla par Brindes où il s'embarqua avec son armée, & ne s'arresta point qu'il ne fust arrivé en Syrie. Dio,p.654.a. ' Il avoit avec luy un frere de Vologese. p.853.854. ' De Syrie il fut à Nisibe: mais les Parthes s'estoient déja retirez sans l'attendre: Sev.v.p.69.e. ' les ayant donc ainsi repoussez par le seul bruit de sa venue,] il revint en Syrie pour se preparer à aller luy-mesme porter la guerre jusque dans le pays des Parthes. Herod.l.3.p.528.a. ' Augare [ou Abgare] Roy de l'Osrhoene le reconnut dans ce voyage pour son prince & son protecteur, luy donna ses enfans pour ostages de sa foy & luy amena un grand nombre d'archers pour le servir dans ses guerres. 2

1. Herodien (l. p. 529. b.) l'appelle Artabane.

Sev.v.p.71.a|n.l.p.129.1.a. 2. C'est sans doute sur cela que ' Spartien dit que Severe subjugua Abgare Roy de Perse.



ARTICLE XXIV.

Severe donne la puissance du Tribunat & le titre d'Auguste à Caracalla, & celuy de Cesar à Gete, traite avec les Armeniens, prend & pille Ctesiphon : guerre en Angleterre.

L'AN DE JESUS-CHRIST 198, DE SEVERE 5. & 6.

' *Tib. Saturninus & C. Gallus Consuls.* Idat.&alii.Onuf. in fast.p.238.c.

Note 19. [a] Les anciennes inscriptions nous font juger que Severe fit donner cette année par le Senat la puissance du Tribunat à Caracalla son fils aisné peu aprés le [2. de juin] auquel luy-mesme commençoit sa sixiéme année. [Il paroist neanmoins que quelques uns contoient les années de son Tribunat dés le 4. avril 198. pour le plus tard. Et peut-estre que Severe le luy ayant alors donné en Orient, il n'en prit le titre que quand le Senat le luy eut confirmé à Rome deux mois aprés : à quoy l'on peut raporter la qualité d'Empereur designé, que quelques inscriptions luy attribuent : il receut apparemment le titre d'Auguste avec la puissance du Tribunat, quoyque selon Spartien il n'ait esté declaré Auguste que quelques mois aprés, à la prise de Ctesiphon. Il n'entroit que dans la onziéme année de son age au 4. avril de cette année. Bar.197. §.2.| a Pagi,p.221.

' Severe employa jusqu'à la fin de l'esté à preparer son armement contre les Parthes. ' Il fit durant ce temps-là quelque guerre dans la Syrie contre les Juifs, à cause de laquelle le Senat decerna le triomphe à Caracalla : & S. Jerome marque sur la cinquiéme année de Severe que les Juifs & les Samaritains firent la guerre en ce temps là. ' Orose dit qu'ils se vouloient revolter. [[b] Abulfaraje veut apparemment marquer la mesme guerre] ' lorsqu'il dit que dans la premiere année de Severe il y eut une grande querelle entre les Samaritains & les Juifs, & que dans une bataille qu'ils se donnerent il y en eut un grand nombre de tuez de part & d'autre. On n'en trouve rien davantage.] ' Severe prit la mesme année le titre d'Imperator pour la [1] dixiéme fois au moins. Sev.v.p.70.a.b. c. Oros.l.7.c.17.p. 213.2.b. b Abulf.p.79. Goltz.p.85.c.

' Comme ce prince témoignoit estre dans le dessein de se vanger de tous ceux qui avoient assisté Niger, [c] il voulut aller Herod.l.3.p.520-521.|527.d. c 527.d.

1. Peut-estre aussi pour la neuviéme.

Dio,l 75.p.854. d.|val.p.776. 777.|In.p.114. attaquer l'Armenie. ' Elle avoit aussi alors pour Roy un Vologese fils & successeur de Sanotruce qu'on dit avoir esté un tres grand prince, & pour la guerre, & pour toutes choses, qui aimoit extremement la justice & observoit toutes les regles de la morale aussi exactement que les plus sages d'entre les Romains & les Grecs. Vologese son fils sachant le dessein de Severe, alla au devant de luy avec ses troupes. Mais avant que d'en venir au combat, il demanda une treve durant laquelle Severe luy envoya des deputez, [pour écouter ses raisons. Vologese protesta] ' qu'il n'avoit donné à Niger aucun secours contre luy, [a] luy envoya des presens, quelques sommes d'argent, & des ostages, en luy demandant son amitié : ' de sorte que Severe luy accorda la paix, & luy donna mesme quelque partie de l'Armenie [conquise sur ses predecesseurs.]

Herod.l.3.p.514. d.c. a p.527.d. Dio,l.75.p.854. d.

' Severe n'ayant plus rien à craindre du costé de l'Armenie, ' il marcha sur la fin de l'esté ' contre les Parthes, [b] en suivant le cours de l'Euphrate. Son armée alloit partie sur le fleuve, partie sur les bords : car il avoit fait faire pour cela un fort grand nombre de batteaux. ' On marque que pour passer de l'Euphrate dans le Tigre, il fit nettoyer le canal de Naarmalcha que Trajan avoit fait faire autrefois à mesme dessein. ' Il arriva ainsi en peu de temps à Seleucie & à Babylone qu'il prit [sans peine,] l'une & l'autre ayant esté abandonnées. ' Il fit le dégast dans le pays, & n'y trouvant point de resistance, il s'avança jusqu'à Ctesiphon, qui estoit la demeure du Roy des Parthes : & ce Prince y estoit alors. ' Il paroist qu'il tascha de soutenir un siege ; & les soldats Romains estoient reduits à vivre de racines d'herbes qu'ils trouvoient dans le pays ; ce qui leur causoit des dyssenteries & beaucoup d'autres incommoditez. Mais le courage de Severe l'emporta sur tout, ' & enfin la ville fut prise, & le Roy obligé de s'enfuir avec peu de cavaliers. Les Romains tuerent tous les hommes qu'ils y rencontrerent, prirent les femmes & les enfans, & y firent cent mille captifs. On en pilla toutes les richesses, & Severe en abandonna tout le butin aux soldats.

Herod.p.528.a. Sev.v.p.70.b. b Dio,l.75.p.854. a.b. Amm.l.24.p. 278. b. Dio,l.75.p.854. b. Herod.l.3.p.529. b. Sev.v.p.70.b. b Dio.p.854.b| Herod.p.529.b.c. Note 20.

[Ce fut apparemment pour cette victoire] ' qu'il prit le titre d'Imperator pour la onziéme fois en la 6. année de son regne ; & il ne le prit plus depuis jusqu'à la guerre d'Angleterre en l'an 207. ' Il écrivit au Senat & au peuple sur les victoires qu'il avoit remportées, les relevant autant qu'il pouvoit par la

Goltz.p.85 d| Onu.in fast.p. 242.b. Herod l.3.p. 529.c.

magnificence de ses paroles : & il les fit mesme representer par des tableaux qu'on mit en des lieux où tout le monde les pouvoit voir. Le Senat luy decerna toutes sortes d'honneurs, & les titres de toutes les nations qu'il disoit avoir vaincues. ' Spartien marque seulement qu'on luy decerna le triomphe avec le titre de Parthique, [ou plutost] ' de *Parthicus Maximus* qu'on trouve dans les medailles de l'année suivante & des autres ; [& cette nouvelle espece de vanité] ' dont Commode & M. Aurele mesme avoient déja donné quelques exemples, [devint depuis toute commune dans les titres des Empereurs.] ' Severe commença aussi en ce temps-ci à prendre plus ordinairement le titre de Pius, [a] qui se trouve [peu] dans les années precedentes. Sev.v.p.70.b.c. Goltz.p.85.f. Bira.p.221.223| Grut.p.261.4. &c. Onuph.in fast.p. 142.b|Goltz.p. 85.d. aGruter,p.263.8.

' Spartien dit que dans la joie de la prise de Ctesiphon les soldats declarerent Caracalla associé à l'Empire, & en mesme temps ils donnerent le titre de Cesar à Gete second fils de Severe, [par l'ordre duquel tout cela se fit. Car] ce fut, dit-il, pour recompenser les soldats de ces honneurs faits à ses enfans, qu'il leur donna le pillage de Ctesiphon. [Nous venons de voir que Caracalla avoit receu quelques mois auparavant tous les titres de la puissance souveraine. Mais il se peut bien faire que Gete ait esté declaré Cesar en ce temps-ci, ' pourveu qu'on ajoute que ce titre luy fut confirmé par le Senat le 7. mars de l'année suivante, puisqu'on apprend de l'histoire de S[te]. Perpetue, qu'on faisoit ce jour-là de grandes solennitez en l'honneur de Gete.] ' C'est donc ici que commence cette triple puissance si celebre dans Tertullien ; & elle dura jusqu'à la mort de Severe en 211. ' On pretend qu'on donna aussi à Gete le nom d'Antonin, [b] & on cite une inscription de l'an 201. où il est appellé l'Empereur [1] P. Septimius Geta Antoninus. ' On en marque plusieurs autres semblables : [& cependant le nom d'Antonin ne se trouve dans aucune de celles de ce Prince que Goltzius, Occo & Birague ont recueillies.] ' On luy donne quelquefois le nom de Severe aussi-bien qu'à Caracalla. Spart.p.70.b.c. V. la note 6. n.C.p.118.2.f. Sev.v.p.70.c.| Get.v.p.90.c.d. b Eus.chr.n.p. 228.1. 1. Onu.in fas.p. 244.d. Gruter,p.267.2. 7.

' Ctesiphon fut prise à la fin de l'autonne, Severe ayant choisi ce temps comme plus propre pour faire la guerre dans le pays des Parthes. ' Il se contenta neanmoins d'avoir esté jusques-là : & tant parce qu'il manquoit des choses necessaires, que parce qu'il ne connoissoit pas le pays, il ne voulut Sev.v.p.70.b. Dio,l.75.p.854. c.

1. Quelques medailles de Birague ont *Lucius*: La plupart ont *Publius*. On lit Lucius dans Sponp. 272.

point poursuivre Vologese, ni mesme garder Ctesiphon. Ainsi il s'en revint en remontant le Tigre, de peur de ne plus trouver de bois ni de fourages sur la route de l'Euphrate par laquelle il estoit venu. [Il faut mesme dire qu'il fit quelque traité avec les Parthes, puisque les Romains n'eurent point de guerre avec eux durant 18. ans.] 'Vologese aussi demeura Roy jusques à sa mort, qui n'arriva qu'aprés celle de Severe.

Dio, val. p. 746.

1. 75. 76. p. 851. c | 866. c.

' Durant que Severe estoit occupé de son costé à la guerre [de l'Orient,] il y eut du trouble dans l'Angleterre, où il paroist qu'on avoit fait quelque traité avec les Caledoniens, qui tenoient la partie la plus septentrionale de l'Ecosse; mais non avec les Meates, qui estoient les plus proches des Romains. Mais nonobstant cet accord, les Caledoniens estoient resolus d'assister les Meates attaquez par les Romains: de sorte que Lupus [gouverneur du pays] ne pouvant pas esperer d'estre secouru par Severe, fut contraint d'acheter la paix des Meates, & quelques captifs pour une grande somme d'argent.

Alford, c. 199. § 6.

' On trouve vers le Northumberland plusieurs inscriptions où l'on voit que Virius Lupus a esté Lieutenant & Propreteur de ce pays sous Severe; & une entr'autres où Antonin Caracalla est appellé *designé Cesar.* [On voit donc qu'avant qu'il fut fait Auguste, c'est à dire avant le milieu de l'an 198. & peutestre mesme avant qu'il eust esté declaré Cesar par le Senat en 197. Lupus gouvernoit l'une des provinces d'Angleterre, Severe l'y ayant envoyé aussitost qu'il fut demeuré maistre de cette isle par la mort d'Albin.]

ARTICLE XXV.

Severe attaque deux fois inutilement la ville d'Atra.

L'AN DE JESUS-CHRIST 199, DE SEVERE 6. ET 7.

Idat. & c | Onuph. p. 242. d. | Vict. epit.

'*P. Cornelius Anullinus II. & M. Aufidius Fronto Consuls.*

[NOus avons déja parlé de cet Anullin] 'qui estoit l'un des amis & des favoris que Severe enrichit extremement.

Dio, l. 75. p. 854. d. | Sev. v. p. 70. c. | a Dio, p. 854. d.

' Severe en revenant du pays des Parthes traversa la Mesopotamie pour retourner en Syrie: [a] son chemin estoit de passer

assez

assez prés d'Atra, ' dont le Roy nommé Barseme avoit secouru Niger contre luy : & il souhaitoit fort de l'en punir. [a] C'est pourquoy il l'alla attaquer ; mais sans effet : & il fut obligé de se retirer aprés avoir perdu beaucoup de soldats & de machines. Herod.l.3.p.515. a|527.d. a Dio,l.75.p.854. d.e.

' Il fit tuer en ce temps-là deux personnes considerables Julius Crispus Tribun dans les Pretoriens, & Lætus : le premier parce qu'il s'estoit plaint des fatigues que Severe faisoit souffrir à ses troupes pour satisfaire son ambition & sa vanité. [Nous avons souvent parlé de Lætus,] ' & quoy qu'on l'accuse d'avoir agi avec infidelité dans la bataille de Lion ; ' neanmoins Dion dit que c'estoit un homme " excellent pour la paix & pour la guerre, pour le particulier & pour le public. ' Il avoit beaucoup de " cœur, & les soldats l'aimoient tellement, qu'ils ne vouloient point aller à la guerre à moins qu'ils ne l'eussent à leur teste. Ce fut ce qui le rendit odieux à Severe, & ce fut pour cela, selon Dion, qu'il le fit tuer, [& non pas pour la bataille de Lion.] ' Cette action parut en effet si noire, que Severe la desavoua, pretendant que les soldats l'avoient tué sans son ordre : & il excusoit souvent ainsi ses cruautez.

(Margin: e. — p.852.d.e. — p.853.e. — ἄριστος. — p.855.a. — φρόνημα. — a|Sev.v.p.70.a.)

Aprés avoir laissé reposer ses troupes,] ' & avoir fait une grande provision de vivres & de machines, il retourna une seconde fois attaquer Atra, ne pouvant souffrir que cette seule ville luy resistast au milieu de tant de pays subjuguez. [Nous avons marqué " autre part ce que c'estoit que cette ville, qui n'est connue que pour avoir esté destinée de Dieu pour humilier Trajan & Severe, les deux plus grands Capitaines qui ayent esté entre les Empereurs Romains, ' & encore Artaxerxés qui rétablit [vers l'an 226.] l'Empire des Perses sur les ruines de celuy des Parthes. [Severe ne réussit donc pas mieux dans cette seconde attaque que dans la premiere :] ' & il fut encore obligé de lever le siege, aprés avoir perdu en vingt jours qu'il dura, de grandes sommes d'argent, toutes ses machines qui furent brulées par les assiegez hors celles qu'avoit fait Prisque l'ingenieur, & un grand nombre de ses soldats, partie par les attaques des Arabes qui couroient tous les environs, partie par les traits lancez de la ville, & par quantité de petits animaux venimeux que les assiegez jettoient avec du feu de naphte sur ceux qui approchoient des murailles : la chaleur étouffante de l'air de ces quartiers-là en emporta encore plus que tout le reste.

(Margin: Dio,l.75.p.855.a. — V. Trajan § 23. — V. Alexandre § 15. — Dio,val.p.765. — l.75.p.855.856| Her.l.3.p.528. — &c.)

' Il avoit neanmoins fait bréche à la muraille [aussibien que Dio,p.855.c.d.e.

Trajan] & les soldats ne demandoient pas mieux que de donner l'assaut : mais il les arresta dans l'esperance que les assiegez pour conserver au moins leur vie & leur liberté, se rendroient eux-mesmes, & qu'ainsi les soldats ne pilleroient point les grandes richesses qui estoient dans la ville, & qu'il vouloit se reserver pour luy seul. Mais dans le temps qu'il attendoit qu'on envoyast demander composition, les assiegez refirent la muraille; & quand il voulut faire donner l'assaut, les troupes d'Europe qui estoient les meilleures, indignées de ce qu'on les avoit arrestées, refuserent de marcher; & celles de Syrie qui n'oserent desobeïr, furent repoussées avec grande perte. Ainsi Dieu empescha les soldats de prendre la ville par [l'avarice de] Severe, & Severe par la desobeïssance des soldats. ' Mais comme les payens en attribuoient la conservation au soleil à qui ils l'avoient consacrée, [il permit qu'elle se ruinast peu de temps aprés; ce que nous apprenons d'Ammien,] ' qui dit que lorsque l'Empereur Jovien y passa [en 363.] elle estoit deserte depuis longtemps.

I 68. p. 785. d. — Amm. l. 25. p. 301. d.

[Nous ne pouvons point dire en quel temps elle fut assiegée pour la seconde fois par Severe, sinon que ce fut avant la fin de l'an 201. Car il demeura tout ce temps-là dans l'Orient sans y faire autre chose dont l'histoire nous donne connoissance. On peut seulement assurer qu'il n'y remporta point de nouvelle victoire,] ' puisqu'il ne prit point de nouveau le titre d'Imperator depuis sa sixiéme année, c'est à dire depuis le mois de juin 199. jusqu'en 206. au plustost. Note 22.

Goltz. p. 85. d| 87. c.

' Une inscription qui peut estre du commencement de cette année nous apprend, [comme nous avons dit,] que Q. Venidius Rufus estoit alors gouverneur de la Phenicie. Il avoit fait racommoder les chemins par ordre de Severe, & " les colonnes que l'on y mettoit à chaque mille.

Spon. p. 271. — *Trib. pot. VI.* — *milliaria.*



ARTICLE XXVI.

Severe pourſuit de nouveau les partiſans de Niger, viſite l'Egypte, donne un Senat aux Alexandrins.

L'AN DE JESUS-CHRIST 200, DE SEVERE 7. ET 8.

' *Tib. Claudius Severus II. & C. Aufidius Victorinus Conſuls.* Idat. & alii | Onu. p. 242. f.

' LA chronique d'Alexandrie & les faſtes de Theon ont pris le premier de ces Conſuls pour l'Empereur de meſme nom. (Chr. Al. p. 620 | Cyp. diſſ. app. p. 99.) ' Le ſecond qui fut auſſi deux fois Conſul, & Prefet de Rome, eſtoit fils ou gendre de [l'orateur] Cornelius Fronto precepteur de M. Aurele. (Gruter, p. 369. 2.)

' Une des occupations de Severe dans l'Orient fut de faire de nouvelles recherches des partiſans de Niger, (Sev. v. p. 69. c.) ' & comme Tertullien dit ſur cela, de grapiller aprés la vendange. (Tert. apol. c. 35. p. 32. d.) [a] Il y a quelque apparence qu'on faiſoit la meſme recherche à Rome contre les amis d'Albin. (a Bar. 201. § 20.) ' Plautien dont nous parlerons dans la ſuite, eſtoit l'auteur de ces nouvelles cruautez, qui envelopperent meſme pluſieurs amis de Severe accuſez d'avoir attenté à ſa vie : (Sev. v. p. 69. c.) ' & Ammien dit qu'on avoit conſpiré ſouvent contre luy. (Amm. l. 29. p. 385. 386.) [b] On fit auſſi mourir pluſieurs perſonnes accuſées d'avoir conſulté ſur la perſonne de l'Empereur les devins & les magiciens, & l'on s'attaquoit ſur tout à ceux qui eſtoient les plus capables de gouverner, [c'eſt à dire à ceux qui avoient le plus de nobleſſe & de merite.] (b Sev. v. p. 69. 70 | Tert. apol. c. 35. p. 33. a.)

Il faut peut-eſtre raporter à ce temps-ci ce qu'on lit dans un hiſtorien,] ' que Severe voulant faire mourir diverſes perſonnes des partiſans de Niger & d'Albin, & diſant ſur cela à ſes enfans qu'il les delivroit de leurs ennemis, Caracalla témoigna en eſtre bien aiſe, & vouloit meſme qu'on fiſt mourir les enfans des factieux. (Get. v. p. 91. d. e.) Mais Gete qui n'eſtoit encore qu'un enfant, demanda combien ils eſtoient, & s'ils n'avoient point de parens : & comme Severe luy eut répondu qu'ils en avoient beaucoup, „ Il y aura donc, repartit-il, bien des perſonnes faſchées „ de ce que nous avons vaincu : puis ſe tournant vers Caracalla, „ ſi vous ne pardonnez, dit-il, à perſonne, vous pourriez bien tuer „ auſſi voſtre frere : [& cela arriva effectivement.] On ajoute que Severe fut touché de ces réponſes de ſon fils, & qu'il les euſt

a.d. suivies, sans Plautien ' & Juvenal Prefets du Pretoire, qui ne cherchoient qu'à s'enrichir des dépouilles des malheureux.

S. Jerome met sur cette année qu'on bastit à Antioche & à Rome des thermes ou des bains publics, qui porterent le nom de Severe, avec un autre edifice appellé Septizonium, ' ou Septizodium. C'estoit un ouvrage magnifique que Severe fit faire à Rome, [a] apparemment sur le chemin d'Appius, " & sur le tombeau de ceux de sa famille [qui s'estoient établis à Rome avant son regne.]

Sev. v. p. 71. d| 73. d| Eus. chr. n. p. 229. 1. a Get. v. p. 92. d. — V. la note 30.

L'AN DE JESUS-CHRIST 201, DE SEVERE 8. ET 9.

' *L. Annius Fabianus, & M. Nonius Mucianus Consuls.*

[b] Severe donna [cette année] la robe virile à son fils aisné, [c] quoyqu'il ne fust encore que dans sa quatorziéme année. [d] Il luy avoit donné dés l'année d'auparavant le titre de Pius. [e] Il le designa pour estre Consul avec luy [l'année suivante.] Cela se passa en Syrie vers Antioche.

Idat. &c| Onu. p. 243. b. c. b Sev. v. p. 70. c. c Pagi, p. 222. d Goltz. p. 90. a. e Sev. v. p. 70. c. d.

L'AN DE JESUS-CHRIST 202, DE SEVERE 9. ET 10.

' *L. Septimius Severus III. & M. Antoninus Augg. Consuls.*

[f] Severe & Caracalla commencerent ce Consulat en Syrie & l'accompagnerent d'une grande largesse qu'ils firent aux soldats.

Idat. &c| Onuph. p. 243. c. f Sev. v. p. 70. d.

' Severe fut de Syrie en Arabie, & delà en Palestine [g] où il fit divers reglemens pour ceux du pays, [h] & il leur remit les peines ausquelles il les avoit condannez pour avoir esté trop fideles à Niger. ' Ce fut en ce temps-là qu'il défendit sous des peines tres-rigoureuses de se faire ni Juif, ni Chrétien, ' par où il ouvrit la cinquiéme " persecution de l'Eglise en la dixiéme année de son regne, lorsque Lætus [different de celuy dont nous avons parlé ci-dessus,] estoit gouverneur d'Egypte. [" Il paroist qu'il continua toujours à persecuter les Chrétiens: mais il semble estre devenu depuis plus favorable aux Juifs] [1] puis qu'on trouve dans le Digeste ' que Severe & Antonin ont imposé diverses " servitudes aux Juifs, mais sans blesser leur religion, & qu'ils ont mesme voulu que ceux qui suivoient leur superstition, pussent estre admis dans les charges. Quelques-uns l'ont entendu des Chrétiens; mais on ne voit pas que rien y oblige.

Dio, v. p. 737. g Sev. v. p. 70. d. h p. 69. d. p. 70. d. Eus. l. 6. c. 2. p. 201. d. Dig. 50. t. 2. l. 3. p. 1093. — V. son titre. V. la pers. de Severe. 1. *necessitates.*

' De la Palestine il passa en Egypte, où aprés avoir " honoré le tombeau du grand Pompée ' il vint à Alexandrie, [i] & on pretend qu'ayant trouvé sur la porte une inscription faite en l'hon-

Dio, l. 75. p. 856. a. Sev. v. p. 70. d. i Suid, σ. p. 724. d. — ἐνήγισε.

1. Quelques-uns lisent Verus au lieu de Severus: [On n'auroit pas mis L. Verus devant Antonin.

neur de Niger, il s'en fascha; mais les Alexandrins tournerent la chose en sorte qu'il sembloit qu'elle fust plus à son avantage qu'à celle de Niger. La subtilité de leur esprit luy plut, '& il leur pardonna. Il leur accorda mesme un Conseil public, ce que les Romains leur avoient toujours refusé, 'les obligeant de se contenter pour l'administration de la justice d'un seul officier que l'Empereur commettoit. Il changea encore beaucoup d'autres choses dans le gouvernement de cette ville. Sev.v. p.70.d| Dio,l.51.p.455.b. Sev.v.p.70.d.

' Il se mit sur le Nil pour aller voir la haute Egypte [& la Thebaïde] & en visita presque tous les endroits; la peste [seule] l'ayant empesché d'aller jusqu'aux confins de l'Ethiopie. Il visita avec soin Memphis, ses pyramides, le labyrinthe, [la statue] de Memnon, & les autres curiositez de l'Egypte. ' Car il la parcourut toute entiere à l'exception de fort peu d'endroits; & il s'informoit de toutes choses, mesme des plus secrettes, ' ne voulant rien " laisser échaper de tout ce qui regardoit les Dieux & les hommes de ce pays.] Il tira de tous les " temples tous les livres qu'il put trouver où il y avoit quelque chose de secret; & les ayant fait porter dans le tombeau d'Alexandre, il fit fermer ce tombeau; ne voulant point que personne vist à l'avenir ni le corps de ce Prince, ni ce qui estoit dans ces livres. [C'est ainsi que Dieu détruisoit par cet adorateur des demons ce que l'idolatrie avoit de plus auguste & de plus sacré. ' Severe se souvint toujours depuis avec plaisir de ce voyage, à cause des choses extraordinaires qu'il y avoit veues, & à cause du culte de Serapis, dit Spartien. Dio,val.p.737. Sev.v.p.70.d. Dio,val.p.737. l.75. p.856.b| Suid.σ.p.724.c. Note 22. ἐξ ἀδύτων. Sev.v.p.70.d.

ARTICLE XXVII.

De Plautien.

[ON vit cette année là un homme de neant destiné pour estre l'année suivante & Consul & beaupere d'un Empereur: & c'estoient là les moindres marques de sa grandeur & de sa puissance. Cet homme est Plautien] ' qui semble avoir eu aussi le nom de [1] Fulvius. [a] Quelques-uns le croyoient parent de Severe; d'autres disoient seulement qu'il estoit " de mesme pays, & Africain comme luy: mais on convient qu'il estoit d'une Spar.p.66.d|75.c|n.C. p.124.1.e| Pagi,203. §1. 1. πολίτης. a Herod. l.3. p. 530. b.c|Noris, epo.p.413.a.

1. Onuphre l'appelle L. Septimius, d'autres Silanus: mais tout cela sans fondement. Sa fille est nommée dans Goltzius (*p.* 94. *b.*) Φ. Πλαυτίλλα, & Φουλβία tout au long dans d'autres medailles. Pagi, p. 203. §1| Spanh. l.7. p.629| Noris, epo.p.411-413.

naissance tres basse. On tenoit que dans sa premiere fortune il avoit esté banni pour des seditions & plusieurs autres crimes.

Dio, l. 75. p. 857. d. ' Cependant Severe l'aimoit à un tel point, qu'il sembloit souhaiter de l'avoir pour successeur,[a] & trouvoit fort bon qu'on dist &c.

a p. 858 d. e. publiquement en sa presence, que le ciel tomberoit avant qu'il

p. 857. c. fist aucun mal à Plautien. ' Il luy accordoit tellement tout ce qu'il vouloit, qu'on eust dit que Plautien estoit Empereur, & luy son officier.

Her. p. 530. b. c. ' Il le fit Prefet du Pretoire, & l'enrichit prodigieusement des

Dio, l. 75. p. 856. 857. biens qu'il avoit ravis aux autres: ' & luy de son costé demandoit à tout le monde, ou enlevoit de force tout ce qui plaisoit à son avarice insatiable, sans en excepter ce qu'on estimoit de &c.

Herod. l. 3. p. 531. a. plus sacré, ' de sorte que jamais un particulier ne s'estoit veu

b Dio, l. 76. p. 860. d. comblé de tant de richesses,[b] & le peuple disoit qu'il en avoit plus mesme que Severe & ses enfans.[c] Outre le pouvoir atta-

c l. 75. p. 856. c. ché à sa charge de Prefet, Severe luy en donnoit un tres grand,

Her. l. 3. p. 530. c. d. ' jusqu'à sembler partager l'Empire avec luy.

d d. [d] Il abusoit étrangement de ce pouvoir, & n'épargnoit ni

e Sev. v. p. 69. e | 91. d | Dio, p. 856. c. cruauté ni violence pour se satisfaire.[e] Nous avons veu qu'il poussoit Severe à faire mourir un grand nombre de personnes &c.

f Dio, val. p. 737. 738. pour avoir leurs biens.[f] On nomme entre les autres Æmilius Saturninus Prefet du Pretoire, aprés la mort duquel il fit extrememement diminuer les droits de cette charge, de peur d'avoir

Her. l. 3 p. 531. b. des Collegues qui luy disputassent l'autorité. ' Sa fierté estoit si grande qu'il ne souffroit point que personne l'approchast [sans en avoir eu sa permission.] Quand il sortoit, ses gens alloient devant, & crioient que personne ne se tinst sur son passage, & ne le regardast, mais qu'on se détournast, & qu'on tint les yeux baissez.

[Il ne se faut pas étonner qu'un homme si puissant, si riche,

Dio, l. 76. p. 862. a. & en mesme temps si méchant] ' fust plus redouté de tout le

g l. 75. p. 856. c. monde que l'Empereur mesme,[g] qu'on luy fist plus de presens

h p. 857. b. c. qu'à Severe, ' qu'on luy dressast beaucoup plus de statues & de plus belles, jusque dans Rome, & ce qui est plus étrange, par l'autorité du Senat. Les soldats & les Senateurs ne juroient que par sa fortune, & on faisoit des prieres publiques pour sa conservation [comme s'il eust esté Empereur.] ' Il avoit tout & meilleur, & en plus grande abondance que Severe, prenoit la plus belle hostellerie dans les voyages, avoit la table la plus magnifique.

d. c. Severe voyoit tout cela, le souffroit, & lorsqu'il vouloit avoir

quelque chose de rare, il l'envoyoit querir chez son Prefet. L'allant voir un jour qu'il estoit malade, les soldats qui estoient chez Plautien, ne voulurent point que ceux qui l'accompagnoient, y entrassent avec luy. ' Dion raporte que Severe estant un jour p.858.a.
δικῶν. sans occupation, & ayant dit à l'officier " commis pour mettre en ordre les procés qui se devoient juger par l'Empereur, de faire plaider une certaine affaire, cet officier luy répondit hardiment qu'il ne le pouvoit pas si Plautien ne le luy ordonnoit.

' Gete mesme frere de Severe le redoutoit: il le haïssoit, & n'osoit dire à son frere ce qu'il en pensoit [avec tout le monde.] ' Ce ministre se croyoit si fort maistre de l'esprit de son prince, qu'il ne craignit pas de maltraiter mesme l'Imperatrice Julie qu'il n'aimoit pas, & de luy faire " les plus grands outrages. (l.76.p.860.e. — Val.p.738. — &c.)

' Dans ce comble apparent de puissance & de bonheur, on le voyoit toujours pasle & tremblant; ce qui venoit partie des agitations que luy donnoient les esperances & les craintes [inseparables des grandes fortunes,] ' partie de ses excés de bouche & de ses autres déreglemens. Car il s'abandonnoit à toutes sortes de crimes, pendant que faisant le grave & le severe envers les autres, il ne vouloit pas que sa femme ni fist ni receust aucune visite, non pas mesme qu'elle allast chez l'Empereur ou chez l'Imperatrice. (l.76.p.860.d. — Val.p.738.741.)

[Ce qui est plus important que tout le reste, c'est que] ' Severe ne faisoit & ne disoit rien qu'il ne sceust; & ni Severe, ni qui que ce fust n'avoit connoissance de ses secrets. (l.75.p.857.c.d.)

' Il portoit l'épée [comme Prefet du Pretoire,] & avoit neanmoins l'habit de Senateur. ' Car Severe luy avoit donné les ornemens Consulaires; [ce qui s'accordoit assez souvent aux Prefets: mais en ce temps-ci, il le fit Senateur, luy donna le Consulat, & le qualifia mesme Consul pour la seconde fois, comme si les ornemens Consulaires [qui se donnoient quelquefois à des étrangers,] eussent dû passer pour un Consulat. Cela ne s'estoit jamais fait jusqu'alors: mais cela se fit pour Plautien, & ensuite pour les autres ' jusqu'à Macrin qui abolit cette coutume. [Comme la charge de Prefet du Pretoire estoit affectée aux Chevaliers, les Prefets la perdoient quand ils devenoient Senateurs.] Cependant il paroist par Herodien, & par Dion, " que Plautien demeura Prefet jusqu'à la mort, [& il semble mesme qu'il fust seul Prefet,] [a] puisqu'Herodien dit qu'aprés sa mort Severe en fit deux. (Her.l.3.p.531.b. — Dio,l.46.p.321.b. — l.78.p.893.e. — Her.l.3.p.531.c | Dio,l.76. p.861.e. — NOTE 23. — a Her.l.3.p.534.e | Dio,val.p.738.)

Dio,l.75.p.857. d|859. b|Pagi, p.203.§1. ' Voilà quel estoit celuy dont Severe choisit la fille nommée Fulvia Plautilla pour la marier à son fils aisné, au lieu de tant d'autres personnes de qualité qu'il eust pu prendre. Ce mariage fut apparemment conclu cette année avant que Plautien fust designé Consul, mais il ne s'executa qu'en la suivante. [Plautien croyoit sans doute y trouver l'affermissement de sa grandeur, & nous verrons que ce fut la cause de sa ruine.]

p.859. ' Il parut vers ce temps-ci une comete à Rome.

ARTICLE XXVIII.

Severe revient à Rome, y fait des largesses; marie Caracalla à la fille de Plautien.

L'AN DE JESUS-CHRIST 203, DE SEVERE 10. ET 11.

Idat.& alii|Cyp. dif.ap.p.99. [1] *Septimius Geta, &* [*Fulvius*] *Plautianus II. Consuls.* 1.

Onu. in fast. p. 243.c|& alii| Pagi,p.203. § 1. ' On ne doute point que ce Gete ne soit le frere de Severe, [& neanmoins Idace & la chronique d'Alexandrie le nomment le dernier. Est-ce que Severe auroit fait ceder son propre frere à son ministre, sous pretexte de son pretendu second Consulat? Nous suivons l'ordre de S. Prosper & de Cassiodore, & des fastes grecs de Theon.]

Her.l.3.p.529.d. ' Severe aprés avoir reglé les affaires de l'Orient, revint [cette année] à Rome avec sa promtitude ordinaire, qui ne l'empescha pas neanmoins de donner divers ordres pour le bien des provinces où il passoit. Note 24. Oppi.vit. ' Estant à Anazarbe en Cilicie (on ne dit pas en quel temps) on pretend qu'il en bannit Agesilaüs philosophe & homme de lettres, pere du poete Oppien, parce que ne songeant qu'à sa philosophie, il n'estoit pas venu au devant de luy avec tous les autres, quoyqu'il fust un des principaux de la ville. [Je ne sçay si une injustice si déraisonnable est croyable de Severe.] Dio,l.75.p.857.c. ' Il fut [apparemment alors] à Tyanes en Cappadoce,] où Plautien tomba malade, & à Nicée: Spanh.l.9.p.826. ' il vint pour la seconde fois à Perinthe; Her.p.529.d. ' & il visita les quartiers des troupes qui estoient dans la Mesie & la Pannonie. Maxim. v.p.138. d. ' Il estoit apparemment dans la Thrace ["le 7. jour de mars,] auquel il V. la note 6.

Cyp.dif.ap.p.99. 1. [Onuphre l'appelle Publius sans en donner de preuves.] ' Les fastes de Theon ont βῆρος au lieu de Plautien: [Est ce que le nom de Plautien auroit esté effacé dans l'orignal à cause de sa disgrace, & que du β qui marquoit son second Consulat on en aura fait ῥῆρος;]

donna

donna des jeux aux soldats à cause de Gete son second fils, [qui pouvoit avoir esté fait Cesar ce jour là en l'an 199.] Ce fut dans ces jeux qu'il commença à connoistre Maximin qui usurpa l'Empire [32. ans depuis.]

' Il arriva enfin à Rome [vers la fin du mois de may,] & il y fut receu avec grande solennité comme un victorieux, ' dans " une espece de triomphe dit Spartien. Car cet auteur pretend que le Senat luy ayant decerné le triomphe pour la guerre des Parthes, il le refusa à cause que les goutes dont il estoit fort incommodé, l'empeschoient de se tenir si long temps dans le char de triomphe, mais qu'il laissa triompher Caracalla des Juifs. [Ce seroit une chose bien extraordinaire que le fils eust triomphé sans le pere : & neanmoins Dion ni Herodien ne la remarquent pas.] ' Onuphre croit qu'Herodien nous oblige de dire que Severe triompha : [a] & nous avons encore l'inscription d'un L. Cælius Rufus, où nous apprenons qu'il avoit esté [gouverneur] Consulaire de la Campanie & de la Pouille, " Correcteur de la Toscane & de l'Ombrie, & chargé du triomphe de Severe. ' Le Senat fit eriger " vers la fin de cette année un arc de triomphe en l'honneur de Severe & de Caracalla, pour avoir estendu les limites de l'Empire.

Her.l.3.p.529.d. | Sev.v.p.69.d| 70.c. | *veluti ovãs.* | Onu. in fas.p. 361.f. | a Spon,p.177. | *gouverneur.* | Gruter.p.265.1. | *Tr. P. XI. & VI.*

' Severe donna alors aux Pretoriens, & à tous ceux du peuple [de Rome] à qui l'on avoit accoutumé de distribuer du blé, dix pieces d'or par teste, plus qu'aucun Prince n'avoit jamais donné ; & cela monta à " une fort grande somme. Il joignit à cela " divers spectacles qui furent continuez durant sept jours. [Comme il amenoit sans doute avec luy divers captifs des Parthes, il semble qu'on peut raporter à ce temps-ci ce que dit Tertullien,] ' Qu'il avoit veu à Rome les perles rougir devant les dames Romaines par le mépris qu'en faisoient les Parthes, les Medes, & les autres Orientaux, parce qu'elles venoient de leur pays, & y estoient fort communes. [On le pourroit peut-estre encore raporter à ce que nous apprenons de Dion,] ' qu'Abgare Roy d'Edesse vint à Rome sous Severe avec une suite si magnifique, que l'on la compare à celle de Tiridate sous Neron. [Ce ne fut pas sans doute avant cette année, jusqu'à laquelle Severe n'avoit presque pas arresté à Rome.]

Dio,l.76.p.859. 860|Her.l.3.p. 529.d. | *cinquante millions de dragmes. &c.* | Tert.cul.fem.c. 6.p.173.a.b. | Dio,l.79.p.914. b.

' Ces liberalitez, & ces réjouissances se faisoient pour les victoires de Severe, pour son retour à Rome, & pour la dixiéme année de son regne, [qui finissoit le premier jour de juin.] ' Car on pretend qu'il n'en fit la solennité qu'à la fin de cette dixié-

l.76.p.860.a. | Noris,dec.c.4.p. 90|epo.p.413.

Eira, p. 298. Dio, p. 859. b. l. 75. p. 857. a. b. Sev. v. p. 69. d. Pagi, p. 224. & alii. — &c. — V. la note 6.

me année, ou au [commencement] de la onziéme. ' Caracalla épousa aussi alors Plautille fille de Plautien, estant déja revenu à Rome, ' mais avant que d'avoir achevé la cinquiéme année de sa puissance Tribunitiaire. ' Dion dit que ce que Plautien " donna alors à sa fille eust suffi pour marier cinquante Reines. ' On marque sur tout avec indignation cent personnes de bonne famille, & dont quelques-uns avoient des enfans, qu'il avoit secrettement fait faire eunuques pour la servir. ' Il semble que Severe ait encore donné vers ce temps-là la robe virile à Gete son second fils, [qui estoit entré dans sa quinziéme année le 27. may de celle-ci.] ' Une inscription de la onziéme année de Severe & de la cinquiéme de Caracalla porte qu'ils avoient rétabli le Pantheon qui se ruinoit de vieillesse.

Spon, p. 204. — *Propretor Augustorũ.*

' Une autre inscription nous apprend que Q. Anicius Faustus estoit alors " Lieutenant de Severe dans la Dace.

ARTICLE XXIX.

Plautien est tué : Jeux seculiers.

L'AN DE JESUS-CHRIST 204, DE SEVERE 11. ET 12.

Idat. & alii | Onu. p. 244 | Cens. c. 17. p. 115.

' *L. Fabius Septimius Cilo II. & Libo Consuls.*

a Onu. p. 244. b Aur. Vict. c Onu. in fast. p. 244. c | Dio, l. 77. p. 872. e. d Onu. p. 244. a. c. e Cyp dis. ap. p. 99. f Comm. v. p. 53. c. Onuph. in fas. p. 244. a.

[a] UNE inscription donne encore à Cilo les noms de Catinius Acilianus Lepidus Fulginianus. [b] Il est mis entre les favoris de Severe, [c] qui le fit Prefet de Rome. Caracalla l'appelloit son pere : ce qui ne l'empescha pas depuis de le vouloir faire mourir. [d] Il a eu deux fois le Consulat, & celuy de cette année doit estre le second, [e] comme il est marqué dans les fastes grecs de Theon, [f] puisque nous trouvons un Fabius Chilo designé Consul dés l'an 192. [Car le mesme qui est appellé Cilo dans les meilleurs auteurs, est nommé Chilo dans la chronique d'Alexandrie, dans Idace, & dans quelques autres.] ' On peut voir dans l'inscription faite en son honneur les divers emplois qu'il a eus.

Dio, l. 76. p. 860. c. Chr. Al. p. 622.

' Aussitost aprés les réjouissances de l'année precedente, le mont Vesuve jetta beaucoup de feu, & de grands mugissemens, qu'on entendoit jusqu'à Capoue, où il semble que Dion qui nous raporte ceci s'estoit alors retiré pour travailler à son histoire. Cet evenement preceda de fort peu la mort de Plautien, ' qui peut estre arrivée le 22. de janvier, comme on le lit

dans la chronique d'Alexandrie; ["mais en cette année au plustost, & non pas en la precedente, sur laquelle cette chronique la marque : & je ne sçay mesme s'il ne vaudroit point mieux la differer jusqu'en 205.] Note 25.

'Severe qui avoit pour luy une amitié si ardente, avoit neanmoins esté choqué de ce grand nombre de statues qu'on luy dressoit, & il en avoit fait fondre quelques-unes. 'Le bruit se répandit aussitost qu'il estoit disgracié : de sorte que plusieurs commencerent à le regarder comme ennemi public, & à abatre ses statues. Racius Constans gouverneur de la Sardaigne fut de ce nombre. Mais luy & les autres qui s'estoient un peu trop hastez de faire ce que tout le monde alloit faire, en furent punis, & envoyez en exil. Car Severe n'avoit point pour cela cessé d'aimer Plautien, '& il repara cette petite disgrace par beaucoup de nouvelles faveurs dont il le combla. [Cela n'arriva ce semble que lorsque Severe fut revenu à Rome] 'puisqu'il jugea l'affaire de Racius Constans avec Dion & plusieurs autres Senateurs. Ce fut en cette occasion que l'avocat qui parloit contre Constans, dit que le ciel tomberoit avant que Severe fist aucun mal à Plautien. Severe mesme assura à ceux qui estoient autour de luy que cela estoit impossible : & cependant il ne se passa pas une année entiere entre cette promesse d'un prince qui passoit pour tres constant, 'sur tout dans son amitié, & l'entiere ruine de ce favori.

Dio, l. 75. p. 858. c. c d | Sev. v. p. 69. c. d. Dio, l. 75. p. 857. c. p. 858. d. e. Vict. epi.

[Caracalla gendre de Plautien fut la principale cause de sa ruine.] 'Il avoit épousé sa fille plus pour obeïr à son pere que par aucune inclination. 'On assure aussi qu'il n'avoit jamais aimé Plautien : '& l'humeur de Plautille, qui est qualifiée une femme tres "insolente, luy rendit ce mariage tout à fait insupportable. 'Ainsi il ne pouvoit souffrir ni sa femme ni son beaupere, & il disoit tout ouvertement que s'il estoit jamais le maistre, il les feroit perir tous deux.' Plautien à qui sa fille raportoit toutes choses, craignit l'effet de ces menaces d'un jeune prince fier & hardi, & qui pouvoit estre bientost en estat de les executer, Severe estant déja agé, & fort incommodé de ses gouttes. Il se resolut donc de le prevenir, & de se rendre maistre de l'Empire, comme Herodien l'assure formellement. 'Dion mesme qui luy est plus favorable, reconnoist assez qu'il avoit de mauvais desseins.

Her. l. 3. p. 530. d. Carac. v. p. 85. e. Dio, l. 76. p. 861. a. ἀναιδεστάτη. Herod. l. 3. p. 530. d. e. p. 530. 531. Dio, l. 76. p. 860. d. e.

'Sur cela Gete frere de Severe mourut; & avant que de mourir, comme il haïssoit Plautien & ne le craignoit plus, il en par- d. e.

c|Her.p.531.b.c. la avec liberté à son frere, ' qui depuis cela ne songea plus qu'à diminuer le pouvoir de cet homme puissant & dangereux. Dio,p.861.a. ' Plautien crut que les mauvais offices de son gendre estoient la cause de ce changement & le traita " avec beaucoup d'aigreur. τραχύτερον. Il vouloit savoir tout ce qu'il faisoit, & prenoit l'autorité de le reprendre sur toutes choses. Caracalla n'estoit pas pour le souffrir, & il commença à chercher de son costé quelque moyen de s'en défaire.

b.c|Her. l.3. p. 531-533. ' Ce fut sur cela que Saturnin Tribun ou Centenier [dans les Pretoriens] vint declarer à Severe que Plautien luy avoit commandé de le tuer luy & son fils, & il luy montra l'ordre par écrit. Herodien a cru que la chose estoit veritable, ' Amm. l.29. p. 386 a. & Ammien l'a dit aprés luy : [a] a Dio,l. 76. p. 861.b.c|862.b. Dion n'a pu se le persuader pour des raisons dont nous ne voyons pas assez la force, & il juge que c'estoit plutost une fiction de Caracalla qui vouloit perdre son ennemi. Her p.531-534. ' Herodien fait sur cela une longue histoire, & fort bien décrite, mais dans laquelle il y a des circonstances que nous ne voyons pas pouvoir accorder avec Dion. ' p.534|Dio,l.76. p.861.c.d.e. Ils conviennent que Plautien estant venu au palais ou de luy-mesme selon Herodien, ou mandé par Severe selon Dion, & estant entré jusque dans la chambre de l'Empereur où estoit Caracalla, & se mettant en état de se justifier du crime dont on l'accusoit, Caracalla qui vit que son pere sembloit se laisser fléchir, se jetta sur &c. luy, luy osta l'épée qu'il portoit [comme Prefet,] & le fit tuer par ceux qui estoient presens, Severe l'ayant empesché de le tuer luy-mesme. ' Dio,p.862.a. On jetta son corps dans la rue, d'où on l'osta ensuite par ordre de Severe pour l'enterrer.

a.b. ' Severe fit ensuite assembler le Senat, où sans s'emporter contre Plautien, il plaignit seulement la foiblesse & la misere des hommes, dont les uns aiment trop, & les autres abusent de l'amour qu'on a pour eux. Il parut mesme selon Dion, n'estre pas fort persuadé que Plautien eust envoyé Saturnin pour le tuer : &c. ' b.c.d.e. & neanmoins on ne laissa pas de poursuivre, de bannir, & mesme de faire mourir ceux qui avoient eu le plus de part en sa &c. confidence. ' p.863.a|Her.l.3. p.535.b. Plautille & Plautius son frere furent releguez en l'isle de [1] Lipare [entre l'Italie & la Sicile,] où aprés avoir trainé 1. quelque temps une vie languissante & miserable, ayant à peine le necessaire, ils la finirent par le supplice aprés la mort de Severe, ' Her.l.3.p.535.b. dont l'autorité avoit empesché Caracalla de les faire mourir plustost.

1. Herodien dit en Sicile, où on leur fournissoit dequoy vivre dans l'abondance.

L'an de J. C. 204, de Sev. 11. 12.

' Cette année est celebre dans l'histoire par les jeux seculiers que Severe y fit representer en l'an 957. de Rome, 116. ans aprés ceux que Domitien avoit fait faire [" en l'an 88. de Jesus-Christ.] ' Ils furent celebrez en la douziéme année de Severe, & en la settiéme de Caracalla. [Ainsi ce ne fut pas avant le mois de juin :] ' Et Zosime marque qu'on les celebroit dans l'esté. [Ceux de Domitien ne se firent mesme qu'aprés le 13. de septembre,] ' puisque ce fut dans la huitiéme année de son regne. [a] Herodien parle de ceux de Severe, & en marque quelques ceremonies. [b] On les peut voir décrites plus amplement dans Zosime, [c] qui pretend qu'on n'en celebra plus depuis: [d] mais cela n'est pas sans difficulté ".

V. Domitien § 13. — V. Philippe.

Censor. c. 17. p. 115 | Zos. l. 2. p. 669. d | 671. d. — Bira. p. 276. 287. — Zos. l. 2. p. 669 d. — Onuph. lud. p. 11. c. — a Herod. l. 3. p. 527. b. c. — b Zos. l. 2. p. 669-671. — c p. 671. d. e. — d Onu. lud. p. 11. f. g.

ARTICLE XXX.

Vie ordinaire de Severe : Il reforme diverses choses : De Papinien.

L'AN DE JESUS-CHRIST 205, DE SEVERE 12. ET 13.

' *M. Antoninus Aug. II. & P. Septimius Geta Cæsar Consuls.*

Idat. & alii | Onu. p. 244. c. d.

' SPARTIEN parle de ce Consulat des deux freres.

[Severe jouit d'une grande paix depuis les guerres d'Orient jusqu'à l'an 207. auquel il entreprit celle d'Angleterre.] ' Sa vie ordinaire dans la paix estoit de se mettre à travailler dés la nuit : aprés cela il se promenoit à pied, en s'entretenant d'affaires, & il employoit tout le reste du temps jusqu'à midy à vider des procés. Au sortir de là il se promenoit à cheval aussi long temps qu'il pouvoit, & aprés [cet] exercice, il prenoit le bain, disnoit seul ou avec ses enfans, dormoit un peu, & quand il estoit réveillé, il regloit ce qui se presentoit à faire, & ensuite il s'entretenoit de lettres & de sciences en se promenant, jusqu'à ce qu'il fust temps d'aller au bain pour souper. Il soupoit sur le soir " avec ceux qui avoient accoutumé de se trouver autour de luy. Car il n'en convioit point d'autres [comme les Empereurs faisoient ordinairement,] & ne faisoit point de festins, que dans des jours de ceremonie, où il ne pouvoit pas s'en dispenser.

Sev. v. p. 69. d. — Dio, l. 75. p. 869. 870. — μετὰ τῶν ἀμφ' αὐτόν.

' Il estoit d'ordinaire dans les palais d'autour de Rome, ou sur les costes de la Campanie, occupé aux affaires de l'Etat, ' & à juger les procés, ' ce qu'il faisoit " avec beaucoup d'équité, donnant aux avocats tout le temps dont ils avoient besoin, & aux

Her. l. 3. p. 535. a. — Dio, val. p. 741. — Dio, l. 76. p. 869. d. — ἄριστα.

Senateurs qui jugeoient avec luy, une entiere liberté de dire leur ſentiment.

[Entre ceux dont il prenoit conſeil dans le jugement des affaires,] 'il aimoit particulierement Papinien, qui luy avoit ſuccedé dans la charge d'Avocat fiſcal, & que quelques-uns diſoient eſtre parent de l'Imperatrice Julie. [Mais ce qui le rend plus celebre,] 'c'eſt qu'il eſtoit comme l'aſyle des loix, & un threſor de la ſcience du droit, [dont il nous reſte encore aujourd'huy divers monumens.] 'L'Empereur Valentinien III. le releve au deſſus de tous les juriſconſultes, en ordonnant par ſa loy du 7. novembre 426. que quand ils ſe trouveront partagez ſur quelque point, on ſuivra le ſentiment qui ſe trouvera appuyé par ce genie eminent, comme il l'appelle. En effet Cujas juge que c'eſt le plus habile juriſconſulte qui ait jamais eſté & qui ſera jamais; '& Zoſime avoit dit preſque la meſme choſe avant luy, ajoutant ce qui eſt encore plus, "qu'il aimoit autant la juſtice qu'il la connoiſſoit. 'On luy attribue l'honneur d'avoir temperé par ſa douceur l'eſprit dur & cruel de Severe, & de l'avoir rendu digne d'eſtre plus aimé dans les dernieres années de ſa vie que dans les premieres.

Carac. v. p. 88. b. c. | Sev. v. p. 72. c. | Cod. Th. 1. t. 4. l. 1. p. 30. | Cuj. in cod. Th. | Zoſ. l. 1. p. 637. d. | δίκαια ὅσπερ. | Sev. v. p. 72. d.

'Ce prince voulant qu'un ſi grand merite fuſt relevé par une grande dignité, luy donna celle de Prefet du Pretoire, [dont un des principaux emplois eſtoit deſlors de juger les procés avec l'Empereur, ou en ſon nom.] 'Papinien [afin de s'en mieux aquiter] avoit [pris] pour ſes conſeillers Paul & Ulpien, [dont les noms ſont auſſi fort celebres entre les Juriſconſultes. Nous verrons autre part que] 'Caracalla le fit tuer parce qu'il avoit taſché de maintenir quelque union entre luy & Gete ſon frere.

g. | Nig. v. p. 76. c. | Sev. v. p. 72. c.

'Il paroiſt que Severe a travaillé à corriger beaucoup d'abus, quoyqu'il n'ait pu, & n'ait pas meſme voulu, dit un auteur, les corriger tous: & ce qu'il corrigeoit meſme, il le faiſoit avec une ſeverité exceſſive, 'ſe rendant inexorable ſur toutes les fautes, pour avoir occaſion d'enrichir ſon épargne du bien des coupables. 'C'eſt cette inflexibilité cruelle que Julien l'apoſtat a le plus blaſmée en luy. [Je ne ſçay ſi c'eſt pour cela que] 'Tertullien l'appelle le plus conſtant de tous les Princes.

Nigr. v. p. 78. c| Aur. Vict. | Zoſ. l. 1. p. 637. c| Sev. v. p. 71 a. | Jul. cæſ. p. 14. | Tert. apol. c. 4. p. 6. a.

[Nous avons beaucoup de loix de luy dans le Code.] 'Et l'hiſtoire le loue d'en avoir fait de "tres equitables & de tres utiles. 'Il reforma la loy Papia faite [par Auguſte] pour obliger les Romains à ſe marier. [a] Il haïſſoit tous les larrons, [b] & il

Aur. Vict. | longè æquabiles. | Tert. apol. c. 4. p. 5. 6. | a Sev. v. p. 71. a. | b Aur. Vict.

punissoit toutes les voleries grandes & petites, particulierement dans les personnes de qualité, & dans ceux de sa maison, sachant par experience que ce sont les grands voleurs qui font les petits. ' Il ne souffroit point [sur tout] qu'on vendist jamais aucune charge. ' Il se declaroit ennemi des vices qui blessoient l'honnesteté, & il fit de [nouvelles] loix contre les adulteres: de sorte que beaucoup de personnes furent denoncées; & il s'en trouva jusqu'à trois mille sur un seul memoire. Mais comme peu de gens vouloient poursuivre ces sortes d'actions, il ne se mit plus en peine d'en faire informer: ' On pretend qu'il ne pust pas mesme regler sa famille, ' & que la mauvaise conduite de Julie faisoit un grand tort à sa reputation. ' Les femmes se voulant mesler de combattre publiquement comme les gladiateurs, on leur en fit une défense absolue.

Vict. epit. | Dio, l. 76. p. 867. b. | Sev. v. p. 71. b. | b | Aur. Vict. | Dio, l. 75. p. 858. b. c.

' Il ne donnoit aucune autorité à ses affranchis, & ne souffroit point qu'ils fissent aucune insolence, ce qui le fit beaucoup estimer. ' Il ne souffrit point que le Senat decernast des eloges à Evode qui avoit nourri Caracalla, & qui avoit eu part à la mort de Plautien, [comme on en avoit decerné sous Claude à Pallas.]

l. 76. p. 863. a. | p. 862. c.

ARTICLE XXXI.

Soin de Severe pour les Magistrats, pour les vivres, pour les bastimens, pour les armées, pour ses enfans, pour ses amis.

' IL prenoit un grand soin de mettre de bons Magistrats: [a] Et on assure qu'il avoit d'une part une lumiere extraordinaire pour choisir les personnes les " plus capables des emplois, ' & qu'il estoit de l'autre fort liberal à recompenser ceux qui avoient du merite. ' Il donnoit les gouvernemens des provinces à ceux qui y avoient déja esté Assesseurs [ou Lieutenans,] parce qu'ils savoient comment il les falloit conduire: & c'estoit une des maximes de Niger.

Albi. v. p. 80. c. | a Sev. p. 71. a. | industrios. &c. | Aur. Vict. | Nig. v. p. 76. e.

[Il ménageoit tres bien les revenus de l'Etat,] ' en sorte que quoyqu'il fist de tres grandes dépenses, il laissa neanmoins l'Epargne extremement riche. ' Lorsqu'il mourut, il y avoit à Rome dans les greniers publics du blé pour sept ans, à dépenser par jour 75. mille boisseaux; ' c'est à dire pour nourrir 600. mille hommes, le boisseau Romain n'estant que pour huit personnes par jour. On pretend que ces provisions n'estoient que pour

Dio, l. 76. p. 869. b | Sev. v. p. 68. e. | Sev. v. p. 67. b | 73. b. | n. C p. 122. 2.

ceux à qui on donnoit du blé gratuitement à Rome, c'est à dire pour les soldats & le petit peuple; [ce que nous laissons à examiner à d'autres.]

v. p. 73. c. ' Il laissa encore en mourant des provisions d'huile pour fournir durant cinq ans & Rome, & tous les endroits de l'Italie où il n'en venoit pas. p. 71. a|n. C. 120 2|n. S. p. 140. 1. c. ' Il laissa mesme dequoy distribuer gratuitement à perpetuité au peuple de Rome une certaine quantité d'huile par jour; qui devoit estre fournie en partie par la Libye Tripolitaine; cette province s'estant engagée à cela volontairement pour honorer Severe qui y estoit né, [& pour reconnoistre] les graces qu'il luy avoit faites. Car sans parler du reste, il y avoit établi la paix, & la seureté pour long temps, en domptant entierement quelques peuples fort belliqueux [qui avoient accoutumé de la piller.] Cependant cette contribution d'huile estant depuis devenue fort onereuse aux Tripolitains, Constantin les en déchargea. Sev. v. p. 69. c. ' On marque que pour soulager les particuliers obligez à entretenir les chariots de poste, Severe ordonna qu'à l'avenir, cette dépense se prendroit sur le thresor.

Dio, val. p. 742. ' Dion le blasme d'avoir fait beaucoup de dépenses inutiles pour des bastimens: l. 76. p. 869. b. ' car il ne plaignoit rien pour cela. a Sev. v. p. 73. b. [a] Il rétablit tous les edifices publics de Rome, y laissant par tout le nom des premiers fondateurs, & n'y mettant presque jamais le sien, si Spartien merite d'en estre cru: Dio, val. p. 742. ' car Dion assure qu'il l'y mettoit generalement par tout: [& nous l'avons veu du Pantheon.] Sev. v. p. 73. b| Zos. l. 1. p. 637. c| Lutr. ' Il fit aussi beaucoup de nouveaux edifices, & fort magnifiques, tant à Rome que dans un grand nombre de villes. b Dio, l. 76. p. 804. b| Sev. v. p. 71. a| 73. d. [b] On marque quelques-uns de ceux qu'il fit à Rome. c Chr. Al. p. 622. [c] Une chronique porte sur cette année mesme, qu'il fit bastir à Alexandrie un grand temple appellé Pantheon, & " un lieu d'exercices qui γυμνάσιον. porta le nom de son fondateur. [Nous avons parlé de ce qu'il fit à Antioche & à Byzance.

B. n. 2. p. 276. 277. ' Diverses medailles de sa douziéme année donnent sujet de croire qu'il avoit fait alors quelque gratification particuliere à la ville de Carthage. Dig. 50. t. 15. l. 8. p. 1294. ' On trouve qu'il luy accorda " quelque *jus Italicū.* nouveau droit, aussi bien qu'à la grande Leptis [sa patrie,] & à Utique. Grut. p. 265. 5| Mab. it. It. p. 43. 44. ' La ville de " Recanati [dans la Marche d'Ancone] le *Ricina.* qualifie son fondateur dans une inscription " de l'an 205. [peut- *Tr. p. XIII.* estre parce qu'il l'avoit agrandie: car puisque] la mesme inscription appelle cette ville la Colonie Helvienne, [il faut dire qu'elle estoit avant Severe, & qu'elle devoit son commencement ou son progrés à Pertinax.] Bandurand, t. 2. p. 533. ' On voit mesme qu'elle estoit

estoit connue dés le temps de Pline.

[Nous avons veu ce qu'il avoit fait en faveur de Tyr & de Laodicée en Syrie.] ' On marque qu'il mit une colonie à Sebaste : [mais on ne dit point si c'est à celle de la Samarie, ou à celle de la petite Armenie.] ' Il en accorda le droit à celle " de Padoue [en Lombardie.] ' On croit qu'il a mis aussi des colonies à Nisibe, à Rhesene & à Singare, qui sont trois villes de la Mesopotamie, à qui l'on donne le surnom de Septimiennes. Dig. 50. t. 15. l. 1. p. 1921. p. 1922. Spanh. l. 9. p. 773. 774. *Patavienssium.*

' Il regla avec grand soin les armées ; [a] il fit trois nouvelles legions, dont deux avoient leur quartier dans la Mesopotamie, & l'autre dans l'Italie. Elles avoient le nom de Parthiques. ' Il avoit une maxime [plus digne d'un tyran que d'un bon Prince,] qu'il faut enrichir les soldats [pour gagner leur affection,] & se mettre peu en peine du reste. [C'est ce qu'il pratiquoit effectivement : car outre les largesses qu'il leur faisoit de temps en temps,] ' il augmenta leur paye ordinaire, leur permit de porter des bagues d'or, [1] & de se marier, & beaucoup d'autres choses qu'ils n'avoient pas auparavant. Zos. l. 1. p. 637. c. a Dio, l. 55. p. 564. e. b l. 76. p. 868. c. Her. l. 3. p. 526. c. Sev. v. p. 68. d.

' Mais par ces nouvelles graces il alluma dans l'esprit des soldats l'amour des plaisirs & de l'argent, la haine des travaux militaires, & le mépris pour l'autorité des Commandans. Ainsi les armées Romaines devinrent lasches, molles, desobeïssantes, & embarassées de femmes & de ménages ; ce qui les empeschoit d'estre aussi promtes qu'auparavant. [C'estoit donc avec raison que] ' Macrin qui regna aprés Caracalla, se plaignoit que Severe & son fils avoient gasté la milice par les changemens qu'ils y avoient faits ; ' & s'il travailla à la reduire au point où elle avoit esté sous Severe, [c'est parce qu'il n'osoit pas faire plus, de peur de se faire haïr des soldats.] Her. l. 3. p. 526. c. d. Dio, l. 78. p. 904. b. p. 901. b.

' Avec cela Severe ne laissoit pas de vouloir que les soldats & leurs officiers mesmes vécussent dans les regles de la discipline militaire, éloignez de la molesse & des plaisirs. C'est ce qu'il témoigne dans une lettre à Rogonius Celsus gouverneur de la Gaule [Celtique,] en se plaignant du desordre de ses troupes ; & il luy propose à imiter l'exemple de Niger, estant honteux, dit-il, que nous ne puissions pas imiter dans le reglement de nos soldats celuy que nos soldats ont vaincu. Il avoit mesme pour maxime qu'il faut que le soldat craigne ses chefs, & qu'il ne les craint pas quand ils le craignent. Nig. v. p. 75. b. c.

[Nous verrons autrepart " qu'il prit un grand soin de l'edu- V. Caracalla § 1. 2.

1. Ou d'avoir leurs femmes avec eux. γυναιξὶ συνοικεῖν.

Her.l.3 p.535 a. cation de ses enfans ;] ' & c'estoit pour les éloigner des plaisirs de Rome, & de la veue des spectacles, qu'il demeuroit ordinairement hors de la ville. [Mais comme il avoit attiré sur eux la malediction de Dieu par ses cruautez, l'ambition de l'aisné, & la haine que tous les deux avoient l'un pour l'autre, fut son Sev.v.p.72.c. plus grand tourment durant sa vie,] ' & sa honte aprés sa mort.

Vic ep. [Nous avons déja dit que] ' Severe estoit fort bon envers ses amis, & que plusieurs devinrent fort riches par ses liberalitez, Jons.l.3.c.12 p. 276.277. particulierement, Lateran, Cilon, Anulin, & Bassus. ' Galien s'il est auteur du livre de la theriaque,[a] pretend qu'il n'avoit pas a Gal the.l.2.p. 457.1. de plus grande joie ' que de faire du bien à tout le monde ; & &c. remarque qu'il avoit une provision de theriaque, & de divers autres remedes [les plus chers,] pour en donner à ceux qui en avoient besoin : de sorte qu'il procura par ce moyen la santé à p.458.2. diverses personnes dangereusement malades, ' comme à Antipater son secretaire pour les lettres greques, au fils de Pison mesme à qui ce traitté est addressé, qui avoit esté blessé dans une ceremonie, [apparemment dans les jeux seculiers,] & particulierement à une Dame nommée Arria, pour laquelle il avoit une estime particuliere, parce qu'elle s'appliquoit beaucoup à la philosophie, & à la lecture de Platon.

[Ce que nous venons de dire de Severe peut faire juger qu'il a eu de grandes qualitez pour le bien & pour le mal, & que son gouvernement auroit esté tres avantageux aux peuples, Sev.v.p.71.d.e. s'il eust eu moins d'avarice & de cruauté. ' Aussi on marque qu'il fut estimé & mesme aimé aprés sa mort, lorsque sa cruauté n'estoit plus à craindre, [& qu'on profitoit des bons Aur.Vict. reglemens qu'il avoit faits.] ' Quelques-uns crurent mesme alors que sa severité avoit esté avantageuse, parce qu'elle avoit servi à corriger des abus trop enracinez pour ceder à des remedes moins violents. [Mais il y a assurement de l'excés id. dans ceux qui ont dit] ' que les Romains n'avoient point eu id.Sev.v.p.71.b. ' de plus grand homme que luy, ' & qui luy attribuent [ce præclarior. qu'on a dit d'Auguste,] qu'il ne devoit pas naistre, ou qu'il ne devoit pas mourir. Que s'il est vray que le Senat en ait porté Sev.v.p.71.d.e. ce jugement, [ç'a esté en le considerant non en luy-mesme, mais] ' par rapport à ses enfans & à leurs successeurs, dont la plupart durant [80. ans ayant herité de ses vices, n'ont pas herité de ses bonnes qualitez,] & ont ruiné tous les peuples en se ruinant les uns les autres par des guerres continuelles ; p.69.b. ' mais il sera toujours honteux aux payens, selon les payens-

mesmes, d'avoir profané le nom de Dieu en le donnant à un homme noirci par tant de cruautez. [Car il ne seroit pas excusable quand il n'auroit esté cruel qu'en suivant les mauvais conseils des autres : & ce que nous allons raporter, fera voir qu'on ne peut pas rejetter toutes ses cruautez sur Plautien. Ainsi ce qu'on peut dire de plus avantageux pour Severe, c'est qu'il peut meriter un rang considerable entre les grands Princes : mais on ne luy en peut donner aucun entre les bons.]

ARTICLE XXXII.

Mort cruelle de quelques Senateurs : Supplice de Bulla chef de bandits : Victoire en Angleterre.

L'AN DE JESUS-CHRIST 206. DE SEVERE 13. ET 14.

'*Nummius Albinus, & Fulvius Æmilianus Consuls.* Idat.& alii | Onu. p.244.245. | Buch.cyc.p.247.

[LE premier de ces Consuls pouvoit estre un parent d'Albin,] ' si c'est comme le croit Onuphre, un M. Nummius Ceionius Annius Albinus, dont on a une inscription : ' & il est certain que Severe n'extermina pas absolument toute la famille d'Albin. Onup.244.f. Albi.v.p.80.c.d.

[Comme nous ne trouvons rien de particulier pour cette année, nous y mettons ce que Dion raporte entre la mort de Plautien, & le voyage de Severe en Angleterre.] 'Il nous apprend donc que Severe continuoit à se rendre odieux par le meurtre de plusieurs personnes illustres, & de plusieurs Senateurs ; on plaignit sur tout Quintillus Plautianus, qui estoit l'un des premiers du Senat & par sa naissance, & par ses emplois ; & qui estant déja avancé en age, vivoit retiré à la campagne, sans se mesler d'aucune affaire. Il témoigna estre moins surpris de mourir que d'avoir vécu jusqu'à ce temps-là : & il y avoit déja long-temps qu'il avoit tout preparé pour sa sepulture. [Il estoit peut-estre coupable de quelque crime semblable à celuy] 'd'Apronien Proconsul d'Asie, qui peu aprés fut condamné par le Senat sans avoir esté ouy, parce que sa "nourrice ayant eu un songe qu'il devoit un jour regner, on pretendoit que sur cela il avoit consulté quelque magicien. Dio,val.p.741. | 676.p.863.c.d. 676.p.863.d.e. τιτθη.

'En lisant les informations faites contre luy, on trouva qu'un témoin deposoit que durant la consultation, un Sena- e.

p.364. teur chauve "avoit avancé la teste pour écouter. ' Sur cela tous les chauves qui mesme n'estoient jamais entrez chez Apronien, commencerent à trembler, & les autres portoient la main à leur teste pour s'assurer s'ils avoient encore leurs cheveux. Mais le soupçon tombant particulierement sur Bœbius Marcellinus, ' il demanda qu'on fist entrer le témoin, parce qu'il ne pourroit manquer de le reconnoistre si c'estoit luy. Le témoin fut long-temps à regarder de tous costez sans rien dire, jusqu'à ce que sur un petit signe que luy fit un Senateur nommé Pollenius Sebennus, il dit que c'estoit Marcellin. Sur cela on l'entraine hors du Senat pour luy aller trancher la teste, avant mesme que Severe le sceust, [tant on se tenoit assuré de son sentiment.] En allant à l'execution, il rencontra quatre enfans qu'il avoit, & [en les embrassant,] il leur dit que sa plus grande douleur estoit de les laisser vivans aprés luy [en un temps si miserable. Et veritablement cette mort donne une étrange idée de la foiblesse du Senat, & de la cruauté de Severe.]

a παγκυν' ψαιτε &c.

d. c. ' Sebenne auteur de la mort de Marcellin, & qui picquoit tout le monde par ses railleries, fut condamné luy-mesme peu de temps aprés, à la poursuite des peuples de la Norique qu'il avoit tres mal gouvernez : & il eut bien de la peine à sauver sa vie. &c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 207. DE SEVERE 14. ET 15.

Idat. & aliis|Hoaif.cp.conf.p. 113. a Buch.cycl.p. 247.

' *Aper & Maximus Consuls.*

a Aper est nommé Carus dans les anciens fastes dont Bucherius nous a donné une partie, depuis l'an 205. jusqu'en 354. Ces fastes sont considerables en ce qu'ils marquent en quel jour de la semaine chaque Consulat a commencé, comme celuy-ci en un jeudi, & le precedent en un mécredi.[Ainsi on ne peut douter en quelle année de Jesus-Christ les Consulats se raportent ; ce qui donne un grand éclaircissement à l'histoire.] Ils marquent aussi les epactes.

Dio,l.76.p.865. a.b. ' On prit vers ce temps-ci un voleur Italien nommé Bulla ou Bulas. Felix, qui avoit pillé toute l'Italie durant deux ans, avec 600. autres voleurs, qui la pluspart estoient des esclaves de l'Empereur & de quelques particuliers, à qui on ne donnoit pas dequoy vivre. Ce Bulla estoit averti de tout ce qui sortoit de Rome, & de tout ce qui abordoit à Brinde. Il faisoit travailler quelque temps les artisans qu'il prenoit, & puis les renvoyoit en leur donnant recompense : il prenoit aux autres une

partie de ce qu'ils portoient, & les laissoit aller avec le reste. a.

'Severe indigné qu'un voleur affrontast toute la majesté imperialle, avec tant de troupes qu'il avoit autour de luy, le faisoit chercher de tous costez. Mais tantost par addresse, tantost par argent, il échapoit toujours lorsqu'on croyoit le tenir. 'Il vint un jour luy-mesme trouver le Centenier commis pour poursuivre les voleurs; & luy promit de luy livrer Bulla. Il le mena ensuite dans un vallon fort couvert, où il le prit luy-mesme, luy fit raser les cheveux, & le renvoya en luy ordonnant d'avertir les maistres de mieux nourrir leurs esclaves, afin qu'ils ne fussent pas reduits à voler. 'Deux de ses gens ayant esté pris, il s'en alla à la prison, comme s'il eust esté le gouverneur de la province, & les en tira. c.d. b.c.

'Enfin Severe commanda un Tribun des Pretoriens avec beaucoup de cavalerie pour le luy amener à quelque prix que ce fust, '& ce Tribun le surprit lorsqu'il dormoit dans une caverne, par la trahison d'une femme que le voleur entretenoit. Papinien luy demandant pourquoy il s'estoit fait voleur, il luy demanda pourquoy luy-mesme s'estoit fait Prefet. Il fut exposé aux bestes '& son supplice dissipa tous ces 600. hommes qui voloient sous luy. d. e. p.866.a.

'Lorsque ce voleur fut pris, Severe avoit remporté quelque victoire en Angleterre par ses Lieutenans; ['& ce fut peut-estre pour cela] 'qu'il prit le titre d'Imperator pour la 12. fois, & Caracalla pour la seconde, comme on le voit par une inscription de la 15. année du pere, & de la 10. du fils, qui estoit déja désigné pour son troisiéme Consulat, [c'est à dire dans les derniers mois de l'an 207.] 'Et la mesme chose est confirmée par trois inscriptions de Caracalla. [Nous ne savons point le particulier de la guerre d'Angleterre, sinon que nonobstant cette victoire,] 'le gouverneur du pays manda à Severe que les barbares "avoient pris les armes, couroient & ravageoient la province, emmenoient beaucoup de butin; qu'il avoit besoin d'un puissant secours pour leur resister, & qu'il estoit peut-estre necessaire que l'Empereur y vint luy-mesme en personne. Severe resolut effectivement d'y aller, [comme nous le verrons l'année suivante.] p.865.d. Bira.p.277. Onup.p.245.c.d. Goltz.p.91.d. e.f. Her.l.3.p.536.b. " ληΐζειν.

ARTICLE XXXIII.

Gete est fait Auguste : Severe va en Angleterre ; la traverse toute entiere, oblige les Caledoniens à luy demander la paix.

L'AN DE JESUS-CHRIST 208. DE SEVERE 15. ET 16.

Idat|Onup.p. 245.f. ' *Marcus Antoninus Aug. III. & P. Sept. Geta Cæsar II. Consuls.*

Onup.p.245.c.f| Goltz.p.94.95. 'ON voit par une inscription du 7. Janvier de cette année & par quelques autres, que Gete n'estoit encore que Cesar au commencement de son second Consulat. Il eut dés cette année la puissance du Tribunat, puisqu'on en trouve la quatriéme marquée dans des medailles [faites au plus tard au mois de Fevrier 212. auquel il mourut.] On voit encore par les medailles, qu'il eut la qualité d'Auguste, avec le titre de Pius, ou dés cette année avec la puissance du Tribunat, comme Onuphre & d'autres aprés luy l'ont creu, [ou peut-estre seulement en la suivante,] Bira.p.302. 'puisqu'il n'est qualifié que Cesar dans une medaille de la seconde année de son Tribunat. [Il y eut donc alors trois Augustes à la fois; ce qui ne s'estoit pas encore veu.]

[Severe donna apparemment à Gete la puissance du Tribunat avant que de partir pour aller en Angleterre,] p.278. & alii. 'où il faut dire qu'il fut cette année, puisqu'il mourut au commencement de l'an 215.' Dio,l,76.p.866. b. dans la troisieme année de ce voyage.

a Her.l.3.p.536. a.b. [a] Nous venons de voir les nouvelles qu'il avoit receues du besoin que ce pays avoit de sa presence. Il ne fut pas fasché d'avoir cette occasion de s'élever des trophées du costé du Nord, aussibien que dans l'Orient, Dio,l.76.p866. a. 'de donner de l'exercice à ses troupes pour les remettre en vigueur, b a,H.p.536.a.b.c. [b] & sur tout de pouvoir tirer ses enfans des plaisirs, des spectacles, & de la vie molle de Rome, pour les accoutumer à la frugalité, & aux fatigues de la guerre. Ainsi ayant encore toute la vigueur d'esprit d'un jeune homme, quoyqu'il fust dans un age avancé, & fort incommodé, il resolut de s'en aller en Angleterre, Dio,l.76.p.866. a.b. ' persuadé, selon Dion, qu'il ne reviendroit jamais à Rome: [Et Dieu permit que cela arrivast de la sorte.]

p.866.c|Herod.p. 536.c. 'Il y mena donc avec luy ses deux enfans, & Julie sa femme, & y porta de tres grandes sommes d'argent. Il fit ce voyage

avec grande diligence, sans s'arrester beaucoup en aucun endroit pour se reposer. [Mais ne pouvant guere se tenir à cheval à cause de ses gouttes,] il se faisoit ordinairement porter [en littiere ou sur un char.] ' Estant arrivé en Angleterre, il y assembla grand nombre de troupes, prepara toutes les choses necessaires pour la guerre, & sur tout beaucoup de pontons pour traverser les marais dont l'Angleterre est remplie. ' Les barbares sachant sa venue, deputerent pour luy demander la paix : mais comme il ne vouloit pas quitter sitost ce pays, & pretendoit y acquerir de la gloire, il ne voulut point recevoir leurs excuses, & ne songea qu'à se mettre en état de leur faire une rude guerre, [qui apparemment ne peut avoir commencé dans ces pays froids que l'année suivante.] p.536.537. p.536.d.e.

' Dion & Herodien font ici une grande description de l'Angleterre, & des mœurs des peuples qui en habitoient les parties septentrionales. ' Ce qu'ils en disent de plus remarquable, c'est qu'ils avoient une espece de nourriture, dont environ la grosseur d'une feve suffisoit pour les soutenir [tout un jour] sans avoir ni faim, ni soif. ' Les Romains ne tenoient alors, selon Dion, que prés de la moitié de l'isle [dans sa longueur : ce qui faisoit neanmoins beaucoup plus de la moitié du pays, parce que le haut est bien plus étroit que le bas, & mesme selon les Geographes, les Romains tenoient plus de la moitié de la longueur.] ' Leur pays estoit divisé de celuy des barbares par un " mur, [ou plutost par un rempar qu'Adrien y avoit fait autrefois.] ' Entre les barbares il y avoit plusieurs peuples, tous neanmoins compris sous le nom de Meates, qui estoient plus prés des Romains, & de Caledoniens qui estoient les plus septentrionaux. p.537.a.b|Dio,l.76.p.866.c.d.e. Dio,p.866.e. p.867.a. p.866.c. διατείχισμα. b.c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 209. DE SEVERE 16. ET 17.

1. ' *Pompeianus & [1] Avitus Consuls.* Idat. & alii| Spon.p.40.

[a] Onuphre croit que le premier est ce Claude Pompeien petit-fils de M. Aurele par Lucille sa fille aisnée, [b] que Caracalla fit mourir, aprés l'avoir fait Consul pour la seconde fois. a Onup.p.245.f| Noris.ep.cons.p.123.198. b Carac.v.p.86.d.

[c] Severe, comme nous avons dit, voulut absolument faire la guerre aux barbares de l'Angleterre, parce qu'il ne cherchoit pas [la paix, qui doit estre la fin d'une guerre legitime,] mais le [vain & malheureux] ' honneur de les vaincre. ' Ainsi aprés avoir fait tous ses preparatifs, il laissa Gete dans les pays soumis pour y rendre la justice, & y ordonner de toutes choses, c Her.l.3.p.536.d.e. p.537.c.

1. La chronique d'Alexandrie l'appelle Attus.

avec les plus anciens de son Conseil qu'il laissa auprés de luy : & luy avec Caracalla son aisné, entra dans les pays des barbares. [Il traversa les Meates,] '& penetra jusqu'aux Caledoniens sans trouver personne qui luy resistast en corps d'armée. 'Les barbares venoient seulement l'attaquer par diverses petites escarmouches; & "quand ils estoient pressez, ils se retiroient dans leurs marais & dans leurs bois. 'Ils ne manquoient point d'attaquer tous ceux qui s'écartoient, & ils laissoient exprés des bœufs & des moutons en divers endroits, [pour les attirer dans leurs embuscades.] les Romains mesme tuoient ceux d'entr'eux qui ne pouvoient suivre l'armée, depeur qu'ils ne fussent pris. Les eaux les incommodoient aussi extremement, outre les grandes fatigues qu'il falloit souffrir pour couper les bois, pour faire des chemins dans les marais & sur les rivieres, & au travers des montagnes: De sorte que Dion assure qu'ils y perdirent jusqu'à cinquante mille hommes.

Dio, l.76. p.867. a. — Her. l.3. p.537. c. d. — Note 26. — Dio, l.76. p.867. a.b.

'Cependant Severe ne se lassoit point, parce qu'il vouloit ravager tout le pays, & aller jusqu'aux extremitez de l'isle; & il y fut effectivement. Dion dit qu'il y observa exactement la durée des jours & des nuits, de l'hyver, & de l'esté : [de sorte qu'il doit avoir passé six mois au moins dans cette extremité de l'Ecosse, & n'en estre revenu qu'au commencement ou aprés le milieu de l'année suivante.] ' Son opiniastreté surmonta celle des barbares, " & ils luy cederent une partie de leur pays pour avoir la paix. 'Les Caledoniens luy rendirent aussi [quelques] armes. 'Ainsi aprés avoir parcouru tout le pays, porté dans une ' littiere couverte, il revint sur les terres des Romains. 'Aprés le traitté, Julie voulut se railler avec la femme d'un Caledonien nommé Argentocoxe, sur le peu de pudeur qu'on attribuoit aux femmes de ce pays-là. Mais elle ' tourna la raillerie contre Julie mesme, & luy fit voir que les dames Romaines n'avoient pas droit de leur faire de reproche sur cette matiere.

a.b. — c. — Note 27. — c. — c. — σκιμποδίῳ. — p.869. c.d. — &c.

'Severe aprés cette expedition prit le titre de Britannicus Maximus, & ses enfans celuy de Britannicus; mais ce ne fut que dans la 18. année de son regne, [c'est à dire dans les derniers mois de l'an 210. Et comme nous avons dit, il ne peut n'estre revenu qu'en ce temps-là : outre qu'il ne le prit apparemment que quand le Senat le luy eut donné.] 'On ne voit pas qu'il ait pris de nouveau le titre d'Imperator.

Goltz. p.88. a| p.92. a. — Pagi, 207. § 2.

ARTICLE

ARTICLE XXXIV.

Severe fait faire un mur en Angleterre : Caracalla veut tuer son pere.

L'AN DE JESUS-CHRIST 210, DE SEVERE 17. ET 18.

1. ' *Man. Acilius Faustinus & Triarius Rufinus* [1] *Consuls.* Idat.&c|Noris. ep.con.p.125.

CASSIODORE appelle le dernier Rufus.

' Severe employa [apparemment une partie de cette année] à faire un mur dans l'Angleterre, d'un des costez de l'Ocean à l'autre, ' pour separer ses conquestes du pays qui demeuroit aux barbares, [ou pour assurer davantage les autres pays soumis aux Romains. On n'en trouve rien dans Dion ni dans Herodien.] ' Cependant c'est une chose attestée par Spartien, par la chronique d'Eusebe, & par tous les auteurs posterieurs : ' & les Anglois montrent encore aujourd'huy les restes d'un mur, qu'ils disent estre celuy de Severe. [a] Spartien en fait mesme le plus grand ornement du regne de ce prince, & veut qu'il ait merité par là le surnom de Britannique. Sev.v.p.71.a. | Bed.h. Ang.l.1. c.5. | Aur.V.epit|Eutr| Hier.chr|Oros. | Alford. p. 211. § 3. | a Sev.v.p.71.a.

Note 28. [On ne convient pas " de l'endroit où cette muraille estoit placée, ni mesme si c'estoit une muraille, ou un simple fossé relevé du costé des Romains, & fortifié d'une palissade.] ' Car les historiens en parlent tantost d'une façon, tantost d'une autre : ' & Spartien luy donne " l'un & l'autre nom en un mesme endroit. ' Orose dit que c'estoit un large fossé avec un fort bon rempar, fortifié par des tours fort prés l'une de l'autre ; [b] ce que les latins appellent quelquefois un mur. [c] Bede suit Orose, & soutient que ce n'estoit pas un mur de pierre, mais de gazon, soutenu par une palissade de gros pieux, [d] comme ceux qu'Adrien avoit fait autrefois en divers endroits. Usser.r.Brit.p. 1026. | *murum aut vallum.* | Sev.v.p.73.c. | Oros.l.7.c.17.p. 213.2.d. | b Usser.r.Brit.p. 1026. | c Bed.h.Angl.l. 1.c.5. | d Adr.v.p.6.d.

L'AN DE JESUS-CHRIST 211, DE SEVERE 18.

' *Gentianus & Bassus Consuls.* Idat.& alii.

' Onuphre croit que le second de ces Consuls est Pomponius Bassus tué sous Heliogabale, & que l'autre est Q. Epidius Rufus Lollianus Gentianus, qu'on voit avoir esté Consul vers ce temps-ci, Proconsul d'Asie, & Propreteur de la Lionnoise. ' Capitolin parle d'un Lollianus Gentianus qui pouvoit estre le pere de celuy-ci. Onup.p.246.d| Dio,l.79.p.908. c. | Pertin.v.p.56.c.

1. Ou Rufus selon Cassiodore.

Sev. v. p. 73. a. ' On pretend que Severe aprés avoir achevé la muraille dont nous venons de parler, s'en revenant à la ville [d'York] eut " divers presages que sa fin estoit proche. ' Il tomba dans une &c. fort longue maladie qui ne finit que par sa mort ; ' & on croit qu'elle vint particulierement du chagrin que luy causoit la conduite de son fils aisné, qui ne songeoit qu'à regner seul par la mort de son frere, & mesme par celle de son propre pere. ' Ce jeune prince sortit un jour de sa tente en criant qu'il ne pouvoit plus souffrir d'estre maltraité par Castor : & quelques soldats apostez se joignirent aussitost à luy. Cependant ce Castor estoit le plus fidele domestique qu'eust Severe, qui luy confioit " ses secrets, & la garde de sa chambre. Ainsi Severe parut aussitost, dissipa ce tumulte, & fit punir les plus factieux.

Her. l. 3. p. 537. d. | p. 538. a | Dio, l. 76 p. 867. c. | Dio, l. 76. p. 867. d. | γνώμην

d | 568. ' Lorsqu'il fallut aller conclure le traité avec les barbares, & recevoir leurs armes, Severe estant à cheval avec son fils à la teste de toutes ses troupes, & à la veue de celles des ennemis, Caracalla arrestant un peu son cheval, tira tout d'un coup son épée comme pour en fraper son pere par derriere. Tous ceux qui estoient proche jetterent un grand cri ; ce qui l'effraya & le retint. Severe se retourna à l'instant, & vit l'épée nue entre les mains de son fils. Il ne dit rien neanmoins, fit ce qu'il avoit à faire avec les barbares, & estant revenu, & s'estant couché, il fit appeller son fils avec Papinien & Castor, luy reprocha un dessein si noir, & encore dans une occasion comme celle-là ; & ayant fait mettre une épée auprés de luy, il ajouta : Si vous voulez commettre un parricide, faites-le presentement, & non pas à la veue de toute la terre, des amis, & des ennemis. Que s'il vous reste encore quelque horreur de tuer un pere, voilà Papinien à qui vous le pouvez commander. Vous estes son Empereur, & il ne peut pas vous desobeïr.

ARTICLE XXXV.

Les Caledoniens se revoltent : Severe pense à faire mourir son fils, & meurt luy-mesme.

p. 568. c d. [CE fut apparemment sur le bruit de la maladie de Severe, que] ' les Meates & ensuite les Caledoniens rompirent le traité qu'ils venoient de faire avec luy. Severe irrité commanda aux soldats de tuer tout ce qu'ils rencontreroient, sans épargner mesme les enfans qui estoient encore dans le ven-

tre de leur mere. [Mais il ne ſongeoit pas que Dieu dont les paroles ſont auſſitoſt ſuivies de l'effet, prononçoit contre luy l'arreſt qu'il prononçoit contre les autres :] & la mort l'arreſta lorſqu'il ſe preparoit à aller en perſonne ſatisfaire ſa vengeance.

' Caracalla à qui il avoit donné le ſoin de la guerre, ſongeoit moins aux ennemis, qu'à s'acquerir l'affection des ſoldats, & à ſe faire reconnoiſtre ſeul Empereur au prejudice de ſon frere. Her.l.3.p.537. 538.

Note 29. ' Il ſe fit meſme quelque ſedition " ſur cela [avant que les troupes fuſſent parties d'York, ou dans le camp ſi c'eſtoit dans la premiere guerre,] & on cria contre Severe meſme, comme ſi ſes gouttes l'euſſent rendu incapable de commander. Dés que Severe le ſceut, il ſe fit porter ſur ſon tribunal, où ayant fait citer tous les officiers coupables, & ſon fils meſme, il commanda qu'on leur trenchaſt la teſte à tous hormis à ſon fils. Ils ſe jetterent tous à terre pour luy demander miſericorde, & alors portant la main à ſa teſte, Vous ſentez donc, leur dit-il, que c'eſt la teſte qui gouverne, & non pas les pieds. Sev.v.p.71.b.c| 89.d.e|Aur.Vic.

' On pretend qu'il delibera enſuite s'il ne feroit point mourir ſon fils : & quelques-uns diſoient qu'il l'euſt fait, ſi les Prefets ne l'en euſſent détourné. D'autres croyoient au contraire que les Prefets avoient eſté de l'avis de la mort, mais qu'il ne s'y eſtoit pu reſoudre : ' & nous apprenons de Dion que quoy qu'il menaçaſt ſon fils des dernieres rigueurs quand il eſtoit en colere, & qu'il blaſmaſt ſouvent M. Aurele d'avoir laiſſé vivre Commode, cependant la tendreſſe paternelle l'emportoit toujours ſur la conſideration des maux qu'il voyoit que ſon fils feroit un jour. Carac.v.p.89.e. Dio,l.76.p.868. c.

[Au contraire rien n'amolliſſoit le cœur de Caracalla ;] ' & on aſſure que s'ennuyant de ce que la maladie de ſon pere tiroit en longueur, il taſcha de faire avancer ſa mort par ſes officiers & ſes medecins. ' On tient que quelques-uns luy obeïrent en cela. [Les autres] [a] ayant conſideré leur devoir & leur honneur plus qu'il ne vouloit, il les fit tous mourir dés que ſon pere eut rendu l'eſprit, en commençant par les medecins. Her.l.3.p.538.a. Dio,l.76.p.868. e. a Her.l.3.p.538. c.

' La maladie de Severe eſtoit une douleur tres violente qu'il ſentoit dans tous ſes membres, principalement dans les pieds. Un auteur dit qu'il demanda du poiſon, [s'imaginant finir ſes douleurs par la mort,] mais qu'on luy en refuſa : ' & c'eſt l'imprecation que Quintille en mourant avoit faite contre luy. Vict.epit. Dio,l.76.p.863. d.

' Enfin au lieu de poiſon il prit une ſi grande quantité de viandes les plus chargeantes, que ne les pouvant digerer, elles l'é- Vic.epit.

Dio, l. 76. p. 868. c. souffrent, ' avec ce que Caracalla avoit pu faire pour y contribuer. Les regles qu'il donna en mourant à ses enfans furent d'estre bien unis ensemble, d'enrichir les soldats, & de ne se pas soucier du reste. c. ' Il savoit assez qu'ils n'observeroient pas la premiere, Sev. v. p. 72. d. ' quoyqu'il eust fait lire peu auparavant à Caracalla l'excellent discours que Micipsa fait dans Saluste à ses enfans pour les exhorter à bien vivre ensemble.

p. 73. c. 'On raporte qu'en mourant, [ou plutost lorsqu'il tomba malade avant la nouvelle revolte des Meates,] il témoigna quelque joye de ce qu'ayant pris le gouvernement de l'Empire lorsqu'il estoit dans un tres grand trouble, il l'avoit mis dans un calme entier, & le laissoit tres-bien establi à ses enfans s'ils estoient bons, & tres-mal s'ils estoient méchans.

Dio, l. 76. p. 869. a. ' On dit qu'un peu avant que de mourir il se fit apporter l'urne où l'on devoit mettre ses cendres, & dit en la voyant : Tu renfermeras celuy pour qui toute la terre sembloit trop petite. Sev. v. p. 71. c. [Ce qui est encore plus remarquable,] ' c'est qu'aprés avoir éprouvé de toutes choses, & avoir passé par toutes sortes d'états, il avouoit " qu'il n'avoit rien trouvé qui le satisfist; (nihil expedit.) Aur. Vict. ' la puissance souveraine ne luy ayant apporté que des craintes, des chagrins, des soins, des peines plus fascheuses que celles qu'il avoit senties estant particulier. Dio, l. 76. p. 870. ' Il estoit si accoutumé à agir, qu'en rendant l'esprit il demandoit encore s'il n'avoit plus rien à faire.

Sev. v. p. 71. c. a Dio, l. 76. p. 868. d | 870. 'Il mourut à York en Angleterre, le [a] 4. jour de fevrier, agé, selon Dion, de 65. ans, neuf mois, & vingt-cinq jours, dont il avoit regné 17. ans, huit mois, & trois jours, [à conter du jour qu'il avoit esté declaré Empereur par le Senat, & que Julien estoit mort.] Sev. v. p. 64. b. ' Selon Spartien il a vécu un an de moins. b Dio, l. 76. p. 868. 869 | Her. l. 3. p. 539. a | Sev. v. p. 73. d. [b] Son corps fut brulé avec de grandes solennitez, [qui ne consoloient guere son ame dans le malheureux état où elle se trouvoit alors.] Ses os & ses cendres furent mises avec des parfums dans une urne de porphyre ou d'alebastre, pour estre portées à Rome par ses deux enfans. Sev. v. p. 73. d. ' D'autres disent que l'urne estoit d'or. c Her. l. 4. p. 539. d. e. [c] Elle fut receue par toutes les provinces & enfin à Rome avec beaucoup de ceremonies, d Dio, l. 76. p. 869. a | Sev. v. p. 71. c | 73. d. [d] & mise dans le tombeau de M. Aurele & des Antonins; [" c'est à dire dans le celebre mausolée d'Adrien.] Note 30. e Her. l. 4. p. 540. 541 | Sev. v. p. 71. d. [e] On ne manqua pas de luy faire un apotheose dont Herodien décrit amplement la ceremonie; f Sev. v. p. 69. b. [f] & les Africains [sur tout] en firent un Dieu.

ARTICLE XXXVI.

De l'hiſtoire de Severe écrite par luy-meſme ; De Galien, Diogene de Laerte, Solin, & quelques autres auteurs.

'SEVERE a fait luy-meſme l'hiſtoire de ſa vie, & avec aſſez de ſincerité ſelon Spartien: [a] car Dion ne l'a pas toujours voulu ſuivre. [b] Il taſchoit ſur tout d'y juſtifier, ou d'y excuſer ſa cruauté. [c] On marque qu'elle eſtoit bien écrite. [Il ne nous en reſte rien aujourd'huy, non plus que] [d] de divers hiſtoriens & poetes qui s'eſtoient occupez à écrire les evenemens de ſon regne, comme nous l'apprenons d'Herodien. [e] Le ſophiſte Antipater natif d'Hieracle en Aſie fut de ce nombre, & eut pour recompenſe la charge d'écrire ſes lettres greques; dequoy Philoſtrate dit qu'il s'acquitoit parfaitement bien. [f] Il avoit déja cet employ lorſque Severe eſtoit encore en Orient, [en l'an 203. au pluſtard. 'Il eut auſſi le ſoin de l'education de Caracalla & de Gete, avec l'honneur du Conſulat, & le gouvernement de la Bithynie, qu'il conſerva peu parce qu'il n'épargnoit pas aſſez le ſang des hommes. ' On loue la gravité de ſes mœurs auſſibien que ſon eloquence. [Nous parlerons encore de luy ſous Caracalla.]

Sev.v.p.65.a|71. b|Her.l.2.p.504. a.
a Dio,l.75.p.853. a.
b Sev.v.p.71.b.
c Aur. Vict. p. 517.e.
d Herod. l.2.p. 514.b.
e Philſt.ſoph.50. p.603. c.d|Gal. the. t.2.p.458.a.
f Philſt.ſoph.51. p.606.a.
cap.604.a.
Gal.the.p.458.a.

V. M. Aurele § 11.13. [Galien ſi celebre entre les medecins, "qui eſtoit déja fort conſideré de M. Aurele en 169.] 'vivoit encore ſous Severe, comme on le tire de ſes ouvrages. [g] Auſſi Suidas marque qu'il a vécu 70. ans. [h] Caſaubon croit meſme qu'il parle de Gete déja Auguſte, [ce qu'il ne fut qu'en 208. Mais le paſſage qu'il cite n'eſt pas clair, & eſt tiré du livre De la Theriaque,] 'que Jonſſius ſoutient ne pouvoir eſtre de Galien, mais de quelque autre auteur du meſme temps, parce qu'il n'eſt point cité dans les ouvrages de Galien, & qu'il ne les cite pas. ' Jonſſius dit auſſi que l'hiſtoire des philoſophes attribuée à Galien, n'eſt autre choſe que les cinq livres de Plutarque ſur les opinions des philoſophes, & que l'un peut corriger les fautes de l'autre.

Gal.anti.l.1.t.2. p.433.d.
g Suid.γ.p.590.c.
h Spart. n.C.p. 118.119.
Jonſſ.l.3. c.12.p. 277.
c.11.p.268.

' On accuſe Galien de blaſmer ſans ceſſe les medecins qui avoient quelque reputation de ſon temps à Rome. [i] Il a écrit beaucoup d'ouvrages de medecine, de rhetorique, de philoſophie, & de grammaire.

Spart.n.C.p.732. a.
i Suid.γ.p.550.c.

' Il eſtoit de Pergame [1]; fils d'un Nicon geometre & archi- c.

1. Qu'il appelle luy-meſme ſa patrie. Gal.vit.p.18.19.

Gal.vit.p.9. tecte, 'qui possedoit encore beaucoup d'autres parties des mathematiques, & faisoit profession de savoir & d'enseigner la pureté de la langue greque. [Galien fait souvent luy-mesme l'histoire de sa vie dans ses ouvrages ; & le P. Labbe nous en a donné " un livre qui n'est qu'un recueil de ces divers endroits où il en 1660. parle de luy-mesme : de sorte qu'il seroit aisé d'en composer une longue histoire si cela en valoit la peine.] ' On l'appelle Claudius Galenus. [a] Le P. Labbe met sa naissance en l'an 131. [Je ne sçay s'il ne faudroit point la mettre dés 129.] [b] Il vint à Rome durant que L. Verus faisoit la guerre en Orient contre les Parthes, ' estant agé de 32. ou 33. ans. [c] Il en sortit ce semble avant que L. Verus fust revenu, [c'est à dire avant la fin de 166.] [d] lors que la grande peste commença [en Orient.] Il estoit alors agé de 37. ans, & il avoit demeuré à Rome trois ans au moins. ' Il passa alors [environ trois ans] dans son pays, jusqu'à ce que [sur la fin de l'an 169.] M. Aurele l'obligea de le venir trouver. Il le dispensa de le suivre [en 170.] dans la guerre d'Allemagne, ' mais l'obligea d'attendre à Rome qu'il fust revenu. [Ainsi Galien y demeura jusqu'en 176. au moins. Et je ne sçay pas si l'on trouve qu'il en soit jamais sorti depuis. S'il est auteur du traité de la Theriaque,] ' Severe y est depeint comme jouissant à Rome d'une pleine paix, [ce qui n'a commencé qu'à la fin de 203. Ainsi Galien aura passé les 70. ans que luy donne Suidas.] ' Je ne sçay mesme s'il ne faut point dire que les livres des Antidotes sont faits prés de trente ans aprés M. Aurele, [ce qui nous meneroit jusque vers l'an 210.

p.5|Jons. l.3.c.11. p.268. [a] Gal.vit.p.5. [b] prog.t.3.p.453. b|458.c. artic.t.5.p.585.f. [c] prog.t.p.458.f. [d] lib.n.t.4.p.362. c.d. e.f. p.363.a|prog.p. ther.t.2.p. ant.l.1.t.2.p.433. d.

' Diogene de Laerte, auteur des dix livres que nous avons encore sur les vies des philosophes, vivoit selon Vossius du temps d'Antonin ou peu aprés. [e] Neanmoins Jonsius ne le met que sous Severe & ses successeurs : [& ses conjectures paroissent plus fortes que celles de Vossius.] Il est toujours certain qu'il n'a pas écrit avant Antonin, puisqu'il cite Favorin qui a particulierement paru sous Adrien, ' ni aprés Constantin, puisque Sopatre mort sous ce Prince a tiré beaucoup de choses de luy. ' Le surnom de Laerte qu'on a accoutumé de luy donner, marque apparemment son pays, qui pouvoit estre le chasteau ou la ville de Laerte dans la Cilicie. ' On tire de ses écrits qu'aprés avoir bien étudié l'histoire & les dogmes des philosophes, il avoit embrassé la secte des Epicuriens [les plus éloignez de la verité, & les plus opposez à la vertu.]

Voss.h.gr.l.2.c. 13.p.244|rhet.c. 9.p.117. [e] Jons.l.3.c.12.p. 273. p.272. p.271|Steph A. p.411.n. Diog.l.n.C.pr. p.18.

' Son ouvrage est fort estimé par les savans, [f] parce que sans

Voss.h.gr.l.2.c. 13.p.224. [f] Jons.p.271.

luy on auroit tres peu de connoiſſance de l'hiſtoire des philoſophes: ' mais ſon texte eſt fort corrompu, & ſouvent defectueux. p.278.
'Caſaubon y trouve meſme quantité de fautes qu'il croit venir Diog.l.n.C.pr. de l'auteur, ſoit qu'il euſt peu de memoire, ſoit qu'il manquaſt p.18. de temps ou de jugement pour bien digerer les extraits confus qu'il avoit ramaſſez de divers endroits. ' Il l'adreſſe à une fem- p.275.275. me qu'on croit eſtre cette Arria celebre par ſon eſprit & ſon erudition du temps de Severe, de laquelle nous avons déja parlé. ' Avant que de compoſer les vies des philoſophes, il avoit pu- Voſſ.h.gr.l.2.c. blié un grand nombre d'epigrammes, en toutes ſortes de vers, 13.p.224|Diog. dont il avoit fait un corps intitulé pour ce ſujet [1] Pammetre; & l.n.C.p.18. il y renvoye fort ſouvent. On croit qu'il y parloit de toutes les perſonnes illuſtres.

' Suidas met ſous Severe Neſtor de Larande en Lycie, qui a Suid.v.p.222.b| fait diverſes poeſies greques [dont nous n'avons rien.] Piſan- π.p.517.d. dre qui a écrit auſſi quelques hiſtoires, ou plutoſt quelques fables en vers grecs ſous l'Empereur Alexandre, eſtoit fils de ce Neſtor.

V.Tibere n.14. [Nous avons marqué autre part que quelques ſavans mettent en ce temps-ci Denys le geographe, que d'autres mettent ſous Auguſte ou ſous M. Aurele.

' Le ſophiſte Hermocrate natif de Phocée paroiſſoit ſous Se- Phil.ſoph.51.p. vere, & euſt pu eſtre un des premiers hommes pour l'eloquen- 604.605. ce, s'il euſt eu le loiſir de ſe perfectionner: ' mais il mourut à p.607.c. 25. ans, ou à 28. au pluſtard. ' Severe l'écoutoit avec plaiſir, & ſe p.606.b.c.d. plaignoit de ce qu'il ne luy demandoit pas aſſez. ' Il l'obligea a. eſtant en Orient d'épouſer la fille du ſophiſte Antipater, qu'il quitta bien-toſt aprés. ' Il avoit pour ayeul maternel Attale fils p.605.a. de Polemon tous deux celebres ſophiſtes; ' & Severe avoit ap- p.606.b. paremment entendu Attale.

' On met du temps de Severe, Jule Titien qui s'eſt rendu ce- Voſſ.h.lat.l.2.c. lebre par toute ſorte d'écrits, parce que Titien l'orateur ſon fils 1. p.173.173| a inſtruit le fils de Maximin I. [vers l'an 235.] On luy attribue Max.jun.v.p. 148.c. de tres beaux livres ſur la geographie & la deſcription des provinces de l'Empire, des lettres faites ſous le nom des femmes illuſtres où il imitoit le ſtyle de Ciceron, & pluſieurs autres ouvrages citez par les anciens, comme on le peut voir dans Voſſius. Il imitoit tous les auteurs; ce qui le faiſoit appeller le ſinge de ſon temps.

' Dion nous apprend que Jule Solon qui eſtoit d'une tres Dio,l.72.p.822. e.

1. C'eſt à dire *de toute meſure.*

baſſe naiſſance, donna tout ce qu'il avoit à Cleandre miniſtre de Commode pour eſtre fait Senateur; ce qui faiſoit dire qu'on avoit confiſqué tous ſes biens, & qu'on l'avoit relegué dans le
l.74.p.840.b.c. Senat: [& le fruit qu'il tira de ſon ambition,] 'fut qu'aprés avoir dreſſé luy-meſme par ordre de Severe l'arreſt par lequel il eſtoit défendu aux Empereurs de faire mourir aucun Senateur avant qu'il euſt eſté jugé par le Senat, Severe le fit mourir luy-meſme peu de temps aprés au prejudice de cet arreſt,
Sev.v.p.69.a.b. 'quoique Spartien ne l'ait pas jugé digne d'eſtre mis entre les illuſtres victimes de ce prince.

Dio,val.n p.105. 'M. Valois croit que ce Jule Solon eſt C. Julius Solinus, dont nous avons une deſcription de la terre, ſous le titre de Poly-
Voſſ.h lat. l.3. p.720.721|Cyp. diſſ.ap.p.24. hiſtor. 'Voſſius raporte pluſieurs opinions ſur le temps où a vécu cet auteur, & conclut que tout ce qu'on en peut dire, c'eſt qu'il a ſuivi Pline le naturaliſte, & a precedé S. Jerome qui le cite, c'eſt à dire qu'il eſt aprés le premier ſiecle, & avant la fin du IV. [& il faut apparemment ſe contenter de cela.] 'Do-
Cyp.diſſ.ap.c.15. p.24. douel remarque qu'on ne le trouve point cité avant le IV. ſiecle, & il croit ſur quelques conjectures qu'il eſt poſterieur à l'Empereur Antonin, ou peut-eſtre meſme à Cenſorin, [qui
Voſſ.p.720. écrivoit en 238.] 'Son ouvrage n'eſt qu'un extrait de divers auteurs, particulierement de Pline, & eſt fait avec aſſez peu de lumiere & de jugement.

ARTICLE XXXVII.

Des trois Philoſtrates.

Philſt.v.Ap.l.1. c.3.p.5. a|Voſſ. h.gr.l.2. c.15.p. 233. 'CE fut à la priere de l'Imperatrice Julie femme de Severe que Philoſtrate écrivit la vie d'Apollone de Tyanes. [Nous avons montré ſur Apollone le peu de creance qu'on doit avoir
Phot.c.44. p.29. à cette hiſtoire.] 'Photius eſtime ſon ſtyle clair, agreable, & concis; dit qu'il a beaucoup de douceur & le loue de ce qu'il affecte l'antiquité, & des tours de phraſe qui ſurprennent par
c.241.p.1017.m. leur nouveauté. 'En un autre endroit il loue encore la douceur & la varieté de ſon ſtyle, & ſes mots propres & bien choiſis; mais il avoue que ſa phraſe eſt toute extraordinaire & ſans ſyntaxe. Il croit que cela vient de ce qu'ayant beaucoup lu les anciens, il en avoit ramaſſé tous ces tours peu reguliers qui donnent de l'agrément quand ils ſont rares, comme dans les bons auteurs, s'imaginant qu'ils feroient le meſme effet quand tout
ſon

son ouvrage en seroit plein. ' Philostrate promet dans cette histoire un autre ouvrage pour défendre son Apollone contre ce que le philosophe Euphrate en avoit écrit. Apoll.v. l.1.c.19. p.17.c.

' On donne à ce Philostrate le nom de Flavius. [a] Eusebe le fait Athenien : [" & nous ne voyons pas de raison d'en douter.] [b] Suidas dit qu'il estoit fils d'un Philostratus Verus de Lemne [isle de l'Archipelage,] auteur de beaucoup d'écrits, qui vivoit, dit-il, sous Neron [mort six-vingt-ans avant que Severe commençast à regner : & ce qui est encore plus,] il ajoute que le fils vécut jusqu'au regne de Philippe [qui commença en 244.] ' Il attribue au pere beaucoup d'ouvrages, & un entr'autres contre le sophiste Antipater. [Nous avons veu un sophiste de ce nom celebre du temps de Severe : mais il y en pouvoit aussi avoir un du temps de Neron. Nous ne contons point ce Philostrate parmi les trois dont nous voulons parler ici.

Voss.h.gr.l.2.c. 15.p.234. NOTE 31. [a] Euseb. in Hier. p.135. [b] Suid.φ. p.1062. c d. &c. d.e.

Nous mettons pour le premier celuy qui a fait la vie d'Apollone,] ' & qui estoit du nombre des hommes de lettres qui frequentoient la Cour de Julie. ' Il professa l'eloquence à Athenes & ensuite à Rome sous Severe. Outre la vie d'Apollone, Suidas luy attribue beaucoup d'écrits, & entr'autres quatre livres de Tableaux ou de descriptions, un traité des heros, des lettres d'amitié, & quatre livres des vies des sophistes. ' Ses Tableaux ont passé pour un ouvrage fort beau, " bien soutenu, & écrit dans toute la delicatesse de la langue Attique.

Apoll.v.p.5.a. Suid.φ.p.1062. c.d. Philst.icon.p. 832.b. ξὺν πόνῳ.

[Nous avons aujourd'huy tous ces écrits sous le nom de Philostrate, sinon que les Tableaux ne sont point divisez par livres, & que les vies des sophistes ne sont divisées qu'en deux :] ' & l'auteur n'en promet pas davantage dans sa preface en les adressant au Consul Antoine, descendu d'Herode Atticus. ' Celuy qui a fait les vies des sophistes, cite celle d'Apollone, & parle avec estime de ce magicien : [ensorte qu'on pourroit croire que l'un & l'autre ouvrage est d'un mesme auteur.] ' Mais en un autre endroit l'historien des sophistes blasme Apollone d'avoir peu agi en philosophe dans une rencontre : [ce qui ne convient pas à son panegyriste.] ' Aussi on croit que l'histoire des sophistes est plutost de quelqu'autre Philostrate, & apparemment de celuy ' que Suidas dit avoir esté fils de Nervien, & petit-neveu, gendre, & disciple du precedent.

Philos.soph.pr. p.485. l.31.p.568.d. l.7.p.492.a.b. NOTE 32. Voss.h.gr.l.2.c. 15 p.234.b. Suid.φ.p.1062. e.f.

' Ce Philostrate fils de Nervien professa comme l'autre la rhetorique à Athenes, & composa encore d'autres ouvrages ; entre lesquels Suidas avoue que quelques-uns mettoient les vies f.

Philost.soph.59.p. 622.a|623 a. des sophistes. 'Il l'écrivit quelque temps aprés le regne d'Alexandre qui mourut en 234. [Et je croy qu'on pourroit entendre Suid.φ.p.1052.c. de luy ce que Suidas dit du premier,] ' qu'il a vécu jusqu'au Phil.l.soph.47. p.598.d. regne de Philippe [qui commence en 244. & finit en 249.] 'Il avoit esté disciple de Procle sophiste à Athenes,[a] & avoit con-a l.49 p.602.b| 603 a. feré avec Damien celebre sophiste d'Ephese.[b] Il paroist aussi b l.50.p 604.a. avoir étudié sous Antipater aprés la mort de Caracalla.[c] Ca-c Spart.n. C.p.70. 1.b. saubon "ne fait pas une grande estime de sa maniere d'écrire, nimis sæpe ineptus. & il se plaint de ce qu'il parle quelquefois d'un Empereur sans Philst. soph. p. 485. dire qui il est. 'Les imprimez luy donnent le nom de Flavius, [qu'ils ne donnent pas au panegyriste d'Apollone.]

l.59.p.623.b|icon. p.863.d. d ico.p.852.b. 'Il y a encore un troisiéme Philostrate natif de Lemne, ami du second,[d] & petit-fils du premier par sa mere. Nous avons aussi de luy des Tableaux qu'il composa à l'imitation de son Soph.53 p.612.c. grand-pere. 'Il faisoit déja des discours sur le champ à l'age de l.56.p.618.b. 22. ans; '& à 24. il obtint de Caracalla par une declamation d'estre exemté de toute sorte de charges, ce que ce Prince avoit refusé à un autre sophiste. [C'estoit au plustost en l'an l.57 p.619.b.c. 212.] 'Il estoit en Italie sous Alexandre, & fit quelque decla-l.59.p.622. mation contre Heliogabale. 'Il eut quelque dispute à Rome & en Ionie avec le sophiste Aspase, & elle leur servit à tous deux p.623.b. pour corriger les défauts de leur style. 'Il plaidoit & faisoit des livres. L'historien des sophistes en fait un grand eloge en peu de mots, & ne veut pas s'étendre sur cela, de peur qu'on ne croye, dit-il, qu'il le flatte, parce que c'est son ami [& son parent.]



PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR SEVERE.

ARTICLE PREMIER.

Progrés du Christianisme : Quelques raisons de la conversion des payens.

V.S.Victor Pa. [LA paix que Dieu avoit donnée à l'Eglise du temps de Commode, continua encore durant les premieres années de Severe, comme il est aisé de le juger "par tant de Conciles qui se tinrent dans l'Orient & dans l'Occident sur l'affaire de la Pasque en 195. ou 196. vers la troisiéme année de ce regne.] V.Severe. / Les "guerres civiles de Niger & d'Albin, qui durerent sans beaucoup d'intervalle depuis 193. jusqu'au commencement de 197. purent contribuer à ce calme, & dés l'an 197. jusqu'à la fin de 198. au moins les esprits furent occupez par les guerres de l'Orient. Cyp.dis.11.c.4r; p.267.

/ Severe mesme estoit assez favorable aux Chrétiens dans les premieres années de son regne.[a] Il avoit autrefois esté gueri avec de l'huile par un Chrétien nommé Procule Torpacion : & il en conserva tellement la memoire, que lorsqu'il se vit Empereur, il voulut savoir où estoit ce Chrétien, & l'obligea de demeurer tant qu'il vécut dans son palais. On marque que ce Procule faisoit les affaires d'Evode [affranchi de Severe,] / & "qui avoit soin de l'education de Caracalla fils aisné de ce Prince. [b] Aussi Caracalla connoissoit fort bien Procule "qui luy avoit apparemment fait donner une nourrice Chrétienne. / Un auteur payen raporte qu'à l'age de sept ans sachant qu'on avoit foueté un enfant avec qui il avoit accoutumé de jouer, parce qu'il estoit de la religion des Juifs, que les payens confondoient encore avec le Christianisme, il en témoigna un déplaisir extraordinaire.

Tert.ad Scap.c. 4.p 87.d. a c|Bar.195.§ 5.

τροφεύς.

Dio,l.76.p.862. e.

b Tert.ad Scap. p.87.c.

Lacte Christiano educatus.

Carac.v.p.85.d. e|n.C.p.130.1.b.

[Ce qui put encore contribuer à rendre Severe favorable aux Chrétiens,] [c] c'est qu'il ne s'en trouva aucun meslé dans les

c Tert.ad Scap.c. 2.p.85.d|apol.c. 35.p.32.c.d.

mouvemens de Niger & d'Albin ; [non qu'il n'y en euſt point dans leurs partis, qui eſtoient auſſi legitimes que celuy de Severe (car il faudroit dire qu'ils auroient tous abandonné l'Orient dont Niger eſtoit le maiſtre) mais parce que ne penſant qu'au ciel, & à combattre les demons,] ' n'ayant que de l'indifference & de la froideur pour les dignitez & pour la gloire du ſiecle, dont la paſſion faiſoit toute la chaleur des autres, [1] & ne ſe croyant en rien ſi peu intereſſez que dans ces grands remuemens où il s'agit d'un Empire, [ils ne ſe meſloient point des guerres des hommes & des affaires d'Etat, à moins qu'ils n'y fuſſent engagez par des neceſſitez indiſpenſables. Car Tertullien ne fait que marquer quels devroient eſtre les ſentimens de tous les Chrétiens, lorſqu'il dit de luy ſeul :] ' Je ne dois rien au barreau, rien à l'épée, rien aux affaires, je n'importune point les magiſtrats, je ne brigue point les ſuffrages, je ne fais point de baſſes civilitez à perſonne : Je ne plaide point, je ne vas point à la guerre, je ne parois point dans les aſſemblées. Je me retire en moy-meſme : c'eſt là mon unique affaire ; & je n'ay point d'autre ſoin que de m'exemter de tout ſoin. C'eſt dans le ſecret qu'on apprend à bien vivre, & non à la veue du monde. Que les Stoïciens diſent tant qu'ils voudront qu'il faut ſe meſler des affaires publiques : Quiconque meurt pour ſoy, naiſt [& vit] auſſi pour ſoy.

Apol.c 38 p.34. b.

Tert.de pall.c.5. p.137. 138.

[Tous les Chrétiens n'avoient pas neanmoins la force ou la liberté de vivre dans ce grand dégagement.] ' Pluſieurs portoient les armes, trafiquoient, cultivoient la terre, & entroient dans les autres emplois ordinaires, uſant de toutes choſes, mais avec moderation, ' ſans ſe diſtinguer des autres que par la pureté de leur vie, [& par leur charité envers tout le monde.] [a] Il y en avoit dans les camps, dans le Senat, dans le palais, par tout en un mot, hormis dans les temples ' & dans les theatres. [Ils ne pouvoient pas en effet ſe diſpenſer d'entrer dans les occupations de la vie civile & ordinaire,] ' puiſque dés ce temps-ci ils faiſoient preſque le plus grand nombre dans toutes les villes. ' Ils rempliſſoient les bourgs, la campagne, les iſles. Les hommes & les femmes de toute ſorte d'age & de condition, & ceux meſmes qui eſtoient dans les premieres dignitez, embraſſoient la foy ; ' deſorte que les payens ſe plaignoient que les revenus de leurs temples eſtoient ruinez. [b] Ils eſtoient en ſi grand nombre dans l'Empire, que s'ils euſſent voulu ſe retirer en quel-

Apol c.37. 42.p. 33.d|38.a.b.

Ad Scap.c.2.p. 86.b.

a Apol.c.37.p. 33.d.

c.42.p.38.c.&c.

Ad Scap.c.2.4. p.85.b|86.

Apol c.1.37 p.1. a|33.d.

Apol.c.42.p 38. c.

b c.37.p 33.34.

1. *Quibus nulla res magis aliena quam publica.*

que autre pays, ils n'eussent laissé aux Romains selon Tertullien, qu'une affreuse solitude.

οὐκ ἠνίξατο.

'L'excellence de leur vertu" qui passoit tout ce que l'imagination des philosophes s'estoit pu figurer de plus parfait, [estoit assurément le principal instrument de ce grand changement que le sang & la toute-puissance d'un Dieu faisoit dans le monde,]'& sur tout cette constance admirable avec laquelle ils enduroient tous les tourmens les plus cruels. On vouloit savoir d'où venoit une si grande generosité ; ' en s'en informant on apprenoit ce que c'estoit que le Christianisme ; en l'apprenant [on l'admiroit, on l'aimoit, &] on l'embrassoit. On commençoit ainsi à hair ce que l'on avoit esté, & à souhaiter de mourir pour une religion pour laquelle on n'avoit eu que de la haine tant qu'on l'avoit ignorée. ' Les plus criminels estoient attirez par l'esperance du pardon, & ceux qui menoient une vie reglée, par la joie de pouvoir esperer que leurs bonnes œuvres ne demeureroient pas sans recompense. Origene assure qu'il s'en convertissoit plus de ces deniers que des autres.

Clem.adm.p. 69. d. | Tert. ad Scap.c. 4.p.88.c. | c|apol.c.1.p.1.c.| c.50.p.45.c. | Orig.in Cels.l. 3. p.150.151.

[On ne peut douter aussi que beaucoup ne fussent touchez par les miracles que l'on voyoit faire aux Chrétiens.] 'Car ils guerissoient les maladies, & délivroient de la possession des demons un grand nombre de payens, tant du peuple, que des personnes de qualité ; ' & tout cela sans interest & sans argent : desorte que si les Chrétiens eussent voulu se vanger de la cruauté des payens, ils n'eussent eu, dit Tertullien, qu'à les abandonner à ces ennemis secrets du genre humain.

Tert.ad Scap.c. 4.p.87.c. | Apol.c.37.p. 34. a.

'Ce qui convertissoit encore beaucoup de monde, c'est que les demons mesmes, quand ils estoient interrogez par les Chrétiens, estoient contraints de confesser en presence des payens toutes les veritez de nostre religion ; 'Que le veritable & unique Dieu estoit celuy des Chrétiens ; "Que Jesus-Christ estoit fils de Dieu ; Qu'il estoit dans le ciel, & qu'il en descendroit un jour pour juger les hommes. ' Ainsi les plus grands ennemis de Jesus-Christ devenoient ses témoins & ses prédicateurs, & ceux pour qui les payens faisoient mourir les Chrétiens, changeoient les payens en Chrétiens. 'Il paroist que ces declarations estoient communes ; ' & selon Tertullien " il n'y avoit point de Chrétien qui ne les tirast de la bouche des possedez, 'en employant le nom de Jesus-Christ, & les menaces des supplices ausquels sa puissance a condanné les demons. ' Tertullien offre d'en faire l'experience devant les tribunaux des

&c. | &c. | jussus à quolibet Christiano.

c.28.p.26.a.| Min.F.p.p.23. a. | Tert.apol.c.23. p.25.b.c. | c.21.b.p.22.d. | c.23.p.25. | p.24.d. | p.25.d. | p.24.d.

juges : il prie les magistrats de vouloir souffrir qu'on interroge ceux qu'ils pretendoient estre inspirez par leurs Dieux, ou leurs Dieux mesmes. Et si ces Dieux, dit-il, ne confessent qu'ils sont des demons & non des Dieux, s'ils osent mentir devant un Chrétien ; punissez sur le champ ce Chrétien comme un impudent & un imposteur.

de ani.c.47.p.348.a. ' Tertullien dit qu'une grande partie des payens venoient à la connoissance de Dieu par des visions & des songes dans lesquels il les appelloit [à luy :] Euſ.l.6.c.5.p.208. ' & durant la persecution dont nous parlons, S. Basilide fut converti par une apparition de S[te] Potamiene. On disoit la mesme chose de beaucoup d'autres : Orig.in Cels. l.1.p.35. ' & nous avons raporté " autrepart un passage d'Origene fort considerable sur ce sujet. V. Ste. Potamiene. a Hier.chr. ' S. Jerome dit qu'Arnobe fut porté par des songes à embrasser la foy chrétienne. Epiph.30.c.10.p.133. ' La conversion du Comte Joseph dans le IV. siecle est encore plus celebre. b Tert. ad ux.l.1.c.7.p.190.d. ' Il semble mesme que peu de personnes fussent converties en cette fin du deuxiéme siecle sans quelque prodige & quelque marque extraordinaire de la grandeur de Dieu, qui imprimoit du respect & de la terreur dans l'esprit des payens, ensorte que les maris n'osoient pas mesme importuner leurs femmes pour savoir ce qui se passoit parmi les Chrétiens.

Orig.in Luc.to.7.p.216. [C'est par ces divers moyens] ' que sans que les fideles allassent de maison en maison pour solliciter les hommes à se convertir, Dieu mesme par des éguillons secrets les faisoit courir de leurs maisons à l'Eglise pour demander à estre instruits. Le Pere tout-puissant, leur dit Origene, [vous a soumis à luy] par une vertu invisible, & a répandu dans vos cœurs une sainte ardeur qui vous fait venir à la foy comme par force & " malgré vous, *retractantes.* particulierement dans ces premiers commencemens, où vous recevez la doctrine du salut " avec une veneration meslée de crainte & de tremblement. *paventes.*

ARTICLE II.

La persecution commence à Rome.

Tert.apol.c.1.p.3.c. ' LE progrés de la religion chrétienne étoit insuportable à ceux dont Dieu n'avoit pas encore ouvert les cœurs : [& ce fut apparemment la veritable cause de la persecution de Severe, quoyqu'on fust bien aise de la couvrir sous le pretexte de diverses calomnies dont on avoit accoutumé de noircir la repu-

tation des Chrétiens.] ' On y ajoutoit un nouveau crime, qui est qu'ils étoient ennemis publics, parce qu'ils ne rendoient pas aux Empereurs des honneurs sacrileges comme les payens, ' & qu'ils ne celebroient pas leurs festes avec les mesmes dissolutions, en allumant des flambeaux durant le jour, & en couvrant leurs portes de lauriers; ce qui étoit les marques ordinaires des lieux de débauches. c.28.p.29.&c. | c.35.p.32.a.b|Bar. 200.§5.

'On croit que cette difference se remarqua particulierement dans l'entrée solennelle que Severe fit à Rome [en 197.] aprés qu'il eut vaincu Albin; & que ce fut sur cela que commença la persecution. [Ce qui le confirme, c'est que Severe ayant esté en Orient dés l'an 197. & n'estant revenu à Rome qu'en 203. aprés avoir publié des édits contre les Chrétiens, il faut par consequent mettre dés 197. ce que dit Tertullien,] 'que Severe s'opposa hautement à la fureur du peuple animé contre quelques hommes & quelques dames de la premiere qualité, quoyqu'il sçeut qu'ils estoient Chrétiens; & bien loin de leur faire aucune peine, il leur rendit mesme un témoignage avantageux. Bar.200. § 2.4. | Tert. ad Scap. c. 4.p.87.c.d.

[La persecution ayant donc commencé en 197. dura jusqu'en 202.] 'sans aucune loy de Severe. Mais les anciennes loix de l'Empire qui défendoient toute religion non approuvée par le Senat, & toutes sortes de factions ou associations, & la loy particuliere de Trajan qui ordonnoit de punir les Chrétiens qui auroient esté mis en justice, suffisoient pour les faire traitter avec toute sorte de cruauté par ceux qui ne les aimoient pas, comme on le peut voir amplement par la celebre apologie de Tertullien, "par ses livres aux Nations, & aux Martyrs, & par son Scorpiaque; [car il paroist que ces ouvrages furent tous composez dans ce temps-là.] Apol.c.2.p.2.3|5. p.6.7|39.p.36.b| 37.p.33.c. | V. Tertullien § 6.7.

'Le peuple de Rome sur tout estoit fort animé contre les Chrétiens, & demandoit souvent qu'on les exposast aux lions, sur la folle imagination qu'ils estoient cause de tous les malheurs publics. 'Quelquefois mesme sans attendre l'autorité des magistrats, le peuple les poursuivoit avec le feu & à coups de pierre; & dans les jours où leur religion leur donnoit plus de licence, ils arrachoient leurs corps de l'asyle de la sepulture, & les déchiroient en pieces; pendant que les Chrétiens observant inviolablement les loix de l'Evangile, n'opposoient à leur violence que la patience & la douceur, quoiqu'il leur fust tres facile & d'empescher ces violences & de s'en vanger. c.35.40.p.32| 36.b.c. | c.37.p.33.c.d.

Les magistrats n'agissoient pas avec plus d'ordre & de justice.
e.2.p.2.c. ' Ils demandoient seulement à un homme s'il estoit Chrétien, supposant que c'estoit un crime de l'estre, sans donner lieu aux accusez de montrer que ce n'en estoit pas un. p.3.4. ' Mais au lieu de punir aussi-tost ce coupable pretendu, & convaincu par sa propre confession, comme c'estoit l'ordre des loix, ils faisoient ce qui ne se fait jamais dans un autre crime, & ce qui ne leur estoit pas mesme permis, en s'efforçant de le contraindre à nier ce qu'il avoit confessé volontairement. C'estoit à quoy ils employoient tous les supplices de la question, destinez non à punir les coupables, sinon parmi les tyrans, & encore moins à les forcer de nier la verité, mais à les obliger de l'avouer quand ils la nient.

[Ces injustices & ces violences ne faisoient que rendre plus illustre le courage des Chrétiens.] c.1.p.2.b. ' Les calomnies dont on les chargeoit, ne les faisoient point rougir de Jesus-Christ. Ils ne se repentoient que de ne l'avoir pas toujours servi. ' Si on leur faisoit un crime de leur religion, ils s'en glorifioient; si on les en accusoit devant les juges, ils ne se défendoient point; quand on les en interrogeoit, ils l'avouoient avec joie; & quand ils estoient condamnez, ils en remercioient [Dieu, & leurs juges mesmes.] Si denotatur.

Scor.c.1.p.617.b. ' Avant que la persecution vinst jusqu'en Afrique [en l'an 206.] il y en eut plusieurs d'éprouvez en d'autres endroits par le feu, par l'épée, ou par les bestes, & plusieurs autres qui aprés avoir gouté un peu la douceur du martyre par les coups de bastons & les ongles de fer, soupiroient dans la prison aprés la consommation de leurs souffrances, comme aprés un repas delicieux : [mais Dieu nous reserve la connoissance de leurs noms pour le jour où il achevera de couronner leurs merites.]

ARTICLE III.

Tertullien défend les Martyrs, & les encourage : Peinture que fait un Juif du Dieu des Chrétiens.

Ter. scorp.p.616.c.d. ' AU milieu du feu de cette persecution qui bruloit l'Eglise sans la consumer, la foy estoit encore attaquée par d'autres ennemis, qui ne répandoient pas le sang des corps, mais qui cherchoient à tuer les ames, en s'efforçant de persuader aux foibles, que c'est une folie de s'imaginer que Dieu veuille qu'on

qu'on ſouffre le martyre & la mort pour luy; qu'il veut nous ſauver & non pas nous perdre, qu'il ſuffit que Jesus-Christ ſoit mort pour nous, & qu'il ait verſé ſon ſang pour nous exemter de verſer le noſtre. Ceux qui travailloient ainſi à renverſer l'Egliſe en abattant le courage de ſes défenſeurs, eſtoient les Gnoſtiques, les Valentiniens, [les Caïniſtes,] & d'autres heretiques ſemblables; [c'eſt à dire des gens indignes qu'on ſongeaſt à leur répondre.] Mais comme il y a toujours des perſonnes ſuſceptibles d'une doctrine oppoſée à l'Evangile, Tertullien entreprit de ſoutenir leur foibleſſe en combattant les ennemis du martyre par un traité qu'il intitula le Scorpiaque, parce qu'il y compare le venin de leurs diſcours pernicieux à celuy d'un ſcorpion.

' La perſecution aprés avoir comme aſſiegé l'Afrique de loin durant quelque temps, ' l'attaqua auſſi enfin; & Vigellius Saturninus fut le premier qui y employa l'épée contre les Chrétiens. [Ce Proconſul couronna le 17. juillet de l'an 200. " S. Sperat, & les autres Martyrs appellez Scillitains;] & il fut bientoſt puni de ſa cruauté en perdant les yeux. ' Il ſemble que quelques fideles aient alors voulu défendre publiquement leur religion devant le Proconſul, & que ce magiſtrat irrité d'avoir trouvé des Chrétiens dans ſa famille, ne l'ait pas voulu ſouffrir. ' Il y en eut auſſi qui aprés avoir confeſſé publiquement Jesus-Christ furent enfermez dans les priſons, pour y vaincre le demon dans ſa maiſon meſme. ' L'Egliſe leur mere en prit le meſme ſoin [que dans les autres perſecutions,] & les fideles ſe preſſerent chacun de leur fournir en abondance tous les ſoulagemens neceſſaires. ' Ceux qui avoient perdu la paix [& la communion de l'Egliſe,] y venoient la leur demander.

' Tertullien [qui eſtoit alors Preſtre de l'Egliſe Catholique,] voulut auſſi contribuer de ſa part à leur conſolation, & leur adreſſa pour cela un petit traité, ' où il les exhorte premierement à garder entr'eux la paix & l'union pour pouvoir conſerver le S. Eſprit, ' & enſuite à ſouffrir avec joie toutes les peines de la priſon pour ſe preparer à la couronne du martyre. Il leur repreſente ce que les méchans ſouffrent pour les vaines recompenſes du monde, ' & il finit par les exemples ſi communs en ce temps-là de beaucoup de perſonnes conſiderables mortes d'une maniere dont leur naiſſance, leur dignité, leur age auroient du les exemter; & tout cela pour l'amour d'un homme : [ce qui marque fort bien les cruautez que faiſoit

Marginal notes: p.617.b. — ad Sca.c.3.p.86.d. — V. leur titre. — Apol.c.1.p.1.a.|n.p.3.1. — Ad M.c. 1.p.155.d. — c|c.2.p.156.b.c. — c.1.p.156.a. — p.155.c.d. — p.156-158. — c.6.p.158.d.

c.1.p.155.c. Severe contre les amis de Niger & d'Albin.] 'Ce traité est addressé aux Martyrs, ces Confesseurs estant, comme il dit, déja destinez au martyre : [& l'usage qui duroit encore plus de 50. ans aprés dans l'Afrique, donnoit ce titre à tous ceux qui avoient souffert quelque tourment pour la foy.]

[On ne se contentoit pas de tourmenter les Chrétiens par les supplices : on vouloit encore les exposer à la raillerie du peuple. Tertullien qui écrivoit apparemment son excellente apologie à Carthage en 200. ou 201.] 'y raporte que fort peu auparavant dans la mesme ville un miserable Juif, qui avoit mesme abandonné sa religion, & qui gagnoit sa vie à combattre contre les bestes, exposa en public un tableau où estoit peint un nouveau monstre, qui avoit une teste d'homme, avec des oreilles & un pied d'asne, tenant un livre, & vestu d'une longue robe, avec cette inscription : *Le Dieu des Chrétiens qui est de race d'asne.* Les Chrétiens ne firent que se rire de cette peinture & de cette imagination : mais le peuple fut assez simple pour croire ce Juif. Et il ne faut pas s'en étonner : car les payens avoient bien des divinitez dont la forme n'estoit pas moins monstrueuse & moins ridicule.

Apo.c.16.p.17.d.|ad nat.l.1.c.14.p.59.d.

ARTICLE IV.

Severe fait des edits contre les Chrétiens : Martyre de S. Andeol : D'Herminien gouverneur de Cappadoce.

[ON ne dit point ce qui changea l'esprit de Severe à l'égard des Chrétiens. On sçait seulement] 'qu'en l'an 202. & en la dixiéme année de son regne, [qui commençoit le 2. jour de juin,] estant dans la Palestine, il défendit sous de grandes peines de se faire ni Juif, ni Chrétien. C'est pourquoy Eusebe marque cette année là sa persecution. Il la conte pour la cinquiéme, ' en quoy il est suivi par Orose [& par la pluspart des autres.] [a] Sulpice Severe en fait la sixiéme. NOTE 8.

Sev.v.p.70.d| Eus.l.6.c.2.p.201.202.|chr.

Oros.l.7.c.17.p.213.2.b.

a Sul.S.l.2.c.45.p.150.

b Cyp.dis.11.c.46.p.274.275.

[b] Elle auroit pu n'estre pas fort violente, comme Dodouel le pretend, si on se fust tenu aux termes de l'édit marquez par l'histoire, qui ne regarde que ceux qui à l'avenir embrasseroient le christianisme. Il estoit aisé d'y comprendre ceux qui les auroient instruits ou receus dans l'Eglise. [1] [Mais soit que l'edit fust plus ample que ne le dit Spartien, comme cela

Cyp.dis.11.c.46.p.275.

1. Je ne sçay ce que c'est que ces *suspects* que Dodouel consent avoir pu estre martyrizez.

est aisé à croire, soit que Severe en ait publié de nouveaux plus cruels que le premier, comme Valerien & Diocletien firent depuis, il est certain par des auteurs plus croyables que Dodouel, que cette persecution fut tres grande.] 'Sa violence jetta un tel effroy dans les esprits, qu'on crut que l'Antechrist estoit proche. Judas auteur Ecclesiastique qui a écrit un ouvrage fort ample sur les septante semaines de Daniel, où il faisoit une chronologie, & la terminoit à cette dixiéme année de Severe, y témoignoit estre dans cette pensée. [En effet l'histoire nous apprend d'une part que Severe estoit extremement cruel, & de l'autre qu'il estoit tres ferme à poursuivre ce qu'il avoit une fois entrepris.] Euf.l.6.c.7.p. 208.c.d.|Hier. v. ill.c.52.p.284.c.

'Ainsi cette persecution fit d'illustres Martyrs par toutes les provinces, & dans toutes les Eglises : mais elle en fit sur tout un grand nombre à Alexandrie[a] où Severe vint aussitost aprés la publication de son edit. [b] Non seulement diverses personnes de la ville endurerent la mort, mais on y amenoit de toute l'Egypte & de la Thebaide mesme ceux que l'on avoit choisis comme les plus dignes de faire éclatter la gloire de Jesus-Christ, en souffrant courageusement pour la foy toute sorte de supplices & de morts, afin de recevoir de sa main des couronnes proportionnées à leurs merites. [Nous parlerons autre part du martyre de S. Leonide pere d'Origene, de S. Plutarque, de Ste Potamienne, & de plusieurs autres qui y souffrirent alors, le premier en 202. & les autres aprés 203. sous le Prefet Aquila. Euf.l.6.c.11.p. 201.a|202.a|Chr. Alex. a Chr.Alex|Sev. v.p.70.d. b Eufe.l.6.c.1.p. 201.a|Chr.Al. V. Severe 25. V. Origene.

Lion fut en France ce qu'Alexandrie estoit en Egypte, si "ce qu'on dit du grand nombre de ceux qui y furent martyrisez avec S. Irenée, est veritable. V. S. Irenée.

Adon, Usuard, & d'autres martyrologes disent que ce fut "sous Severe, & en sa presence, que S. Andeol Sousdiacre souffrit le martyre au diocese de Viviers. 'On pretend qu'il fut envoyé en France par S. Polycarpe; qu'estant arrivé à Lion, S. Benigne & S. Andoche luy donnerent la commission d'aller prescher l'Evangile à Carpentras [& aux environs ;] & que Severe qui s'en alloit à Valence, l'ayant rencontré lorsqu'il s'acquittoit de son ministere dans un bourg prés du Rhosne nommé Bergoiate, il luy fit fendre la teste en quatre avec une épée de bois. Le corps du Saint fut enterré en un lieu nommé Gentibus. [Severe estoit en France en l'an 197. auquel il aimoit encore les Chrétiens, & en 208. lorsqu'il passa en An- NOTE 2. Bosq.t.2.p.91. Boll.1.maii.p. 35-39.

gleterre.] L'Eglise honore S. Andeol le premier de may.

Du Ch.t.2.p. 402.a. 'On marque que sous le regne de Lothaire vers l'an 850. ce Saint s'estant revelé luy-mesme, on trouva ses os dans le diocese de Viviers au lieu de Gentibus où il avoit esté enterré.

Boll.1.maii.p. 755.b. 'On cite une charte de l'an 1108. par laquelle Leger Evesque de Viviers cede à l'Abbé de S. Rufe l'Eglise de S. Andeol du lieu appellé Burgias, où estoit le corps de ce saint Martyr, laquelle avoit autrefois esté tres riche, mais estoit alors tres

Gal.chr.t.3.p. 1173.2.d. pauvre. 'Le Bourg S. Andeol est encore aujourd'huy une ville du diocese de Viviers [sur le Rhosne, entre Viviers & le Pont S. Esprit,] composée de l'ancien Bergoiate & du lieu de Gen-

p.1174.1.d. tibus, '& elle appartient à l'Evesque de Viviers. [Il y a encore une ville de S. Anduel ou S. Andeol au diocese de Lion

Boll. supp. p.525. c.f. assez prés de Vienne & du Vivarais.]'On tient que dans le VI. siecle il y avoit à Paris une chapelle de S. Andeol, un peu au

1. maii.p.755.c. dessous du pont S. Michel. 'Quelques uns citent une ancienne histoire de ses miracles, qui n'est pas encore imprimée.

[Nous ne trouvons rien de considerable touchant les Martyrs que la persecution de Severe a pu faire à Rome & en Italie. Car si le S. Pape Victor a esté martyrizé, ç'a esté avant les edits.] Il y faut apparemment raporter la confession de Nata-

Bar.204.§12. lis [dont nous parlerons sur l'heresie des Theodotiens.]'Il est aisé de croire aussi avec Baronius que les Chrétiens estoient compris dans un rescrit de Severe, qui ordonnoit qu'on defereroit au Prefet de Rome ceux qui auroient tenu des assemblées illicites.

[C'est apparemment sous Severe qu'il faut mettre les saints V.les Montanistes §2.

Ter.ad Sca.c.3. p.86.87. Caius & Alexandre martyrs à Apamée en Asie,]'& les cruautez que Claudius Herminianus exerça contre les Chrétiens dans la Cappadoce dont il estoit gouverneur, en haine de ce que sa femme avoit esté convertie. Il en fut puni par une horrible maladie qui luy faisoit sortir les vers du corps, & il recommandoit fort qu'on cachast son mal, de peur, disoit-il, que les Chrétiens ne s'en réjouissent dans l'esperance [d'estre bientost delivrez de moy.] Il reconnut neanmoins enfin la main de Dieu; il avoua qu'il le punissoit d'avoir contraint quelques Chrétiens par la violence des tourmens de renoncer à leur foy; & il mourut presque Chrétien, dit Tertullien, qui nous a appris cette histoire. [Sa mort ne finit pas neanmoins

Eus.l.6.c.11.p. 212.a.d. la persecution dans cette province;]'car S. Alexandre de Jerusalem alors Evesque dans la Cappadoce, estoit encore pri-

sonnier pour la foy, lorsque S. Asclepiade qui s'estoit aussi rendu fort celebre dans cette persecution, fut fait Evesque d'Antioche ' en l'an 211. chr.

✣✣✣

ARTICLE V.

Martyre de Ste Guddene, & des SS. Caste & Emile: L'Afrique punie par une sterilité.

V. Ste Perpetue. [IL n'y a guere de Martyrs dans l'Eglise plus illustres que Ste Perpetue & Ste Felicité, qui souffrirent en Afrique, peut-estre au commencement de l'an 205. avec plusieurs autres Saints.] 'Elles furent condannées par Hilarien Intendant de la province, qui y tenoit lieu de Gouverneur, parce que le Proconsul Minuce Timinien estoit mort. ' Durant que cet Hilarien gouvernoit, le peuple demanda avec de grands cris qu'on ostast aux Chrétiens les aires [& les places] où ils enterroient les corps des fideles : d'où nous apprenons que l'Eglise possedoit dés ce temps-là des fonds de terre. Et comme les Martyrs estoient enterrez dans ces places avec les autres, les Chrétiens y tenoient souvent leurs assemblées.] Dieu écouta ces cris des payens, & rendit leurs propres aires inutiles, en ne leur donnant point de bled cette année-là. Perp.act.p.12.13. Tert.ad Sc.c.3. p.86.c.

' Usuard, Adon & d'autres martyrologes marquent le 18. de juillet Ste Guddene Vierge martyrisée à Carthage sous le Proconsul Rufin. Adon ajoute que ce fut sous les Consuls Plutien & Zete, c'est à dire Plautien & Gete, qui sont les Consuls de l'an 203. [Cette date nous donne lieu de croire qu'il y a eu des actes originaux de cette Sainte : & cela nous doit faire ajouter plus de foy à ce qu'Adon raporte, qu'elle fut étendue quatre fois sur le chevalet en divers temps, déchirée cruellement avec les ongles de fer, affligée long temps dans une dure prison, & couronnée enfin par l'épée. ' Le titre du sermon 294. de S. Augustin dans l'edition des Benedictins porte qu'il fut fait dans l'Eglise des Majeurs [à Carthage] dans la feste " de la sainte Martyre Guddent, le 27. de juin. [Je pense que cette difference du jour n'empesche pas qu'il ne soit assez probable que c'est la mesme Sainte. Les martyrologes de S. Jerome ne parlent ni de Guddent ni de Guddene : mais ce peut bien estre la mesme que] 'Gaudent qu'ils marquent le 26. de juin avec quelques autres qui ont souffert le martyre dans l'Afrique. Bar.205.§ 20. Aug.t.5.p.1183. " martyris Guddentis. Florent.p.614.

[Il faut apparemment mettre ſous Severe l'hiſtoire de S. Caſte & S. Emile, puiſque] ' S. Cyprien en parle ſous Dece comme d'une choſe arrivée quelque temps auparavant. Voici ce qu'il nous en apprend : Apres qu'ils eurent eſté vaincus au premier « combat, Dieu les rendit victorieux au ſecond, d'abord ils cederent aux flammes, mais les flammes leur cederent enſuite, & « ils terraſſerent l'ennemi par les meſmes armes par leſquelles ils « avoient eſté terraſſez auparavant. Ceux là demandoient pardon en montrant non ſeulement leurs larmes, mais auſſi leurs « playes. Et ils ne le demandoient pas ſeulement avec une voix « lamentable, mais encore avec la voix des bleſſures dont leur « corps avoit eſté cruellement dechiré. Leur ſang leur tenoit lieu de pleurs, & l'eau toute ſanglante qui couloit de leur chair demi brulée leur ſervoit de larmes. «

Cypr. lapſ. p. 241.1.

' Poſſide marque un ſermon de S. Auguſtin ſur le jour de la feſte de ces Saints : ' & nous l'avons encore. C'eſt là que [a] parlant de la cheute de S. Pierre cauſée par ſa preſomption, il dit ces paroles. Je croy qu'il eſt arrivé quelque choſe de ſemblable « aux ſaints Martyrs dont nous celebrons aujourd'huy la feſte. « Ils avoient apparemment preſumé de leurs forces auſſi bien « que S. Pierre ; & c'eſt pour cela qu'ils ont ſuccombé d'abord. « Dieu leur a montré ce qu'ils eſtoient, & ce qu'il eſt. Il les a « confondus quand ils ont eſté ſuperbes, & il les a appellez " quand « ils ont reconnu leur foibleſſe : il les a enſuite aſſiſtez dans le « combat ; & il les a couronnez aprés la victoire. L'ennemi ſe réjouiſſoit déja lorſqu'il les vit dans le premier choc ceder aux « douleurs, il les contoit comme à luy, il leur inſultoit, il les regardoit comme ſa proie. Mais à quel bonheur & à quelle gloire la miſericorde de Dieu les a-t-elle élevez ? Les autres Martyrs ont ſurmonté le diable lorſqu'il les tentoit, & ceux-ci l'ont « vaincu lorſqu'il triomphoit déja. Imitons-les, mes freres, ajoute S. Auguſtin, non dans ce qui les a fait tomber, mais dans ce « qui les a fait vaincre. Dieu a voulu que nous connuſſions les « fautes des grands hommes, pour faire trembler ceux qui ſe « fient ſur leurs forces, & que nous trouvaſſions par tout des leçons d'humilité, comme il ne nous a ſauvé luy-meſme qu'en « s'humiliant. «

Poſſ. ind. c. 9. Aug. B. ſer. 285. p. 1145. a p. 1146. 1147. " credentes.

Les noms de ces Martyrs ſe liſent au 22. de may dans ' le calendrier Africain, dans les martyrologes de S. Jerome, dans celuy de Bede, & enſuite dans tous les autres, qui les mettent auſſibien que Bede entre les Martyrs d'Afrique. [On voit en effet

Anal. t. 3. p. 398. 405.

que c'est où ils ont esté le plus connus: & le calendrier Africain comprend fort peu de Saints des autres pays.] ' Que si quelques exemplaires du martyrologe attribué à S. Jerome semblent les mettre à Rome , ' neanmoins Florentinius soutient que ceux dont parle S. Cyprien appartiennent à l'Afrique. Florent.p.544. p.545.

' On fait à Capoue de deux Saints de mesme nom le 6. d'octobre, auquel les plus anciens martyrologes les marquent avec d'autres, & à Capoue & dans la Pouille. Cela fait croire à Baronius que leurs corps ont peut-estre esté transportez d'Afrique en Italie durant la persecution des Vandales. p.698|Bar.6.oct. b.

V. S. Celerin. ' Il faut mettre encore apparemment entre les Martyrs que la persecution de Severe couronna en Afrique, a Ste Celerine ayeule de S. Celerin Confesseur celebre du temps de Dece, & encore S. Laurentin & S. Ignace oncles du mesme Celerin. S. Cyprien honoroit tous les ans la memoire de ces trois Saints par les sacrifices qu'il offroit [à Dieu] à cause d'eux : ' & l'Eglise les honore encore dans ses martyrologes le 3. de fevrier. Cyp.dis.11.c.43, p.271. a ep.34.p.67.2. Boll.3.feb.p.321.-322.

ARTICLE VI.

Quelques Gouverneurs favorables : Les Chrétiens fuïent, & se rachettent, s'assemblent secrettement : Martyre de S. Rutile.

' TERTULLIEN marque plusieurs Gouverneurs de province, [" qui n'avoient point voulu prendre de part à la persecution des Chrétiens.] Cincius Severus estant à Thysdre [dans la Byzacene, fournit luy mesme une réponse aux Chrétiens pour estre renvoyez : [On ne dit point quelle elle estoit.] Vespronius Candidus voyant qu'on luy presentoit un Chrétien, le traita de brouillon, & le renvoya en luy disant d'aller " demander pardon à la ville dont il estoit. Asper en fit appliquer un à la question, qui ayant renoncé aprés fort peu de tourmens, il ne l'obligea pas mesme à sacrifier; & il avoit témoigné tout d'abord à ceux qui estoient auprés de luy, qu'il n'aimoit point ces sortes d'affaires. Pudent à qui on avoit envoyé un Chrétien prisonnier, avec un billet où on marquoit le sujet de son emprisonnement, déchira le billet, renvoya le Chrétien en liberté, & dit tout haut qu'il ne recevoit point d'accusation si quelqu'un ne se portoit pour accusateur, comme les loix l'ordonnoient. Tert.ad Sca.c.4. p.87.b.c. *dissimulaverunt ab.* *satisfacere.*

' Nous ne voyons rien qui empesche de croire que tous ces Cyp.dis.11.c.47. p.275.276.

magiſtrats ont eſté Proconſuls d'Afrique, & dans cette perſecution meſme, comme nous ne voyons rien auſſi qui y oblige abſolument. 'On trouve dans l'hiſtoire un Cincius Severus que l'Empereur Severe fit mourir ſur une calomnie. ' Veſpronius Candidus eſtoit déja un ancien Conſulaire en 93. [ce qui donne quelque ſujet de croire que ce que nous venons d'en raporter eſt plus ancien que cette perſecution. " Julianus ou Julius Aſper eſtoit un homme celebre & puiſſant du temps de Severe. Je ne trouve point de Pudent plus proches de ce temps-ci, que " les deux qui furent Conſuls l'un en 165. & l'autre l'année d'aprés.

Sev. v. p. 69. b. Juli. v. p. 62. V. Caracalla § 4. V. M. Aurele § 8. 9.

[Les fideles avoient deux moyens d'éviter la cruauté des perſecuteurs; l'un de ſe ſauver par la fuite, l'autre d'acheter la paix des officiers en leur donnant de l'argent;] '& Tertullien témoigne que cela ſe faiſoit non ſeulement par des particuliers, mais meſme par des Egliſes toutes entieres, qui ſe cotiſoient pour cet effet. 'Comme il eſtoit devenu Montaniſte, il condanne tous ces deux expediens. [Mais l'Egliſe n'a pas laiſſé de les approuver.] ' S. Pierre d'Alexandrie dit du dernier, que ceux qui s'en ſont ſervis ont témoigné qu'ils eſtoient plus attachez à Jesus-Christ qu'à leur argent, & ont verifié [en un ſens] ce que dit l'Ecriture, ' Que les richeſſes d'un homme luy ſervent pour racheter ſon ame.

Tert. de fug. c. 5. p. 693. a. l. 13. p. 700. a. P. Alex. can. 12. p. 25. Prov. 13. v. 8.

' S. Rutile ſe ſervit de l'une & de l'autre voye: Il changea ſouvent de lieu pour éviter la perſecution: il donna de l'argent pour ſe racheter du peril [où il craignoit encore plus d'expoſer ſa foy que ſa vie.] Mais aprés avoir pris toutes les precautions poſſibles pour ſe garantir, il ne laiſſa pas d'eſtre arreſté inopinément, d'eſtre preſenté au juge, & de ſouffrir de tres grands tourmens avec un tres grand courage; ce que les Catholiques crurent eſtre la recompenſe de l'humilité par laquelle il avoit obeï à l'Evangile qui commande [aux foibles] de fuir. Il fut enfin conſommé par le feu, en beniſſant la miſericorde de Dieu, qui luy donnoit l'honneur du martyre aprés qu'il l'avoit ſi long temps fui [comme s'en croyant indigne.]

Tert. de fug. c. 5. 6. p. 693. a. b.

Cet exemple eſtoit neceſſaire en un temps où Tertullien & les autres Montaniſtes tombant dans une erreur toute oppoſée à celle des Gnoſtiques, employoient tout le faſte de la philoſophie Stoïcienne pour perſuader qu'il eſtoit défendu de fuir la perſecution, & expoſoient ainſi les foibles au peril de perdre leur foy. C'eſt pourquoy Dieu rendit le courage de S. Rutile ſi illuſtre,

illuſtre, ' que Tertullien en condannant ſa conduite, ne peut s'empeſcher de l'appeller un tres ſaint Martyr. [L'Egliſe n'a point fait difficulté de recevoir ce témoignage que la verité avoit tiré de la bouche d'un ennemi:] ' & on a mis S. Rutile dans le martyrologe Romain pour eſtre honoré le 2. d'aouſt. On croit qu'il a ſouffert en Afrique, [parce que nous apprenons ſon hiſtoire de Tertullien. Cet auteur n'en parle que dans un écrit fait comme nous croyons en 235. ſous Maximin I. ce qui n'empeſche pas qu'il n'ait ſouffert ſous Severe, n'y ayant point eu de perſecution entre ces deux princes. Mais ce n'a eſté que vers l'an 207. ou aprés, puiſqu'il paroiſt que Tertullien eſtoit déja Montaniſte.]

c.5 p.693.a. Bar.2.aug.c.

' Les Catholiques ne s'aſſembloient pas durant ces perſecutions; [a] ou au moins ils le faiſoient avec plus de ſecret & de precaution, [b] taſchant " par leur moderation de ne pas irriter inutilement les infideles. [c] C'eſt pourquoy ils trouvoient mauvais que les Montaniſtes s'aſſemblaſſent comme publiquement, & avec un éclat qui animoit les payens contre les Chrétiens.

&c. Aug.pſ.43 p.159. 2 b. a Tert. fug c.3. p.691.d. b Cyp.ep.5. p 17. b. c Tert. fug. c.3. p.691.d.

ARTICLE VII.

La perſecution continue un peu ſous Caracalla: Tertullien écrit à Scapula pour les Chrétiens.

NOTE 3. [" AUTANT qu'on en peut juger par l'hiſtoire, Severe continua juſqu'à ſa mort, qui arriva le 4. fevrier de l'an 211. à perſecuter l'Egliſe: & il eſt meſme comme impoſſible que la perſecution ſe ſoit éteinte tout d'un coup par ſa mort. Caracalla & Gete ſes enfans & ſes ſucceſſeurs, eſtoient comme engagez d'honneur à maintenir encore quelque temps les edits & la volonté de leur pere. C'eſt ce que nous trouvons en effet. Car nous ne ſaurions mettre pluſtoſt " qu'en 211. immediatement ' aprés la mort de Severe, le livre que Tertullien addreſſa à Scapula Proconſul d'Afrique, [d] lorſque la perſecution duroit encore par l'ordre des Princes.

V.Tert.n. 16. Tert.ad Scap.c. 4.p.87.c. d a|p.88.c.

' Le Lieutenant qui commandoit la legion [qui reſidoit en Afrique,] & le gouverneur de la Mauritanie, ſe contentoient de faire decapiter les Martyrs. Mais Scapula [qu'on croit eſtre le Tertullus Scapula Conſul en 195.] les condannoit au feu, quoique ni les ſacrileges, ni les ennemis publics, ni les criminels de

p.88.a.

leze-majesté ne fussent point punis d'un supplice si rigoureux.
c.3.p.87.a. [Ainsi ce fut peutestre sous luy que souffrit S. Rutile.] 'Cela est certain de S. Mavile bourgeois d'Adrumet, qui fut condanné aux bestes, & dont la mort fut suivie de quelque marque visible de la colere de Dieu contre Scapula. [On l'a mis dans le
c.4.p.88.b. martyrologe Romain le 4. de janvier.] 'L'ardeur que Scapula témoignoit à persecuter les Chrétiens, mit toute la province en trouble. Car sous pretexte de les rechercher, les soldats faisoient beaucoup de violences, & chacun se vengeoit de ses en-
Eus.l.4.c.26.p.147.c. nemis. 'S. Meliton avoit remarqué la mesme chose de l'Asie sous M. Aurele.

Tert.ad Sc.c.1.p.87.b.c. 'Tertullien prit la plume pour défendre tous les Chrétiens en cette occasion, & envoya un petit écrit à Scapula mesme, pour luy representer l'injustice avec laquelle il persecutoit des personnes dont qui que ce soit ne se pouvoit plaindre. Il luy dit que les Chrétiens n'estoient ni surpris ni faschez de souffrir, puisqu'ils n'entroient dans le Christianisme qu'à condition de donner leur vie pour acquerir l'eternité; mais qu'ils craignoient la vengeance de Dieu pour leurs ennemis, parce qu'ils les ai-
c.3.p.86.87. moient comme leurs amis: '& c'est sur cela qu'il luy raporte la punition de Saturnin & de quelques autres Gouverneurs, qui avoient persecuté les Chrétiens. Il remarque que Dieu avoit menacé les hommes de sa colere par des feux qu'on avoit veus depuis fort peu durant la nuit sur les murailles de Carthage; par des tonnerres extraordinaires qui avoient effrayé les plus endurcis, par un obscurcissement presque entier de la lumiere du soleil arrivé durant une assemblée qui se tenoit à Utique, en un temps où selon les regles de l'astrologie, il ne pouvoit y avoir d'éclipse; & par de tres grandes pluies qui avoient fait craindre un deluge l'année precedente, & avoient fait souvenir les hommes de celuy qui avoit autrefois puni leurs pechez en inondant toute la terre.

c.4.p.88.a.b. 'Il luy fait craindre aussi de voir ce qui estoit arrivé en Asie V. la pers. de Trajan n.3.
[vers le temps de M. Aurele;] c'est à dire que les Chrétiens de Carthage ne vinssent tous ensemble se presenter à luy pour luy demander le martyre: Et que ferez-vous, luy dit-il, quand vous verrez tant de milliers d'hommes, de femmes, d'enfans, parmi lesquels tout ce qu'il y a d'habitans dans Carthage, & vos propres Conseillers verront leurs proches & leurs amis, & peutestre des hommes & des femmes qui ne sont pas de moindre qualité que vous?

V. S. Irenée. [On croit que cette suite de la persecution de Severe couronna aussi en France quelques Martyrs sous Caracalla, comme les SS. Felix, Fortunat, & Achillée à Valence, & les SS. Ferreol, & Ferrucion à Besançon. Mais ce reste de feu s'éteignit bientost, & ne passa pas apparemment l'an 211. Caracalla oubliant les Chrétiens pour penser à d'autres cruautez.] ' Ainsi l'Eglise recouvra la paix aprés la persecution de Severe, & en jouit durant 38. ans jusqu'à celle de Dece [c'est à dire depuis 212. jusqu'à la fin de 249.] hormis qu'elle fut un peu interrompue par Maximin I. [en 235. & 236.] Sulp. S. l. 2. c. 45. p. 150.



L'EMPEREUR ANTONIN CARACALLA.

ARTICLE PREMIER.

Jeunesse & education de Caracalla: Mauvaises qualitez de son esprit & de son corps.



'EMPEREUR que nous appellons ordinairement Caracalla, & qui estoit fils de Severe " & de Julie,] ' eut d'abord le nom de Bassien, qu'on croit luy estre venu de son ayeul maternel. ' Il naquit le 4. avril " de l'an 188. à Lion, selon le jeune Victor, ' quoique selon Spartien son pere fust plutost alors Proconsul de Sicile : ' il fut nourri d'un lait Chrétien, dit Tertullien, [c'est à dire apparemment par une nourrice Chrétienne, que Procule dont nous avons parlé autrepart ", pouvoit luy avoir procurée.] ' Car Severe, que ce Chrétien avoit autrefois gueri par miracle, l'avoit toujours [auprés de luy] dans le palais, [a] & il estoit intendant d'Evode affranchi de l'Empereur & chargé de l'education de Bassien : [ce qui luy donnoit encore plus de facilité d'approcher de ce jeune prince,] [b] qui aussi le connoissoit fort bien. [c] Spartien dit qu'à l'age de sept ans, sachant qu'on avoit fouetté un enfant élevé auprés de luy, parce qu'il estoit Chrétien, il fut long temps sans vouloir regarder ni son pere, ni le pere de l'enfant.

Dio, v. n. p. 111. | V. Severe n. 6.
l. 78. p. 882. d. e | 891. d. | Ibid.
Sev. v. p. 65. e.
Tert. ad Sca. c. 4. p. 87. c.
Tert. ad Sca. c. 4. p. 87. c. | V. la pers. de Severe § 1.
a c | n p. 177. 1 | Bar. 196. § 5 | Dio, l. 76. p. 861. a | 862. c | l. 77. | p. 870. b.
b Tert. ad Sca. c. 4. p. 87. c.
c Carac. v. p. 85. d. e | n. C. p. 130. 1. b.

' Le fruit de ce lait Chrétien qu'il avoit sucé, parut dans ses premieres années. ' Car on assure qu'il n'y avoit rien de si doux, de si bon, & de si aimable que luy dans son enfance. Il ne pouvoit voir des criminels exposez aux bestes sans pleurer, & sans en détourner les yeux ; & le peuple [qui voyoit ces supplices avec un cruel plaisir,] aimoit neanmoins en luy cette marque de bonté. Avec cela il estoit caressant, donnoit volontiers tout ce qu'il avoit, apprenoit aisément, & faisoit paroistre beaucoup d'esprit.

Bar. 213. § 2.
Carac. v. p. 85. d.

' Mais ces bonnes diſpoſitions ne durerent qu'autant que dura c|86.a.
ſon enfance. Car dans la ſuite [le faſte de la dignité imperiale, & les mauvais diſcours des flateurs luy ayant empoiſonné le cœur & l'eſprit,] toutes ſes inclinations parurent portées à la fierté, & meſme à la cruauté, [ce qui ne ſe verifia que trop durant tout ſon regne.] ' Il avoit une humeur faſcheuſe, qui le faiſoit haïr p.88.e.
de tout le monde. ' Il eſtoit violent & emporté dans toutes ſes Dio,l.77.p.874.
paſſions, mais leger & tres changeant. On marque que tirant e|val.p.742.
ſon origine de la Gaule, de l'Afrique, & de la Syrie, il n'avoit rien de ce que ces nations ont de bon, & avoit tout ce qu'elles
τὸ θρασύ. ont de mauvais, " la temerité audacieuſe, l'inconſtance, & la timidité des Gaulois, l'eſprit " rude & aigre des Africains, & le
ἄγριον καὶ τραχύ. ἐμβριθῶς. genie fourbe & artificieux des Syriens. ' Il faiſoit tout " avec Her.l.4.p.542.
hauteur & emportement, comme s'il euſt ſans ceſſe eſté en co- b.c.
ἢ πειθῶν. lere : il aimoit mieux employer les menaces " que la douceur ; & il eſtoit plus aiſe d'eſtre craint, que d'eſtre aimé de ſes amis
meſmes, [ſi neanmoins on peut dire qu'il euſt des amis.] ' Car Dio,val.p.746|
il n'avoit d'affection pour perſonne, & s'il en témoignoit quel- Get.v.p.92.e.
quefois, c'eſtoit à ceux pour qui il en avoit le moins.

' Il pretendoit ſavoir, & pouvoir tout, & le ſavoir & pouvoir Dio,val.p.745.
ſeul : c'eſt pourquoy il avoit de la jalouſie & de la haine pour tous ceux qui excelloient en quelque choſe ; & il ne vouloit
αὐτογνωμονῶν. prendre conſeil de perſonne, mais " ſuivoit ſeulement le ſien, ce
qui le faiſoit ſouvent tomber en des fautes [importantes.] ' Il l.77.p.875.c.
avouoit neanmoins ſon ignorance dans les lettres. Auſſi elle eſtoit entiere, quoiqu'il y euſt eſté tres bien inſtruit : & cela luy
faiſoit mépriſer toutes les perſonnes d'erudition. ' Cependant il d|Her.l.4.p.547.
avoit l'eſprit & la conception vive, penſoit & s'enonçoit bien, b.
& avec facilité. [Ainſi il paroiſt que ce qui luy manquoit le plus, eſtoit la ſolidité d'eſprit, l'application, & le jugement.]

' Il eſtoit fort petit de corps : [a] & neanmoins il buvoit & man- Her.l.4.cp 548. a|5o.a.
geoit beaucoup. [b] Les hiſtoriens diſent tantoſt qu'il eſtoit aſſez *a* Carac.v.p.88.
&c. robuſte, qu'il vivoit en ſoldat, qu'il portoit de peſans fardeaux, d e.
& ſupportoit de grandes fatigues, [c] tantoſt qu'il eſtoit ſi foible, *b* Her.p.547.548|
& ſi incapable de toute ſorte de travail, qu'il ne pouvoit ni ſouf- Dio,l.77.p.875. c|876.c.
frir le chaud, ni porter ſes armes, non pas meſme une cuiraſſe : *c* Dio,l.78.p.
[& on ne dit point comment cela ſe peut accorder.] [d] Il avoit le 890.b. *d* val.p.750.753.
corps mal ſain, & ſujet à diverſes incommoditez, dont il y en avoit qu'on tenoit cachées. On pretend qu'il y avoit auſſi du défaut dans ſon eſprit ; & les Allemans ſe vantoient de le luy avoir
troublé par des enchantemens. ' Il n'avoit preſque point de che- Her.l.4.p.548.a.
veux.

Dio, l. 77. p. 875. c. ' Severe avoit eu un grand soin de le bien faire instruire dans toutes sortes d'exercices de corps & d'esprit, & pour les mœurs & pour les sciences. Il luy faisoit étudier la philosophie la plus grande partie du jour, mesme depuis qu'il fut Empereur. Il profita pour les exercices du corps, mais pour les sciences il ne luy en demeura quoy que ce soit. Philst. soph. 30. p. 603. 604|31. p. 605. 606|Josu. l. 3. c. 12. p. 277. ' Il eut pour un de ses maistres le sophiste Antipater natif d'Hieraple en Asie, [dont " nous avons déja parlé.] V. Severe § 36.

ARTICLE II.

Naturel de Gete frere de Caracalla : Leur antipathie.

Philst. soph. 30. p. 604. a b. a Get. v. p. 91. c. c. ' ANTIPATER estoit precepteur de tous les deux enfans de Severe, Caracalla & Gete, [a] dont le dernier [" né le 27. may 189.] paroissoit, dit-on, d'un naturel assez " rude dans son enfance, gardoit pour luy & pour se bien habiller tous les petits presens qu'on luy faisoit ; & ne donnoit rien à personne. Avec cela il aimoit les vins delicieux, & mangeoit beaucoup: mais il avoit du naturel, de la tendresse & de l'amitié, il retenoit bien ce qu'on luy apprenoit, & les avis que son pere ne manquoit pas de luy donner. Il estoit mesme bienfait de corps, Dio, l. 77. p. 871. a. ' ressemblant tout à fait à Severe : [b] & il avoit la voix agreable. V. Severe n. 6. *asperis.*

b Get. v. p. 91. c. p. 92. b. [Mais de plus, aprés que les premiers défauts de l'enfance se furent corrigez par l'age & l'education,] Her. l. 4. p. 542. b. ' il parut avoir de la gayeté & de la douceur. ' Il recevoit fort civilement ceux qui l'abordoient, s'appliquoit aux exercices honnestes du corps & de l'esprit, témoignoit de l'estime & de l'affection pour les personnes habiles, passoit pour estre bien plus moderé que son aisné, & sur tout avoit la reputation d'avoir beaucoup plus de bonté & d'humanité. Dio, l. 77. p. 871 a. ' De sorte que generalement tout le monde, & les soldats mesmes l'aimoient plus que Caracalla : c Get. v. p. 91. c. [c] & leur mere avoit aussi plus d'inclination pour luy. [Nous avons raporté autrepart] d. c. ' une belle parole qu'il dit à son pere, estant encore fort jeune pour le porter à l'humanité, & le détourner de la cruauté à laquelle Caracalla l'excitoit. V. Severe § 26.

Her. l. 4. p. 542. b. d l. 3. p. 530. a|535. a|Dio, l. 76. p. 863. b. ' Outre leurs humeurs si differentes, [d] ils avoient une telle antipathie l'un contre l'autre, que jamais ils ne s'accordoient en rien. Cela avoit paru dés leur enfance dans les combats de cailles & de cocqs, & les autres petits divertissemens de cet age, & cela parut toujours depuis, sur tout lors que par la mort

de Plautien, ils ſe virent comme en liberté de faire tout ce qu'ils
vouloient. ' Ce n'eſt pas qu'ils ne fuſſent tous deux égale- Dio,l.76.p.863.
ment paſſionnez pour les folies du cirque & du theatre, avi- b.
des pour amaſſer de l'argent, abandonnez aux crimes les plus
infames. Mais meſme dans leurs dereglemens communs ou
ſemblables ils ſe trouvoient toujours oppoſez de ſentiment
& de parti : ' Ayant voulu faire une eſpece de courſe du cir- p.863.e.
que avec de petits chevaux, ils s'y échaufferent ſi fort par
émulation l'un contre l'autre, que Caracalla fut jetté du cha-
riot qu'il conduiſoit, & ſe rompit la jambe. ' Les flateurs & Her.l.3.p.530.a|
les domeſtiques ſervoient infiniment à entretenir & à aug- 536.a.
menter leur diviſion. Car ne ſongeant qu'à plaire chacun à
celuy auquel ils s'eſtoient attachez, & dont ils eſperoient
leur fortune, ils n'omettoient rien de tout ce qui les pouvoit
animer l'un contre l'autre ; & eſtoient toujours écoutez.

' Antipater leur precepteur proteſtoit dans une lettre, qu'il Philoſt. Soph.c.
leur avoit appris à prendre les armes l'un pour l'autre, & non 50.p.604.b.
pas l'un contre l'autre. ' Severe qui depuis ſon retour d'Orient Her.l.3.p.529.e.
[en l'an 203.] mettoit une grande partie de ſon ſoin & de ſon
application à inſtruire & à regler ſes enfans, ' faiſoit particu- p. 530.b|535.b.c.d|
lierement tous ſes efforts pour les porter à vivre dans l'union. Sev.v.p.72.d.
Il y employoit & les prieres & les reprimendes : il leur remet-
toit devant les yeux tant de maux qu'on ſait eſtre arrivez par
les diviſions & les inimitiez des freres ; & il leur diſoit ſouvent
que quoiqu'il leur laiſſaſt une quantité prodigieuſe de richeſ-
ſes, une armée de Pretoriens quatre fois plus forte que celle
des autres Empereurs, & tout ce qui peut contribuer à ren-
dre des princes puiſſans & aſſurez, tout cela cependant leur
ſeroit inutile, s'ils ſe ruinoient eux-meſmes les premiers par
leurs querelles. ' Il fit meſme punir quelques-uns de ceux qui p.536.a.
entretenoient cette deſunion. ' Mais tous ces remedes furent p.535.d.
inutiles pour arreſter ces jeunes princes, qui n'écoutoient que
leur paſſion, ' & ſur tout à l'égard de Caracalla, qui eſtoit en- b.
core plus inſupportable [& plus violent que Gete.]

' Comme les plaiſirs & les ſpectacles de Rome contribuoient a.
beaucoup à cette deſunion, Severe aimoit mieux eſtre la pluſ-
part du temps avec eux à la campagne ; ' & il fut bien aiſe p.536.b.
en 208. meſme d'avoir occaſion d'aller ' paſſer les dernieres années de
ſa vie en Angleterre, pour les éloigner davantage de Rome,
& les accoutumer à la vie & aux travaux de la milice. [Mais
ce fut là que Caracalla fit paroiſtre ſon naturel deteſtable.]

Dio,l.76.p.867. 868. ' Car il s'efforça d'oſter la vie à ſon frere ; & ne le pouvant à cauſe de ſon pere, il voulut tuer de ſa main ſon pere meſme, V. Severe § 34. 35. p.868.c|Her.l.3. p.538.a. [taſcha de ſoulever l'armée contre luy,] ' & avança à ce qu'on crut, ſa mort de quelques jours. [Ainſi ce fut bien en Dio,l.76.p.868. c. vain] ' que Severe en mourant les exhorta luy & ſon frere à bien vivre enſemble.

ARTICLE III.

Les deux freres regnent enſemble ſans ſe pouvoir accorder.

L'AN DE JESUS-CHRIST 211, DE CARACALLA 1.

Idat. & alii. '*Gentianus & Baſſus Conſuls.*

[SEVERE avoit fait ſes deux enfans Auguſtes, l'aiſné dés V. Severe § 24. 33. l'an 198. Gete dix ans aprés, & il vouloit tellement qu'ils Sev.v.p.73.d. fuſſent égaux,] ' qu'on tient qu'il avoit ordonné qu'ils auroient alternativement l'un un jour, l'autre le ſuivant, une ſtatue de la victoire qui avoit accoutumé d'eſtre toujours dans la chambre de l'Empereur. Aprés qu'il fut mort [" le 4. fevrier V. Severe § 35. de l'an 211.] Caracalla non ſeulement viola tout d'abord cet Her.l.3.p.538.c. ordre, ' mais il s'efforça meſme de gagner par preſens & par promeſſes les chefs de l'armée, afin qu'elle le declaraſt ſeul Empereur. Cependant il ne le put obtenir : les ſoldats voulurent rendre une égale obeiſſance à ceux qui eſtoient également fils Carac.v.p.86.a. de Severe, ' & firent ſerment de fidelité à tous les deux. [Cela Sev.v.p.71.c. ſe paſſa ſans doute] ' à York en Angleterre, où Severe avoit terminé ſa vie. [Le titre de grand Pontife ne fut neanmoins Bir.p.304. donné qu'à Caracalla ; ' & on ne lit que celuy de Pontife dans les dernieres medailles de Gete.

Dio,l.76.p.868. c. ' Aprés que les deux Princes eurent fait enſemble les funerailles de leur pere, [a] Caracalla autant qu'on en peut juger par a Her.l.3 p.538. d. Herodien, s'avança ſeul du coſté des Caledoniens & des Meates, qui avoient repris les armes ſur la fin de la vie de Severe. [Il n'y alloit pas neanmoins pour les combattre, mais] pour faire la paix avec eux, [afin de s'en retourner promtement à Her.p.538 d| Dio,l.77.p.870. a. Rome.] ' Ayant donc conclu le traité, & ayant abandonné les chaſteaux [que Severe avoit fait baſtir dans le pays des barbares,] & les terres [qu'il les avoit obligez de luy ceder,] il s'en Her.p.538.d. revint auſſitoſt ' trouver ſon frere & ſa mere, qui avec les perſonnes les plus qualifiées travailla à mettre ſes deux enfans d'accord:

cord: & Caracalla voyant que tout le monde s'opposoit au desir qu'il avoit [de regner seul,] fut contraint d'agréer que son frere regnast avec luy. Ainsi ils se reconcilierent en apparence ' & ils temoignerent de paroles s'aimer & s'honorer l'un l'autre: Dio,l.77.p.871. a.b. mais leurs actions disoient tout le contraire, & ne promettoient que le malheur funeste qui arriva bientost aprés.

' Quoyqu'ils eussent tous deux le nom d'Empereur, cependant Dion assure que Caracalla en avoit seul le pouvoir: & il p.870.a.b. semble dire que dés ce temps-là, & avant que de partir d'Angleterre, il cassa divers officiers entre lesquels estoit Papinien Prefet du Pretoire; & fit tuer Evode qui l'avoit nourri, Castor ' Chambellan de Severe, & le plus fidele de ses domestiques, l.76.p.867.d. ' Plautille qui avoit esté sa femme & Plautius frere de cette l.77.p.870.b. &c. Imperatrice; & il étendit sa vengeance jusque sur " un vieux cocher du Cirque. ' Herodien dit qu'il tua & les medecins qui Her.l.3.p.538.b. avoient refusé d'empoisonner son pere, & tous les officiers que ce Prince avoit aimez, particulierement ceux qui taschoient le plus à maintenir l'union entre luy & Gete. ' Il paroist que Car.v.p.86.c. 1. Papinien continua à demeurer auprés de luy. [1] [Ainsi il ne luy osta apparemment sa charge que sous le pretexte specieux de le faire Senateur.] ' Il semble selon Spartien que Macrin p.88.d. qui tua Caracalla, ait esté fait Prefet en la place de Papinien: [mais il y a apparence que ce ne fut pas aussitost aprés.]

' Les deux freres partirent ensemble d'Angleterre pour revenir à Rome, avec leur mere, & les cendres de leur pere: ' & Her.p.539.a.c. Dio,l.77.p.871. a. sur le chemin Caracalla voulut encore tuer son frere; mais il ne le put, parce que les soldats aimoient beaucoup Gete. ' Ainsi Her.l.4.p.539. c.d. ils firent ce voyage dans la plus grande défiance, & les plus cruelles inquietudes qu'on se puisse imaginer, ne mangeant & ne logeant jamais ensemble. ' Ils furent receus solennellement d. à Rome, ' & ils y rendirent les derniers honneurs à leur pere. 540.a. ' Mais leur plus grande occupation estoit de se hair, de se que- p.542|543.d. &c. reller, de chercher à s'entretuer, ' & de se " precautionner p.540.a. l'un contre l'autre. On ne les voyoit jamais ensemble que quand il le falloit par ceremonie. Ils avoient partagé le palais en deux: ' & cela ne leur estoit pas difficile, puisqu'Herodien p.539.d. assure qu'il estoit plus grand qu'aucune ville [qui fust dans l'Empire hors celle de Rome.] ' Ils partageoient de mesme p.542.a. tous les esprits par leurs intrigues secretes, & par leurs promesses: ' & en cela Gete avoit l'avantage, parce qu'il savoit b.

1. ' Selon Spartien il ne perdit la Prefecture qu'avec la vie, aprés la mort de Gete. Get.v.p.58.d.

mieux se faire aimer que Caracalla, & qu'on le croyoit moins méchant. 'Leur division qui paroissoit jusque dans les moindres choses, augmentant toujours, ils songerent à partager l'Empire & le Senat en deux, Gete offrant de se contenter de l'Asie & de l'Egypte, & d'aller tenir sa cour à Alexandrie ou à Antioche : mais Julie leur mere arresta ce dessein par ses larmes, & en demandant qu'ils la partageassent donc aussi entre eux comme le reste. Il paroist par Herodien, qu'on avoit une grande horreur de cette division de l'Empire, [qui s'executa neanmoins 80. ans aprés par la politique de Diocletien: & Julie en l'empeschant ne songeoit pas qu'elle perdoit l'un de ses fils, ou plutost qu'elle les perdoit tous deux.]

c|543. — &c. — &c.

'Dans les Saturnales [que les Romains celebroient au mois de decembre,] Caracalla fit un nouvel effort pour tuer Gete, mais il ne le put encore, l'ayant trouvé trop sur ses gardes : & cette tentative forma presque entr'eux une guerre ouverte.

Dio,l.77.p.871. e. — &c.

ARTICLE IV.

Caracalla tue son frere, & fait approuver sa mort par les Soldats.

L'AN DE JESUS-CHRIST 212, DE CARACALLA 2.

'Asper II. & Asper Consuls.

Chro.Al|Idat. Prosp.&c.

'LA chronique d'Alexandrie qui marque le premier Consul pour la seconde fois, les appelle Aper : [mais tous les autres ont Asper.] 'On croit que c'estoient deux freres fils de Julianus ou Julius Asper, dont Dion dit que c'estoit un homme illustre par sa science & par son courage; & que Caracalla aprés avoir donné à luy & à ses enfans [1] plusieurs dignitez en mesme temps, le renvoya honteusement en son pays, en luy faisant craindre un traitement encore plus rigoureux. 'Julius Asper destiné pour gouverner l'Asie en la derniere année de Caracalla, [pouvoit estre son fils, & l'un des deux Consuls de cette année.] Le P. Noris croit qu'on peut tirer de quelques inscriptions que le pere s'appelloit Cn. Julius Asper ; & ses deux fils l'un comme son pere, & l'autre Caius. Celuy-ci avoit esté Questeur en Afrique.

Chr.Al.p.622. — Dio,val.p.742| n.p.106.|l.79.p. 908.b.|Noris,ep. cons.p.127. — φέρημα — 1. — Dio,l.78.p.898. d|79.p.903.b. — Noris,epo.p. 358.359.

1. ἐν πολλοῖς ῥάβδοις ἅμα ἐμπεπλησμένον, ce qui marque assez le Consulat que ces deux enfans eurent ensemble.

' Les deux Empereurs se designerent apparemment Consuls pour l'année suivante, ' puisque Gete mourut en celle-ci designé pour son troisiéme Consulat. Pagi.212.§ 11. Bir.p.304.

[On ne peut rien voir de plus funeste que la mort de ce Prince.] ' Caracalla ne pouvant satisfaire [sa haine, &] l'ambition qu'il avoit de regner seul, ni par le poison, ni par les autres moyens qu'il avoit déja tentez, ' il fit proposer à sa mere de les faire venir tous deux seuls dans sa chambre pour travailler à les reconcilier. Gete crut y pouvoir venir avec sureté : mais des Centeniers que Caracalla avoit fait [cacher] auprés de la chambre, y entrerent tout d'un coup, & se jetterent sur Gete. Il eut recours à sa mere, qui le receut entre ses bras pour le sauver, mais inutilement : ' de sorte qu'elle fut toute couverte de son sang, & fut mesme blessée à la main. ' Cela arriva sur le soir. [Il semble que Caracalla ait mesme trempé ses mains dans le sang de Gete.] [a] Car Dion dit qu'il consacra depuis dans le temple de Serapis l'épée avec laquelle il l'avoit tué. ' Gete mourut agé de 22. ans & neuf mois. ' Ainsi estant né le 27. may [en l'an 189. il doit avoir esté tué vers le 27. fevrier de cette année.] Her.l.3.p.543.d. Dio,l.77.p.871.d.e. &c. e|Her.p.544.a. Dio,p.872.b| Her.p.544.b. a Dio,l.77.p.800.b. p.872.a. Get.v.p.91.2.

' Dés qu'il fut mort, Caracalla sortit de la chambre, & commença à crier par tout le palais qu'il avoit échapé le plus grand peril du monde, qu'il n'estoit pas encore en sureté, & qu'il vouloit vistement aller au camp. Les soldats qui estoient en garde ne sachant ce que c'estoit, coururent avec luy au camp en traversant toute la ville; ce qui causa un étrange effroy. Arrivé au camp, il alla droit au lieu où l'on gardoit les drapeaux, qui estoit comme un temple, [& un asile :] & là se jettant à terre il remercia ses dieux, de luy avoir conservé la vie, & de l'avoir mis enfin en un lieu de sureté : car il ne s'expliquoit pas davantage. Her.l.4.p.544| |Dio,l.77.p.872.b.

' Les soldats s'assemblerent autour de luy; & il leur parla avec la mesme ambiguité, insinuant neanmoins peu à peu qu'enfin il estoit le seul maistre, & d'autant plus en état de les combler d'honneurs & de biens. ' Et aussitost, afin qu'ils pussent se réjouir de sa conservation, & de son pouvoir absolu, il augmenta [1] leur paye de la moitié de ce qu'elle estoit auparavant, y ajouta une liberalité de " prés de 950. livres par teste, & leur permit de l'aller prendre eux-mesmes dans les thresors dont Severe avoit rempli quelques temples : de sorte Her.p.544.c.d| Dio,p.872.c. Her.l.4.p.544| d.e. 1. 2500. dragmes.

1. Ou au moins le blé qu'on avoit accoutumé de leur donner tous les jours, τὸ σιτηρέσιον. Spar.n.c.p.130.1.c.

qu'il diſſipa en un jour pour couvrir un parricide ce que Severe avoit ramaſſé en dix-huit années des larmes & du ſang d'une infinité de miſerables. Il voulut bien aprés cela que les ſoldats compriſſent ce qui eſtoit arrivé; & en effet dés qu'ils le ſceurent, ils proclamerent le parricide unique Empereur, & declarerent le malheureux Gete ennemi public.

Cara.v.p.86.a|n. C.p.130. 1.c.t| Get.v.p.92.b. a Dio, l.78. p. 894 c. b Cara.v.p.86.a. b|Get.v.p.92.b.

'Outre le principal camp des Pretoriens où ceci ſe paſſa, il y avoit encore des troupes campées ſur la montagne d'Albane. [Je penſe que c'eſt] [a] ce camp d'Albane ou des Albaniens dont Dion parle diverſes fois dans l'hiſtoire de ce temps-ci. [b] Ces troupes ayant appris la mort de Gete, en témoignerent beaucoup de douleur: & Caracalla les eſtant auſſi allé trouver, elles luy refuſerent long temps la porte, juſqu'à ce qu'enfin, il les appaiſa par les faux crimes qu'il imputa à ſon frere, & par les grandes ſommes d'argent qu'il leur donna.

ARTICLE V.

Caracalla veut cacher aux autres la grandeur de ſon crime & ne ſe la peut cacher à luy-meſme: Il rappelle les bannis: Sa conduite envers ſa mere.

Her.l.4.p.544. 545|Car.v.p.86. b.

'APRES que Caracalla eut paſſé dans le temple du camp des Pretoriens la nuit qui ſuivit ſon crime, il revint le lendemain à Rome accompagné de toutes les troupes en armes juſqu'à la porte du Senat. Il fit meſme placer une partie de ſes ſoldats entre les Senateurs: [& pour eſtre encore plus en ſureté] il prit une cuiraſſe ſous ſa robe. Aprés les ſacrifices eſtant monté ſur ſon throne, il taſcha d'excuſer ſon parricide en accuſant ſon frere de l'avoir voulu tuer le premier, & en montrant qu'il n'avoit fait que ſuivre l'exemple de Romulus & de pluſieurs autres, qui n'avoient pu ſouffrir les injures de leurs freres. &c.

Her.l.4.p.546.a. Carac.v.p.86.c.

'Herodien dit qu'aprés cela il s'emporta avec beaucoup d'aigreur contre les amis de Gete. 'Spartien au contraire dit qu'il leur parla avec des témoignages de bonté: [& cela convient mieux à ſon naturel diſſimulé: outre qu'il ne ſongeoit alors qu'à diminuer l'horreur que l'on avoit de ſon crime. C'eſt pourquoy]

Dio.l.77.p.872. e d|Cara.v.p.86. c. Cod.T.9. t.51.l.2. p.866.

'en ſortant du Senat il dit tout haut ces paroles, « J'accorde le retour à tous les bannis, & à tous ceux qui ſont condannez pour « quelque cauſe que ce ſoit. 'Il ne leur rendit pas neanmoins pour «

cela leurs biens qui avoient esté confisquez, à moins qu'ils ne les obtinssent par une nouvelle grace.

' Il se retira delà au palais accompagné de Papinien & de Cilon, sur qui il s'appuyoit comme sur ses plus intimes amis. Cara.v.p.86.c.
' Il fit faire à son frere des funerailles fort solennelles, & fit porter son corps dans le tombeau des Septimes sur le chemin d'Appius, ' d'où il fut depuis transporté "dans le mausolée d'Adrien. Get.v.p.92.d. V.Severe n. 30. Dio,l 78.p.899. d.
[a]Il luy fit mesme faire une apotheose, [b] dont on voit encore des marques dans quelques medailles, [c] s'imaginant diminuer par là l'horreur qu'on avoit de son crime, [1] car il se mettoit peu en peine qu'il fust dans le ciel [ou dans l'enfer,] pourvu qu'il ne fust plus sur la terre. *a* Get.v.p.91.a. *b* Bira.p.304. *c* Get.v.p.91.a. 1.

' On pretend que cet evenement tragique avoit esté marqué long temps auparavant par divers presages, ' & on raporte entr'autres que lorsque Gete naquit une poule de la maison ayant fait un œuf de couleur de pourpre, & cet œuf ayant esté apporté comme un heureux presage & donné à Caracalla, qui n'estoit encore qu'un enfant [de 14. mois,] il le jetta à terre & le cassa; surquoy sa mere luy dit en riant, Méchant parricide, tu as tué ton frere, ce que Severe remarqua fort serieusement. p.91.a.b.c. b.

' Outre les autres manieres dont Dieu punit Caracalla pour ce crime, ' on marque qu'il estoit souvent troublé par des songes terribles, où il voyoit son pere & son frere qui le poursuivoient l'épée à la main: ' & il crut une fois entendre son pere qui luy disoit: Je te tueray comme tu as tué ton frere. ' Il invoqua tous ses dieux, leur offrit bien des presens, & des sacrifices, alla mesme visiter leurs temples dans tout l'Empire, mais jamais il n'en put tirer aucun soulagement, ni pour son corps ni pour son esprit. Vict.epi. Dio,val.p.750. l.78.p.883.a. val.p.753.

' Il eut aussi recours à la magie, & fit appeller [des enfers] l'ame de Commode & celle de son pere, on pretend qu'il en vit les ombres, & mesme celle de Gete qui suivoit toujours son pere: & ces ombres au lieu de remedier à ses maux, luy causerent de nouvelles frayeurs. Celle de Commode luy declara mesme qu'il n'avoit qu'à s'attendre à souffrir bientost le supplice dont il estoit digne. ' Le sophiste Antipater luy témoigna par une lettre l'extreme douleur qu'il avoit d'apprendre que les deux freres qu'il avoit instruits avec tant de soin à s'aimer mutuellement, avoient pris les armes l'un contre l'autre, & que de deux yeux & de deux mains qu'il croyoit avoir en eux, il ne luy en p.750.753|l.77. p.878.c. Philst.soph.50 p. 604.b.

1 *Sit divus dum non sit vivus.*

restoit plus qu'une. Caracalla ne fut pas satisfait de sa liberté, [mais on ne dit pas qu'il luy ait fait aucun mal ; & il semble
a. qu'Antipater l'ait survecu,] ' puisque ses disciples l'appelloient le docteur des Dieux.

Dio,l.77.p.871.c. 'Julie qui avoit comme receu de nouveau dans ses entrailles le sang qui en estoit sorti, n'eut pas la liberté de pleurer la mort de son fils, & il falloit mesme qu'elle témoignast de la joye dans cet accablement de douleur, parce qu'on observoit toutes ses paroles, ses moindres signes, & jusqu'à la couleur de son visage. Get.v.p.86.c|92.c. 'N'ayant pu s'empescher de verser d'abord quelques larmes avec les dames qui estoient auprés d'elle, Caracalla pensa les faire tuer toutes lorsqu'il revint au palais, & sa mere mesme.

[Dans la suite neanmoins, il luy donna quelque autorité,] Dio,l.77.p.878.a.b|882.a. 'luy laissant le soin de répondre aux lettres & aux requestes qu'on luy addressoit, à moins qu'il n'y eust quelque chose de tres important. Il parloit d'elle avec beaucoup de respect, & vouloit qu'on luy rendist toutes sortes d'honneurs comme à luy-mesme. &c. Noris,epo.p.81|Dig.50.t.15.l.1.8.p.1921.1924. 'Ce fut sans doute à cause qu'elle estoit d'Emese, qu'il donna à cette ville le droit de colonie. a Dio,p.875.a|878.a.b. [a] Il souffroit aussi qu'elle luy donnast souvent de bons avis ; mais il se mettoit fort peu en peine de les suivre. Elle de son costé s'appliquoit plus à la philosophie qu'à tout le reste, l.78.p.885.c. '& ne pouvoit aimer un fils si denaturé. Vorb.p.487.488. 'Spartien & quelques autres pretendent qu'elle avoit acheté cette ombre d'autorité par ce qui luy devoit estre le plus cher: [mais il y a des choses qui ne sont pas croyables mesme dans les plus méchans :] & les crimes de Caracalla qu'on ne trouve point dans Dion & dans Herodien, peuvent passer avec raison pour estre faux. [Aussi ceux qui parlent de celuy-ci veulent que Julie ne fust que belle-mere de Caracalla, [en quoy il n'y a personne aujourd'huy qui ne reconnoisse qu'ils se trompent.]

ARTICLE VI.

Caracalla fait mourir Papinien, & beaucoup d'autres personnes.

Get.v.p.92.c|86.c. 'ON pretend que Caracalla pleuroit toutes les fois qu'il entendoit parler de Gete, ou qu'il voyoit son image ou sa statue. Her l.3.p.146.a.b|Dio,l.77.p.872.d. [Mais ces larmes feintes] 'ne l'empescherent pas de répandre le sang de tous ceux que son frere avoit aimez, qui l'avoient servi, ou qui luy avoient appartenu, sans distinction

d'age, de sexe, ni de qualité : & Dion dit qu'il commença d'abord par vingt mille "domestiques ou soldats. *Cæsariani.* ' Il suffisoit d'écrire ou de prononcer le nom de Gete pour estre aussitost mis à mort ; de sorte qu'on n'osoit plus mesme le mettre dans les comedies [où on avoit accoutumé de le donner à des esclaves.] Dio,l.77.p.876.b.c.
[Dans la suite] ' Caracalla fit fondre la monnoie, & casser les inscriptions où son nom estoit. Val.p.746.

' Il tuoit aussi quelquefois quand cela se rencontroit ceux qui avoient esté les plus opposez à son frere. [a] Lætus qui luy avoit conseillé le premier la mort de Gete, éprouva aussi le premier cette humeur bizarre, ' & " cette espece de fureur & d'emportement qui luy faisoit tuer ou épargner ceux à qui on s'attendoit le moins. Get.v.p.92.e|86.c. a p.86.c. *ἐκπληκτικῶς φύσει.* Dio,val.p.742.

' Il paroist qu'on regretta beaucoup Papinien, à qui on attribue le crime glorieux d'avoir fait tout son possible pour rétablir l'union entre les deux freres, & pour empescher la mort de Gete. C'est pourquoy il fut mis au nombre de ses amis, & en cette qualité enlevé par les soldats " sur un ordre secret de Caracalla, & eut la teste tranchée [1] d'un coup de hache dans le palais. On pretend que Severe luy avoit recommandé ses deux enfans plus qu'à personne. Quelques-uns ont dit que Caracalla avoit voulu l'obliger à luy composer un discours pour excuser la mort de Gete devant le Senat ou devant le peuple ; & qu'il luy avoit répondu genereusement : Il n'est pas aussi aisé d'excuser un parricide que de le commettre ; & c'est un second parricide que d'accuser encore un innocent aprés luy avoir osté la vie. [Il se souvenoit sans doute] ' qu'on avoit blasmé Seneque, d'avoir composé une lettre à Neron sur l'assassinat de sa mere. l.77.p.872.d e| Cara.v.p.86.d|88.c|Zos.l.1.p.637.d.e. *suadente.* 1. Tac.an.14.c.11. p.222|n.26.

' On tua aussi le fils de Papinien qui estoit alors Questeur, & qui trois jours auparavant avoit donné des jeux magnifiques. Cara.v.p.86.c.

' Nous avons veu autre part que L. Fabius Cilo estoit un de ceux que Severe aimoit le plus, & qu'il avoit élevé aux plus grandes charges. Caracalla l'appelloit son nourricier, son bienfacteur, & souvent son pere. ' Il disoit que quiconque le maltraitoit luy faisoit injure à luy-mesme. ' Cependant parce qu'il avoit porté les deux freres à l'union, il envoya un Tribun & des soldats pour le tuer. Les soldats entrerent chez luy, pillerent toute sa maison, & l'ayant trouvé au bain, ils l'enleverent en V. Severe § 29. c|Dio,l.77.p.872.e. Dio,val.p.743. Cara.v.p.86.87| Dio,l.77.p.872.873.

1. Les auteurs remarquent que Caracalla se plaignit de ce qu'on l'avoit executé avec la hache, au lieu de le faire avec l'épée : [& ils n'en disent pas la raison.] Cara v.p.86.d|92.c| Dio,l.77.p.872.e.

cet état, & le trainerent par le milieu de Rome pour l'aller égorger dans le palais. Ils luy déchirerent le peu d'habits qu'il avoit sur luy, & ils le frapoient mesme sur le visage. Une action si indigne fit soulever le peuple & les soldats de la ville, [que Cilo avoit commandez] comme Prefet de Rome: de sorte que Caracalla autant par crainte que par honte sortit du palais; & témoignant un grand regret de voir en cet état son pere & son bienfacteur, il luy donna sa cotte d'armes pour le couvrir, & défendit de le maltraiter. Il fit mesme mourir le Tribun & les soldats, comme pour les punir de l'injure qu'ils luy avoient faite, & en effet parce qu'ils ne l'avoient pas tué d'abord.

Get.v.p.92.c|n. C.p.136.2.a. [Il ne fut pas sans doute moins cruel envers les soldats de la ville, qui s'estoient soulevez en faveur de Cilo.] 'Et il semble qu'on y peut raporter la sedition de ces troupes marquée par Spartien, qui dit que Caracalla eut assez de peine à l'arrester, & qu'il la punit en releguant ou mesme en faisant mourir le Tribun qui les commandoit. Cara.v.p.87.a. 'Il fit encore enlever & tuer diverses personnes, sous pretexte de chastier les seditieux.

ARTICLE VII.

Suite des cruautez de Caracalla : Il tasche de ruiner tout le monde.

Her.l.4.p.546.c.d. 'ENTRE les autres personnes illustres qu'il fit mourir en ce temps-ci ou dans la suite de son regne, à Rome ou dans les provinces, d|Cara.v.p.86.d. 'nous nous contentons de marquer une fille de M. Aurele que tous les autres Empereurs avoient traitée avec grand respect, mais qui avoit osé pleurer Gete; [Septimius] Severus Afer fils de [Gete] son oncle, à qui il avoit envoyé la veille un plat de sa table [pour marque d'amitié;] Pompeien qu'il avoit fait Consul pour la seconde fois, & [1] General de ses armées dans diverses guerres, & qui estoit petit-fils de M. Aurele par l'Imperatrice Lucille. 1.

Carac.v.p.87.a|89.d|92.c.d. 'Helvius Pertinax alors Consul subrogé, fut tué aussi, parce qu'il estoit fils de l'Empereur de mesme nom, & tres aimé du peuple. Car les historiens assurent que ce fut l'unique cause de sa mort, quoiqu'il eut offensé Caracalla par une raillerie sanglante; car lorsqu'on donnoit à Caracalla les surnoms de Sarmatique & de Parthique, il avoit demandé qu'on y ajoutast celuy de Getique, plus à cause de Gete son frere, que d'une

1. Nous mettons ce que dit Spartien. Mais ne prend il point le fils pour le pere?

victoire

victoire qu'il pretendoit avoir remportée sur les peuples appellez Getes. ' On peut voir encore dans Dion quelques autres personnes de marque qu'il fit mourir ; entre lesquels il y a un Priscus Thrasea. Dio,val.p.745.

' Il y en eut plusieurs à qui il donna exprés des emplois dans les pays les plus contraires à leur temperemment, leur faisant ainsi perdre la vie par les incommoditez qu'ils souffroient, sous pretexte de leur donner des charges & des honneurs. ' Aprés sa mort on trouva dans le palais pour " une tres grande somme de poisons, & on peut juger quel usage il en vouloit faire. ' On tenoit que des Chevaliers, des Senateurs, & mesme des dames de la premiere qualité n'avoient pas eu honte de faire la fonction de delateurs, & de luy donner des avis secrets, vrais ou faux, contre diverses personnes. ' Il leur renvoyoit leurs memoires, ou les déchiroit, afin que la crainte d'estre recherchez un jour ne les empeschast point de luy dire tout ce qu'ils voudroient. ' On eut sur tout horreur [de la perfidie] de Sulpicius Arrenianus Senateur, qui avoit deferé Pomponius Bassus, aprés avoir esté son Lieutenant dans la Mesie.

p.746. | l.78.p.891.c. | 7500000. [dragmes] ou 2812500. livres. | p.896.e. | p.897.d. | c.

' Dans des jeux du Cirque le peuple s'estant raillé d'un cocher qu'il affectionnoit, il commanda aux soldats d'aller tuer tous ceux qui s'étoient ainsi raillez : & comme on ne les pouvoit pas discerner, les soldats se mirent à massacrer tout le monde, hors ceux qui se rachetoient en leur donnant tout ce qu'ils avoient. Her.l.4.p.546, 547.

' Il avoit l'horoscope de toutes les personnes de qualité ; & pretendant connoistre par là ceux qui l'aimoient ou ne l'aimoient pas, il élevoit les premiers, & faisoit mourir les autres. Dio,val.p.758.

' Il faisoit paroistre un esprit cruel & sanguinaire par l'estime qu'il témoignoit souvent pour Tibere & pour Sylla. [a] Il fit chercher le tombeau du dernier, & y bastit un monument, pendant qu'il défendoit d'enterrer des personnes illustres, à qui il avoit fait perdre la vie. Carac.v. p.85.86| 87.a.b|Her. l.4. p.549.a. | a Dio,val.p.749.

[Sa haine se répandoit sur tout le monde,] ' & il ostoit autant qu'il pouvoit tous les biens à ceux qu'il laissoit encore vivre. ' Car il exigeoit sans cesse des sommes d'argent des villes & des provinces, tantost sous le nom des couronnes qu'on offroit aux Empereurs quand ils avoient remporté quelque victoire, tantost sous d'autres pretextes. Il mit de nouveaux imposts. Au lieu du vintiéme qu'on avoit accoutumé de prendre sur les legs & les successions collaterales, il voulut avoir le dixiéme, & p.745|l. 77. p. 875.a. | Val. p.745|n. p.107.

compris dans cette loy plusieurs personnes qui auparavant en estoient exemtes. Il diminua encore le nombre de ceux à qui les loix donnoient droit de succeder sans testament, [afin d'augmenter les parties casuelles.] Il fit quelque changement semblable sur les affranchissemens. ' Ainsi il ravagea toute la terre & la mer mesme, dit Dion, & ne laissa rien qui ne portast les tristes marques de son [avarice.]

Val. p. 750.

' Il travailloit sur tout à ruiner les Senateurs par les diverses dépenses où il les engageoit, voulant en avoir toujours un grand nombre à sa suite dans ses voyages, & les obligeant à luy preparer des logemens magnifiques à la campagne pour peu qu'il sortist ; & souvent il n'y logeoit pas, & ne les voyoit pas mesme. Il falloit encore qu'ils luy fissent faire à leurs frais des amphitheatres & des cirques dans toutes les villes où il disoit qu'il devoit passer l'hyver : & puis on les abbatoit. ' Il s'amusoit [comme Neron] à conduire des chariots dans les combats du cirque, & il y faisoit presider quelque personne bien riche, à qui cet honneur coutoit beaucoup. ' Il disoit tout ouvertement que personne ne devoit avoir de l'argent que luy.

745|l. 77. p. 874. c. d. — l. 77. p. 874. c. — p. 875. a.

' Il ne l'amassoit neanmoins que pour le dépenser ou à des chevaux & d'autres bestes, ou à enrichir quelques flateurs, mais particulierement à gagner les soldats, ' à qui il faisoit sans cesse de grandes liberalitez, [pratiquant] [a] la maxime que Severe luy avoit donnée en mourant, d'enrichir les soldats, & de ne se mettre guere en peine de tous les autres. [b] Les augmentations qu'il leur avoit accordées, se montoient par an " à prés de vingt-six millions & demi. [Au lieu que les soldats Romains devoient demeurer toujours à la campagne sous des tentes,] ' il les faisoit quelquefois loger durant l'hyver dans les villes, où ils usoient de tout ce qui estoit à leurs hostes comme s'ils en eussent esté les maistres. ' Il donnoit aussi de grosses pensions aux peuples voisins : & on pretend que cela alloit aussi loin que l'entretien des armées.

p. 874. c. d|875. b. — l. 78. p. 890. d| 892. c|Her. l. 4. p. 147. c. — a Dio, l. 76. p. 868. c. — b l. 78. p. 904. b. — à 70. millions [de dragmes.] — p. 890. c. — p. 896. a.

' Sa mere le reprenant un jour de tant de dépenses, & luy disant qu'on ne trouvoit plus de moyen ni juste, ni injuste d'avoir de l'argent, il luy fit cette réponse [digne d'un tyran :] Ne « craignez rien, ma mere ; tant que celle-cy nous demeurera (en « montrant son épée,) l'argent ne nous manquera pas. ' Il fut « neanmoins reduit à faire de la fausse monnoie, qu'il distribuoit aux Romains, & pour la bonne il la donnoit aux barbares afin d'en acheter la paix.

l. 77. p. 875. a. b. — p. 875. c|Val. p. 750.

ARTICLE VIII.

Caracalla rend mal la justice; donne mal les charges; fait tous ses sujets citoyens Romains; donne des Caracalles; aime Alexandre, hait les gens de lettres; admet les Egyptiens dans le Senat.

'UN des plus grands soins de Caracalla, aprés celuy d'avoir de l'argent, estoit de savoir tout ce qui se passoit, jusqu'aux moindres choses. Il y avoit " des soldats commis pour cela: & il ne vouloit point qu'ils eussent d'autre juge que luy; ce qui les rendoit insolens, mesme à l'égard des personnes les plus considerables. Dio,l.77.p.877. b.c. *Speculatores frumentarii.*

'Il donnoit fort peu de temps à l'administration de la justice, aimant bien mieux s'occuper à mener un chariot, à tuer des bestes, à faire le gladiateur. 'Quelquefois il mandoit dés le grand matin les Senateurs pour luy servir de Conseil dans les procés, ou pour quelqu'autre affaire publique, & puis les faisoit attendre dans une cour jusqu'aprés midi, souvent jusques au soir, durant qu'il s'amusoit à badiner, ou à se remplir de vin & de viande, faisant porter à leur veue à boire & à manger aux soldats qui estoient de garde: & aprés cela quand il s'en avisoit, il donnoit audiance. 'Ce que Philostrate raporte du sophiste Philisque [fait voir qu'il écoutoit assez peu ceux dont il jugeoit les affaires.] b.c|Her. l.4.p. 547.b. Dio,l.67.p.877. d.c. Philst.soph.56.p. 617.618.

'Il faisoit semblant d'honorer les grands hommes quand ils estoient morts, luy qui estoit ennemi de tout ce qu'il y avoit de gens d'honneur: ' & quoiqu'il fust plongé plus que personne dans les plus honteuses débauches, il haïssoit l'adultere dans les autres, & le punissoit du dernier supplice, ce que les loix Romaines n'ordonnoient pas. 'Il fit mourir " quatre Vestales, coupables ou non. Dio,val.p.754. p.754.757. p.753.754|Her. p.746.d. &c.

[On peut juger de quelle maniere il donnoit les charges par] ' Sempronius Rufus Iberien de naissance, eunuque, empoisonneur, & magicien de profession, & relegué pour cela dans une isle par Severe, qu'il éleva neanmoins au dessus de tous les Senateurs, [le faisant apparemment Prefet de Rome.] 'Il fit de mesme Prefet du Pretoire & General d'armée un Theocrite qui avoit esté esclave, maistre à danser, mauvais comedien, & qui avec cela estoit un tres digne ministre de ses cruautez. Personne sous son regne n'eut autant de pouvoir que ce Theocri- Dio,l.77.p.877. c. p.879.b.c|val.p. 757. &c.

te, sinon Epagathe qui avoit esté esclave comme luy, & qui n'estoit pas moins méchant.

p.879.b. 'Dion dit que tous les deux Prefets n'estoient rien en comparaison de Theocrite: [de sorte qu'il semble qu'il y eust trois Prefets du Pretoire sous Caracalla:] Cod.J.9.t.51.l.1. p.866. '& on le voit expressément dans ce qui est dit d'un nommé Julianus Licinianus, banni par le gouverneur de sa province, & rétabli par Caracalla, aprés que ce prince eust esté salué par les Senateurs, par les autres personnes de qualité, & avant tous les autres par Gentien, par Adventus, & par Opilius Macrinus Prefets du Pretoire". *clarissimis viris.* [On parlera assez des deux derniers dans la suite. Le premier pourroit bien estre Theocrite, qui assurément avoit encore un autre nom.]

Dio,val.p.745. 'Dion nous apprend que c'est Caracalla qui a rendu tous les sujets [libres] de l'Empire citoyens Romains. Aug.civ.D.l.5.c. 17.p.60.1.a. 'S. Augustin" *gratissimè atque humanissimè.* a beaucoup loué cette ordonnance. [Mais Caracalla n'estoit pas assez éclairé pour avoir égard aux raisons qui la faisoient estimer à ce Saint:] Dio,val.p.745. '& quoiqu'il prist pour pretexte l'honneur & l'estime du nom de Romain, son veritable motif estoit l'interest, parce que les citoyens payoient beaucoup de droits dont les autres estoient exemts a.p.109. 'comme le 20. ou le 10. des successions. Digest.1.t.5.l.17. p.14. 'Ulpien attribue cette loy à Antonin.[a] Et ce nom a trompé plusieurs personnes, qui l'ont pris pour M. Aurele Antonin: [b] ce qui est mesme appuyé sur Aurele Victor, & suivi par les jurisconsultes. [c] Mais on soutient qu'il est clair par Ulpien mesme, qu'il parle d'Antonin Caracalla; & l'autorité de Dion ne nous permet pas d'en douter.[d] S. Chrysostome & d'autres ont cru que cette constitution venoit d'Adrien, quoiqu'il soit aisé de montrer le contraire.[e] En l'an 177. trois ans avant la mort de M. Aurele, on trencha la teste aux saints Martyrs de Lion, qui estoient citoyens, & ceux qui ne l'estoient pas, furent exposez aux bestes: [& en 194. ou 195.] Sev.v.p.67.d. 'Severe osta le droit de bourgeoisie à la ville de Naplouse en Palestine.

a Dio,val. n.p. 108.109.
b Spar.n. C.p.38. 1.c|39.1.b.
c Dio, val. n.p. 108.
d Spart.n. C.p. 38.1.c|Chry.in Act b.48.p.416. d.
e Eus.l.5. c.1.p. 163.a.

[La communication du nom & des droits de citoyen Romain à tous les peuples de l'Empire a dû ce semble abolir toutes les distinctions de colonies, & de villes latines, municipales, ou libres.] Floriani v.p.232. d. 'On voit neanmoins encore aprés Caracalla, qu'en 275. le Senat appelle Treves une ville libre: [f] & du temps de Constantin, ou mesme jusqu'en 450. on distinguoit les citoyens Romains des latins, ceux-ci estant mis comme un milieu entre les libres & les esclaves. ["Ulpien qui reconnoist tous les sujets &c.

f Cod.Th.2.t.21. p.189.190|4.t.9. l.3.p.370.

de l'Empire pour citoyens,] 'ne laisse pas de faire une enumeration de diverses colonies " qui avoient le droit de celles d'Italie : ' & Paul [son disciple] fait la mesme chose. [Nous laissons cette difficulté à examiner à de plus habiles. Lorsque sous Valens & les Empereurs suivans on eut receu les Gots & d'autres barbares dans l'Empire sous le titre d'Alliez, " on les distingua toujours des citoyens & des Romains.]

juris Italici. — Dig. 50. t. 15. l. 1. p. 1921. — l. 8. p. 1923. — *Fœderati.*

[Un changement si considerable que Caracalla a fait dans l'Empire, a esté moins remarqué] ' qu'une espece d'habit qu'il apporta des Gaules à Rome, où il en fit une grande distribution au peuple, & il vouloit qu'on le vinst saluer en cet habit. Il le portoit luy-mesme fort souvent, & vouloit aussi que les soldats le portassent. On l'appelloit une Caracalle, d'où Scaliger croit que vient encore nostre mot de casaque ; & c'est ce qui a fait donner à ce Prince le nom de Caracalla ou Caracallus, comme les auteurs l'appellent souvent, sur tout les Grecs. ' Et au contraire le peuple Romain appelloit cet habit une Antoninienne, à cause que le prince, qui l'avoit donné, avoit pris le nom d'Antonin. ' Et il avoit changé quelque chose à la maniere dont on le portoit dans les Gaules. ' On marque qu'il estoit fait de plusieurs pieces coupées, & cousues ensemble, & alloit jusqu'aux talons ; de sorte qu'il avoit quelque raport à nos soutannes. [On pretend neanmoins qu'il y en avoit aussi de plus courts, & sur tout hors de Rome ; & je ne sçay comment des soldats en auroient porté de longs.] ' Les historiens disent que Caracalla se fit fort aimer du peuple par ces habits qu'il leur donna, [c'est à dire du petit peuple de Rome, qui profitoit toujours de la prodigalité des Princes, & craignoit peu leur cruauté & leurs rapines.]

Dio, l. 78. p. 890. c | Spar. p. 72. d | 89. a | Aur. V. epit | Euf. chr. n. p. 230. 1. — Carac. v. p. 89. a. — a | Dio, p. 890. c | Aur. V. epi. — *ἐς χειρίδας τρόπον.* — Macri. v. p. 94. e.

' Caracalla avoit la fantaisie de vouloir imiter le grand Alexandre ; & cela luy faisoit au moins aimer les Macedoniens, dont il fit un corps de seize mille soldats qu'il appelloit [1] la phalange d'Alexandre. ' Au contraire parce qu'on disoit qu'Aristote avoit contribué à la mort de ce conquerant, il haïssoit tous les Aristoteliciens, leur ostoit " les bourses & les colleges qu'ils avoient à Alexandrie, & les privoit de tous les autres avantages qu'on leur avoit faits.

&c. — Dio, l. 77. p. 873. 874 | Her. l. 4. p. 548. a. b. c | Carac. v. p. 85. e. — 1. — Dio, l. 77. p. 873. c. — *τὰ συσσίτια.*

[Il haïssoit generalement, comme nous avons dit, toutes les personnes de lettres.] ' Philisque sophiste, à qui il avoit donné la chaire de rhetorique à Athenes sur la recommendation de

Philst. soph. 56. p. 617. 618.

1. C'est un gros bataillon d'infanterie.

Julie sa mere, pretendant estre par les privileges attachez à cet employ, exemt de diverses charges ausquelles les bourgeois des villes estoient sujets, il luy répondit; Ni vous, ni aucun autre professeur ne serez exemtez de rien: J'ay bien affaire que pour quelques mechantes declamations, on diminue le nombre de ceux qui doivent porter les charges publiques. [On ne dit pas neanmoins si cela eut lieu à l'égard des autres professeurs: & p.618.b. mesme comme Caracalla estoit fort leger,] ' il accorda depuis la mesme exemption à Philostrate de Lemne, qui n'avoit que vingt-quatre ans, pour une declamation qu'il avoit faite.

[Je ne sçay si ce fut par une suite de son amour pour Alexandre, ou parce qu'il avoit fait tous ses sujets citoyens Ro- Dio, l.51. p.455.b. mains,] ' qu'il admit les Alexandrins dans le Senat de Rome, dont ils avoient toujours esté exclus jusques alors par une or- l.76.p.862.d. donnance d'Auguste. ' Cœranus fut le premier Egyptien qui eut cet honneur, aprés avoir esté banni sous Severe, & renfermé sept ans dans une isle comme ami de Plautien. Il fut mesme élevé au Consulat sans avoir passé par aucune autre charge inferieure.

Carac.v.p.89.a. ' Caracalla fit faire à Rome la plus belle rue de la ville avec quelques autres édifices: mais on releve sur tout les thermes [ou bains publics] qui portoient son nom: & l'on y voyoit des Phot.c.80.p.197. choses qu'on estimoit ' inimitables. Il y avoit seize-cent chaises de marbre poli. S. Jerome parle de ces thermes sur l'an 215. &c. Cusp. in fas. p. 371.b. ' On les voyoit encore du temps de Cuspinien, mais à demi ruinez.

ARTICLE IX.

Caracalla vient dans les Gaules; fait la guerre aux Allemans.

L'AN DE JESUS-CHRIST 213, DE CARACALLA 3.

Idat.&c|Grut.p. 44.2. ' *M. Aurelius Antoninus Aug. IV. & Dec. Cælius* " *Balbinus II. Consuls.* Note 1.

Noris, ep. cons. p.127. a Gord.v.p.152. a. ' Le dernier de ces Consuls est le mesme Balbin qui fut fait Empereur par le Senat l'an 237. contre Maximin I. [a] Gordien le pere qui fut declaré Auguste à Carthage peu de mois avant Balbin, avoit aussi esté Consul avec Caracalla, [mais subrogé, & on ne sçait pas precisément l'année.

On peut raporter à ce temps-ci] ' ce que dit Spartien, que Caracalla aprés avoir bien commis des cruautez à Rome, vint dans les Gaules, ' soit que [par sa legereté naturelle] il s'ennuyast de demeurer à Rome, soit qu'il en fust chassé par les remors, [& par la honte] de ses crimes. Il prit le pretexte d'aller visiter les provinces, & regler les troupes. ' D'abord qu'il fut dans les Gaules, il y fit tuer le Proconsul de la Narbonoise, " inquieta tous les autres gouverneurs, troubla les peuples, viola les droits des villes, [dont plusieurs ne vouloient peut-estre pas accepter le droit de bourgeoisie,] & s'y fit haïr de tout le monde, quoiqu'il s'efforçast quelquefois de paroistre doux. Il tomba ensuite dans une grande maladie; [dont estant gueri,] il traita avec beaucoup de cruauté [les medecins] qui avoient pris soin de luy.

Carac. v. p. 87. a. | Her. l. 4. p. 547. a. b. | Carac. v. p. 87. a. | turbatis.

L'AN DE JESUS-CHRIST 214, DE CARACALLA 4.

Messala & [1] Sabinus Consuls.

[a] Onuphre croit que ce Sabin est Q. Aquilius ou plutost C. Atius Sabinus, qui fut Consul pour la seconde fois en 216. [b] Ce peut estre encore ce Sabin homme Consulaire, qui fut chassé de Rome sous Heliogabale, & à qui Ulpien a addressé quelques ouvrages. [c] Onuphre croit aussi que Messala est Silius Messala tué sous Heliogabale, aprés avoir esté Consul lorsque Julien fut tué, [c'est à dire au mois de juin 193.] Ainsi il aura esté Consul pour la seconde fois en 214.

Idat. Buch | Chr. Alex. &c. | a Onu. p. 252. b. c | Nor. ep. con. p. 128. | b Cuspin. p. 371. a | Helio. v. p. 106. c. | c Onu. p. 252. b | Dio, l. 73. 79. p. 838. e | 910. d.

[Caracalla peut estre revenu des Gaules à Rome, & y avoir apporté les Caracalles dont nous avons parlé, pour en repartir cette année aprés le mois de may] ' puisque nous avons une loy du 5. fevrier, datée de Rome, [d] & qu'une medaille marque son depart dans la 17. année de son Tribunat ". Il semble selon cette medaille, qu'il partist pour quelque guerre: ' & il prit en effet le titre d'Imperator pour la troisiéme fois en la 17. année de son Tribunat. [C'est donc en cette année ou au commencement de la suivante, qu'il faut mettre sa guerre contre divers peuples de la Germanie,] ' entre lesquels on marque les Cennes, & les Allemans. Au lieu des Cennes il y en a qui lisent les Cattes, [dont le nom est plus connu,] ' & qu'on place au nord de la riviere du Mein; [e] Ceux qui parlent des Cennes, les mettent vers la Norique. [Ainsi les uns & les autres estoient assez prés des pays qu'occupoient alors les Allemans, entre le Da-

Cod. I. 7. t. 16. l. 2. p. 656. | d Occo, p. 378. | commencée en 214. vers juillet. | Bira. p. 294 | Goltz. p. 93. c. | Dio, l. 77. p. 876. d | val. p. 749. | Buch. belg. l. 1. c. 14. § 8. p. 35. | e Dio, val. n. p. 109.

1. Cuspinien a lû Saturnin dans son anonyme, au lieu que Bucherius & le P. Noris y ont trouvé Sabin, aussibien que dans les autres fastes.

nube, le haut Rhein & le Mein, où est aujourd'huy le Duché de Virtemberg.

Vorb. p. 473. 1. 2. ' Le nom des Allemans qui depuis est devenu si celebre, paroist ici pour la premiere fois dans l'histoire. Agath. l. 1. p. 17. c. ' Agathias cite d'Asinius Quadratus historien Romain, [qui écrivoit sous Philippe vers l'an 247.] que les Allemans ont esté dans leur origine "un ramas de plusieurs nations, comme leur nom le porte. ξυνήλυδες καὶ μιγάδες. 1. Buch. belg. l. 6. c. 7. p. 199. 200. ' On croit en effet qu'ils se sont formez des restes des Sueves qui avoient autrefois occupé ces pays; des Gaulois les plus gueux & les plus temeraires qui estoient allé habiter les pays quittez par les Sueves, comme on l'apprend de Tacite, & peut-estre encore de plusieurs autres peuples voisins qui avoient fait la mesme chose.] Aur. Vic. ' Ils formoient alors une nation fort nombreuse, & ils combattoient tres bien à cheval.

Dio, val. p. 749. ' Il paroist qu'ils estoient joints avec les Cattes, lorsque Caracalla leur fit la guerre, sous pretexte de secourir quelqu'autre nation. l. 77. p. 876. c. d. ' Dans cette expedition il faisoit assez bien les fonctions de soldat, comme nous l'avons marqué; & il envoyoit quelquefois défier les chefs des ennemis de le venir combattre seul à seul: mais il s'acquitoit tres mal des devoirs d'un General, qui sont proprement ceux qu'un Prince doit savoir. Carac. v. p. 87. b. ' Spartien & Victor disent qu'il tua neanmoins un assez grand nombre de barbares vers la Rhetie, p. 89. d | Aur. Vict. ' & il défit les Allemans auprés de la riviere du Mein. Dio, l. 77. p. 876. d. e. ' Selon Dion les Cennes [ou les Cattes] se jettoient sur les Romains avec une telle fureur, qu'ils arrachoient avec les dents les traits dont on les avoit blessez, afin que leurs mains ne fussent occupées qu'à tuer. Mais ils luy vendirent enfin pour de grandes sommes d'argent l'honneur de les avoir vaincus, & la liberté de se sauver [en deçà du Rhein] dans la [haute] Germanie.

a| val. p. 749. 750. ' Il avoit pris quelques femmes Cattes & Allemandes; à qui il demanda lequel elles aimoient mieux d'estre vendues, ou d'estre tuées. Elles choisirent le dernier. On les vendit neanmoins; mais elles se tuerent toutes, & quelques unes aprés avoir tué leurs enfans.

val. p. 750. ' Comme on sceut qu'il aimoit à acheter des victoires, diverses nations envoyerent des bords de l'Ocean, & des pays qui sont à l'embouchure de l'Elbe, pour luy demander la paix, ou le menacer de la guerre, afin d'en tirer de l'argent. Il falloit essuyer quelques paroles [dures, ou de vanterie:] mais la veue

Bucher. belg. p. 200. § 3. 1. *All*, en Alleman signifie *tout*, & *man*, *homme*.

de

de l'or qui ne leur manquoit point, les consoloit aisément : & il ne leur donnoit pas sa fausse monnoye, mais la meilleure. 'C'est ainsi qu'il chargea extremement son épargne d'un grand nombre de pensions. 'Il se fit encore aimer de ces barbares en en prenant plusieurs pour les mettre dans ses armées, & mesme dans ses Gardes : 'Il leur donnoit des charges, & il se fioit plus à eux & aux Scythes, quoique souvent ce ne fussent que des esclaves, qu'aux soldats Romains. 'Il s'habilloit aussi quelquefois comme "les Allemans, & prenoit une perruque blonde de la couleur de leurs cheveux.

l.78.p.896.a. Her.l.4.p.547. b.c. Dio,l.78.p.891. a.b. Her.l.4.p.547.c. Γερμανικῶς.

'Dion assure que quand les barbares luy envoyoient des deputez, il s'entretenoit souvent avec eux sans autres témoins que ceux qui servoient d'interpretes, lesquels il faisoit tuer aussitost, afin que personne ne pust savoir ce qui s'estoit passé dans ces conferences : mais qu'aprés sa mort, les barbares mesmes avoient declaré qu'il leur disoit que s'il luy arrivoit quelque malheur, ils n'avoient qu'à se jetter dans l'Italie, & venir droit à Rome, n'y ayant rien si aisé que de la prendre.

Dio,l.78.p.891. b.

'En passant par les terres de ceux qu'il estoit venu secourir, il ordonnoit de faire des chasteaux en divers endroits. [Il le faisoit peut-estre pour obliger ceux du pays à prendre les armes, afin d'avoir occasion de les vaincre.] Cependant ils ne s'en emeurent pas davantage, prenant cela pour un jeu & une raillerie : de sorte que les méprisant comme des gens sans cœur, il fit assembler toute leur jeunesse, voulant, disoit-il, les enroler dans ses troupes, & puis il les fit tailler en pieces par son armée qui les avoit environnez, & poursuivre par la cavalerie ceux qui purent échaper. Dion semble dire qu'il commit cette horrible perfidie en marchant contre les Allemans. [Ainsi je ne sçay si ce ne seroit point ce que dit Spartien] 'qu'il tua beaucoup de barbares vers la Rhetie.

val.p.749. Carac.v.p.87.b.

'Il se vantoit encore comme d'une action bien glorieuse de ce qu'il avoit tué Gaiobomar Roy des Quades sur je ne sçay quelle accusation ; & de ce qu'il avoit allumé la guerre entre les Vandales & les Marcomans, qui auparavant estoient amis: & cependant il ne pouvoit pas s'empescher de témoigner de l'estime pour ce celebre Fabricius, qui n'avoit pas voulu souffrir que Pyrrhus fust tué par la trahison de son ami.

Dio,val.p.754. 757. &c.

'Aprés s'estre assujetti "les Allemans [de la maniere que nous avons veu,] il prit le nom de Germanique & d'Allemanique ; 'dont le premier luy est donné dans les medailles de la

Germanos. Carac.v.p.87.c. 89.c.d. Goltz.p.93.c.

Bira.p.293. 17. année de son Tribunat & dans les suivantes. ' Il se trouve mesme dans deux ou trois de la 16. année, où il ne se qualifie neanmoins Imperator que pour la seconde fois. [J'ay peur qu'il
p.293. n'y ait faute : & d'autant plus] ' que dans une de sa 17. année il prend encore le titre de Britannique, qu'on luy donnoit depuis la guerre d'Angleterre, & qu'il paroist avoir quitté lorsqu'il prit celuy de Germanique, puisque [1] toutes les medailles posterieures ne le luy donnent plus.] ' Dion dit en general de ces guerres
Dio,val.p.746. d'Allemagne, que les barbares se moquerent aussibien de son addresse feinte, & de sa valeur apparente, que de " sa veritable mollesse ; & qu'ils firent voir que ce n'estoit qu'un homme sans sincerité, sans genie, & sans courage.

Carac.v.p.87.c. ' Spartien aprés avoir marqué qu'il prit le nom de Germanique, dit qu'on condanna alors diverses personnes pour avoir porté à leur cou des preservatifs contre la fievre, & d'autres pour des choses encore plus innocentes.

ARTICLE IX.

Caracalla fait la guerre aux Gots ; passe en Asie : Invoque inutilement Esculape.

L'AN DE JESUS-CHRIST 215, DE CARACALLA 5.

Idat.& alii|Onu. in fas.p.252.c. ' *Lætus II. & Cerealis Consuls.*

LÆTUS est appellé Lentulus par la chronique d'Alexandrie.

Carac.v.p.87.b. ' Caracalla [aprés son expedition d'Allemagne,] passa dans
p.89.d. la Dace, & s'y arresta quelque temps. ' Il vainquit vers ce temps là les Getes dans quelques petites rencontres : & ce fut sur cela que Pertinax fit sa raillerie, en disant qu'il luy falloit donner le nom de Getique. [Ainsi il ne mourut pas avant ce temps-ci,
p.86.d. non plus que Pompeien,] ' qui avoit commandé les armées dans toutes les grandes guerres, dit Spartien, que Commode avoit eues à soutenir. Caracalla voulut faire croire que ce dernier avoit esté tué par des voleurs.

p.89.d. ' Spartien parlant de cette guerre contre les Getes, dit que

Rein.p.294. 1. On lit dans une inscription de l'an 117. *Parth. Maximus, Britan. max. Germ. max.* [Cela se voit encore dans d'autres marbres ; mais je ne sçay si on le trouve jamais dans les medailles.

ces Getes estoient les Gots : [& je pense que c'est la premiere fois que cette nation a eu à demesler avec les Romains, dont elle devoit un jour ruiner l'Empire dans l'Occident.] ' On croit qu'elle vient originairement du pays de la Suede qui porte encore aujourd'huy le nom de Gothland, ou terre des Gots; '& qu'elle passa ensuite [dans la Saxe & la Pomeranie] entre la Vistule & l'Elbe, ' où Tacite place les Gothons. [a] Ils vinrent de là se placer vers les Palus-Meotides, où on assure que leur nom, leur langue, & leur race se conserve encore aujourd'huy. Mais ce qui les a fait connoistre, c'est qu'ils vinrent enfin occuper la Dace selon Grotius, [ou plutost les pays qui en approchoient du costé de l'Orient, puisque la Dace estoit encore aux Romains.] ' Ils tenoient apparemment le pays que les Getes avoient possedé autrefois sur le Danube, ce qui aura contribué à leur en faire donner le nom : car du reste on ne croit pas qu'il y ait rien eu de commun entre ces deux nations. [Spartien nous apprend donc qu'ils y estoient dés ce temps-ci,] ' & lorsque Maximin quitta la milice aprés la mort de Caracalla, il se retira dans la Thrace, d'où il entretenoit un frequent commerce avec les Gots. ' Ce Maximin estoit fils d'un Got, & d'une Alaine : [b] ce qui donne quelque lieu de croire que ces peuples habitoient assez prés de la Thrace dés devant qu'il y naquist, c'est à dire dés devant l'an 177.

Groti.r.Got.p. 13.16. | p.18.41. | Tac.de Ger.c.43. p.137. | a Grot.r.Got.p. 19.41. | p.41. | Maxim. v.p.139. c. | p.138.c|Jorn.r. Got.c.15.p.631. | b Vorb.p.419.2.

[Caracalla eut apparemment quelque escarmouche avec les Sarmates,] ' puisqu'on luy a voulu donner le titre de Sarmatique. [Ces Sarmates peuvent bien estre] ' les Daces non sujets aux Romains, qui donnerent des ostages à Caracalla pour assurance de leur confederation.

Get.v.p.92.e. | Dio,l.78. p.887. c.

' Aprés que ce Prince eut visité les bords du Danube, & les provinces les plus septentrionales, [c] il vint dans la Thrace sans se mettre plus en peine de la Dace, dit Dion, [ce qui peut marquer qu'elle estoit alors attaquée par quelques barbares.] Herodien semble dire que ce fut dans la Thrace qu'il se mit en teste d'honorer & d'imiter Alexandre, parce qu'il n'estoit pas loin de la Macedoine. ' Aprés avoir fait dans la Thrace les reglemens qu'il luy plut, il passa en Asie, ' & fut en danger de perir par une tempeste en traversant l'Hellespont. [d] Il vint avec grand empressement à Pergame pour y estre gueri des maladies de son corps & de son esprit : [car on pretendoit qu'Esculape y enseignoit des remedes par des songes.] Il y eut tant de songes qu'il voulut, dit Herodien : ' mais jamais Esculape ne luy enseigna

Her.l.4.p.547. b|548.a. | c p.548.a|Cara.v. p.87.c|Dio,val. p.754. | Herod p.548.c. | Dio,val.p.754| Cara v.p.87.c. | &c. | d Her.l.4.p.548. c. | Dio,val.p.753.

rien qui luy puſt ſervir, quoiqu'il l'en priaſt longtemps, & de tout ſon cœur. 'Il accorda diverſes graces à ceux de Pergame, dont ils furent privez auſſitoſt aprés par Macrin.

l.78.p.897.e.

'De Pergame il fut à Illium, voir les reſtes de l'ancienne Troye, [& quoique les Romains pretendent venir des Troyens,] il rendit neanmoins de grands reſpects au tombeau d'Achille [leur plus dangereux ennemi.]'Il alla [delà] paſſer l'hyver à Nicomedie occupé à ſes exercices ordinaires, de tuer, de violer les loix, & de prodiguer de l'argent. 'Il parla alors pour la derniere fois à Dion qui avoit ſoupé avec luy dans les Saturnales [au mois de decembre.]

val p.754|Her. p.748.c.d.e. &c. Dio,l.77.p.878.a. l.78.p.883.884.

ARTICLE XI.

Caracalla traite avec Artabane Roy des Parthes; arreſte par trahiſon les Rois d'Edeſſe & d'Armenie.

L'AN DE JESUS-CHRIST 216, DE CARACALLA 6.

Noris,ep.conſ.p.118. 'C. *Atius* " *Sabinus II. & Cornelius Anullinus Conſuls.* V. § 5.

Spon.p.271. 'DANS l'inſcription dont le P. Noris tire C. Atius, quelques-uns liſent Catius. Caracalla y eſt qualifié Prince de la jeuneſſe, [quoiqu'on n'ait point accoutumé de donner ce titre à des Auguſtes.] S. Proſper & Caſſiodore mettent un Venuſte au lieu d'Anullin. 'On trouve dans une inſcription Q. Aquilius Sabinus II. & S. Aurelius Anullinus; 'qui peuvent eſtre des Conſuls ſubrogez, ſoit de ce temps-ci, ſoit de quelqu'autre: car on n'en apprend rien par l'inſcription.

Onu.p.252.e. Noris, p.128.

Dio,l.77.p.878.d.e. 'Caracalla eſtoit encore à Nicomedie [le 4. d'avril: & comme c'eſtoit] le jour de ſa naiſſance il donna un combat de gladiateurs, " dans lequel il ſignala ſa cruauté. [En eſtant parti,] &c. 'il traverſa la Bithynie, l'Aſie & toutes les autres provinces juſqu'à Antioche, où il fut receu magnifiquement: & il y fit quelque ſejour, 'durant lequel il écrivit au Senat, qu'il ſavoit bien que ſa conduite ne plaiſoit pas à tout le monde, mais qu'il s'en mettoit peu en peine, parce qu'il avoit des armes & des ſoldats. &c.

Her.l.4.p.549.a. Dio,l.78.p.879.a.

p.873.a. 'Il ſe préparoit dés qu'il eſtoit à Nicomedie à faire la guerre aux Armeniens & aux Parthes. [On ne dit point le ſujet de la guerre d'Armenie.] 'Pour celle des Parthes, ſa veritable rai-

Her.l.4.p.55[illegible]

son estoit qu'il vouloit se faire donner le nom de Parthique, & se signaler dans l'Orient par quelque victoire; ' ce qu'il esperoit d'autant plus, que Vologese Roy des Parthes estant mort, ses enfans se faisoient la guerre l'un à l'autre pour la couronne. Il n'y a pas lieu de s'étonner que Caracalla qui avoit tué son frere, ait esté bien aise de voir des freres en dissension, qu'il ait voulu en profiter, & qu'il se soit fait un honneur d'avoir esté l'auteur de leur division, quoiqu'il fust fort innocent de ce crime. Mais il est surprenant qu'il n'ait pas eu honte d'écrire au Senat, que cette division entre des freres menaçoit l'Etat des Parthes d'un grand malheur. [Il dit neanmoins en cela la verité. Car Artabane qui emporta la couronne, " fut le dernier Roy de sa nation. (Dio, val. p. 746. 749 | l. 77. p. 876. a. b.) (V. Alexandre.)

Il falloit un pretexte à Caracalla] ' pour rompre la paix qui estoit alors entre les Romains & les Parthes, ' & il le trouva dans ce que Vologese avoit refusé de luy rendre Tiridate & Antiochus qui avoient quitté les Romains pour se retirer auprés de luy. Antiochus estoit un Cilicien philosophe Cynique, qui s'estoit enrichi par les bienfaits de Severe & de Caracalla mesme. [On ne dit point qui estoit Tiridate. Son nom peut donner lieu de croire que c'estoit quelque prince Parthe ou Armenien.] (Her. l. 4. p. 551. b.) (Dio, l. 77. p. 878. c. d.) (&c.)

' Severe en marchant contre Vologese avoit avec luy un frere de ce Prince. ' Caracalla menaçoit donc de faire la guerre parce qu'on ne luy rendoit pas ces deux personnes. ' Mais les Parthes les luy ayant enfin renvoyez, il témoigna estre content, & ne songea plus à cette guerre, [jusqu'à ce qu'il eust trouvé quelqu'autre pretexte.] (l. 75. p. 854. a.) (l. 77. p. 878. c.) (p. 879. a.)

' Il persuada vers ce temps là à Augare [ou Abgare] Roy d'Osrhoene de le venir trouver comme ami: [& il estoit effectivement ami des Romains,] ' puisque dans la guerre d'Allemagne Caracalla avoit des archers Osrhoeniens dans ses troupes. ' On marque mesme que depuis qu'il estoit devenu [1] maistre de l'Osrhoene, il en traitoit tres mal les Grands, sous pretexte de les obliger de suivre les coutumes Romaines. ' Cependant dés qu'il fut venu à la Cour, Caracalla l'arresta, & le fit mettre en prison; aprés quoy il se rendit sans peine maistre de son Etat. (p. 875. d.) (p. 876. d.) (1.) (val. p. 746.) (l. 77. p. 875. d.)

' La mesme infidelité ne luy réussit pas si bien à l'égard de l'Armenie: le Roy [qui pouvoit estre encore " Vologese fils de (e.) (V. Severe.)

1. Cela semble marquer qu'il ne l'estoit que depuis peu, & qu'ainsi ce n'est pas celuy qui s'estoit soumis à Severe vers l'an 198.

Sanotruce,] estoit en different avec ses enfans. Caracalla exhorta le pere & les enfans par des lettres pleines d'amitié à le venir trouver afin qu'il les mist d'accord; & quand ils furent venus, il les traita comme Abgare. 'On trouve qu'il tint en prison durant onze mois, [c'est à dire apparemment jusqu'au 8. avril 217. qu'il fut tué, la mere de Tiridate Roy d'Armenie. [Ce pouvoit estre la femme de Vologese venue avec luy au mois de may: & peut-estre que Vologese mourut en prison, & que Tiridate n'estant pas venu avec luy, ou s'estant sauvé, luy succeda.] 'Car les Armeniens nonobstant la captivité de leur Roy, & de ses enfans, ne se rendirent pas pour cela, comme ceux de l'Osrhoene: ils prirent les armes pour se défendre: & tout le fruit que Caracalla tira de sa perfidie fut que personne ne voulut plus se fier à luy. Ainsi il apprit par son experience [ou apprit aux autres] qu'il n'y a rien de plus pernicieux à un prince que de tromper ses amis.

l.78.p.887.b. — l.77.p.875.e.

'Lorsque Caracalla se vit quitte de la guerre des Parthes, il envoya son armée contre l'Armenie sous la conduite de Theocrite le comedien, dont nous avons parlé cy-dessus, 'c'est à dire d'un homme digne de luy, [& digne du succés qu'il eut:] 'car il fut entierement défait.

p.879.b. — Carac. v.p.87.d. — Dio,l.77.p.879.b.

Abgare dépouillé de son royaume fut apparemment mené à à Rome avec deux enfans qu'il avoit, Abgare & Antonin, & tout le reste de sa famille.] 'Car on a à Rome l'epitaphe d'un Abgare mort à vingt-six ans au grand regret de ses parens & de ses amis: l'epitaphe est faite par Antonin son frere; & elle porte qu'ils estoient tous deux fils d'Abgare "autrefois Roy [de l'Osrhoene.] 'Caracalla mit une colonie à Edesse capitale [de l'Osrhoene.

Sid.l.2.ep.8.n.p.30. — Spanh.l.9.p.775. — " τοῦ ποτὲ βασιλέως.

Il semble donc que ce royaume ait esté entierement éteint en ce temps-ci:] '& neanmoins on trouve encore un Roy Abgare dans les medailles de Gordien ". Occo le prend pour un Roy des Parthes, 'ce qui ne se peut soutenir; & Sphanheim ne trouve point de difficulté à croire que c'est encore un Roy d'Edesse. 'Et en effet George le Syncelle cite de Jule Africain que du temps de l'Empereur Alexandre [ou plutost d'Heliogabale] Abgare homme sacré regnoit à Edesse.' Selon que Scaliger raporte cet endroit, on ne voit pas si cet Abgare estoit Roy d'Edesse, ou plutost on n'y voit aucun sens. 'Bede l'a lû comme le Syncelle. [Sans ce passage on pourroit croire que l'Abgare marqué sur les medailles de Gordien estoit Roy, non d'Edesse

Occo, p. 437. 438. — " vers 240. — Spanh. l.2. 5.p. p 86.422. — Sync.p.359.b. — Euf.χρ. p.84.b. — Bed. chr.t.2.p. 111.

& de l'Osrhoene, mais de quelque pays voisin ;] ' le mot d'Abgare estant aussibien un nom de dignité qu'un nom propre. ' Le P. Noris croit qu'Abgare mesme dépouillé par Caracalla ou ses enfans furent rétablis dans leur royaume, mais non dans la possession de la ville d'Edesse, parce qu'on en avoit fait une colonie. [Il n'a pas fait attention au passage d'Africain.] Quoiqu'il en soit, il est certain que dans le IV. siecle l'Osrhoene estoit une province soumise absolument aux Romains. Spanh l.5.p.421. Noris,cpo.p.25.f.

ARTICLE XII.

Caracalla massacre les Alexandrins ; trompe les Parthes & les pille.

' APRES que Caracalla eut passé quelque temps à Antioche, il s'en alla à Alexandrie, ' dont il haïssoit les habitans, à cause que selon leur naturel vif, leger, & piquant, ils avoient fait de grandes railleries de luy, particulierement sur la mort de Gete. Il dissimula sa haine jusqu'à ce qu'il y fut arrivé : & alors " il fit faire une horrible boucherie des Alexandrins sans aucune distinction d'innocens & de coupables. Beaucoup d'étrangers qui y estoient venus à cause de luy, & mesme plusieurs de sa Cour y furent envelopez, parce que ce carnage se fit durant la nuit aussi bien que durant le jour. Il n'osa pas marquer au Senat combien on avoit tué de personnes, [& apparemment il eust esté bien difficile de les conter :] Il manda seulement qu'il n'estoit pas necessaire de savoir le nombre & la qualité des morts, puisque tous estoient coupables. Il y eut mesme quelques temples pillez, par où l'on peut juger du reste. Her.l.4.p.549.a. p.549-551|Dio,l.77.p.879.880| Car.v.p.87.d. &c.

' Caracalla vit de ses yeux la plus grande partie de cette sanglante execution, & donna ses ordres pour le reste de dedans le temple de Serapis où il estoit " comme un homme pur & innocent, ce qu'il ne rougit pas mesme d'écrire au Senat. Il demandoit à cette [fausse] divinité au milieu de tant de massacres la guerison de tous ses maux : [& pour l'obtenir,] il luy consacra l'épée dont il avoit percé son frere. [En effet il ne pouvoit rien offrir de plus agreable au demon qui se faisoit adorer sous le nom de Serapis. Mais parce que le demon n'est pas le maistre de la vie ni de la santé des hommes,] ' il n'en put rien obtenir. ' On remarque que peu aprés, un grand feu s'estant allumé dans le temple de Serapis, il n'y brula rien neanmoins que cette épée teinte du sang d'un frere. Dio,l.77.p.880| val.p.757. ὅτι ἥγνευ-ε val.p.753. l.78.p.891.e.

f.77.p.880.b.c.

'Aprés que le carnage fut cessé, Caracalla chassa de la ville tous les étrangers hors les marchands, luy osta les spectacles, & "les assemblées des hommes de lettres qui y formoient une espece de college, & la fit partager par des murailles & des corps de garde posez en divers endroits, afin que les miserables restes de ses habitans n'eussent pas mesme la liberté de se voir les uns les autres. [Mais comme ce tyran mourut peu aprés, la ville se rétablit, & se conserva toujours l'honneur d'estre la premiere de l'Empire aprés Rome. On peut voir encore dans Dion & dans Herodien quelques circonstances de cette cruauté inouie. Nous les avons omises, parce que nous ne voyons pas qu'on puisse accorder aisément ce qu'en disent ces deux auteurs.]

τὰ συσσίτια. V. Adrien § 11.

l.78. p.896.a| Her.l.4.p.551.a. a Dio,l.78.p. 881.a|Her.p.551. 552.

'Caracalla revint d'Alexandrie à Antioche, pour faire la guerre aux Parthes par une nouvelle injustice. [a]Comme il luy faloit un pretexte, il envoya des ambassadeurs chargez de presens magnifiques à Artabane Roy des Parthes pour luy demander sa fille en mariage, [se doutant bien qu'on ne la luy donneroit pas.] Artabane s'en excusa en effet sur la difference qui estoit entre les mœurs des Parthes & des Romains, & d'ailleurs il savoit bien, dit Dion, que Caracalla ne demandoit sa fille que pour se faire un droit sur sa couronne. 'Herodien écrit que Caracalla persistant en sa demande, Artabane y consentit, le laissa venir dans ses Etats jusques auprés de la ville royale [de Ctesiphon,] le fit recevoir par tout magnifiquement, sortit au devant de luy avec toute sa Cour, & que lorsqu'on ne songeoit qu'à la solennité du mariage, "les Romains se jetterent tout d'un coup sur les Parthes, qu'ils en tuerent un grand nombre, ensorte qu'Artabane mesme eut peine à se sauver par la fuite, & qu'ils revinrent ensuite en Mesopotamie, brulant, tuant & saccageant tout ce qui se rencontra sur leur route.

&c.

Her. l.4.p.552. 553.

&c.

Note 2.

[Mais il y a plus de vraisemblance dans ce que Dion dit,] 'que sur le refus d'Artabane, Caracalla sans autre declaration de guerre entra sur les terres des Parthes, pilla une grande partie de la Mede, y ruina divers " chasteaux, prit Arbele, où il renversa les tombeaux des Rois des Parthes, & en jetta les os; tout cela sans que personne luy resistast, & en vint aux mains avec luy, ni qu'il vist mesme les ennemis, parce qu'on ne s'estoit point du tout attendu à cette irruption. [Ainsi il se faut peu arrester à Spartien] 'qui marque un combat tumultuaire contre des Seigneurs du pays, & qui fait entrer les Romains

Dio,l.78.p.881. 2.b.

τείχη.

Carac.v.p.87.d. e.

par

par le pays des Cadusiens, [qui est vers la mer Caspienne,] & par la Babylone [qui est bien éloignée des Cadusiens & de la Mede.]

' Caracalla revint delà passer l'hyver à Edesse, d'où il écrivit des lettres magnifiques à Rome, comme s'il eust entierement vaincu les Parthes, & subjugué tout l'Orient. On savoit bien ce qui en estoit: car il n'y a personne à qui le mensonge serve moins qu'aux Princes. Neanmoins la crainte & la flaterie firent qu'on luy decerna tous les honneurs du triomphe & le titre de Parthique, ' qui se lit sur une de ses medailles avec celuy d'Armeniaque, & avec le titre d'Imperator [1] pour la quatriéme fois: ' & on voit encore sur d'autres de vains trophées pour la victoire qu'il pretendoit avoir remportée sur les Parthes.

e|Dio, l. 78. p. 881.c|Her. l.3.p. 553.b. — Occo, p. 381. — Bira. p. 296.

ARTICLE XIII.

Caracalla est tué par Macrin.

L'AN DE JESUS-CHRIST 217, DE CARACALLA 6. ET 7.

' *C. Bruttius Præsens & T. Messius Extricatus Consuls.*

Idat. & alii|Noris, ep. cons. p. 129.

' PRÆSENS est marqué Consul pour la seconde fois dans les fastes de Theon, & Extricatus dans une inscription.

a Cyp. dis. app. p. 100|Grut. p. 300.

' ' Durant que Caracalla se glorifioit de sa victoire pretendue, les Parthes qui avoient fui d'abord parce qu'ils avoient esté surpris, se preparoient à le venir attaquer, [se confiant moins en leurs forces] qu'en la foiblesse des Romains. Car outre le peu d'état qu'ils faisoient d'un prince tel que Caracalla, ' ses troupes estoient sans vigueur, & sans courage, & par la vie molle à laquelle elles avoient esté accoutumées dans les années precedentes, & par les fatigues qu'elles venoient de souffrir. Toutes les liberalitez qu'il leur faisoit, ne suffisoient point pour leur remettre le courage, ' ni mesme pour le leur faire aimer, parce qu'il leur preferoit des Allemans & des Scythes. ' Spartien dit que hors les Pretoriens toutes les troupes le haïssoient. ' Comme il savoit l'armement des Parthes, quoiqu'il le dissimulast, il se preparoit aussi à marcher contr'eux; mais Dieu destinoit

Dio, l. 78. p. 881. c.d.e|val. p. 758. — p. 890. c.d. — p. 891. c. — Carac. v. p. 88. e. — p. 87. e|Dio, l. 78. p. 881. c.e.

1. [J'ay peur que ce ne soit une faute.] ' Car dans une inscription d'Espagne faite aprés le 4. fevrier 217. (*Tr. P. XX.*) & où on luy donne le titre de *Parth. Max;* on lit seulement *Imp. III.* Il y est aussi appellé *Pater militum.* ' On luy donne le titre de Parthique dans une inscription de l'an 212. *Cons. III. des. IIII.* [L'auroit-il pris d'abord à cause des victoires de son pere ?]

Grut. p. 158. 5|Rein. p. 294. — Rein. p. 253.

aux uns & aux autres d'autres ennemis : [& il estoit temps qu'il arrestast le cours de tant de crimes que commettoit Caracalla.]

Herod.l.4.p.553. c.d. 'Il avoit souvent picqué Macrin Prefet du Pretoire par ses railleries, comme s'il eust manqué de cœur, & il le menaçoit Dio,l.78.p.882. a.b. mesme quelquefois de le faire mourir. 'Mais il arriva de plus qu'un devin dit assez publiquement en Afrique, que Macrin & Diadumene son fils devoient regner. On envoya ce devin à Rome, où il dit la mesme chose à Flavius Maternianus qui y commandoit les milices de la ville, Herod.l.4.p.554. a.b. '& en qui Caracalla avoit une confiance particuliere. Il luy avoit mesme commandé, selon Herodien, de s'informer par toutes sortes de voyes, sans en excepter la magie la plus noire, si personne ne songeoit à attenter à l'Empire. Dio,l.78.p.882. a. 'Il manda donc aussitost à Caracalla ce qu'il avoit appris de l'Africain. La lettre fut portée d'abord à Julie, que Caracalla avoit laissée à Antioche avec pouvoir de voir tout ce qu'on luy écriroit, afin que parmi les affaires de la guerre, il ne fust pas accablé d'une foule de lettres peu importantes. Durant ce retardement, Macrin mesme fut averti de tout par une lettre d'Ulpius Julianus, donnée à un courier qui venoit droit à la Cour. p.895.a.b. 'Car ce Julien commandoit alors les soldats commis pour apprendre & raporter les nouvelles.

Her.l.4.p.554.c.d. 'Herodien dit que Caracalla ayant receu un paquet de lettres lorsqu'il estoit occupé à conduire ses chariots, il le fit donner à Macrin pour le voir, & luy en faire rapport, & que Macrin y trouva la lettre de Maternien qui le regardoit. e. 'Mais a. Maternien pouvoit écrire une seconde fois : '& comme Caracalla se faisoit amener tous ceux qui pretendoient avoir quelque connoissance de l'avenir, Dio,l.78.p.882. b.c. 'un Egyptien nommé Serapion luy avoit dit nettement qu'il mourroit bientost, & que Macrin luy succederoit. Caracalla "l'avoit aussitost fait mourir [comme un calomniateur :] mais il ne laissoit pas d'éloigner sous divers pretextes tous les amis de Macrin. &c.

c. 'Macrin se jugeant donc perdu s'il ne se hastoit de se sauver par quelque moyen que ce fust, p.890.d.e. 'il gagna deux freres, Aurele Nemesien, & Aurele Apollinaire, tous deux Tribuns dans les Gardes, & Jule Martial "Exemt, irrité contre l'Empereur qui luy avoit refusé une charge de [1] Centenier. *Evocatus.* Car.v.p.87.88. 'Spartien y ajoute Rhetien "Colonel d'une legion, & dit que bien *Præfectus.*

Herod.l.4.p.555.a. 1. 'Herodien dit qu'il estoit Centenier, & que Caracalla avoit fait depuis peu tuer son frere &c.

d'autres en avoient aussi connoissance. [Je ne say si cela se peut accorder avec Dion.]

1. ' La conjuration ainsi faite, s'executa [1] le 8. jour d'Avril, [a] lorsque Caracalla alloit avec peu de chevaux d'Edesse à Carrhes, visiter le temple de la Lune, pour y offrir des sacrifices. Car estant descendu de cheval pour quelque necessité, & tous les autres s'estant éloignez par respect hors un valet; lorsqu'il se r'habilloit ou qu'il remontoit à cheval, Martial accourut comme s'il eust esté appellé, ou qu'il luy eust voulu demander quelque grace, & luy donna un coup de poignard "dans le bas de la gorge, dont il tomba mort sur le champ. Martial s'enfuit aussitost à cheval, [& se mesla parmi la foule des autres;] ' de sorte qu'on eust ignoré son crime s'il n'eust gardé le poignard dont il avoit frapé son prince. Car un Scythe de la Garde l'ayant reconnu par là, le perça d'un coup de fleche. ' Les autres soldats ne témoignerent pas se presser beaucoup de venir secourir leur Empereur. ' Neanmoins quand on sceut qu'il estoit mort, toute l'armée y accourut, & Macrin le premier de tous, témoignant un extreme regret [de ce qui luy causoit une extreme joie.] ' C'est ainsi que Caracalla fut tué, agé de 29. ans & quatre jours, aprés avoir regné 6. ans,
2. deux mois, [2] [& quatre jours] depuis la mort de son pere. ' Dion raporte plusieurs presages qu'il avoit eus de sa mort.

Dio, p. 882. d | 890. c. a p. 890. c | Car. v. p. 87. 88 | Her. p. 555. — ἐπὶ τῆς κατακλεῖδος. — Dio, p. 891. a. — c. — Her. l. 4. p. 556. a. — Dio, l. 78. p. 882. c | 891. d. — p. 883. 884. | 892. a.

ARTICLE XIV.

Le Senat deteste Caracalla, & en fait un dieu : Mort de Julie.

' MACRIN [qui fut éleu Empereur quatre jours aprés la mort de Caracalla,] fit bruler son corps, & en mit les cendres dans une urne qu'il envoya à Antioche pour les remettre entre les mains de Julie. ' Il les fit ensuite porter à Rome, & envoya [Adventus] qui avoit esté son collegue dans la Prefecture, pour les conduire, & leur faire faire une pompe funebre comme aux autres Empereurs. ' Neanmoins on les fit entrer de nuit à Rome, & on les mit secrettement dans le

Her. l. 4. p. 556. b. — Mac. v. p. 94. d. e. — d | Car. v. p. 89. b | Dio, l. 78. p. 892. b.

1. Spartien (*p.* 87. *c.*) dit le 6 avril, jour de la naissance de Caracalla qui estoit né le 4. Il ajoute que c'estoit *ipsis Megalensibus*. ' Mais ces jeux duroient depuis le 4. jusqu'au dix. — Dio, p. 891. d. — Spar. n. C. p. 132. i. d.

2. Il y a *deux jours* dans Dion, ce qui ne s'accorde avec aucun des autres caracteres qu'il met : Dans Zonare (*p.* 221. *d.*) il y a quelques jours. L'edition de Xiphilin en 1590. p. 437. d. a ἡμέρας.... ' Le P. Pagi ou son imprimeur se brouille sur cela. — Pagi, 217. 64.

tombeau des Antonins, à cause de la haine qu'on avoit pour luy.

Macr. v. p. 95. c | Her. l. 5. p. 561. b. 'Car dés que l'on fut assuré de sa mort, tout le monde en témoigna une extreme joie, chacun croyant voir briser l'épée qui luy pendoit sur la teste, sur tout les personnes de qualité, & qui estoient dans les emplois. Macr. v. p. 95. c. 'Le Senat dit contre luy tout ce qu'on peut dire contre un tyran, Dio, l. 78. p. 892. c. '& contre un homme qui est dans la haine & dans l'aversion publique. 'On ne l'appelloit plus Antonin, mais Bassien, ou Caracalla, ou Tarante du nom d'un gladiateur petit, laid, malfait, mais tres méchant & tres cruel : & c'est le nom dont Dion se sert le plus. p. 896. b. c. 'On ordonna que toutes les statues d'or & d'argent seroient fondues, afin que les siennes le fussent. On resolut que ceux qui luy avoient donné des avis contre des innocens, seroient punis ; p. 897. 898. '& quelques-uns le furent.

892. b. c. 'Mais nonobstant cette aversion generale de tous ceux qui avoient eu quelque chose à craindre de sa cruauté, les soldats conservoient encore une partie de l'affection qu'ils avoient eue d'abord pour luy. Cette affection se renouvella mesme bientost tout à fait par la conduite de Macrin, & par le souvenir de tant de liberalitez que Caracalla leur avoit faites. b | 895. 896. 'Ce fut ce qui fit que ni Macrin ni le Senat n'oserent jamais le declarer ennemi public : & on croit que le premier Senateur qui eust ouvert cet avis, eust esté mis en pieces par les soldats de la ville. p. 896. 897. 'Macrin fut mesme obligé de faire mourir un Aurelien qui avoit fait oster secrettement quelques unes de ses statues. [Mais ce qui fut le comble de la misere & de la lascheté, aussibien que de l'impieté,] p. 892. c | Diad. v. p. 97. c. 'les soldats ayant demandé qu'on en fist un dieu, le Senat n'osa resister, & luy decerna les honneurs divins ; Carac. v. p. 89. c | 93. d. c. 'de sorte qu'un meurtrier de son pere & de son frere, le bourreau du peuple & du Senat, l'horreur du genre humain, avoit le titre de dieu, un temple, des prestres & des pontifes, & cela par l'ordonnance de Macrin qui l'avoit fait tuer, & de ces graves Senateurs Romains, Dio, l. 78. p. 892. c. 'qui aprés en avoir fait un dieu, ne cessoient pas encore de le charger de toutes sortes d'injures.

p. 885. 886. 'Julie mere de Caracalla fut saisie de douleur d'abord qu'elle apprit sa mort à Antioche où elle estoit. Elle se donna de grands coups sur l'estomac, qui irriterent beaucoup un cancer qu'elle y avoit, & elle ne voulut point manger. Elle dit mesme tout ce qu'elle put contre Macrin, [comme pour l'obliger

à la faire tuer promtement.] On pretend cependant qu'elle regrettoit moins son fils qu'elle n'aimoit pas, que de se voir reduite à l'estat d'une personne particuliere. Et en effet voyant que Macrin luy avoit écrit avec beaucoup de civilité, & luy laissoit tous ses officiers, & mesme ses gardes, elle ne voulut plus mourir. Mais depuis Macrin irrité de ce qu'elle avoit dit d'abord contre luy, & de ce qu'elle formoit quelque intrigue pour tascher de se rendre maistresse de l'Empire, luy commanda de sortir d'Antioche. ' Elle apprit [en mesme temps] avec quelle indignité on traitoit son fils à Rome : & comme son cancer la faisoit extremement souffrir, elle se laissa mourir de faim. 'Quelques uns ont cru qu'elle l'avoit fait par ordre. ' Son corps fut porté à Rome, & mit dans le tombeau de Caius & Lucius [petits-fils d'Auguste ;] d'où Mesa sa sœur le fit transferer dans le mausolée d'Antonin [& d'Adrien.] p.899.a.b. Her.l.4.p.556.b. Dio,l.78.p.899. c.d.

' Voilà quelle fut la fin de la celebre Julie, qui d'un état tres bas avoit esté élevée à la dignité d'Imperatrice, [avec des honneurs & des titres tout nouveaux,] pour avoir le chagrin durant la vie de son mari de se voir dominée & maltraitée par un Plautien, pour voir aprés sa mort l'un de ses fils [& celuy qu'elle aimoit le plus] égorgé dans son sein par l'autre, pour voir regner ce meurtrier de son frere, [& se souiller par toutes sortes de crimes,] pour le voir massacrer par un traitre, & devenir l'horreur du genre humain, pour se voir & se sentir elle-mesme tombée du comble des dignitez dans l'état d'une criminelle, & reduite à une misere qui luy estoit plus dure que les plus cruels tourmens de la faim, & que toutes les horreurs de la mort. Ce grand exemple nous fait voir, dit un payen, que tout ce que la puissance & les dignitez humaines ont de grandeur & de charmes, n'est point capable de nous rendre heureux. b.c.

[Quelque juste que fust la mort de Caracalla dans l'ordre de Dieu, neanmoins comme il n'est jamais permis à des sujets d'attenter à la vie du Prince,] 'tous ceux qui eurent part à la conjuration faite contre luy, perirent ou en mesme temps [comme Martial,] ou fort peu aprés. Et Macrin ne luy survéquit que de 14. ou 15. mois.] p.884.d.

' Il est bon de remarquer que Caracalla est le dernier Empereur qui ait fait mettre le titre d'*Imperator* sur ses medailles pour les victoires remportées sur les ennemis. Les Empereurs suivans ont negligé ce titre, qui servoit à donner quelqu'éclaircissement à l'histoire. Pagi,229.64.

ARTICLE XV.

De Serenus Sammonicus, Ælius Maurus, & Oppien.

Carac.v.p.86.b.

'ENTRE ceux qui éprouverent la cruauté de Caracalla fut [Q.] Serenus Sammonicus, qui a fait paroiftre son erudition dans un grand nombre d'ouvrages qu'il a composez.

Get.v.p.92.a.
a Carac.v.p.86. c.
Voff.po la.p.52.
Macr.fat.l.2.c. 12.13.p.302.305.
b p.301 302.
Get.v.p.92.a.
Voff.h.lat.l.2.c. 2.p.175.176.
c Gord.v.p.159. a.
Alex.v.p.124.a.

'Gete les aimoit beaucoup. [a] Auffi Sammonicus femble eftre mis entre ceux qui furent tuez comme fes amis. Il fut executé à table lorfqu'il foupoit. 'On n'a rien aujourd'huy de luy que quelques livres fur la medecine en vers latins, '& quelques paffages qu'en cite Macrobe [b] tirez d'un livre en profe adreffé à Severe. 'Il avoit auffi dedié quelques uns de fes livres à Caracalla. 'On croit qu'il a écrit de l'hiftoire. [c] Il avoit une bibliotheque de 62. mille volumes, que fon fils nommé comme luy laiffa en mourant au jeune Gordien dont il avoit efté precepteur. 'Entre les poetes & les orateurs que lifoit l'Empereur Alexandre, on marque Horace, & Serenus Sammonicus qu'il avoit connu & aimé. '[Ce ne peut eftre que le fils.]

Sev.v.p.71.c.
Voff.h lat.l.2.c. 2.p.175.

'Ælius Maurus cité par Spartien fur la mort de Severe, [n'a pas écrit avant Caracalla, fous lequel il devoit eftre déja fort agé,] puifqu'il eftoit affranchi de Phlegon de Tralles 'ce celebre affranchi d'Adrien. On ne dit point fi c'eft en latin ou en grec qu'il a écrit. Voffius croit que ç'a efté plutoft en latin, parce que Spartien ne dit pas que ç'ait efté en grec.

Oppi.ven l.1.p. 129.
Euf.chr n.p.221. 222.
Opp.vit.

'Oppien celebre poete grec a vécu du temps d'Antonin [Caracalla] fils de Severe & [de Julia] Domna, comme il nous l'apprend luy-mefme, '& non pas fous Antonin le philofophe, comme on le lit dans la chronique d'Eufebe & de S^t. Jerome. Il eftoit Cilicien, 'de la ville d'Anazarbe, comme on le lit dans une petite vie de ce poete mife à la tefte de fes œuvres, [dans laquelle il y a neanmoins plufieurs chofes que nous ne voyons pas moyen de foutenir.] Cette vie porte que Severe ayant banni fon pere [1] en l'ifle de Malte, ou en celle de Meleda prés de Raguse, Oppien le fuivit dans fon exil, compofa fes poemes dans cette ifle, & les fut reciter à Rome, où 1.

1. εἰς Μελίτην νῆσον τοῦ ἀνδρός.

on les trouva si beaux, qu'il obtint pour recompense le rappel de son pere : & outre cela ' Severe luy donna une piece d'or pour chaque vers de son poeme sur la pesche ; ce qui fit appeller ses vers des vers dorez. Soz.l.1.pr.p.394. c.d.

' Ce poeme sur la pesche fut fait aprés la guerre, lorsque Severe & Caracalla regnoient ensemble, [& ainsi vers l'an 200. au plutost.] ' Scaliger sur une conjecture [tres foible] croit que ce fut vers le temps des jeux seculiers qui se celebrerent en 204. ' Il est addressé à Antonin [Caracalla.] [a] Le poeme de la chasse est addressé au mesme prince, mais qui apparemment regnoit seul alors. [b] Ce poeme doit avoir cinq livres aussibien que le precedent [quoiqu'il n'en ait que [1] quatre dans l'edition de Paris en 1555. où il est visible que cet ouvrage est imparfait.] ' S. Jerome dit que le poeme de la pesche est tres "beau : ' Scaliger l'appelle un ouvrage divin. ' Cependant Sozomene se contente de dire que c'est un poeme mediocre. Oppi.pisc.l.2.p.54. Euf.chr.n.p.222.1. Oppi.pisc.l.1.p.1. a ven.l.1.p.129. Euf.chr.n.p.222.1. b Oppi.vit. 1. Hier.chr. *miro splendore.* n.p.222. Soz.l.1.pr.p.394.d.

' Outre ces deux Ouvrages que nous avons d'Oppien, sa vie porte qu'il a fait plusieurs poemes admirables. ' Il dit luymesme qu'il avoit écrit la guerre des Parthes, & la prise de Ctesiphon [par Severe.] ' On dit qu'aprés avoir obtenu le rappel de son pere, il se retira avec luy à Anazarbe, où il mourut de peste, n'ayant encore que 30. ans ; & que la ville d'Anazarbe luy dressa une statue magnifique, dont l'inscription marque effectivement qu'il mourut jeune. Oppi.vit. ven.l.1.p.130. vit.

1. Il n'en a aussi que quatre dans l'edition de Plantin en 1597.



L'EMPEREUR MACRIN.

ARTICLE PREMIER.

Macrin passe de l'état le plus bas à la dignité imperiale.

Goltz.Occo| Spar.n.C.p. 137.1.b.c. a Dio,l.78.p. 891.d. b p.889.d.e. c Macr.v.p.94. b.c. Helio.v.p.104.a.



'MARCUS Opilius ou plutost Opelius Macrinus [a] qui regna aprés Antonin Caracalla, estoit de la ville 'd'Alger, Maure de nation, & d'une naissance tres basse. [b] Il doit estre né en 163. ou 164. [c] On dit diverses choses de ses premiers emplois, qu'on avoue estre peu asseurées. 'Et il faut remarquer qu'Heliogabale qui le dépouilla de l'Empire, fit courir beaucoup de faux bruits contre luy, & contre Diadumene son fils; & il obligea mesme quelques historiens de les inserer dans sa vie. [C'est pourquoy nous nous arresterons peu à Capitolin, qui le déchire etrangement, & nous suivrons particulierement Dion, qui ne pouvoit pas ignorer la verité, & qui paroist exemt de haine & d'amour à son égard.] 'Il luy attribue " une humeur douce & moderée, [qui le faisoit aimer,] & qui couvroit tous les défauts de sa naissance & de sa premiere vie.

Cæsarea; &c. ἐπιείκειαν.

Dio.l.78.p.892. c.

c. 'Il savoit mediocrement les loix, mais il les suivoit avec grande fidelité; p.893 a. 'ce qui l'ayant fait estimer de Plautien, il eut l'intendance de ses biens : & aussi il pensa perir avec luy; mais [Fabius] Cilo le sauva. Macr.v.p.94.c. 'Il fut neanmoins apparemment relegué pour quelque temps en Afrique, où il s'occupa à lire, à declamer, à plaider quelques petites causes, & à répondre à ceux qui le consultoient sur le droit. p.97.b.c|98.d. 'On dit qu'il a fait quelques vers : mais ceux qu'on en raporte, ne sont pas pour luy faire beaucoup d'honneur. Dio,l.78.p.893. a. 'Severe luy donna ensuite quelque employ dans les postes d'Italie, d a|Macr. v.p94. c. [d] & Caracalla l'ayant fait Avocat du fisc, l'eleva aussitost aprés à la dignité de Prefet du Pretoire, Carac.v.p.88.d. 'au lieu de Papinien; & Spartien semble dire que ce fut immediatement

immediatement aprés ce celebre jurisconsulte, [c'est à dire dés 211. ou 212. à quoy neanmoins il y a peu d'apparence.] ' Sa fonction estoit particulierement de juger les procés [au nom de l'Empereur :] '& il s'en acquitoit fort bien, dit Dion, & selon toutes les regles de la justice, lorsqu'il en estoit le maistre, [& que Caracalla n'estoit pas present.] Her.l.4.p.553.c| Dio,l.78.p.895.a.b.

' Il épousa Nonia Celsa, [a] qui paroist avoir eu une fort mauvaise reputation. [b] Il en eut un fils né le mesme jour que T. Antonin, [c'est à dire le 19. de septembre, & en l'an 208.] [c] puisqu'il n'estoit que dans [1] sa dixiéme année lorsqu'il fut fait Auguste [en 218.] à la fin de may. [d] Il fut nommé M. Opelius Macrinus Diadumenus ou Diadumenianus. [e] Quelques uns croyent qu'il changea le nom de Diadumene en celuy de Diadumenien, lorsque par une espece d'adoption il fut appellé Aurele Antonin. [Nous l'appellerons toujours Diadumene, comme la pluspart des auteurs, sur tout les latins, quoique son veritable nom puisse estre celuy de Diadumenien,] ' puisqu'on le lit dans Dion, dans Herodien, [& dans les inscriptions.] ' On marque divers évenemens qu'on pretend avoir presagé qu'il seroit un jour Empereur, ou au moins qu'il en auroit le nom. ' Un lion furieux ayant rompu ses chaines, vint au lieu où il estoit seul dans son berceau avec sa nourrice. Il tua la nourrice qui vouloit l'arrester ; & estant venu jusqu'à l'enfant, il le lécha, & ne luy fit aucun mal.

Dia l.v.p.100.a| Goltz.p 95.f. [a] Macr.v.p.96.c. [b] Diad.v.p.98.c. [c] Dio,l.78.p.888.b|902.e. [d] Occo,p.397. [e] Diad.n.C.p.141.1.b.c. 1. Dio,p.896.e|904.d|Her.p.566.c. v.p.98. p.99.a.

L'AN DE JESUS-CHRIST 217. DE MACRIN 1.

'' *C. Bruttius Præsens, & T. Messus Extricatus Consuls.*

V. Caracalla § 13. [a] Ibid.

[Nous avons veu [a] autre part ce qui obligea Macrin à faire tuer Caracalla le 8. avril de l'an 217. entre Carrhe & Edesse dans la Mesopotamie.] ' Ce Prince estant mort, les soldats cherchoient avec grande inquietude qui ils pourroient mettre en sa place. ' Car Macrin ne se voulut pas faire declarer d'abord, depeur qu'on ne le soupçonnast de la mort de Caracalla. Ainsi il laissa passer ce jour là, & les deux suivans, durant lesquels il gagna par ses amis les troupes répandues en divers endroits de la Mesopotamie, en leur faisant esperer de finir la guerre qu'on avoit alors contre les Parthes. ' Enfin le quatriéme jour [onziéme d'avril,] qui estoit celuy de la naissance de Severe, les soldats [Pretoriens qui estoient à Edesse,] moins par leur inclination, que parce qu'ils estoient poussez par les Tribuns de la conspiration de Macrin, le declarerent

Her.l.4.p.556.b.c. Dio,l.78.p.893.b.c. c.d|895.d.e|Her,p.556.c.d.

1. Heliogabale l'appelloit mesme un enfant de cinq ans. Dio,l.79.p.907.a.

Dio,p.893.d| Macr.v.p.94.c. Empereur : ' & il y consentit comme malgré luy. a Dio,p.893.d. [a] Il promit beaucoup de choses & aux soldats, & à tout le monde, & deslors il accorda la grace à tous ceux qui estoient accusez ou condannez pour crime de leze-majesté. Macr.v.p.95.a. ' Il donna aussi de grandes sommes d'argent aux soldats.

Her.l.4.p.553.c| 556.c. ' Adventus avoit esté le collegue de Macrin dans la charge de Prefet du Pretoire, & il s'estoit assez bien acquité de cet employ. C'estoit mesme un homme de guerre, mais outre qu'il estoit extremement agé, il n'avoit nulle capacité pour la conduite des affaires. Dio,l.78.p.894.d. ' Il ne savoit seulement pas lire, & il n'avoit pas plus de naissance que Macrin. Il s'estoit neanmoins vanté que l'Empire luy appartenoit, comme estant plus ancien que Macrin, mais qu'à cause de sa vieillesse, il le cedoit à son collegue. Her.l.4.p.556.c| ' Herodien a creu qu'effectivement les soldats l'avoient voulu faire Empereur, & qu'il l'avoit refusé. Macr.v.p.94.c. ' Et selon Capitolin il n'eust pas eu de peine à se faire élire, s'il en eust eu la volonté. d.e. ' Macrin fut donc bien aise de l'éloigner en luy donnant le soin d'aller conduire à Rome les cendres de Caracalla. Dio,l.78.p.894.895. ' Mais du reste il ne l'eleva que trop, l'ayant fait Senateur, Prefet de Rome, & ensuite Consul avec luy [l'année suivante.] Col.J.t.51.l.1.p.866.r. Cet Adventus s'appelloit aussi Ecdecianus selon que quelques uns lisent dans un acte fait du temps de Caracalla. Noris,ep.con.p.131. ' Neanmoins le P. Noris cherchant de quelle famille il pouvoit estre, ne parle pas mesme de cette conjecture, [qu'il n'ignoroit pas sans doute.]

ARTICLE II.

Macrin casse les ordonnances de Caracalla : Le Senat le reconnoist avec joie : Son fils Diadumene est fait Cesar.

Occo,p.392.393| Dio,p.90[illegible].c| Macr.v.p.93.d|95.a. ' ON marque que Macrin en prenant l'Empire, prit les noms de Severe, & d'Antonin. Le premier se lit dans toutes ses medailles. Goltz.p.95.c. ' On y trouve aussi quelquefois celuy d'Aurele, [mais jamais celuy d'Antonin. Et c'est sans doute une faute à Capitolin de le luy donner.]

Dio,l.78.p.893.d. ' Il cassa tout d'abord les loix que Caracalla avoit faites en faveur du fisc sur les successions & les affranchissemens : b Hel.o.v.p.105.b. [b] d'où vient que sous Heliogabale on trouve un Intendant [non du dixiéme, mais] du vintiéme des successions. Dio,l.78.p.896.c. ' Il retrancha de mesme toutes les pensions que Caracalla avoit données contre

l'ordre, soit sur le thresor public, soit sur les villes.

'Ayant trouvé dans le palais cette grande quantité de poisons que Caracalla avoit achetez, il les fit tous jetter au feu, sans cacher ce que c'estoit; [car il estoit de son interest de faire haïr ce prince:] Et en effet cela contribua à diminuer ce que les soldats conservoient encore d'affection pour luy. Car quoique sur la fin de son regne, ils ne l'eussent pas autant aimé qu'ils avoient fait autrefois, 'ils ne laissoient pas de conserver encore trop d'affection pour luy. 'C'est pourquoy Macrin afin de les ménager, en témoignant quelque respect pour la memoire de ce prince, fit mourir un Aurelien, [qui s'estoit apparemment trop réjoui de sa mort,] & qui outre cela avoit osté secrettement plusieurs des statues qu'on luy avoit dressées à Rome. p.891.c. p.892.b.c. p.896.897.

'Pour avoir occasion de faire quelque nouvelle liberalité à ses troupes," il envoya querir son fils à Antioche, & dit aux soldats qui le devoient accompagner de luy donner le titre de Cesar comme d'eux-mesmes. 'Cela fut ensuite confirmé par les suffrages de toute l'armée. [a] Il faut dire aussi que Macrin donna tout d'abord à son fils la puissance du Tribunat, [s'il n'y a point de faute] 'dans [1] une medaille qui en marque la seconde année, & qui en mesme temps le qualifie grand-Pontife, 'au lieu qu'une autre faite aussi l'année suivante lorsqu'il estoit déja Auguste, ne le qualifie que Pontife, [ce qui est conforme à l'usage de ce temps-là.] p.897.a. Note 1. Diad.p.97.a|94.d. a Pagi, 217.§5. 1. Bir.p.308. Goltz.p.96 d.

'Diadumene estoit grand pour son age, & tres bien fait: de sorte que dés qu'il parut dans le camp avec les ornemens imperiaux, il s'acquit l'affection de tout le monde. Diad.v.p.98.b.

'Il paroist qu'il estoit déja Cesar lorsque Macrin donna les ordres pour faire porter à Rome les cendres de Caracalla, '& lorsqu'il écrivit en mesme temps sa premiere lettre au Senat sur son elevation à l'Empire. 'Il y parloit de Caracalla [avec moderation,] sans injure & sans eloge. 'Il marquoit neanmoins qu'il avoit esté cause par son injustice, de la guerre des Parthes; & qu'il avoit extremement chargé l'épargne pour enrichir les barbares. 'S'il en faut croire Capitolin, il protestoit avec serment qu'il n'avoit eu aucune part à la mort de ce prince, commençant son regne par un parjure, & ajoutant ce nouveau crime à la trahison & à l'assassinat de son Empereur. 'Il y mit sans Macr.v.p.94.d. p.95.a|Dio, l.78. p.895.d. e. p.896.a. Macr.v. p.95.a.b. Herod. l.5.p.559-561.

1. Cette medaille n'est point dans Goltzius, quoiqu'il en rapporte un assez grand nombre sur Diadumene.

doute une partie des promesses qu'Herodien luy fait faire dans la belle lettre " qu'il luy attribue. [Ce qui est certain] ' c'est qu'il ne demandoit point qu'on declarast Caracalla ni Dieu, [comme Capitolin le pretend,] ni ennemi public, ne voulant pas demander le premier contre son sentiment propre, & contre celuy de tous les peuples, & n'osant pas demander le dernier par la crainte des soldats. Il aimoit mieux que cela se fist par le Senat & par le peuple. ' Il estoit venu selon Herodien [de Mesopotamie] à Antioche, lorsqu'il écrivit cette lettre, [quoiqu'il semble que c'eust dû estre la premiere action de son regne.]

Dio, l. 78. p. 895. c. | Note 2. | Her. l. 5. p. 559. c.

'Quand on eut receu à Rome les premieres nouvelles de la mort de Caracalla, tout le monde demeura longtemps dans un grand silence, de peur que ce ne fust un faux bruit. Mais dés que la chose fut assurée, ' chacun commença à dire contre luy tout ce qu'on peut dire contre un tyran. [a] Et la joye qu'on eut de se voir delivré de sa cruauté, fit qu'on ne songea point au peu de naissance qu'avoit Macrin. On se soumit " sans peine à luy, tout paroissant bon pourveu qu'on n'eust point Caracalla: & d'ailleurs on savoit déja que Macrin avoit revoqué plusieurs ordonnances de ce prince, ce qui faisoit esperer sous luy un gouvernement tout different de celuy dont on sortoit. Cette esperance se refroidit neanmoins bientost lors qu'on eut appris la mort d'Aurelien: & il paroist que l'on n'agrea pas non plus que Macrin eust donné le nom de Cesar à son fils, [peut-estre parce qu'il l'avoit fait sans le Senat.]

Macr. v. p. 95. e. | e | Her. l. 5. p. 561. b | Dio, l. 78. p. 892. b. c | 896. b. c. | a Dio, l. 78. p. 896. d. e | Macr. v. p. 93. d | Her. l. 5. p. 561. b. | &c. | ἀγαπητῶς

' Cependant quand la lettre qu'il avoit écrite au Senat, y eut esté lue, on luy decerna aussitost toutes sortes d'honneurs. On le fit Patricien, on le declara Auguste, grand-Pontife, Pere de la patrie; on luy donna la puissance du Tribunat, & l'autorité Proconsulaire. Son fils fut aussi declaré Cesar, & Prince de la jeunesse, ' & les medailles nous apprennent encore que Nonia Celsa sa femme fut reconnue pour Auguste. ' Macrin & Diadumene eurent aussi tous deux le Consulat dés cette année, comme on le tire des inscriptions. [b] Macrin avoit eu dés auparavant les ornemens Consulaires, & ainsi il devoit estre conté Consul pour la seconde fois, comme cela s'estoit pratiqué sous les deux regnes precedens depuis le consulat de Plautien. Mais il ne voulut point que cela se fist à l'avenir, [1] & en voulut donner le premier l'exemple; ce qui fut trouvé fort bon. [Aussi les

Dio, p. 895. d | Macr. v. p. 95. d. e | Her. l. 5. p. 561. b. | Goltz. p. 95. f. | d. e | 96. c | Onu. in fast. p. 252. e. f | Pagi, 217 § 5. | b Dio, l. 78. p. 893. 894. | r.

1. ' Le P. Pagi dit le contraire: [mais assurément il n'a pas assez examiné les termes de Dion.]

Pagi, ad. p. 314. 1.

medailles de cette année ne le qualifient que Consul.] 'Il ne voulut point non plus accepter des jeux ordonnez en son honneur par le Senat, 'ni souffrir qu'on luy dressast aucune statue qui eust plus de cinq livres d'argent, ou trois d'or. p.895.d. p.885.a.

ARTICLE III.

'Les delateurs sont punis : On fait un Dieu de Caracalla.

'LE Senat [en récrivant à Macrin,] le pria avec grande instance de declarer ceux qui avoient esté delateurs du temps de Caracalla, & de les faire punir. 'Il répondit qu'on n'avoit point trouvé de billets d'avis dans les cassettes de Caracalla, soit que cela fust vray, soit qu'il craignist que ces billets ne causassent trop de trouble. 'Il declara seulement trois Senateurs coupables d'avoir donné des avis : & ils furent [aussitost] releguez dans des isles [par le Senat,] Macrin ayant expressément ordonné qu'on ne leur ostast point la vie, de peur, disoit-il, qu'on ne nous accuse de la mesme [cruauté] que nous punissons en eux. 'L'un des trois nommé Manilius avoit l'intendance des vivres, qui fut donnée à Flaccus parce qu'il l'avoit poursuivi en justice : [& cela marque qu'on ne les condanna point sur la simple declaration de Macrin, mais sur les preuves qu'on produisit dans les formes.] p.896.c. p.897.d. &c. c. p.898.b.

'Le Senat condanna encore L. Priscillianus tres habile à tuer des bestes, & à perdre encore plus d'hommes par ses delations. Caracalla qui l'aimoit pour ces deux raisons, luy avoit donné le gouvernement de l'Acaïe d'où on le rappella pour luy faire son procés. 'Les delateurs [de moindre qualité, particulierement] les valets qui avoient accusé leurs maistres, furent mis en croix. 'Les autres ministres de Caracalla furent aussi punis, [a] de sorte, dit Herodien, que la ville de Rome, & presque tout l'Empire fut purgé de ces méchans, les uns estant morts, les autres bannis, & ceux qui pouvoient s'estre échapez n'osant pas exercer leur malignité ; & on vécut dans une grande assurance, & dans une espece de liberté, durant le peu de temps que regna Macrin. a.b. Her.l.5.p.561.b. Dio,l.78.p.884.d. a Her.l.5.p.561.c.

'Ce Prince [qui avoit donné à son fils le titre de Cesar,] luy donna ["quelque temps aprés] le nom d'Antonin. On croit que ce fut pour satisfaire les soldats, qui regrettoient beaucoup dans la mort de Caracalla de ce qu'ils n'avoient plus d'Anto- Diad.v.p.97.c. c.d. Note 3.

nin pour Prince. C'est pourquoy il donna ce nom à son fils en presence de toute l'armée, qui aussi en témoigna une grande joie. ' Il esperoit mesme empescher par ce moyen qu'on ne le crust auteur de la mort d'Antonin Caracalla. ' Lampride ajoute qu'on fit aussitost battre de la monnoye à Antioche sous le nom d'Antonin Diadumene, & qu'on differa d'en faire sous le nom de Macrin jusqu'à ce que le Senat l'eust commandé [en confirmant son election. Je ne sçay si cela est croyable. Le supposant pour vray, il en faut conclure que Diadumene fut appellé Antonin fort peu aprés avoir esté fait Cesar.] ' Et on trouve en effet peu de medailles de luy où ce nom ne soit pas marqué.

Macr. v. p. 94. b. — p. 97. c. — Goltz. p. 95. 96.

' Lorsque Macrin le luy donna, les soldats parmi leurs acclamations demanderent qu'on fist l'apotheose de [Caracalla. Il semble que Macrin ait dissimulé pour lors cette demande, & ait evité d'y répondre.] ' Mais enfin les soldats l'en presserent avec tant d'instance, qu'il n'osa refuser de traiter de Dieu celuy qu'il avoit luy-mesme fait tuer, & d'ordonner au Senat de luy decerner ce titre. [Le Senat ne se picqua pas d'avoir plus d'honneur & de courage qu'un Empereur.] Ainsi il ceda aux instances des soldats : [& un patricide detesté de tous les hommes devint un Dieu ; ou il faut avouer que les Senateurs qui luy decernoient ce titre, estoient tous des laches, des moqueurs, & des impies.]

Diad. v. p. 97. c. — Macr. v. p. 95 | Dio, l. 78. p. 892. c.

ARTICLE IV.

Guerres de Macrin contre les Parthes, & d'autres peuples.

' DURANT " que tout cela se passoit, Artabane Roy des Parthes approchoit avec une puissante armée, pour se vanger de ce que " Caracalla avoit pillé l'année precedente une partie de son pays sans en avoir de sujet. ' Macrin poussé autant par sa timidité (car il avoit peu de cœur) [que par l'amour de la paix & de la justice,] ' tascha de le satisfaire, & luy renvoya les prisonniers faits par Caracalla, avec des ambassadeurs pour luy faire des propositions de paix, & luy representer que Caracalla, de qui seul il avoit raison de se plaindre, n'estant plus, il n'avoit plus sujet de faire la guerre. ' Artabane qui estoit irrité, qui se voyoit une puissante armée, & qui esperoit profiter tant du peu d'autorité qu'avoit le nouveau prince, ' que de l'abatte-

Her. l. 4. p. 556. d. — Note 4. — V. Caracalla § 12. — Dio, l. 78. p. 887. a. — p. 886. b. d. — d. c. 887. a. — p. 881. d.

ment où estoient alors les troupes Romaines, 'répondit qu'il ne p.886.b.c.e.
vouloit point de paix, à moins que les Romains ne rebastissent
les villes & les chasteaux qu'ils avoient ruinez, qu'ils ne quit-
tassent absolument la Mesopotamie, & qu'ils ne luy payassent
de grandes sommes pour les tombeaux des Rois, qu'ils avoient
abattus [à Arbeles,] & pour les autres torts [qu'ils avoient faits
dans ses pays.]

'Il estoit déja dans la Mesopotamie: de sorte que Macrin b.d.
sans avoir seulement le temps de deliberer, fut obligé de mar-
cher contre luy 'avec un grand appareil: & il eust esté bien ai- Macr.v.p.96.a.
se de couvrir la bassesse de sa premiere vie par quelque victoire
éclatante. 'Mais ses troupes accoutumées sous Caracalla à la Dio,l.78.p.890.
molesse & aux delices, estoient sans vigueur, [a] & sans discipli- c.
ne. [b] Il rencontra les Parthes qui estoient déja prés de Nisibe. a p.887.a. b p.886.c.
&c. 'Herodien dit que les deux armées se battirent durant deux Herod. l.4.p.557.
jours, depuis le matin jusqu'au soir sans pouvoir estre separées 558.
que par la nuit, & que le troisiéme le nombre des morts for-
mant comme une muraille entre les uns & les autres, ils se re-
tirerent chacun dans leur camp. 'Mais Dion avoue que les Ro- Dio,l.78 p.886.
mains furent vaincus dans un premier combat qui se fit dans c|400.c.d.
le campement au sujet d'une eau [dont ils vouloient se rendre
maistres;] qu'il y eut un second combat dont ils ne sortirent pas
non plus avec avantage; ' de sorte que Macrin n'osant pas se p.886.c|887.a.
hazarder de nouveau, deputa à Artabane pour faire la paix, fit
de grands presens tant à luy qu'aux principaux de sa Cour pour
50.millions [de dragmes.] l'obtenir, & dépensa pour cela " prés de dix-neuf millions.

'Les Parthes de leur costé qui n'estoient pas accoutumez à p.887.b.
faire des provisions, ni à estre long temps hors de chez eux,
manquoient de vivres, 'pendant que les Romains en trou- p.900.c.
voient avec abondance dans les chasteaux dont ils estoient les
maistres: '& ils s'ennuyoient déja de la longueur de la guerre. p.887.b.
'Ainsi chacun ayant envoyé des deputez pour la paix, elle fut a.b.
[bientost] conclue; 'Artabane s'estant contenté de retirer les Her. l.4.p.559.
τὰ χρήματα. prisonniers, & " le butin fait sur ses terres. [c] Le Senat ne laissa b.
pas de decerner à Macrin le nom de Parthique, & toutes les c Dio, l. 78. p. 900 d.
autres marques de la victoire: '& on voit encore sur des me- Noris,de Dio.c.
dailles le triomphe que le Senat luy avoit ordonné. [d] Mais il 4.p.19.
eut honte d'accepter des honneurs qu'il avoit si peu meritez. d Dio,p.900.d.
'Il semble que ces défaites des Romains ne soient arrivées a.c.
qu'aprés la feste de Vulcain, 'c'est à dire aprés le 23. d'aoust. Goltz.p.200.

'Macrin eut aussi à combattre contre les Armeniens, [avec Macr.v.p.95.e.

Dio,l.78.p.887.b.c. qui Caracalla avoit encore allumé la guerre :] 'mais il fit bien-tost la paix avec eux. Tiridate leur Roy receut le diademe qu'il luy envoya, & Macrin luy rendit sa mere tenue onze mois en prison par Caracalla, avec les terres que son pere avoit possédées dans la Cappadoce. Il redemandoit encore une pension que les Romains avoient assignée à son pere [sur les revenus de la Dace :] mais les barbares voisins de ce pays, qui avoient toujours retenu le nom de Daces, avoient ravagé la province, & menaçoient encore de la guerre. [On ne dit point ce qui en arriva,] sinon qu'il semble que Macrin ait esté obligé de leur rendre les ostages qu'ils avoient donnez à Caracalla.

Macr.v.p.95.c. [Nous ne trouvons rien non plus pour éclaircir ce que dit Capitolin,] 'que Macrin eut guerre contre les peuples de l'Arabie, & les combattit avec autant de courage que de bonheur.

Her.l.4.p.p.559.b. 'Aprés avoir fini la guerre il quitta la Mesopotamie, & vint à Antioche. [a] Il mit les troupes en garnison dans la Syrie pour y passer l'hiver sans les renvoyer en leurs quartiers ordinaires à cause de la guerre, [qui peut bien avoir duré jusque vers la fin de l'année] ' & peut-estre mesme au delà. [Ainsi il ne pouvoit pas les faire retourner en Illyrie & dans les autres pays éloignez, d'où Caracalla les avoit tirées.]

a Dio, l.78.p.901.a.

d.

ARTICLE V.

Diverses Ordonnances de Macrin : Grand orage à Rome : Rebellion arrestée.

Macr.v.p.96.a. [LE temps de la paix donnant à Macrin plus de loisir pour penser aux affaires civiles,] ' on pretend qu'il prit la resolution de reduire tout le droit aux loix [anciennes & authentiques, & d'abolir tous les rescrits des Princes, trouvant qu'il estoit indigne que les imaginations de Commode & de Caracalla passassent pour des loix publiques :] & il remarquoit sur cela que Trajan ne répondoit jamais " en forme de rescrit, *libellis.* [mais par des lettres particulieres,] ne voulant pas qu'on fist des regles generales de ce qu'il ordonnoit pour de certaines considerations, ou en faveur d'une seule personne. [Macrin n'eut pas apparemment le loisir d'executer un si grand dessein.]

Dio,l.78.p.898.c. ' Il osta les magistrats que M. Aurele avoit établis pour administrer la justice dans l'Italie, parce qu'ils entreprenoient au

au delà du pouvoir que ce [sage] prince leur avoit donné.

'On marque qu'il punissoit les crimes avec beaucoup de severité ; qu'il faisoit bruler vifs les adulteres l'un avec l'autre ; qu'il condannoit " au supplice des gladiateurs les esclaves fugitifs ; qu'il faisoit quelquefois enfermer des criminels entre quatre murailles ; que les delateurs [qui luy donnoient des avis secrets,] estoient punis du dernier supplice, s'ils ne prouvoient ; & que quand ils prouvoient, ils avoient la recompense ordonnée, [c'est à dire la quatriéme partie du bien des coupables,[1]] mais estoient declarez infames. — Macr. v. p. 96. a. — *ad gladium ludi.* — 1.

[Macrin n'estoit pas encore apparemment à Antioche]'lorsqu'il abolit les jeux du cirque qui se faisoient en l'honneur de Vulcain [le 23. jour d'aoust,] 'auquel la feste de Vulcain est marquée dans le calendrier Romain. [Comme les payens faisoient de Vulcain le Dieu du feu, ils crurent qu'il avoit voulu se vanger de cet affront,]'& menacer Macrin de sa colere par un grand orage qui arriva à Rome le jour de sa feste. Le tonnere tomba sur l'amphitheatre, & le brula ou le renversa presque tout entier :'& en mesme temps le Tibre s'estant debordé avec une violence extraordinaire, emporta plusieurs personnes. On pretend qu'on avoit aussi veu alors comme une femme d'un regard fier & terrible, qui avoit dit que tout cela n'estoit rien au prix de ce qui alloit arriver. ' Dion croit que cela se verifia par le malheureux succés de la guerre contre les Parthes, par la défaitte, & la mort de Macrin, & par le regne d'Heliogabale. — Dio, l. 78. p. 900. a. — Goltz. p. 200. — Dio, l. 78. p. 899. 900. Euseb. chr. — &c. — Dio, l. 78. p. 900. b. — c.

'Il y eut quelque sedition à Pergame contre Macrin, à cause qu'il avoit osté à cette ville les privileges que Caracalla luy avoit donnez. 'Il fit Dion l'historien gouverneur de cette ville, & de celle de Smyrne. 'Quelques personnes furent aussi accusées d'avoir formé le dessein d'une rebellion. Il fit punir ceux qu'on disoit en estre les chefs, mais il pardonna à Arabien, à Thuscus, & à Gellius, dont l'un est qualifié Duc d'Armenie, & les deux autres Lieutenans de l'Asie, & de l'Arabie : & il les laissa mesme dans leurs charges, soit parce que c'étoient ses anciens amis, & qu'il esperoit les regagner par cette douceur, [soit qu'ils se fussent trouvez innocens.] — p. 897. c. — l. 79. p. 909. d. e. — Diad. v. p. 100. b. d.

'On pretend que Diadumene son fils écrivit sur cela à luy & à sa mere des lettres dignes d'un Tibere & d'un Domitien, pour se plaindre de ce qu'on leur avoit pardonné, & deman- — b. c. d.

1. C'est ce qui les a fait appeller *Quadruplatores.*

der qu'on les fiſt mourir ; & que ces lettres furent cauſe qu'on le tua luy-meſme aprés la ruine de ſon pere. [Il n'y a point d'apparence qu'un enfant de neuf ou dix ans comme eſtoit alors Diadumene, ait fait des lettres telles que celles-là.]

d. ' Mais quand elles ſeroient de Celien orateur Africain ſon precepteur, à qui d'autres les attribuoient, [& qu'il ne les auroit fait écrire à ſon écolier que par forme d'exercice, Macrin auroit toujours eſté malheureux de confier l'education de ſon fils à des perſonnes qui le nourriſſoient dans des ſentimens ſi oppoſez à ceux qu'on doit inſpirer aux Princes. ' Je ne ſay s'il n'y auroit point plus d'apparence à dire que ces lettres n'ont eſté faites qu'aprés la mort de Macrin & de Diadumene, pour les décrier par des menſonges,] ' comme on marque qu'Heliogabale a taſché de faire, & ſur tout à l'égard de Diadumene. NOTE 2.

Helio.v.p.104. a.

ARTICLE VI.

Fautes de Macrin.

[JUSQU'ICI nous n'avons rien veu dans Macrin qui ne paroiſſe ou excuſable, ou meſme louable. Car on ne peut pas trouver fort étrange qu'un payen qui n'avoit aucune autre eſperance que dans les biens de cette vie, ait voulu ſe la conſerver par quelque voie que ce fuſt.] ' S'il avoit de la timidité, c'eſtoit un défaut naturel, & dont il ſemble qu'on accuſoit tous ceux de ſa nation. [Du reſte il paroiſt un prince doux & moderé, qui aimoit & procuroit le bien & l'avantage des peuples, qui eſtoit audeſſus des vains honneurs, qui haiſſoit les vices, qui connoiſſoit la juſtice & qui l'aimoit,] ' qui faiſoit paroiſtre de la prudence ' & d'autres bonnes qualitez, à qui ſon age [& ſes emplois] differens avoient donné de l'experience.

Dio,val,p.761. l.78.p.901.a. p.889.e.

p.905.c.d. ' Il auroit eſté aimé, & eſtimé de tous les [payens,] ſi aprés avoir tué Caracalla, il euſt choiſi entre les Senateurs quelque perſonne de merite pour l'élever à l'Empire. Mais ayant eu l'ambition de s'y élever luy-meſme, il fit un grand tort à ſa reputation, & ſe fit juger digne des malheurs dans leſquels nous le verrons tomber l'année ſuivante. Car il donna lieu de croire qu'il avoit tué ſon Empereur pour prendre ſa place, ce que les payens meſmes ne pouvoient pas excuſer ; [& cette

éminente dignité fit voir en luy des défauts qu'on n'y remarquoit pas auparavant.]

' On le blasme de ce qu'il ne se hasta pas assez de venir à Rome, où on l'aimoit, & où on le souhaitoit beaucoup ; ' & encore plus de ce que dans Antioche où il s'arresta, il affectoit d'une part une gravité & une hauteur, qui luy seoit d'autant moins qu'on la comparoit avec l'état si bas dont il estoit sorti; & de l'autre il s'abandonnoit à toutes sortes de plaisirs, jusqu'à negliger le soin des affaires les plus importantes. ' Comme il succedoit à Caracalla devenu extremement odieux par ses cruautez, il luy estoit aisé de se faire aimer de tout le monde, en menageant les occasions de faire des graces, & de témoigner de la bonté. ' Mais bien loin de le faire, il maltraitoit, ' & ostoit des emplois ceux qu'il soupçonnoit avoir quelque peine de voir sur le throne un homme d'une naissance si basse; sans songer que pour faire oublier aux autres ce qu'il avoit esté autrefois, il ne pouvoit mieux faire que de s'en souvenir luy-mesme, de traiter tout le monde avec bonté, & de se relever non par une vaine magnificence, mais par toutes sortes de vertus.

Her.l.5.p.561.c; d.e; Dio,l.78.p. 885.b.

&c.

Dio,l.78.p.885. c.

b.

ἐκπεσεῖν ... ἀχθομένους.

' Il manquoit encore beaucoup dans le choix des officiers & des gouverneurs, quoique ce soit la fonction la plus importante d'un souverain. ' Il prit pour Prefets du Pretoire Ulpius Julianus & Julianus Nestor, à qui il avoit obligation : ' & on peut dire que le premier luy avoit sauvé la vie. ' Mais du reste c'estoient des gens sans merite, qui n'avoient jamais eu d'employ considerable, & qui mesme avoient passé sous Caracalla pour des hommes méchans & dangereux. [Nous avons parlé d'Adventus] ' qu'il fit Prefet de Rome & chef du Senat avant qu'il eust seulement esté Senateur, quoiqu'il fust entierement incapable de cette grande charge, & qu'il ne pust pas faire le moindre discours : de sorte que quand il falloit parler dans le Senat, il faisoit dire qu'il estoit malade. ' Il succeda apparemment dans cette charge à C. Perpennianus.

b.

p.895.a.b.

p.882.b.

V. Caracalla § 13.

p.895.a.

a.894.c.

Onu.in fas.p.253. b.

' On blasme aussi Macrin d'avoir osté le gouvernement de la Pannonie & de la Dace à Sabin & à Castin, sous pretexte de les avoir auprés de luy, & en effet parce qu'ils avoient du cœur, & aimoient Caracalla, pour donner la Pannonie à Marcius Agrippa, qui avoit esté esclave, & banni par Severe pour une trahison. Il l'envoya ensuite dans la Dace, & donna la Pannonie à Decius Triccianus, qui estoit encore un homme de

Dio,l.78.p.894. a.b.c.

&c.

l.79.p.908.b. neant, 'mais qui avoit neanmoins quelque merite.

b l.78.p.898.d.e. 'Julius Asper ayant esté nommé sous Caracalla Proconsul d'Asie, luy avoit demandé d'estre déchargé de cet employ. Caracalla fut tué avant que de luy répondre : Macrin ne voulut point le décharger, le regardant comme un homme capable de bien regler cette province ; & il témoigna faire beaucoup d'estime de luy. Cependant aprés qu'il se fut mis en chemin pour aller en Asie, Macrin le revoqua d'une maniere fort injurieuse, sur quelques paroles [un peu libres,] qu'on l'accusa d'avoir dites, & mit en sa place Anicius Festus, à qui Severe [qui savoit mieux juger des personnes,] n'avoit jamais voulu accorder de gouvernement. Il le fit Proconsul non seulement pour le peu qui restoit de cette année, mais encore pour la suivante, pour laquelle il avoit nommé à cette charge Aufi-

l.78.p.899.a| Tac.v.Ag.c.42. p.151. dius Fronto. 'Il offrit neanmoins à Fronto une somme de prés de cent mille livres, qu'on avoit accoutumé de donner aux gouverneurs : mais Fronto dit que c'estoit 'l'honneur des charges qu'il cherchoit, & non l'argent. [50000. [dragmes]] [ἡγεμονίας.]

Dio, l.79.p.908.b. 'Il semble qu'il ait mesme condanné Asper au bannissement : car Heliogabale le rétablit.

l.78.p.893.e. 'On blasmoit encore Macrin de ce qu'il donnoit les gouvernemens [dûs aux Consulaires] à ceux à qui il avoit donné les simples ornemens du Consulat. [Capitolin qui en general dé-

Macr.v.p.95.c. crie étrangement Macrin,] 'pretend qu'il estoit superbe & sanguinaire, que sa severité alloit jusqu'aux derniers excés de

a.d c. a p.96.b. la cruauté ;'& il en raporte quelques exemples : a qu'il estoit sur tout insupportable à ses domestiques ; qu'il disnoit peu ou point, mais qu'il faisoit de grands excés au souper, quelquefois jusqu'à s'enyvrer, quoiqu'il fist manger avec luy des personnes de lettres, afin que leur entretien l'empeschast de passer les bornes [de la temperance.

p.895.e. Mais ce qu'on peut appeller le plus grand de ses vices, parce qu'il le mettoit hors d'état de se corriger des autres,] 'c'est qu'il haïssoit ceux qui le reprenoient de ses fautes. Ce fut ce

p.881.a. semble pour cela qu'il maltraita Maternien, 'qui avoit averti Caracalla qu'un devin disoit que Macrin devoit estre son suc-

p.895.c. cesseur. 'Mais il n'estoit pas [1] criminel pour avoir esté fidele à son maistre. 13

b.c. 'Neanmoins comme Macrin ne regna que [quatorze mois]

1. C'est le sens qui nous paroist le plus naturel à cet endroit qui n'est pas achevé dans le texte.

peu de personnes prirent garde à ses défauts. La joie d'avoir esté délivrez par luy de la tyrannie de Caracalla, couvroit tout pour les autres, & sur tout pour le peuple : desorte que la pluspart regretterent extremement sa mort, au lieu que s'il eust regné longtemps, il se fut fait fort hair. ' Lampride son ennemi dit qu'aprés sa mort il passoit pour un Prince tres courageux (ce qui n'estoit nullement sa vertu) tres excellent, tres grave, & " grand ennemi des vices. Helio.v.p.104.a. | Severissimus.

ARTICLE VII.

Les troupes mécontentes de Macrin, nomment Heliogabale Empereur.

L'AN DE JESUS-CHRIST 218, DE MACRIN 1. ET 2.

NOTE 6. ' *M. Opelius Macrinus Aug. II. & Adventus Consuls.* Pagi.p.67.68.

[NOUS avons veu ce que c'estoit que cet Adventus.] ' Il avoit eu dés auparavant les ornemens Consulaires ; mais Macrin ne voulut point que cela fust conté pour un premier Consulat. ' Il estoit entierement incapable des fonctions & du Consulat, & de la charge de Prefet de Rome, qu'il avoit dés devant que d'estre Consul. C'est pourquoy Macrin mit bientost un autre Prefet en sa place, ' savoir L. Marius Maximus [" qui peut bien estre celuy qui a écrit en latin l'histoire des Empereurs, jusqu'à Alexandre.] ' Diadumene fut aussi Consul cette année pour la seconde fois : mais il ne fut que subrogé, & non ordinaire. ' Le Consulat de Macrin estoit fini avant le 7. juin, auquel il fut défait ; [a] & il y avoit dés auparavant d'autres Consuls à Rome, [b] dont l'un pouvoit se nommer Pollion. Dio,l.78.p.893.894. | p.894.895. | p.894.c|Spon.p.114. | V. Alexandre § 26. | Pagi.p.67.68. | Dio,l.79.p.910.a. | a l.78.p.904.c. | b val.p.761.

Les fastes attribuez à Idace, & donnez au public par le P. Labbe, marquent sur cette année que l'on brula à Rome pendant 30. jours les billets de ce qui estoit dû au fisc, [je n'en trouve rien autre part.] 'On vit dans les premiers mois de cette année deux cometes, & une grande eclipse de soleil, [qui n'est pas neanmoins marquée par Calvisius, par le P. Petau, ni par Grand-ami.] Ces accidens furent pris pour les presages des mouvemens qui arriverent bientost aprés, ' & dont on raporte la cause au mécontentement des soldats. l.78.p.901.c. | p.900.c.

p.892.c. 'Ils aimoient toujours Caracalla qui les avoit comblez de richesses,' en les dispensant d'une partie des travaux de la milice : 'desorte qu'ils ne pouvoient plus souffrir aucun prince qui ne fust pas semblable à luy, & qui les obligeast à une vie plus reglée, & plus militaire :' & c'est ce que faisoit Macrin, qui travailloit à reduire les armées aux regles que Severe leur avoit fait observer. 'Il n'y obligeoit neanmoins que les nouvelles milices, laissant les autres dans l'état où il les avoit trouvées depeur de les irriter. C'estoit une conduite sage & prudente; & elle luy eust pu réussir, s'il se fust hasté de separer les legions, & de les renvoyer chacune en leurs quartiers,' comme elles le souhaitoient elles mesmes. 'Mais les ayant toutes laissées en Syrie, leur union les rendit insolentes, & fit que les soldats se communiquerent leurs mécontentemens reciproques. 'Car les nouvelles troupes se faschoient de n'avoir pas autant que les anciennes; & celles-ci prenoient d'autant plus de part à leurs murmures, 'qu'elles se persuadoient qu'on ne leur laissoit ce que Caracalla leur avoit donné, que parce qu'on les craignoit, mais qu'on le leur osteroit dés qu'elles seroient dispersées.

[Marginal notes: p.901.a. p.900.c. p.901.b. a.b.c. Her.l.5.p.561.b. Dio.l.78.p.901.a.c.d. p.904.a.b. p.901.d.]

c. 'A cette principale raison il faut joindre la douleur qu'elles avoient d'avoir esté vaincues [par les Parthes quoique par leur faute autant que par celle de Macrin. Elles ne le pouvoient pas non plus aimer, puisqu'on ne doutoit plus qu'il n'eust fait tuer Caracalla.] 'Il punissoit les fautes des soldats avec une extreme rigueur, & on pretend qu'à cause de quelques seditions qui s'estoient faites contre luy, il avoit fait mourir quelquefois les centiémes, & quelquefois les dixiémes. 'Il obligeoit les soldats à demeurer non dans les maisons des villes, comme sous Caracalla, mais dans des tentes [à la campagne] où ils n'avoient pas mesme toujours le necessaire, pendant qu'il vivoit à Antioche dans toutes sortes de plaisirs. Se trouvant donc ainsi disposez à se soulever à la premiere occasion, ils embrasserent avec joie celle qui se presenta d'élever Heliogabale à l'Empire. &c.

[Marginal notes: Macr.v.p.97.c.d. Her.l.5.p.562.a.b.Dio.l.78.p.890.c.]

[Nous parlerons plus amplement de ce nouvel usurpateur en un autre endroit, & nous dirons pourquoy nous l'appellons Heliogabale,]' au lieu d'Avite, qui estoit son veritable nom. Il estoit petit-fils de Mæsa sœur de l'Imperatrice Julie, [& ainsi en quelque sorte neveu de Caracalla.] 'On pretendoit mesme qu'il estoit fils de ce prince. 'Il n'avoit qu'environ 14. ans

[Marginal notes: Dio.l.78.p.902.a. a.Her.l.5.p.562.a.]

en ce temps-ci : ' mais il estoit grand, fort bienfait, d'un air qui le faisoit aimer de tout le monde, [a] à quoy contribuoit encore l'habit extraordinaire, mais magnifique, qu'il portoit comme Pontife d'un temple celebre dedié au soleil dans la ville' d'Emese en Phenicie, où Mæsa son ayeule maternelle le faisoit élever auprés d'elle. p.563.c|Macr. v. p.96.c. a Her.p.563.b.c. p.562.c.d.

Note 7.

'Cette Mæsa avoit toujours vécu avec sa sœur à la Cour de Severe & de Caracalla, jusqu'à ce qu'aprés la mort de Julie, Macrin luy ordonna de se retirer à Emese dont elle estoit. [Elle avoit acquis à la Cour une grande experience dans les affaires ; & elle paroist toujours dans l'histoire, comme une femme habile, adroite, pleine d'esprit, & mesme de cœur.] Elle y avoit aussi amassé de grandes richesses, que Macrin luy avoit laissées,'& dont Heliogabale usoit déja avec cette humeur prodigue qu'il fit paroistre estant Empereur. [Cela put contribuer à le faire connoistre & aimer des soldats,] ' qui campoient alors en grand nombre auprés d'Emese : & comme ils venoient souvent à la ville & au temple, où ils le voyoient faire les fonctions de Pontife, ils témoignoient une grande inclination pour luy. Il y en avoit mesme parmi eux qui avoient des obligations particulieres à Mæsa. c.d. Mac.v.p.96.d. Her.l.5.p.563.c. d.

'Cette femme ambitieuse qui aimoit mieux tout hazarder que de vivre en simple particuliere, [ne negligea point ces avantages.] 'Elle fit dire insensiblement qu'Heliogabale estoit fils de Caracalla ('& on pretendoit qu'il en avoit de l'air) [b] qu'elle avoit de grands thresors, & qu'elle les donneroit volontiers pour voir de nouveau l'Empire dans sa famille. [c] Elle fut fort bien servie en cela par un affranchi de l'Empereur, nommé Eutychien, qui s'estoit acquis du credit par ses bouffoneries, '& par [" Gannys] son domestique qui avoit eu soin de l'éducation d'Heliogabale. 564.a. p.563.d.e. 65.a|Dio,l.78.p. 902.c. b Her.p.564.a. c Dio,p.888.a| 908.a.

V. Heliogal. an.

1. 'Ces deux-ci ayant donc ménagé toutes choses, [d] Mæsa [1] accompagnée [de Gannys] & de quelques soldats, sortit secretement la nuit de la ville avec toute sa famille, menant Heliogabale, 'revestu d'un habit qui avoit autrefois servi à Caracalla. [e] Elle fut receue sans difficulté dans le camp ; & dés que le jour fut venu, qui estoit le 16. de may, les soldats à la persuasion d'Eutychien declarerent Heliogabale Empereur, le val.p.761.762. p.761. d Her.l.5.p.564.b. Dio,l.78.p.888. b. e| Her.p.564.b.

1. 'Xiphilin dans l'abregé de Dion, dit qu'Heliogabale fut mené au camp, sans que sa mere ni [Mæsa] son ayeule en sceussent rien. [Cela a si peu d'apparence, que nous avons cru le devoir abandonner absolument pour suivre Herodien.] Dio,p.888.b.

Dio,l.78.p.902. c|Her.564.b. a Her.p.564.b.c. d. revestirent de la pourpre, ' & luy donnerent le nom de M. Aurele Antonin, qu'avoit pris Caracalla.] ' En mesme temps ils retirerent tout ce qui leur pouvoit appartenir dans la campagne, & se preparerent à soutenir le siege si on les venoit attaquer. ' Leur nombre se grossit bientost par ceux qui vinrent de toutes parts se joindre à eux, sur le bruit qu'on avoit trouvé un fils de Caracalla, & que Mæsa distribuoit ses thresors.

ARTICLE VIII.

Julien envoyé contre Heliogabale est tué : Macrin fait Diadumene Auguste, écrit contre Heliogabale.

Her.l.5.p.564.c. d. ' MACRIN apprit à Antioche qu'Heliogabale avoit esté declaré Auguste. Il s'en émut peu, & se contenta d'y envoyer [Ulpius] Julianus l'un des Prefets du Pretoire avec Dio,l.78. p. 902. b. une partie des troupes, ' entre lesquelles estoient les Maures auxiliaires qui luy estoient tres affectionnez, parce qu'il estoit de leur nation. Ils rompirent en effet plusieurs portes du camp des rebelles dés le premier jour qu'ils l'attaquerent, & ils eussent pu aussitost s'en rendre maistres. Mais Julien ne le crut point, ou ne voulut pas donner l'assaut, dans l'esperance que les assiegez se rendroient : [Et cette faute fut sa ruine & celle de Macrin.] ' Car les assiegez se fortifierent durant la nuit mieux qu'ils b.c.d|Her. l.5.p. 564.565. n'estoient auparavant, soutinrent vigoureusement l'assaut qu'on leur donna le lendemain : mais de plus faisant paroistre Heliogabale sur la muraille, ils reprochoient aux assiegeans qu'ils venoient attaquer le fils de celuy qui leur avoit fait tant de bien; & leur montroient les sacs d'argent [qu'ils avoient receus de Mæsa :] Et cela fit une telle impression sur les troupes [Romaines] de Julien, déja portées à la revolte, qu'elles tuerent tous leurs officiers, & se joignirent au parti d'Heliogabale.

Dio,p.903.a. ' Julien s'enfuit & se cacha; mais peu aprés il fut trouvé & tué. Un de ses soldats prit sa teste, l'envelopa avec beaucoup de linges & de cordes dans un pacquet qu'on ferma avec le cachet de Julien mesme; & en cet estat il la porta à Macrin, comme si c'eust esté la teste d'Heliogabale, puis s'échapa & s'enfuit durant qu'on la developoit. &c.

p. 902. e. [Macrin avoit bientost suivi Julien,] ' & s'estoit avancé jusqu'à Apamée, où estoit le camp des Albaniens (c'est à dire apparemment des soldats qui avoient leur quartier ordinaire sur

la montagne d'Albane auprés de Rome.) 'Il y fit un discours fort foible sur le soulevement d'Heliogabale, qu'il declara neanmoins ennemi public avec son cousin [Alexandre qui regna depuis,] leurs meres, & Mesa leur ayeule. Pour tous les autres il leur accordoit leur grace en cas qu'ils se reconnussent. p.904. e.

[Avant ou aprés ce discours] 'il declara Auguste son fils Diadumene, qui n'avoit encore que dix ans. 'Et il y a plusieurs medailles qui luy donnent ce titre. [a] Macrin fit cela pour avoir occasion de promettre " cinq mille dragmes par teste aux soldats: & il leur en distribua mille à l'heure mesme, outre plusieurs autres liberalitez qu'il leur fit. Il esperoit par là regagner leur affection: [mais c'estoit trop tard.] 'Il écrivit en mesme temps au Senat & au peuple Romain sur la promotion de son fils, & promit au peuple " vingt écus par teste, sans rien dire d'Heliogabale, afin qu'on crust que sa liberalité estoit toute gratuite. [Cela se fit avec une telle precipitation,] 'que dans la lettre au Senat, qui estoit au nom de luy, & de son fils, on oublia de mettre dans le titre le nom de son fils; & dans le corps de la lettre il estoit toujours nommé Diadumenien, & jamais Antonin. p.902.c. | Goltz.p.96.c.d| Bir. | a Dio,l.78.p. 902.c. | environ 2500. livres. | p.903.a|904.c| Diad.v.p.98.a. | 150. dragmes. | Dio,p.904.d.

'Il écrivit ensuite à tous les gouverneurs contre Heliogabale, qu'il appelloit un enfant & " un etourdi, & il en écrivit dans les mesmes termes au Senat, à qui il envoya aussi le discours qu'il avoit fait aux soldats. 'Dans cette derniere lettre il deploroit le mauvais état des troupes, qui ne violoient la foy qu'ils luy avoient promise, qu'à cause de leur avarice insatiable. 'Il écrivit en particulier au Prefet de Rome [Marius] Maximus, que les revenus [legitimes] de l'Etat ne pouvoient pas suffire à payer aux soldats " la solde ordinaire, sur le pied que Caracalla l'avoit mise, " sans conter les gratifications extraordinaires. 'Heliogabale publia depuis cette lettre pour rendre Macrin plus odieux aux soldats. a. | ἐμπληκτον. | p.888.a | &c. | p.904.a.b | τὴν μισθοφορὰν. | πρὸς ταῖς ἐπιμισθοφοραῖς. | l.79.p.907.b

'La lettre de Macrin au Senat faisoit voir dans luy beaucoup " de timidité & de foiblesse: [de sorte que deslors on le regarda presque comme vaincu.] 'Les Consuls [subrogez,] & quelques autres magistrats parlerent neanmoins un peu contre Heliogabale, parce qu'ils ne pouvoient s'en dispenser, & on le declara ennemi, avec son cousin, leurs meres, & leur ayeule: mais comme Macrin avoit promis le pardon aux autres, le Senat le leur promit aussi. 'Cependant l'amour qu'on avoit pour luy se redoubla [par la compassion mesme de son malheur, & par la crainte qu'on avoit de tomber entre les mains d'un enfant & de l.78.p.888.c.d | &c. | p.904.c | p.905.b.c

ses principaux ministres Gannys & Eutychien, qui estoient des hommes tres decriez. Outre la jeunesse d'Heliogabale, on redoutoit " l'esprit hardi & entreprenant ordinaire aux Syriens. τὸ τολμηρόν.

ARTICLE IX.

Macrin est défait, & tué avec Diadumene.

Dio, p. 903. b.

[MACRIN ne témoignoit pas plus de cœur par ses actions que par ses lettres.] ' Car ayant sceu la défaite & la mort de Julien, bien loin de songer à aller attaquer Heliogabale, il n'osa pas mesme demeurer [à Apamée qui n'estoit pas loin d'Emese,] mais s'en retourna promtement à Antioche: & aussitost les Albaniens avec les autres troupes campées dans ces quartiers là prirent le parti de son ennemi.

p. 888. d. ' Au contraire Heliogabale sans perdre de temps se hasta de venir attaquer Macrin, qui fut ainsi obligé de sortir d'Antioche ' avec ce qu'il put ramasser de troupes. [a] Il n'avoit encore fait qu'environ " neuf lieues lorsqu'il rencontra les ennemis en un bourg du territoire d'Antioche ' sur les confins de la Phenicie & de la Syrie. Ce fut là que la bataille se donna ' le " 7. jour de juin. Comme les plus malhabiles sont sages, quand il plaist [à Dieu] de faire réussir un dessein, Gannys qui s'estoit toujours occupé à se divertir, & qui n'avoit jamais rien sceu de la guerre, ne laissa pas de ranger fort bien les troupes d'Heliogabale, & de se servir de tous les avantages que luy donnoient les entrées étroites du bourg. ' Les soldats de ce parti combattirent aussi avec d'autant plus de courage, qu'ils craignoient d'estre punis comme rebelles. ' Cependant ils furent contraints de ceder à la valeur des Pretoriens; ' & ils commençoient à fuir, lorsque Mesa & Soemis mere d'Heliogabale se jettant en pleurant au milieu de ceux qui fuyoient, les obligerent de retourner au combat. Heliogabale parut mesme à cheval l'épée à la main, avec une ardeur qui sembloit estre au dessus d'un homme.

Her. l. 5. p. 565. b. — a Dio, p. 888. d. e. — 180. stades. — Her. p. 565. b. — Dio, l. 78. p. 903. a. e. — V. Heliogabale n. 6. — Her. p. 565. c. — Dio, l. 78. p. 888. e. — b p. 889. a. b.

Her. l. 5. p. 565 c. [Ainsi le combat recommença,] ' & avec plus d'ardeur du costé des rebelles que de celuy de Macrin. [Il se peut bien faire aussi] ' que quelques uns des derniers ayent trahi, & soient passez du costé d'Heliogabale, comme le dit Herodien. ' Mais avec tout cela Dion assure que Macrin l'eust encore emporté, s'il ne se fust point trahi luy-mesme par sa lascheté. Car ayant moins de cœur que des femmes, ' il prit l'épouvante lorsqu'il vit les

c|Macr. v. p. 96. c. — Dio, p. 889. b. — b|Her. p. 565. c.

ennemis faire ferme, & abandonna les siens au milieu du combat pour se sauver. ' Les Pretoriens soutinrent neanmoins encore quelque temps, ayant honte de se rendre comme captifs, [& de perdre le rang qu'ils tenoient dans la milice.] Mais Heliogabale qui avoit sceu la fuite de Macrin, leur ayant envoyé promettre avec serment de leur conserver le rang de Pretoriens, ils se declarerent pour luy comme toutes les autres troupes avoient déja fait. Her. l. 5. p. 565. 566.

' Macrin s'enfuit à Antioche, où il entra comme s'il eust esté victorieux. Mais aussitost il fit partir son fils pour se sauver auprés du Roy des Parthes, & la nouvelle de sa défaite estant bientost arrivée, ' il se fit couper la barbe & les cheveux, & s'enfuit la nuit à cheval avec peu de monde, couvrant son habit imperial sous une casaque d'un particulier, & se cachant le visage. Il avoit pris des billets pour se servir des chariots de poste, comme s'il eust esté envoyé par l'Empereur pour quelque affaire pressée; & il marchoit jour & nuit. ' Il traversa ainsi la Cilicie, la Cappadoce, la Galatie & la Bithynie. Il ne voulut pas entrer dans Nicomedie, mais il alla s'embarquer à un port voisin nommé Eribole, pour passer à Calcedoine, ' & delà à Byzance. ' On pretend qu'il estoit déja prés d'aborder à Byzance, lors qu'un vent contraire [ministre des ordres de Dieu] le rejetta à Calcedoine, où un mal violent, & la fatigue d'une si longue marche l'obligea de demeurer caché dans une maison du fobourg, jusqu'à ce qu'il y fut découvert & pris par ceux qu'Heliogabale avoit envoyez en diligence pour le poursuivre. [a] Dion remarque qu'il fut reconnu par un billet qu'il avoit envoyé à un Intendant pour en avoir de l'argent. Dio, l. 78. p. 889. b. | c | Her. l. 5. p. 565. d. | Dio, l. 78. p. 889. c. d. | Her. l. 5. p. 566. b. c. | b | Dio, l. 78. p. 889. d. | a Dio, l. 78. p. 889 d.

' Il fut mis sur un chariot [pour estre mené à Heliogabale.] Mais ayant appris dans la Cappadoce que son fils estoit aussi pris, il se jetta hors du chariot: car il n'estoit pas enchainé. Il se rompit l'épaule en tombant, & peu aprés on luy osta la vie ' en luy coupant la teste, qui fut portée à Heliogabale, & mise au bout d'une lance pour estre veue de tout le monde. [b] Il fut tué à Arquelaïde [c] ville de Cappadoce sur les confins de la Galatie. [d] Voilà la malheureuse fin qu'eut son ambition condannée par les payens mesmes. Il vécut 54. ans, [e] & regna 14. mois moins trois jours, à conter jusqu'au jour de sa défaite, [qu'il faut mettre par consequent le 7. de juin.] d. | Her. l. 5. p. 565. b | Mac. v. p. 96. e | 100. d. | b Eus. chr. & Alc. | c Baudr. p. 60 2. | d Dio, l. 78. p. 905. d | 889. d. | e 890. a | 905. e | Diad. v. p. 100. a.

' Diadumene fut tué aussibien que son pere, & sa qualité d'Empereur ne luy servit que pour mourir [à l'age de dix ans,] Her. l. 5. p. 566. c | Macr. v. p. 96. c.

Diad.v.p.100.d. & par la main d'un bourreau. ' On écrit que quelques uns voulant qu'on luy sauvast la vie, un valet de chambre lut aux soldats les lettres qu'on disoit qu'il avoit écrites contre Arabien ; ce qui les fit resoudre à le tuer.

Dio,l.78 p.905. b|Her.p.566.b. ' Le dessein de Macrin quand il s'enfuit d'Antioche, estoit de s'en aller à Rome, où il esperoit estre assisté puissamment par le Senat & par le peuple qui l'aimoit : & cela luy eust pu réussir s'il eust seulement gagné Byzance dont il estoit si proche. ' Les soldats mesmes qui l'avoient abandonné, en eurent regret [1] lorsqu'ils le virent mourir, & les autres ne se soumirent qu'avec peine au nouveau prince. [De ce nombre furent apparemment ceux de l'Egypte] ' commandez par Basilien Prefet du pays, & par Marius Secundus gouverneur de Phenicie, & qui avoit neanmoins aussi quelque intendance dans l'Egypte. Ils estoient tous deux attachez à Macrin ; de sorte qu'ils firent tuer ceux qu'Heliogabale envoyoit pour les solliciter de se declarer pour luy. Mais aprés la défaite de Macrin, [comme ils vouloient toujours tenir son parti,] il se fit une grande sedition, où beaucoup de soldats & de personnes du peuple perdirent la vie. [On ne dit point si c'estoit du peuple d'Alexandrie.] Second fut tué dans le combat, Basilien s'enfuit en Italie, & se cacha autour de Brinde. Mais ayant esté trahi par un ami à qui il avoit envoyé demander quelque assistance, il fut mené & executé à Nicomedie, [où Heliogabale passa l'hiver.]

Dio,p.905.b.c| Helio,v.p.102.d.

Dio,p.903.904.

1. συνιστάντας. Il faudroit peut-estre συνιάσαντες.



L'EMPEREUR
ANTONIN HELIOGABALE.



JULIA MÆSA [1] ayeule de l'Empereur Heliogabale, & sœur de Julia Domna femme de l'Empereur Severe, estoit de la ville d'Emese en Phenicie, & Phenicienne de race. 'On pretend qu'elle estoit fille d'un Bassien pontife du soleil adoré par les Pheniciens [d'Emese] sous le nom d'Heliogabale: [Et c'est sans doute à cause de luy que le nom de Bassien se trouve plusieurs fois dans sa famille.

Her.l.5.p.562.b.
c|Goltz.p.98.f.
Dio,val.n.p.111|
Vict.epit.p.539.£

'Mæsa epousa apparemment un Julius Avitus originaire d'Apamée [en Syrie, qui fut elevé au Consulat; & elle en eut deux filles, 'Julia [2] Soœmis ou Soœmias, & Julia Mamæa. [a] Celle-ci qui estoit la plus jeune, [b] fut mariée premierement à un Consulaire, & puis à un autre d'une dignité inferieure, en conservant neanmoins par une grace extraordinaire d'Antonin [Caracalla,] le rang que luy avoit donné son premier mari: [d'où nous pouvons tirer qu'elle n'épousa le second que sous le regne de Caracalla en 211. ou depuis. Ainsi l'Empereur Alexandre son fils né en 208. ou 209. " doit estre né du premier, qui sera par consequent] 'ce Genesius Marcianus que Dion donne pour mari à Mamée [sans parler de l'autre.] Il estoit Syrien, [& fils d'un Alexien, puisque] 'selon Herodien Alexandre fut nommé d'abord Alexien comme son ayeul, [c] quoiqu'il eust [aussi] le nom de Bassien selon Dion. [d] Soemie épousa Varius Marcellus qui estoit d'Apamée comme elle, & qui ayant esté employé en diverses intendances, puis fait Senateur, mourut [avant que d'estre elevé dans les charges.] Soëmie eut de luy l'Empereur Heliogabale dont nous parlons, 'qui fut premierement appellé Varius Avitus Bassianus. [e] Dion l'appelle aussi Lupus, s'il n'y a faute dans le texte.

NOTE I.

Dio,val.n.p.111|
l.78.p.902.a.
ib|Goltz.p.98.f|
101.d.
a Her.l.5.p.562.
d.
b Dig.1.t.9.l.12.
p.23.
Dio,l.78.887.e.
Her.l.5.p.562|
571.a.
c Dio, l.79.p.
914.c.
d l.78.p.902.a.
a|Macr.v.p.96.b|
Her.p.562.d.
e Dio, l. 78. p.
888.a.

1. 'Capitolin dit qu'elle s'appelloit aussi Varia: On croit qu'il se trompe.

2. f Les medailles l'appellent *Soœmias*, & en grec Σοαιμιας. [Dion & Herodien *Soœmis*,] Lampride dit *Semiamira*, Eutrope *Simia Sira*, ce que Scaliger explique fort au long (*in Eus. chr.* p. 232, 233.

Macr.v.p.96.c|Dio
val.p.112.
f Macr.v.n.C.p.139.
l.c|n.S.p.171.l.a.b.

p.887.c. Her.l.5.p.562.c.d. 'Les deux [& mesme les trois] gendres de Mæsa estant bientost morts, 'elle prit auprés d'elle ses deux filles avec leurs enfans, & les mena à Emese où elle se retira [en 217.] lorsque Macrin l'obligea de quitter la Cour, aprés la mort de Caracalla son neveu, & de Julie sa sœur. Avite avoit alors treize ans, & Alexien neuf. Elle les fit tous deux consacrer au soleil, à qui ceux d'Emese donnoient le nom d'Eleagabal, & ils luy avoient dressé un temple fort celebre sous ce nom, 'dont Bassien comme le plus agé des deux cousins, fut établi Pontife: p.563.b. ' & c'est delà que luy est venu le nom d'Heliogabale que les auteurs luy donnent quelquefois, [& par lequel il est aujourd'huy plus connu que par aucun autre.] ' Occo raporte deux medailles où il se " le donne à luy mesme. Elagabal. Helio.v.p.101.c.d. Occo. p. 400. 401|Bir.p.312.

Helio. v. n. C. 143|n.S. p.178| Eus.chr.p 231. 'Les anciens écrivent ce nom assez differemment, & les nouveaux employent bien du temps à en examiner l'etymologie & l'origine. [Nous ne croyons point que ce dernier soit de nostre sujet;] ' & pour le nom, quoique les plus habiles de ce temps soutiennent que celuy d'Elagabal est le veritable, [nous croyons devoir suivre la maniere qui est la plus usitée parmi nous. Mais il n'est pas inutile de savoir que cette idole que nous verrons elevée au dessus de tout ce que les Romains adoroient,] 'n'estoit qu'une grosse pierre noire ronde par le bas, & qui se terminoit en pointe comme un cone. Voilà ce que [le demon] faisoit adorer à tous les peuples voisins, & mesme aux princes & aux Rois barbares, qui envoyoient tous les ans des presens magnifiques à cette pierre. Spanh.l.2.p.92| Bir.a. Her.l.5.p.563.a.

p 571.a|Dio, l. 79 p.916.a. [Mæsa ne se contentant pas que ses petits-fils eussent l'honneur d'estre petits-neveux de Severe & de Caracalla,] ' fit encore courir le bruit qu'ils estoient fils du dernier, voulant bien prostituer l'honneur de ses filles, [pour se nourrir de la vanité que son ambition trouvoit dans ce crime. Et aprés tout, ce que l'on dit de Soëmie peut rendre ce bruit croyable à l'égard d'Heliogabale,] de qui on le disoit principalement: ' & quelques auteurs se le sont persuadez. [Cela contribua beaucoup à gagner à Heliogabale l'affection des soldats; & à l'elever à l'Empire en la maniere que nous l'avons raporté " en un autre endroit; ce qui nous dispense d'en parler ici plus amplement.] Carac.v.p.88.c. V. Macrin.

L'AN DE JESUS-CHRIST 218, D'HELIOGABALE I.

Dio,l.78|Herod. l.5. 'Ce fut le 16. de may de l'an 218. que les troupes qui campoient auprés d'Emese proclamerent Heliogabale Auguste, agé pour lors de quatorze ans, sous le nom de Marc Aurele Anto-

nin, qu'il a toujours gardé depuis : & il commença proprement à regner le 7. de juin, auquel il défit auprés d'Antioche l'Empereur Macrin qui avoit ſuccedé à Caracalla. ' Le lendemain il entra à Antioche, avec ſes ſoldats, à qui il promit " 500. dragmes par teſte, pour les empeſcher de piller la ville, come ils le ſouhaitoient extremement. Mais il tira cet argent ſur la ville pour le leur donner. Dio, l. 79. p. 906. a. — 375. livres.

' Il écrivit enſuite au Senat & au peuple : & dans le titre de ſes lettres, il ſe qualifioit Empereur Ceſar Auguſte fils d'Antonin, petit-fils de Severe, s'attribuoit les titres de Pieux, d'Heureux, de Proconſul, & la puiſſance du Tribunat, prenant tout cela de luy meſme, ſans attendre que le Senat le luy donnaſt ; ce que Dion marque comme une choſe contraire à l'ordre & à la coutume des autres princes. ' Il y faiſoit " de grands reproches à Macrin, promettoit des merveilles pour luy-meſme, ' proteſtoit qu'il ne feroit rien que ſur le modele d'Auguſte & de M. Aurele, ' & qu'il oublieroit abſolument tout ce qui avoit eſté fait ou dit contre luy juſques alors. ' Il envoya auſſi au Senat la lettre que Macrin avoit écrite à [Marius] Maximus [ſur les mécontentemens des troupes,] & il la fit lire auſſi aux ſoldats, afin qu'ils euſſent d'autant plus d'affection pour luy, qu'ils auroient plus de haine pour Macrin. p. 907. b | 909. e. — &c. — p. 906. b. — p. 907. a. — c | val. p. 761. — l. 79. p. 907. b. — V. Macrin § 8.

NOTE 2. ' Il " addreſſa ſa lettre pour le Senat à Pollion Conſul [ſubrogé,] à qui il mandoit que ſi quelqu'un faiſoit reſiſtance, il employaſt la force & les ſoldats [qui eſtoient à Rome.] ' On avoit déja aſſez de douleur à Rome de voir Heliogabale Empereur au lieu de Macrin. ' Mais l'ordre donné à Pollion fit encore mieux juger de ce qu'on devoit attendre de luy. De ſorte que tout le monde eſtant déja dans la conſternation, on n'écouta qu'avec beaucoup de douleur la lecture de ſa lettre, aprés quoy il fallut [1] malgré tous ſes ſentimens donner des eloges, non ſeulement à Heliogabale, mais encore à Caracalla dont il vouloit qu'on le cruſt fils ; ' & charger au contraire Macrin de maledictions & d'injures comme un ennemi public, [a] quoique la plus grande plainte qu'ils en fiſſent dans leur cœur, fuſt de ce qu'il s'eſtoit perdu luy meſme par ſa laſcheté, & en ne ſe haſtant pas aſſez de venir à Rome. [On honora ſans doute en meſme temps du titre d'Auguſtes Mæſa & Soemie, à qui les medailles le don- val. p. 761. — l. 78. p. 905. b. c | Her. l. 5. p. 566. d. — Dio, val. p. 761. — &c. — p. 761 | Helio. v. p. 102. a. b. — ib | Macr. v. p. 94. b. c. — a Her. l. 5. p. 566. c.

1. Lampride ſe moque de nous quand ' il écrit qu'on ſe réjouiſſoit beaucoup d'avoir Heliogabale pour Empereur. Helio. v. p. 102. a.

nent. Car pour Mamée, elle peut ne l'avoir eu que sous Alexandre son fils.

Dio, val. p. 761. 'Heliogabale executa ce qu'il avoit promis, de ne point punir ceux qui avoient dit ou fait quelque chose contre luy avant la mort de Macrin : & en cela il fit une action d'un bon Prince. Mais aussi ce fut la seule : car tout le reste de son regne ne fut qu'une suite continuelle de crimes contre la pudeur, contre l'humanité, & contre toutes sortes de loix. [Les lecteurs Chrétiens nous pardonneront bien si nous ne leur representons pas ces choses dans le détail & si nous n'avons pas osé les étudier avec autant d'exactitude que nous avons tasché de faire l'histoire des autres princes. La seule idée qu'on a d'Heliogabale suffit pour persuader à tout le monde qu'outre les crimes, ç'a esté un monstre de somptuosité, de prodigalité, & de folie. Tout ce qu'on peut s'imaginer d'un jeune homme sans esprit & sans retenue, qui ne songe qu'à abuser des richesses immenses & du pouvoir absolu d'un Empereur Romain, on peut dire que c'est ce qu'il a fait.]

Her. l. 5. p. 572. c. d. | a p. 567. b. c. | Helio. v. p. 101. d. | Her l. 5. p. 567. c. | Helio. v. p. 103. a. | Alex. v. p. 127. d. | b Her. l. 6. p. 574. c. | c Helio. v. p. 110. a | n. C. p. 155. 1. 2. | Alex. v. p. 120. a. | Helio. v. p. 109. b | Suet l. 4. c. 22. p. 445. | Heli. v. n. C. p. 154. 1. b. | Spanh. l. 8. p. 883.

'Mæsa son ayeule qui avoit beaucoup d'esprit & d'experience, [& quelque reste d'honnesteté,] [a] rougissoit de sa conduite, & taschoit de le retenir un peu: mais il se moquoit de ses avis. ' Il aimoit mieux obeïr en tout à Soëmie digne mere d'un tel fils; ' & il n'écoutoit que ceux qui luy ressembloient, & qui entretenoient ses vices par leurs flateries. [Ce n'est rien pour luy] ' de dire qu'il tiroit de l'argent de toutes sortes de charges & d'offices, ou par luy mesme, ou par les ministres de ses passions. Il les vendoit ' souvent à des eunuques, [b] ou à d'autres personnes si décriées, que la premiere action d'Alexandre son successeur, fut de casser les officiers qu'il avoit mis. ' On tient que c'est le premier Romain qui ait porté un habit tout de soie, au moins pour les hommes : car quelques femmes l'avoient déja fait. ' Il commença à vouloir " qu'on le saluast en se prosternant à terre, (adorari.) comme les Rois de Perse, ce qu'Alexandre abolit bientost. ' Il voulut aussi porter un diademe avec des perles, comme Caligula avoit voulu faire avant luy : & il en prit un effectivement; mais il ne le portoit que dans le palais. ' On dit que ce fut Diocletien qui en établit l'usage parmi les Empereurs Romains. ' On le trouve avant luy dans quelques medailles de Carin, d'Aurelien, & d'Heliogabale; mais cela est rare.

[Pour marquer maintenant ce qui peut servir à éclaircir l'his-

toire de son regne.] ' Macrin ayant esté Consul au commencement de cette année, Heliogabale se fit écrire [dans les fastes & dans les dates des actes ,] comme Consul au lieu de luy, quoiqu'il n'eust commencé à regner que lorsque le Consulat de Macrin estoit déja achevé ; ce qui estoit une chose toute nouvelle. Dio, l. 79. p. 909. 10.

' Avant que de partir de Syrie il fit tuer plusieurs personnes & en Orient & à Rome, entr'autres Julianus Nestor Prefet du Pretoire sous Macrin, Fabius Agrippinus gouverneur de Syrie, Reanus gouverneur d'Arabie, parce qu'il ne s'estoit pas soumis assez tost à luy, Claudius Attalus qui avoit esté gouverneur de Thrace avant l'an 194. & qui l'estoit alors de Cypre, ' Decius Triccianus gouverneur de la Pannonie. p 907. d. e | l. 78. p. 895. a. l. 78. 79. p. 894. b | 908. b.

' Ayant quitté la Syrie, il vint à Nicomedie ; & comme la saison estoit déja avancée , il s'y arresta pour passer l'hyver. [a] Il y signala le commencement de son regne par la mort de [" Gannys] nourri par Mæsa, & fort aimé d'elle & de Soëmie, & qui deplus l'avoit nourri luy mesme, avoit toujours pris soin de luy, & avoit contribué plus qu'aucun autre à l'elever à l'Empire, & à luy faire remporter la victoire sur Macrin. Ce n'estoit pas un homme fort reglé dans sa vie, ni qui refusast les presens qu'on luy offroit : mais avec cela il ne faisoit tort à personne, & faisoit mesme du bien à plusieurs. Heliogabale avoit voulu luy faire épouser sa mere, & le declarer Cesar. Cependant parce que [Gannys] vouloit l'obliger à vivre " avec un peu plus de sagesse & de retenue , il s'emporta jusqu'à le vouloir faire tuer ; & personne n'osant executer cet ordre , il luy donna le premier coup de sa main. Cette action parut horrible & detestable à tout le monde. l. 79. p. 909. c | Her. l. 5. p. 567. a | Helio. v. p. 102. d. a Dio, val. p. 761. 762. Note 3. σωφρόνως καὶ ἐμφρόνως.

' On doit avoir celebré cette année à Rome les jeux Capitolins pour la 34. fois. Dion parle d'un Aurelius Ælix qui s'y signala. Onu. in fas. p. 253. f.

L'AN DE JESUS-CHRIST 219, D'HELIOGABALE 1. ET 2.

[*M. Aurelius*] *Antoninus Aug. II. & Sacerdos Consuls.* Idat | Bucher. &c.

' Sacerdos est appellé Licinius [par Onuphre dans ses fastes, & mesme] par le P. Noris. [b] Les fastes de Theon & deux inscriptions le marquent Consul pour la seconde fois, [c] quoique cela ne se lise pas dans une autre inscription qu'on a de ce Consulat, [non plus que dans les autres fastes. On voit non seulement par les fastes,] ' mais encore par les inscriptions, qu'Heliogabale se contoit Consul pour la seconde fois en la seconde Noris, ep. con. p. 132. b Cyp. diss. ap. p. 100 | Grut. p. 87. 4 | 300. c Rein. p. 174. Goltz. p. 98. b. c.

année de son regne, [à cause sans doute de ce qu'il s'estoit fait écrire l'année precedente dans les fastes comme s'il eust esté Consul.] ' Dion dit que contre la coutume il prit la robe de triomphe le jour des vœux [qui se faisoient le 3. de janvier, au lieu de celle de Consul.] Cela se fit à Nicomedie, ' où il estoit encore, lors qu'un simple particulier entreprit de faire revolter contre luy la flote qui estoit à Cyzic : [ce qui n'eut pas de suite.]

Dio, l. 79. p. 910. a. — p. 909. c. d.

'Un Severe qui de Centenier avoit esté fait Senateur & Colonel d'une legion, Gellius Maximus fils d'un medecin, & Lieutenant d'une autre legion [1] dans la Syrie, ' un troisieme qui n'estoit pas Senateur, mais seulement fils d'un Centenier, & mesme " un simple ouvrier en laine, voulurent aussi se former chacun un parti pour s'élever à l'Empire. Plusieurs autres firent la mesme chose en divers endroits. Car depuis qu'on avoit veu Macrin & Heliogabale sur le throne, chacun croyoit avoir assez de noblesse & de capacité pour y aspirer. On ne dit pas neanmoins que ces mouvemens ayent produit d'autres effets, que la mort de leurs auteurs.

b. c. — c. d. — τὶς ἐριουργός.

' Les legions de la Germanie, [que Caracalla avoit amenées en Syrie,] & qu'on renvoyoit dans leurs quartiers, firent aussi du trouble dans la Bithynie, où elles passerent l'hiver. Elles continuerent ensuite leur marche vers les Gaules : & un Sylla, qu'Heliogabale avoit mandé de Rome, " les ayant veues en chemin, ce fut assez pour luy faire trancher la teste, avec ce qu'on disoit, " qu'il se mesloit de bien des choses. Il avoit gouverné la Cappadoce quelque temps auparavant.

p. 908. e. — ἀπήντησε. — πολυπραγμονεῖν τινα.

' Comme Mæsa qui avoit la principale part dans la conduite des affaires publiques, souhaitoit beaucoup de retourner à Rome, [Heliogabale s'y en alla sans doute aussitost que la saison le luy permit.] ' Il y fit au peuple les liberalitez ordinaires, & donna divers spectacles. ' La premiere fois qu'il vint au Senat, il voulut qu'on priast [2] sa mere ou sa grand'-mere d'y venir. Elle vint, fut placée auprés des Consuls, dit son avis, fut écrite comme presente, & fit toutes les autres fonctions de Senateur : ce qui ne s'estoit jamais veu, [Livie & Agrippine n'ayant pas esté assez hardies pour cela,] & ne se vit aussi jamais depuis Heliogabale. ' Car pour luy il paroist qu'il continua toujours à mener

Her. l. 5. p. 566. d. — p. 568. a. — Helio. v. p. 102. b. c | 105. c | 106. d. — p. 105. e.

1. Le texte de Dion porte ἐν τῇ Συρίᾳ, τῇ ἑτέρᾳ. J'ay peur qu'il n'y ait faute. Car la seconde de Syrie est elle si ancienne ? Ou voudroit-il marquer par là la Phenicie demembrée de la Syrie ?

2. Lampride dit d'abord sa mere (p. 102. b. c.) & puis sa grand'-mere, p. 105. e.) ajoutant *de qua superius dictum est* : Dans la p. 106. d. il marque que sa grand'-mere vint au Senat.

sa grand'-mere & au Senat, & au camp [des Pretoriens.] ' Il fit aussi un Senat de femmes, où Soëmie rendoit ses arrests sur les habits que chacune devoit porter, sur leurs rangs, & sur les autres matieres importantes de cette nature. p. 102. c. d. &c.

' Il se mettoit peu en peine de ce qui se passoit dans les provinces, mais sa grande occupation estoit le culte de son nouveau Dieu Heliogabale [ou Eleagabal.] ' Son titre le plus ordinaire dans ses medailles est celuy de "grand-prestre de cette pierre. ' Il l'avoit fait apporter d'Emese à Rome, [a] où il luy fit bastir un temple fort magnifique, & il l'honoroit avec des ceremonies inconnues jusqu'alors à cette ville, [quoique ce fust le centre de toutes les superstitions & de toutes les folies du paganisme.] ' Il vouloit qu'on ne reconnust point d'autre divinité dans toute la terre, & pretendoit y soumettre les religions des Juifs & des Samaritains, & la devotion des Chrétiens, dit Lampride. [Les Chrétiens se mettoient fort peu en peine de ses efforts. Mais les payens qui rejettoient l'adoration du Createur de l'univers parce qu'elle estoit contraire à leurs anciennes superstitions,] ' sentoient une extreme douleur, de voir ce nouveau venu preferé à leur Jupiter. Cependant ils le souffroient [parce qu'ils ne savoient pas preferer la verité à leurs interests,] ' & ils estoient reduits à s'estimer honorez d'estre employez aux plus vils ministeres dans les sacrifices qu'on offroit à cette nouvelle idole.

b. | Goltz. p. 96. 97. | *Sacerdos Dei Solis Elagab.* | Dio, l. 79. p. 911. a | 916. c | Aur. Vic. a Dio, p. 911. a. b | Her. l. 5. p. 568. a. b. | &c. | Helio. v. p. 102. b | 103. b. | Dio, l. 79. p. 911. b | Bar. 220. § 5. | &c. | Her. l. 5. p. 568. c.

' Heliogabale voulut transporter dans son temple le feu de Vesta, la statue de Cibele, les boucliers de Mars, & tout ce que les Romains conservoient avec le plus de respect & de veneration. Il profana pour cela les lieux qu'ils estimoient les plus sacrez. Il entra malgré toutes les superstitions Romaines dans le sanctuaire de Vesta, y voulut éteindre le feu perpetuel, en emporta la statue de Pallas apportée, disoit-on, de Troie [par Enée,] & qui n'avoit point esté veue ni changée de place depuis ce temps-là, que quand le temple avoit esté brulé [sous Commode.] Il la mit dans sa chambre, [& ensuite] dans le temple d'Elagabal. Helio. v. p. 102. b | 103. b. c | Her. l. 5. p. 569. a. b.

' Il fit aussi apporter de Carthage l'idole de Celeste, que toute l'Afrique reveroit extremement. On pretendoit que c'estoit la lune; c'est pourquoy Heliogabale disoit qu'il la vouloit marier avec son Dieu, qu'on pretendoit estre le soleil. Il en fit celebrer les noces à Rome & dans toute l'Italie : mais il obligea aussi tous les sujets de l'Empire à luy faire les presens de noces, Dio, l. 79. p. 911. b. c | Her. l. 5. p. 569. b. c.

comme il avoit fait apporter de Carthage toutes les richesses du temple de Celeste, pour avoir dequoy la parer.

Dio, val. p. 762. ' Pour honorer, disoit-il, son dieu avec pureté, il ne mangeoit point de porc. Il se fit aussi circoncir, & on pretend qu'il vouloit mesme se faire eunuque. Her. l. 5. p. 569. 570. ' Tous les ans durant l'esté il menoit son dieu promener à la campagne en un second temple qu'il luy avoit basti, avec la pompe & les solennitez qu'Herodien décrit amplement. Dio, l. 79. p. 912. b | Helio. v. p. 103. c. ' Il l'honoroit encore par d'autres ceremonies secrettes & infames, & mesme il luy sacrifioit des enfans de qualité pour faire des operations magiques: car la magie estoit encore une des choses ausquelles il s'appliquoit le plus.

Her. l. 5. p. 568. c. ' Mais au milieu de ses sacrifices & de ses danses (car il dansoit toujours) il sacrifioit des hommes [aussibien que des enfans,] & faisoit tuer les personnes les plus illustres, & les plus riches, c | Dio, l. 79. p. 908. 909. ' tantost parce qu'il croyoit que sa conduite ne leur plaisoit pas, tantost pour d'autres raisons encore pires. Dion nomme entre les autres Seius Carus, Valerianus Pœtus de Galatie, Silius Messala, & Pomponius Bassus.

Dio, l. 79. p. 911. d. e. [En moins de quatre ans qu'il regna] ' il épousa au moins quatre femmes, [a] pour chacune desquelles il se faisoit faire de grands presens par tous les peuples de l'Empire. [b] La premiere fut Julia Cornelia Paula, sortie des plus illustres familles de Rome, qu'il épousa avec de grandes solennitez: & peu aprés il la repudia, luy ostant le titre d'Auguste, & les autres honneurs qu'il luy avoit fait donner. a p. 912. c. b p. 911. b. c | Bir. p. 314 | Her. l. 5. p. 568. d. Dio, p. 911 d | Her p. 568. 569 | Bir. p. 319. c Dio, p. 910. c. ' Aprés elle il épousa Julia Aquilia Severa, " vierge Vestale. Il la quitta aussibientost pour épouser une petite-fille de M. Aurele, [c] & de Claudius Severus. Elle estoit déja mariée à Pomponius Bassus, & ce fut un des sujets pour lesquels il le fit mourir. &c. Goltz. p. 99. b | Occo, p. 405 | Spanh. l. 7. p. 629. ' On tire des medailles qu'elle s'appelloit Annia Faustina, [comme la femme de M. Aurele.] Les medailles luy donnent le titre d'Auguste comme aux deux autres. Dio, l. 79. p. 911. d. e. ' Dion en met encore une ou deux aprés cette troisiéme sans les nommer, & ajoute qu'enfin Heliogabale reprit [Aquilia] Severa.

L'AN DE JESUS-CHRIST 220, D'HELIOGABALE 2. ET 3.

Idat. & alii. [' *M. Aurelius*] *Antoninus Aug. III. &* " [*Eutychianus*] *Comazon Consuls.* Note 4.

Dio, l. 78. 79. p. 888. a | 908. a | 910. c. ' Cet Eutychien estoit un affranchi des Empereurs, qui réussissoit assez bien dans les bouffonneries; & c'est ce qui luy avoit fait donner le nom de Comazon, [qui signifie dans la langue

greque un esprit badin & enjoué. Il est marqué sous ce nom dans tous les fastes.] ' On ne voyoit rien de sage ni de reglé dans sa conduite : ' mais il avoit beaucoup contribué à élever Heliogabale à l'Empire. ' Aussi ce prince le fit Prefet du Pretoire, luy donna les ornemens Consulaires, & ensuite le Consulat. Il fut mesme trois fois Prefet de Rome, ce qui ne s'estoit jamais veu, dit Dion. [Il le fut apparemment cette année, puis] ' lorsque cette charge se trouva vacante [par la mort ou la demission] de Leon qui l'eut sous Heliogabale, & en 222. aprés la mort d'Heliogabale, & de Fulvius qui avoit succedé [à Leon.] p.905.c. p.888.a.b|902.d. p.908.a. p.916.c|val. p. 765.

L'AN DE JESUS-CHRIST 221, D'HELIOGABALE 3. ET 4.

' *Gratus Sabinianus & Seleucus Consuls.* Idat. &c|Eus. chr.n. p. 232.1| Sync.p.212.b.

1. V. Jule Africain. Eusebe met dans [1] l'année qui preceda la mort d'Heliogabale, la fondation [ou plutost le rétablissement] de la ville d'Emmaüs [prés de Jerusalem] dans la Palestine sous le nom de Nicople. La chronique d'Alexandrie joint à cela que les Romains veillerent trois nuits à cause des tremblemens de terre, qui arriverent le 9. & le 17. de septembre, & le 19. d'octobre.

' Dion raporte un evenement tout à fait extraordinaire, qu'il pretend neanmoins estre tres certain, arrivé vers ce temps-ci lorsqu'il estoit en Asie. Car il dit que vers le Danube il parut comme un homme qui se disoit estre Alexandre de Macedoine, & qui en avoit le visage & toute l'apparence exterieure. Il estoit accompagné de quatre cens autres, qui portoient " des branches d'arbres, & des peaux de cerfs [comme les payens dépeignoient leur Bacchus & sa suite ;] & il alloit avec eux en plein jour " dansant & faisant des folies, sans faire neanmoins d'autre mal. Il traversa [2] la Mesie & la Thrace jusqu'à Byzance : & ni les soldats, ni les Intendans, ni les Gouverneurs n'oserent jamais s'opposer à sa marche. Au contraire on luy preparoit aux dépens du public son logement, & toutes les choses " necessaires dans tous les endroits où il faisoit savoir qu'il vouloit aller. Estant arrivé à Byzance, " il passa sur des vaisseaux à la coste de Calcedoine, où aprés qu'il eut fait la nuit quelques ceremonies, & mis en terre un cheval de bois, il disparut [avec sa suite.] Dion dit que c'estoit un demon. Dio, l. 79. p. 915. a.b.c. θύρσους τε καὶ νεβρίδας. βακχεύων. 2. ἐπιτήδεια. ἐξαναχθεὶς.

' Cela arriva peu de temps avant qu'Heliogabale adoptast son cousin, & luy donnast le nom d'Alexandre. ' Car Mæsa qui ju- a.c. Her.l.5.p.570.c; d.

1. Eusebe le met sous l'an 222. & la chronique d'Alexandrie sous les Consuls de 223.
2. Il y a l'*Asie* en cet endroit : il faut assurement la Mysie ou Mesie, comme on lit quelques lignes plus haut.

geoit bien qu'un prince tel qu'Heliogabale, finiroit bientost malheureusement sa vie, voulant pourvoir à sa sureté [& à celle de sa maison,] elle persuada à cet esprit leger & sans jugement d'adopter son cousin, & de le faire Cesar, ' quoiqu'il n'eust encore qu'environ 12. [" ou 13. ans.] Heliogabale l'amena donc au Senat ' accompagné de Mæsa & de Soëmie, & là il declara qu'il l'adoptoit, & en faisoit son fils, quoiqu'il n'eust que quatre ans plus que luy, & voulut qu'il portast le nom d'Alexandre, pretendant que tout cela luy avoit esté ordonné par son dieu Eleagabal. ' Il le declara en mesme temps Cesar, & Consul avec luy [pour l'année suivante.] Tout cela fut confirmé par un arrest du Senat, qui decernoit tout ce qu'on luy commandoit d'ordonner.

p.571.a.b. | p.570.571|Dio,l.79.p.914.915. | Her.l.5.p.571.a. | Note 54.

' Heliogabale témoigna quelque temps de l'amitié pour Alexandre: [a] & il s'efforçoit durant ce temps là de luy apprendre à danser, & à l'imiter dans toutes ses autres folies. Au contraire Mamée mere d'Alexandre le détournoit de tout cela, & luy faisoit apprendre les sciences & les exercices convenables à un prince par des maistres qu'elle luy envoyoit secrettement, [outre] ' ceux qu'Heliogabale luy avoit donnez. [b] Alexandre avoit de luy mesme des inclinations toutes opposées à celles d'Heliogabale. Ce fut ce qui le fit [bientost] hair de luy, & aimer de tout le monde: ' & plus tous les autres l'aimoient, plus Heliogabale le haïssoit.

Dio,l.79.p.915.c. | a Her.l.5.p.571.b.c. | Helio.v.p.106.c. | b p.105.d|Her.p.571.c|572.b. | Dio,l.79.p.915.d.

' Il se repentit de l'avoir adopté, & chercha toute sorte de voies pour s'en défaire. ' Il commanda mesme " à ceux qui estoient chargez de sa personne, de le faire mourir dans le bain par le poison, par l'épée, ou en telle autre maniere qu'ils le voudroient, leur promettant toutes choses pour cela. Mais il trouva par tout une fidelité inviolable pour Alexandre. ' Il chassa du palais tous ceux qui l'instruisoient, disant qu'ils gastoient son fils. Les principaux furent bannis, & quelques uns tuez, ' comme l'orateur Silvin qu'il avoit mis luy mesme auprés de ce prince. [Mais tout cela luy fut inutile.] ' Car tout le monde veilloit pour la conservation d'Alexandre, sa mere ne souffroit point qu'il mangeast ni qu'il bust rien de ce qui venoit de la part d'Heliogabale; & luy faisoit tout apprester par des personnes fideles qu'elle luy avoit choisies. Elle luy fournissoit aussi de l'argent pour pouvoir donner secretement aux soldats: Heliogabale en sceut quelque chose, & vouloit faire tuer Mamée avec son fils. Mais Mæsa instruite depuis long temps dans les intri-

d. | Helio.p.105.c. | ad nutritores ejus. | Her.l.5.p.571.c. | Helio.v.p.106.c. | Her.l.5.p.572.b.c.d.

gues de la Cour, découvroit tous ses desseins : & il disoit luy mesme sans consideration tout ce qu'il pensoit.

' Voulant donc éprouver s'il réussiroit par la violence ouverte, il resolut d'oster à Alexandre le nom & la dignité de Cesar, ' & de casser son adoption. Il envoya en effet ordre au Senat & aux soldats de luy oster le nom de Cesar, & " d'effacer toutes les inscriptions de ses statues. Il envoya en mesme temps pour le tuer ; ' & ensuite il se retira " au palais appellé de l'Esperance sur le mont Esquilin. Lorsque l'ordre eut esté leu dans le Senat, chacun témoigna [sa tristesse] par son silence : [& c'est tout ce que l'histoire en dit.] ' Mais les soldats irritez coururent les uns au palais pour y mettre en sureté Alexandre avec sa mere & son ayeule, ' les autres au palais de l'Esperance pour tuer Heliogabale. Il y attendoit les nouvelles de la mort d'Alexandre ; & cependant preparoit une course de chariots. Mais sachant que les soldats venoient, il envoya des officiers pour tascher de les appaiser, & se tint caché derriere une tapisserie. Antiochien l'un des Prefets [du Pretoire] appaisa ceux qui estoient là, en les faisant souvenir de leur serment ; & ils estoient peu, sans drapeau, & sans commandant.

(Margin: d|Dio, l. 79. p. 915. d. — Helio. v. p. 105. c. d. e. — luturn. — d. n. C. p. 148. a. d. — ad hortos Spei veteris. — v. p. 105. 106|Dio, l. 79. p. 915. d. e. — Helio. v. p. 105. 106.)

' Mais pour appaiser ceux qui estoient demeurez au camp, il fallut qu'Heliogabale y allast avec Alexandre, & priast bien humblement les soldats [d'oublier tout le passé.] ' Il fut aussi contraint de leur abandonner les compagnons de ses crimes hors un Hierocle, pour lequel il protestoit en pleurant qu'il estoit prés luy mesme de perdre la vie. [Il promit sans doute] ' ce que les soldats demanderent, qu'il changeast de vie, & qu'il éloignast de luy les cochers, les comediens, & les autres qui entretenoient ses dereglemens. Ils voulurent encore que les Prefets s'obligeassent à empescher qu'il ne vécust comme auparavant, à conserver la vie d'Alexandre, & à prendre garde qu'aucun des [anciens] favoris d'Heliogabale ne l'approchast, de peur qu'il n'apprist à l'imiter. ' Heliogabale sauva ainsi sa vie avec bien de la peine, [a] & ne laissa pas de chercher tous les jours les moyens de perdre Alexandre. [Voilà comment l'année se termina.]

(Margin: Dio, l. 79. p. 915. d. e. — e|Helio. v. p. 106. b. c. — Helio. v. p. 106. b. c. — Dio, l. 79. p. 915. e. — a Helio. v. p. 106. c.)

L'AN DE JESUS-CHRIST 222, D'HELIOGABALE 4.

M. Aurelius Antoninus Aug. IV. & M. Aurelius Alexander Cæsar Consuls. (e|Idat. & alii| Onuph. p. 254. b. c.)

' Dés le premier jour de l'année 222. auquel Heliogabale & Alexandre devoient paroistre ensemble en diverses ceremonies, (Helio. v. p. 106. c. d.)

parce qu'ils estoient Consuls, Heliogabale declara qu'il ne vouloit point aller avec son cousin, jusqu'à ce que sa mere & son ayeule luy faisant voir que cela ne manqueroit point de renouveller la sedition, il alla au Senat [avec Alexandre] sur le midi, [quoique ce dust estre dés le matin,] mais il ne voulut point du tout aller au Capitole, ni faire les autres ceremonies, & fit faire tout cela par [Fulvius] Prefet de Rome, comme si les Consuls n'eussent pas esté dans la ville.

d.e. 'Il ne songea plus aprés cela qu'à faire tuer Alexandre. Mais craignant que quand il seroit mort, le Senat ne se declarast pour quelqu'autre, il obligea tout d'un coup tous les Senateurs, dit Lampride, de s'en aller hors de Rome. Sabin homme Consulaire estant demeuré, il commanda à un Centenier de l'aller tuer. Le Centenier qui avoit l'oreille un peu dure, crut qu'il luy disoit de le faire sortir de la ville, & cela sauva la vie à Sabin.
e|n.C.p.149.1.c. 'C'est ce Sabin à qui Ulpien a dedié divers ouvrages sur le
Onuph.p.252.c. droit. 'On croit que ce peut estre [C. Atius] Sabinus Consul
Alex.v.p.137.d. pour la seconde fois en 216. 'Neanmoins on met à la teste des jurisconsultes que consultoit Alexandre, Fabius Sabinus le Caton de son temps, fils d'un autre Sabin, qui avoit aussi esté un homme illustre.

Her. l.5. p.572. 573. 'Herodien dit qu'Heliogabale dans le dessein de faire tuer Alexandre, le tint quelques jours renfermé dans le palais, & puis fit courir le bruit qu'il estoit prés de mourir, pour voir ce que diroient les soldats. [Mais il se repentit trop tard de cette épreuve.] Les soldats s'émurent jusqu'à ne luy vouloir point envoyer la garde ordinaire, & à se renfermer dans leur camp,
p.573.a.b|Dio,l. 79.p.916.2. en disant qu'ils vouloient qu'on leur amenast Alexandre. 'Ce trouble l'obligea d'aller [une seconde fois] au camp avec le Prince, accompagné de Soëmie, & apparemment aussi de Ma-
Her.l.5. p.573.b. mée. 'Il y fut receu assez froidement par les soldats, & Alexandre avec de grands cris de joie.

b. 'Cela l'irrita extremement: de sorte qu'aprés avoir passé la nuit dans le camp, il entreprit le lendemain de faire punir comme chefs de la sedition, ceux qui avoient témoigné plus d'ardeur pour Alexandre. Mais les soldats animez & par l'horreur qu'ils avoient pour sa vie, & par le danger de leurs compagnons,
Dio,l.79.p.916. 2. prirent la resolution de le tuer luy mesme; '& commencerent à l'environner prests à se jetter sur luy. Il s'en apperceut, & voulut s'enfuir, [mais il ne le put. Ceux qui estoient autour de luy rendirent quelque combat:] Soëmie d'une part, & " Mamée v.la n.1.sur Alexandre.

de

de l'autre, animoient assez ouvertement chacune ceux de leur parti : [mais ceux qui estoient pour Alexandre l'ayant bientost emporté,] 'tuerent Hierocle, les Prefets, & ses autres ministres qui l'avoient accompagné, leur firent mille indignitez ; & l'ayant enfin trouvé luy mesme [1] dans le lieu du camp " le plus sale [& le plus digne de luy,] où il s'estoit jetté dans l'esperance de se sauver [par quelque conduit secret,] ils le massacrerent luy & sa mere, qui le tint toujours embrassé. On leur coupa la teste à l'un & à l'autre, on traisna leurs corps par toute la ville ; & enfin on voulut jetter celuy d'Heliogabale dans un cloaque ; mais comme le trou estoit trop petit, on le traina au [2] pont-Emile, où on le jetta dans le Tibre avec une pierre au cou. Jamais Empereur n'avoit esté traité avec toutes ces indignitez, [& ne les avoit si bien meritées.] b|Her. p. 573. c| Helio. v. p. 106. 107.

1. in latrina.

2.

'Aurelius Eubulus d'Emese Surintendant de ses finances, qui avoit fait argent de tout, fut dechiré par les soldats & par le peuple, aussibien que Fulvius Prefet de Rome : & de tous ceux qui avoient eu part à sa revolte, & à son élevation à l'Empire, ou qui avoient eu quelque credit sous luy, presque pas un n'échapa la punition de ses crimes. Dio, l. 79. p. 916. b. c.

'C'est ainsi que mourut Heliogabale à l'age de dix-huit ans, a.
'aprés avoir regné trois ans, neuf mois, & quatre jours depuis [le 7. juin 218.] qu'il avoit défait Macrin. [Ainsi il doit estre mort " le 11. mars 222.] 'Le Senat fit effacer de ses inscriptions & des registres publics le nom d'Antonin qu'il avoit si fort deshonoré par ses crimes, 'défendit qu'aucune femme n'entrast jamais dans ses deliberations, & chargea de maledictions ceux qui entreprendroient d'y en faire entrer. p. 907. d. | NOTE 6. | Helio. v. p. 107. a|114. b. | p. 107. c. d.

'On marque quelques bastimens faits par Heliogabale. [Les historiens ne disent point qu'il y ait eu sous luy aucune guerre étrangere.] 'Il est vray qu'une inscription de cette année le marque Imperator pour la cinquiéme fois, en luy donnant le titre de Germanique, & à Alexandre ceux de Germanique & de Dacique. [Mais on ne trouve rien de cela dans celles que raportent Occo, Birague, & Goltzius : & il y a encore d'autres choses qui peuvent rendre cette inscription suspecte.] b. c. | Gruter. p. 163. 8.

1. Dion dit ἐς τὺλλον, dequoy je ne trouve point d'explication.
2. 'C'est l'ancien pont Sublicius, nommé aujourd'huy Marmorato. Baudr. t. 2. p. 76.

L'EMPEREUR SEVERE ALEXANDRE.

ARTICLE PREMIER.

Naissance d'Alexandre : De Mamée sa mere.



[PRE'S avoir veu dans Heliogabale le comble de toutes sortes de crimes & de folies, nous allons voir dans Alexandre son cousin & son successeur l'un des princes les plus sages & les plus reglez qui ait jamais commandé : & ce qui est encore plus admirable, c'est qu'il a commencé de regner à l'age de 14. ans, & n'en avoit encore que 27. quand il est mort.

Nous ne repetons point ici ce que nous avons dit autre part de sa genealogie & de sa famille. Nous y ajoutons seulement] ' qu'il avoit une sœur nommée Theoclie, qu'il eut la pensée de marier au jeune Maximin fils de celuy qui luy osta la vie pour regner aprés luy, ou à Messala sorti des anciens orateurs de mesme nom. V. Heliogabale. Maxim. v. p. 149. b. c.

' La naissance d'Alexandre est marquée le premier jour d'octobre : [& il doit estre né en 208.] [a] puisqu'Herodien dit qu'il estoit dans sa dixiéme année lors qu'Heliogabale fut fait Empereur [au mois de may 218. Nous voudrions qu'il nous fut permis de preferer à l'autorité d'Herodien celle de Lampride & de la chronique d'Alexandrie,] ' selon lesquels il faudroit mettre sa naissance dés l'an 205. [b] Il naquit dans la ville d'Arce en Phenicie, [c] nommée quelquefois aussi Cesarée : [d] & on ajoute qu'il naquit dans un temple du grand Alexandre, & [1] le jour qu'on y celebroit sa mort. Lampride dit que ce fut 1.

Bucher. p. 276 | Pagi, 235. § 2. a Her. l. 5. p. 562. d | 571. b.

Alex. v. p. 135. b | Chr. Al. p. 626. b Alex v. p. 114. b | 115. d | n. C p. 158. 1. e. c v. p. 118. b | Aur. Vic.

d Alex. v. p. 155. d. Pagi, 235, § 2.

1. On croit que c'est parce que l'année Syrienne, appellée des Seleucides & d'Alexandre commençant le 1. d'octobre, on s'imaginoit sur cela que c'estoit le jour de sa mort, quoiqu'il soit mort au mois de may, & que l'ere à laquelle on donne son nom, ne commence mesme que 12. ans aprés sa mort.

pour cela qu'il eut le nom d'Alexandre, 'qu'on ne luy donna neanmoins que lorsqu'il fut fait Cesar [en 221. Jusque là on ne sçait point qu'il ait eu d'autre nom] ' que celuy de Bassien selon Dion, ou d'Alexien selon Herodien.[1] [a] On le blasme de ce qu'il avoit peine de passer pour un Syrien, & taschoit de faire descendre sa genealogie de la famille des Metelles celebre dans l'ancienne Rome.

Dio,l.79 p.915.[illegible] p.914.e|Her.l.5. 562.d|570.e. a Alex.v.p.123.d| 129.d|136.c.

' Il perdit bientost Genesius Marcianus son pere : [mais ce luy fut un grand avantage de ce que Dieu] luy conserva Julia [2] Mamæa sa mere ' qui estoit une femme sage " & tres reglée dans ses mœurs, selon le témoignage des auteurs Chrétiens & payens. Les derniers l'appellent mesme une femme excellente. Ils avouent qu'on doit en partie à ses conseils la bonne conduite de son fils, qui ne faisoit rien sans elle; ensorte qu'il sembloit qu'elle regnast avec luy. ' Elle eut un tres grand soin de son éducation, sur tout pour l'éloigner de tous les dereglemens d'Heliogabale, ' & pour empescher depuis qu'il fut Empereur que l'oisiveté & les mauvaises compagnies ne corrompissent ses mœurs.

Dio,l.78. p.887. 888. Euf.l.6.c.21.p. 223.c|Alex.v.p. 118.e|137.a|135.b. Her.l.5.p.571.b. l.6.p.574.575. — *sancta.*

[Cette application à l'éducation de son fils, qui est le principal devoir d'une mere Chrétienne, & cet amour pour la pureté qui est essentiel au Christianisme, confirme beaucoup le sentiment d'Orose,] ' qui dit positivement que Mamée estoit "Chrétienne. [b] Cedrene fait la mesme chose. [c] Abulfaraje dit aussi qu'elle croyoit en Jesus-Christ & qu'elle servit beaucoup aux fideles. [d] Vincent de Lerins avoit dit long-temps avant eux, qu'elle possedoit la sagesse du ciel, & qu'elle bruloit d'amour pour elle. [Tous ces auteurs ont sans doute creu suivre Eusebe, ' qui dit " qu'elle avoit une tres grande pieté envers Dieu; [ce qu'un Chrétien & un Evesque ne peut dire sans blaspheme que de ceux qui sont dans la vraie religion.] ' George le Syncelle dit " qu'à cause de la foy de Jesus-Christ elle aimoit extremement tous ceux qui estoient illustres entre les Chrétiens pour la doctrine. ' Baronius ne paroist pas éloigné non plus que nous, de croire qu'elle estoit Chrétienne. [e] Halloix le soutient formellement; [& entre les heritiques,] [f] Casaubon le dit comme une chose constante.

Note I. — θεοσεβεστάτη. — διὰ τὴν εἰς Χριστὸν πίστιν.

Oros.l.7.c.18.p. 214.1.a. b Cedr.t.1.p.256. c. c Abulf.p.80. d Vinc.L.c.23.p. 352. Euf.l.6.c.21.p. 223.c. Sync.p.358.d. Bar.220.§6| 225.§6. e Orig.v.1.c.13. p.36.37. f Alex.v.n.C.p. 165.1.e.

[g] Ce qui est certain c'est qu'estant à Antioche [apparemment

g Euf.l.6.c.21.p. 223.c.d.

1. Le jeune Victor l'appelle Marcel, qui estoit selon Dion le nom du pere d'Heliogabale.

2. Les inscriptions & les historiens l'appellent presque toujours Mamée, quelquefois Mammée.

en l'an 218.] & ayant ouy parler d'Origene, & de la grande intelligence qu'il avoit dans les choses divines, elle desira extremement de le voir, l'envoya querir à Alexandrie, & le receut avec beaucoup d'honneur. Il demeura quelque temps auprés d'elle, & luy fit voir par beaucoup de preuves qu'elle est la gloire de Jesus-Christ & l'excellence de ses preceptes. [C'est donc depuis ce temps là qu'elle peut avoir esté Chrétienne, soit qu'elle soit demeurée dans l'état des Catecumenes comme Constantin y demeura jusqu'à la fin de sa vie, soit qu'elle soit entrée dans la participation des Mysteres. C'est d'elle sans doute qu'Alexandre apprit le respect que nous verrons qu'il rendoit à Jesus-Christ, & la connoissance qu'il avoit des mœurs & de la doctrine des Chrétiens.

Mais parmi les louanges qu'on donne à Mamée, on luy reproche aussi quelques défauts.] ' Les historiens s'acordent à dire qu'elle estoit menagere avec excés, [a] & qu'elle aimoit l'or : & on pretend que cela contribua beaucoup à la fin malheureuse qu'elle eut avec son fils. [b] Herodien dit mesme qu'elle s'acqueroit les biens & les successions de quelques personnes " par des moyens peu legitimes. ' Le mesme auteur l'accuse d'avoir esté cause de la défaite des Romains par les Perses, en empeschant Alexandre par sa timidité de mener luy mesme ses troupes contr'eux, en quoy neanmoins il y a bien de l'apparence qu'il se trompe. [Mais ce qui seroit encore plus fascheux,] ' il pretend qu'elle prenoit une autorité excessive sur son fils, & que voulant dominer seule, elle maltraitoit l'Imperatrice femme d'Alexandre, & qu'enfin mesme elle la fit releguer en Afrique, & tuer son pere. [Je ne sçay si c'est qu'Herodien ait cru trop aisement de faux raports (car on l'accuse de se tromper en divers points; ' & un auteur payen pretend qu'il a eu de la passion contre Alexandre) ou si c'est que] ' la vie de la Cour, & l'orgueil qui suit presque toujours les richesses & l'autorité, eussent alteré les principes que Mamée avoit tirez de la doctrine du Christianisme, comme Baronius paroist l'avoir creu. ' Les honneurs divins que le Senat luy decerna aprés sa mort, [luy ont esté injurieux, sur tout si elle a esté Chretienne : mais ç'a esté le crime des autres plutost que le sien.]

Her.l.6.p.575.b.c|Alex.v.p.118.c|135.b|Vict.epi.
a Her.l.6.p.587.c.d.|582 b.
b p.575.c.
p.581.d.
" ἐπηρείαις
p.575.c.d.
Mari.v.p.143.a.
Bar 225.§ 6.
Alex.v p.136 b|Goltz p.101.d.

ARTICLE II.

Education d'Alexandre.

ALEXANDRE avoit naturellement l'esprit doux, humain & tendre, 'le corps bien fait & assez robuste, le visage aimable, 'un feu dans les yeux qui faisoit qu'on avoit peine à le regarder long-temps, [1] une vivacité & une penetration d'esprit extraordinaire & au dessus de son age, & une memoire admirable. [Nous parlerons en son lieu des autres qualitez de son esprit qui n'ont paru que dans un age plus avancé.]

Her.l.6.p.575.a. | Alex.v.p.115.c. | p.118.e|Aur.Vic. | n.

'Il fut tres bien élevé dés l'enfance, & instruit tant dans les lettres, que dans les exercices militaires, [lorsque son age en fut capable.] 'Il ne laissa jamais volontairement passer un seul jour sans donner quelque temps à ces deux choses. 'Lampride nomme diverses personnes dont il apprit partie en Syrie, partie à Rome le grec & le latin, la rhetorique, & la philosophie; entre lesquels 'Heliogabale luy donna pour maistre Silvin [ou Salvin] orateur, & ce semble encore le grand jurisconsulte Ulpien dont nous parlerons plus amplement dans la suite. 'Il aimoit moins la langue latine que la greque, & l'apprit moins bien, comme on le voyoit par les discours qu'il faisoit dans le Senat, devant les soldats, ou au peuple. Il faisoit assez bien des vers, '& il composa mesme des poemes sur la vie des meilleurs princes. 'C'estoit apparemment en grec.

Alex.v.p.114.e| Her.l.5.p.571.b.c|572.b. | Alex.v.p.114.c. | p.115.a. | Heliog.v.p.106.e. | Alex.v.p.115.a|123.a. | p.123.b. | Voss po.gr.p.75.

'Il aimoit la musique, savoit le geometrie, peignoit tres bien, chantoit fort agreablement, mais jamais que dans son domestique & jouoit aussi de divers instrumens. Il sceut mesme trop bien l'horoscope, & [2] toutes les vaines observations par lesquelles les payens s'imaginoient apprendre l'avenir du vol des oyseaux, & des autres evenemens semblables. [Voilà à quoy il s'occupa jusqu'à ce qu'il fut elevé à l'Empire;] 'ne faisant rien paroistre que de bon dans ses inclinations & dans ses mœurs, & témoignant beaucoup d'éloignement pour les malheureux plaisirs ausquels Heliogabale son cousin vouloit l'engager.

Alex.v.p.123.a.b. | p. | p.114.e|115.d| Her.l.5.p.571.b.c|Zos.l.1.p.638.c.

V. Heliogabale. [Il estoit venu de Syrie à Rome avec Heliogabale en 219,

1. *Divinatio mentis frequentissima.*
2. La science des aruspices & des augures.

& il y fut fait Cesar en 221. comme nous l'avons veu autre part. Ce fut alors qu'il changea ses anciens noms en ceux de M. Aurele Alexandre. Il prit apparemment les deux premiers comme fils adoptif de M. Aurele Heliogabale ;] ' & celuy d'Alexandre soit à cause du jour & du lieu de sa naissance, ' soit parce que le grand Alexandre avoit esté fort honoré par Caracalla de qui on vouloit que celuy-ci fust fils ; ' & il prenoit quelquefois cette qualité. [Ce fut apparemment " cette derniere raison qui luy fit donner le nom de Severe, qui luy est attribué par Lampride, par le jeune Victor, & par un grand nombre d'inscriptions. Car s'il estoit fils de Caracalla, il estoit petit-fils de l'Empereur Severe,] & il mettoit cette qualité dans ses titres. [Nous ne repetons point ici à quels dangers l'exposa la dignité de Cesar, & l'amour que tout le monde avoit pour luy, durant environ un an qu'Heliogabale vécut encore.]

Alex.v.p.115.d. Her.l.5.p.571.a. l.6.p.578.c| Onuph.p.255.a. NOTE 2.

ARTICLE III.

Alexandre est élevé à l'Empire : Gouverne par de tres sages Conseillers.

L'AN DE JESUS-CHRIST 222, D'ALEXANDRE I.

Antonius Aug. IV. & M. Aurelius Alexander Cæsar Consuls. V. Heliogab. n. 6.

HELIOGABALE ayant esté tué dans le camp des Pretoriens vers le 11. mars en l'an 222.]' Alexandre encore tout jeune [& qui n'avoit pas mesme 13. ans & demi] fut proclamé Auguste par les soldats, & conduit par eux du camp où il estoit, au palais. ' Tout le monde le receut avec une extreme joye, esperant d'un prince si bien élevé, & qui faisoit paroistre des inclinations excellentes, un regne tout opposé à celuy d'Heliogabale. Les efforts mesmes qu'on avoit faits pour le perdre, le faisoient davantage aimer. ' Ainsi le Senat luy donna en un mesme jour les titres d'Auguste, & de Pere de la patrie, la puissance du Tribunat, & tout ce que l'on avoit accoutumé de donner aux Empereurs, mais en des temps differens pour l'ordinaire. ' Le Senat voulut mesme luy donner le nom d'Antonin & le titre de Grand, [ou dés ce temps-ci, " ou dans la suite de son regne :] mais il le refusa avec un discours

Her.l.5.p.573.d. Alex.v.p.114.d.e. b.c. p.116.117. V. Heliogabale n. 6.

tres modeste qu'on peut lire dans sa vie: '& ce refus le rendit plus glorieux que ces grands noms ne l'auroient pu faire. p.117.d.e.

' Il parut toujours digne de l'amour que tout le monde témoignoit pour luy, & par ses bonnes qualitez, '& par le soin que Mamée sa mere, & Mæsa sa grand'mere prirent de bien conduire les affaires, durant qu'il estoit encore trop jeune pour les conduire luy-mesme. Elles choisirent seize personnes les plus considerables du Senat par leur age, par leur sagesse, & par leurs mœurs, pour luy servir de conseil; & il ne disoit & ne faisoit rien [en public] que par leur avis. ' Herodien dit en un endroit s'il n'y a point de faute dans son texte, qu'ils avoient esté choisis [1] par le Senat. ' On marque que c'estoient toutes personnes " graves & venerables, au dessus de tous les plaisirs, sans déguisement, sans artifice, & sans malice, ennemis de la cruauté & des voleries, amis des bons, qui ne faisoient point de cabales, qui ne s'unissoient point ensemble pour faire le mal, qui ne vendoient point leur credit, qui ne cherchoient point à se moquer du prince, ni à le faire moquer par les autres, ou à le faire passer pour beste, mais qui l'aimoient sincerement, qui taschoient à établir sa reputation, qui le conseilloient avec fidelité, sans luy cacher la verité, & sans le tromper jamais. 'On pretend que ce fut ce qui contribua le plus à le faire paroistre un grand Prince, & à rendre son regne heureux.

p.114.e. Her. l.6.p.574.a.b. l.7.p.789.a. Alex.v.p.123.c| 137.a.b. p.136.137.

1. *sancti. non libidinosi.*

'Divers méchans qui s'estoient liguez ensemble pour le tromper, eurent d'abord l'adresse de surprendre par leurs intrigues l'esprit du jeune prince, jusqu'à luy faire éloigner ces personnes sages qu'on avoit mis auprés de luy. Mais il eut assez de prudence pour connoistre [aussitost] leur malice. Il les chassa, les fit mesme punir du dernier supplice [par le jugement du Senat,] & s'attacha immuablement à ceux qui estoient capables de le faire regner avec justice & avec honneur. p.137.138.

'Lampride nomme quelques uns de ces grands hommes qui luy servoient de conseil, entre lesquels nous pouvons remarquer Fabius Sabinus qui passoit pour le Caton de son temps, Domitius Ulpianus, Antoine Gordien [2] le second de ceux de ce nom qui porterent depuis le titre d'Auguste, Julius Paulus celebre jurisconsulte, Catilius Severus parent d'Alexandre, & le premier homme de son temps pour la science, Ælius Sere- p.137.d.e|n.S.p.241.242.

1. ὑπό. Je ne sçay s'il ne faudroit point ἀπό.
2. Nous suivons le sentiment de Saumaise sur cet endroit.

nianus ″ d'une integrité toute extraordinaire, & Quintilius *omnium sanctissimus.* Marcellus qui égaloit en probité ceux qui sont les plus estimez dans l'histoire. 'Ulpien estoit celuy qui avoit la principale autorité.

Dio,l.80 p.917.a.

Alex.v.p.136.137.

' L'empire Romain avoit donc alors tout ce qui peut rendre un Etat heureux, un tres bon prince, & d'excellens ministres: car l'un est peu utile sans l'autre; & il est peut-estre mesme plus dangereux pour les peuples d'avoir un prince bon par luy-mesme, mais qui se laisse tromper par les méchans, que d'en avoir un plus méchant, qui veille neanmoins sur ses officiers, & qui les oblige à faire leur devoir, comme on le dit de Domitien [& de Severe.] Et assurement il vaut mieux n'avoir qu'un méchant maistre que d'en avoir plusieurs. [Mais quoique les méchans Princes aient quelquefois empesché leurs officiers par leur severité d'opprimer les peuples,] 'il n'y a neanmoins que les bons qui aiment à suivre [pour eux-mesmes] le conseil des bons comme a toujours fait Alexandre.

p.137.a.

ARTICLE IV.

Respect d'Alexandre pour sa mere, pour la religion, & pour JESUS-CHRIST.

Eutr.

Alex.v.p.118.c|135.b|137.a.

Her.l.6.p.575.576|Juli.cæs.p.15.

p.575.b.

Alex.v.p.122.d.

Amm.l.28.p.372.c.

Spon.p.194.

'PERSONNE n'ignore combien Alexandre a eu de respect & de deference pour sa mere,' suivant en tout les sages conseils qu'elle luy donnoit, ne faisant rien sans elle, & luy laissant une tres grande autorité. 'On pretend mesme que son respect alloit jusqu'à l'excés, & Herodien dit que la seule chose qu'on puisse blasmer en luy, c'est qu'il obeissoit à sa mere dans les occasions mesme où il n'aprouvoit pas ses sentimens: 'ce qui n'empeschoit pas neanmoins qu'il ne l'avertist des fautes où il voyoit quelquefois qu'elle tomboit. 'Il donna son nom à divers bastimens qu'il fit,' & ils le gardoient encore à la fin du quatriéme siecle. [Il est presqu'inutile de remarquer] 'qu'elle avoit le titre d'Auguste, auquel on ajoutoit encore quelquefois ceux de mere des armées, du Senat, & de la patrie, [comme on avoit fait à Julie femme de Severe.

Alex.v.p.123.d.e.

La pieté d'Alexandre regardoit la religion aussi bien que sa mere; & il respectoit tout ce qui passoit pour divinité: heureux s'il eust sceu discerner la veritable d'avec la fausse.]' Sa premiere occupation quand il estoit levé lorsqu'il n'avoit pas

esté

in larario. esté avec l'Imperatrice, estoit d'aller adorer & sacrifier ″ dans une espece de temple qu'il avoit dans le palais, où il avoit mis les statues des meilleurs Empereurs, & des ames les plus saintes, dit l'historien payen, qu'il honoroit comme des Dieux : & de ce nombre estoient JESUS-CHRIST, Abraham, Apollone [de Tyanes,] Orphée, ′ & Alexandre le grand. [a] Il honoroit Isis & Serapis. [b] Il alloit tous les sept jours au Capitole, & souvent aux autres temples. ′ Il trouvoit bon que les Pontifes reformassent les jugemens qu'il avoit rendus dans des choses qui concernoient la religion. ′ Il consacroit à l'ornement des temples les presens que les Rois luy envoyoient. p.124.d. a p.122.d. b p.129.c. p.121.b. p.132.a.

[Mais au lieu que M. Aurele & d'autres Empereurs avoient esté d'autant plus opposez à la veritable religion qu'ils avoient paru plus religieux, celuy-ci comme nous venons de voir faisoit profession d'adorer JESUS-CHRIST, quoique non pas en la maniere qu'il le devoit.] ′ Il voulut mesme le [faire] recevoir [par le Senat] au nombre des Dieux, & luy elever un temple; ce qu'on pretend ″ qu'Adrien avoit aussi voulu faire. Mais ce dessein fut arresté par ceux qui ayant consulté les oracles, répondirent que tous les autres temples seroient abandonnez, & que tous les hommes se feroient Chrétiens, si jamais un Empereur dressoit un temple à JESUS-CHRIST. [C'estoit ce qui devoit arriver un siecle aprés : mais JESUS-CHRIST ne vouloit pas se servir pour cela de ceux qui en l'adorant vouloient adorer aussi les demons,] ′ ou qui, selon ce que S. Augustin dit du grand Alexandre, ne se convertissoient pas au vray Dieu par une vraie pieté, mais croyoient ″ par une folie impie le devoir adorer avec leurs faux dieux. p.129.c. V. la pers. d'Adrien § 6. Aug.civ.D.l.18. c.45.p.136.2.b. *impia vanitate.*

[Mamée estant apparemment Chrétienne, & Alexandre reconnoissant JESUS-CHRIST pour Dieu, il ne faut pas s'étonner] ′ qu'il ait souffert les Chrétiens, [& qu'il les ait laissé vivre dans une grande liberté, comme nous le pourrons voir ″ en un autre endroit.] ′ Eusebe assure mesme que sa maison estoit composée d'un grand nombre de Chrétiens. [c] Nous verrons qu'il employoit dans le gouvernement de l'Etat quelques regles de la discipline de l'Eglise. ′ Il estimoit extremement la maxime qu'il avoit apprise des Juifs, ou [plutost] des Chrétiens, Qu'il ne faut pas faire à un autre ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse : Il la redisoit souvent, la faisoit écrire dans le palais & sur les edifices publics, la faisoit crier par le heraud dans la punition des criminels ; & quand une personne puissante avoit Alex.v.p.121.b. V. S. Callisfte Pape. Eus.l.6. c.28.p. 228.d. c Alex.v.p.130.b. p.132.b.c.

fait quelque injustice, il luy disoit avec vehemence, Voudriez « vous qu'on vous fist la mesme chose? «

p.121.b. [Comme on confondoit encore alors les Juifs avec les Chrétiens ; ' On marque qu'Alexandre " eut soin de les maintenir *privilegia* dans les graces qui leur avoient esté accordées. *reservavit.*

ARTICLE V.

Alexandre bon, populaire, & sans faste.

Her.l.6.p.575.a. a.1.5,8.b. ' ALEXANDRE avoit, comme nous avons déja dit, un naturel porté à la bonté & à la douceur, & il estoit ennemi du sang & de la cruauté. Il donna la vie à diverses personnes coupables de tres grands crimes ; & Herodien assure mesme qu'il ne répandit jamais de sang, c'est à dire que personne ne perdit la vie par son ordre, mais par le seul jugement [des magistrats ordinaires,] & par l'autorité des loix. ' Il vouloit mesme que les juges condannassent [rarement à la mort, & à la confiscation.] Alex.v.p.120.d.

p.127.c. ' Jamais il ne porta envie aux richesses d'un autre : [& quoiqu'il fust fort ennemi des dépenses inutiles,] ' il estoit neanmoins bien aise de voir les Senateurs vivre avec une splendeur digne de la majesté de l'Empire. p.129.a.b.

Alex.v.p.120.d. ' Il ne passa jamais un jour sans faire " quelque action de bonté. ' Il recevoit tout le monde avec civilité & affabilité, hors les méchans, & ne rebutoit personne. ' Il ne disoit jamais rien de rude à ses amis, ni " à ceux de son Conseil, ni mesme " à ceux qui tenoient quelque rang considerable dans son domestique, disant que s'ils meritoient l'indignation d'un Empereur, il falloit les mettre en justice " & non pas se contenter de les casser. Quand il donnoit un successeur à ceux [dont les charges n'estoient que pour un temps,] il leur disoit toujours, La Republique vous demeure obligée de vostre service. « c. p.124.d. *mansuetum; civile, pium.* *Comitibus.* *Magistris officiorum.* *non dimittendum.* « «

p.115.b. ' Il vivoit dans une grande liberté & une grande familiarité avec ses amis, les prioit toujours de s'asseoir avec luy, ' ce qu'il observoit generalement à l'égard des Senateurs. ' Il alloit manger chez eux, ' & il les visitoit quand ils estoient malades, quelque peu considerables qu'ils fussent. ' Il y en avoit quelques uns qu'il obligeoit de venir tous les jours manger avec luy, sans attendre qu'il les en fist prier, ' & il avoit grand soin de demander des nouvelles de ceux qui ne venoient pas. Il vouloit que p.129.c. p.115.i. p.120.c. p.115.b. p.120.c.

tous luy dissent leurs sentimens avec liberté : quand ils le faisoient, il les écoutoit avec attention, & corrigeoit avec soin les fautes dont ils l'avoient averti. Il leur faisoit aussi remarquer celles qu'ils faisoient eux mesmes, mais sans faste & sans aigreur. ' Il estoit fort agreable dans son entretien, railloit sans p.129.c.
comis. picquer personne, " familier à table, trouvant fort bon que chacun y demandast ce qu'il aimoit ; ' toujours gay, d'un visage p.124.a.
égal, sans témoigner jamais ni colere ni mauvaise humeur, ni mesme s'ennuyer de quoique ce fust.

' Il n'aimoit point le faste & tout ce qui sentoit la grandeur. p.119.c.
' Il alloit aux bains publics, comme tout le peuple, ne vouloit p.128.c.
estre servi chez luy que par ses esclaves, ' ne souffroit point, p.120.a.
comme Heliogabale, qu'on se prosternast devant luy, ' mais p.115.c.
vouloit qu'on le saluast comme un simple Senateur, ' par son p.119.c.
propre nom, sans incliner seulement la teste. Ceux qui faisoient davantage, & qui vouloient le traiter avec des complimens, estoient renvoyez honteusement comme des flateurs, ou au moins on s'en railloit. ' Il se moquoit de ceux qui luy vouloient p.115.d.
faire des panegyriques, [sçachant bien qu'ils ne cherchoient pas à le louer, mais à le flater pour en tirer quelque grace.]

admissionales. ' Il n'avoit point " d'introducteurs à qui il fallut demander la p.115.c.
permission de l'approcher ; mais il vouloit que la porte de sa chambre fust toute ouverte, & que tout le monde eust la liberté de le venir saluer, au lieu que sous d'autres Empereurs personne [presque] n'avoit le credit de les voir. ' Il défendit de luy p.115.b.
donner le titre de Seigneur. Il ordonna qu'on luy écriroit comme on faisoit aux particuliers, en ajoutant seulement le nom d'Empereur. ' Il faisoit asseoir ses Secretaires & ses autres offi- p.124.c.
ciers domestiques qui travailloient auprés de luy, quand ils en avoient besoin. ' Sa mere & sa femme luy disoient quelquefois p.120.d.
qu'il s'abaissoit trop, & qu'il rendoit son autorité méprisable : à quoy il répondoit, Si je rabaisse mon autorité, je la rends plus durable & plus assurée.

' Il portoit des habits comme les autres, sans or & sans per- p.115.b|125.a|128. a.b.
les, imitant en cela la modestie de Severe, & il fit oster les perles qu'Heliogabale avoit fait mettre jusqu'à ses souliers. On marque qu'il avoit accoutumé de s'habiller de blanc. ' Il ne se p.127.c.
sericas. servoit jamais d'étoffes toutes de soie, & rarement " de celles où il y en avoit. ' Jamais il ne portoit de perles, disant que cela p.128.b|132.a.
n'estoit bon qu'à des femmes, qui mesme sans en excepter les Imperatrices, n'en devoient avoir que fort peu. ' Un ambassa- p.132.a.

deur [d'Orient] en ayant donné deux à l'Imperatrice, si belles & si grosses qu'elles estoient hors de prix, il les fit mettre à une statue de ses divinitez, disant que sa femme donneroit un trop
p.128.c. mauvais exemple de porter sur elle des choses si riches. ' Ainsi ses mœurs furent une espece de censure publique: le luxe fut corrigé par son exemple dans les hommes de la premiere qua-
p.122.c. lité, & par celuy de l'Imperatrice dans les Dames. ' Ayant fait rétablir plusieurs ouvrages de Trajan, il y fit remettre par tout le nom de ce prince.

ARTICLE VI.

Vie ordinaire d'Alexandre.

Alex.v.p.123.d.c. ' LA vie ordinaire de ce prince estoit de commencer, comme nous avons dit, la journée par les sacrifices qu'il offroit dans le palais. Quelquefois il s'exerçoit à monter " à cheval, à marcher à pied, à pescher, ou à chasser: aprés quoy quand il restoit du temps [jusqu'à l'heure qu'il donnoit à la lecture,] il regloit les affaires publiques, n'ayant pas besoin de s'y occuper beaucoup, dit son historien, parce qu'elles avoient esté toutes examinées par ses Conseillers. Mais quand il y en avoit quel-
p.124.a. que necessité, ' il y travailloit dés devant le jour, & y employoit beaucoup d'heures, sans témoigner jamais s'ennuyer & se las-
Her.l.6.p.575.a. ser. ' Sa mere qui taschoit de l'occuper toujours utilement, luy faisoit sans doute rencontrer souvent de ces sortes de necessitez.

vectabatur.

Alex.v.p.124.a.b. ' Aprés avoir donné le temps necessaire aux affaires, il employoit une partie de la matinée à lire divers auteurs grecs & latins, particulierement la Republique de Platon, celle de Ciceron, & ses Offices, & les poesies d'Horace. Ensuite de la lecture, il jouoit à la paume, ou faisoit quelqu'autre office violent, alloit au bain, & au sortir du bain il prenoit une assez grande &c. quantité de pain & de lait avec des œufs; aprés quoy il disnoit d'ordinaire, dit Lampride, ou ne mangeoit point jusqu'au sou-
c. per. ' Quand il avoit disné, il se faisoit lire les lettres [qu'il fal- &c. loit envoyer,] y changeoit de sa main ce qu'il jugeoit à propos, ' & les signoit. Il s'entretenoit ensuite avec ses amis.
p.126.b. ' A souper sa table n'estoit ni magnifique, ni " sordide, mais *nimis parca.*
c.d. tout y estoit extremement propre. ' L'histoire marque [1] la quan- 1.

1. Trente chopines de vin (*sextarii*) par jour, trente livres de viande, quatre-vingt livres de pain &c.

&c. tité du pain & de la viande qui s'y servoit : car tout y estoit reglé : [& ce qui en marque la frugalité,] on y ajoutoit seulement un oison dans les jours de festes ; & dans les plus grandes solennitez un faisan ou deux, & deux " chapons. ' Quand il faisoit des festins publics, ce qu'il n'aimoit pas, c'estoit avec la mesme simplicité. Mais pour ce que dit seul le jeune Victor, que sa mere faisoit servir au repas suivant le peu qui estoit resté du precedent, [cela a toute l'apparence d'un conte.] ' Alexandre mangeoit beaucoup, & sur tout du fruit ; & buvoit abondamment, mais non pas jusqu'aux excés, ' qu'il condannoit luy mesme dans Alexandre de Macedoine.

" gallinaceis. p.125.c. p.126.d.e. p.124.b.

' Il n'avoit aucune vaisselle d'or, & tout ce qu'il avoit d'argenterie ne passoit pas le poids de deux cens livres : ' de sorte que quand il vouloit traiter beaucoup de monde, il en empruntoit à ses amis ; & il empruntoit de mesme des gens pour servir, ' n'ayant gardé dans le palais qu'autant d'officiers qu'il en avoit besoin [dans son ordinaire.] ' On marque que les loix Romaines les plus anciennes & les plus rigoureuses faites pour regler la dépense des particuliers, permettoient d'avoir dans les festins cent livres de vaisselle d'argent. ' L'histoire a pris soin de remarquer que sa vaisselle estoit toujours propre & nette. ' Quand il mangeoit avec ses amis ordinaires, il estoit bien aise d'avoir à sa table Ulpien, ou d'autres personnes habiles pour s'entretenir de lettres & de sciences. Il avoit mesme souvent quelque livre grec, qu'il lisoit durant son repas, [ou plutost qu'il faisoit lire.] ' Jamais il ne faisoit jouer les comediens durant qu'il mangeoit, [comme cela estoit alors fort ordinaire ;] mais quelquefois il s'amusoit à voir des perdrix ou d'autres petits animaux se battre les uns contre les autres. Il avoit de grandes volieres dans le palais, & c'estoit à quoy il prenoit son plus grand divertissement, quand il se vouloit un peu recréer.

p.125 b. p.128.c. c.c|119.a. n.C.p.166.2.a. v.p.128 c. c. p.125.c. p.128.d. &c.

ARTICLE VII.

Alexandre ménage pour soulager les peuples ; fait beaucoup de liberalitez, fonde des ecoles : Ses bastimens.

[CE n'estoit pas par un simple éloignement du faste & du luxe, qu'Alexandre retranchoit les dépenses que faisoient les autres Empereurs :] ' c'est qu'il estoit persuadé qu'il n'estoit que l'œconome & le dispensateur du public, & qu'ainsi il ne

p.119.a|124.e|n. S p.201.2.

luy estoit pas permis d'employer pour son divertissement ou pour celuy des autres "l'argent que les peuples tiroient de leurs *ex visceribus* sueurs, & déroboient à leurs besoins. ' Ainsi il cherchoit les *provincialiũ.*
v.p.119.d. moyens d'avoir de l'argent, qui ne ruinoient point les particu-
p.122.a|136.d.| liers; ' & il semble qu'il ait mis de nouveaux imposts sur les orfevres, les pelletiers, & plusieurs autres ouvriers assez riches pour les payer sans peine, afin de diminuer ceux qui estoient
p.129 c.d. [plus onereux.] ' Il levoit exactement ce qui estoit ordonné,
p.119.a. mais il le conservoit aussi avec grand soin, ' pour ne l'employer que d'une maniere utile à l'Etat. Ce fut donc pour cela qu'il retrancha de sa maison toutes les personnes non necessaires; & il s'obligea par serment à n'entretenir aucun officier honoraire, & qui ne fust pas actuellement en service. Il disoit quelquefois que ce n'est pas dans l'éclat & dans la magnificence que consiste la gloire & la grandeur d'un Empire, mais "dans sa for- *in virtute.* ce & dans sa puissance solide.

p.128.b|131.a. ' Il vendit les perles qu'il trouva dans le palais, ou dont on luy faisoit present, pour en augmenter l'Epargne, ne voyant pas
p 125 a|126.b|n. qu'il en pust faire d'autre usage.' Il ne donnoit jamais ni or ni
S.p.209. argent aux comediens, aux cochers, & aux autres qui servoient
Aug 8.ser.9.p. aux divertissemens publics, ' & à qui les particuliers mesmes
63.c.d.&c. faisoient souvent profusion de leurs richesses, comme S. Augustin s'en plaint si souvent, en nous avertissant que c'est estre bien malheureux de perdre en faveur de ceux qui nous empoisonnent & qui nous tuent, ce qui devroit nous servir à gagner le
Alex.v. p.126.b. ciel. La lumiere d'Alexandre n'alloit pas encore jusque là.] ' Il
b|125 a. paroist mesme qu'il aimoit assez les spectacles: ' c'est pourquoy il croyoit qu'il falloit nourrir ceux qui en estoient les ministres: mais il vouloit qu'on les nourrist comme des valets; & à peine leur donnoit-il de la plus petite monnoie. Il leur osta mesme une partie des liberalitez qu'Heliogabale leur avoit faites.

p.124.c. ' Il ne donnoit guere d'or ni d'argent qu'aux soldats, donnant plutost "en nature aux autres les choses dont ils avoient besoin. *&c.*
p.129.c. [Quoiqu'il eust beaucoup de respect pour sa religion,] ' neanmoins il n'offroit au plus que quatre ou cinq livres d'argent dans les temples, & jamais aucun or; voyant bien, comme dit Perse, que ses dieux n'en avoient que faire, [& ne jugeant pas fort necessaire d'enrichir leurs Pontifes.]

Jul.cæs.p.836.d. ' On pourroit soupçonner que ce soin qu'avoit Alexandre de retrancher les depenses inutiles, tenoit de l'avarice que l'on re-
Her.l 6 p.575.b. proche à sa mere, ' si l'on ne voyoit qu'il condannoit luy mes-

πάνυ ἤχαλλεν. me ce défaut dans elle, ' jusqu'à en témoigner une tres grande douleur, [& qu'il agissoit avec beaucoup d'honnesteté & de liberalité dans les occasions qui le meritoient.] ' Il reduisit les impostss au trentiéme de ce qu'ils estoient sous Heliogabale, & les eust encore abbaissez davantage, si les necessitez de l'Etat le luy eussent permis. ' Il en osta entierement quelques uns à Rome. [Il estoit si éloigné de favoriser le fisc au prejudice du peuple & de la justice,] ' qu'il haïssoit mesme les meilleurs de ceux qui avoient la commission de lever les deniers publics, & il les appelloit un mal necessaire. Il les changeoit tres souvent: [ne pouvant peut-estre souffrir qu'ils devinssent riches de l'argent des peuples.] ' Il diminua les deniers des usures en faveur des pauvres. Il défendit mesme quelque temps aux Senateurs de prendre aucun profit de l'argent qu'ils prestoient: il leur permit ensuite d'en prendre, mais moins que les autres. ' Il en prenoit luy mesme hormis des pauvres, à qui il prestoit souvent de l'argent pour acheter des terres, & luy rendre la mesme somme des revenus qu'ils en auroient tirez.

Alex. v. p. 127. c. d. — p. 124. c. — p. 130. d. — p. 122. c. — p. 120. d.

' Il vouloit que les thresors demeurassent à ceux qui les avoient trouvez, [comme Nerva & d'autres princes avoient fait.] Mais quand ils estoient grands, il en faisoit donner une partie à quelqu'un de ses officiers. ' Il laissa à beaucoup de villes l'argent qu'elles devoient fournir à l'épargne, afin qu'elles l'employassent à rétablir les edifices publics & particuliers ruinez par des tremblemens, ' ou à en élever [de nouveaux.] [a] Il fit faire des greniers publics dans tous les quartiers [où il n'y en avoit pas,] afin que ceux qui n'en avoient point à eux, y pussent serrer leurs biens. Casaubon l'entend des quartiers de Rome, où il remarque que ces greniers sont celebres dans les auteurs. Il y en avoit quelques uns dés le temps d'Antonin. ' Il fit de mesme faire des bains dans tous les quartiers [de la ville] qui en manquoient. Il fit aussi bastir plusieurs maisons fort belles, qu'il donna à ses amis, particulierement à ceux qui avoient une plus grande reputation d'integrité. ' Il fournissoit aux gouverneurs qu'il envoyoit dans les provinces, l'argent, les officiers, les chevaux, & toutes les choses necessaires, avec pouvoir d'en garder une certaine partie, s'ils s'estoient bien conduits dans leurs charges: autrement il les obligeoit d'en rendre quatre fois autant. ' Il avoit soin de les recompenser, & mesme de les enrichir quand ils avoient fait leur devoir, ' leur donnant des terres & beaucoup d'autres gratifications.

p. 130. c. — p. 129. c. — p. 120. d. — [a] p. 127. c | n. C. p. 168. 1. d. e | n. S. p. 214. e. f. — v. p. 127. c. — p. 129. a. — &c. — p. 121. b. — &c. — p. 124. e | 134. d.

p.127.c. ' Il assistoit generalement [tous] les pauvres, mais particulierement les personnes de naissance, qu'il savoit estre dans une veritable necessité, & n'avoit pas dissipé leur bien par de folles dépenses. Il leur donnoit aussi des terres, des serviteurs, des troupeaux, & leur faisoit toujours quelque bien. ' Il gardoit un registre de tout ce qu'il donnoit, & quand il se souvenoit de quelque personne [de merite] à qui il n'avoit que peu ou point donné, il le faisoit venir, & l'exhortoit luy mesme à luy demander [tout ce dont il avoit besoin.] ' Il donnoit comme des graces les choses qu'il pouvoit donner avec honneur, les biens des criminels, ' les prisonniers faits sur les barbares, [a] quelques charges peu importantes, les intendances de ses revenus. Mais pour les charges de judicature, [nous verrons " dans la suite] quel soin il prenoit de ne les donner qu'avec un grand choix.

(Marginal notes: p.130.c. — c.d. — p.134.d. — a p.130.d. — V. § 10.)

p.122.c. ' Il ajouta de la viande aux distributions qu'on avoit accoutumé de faire au peuple de Rome: & il luy fit trois " liberalitez extraordinaires [au moins.] ' Car on en trouve cinq marquées dans ses medailles. [Nous " parlerons en particulier de ce qui regarde les soldats.]

(Marginal notes: Congiaria. — Bira.p.324. — V. § 11.)

Alex.v.p.129.d. ' Il établit des écoles [à Rome, outre celles qui y pouvoient estre déja,] pour enseigner la rhetorique, la grammaire, la medecine, les mathematiques, les mecaniques, l'architecture: il assigna des gages pour les professeurs de toutes ces sciences, & mesme pour [un certain nombre] d'écoliers " d'honneste famille qui estoient pauvres. Il donna aussi dans les autres villes des pensions aux avocats, lorsqu'il savoit qu'ils ne prenoient rien des parties.

(Marginal note: Ingenuos.)

p.125.d. ' Il alloit souvent écouter les poetes & les orateurs grecs & latins lorsqu'ils declamoient ou qu'ils recitoient leurs pieces. ' Il aimoit beaucoup les hommes de lettres; & l'histoire dit qu'il les craignoit aussi beaucoup, apprehendant qu'ils ne missent quelque chose à son desavantage dans leurs écrits. Il vouloit avoir auprés de luy ceux qui avoient le plus de merite, & leur raportoit luy mesme tout ce qu'il faisoit, afin qu'ils écrivissent les choses selon la verité. [Nous parlerons en son lieu de ceux qui ont fait son histoire.] ' Sur toutes les difficultez qui se presentoient, il demandoit ce que les anciens Generaux Romains ou des autres nations avoient fait en de semblables rencontres. C'est pourquoy il estoit bien aise d'avoir auprés de luy ceux qui savoient l'antiquité.

(Marginal notes: &c. — p.115.a.b. — p.119.c.)

p.122.a.b.d.e|u. C.p.641.2.c. ' Il acheva les Thermes magnifiques de Caracalla, & en fit de

&c. de nouveaux qui porterent son nom, avec plusieurs autres bastimens à Rome & à Bayes. Il fit aussi rétablir plusieurs monumens des anciens. Il orna la ville de Rome de plusieurs " grandes statues. ' Il en fit faire pour tous les principaux Empereurs, avec " des inscriptions & des colonnes de cuivre, où l'on voyoit ce que chacun d'eux avoit fait.

colossas. titulis. v.p.123.c.d.

ARTICLE VIII.

Alexandre hait les méchans.

[LAMPRIDE nous represente Alexandre comme un esprit ferme & resolu. Nous le verrons particulierement à l'égard des soldats:] ' & on estima beaucoup non seulement la modestie, mais la gravité & la constance, avec laquelle il resista à tout le Senat quand il luy voulut donner le nom d'Antonin. Alex.v.p.117.d.

[Autant qu'il avoit d'affection pour les bons, autant avoit-il de severité contre les méchans.] ' Il n'accordoit jamais la grace à ceux qui estoient condannez; ' & il punissoit quelquefois avec rigueur. ' Un de ses esclaves ayant receu une somme considerable d'un homme d'épée, sous pretexte de luy obtenir quelque charge, il le fit crucifier sur un chemin par lequel ses esclaves passoient fort souvent. ' Nous verrons dans la suite comme il traita Vetronius Turinus. p.120.d. p.124.a. p.121.d. p.125.126.

' Il ne vouloit pas souffrir que ceux qui avoient une mauvaise reputation, approchassent mesme de luy, ni de sa femme ou de sa mere, pour les saluer. ' Il n'épargnoit ni ses amis, ni ses parens lorsqu'il les trouvoit coupables de quelque faute. Il les faisoit punir, ou s'il vouloit leur faire grace, il les obligeoit neanmoins de se retirer, ajoutant que la republique luy estoit plus chere que qui que ce fust. p.119.120|122.e. p.137.d.

&c. ' Il haïssoit sur tout ceux qui voloient dans l'administration de la justice, & il les regardoit comme les plus grands ennemis de l'Etat. Un " secretaire ayant presenté dans le Conseil un faux sommaire d'une affaire, il luy fit couper les nerfs des doits, afin qu'il ne pust jamais écrire, & le relegua [en une isle.] ' Il eust souhaité pouvoir chasser tous ceux qui luy ressembloient, & les reduire à la pauvreté. ' Il fit crier publiquement que quiconque se sentiroit coupable de ce crime, ne fust pas assez hardi pour le venir saluer, de peur d'estre puni du dernier supplice s'il venoit à estre découvert. p.119.a.b|120.c|123.b. notarius. p.121.b. p.119.120.

p.119.d.e. 'Septimius Arabinus qui en avoit esté accusé sous Heliogabale, & absous, mais qui ne laissoit pas d'avoir toujours une tres mauvaise reputation, l'estant venu saluer avec les autres Senateurs, il s'écria avec beaucoup de force, Quoy Arabinus non " seulement vit encore, mais a la hardiesse de venir au Senat & " d'esperer mesme peut-estre de moy quelque grace? Est-ce qu'il " me croit un fou & un insensé? La seule veue de ces sortes de " personnes luy estoit si insuportable, que le feu luy montoit au visage, sans qu'il pust parler : & quelquefois sa bile en estoit si
p. émue, qu'il estoit contraint de vomir. 'Il sembloit prest à leur arracher les yeux de sa main.

p.123.c. 'Un homme de qualité, mais " d'un esprit bas & avare, & *vita sordida.* qui avoit déja esté mis en justice pour des voleries, ayant envie d'obtenir une charge dans la milice, la fit demander si instamment par des Rois [ou des Princes étrangers qui estoient à la Cour d'Alexandre,] qu'il ne la luy voulut pas refuser. [Mais comme il veilloit sur ses actions,] il le trouva bientost coupable d'une volerie. Et comme les Princes qui avoient sollicité pour luy, estoient encore à la Cour, il fit examiner l'affaire en leur presence. Le coupable fut convaincu & condanné : & Alexandre demanda à ces princes comment on punissoit chez eux les voleurs. Ils dirent qu'on les crucifioit : & ainsi il fut crucifié par l'arrest que ses propres patrons avoient prononcé, sans que personne se pust plaindre de la rigueur d'Alexandre.

ARTICLE IX.

Prudence & sagesse d'Alexandre : Histoire de Turinus.

p.124.a. 'LAMPRIDE assure que ce prince avoit une prudence extraordinaire, qui faisoit qu'on ne le pouvoit surprendre; & si quelques uns furent assez hardis pour tascher de le tromper, ils furent bientost découverts, & punis [rigoureusement. On peut raporter à cela l'histoire de Vetronius Turinus, qui est
p.125.c|137.c.d. celebre dans cet auteur.] 'Ce Turinus estoit " consideré d'A- *familiaris.* lexandre, qui luy donnoit la liberté de l'entretenir quelquefois en particulier. Il abusoit étrangement de cet honneur, & se vantant extremement de son credit, il se faisoit donner de l'argent de diverses personnes, sous pretexte de leur obtenir des graces d'Alexandre. Souvent il ne luy en parloit seulement pas : & cependant lorsque les choses avoient réussi par

d'autres voies, il s'en attribuoit la gloire pour en avoir la recompenſe. C'eſt ce que l'on appelloit alors vendre de la fumée. Il paſſoit ainſi pour un homme tout-puiſſant, & Alexandre pour un idiot & une beſte, qui ſe laiſſoit tourner comme vouloit Turinus.

'Alexandre ſe douta de la choſe; & pour s'en aſſurer, un homme fidele luy ayant demandé une grace, il luy dit ce qu'il vouloit faire, & qu'il s'addreſſaſt à Turinus comme s'il euſt eu beſoin de ſon credit. Turinus luy promit de le ſervir, & au bout de quelque temps luy dit qu'il avoit parlé pour luy à l'Empereur, & qu'il feroit aſſurement ſon affaire, en luy en parlant une ſeconde fois; mais qu'il meritoit bien quelque choſe pour ſa recompenſe. Il fallut luy promettre une fort grande ſomme en preſence de témoins: & Alexandre à qui l'autre raportoit tout, luy ayant fait expedier ce qu'il demandoit ſans que Turinus luy en euſt jamais dit un mot, Turinus ne manqua pas de luy dire que c'eſtoit luy qui l'avoit ſervi, & ſe fit payer de la ſomme qu'on luy avoit promiſe. p.125. 126.

'Alexandre ayant cette preuve en main, fit mettre Turinus en juſtice: On verifia par témoins l'argent promis, & donné: & comme Alexandre le vouloit faire punir exemplairement, il fit examiner toute ſa vie; & il ſe trouva qu'il avoit tiré de meſme des ſommes d'argent de tous ceux qui avoient obtenu des charges, de beaucoup de ceux qui avoient des affaires au Conſeil, & quelquefois meſme des deux parties. Alexandre pour proportionner le ſupplice au crime, le fit attacher à un poteau, & allumer autour de luy du foin & du bois verd, afin que la fumée l'étouffaſt: & il fit crier par un herault: *Le vendeur de fumée eſt puni par la fumée.* Ce fut Alexandre qui le jugea, [mais ſans doute avec le Senat, ſelon ce que nous avons dit] 'que jamais il ne condanna [par luy meſme] perſonne à la mort. p.126.a.b. | Her.l.6.p.575.a| 588.b.

'Il ſemble qu'il y en ait encore eu d'autres qui ayent abuſé de l'amitié d'Alexandre, en luy faiſant dire des choſes qu'il n'avoit jamais dites: & ce fut pour arreſter le cours de ces impoſtures, qui faiſoient un grand tort à ſa reputation, 'qu'il ſe reſolut de n'entretenir jamais perſonne en particulier, & de ne plus voir ſes amis que tous enſemble, hors Ulpien ſeul, qu'il regardoit comme un homme d'une integrité parfaite: & lorſqu'il avoit quelque choſe [de ſecret] à dire à quelqu'un, il vouloit neanmoins qu'Ulpien y fuſt preſent. 'L'hiſtoire le loue beaucoup de cette precaution. Alex.v.p.125.c| 137.c.d. | p.124.c.d|137.c. | p.137.c.

p.128.a. ' Il examinoit luy mesme tout ce qu'il donnoit, pesoit l'or & l'argent, [afin d'estre assuré qu'on ne le trompoit pas, & que ceux à qui il vouloit faire quelque liberalité, la receussent toute entiere.

Comme il ne pouvoit pas avoir à son age toute la connoissance & l'experience necessaire;]

p.129.b.c. ' il ne faisoit jamais aucune ordonnance que par l'avis de cinquante personnes habiles, sages, & eloquentes, & de vingt jurisconsultes ; ayant toujours dans son Conseil assez de personnes pour faire un arrest du Senat. Il vouloit que chacun dist son avis en particulier, & on écrivoit ce que chacun avoit dit. Mais il leur donnoit du temps pour penser à ce qu'ils avoient à dire, afin que des choses d'une grande consequence ne se fissent qu'avec beaucoup de poids & de maturité.

c. ' Quand il s'agissoit d'affaires de guerre, il faisoit venir d'anciens officiers, qui avoient bien servi, qui savoient les affaires de la milice, & qui connoissoient les lieux dont il s'agissoit. Il vouloit mesme que ce fussent des gens de lettres, & qui sceussent l'histoire ancienne, pour luy apprendre comment les plus grands capitaines s'estoient conduits en de pareilles occasions.

p.123.c. ' Ceux de son Conseil de la fidelité desquels il estoit assuré, examinoient entr'eux toutes les affaires, soit militaires, soit civiles; aprés quoy ils en faisoient le raport devant luy, & il confirmoit leur jugement, ou y changeoit ce qu'il jugeoit à propos.

p.121.c. ' Il s'informoit de tout ce qui se passoit par des personnes fideles, & qu'on ne savoit point avoir cette commission, afin qu'on ne les corrompist pas.

✣✣✣

ARTICLE X.

Comment Alexandre donne les charges.

Maxi.v.p.140.c. ' ALEXANDRE savoit fort bien juger du merite des personnes, [& les mettre chacun dans l'état propre à ses talens & à sa condition.]

Alex v.p.121.c.d ' Il vouloit que ses esclaves portassent toujours un habit qui marquast la bassesse de leur condition : [a] &

a p.120.b. il ne faisoit jamais [a] ses affranchis Chevaliers. *libertinos.*

p.121.d. ' Au lieu qu'Heliogabale avoit esté l'esclave des eunuques, & leur donnoit de grands emplois, Alexandre n'en voulut pas seulement avoir un à son service. S'il y en avoit quelques uns dans le palais, ce n'estoit que pour servir l'Imperatrice [a] com- *&c.*

me esclaves, [& dans les fonctions les plus basses :] Le nombre en estoit reglé. Et il ne les souffroit encore qu'avec peine dans cet estat si bas où il les avoit reduits, tant il avoit de mépris pour ces sortes de personnes, ' ou plutost tant il craignoit les maux qu'ils ont causé dans les Cours où ils ont eu quelque pouvoir, comme on le voit " par les plaintes de Lampride [& des autres auteurs profanes & ecclesiastiques du IV. & du V. siecle de l'Eglise.] ' Il disoit quelquefois que jamais il ne souffriroit que des valets achetez à prix d'argent, [comme estoient presque tous les eunuques,] prononçassent sur la vie des Senateurs, des Consuls & des Prefets. p.·30.a|137.b.c. &c. p.137.c.

' Il ne recevoit aucun nouveau Senateur, à moins que des personnes tres considerables n'en rendissent un témoignage avantageux, & que tous les Senateurs qui estoient auprés de luy, n'en fussent d'avis. Et s'il se trouvoit que ceux qui avoient parlé pour luy, n'eussent pas dit la verité, [1] ils estoient chassez du Senat, reduits au dernier rang des citoyens, quelquefois mesme condannez comme faussaires, & bannis sans esperance de rappel. p.120.b|n. S. p. 202.2. 1.

' Il rétablit une partie de l'ordre ancien pour l'election des magistrats. Il prenoit l'avis du Senat pour la nomination des Consuls, ' & quelquefois aussi pour les Prefets du Pretoire. Il faisoit mesme choisir le Prefet de Rome par le Senat, ' dont il suivit encore la volonté dans le reglement des provinces Proconsulaires [comme nous le verrons de Gordien.] Dans plusieurs de celles dont l'administration appartenoit proprement à l'Empereur, au lieu de Propreteurs il y mit ce que les Latins ont appellé [2] *Præsides*, [qui apparemment n'avoient que l'administration de la justice, sans aucun commandement sur les soldats, qui estoit donné à un autre officier s'il y avoit des troupes dans la province.] v.p.129.b. p.120.a. p.121.c. 2.

' Il eust voulu que chaque gouverneur eust sceu faire sa charge soy mesme sans le secours d'un Assesseur. Il ne laissoit pas neanmoins [de souffrir les Assesseurs,] & mesme il leur attribua des gages. p.130.b.c.

1. En lisant *ipsis condemnatione* &c. le sens pourroit estre que le nouveau Senateur estoit exclus du Senat &c. & ses fauteurs condannez &c. ou bien, ses fauteurs exclus du Senat &c. & luy condanné comme ayant fait faire la fausseté.

2. *Præses* se prend ordinairement pour un gouverneur de province, quel qu'il soit, Consulaire, Correcteur, &c. Mais en cet endroit & en quelques autres, il marque une espece particuliere de gouverneurs. Nous pourrons le traduire par le mot de *Baillif*, si nous sommes obligez d'en parler, faute d'en trouver un meilleur. Car celuy de *President* a parmi nous une idée toute differente.

d. ' Jamais il n'accordoit les gouvernemens des provinces, ni les charges militaires par faveur, & comme des graces, mais il les donnoit toujours " a ceux que luy ou le Senat en jugeoient estre *ad judiciū.* p.131.c. les plus capables. ' Il n'avoit garde non plus de souffrir qu'on les achetast : Car il faut, disoit-il, que qui les a achetées, les « vende; & j'aurois honte moy mesme de l'empescher. Je n'ose- « rois pas non plus oster une chose que j'ay vendue, [sans en ren- « dre le prix :] Ainsi je me mets hors d'estat de punir les malver- « n.C.p.172.1.c. sations des magistrats, & dans la necessité de les souffrir. ' Les « commentateurs remarquent sur cela ces paroles de Justinien, que la vente des charges est l'origine & le comble de toute sorte de Alex.v.p.120.b. crimes. ' Alexandre [bien loin de les vendre,] avoit pour maxime, qu'il faut mettre dans les emplois publics non ceux qui les recherchent, mais ceux qui n'y entrent que par contrainte : Il fit en effet Prefet du Pretoire un homme qui s'estoit enfui de peur de l'estre.

p.130.b|n.C.p.171.2.a. Lorsqu'il songeoit à donner à quelqu'un le gouvernement d'une province, ou mesme d'autres emplois moins importans, il faisoit afficher son nom, & exhortoit tout le monde à venir declarer si on savoit qu'il eust commis quelque crime, pourveu qu'on en pust donner les preuves : car il défendoit en mesme temps sur peine de la vie, de l'accuser sans prouver. L'historien payen remarque qu'il faisoit cela à l'imitation des Chrétiens,[1] qui " examinoient ainsi ceux qu'ils vouloient ordonner, & elever au Sacerdoce : Et il est étrange, disoit Alexandre, qu'on en « fasse moins pour ceux à qui on confie les biens & la vie des hom- « mes. [Mais ceux qui savent combien la vie de l'ame est au des- « sus de celle du corps, diront avec plus de verité, qu'il seroit bien étrange qu'on examinast avec moins de soin ceux qu'on veut élever aux ministeres de l'Eglise, que ceux à qui on veut donner l'administration de la justice & des finances.]

in prædicandis.

a.p.121.b. ' Nous avons veu qu'il se faisoit un capital de recompenser les bons gouverneurs. Il les vouloit toujours avoir avec luy, & disoit qu'il les falloit acheter,

1. Lampride y ajoute les Juifs. Mais leurs Prestres se faisoient par la naissance sans election.

ARTICLE XI.

Divers reglemens faits par Alexandre.

'CE Prince prenoit un grand ſoin que la ville de Rome ne manquaſt de rien : il fit racheter des blez & d'autres proviſions au lieu de celles qu'Heliogabale avoit diſſipées. Il donna de grandes immunitez aux marchans, pour les exciter à apporter de toutes choſes à Rome. ' Le peuple ſe plaignant un jour que le bœuf & le porc eſtoient trop chers, il n'y mit pas un prix plus bas, comme on le demandoit, mais il défendit de tuer les veaux, les vaches, les cochons de lait, & " les truies pleines [dont les Romains faiſoient leurs delices :] & en moins de deux ans le bœuf & le porc ne coutoient plus que le quart de ce qu'on les vendoit auparavant. Alex.v.p.121.a. b.c. *ſumi natã.*

' Il fit des corps de toutes ſortes de métiers, qui avoient chacun des Defenſeurs [ou Syndics.] ' Il établit quatorze " magiſtrats du nombre des Conſulaires, pour juger avec le Prefet de Rome [& luy ſervir de Conſeillers.] ' Il défendit de laiſſer entrer les hommes & les femmes dans les meſmes bains. ' Il parloit ſouvent au peuple comme les anciens Conſuls. [Je ne ſçay ſi c'eſtoit pour en reformer les deſordres.] p.125.a. p.124.125. p.121.c. p.122.c. *curatores.*

' Il y avoit à Rome des écoles publiques de ces crimes horribles [qui ont fait deſcendre le feu du Ciel,] & elles eſtoient autoriſées par les loix, moyennant un certain tribut. [Les Chrétiens en ont ſouvent fait des reproches aux payens : & Alexandre en avoit honte ;] de ſorte qu'il eut la penſée d'abolir au moins ces écoles, & il ſemble qu'il ait fait une fois noyer ou tranſporter [dans des iſles deſertes,] tous ceux qui faiſoient une profeſſion publique du crime, avec un nombre infini de femmes publiques. Mais il ne perſiſta pas dans ſon deſſein, parce qu'on luy fit apprehender qu'en oſtant la liberté au crime, on ne fiſt que le rendre plus pernicieux. [Ainſi il fallut attendre que la religion Chrétienne effaçaſt cette honte du genre humain, non ſeulement par la crainte de l'enfer, mais en changeant les hommes, & en rendant les cœurs chaſtes.] Alexandre ne vouloit pas qu'on miſt dans l'épargne l'argent qu'on tiroit de ces impudicitez publiques, & il l'employoit à rétablir le Cirque, l'Amphitheatre, ou d'autres baſtimens ſemblables ; [ce qui ne luy eſtoit gueres moins honteux.] p.121.c|125.b.c.

p.122.e. 'Il avoit dessein de donner à chaque ordre & à chaque digni-té un habit particulier, qui les pust faire distinguer, & principalement aux esclaves, afin qu'on les reconnust quand ils feroient des seditions. Mais Ulpien l'en détourna, en luy representant que ces differences causeroient une infinité de disputes. Ainsi il se contenta de la distinction que " la bande de pourpre mettoit entre les Senateurs & les Chevaliers; [les Senateurs la portant plus large.] 'Il y avoit long temps qu'on avoit dit que de faire porter un habit particulier aux esclaves, c'estoit leur faire voir qu'ils estoient en bien plus grand nombre que les libres. 'Il paroist neanmoins qu'au moins les esclaves de l'Empereur se reconnoissoient " par leur habit.

clavi qualitate.

n.C.p.164.2.c.

v.p.121.c.

servili veste.

ARTICLE XII.

Conduite d'Alexandre envers les soldats.

Alex.v.p.130.d.e. a p.120.121. 'CE Prince prenoit plus de soin des soldats que de luy mesme, les regardant comme le soutien de l'Etat. [a] Il avoit des registres dans son cabinet, où tous leurs noms estoient marquez, depuis quand ils estoient enrolez, ou quand ils avoient esté élevez à quelque rang, à la recommandation de qui, quelles estoient leurs bonnes ou mauvaises qualitez: & quand il estoit seul, il lisoit ces registres, & marquoit ceux qu'il falloit faire monter.

p.130.e. 'Lorsqu'ils tomboient malades, il les alloit voir dans leurs tentes, jusques aux derniers, leur donnoit des chariots pour les porter, & leur fournissoit tout ce qui pouvoit les soulager: & si leur maladie augmentoit, il les faisoit porter soit dans la ville, soit dans la campagne, chez de bons peres de familles, ou chez des femmes " de bonne reputation, pour les faire traiter: & il rendoit tout ce qu'on avoit depensé pour eux, soit qu'ils revinssent en santé, soit qu'ils mourussent.

sanctioribus.

p.119.b. b p.121.c. 'Il examinoit les vivres qu'on leur donnoit, [b] écoutoit les plaintes qu'ils faisoient contre leurs officiers, & quand les officiers se trouvoient coupables, il les punissoit sans misericorde selon la qualité de la faute. p.119.b|132.d. 'Il condannoit mesme au dernier supplice les Tribuns qui avoient exigé d'eux de l'argent. p.122.c. 'Il leur fit par trois fois des liberalitez extraordinaires: p.132.d. '& il estoit bien aise qu'ils fussent bien équippez, & ne fussent point sans argent, croyant qu'ils craindroient davantage quand ils auroient quel-

que chose à perdre, [& seroient ainsi plus disposez à obeïr.]

' Dans la marche il avoit soin qu'ils trouvassent des vivres à tous les campemens, au lieu qu'ordinairement on les obligeoit d'en porter pour 17. jours. Et lorsqu'on estoit dans le pays ennemi, où il falloit porter des vivres, il les faisoit neanmoins soulager par des mulets & des chameaux. ' Il distribua aux soldats & aux officiers des frontieres les terres prises sur les ennemis, esperant qu'ils auroient plus de vigilance & de courage quand ils auroient à défendre leur propre bien. Il leur fournit en mesme temps des animaux & des esclaves, pour cultiver les terres qu'il leur donnoit; & il ordonna que ces terres passeroient à leurs heritiers, en cas neanmoins qu'ils portassent aussi les armes, ne voulant point qu'elles pussent tomber jamais à " des bourgeois. ' Ainsi c'estoit quelque chose de semblable à ce qu'on a depuis appellé des fiefs nobles.

p.130.d.|n.C.p. 171.2.f.
v.p.134.d.e.
ad privatos.
n.C.p.174.2.d.e.

' Comme il témoignoit tant d'affection pour les soldats, il se croyoit aussi en droit de leur demander le respect, [l'obeissance,] ' & l'observation exacte de la discipline.[a] Mais les soldats s'estoient tellement dereglez [depuis la mort de M. Aurele, & sur tout sous le regne de Caracalla,] & tellement acoutumez au luxe, & à la licence, qu'ils ne pouvoient souffrir qu'on taschast à les remettre dans leur devoir. Ce fut ce qui produisit les funestes effets [dont nous parlerons dans la suite.] ' Cependant Alexandre, quelque jeune qu'il fust, ne se rebuta point par ces difficultez. Il opposa une vigueur & une intrepidité incroyable à l'insolence des soldats; il punit leurs fautes avec une severité inflexible; il cassa plusieurs fois des legions entieres, ce qu'on pretend que personne n'avoit osé faire depuis Jule Cesar: ' & enfin il soumit [les Pretoriens & ceux de l'Orient] à une exacte discipline, ' & se fit non seulement reverer, mais encore aimer uniquement par ces armées.

v.p.132.d.
b.|131.d.
a Dio, l.80.p.918. b.
Alex.v.p.117. 1.8.132.e.|n.S. p.200.201|Eutr
p.131.132.
p.131.b.d.

ARTICLE XIII.

Fautes d'Alexandre.

' Ce prince fut donc veritablement utile à la Republique & par sa bonté " & par sa fermeté inviolable pour le bien: ' & s'il en faut croire Aurele Victor, il soutint seul l'empire Romain déja sur le penchant de sa ruine, le rétablit en 13. ans

Alex.v.p.115.c.
sanctus.
Aur.Vict.

de temps qu'il regna, & l'affermit de toutes parts en un état heureux & tranquille, où il eust aisément subsisté, s'il n'eust eu des successeurs entierement differens de luy. [Que si cette idée que les historiens, & particulierement Lampride nous donnent de luy, est exacte & veritable, on peut au moins le comparer aux meilleurs Empereurs qu'aient eu les Romains. Car si Trajan, Antonin, & M. Aurele ont fait quelque chose de plus que luy, d'autre part ils estoient plus agez quand ils ont commencé à regner qu'Alexandre ne l'estoit quand il est mort.] ' Aussi on voit que le Senat voulant relever l'Empereur Probe, dit qu'on trouvoit en luy les Aureliens, les Claudes, ' les Alexandres, les deux Antonins, & les Trajans.

Prob.v.p.237.c.

C'est Claude II.

[Cependant Dieu dont les pensées sont bien differentes de celles des hommes, n'a point choisi ce prince si sage, si reglé, si constant, pour l'appeller par sa grace à la lumiere de la foy, quoiqu'il connust & aimast mesme les Chrétiens, quoiqu'il admirast leur doctrine, quoiqu'il adorast mesme Jesus-Christ, & quoiqu'il n'eust que trop de deference pour une mere, qui selon toutes les apparences estoit Chrétienne. Nous laissons aux personnes plus éclairées à juger si ce n'est point pour n'avoir pas usé de tant d'avantages, que Dieu l'a puni par la fin si promte & si malheureuse de sa vie.

Les hommes ont remarqué en luy quelques défauts, mais qu'on peut dire estre peu considerables.] ' Julien l'apostat l'accuse comme Herodien d'avoir trop deferé à sa mere, & d'avoir mieux aimé amasser des thresors, que de les distribuer. [Et neanmoins il ne paroist avoir esté menager que par sagesse, pour pouvoir suffire aux dépenses necessaires & honnestes, sans fouler le peuple.] On l'a accusé d'avoir esté tres soupçonneux: [mais on le dit en general, sans preuves, & sans marquer que ses soupçons luy ayent fait faire aucune faute. Herodien le depeint comme un esprit foible, timide, & peu guerrier; ce qui seroit mesme pardonnable à un prince si jeune, toujours elevé dans la paix: & Lampride nous en donne une idée toute contraire.

Juli. in Cæs p. 315.d; Alex.v.p. 136.c.d.

On le blasme, comme nous avons dit, ' de ce qu'il avoit peine de passer pour Syrien. Mais assurément il se faisoit en toutes manieres une grande injure, aussibien qu'à sa mere, de souffrir] ' qu'on pretendist l'honorer en l'appellant fils du grand Antonin, c'est à dire du malheureux Caracalla.

§.2.v.§.1.

Spon,p.194.

[Je croy qu'il a fait tort à l'Empire]' en faisant les Prefets du

Alex.v.p.120.1. c.

Pretoire Senateurs, au lieu que jusqu'àlors, hors quelques exceptions fort rares, cette charge n'avoit esté donnée qu'à des Chevaliers. Il le fit par une raison considerable [qui est que les Prefets estant depuis long-temps en possession de juger les Senateurs,] il estoit contre l'ordre que les Senateurs fussent jugez par un Chevalier. Il eust mieux valu oster aux Prefets du Pretoire le pouvoir de juger les Senateurs,] ' comme il semble que M. Aurele ait fait ; [& ils n'auroient encore esté que trop puissans. Mais estant Senateurs, ce qui leur donnoit entrée à toutes les charges, ils se trouverent n'avoir plus personne au dessus d'eux ; & ainsi ils effacerent bientost tout ce qui restoit d'éclat aux Consuls & aux autres dignitez de l'ancienne Rome ; ce qui acheva de ruiner entierement l'autorité du Senat.] M. Aur. v. p. 26. e.

' Le bien qu'il crut faire au peuple de Rome en donnant dequoy entretenir des lampes dans les bains publics, afin qu'on ne fust pas obligé de ne les ouvrir que quand le jour estoit venu, & de les fermer avant le coucher du soleil, comme on faisoit auparavant, ' donna occasion à beaucoup de maux ; de sorte que l'Empereur Tacite fut depuis contraint d'ordonner que tous les bains seroient fermez avant que le jour fust fini. [Je ne voy pas aussi comment on peut excuser] ' la maniere dont nous verrons qu'il traita les ambassadeurs des Perses, [si elle est telle qu'Herodien la raporte.] Alex. v. p. 121. a. n. C. p. 164. 1. a. Her. l. 6. p. 579. d e.

' Lampride dit qu'il permit, ou mesme qu'il commanda aux mathematiciens d'enseigner publiquement à Rome [les folles imaginations de] l'astrologie judiciaire ; qu'il leur donna une école, ' & leur assigna des gages pour professer : [mais il se trompe sans doute en cela.] ' Car Ulpien dit que s'ils ont quelquefois enseigné publiquement, ce n'a point esté qu'on le leur eust permis, mais par une entreprise temeraire, & par une desobeissance [aux loix.] Alex. v. p. 123. a. p. 129. d. n. p. 206. 2. d. e.

ARTICLE XIV.

L'an de J. C. 222, d'Alex. 1.

Officiers mis par Heliogabale changez : Mort de Mesa : Mariage d'Alexandre.

[IL faut maintenant passer à ce que nous savons du détail de l'histoire d'Alexandre, & qui se reduira à assez peu de chose, parce que Lampride ne s'est attaché qu'à l'idée gene-

rale de sa conduite. Herodien passe tout d'un coup de sa pre-
Dio,l.80.p.917. a.b.c. miere année à la guerre de Perse ;]'& Dion qui écrivoit sous ce prince mesme, n'ayant guere esté à Rome,& ainsi n'ayant pas pû savoir les choses avec exactitude, s'est contenté de dire en peu de mots ce qui s'est passé jusqu'au Consulat qu'il eut en 229. & nous n'avons encore que l'abregé de ce qu'il en a écrit.

Her,l.6.p.574.c. ' La premiere chose qu'Herodien marque du regne d'Alexandre, c'est que tous les dieux qu'Heliogabale avoit fait apporter à Rome, furent renvoyez chacun en leur pais & en
Dio,l.79.p.916. c. leur temple. [La divinité ou plutost la pierre]' d'Elcagabale, fut aussi entierement bannie de Rome, [& reportée à Emese.]

Her.l.6.p.574.c| Alex.v.p.118. 119. ' Tous ceux qu'Heliogabale avoit élevez sans raison, ou parce que leurs crimes les luy faisoient aimer, & tous ces gens infames qu'il avoit mis dans les dignitez & dans les charges, en furent privez, & reduits à leur premiere condi-
Her.l.6.p.574. c d. tion. ' En leur place on donna les dignitez civiles à des gens celebres par leur science & par la connoissance des loix, & les charges de la milice à ceux dont on avoit éprouvé [le courage] & la conduite, & qui s'estoient signalez dans les grandes occasions.

Alex.v.p.119.a. ' Alexandre [ou son conseil] purgea de mesme le Senat, l'ordre des Chevaliers, & les tribuns du peuple Romain : & l'on chassa encore du palais tous ceux qui avoient servi aux
p.125.b.c. plaisirs criminels d'Heliogabale. ' On en amassa, dit l'historien, un nombre infini, qu'on vendit publiquement, ou qu'on transporta [en des lieux deserts :] quelques uns mesmes furent noyez. Ses nains, ' ses fous, ses musiciens, ses comediens furent le jouet du peuple, ou furent distribuez en diverses villes *morions.*
b|121.d. pour y estre nourris en qualité de mendians. ' Ses eunuques dont il estoit l'esclave, furent non seulement privez des grands emplois où il les avoit elevez, mais encore donnez [comme esclaves] à diverses personnes, avec pouvoir de les tuer sans autre forme, si on ne pouvoit pas les rendre sages, [quoiqu'Adrien eust osté aux maistres ce pouvoir supreme sur leurs esclaves.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 223, D'ALEXANDRE 1. ET 2.

Idat &c|Noris. ep.cons.p.132| Spon.p.260. *L. Marius ' Maximus II. & L. Roscius Ælianus Consuls.*

[' Le premier de ces Consuls est assez probablement ' l'hi- V. §26.
storien d'Alexandre & des Empereurs precedens, qui est souvent cité par Lampride. Le nom de Roscius distingue l'autre

V. Adrien. n.13. du sophiste Claude Elien qui vivoit certainement en ce temps-ci, & qui peut estre auteur de l'histoire des animaux, & des Melanges, que nous avons encore sous son nom.]

Her.l.6.p.574.d. ' Mæsa ayeule d'Alexandre vécut encore quelque temps sous ce regne; aprés qu'elle fut enfin morte de vieillesse, on luy rendit à ses funerailles les mesmes honneurs qu'aux Empereurs, & " selon l'imagination des Romains, on en fit une ὡς νομί-ζουσι. deesse, ' comme on le voit encore par quelques medailles. Bir. p.316|Goltz. p.98.f. Elle avoit le titre d'Auguste, [a] aussi bien que Mamée sa fille, a p.101 d. [b]qui par sa mort demeura seule à veiller sur la conduite d'Alexandre; & elle s'en aquita avec grand soin. b Her.l.6.p.574. d. Comme l'age si tendre de ce prince joint à la puissance absolue pouvoit le porter à de grandes fautes, ' elle gardoit toutes les entrées du palais, c. & ne laissoit approcher de son fils aucune personne qui eust une mauvaise reputation, de peur que des gens dereglez ne corrompissent ses mœurs, & n'excitassent par leurs flateries les passions dont son age le rendoit si susceptible. ' Elle le portoit à donner la plus grande partie de la journée à l'administration de la justice, & aux affaires de l'Etat, afin qu'estant occupé à des choses utiles, & vraiement dignes d'un prince, il n'eust pas le loisir de s'amuser [à des divertissemens ou criminels, ou qui pouvoient le porter] au crime. p.575.a.

Note 3. Elle luy fit épouser " une fille d'une maison illustre. ' Mais voyant, dit Herodien, qu'il l'aimoit, & qu'il honoroit beaucoup son beau-pere, elle qui vouloit dominer seule, chassa du palais cette princesse, & la maltraita si fort elle & son pere, que celuy-ci fut obligé de se refugier dans le camp pour demander la protection des soldats, non contre l'Empereur dont il avoit tout sujet de se louer, mais contre sa mere. Cependant le credit de Mamée l'ayant emporté, contre la volonté mesme d'Alexandre, qui n'osoit luy resister, elle fit tuer le pere, & bannir la fille en Lybie. [Cette histoire de la maniere dont la raporte Herodien, est tres criminelle pour Mamée, & tres indigne d'une Chrétienne. Mais Lampride qui avoit lû Herodien, [' a mieux aimé la prendre de Dexippe, qui dit que Marcien, ou Macrien beau-pere d'Alexandre, & élevé par luy à la dignité de Cesar forma une conspiration contre la vie de son gendre: & que la chose ayant esté découverte, il fut puni, & sa fille repudiée. ' Occo suit Dexippe. c.d. Alex.v.p.131.c| n.S.p.230.2.c. Occo,p.422.

' Lampride nous apprend qu'Alexandre avoit épousé Memmia fille du Consul Sulpicius, & petite-fille de Catulus. ' Et Alex.v.p.120.d. Occo, p.422| Goltz.p 101.

on trouve encore quelques medailles de Sulpicia Memmia, avec le titre d'Auguste. ' On tire aussi des medailles qu'il a eu encore pour femme une Salluitia Barbia Orbiana, dont tous les noms n'ayant aucun rapport à celuy de Marcien, il la faut apparemment distinguer de la fille de ce tyran, & dire ainsi qu'Alexandre a eu trois femmes. On ne trouve point en quel temps ni en quel ordre il les a épousées, [1] ni qu'il en ait eu aucun enfant.]

Seguin.p.289. — V. Dece n. 1.

' L'histoire remarque qu'Alexandre avoit horreur des grands crimes qui violent la chasteté, [& personne ne dit qu'il soit tombé dans les moindres.]

Alex.v.p.127.c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 224, D'ALEXANDRE 2. ET 3.

Julianus " & Crispinus Consuls.

Cass'd'Buch'Cyp. dis.ap. Noris,ep. con.sp.136.

Le premier est nommé Flavien par la chronique d'Alexandrie, & Fabien par Idace.

L'AN DE JESUS-CHRIST 225, D'ALEXANDRE 3. & 4.

Fuscus II. " & Dexter Consuls. NOTE 4.

iid|Chr.Alex. &c.

ARTICLE XV.

L'Empire des Parthes est ruiné, & celuy des Perses rétabli par Artaxerxés, qui menace les Romains, & attaque inutilement Atra & l'Armenie.

L'AN DE JESUS-CHRIST 226, D'ALEXANDRE 4. ET 5.

Alexander II. & Marcellus Consuls.

iid.

' LAMPRIDE remarque qu'Alexandre ne garda que fort peu le Consulat toutes les trois fois qu'il le prit. Il le quittoit apparemment " à la fin de fevrier. ' On croit que [2] Marcel son collegue estoit Quintilius Marcellus l'un des principaux de son Conseil, extremement estimé pour sa probité.

Alex.v.p.123 b. — p.127.c|p.C.p. 178.2 b.Onu.p. 255.c. — primo nundino. — 2.

'Le P. Petau croit qu'il faut mettre "sur la fin de cette année le grand changement qui arriva dans l'Orient par l'extinction de la monarchie des Parthes, & le renouvellement de celle des Perses. Arsace avoit commencé la premiere en se revol-

Pet.rat.1 l.4 c.3. p.143.144|Her. l.6 p.577.b.c. — NOTE 5.

1. Occo dit qu'il eut un fils de Sulpicia, qui mourut dans l'enfance. [Nous ne voyons point d'où il l'a pris.]

Occo.p.412.

2. Cuspinien dit que son anonyme donne Dexter à Alexandre pour collegue [Cependant selon Bucherius (p. 247.) & le P. Noris (p. 19.) ce mesme anonyme met Marcel comme tous les autres fastes.

Cusp.p.374.

tant contre les Rois de Syrie successeurs d'Alexandre le grand, du temps de la premiere guerre Punique, environ 246. ou 250. ans avant Jesus-Christ. Tous ceux de sa posterité prirent de luy le nom d'Arsacides, & formerent, étendirent, ou soutinrent durant quelque 470. ans ce grand Etat, qui seul fit resistance à la puissance Romaine. Artabane dont nous avons parlé en ″ d'autres rencontres, en estoit demeuré le maistre vers l'an 216. aprés quelques guerres qu'il avoit eues avec ses freres. Il avoit vaincu les Romains en 217. & les avoit obligez d'acheter de luy une paix honteuse. [ʹ Il se faisoit qualifier le grand Roy, & portoit deux Diademes, dit Herodien, parce qu'apparemment il possedoit le royaume des Medes, qui avoit souvent esté separé de celuy des Parthes.

V. Caracalla § 11. V. Macrin § 4. He .l.6.p.576.b.

Cependant Dieu abatit ce puissant prince par un homme de neant, nommé Artaxerxés dans Dion, Herodien, & Lampride, Artaxare dans Agathias, Xerxés dans Aurele Victor, & Eutrope,] ʹ & Ardshir ou Azdashir dans les auteurs Orientaux. [a] Il estoit de la nation des Perses. [b] Euthyque le fait fils d'un nommé Babec, & petit-fils d'un Sasan : [c] & Abulfaraje comprend sous le nom de Sasanides tous les Rois qui ont regné dans la Perse depuis celuy-ci jusqu'aux Mahometans durant 418. ans selon luy, ʹ ou 407. ans selon le P. Petau. [d] Agathias dit que la femme de Babec, qu'il appelle Pabec, & qui n'estoit qu'un simple cordonnier, ″ l'avoit eu par le consentement de son mari, d'un soldat nommé Sasan ; mais que Sasan mesme avoit enfin consenti qu'il passast pour fils de Babec. Il dit que c'étoit le sentiment des historiens de Perse, qui le fondoient sur les archives des Rois.

Abulf.p.80. Eutych.p.371. a Dio,val.p.769. b Euty p.367. c Abulf.p.80. Pet.rat.2.l.4.c.7 p.199. d Agath l.2.p.65.56. &c.

ʹ Artaxerxés estoit donc dans ses premieres années un homme entierement inconnu, mais qui avoit du cœur, ʹ de hautes esperances, ʹ & tous les talens necessaires pour brouiller un Etat, & pour faire de grandes choses. Il estoit mesme habile magicien. [On ne dit point l'origine ni le progrés de sa revolte ;] mais seulement que s'estant ligué avec d'autres, ʹ il defit les Parthes en trois batailles, tua Artabane, [a] & ayant ainsi abatu toute la puissance des Parthes, il prit ʹ le diademe ou la tiare & rétablit la monarchie des Perses, [environ 555. ans depuis que Darius avoit esté défait par Alexandre de Macedoine.

p.64.d. Her.l.6.p 577.b. Agath.p.64.d. κίδαριν.

Artaxerxés victorieux des Parthes portant ses esperances beaucoup plus loin,] ʹ vint avec de puissantes troupes sur les

Dio.l.80.p.918.a.

p.769|Her. l.6.p. 576.b.c. confins de la Mesopotamie & de la Syrie, ' menaçant de recouvrer tout ce qui avoit autrefois appartenu aux Rois de Perse, c'est à dire tout ce que les Romains possedoient alors dans l'Asie. Ses menaces causerent beaucoup d'effroy, non qu'il fust invincible, mais parce que les troupes Romaines estoient, comme nous avons dit, sans discipline : & mesme plusieurs de leurs soldats prirent parti dans son armée. [Mais la ville d'Atra qui avoit arresté les victoires de Trajan & de Severe, arresta encore celles d'Artaxerxés.] Il voulut la prendre avant que d'attaquer les Romains ; il l'assiegea ; il fit bréche à la muraille [comme les deux autres :] mais ayant perdu beaucoup de soldats dans une embuscade, il fut obligé de se retirer.

[Ce malheureux succés luy fit apparemment quitter pour lors le dessein d'attaquer les Romains.]
Dio,val p.769. ' Il tourna ses armes du costé de la Mede, dont il se soumit la plus grande partie, aussibien que du pays appellé proprement des Parthes. Il voulut passer de là en Armenie ; " mais il y fut battu par ceux du pays, soutenus de quelques Medes, & animez par les enfans d'Artabane [qui s'y estoient refugiez.] πλαίσας.
l.80.p.918.a.b.d. ' Ceci arriva dans le temps que Dion achevoit son histoire, sur la fin de 229. au plustost. On ne savoit pas encore alors s'il s'estoit enfui de l'Armenie [entierement défait,] ou s'il s'estoit seulement retiré pour rassembler de plus grandes forces. [Ce que nous dirons sur l'an 233. fait voir que le dernier estoit le plus veritable.]

ARTICLE XVI.

Diverses particularitez du regne d'Artaxerxés.

Euty.p.367.368. ' EUTYQUE dit qu'Artaxerxés aprés avoir pris le titre de Roy des Perses, écrivit à tous les Princes voisins [feudataires de l'Empire des Parthes] pour les sommer de le reconnoistre, & de luy envoyer les secours qu'ils avoient accoutumé de fournir, les menaçant de la mort s'ils le refusoient. Les uns obeirent aussitost, les autres attendirent qu'il approchast d'eux pour les contraindre, & quelques uns ne le firent qu'aprés luy avoir resisté autant qu'ils pouvoient. Car il alloit de province en province [avec ses troupes.]

p.368.371. ' Entre les princes Orientaux qui luy resisterent, ' Eutyque marque celuy d'Al-Sauvad qui soutint long temps le siege dans une forteresse imprenable. Mais on pretend que sa fille mesme

me le trahit sur la promesse qu'Artaxerxés luy fit de l'épouser, & qu'ayant eu intelligence avec luy par des fleches où l'on attachoit des billets, elle luy découvrit un endroit negligé par où il entra. Artaxerxés l'épousa comme il l'avoit promis; mais luy ayant fait avouer dans l'entretien, que son pere l'avoit toujours tres-bien traitée, il luy dit : Si tu as trahi un pere, & un pere qui avoit pour toy un amour si tendre, quel supplice ne merite-tu pas, & quelle fidelité puis-je me promettre de toy? Sur cela il la fit attacher par les cheveux à la queue d'un cheval " indomté, qui la traina par tout, jusqu'à ce qu'elle fust déchirée en pieces. *ferocioris.*

' Artaxerxés, s'il en faut croire Eutyque, regna avec une grande justice envers tout le monde, fonda plusieurs villes, entr'autres celle de Basora [ou Balsora] sur l'Euphrate [à la teste du golfe Persique,] ' & recompensa magnifiquement tous les Princes qui s'estoient soumis à luy " volontairement, sans donner neanmoins à aucun d'eux le titre de Roy, qu'il vouloit estre reservé pour luy seul. ' Il se qualifioit le grand Roy. [Avec quelque justice qu'il ait pu regner, Agathias tout payen qu'il estoit] ' soutient qu'on le doit regarder comme un homme detestable & tres injuste, pour avoir tué son prince, & avoir usurpé par la force une couronne qui ne luy appartenoit pas. p.375. p.368. *maturiùs.* Her.l.6.p.579.d. Agath.l.4.p.133.d.

' Comme il estoit grand magicien, il releva extremement l'autorité des mages, qui jusqu'alors avoit esté fort mediocre parmi les Perses mesmes; au lieu que depuis cela ils furent honorez & reverez de tout le monde, ils regloient toutes les affaires & particulieres & publiques, & rien ne passoit pour estre fait selon les loix & la justice, à moins qu'il n'eust eu leur approbation. ' Cependant Agathias soutient que l'ancienne police des Perses extremement louée par l'histoire, avoit esté toute changée par la doctrine de Zoroastre auteur de la magie, [c'est à dire par les mages ses disciples. Ces mages estoient sur tout grands ennemis de la foy Chrétienne. Mais nonobstant leur grand credit, elle ne laissa pas de s'établir & de s'étendre extremement parmi les Perses, comme on le voit par l'histoire du quatriéme siecle, & du cinquiéme.] l.2.p.65. p.62.b.c|p.69.

' Artaxerxés regna 14. ans & 10. mois selon Agathias, ou quatre mois moins selon Eutyque. [a] Scaliger ne met que 12. ans & 10. mois. [b] Le P. Petau sur l'autorité du premier met sa mort en 241. [c] Abulfaraje, qui fait commencer la monarchie des Perses dés la troisiéme année d'Alexandre,] c'est à dire au p.134.a.b|Euty. p.375. a Scal.isag.p.141. b Pet.2.rati.l.4.c.7.p.197. c Abulf.p.80.

plustard en 225. ne met neanmoins le commencement de Sapor fils d'Artaxerxés, qu'en la premiere de Philippe [qui est l'an 244. Cela pourroit donner quelque lieu de croire qu'Artaxerxés s'estoit revolté, & avoit tué Artabane dés 225. & qu'on n'a neanmoins conté son regne que de l'an 230. où il a pu se faire reconnoistre Roy avec quelque solennité nouvelle ; ou qu'aprés sa mort il y eut des guerres civiles, à cause desquelles Sapor ne se put faire obeir qu'en 244.] ' Mais Capitolin dit que c'estoit Sapor qui regnoit sur les Perses lorsque Gordien entreprit la guerre contr'eux en 241.

Gord. v. p. 161. b| 162. b|

[Il faut remarquer pour l'intelligence des auteurs, ' que la pluspart d'entr'eux, sur tout les Grecs, soit par une vaine affectation d'antiquité, soit par ignorance, confondent ordinairement les Parthes & les Perses : desorte que souvent ils appellent Perses ceux qui ont combattu les Romains depuis Arsace jusqu'au dernier Artabane ; & souvent au contraire ils continuent de donner le nom de Parthes à ceux qui sont posterieurs à cet Artabane. Cela vient de ce que ces deux Empires ont eu à peu prés la mesme étendue de pays, quoique ce ne fust pas la mesme nation qui dominast.

Alex. v. n. C. p. 274. 1. 2. i.

ARTICLE XVII.

D'Ulpien & Julius Paulus Prefets du Pretoire.

L'AN DE JESUS-CHRIST 227, D'ALEXANDRE 5. ET 6.

' *Albinus* [1] *& Maximus Consuls.*

Idat; Noris. fas. p. 19.

' LA chronique d'Alexandrie seule marque Maxime Consul pour la seconde fois. [Le premier est appellé Albinien par l'anonyme de Cuspinien, & Sabin par celuy de Bucherius, & par les fastes de Theon.] ' Mais il est nommé Albin dans les inscriptions, & dans les dattes des loix. [S. Prosper, Victorius, & Cassiodore, qui se suivent l'un l'autre] ne mettent ces Consuls qu'un an aprés, & marquent pour cette année Anien & Maxime ; [ce qui n'est aujourd'huy receu de personne : mais je ne sçay si l'on n'en pourroit point tirer que] ' Maxime qui fut

Chr. al. p. 626.

Noris, ep. cons. p. 139.

Onu. in fas. p. 255. d.

1. Onuphre cite *Balbin* des fastes grecs [c'est à dire de la chronique d'Alexandrie,] & croit sur cela que c'est Clodius Balbinus qui fut fait Auguste en 237. Le Pere Noris montre que cela ne peut estre ; [& la chronique d'Alexandrie n'a point Balbin, mais Albin.]

Onu. in fas. p. 255. d. Noris ep. con. p. 139.

Consul cette année est ce Pupienus Maximus qui fut fait Empereur en 237. comme l'a creu Onuphre.

L'AN DE JESUS-CHRIST 228, D'ALEXANDRE 6. ET 7.

Modestus & Probus Consuls. Idat|Buche.&c.

Note 6. [Il semble qu'on peut mettre assez probablement en cette année avant le 19. d'aoust, la mort d'Ulpien, qu'on ne peut certainement mettre plustard qu'en la suivante, ni mesme qu'en celle-ci.

Nous avons déja parlé plusieurs fois de cet homme si celebre entre les jurisconsultes:] ' On le nomme Domitius Ulpianus. [a] Nous apprenons de luy mesme qu'il tiroit son origine de la ville de Tyr. [b] Il avoit esté Conseiller & Assesseur sous Papinien [du temps de Severe,] [c] & on le qualifie quelquefois son disciple. [d] On croit qu'Heliogabale luy avoit donné de l'employ, [e] & il semble qu'il l'ait mis d'abord auprés d'Alexandre, & l'en ait ensuite osté, parce qu'il estoit trop homme de bien. Dio, l. 80. p. 917. a b. c. | a Dig. 50. t. 15. l. 1. p. 192. 1. | b Nig. v. p. 76. e. | c Alex v. p. 122. d| p. 137. d. e. | d p. 122. d. | e Helio. v. p. 106. c.

[f] Alexandre estant devenu Empereur le voulut avoir auprés de sa personne, ' en qualité de Conseiller, & " pour avoir soin de tout ce qui se devoit raporter devant luy [qui est apparemment ce qu'on a depuis appellé grand Referendaire:] [g] La creance qu'il avoit en luy fit quelque peine d'abord à sa mere; [h] & on pretend que par ses écrits il paroist avoir esté assez opposé aux Chrétiens. ' Mais aprés cela elle remercia son fils du choix qu'il en avoit fait, [& contribua elle mesme à l'avancer.] ' Car Alexandre ayant fait d'abord Prefets du Pretoire Flavien & Chreste, qui tous deux savoient assez la guerre, & estoient bien capables de conduire les affaires de l'Etat; Mamée y joignit Ulpien comme pour estre leur collegue, " & veiller sur eux. ' C'estoit luy qui avoit la principale conduite des affaires de l'Etat: & on marque qu'il corrigea beaucoup de choses qu'Heliogabale avoit faites mal à propos. f Alex. v. p. 132. a. | p. 122. d| n. 8. p. 208. 1. 2| Fest. p. 553. c. | *Scriniorum magister.* | g Alex. v. p. 132. a. | h Bar. 225. § 2. 3. | Alex. v. p. 132. a. | Zos. l. 1. p. 638. c| Dio, l. 80. p. 917. c. | ἐπιγράφεσθαι. | Dio, l. 80. p. 917. a.

' Zosime dit que les soldats faschez de l'autorité qu'Ulpien prenoit sur eux, tascherent de le tuer secrettement; mais que Mamée informée de leur conspiration, la prevint, fit mourir ceux qui en estoient auteurs, & établit Ulpien unique Prefet du Pretoire, [quoiqu'il y en eut presque toujours deux.] ' Au contraire nous lisons dans les abregez de Dion par Xiphilin & par Zonare, qu'Ulpien fit tuer Flavien & Chreste pour leur succeder. [Il y a apparence que Zosime a mieux pris le sens de Dion: au moins ce qu'il dit, convient mieux à ce que les autres auteurs disent d'Ulpien. Mais peut-estre aussi que toutes les excellentes Zos. l. 1. p. 638. d. | Dio, l. 80. p. 917. c| Zon. p. 224. c.

qualitez qu'on attribue à ce jurisconsulte n'estant point fondées sur la verité de la foy & sur la solidité de la charité chrétienne, elles n'empeschoient pas que son cœur ne fust dominé par une ambition secrette, capable de le porter aux plus grands crimes, pourveu qu'ils pussent estre ou cachez ou deguisez aux yeux des hommes : & la haine qu'il avoit pour les Chrétiens, pouvoit bien meriter que Dieu l'y abandonnast.

Ce qui est certain c'est que les payens ont eu une tres grande Alex.v.p.119.b. idée d'Ulpien.] ' Car Lampride le met, comme nous avons veu, à la teste de ces hommes sages, doctes, & fideles qui composoient le Conseil d'Alexandre ; p.124.d. ' & assure que ce Prince luy deferoit plus qu'à aucun autre, à cause de son amour extraordinaire pour la justice ; qu'il n'y avoit que luy seul qu'il entretinst en particulier ; p.132 a. ' qu'il le regardoit comme son tuteur ; & qu'il a esté un excellent Empereur parce qu'il a beaucoup suivi les conseils d'Ulpien dans la conduite de l'Empire. Aurele Victor dit que par l'estime qu'il a faite d'Ulpien & de Paul, il a montré combien il aimoit l'equité, & qu'il savoit priser les grands hommes. Zos.l.1.p.638.c. ' On remarque qu'outre qu'il estoit un tres habile jurisconsulte, il avoit encore une grande prudence pour bien disposer le present, & pour prevoir l'avenir.

Dio,l.80.p.917.d. [Cependant son administration ne fut pas heureuse.] ' Il se forma pour un sujet tres leger une espece de guerre entre le peuple & les Pretoriens. Ils se battirent durant trois jours, & il y eut beaucoup de morts de part & d'autre. Le peuple se trouva enfin le plus fort ; mais les soldats commençant à mettre le feu aux maisons, la crainte de voir bruler toute la ville contraignit le peuple à se reconcilier avec eux.

p.918.c. ' Comme Ulpien taschoit de rétablir la discipline parmi les Pretoriens, ils se souleverent contre luy, & demanderent sa mort Alex.v.p.132.a. à Alexandre. Au lieu de la leur accorder, ' il le couvrit souvent Dio,l.80 p 917. c | Zos.l.1.p.638. d | Syncel.p.357. d. de sa pourpre pour le défendre des effets de leur colere. ' Enfin l'ayant attaqué durant la nuit, il fut contraint de s'enfuir au palais, & d'implorer le secours d'Alexandre & de Mamée. Mais tout le respect de l'autorité imperiale ne le put sauver ; & il fut tué par les soldats à la veue mesme d'Alexandre, peu de temps aprés la mort de Flavien & de Chreste. Zosime dit qu'on parloit fort diversement de sa " conduite, & des sujets de sa mort : προαίρεσις. Dio,l.80.p.917. a c. ' on en rejettoit particulierement le crime sur un Epagathe : mais de peur que si on le punissoit à Rome, cela n'excitast de nouveaux troubles, on l'envoya en Egypte en qualité de Prefet ; d'où

ayant esté rappellé & conduit en Candie, on luy fit là son procés.

[On a encore divers écrits d'Ulpien.] 'Lactance en cite le settiéme livre Du devoir des Proconsuls, où il avoit ramassé divers rescrits des Princes qui avoient persecuté les Chrétiens, pretendant montrer par là de quelle maniere on les devoit traiter. [Il l'avoit fait apparemment avant le regne d'Alexandre.] 'On n'a pas aujourd'huy ce livre, ni la suite du mesme ouvrage, qui estoit divisé en dix livres. Lact. l. 5 c. 11. p. 491. n.

[Alexandre peut avoir mis en la place d'Ulpien Decimus] 'qualifié Prefet du Pretoire dans une loy du 19. aoust 228. [a] & Julius Paulus qui eut la mesme dignité sous ce regne. On le fait comme Ulpien disciple & Assesseur de Papinien ; & il estoit aussi tres habile dans le droit. [Ayant esté apparemment banni par Heliogabale,] 'Alexandre le rappella en sa patrie dés les premiers jours de son regne, en quoy il se fit honneur à luy mesme. 'Il témoigna toujours en faire beaucoup d'estime ; [b] & Paul est mis entre les principaux de son Conseil. [c] On marque qu'il a esté Consul ; que sa statue se voit encore à Padoue, qui estoit le lieu de sa naissance, & qu'il n'y a point de jurisconsulte qui ait tant écrit que luy. Cod. l. 1. t. 54. l. 2. p. 165. a Alex v p. 122. c. d | 137. d. e | Nig. v. p. 76 e. Aur. Vic. Alex. v. p. 122. c. b p. 137 d. c Hist. du dr. Rom. p. 46. 47.

ARTICLE XVIII.

De Camillus & de quelques autres à qui on donne le titre d'Augustes: De diverses victoires d'Alexandre sur les barbares.

'Outre les seditions des Pretoriens, il y eut plusieurs autres soulevemens dans l'Empire avant l'an 229. qui s'appaiserent tous en peu de temps, quoique quelques uns eussent causé d'abord beaucoup de terreur. 'Les troupes de la Mesopotamie tuerent leur General Flavius Heracleon ; & plusieurs soldats aimerent mieux se retirer parmi les ennemis, que se mettre en estat de les combattre, & se soumettre à la discipline [qu'Alexandre s'efforçoit de rétablir.] Le jeune Victor parle d'un Taurin, qui ayant esté proclamé Auguste [malgré luy,] en conceut tant de frayeur, qu'il se precipita dans l'Euphrate. [Je ne sçay si c'est cet Urane] 'que George le Syncelle dit avoir usurpé l'Empire à Edesse dans l'Osrhoëne, & avoir ensuite " esté défait par Alexandre. 'Zosime parle aussi d'un Urane esclave d'origine, qui ayant esté fait Empereur, fut aussitost pris, & amené à Alexandre avec la pourpre dont il estoit revestu. Mais il Dio, l. 80. p. 917. 918. p. 918. b. c. Syncel. p. 357. d. διαφθείρεται. Zos. l. 1. p. 639. a.

semble attribuer cela à un soulevement des Pretoriens de Rome. [Si on veut que ces trois auteurs parlent de la mesme personne, il faut dire que s'estant jetté dans l'Euphrate, il en fut retiré & ne se noya pas.]

p. 638. 639. ' Zosime dit encore plus expressément des Pretoriens, que pour éviter la peine de leur negligence, [& de leurs autres rebellions,] ils proclamerent Auguste un Antonin, qui ne voulant pas se charger d'un si grand poids, se retira, & ne parut plus.

p. 638. d. e. ' Cet historien ajoute que depuis la mort d'Ulpien les Pretoriens perdant peu à peu l'affection [& le respect] pour Alexandre, ne luy obeïssoient plus qu'à regret & avec beaucoup de negligence & de froideur, p. 639 a. b. ' que tant d'embarras qui survenoient de tous costez, alterant le corps & l'esprit d'Alexandre, il se laissa aller à l'avarice, & à amasser des thresors; & que ces mécontentemens des soldats augmenterent toujours, jusqu'à ce qu'enfin Alexandre y succomba par la revolte de Maximin. Dio, l. 80. p. 918. d. ' On verra par ce que nous dirons de Dion, qu'Alexandre usoit de quelque ménagement en 229. à l'égard des Pretoriens, pour ne les pas irriter. [Mais il faut dire que sa bonté jointe à sa fermeté intrepide, regagna bientost leurs cœurs, & les soumit à la discipline militaire, ou avouer que Lampride nous trompe, & nous donne une idée toute fausse de son esprit & de son regne. Zosime qui n'a vécu qu'à la fin du v. siecle, n'est pas recevable dans ce qu'il avance contre des auteurs beaucoup plus anciens; & dans ce commencement de son histoire, il fait beaucoup de fautes tres certaines & tres grossieres. Il ne dit pas seulement un mot de la grande guerre que fit Alexandre contre les Perses.

Nous ne voulons pas omettre ici un evenement qui semble appartenir plus que les autres à l'an 228. s'il est veritable dans toutes les circonstances que l'on en dit: car il est vray qu'il y en a qui paroissent tenir de la fable.] Alex. v. p. 130. 131. ' Lampride raporte donc qu'Ovinius Camillus Senateur, & d'une famille tres ancienne, voulut s'élever à l'Empire. Alexandre en fut averti, & on luy en donna des preuves indubitables. Sur cela il envoya prier Camillus de venir au palais, & témoigna luy estre obligé de ce qu'il s'offroit de luy mesme à se charger du fardeau des affaires, au lieu qu'il y falloit contraindre les autres malgré eux. Aprés cela il alla au Senat avec Camillus, qui trembloit de peur, agité par les remors de sa conscience, l'associa à l'Empire, luy donna un ap-

partement dans le palais, le fit manger avec luy, & le fit revestir d'ornemens imperiaux plus magnifiques que les siens.

' Il avoit alors quelque guerre contre les barbares, qui demandoit la presence de l'Empereur: Alexandre offrit à Camillus de l'y mener avec luy, s'il n'aimoit mieux y aller luy seul: [Camillus s'estant excusé du dernier, ils y allerent ensemble:] ' & l'on tire " d'une inscription qu'Alexandre quitta Rome en 228. pour aller à quelque guerre. ' Alexandre qui alloit à pied, invita Camillus à en faire autant: mais comme il estoit fort delicat, se trouvant las au bout de deux lieues, Alexandre l'obligea de monter à cheval: & comme il ne put mesme le suivre à cheval que durant deux " jours, il luy fit donner un carosse. Enfin Camillus demanda par grace de renoncer à l'Empire, protestant ou sincerement ou par crainte qu'il aimoit mieux mourir que de vivre de la sorte: & Alexandre luy permit de se retirer dans ses terres à la campagne, l'assurant qu'il n'avoit rien du tout à craindre; & il le recommanda mesme aux soldats. Camillus vécut ainsi longtemps dans ses terres. ' Mais depuis l'Empereur qui regnoit alors (car on ne croit point que ce fust Alexandre) le fit tuer, parce " qu'il savoit la guerre, & estoit aimé des soldats. Lampride ajoute que le peuple attribuoit cette action à Trajan, quoiqu'aucun de ses historiens n'en parlast, au lieu que plusieurs auteurs la raportoient d'Alexandre dans l'histoire de sa vie.

[C'estoit apparemment contre les Allemans que les Romains avoient guerre en 228.] ' Car l'on trouve en 229. ou mesme dés 228. diverses marques d'une victoire remportée sur eux. [Ainsi l'on y peut raporter] ' ce que dit Lampride des heureux succés de Varius Macrinus parent d'Alexandre dans l'Illyrie. [Car il paroist qu'Alexandre n'alla pas alors jusqu'aux ennemis, puisqu'aucun auteur ne parle de ce voyage;] ' & on peut tirer de Dion qu'Alexandre estoit à Rome ou aux environs au commencement de l'année suivante.

' Lampride joint à la guerre d'Illyrie d'autres avantages remportez dans la Mauritanie Tingitane par Furius Celsus, & dans l'Armenie par Junius Palmatus. Il met tout cela comme arrivé vers la fin de 234. [Mais je ne croy pas qu'il faille s'arrester beaucoup à son ordre. Si ces guerres se sont faites vers ces temps-ci, il faut dire qu'elles ont esté peu considerables,] ' n'ayant pas empesché que le regne d'Alexandre n'ait esté regardé comme un regne tout de paix, jusqu'à la guerre de Perse [en 233.] [a] Ale-

Marginal notes: p. 131. a. — Pagi. p. 176. — Note 7. — Alex. v. p. 131. a. b. — *mansiones.* — b|n. C. p. 172. 1. b| n. S. p. 230. 1. e. f. — *militaris erat.* — Bir. p. 323. — Alex. v. p. 134. d. — Dio, l. 80. p. 918. d. — Alex. v. p. 134. c. d. — Her. l. 6. p. 576. d| 578. a| Eus. l. 5. c. 16. p. 182. c. — a Alex. v. p. 134. d.

xandre fit lire dans le Senat, & devant le peuple les lettres que les trois Generaux avoient écrites sur ces victoires, & leur donna à tous trois les ornemens Consulaires, avec plusieurs autres recompenses.

ARTICLE XIX.

Histoire de Menophile, & des Carpes : Consulat, & autres emplois de Dion l'historien.

[JE ne voy point que nous puissions mieux raporter qu'au regne d'Alexandre] ' ce qu'on trouve dans les extraits de Pierre le Patrice, touchant Tullius Menophilus qualifié [1] Duc [c'est à dire General des troupes] de la Mesie. Cela est placé entre d'autres histoires qui appartiennent au temps de M. Aurele, & à celuy de Valerien; [& le nom de Menophile qui n'est pas commun, se rencontre encore sous Maximin,] ' contre lequel Menophile qui avoit esté Consul, défendit tres bien la ville d'Aquilée en 238.

Legat.exc.p.24.25. p.24.d|25.c. Her.l.8.p.610.d.e.

' Pierre raporte donc qu'on donnoit tous les ans des sommes considerables aux Gots, [placez dés devant ce temps-ci sur les bords du Danube.] Les Carpes ' peuples de la Sarmatie, qui habitoient vers la Pologne, ' en furent jaloux, & deputerent à Menophile, demandant avec beaucoup de fierté qu'on leur donnast aussi de l'argent. ' Leurs deputez le trouverent qui faisoit faire l'exercice à ses soldats; car il n'y manquoit pas tous les jours: & comme il savoit pourquoy ils venoient, il les fit attendre plusieurs jours pour rabattre leur fierté, leur donnant cependant la liberté de voir faire l'exercice aux troupes.

Leg. exc.p.24.d. Baudrand p.166. Leg exc.p.24.d. p.25.a.

' Enfin s'estant fait preparer un tribunal fort élevé, où il s'assit avec les personnes les plus qualifiées, il les fit venir, & durant qu'ils luy parloient il entretenoit tantost l'un, tantost l'autre de ceux qui estoient auprés de luy, comme ayant bien d'autres affaires plus importantes que de les écouter. Cela les étonna tellement, que sans oser rien dire davantage, ' ils demanderent seulement pourquoy on ne leur donnoit pas de l'argent aussibien qu'aux Gots. Il leur répondit, L'Empereur des Romains a de tres grandes richesses: c'est pourquoy il en fait des liberali-

a. b.

1. Je doute que le titre de Duc soit si ancien: mais Pierre a pu parler selon l'usage de son temps, qui estoit celuy de Justinien.

tez

tez à ceux qui luy en demandent. Nous en demandons, dirent les deputez; qu'il nous en donne donc autant qu'aux Gots: Nous valons mieux qu'eux.

' Menophile sourit, & leur dit qu'il falloit savoir la volonté de l'Empereur; qu'ils revinssent dans quatre mois le trouver en un endroit qu'il leur marqua pour recevoir sa réponse. Quand ils revinrent, ils le trouverent encore avec ses soldats. Il les receut comme la premiere fois, ' & trouva quelqu'autre pretexte pour les faire revenir à trois mois delà en un autre quartier des troupes. La réponse qu'il leur fit alors, fut que l'Empereur ne s'engageroit point à leur donner quoique ce soit, mais que s'ils avoient besoin pour le present de quelque assistance, ils pouvoient s'aller jetter à ses pieds pour la luy demander, & qu'apparemment ils l'obtiendroient. Ils se retirerent tout en colere: mais cependant durant trois ans que Menophile commanda dans ce pays, ils n'oserent rien entreprendre. b. c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 229, D'ALEXANDRE 7. ET 8.

' *M. Aurelius Alexander Aug. III & Cassius Dio II. Consuls.* Idat. & alii.

[Je ne sçay pourquoy] ' Dion est appellé Denys dans l'anonyme de Cuspinien, & mesme dans une ancienne inscription. Car il est certain que c'est Dion l'historien, ' qui nous apprend luy mesme qu'il fut Consul pour la seconde fois avec l'Empereur Alexandre. ' Il estoit en Asie au commencement de ce regne, [a] d'où estant passé dans la Bithynie [qui estoit son pays,] & y ayant esté malade, " il fut aussitost aprés envoyé gouverner l'Afrique [en qualité de Proconsul.] Estant revenu à Rome, il y demeura peu, & fut encore envoyé dans la Dalmatie, & delà dans la haute Pannonie, ' où il gouverna les troupes " avec beaucoup de vigueur, & sceut fort bien faire observer la discipline; de sorte que quand il fut revenu à Rome en 228. les Pretoriens qui craignoient qu'on ne les voulust traiter de mesme, demanderent sa mort, aussibien que celle d'Ulpien. Cependant Alexandre ne luy donna que des marques d'honneur & d'amitié, & mesme le designa pour estre Consul avec luy, & promit de faire les frais ausquels le Consulat l'engageoit. Mais comme les soldats en murmuroient, Alexandre craignit qu'il ne le tuassent, s'ils le voyoient avec les marques de sa dignité, & luy dit d'aller passer quelque part hors de Rome le temps de son Consulat, [qui ne fut peut-estre que de deux mois, comme celuy de l'Empereur.] Au bout de ce temps il revint à Rome, alla trouver Alexandre dans la Campanie, fut quelques jours au-

Onu. p. 255. e. f. Dio, l. 80. p. 918. c. p. 917. b | l. 79. p. 915. c. a l. 80. p. 917. b | l. 49. p. 413. b. c. l. 80 p. 918. c.

ἀπεχθὼ. ἐγκρατῶς.

prés de luy à la veue des soldats, "qui ne luy dirent rien du tout, & enfin il obtint permission à cause de ses incommoditez μ. ὑπ. πασης
p. 917. c. d'aller passer le reste de ses jours dans la Bithynie, 'où il se retira aussitost, n'ayant esté que peu de temps à Rome [& en Italie durant le regne d'Alexandre. Nous parlerons encore de luy en un autre endroit."] § 17. 28.

ARTICLE XX.

Nombre & quartier des legions : Gordien est Proconsul d'Afrique.

[ON ne sera peut-estre pas fasché de voir ici l'état des legions Romaines, tel que Dion nous apprend qu'elles estoient en ce temps ci, & les provinces où elles avoient leurs
Dio, l. 55. p. 564. a. d. quartiers.] 'Il n'en restoit plus que dix-neuf" des 25. qui avoient esté du temps d'Auguste, 'les autres ayant esté ou meslées dans quelques unes de celles qui restoient, ou entierement abolies. V. Auguste § 14.
e. f. 'Mais aussi Neron, Galba, Vespasien, Domitien, Trajan,
p. 564. M. Aurele, & Severe en avoient formé treize nouvelles. De ces 32. legions il y en avoit trois dans l'Angleterre, deux dans la haute & une dans la basse, une dans la haute Germanie, deux dans la basse, une en Italie, une dans l'Espagne, une dans la Numidie, une en Arabie, deux dans la Palestine, une en Phenicie, deux en Syrie, deux dans la Mesopotamie, deux dans la Cappadoce, dont l'une estoit nommée la Foudroyante, deux dans la basse Mesie & une dans la haute, deux dans la Dace, quatre dans la Pannonie, deux dans la haute & deux dans la
p. 564. e. basse, une dans la Norique, & une dans la Rhetie. 'Il en reste encore deux levées par Trajan, ausquelles Dion n'assigne point de pays. Il marque aussi les noms de toutes ces legions: [mais nous voudrions qu'il eust encore marqué combien chaque le-
Alex. v. p. 131. e. gion avoit de soldats.] 'Lampride donne lieu de croire qu'elle estoit de cinq mille hommes.

On voit par cette distribution des legions, que les Romains se fortifioient beaucoup contre les peuples de l'Ecosse, contre les Parthes & les Perses, & contre les barbares d'au delà du Danube; & qu'au contraire ils craignoient moins ceux du costé du Rhein, puisqu'ils n'avoient que trois legions dans la Ger-
Tac. an. 4. c. 5. p. 59. manie,] 'où du temps d'Auguste & de Tibere il y en avoit huit, qu'on regardoit comme la principale force de l'Empire. [Neanmoins les Allemans & les François firent bientost voir que leur

politique s'estoit trompée en ce point. Quoique les legions eussent chacune leur quartier & leur province, il est aisé de juger, comme on le voit souvent par l'histoire, que quand il arrivoit quelque grande guerre en un endroit, on y faisoit venir les legions des autres pays, & quelquefois des plus éloignez, sur tout quand l'Empereur marchoit en personne.

[Il faut sans doute raporter à cette année] ' le second Consulat que Gordien eut avec Alexandre, " au sortir duquel le Senat le fit Proconsul d'Afrique, à la sollicitation [de ces sages ministres,] qui vouloient faire estimer dans cette province aussibien que dans les autres le gouvernement d'Alexandre : & ce choix réussit en effet heureusement. Alexandre écrivit au Senat pour le remercier de luy avoir donné cette charge. ' Gordien demeura Proconsul d'Afrique jusqu'en l'an [237.] auquel il prit le titre d'Auguste. [Ainsi on n'observoit pas toujours alors] ' la regle que marque Dion, que les Proconsuls n'estoient que pour un an, ' & ne devoient estre envoyez que cinq ans aprés leur Consulat. [Mais pour ce dernier point,] ' Gordien avoit déja esté Consul sous Caracalla. [Nous parlerons plus amplement de luy " en d'autres endroits.]

ex Consulatu. — Gord. v. p. 151. d| 152. a. c. d. — p. 153. b. — Dio, l. 53. p. 504. e. — p. 505. c. — Gord. v. p. 152. a. — V. Maximin & Gordien.

L'AN DE JESUS-CHRIST 230, D'ALEXANDRE 8. ET 9.

' *L. Virius Agricola & Sex. Catius Clementinus Consuls.*

Le dernier de ces Consuls est nommé Clement dans Idace & dans la chronique d'Alexandrie. [Je ne sçay d'où vient] [a] le Priscillien que les fastes de Theon donnent pour collegue à Agricola, & qu'ils mettent mesme le premier. [Seroit-ce l'effet de la rebellion d'Urane qui se seroit rendu maistre de l'Egypte, d'où on croit que viennent ces fastes ?] S. Prosper, Victorius, & Cassiodore repetent ici Gratus & Seleucus, qu'ils ont déja mis en 221. [& c'est l'année où ils ont effectivement esté Consuls.

Alexandre peut avoir fait cette année quelque voyage, soit en Campanie, soit plus loin,] ' puisque nous avons une medaille de sa neuviéme année faite " sur ce qu'il avoit à sortir de Rome.

Cusp| Buch. 247. 271| Noris, ep. cons. p. 146| fast. — a Cyp. dis. ap. p. 100. — Birag. p. 323. — *profectio Aug.*

L'AN DE JESUS-CHRIST 231, D'ALEXANDRE 9. ET 10.

' *Pompeianus & Pelignianus Consuls.*

Au lieu de Pelignien qui est dans tous les meilleurs fastes, S. Prosper, Victorius, & Cassiodore ont Felicien ; [b] ce qu'Onuphre a suivi, parce, dit-il, que ce nom est plus connu. On lit de

Idat| Chr. Alex| Buch| Cusp| MS. p. 675. — b Onuph. p. 256. a.

Buch. p. 271. mesme dans quelques Pontificaux. ' Mais le plus ancien de tous Cyp. dis. ap. p. 100, lit Pelignien, aussi bien que les fastes de Theon.

ARTICLE XXI.

Alexandre va défendre l'Orient contre les Perses : Ordre qu'il garde dans sa marche.

L'AN DE JESUS-CHRIST 232, D'ALEXANDRE 10. ET 11.

Idat. & alii. *' Lupus & Maximus Consuls.*

CUSPINIEN cite Lupulus de son anonyme au lieu de Lupus.

Occo, p. 417. ' Une medaille qu'Occo raporte à cette année, parle d'une victoire remportée " sur les Allemans, [dont on n'a point d'autre connoissance. Mais je ne sçay si cette medaille d'Occo ne seroit point la mesme] que Birague met " sur l'an 234. *Germanica.* *Tr. P. XIII.*

Blond. siby. l. 2. c. 24. p. 235. ' Les Juifs disent que leur livre du Thalmud qu'ils appellent Jerosolymitain, commença à estre compilé 162. ans aprés la ruine de Jerusalem, c'est à dire en l'an 232. de JESUS-CHRIST.] Pour le Thalmud Babylonien, on ne le commença qu'en 546. p. 236. ' Ceux qui les ont lûs assurent que les Juifs y ont entassé sans foy & sans jugement toutes les imaginations les plus ridicules de leurs peres.

[C'est en l'an 232. ou en 233. au plustard, qu'il faut mettre le voyage d'Alexandre en Orient contre les Perses, comme il est certain aussi qu'on ne le peut mettre au plustost qu'à la fin de l'an 231.] ' Artaxerxés dont nous avons parlé ci-dessus, s'estoit alors rendu maistre de tous les pays d'autour de luy : mais ne se contentant pas de cela, il vint tout d'un coup se jetter sur les terres des Romains, courut & ravagea la Mesopotamie, & menaça mesme la Syrie. ' Les gouverneurs de ces provinces écrivirent en diligence à Alexandre, qui suivant l'avis de son Conseil, envoya des ambassadeurs à Artaxerxés, & luy manda par une lettre ; Que la prudence mesme l'obligeoit à ne pas entreprendre sur des esperances incertaines une guerre longue & difficile ; Qu'il trouveroit une grande difference entre les peuples qu'il avoit vaincus, & les Romains ; & qu'il feroit bien de se souvenir des victoires qu'Auguste, Trajan, L. Verus, & Severe NOTE 8. Her. l. 6. p. 576 | 577. d. p. 576. 577.

avoient remportées sur les peuples de l'Orient.

'Il esperoit arrester ainsi Artaxerxés ou par la raison, ou par la crainte; mais ce prince fier, accoutumé à vaincre, & qui vouloit decider les choses par les armes, non par des discours, se moqua de tout ce qu'Alexandre luy put mander, continua à ravager la Mesopotamie, & entreprit mesme d'emporter les places fortes des frontieres. 'George le Syncelle dit qu'il assiegea Nisibe, & qu'il étendit ses ravages jusque dans la Cappadoce. 'Ainsi Alexandre quoiqu'accoutumé à la paix & aux plaisirs de Rome, se resolut de tout quitter, & de s'en aller luy mesme en Orient. 'Il declara sa resolution au Senat, [a] & aux Pretoriens, qu'il anima par l'esperance de la victoire, [b] & par une distribution d'argent qu'il leur fit avec beaucoup de liberalité selon Herodien mesme: de sorte qu'il les trouva tres disposez à le suivre. 'Il donna en mesme temps les ordres pour faire marcher les troupes de tous costez [vers l'Orient,] & pour en lever par tout de novelles. P.577.a.b. Sync.p.357.d. Her.l 6. p.576.d. p.577.d. p.579.a. a p.578. b p.579.a. p.577.d.e.

'Tout estant prest pour son départ, il fit les sacrifices ordonnez pour ces sortes d'occasions, & se mit en chemin le jour qu'il avoit marqué, accompagné du Senat & de tout le peuple qui sortit pour le conduire, & ne le put faire qu'en pleurant, la douceur de son gouvernement luy ayant gagné le cœur de tout le monde. On écrit qu'il répandit luy mesme des larmes, & se retourna souvent pour voir Rome. 'On trouve son depart marqué dans quelques medailles qu'on raporte à la douziéme année de son regne [commencée le 11. mars de celle-ci.] 'Il prit sa route par l'Illyrie, dont il tira de grandes troupes pour les emmener avec luy; & marcha avec toute la diligence qu'il put. p.579.a.b. Occo.p.417. Her.l.6.p.579.b.

'Il avoit fait afficher deux mois auparavant le jour qu'il vouloit sortir de Rome, & tous les lieux où il devoit ensuite loger chaque jour, ceux où il s'arresteroit, ceux où on trouveroit des étappes, tout cela jusqu'à ce qu'il fust dans le pays ennemi; & ce qu'il avoit ainsi marqué ne se changeoit jamais, depeur qu'on ne crust que ses officiers gagnez par argent le menoient où il leur plaisoit, & trafiquoient de son voyage. 'Il mangeoit des mesmes viandes que les soldats, qui en estoient ravis, & il faisoit tenir sa tente ouverte durant qu'il disnoit & qu'il soupoit, afin qu'ils n'en pussent douter. 'Il eut soin aussi qu'ils ne manquassent de rien, qu'ils fussent bien vestus, bien chaussez, que leurs armes fussent en bon état, les chevaux, les selles, les housses, les brides, & que tout cela eust Alex.v.p.130.a. p.132.b. p.131.c.

mesme de la propreté & de l'ornement : desorte qu'à voir seulement son armée, on concevoit une haute idée de la grandeur & de la puissance des Romains.

p. 132. b. [Mais il n'avoit pas moins de soin de faire garder la discipline.] ' Il visitoit luy-mesme toutes les tentes ; & dans la marche il ne souffroit point que personne de quelque qualité qu'il fust s'écartast de son drapeau. Si quelqu'un le faisoit, & entroit dans les terres qui estoient le long du chemin, il luy faisoit donner devant luy le fouet ou les étrivieres, ou le condannoit à quelqu'autre peine selon le rang qu'il tenoit. Que si la personne estoit trop considerable, il luy faisoit une severe reprimande, & luy demandoit selon la maxime qu'il avoit aprise des Chrétiens : Voudriez-vous qu'on fist sur vos terres ce que vous faites sur celles d'un autre ? ' Ayant sceu qu'un soldat avoit maltraité une pauvre femme fort agée, non seulement il le cassa, mais il le donna pour esclave à cette femme, afin qu'il la nourrit de son travail : car il estoit " charron. *carpentarius.* Ses compagnons en voulurent murmurer, mais il leur fit voir qu'il avoit raison, & effraya [par cet exemple ceux qui eussent voulu faire la mesme chose.]

p. 131. c. ' Il sceut si bien se faire respecter, & tenir tout le monde dans le devoir, que par tout où alloient les troupes, on disoit que ce n'estoient pas des soldats qui passoient, mais des Senateurs, tant chacun avoit soin de garder l'ordre & la modestie, soldats & officiers. Ainsi les peuples aimoient les soldats [au lieu de les fuir,] & ne pouvoient se lasser de benir Alexandre *ut Deum suspiciebant.* comme l'auteur de tant de biens. Les soldats mesme aimoient leur jeune prince, comme leur frere, comme leur fils, comme leur pere. Voilà comment Alexandre marcha contre les Perses, Her. l. 6. p. 579. b. ' jusqu'à ce qu'il fust arrivé à Antioche, où il s'arresta afin de faire ses preparatifs pour la guerre, & d'exercer les soldats. [Il y passa sans doute l'hiver dans cette occupation. Il y a aussi bien de l'apparence que] Syncel. p. 357. d. ' sa venue obligea [aussitost] les Perses de se retirer de la Cappadoce, & de lever le siege de Nisibe.

ARTICLE XXII.

Ambassades inutiles d'Alexandre & d'Artaxerxés : Preparatifs d'Alexandre : Il casse une legion.

' ALEXANDRE jugea à propos d'envoyer une nouvelle ambassade à Artaxerxés, esperant que sa presence donneroit un nouveau poids à ses raisons. Cependant Artaxerxés n'y eut aucun égard ; mais il choisit 400. Perses tous grands hommes [bienfaits] vétus magnifiquement, & fort bien montez, avec des arcs tres enrichis ; & il les envoya à Alexandre en qualité d'Ambassadeurs, s'imaginant que leur seule veue donneroit l'épouvante aux Romains. ' Ils avoient ordre de dire que le grand Roy Artaxerxés ordonnoit aux Romains & à leur commandant de se retirer de toute la Syrie & de l'Asie, & de laisser les Perses gouverner jusqu'au Pont & à la mer Egée ; tous ces pays ayant appartenu à leurs ancestres. ' Ces Perses s'estant acquitez de leur commission, Alexandre s'il en faut croire Herodien, leur fit oster tous leurs riches ornemens, & les envoya dans la Phrygie, avec ordre qu'on leur donnast des maisons & des terres à cultiver, sans les laisser retourner en leur pays. Il ne voulut pas, dit Herodien, leur oster la vie croyant que ce seroit une action lasche, & qui violeroit le droit des gens ; [comme si ce n'estoit pas déja le violer, que d'arrester des ambassadeurs, de les voler, & de les bannir.]

Her.l.6.p.579. c | d. | d.e. | ἀνόσιον.

' Entre les preparatifs qu'Alexandre fit pour la guerre, comme il vouloit imiter Alexandre de Macedoine, il donna comme luy des boucliers argentez & dorez à quelques compagnies de soldats, & forma de six legions un corps d'armée de 30. mille hommes, qu'il appelloit sa phalange, & qui luy rendit de grands services dans la guerre de Perse : desorte qu'aprés cette guerre il donna une plus grande paie à ceux qui le composoient, qu'aux autres troupes.

Alex.v.p.131.e.

L'AN DE JESUS-CHRIST 233, D'ALEXANDRE 11. ET 12.

'Maximus & Paternus Consuls.

Idat|Buch|&c.

' Durant qu'Alexandre se preparoit à marcher contre les Perses, les troupes de Syrie, & les soldats amenez d'Egypte firent quelques seditions & quelques revoltes, qui furent bientost punies & arrestées. Il semble que les troupes de Syrie ayent songé à faire un nouvel Empereur : [desorte qu'on y pourroit

Her.l.6.p.580.a.

Syncel. p. 357-359 a. peut-estre raporter ce que nous avons dit 'd'Urane;] '& George le Syncelle en joint l'histoire avec la guerre de Perse.

Alex. v. p. 132. c. 'Lampride dit que lorsqu'Alexandre fut venu à Antioche, ayant sceu que divers soldats d'une legion vivoient dans les delices à Daphné, & " alloient aux mesmes bains que les femmes; il les fit tous mettre en prison. (Lavacris mulieribus uterentur.) Toute la legion s'émut sur cela, & alors Alexandre monta sur son tribunal, fit amener les prisonniers, & tous les soldats de la legion y estant accourus en armes, il leur dit avec fermeté que la discipline estant l'unique appuy des armées & de l'Empire, il falloit que ces soldats qui l'avoient violée par le mauvais exemple de leur vie, 'la rétablissent par celuy de leur supplice & de leur mort. (p. 133. a.) A ce mot toute la legion commença à murmurer; & luy sans s'ébranler, « Taisez-vous, leur dit-il: C'est contre les Perses qu'on vous a appris « à crier, & non pas contre vostre Empereur, qui tire l'argent des « peuples pour vous nourrir, pour vous vestir, pour vous enrichir. « Prenez garde si vous continuez que je ne vous casse tous; & « peut-estre que je ne me contenteray pas encore de cela. (b.) 'Ils « recommencerent à crier plus haut qu'auparavant, & à branler « mesme leurs armes comme pour le menacer. Surquoy il leur « dit, Ne vous avisez pas de me menacer: Vos armes sont pour « attaquer les ennemis, si vous avez assez de courage pour le faire. « Et ne pensez pas m'effrayer. Quand vous aurez tué un homme, « la Republique en trouvera assez d'autres pour la gouverner, « & pour vous punir.

p. 133. b. 'Comme ils ne s'appaisoient pas pour cela, il s'écria, 'Bourgeois, retirez-vous, & quittez les armes. (Quirites.) A ce mot, ce qui paroist incroyable, tout obeit; ils quitterent les armes, & " la casaque militaire, (sagula.) & s'en allerent tous non dans le camp, mais en diverses maisons; (c.) '& les autres soldats porterent [au camp] leurs armes, & leur drapeaux. Neanmoins un mois aprés, & avant que de partir pour aller contre les Perses, il rétablit cette legion, en ayant esté prié [par diverses personnes,] mais ce ne fut qu'aprés en avoir fait punir les Tribuns du dernier supplice, pour avoir laissé leurs soldats vivre contre les regles de la milice, & n'avoir pas fait ce qu'ils auroient dû pour empescher la sedition. [Les soldats à l'occasion de qui le tumulte estoit arrivé, furent sans doute aussi executez.] On remarque que cette legion se signala sur toutes les autres dans la guerre de Perse, (p. 136. c.) '& témoigna une douleur toute particuliere lors qu'Alexandre fut tué.

ARTICLE

ARTICLE XXIII.

Succés de la guerre de Perse.

ALEXANDRE se mit ensuite en campagne avec une puissante armée, capable de resister au grand nombre des ennemis. Car on marque qu'Artaxerxés avoit six vingt mille chevaux, plus de dix mille *cataphractarios.* hommes armez de toutes pieces, 1800. chariots armez de faux, & 700. élephans qui portoient tous des tours chargées de plusieurs archers. p. 133. c. d. e | Her. l. 6. p. 580. b.

Herodien dit qu'Alexandre ayant divisé son armée en trois corps, en fit entrer un dans la Mede par l'Armenie qui estoit pour les Romains, un autre dans [1] le pays des Parthes vers l'endroit où le Tigre & l'Euphrate se joignent ensemble, & se reserva le troisiéme qui estoit le plus fort, pour le conduire luy-mesme par le pays du milieu, jusqu'à un certain endroit où toute l'armée devoit se joindre: mais que soit par sa propre timidité, soit par celle de sa mere, il demeura dans la Mesopotamie avec tout le corps d'armée qu'il s'estoit reservé, sans entrer dans le pays ennemi: ce qui fit que le second corps qui estoit entré dans la Parthe, y fut entierement taillé en pieces malgré la vigoureuse resistance qu'il fit; celuy qui estoit demeuré auprés d'Alexandre, fut fort diminué par les maladies, dont Alexandre mesme pensa mourir; & le premier qui avoit fort bien resisté à tous les efforts d'Artaxerxés, ayant eu ordre de revenir, au lieu de s'avancer jusqu'au rendez-vous, perit presque tout en repassant les montagnes d'Armenie durant l'hiver. Voilà le succés qu'Herodien attribue à cette guerre, ajoutant seulement que les Perses à qui leurs victoires avoient beaucoup couté, rompirent leur armée, & demeurerent en paix trois ou quatre ans. Her. l. 6. p. 580-583.

Quelques autres historiens ont dit aussi qu'Alexandre trahi par un des siens, avoit esté obligé de s'enfuir pour n'estre pas vaincu par Artaxerxés, bien loin d'avoir remporté sur luy aucun avantage. Mais ni leur autorité, ni celle d'Herodien mesme, n'a pas empesché Lampride de suivre le plus grand nombre des auteurs, qui ont écrit qu'Alexandre avoit remporté une glorieuse victoire; & il s'appuye sur les propres paroles de ce Alex. v. p. 134. b

1. Je pense qu'il entend Ctesiphon qui avoit esté la capitale des Parthes: car ce qu'on appelle proprement la Parthe, ne convient pas à sa narration.

prince, [" ausquelles nous ne voyons pas que l'on puisse rien opposer.] Note 9.

p. 130. a. ' Suivant donc cet auteur, il faut dire qu'Alexandre entra dans le pays ennemi, & deslors ne fit plus afficher sa route comme auparavant, mais fit marcher les soldats sans qu'ils sceussent où ils alloient, de peur que les ennemis ne le sceussent aussi : p. 129. e. ' car il avoit un grand soin que le secret de la guerre demeurast inviolable. p. 131. c. ' Sa phalange fit des merveilles dans cette guerre. p. 133. e. ' La legion qu'il avoit cassée, eut aussi, comme nous avons dit, une grande part à la victoire. [Mais il y contribua luy-mesme beaucoup.] Il couroit par toutes les ailes, donnoit tous les ordres, s'exposoit aux traits des ennemis, animoit les soldats l'un aprés l'autre à bien faire, " & se mesloit luy-mesme bien avant dans le combat. *manu plurimum faceret.* p. 134. a. ' Ainsi suivant ce qu'il dit depuis au Senat, Artaxerxés ce Roy si celebre & si puissant fut contraint de fuir dans son pays mesme, & d'abandonner ses drapeaux. Dix mille de ses cavaliers armez de toutes pieces demeurerent sur la place. Il y eut 200. elephans de tuez, & 300. de pris, avec beaucoup de ses chariots de guerre, & un grand nombre de Perses.

a. ' La joie de cette victoire fit oublier aux soldats tous les travaux qu'elle leur avoit coutez : p. 133. d. e. ' & de plus Alexandre donna aux officiers & aux soldats tout le butin qu'ils avoient fait ' à la campagne; *per vicos.* desorte que l'armée s'en retourna fort riche. Les armes dont les Perses estoient tout couverts, servirent à couvrir ensuite les Romains. On vit alors pour la premiere fois des Perses vendus comme esclaves. Mais comme leur nation prenoit cela pour un deshonneur commun, Artaxerxés offrit de l'argent pour les racheter ; & Alexandre donna cet argent à ceux qui les avoient pris [ou achetez,] & mit dans le thresor public la rançon des autres [qui estoient en sa puissance.] p. 134. d. ' Il donna à ses amis ceux qu'il avoit pris [des autres nations,] hors ceux qui estoient de sang royal, & d'une naissance fort illustre ', à qui il accorda quelques emplois dans les troupes, mais seulement des moins importans. p. 133. 134. ' Sa victoire le rendit encore maistre de quelques endroits de la Mesopotamie, qu'Heliogabale avoit laissé tomber entre les mains des ennemis.

ARTICLE XXIV.

Alexandre revient triomphant à Rome; va chasser des Gaules les Allemans.

L'AN DE JESUS-CHRIST 234, D'ALEXANDRE 12. ET 13.

'*Maximus II. & Urbanus Consuls.* Idat|Buch.&c.

'D'AUTRES font ce Maxime Consul pour la troisiéme ou la quatriéme fois [ce qu'on peut juger n'estre que des fautes: & il faut mesme distinguer ce Maxime de celuy de l'an 233. les particuliers n'ayant point accoutumé d'estre Consuls deux fois de suite.] ' L'autre Consul peut estre C. Cælius Urbanus marqué dans une inscription qu'il fit dresser aprés son Consulat à C. Cælius Saturninus Prefet du Pretoire son pere. [Ainsi ce Saturnin a apparemment esté Prefet sous Alexandre.] Onuph.p.256.b. Noris,ep.conf.p.140,Rein.p.407.

'Aussitost que la campagne fut finie, Alexandre revint à Antioche, ' où durant qu'il se rafraichissoit des fatigues de la guerre, & des grandes chaleurs des pays d'où l'on revenoit, [a] & qu'il se preparoit à marcher de nouveau contre les Perses s'ils se remettoient en campagne, ' il receut selon Herodien la nouvelle des courses que " les Germains faisoient dans les provinces voisines d'eux; ' ce qui l'obligea de s'en revenir promtement en Occident avec son armée. ' Mais il apprit aussi vers le mesme temps qu'Artaxerxés ayant rompu son armée demeuroit en paix, & ne pouvoit pas estre sitost en état de reprendre les armes, parce que ces princes, dit Herodien, n'ont point de troupes ordinaires & entretenues, mais que leurs armées ne sont qu'une troupe confuse de soldats [levez sur le champ, soit de ceux qui sont sujets immediatement au prince, soit de ceux que les Seigneurs de leur empire leur doivent fournir, & qui chacun ne quittent qu'à regret leur pays & leur famille. C'est à peu prés comme estoient celles de nos premiers Rois de la troisiéme race.] ' Herodien ajoute que les Perses n'avoient point non plus d'autres provisions de vivres que ce que chaque soldat apportoit pour luy. Alex.v.p.133.d. Her.l.6.p.582.d.e. [a] p.583.a. d.e. V.Severe 1. p.584.b.c. p.583.b.c. c.d.

'Alexandre en quittant l'Orient, y laissa assez de troupes pour défendre les frontieres, avec les chasteaux bien fortifiez, & munis de bonnes garnisons. ' Il revint à Rome avec le p.584.b.c. Alex.v.p.135.d.e| Fest.p.553.c.

reste de ses troupes, & y fit amener 18. elephans. Il y fut receu dans un triomphe tres magnifique. 'Tout le peuple vint au devant de luy ' avec une joie extraordinaire. Son char estoit trainé par quatre elephans: ' & il semble qu'on en ait fait une regle pour ceux qui triomphoient des Perses, au lieu que dans les autres triomphes, quoiqu'on y ait quelquefois employé des elephans, neanmoins on ne s'y servoit pour l'ordinaire que de chevaux blancs.

Alex. v. p. 134. b. c.
Pagi. p. 178. 179| Noris, de Dio. p. 31.

'Estant entré au Senat, il y fit en peu de mots le recit de sa victoire, & demanda qu'on ordonnast des actions de graces, de peur qu'on n'eust sujet de l'accuser d'ingratitude envers la divinité. Son discours fut suivi par les acclamations du Senat qui luy donna le titre de Persique: aprés quoy il alla au Capitole où il mit quelques dépouilles des Perses, & parla aussi au peuple, pour luy promettre des jeux & de l'argent. ' Il alla de là à pied au palais, suivi de son char; & il fut quatre heures à y arriver tant la foule du peuple estoit grande, & tout ce peuple crioit; *Rome est en seureté puisque nous avons Alexandre.* 'Cela se fit le 25. septembre [234.] [d'où il faut conclure que s'il n'est parti de Rome qu'en 233. pour commencer la guerre en 234; il alla chercher les Perses dés que la saison le permit, & qu'il arresta fort peu soit dans la guerre, soit ensuite à Antioche. Mais s'il est parti de Rome dés 232. il a pu faire la guerre toute l'année suivante, & s'estre ensuite reposé quelques mois à Antioche. Et c'est ce qu'il faut dire, s'il faut s'attacher à Herodien,] 'qui dit que la campagne ne commença que sur la fin de l'été, ' & qu'elle ne finit que dans l'hiver. [a] Le lendemain de ce triomphe, Alexandre donna des jeux, & fit ensuite la distribution d'argent qu'il avoit promis.

Alex. v. p. 133. 134.
p. 134. b. c.
p. 133. c.
Her. l. 5. p. 581. a.
p. 582. d.
a Alex. v. p. 134. c.

[Il ne peut pas estre demeuré long temps à Rome,] 'd'où il se hasta d'aller faire la guerre aux Germains, ' qui selon Herodien avoient passé le Rhein & le Danube, & mettoient toute l'Illyrie en danger. ' Neanmoins Lampride ne parle que des Gaules: ' & selon Zosime il faut dire que la Pannonie n'estoit point alors attaquée. ' Mais ils couroient & ravageoient les Gaules avec de grandes armées, attaquoient les bourgs, & mesme les villes & les chasteaux bastis sur les bords du Rhein. Le malheur des Gaules touchoit tout le monde aussibien que l'Empereur: ' & l'on estoit indigné de voir que ces barbares osoient attaquer Alexandre victorieux des Perses, eux qui s'estoient toujours soumis aux plus foibles Empereurs.

c.
Her. l. 6. p. 583. 584.
Alex. v. p. 134. c
Zos. l. 1. p. 639. b.
Alex. v. p. 134. c| Her. l. 6. p. 583. d.
Alex. v. p. 135. a.

'Alexandre fit un grand armement pour cette guerre, & assembla presque toutes les forces de l'Empire. Il avoit sur tout beaucoup d'Osrhoeniens, d'Armeniens, de Parthes, & d'autres Orientaux, qui par l'agilité de leur corps & leur addresse à tirer de l'arc, estoient les plus propres à combattre des peuples [grossiers & pesans] comme les Germains. [Il les avoit amenez avec luy d'Orient.] Il avoit encore beaucoup d'archers Maures. Les Parthes qu'il avoit, estoient diverses personnes " qui avoient mieux aimé se soumettre à luy qu'à Artaxerxés, ou qui le suivoient pour l'argent qu'il leur donnoit, ou qui avoient esté pris dans la guerre. 'Il partit de Rome [accompagné de sa mere] avec un grand regret du Senat & de tout le peuple, qui le conduisit[1] fort loin. Chacun neanmoins esperoit de le voir [bientost] revenir victorieux: [mais Dieu vouloit punir par sa mort les pechez des hommes.

'Il marcha à grandes journées, & ses soldats le suivirent avec joye, [& avec la mesme ardeur d'aller délivrer les Gaules, & chastier les Germains.] 'On pretend qu'une Druide l'ayant rencontré dans sa marche, luy cria en Gaulois, Va, mais ne t'attens pas de vaincre, & ne te fie pas à tes soldats. [On ne dit point si Alexandre l'entendit;] 'mais on assure qu'il méprisoit fort la mort, & tout ce qui sembloit l'en menacer. Lampride assure mesme qu'un celebre astrologue luy ayant dit qu'il estoit destiné à perir par la main d'un barbare, 'il témoigna s'en réjouir dans l'esperance de mourir avec gloire dans la guerre; & fit ensuite un discours pour montrer que tous les grands hommes avoient fini leur vie par une mort violente.

e|Max.v.p.142.b| Her.l.6.p.584.585.590.591.

Σύμμαχοι.

Alex.v.p.134.e.

p.135 a'Her.l.6.p.584.c|Aur.Vict.

Alex.v.p.135.c.

c.e.

p.136.a.

ARTICLE XXV.

Maximin fait tuer Alexandre par les soldats mécontens.

L'AN DE JESUS-CHRIST 235, D'ALEXANDRE 13. ET 14.

Severus & Quintianus Consuls. Buch.247.271|

[AU lieu de Quintien on lit Quintilien dans Cassiodore.] 'Onuphre croit que le premier peut estre Catilius Severus 'parent d'Alexandre, & l'un des principaux de son Conseil.

Onuph.p.256.c.

Alex.v.p.137.e.

1. Lampride dit jusqu'à 150. milles, [ou 50. grandes lieues: ce qui est peu croyable.]

[Seroit-ce encore le mesme que]Pompeien collegue de Quintien selon les fastes de Theon? D'autres fastes grecs, qu'on attribue à l'Empereur Heraclius, & qui commencent à l'an 222. avec le regne d'Alexandre, ont Severe [comme les latins & la chronique d'Alexandrie.

Les Germains se retirerent sans doute au delà du Rhein dés qu'ils sceurent l'approche d'Alexandre.]'Ainsi il s'avança [sans peine] jusqu'au Rhein, où il se prepara à les aller attaquer dans leur pays, [quand le primtemps seroit venu.] Il fit pour cela un pont de bateaux sur la riviere.' Herodien[qui fait toujours Alexandre un prince foible & timide,] dit qu'il deputa aux Allemans non seulement pour traiter de la paix, mais mesme pour s'offrir de l'acheter par tout autant d'argent que cette nation avare voudroit demander; que durant cette negotiation il s'amusoit à se divertir & à conduire des chariots (ce qui n'étoit nullement l'occupation d'Alexandre) qu'il perdit ainsi beaucoup de temps sans rien faire qui fust digne du nom Romain; & que ce fut ce qui mécontenta beaucoup les soldats. [Mais s'il fut tué dés le 19. de mars, "comme il y a bien de l'apparence, il n'eut pas assurement le loisir de faire aucune action de guerre.]

Her.l.6.p.584.c.

p.585.b.c|589.d.

V. la n.11.

'Le mécontentement des soldats, [c'est à dire de quelques uns d'entr'eux,] vint plutost, comme le dit Lampride, de ce qu'il voulut traiter les legions des Gaules, avec une severité qui leur sembla insuportable aprés la licence qu'Heliogabale leur avoit soufferte, les Gaulois dont elles estoient composées, ayant le genie bien plus rude, moins flexible, & plus impetueux que les Syriens. On ajoute que ces troupes ayant fait quelque sedition, Alexandre ordonna "qu'on les cassast; ce qui luy fut glorieux pour lors, dit Aurele Victor, & pernicieux dans la suite. 'Neanmoins il semble qu'il les en ait seulement menacées.

Alex.v.p.135.a.b| Aur.Vict.

abjici.

Max.v.p.140.c.

[Il y avoit alors dans les troupes un Got nommé Maximin, dont il suffit de dire ici que c'estoit de tous les hommes le plus indigne de succeder à Alexandre.]'Neanmoins comme il estoit bon pour la guerre, Alexandre luy avoit donné le commandement de quelques troupes composées principalement de Panoniens. Il les gagna peu à peu, & leur inspira du mépris pour Alexandre, qui se laissoit, disoit-il, gouverner par une femme, & n'avoit pas assez d'ardeur pour la guerre. Ils esperoient encore qu'un nouveau prince seroit obligé de leur faire de nou-

V. Maximin.

Her.l.6.p.585.586.

velles liberalitez. [Maximin pour tascher de le rendre odieux à toutes les troupes, peut bien avoir esté auteur] ' du faux bruit qu'on dit qui courut alors, que Mamée sans se mettre en peine de la guerre d'Allemagne, vouloit s'en retourner en Orient, [& y ramener son fils] Alex.v.p.136.b.c| 140.d.

'Alexandre estoit alors à Mayence, [1] ou en un autre lieu des Gaules vers le Rhein, nommé Sicila, [a] qu'on croit estre le bourg de Siclingen prés de Mayence, [b] ou celuy d'Ober-vvesel sur le Rhein, dans le pays de Treves, entre Boppart & Bingen: [c] & il avoit là fort peu de monde avec luy. Maximin prit cette occasion, & envoya quelques soldats, qui la pluspart ayant esté enrichis des prodigalitez d'Heliogabale, ne pouvoient aimer un prince plus sage. Ils vinrent [en se cachant] comme des voleurs; '& ils arriverent au lieu où estoit le prince environ une heure aprés midi lorsque presque tout le monde dormoit ensuite du disner. 'Le peu de gardes qu'Alexandre avoit autour de luy, s'enfuirent [ou intimidez par la surprise, ou gagnez sous main par Maximin.] 'Mamée sortit avec les Prefets du Pretoire pour appaiser le tumulte; mais elle fut tuée avec eux, '& avec tous ceux qui voulurent faire resistance, estant desarmez & en moindre nombre. 'Ainsi les assassins entrerent jusque dans la tente où estoit Alexandre, [d] qui ne voyant point d'apparence de resister, s'envelopa la teste dans ses habits, & s'abandonna à la mort: 'Ils le percerent de plusieurs coups, en se moquant de luy comme d'un enfant, & de sa mere comme d'une vieille avaricieuse. 'D'autres disent que Mamée fut étranglée dans sa tente. 'Plusieurs de ses amis furent aussi tuez avec luy. Euseb.chr. & Alex|Oros. l. 7. c. 18. p. 214. a. a Calvis. b Buch.belg.p. 201. §6. c Alex.v.p.135. a.b. d. Vict.epit. Zos.l.1.p.639.c. Alex.v.p.135.c. c|Chr.Al.p.626| Her.l.6.p.587.e. d Zos.l.1.p.639.c| Vict.epit. Alex.v.p.135.b.c. Chr.Alex.p.626. Her.l.6.p.588.a.

Note 10. 'On raporte " plusieurs autres particularitez de cet accident funeste [qui ne s'accordent pas fort entr'elles.] Ce qui est constant, c'est qu'Alexandre fut tué par quelques soldats, aprés Note 11. avoir regné [selon l'opinion " la plus probable, & la mieux autorisée] treize ans & neuf jours. [Ainsi il doit estre mort le 19. de mars, agé non] ' de 29. ans, trois mois, & 7. jours comme le dit Lampride, [mais de 26. ans, 5. mois, & 19. jours.] Alex.v.p.135.b. b.

'Jamais nouvelle ne fut receue avec plus de douleur par le Senat, par le peuple Romain, & par toutes les provinces que celle de la perte d'Alexandre: & la conduite de Maximin qui usurpa l'Empire aprés luy, le fit encore bien plus regretter. 'Sa mort fut extremement sensible aux soldats, mesme à ceux p.136.a.b. a.

1. Alex. v. p. 135. a|Max. v. p. 140. d|Eutr.|Zos. l. 1. p. 639. b.

Max. v. p. 142. a | Her. l. 7. p. 590. a. | a Alex. v. p. 136. a | Juli. cæs. p. 15. | Max. v. p. 142. a.

qu'il avoit autrefois cassez [en Syrie,] ' & aux Osrhoeniens. a Desorte que [nonobstant l'appuy de Maximin,] les soldats tuerent ceux qui en avoient esté les auteurs [ou plutost les executeurs. ' Maximin mesme qui en estoit le veritable auteur, quoiqu'il taschast de persuader le contraire, [receut trois ans aprés le supplice qu'il meritoit. Il fit sans doute rendre au corps de ce prince tous les honneurs ordinaires, & dans les Gaules]' (Alex. v. p. 136. b.) où on luy dressa " un monument, (cenotaphium.) & à Rome où on luy fit un tombeau tres magnifique [pour mettre ses cendres.] Le Senat luy decerna une apotheose, & à Mamée mesme, [qui auroit detesté ces honneurs sacrileges, si elle avoit esté Chrétienne.] On leur établit aussi une feste qui se celebroit encore du temps de Constantin le jour de la naissance d'Alexandre, ' (Bucher. p. 276. 286.) c'est à dire le premier d'octobre.

Aurele Victor écrit qu'Alexandre avoit empesché l'Empire de tomber dans les malheurs qui l'accablerent aprés sa mort par les guerres civiles que se firent les Empereurs qui luy succederent. Car ces princes ne songeant qu'à s'élever par la chute de leurs predecesseurs, & non à repousser les ennemis publics, ils precipiterent l'Etat dans une ruine funeste. La confusion, & le violement de l'ordre ancien donna lieu à toutes sortes de personnes, d'usurper les emplois dont ils n'estoient nullement capables; & l'on vit en tres peu de temps un grand nombre d'Empereurs, bons & mechans, les uns d'une naissance illustre, les autres d'une extraction tres basse, quelques uns mesme barbares & non Romains, ' (Alex. v. p. 136. c.) & qui ne regnerent que six mois, un an, la pluspart deux ou trois ans au plus. Cela dura jusques à Aurelien, [ou plutost jusqu'à Diocletien.]

' (Spanh. l. 9. 776.) On pretend qu'Alexandre a mis une colonie à Bostres metropole de l'Arabie, & peut-estre encore à Sidon dans la Phenicie, & à Carrhes dans la Mesopotamie.

ARTICLE XXVI.

De ceux qui ont écrit la vie d'Alexandre : De Modestin, & de quelques autres hommes de lettres.

' (Alex. v. p. 136. d.) LAMPRIDE témoigne que la vie d'Alexandre estoit écrite par Acole, qui avoit marqué jusqu'aux endroits par où ce prince avoit passé, & par divers autres auteurs de son temps;

&

' & en un autre endroit il cite ce que Septime, Acole, & Encolpe en avoient écrit. [Vossius les met tous trois entre les historiens latins.] ' Lampride fait une estime particuliere de l'histoire de Septime : ' & c'est tout ce que nous en savons. [a] Quoiqu'Acole ait vécu du temps d'Alexandre, [il n'est mort que long temps aprés.] [b] Car il estoit " officier de Valerien, [qui commença à regner en 253.] & il en a aussi écrit la vie : [c] ce qui fait juger qu'il l'a survécu. Vossius pretend mesme qu'il vivoit encore sous Aurelien [fait Empereur en 270 : mais il n'en donne pas de preuve.] ' Pour Encolpe non seulement, il estoit contemporain d'Alexandre, mais mesme ce prince " l'aimoit beaucoup.

admissionum magister. — *familiarissime usus est.*

p.131.b. — p.119.d. — Voss.h.lat l.3.p. 719. — a Alex v.p.136. d. — b Aurel.v p.213. b. — c Voss h.lat.l.2.c. 4.p.182. — Alex.v.p.119.d.

' On a imprimé autrefois en Anglois un livre traduit du grec, qu'on pretendoit estre de cet Encolpe, sous le titre d'Image du gouvernement ; & il s'accordoit assez souvent avec Lampride. Il parloit fort d'un entretien d'Alexandre avec Origene. Mais il y mettoit des circonstances qui ne conviennent pas avec l'histoire. Desorte qu'on juge que c'est quelque fiction des nouveaux Grecs.

Seld.in Euty.p. 174.175.

' Gargilius Martialis vivoit encore sous Alexandre, & en a écrit l'histoire, où il marquoit jusqu'aux plus petites choses. ' Aussi Vopisque le met dans le second rang des historiens, entre ceux qui ont écrit avec plus " d'exactitude que d'agreement & d'eloquence. ' Servius & d'autres citent des livres sur le jardinage d'un Gargilius Martialis ; On ne sçait pas si bien si c'est le mesme.

verè.

Alex.v.p.126.d. — Prob.v.p.234. a.b. — n.C.p.168.1.a.

' Vopisque met Marius Maximus dans le mesme rang que Martial l'historien. ' Les auteurs de l'histoire Auguste le citent souvent ; & on voit par ce qu'ils en raportent, qu'il avoit écrit l'histoire des Empereurs depuis Trajan jusqu'à Alexandre : & comme on ne voit point qu'il ait rien écrit des princes posterieurs, ' cela donne sujet de croire qu'il fleurissoit du temps d'Alexandre. [d] Aussi M. Valois ne fait pas difficulté de croire que c'est le mesme L. Marius Maximus Consul que Macrin avoit fait Prefet de Rome en 218. [& si cela est, ce pourra bien estre encore ' L. Marius Maximus qui fut Consul pour la seconde fois en 223. Le P. Noris aime mieux laisser la chose dans le doute. ' Ammien remarque qu'à Rome dans le quatriéme siecle, ceux qui n'avoient que de l'horreur pour les sciences, & qui ne vouloient lire aucun autre livre, lisoient avec grand soin Juvenal & Marius Maximus. Je n'en veux pas,

V. Macrin §7.

v.p.234.2.a.b. — Voss h.lat.l.2.c. 3.p.178. — Noris,ep.con.p. 133. — d Amm.n.p.354. Spon,p.114. — Noris,ep.con.p. 132.133. — Amm.l.28.p. 372.a.

Alb.v.p.84.b c. dit-il, chercher la raison. ' Capitolin qui le met expressément
Voss.h.lat.l.2.c. entre les auteurs latins, loue sa sincerité & son exactitude.' Mais
3.p.178. Vopisque dont on estime beaucoup le jugement, [1] le blasme de s'estre extremement étendu en paroles inutiles, & d'avoir rempli ses livres de fables.

c.2.p.177|Alex. v.p.115.a. ' La vie d'Alexandre a encore esté écrite par Aurele Philippe affranchi de son pere. [Je ne sçay si c'est le mesme que] a Alex.v.p.118.b. [a] Philippe qui avoit nourri ce Prince, & qui n'estoit qu'un paysan. [Mais il pouvoit avoir de l'esprit, & s'estre rendu habile dans les lettres.]

p.115.a. ' Jule Granien de qui Alexandre avoit appris l'éloquence à Rome, a laissé quelques declamations, qui se voyoient encore du temps de Lampride : [mais il ne s'en trouve rien aujourd'huy, non plus que de tous les écrits des autres auteurs dont nous avons parlé jusqu'ici.]

Alex.v.p.137.d| a.C.p.178.1.a. ' Outre les jurisconsultes Ulpien & Paul dont nous avons déja parlé, on croit que Florentin, Ælius Marcianus, Hermogene ou Hermogenien, Callistrata, & Q. Claudius Venuleius Saturninus, dont les noms sont celebres dans les Pandectes, ont aussi esté disciples de Papinien, & ont vécu du temps d'Alexandre. On les met mesme entre les principaux de son Conseil.
Max.v.p.148.c. On dit la mesme chose [d'Herennius] Modestinus, ' qui a eu entre ses disciples le jeune Maximin fils de l'Empereur du mes-
a.p.178.1.c. me nom. ' Il a certainement vécu sous Alexandre & ses succes-
Cod.2.2.t.12.l. seurs. [L'histoire du droit Romain veut que ce soit] ' cet He-
31 p.197|7.t.58.l. 4.p.699. rennius à qui Alexandre & [2] Gordien ont addressé quelques loix. 25
Elle ajoute qu'il a esté Consul sous Alexandre, qu'il a fait plusieurs livres de droit & entr'autres deux en grec Des excuses des tuteurs.

[Il faut raporter au temps d'Alexandre les derniers sophistes
Philst.soph.59.p. 622.a. dont parle Philostrate, qui écrivoit peu aprés ce regne ;] ' particulierement Aspase qui accompagna ce prince en beaucoup
p.623.a. de pays, [c'est à dire sans doute en son voyage d'Orient.] ' Il
p.622.623. enseigna à Rome, ' & eut la charge de Secretaire de l'Empereur pour dresser ses rescrits, ce qu'on marque qu'il faisoit avec
p.621.c. un style trop enflé & trop obscur. ' Il estoit de la ville de Ravenne.

Canis.t.2.p 594. c.15. ' Nous avons en latin dans Canisius l'ouvrage d'un Chrétien anonyme, qui écrivoit en la 13. année d'Alexandre, & en la 236.

Firmi.v p.242.c.
1. *Homo omnium verbosissimus, qui & mythistoricis se voluminibus implicavit.*
2. L'auteur dit Severe : mais selon sa citation il faut Gordien.

dit-il, depuis la naissance de JESUS-CHRIST. Mais il conte 206. ans depuis la Passion, ne donnant que trente de vie à JESUS-CHRIST. [Cet ouvrage est un abregé de geographie & de chronologie, mais tres informe: & les personnes habiles de ce temps y trouveroient assurément bien des fautes. Les copistes de l'exemplaire qu'à eu Canisius y ont oublié] 'la chronologie des Empereurs Romains, qui est promise dans la preface, & mesme par deux fois. 'Le P. Labbe qui nous a aussi donné le mesme auteur, l'a trouvée dans le sien: [mais elle n'y est pas exacte.] Elle finit par les treize ans & neuf jours du regne d'Alexandre. 'Ainsi quand l'auteur dit qu'il écrivoit "en la treiziéme année de ce prince, [il faut ce semble l'entendre de l'année achevée, & qu'il écrivoit au commencement de Maximin aussitost aprés la mort d'Alexandre.] 'Cet ouvrage promet dans l'edition du P. Labbe un catalogue des Evesques de Rome, & de la durée de leur episcopat: mais l'endroit manque dans le manuscrit. [On peut tirer delà que l'auteur estoit un Chrétien de Rome, & peut-estre un Prestre.] 'Car au lieu que dans Canisius il s'addresse à plusieurs personnes en general, dans le P. Labbe il s'addresse seulement à un Diacre, & il témoigne avoir dessein de l'instruire, [comme s'il eust esté au dessus de luy. Je ne voy point que Vossius en ait parlé.]

p. 580. Bibl. nov. t. 1. p. 308. p. 309. p. 305. p. 309. 310. Canis. t. 2. p. 580. Bib. nov. t. 1. p. 298.

"usque ad hunc annũ. &c.

ARTICLE XXVII.

De Dion, & de l'histoire Romaine qu'il a écrite.

LE plus celebre de tous les payens qui ont écrit du temps d'Alexandre, & le plus considerable tant en luy mesme qu'à nostre égard est Dion l'historien] 'nommé aussi Cassius Cocceius ou Cocceianus, [comme on le lit à la teste de ses livres.] 'Il estoit de Nicée en Bithynie: [ainsi il pouvoit estre parent de] [a] Cocceianus Dion, bourgeois de Pruse en Bithynie, pour qui Pline le jeune écrit à Trajan. [b] Il y avoit encore sous Trajan un [autre] Dion de Pruse celebre sophiste, à qui on a donné le surnom de Chrysostome, [& dont on a aujourd'huy divers ouvrages.]

Suid. δ. p. 753. c. c|Dio, l. 75. p. 857. e. a Plin. l. 10. p. 87. p. 622. b Suid. δ. p. 753. 765.

L'historien estoit fils d'Apronien qui fut gouverneur de la Cilicie dans le temps ce semble que Commode fit mourir les Quintiles vers l'an 183. 'Il fut aussi durant quelque temps gouverneur de la Dalmatie. 'Son fils estoit à Rome sous Commo-

Dio, l. 69. p. 788. a|72. p. 820. b. l. 49. p. 413. c. l. 72. p. 818. c.

de, & ce semble dés que ce prince y revint [en l'an 180. comme il est certain qu'il y estoit à la fin du mesme regne.] Il paroist mesme vouloir dire qu'il y fut toujours jusques à la mort de Commode. [Mais il faut qu'il s'en soit absenté quelque temps,]

p. 820. b. ' pour suivre son pere dans la Cilicie. [a] Il estoit Senateur en 192. a p. 827. c. b l. 73. p. 835. c. au moins: [b] & dés le commencement de 193. Pertinax qui luy faisoit d'ailleurs beaucoup d'honneur, le designa Preteur [pour l'année suivante.] Avant ce temps là il avoit souvent plaidé.

l. 76. p. 869. c. ' Il semble avoir esté Consul pour la premiere fois sous Severe.

l. 78. p. 883. 884. ' Il accompagna Caracalla en Orient, & luy parla pour la derniere fois à Nicomedie à la fin de l'an 215. l. 79. p. 909. d. e. ' Macrin luy donna [en 217. ou 218.] le gouvernement des villes de Smyrne & de Pergame, p. 915. c. qu'il avoit aussi sous Heliogabale; ' & il estoit encore en Asie en 221. l. 80. p. 917. b. [Nous avons déja dit que] ' de l'Asie il passa dans la Bithynie, V. § 15. d'où il fut rappellé en Occident pour gouverner l'Afrique, & ensuite la Dalmatie, & la Pannonie; p. 918. c. ' ce qui dura jusqu'à l'an 228. auquel Alexandre le designa pour estre une seconde fois Consul l'année suivante: d. ' & aprés ce Consulat il obtint la permission d'aller passer le reste de sa vie en son pays, à cause des incommoditez de ses pieds, dit-il.

Suid. δ. p. 753. f. Phot. c. 71. p. 105. 111. ' Il a écrit en huit decades, c'est à dire en quatre-vingt livres, toute l'histoire Romaine, depuis la venue d'Enée en Italie jusqu'à l'Empereur Alexandre. c Dio, l. 72. p. 828. d. e. [c] Il composa d'abord [sous Severe] un écrit des songes & des autres prodiges qu'on pretendoit avoir presagé l'Empire à ce prince. Et ayant envoyé cet écrit à Severe mesme, il en receut une réponse tres favorable, qui luy fit resver la nuit suivante que " son genie luy ordonnoit d'écrire τὸ δαιμόνιον. l'histoire. Il dressa sur cela celle de Commode; & ce qu'il en avoit fait ayant agreé à Severe & à divers autres, il entreprit toute l'histoire Romaine. l. 76. p. 860. c. ' Pour y travailler il se retiroit autant qu'il pouvoit à Capoue, afin d'y estre en repos, hors du tumulte & des affaires de Rome.

l. 72. p. 829. a. ' Il employa dix ans à ramasser des memoires de tout ce qui s'estoit passé depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Severe, & douze autres années à en composer l'histoire [jusqu'à celle de Commode:] p. 828. d. ' à quoy il ajouta ce qu'il avoit déja fait de Commode en particulier. p. 829. a. ' Il y joignit ensuite celle des autres Empereurs l. 80. p. 917. a. ' avec le plus d'exactitude qu'il put, jusqu'à la mort d'Heliogabale, & un simple abregé des huit premieres années d'Alexandre, parce qu'ayant esté peu en Italie durant ce temps là, il n'avoit pas pu si bien savoir comment les choses

s'estoient passées. ' Il paroist qu'il travailloit à cette histoire dés devant la mort de Plautien [vers 204. & il l'acheva apparemment bientost aprés l'an 229. auquel il la termine puisqu'il n'y parle point de la guerre d'Alexandre contre les Perses. l. 76. p. 860. a.

Il particularise beaucoup les choses ;] ' mais sur tout depuis l'entrée de Commode où il commence à écrire non ce qu'il avoit appris des autres, mais ce qu'il avoit veu, & observé luy mesme. Il assure que de tous ceux qui pouvoient écrire l'histoire, il n'en connoissoit point qui sceust mieux que luy celle de ce temps là. [Et cela se peut aisément presumer d'un homme de sa qualité, & qu'on voit avoir employé dix ans à s'instruire de la verité, avant que d'en instruire les autres.] ' Jornande l'appelle un historien tres exact dans la recherche de l'antiquité ; [ce qui n'empesche pas qu'il ne se soit trompé quelquefois, parce que tout homme est menteur.] l. 72. p. 818. c| 826. a. b. Jorn. r. Got. c. 9. p. 622.

' Photius remarque que son style est élevé & proportionné à la grandeur de son sujet ; que ses termes sont magnifiques, que sa phrase & son tour sentent l'antiquité, qu'il y a un grand art dans la maniere dont il divise & dont il finit ses periodes, quoiqu'il faille le lire avec soin pour le remarquer, parce que son nombre [tout étudié qu'il est,] ne laisse pas d'estre clair [& naturel.] Photius trouve mesme de la beauté dans " les transpositions dont il se sert assez souvent, & ne blasme point les parentheses qui coupent quelquefois sa suite. Il a pris Thucydide pour son modele, & l'a suivi presque en tout, sinon qu'il est plus clair : mais on trouve qu'il l'imite excellemment dans sa maniere de narrer, & dans ses harangues [quoiqu'elles soient un peu longues.] Phot. c. 71. p. 105. f. Hyperbates.

ARTICLE XXVIII.

Défauts remarquez dans l'histoire de Dion ; de ce qui nous en reste : Autres ouvrages du mesme auteur.

' VOSSIUS dit qu'on ne peut pardonner à Dion de n'avoir pas sceu estimer la vertu selon son prix, & d'avoir decrié les plus grands hommes de l'antiquité, comme Ciceron, Brutus, Cassius, Seneque, soit par une malignité d'esprit, soit par une corruption de mœurs & de jugement. [Nous laissons à d'autres la decision de ce point. Ce que nous en pouvons dire, c'est qu'il loue & blasme Seneque d'une maniere qui ne fait paroistre aucune passion contre luy, mais beaucoup de mode- Voss. h. gr. l. 2. c. 15. p. 238.

ration & d'equité. Je ne voy donc point qu'on puisse l'accuser ni de malignité, puisqu'il loue ceux qu'on veut qu'il n'ait pas aimez; ni de corruption de mœurs & de jugement, puisqu'il ne blasme en eux que des choses effectivement blasmables. Ainsi son unique faute en cela peut bien estre d'avoir trop deferé à ceux qui avoient écrit de Seneque & des autres, ce qu'il en raporte, si neanmoins ceux qui l'accusent peuvent montrer par de bonnes preuves que ces grands hommes n'ont pas eu les défauts qu'il leur attribue. Car il est certain qu'ils en ont eu: & si on pretend que Dion a dû les cacher, c'est ignorer les regles de l'histoire, fort differentes de celles des panegyriques.

On peut seulement juger qu'il n'avoit pas l'esprit porté à la flaterie, puis qu'ayant assez de matiere de louer Alexandre sous qui il vivoit, il s'est moins étendu sur luy que sur les autres, & peut-estre exprés afin qu'on ne l'accusast pas de le flater. Il l'eust
Dio, l. 80. p. 918. e. sans doute loué davantage s'il l'eust survécu.] ' Aussi il regarde comme une protection particuliere du ciel, d'avoir échapé aux malheurs qui en avoient emporté tant d'autres [sous Commo-
l. 73. p. 835-837. de, Severe, Caracalla, & Heliogabale.] ' Il avoue quelquefois qu'il achetoit sa fureté, comme les autres, par des dissimulations bien dures à des gens d'honneur.

[Il semble qu'on peut le blasmer aussibien que Tite-Live de s'estre trop arresté à raporter des songes, des prodiges, & d'autres choses de cette nature, peu dignes de la grandeur de son histoire. Je voudrois qu'il eust fait paroistre moins de chaleur contre Caracalla.]

Voss. hi. gr. l. 2. c. 15. p. 238 | Buch. belg. p. 44. § 1. ' Il avoit comme nous avons dit, fait 80. livres de l'histoire Romaine: mais il ne nous reste qu'une bien petite partie de ce grand ouvrage. Car les 34. premiers livres sont perdus avec la plus grande partie du 35. hors quelques fragmens. Les 20. suivans depuis la fin du 35. jusqu'au 54. qui ont esté apportez de Grece, est ce qu'on en a de plus entier. Vossius croit que les six suivans, qui vont jusqu'à la mort de Claude, le sont aussi. Mais Bucherius soutient qu'ils sont fort tronquez: [& cela paroist bien veritable. Nous n'avons des 20. derniers que quelques fragmens donnez les uns par Fulvius Ursinus, les autres par
Spart. a. C. p. 50. b. c. M. Valois.] ' L'histoire de Tite Antonin estoit perdue il y a déja plus de huit siecles.

Voss. h. gr. l. 2. c. 15 p. 238. ' Mais ce qui supplée un peu à ce défaut, c'est que nous avons un abregé de Dion depuis le 35. livre & le temps de Pompée,
c. 26 p. 301. jusqu'à la fin, fait par Jean Xiphilin ' Patriarche de Constanti-

ple dans l'onziéme siecle. ' On trouve que cet abregé est assez juste, Xiphilin n'ayant rien ajouté à Dion, qu'en tres peu d'endroits où cela estoit necessaire, & s'estant d'ordinaire servi de ses propres termes. ' L'histoire de Zonare se peut dire encore un abregé de Dion; car il le suit extremement, [& nous apprend quelquefois des choses que Xiphilin avoit omises. Xiph. p. 134|136. b. Voss. h. gr. l. 2. c. 27. p. 303.

Ces abregez ne nous empeschent point de regretter la perte de l'original, qui donneroit encore de grands éclaircissemens à l'histoire. Mais ils ne laissent pas d'estre fort utiles. Ils nous ont fourni ce que nous pouvons dire estre le plus assuré dans l'histoire Romaine depuis que Tacite nous a manqué.] ' Et depuis Alexandre où finit Dion jusqu'à Diocletien, [ou plutost jusqu'à Constantin, l'histoire des Empereurs est beaucoup plus embarassée & plus incertaine. L'ouvrage d'Herodien est fort beau, mais fort peu exact, sur tout pour les dates. Lampride & les autres qui ont fait l'histoire Auguste au commencement du IV. siecle, ne meritent point du tout le nom d'historiens. Aurele Victor & Eutrope n'ont guere fait que les abreger à la fin du mesme siecle : & Zosime qui est trop éloigné de ce siecle pour faire foy, n'ayant écrit qu'à la fin du cinquiéme, fait voir par les grandes fautes qu'il commet d'abord, qu'il a eu de tres mauvais memoires, ou qu'il a tres mal entendu les bons. Pagi, p. 229.

Dion avoit donné un grand jour à l'histoire, non seulement en divisant son ouvrage par consulats, mais encore en mettant à la teste de chaque livre une liste des Consuls des années dont il y raporte des evenemens. Il ne faut pas s'étonner que ces tables se soient presque toutes perdues avec les livres ausquels elles estoient jointes. Leünclavius a tasché d'y suppléer lorsqu'il nous a donné Xiphilin, en y inserant de semblables listes de Consuls, mais qu'il s'est contenté pour l'ordinaire de tirer d'Onuphre. C'est ce que le P. Noris a montré particulierement dans son epistre Consulaire, dont la plus grande partie est sur ce sujet. On croit mesme que dans les veritables listes de Dion, [1] les Consuls dont le pere n'est pas marqué, ne viennent pas de luy mais sont suppléez par le mesme Leünclavius.]

' Dion outre son grand ouvrage en a fait encore plusieurs autres, savoir une histoire particuliere de Trajan, la vie du philosophe " Arrien [disciple d'Epictete,] * des Itineraires, [l'écrit sur les songes de Severe,] une histoire des Perses, & une des Getes ' connue par Jornande, qui semble en citer ce qu'il dit de Telephe Roy de cette nation du temps d'Achille & d'Ulisse. Suid. δ. p. 753. ʃ. V. Adrien § 20. * Ἐνόδια. Jorn. r. Got. c. 9. p. 622. 623.

1. Dion met Νωρβανὸς Γ. υἱ. Φλάκκος, & Leünclavius omet Γ. υἱ. *Caii filius*.

L'EMPEREUR JULE MAXIMIN I.

ARTICLE PREMIER.

Origine, qualitez, & premiers emplois de Maximin.

Dio,l.71.p.816. b.

Her l.7. p.588. c.d.



SI l'on a eu raison de dire que par la mort de M. Aurele les Romains estoient passez d'un siecle d'or à un de fer, ' on a dit avec la mesme verité qu'en reconnoissant Maximin pour Empereur au lieu d'Alexandre, ils estoient entrez d'un regne de paix, de joie, & de douceur en une tyrannie pleine de trouble, de terreur, & de carnage.

Sync.p.361.d. a Her.l.6 p.585. c|Max.v.p.138.c.

Max. v.p.138.c. d|n C.p.178.2.d| Jorn.regn c.22. p.650.a|r.Got.c. 15.p.641. b chr.Al.p.628. c Zon.p.227.c.

Spon,p.186.187.

' George le Syncelle le fait originaire de la Mesie. [a] Les autres disent qu'il estoit né en un village des extremitez de la Thrace, proche du pays des barbares, " d'une famille partie barbare [& partie Romaine,] ' ou plutost toute barbare, puisque son pere nommé " Micea ou Micca, estoit de la nation des Gots, & Ababa ou Abala sa mere de celle des Alains. [Il faut mettre sa naissance dés l'an 173.] [b] s'il est vray qu'il eust 65. ans lorsqu'il fut tué [en 238.] [c] comme le pretend Zonare aprés la chronique d'Alexandrie : [mais il en faut apparemment oster environ dix ans.] ' Ses inscriptions luy donnent les noms de C. Julius Verus Maximinus. [Nous l'appellons Maximin I. pour le distinguer de celuy qui regna en Orient au commencement du siecle suivant.] ' Sa premiere condition fut d'estre berger, & les autres bergers le faisoient quelquefois leur chef pour se défendre contre les voleurs ; à quoy il estoit fort propre par la grandeur & la force de son corps. [d] Car on pretend qu'il avoit plus de huit pieds de haut, [e] & on dit des choses prodigieuses de sa force. [f] Avec cela il estoit bienfait.

ἐκ μιξοβαρβάρων.

&c.

Her l.6.p.585.c| 588. c| Max. p. 138. d|n. C. p. 178.2.c|n. S. p. 214.1. d Max.v.p.140. c,149.a. e p.138.139.140. c. f p.138.d. g d.c.

[g] Sa force extraordinaire l'ayant fait connoistre de Severe, particulierement

particulierement dans des jeux militaires qu'il faisoit pour une solennité de Gete son second fils [" apparemment le 7. mars de l'an 203.] il fut enrollé dans la cavalerie estant " encore tout jeune, [c'est à dire peut-estre à vingt ans,] & sachant à peine un peu de latin. ' Il fut mis ensuite " dans les gardes du corps, ' & delà élevé peu à peu à diverses charges de la milice, où il se faisoit toujours estimer, & mesme aimer. [a] Car il avoit autant de cœur que de force de corps. [b] Il fut toujours infatigable dans les travaux : [c] & quoiqu'il eust un naturel sauvage & rude, ce qui paroissoit assez sur son visage, & que mesme il fut " fier & arrogant, [d] il faisoit neanmoins paroistre de l'equité en beaucoup d'occasions. [e] Estant Empereur il ne voulut jamais souffrir qu'un homme libre luy baisast les pieds. ' Quand il eut des soldats à commander, jamais il ne prit rien sur eux : ' il les gagnoit mesme par sa conduite, par les recompenses qu'il leur donnoit, ' & par le grand soin qu'il prenoit d'eux, jusqu'à leurs habits & à leur chaussure.

V. Severe n. 6. | *adolescens.* | *inter stipatores.* | p. 139. b. | b|Her. l. 6. p. 585. c. | *a* Max. v. p. 138. d. | *b* p. 140. b|Her. p. 585. d. | *contemtor.* | *c* Max. v. p. 138. d|Her. l. 7. p. 590. d. | *d* Max. v. p. 138. d. | *e* p. 149. a. | p. 140. c. | c|Her. p. 585. c. | Max. v. p. 140. a.

' Il quitta la milice sous Macrin, qu'il haïssoit comme le destructeur de la maison de Severe, & s'en alla en son pays trafiquer avec les Gots & les Alains. ' Il ne voulut point non plus servir sous Heliogabale. ' Mais lorsqu'il sceut qu'Alexandre regnoit, il vint à Rome, où Alexandre le receut tres bien comme un homme de merite, parla avantageusement de luy au Senat, le fit Senateur, & luy donna le commandement d'une legion toute composée de nouveaux soldats, afin qu'il pust les former entierement selon les regles de la milice, dequoy il s'acquita avec grand soin. ' Alexandre eut mesme la pensée de marier Theoclie sa sœur au fils de Maximin ; & ce qui l'en empescha, fut que le pere avoit toujours quelque chose de barbare.

p. 139. c. | d. e. | e|140. a. | p. 149. b. e.

' Ce fils de Maximin est appellé dans les inscriptions C. Julius Verus Maximus. [f] Onuphre dit qu'il y en a qui luy donnent le nom de Maximin. [Capitolin & Aurele Victor l'appellent toujours ainsi : ' & c'estoit certainement son nom du temps d'Alexandre. [Peut-estre que depuis qu'il fut fait Cesar, on luy donna celuy de Maxime qui estoit plus Romain.] ' Il estoit né en 219. ou plutost en 216. [puisqu'il estoit en age d'estre marié en 234.] Il estoit de taille à devenir aussi haut que son pere, & parfaitement bien fait de corps, ' de sorte que son pere en l'élevant à l'Empire, disoit qu'il le faisoit afin de donner aux Romains le plus beau prince qu'on eust jamais veu. ' Mais il estoit encore plus fier & plus insolent que son pere, ' quoiqu'il fust li-

Gruter. p. 151. 5| 158. 6| Occo, p. 425|Goltz. p. 102. | *f* Onup. p. 256. c. f. | Max. v. p. 149. b| | p. 148. b. | p. 149. c. d. | a|148. d. | p. 148. e.

beral. On assure qu'il estoit tres éloigné des excés du vin, & de ceux qui en sont la suite naturelle, quoiqu'on l'accusast des derniers. b.c|149.b. ' Il fut fort bien instruit dans les lettres. Il estoit bien plus p.146.d. poli que son pere : ' & on luy attribue mesme de la bonté, [quoiqu'elle ne s'accorde guere avec la fierté.] p.148.c.d. ' Quand il fut tué &c. avec son pere [en l'an 238.] il estoit fiancé à Junia Fadilla " petite niece de l'Empereur Antonin. pronepti

Amm.l.14.p.3.b. ' Ammien remarque que l'humeur violente & cruelle de Maximin le pere estoit un peu temperée par la douceur de sa femme. a. p. 6|Onu.p. 250. c|Occo, p. 424. ' On croit que c'est une Pauline dont le nom se trouve dans quelques medailles avec le titre de deesse, qui ne luy peut avoir esté donné que par son mari : [ainsi elle sera morte avant luy.] Sync p.361.a.b| Zon.p.226.d.c. ' Mais je ne sçay d'où George le Syncelle & Zonare ont pris qu'il la fit mourir. a Spanh. l.7.p. 632-634. [a] On n'a mesme aucune preuve que cette Pauline soit la femme de Maximin, & les plus habiles rejettent cette opinion.

ARTICLE II.

Maximin est fait Empereur : Conspiration de Magnus : Revolte des Osrhoeniens : Guerre en Allemagne.

Her.l.7.p.600.b. ' MAXIMIN commanda quelques troupes sur les bords [du Tigre,] où il fit sentir sa valeur aux Perses. [Il pouvoit estre alors gouverneur de la Mesopotamie ;] l.6.p.585.d. ' car il le fut de quelques provinces. Jor.r.Got.c.15. 632. ' On écrit aussi qu'il fit des merveilles contre les Perses sous Alexandre. b Her.l.6.p.685. 686. [b] Herodien dit que dans la grande armée qu'Alexandre avoit assemblée sur les bords du Rhein, [au commencement de l'an 235.] pour aller attaquer les Allemans, Maximin commandoit " toutes les nouvelles milices, Note 1. composées principalement de Pannoniens, & qu'il s'estoit entierement acquis leur affection.

L'AN DE JESUS-CHRIST 235, DE MAXIMIN I. I.

Severus & Quintianus Consuls. V. Alexandre § 25.

p.686.d. ' Maximin voulant donc profiter de la bonne volonté que ces troupes avoient pour luy, [& du mécontentement de celles des Gaules irritées de la severité d'Alexandre :] Alex.v.p.136.c. ' il entreprit contre toutes les loix divines & humaines, de faire tuer ce prince [si utile à tout l'Empire, &] à qui luy en particulier avoit de si grandes obligations, afin d'usurper sa place. [Dieu irrité contre luy encore plus que contre les autres, permit qu'il réussit dans

les méchans desirs de son cœur. Alexandre fut tué à Mayence ou auprés, le 19. mars, comme nous croyons, de l'an 235.] '& aprés qu'il eut esté tué, Maximin fut proclamé Auguste" par l'armée. 'Les troupes de la Pannonie [qu'il commandoit] & celles de la Thrace commencerent les premieres, [& furent suivies par celles mesmes qui aimoient le plus Alexandre,] 'parce que Maximin taschoit de leur persuader qu'il n'avoit point eu de part à sa mort. 'Il s'associa aussitost son fils[a] sous le titre de Cesar & de Prince de la jeunesse.[b] Le Senat à qui il manda promtement son election,[c] confirma ce que les soldats avoient fait, n'ayant pas osé s'y opposer.[d] Maximin voulut envoyer en mesme temps son fils à Rome; mais il s'excusa d'y aller, ne pouvant se resoudre à quitter son pere.

Max.v.p.140.c. — Note 2. — Her.l.7.p.601.d| 8.p.616.c. — Max.v.p.141.a. — Goltz.p.102| Aur.Vict. — a p.140.c. — b Zon.p.226.d. — c Aur.Vic. — d Max.v.p.144.c.d.

'Dés que Maximin eut esté reconnu Empereur, il congedia sous divers pretextes tous ceux qui avoient servi Alexandre durant tant d'années, ou dans son domestique, ou dans son Conseil, tous ceux que ce Prince avoit le plus aimez, & generalement toutes les personnes de qualité. Il en fit mesme mourir une grande partie, les accusant d'avoir conspiré contre luy, soit afin de n'avoir personne devant qui il pust rougir de son extraction, & des actions tyranniques qu'il vouloit commettre, soit parce qu'ils pleuroient la mort d'un prince si different de luy. 'On écrit aussi que ce fut en haine d'Alexandre, dont le palais estoit plein de Chrétiens, qu'il entreprit de persecuter l'Eglise. 'Il changea de mesme tout ce qu'il put des reglemens qu'il avoit faits.

p.141.d|Her.l.7.p.589.a.b. — Eus.l.6.c.28.p.228.c. — V. le titre de cette persecutiō. — Max.v.p.141.d.

'La puissance souveraine fit bientost connoistre les mauvaises qualitez de son naturel, particulierement sa cruauté inouie: 'car c'est ce qu'on remarque le plus dans son regne. On en peut voir le particulier dans Capitolin & dans Herodien.[e] Elle luy fit donner le nom de Cyclope, de Phalaris, & plusieurs autres. 'Il fit mourir tous ceux qui connoissoient sa famille, & mesme plusieurs personnes qui l'avoient assisté dans ses besoins.

Zos.l.1.p.639.d. — Her.l.7.p.588.d|589.b|598 b|Max.v.p.141.a.b.d. — e Max.v.p.141.a.b.

'Il devint encore plus cruel par la conspiration que Magnus, homme Consulaire & de grande naissance, fut accusé d'avoir formée contre luy. Car on dit que comme Maximin aprés avoir achevé le pont de batteaux commencé sur le Rhein [par Alexandre,] se hastoit de marcher contre les Allemans, Magnus avoit gagné beaucoup d'officiers, & sur tout ceux qui avoient la garde du pont, afin qu'ils le rompissent dés que Maximin seroit passé, & qu'il demeurast en proie aux barbares, durant que luy

d.e|142.a|Her.l.7.p.589.590.

se feroit declarer Empereur. Tous ceux qui furent soupçonnez de cette conspiration, furent aussitost executez, sans estre ni jugez, ni examinez, ni entendus : de sorte qu'on ne put savoir si elle estoit vraie ou fausse : & plusieurs crurent que Maximin en avoit fait courir le bruit, pour se défaire de plus de quatre mille personnes, dont il répandit le sang, sans en estre moins alteré.

Trig.t.11.c.31.p. 200 c. a Her.l.7.p.590| Max.v.p.142 a. b|n.S.p.250.1,c.

'Peu de jours aprés la conspiration de Magnus, [a] comme on ne doutoit plus que Maximin n'eust esté le meurtrier d'Alexandre, les Osrhoeniens de l'armée qui avoient beaucoup aimé ce Prince, se revolterent ouvertement, & ayant rencontré "T. Quartinus qui avoit esté Consul, & l'un des amis d'Alexandre, mais que Maximin avoit alors congedié du camp comme les autres, ils l'enleverent de force, luy donnerent le nom d'Empereur, & malgré toute sa resistance, le revestirent de toutes les marques de la dignité imperiale. Mais peu aprés un nommé Macedone qui avoit commandé les Osrhoeniens, qui les avoit luy mesme excitez à cette revolte, qui avoit contribué à enlever Quartinus, qui faisoit profession d'estre son ami, & qui n'en avoit receu aucun mécontentement, l'assassina comme il dormoit dans sa tente, & porta sa teste à Maximin. On tient qu'il estoit piqué de ce qu'on luy avoit preferé Quartinus : & il esperoit aussi que Maximin le recompenseroit amplement de cette action. Maximin l'en remercia en effet beaucoup ; mais peu aprés il le fit mourir, & comme auteur de la rebellion, & comme traistre à son ami. NOTE 3.

Trig.t.11.c.31.p. 201.a|n.S.p.322. 2.d.

'Trebellius Pollio dit que la femme de ce Titus nommée Calphurnia Cesonina de l'ancienne famille des Pisons, avoit esté adorée par les Romains à cause de sa chasteté, & que sa statue estoit encore [sous Diocletien] dans le temple de Venus [si infame par ses prostitutions.]

Her.l.7 p.589.c. d 590 591|Max.v. p.142.b.c.

'Maximin débarassé de la revolte des Osrhoeniens, ne songea plus qu'à la guerre d'Allemagne, pour laquelle Alexandre avoit fait de fort grands preparatifs. Il y en ajouta encore ; de sorte que presque toutes les forces de l'Empire y furent employées. Il la commença le plutost qu'il put, dans la passion qu'il avoit de surpasser la gloire de son predecesseur & de faire croire qu'on l'avoit choisi avec raison pour sa valeur & son experience dans la guerre. 'Il réussit en effet dans cette expedition. 'Il passa le Rhein, & ne trouva personne qui luy resistast dans la campagne : de sorte qu'il pilla & ravagea de grands pays,

Aur.Vic.|Eutr. Her.l.7.p.590. 591 Max.v.p. 142.c.d.

dont il donna le butin aux soldats, fit grand nombre de prisonniers, enleva les bleds qui estoient alors dans leur maturité, & brula les bourgs dont la pluspart n'estoient bastis que de bois. Il manda luy mesme au Senat, qu'il avoit couru & ruiné dans l'Allemagne prés de 150. lieues de pays.

'Il y eut divers combats dans les bois & dans les marais où les Allemans s'estoient retirez, & Maximin y signala son courage, se meslant par tout, plus mesme que ne l'eust dû faire un Empereur. On marque entr'autres une grande victoire qu'il remporta en entrant le premier dans un grand marais. [Ce fut peut-estre en cette rencontre] qu'estant dans la boue avec son cheval, il se trouva prés d'estre envelopé des ennemis, si les siens ne fussent accourus pour le sauver. Il manda ses victoires au Senat & au peuple, & les fit mesme representer dans des tableaux qu'on mit à la porte du Senat. ' On ne manqua pas de donner à luy & à son fils le titre de Germanique, qui se lit sur diverses medailles, dont quelques unes paroissent estre de la premiere année de leur regne, & ne marquent point le Consulat que le pere eut l'année suivante : [d'où on peut tirer que la guerre d'Allemagne se fit cette année.]

Her. p. 591. 592 | Max. v. p. 142. c. d. e | n. S. p. 250. 2. a.

Goltz. p. 101. 102 | Bir. p. 329.

ARTICLE III.

Maximin se fait haïr de tout le monde par ses cruautez & son avarice.

L'AN DE JESUS-CHRIST 236, DE MAXIMIN I. ET 2.

'*Maximinus* [*Augustus*] *& Africanus Consuls.*

Buch. p. 247. 271 | Prosp.

'LA chronique d'Alexandrie & d'autres [1] ont Maxime au lieu de Maximin : [ce qui est si visiblement une faute des copistes,] ' qu'on trouve l'un & l'autre en peu de lignes. [a] Mais il est certain par les medailles que Maximin fut Consul en cette année : [& les Empereurs ne manquoient gueres de prendre le Consulat au premier janvier d'aprés leur election.] ' Les fastes de Theon n'ont ni Maximin ni Maxime, & donnent Perpetue Consul de l'année pour collegue à Africain. ' Mais on marque que depuis l'an 236. jusqu'en 254. ils ont esté extremement brouillez par le copiste.

Onuph. p. 256. f | Noris, fas. p. 20.

Buch. cycl. p. 271. | a Onu. p. 256. f.

Cypr. diss. ap. p. 100.

p. 31.

1 Idace a Maximo III. Cela approche bien de Maximino.

[Nous pouvons raporter à cette année ce que dit Capitolin, aprés avoir parlé de la guerre d'Allemagne.] 'Qu'il y eut beaucoup d'autres guerres sous Maximin, qui y parut toujours à la teste de son armée, & en revint toujours victorieux, chargé de dépouilles, & avec un grand nombre de prisonniers. C'est ce qu'il manda luy mesme au Senat, ajoutant qu'en fort peu de temps, il avoit fait plus de guerres qu'aucun des anciens. [Ces guerres estoient apparemment contre les Daces & les Sarmates,] 'puisque diverses inscriptions de la troisiéme année de son regne trouvées en Espagne & en France, donnent à luy & à son fils les titres de Dacique & de Sarmatique. [a] Capitolin dit neanmoins seulement, qu'aprés avoir laissé l'Allemagne en paix, il avoit envie de faire la guerre aux Sarmates, & que ce fut dans ce dessein 'qu'il vint passer l'hiver à Sirmich dans la Pannonie [à la fin de l'an 236.] [b] Maximin dit luy mesme dans Herodien, qu'il avoit vaincu plusieurs fois les Allemans, ensorte qu'ils n'osoient plus luy faire la guerre, non plus que les Sarmates, qui luy demandoient sans cesse la paix.

Max. v. p. 142. c.

Gruter, p. 151. 5 | 158. 6 | Spon, p. 186. 187.
a Max. v. p. 143. a.
a | Her. l. 7. p. 592. b c.
b Her. l. 7. p. 600. b.

'Il ne pretendoit rien moins que d'étendre les bornes de l'Empire jusqu'aux mers du Septentrion: & on croit qu'il l'eust pu faire s'il n'eust esté arresté par les guerres civiles, causées par la haine de ses cruautez & de son extreme avarice. 'Car il tuoit encore plus de citoyens que d'ennemis, & il ne pilloit pas moins les Romains que les barbares. Il donnoit une entiere liberté aux calomniateurs, ou plutost il les excitoit luy mesme à faire des procés à toutes sortes de personnes sans distinction d'age ni de qualité. Et sur cela on amenoit des gens du bout de l'Orient ou de l'Occident en Pannonie, en les faisant marcher jour & nuit; & dés qu'ils estoient arrivez, on les depouilloit de tous leurs biens pour en enrichir, disoit-on, les soldats, & on les envoyoit à la mort ou en exil. Car quiconque estoit mis en justice, estoit aussitost condanné.

p. 592. b. c | Max. v. p. 143. a.
Her. l. 7. p. 592. 593 | Max. v. p. 143. a. b.

'La crainte qu'on avoit de sa cruauté, reduisoit tout le monde à une étrange contrainte: car on savoit qu'il y avoit des gens qui observoient non seulement toutes les paroles, mais mesme les moindres signes, pour luy en faire rapport. 'Il aimoit sur tout ceux qui tourmentoient " les personnes qui ne songeoient qu'à vivre dans le repos, en les accusant d'estre redevables au fisc. 'On alloit [pour cela] rechercher de vieilles affaires " embrouillées, où l'on ne connoissoit rien, en remontant quelquefois jusqu'aux ancestres de ceux qu'on vouloit dépouiller. 'Il

Her. l. 7. p. 599. 600.
Zos. l. 1. p. 639. d.
Her. l. 7. p. 592. d.
Max. p. 142. c.

" τοὺς ἀπράγμονας.
" ἀσαφεῖς.

haïssoit le Senat, parce qu'il croyoit en estre fort méprisé.

'Tant qu'il ne fit qu'attaquer les riches l'un aprés l'autre, les peuples s'en mettoient peu en peine, & il y en avoit mesme d'assez méchans pour estre bien aises de voir rabaisser ceux qui estoient au dessus d'eux. Mais Maximin qui ne se pouvoit encore satisfaire par les richesses de tant de maisons illustres, commenca à vouloir s'emparer des deniers publics des villes, destinez à la subsistance ou au divertissement des peuples: & il alla mesme jusqu'à piller les temples, & à dépouiller tous les edifices publics de leurs ornemens, pour en faire de la monnoie. Cela irrita generalement tout le monde contre luy: & diverses personnes aimerent mieux se faire tuer en défendant leurs temples, que d'en voir emporter des richesses qu'ils regardoient comme sacrées. Her. p. 593 | Zos. l. 1. p. 639. d. c.

'Les soldats mesmes avoient honte des reproches qu'on leur faisoit, que toutes ces violences s'exerçoient à cause d'eux [& par leur moyen:] '& Maximin ne les épargnoit pas eux-mesmes. Voilà les causes generales du soulevement qui se fit par tout l'Empire contre Maximin. Nous allons voir [l'année suivante] l'occasion particuliere qui fit commencer à l'Afrique ce que toutes les autres provinces souhaitoient & n'osoient faire. Her. l. 7. p. 593. d. | d | Max. v. p. 143. b.

ARTICLE IV.

L'Afrique se revolte contre Maximin: Gordien I. y est fait Auguste.

L'AN DE JESUS-CHRIST 237, DE MAXIMIN 2. ET 3.

'*Perpetuus & Cornelianus Consuls.* Idat | Buch | Prosp.

[LA chronique d'Alexandrie met Corneille au lieu de Cornelien;] '& Cuspinien cite la mesme chose de son anonyme, 'où d'autres neanmoins lisent aussi Cornelien. [a] Onuphre croit que c'est un L. Ovinius Rusticus Cornelianus qualifié Consul designé dans une inscription; & que l'autre Consul est P. Titius Perpetuus Consulaire [ou gouverneur] de la Toscane & de l'Ombrie, comme on le voit dans une autre inscription. [Mais rien ne marque que ce dernier ait esté Consul, ni que l'autre l'ait esté en ce temps ci.] ' Junius Syllanus estoit Consul [subrogé] à la fin de may: 'Claudius Julianus, & Celsus Ælianus Cusp. p. 378. a. | Noris, fas. p. 20. | a Onu. p. 256. 257. | Max. v. p. 144. a. | Max. & B. p. 172. a.

Her.l.7.p.605.d. l'estoient apparemment au mois de juillet. ' Gallican, dont nous parlerons dans la suite, doit aussi avoir esté Consul cette année ou la precedente.

Petav.doc.t.l.11. c.24.p.337.c. ' Il y eut cette année une grande éclipse de soleil le 12. d'avril, sur les quatre heures aprés midi. Le P. Petau croit que c'est celle qui est marquée par Capitolin, Gord.v.p.161.a. ' & dont il dit, qu'elle fut si grande, qu'il sembloit qu'on fust dans la nuit, & qu'on ne pouvoit rien faire sans flambeaux. [L'evenement fit sans doute prendre cet accident pour un presage des grands mouvemens qui le suivirent.]

Aur.Vict. ' Maximin avoit déja regné [" un peu plus de] deux ans, lorsque [vers le milieu du mois de may] l'Afrique fut troublée NOTE 4. pour un sujet tres leger dans son origine. Her.l.7.p.594.a. ' Mais il faut peu de chose pour ruiner ceux qui ne dominent que par la violence & la tyrannie. p.594.595|Max.v. p.143.b|Gord. v. p.153.b. ' L'Intendant du pays qui estoit un tres digne ministre des injustices & des rapines de son prince, avoit condanné deux jeunes hommes de qualité à de grosses sommes qui les ruinoient. Ceux-ci firent venir la nuit quantité de paysans de leurs terres, gagnerent la plusspart des soldats [qui restoient de la legion commise pour garder la province,] & diverses personnes du peuple, avec lesquels ayant surpris l'Intendant, ils le tuerent luy & les soldats qui voulurent le défendre. Pour éviter la punition [de ce crime, il en fallut commettre un autre.]

Her.l.7.p.595.a. b|Gord.v.p.153| Max.v.p.143.c. ' Comme ils savoient que tout le monde haïssoit Maximin, ils espererent se pouvoir sauver par une revolte ouverte, pourveu qu'ils eussent un chef ; & ils crurent n'en pouvoir trouver un meilleur que Gordien Proconsul de la province, homme de la premiere qualité fort riche, " estimé & aimé de tout le monde. V.Gordie. Il estoit agé de quatre-vingt ans, mais il avoit avec luy en qualité de Lieutenant son fils de mesme nom, qui avoit déja esté Consul : & l'un & l'autre ayant voulu arrester la fureur de l'Intendant, il les avoit menacez de leur faire oster la vie [par Maximin.] Ainsi c'estoit un homme qui paroissoit capable de la puissance souveraine, & disposé à s'en charger.]

Gord.v.p.153.c. d. ' Un nommé Maurice homme puissant parmi le peuple, fut le premier qui ouvrit l'avis de l'elever à l'Empire. Il en parla à diverses personnes assemblées à la campagne prés de Thysdre [ville considerable de la Bizacene, assez proche d'Adrumet.]
d|Max.v.p.143. ' Gordien y estoit alors : e|Her.p.595.596. ' ainsi on courut aussitost à luy. On le 1.
trouva qui prenoit un peu de repos aprés l'audiance qu'il avoit

1. Aurele Victor rapporte ceci avec des particularitez differentes des autres.

donnée

de vexillo. donnée le matin : & sans luy laisser le temps de deliberer, on le couvrit de la pourpre qu'on avoit prise " à un drapeau, & on le proclama Auguste. Il fit ce qu'il put pour refuser la dignité qu'on luy offroit : mais on luy dit qu'il y alloit de sa vie ; & il considera que Maximin ne luy pardonneroit jamais d'avoir esté traité d'Empereur : quoique malgré luy. Ainsi preferant des esperances telles quelles à un malheur inévitable, il accepta l'Empire qu'on luy offroit, prit son fils pour collegue, & receut le nom d'Africain que les Africains luy donnerent, ' & qu'on croit avoir aussi esté donné à son fils. Bir.p.332.

&c. ' Gordien [le pere] passa quelques jours à Thysdre, & ensuite vint à Carthage avec l'équipage & toutes les marques d'un Empereur ; & il y fut receu avec grande solennité. Toute la province le reconnut aussitost ; on mit par tout ses statues, & on renversa celles de Maximin. Il écrivit promtement à tous les principaux de Rome, dont la pluspart estoient ses amis particuliers, pour se procurer leurs secours. Il écrivit aussi de Carthage au Senat & au peuple Romain, leur mandant qu'on l'avoit obligé d'accepter l'Empire pour finir la tyrannie de Maximin. Il accordoit en mesme temps le rappel & la grace aux bannis, & ordonnoit au contraire de bannir les delateurs. Il promettoit de grandes sommes d'argent au peuple & aux soldats plus qu'aucun prince ne leur avoit encore donné. ' Capitolin raporte sa lettre au Senat, dont il témoignoit vouloir attendre le jugement pour se maintenir dans la puissance imperiale : [le reste pouvoit estre dans les edits adressez au peuple & aux soldats,] ' à qui il paroist qu'il écrivit aussi. [a] Il écrivit encore au Consul Junius Syllanus. [Ces lettres furent apparemment portées par] [b] les deputez que les Africains envoyerent à Rome selon Zosime, qui dit que Valerien qui regna depuis [1] fut de ce nombre. Her.l.7.p.596, 597 | Gord. v.p. 156.a. Max.v.p.144.a. b. Gord.v.p.156.d. a e | Max. v. p. 144.a. b Zos.sic. p.640. a.

ARTICLE V.

Le Senat & la ville de Rome se declarent pour Gordien, avec presque tout l'Empire.

' LE premier soin de Gordien fut de faire tuer Vitalien homme tres affectionné à Maximin, & tres méchant, qui commandoit les milices de Rome, ' c'est à dire ce qui y estoit resté de Pretoriens. [c] Cela se fit dés le grand matin aussitost que les Her.l.7.p.597.a. Gord.v.p.156.c. d. c Her.l.7.p.597. 598. d Gord.v.p.156.a.

1. *d* Capitolin le dit aussi, si par *accepta*, on entend *suscepta*.

p.598.b.c. lettres de Gordien furent arrivées, & en la maniere qu'on peut lire dans Herodien, ' & l'on publia que c'estoit par ordre de Maximin, qui traitoit ainsi quelquefois ses plus grands amis. Mais en mesme temps on rendit aux Consuls & aux autres les lettres que Gordien leur écrivoit. Gorp.v.p.156.d. ' Le Consul [Syllanus] assembla d'abord chez luy les Preteurs, les Ediles, & les Tribuns du peuple, & fit convoquer le Senat : car ce n'estoit pas un jour ordinaire d'assemblée. d|157.c. d|n.S.p. 261.1.c. ' Le Prefet de Rome nommé Sabin, qui se doutoit de quelque chose, n'y vint pas ; & on en fut bien aise : car il paroist qu'il estoit fort attaché à Maximin.

Max.v.p.144.a. ' Le Senat assemblé le 27. jour de may, le Consul Syllanus Gord.v.p.156.d. c. ' sans attendre les acclamations qu'on avoit accoutumé de faire à l'Empereur, declara que les deux Gordiens avoient esté proclamez Empereurs en Afrique ; qu'il falloit s'en réjouir, & declarer Maximin ennemi. c|Max.v.p.144. a. b. ' Il lut ensuite les lettres que Gordien en avoit écrites & au Senat & à luy. a Max.v.p.144. b.c|Gord. v. p. 156.157. [a] Aussitost tout le Senat declara les deux Gordiens Augustes, & les deux Maximins &c. ennemis publics, avec leurs amis, & on ordonna que quiconque les tueroit, auroit recompense. On decerna la Preture à un troisiéme Gordien petit-fils du premier [quoiqu'il n'eust encore que douze ans & demi,] & on demanda mesme deslors qu'il fust fait Cesar. [C'est celuy qui regna depuis.] Gord.v.p.157.a. b. ' On ordonna neanmoins que cet arrest demeurast secret, afin que Maximin n'en eust point de connoissance, [jusqu'à ce qu'on eust disposé le peuple & les soldats à la revolte.] &c.

d|156.d|Her.l.7. p.598.c.d. ' Lors donc que toutes choses furent en état, on publia que Maximin avoit esté tué, [& que les Gordiens regnoient.] On afficha publiquement les edits qu'ils adressoient au peuple, & on porta dans le camp leurs images & les lettres qu'ils écrivoient aux soldats. [On ne dit point que ceux-ci qui par la mort de Vitalien se trouvoient sans chef, aient fait aucune difficulté de se soumettre à Gordien.] Pour le peuple il fit aussitost éclater sa haine contre Maximin, abatit ses statues, aracha tous les monumens consacrez à son honneur ; Gord.v.p.157.d. ' & le Senat qui avoit alors une plus pleine autorité, ayant condanné à la mort les delateurs, les Intendans, & les autres Ministres de la cruauté de Maximin, d|Her.l.7.p.598. d. c|Max. v. p. 143.d. ' ceux qui ne purent pas s'enfuir, furent massacrez, trainez par la ville, & jettez dans les égousts. b Her.p.598.599. [b] Mais parmi les coupables on tua beaucoup d'innocens : & tous ceux qui avoient des ennemis ou des debiteurs, n'estoient pas en sureté. On pilla aussi beaucoup de maisons : & parmi la joie d'a-

voir recouvré, à ce qu'on disoit, la paix & la liberté, on voyoit l'horreur [de la tyrannie &] de la guerre la plus cruelle. ' Le Prefet Sabin qui avoit esté Consul, ayant tasché d'arrester le desordre, receut un coup de baston sur la teste, dont il mourut, & on laissa [quelque temps] son corps sur la place. p.599.a|Max.v. p.143.d|157.d.c.

[Le bruit de la mort de Maximin s'estant bientost dissipé,] 'le Senat donna un nouvel arrest public [& solennel] contre luy & contre son fils : ' & comme on les craignoit d'autant plus qu'on les irritoit davantage, le Senat resolut d'envoyer à tous les gouverneurs & à tous les peuples de l'Empire, pour les exhorter de se joindre à luy ; & on choisit pour cela quelques uns des plus considerables d'entre les Senateurs & les Chevaliers. ' Capitolin raporte la lettre circulaire qu'il dit que l'on écrivit pour ce sujet. [a] Le Senat choisit en mesme temps vingt Senateurs qui avoient tous esté Consuls, pour partager l'Italie entr'eux, & en défendre chacun son quartier contre Maximin. Maxime & Balbin dont nous parlerons dans la suite, estoient de ce nombre. ' Ces [vingt] Consulaires avoient ordre de faire fermer tous les grands chemins de l'Italie avec des murailles & des portes, & de garder tous les autres, tous les ports, & tous les havres, afin qu'on ne pust porter aucunes nouvelles à Maximin. On leur avoit donné pour cela des soldats choisis entre toute la jeunesse de l'Italie. Max.v.p.143.d. d|Her.l.7.p.599. b.c. Max.v.p.143. 144. a Gord.v.p.156. b|158.b. Her.l.8.p.615.d.

' La haine generale qu'on avoit pour Maximin fit qu'on receut par tout avec joie les ordres du Senat ; & on tua de tous costez les officiers de Maximin. Quelques villes seulement luy garderent fidelité, & l'avertirent de ceux que le Senat avoit deputez pour les solliciter à la revolte, ou les luy envoyerent prisonniers, ou les tuerent. ' A Rome [1] le Senat [& tout le peuple,] mesme les femmes & les enfans, alloient & " en corps & en particulier faire des vœux dans les temples, pour demander que jamais ce tyran ne pust voir Rome. l.7.p.599.c|Max. v.p.143.c. Max.v.p.141.a. 1. publicè.

ARTICLE VI.

Fureur de Maximin contre le Senat : Gordien est tué.

[CE qui se passoit en Afrique & à Rome ne peut pas avoir esté long temps caché à Maximin,] ' s'il estoit alors dans la Thrace comme le dit Aurele Victor. [Il aura failu quelques Aur.Vict.p.519.c.

1. Capitolin dit que c'estoit devant la revolte : mais le Senat n'eust eu garde de le faire alors.

jours de plus, s'il avoit déja passé le Danube pour marcher contre les Sarmates ou d'autres barbares septentrionaux, " comme cela peut paroistre assez probable, au moins selon l'opinion de Baronius & de divers autres, qui croyent qu'il ne vint attaquer l'Italie que l'année suivante. Non seulement il apprit ce qui estoit public,] ' mais il receut mesme une copie de l'arrest du 27. may, quelque ordre qu'il y eust de le tenir secret, y ayant par tout [des traistres, &] des gens qui se font un honneur de ne pouvoir taire ce qu'ils savent. ' On dit des choses étranges de la fureur où le mirent ces nouvelles. Il fallut l'emporter [à force] dans sa chambre, & luy faire oublier toutes choses par la quantité du vin dont il se remplit. S'estant un peu remis, ' il fut un jour ou deux à deliberer avec son Conseil sur ce qu'il y avoit à faire, sans paroistre durant ce temps-là.

NOTE 5. | Gord. v. p. 157. c. | c. d | Max. v. p. 144. c. d. | Max. v. p. 144. d | Her. l. 7. p. 599. 600.

' Toute son armée sceut aussitost ce qui se passoit, quoique personne n'osast le témoigner. ' Mais enfin ayant assemblé les soldats, il leur dit luy mesme l'état des choses, taschant de leur faire croire qu'il se mettoit peu en peine de toutes ces revoltes, & ne pouvant neanmoins s'empescher de marquer dans ses paroles un étrange emportement contre le Senat. ' Il ne menaçoit tous ceux de ce corps que de la prison & de la mort, ' & d'en donner les biens à ses soldats aussibien que ceux des Africains, ' & de tous les autres revoltez.[a] On peut voir dans les historiens les harangues qu'ils luy font faire en cette rencontre.

Her. p. 599. d. | p. 599-601 | Max. v. p. 144. 145 | Gord. v. p. 157. c. | Max. v. p. 147. c. | p. 145. a. | Her. l. 7. p. 601. b. | a p. 600. 601 | Max. v. p. 144. 145 | Gord. p. 157. 158. | NOTE 6.

[b] Il ajouta aux discours une grande largesse d'argent, aprés quoy leur ayant seulement donné un jour de repos, il les fit marcher contre l'Italie selon Herodien & Capitolin. [La plusspart des modernes croyent en effet que Maximin fut tué dés cette année vers le commencement d'octobre, en assiegeant Aquilée: Baronius a cru le devoir differer à l'année suivante. ' L'une & l'autre opinion a ses fondemens; & nous suivons la derniere, parce qu'elle nous semble mieux appuyée. Mais ce qui paroist certain, c'est que les choses n'allerent pas si viste.] ' Capitolin mesme dit que les soldats ne témoignerent pas pour Maximin toute l'ardeur qu'il souhaitoit: ce qui l'obligea de mander à son fils qui estoit alors éloigné de luy, de le venir promtement rejoindre, parce qu'il craignoit les effets trop ordinaires de l'insolence des soldats. ' Il envoya mesme à Rome promettre une abolition de tout le passé : mais on aima mieux se fier à Gordien qu'à luy. ' Il écrivit à [Sabin] Prefet de Rome, & luy envoya une copie de l'arrest du 27. may, supposant qu'il pouvoit bien

b Her. l. 7. p. 601. b. c | Max. v. p. 145. a | Max. & B. p. 166. b. | V. la note 5. | Gord. v. p. 158. a. | NOTE 7. | p. 156. b. | p. 157. c.

ne l'avoir pas veu : [ainsi il ne savoit pas encore que Sabin avoit esté tué.]

' Il receut bientost aprés des nouvelles de l'Afrique qui luy firent reprendre cœur : car les affaires y changerent tout à fait de face. ' Il avoit donné le gouvernement de la Mauritanie à un Senateur nommé Capellien, qui y commandoit des troupes assez considerables, à cause des courses de divers peuples Maures, qui n'obeïssoient pas aux Romains comme les autres. Ce Capellien avoit depuis long temps esté opposé à Gordien ; de sorte que celuy-ci ayant esté declaré Empereur, luy ordonna de quitter la Mauritanie, & nomma un autre gouverneur pour luy succeder. Capellien au lieu d'obeïr, assembla tout ce qu'il put de Romains & de Maures, les exhorta à garder la fidelité qu'ils avoient promise à Maximin, & en ayant formé une armée considerable par la valeur & par l'experience aussibien que par le nombre, il marcha droit vers Carthage. p.158.a.b. | a b|Her. l.7.p. 601.602.

' L'approche de Capellien y remplit tout d'effroy. Neanmoins le peuple s'arma comme il put, & sortit sous la conduite de Gordien le fils ; le pere demeurant dans la ville à cause de sa vieillesse. Cette armée l'emportoit par le nombre, mais ni le capitaine, ni les soldats ne valoient pas ceux du parti ennemi ; & on ajoute qu'avant le combat ils furent fort maltraitez [1] par un grand orage, quoique ces sortes d'accidens arrivent rarement en Afrique. Ainsi ils furent bientost vaincus, & on en tua un nombre effroyable, encore plus dans la fuite lorsqu'ils voulurent rentrer dans la ville, que dans le combat. Gordien mesme fut de ce nombre ; & son pere ayant appris une si triste nouvelle, finit sa vie en s'étranglant. Capellien commit ensuite de grandes cruautez dans Carthage & dans les autres villes d'Afrique, pilla & les hommes, & ses dieux mesmes, moins pour venger Maximin comme il le disoit, que pour enrichir ses soldats, & gagner leur affection, afin d'avoir moyen de se soutenir, & peut-estre de s'élever à l'Empire, en cas que les affaires de Maximin se ruinassent. Her. l.7. p.602. 603|Gord. v.p. 158.b.c|Max.v.p. 145.a.b. | 1. | &c.

1. On croit que c'est delà qu'est venue la fable de Zosime, qui dit (p.640.d.) que les Gordiens perirent sur mer par une grande tempeste en venant à Rome. Max.n.5.p.261.2.d.

ARTICLE VII.

Maxime & Balbin sont faits Empereurs par le Senat.

Her.l.7.p.603.d| Max.v.p 145.b.

'LA mort des Gordiens causa dans Rome une étrange consternation. Cependant comme on n'esperoit aucune misericorde d'un homme aussi cruel que Maximin l'estoit naturellement, & irrité avec quelque justice contre des revoltez, on crut que le parti le moins perilleux estoit de se défendre jusques au bout. Ce fut sur cela que le Senat choisit deux nouveaux Empereurs, ' M. Clodius Pupienus Maximus, & Decimus Cælius Balbinus.

Goltz. p.103.& alii|Span.l 2.p. 91.

Max & B.166.c| 167.b|145.b.c.

' Le premier n'avoit [1] aucune naissance, mais beaucoup de merite, sur tout pour la guerre ; ce qui luy tenoit lieu d'une grande noblesse. ' Son pere nommé aussi Maxime, estoit charron ou serrurier. ' Le fils donna moins de temps aux études qu'à la guerre, dans laquelle il s'avança par degrez, jusques aux premieres charges. Il fut aussi admis dans le Senat, élevé à la Preture & au Consulat, ' & gouverna en qualité de Proconsul la Bithynie, la Grece, & la Gaule Narbonoise. Il eut aussi la conduite des armées dans l'Illyrie, où il battit les Sarmates, & dans la Germanie où il réussit assez bien contre les Germains, ' & où il se fit extremement aimer " par la sagesse de sa conduite. ' Il eut aprés cela la charge de Prefet de Rome, dont il s'acquita d'une maniere irreprehensible, avec beaucoup de prudence, d'esprit, " de vigueur, & d'exactitude, & sur tout beaucoup de severité contre les folies du petit peuple.

1.

p.167.b.

c.

p.165. c|171.a. a p.167.d.

Her.l.8.p.617 d.

l.7. p.604. b.c| Max.& B.p.167. d.

ἐμμελῶς.

severissimus.

Max.& B.p.167. c.

' Il paroissoit toujours " grave & serieux, soit dans son domestique, soit hors de chez luy ; " & sa maniere d'agir avoit mesme quelque chose de rude & de rebutant. Mais du reste on ne l'avoit jamais veu passer les bornes de la justice ni se laisser aller, je ne dis pas à aucune action d'inhumanité, mais mesme à aucun mouvement déraisonnable de colere : & il accordoit toujours le pardon quand on le luy demandoit. Il ne prenoit jamais de parti dans les factions, estoit " ferme dans ce qu'il avoit resolu ; & vouloit tout examiner luy mesme sans se raporter à d'autres. ' Sa vie particuliere estoit assez reglée, & il estoit fort sobre au moins pour le vin. ' Il estoit avancé en age lorsqu'il fut fait Empereur ; [b] son visage estoit venerable & sa taille belle

severus.

moribus aspernabilis.

judicii tenax.

d Her.p.604.b.

Max.& B. p.166. a|171.a.

b p.167.c.

Her.l.8 p 629.d.e.

1. Herodien attribue neanmoins de la noblesse à Maxime, mais moins qu'à Balbin.

& avantageuse. Ses grandes qualitez luy acquirent une telle estime, que nonobstant sa naissance, tout le monde confessa dans le Senat que personne ne meritoit mieux d'estre élevé à l'Empire. ' Les auteurs latins le nommoient ordinairement Pupien, & les Grecs Maxime, surquoy Capitolin s'embarasse étrangement, & tire enfin par de longues conjectures qu'il avoit l'un & l'autre nom : ' ce qu'une seule inscription de ce prince luy auroit pu apprendre avec plus de facilité & de certitude. p.171.a.b.c|172. a.d.c. n.C.p.185.1.2.

' La vie de Balbin n'estoit pas aussi severe que celle de Maxime. Il avoit de grands biens, & en usoit comme ceux qui croyent estre innocens quand ils ne font tort qu'à eux mesmes. Mais du reste il se faisoit aimer de tout le monde par son naturel simple, bon, " qui ne pouvoit rien refuser, & ennemi de toute injustice. Il estoit d'une famille tres illustre & tres ancienne. Il se faisoit descendre de Cornelius Balbus Theophanes celebre historien, & la premiere personne [de l'isle de Lesbos,] qui fut fait citoyen Romain par Pompée. [Nous avons veu un Cœlius Balbinus Consul en 237.] ' Celuy dont nous parlons estoit luy mesme celebre par son eloquence & ses poesies, [quoique Vossius n'en parle point ;] ' & il avoit toujours fait sa principale occupation des lettres. ' Il avoit esté deux fois Consul, & gouverneur d'un grand nombre de provinces, c'est à dire de l'Asie, de l'Afrique, de la Bithynie, de la Galatie, du Pont, de la Thrace, & des Gaules, sans qu'on eust jamais fait aucune plainte contre luy.[1] ' Ainsi il estoit déja bien agé. [a] Il avoit mesme quelquefois commandé les troupes: mais il réussissoit mieux dans les affaires civiles; [b] & il estoit naturellement un peu timide. v.p.168.a.b|145. b|171. *verecundum nimiâ sanctitate.* V. Adrien §14. p.168.b. p.166.c. p.168.a|Her.l.7. p.604.b. Her.l.8.p.622. a Max.& B.v.p. 168 a. b Max.v.p.147. a.

[c] Luy & Maxime avoient donc tous deux des qualitez differentes pour se faire aimer & estimer. On assure que personne n'avoit plus de courage que l'un, ni plus de douceur que l'autre. Ils furent choisis par les suffrages du Senat en un temps où la necessité ne permettoit pas de considerer autre chose que le merite : & ils ne furent elevez à la dignité souveraine que dans un age avancé, aprés avoir esté long temps eprouvez dans un grand nombre d'emplois. ' Zonare dit que Maxime avoit 74. ans quand il fut tué, & Balbin 60. [Mais un homme de 74. ans eust-il esté en état de commander des armées, comme nous le verrons de Maxime. c Max. & B. p. 171.a. Zon.p.227.c.

Pour la maniere dont ils furent élus,] ' Herodien dit que Her.l.7.p.604. a b.

1. Capitolin dit qu'il avoit aussi esté Prefet de Rome. [Mais il y a apparence qu'il se trompe.] Max.& B.p.171.a.

le Senat resolu de se défendre par les armes contre Maximin, voulut avoir non un seul Empereur, mais deux, dans l'esperance que le gouvernement en seroit moins tyrannique; que pour choisir ces deux Empereurs, les Senateurs seuls à l'exclusion de tous les autres, s'enfermerent non dans le lieu ordinaire, mais dans le Capitole, où ayant pris les suffrages, Maxime & Balbin se trouverent avoir plus de voix, & sur cela furent declarez Augustes. [Capitolin raporte la chose d'une maniere moins probable en elle-mesme, mais qu'il semble tirer des registres du Senat.]

Max. & B.p.165. 166|172.a. 'Il dit donc que le 26. de may ["ou plutost le 9. de juillet] le Senat s'estant assemblé dans le temple de la Concorde pour trouver quelque remede aux maux de l'Etat, & le Consul Celsus Ælianus ne proposant neanmoins (ce qui paroist difficile) que de rebastir ou d'orner quelques edifices publics, celuy qui opinoit le premier, dit qu'on avoit bien d'autres affaires plus importantes à traiter, & qu'il falloit songer comment on arresteroit la fureur de Maximin. Sur cela chacun demeura dans le silence jusqu'à ce que Maxime prit la parole pour representer qu'il falloit choisir deux princes. Vectius Sabinus de la famille des Ulpies [& de Trajan,] ayant ensuite demandé au Consul la permission de parler, soutint le mesme avis, afin, disoit-il, qu'il y ait un Prince à Rome pour les affaires civiles, & un autre pour celles de la guerre, qui marche à la teste des armées: puis il ajouta qu'il ne voyoit personne plus capable de ces deux emplois que Maxime & Balbin qui estoient alors presens au Senat. On s'écria tout d'une voix que l'avis de Sabin estoit excellent, & on proclama Maxime & Balbin Augustes. NOTE 1.

Her.l.7.p.604.c| Max. & B.p.168. c. aGoltz.103|Occ. p.428.429. Noris,de Pis.p. 171. 'On leur decerna en mesme temps tous les honneurs imperiaux; [& outre les ordinaires,] [a] on voit par les inscriptions, qu'on les appelloit tous deux Peres du Senat. Ils sont tous deux qualifiez grands ou souverains Pontifes [contre la nature de ce titre, &]'contre ce qui s'estoit pratiqué jusques alors, n'y ayant jamais eu qu'un grand Pontife, lors mesme qu'il y avoit eu plusieurs Augustes. [Mais il paroist qu'on les vouloit égaler entierement: & comme Balbin avoit esté deux fois Consul, il semble qu'afin que Maxime ne luy cedast pas en ce point, on l'ait fait alors Consul pour quelque mois de cette année.] Max. & B.p.171. a.Her.p.604.b. 'Car selon les historiens il n'avoit esté qu'une fois Consul avant son Bir.p.335|Goltz. elevation à l'Empire: ' & neanmoins les inscriptions le marquent Consul pour la seconde fois aussibien que Balbin. Les

historiens

historiens le nomment [a] ordinairement le premier :] ' & Capitolin garde le mesme ordre en raportant les acclamations du Senat, ' aussibien que le Consul Claude Julien dans la lettre de civilité qu'il leur écrivit, aprés que son collegue luy eut envoyé l'arrest de leur élection. Max. & B. p. 166. d. p. 172. a.

ARTICLE VIII.

Le Senat fait Cesar Gordien III. pour satisfaire le peuple : Maxime se prepare à la guerre contre Maximin.

' AU sortir du Senat les nouveaux Princes Maxime & Balbin furent au Capitole, où durant qu'ils sacrifioient, le peuple se souleva, armé de pierres & de bastons, declarant qu'il ne leur vouloit point obéir, sur tout à Maxime, dont on craignoit la severité, & qu'il falloit un prince de la maison des Gordiens. Maxime & Balbin environnez de jeunes Chevaliers l'épée à la main, & de quelques soldats, voulurent se faire jour au travers du peuple; mais ne le pouvant, ils envoyerent querir un petit-fils de Gordien, agé d'environ 12. ans, qui portoit aussi le nom de Gordien. Le peuple le receut avec de grands cris de joie : on le porta au Capitole : & le Senat le declara " Cesar par un second arrest du mesme jour, ce qu'on marque avoir esté extraordinaire. On le revétit de la pourpre, & on le presenta en cet habit au peuple, qui s'appaisa alors, & permit aux deux Augustes d'aller prendre possession du palais. p. 166. d. e | Her. l. 7. p. 604. 605 | Max. v. p. 145. c | Gord. v. p. 160. c. d. NOTE 9.

' Celsus Ælianus alors Consul qui estoit à Rome, envoya le decret de l'élection de Maxime & de Balbin à Claudius Julianus son collegue qui estoit absent. ' La premiere action des nouveaux Princes dans le Senat, [aussi condannée de Dieu qu'agreable au peuple,] fut de faire attribuer la divinité aux deux Gordiens morts en Afrique. On donna ensuite la charge de Prefet de Rome à Sabin, dont les mœurs s'accommodoient tout à fait à celles de Maxime, & le commandement des Pretoriens à Pinarius Valens ' oncle paternel du mesme prince, & qui l'avoit élevé dans son enfance. Max. & B. p. 172. a. p. 167. a. c.

' On peut voir dans la lettre que le Consul Claude Julien écrivit à Maxime & à Balbin sur leur élection, les grandes esperances que tout le monde en concevoit. Il marque qu'ils p. 171. d.

a. Balbin est nommé le premier dans Herodien (p. 604. d.)

avoient déja rétabli les loix Romaines, & l'équité abolie [par Maximin,] qu'ils avoient fait revivre la clemence, qu'ils avoient rendu [aux Romains] la vie, les mœurs anciennes, la liberté, l'esperance des successions : [ce qui marque qu'on avoit cassé quelques loix de Maximin sur ce sujet.]

Max.v.p.145.d. ' Maximin qui s'estoit réjouy de la mort des Gordiens, retomba dans sa premiere tristesse] lorsqu'il eut appris l'élection de Maxime & de Balbin, voyant bien que la haine, qu'on luy portoit, estoit irreconciliable. Il se resolut avec plus d'ardeur à aller attaquer l'Italie : [mais " il n'y peut venir, comme nous croyons, que l'année suivante, soit qu'il se trouvast trop engagé dans quelque guerre étrangere dont nous n'avons pas de connoissance, soit qu'il ait esté arresté par quelque autre raison que l'histoire ne marque pas. Ainsi le reste de cette année se passa apparemment à faire des preparatifs pour l'année suivante. Le Senat] ' fit faire des levées de toute la jeunesse de l'Italie ; on les arma le mieux que l'on put, & on leur donna des officiers. [Les provinces qui presque toutes avoient pris le parti du Senat, y contribuerent sans doute ce qu'elles purent:] ' & ceux des pays voisins du Rhein, qui conservoient toujours beaucoup d'affection pour Maxime leur ancien gouverneur, luy envoyerent des troupes considerables: ' car c'estoit luy que Balbin & le Senat avoient chargé du soin de la guerre. ' Il semble qu'il soit parti de Rome assez peu aprés son élection, avec une armée fort nombreuse. Il laissa les Pretoriens à Rome, & quelque partie des nouvelles levées, pour la mettre en sureté. Avant que de partir, il fit celebrer divers jeux, particulierement un combat de bestes & de gladiateurs. Car on pretend que la superstition des Romains vouloit qu'on donnast au peuple ces divertissemens cruels toutes les fois que l'Empereur devoit partir pour quelque guerre.

[Margin: V. la Note 5. | Her.l.7.p.607.a. | l 8.p.617.d| Max.v.p.147.a. | Max.v.p.145.c| Max. & B. v.p. 168.c|Her.l.7.p. 607.a.]

Max. & B. p. 168.169. ' Aprés que Maxime fut parti, le Senat envoya dans tous les quartiers [de l'Italie] divers Senateurs qui avoient esté dans les charges, pour faire fortifier toutes les villes, & les fournir d'armes & de vivres, afin que Maximin pust estre arresté par tout. ' Il ordonna aussi que [quand on sçauroit qu'il approcheroit,] on enfermast dans les villes [fortifiées] tout ce qui se trouveroit dans la campagne, afin qu'il n'en pust tirer ni vivres, ni fourage, ni aucune autre provision : [& ce fut par ce moyen qu'on le vainquit.] ' On écrivit encore dans les provinces, pour ordonner que quiconque luy donneroit quelque secours,

[Margin: 169.a|Max p. 145.d.e|146.c. | Max. & B. p. 169.a.]

seroit traité en ennemi. 'Nous avons déja marqué qu'on faisoit garder tous les ports, & tous les chemins. On fit aussi retirer tous les chariots & tous les vaisseaux dont il auroit pu se saisir. Her.l.8.p.615. 616.

ARTICLE IX.

Grandes seditions à Rome.

Note 10. 'DURANT que "Maxime estoit hors de Rome,[c'est à dire à la fin de cette année ou au commencement de l'autre,] il y eut à Rome de furieuses seditions, 'causées par la temerité de deux Senateurs, Gallican qui estoit depuis peu sorti du Consulat, & Mecenas qui avoit esté Preteur. Le Senat estant un jour assemblé, & tout le peuple à la porte pour savoir ce qui se resoudroit, divers vieux soldats Pretoriens de ceux que Maxime avoit laissez à Rome, se meslerent parmi la foule sans avoir aucunes armes, & deux ou trois d'entr'eux s'avancerent un peu plus que les autres, & entrerent mesme dans la sale du Senat pour mieux entendre ce qui se passoit. Tous les Senateurs portoient alors des poignars, à cause qu'on n'estoit pas en sureté parmi tant de troubles. Gallican & Mecenas voyant donc ces deux soldats trop avancez, coururent à eux, & avec leurs poignars les jetterent morts sur la place devant le celebre autel de la victoire. Max. & B. p. 168.d|169.a. Her.l.7.p.605. 606.

&c. 'Aussitost les autres soldats s'enfuient, & Gallican anime le peuple à les poursuivre à coups de pierres, comme [des espions &] des partisans de Maximin. Quelques uns en effet furent blessez; les autres eurent le loisir de se renfermer dans leur camp pour s'y défendre. Le peuple que Gallican avoit armé de tout ce qui se trouvoit dans la ville, & dans les arsenaux publics, assisté des gladiateurs, vint les attaquer, mais ne put forcer des gents experimentez comme ceux-là: & lors que sur le soir, le peuple las du combat commença à se retirer, les soldats sortirent dessus, firent un furieux carnage & des gladiateurs & du peuple, & puis s'en retournerent dans leur camp. p.606.

'Cette perte ne fit qu'irriter le peuple; le Senat se declara en sa faveur, & fit marcher contre les Pretoriens, les nouvelles levées qui estoient demeurées pour la garde de la ville. On p.607.a.b|Max. & B.p.669.a| Aur.Vic.

donna quantité d'assauts au camp, sans en remporter autre chose qu'un grand nombre de morts ou de blessez. Balbin qui estoit demeuré dans Rome, voulut appaiser le trouble par un edit, ou comme dit Capitolin, par mille edits, où il conjuroit le peuple de quitter les armes, & promettoit aux Pretoriens d'oublier tout le passé: mais les deux partis estoient trop animez l'un contre l'autre.

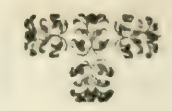
Her. l.7.p.607. 608|Max. & B. p.169.a.b|Max,v. p.145.c.d.

'On prit enfin le parti de couper les canaux qui conduisoient l'eau dans le camp: ce qui ayant porté les soldats au desespoir, ils se jetterent avec furie sur le peuple, & aprés un grand combat, le reduisirent à fuir jusque dans la ville, où le combat recommença. Car le peuple fermant les portes des maisons, jettoit d'enhaut sur les soldats quantité de pierres & de tuiles, dont plusieurs furent blessez. Mais pour s'en vanger, ils mirent le feu aux portes, aux auvans, & à tout ce qui s'en trouva susceptible. Cela forma un terrible embrasement, qui consuma plus de maisons qu'il n'y en avoit dans les plus grandes villes, avec un grand nombre d'hommes & de richesses, sans ce que les soldats, & beaucoup de voleurs qui se méloient avec eux, purent emporter.

Max. & B.v.p. 169.a.

p.168.d.e.

[Il paroist que la sedition n'alla pas plus loin: mais les historiens ne disent point comment on la termina. Car si Capitolin est exact dans sa narration,]' il faut raporter à une sedition differente de celle-ci, & qui mesme l'avoit precedée, ce que dit cet auteur, 'Qu'aprés le depart de Maxime, il y eut une guerre civile dans Rome entre les soldats & le peuple, si furieuse, que la plus grande partie de la ville fut brulée, les temples profanez, & toutes les places remplies de sang: Que Balbin sortit pour arrester le desordre, & que quoi [qu'il priast, qu'il menaçast] qu'il prist la main à tout le monde, bien loin d'appaiser la sedition, il fut presque blessé des pierres qu'on jettoit, & receut mesme selon quelques uns un coup de baston: mais qu'ayant fait paroistre le jeune Gordien revestu de la pourpre, le peuple & les soldats s'arresterent dés qu'ils le virent, & se reconcilierent; tant ce jeune prince estoit aimé de tout le monde.



ARTICLE X.

Maximin entre en Italie : Aquilée luy ferme les portes.

L'AN DE JESUS-CHRIST 238, DE MAXIMIN 3. ET 4.

Annius Pius ou Ulpius, & Pontianus Consuls. Censor.l.21.p.155|Idat.&c|Toin.in Lac.p.104.

[a] CE Consulat est un des caracteres fixes sur lesquels on regle la chronologie, à cause des diverses epoques qui s'y trouvent jointes par Censorin dans son livre Du jour natal, qu'il écrivoit dans les derniers mois de cette annnée. ' Mais il y a quelque difficulté pour les noms des Consuls : [" & il y a bien des raisons de croire que le premier doit plutost estre nommé Pius, quoiqu'on lise Ulpius dans Censorin. Ce pouvoit estre quelque parent de l'Empereur Balbin,] ' puisque Cælius Balbinus Consul en 137. portoit le surnom de Pius. ' Onuphre qui aime mieux l'appeller Ulpius, pretend que c'est Ulpius Crinitus dont nous parlerons sous Valerien. ' Le second Consul est nommé par quelques uns Procule au lieu de Pontien : ' ce qui fait croire à Onuphre qu'il s'appelloit Proculus Pontianus.]

a Pagi,238. §10; §1. NOTE II. Gruter,p.393.b. Onu. in fas.p.258.b|263.c. Prosp.&c. Onu.p.258.b.

V. la Note 5. ' Maximin " de son costé prit apparemment cette année un second Consulat. Bar.240.§.2.

' Il y eut encore en 238. une eclipse de soleil le 2. jour d'avril sur les neuf heures du matin, mais moindre que celle de l'année precedente. Petav.doct.l.11.c.24.p337.d.

[Maximin s'estoit apparemment avancé à la fin de l'année precedente jusque vers le pied des Alpes qui ferment l'Italie du costé de l'Illyrie. Si son armée estoit la mesme qu'il avoit menée trois ans auparavant en Allemagne, elle devoit estre composée de presque toutes les troupes de l'Empire. Nous y verrons celles de la Pannonie, & celles qui avoient leur camp à Albane prés de Rome] ' Zosime y marque particulierement les Maures & les Gaulois, [c'est à dire les legions du Rhein qui s'estoient trouvées jointes à son armée.] ' Il avoit encore beaucoup de cavalerie tirée des peuples alliez de la Germanie. &c. On peut voir ce qu'Herodien dit de l'ordre & de la marche de ses troupes.

Zos.l.1.p.640.b. Her.l.8.p.608.d.c.

[Dés que la saison commença à luy permettre de passer les Alpes,] ' il en envoya visiter tous les endroits, pour voir s'il n'y c.d|609.d.e.

avoit point de troupes pour [s'oppoſer à luy, ou] luy dreſſer quelques embuſches ; & on n'y trouva perſonne : ce qui eſt
l.7.p.601.d. aſſez ſurprenant, [ſi l'on ne veut dire] ' que les troupes de la Pannonie qu'il avoit envoyées devant, [s'eſtoient ſaiſies des paſſages dés l'année precedente, & les avoient gardez. Mais
l.8.p.609.a b| Max.v.p.145.d.e. Herodien paroiſt l'avoir ignoré.] ' Sur cette aſſurance il fit marcher ſes troupes, toujours neanmoins en bataille. Il rencontra d'abord au pied des montagnes la ville d'Emone toute abandonnée de ſes habitans. Il s'en réjouit dans l'eſperance que tout le reſte cederoit de meſme : mais les ſoldats qui virent deſlors qu'on les vouloit affamer, en témoignerent bien de la douleur. Herodien met la ville d'Emone ou Heman,
Spart. n. C.p. 185.2.e. comme il l'appelle, la premiere de l'Italie : ' mais il devoit pluſtoſt dire que c'eſtoit la derniere de la Pannonie. [Sanſon la place à peu prés au meſme endroit où eſt aujourd'huy la ville
Ferrar.p.14. epiſcopale de Laubach capitale de la Carniole.] ' D'autres diſent que c'eſt celle d'Igg au meſme pays.

Her.l.8.p.609.c.d.e. ' Au ſortir d'Hemone Maximin entra dans les montagnes qu'il paſſa ſans y trouver aucun ennemi : ce qui luy donna une
Max.v.p.145.c. nouvelle confiance & une nouvelle joie. ' Mais ſon armée voyant qu'au lieu de l'abondance qu'elle avoit eſperé trouver en Italie aprés avoir paſſé les montagnes, on ne pouvoit meſme avoir les choſes neceſſaires ; elle commença à murmurer, & à ſe plaindre aſſez hautement. Maximin arreſta ces plaintes par la punition qu'il en fit, mais ſa ſeverité excita contre luy une haine, qui ayant eſté quelque temps retenue dans le ſilence [par la crainte,] éclata auſſitoſt aprés [par le ſoulevement où il fut tué.]

e|Her.l.8.p.610.a. 'Maximin apprit alors que la ville d'Aquilée qui n'eſtoit pas loin, fermoit ſes portes pour luy reſiſter ; & que les Pannoniens qu'il avoit envoyé les premiers, y ayant donné pluſieurs aſſauts, avoient toujours eſté repouſſez avec perte ; deſorte qu'ils vouloient ſe retirer. Il s'emporta contre les chefs de ces troupes & ſe haſta de faire marcher toute l'armée dans l'eſperance d'em-
Her.l.8.p.610.b.c. porter la ville dés qu'il paroiſtroit. ' Aquilée eſtoit alors une fort grande ville, bien peuplée, & fort riche, parce qu'eſtant placée ſur le bord de la mer Adriatique, c'eſtoit là que ſe faiſoit le commerce de l'Italie avec l'Illyrie. Outre ſes habitans &c.
Max. & B.p.169.d. ordinaires, tout le pays voiſin s'y eſtoit refugié. ' Il y avoit auſſi des ſoldats, quoiqu'en petit nombre. [a] On en avoit réta-
a Her.l.8.p.610.c.d. bli avec ſoin les murailles & les tours, negligées durant la

paix. 'On avoit eu le temps de la pourvoir abondamment de vivres & de toutes sortes de munitions necessaires pour un long siege ; outre les commoditez qu'elle pouvoit toujours recevoir par mer. Les puits, & une riviere qui remplissoit ses fossez, luy fournissoient de l'eau en abondance. 'Le Senat y avoit envoyé deux Consulaires, Crispin & Menophile, qui s'acquiterent fort bien de leur charge. [Le dernier peut bien estre] 'Tullius Menophilus Duc de Mesie durant trois ans, dont nous avons raporté autrepart une histoire qui marque que c'estoit un homme adroit, & capable de gouverner des soldats. 'Luy & Crispin faisoient faire nuit & jour bonne garde sur les remparts, bien resolus de repousser la force par la force.

p.615.b.c|617.b. p.611.a. p.610.d.e|Max. v.p.146.a|Max. & B.p.169.d. V. Alexandre §19. Legat.exc.p.24. 25. Her.l.8.p.610.d.

ARTICLE XI.

Maximin ne peut prendre Aquilée ; est tué par ses soldats.

'MAXIMIN tenta d'abord la voie de la douceur, & envoya un Tribun qui estoit d'Aquilée mesme, pour exhorter le peuple à accepter le pardon qu'il leur offroit, plutost que de s'exposer aux maux effroyables d'un siege & d'une ville prise d'assaut. 'Ce discours pensa ébranler le peuple : [a] mais Crispin qui estoit eloquent & aimé dans la ville, dont il semble qu'il eust dés auparavant esté gouverneur, representa aux habitans qu'il n'estoit pas seur de se fier à un tyran parjure & trompeur comme Maximin ; qu'ils avoient tout sujet d'esperer un heureux succés du siege, s'ils vouloient garder la foy qu'ils avoient promise au peuple Romain & au Senat, & qu'il leur seroit glorieux d'avoir esté les défenseurs & les protecteurs de l'Italie. Ainsi tout le monde se prepara à bien combattre.

Her.l.8.p.611.a. b.c. &c. Max.v.p.146.a. a a|Her. p.611. 612. &c.

'Maximin qui s'avançoit toujours, fut arresté deux ou trois jours à cinq ou six lieues de la ville par la riviere de Lisonzo extremement grossie par les neiges de l'hiver, que la saison [du primtemps] faisoit fondre sur les montagnes : car le pont magnifique que les autres Empereurs y avoient fait faire, avoit alors esté rompu exprés. Il la passa neanmoins en faisant un pont avec des cuves & des tonneaux joints ensemble, & vint se presenter devant la ville. 'Il fit arracher tous les arbres & toutes les vignes des environs qui faisoient un tres grand ornement, pour avoir le terrain libre ; & commença aussitost à l'attaquer & par machines, & par quantité d'assauts, que les assiegez sou-

Her. l.8. p.612. 613|Max. v.p. 146.a|Pagi,238. § 3. 16.milles. Her.l.8.p.613. 614|Max.v.p. 146.b. &c.

tenoient avec beaucoup de courage. Les femmes mesmes & les enfans prenoient part à la défense. Max. & B. p. 169. c|Max. p. 150. d|n. p. 188. 2. c. 'Et on dit que les femmes donnoient leurs cheveux pour faire des cordes [aux machines &] aux arcs. [La mesme chose estoit arrivée à Byzance sous Severe,] & à Rome mesme long temps auparavant. Le Senat fit pour cela bastir un temple sous le titre de Venus la chauve: Meneſt. p. 145. '& l'on trouve encore une medaille de Quintia Crispilla femme de Pupien Maxime, avec la figure d'un temple qui porte cette inscription, & avec l'image d'une femme chauve. [Ni Crispilla ni Maxime n'y sont point qualifiez Augustes.]

Her. l. 8. p. 614. 615. 'Les soldats de Maximin combattirent les premiers jours avec ardeur. Mais ils se rallentirent bientost, quand ils virent la resistance obstinée des habitans, à laquelle ils ne s'estoient pas attendus. p. 615. a. b|Max. v. p. 146. b. c. 'Maximin irrité & de leur lascheté, & des railleries sanglantes que les assiegez faisoient de luy & de son fils lorsqu'ils approchoient des murailles, ne pouvant s'en vanger sur eux, s'en vangea sur luy mesme, & fit executer plusieurs de ses officiers, comme causes du peu de cœur que témoignoient les soldats. Her. p. 615. c. d| Max. v. d. 145. c| 146. c. 'Cette cruauté jointe à celle où il s'estoit porté en entrant en Italie, irrita les soldats, déja fort mécontens de ce qu'outre les incommoditez ordinaires des sieges, ils manquoient de vivres, de fourages, Her. p. 616. a| Max. v. p. 146. c. '& presque d'eau. Ils estoient encore intimidez par le bruit qui couroit, que tout l'Empire animé contre Maximin jusqu'à l'Illyrie mesme & aux pays barbares, prenoit les armes, & se preparoit à venir fondre sur eux.

Her. p. 616. b. c| Max. v. p. 146. c. d. 'Dans cette inquietude & ce mécontentement general, les soldats du camp d'Albane, où ils avoient laissé leurs femmes & leurs enfans, furent les premiers qui s'entretenant ensemble un jour où l'armée se reposoit, se resolurent de tuer le miserable auteur de tant de maux, & l'executerent à l'instant. Ils furent en plein midi droit à Maximin qui dormoit alors [1] dans sa tente. Ceux qui estoient de garde, se joignirent à eux: Maximin [réveillé par le bruit,] sortit avec son fils pour leur parler: mais ils ne l'écouterent pas. Zos. l. 1. p. 640. c. 'Il tascha de les fléchir par la consideration de son fils: c|Max. v. p. 150. c. d. 'mais ils tuerent d'abord le fils, & puis [2] le pere, avec Anolin son Prefet du Pretoire, [a] & tous ses principaux ministres. a Her. l. 8. p. 616. d|Max. v. p. 146. d. On coupa la teste aux deux Maximins que l'on envoya aussitost à Rome: le reste de leurs corps abandonné aux

Max. v. p. 150. b. 1. Capitolin semble dire que ce fut *à Emone ou dans la ville d'Archimée.* [Mais il n'y a guere d'apparence, que Maximin fust alors autrepart que devant Aquilée mesme.]

Max. v. p. 150. d. 2. Quelques uns ont dit que le pere se tua luy mesme.

chiens

chiens & aux oiseaux 'fut enfin jetté dans la riviere, & privé Max.v.p.150 d.
mesme de la sepulture. [Voilà quelle fut la fin du regne ou plutost de la tyrannie de Maximin:] 'aprés qu'elle eut duré trois Eutr.
ans & quelques jours. [Ainsi il peut estre mort sur la fin de mars, agé d'environ 55. ans.] 'Son fils en avoit 21. [a] Il avoit esté fait Auguste selon deux medailles de Goltzius qui luy donnent ce titre. [Mais il faut que ç'ait esté depuis les troubles,] 'puisque diverses inscriptions de la troisiéme année du regne de son pere ne luy donnent que le simple titre de Cesar. 'Nous ne trouvons pas mesme dans Capitolin [ni dans les autres historiens] qu'il ait jamais eu celuy d'Auguste. Ainsi ce n'est peut-estre pas sans fondement que quelques uns rejettent les deux medailles de Goltzius comme supposées.

V. la note 5. | Max.v.p.148.b. | a Goltz.p.102.d. | Grut.p.258.b | Spon,p.187. | Pagi,235.§ 8.

'Les Pannoniens, les Thraces, & quelques autres troupes qui conservoient encore de l'affection pour Maximin, apprirent sa mort avec douleur: mais il n'y avoit plus de remede. Ainsi toute l'armée vint sans armes se presenter devant Aquilée, & y annoncer la mort de Maximin, demandant qu'on les receust comme amis. On ne voulut pas leur ouvrir les portes; mais aprés qu'on les eut obligez de rendre les respects ordinaires aux images de Maxime, Balbin, & Gordien, qu'on avoit mises sur la muraille, on leur envoya de la ville toutes sortes de vivres & d'habits: & le lendemain, selon Capitolin, ils firent serment de fidelité à Maxime & à Balbin.

p.146.d.e|Her. p.616.617. | &c.

ARTICLE XII.

Joie generale aprés la mort de Maximin, & sous le gouvernement de Maxime & de Balbin: Les Carpes, les Gots, & les Perses se remuent.

'On manda en diligence cette grande nouvelle à Rome, & elle y arriva en quatre jours. Le courrier passa par Ravenne, & y trouva l'Empereur Maxime, 'qui y assembloit tout ce qu'il pouvoit avoir de forces pour marcher contre un ennemi qu'il redoutoit extremement. Il témoigna sa joie par des sacrifices, '& écrivit à Rome des lettres "couvertes de lauriers, [ce qui se faisoit quand on mandoit des victoires.]

Max.v.p.147.b. | Her.l.8.p.617. 618. | laureatas. | Max.v.p.147.a.

'Le peuple estoit au theatre avec Balbin & Gordien lors que le courrier arriva à Rome. Il y fut trouver les deux Princes, & on pretend que le peuple voyant le courrier, [& le visage de

b.c.d.

Balbin & Gordien,] s'écria avant qu'on luy euſt rien dit, que Maximin eſtoit tué. On peut juger quelle joie on eut alors. Chacun courut aux temples : aprés quoy le Senat s'eſtant aſſemblé, decerna divers honneurs aux trois Princes, demanda que Gordien fut fait Conſul au lieu de Maximin, & pria Maxime & Balbin d'accepter cette année là meſme un [troiſiéme] Conſulat, [ce qui ne ſe fit pas.] On ordonna enſuite des prieres dans toute la ville. ' Balbin delivré de la terreur que luy donnoit le ſeul nom de Maximin, offrit des hecatombes, " c'eſt à dire des ſacrifices où l'on immoloit cent animaux à la fois ; ce qui ne ſe faiſoit que dans des occaſions tout à fait extraordinaires : & il en fit offrir de ſemblables par toutes les villes.

a Max. & B. p. 169. c. d. — &c.

' Ceux qui apportoient les teſtes des deux Maximins ne tarderent pas beaucoup [aprés ce premier courrier.] Car ils faiſoient toute la diligence poſſible. On venoit par tout au devant d'eux, & on les recevoit avec une joie incroyable. Il paſſerent par Ravenne, d'où Maxime qui y eſtoit encore, les fit bientoſt repartir pour Rome. Y eſtant arrivez, ils mirent les deux teſtes ſur des lances pour les faire voir à tout le monde, qui [renouvella] ſa joie & ſes ſacrifices. ' On fit mille inſultes à ces teſtes, & enfin on les brula dans le champ de Mars.

Her. p. 617. 618 | Max. v. p. 146. c | 169. c. — Max. v. p. 150. b. — &c.

' Maxime alla de Ravenne à Aquilée, où il fut receu avec une extreme joie, accompagné des deputez que toutes les villes luy avoient envoyez. [a] L'armée de Maximin qui eſtoit toujours demeurée dans ſon camp, le receut auſſi avec de grandes marques de joie, mais qui n'eſtoient guere ſinceres dans la pluſpart. ' Aprés avoir employé les deux premiers jours à des exercices de religion, le troiſiéme ' il fit aſſembler les ſoldats, leur parla avec beaucoup de douceur, les aſſura qu'on oublieroit tout le paſſé, leur promit, ou leur donna meſme de grandes ſommes d'argent, ' & puis les renvoya tous dans leurs quartiers ordinaires,] dont Alexandre les avoit tirez pour la guerre de Perſe.] Il retint ſeulement les Pretoriens pour les ramener à Rome, où il s'en retourna peu de jours aprés. ' Il renvoya auſſi [1] [une partie] des Gaulois de la Germanie qui eſtoient venus à ſon ſecours, ' & en amena [le reſte] à Rome, parce qu'il ſe fioit beaucoup en eux.

Her. l. 8. p. 618. c. d Max. & B. p. 169. d. — a Her. p. 618. d. — e. — p. 516 | Max. & B. p. 170. a. — &c. — Her. p. 620. a. — Max. v. p. 147. a. — 1. — Her. p. 620 a.

' Durant qu'il eſtoit à Aquilée, le Senat luy envoya par honneur une deputation de vingt Senateurs qui avoient tous eſté

Max. & B. p. 169. d. c.

1. On peut ainſi accorder Capitolin avec Herodien. Il y a neanmoins bien de l'apparence que le premier a pris l'ἐπὶ ἦλθον de l'autre pour retourner en ſon pays, contre le ſens d'Herodien.

Consuls, Preteurs, ou Questeurs. 'Il arriva à Rome avec une suite nombreuse & magnifique. 'Balbin & Gordien sortirent pour le recevoir, avec le Senat & le peuple: '& rentrerent avec luy comme en une espece de triomphe. e. p. 170. a. b. Her. l. 8. p. 620. a. b.

'Les deux Augustes gouvernerent ensuite ensemble avec beaucoup d'ordre & de sagesse; 'ils faisoient d'excellentes loix, jugeoient les affaires des particuliers avec équité, regloient celles de la guerre avec prudence, deferoient beaucoup au Senat. En un mot ils faisoient la joie du Senat & du peuple, '& s'acqueroient l'estime, les louanges, & l'amour de tout le monde. 'On marque sur tout que le Senat aimoit extremement Maxime: & le peuple mesme commençoit à le gouter, sa conduite leur ayant osté cette grande crainte qu'ils avoient eu de luy à cause de sa severité. b. Max. & B. p. 170. b. c. p. 171. a | Her. p. 620. b. Max. & B. p. 167. c | 171. a | n, C. p. 200. 1. e. f.

'Un historien raporte que les Carpes [arrestez sous Alexandre " par la crainte de Menophile, alors gouverneur de la Mesie] firent en ce temps ci la guerre contre ceux de cette province. Il y eut encore quelque commencement de guerre contre les Scythes, dit Capitolin, [c'est à dire apparemment contre les Gots, qui pouvoient estre faschez de la mort de Maximin.] On ajoute à cela la ruine de la ville d'Istrie 'ou Istrople dans la basse Mesie, [ou plutost dans la petite Scythie,] à l'embouchure la plus meridionale du Danube. 'Les Perses mesmes aprés s'estre tenus trois ou quatre ans en paix depuis qu'Alexandre leur avoit fait la guerre en 233.] 'menaçoient alors l'Orient. Les Empereurs convinrent donc que Maxime iroit contre les Perses, Balbin [1] contre les Gots & les Carpes, & que Gordien demeureroit cependant à Rome. [Mais Dieu en ordonnoit d'une autre maniere.] Max. & B. p. 171. d. V. Alexandre §19. Baudrand, p. 392. 1. Her. l. 6. p. 583. b. Max. & B. p. 170. c.

ARTICLE XIII.

Maxime & Balbin sont tuez par les Pretoriens.

'Les Pretoriens qui avoient combattu sous Maximin, ne voyoient qu'avec regret regner des Princes choisis par le Senat, & opposez par luy à celuy qui avoit esté choisi par eux. Ils croyoient avoir perdu leurs plus grands avantages en perdant le droit de nommer les Empereurs. Plus on disoit de mal de Ma- Max. & B. p. 169. 170 | Her. l. 8. p. 618. d | 620. b.

1. Capitolin dit *contra Germanos*. Mais les historiens marquent souvent par ce nom toutes les nations septentrionales.

ximin, & de bien des autres, plus il leur sembloit qu'on vouloit leur insulter. Ils s'estoient soumis à Maxime avec cette mauvaise disposition : ils s'y estoient confirmez par l'entrée triomphante de ce prince, à laquelle ils n'avoient assisté qu'avec un visage triste : & ils avoient sur tout esté fort picquez de ces paroles qui s'estoient dites alors dans le Senat ; « Voilà comment « agissent les Princes qui ont esté élevez par un choix sage & ju- « dicieux ; voilà comment perissent ceux qui ont esté eleus par « des ignorans & des temeraires.

Her.l.8.p.620.c. 'Les troupes du Rhein que Maxime avoit amenées, leur donnoient aussi beaucoup d'ombrage. Car ils s'imaginoient qu'on ne tenoit ces troupes à Rome que parce qu'on se défioit d'eux ; & ils craignoient mesme qu'on ne voulust les casser, comme avoit fait Severe, pour mettre les autres à leur place.

c.d.Max.& B.p.170.c.d. 'Aprés avoir donc esté quelque temps à chercher un pretexte pour se défaire de Maxime & de Balbin sans en trouver ; enfin durant qu'on celebroit les jeux Capitolins, ausquels tout le monde estoit occupé, les deux Empereurs estant demeurez presque seuls dans le palais, ils s'y en vinrent avec fureur. Maxime averti le premier de leur venue, vouloit mander les troupes du Rhein, qui eussent pu les garentir de ce danger, mais Balbin s'y opposa. Car quelque grandes qualitez qu'ils eussent tous deux, ils n'estoient pas exemts de la jalousie qui se rencontre presque toujours entre les égaux. Ils avoient l'un & l'autre des sujets assez grands [de se rabaisser au dessous de son collegue ; mais ils ne songeoient qu'à ce qui pouvoit] les elever au dessus : & chacun d'eux eust esté bien aise de s'en prevaloir pour s'attirer la principale autorité.

Max.& B. p.169.c. 'Balbin s'estoit picqué de ce que Maxime avoit remporté le principal honneur de la défaite de Maximin sans en avoir eu la peine.

p.170.c. 'Tout cela formoit entr'eux une mesintelligence qui se voyoit assez, quoiqu'ils la dissimulassent : & ce fut enfin la cause de leur ruine.

d.e|Her.p.621. 'Car Balbin ne voulant point croire ce qu'on disoit des Pretoriens, s'imagina que c'estoit contre luy que Maxime vouloit mander les troupes du Rhein qui luy estoient fort attachées. Ainsi il ne vouloit point souffrir qu'on les fist venir : & durant qu'ils contestoient sur cela avec assez de chaleur, les Pretoriens arriverent, " forcerent ceux qui gardoient l'entrée du palais ; se jetterent sur tous les deux Empereurs, leur déchirerent leurs habits, les trainerent hors du palais pour les emmener au camp, & leur firent toutes les indignitez & tous les mauvais traitemens

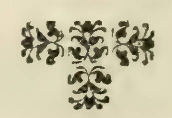
[illegible]

que leur insolence leur put inspirer. Ils leur en vouloient faire encore davantage: mais apprenant que les troupes du Rhein accouroient en armes pour secourir les Princes, ils les tuerent enfin, & laisserent leurs corps étendus sur le chemin.

'Ils se retirerent en mesme temps dans leur camp; & y emmenerent avec eux le jeune Gordien, [qu'ils avoient apparemment trouvé dans le palais avec Maxime & Balbin :] & comme ils ne voyoient personne qu'ils crussent leur estre plus propre, ils le proclamerent Auguste: & ils disoient au peuple pour s'excuser, qu'ils avoient tué ceux qu'il avoit rejettez d'abord, & qu'ils avoient elevé à l'Empire celuy qu'il avoit demandé. Les troupes du Rhein sachant que ceux qu'ils venoient défendre estoient tuez, se retirerent en leur quartier, sans entreprendre une guerre inutile pour les vanger. Ainsi Gordien demeura paisible possesseur de l'Empire. Her. p. 621. 622 | Max. & B. p. 170. c | Gord. v. p. 160. d.

Voilà la fin funeste & indigne d'eux qu'eurent Maxime & Balbin, qu'on pouvoit dire avoir merité par leurs grandes qualitez le rang où ils avoient esté élevez par le jugement du Senat. Her. l. 8. p. 622.
'On pretend que Maxime dés qu'il fut fait Empereur avoit preveu que cela arriveroit. Car s'entretenant avec Balbin sur l'état où ils seroient s'ils pouvoient vaincre Maximin, & Balbin disant qu'ils s'acquereroient l'amour du Senat, du peuple, & de tout ce qu'il y avoit d'hommes dans l'Empire; Maxime répondit, Mais je crains que nous ne nous attirions aussi la haine des soldats, & une fin [malheureuse.] Max. & B. p. 171. c.

[L'histoire de leur mort donne assez lieu de croire qu'elle suivit de prés celle de Maximin,] '& en effet les jeux Capitolins qui se faisoient tous les cinq ans, [& durant lesquels ils furent tuez,] se celebrerent certainement cette année 238. ' Ce fut mesme dés devant le 22. de juin, s'il n'y a point de faute dans une loy datée de ce jour, qui porte le nom de Gordien seul. Censor. c 18. p. 132. | Onuph. p. 258. c | Cod. I. 2. t. 10. l. 2. p. 195.
NOTE 12. [Mais il semble qu'ils peuvent bien avoir esté jusque vers le milieu du mois de juillet,] ' puisqu'on leur attribue trois mois ou cent jours depuis la mort de Maximin, [a] & un an [depuis leur election] [b] ou mesme deux, [c'est à dire qu'ils ont commencé le deuxiéme.] Chr. Alex. p. 628 | Euty. p. 387. a Max. & B. p. 171. c. b Gord. v. p. 160. d.



PERSECUTION DE L'EGLISE PAR MAXIMIN I.

ARTICLE PREMIER.

Maximin persecute les Chrétiens en haine d'Alexandre, & particulierement les ministres de l'Eglise.

Bar. 237. § 1. 'L'EMPEREUR Alexandre qui estoit tres favorable aux Chrétiens ayant esté tué vers le 18. ou [19.] de mars sous le Consulat de Severe & de Quintien, en l'an de JESUS-CHRIST 235. [Jule Maximin, que l'on croit avoir esté l'auteur de sa mort, fut mis en sa place par les soldats. Ce qu'il a eu de plus remarquable, a esté une cruauté plus que barbare, qu'il exerça particulierement sur les amis & les ministres d'Alexandre.] 'Et comme parmi eux il y en avoit beaucoup de Chrétiens, ce luy fut un sujet d'exciter une persecution contre l'Eglise. V. Maximin I. — Eus. l. 6. c. 28. p. 228. d.

Tert. de coro. c. 1. p. 120. a. b. [Il y eut encore d'autres raisons qui la firent naistre.] 'On peut voir dans l'histoire de Tertullien ce qui arriva dans l'Occident, de ce soldat qui ne voulut pas mettre une couronne de laurier sur sa teste en recevant la liberalité des Empereurs. On la condanna particulierement comme une temerité capable de troubler la paix de l'Eglise : [& si cette action est arrivée au commencement de Maximin, comme il est assez vraysemblable, la frayeur que l'on en eut ne fut pas vaine. V. Tertullien.

Ori. in Matt. h. 28. p. 137. L'Orient fournit un autre sujet de persecution.] 'C'estoit la coutume des payens quand il arrivoit quelque calamité publique, comme quelque guerre, quelque famine, quelque peste, ou quelque tremblement de terre, d'en rejetter la cause sur les Chrétiens. C'est ce qui arriva en cette occasion. [Outre la cruauté de Maximin,] 'l'Empire estoit affligé par diverses calamitez, [a] & particulierement par les tremblemens de terre, qui furent alors fort frequens en divers endroits, [b] & sur tout dans les provinces de Cappadoce, & du Pont, où ils firent beaucoup de tort, & abismerent mesme des villes entieres. 'Les payens ne manquerent point d'en rendre les Chrétiens coupables: Cyp. ep. 75. p. 201. 1. — a c|Orig. p. 137. b. — b Cyp. p. 201. 1. — Orig p. 137. b.

'& ce fut [en partie] la cause de la persecution que souffrirent les Eglises apres la mort d'Alexandre, environ vingt-deux ans avant le trouble qui s'excita touchant le battesme du temps de S. Cyprien & du Pape Estienne. b|Cyp.p.201.1. 1.

'Cette persecution a esté contée pour la sixiéme par Eusebe, par S. Augustin, & par Orose.[a] Sulpice Severe ne la met pas au nombre des persecutions; & il dit seulement que Maximin tourmenta les ecclesiastiques de quelques Eglises.[b] Eusebe témoigne aussi qu'il avoit ordonné que l'on feroit mourir seulement les chefs des Eglises, comme estant cause du progrés que faisoit la doctrine de l'Evangile: [& cette raison s'accorde fort bien avec ce que dit Orose] 'que Maximin consideroit particulierement Origene dans cette persecution. Les chefs de l'Eglise qu'elle condannoit à la mort, estoient selon le mesme Orose,[1] non seulement ceux qui estoient dans le sacerdoce, mais encore les clercs qui estoient occupez à enseigner. 'On verra au moins dans la suite que les Prestres [& les Diacres] y estoient compris. 'Quelques uns pretendent que l'Afrique fut tout à fait exemte de cette persecution : [Et cela peut estre :] mais les preuves que l'on en allegue [sont ou tres foibles, ou tout à fait fausses.]

Eus. chr|Aug. civ.D.l.18 c.52. p.239.2.a|Oros. l.7.c.19. p.214. 1.b. a Sulp. S.l.2.c. 45.p.150. b Eus.l.6.c.28. 228.d. Oros.l.7.c.19.p. 214.1.b. Cyp. diss.11. c. 48.p.277. p.278|50.p.281.

'S. Firmilien qui estoit alors Evesque de Cesarée en Cappadoce, témoigne [aussibien que S. Sulpice] que la persecution n'estoit pas universelle : mais cela n'empesche pas qu'elle ne fust violente en certains endroits, comme dans la Cappadoce, dont Serenien estoit gouverneur, homme cruel & inhumain envers les Chrétiens. 'Baronius ne trouve point d'inconvenient à croire que c'est Ælius Serenianus mis entre les principaux Conseillers d'Alexandre, & loué par Lampride comme un homme d'une integrité parfaite. Car il n'est point étrange, ajoute Baronius, que ceux des payens qui passoient pour avoir le plus de religion & de probité, fussent les plus cruels ennemis de la vraie religion. [Il y auroit plus de peine à croire que Maximin donnast ou laissast les gouvernemens aux ministres d'Alexandre. Quoiqu'il en soit,] 'les Chrétiens de la Cappadoce persecutez par Serenien estoient contraints de s'enfuir d'un costé & d'autre, d'abandonner leur patrie, & de passer dans les pays étrangers : 'par où l'on apprend qu'il y avoit des provinces où la persecution s'étendoit sur tous les fideles. [Car quoiqu'il n'y eust que les ecclesiastiques qui fussent condannez à la mort; les au-

Cyp.ep.75.p.201. 1. Bar 237. § 7| Alex.v. p.1 d.c. Cyp.ep.75.p.201. 1. diss.11. c.51. p. 281.

1. *In sacerdotes & clericos, id est doctores.*

tres pouvoient n'estre pas exemts soit de la confiscation, soit de l'exil, soit de diverses autres peines,] ' comme nous le voyons dans l'edit de Valerien raporté par S. Cyprien. [Quand mesme Maximin n'auroit rien ordonné contre le commun des Chrétiens, c'estoit assez qu'il se declarast ennemi de leur religion, pour les exposer à toutes sortes de maux dans les provinces où les Gouverneurs favorisoient la haine generale que les peuples avoient pour eux.]

cp.34.p.224.2.

ARTICLE II.

Dieu permet & arreste les persecutions pour l'avantage de l'Eglise : Martyre de Ste Barbe.

Cyp.ep.75.p. 201.1.

' LA persecution de Maximin étonna d'autant plus les fideles, qu'elle les surprit lorsqu'ils s'y attendoient le moins, & lorsqu'ils estoient comme desaccoutumez de ces sortes de guerres, par la longue paix dont ils avoient jouy depuis la mort de Severe [durant l'espace de 24. ans. Ainsi il estoit temps que la tempeste succedast à un si long calme,] ' selon la conduite ordinaire que Dieu tenoit alors sur son Eglise, entremeslant toujours la persecution & la paix. Car il vouloit d'un costé, que le sang que quelque peu de fideles répandoient de temps en temps, en donnant leur vie pour la foy, fist ressouvenir les autres [des devoirs du Christianisme,] & leur inspirast un genereux mépris de la mort : & de l'autre voulant que l'Eglise eust le moyen de se former & de se répandre dans toute la terre, & empescher que les plus foibles ne succombassent à cette crainte continuelle de la mort ; il arrestoit quand il luy plaisoit tous les efforts des infideles, & ostoit aux princes, aux magistrats, & aux peuples le pouvoir de se soulever contre ses serviteurs, & de leur nuire.

Sul.S.l.2.c.45. p.150.

Ori.in Cels.l.3. p.116.

Eus.l.6. c.28.p. 228.

' Ainsi Dieu osta alors promtement la vie à Maximin aprés un regne de trois ans, & aprés avoir commencé dés ce monde la punition de ses crimes par le soulevement general de l'Empire contre luy, & par la honte qu'il eut de ne pouvoir forcer la ville d'Aquilée, devant laquelle il fut tué avec son fils par ses propres soldats dans les premiers mois de l'an 238. Il y a mesme bien de l'apparence que la persecution avoit cessé dés le milieu de l'année de devant ; la revolte de Rome & de toutes les provinces, qui commença au mois de may 237. n'ayant guere permis

mis à Maximin de penser à d'autres affaires.

[On attribue peu de Martyrs à cette persecution ;] ' sans doute parce qu'une grande partie de ceux qui ont souffert sous Jule Maximin, ont esté mis sous les Maximiens & sous Maximin II. leur successeur. On tient que les Papes Pontien & Antere furent couronnez à Rome en l'an 235. & 236. qui estoit la premiere année de Maximin : [ce que nous examinerons en un autre endroit.] Bar. 237. §. 14.

NOTE 1. ' Baronius croit que c'est aussi " sous ce Prince qu'il faut mettre le martyre de Ste Barbe Vierge, à qui l'Eglise greque & latine rend aujourd'huy de grands honneurs le 4. jour de decembre. Les Grecs en solennisent la feste ordonnée par une constitution de l'Empereur Emmanuel, [& ils en font bien des eloges dans leurs Menées.] ' On marque aussi plusieurs de leurs auteurs qui en ont composé des panegyriques. [a] Suidas parle d'une Eglise de son nom à Constantinople, [b] bastie [vers l'an 900.] par l'Empereur Leon le philosophe. On pretend que son corps y estoit, mais qu'en l'an 991. l'Empereur Basile le donna à un Venitien, qui l'apporta à Venise, ' où on le garde encore dans l'Eglise des Jesuites. [c] Cependant Guillaume Baldensel qui a écrit le voyage qu'il fit en Orient l'an 1336. dit qu'il y avoit alors à Babylone en Egypte une Eglise celebre de Ste Barbe, & que son corps y estoit dans un petit monument de marbre. ' On pretend encore l'avoir à Plaisance, ce que Bollandus paroist rejetter, " sans vouloir rien assurer pour la tradition de Venise. [Nous ne disons rien de la vie de cette Sainte,] ' parce qu'on n'en trouve rien d'assuré. Usuard & Adon parlent d'elle le 16. de decembre, & la mettent en Toscane, ' au lieu qu'on croit plus probable qu'elle a souffert à Nicomedie. ' On trouve dans Surius l'histoire d'un nommé Henri Kock, qui ayant esté presque tout consumé par le feu, fut neanmoins conservé en vie durant quelques heures pour recevoir les sacremens par un miracle visible que l'on attribue à Ste Barbe, qu'il avoit accoutumé d'invoquer, & qui luy apparut en ce temps là. La chose arriva à Gorkoum en Hollande le 28. aoust 1448. & elle est écrite par un Thiery Paul qui luy avoit luy mesme administré les sacremens, & l'avoit assisté jusqu'à la mort.

Bar. 4. dec. a. | All. de Sim. p. 90. 92. 113. 122. 127. | a Suid. 3. p. 551. c. | b Cang. de C. l. 4. p. 144. 145. | Boll. may, t. 1. p. 54. 2. | c Canis. t. 5. 2. p. 111. | Boll. may, t. 1. p. 54. 2. | credunt. | 1. | Bar. 4. dec. a. | Sur. 4. dec. p. 125. 126.

[Ce qu'il y a donc de plus illustre, ou au moins de plus certain dans la persecution de Maximin, est la Confession de S. Ambroise, laquelle nous donnera occasion de ramasser ici ce

que l'antiquité nous apprend de la vie de ce saint Diacre, si celebre dans l'histoire d'Origene.]

ARTICLE III.

Amour de S. Ambroise pour l'Ecriture : Il la fait expliquer par Origene, qui l'avoit retiré de l'heresie.

Hier v.ill.c.56.p. 257.a; Ori. mart. p.176.177. / a Epiph.64.c.3. p.526.a. / b Ori. mart. p. 200. / ad Afr.p.247. / p.202. / orat.pr.l.1.c.1.p. 3. / l.2.c.23 p.157.

'AMBROISE dont nous parlons, estoit une personne de naissance, & qui possedoit de grands biens. [a] Il paroissoit avec eclat dans la Cour des Empereurs: [& il faut dire qu'il avoit esté dans les dignitez & dans les gouvernemens,] [b] puisqu'on l'avoit receu solennellement & avec pompe dans beaucoup de villes. 'Il estoit marié à une dame nommée Marcelle, qu'Origene qualifie une femme tres fidele [& tres Chrétienne:] & il en eut plusieurs enfans. 'Comme il avoit aussi des freres & des sœurs, 'quelques uns luy donnent pour sœur Tatienne, qu'Origene joint avec luy, en leur addressant son traité de l'Oraison. [On pourroit peut-estre dire aussi que Marcelle avoit l'un & l'autre nom.] Tatienne est louée comme une personne "tres sage & tres genereuse, 'd'une pieté tres solide, & qui avoit une grande ardeur pour connoistre la verité. κοσμιωτάτη.

Hier.v.ill c.56. / Epiph.p.526.a. / Suid.ω.p.390.e.f. / Ori.in Joan.gr. l.5 p.92.a. / p.91.c. / Hier.v.ill c.56.p. 258.a; Epiph. p. 526.a. / Eus.l.6.c.18.p. 216.c.

'Ambroise faisoit voir dans ses lettres [1] de l'elevation & de la beauté d'esprit. 'Il avoit aussi "acquis beaucoup de science, 'ayant une extreme ardeur pour étudier & pour connoistre la verité. [On ne dit point s'il avoit esté élevé par ses parens dans la religion Chrétienne:] 'mais on voit qu'il estoit plein de zele pour JESUS-CHRIST, & neanmoins ce zele mesme luy fit tort durant quelque temps, parce qu'il n'estoit pas assez éclairé [ni assez humble.] Car comme il ne vouloit pas se contenter de la simplicité de la foy [qui suffit] aux personnes ordinaires, & qu'il vouloit entrer dans l'intelligence des mysteres & des sens plus relevez de l'Ecriture; ne trouvant pas parmi les Catholiques de commentaires qui le satisfissent sur cela, il s'engagea à lire ceux des heretiques, 'qui en promettant la connoissance de la verité conduisoient les esprits [vains & curieux] dans les precipices de l'erreur. 'Il eut ainsi le malheur de tomber dans l'heresie de Marcion, ou des Sabelliens [que Noet pouvoit prescher alors;] 'ou plutost dans celle de Valentin, 1. λόγῳ.

1. *Non inelegantis ingenii.*

[puis qu'Eusebe qui le dit, est plus croyable que les autres.]

'Mais il fut enfin convaincu de la verité par la verité mesme, qui se servit d'Origene pour faire luire dans son ame les rayons de la vraie foy.' Beaucoup de personnes avoient prié Origene de conferer avec luy : Il se rendit à leurs instances, le vit, l'instruisit avec soin, & luy fit si bien connoistre la verité, qu'il luy persuada de quitter son heresie, de l'anathematizer, & d'embrasser la foy orthodoxe de l'Eglise. ' Ambroise reconnut [alors] luy mesme par la lumiere que Dieu avoit répandue dans son ame, combien les livres des heretiques estoient dangereux, & il en abandonna la lecture. ' Eusebe marque sa conversion entre les choses arrivées sous Antonin [Caracalla] vers l'an 212. [a] Il paroist qu'il receut le battesme dans un age assez avancé pour connoistre l'importance des promesses qu'on y fait à Dieu, & à quoy elles nous engagent.

c. | Epiph.64.c.3.p. 525.526. | Ori.in Jo.g.l.5. p.92.b. | Eus.l.6. c.18.p. 21?.c. | a Orig.mart.p. 178.179.

' L'ardeur qu'Ambroise avoit eue pour la lecture des livres sacrez, & pour en penetrer les sens profonds & cachez, demeura toujours en luy. La douleur mesme d'avoir esté seduit par l'erreur luy donna une plus grande soif de s'instruire à fond de la verité. [Mais n'osant plus se fier à luy mesme,] il pria Origene de luy servir de guide, & de s'appliquer à luy donner l'intelligence des Ecritures. ' Il l'en pressa par mille instances ; [b] l'y exhorta par l'exemple de S. Hippolyte, " qui estoit alors fort celebre dans l'Eglise : & pour rendre ses sollicitations & ses prieres plus efficaces, ' il les accompagna de ses liberalitez en luy fournissant abondamment & des copistes & tout le reste de ce qui luy pouvoit estre necessaire pour s'employer à ce travail, [" parce qu'Origene a toujours voulu estre extremement pauvre.]

Epiph.64.c.3.p. 526.a. | Eus.l.6.c.23.p. 224.b. | b Hier.v.ill.c.61. p.288.c. | d|Eus. p.224.b| Epiph.p.526.b. | V. son titre. | V. Origene.

' Origene se rendit enfin à son desir, [c] & ils firent ensemble un espece de pact & de convention pour cela. [d] Ambroise ne cessoit point de le presser de s'acquiter de sa promesse, soit qu'ils fussent ensemble, soit qu'ils se trouvassent separez :' & il vouloit qu'il luy rendist tous les jours conte de son travail. [e] Mais il l'animoit encore davantage par l'ardeur incroyable avec laquelle il s'appliquoit de son costé à cette étude de l'Ecriture, ' n'ayant pas moins de vigueur pour le travail, que d'amour pour apprendre [la verité.] ' Aussi S. Jerome dit que c'est à ses soins & à ses liberalitez que nous devons ce grand nombre de commentaires qu'Origene a faits, & qu'il luy a dediez, [comme on le voit encore par ceux qui nous restent.] ' Il les commença

Ib. | c Ori.in Jo. gr.l. 5.p.87.d. | d a. | Hier.v.ill. c.61. p 288.d. | e Eus.l.9.c.23.p. 224.c. | Ori.orat l.1.c.1. p.3|2.c.23.p.137. | Hier.v.ill.c.56. p.287.a. | Eus.l 6. c.23.p. 224.b.

ſelon Euſebe, ſous l'empire d'Alexandre [vers l'an 222.

Cedr.p.253.b.c| Suid.ω.p.390. 391.

Nous croyons devoir mettre ici] ' une lettre d'Origene rapportée par Cedrene & par Suidas, où parlant d'Ambroiſe qu'il appelle un homme conſacré à Dieu, il dit ce qui ſuit. Il me « ſurpaſſe ſi fort dans l'ardeur qu'il a pour la parole de Dieu, que « je ſuccombe preſque à l'étude & aux travaux qu'il m'impoſe. « Je ne ſaurois ſouper qu'il ne me propoſe quelque queſtion. « Aprés le ſouper il ne me donne pas un moment pour me pro- « mener & me repoſer un peu. Il faut toujours examiner quel- « que point, & [1] le verifier ſur les livres. Il ne me laiſſe pas meſ- « 1.
me les nuits libres pour le ſoulagement de mon corps, & pour « dormir. Car nous en paſſons une grande partie à diſcuter & à « traiter diverſes difficultez. Je ne parle point du temps qui eſt « depuis le matin juſqu'à trois ou quatre heures du ſoir, puiſque « c'eſt le temps que ceux qui veulent travailler, employent tous « à la lecture & à la meditation des divins Oracles. «

Hier.ep.18.p.129. b.

[Cette lettre eſt d'autant plus authentique,] ' qu'elle a beaucoup de rapport avec ce que S. Jerome cite d'une autre, qui eſt d'Ambroiſe meſme, où il dit que lorſqu'il avoit Origene avec luy, il ne prenoit jamais ſon repas, qu'il n'y joigniſt la lecture; qu'il ne ſe couchoit jamais, que quelqu'un des freres ne fiſt retentir à ſes oreilles le ſon des lettres ſacrées; à quoy il ajoute ces belles paroles, Que ſon employ jour & nuit eſtoit de faire ſucceder la lecture à la priere, & la priere à la lecture.

ARTICLE IV.

Diverſes vertus de S. Ambroiſe : Il eſt fait Diacre ; va à Athenes.

[CET amour d'Ambroiſe pour la priere nous fait voir que l'ardeur qu'il avoit pour la parole de Dieu & la connoiſſance de la verité, n'eſtoit pas une vaine curioſité, qui n'euſt eſté capable que de le ſecher, de l'enfler, & de l'éloigner d'autant plus de Dieu dans le cœur par la vanité, qu'il ſembloit s'en approcher dans l'eſprit par la ſcience.] ' Auſſi pluſieurs luy rendoient ce témoignage, que la ſemence de la verité n'avoit point trouvé en luy ni un chemin dur, ni des épines. Les ſoins de ce ſiecle, l'illuſion des richeſſes, les plaiſirs de la vie, n'eurent point la force d'empeſcher cette divine ſemence de fructifier dans ſon ame: [& l'ardeur de la perſecution qui éprouva en-

Orig.mart.p.215.

1. *ou* revoir & corriger quelque exemplaire (ἀνεϐοῦν τὰ ἀντίγραφα.)

fin ſa conſtance, n'y trouva point de pierres qui l'euſſent empeſchée d'y prendre racine,& qui la puſſent faire ſecher.]

' Il vécut long temps dans l'honneur & l'eſtime que ſes actions p.209. ſaintes, [plutoſt que ſa dignité & ſes richeſſes ,] luy acqueroient dans le monde: & jamais cette gloire ne luy donna de vanité. Ceux qui aimoient la verité, l'admiroient " à cauſe de ſa ὡς ἀληθῶς. ſincerité. Beaucoup le regardoient comme un homme connu [& aimé] particulierement de Dieu, parce qu'il l'avoit tiré d'un grand nombre de dangers, [auſquels il s'eſtoit apparemment engagé pour Jesus-Christ.] ' Car depuis qu'il eut em- p.204. braſſé la foy, il avoit ſouffert pour luy beaucoup d'outrages, & s'eſtoit veu expoſé à bien des perils. ' Origene l'appelle quelque- in Celſ.l.1.p.1. fois un homme " aimé de Dieu, [a] & d'une pieté vraiement ſin- φιλόθεον. Ori.orat.l.2.c. cere, ' qui avoit pour Dieu un zele & un reſpect tout particu- θεοσεβέστατε. 23.p.137. lier. C'eſt l'eloge qu'il luy donne en luy adreſſant un ouvrage a l.1.c.1.p.3. ſur l'Oraiſon. ' Il dit autrepart que c'eſtoit veritablement un in Joan. gr.l.1.p. homme de Dieu, un homme qui ne vivoit qu'en Jesus-Christ, 3.a. & qui s'efforçoit autant qu'il pouvoit de n'eſtre plus un homme [terreſtre,] mais un homme tout ſpirituel & tout divin.

[Il ne faut donc pas s'étonner ſi ayant tant d'excellentes qualitez] ' il fut élevé au Diaconat, ' comme nous l'apprenons Hier.v.ill.c.56. de S. Jerome : [b] Pluſieurs anciens martyrologes portent qu'il p.286.d. avoit ce miniſtere dans l'Egliſe d'Alexandrie. [C'eſt peut-eſtre b Boll.17.mars, pour ce ſujet, qu'Origene luy donne ordinairement le titre de p.514.a. " ſacré. ἱερέ.

' Il ſe plaignoit neanmoins de luy en une choſe, qui eſt qu'il Hier. ep.65. p. publioit les écrits qu'il luy envoyoit pour eſtre tenus ſecrets, 193.a. [c'eſt à dire apparemment qu'il communiquoit aux autres les ouvrages qu'Origene luy envoyoit pour les revoir, & auſquels il n'avoit pas encore mis la derniere main, ou qu'il n'avoit peut-eſtre faits que pour luy & pour peu d'autres perſonnes, qu'il vouloit bien avoir pour témoins des penſées qui luy venoient, quelles qu'elles fuſſent, avant qu'il les euſt aſſez examinées pour en juger luy-meſme & pour les expoſer au jugement du public: & il eſt aiſé qu'Ambroiſe dans l'eſtime qu'il avoit pour ſon ami, ait montré trop facilement aux autres ce qui n'eſtoit pas en état de paroiſtre; & ait ainſi donné des pretextes à ceux qui en cherchoient pour décrier Origene.

Pour ce qui eſt de l'hiſtoire de ſa vie, nous en ſavons aſſez peu de choſes.] ' Nous apprenons de S. Jerome qu'il a fait un ep.18.p.129.b. voyage en Grece. [Ce fut peut-eſtre avec Origene, qui y alla

aussitost apres son ordination en 228. car il semble que ce soit en ce temps là] 'qu'Origene estant à Nicomedie écrivit à Jule Africain sur l'histoire de Susanne. [a] Et Ambroise y estoit aussi pour lors avec sa femme & ses enfans. Car Origene y salue Africain de leur part, ajoutant qu'Ambroise son seigneur & son sacré frere avoit travaillé avec luy à composer sa lettre, & y avoit corrigé ce qu'il avoit jugé à propos. [On voit par là l'estime qu'Origene faisoit du jugement & de la capacité d'Ambroise, & qu'ils estoient tous deux unis d'amitié avec Africain, " qui estoit alors celebre dans la Palestine pour la connoissance qu'il avoit de l'Ecriture & de l'histoire.

Ori ad Afr. p. 222. [a] p. 247. — V. Africain.

Aprés ce voyage de Grece,] ' Origene estant de retour à Alexandrie, se mit à travailler sur l'Evangile de S. Jean. [b] Il dedia cet ouvrage à Ambroise, à la priere & par le commandement duquel il témoigne l'avoir entrepris. ' Il dit dans la preface qu'il estoit alors separé d'Ambroise, sans marquer en quel pays il l'avoit laissé: [& il y a quelque apparence que c'estoit dans la Grece mesme,] 'puisque S. Jerome nous apprend qu'Ambroise écrivit d'Athenes à Origene.

Orig in Jo. g. l. 2. p. 3. c. [b] a. p. 5. c. l. 6. p. 93. c. d. — l. 1. p. 3. c. — Hier. ep. 18. p. 129. b.

ARTICLE V.

S. Ambroise confesse JESUS-CHRIST *sous Maximin avec Protoctete : Il est honoré par l'Eglise aprés sa mort.*

'IL falloit que la vertu de S. Ambroise qui avoit beaucoup paru durant la paix de l'Eglise, fust éprouvée par le feu de la persecution, afin que nous en connussions mieux la solidité, & que nous fussions plus assurez qu'il n'avoit aimé à connoistre la verité que pour la pratiquer, & pour faire autant croistre sa pieté que sa science. [C'est ce qui arriva par la persecution de Maximin, qui luy a fait meriter le titre de Confesseur du nom de JESUS-CHRIST.

Ori. mart. p. 209.

' Les persecuteurs cherchoient principalement Origene selon Orose. [Mais Dieu l'ayant couvert encore pour cette fois, & luy ayant donné moyen " de se cacher durant deux ans à Cesarée en Cappadoce,] ' Ambroise fut pris avec Protoctete Prestre de Cesarée [en Palestine] [c] qui a beaucoup de part aux louanges qu'Origene donne à Ambroise : [d] mais il paroist " qu'il n'avoit pas une femme, ni des enfans comme luy , [ni des freres & des sœurs , ni d'aussi grandes richesses.] ' Ainsi la tentation

Oros l. 7. c. 19. p. 214. 1. b. — Eus l. 6. c. 29. p. 228. d. — [c] Ori. mart. p. 204. 204. 205. — [d] n. p. 105. — mart. p. 175-177. — V. Origene. — NOTE 5.

estoit plus forte dans Ambroise, afin que sa victoire fust plus glorieuse, & que toute la terre sceust qu'il preferoit JESUS-CHRIST à tout ce qu'on peut aimer dans le monde.

'On pilla leurs biens : [a] on les traita avec ignominie, [b] & on les mena comme en pompe & en triomphe [par les provinces & par les villes,] pour estre presentez aux magistrats & aux princes. 'On les menoit dans la [1] Germanie, [c'est à dire dans les parties des Gaules voisines du Rhein, où Maximin fut fait Empereur, ou dans l'Allemagne où il fit long temps la guerre:] 'Et c'estoit sa coutume de se faire ainsi amener des extremitez de l'Empire les personnes les plus qualifiées, pour leur faire souffrir par les chemins toutes sortes d'ignominies & d'incommoditez, avant que de les immoler à son avarice & à sa cruauté barbare.

(Marginal notes: τὴν ἀςπαγήν. p. 210. a p. 209. b p. 200. p. 207. Her. l. 7. p. 392. 393.)

'Origene qui sceut l'état où ils estoient, leur addressa un discours pour les animer à souffrir genereusement toutes choses pour JESUS-CHRIST, à ne craindre ni la confusion, ni les douleurs, ni la mort mesme, à ne pas violer dans cette rencontre importante, & à la veue de tous les hommes, de tous les demons, & de tous les anges, les promesses solennelles qu'ils avoient faites dans leur battesme, de renoncer à Satan & à tous les dieux étrangers pour servir uniquement le vray Dieu.

(Marginal notes: Ori. mart. p. 162. Eus. l. 6. c. 28. p. 228. d. Ori. mart. p. 178. 179.)

'Il exhorte particulierement Ambroise à haïr selon l'Evangile, & sa femme, & ses enfans, & tous ses proches; l'assurant qu'il ne leur peut servir davantage que par cette haine, qui le rendra ami de Dieu, & le mettra en estat de prier pour eux avec » plus de confiance. On dira, dit-il, à vos enfans, Si vous estes » les enfans d'Ambroise, imitez donc ses actions. Et ils les imite- » ront sans doute, ajoute le mesme Pere, puisque vous les assiste- » rez plus puissamment aprés les avoir quittez par une mort si » glorieuse, que si vous eussiez continué de demeurer avec eux. » Car vous les aimerez alors " d'un amour plus pur & plus éclai- » ré, & * vous sçaurez mieux comment vous devez prier pour » eux, lorsque vous aurez connu [dans la lumiere de Dieu] qu'ils » sont veritablement vos enfans. [Il ne luy parle presque que par » les paroles de l'Ecriture, parce qu'il n'en trouvoit point sans » doute qui fussent plus persuasives & plus touchantes, sur tout » pour Ambroise, qui avoit accoutumé sans cesse de s'en nour- » rir.

(Marginal notes: p. 203. " ἐπιστημονικώτερον. * συνετώτερον εἰσῇ.)

1. On fait de grandes difficultez sur cette Germanie, [dont je ne voy pas le sujet.] Ori. n. p. 130-135.

Dieu se contenta d'avoir fait connoistre la foy d'Ambroise & de Protoctete,] ' & aprés leur avoir fait acquerir le glorieux titre de Confesseurs, il les délivra du danger extreme où ils estoient de perdre la vie, [en arrestant la cruauté du tyran, soit par le soulevement general des peuples, soit par quelqu'autre voie qui ne nous est pas connue.

Eus.l.6.c.28.p.228.|Hier.v.ill.c.56.

S. Ambroise vivoit encore durant le regne de Philippe,] ' sous lequel Origene composa ses huit livres contre Celse.[a] Ce fut Ambroise qui luy en donna la matiere, en luy envoyant le livre de Celse contre les Chrétiens, & en le priant de le refuter: Origene se rendit à son desir, quoiqu'avec quelque repugnance, & luy dedia cet ouvrage [l'un des plus importans & des plus beaux qu'il ait faits.] Comme Celse promettoit un second livre, Origene prie Ambroise de le chercher, & de le luy envoyer.

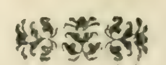
Eus.l.6.c.36.p.233.a. a Ori.in Cels.l.1.p.1.2.3. l.8.p.428.

[Ambroise vécut peu depuis l'ouvrage contre Celse, qui paroist n'avoir esté achevé que vers la fin de Philippe.] ' Car S. Jerome dit qu'il mourut avant Origene; [b] & Origene mourut " sous Gallus [en l'an 253. Ainsi on peut mettre la mort d'Ambroise sous Dece vers l'an 250.] ' S. Jerome témoigne qu'il a esté blasmé de beaucoup de personnes d'avoir oublié en mourant son amy [Origene,] qui estoit pauvre, & fort agé: [" ce que l'on peut ce semble raporter à l'amour qu'Origene avoit pour la pauvreté plutost qu'à aucun oubli de celuy qui avoit pris tant de soin de luy durant sa vie.]

Hier. ep. 56. p. 287. a. b Eus.l.7.c.1.p.250.b. Hier.p.287.a. V. Origene. V. Origene.

' Le nom de S. Ambroise se trouve dans beaucoup d'anciens martyrologes, " qui mettent sa feste le 17. de mars à Alexandrie, & le qualifient Diacre de cette Eglise, ajoutant qu'il s'estoit rendu illustre en confessant le nom de JESUS-CHRIST. Il y en a mesme un qui luy donne la qualité de Martyr. ' Ferrarius & quelques autres nouveaux en font le 4. d'avril. ' S. Jerome l'a mis au nombre des auteurs ecclesiastiques, quoiqu'il ne luy attribue point d'autres écrits que quelques lettres à Origene, qui témoignoient, dit-il, qu'il avoit un esprit digne de son illustre naissance.

Boll.17.mars,p.514.a.d. 4.apr.p.318.319. Hier.v.ill.c.56.p.287.a. NOTE 3.



ARTICLE

ARTICLE VI.

Quand les Chrétiens ont commencé à avoir des Eglises.

[NOUS avons reservé à dessein jusques ici ce que la persecution de Maximin a eu de plus singulier, pour nous y pouvoir arrester un peu davantage.] ' C'est ce qu'Origene nous apprend en expliquant S. Matthieu, que les Eglises y furent brulées. [Il n'y a point de doute qu'il n'entende en cet endroit la persecution dont nous parlons,] puisqu'il dit qu'elle estoit arrivée de son temps à cause des tremblemens de terre. [Car nous ne lisons point que celle de Severe ait eu cette cause : & pour celle de Dece, outre qu'on ne le dit point non plus, elle n'estoit pas encore arrivée ;] ' Origene ayant écrit ses commentaires sur S. Matthieu sous Philippe predecesseur de Dece.

Orig. in Mat. h. 28. p. 137. b.

Eus. l. 6. c. 36. p. 233. a.

[Ce passage est d'autant plus considerable, que c'est peutestre le plus ancien témoignage que nous ayons pour le bastiment des Eglises publiques & connues par les payens. Il semble que l'affection qu'Alexandre avoit témoigné pour les Chrétiens leur en eust fait prendre la liberté.] ' Au moins nous voyons qu'il avoit eu dessein de dresser luy mesme un temple à JESUS-CHRIST, ' & qu'il souffroit que les Chrétiens eussent une place dans Rome pour y exercer leur religion. ' Le Cardinal Bona croit sur cela qu'ils y vouloient bastir une eglise. [Jusqu'à Alexandre] les payens reprochoient aux Chrétiens qu'ils n'avoient ni temples, ni autels : les Chrétiens paroissent avouer ce fait, & en rendent la raison, comme on le voit par Tertullien & par Minuce Felix. [Ainsi il semble qu'on peut assurer qu'ils n'avoient point d'eglises publiques, qui parussent aux yeux des payens.

Alex. v. p. 129. e.

p. 131. d.

Bona, lit. l. 1. c. 19. p. 156.

Il ne faut pas neanmoins conclure de là qu'ils n'en eussent point du tout, c'est à dire qu'ils n'eussent point de lieux fixes, destinez pour les assemblées ecclesiastiques. Il est mesme assez naturel de croire qu'ils en avoient, au moins dans les grandes villes, comme les Catholiques en ont aujourd'huy dans la Hollande : & s'ils en avoient, il est encore aisé de croire que les Evesques les destinoient au service de Dieu & des fideles par quelque ceremonie & quelque benediction particuliere. Ainsi c'estoient de veritables eglises, quoique ce ne fussent souvent

que des sales ou d'autres lieux semblables, & non des edifices
p.153-157. particuliers & bastis exprés.] 'On peut voir ce que dit sur cela le Cardinal Bona, qui allegue beaucoup de preuves pour montrer que les Chrétiens ont toujours eu des eglises. [Il seroit trop long de les vouloir examiner ici, pour voir ce que l'on en doit
Eus. l.1.c.25. p. 67.68. conclure. Je pense qu'on y pourroit ajouter] 'l'endroit de Caius sur les trophées de S. Pierre & de S. Paul à Rome. [Car il est assez probable que leurs tombeaux estoient accompagnez de quelque lieu destiné à s'assembler, & à offrir le saint Sacrifice.]
Chry. t.5.or.12. p.152.a. 'S. Chrysostome dit aussi que l'Eglise d'Antioche appellée de la Palée ou l'Ancienne, avoit esté fondée par les mains des Apostres mesmes. C'est pourquoy il dit qu'elle estoit la mere de toutes les eglises ; & il remarque qu'aprés avoir esté abattue plusieurs fois, elle avoit toujours esté rebastie par un effet particulier de la puissance de Jesus-Christ.

Aprés Maximin nous trouvons dans la suite de l'histoire plu-
Gr. Nys. v. Thau. t.3.p.554.b. sieurs autres passages pour les Eglises.] 'Car nous voyons que S. Gregoire Thaumaturge en fit bastir une à Neocesarée. [Et si l'on doit prendre à la lettre ce qu'écrit S. Gregoire de Nysse] il faut dire que dans le mesme temps on avoit élevé de tous costez au nom de Jesus-Christ " des temples & des lieux de ευκτηρίους
p.567.c. prieres. 'S. Cyprien écrivant durant la persecution de Gallus οἴκους.
Cypr. ad Dem. p.221.a. 'témoigne assez que les Chrétiens élevoient des autels à Dieu, mais qu'ils les cachoient aux payens: Le vray Dieu, dit-il, n'a
Aurel. v.p.215.c. point d'autels, ou l'on est obligé de les cacher. 'Aurelien dans une lettre qu'il écrit au Senat, oppose l'Eglise des Chrétiens au
Eus. l.8. c.1. p. 292.b. temple des Dieux. 'Et Eusebe nous apprend qu'avant mesme que Diocletien fist abattre les Eglises, les Chrétiens avoient esté obligez d'en ruiner plusieurs des anciennes, pour en rebastir de plus grandes.

Tert. ad scap.c.3. p.86.c. [Non seulement sous Alexandre,] 'mais dés le temps mesme de Severe, les Chrétiens avoient des cimetieres & des places où ils enterroient les morts, qui estoient connues des payens,
Eus. l.9. c.2. p. 349.b. comme nous l'apprenons de Tertullien. 'Et les fideles avoient
Alex. v.p.131. d. aussi accoutumé de s'assembler dans ces cimetieres. 'Ainsi quand Alexandre ajugea un lieu aux Chrétiens pour y adorer Dieu, [il n'est pas absolument necessaire de dire que ce fust pour y
Eus. l.7. c.13.p. 262. c.d. bastir une eglise.] 'Valerien ayant apparemment confisqué les cimetieres, & les lieux destinez au culte de Dieu, Gallien les leur rendit par un rescrit public qui est raporté par Eusebe. Il

τόποι θρησ-κεύσιμοι. ſemble que les cimetieres & " les lieux de religion y ſoient pris pour une meſme choſe.

' Comme les Martyrs eſtoient enterrez dans ces cimetieres, ce fut là particulierement que les Chrétiens baſtirent des Egliſes lorſque Conſtantin leur eut donné une entiere liberté, & on croit que c'eſt de cette coutume qu'eſt venue la regle qu'on obſerve aujourd'huy, de ne conſacrer aucun autel ſans y mettre des Reliques de Martyrs. ' L'Egliſe en a fait une loy dans le ſettiéme Concile Oecumenique. [On y peut raporter encore le Canon d'Afrique, qui défend de baſtir un autel ſous le nom d'un Saint à moins que ce ne ſoit le lieu de ſa mort, ou qu'il n'y ait de ſes Reliques.] Bona, lit. l. 1. c. 19. p. 161. p. 163.



L'EMPEREUR GORDIEN LE JEUNE.

ARTICLE PREMIER.

Des deux Gordiens Augustes, l'un ayeul & l'autre oncle du jeune.

GORDIEN qui regna aprés Maximin, ou pour parler plus exactement, aprés Maxime & Balbin, est le troisiéme de son nom & de sa famille qui a porté le titre d'Auguste.] 'Le premier des trois, ayeul de celuy-ci, est nommé dans les inscriptions M. Antoine Gordien, 'quoique quelques uns luy ayent donné le nom d'Antonin au lieu de celuy d'Antoine. 'Estant mort [l'an 237.] agé de 80. ans, [il doit estre né en 157. sous le regne de T. Antonin.] [a] Son pere nommé Metius Marcellus estoit de la race des Gracques, & Ulpia Gordiana sa mere de la famille de Trajan. [Il prit d'elle le nom de Gordien, & celuy d'Antoine de quelqu'autre parent qui l'avoit apparemment adopté.] Le Consulat estoit ordinaire dans sa maison. ' Il l'eut luy-mesme deux fois dans un age déja fort avancé, la premiere fois avec Caracalla [1] [en 213.] & la seconde avec Alexandre en 229. [c'est à dire en la mesme année que ces Princes.] ' Ses richesses répondoient à sa noblesse, ' & il en usoit magnifiquement : ce qui le fit aimer du peuple. ' On marque que c'est le premier particulier qui ait eu un " habit Consulaire à luy, les autres, & quelquefois mesme les Empereurs se contentant de celuy qu'on gardoit dans le Capitole. ' Il estoit tres bien fait de corps : [a] & on pretend qu'il ressembloit extremement à Auguste.

' Pour ses mœurs, l'Empereur Alexandre le loua publiquement comme un homme juste, bon, & ' incorruptible. ' Il estoit plein d'affection pour les siens, tres respectueux envers Annius Severus son beau-pere, tres sobre dans le boire & dans

Marginal notes (left): Goltz.p.102.e| Spanh.l 2.p.91. — Gord.v.p.152.c. — Hero l.l.7.p. 595 b. — a Gord.v.p.151. c. — p.152.a. — p.151.d. — e|152. — 152.b. — e. — a p.160.b. — p.152.d.e|143.c. — 152.e|153.

Marginal notes (right): 1a. — &c. — *palmatam tunicam & togam pictam.* — *continentem.*

1. Il paroist par la suite (*p.* 152. *b.*) que Caracalla regnoit alors.

se manger, si moderé, dit-on, & si reglé en toutes choses, qu'on ne voyoit jamais en luy ni passion, ni excés.

'Il fut tres bien instruit dans les lettres: il avoit beaucoup d'éloquence : mais il excelloit sur tout pour la poesie. On conservoit encore dans le siecle suivant divers poemes qu'il avoit faits estant tout jeune, entr'autres son Antoniniade, où il avoit decrit en 30. livres toute l'histoire d'Antonin & de M. Aurele, leurs guerres, & tout ce qu'ils avoient fait en particulier & en public. 'Il écrivit aussi en prose les eloges de tous les Antonins. 'Toute son occupation estoit de lire Platon, Aristote, Ciceron, Virgile, & les autres anciens auteurs. 151.d.e|152.d. p.152.c. p. 153.a.

'Au sortir de son second " Consulat, [c'est à dire en l'an 230.] il fut fait Proconsul d'Afrique par le Senat, à la sollicitation de tous ceux qui souhaitoient de faire estimer le regne d'Alexandre dans cette province. Aussi Alexandre écrivit au Senat pour le remercier de ce choix, & l'assurer qu'il luy avoit esté tres agreable. Gordien se fit en effet beaucoup aimer dans l'Afrique. [Il y demeura jusqu'en l'an 237. auquel il fut fait Auguste sur la fin du mois de may, & tué environ six semaines aprés, comme on le peut voir sur l'histoire de Maximin.] *ex Consulatu.* p.151.d|152.c.d.

'Il avoit epousé Fabia Orestilla " petite-niece d'Antonin, '& fille d'Annius Severus. *proneptem.* p.158.e. p.152.e

'Il en eut une fille nommée Metia Faustina, mariée à Junius Balbus qui fut Consul ; & un fils au moins, 'nommé d'abord Antoine Antonin (car il semble que c'est le sens de Capitolin) & ensuite Gordien comme son pere : '& c'est sous ce nom qu'il est marqué dans les medailles, où il est appellé M. Antoine Gordien : 'mais avec le seul titre de Pontife, au lieu que son pere prenoit celuy de grand Pontife. [Il naquit en 191. sous Commode,] 'puis qu'il mourut [en 237.] agé de 46. ans. [a] Il avoit une tres grande memoire : & Serenus Sammonicus le jeune, qui avoit esté son maistre, luy ayant laissé sa bibliotheque composée de 62. mille volumes, cela luy acquit une grande estime parmi les savans & les gens de lettres. 'On a eu de luy diverses pieces en vers & en prose, qu'on voyoit venir d'un beau genie, mais qui se negligeoit. 'Il paroist avoir sur tout excellé dans le droit : '& aussi il estoit l'un des principaux dans le Conseil d'Alexandre. [b] Il avoit de plus une grande bonté qui le faisoit beaucoup aimer. [c] Mais du reste il se donnoit tout aux plaisirs : [d] & on luy a reproché de s'estre tellement perdu par ses voluptez, que dans la vigueur de l'age, il avoit la foi- a.b. p.152.c|158.e. Bir.333|Goltz.p.102.f. Bir.p.332. Gord.v.p.158.b. a p.159.a. e|160.a. p.159.b.c. Alex.v.p 137.d| n S p.241.2. b Gord.v.p.159. a.c. c b.c|p.160.a. d p.157.e|Her.l.7. p.201.a.

Gord.v.p.159.b. blesse des vieillards. 'Il fut aimé d'Heliogabale qui le fit Questeur. Alexandre luy donna la Preture de Rome, où s'estant fait fort estimer, il eut bientost aprés le Consulat. Il fut depuis envoyé en Afrique, ou dés le temps d'Alexandre, ou sous Maximin, pour y estre Lieutenant de son pere. [Il y fut fait Auguste par luy, & y perit aussi avec luy.] V. Maximin § 4. 6.

ARTICLE II.

Le jeune Gordien est fait Cesar, & puis Auguste.

b.c.d. 'ON pretend que le second Gordien avoit jusqu'à 22. concubines, dont chacune luy donna trois ou quatre enfans, mais qu'il n'a jamais eu de femme legitime dont il pust avoir un successeur. 'Neanmoins Dexippe & encore un autre historien le font pere du troisiéme Gordien, [à l'occasion duquel nous avons parlé des deux autres.] 'Mais selon Herodien ce dernier Gordien estoit seulement neveu du second, fils d'une fille du premier, '& c'estoit l'opinion la plus commune vers l'an 320. [Que si elle est veritable, il y a bien de l'apparence qu'il fut adopté par son oncle pour luy succeder.] 'Car toutes les inscriptions luy donnent le nom de M. Antoine Gordien, [& non celuy de Junius Balbus dont il estoit fils.] 'On parle diversement de son age: [mais nous croyons nous devoir arrester à Herodien,] 'qui dit que lorsqu'il fut fait Auguste [vers le milieu de 238.] il avoit environ treize ans. [Ainsi il peut estre né en 225.] 'le 20. de janvier auquel un ancien calendrier marque la naissance de l'Empereur Gordien.

(Margin notes: d|160.d. — Her.l.7.p.605.a. — Gord.v.p.160.d. — Goltz. Occo. Onuph. — Gord.v.p.160.c. — p|166.e. — Her.l.8.p.622. — Buch.p.276.281.)

[Nous avons veu sur Maximin, "] 'qu'aprés que le Senat eut nommé Maxime & Balbin Augustes [le 9. juillet 237.] le peuple declara qu'il vouloit avoir un Prince de la maison des Gordiens; & cela obligea le Senat de faire amener Gordien dont nous parlons, & de le declarer Cesar dés le jour mesme; ce que le peuple receut avec une extreme joie: '& il témoigna toujours depuis une affection extraordinaire pour ce jeune prince, comme pour recompenser en luy les services rendus à l'Etat par son ayeul & par son oncle, qui s'estoient exposez à la mort pour le delivrer de la tyrannie de Maximin. 'Il continua à estre élevé par sa mere, [mais apparemment dans le palais:] '& on voit qu'on luy donnoit part à tous les honneurs imperiaux. §. 8.

(Margin notes: Her.l.7.p.604.605. — Gord.v.p.160.e| Max. & B.p.168.e. — p.160.d. — Max.v.p.147.)

L'AN DE JESUS-CHRIST 238, DE GORDIEN I.

V. Maximin n.11. "*Annius Pius ou Ulpius, & Pontianus Consuls.*

V. Maximin §. 13. [Enfin Maxime & Balbin ayant esté tuez en 238. vers le milieu de juillet,] 'les Pretoriens auteurs de ce meurtre, pour eviter la haine & la punition qu'ils meritoient, emmenerent Gordien dans leur camp, & le proclamerent Auguste. 'Ce titre luy fut [aussitost] confirmé par le Senat, par le peuple, & par toutes les provinces, avec des témoignages de joie, d'amour, & de zele tout à fait extraordinaires. 'Ainsi quoiqu'il n'eust encore qu'environ 13. ans, il demeura neanmoins paisible possesseur de l'Empire, sans estre troublé par aucune guerre civile: 'la paix & l'union fut aussitost rétablie entre les Pretoriens & le peuple: & les Romains se consolerent par les plaisirs qu'ils goustoient dans le repos, de tant de maux qu'ils avoient soufferts [depuis la mort d'Alexandre.] Her.l.8.p.621. & Gord.v.p.160.d. Her.l.8.p.622. Gord.v.p.161.a.

'Gordien estoit bien fait, d'un naturel gay & agreable, qui se faisoit aimer de tout le monde, plus qu'aucun prince ne l'avoit jamais esté. Les soldats l'appelloient leur enfant, les Senateurs leur fils, & le peuple sa joie & ses delices. Il se rendit de plus fort habile dans les sciences. 'Il vouloit savoir toutes choses pour n'estre pas trompé: '& on pretend qu'il avoit toutes les qualitez necessaires pour bien regner, s'il en eust eu l'age. p.164.b. p.161.d. p.164.b.

[Mais il manquoit d'une mere semblable à Mamée.] 'Celle qu'il avoit, ignoroit ou souffroit beaucoup de maux, '& le laissa tomber entre les mains d'un Maurus & de quelques autres affranchis ou eunuques, qui s'entendoient ensemble pour le vendre, afin que ce que l'un avoit dit, estant appuyé par tous les autres, le jeune prince trompé par ce consentement de tous ceux en qui il avoit de la confiance, ne fist rien que ce qu'ils vouloient, & fist bien des choses dont il eut regret depuis. Par &c. ce moyen ils chasserent tous les bons, d'auprés de luy, mirent dans les emplois les personnes les plus indignes, comme un Felix qu'ils firent Prefet du Pretoire, pillerent l'épargne, & firent tous les autres maux dont de méchans ministres sont capables. Cela dura jusqu'à ce que Gordien fut marié [en 241. ou 242.] p.161.b.c. b.c.d.e.

L'AN DE JESUS-CHRIST 239, DE GORDIEN I. ET 2.

M. Antonius Gordianus Augustus, & Aviola Consuls. Idat. & alii

[a]Gordien avoit esté designé pour ce Consulat [avant la mort de Maxime & de Balbin,] lorsqu'il n'estoit encore que Cesar. Goltz. a Bir.p.33. Goltz.p.103.e.

Cod. J. 5. t. 4. p. 417. 'Nous avons une loy du premier avril de cette année, datée d'Antioche, [où il n'y a neanmoins aucune apparence que Gordien fust alors, & toutes les autres de Gordien qui sont en grand nombre, ne marquent point le lieu où elles ont esté faites. Aussi on voit par le titre de cette loy, que son autorité est fort incertaine ; & elle ne fait pas mesme de nombre.

ARTICLE III.

Revolte de Sabinien étouffée : Gordien regne tres bien sous la conduite de Misithée son beau-pere.

L'AN DE JESUS-CHRIST 240, DE GORDIEN 2. ET 3.

Buch. &c | Onup. 259 a | Gord. v. p. 161. a. *Sabinus II. & Venustus Consuls.*

[SABIN est mal nommé Albin par Idace & par la chronique d'Alexandrie.] Onu. p. 259. a | Max. & Bal. p. 166. b. c. 'On croit que c'est ce Vectius Sabinus de la famille 'de Trajan, qui en 227. avoit ouvert l'avis de faire Maxime & Balbin Augustes. *Vlpiorum.*

Gord. v. p. 161. a. b | Zos. l. 1. p. 640. 642. 'Sabinien se revolta cette année en Afrique avec quelques autres, & voulut se faire Empereur. Mais le gouverneur de Mauritanie que les factieux avoient assiegé d'abord, les reduisit en un tel état par le secours qu'il receut de Gordien, qu'ils vinrent eux-mesmes [1] à Carthage livrer Sabinien, & demander pardon de leur faute. Ils l'obtinrent ; & la revolte finit ainsi. 1.

Cod. J. 1. t. 50. l. 1. p. 161. 'Une loy du 3. novembre de cette année est adressée à Domice Prefet du Pretoire.

Noris, dec. c. 1. p. 76. 'On raporte à l'an 240. ce que dit Aurele Victor, que Gordien celebra des jeux instituez par Neron en l'an 60. pour estre renouvellez de cinq ans en cinq ans. [Je pense que c'est l'unique fois que l'histoire parle de ces jeux depuis la mort de Neron : & je ne sçay si Victor ne les auroit point confondus avec les jeux Capitolins de Domitien, qui s'estant faits en 238. ont dû se faire encore en 242. l'année que Gordien partit pour aller contre les Perses : & cela conviendroit mieux à la narration de Victor.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 241, DE GORDIEN 3. & 4.

Idat. & alii. *Gordianus Augustus II. & Pompeianus Consuls.*

Gord. v. p. 161. b | 3. C. p. 155. 1. a. 'Le dernier est nommé Papinien dans Capitolin selon les

1. Je ne voy pas que cela convienne avec ce que dit Zosime, que c'estoient les Carthaginois qui avoient élevé Sabinien à l'Empire.

imprimez

imprimez : mais on trouve Pompeien dans des manuscrits de cet auteur aussibien que dans les fastes. 'Il est surnommé Civica dans une inscription qu'on pretend estre indubitable, quoiqu'elle vienne de Ligorius. Ainsi il peut bien estre descendu [du frere de Lucius Cæsar,] qui portoit les mesmes noms, & qu'Adrien fit Consul en 136. Rhein. p. 633. 634. V. Adrien § 14.

'La guerre de Perse commença dés cette année : mais elle n'obligea Gordien de partir de Rome que l'année suivante, où nous remettons à en parler. 'Gordien avant que d'y aller se maria [ou cette année, ou plutost au commencement de la suivante, lorsqu'il entroit dans la 18. année de son age.] 'Il épousa [1] Furia Sabina Tranquillina, [a] fille de Misithée, appellé Timesicle par Zosime. [On ne trouve rien de Tranquilline sinon qu'elle a esté honorée du titre d'Auguste : & on ne dit point qu'elle ait eu d'enfans.] [b] Les plus habiles veulent aujourd'huy qu'on lise Sabinia dans ses inscriptions, & non Sabina. [c] On a trouvé plusieurs medailles d'elle & de Gordien l'an 1633. en Allemagne. Gord. v. p. 161. b| 162. a. p. 161. b. Eutr|Grut. p. 272. 5. 6|1085. 11| Goltz. p. 105. a Gord. v. p. 161. b|Zos. l. 1. p. 641. a. b Spanh. l. 7. p. 634|Bir. p. 342. c Gord. v. p. 161. 162|Zos. p. 641. a. 1.

'Gordien voulut avoir Misithée pour beau-pere, parce qu'il estoit celebre par sa science & son éloquence. [Mais il avoit d'autres qualitez encore plus excellentes, qui parurent dés qu'il fut mis dans l'employ.] Car Gordien l'ayant fait Prefet du Pretoire aussitost qu'il eut épousé sa fille, il changea toute la face de la Cour, en faisant comprendre à Gordien qu'on le trompoit & qu'on le vendoit : desorte que ce prince agrea tous les changemens qu'il voulut faire, & chassa de la Cour Maurus & les autres qui trafiquoient de sa confiance. Il corrigea encore divers autres desordres, tant par sa propre lumiere qui estoit grande pour son age, que par les sages conseils de son beau-pere. Ainsi il devint considerable non par sa seule noblesse (car jusque là il n'avoit rien autre chose qui le relevast) mais par ses actions [& par sa bonne conduite :] & son regne ne parut plus estre celuy d'un enfant. Il vouloit que Misithée l'appellast son fils, & il luy donnoit le titre de pere. 'Il reconnoissoit avec joie qu'il luy devoit tous ses bons succés, '& trouvoit bon que le Senat le qualifiast le pere des Princes, & le tuteur de la Republique. 'On raporte une lettre qu'il luy écrivit, où il avoue qu'un Prince est bien malheureux quand Gord. v. p. 162. d. e|Gruter, p. 439. 3. Gord. v. p. 161. e.

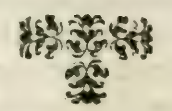
1. 'Une inscription d'Espagne l'appelle *Flavia Valeria Tranquillina*. [Elle pourroit bien estre fausse ou tres mal copiée. Car c'est app. celle] 'que Mendoza cite sur le Concile d'Eluire, mais en y lisant *Furia Sabinia Tranquillina*. Grut. p. 272. 7. Conc. L. t. 1. p. 1011. c.

on luy cache la verité : parce que ne pouvant pas tout voir par luy-mesme, il faut qu'il agisse suivant ce que les autres luy disent.

p.163.a. Misithée depuis qu'il eut esté fait Prefet du Pretoire, eut toujours soin de visiter les armes des soldats. Il ne souffroit point qu'on enrollast personne qui ne fust en age [& en état] de servir. [Dans les marches] il faisoit toujours environner le camp d'un fossé : souvent il alloit visiter la nuit les corps de garde. Son amour pour le Prince & pour l'Etat le faisoit aimer de tout le monde. Les officiers des troupes l'aimoient aussi, mais le craignoient en mesme temps : desorte qu'ils n'avoient ni la volonté ni la hardiesse de faire des fautes. a|162.c. 'On remarque encore de luy qu'il avoit tellement pourveu de bled, de fourage, de vinaigre, d'orge, de lard, & de plusieurs autres choses toutes les villes frontieres, que les plus petites pouvoient "nourrir l'Empereur avec son armée durant quinze jours, les *ferre.* autres davantage à proportion de leur grandeur, & toutes celles qui estoient " considerables, le pouvoient faire une année *potior.* entiere.

p.162.a. 'Il y eut en ce temps-ci un grand tremblement de terre, qui fit abismer des villes entieres avec leurs habitans. On fit pour cela bien des sacrifices à Rome, & par toute la terre.

Vorbu p 474.1| Aurel.v.p.211.b. 'Il y en a qui mettent sous Gordien l'avantage remporté sur les François par Aurelien qui fut fait Empereur [en 270.] & qui estoit alors Tribun dans une legion à Mayence. Il paroist en effet que c'estoit en un temps où on songeoit à faire la guerre aux Perses : Gord.v.p.165.b. '& on attribue à Gordien une victoire sur les Germains, [qui est le nom qu'on a donné encore long temps depuis aux François.] C'est peut-estre la premiere fois où l'on parle de cette nation qui est devenue si celebre. Mais nous trouverons ' quelque autre occasion d'en parler plus amplement & d'examiner en mesme temps ce passage. V. Valerien § 3. V Valerien § 3.



ARTICLE IV.

Sapor Roy de Perse declare la guerre aux Romains, prend Nisibe : Gordien marche contre luy.

L'AN DE JESUS-CHRIST 242, DE GORDIEN 4. ET 5.

C. Vettius Aufidius Atticus, & C. Asinius Prætextatus Consuls. Gord.v.p.162.b| Idat.&c|Onu. p. 259.d.

[a] GORDIEN ouvrit cette année le temple de Janus, pour montrer que la guerre estoit ouverte & declarée [contre les Perses. Je pense que c'est le dernier qu'on trouve avoir fait cette ceremonie.] Il partit ensuite de Rome, prit son chemin par la Mesie, & selon les historiens, il mit en fuite, chassa, éloigna, & extermina en passant tout ce qu'il y avoit d'ennemis dans la Thrace. [Cela peut avoir raport] ' à ce qu'on trouve qu'il avoit vaincu les Sarmates & les Gots. ' On marque en mesme temps que les Alains le battirent en un combat tumultuaire dans les champs de Philippes en Macedoine, ou de Philippople en Thrace. [Il passa de Thrace en Asie ;] ' & c'est peut-estre ce passage qui est marqué par un vaisseau dans quelques unes de ses medailles qui ne portent point d'année.

a Gord.v. p.162. b|Aur.Vict|Eutr.
Gord.v.p.155 b. c.
Philippicis.
Bir.p.339.

§ 153. [Nous avons veu sur Alexandre " comment Artaxerxés avoit rétabli la monarchie des Perses.] ' Aprés la guerre qu'il avoit eue contre Alexandre [en 233.] il estoit demeuré trois ou quatre ans en paix, ' & s'y tenoit encore au commencement de 237. [Mais dés la mesme année il reprit les armes,] ' & s'il en faut croire le Syncelle, il se rendit alors maistre de Nisibe & de Cares : ' de sorte qu'aprés la mort de Maximin [en 238.] l'Empereur Maxime se disposa aussitost à marcher contre les Perses. Mais il fut tué avant que de pouvoir partir : [& l'histoire ne nous apprend plus rien sur ce sujet jusqu'à la mort d'Artaxerxés, " qui doit estre arrivée en 240. ou 241. selon le temps que les historiens donnent à son regne.]

Her.l.6.v.583.a.
l.7.p.600.b.
Sync.p.361.d.
Max.& B.p.170. c.
v. Alex. § 161

' Sapor I. son fils fut le successeur [de son ambition aussibien que] de sa couronne. [b] On écrit qu'il estoit d'une grandeur de corps prodigieuse. [c] Eutyque le loue aussibien que son pere d'un tres grand amour pour la justice : il dit qu'il visitoit ses pays, & avoit soin de les faire cultiver. [d] Au contraire Agathias le dépeint comme un homme ennemi de la justice, colere, cruel,

Agath.l 4.p.134. b|Abulf. p. 80| Euty. p. 375| Sync.p.361.b.
b Zon. p.229. c.
c Euty.p.376.
d Aga.l. 4.p.133. a.c.d|134.b.

ſanguinaire, deteſtable, qui ne pardonnoit preſque jamais, & digne d'établir les exemples les plus horribles. Le traitement qu'il fit à l'Empereur Valerien, autoriſe le jugement d'Agathias: [& nous ne voyons point qu'il euſt aucun juſte ſujet de guerre
p.134.b|Abulf.p. 80. contre les Romains,] ' à qui neanmoins il fit d'étranges maux
a Gord.v. p.161. b. durant [1] 31. an qu'il regna. [a] Il commença dés l'an 241. [c'eſt à 1.
dire dés l'entrée de ſon regne.] [b] Ce qu'on en ſçait de particu-
b p.162.b.d. lier, c'eſt qu'il avoit pris Niſibe, Cares, & les villes des envi-
d|n.C.p.195 2.c. rons. On écrit qu'il prit Antioche meſme. ' Mais [2] les termes 2.
dans leſquels Gordien en parle dans une lettre au Senat, peu-
v.p.162.c. vent marquer ſeulement qu'il eſtoit prés de la prendre. ' On le redoutoit déja juſqu'en Italie. [3] Il ſemble que les troupes Ro- 3.
maines de l'Orient euſſent pris parti dans les ſiennes.

Euty.p.376.379. ' Eutyque dit qu'ayant mis le ſiege devant Niſibe, & ne la pouvant emporter [d'aſſaut,] il fit baſtir prés des murailles un chaſteau extremement haut, d'où il tiroit ſans ceſſe dans la ville, & empeſchoit que perſonne n'en ſortiſt; ce qui reduiſit enfin les habitans dans la neceſſité de penſer à ſe rendre. Mais dans le meſme temps Sapor receut nouvelle qu'un certain peuple faiſoit de grands ravages dans le Coraſan, [qui eſt une partie de la Perſe :] & comme cela l'obligeoit de partir en diligence, il envoya dire aux habitans que s'ils vouloient promettre de ne point toucher à ſon chaſteau juſqu'à ce qu'il fuſt revenu, il n'y laiſſeroit point de garniſon. Les habitans le promirent : mais dés qu'il fut parti, ils firent une forte muraille autour du chaſteau, & l'enfermerent ainſi dans la ville.

p.379. ' Sapor revint au bout de quelque temps ; & trouvant les choſes en cet état, il accuſa ceux de Niſibe de luy avoir manqué de parole, aſſiegea la ville de nouveau, & fut encore long
p.380. temps ſans la pouvoir prendre. ' Il y eut enfin deux perſonnes &c.
qui luy firent eſperer que Dieu l'en rendroit le maiſtre, ſi luy & toutes ſes troupes s'uniſſoient enſemble pour l'en ſupplier. Cela s'eſtant executé ſans qu'on en viſt d'effet, & Sapor s'en plaignant à ces perſonnes, ils luy dirent qu'apparemment on n'avoit pas prié comme on devoit ; qu'il falloit que tout le monde s'uniſt avec un deſir ſincere, & formaſt comme [un ſeul cœur &] une ſeule perſonne ; qu'aſſurément une priere de

Euty.p.375. 1. Eutyque dit 30. *ans & un mois.*

2. *Ab Antiochenſium cervicibus, quas jam nexas Perſico ferro gerebant, & reges Perſarum, & leges*
Spart.n.S.p.265.1.f. *amovimus.* ' Saumaiſe croit qu'Antioche avoit eſté priſe.

n.C.p.195.2.b. 3. *Cùm inſtructus eſſet & ſuis copiis & noſtris.* ' Mais les manuſcrits ont *eſſet ſuis copiis, noſtris tamen* &c.

cette sorte seroit exaucée. Sapor ayant donc exhorté tout le monde à s'adresser à Dieu avec cette union & cette affection pure & sincere; on assure, dit Eutyque, que dés qu'on eut fait deux prieres, la muraille de la ville se fendit depuis le haut jusqu'en bas, & fit une grande ouverture par laquelle les Perses estant entrez firent un grand carnage de tous ceux qui estoient en état de porter les armes, 'emmenerent les autres captifs, & firent un tres grand butin. Sapor fit laisser la muraille toute ouverte comme elle estoit, afin que ce fust un exemple [de la justice de Dieu contre les perfides.] p.383.

' Eutyque met ceci en la 12. année du regne de Sapor, [c'est à dire en 251. ou 252. Mais il n'y avoit point alors de guerre contre les Perses; & cet auteur n'est pas fort juste dans sa chronologie. Nous ne pretendons pas non plus que les faits qu'il raporte, soient fort assurez, n'ayant vécu que dans le neuviéme & dixiéme siecle.] p.376.

ARTICLE V.

Gordien remporte de grands avantages sur les Perses : Mais Misithée meurt.

'GORDIEN fit un prodigieux armement contre un ennemi si redoutable; mais sa principale force estoit la sage conduite de Misithée. Il défit les Perses en plusieurs combats, reconquit Cares, Nisibe, & le reste de ce qu'ils avoient pris dans l'Orient, contraignit enfin Sapor de se renfermer dans les bornes de ses Etats, & se trouva en état de l'aller poursuivre jusqu'à Ctesiphon. Il semble selon la chronique d'Eusebe & selon le jeune Victor, qu'il ait effectivement poussé ses victoires jusque là. Capitolin remarque que Sapor [ne songeant qu'à se retirer promptement,] dans la crainte qu'il avoit de Gordien, fit sortir luy-mesme des villes toutes les garnisons qu'il y avoit mises, sans faire aucun tort aux habitans. Gord. v. p. 162. b. c. d | Aur. Vict. | Eutr.

V. Galien. ['On peut raporter à ce temps-ci ou à celuy " d'Odenat] ce qu'on trouve dans un fragment de Pierre le Patrice, Que Sapor ayant passé l'Euphrate, ses soldats s'embrassoient les uns les autres, tant ils estoient aises d'avoir échapé un peril dont ils avoient cru ne point revenir. Il envoya ensuite aux soldats qui estoient en garnison dans Edesse (car on ne dit point que cette ville ait esté prise sous Gordien) & leur offrit toute la mon- Petr. leg. p. 25. c. d.

noie de Syrie qu'il avoit, s'ils vouloient le laisser passer, parce qu'il se hastoit, disoit-il, de s'en aller en son pays pour y celebrer une feste. Les soldats accepterent ce parti, [ne sçachant peut-estre pas encore que Gordien avoit vaincu les Perses & les poursuivoit.]

Bir.p.340. 'On a une medaille de la cinquiéme année de Gordien, qui represente son passage sur un pont de bateaux. [Et ce fut peut-estre ainsi qu'il passa l'Euphrate. Car il entra dans la Mesopotamie;] Gord.v.p.162.d. '& il estoit déja arrivé à Nisibe, [soit en cette année, soit en la suivante] lorsqu'il écrivit au Senat la lettre dont Capitolin raporte un extrait. Il y demande des prieres pour luy, & des actions de graces pour Misithée. d.e. 'Le Senat ordonna sur cela que Gordien triompheroit sur un char trainé par des elephans, "puisqu'il avoit vaincu les Perses, & decerna aussi un char de triomphe à Misithée, avec une inscription magnifique qui le qualifioit le tuteur de la Republique. n.E.p.195.2.f| n.S.p.265.2.c. 'On croit qu'on l'a encore presque toute entiere à Rome.

triumpho Persico.

L'AN DE JESUS-CHRIST 243, DE GORDIEN 5. ET 6.

Arrianus & Papus Consuls.

Buch.& alii| Onu.p.259.f. a Gord.v.p.163.b. [a] Le premier est appellé Aprien dans Capitolin; [ce qui n'est apparemment qu'une faute de copiste,] & Aurelien dans la chronique d'Alexandrie.

Onu.p.259.e.f. 'On voit par une inscription du 23. janvier, que Flavius Eurycles Epityncanus estoit alors Prefet de Rome.

Gord v.p.162.c| 163.b| Zos.l.1.p.641.b.c. b Gord.v p.162.c. c p.163.a.b. 'La prosperité du regne de Gordien finit cette année par la mort de Misithée son beau-pere, [b] qui laissa en mourant tous ses biens à la ville de Rome pour augmenter ses revenus. [c] On pretend que les medecins luy ayant ordonné un remede pour un flux de ventre dont il estoit incommodé, [Julius] Philippus qui avoit plusieurs sujets de le craindre, luy en fit donner un tout opposé. Aprés qu'il fut mort, ce mesme Philippe fut fait en sa place Prefet du Pretoire, & comme le Pere de l'Empereur.

Plotin.v.p.2.f.g. 'Gordien entra [ensuite] sur les terres des Perses [où il eut le succés que nous verrons l'année suivante. Le philosophe Plotin se mit dans ses troupes, pour trouver un moyen de conferer avec les philosophes de la Perse & des Indes. Il estoit alors dans la 39. année, [qui selon la chronologie qu'en fait Porphyre, repond à la 243. de JESUS-CHRIST.]

ARTICLE VI.

Philippe Prefet du Pretoire fait tuer Gordien afin de regner en sa place.

L'AN DE JESUS-CHRIST 244, DE GORDIEN 6.

' *Peregrinus & Æmilianus Consuls.* Buch.& alii.

'PHILIPPE élevé à la charge de Prefet du Pretoire, porta aussitost son ambition jusqu'à l'Empire. Comme il falloit pour cela rendre Gordien odieux aux soldats, il le fit non par les fautes de Gordien, mais par les siennes propres. Lors donc que l'armée [qui alloit entrer sur les terres des Perses,] estoit encore ' entre Carrhes & Nisibe, il fit avancer par des ordres [donnez au nom du Prince] les vaisseaux qui portoient les vivres, afin que les soldats qui en manqueroient, murmurassent contre Gordien. Cela arriva en effet : & Philippe profitant de ce murmure, faisoit dire par les soldats les plus turbulens qu'il avoit gagnez, que Gordien [agé seulement de dix-neuf ans,] estoit trop jeune pour commander, & qu'il eust fallu avoir un Empereur plus capable de conduire une armée, & de gouverner l'Etat, comme estoit Philippe.

Gord.v.p.163.b.c|Zos.l.1.p.641.c.

1.

[Nonobstant cette mauvaise disposition,] ' Gordien vainquit les Perses à Resaine ville de Mesopotamie sur la riviere d'Abora, & obligea leur Roy à fuir, comme nous l'apprenons de Julien l'Apostat. ' Il s'en revenoit triomphant, & estoit prest de jouir du fruit de ses victoires, [a] lorsqu'il fut accablé par la faction de ceux de Philippe, [b] qui ayant déja gagné les principaux de l'armée, fit marcher les troupes par un pays où elles ne trouvoient point de vivres, & où il eut ainsi moyen de les faire soulever. ' Capitolin dit que dans cette sedition Philippe se fit declarer Empereur avec Gordien, mais comme son tuteur, & que peu aprés Gordien qui ne pouvoit souffrir sa conduite insolente, ayant entrepris de le faire deposer, le parti de Philippe se trouva le plus fort : de sorte que Gordien fut deposé luy mesme, & enfin tué. Il mesle à cela diverses particularitez qui marquent une grande foiblesse dans Gordien si elles sont veri-

Amm. l.23.p.246.d|n.p.260.

p.246.d|Eutr|Fest|Aur.V.epit.
a It|Zos.l.1.p.641.d.
b Gord.v.p.163.e.

d.e|164.a.

1. C'est ce que dit Zosime : & neanmoins il semble qu'en prenant cette route qui s'éloigne beaucoup des rivieres, les vaisseaux estoient inutiles.

tables. [Les autres auteurs se contentent de dire que Philippe le fit tuer, & luy succeda.

NOTE 1. " Cela arriva selon l'opinion la plus commune, fondée principalement sur le Code, vers le commençement du mois de mars, lorsque Gordien avoit regné cinq ans & prés de huit mois, à conter de la mi-juillet 238. Le jeune Victor dit qu'il avoit alors dix-neuf ans. [Selon l'opinion que nous suivons il estoit entré dans sa vingtiéme année le 20. janvier 244.]

Gord.v.p.165.b. a Amm. l.23.p.246.d. b p.244.245. Zos.l.3.p.716.a. Eutr|Fest. c Zos. p. 716 a| Amm. p.245.a| Nor.epo.p.287.f. d Gord.v.p.165.b.

' Il fut tué aux extremitez de la Perse, a au mesme 1 lieu où l'on voyoit encore son tombeau en 363. b au delà de l'Euphrate & de la riviere d'Abora, entre Cercuse ou Circese, qui est au confluant de ces deux fleuves, & la ville de Dura, ' fort prés de la derniere, ' & à " huit lieues de l'autre. c Ce lieu se nommoit Zautha ou Zaïthe. d Les soldats mesmes luy dresserent ce tombeau avec une epitaphe écrite en grec, en latin, en Persan, " en Hebreu, & en Egyptien, afin que toutes les nations la pussent lire. Capitolin pretend nous donner cette epitaphe. Mais il y est dit qu'ayant vaincu plusieurs nations, il n'avoit pu vaincre les Philippes : ' ce qu'il n'y a point d'apparence qu'on ait mis durant la vie & le regne de Philippe. ' Capitolin ajoute que Licinius qui se pretendoit descendu de Philippe, fit oster cette epitaphe.

[Right margin: 20. milles. — *Judaicis litteris.*]

n.C.p.197. 2.a. v.p.165.c.

Le jeune Victor assure que le corps de Gordien fut enterré dans ce tombeau : Eutrope & Feste disent " assez clairement qu'il fut porté à Rome : [& cela n'est pas incroyable.] ' Car Philippe [content de regner au lieu de luy,] laissa subsister toutes les marques d'honneur qu'on luy avoit élevées, & il ne parloit de luy qu'avec respect, mesme parmi ceux qui l'avoient aidé à le tuer, jusqu'à le traiter de Dieu, selon Capitolin. ' Il eust bien mesme voulu faire croire qu'il estoit innocent de sa mort ; & il écrivit à Rome que les soldats l'avoient éleu pour Empereur au lieu de Gordien qui estoit mort de maladie. ' Capitolin semble dire que le Senat le crut d'abord, & qu'aprés avoir donné à Philippe le titre d'Auguste qu'il ne luy pouvoit oster, il donna à Gordien celuy de Dieu, [sans le pouvoir aussi tirer des enfers.] ' On a encore quelques medailles qui marquent son apotheose. ' Le Senat accorda à ceux de la famille des Gordiens de ne pouvoir estre obligez à aucune tutele, à aucune deputation, ni à aucune fonction publique.

[Right margin: *exequias.*]

p.164.c. b|Zos.l.1.p.641.c. Gord.v.p.164.b. Tir.p.341. Gord.v.p.164.d.

Amm. l.23.p.246.247.

' Tous ceux qui avoient conspiré contre luy, [& qui avoient

1. Ainsi c'est une faute à la chronique d'Eusebe de dire qu'il fut tué prés de Ctesiphon, à moins que Julien ne se trompe.

eu la principale part à sa mort,] perirent bientost aprés par divers supplices. ' Capitolin dit que tous ceux qui avoient tiré l'épée pour le tuer au nombre de neuf, se percerent des mesmes épées, aprés que Philippe mesme eust esté tué [par Dece en 249.] Gord.v.p.165.a.b.

schola candidatorum seniorum. ' On attribue à Gordien d'avoir établi "la premiere compagnie de ceux [des gardes] qu'on appelloit les Blancs ". ' Casaubon ne croit point que cela soit veritable ; [a] & il remarque plusieurs autres fautes que les nouveaux Grecs ont faites dans l'histoire de ce Prince. Chr.Alex.p.628. Gord.n. C p 189. 2.a. a 1.

' Capitolin dit qu'on ne voyoit à Rome aucun édifice considerable fait par Gordien. ' On pretend neanmoins trouver dans une medaille, qu'il y rétablit l'amphitheatre, ' c'est à dire " qu'il acheva de le rebastir, comme on le peut juger de l'état où il estoit en 237. ' On attribue encore à Gordien d'avoir mis une colonie à " Viminac ville de la haute Mesie sur le Danube, connue par ' Ptolemée, [& qui est devenue encore plus celebre depuis ce temps ci. [1]] [b] Elle est aujourd'huy dans la Servie ; mais on ne convient pas du nom qu'elle porte. [Si c'est veritablement Gordien qui a établi cette colonie ", il faut dire que ce fut au commencement de l'année 240.

Marginal notes: v.p.164.d. Spanh.l.9.p.858. de exædificatione. Max.& B.p.166.a. Spanh.l.9.p.777.876. Viminaciũ. Ptol.l 3.c.9.p.86.m. 1. b Baudr.p.327. Note 2.

ARTICLE VII.

De Censorin, Herodien, & quelques autres auteurs.

[NOUS avons déja parlé de Censorin, & de son livre intitulé Du jour natal] ' qu'il écrivit sous les Consuls Ulpius [ou Pius] & Pontien, en la seconde année de la 254. Olympiade, l'année qu'on avoit celebré pour la 39. fois les jeux Capitolins, l'an 991. de Rome, aprés le solstice d'esté où l'on celebroit les jeux olympiques, & aprés le 25. de juin, c'est à dire aprés le milieu de l'an 238. & dans les premiers mois du regne de Gordien.] Il marque le mesme temps par plusieurs autres caracteres, ' qui servent beaucoup à éclaircir & à fixer la chronologie. Cens.c.18.p.131.132|21.p.155.156. Pet.doc.t.l.9.c.42.p.98|Voss.h.lat.1|2.c.3.p.179.

[c] Le sujet de son livre est de faire un present à un de ses amis nommé Q. Cerellius homme de lettres, & de qui il avoit beaucoup appris, pour le jour de sa naissance : & sur cela il prend sujet de traiter de la naissance de l'homme, & ensuite des jours, des mois, & des années. ' Ce livre a esté connu & c Censor.c.1.3.15.p.1.2.17|104. prol.

1. Je ne la trouve point dans Estienne le geographe.

estimé de S. Sidoine, & de Cassiodore. Le dernier cite encore de luy un livre Des accens; mais nous n'en avons que ce qui en est cité par Priscien, qui qualifie Censorin un homme tres docte dans la grammaire. Cyp.diss.app.c. 19.p.30. ' C'est peut-estre l'auteur le plus exact de tout son siecle. a Censor.c.3.p.17. [a] Censorin mesme cite un livre intitulé *Indigitamentorum*, où les dieux qui selon l'imagination des payens contribuoient à la vie de l'homme, estoient tous marquez: & il semble le citer comme un ouvrage qu'il avoit fait.

[Il faut mettre aussi sous ce regne Herodien fort connu par les huit livres grecs qu'il nous a donnez de l'histoire des Empereurs depuis la mort de M. Aurele, jusqu'à celle de Maxime & de Balbin.] Her.l.1.p.465.a. b|l.2.p.514.b. ' Car il nous assure luy mesme que l'histoire de ces [68. ou] 70. années est celle de son temps, & de ce qu'il avoit veu: [de sorte qu'il devoit estre extremement agé dés le commencement de Gordien.] l.1.p.484.b. ' Il estoit à Rome à la fin du regne de Commode, & il paroist qu'il avoit déja quelque age. p.463.b. ' Il nous assure qu'il avoit esté employé en divers ministeres de la Cour & de la police; ce qui luy avoit donné moyen de prendre part luy mesme à quelques unes des choses qu'il raporte. [C'est tout ce que nous pouvons dire de sa vie: car nous avons déja marqué " autrepart qu'il ne le faut pas confondre avec Herodien grammairien d'Alexandrie qui vivoit sous M. Aurele.] V. M. Aurele § 34.

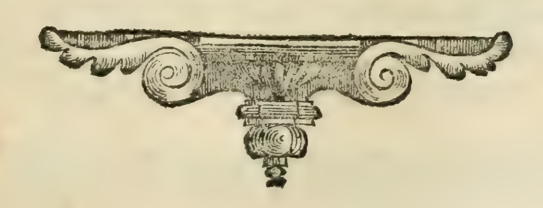
Phot. c.99.p. 276. ' Pour son histoire, Photius en fait un jugement fort avantageux. Car il dit que son style est clair, élevé, & agreable; que sa diction est " temperée, tenant le milieu entre l'elegance affectée de ceux qui dedaignent toute la beauté des expressions communes & naturelles, & le discours bas & sans vigueur, de ceux qui se font honneur d'ignorer les regles de l'art; qu'il ne recherche point un faux agrément par des discours inutiles, & qu'il n'omet aussi rien de necessaire; qu'en un mot il cede à peu d'auteurs dans toutes les beautez de l'histoire. σώφρων. [Capitolin qui en beaucoup d'endroits ne fait que le traduire & l'abreger,] Alb. v. p.79.d| Alex.v.p.132.c| 171.c. ' & qui le cite assez souvent, [b] luy donne encore un grand eloge, en disant " qu'il suit la verité: mais il ajoute que c'est seulement en la pluspart des choses. b Albin.v.p.84. c. ad fidem pleraque dixit. [c] Il le combat en effet en quelques endroits, [& nous nous sommes encore cru obligez de l'abandonner en d'autres.] c Alex v.p.134.b. d Max.v.p.143. a. [d] Capitolin l'accuse aussi d'avoir esté trop favorable à Maximin pour ne l'avoir pas esté assez à Alexandre: Voss.hist.g.l.2.c. 2.p.239. ' & cette censure est confirmée par Vossius & par d'autres. [Nous n'oserions pas non plus dire avec Photius, qu'il n'omet rien de necessaire, si on ne l'entend de ce qui regarde la

beauté & l'ornement de l'hiſtoire. Car il omet & les dates, & beaucoup d'autres choſes qui auroient pu éclaircir de grandes difficultez. Il ſemble avoir plus donné à l'ornement qu'à l'exactitude : je penſe qu'il ſavoit peu la geographie.]

' On croit qu'il faut mettre en ce temps ci Arrien hiſtorien grec, cité par Capitolin pour l'hiſtoire de Maximin I. & de Gordien ; & que c'eſt le meſme que Capitolin appelle en un endroit Arabien. l.4.c.17.p.484| Max.v.p.150.d| 151.c|165.c.

' On peut mettre encore ſous Gordien Ælius Junius Cordus cité ſouvent par les auteurs de l'hiſtoire Auguſte, comme ayant écrit les vies des Empereurs, ' particulierement de ceux qui eſtoient les moins connus. Mais ils remarquent en meſme temps qu'il rempliſſoit ſon hiſtoire de quantité de petites circonſtances entierement inutiles. ' On voit qu'il avoit écrit depuis Trajan juſqu'aux deux premiers Gordiens. [a] Voſſius le met entre les hiſtoriens latins, avec Ælius Sabinus, [b] que Capitolin cite en un endroit comme ayant écrit l'hiſtoire de Maximin I. [c] Vulcanius Terentianus qui a fait celle des trois Gordiens ſous leſquels il vivoit, ' & Curius Fortunatianus qui a auſſi écrit celle du temps de Maximin. [d] Quelques uns diſent que l'hiſtoire du dernier ſe trouve dans la bibliotheque de l'Empereur, & meſme qu'elle a eſté imprimée autrefois en Italie. Voſſius croit que c'eſt le meſme que Curius Fortunatianus Conſultus auteur de trois livres fort ſavans ſur la rhetorique, que l'on a encore. Voſſ.h.lat. l.2.c.3.p.179. Macr.v.p.93.c. Gord.v.p.152.b.c|160.a. a Voſſ.h. lat.l.2.c.3.p.180. b Max.v.p.150.c. c Gord.v.p.160.b. Max.& B.p.167.b|172.c. d Voſſ.h.lat l.2.c.3.p.181|Max.n.C.p.198.1.c.

' On avoit du temps de Conſtantin beaucoup d'epigrammes de Fabilius grammairien grec, qui a eſté precepteur du jeune Maximin ; ' & divers poemes de Toxoce Senateur Romain de la famille d'Antonin, [qui ne doit pas avoir paſſé beaucoup le regne de Gordien,] puiſqu'il épouſa Junia Fadilla fiancée au jeune Maximin, & mourut aprés avoir eſté ſeulement Preteur. [Le fils de Ste Paule a porté auſſi le nom de Toxoce.] Max.v.p.148.b.d.



L'EMPEREUR PHILIPPE.

ARTICLE PREMIER.

Religion, naissance, & premiers emplois de Philippe.



[PHILIPPE est le premier Empereur qu'on croye avoir porté le nom de Chrétien;" & on le croit sur de grandes autoritez, & sur des fondemens assez solides, quoique la chose ne soit pas tout à fait sans difficulté. Nous dirons neanmoins peu de choses de son regne, parce que nous n'avons plus les vies que Trebellius Pollio & d'autres avoient faites de luy & de ses successeurs jusques à Valerien; ce qui nous reduit à chercher leur histoire dans des abregez fort imparfaits. NOTE 1.

Mais ce qui est encore plus fascheux, c'est que le peu que nous savons de luy, est meslé d'actions qui estant indignes d'un simple payen, deshonoroient extremement la sainteté du Christianisme. Depuis mesme qu'il eut tasché d'effacer ses premieres fautes, sa vie paroist encore avoir peu répondu à sa vocation, & peu proportionnée à sa foy.] ' Ainsi il semble n'avoir esté Chrétien, qu'afin que la millième année de Rome s'achevast sous un prince qui adoroit JESUS-CHRIST [& pour donner aux fideles le premier exemple d'un Empereur soumis à la discipline publique de la penitence. Car c'est la seule action en laquelle on sçache qu'il ait honoré l'Eglise; comme on peut dire que cette humilité l'a plus honoré dans la memoire de tous les siecles, que tout ce qu'il a pu faire de grand dans son regne.]

Oros l. 7. c. 28. p. 217. 1. c.

' Il estoit Arabe de nation, du pays de la Traconite. Zonare le fait originaire de Bosra ou Bostres. Sa naissance estoit tres basse [& tout à fait inconnue,] [a] sinon qu'on dit que son pere avoit esté un celebre chef de voleurs.' Les inscriptions luy don-

Gord. v. p. 163. b| Aur. V.| Zon. p. 229. g.
a Vict epit.
Bir. &c.

nent les noms de M. Julius Philippus, '& à sa femme Severe, [a] ceux de Marcia Otacilla ou plutost Otacilia Severa. Il en eut un fils nommé comme luy dans les inscriptions. Quelques unes y ajoutent le nom de Severe, & tous les auteurs luy donnent le nom de Philippe, hors le jeune Victor qui l'appelle C. Julius Saturninus. Il doit estre né en 237. selon le mesme auteur, ' & le pere en 204. selon la chronique d'Alexandrie qui luy donne 45. ans à sa mort. Il estoit neanmoins beaucoup plus agé, si l'on en croit Aurele Victor. ' On a des preuves " que sa femme estoit Chrétienne aussi bien que luy. [Et si leur fils n'avoit que douze ans quand il est mort, comme le dit le jeune Victor, on ne peut douter qu'ils ne l'eussent élevé dans la foy dont ils faisoient profession.] ' S. Jerome & Orose supposent clairement qu'il est mort Chrétien comme son pere.

Eus.l.6.c.36.p. 233.a. | [a] Goltz.p.107. b.c|Bir. p.341| Spanh.l.7.p.635. | Chr.Alex.p.630. | p.630|Eus.l.6.c. 36.p.233.a. | Hier.chr|Oros. l.7.c.21.p.214.1.d. | V. la note 1.

[Quoique Philippe fust Chrétien "dés devant que d'estre Empereur :] ' on l'accuse neanmoins d'avoir esté superbe. [On ne peut aussi desavouer qu'il n'ait eu beaucoup d'ambition, & qu'il n'ait esté assez malheureux pour se servir des moyens les plus criminels quand ils estoient necessaires pour s'elever. Nous avons honte parlant d'un Chrétien, de repeter ce que nous avons dit de ceux qu'il employa pour devenir Prefet du Pretoire en 243. par la mort de Misithée, & Empereur en 244. en répandant le sang de Gordien.] ' On remarque neanmoins dans cette action, qu'il eust esté prest d'accorder la vie à ce Prince, s'il l'eust pu faire sans mettre la sienne en danger : [ce qui fait voir qu'il avoit plus d'ambition que de cruauté : & en effet l'histoire ne l'accuse point de ce dernier vice.]

V. la note 1. | Gord.v.p.163.b. | V. Gordien. | c.

ARTICLE II.

Philippe s'eleve à l'Empire, & y associe son fils : Il se soumet à la penitence publique.

L'AN DE JESUS-CHRIST 244, DE PHILIPPE I.

' *Peregrinus & Æmilianus Consuls.* Idat. & alii.

[CE fut en 244. & comme nous croyons peu avant le 14. jour de mars, que Philippe usurpa en cette maniere honteuse à un payen mesme, le titre d'Empereur & d'Auguste, en se le faisant donner par les soldats.] ' Il prit pour collegue son

Aur.V.epit|Eutr| Goltz.p.107.c.

Vict.epit. fils, & le fit Cesar, [quoiqu'il n'eust que sept ans.] ' On marque que cet enfant avoit un esprit si triste & si severe, que depuis l'age de cinq ans, il fut impossible de le faire jamais rire; & qu'à l'age de dix ou onze ans voyant son pere s'éclater de rire en une rencontre, " il tourna le visage d'un autre costé avec une mine austere. *vultu notaverit aversato.*

Cord.v.p.164.a. ' Philippe manda son election au Senat; & comme il avoit honte du crime par lequel il avoit osté la vie à Gordien, [il tascha de le couvrir par une nouvelle faute,] en écrivant que ce prince estoit mort de maladie. Le Senat le crut, [ou en fit semblant,] & declara Philippe Auguste. Zon.p.229.a| Onuph.p.260.a.&c. ' Quelques uns pretendent que ce ne fut qu'aprés que M. Marcius, & L. Aurelius Severus Hostilianus faits Augustes l'un aprés l'autre par le Senat, eurent esté tous deux emportez par une mort precipitée. [" Mais il y a bien de l'apparence que ces deux Augustes appartiennent à un autre temps, ou ne sont que des tyrans qui ayant usurpé ce titre, ne purent se le conserver.] Note 2.

Hier.chr. ' Gordien revenoit victorieux de Sapor Roy des Perses lorsqu'il fut tué prés de Circese sur l'Euphrate. Zos.l.1.p.641.d.e. ' Philippe fit la paix avec Sapor, la confirma par serment, & ayant ainsi fini la guerre, ramena l'armée sans perte dans la Syrie. Zon.p.229.b.c. ' Zonare pretend que pour avoir cette paix, il ceda aux Perses la Mesopotamie & l'Armenie; & que comme les Romains en murmuroient, il rompit peu aprés le traité, & reprit ces deux pays. [Ce que nous pouvons dire de ces faits, c'est qu'ils n'ont aucune apparence de verité.] Occo,p.441. On a encore une medaille sur la paix établie par Philippe avec les Perses. Occo la raporte à l'année suivante; [dequoy je ne voy pas le fondement.] Bir.p.343. ' Birague la met sur celle-ci. Gruter,p 273.1. [Je ne sçay surquoy on a pu fonder] ' le titre de "vainqueur des Parthes attribué à Philippe dans une inscription trouvée à Tolede, qui est de l'an 245. ou 246. *Part. Max.*

[Il estoit arrivé " à Antioche avant la feste de Pasque,] Note 3. Bucher. ' qu'on croit s'estre celebrée cette année le 14. d'avril : Eus.l.6.c.34.p.232.b|Chr.Al.p.630. ' & il voulut venir avec sa femme participer aux prieres qui se faisoient dans l'Eglise la nuit qui precedoit cette grande feste, s'imaginant peut-estre que son crime n'y estoit pas connu, ou que sa qualité de Souverain le pourroit mettre à couvert contre les loix de l'Eglise.] Eus.l.6.c.29.p.229.d. ' Mais les fideles d'Antioche avoient alors pour pasteur S. Babylas, [dont il suffit de dire ici] a qu'il fut martyrisé sous Dece. b Il savoit ce que [Philippe] avoit fait, & il sentit une extreme douleur de voir qu'à ses autres crimes a c.39.p.231.c. b Chry.in gen.t.1.p.656.657.

il en ajoutoit encore un nouveau, par la hardiesse qu'il avoit de venir à l'Eglise, comme s'il n'eust rien fait que de legitime & d'innocent. ' Il alla au devant de luy pour l'empescher d'entrer dans l'Eglise, il l'arresta en luy portant mesme la main contre l'estomac, il luy declara de la part de Dieu qu'il estoit indigne de s'unir aux brebis de JESUS-CHRIST, & de se trouver dans l'assemblée des fideles, ' aprés tant de fautes qu'il avoit faites; & il luy protesta qu'il ne luy en permettroit jamais l'entrée, à moins qu'il ne se resolut à se mettre dans le rang des penitens. ' On pretend qu'il traita de mesme l'Imperatrice, [qui pouvoit avoir pris part aux fautes de son mari, ou en avoir commis d'autres.

P. 658-660. Euſ. l. 6. c. 39. p. 232. b. c. Chr. Al. p. 630.

S. Chrysostome admire avec sujet dans cette action la generosité de S. Babylas : & on n'a guere moins sujet d'y admirer l'humilité de Philippe.] ' Car on dit qu'il se soumit avec joie au saint Evesque, fit l'exomologese [& la confession de ses fautes,] se mit parmi ceux qui estoient dans le rang des penitens, & " qui satisfaisoient pour leurs pechez, & fut alors receu dans l'Eglise; montrant par ses actions qu'il estoit sincerement touché de crainte pour la majesté de Dieu. Eusebe ne raporte ceci que " comme une chose qui se disoit de son temps, [ne l'ayant point trouvé écrite. Mais S. Chrysostome & d'autres n'ont point fait difficulté de la proposer comme certaine.

Euſ. l. 6. c. 34. p. 232. b. c | Sync. p. 362. b. c.

τοῖς ἐν πλώμασιν ἐξεταζομένοις. Κατέχει λόγος.

Nous ne savons point si ce fut sur cette action de Philippe, ou par quelqu'autre occasion,] ' qu'Origene luy écrivit une lettre, [a] où Vincens de Lerins dit qu'il luy parloit [1] avec l'autorité d'un maistre & d'un docteur. [b] Rufin ajoute à ce qu'en dit Eusebe, qu'il n'y déguisoit point la verité par aucune flaterie. [c] Il écrivit une lettre semblable à l'Imperatrice Severe [2] sa femme. ' S. Jerome remarque expressément que ces deux lettres se voyoient encore à la fin du IV. siecle. [On ne trouve point en quelle année Origene les écrivit. S. Hippolite celebre entre les Evesques de ce temps-là, peut avoir écrit à la mesme Imperatrice,] ' puisqu'on trouve d'un costé qu'il a écrit à une Reine, & de l'autre qu'il a adressé une exhortation à une Severine.

Euſ. c. 36. p. 233. a | Sync. p. 362. c. a Vinc. l. 1. c. 23. p. 352. b Euſ. ruf. c. 26. p. 110. 2. c 2 | Euſ. p. 233. a. Hier. v. ill. c. 54. p. 285. b. Thdrt. dial. 2. p. 88 b | Gruter, p. 140.

' Eusebe dit que la foy se multiplioit beaucoup sous Philippe, & que la religion Chrétienne se preschoit par tout avec une grande liberté : & il ne faut pas s'en étonner, ajoute-t'il, [marquant sans doute la protection que Philippe donnoit

Euſ. l. 6. c. 36. p. 232. d.

1. *Christiani magisterii autoritate.*
2. Je ne sçay pourquoy S. Jerome dit que c'estoit sa mere.

à l'Eglise. S. Denis qui fut fait de son temps Evesque d'Alexandrie ;] 'dit aussi que son regne avoit esté fort favorable aux Chrétiens. 'A Neocesarée dans le Pont tout le peuple ayant embrassé la foy, & dans la ville & dans la campagne, on y renversa toutes les idoles, avec leurs autels & leurs " temples, & on y éleva par tout des temples plus saints & plus sacrez au nom & à la gloire du Sauveur.

e.41.p.238.a. Gr.Nys.v.Thau. t.3.p.567.b.c.

ARTICLE III.

Quelques actions politiques de Philippe.

'ON marque que Philippe dés le commencement de son regne fonda la ville de Philippople dans l'Arabie Petrée "auprés de Bostres. [a] On trouve une colonie de ce nom sur une medaille de cet Empereur.'Jornande dit qu'il donna le nom de Philippople à une ancienne ville de Thrace nommée Pulpudena, qu'il fit rebastir; & il semble l'avoir pris de la chronique de S. Jerome.'Ce qui est certain c'est que " la ville de Philippople celebre dans la Thrace avoit ce nom avant ce temps-ci, & pretendoit l'avoir receu de Philippe de Macedoine pere d'Alexandre.

Aur.Vict|Geog. sac. p. 305|Zon.p. 229.9. a Goltz. p.226.a. Jorn.reg.p.650. b. Eus.chr.n.p. 235.1. NOTE 4. ἰερῶν. &c.

'Philippe aprés avoir reglé les affaires de l'Orient, s'en vint de Syrie à Rome,' où il tascha de gagner tous les principaux par la civilité & la bonté qu'il leur témoignoit, comme il s'acqueroit les soldats par de frequentes liberalitez. 'Il parloit toujours avec respect de Gordien, & il laissa subsister tous les monumens faits à son honneur. 'On marque neanmoins que de son temps le fisc imperial s'empara de la maison du grand Pompée qui appartenoit aux Gordiens. 'Il fit faire " un canal à Rome au delà du Tibre pour le soulagement de ce quartier, qui manquoit d'eau.

Aur.Vic|Eutr. Zos.l.1.p.641.c. Gord.v.p.164.c. p.152.a. Aur.Vict. lacum.

'Il crut que pour affermir davantage son autorité il devoit mettre les principaux emplois entre les mains de ses parens. C'est pourquoy il fit Prisque son frere General des troupes de la Syrie, & Severien son beau-pere, de celles de la Mesie & de la Macedoine. [Mais nous verrons que ce qu'il faisoit pour son établissement, fut sa ruine, & qu'il eust mieux fait en toutes manieres de choisir des hommes sages & de probité, qui luy eussent esté fideles, & eussent fait aimer & estimer son gouvernement.] 'Zosime de qui nous apprenons ceci, décrie generalement

Zos.l.1.p.642.a.

generalement toute la conduite de Philippe, ' & l'accuse particulierement d'avoir témoigné une grande negligence en toutes choses. [Mais il faut se souvenir qu'outre que cet auteur fait de grandes fautes, c'est un ennemi emporté des Princes Chrétiens & de l'Eglise. Aussi nous voyons que comme il rabaisse beaucoup Philippe, il parle au contraire fort avantageusement de Dece son ennemi, & l'un des plus grands persecuteurs de nostre foy.] p.643.c.

ARTICLE IV.

Philippe défait les Carpes ; donne le titre d'Auguste à son fils.

L'AN DE JESUS-CHRIST 245, DE PHILIPPE 1. ET 2.

'*M. Julius Philippus Augustus, & Titianus Consuls.* Idat.&c|Goltz.

LA chronique d'Alexandrie met Tatien au lieu de Titien. ' On lit Titien dans une inscription du 30. septembre de cette année sur des sacrifices faits pour la conservation de l'Empereur Philippe & de Philippe [1] Cesar son fils par Lucius Dagidius [2] Marius Pontife perpetuel de la ville de Valence en Dauphiné, & par d'autres Pontifes des villes voisines. Spon,p.98.

' Capitolin dit que lorsque Gordien fut tué, Argunthis Roy des Scythes ravageoit les Etats des Rois voisins, & avec d'autant plus de liberté, qu'il savoit que Misithée ce sage ministre de Gordien estoit mort. [On voit bien que ces Scythes estoient ennemis des Romains. Ainsi je ne sçay si ce ne seroient point les mesmes que les Carpes,] 'qui avoient commencé à attaquer la Mesie dés l'an 238. [a] & à qui Zosime dit que Philippe alla faire la guerre dés qu'il crut son autorité bien establie. [Car les historiens donnent le nom de Scythes à une grande partie des peuples du Nord.] 'D'autres pretendent que ce sont les Gots, & qu'Argunthis est celuy que Jornande appelle Ostrogotha Roy des Gots, & qu'il dit avoir fait la guerre à Philippe ' avec quelques troupes de Carpes & d'autres barbares. Gord.v.p.164.a. Max & B.p.171.d. a Zos.l.1.p.642.a. Volburg.p.505.11 Jorna.r.Got.c.16.p.633. Jorn.p.634.

1. L'inscription porte, dit-on, *pro salute Imp. & Cæsar. Philipporum Augg.*' Si *Imp. & Cæsar.* est pour *Imperatoris & Cæsaris* comme l'explique Spon, [elle fait Philippe le fils & simple Cesar & Auguste. Il faudroit donc expliquer, *Imperatorum & Cæsarum.* Mais l'*&* convient-il à ce sens ? & auroit-on pas mis *Impp. & Caess?* Spon,p.99.1.

2. Ce Marius selon l'inscription avoit une fille nommée Verullia Maria. Ainsi toutes les Maries ne sont pas Chrétiennes ou Juives.

Entre les Generaux de cet Ostrogotha, Jornande met un Argait, [dont le nom approche assez d'Argunthis.

Zos.l.1.p.642.b. a. Quoiqu'il en soit,] 'Zosime dit que les Carpes ayant ravagé les pays d'autour du Danube, Philippe marcha contr'eux, les vainquit, & en assiegea [les principaux] dans un chasteau. Les autres s'estant rassemblez pour les secourir, ils donnerent une seconde bataille, où ils furent encore défaits par les Maures, & contraints de demander la paix. Philippe la leur accorda assez aisément, & s'en retourna. 'On trouve encore dans les medailles des monumens de cette victoire sur les Carpes, qu'Occo raporte à la premiere année de Philippe. [Je ne sçay neanmoins s'il ne faudroit point mesme la differer jusqu'en l'an 247. auquel Philippe le fils fut fait Auguste,] 'puisque l'inscription d'une medaille de Philippe est faite sur l'arrivée " des deux Augustes [à Rome.] 'Une inscription de l'an 247. [" mais qui n'est pas sans difficulté,] donne au pere le titre de Proconsul, [que les Empereurs prenoient hors de Rome.] 'Birague ne met les medailles sur les Carpes qu'en 248.

Spart.n.C.p.290. 2 d; Occo,p.439| Sphan.h.l.9.p. 837. | Occo,p.441. | V. Ian. & | Spon,p.244. | Augg. | Bir.p.345.346.

Jorn.r.Got.p. 633. 'Pour ce qui est de la guerre des Gots, Jornande pretend que ces peuples voyant que Philippe leur refusoit les pensions qu'ils avoient accoutumé de recevoir tous les ans comme alliez de l'Empire, ils passerent le Danube avec Ostrogotha leur Roy, ravagerent la Mesie, & mesme la Thrace; Que Dece alors Senateur envoyé par Philippe pour les chasser, ne les ayant pu vaincre, s'en retourna à Rome, aprés avoir cassé les soldats qui leur avoient laissé passer le Danube; Que ces soldats eurent recours à Ostrogotha, qui les receut, p.634. '& passa une seconde fois le Danube avec 30. mille Gots, Taïfales, Astinges & autres barbares, entre lesquels estoient trois mille Carpes, rentra dans la Mesie, assiegea long temps Marcianople Capitale du pays, & l'ayant obligée à luy donner une c.17.p.635. grande somme d'argent, 'se retira en son pays, [a] où il vainquit &c. a p.635.636. Fastida Roy des Gepides, vainqueur des Bourguignons, & c.18.p.636.637. mourut ensuite, 'laissant pour successeur Cniva, qui ravagea encore la Mesie du temps de Dece. [Nous raportons ce que dit cet auteur, sans nous engager à en répondre.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 246, DE PHILIPPE 2. ET 3.

Buch.&c. '*Præsens, & Albinus Consuls.*

Rein.p.465. 'Quelques uns croient que cet Albin peut estre M. Nummius Albinus, dont on a une inscription. Mais puisque ce Nummius est qualifié Comte du premier ordre, [ce qui sent

plus le ſtyle du IV. ſiecle que du troiſiéme ; il y a apparence que c'eſt celuy qui fut Conſul en 345. avec Amantius.]

S. Jerôme marque dans ſa chronique que le theatre de Pompée fut brulé cette année avec un autre édifice public appellé Les cent colones.

L'AN DE JESUS-CHRIST 247, DE PHILIPPE 3. ET 4.

' *Philippus Aug. II. & M. Julius Sever. Philippus Cæſ. Conſuls.* Ibid.

' On voit par les medailles du jeune Philippe qu'il n'eſtoit encore que Ceſar au commencement de cette année, mais qu'avant qu'elle fuſt finie, & meſme ce ſemble [avant la fin de mars,] & avant que ſon pere fuſt entré dans la 4. année de ſon regne, il eut le titre d'Auguſte & la puiſſance du Tribunat. Onup.p.260.c| Goltz.p.107.d.ff Pagi,247. § 3.

' Il paroiſt qu'il a eu ce dernier titre avant celuy d'Auguſte, [ſi nous recevons comme legitime] une inſcription qui vient originairement de Cambden. [Et rien n'empeſche en effet de croire ſi l'on veut, qu'il a eu la puiſſance du Tribunat vers le milieu de l'an 246. Mais l'inſcription nous paroiſt avoir [1] quelque difficulté.] ' Quelques uns ſoutiennent meſme que ſon pere l'avoit aſſocié à cette puiſſance dés l'an 244. [' ce qu'ils ne fondent neanmoins que ſur une inſcription combatue par beaucoup d'autres.] Pagi,247. § 1. 244. § 3. NOTE 5.

ARTICLE V.

Des jeux celebrez en l'an mille de Rome : Philippe travaille à purger la Ville.

L'AN DE JESUS-CHRIST 248. DE PHILIPPE 4. ET 5.

' *Philippus III. & Philippus II. Aug. Conſuls.* Buch.&c.

LES faſtes d'Idace d'ailleurs fort exacts ont omis ce Conſulat, l'ayant ſans doute confondu avec le precedent. Mais ce defaut eſt ſupplée par l'autorité de tous les autres, & par les medailles des deux Philippes.

' L'an mille de Rome commencé le 21. avril 247. [ſelon la ſupputation de Varron que l'on ſuivoit communément alors auſſibien qu'aujourd'huy,] finit le meſme jour en 248. ' Cette année fut celebrée avec des réjouiſſances extraordinaires, & Boll.20.jan.p. 255. § 23|Cenſor. Eutr|Aur.Vict Hier.chr.

1. *et M. Imp. Philippo Nobiliſſimo.* Cet *Imp.* eſt bien mal placé : & pourquoy le titre de Ceſar eſt-il omis ?

par toutes sortes de spectacles, où l'on se divertit à voir perir un tres grand nombre de bestes. Philippe y tua ou donna [au peuple,] toutes celles que Gordien reservoit pour son triomphe quand il reviendroit de Perse. On pretend tirer de quelques medailles qu'il y eut des spectacles durant dix jours, où l'on voyoit chaque jour des combats de differentes sortes de bestes. On remarque aussi qu'on y vit une hyene, animal [celebre en Egypte par sa cruauté, mais] qui jusqu'à alors n'avoit point esté connu dans l'Europe.

Gord.v.p.164. 165. — Pagi,247. § 8. — Sphan.l.3.p.147.

S. Jerome dit qu'on y representa des jeux dans le champ de Mars durant trois jours & trois nuits; ce qui donne lieu de croire qu'on y observa [au moins en partie] les ceremonies ordinaires des jeux seculiers[a] que décrit Zosime. [b] Les plus habiles croyent que ces réjouissances se firent en cette année, à cause qu'elles sont marquées dans plusieurs inscriptions du troisiéme Consulat de Philippe, [c] quoiqu'on en ait pu faire aussi quelques unes dés la precedente. [d] Le P. Pagi remarque que c'estoient les neuviémes jeux seculiers celebrez depuis la fondation de Rome, & que ce furent aussi les derniers; [ce que nous n'examinons pas ici.] Note 6.

Blond.prim.p. 1129. Pagi,247. § 4. — a Zos.l.2.p.669. 670. — b Pagi, p.186| Boll 20 jan.p. 355. § 23. — c Noris,ep.con. p 171. — d Pagi,347. § 7.

Un historien loue Philippe comme s'il avoit raporté à Jesus-Christ, & à l'Eglise tout l'honneur & toute la gloire de cette solennité extraordinaire. Mais on ne voit pas aisément par quelle adresse & par quel principe de pieté il auroit pu raporter à la religion Chrétienne des spectacles, dont elle ne pouvoit avoir qu'une extreme aversion. Il dit qu'aucun auteur ne parle qu'on ait esté au Capitole, & qu'on ait immolé des bestes. [Cette raison est bien foible, s'il n'a eu que les abregez d'histoires qui sont venus jusques à nous.] Mais dans ces abregez mesmes nous lisons qu'on immola une truie, & d'autres hosties par l'ordre des Pontifes, & que les Aruspices furent consultez. [Ainsi tout ce qu'on peut dire, c'est que Philippe ne prenoit point de part à toutes ces impietez, & souffroit seulement ce qu'il n'osoit pas empescher; en quoy s'il y a lieu d'excuser sa foiblesse, il n'y en a pas neanmoins de louer sa pieté: car l'on est obligé de reconnoistre qu'il ne se declaroit point trop publiquement ennemi de l'idolatrie; & que s'il estoit tout à fait méchant Chrétien avant que d'estre Empereur, il estoit au moins encore bien imparfait mesme aprés sa penitence.] Il ne faut donc pas s'étonner si Constantin a passé pour le premier Empereur Chrétien, & s'il a receu ce glorieux titre de ceux

Oros.l.7.c.20. p.214.1.c. — Tert Oret.p. 643. — Oros.214.1.c. — Aur.Vic. — Blond.prim p. 1128.

mesmes qui ont creu que Philippe l'avoit esté.

'Le panegyrique fait sur le mariage du grand Constantin avec Fauste marque quelque chose qui se fit en l'an mille de Rome pour maintenir l'Empire dans une mesme famille, & il témoigne qu'on en eut de la joie : mais il n'exprime point ce que c'estoit. 'On peut conjecturer que c'estoit une promesse de mariage entre le jeune Philippe, qui n'avoit neanmoins encore que dix ans, [avec une parente ou de Philippe, ou de quelqu'un des Empereurs precedens.] Panc.5.p.125.5 Pagi,247. § 2.

Ce fut selon Aurele Victor aprés la solennité de l'an mille, que 'Philippe fit une ordonnance celebre pour purger Rome de la plus grande de ses abominations, qui jusqu'alors s'y estoit exercée publiquement, moyennant un tribut qu'on payoit au Prince : Il executa ce qu'Alexandre n'avoit osé faire quoiqu'il en eust la volonté, [& fit voir que le moindre prince Chrétien est souvent capable de faire plus que le meilleur prince idolatre.] 'Le crime ne laissa pas de demeurer, & les payens semblent dire mesme que la défense qu'on en fit ne servit qu'à l'irriter davantage, & à le rendre plus dangereux. [Mais la liberté des crimes publics ne diminue point ceux qu'on veut commettre en secret. Il y a au contraire beaucoup de personnes que l'occasion & la facilité fait tomber. L'autorité des loix, & la peine ou au moins la confusion qui en suit le violement, fait quelque impression sur ceux qui n'ont pas encore perdu toute honte. Et il est certainement glorieux aux princes & aux magistrats qu'on n'ait pas lieu de les accuser de contribuer & de participer aux crimes en les tolerant, ou mesme de les autoriser par le profit infame qu'ils en retirent.] 'Aussi l'historien payen qui semble croire que l'ordonnance de Philippe eut peu de succés, avoue neanmoins 'qu'elle luy acquit beaucoup d'honneur. 'Baronius dit que ce que Philippe avoit osté, fut rétabli par les Empereurs payens ses successeurs, jusqu'à ce que Constantin l'abolit entierement. [Il est certain que l'ordonnance de Philippe ne put pas arrester tout à fait le crime. Mais je ne sçay si l'on trouvera qu'on luy ait jamais rendu la liberté publique
1. que Philippe luy avoit ostée.] 'Au moins Lampride[1] nous donne lieu de croire le contraire.

Alex.v.p.121.c. c|Aur.Vic. Aur.Vic. *Honestissimè.* Bar.249. § 2. Helioг.v.p.112.d.

1. *Tunc, ut pote ante Philippum, licebat.*

ARTICLE VI.

Soulevement de Jotapien, de Marin, & de Dece : Philippe est vaincu, & tué par le dernier.

L'AN DE JESUS-CHRIST 249. DE PHILIPPE 5. ET 6.

Chr Al.p.618. &c|Onup.p.260. f|MS.p.675. a Boll.1.febr.p. 44.d.

'*M. Æmilianus II. & Junius Aquilinus Consuls.*

[a] PEU avant la persecution de Dece Dieu punit les pechez des hommes par la famine, par des meurtres, & par d'autres calamitez.

Zos.l.1.p.642.b.

Nous trouvons aussi que [la fin] 'du regne de Philippe fut agitée de plusieurs troubles, qui s'éleverent en mesme temps en divers endroits, & ausquels il succomba enfin

p.643.c.

[cette année.]'Zosime (car nous n'avons point de meilleur auteur à suivre) en accuse la negligence de Philippe, qui ne prenoit, dit-il, soin de rien.

Eus.l.6.c.41.p. 236.237.

' Il est certain que l'affection qu'il avoit pour les Chrétiens n'empescha point qu'ils ne fussent cruellement persecutez à Alexandrie par le peuple dés les premiers mois de cette année.

p.237.238.

'Cette persecution finit par une sedition & une guerre civile, où les payens tournerent contr'eux-mesmes la cruauté qu'ils avoient exercée contre les Chrétiens. [Mais nous n'en trouvons rien davantage.]

Cyp.an.249 § 3. p.11.

' Des personnes habiles croyent que cela peut avoir raport à ce que dit Zosime,

Zos.l.1 p.642.a. b.

'que l'Orient se revolta, à cause des impots, & parce que Prisque frere de Philippe qui l'en avoit fait Gouverneur, se rendoit insupportable à tout le monde :

b cln.p.953.1.c.

[b] desorte qu'un nommé Papien ou Jotapien y fut declaré Empereur :

p.642.d.

'mais il fut bientost tué, & le trouble appaisé de ce costé là. Aurele Victor met la revolte, ou au moins la mort de Jotapien sous Dece [vers la fin de l'année 250.] & nous apprend qu'il aspira à l'Empire parce qu'il estoit parent de [l'Empereur] Alexandre.

Spart.n.C.p.202. 1.b.

' Car on ne doute point que ce ne soit le mesme que celuy dont parle Zosime, & que son vray nom ne soit Jotapien [venu peut-estre]

Jos.ant.l.18.c.7. p.628.e.f.

' des Jotapes filles des anciens Rois d'Emese & de Comagene. [Ainsi Zosime pourroit bien se tromper de mettre ce mouvement sous Philippe.]

Aur.Vict.

'Nous trouvons sous Dece un L. Priscus, qui usurpa aussi l'Empire dans la Macedoine [sur la fin de 250.]

Zos.l.1.p 642.a. b.Goltz.p.108.2. b.

' La Mesie & la Pannonie, continue Zosime, où Philippe

Κηδεστήν. avoit mis Severien ' son beau-pere pour gouverneur, se revolterent en mesme temps que l'Orient, & prirent pour Empe-
1. reur [1] P. Carvilius Marinus ' simple " centenier, ou encore Zon.p.229.d|
ταξίαρχην. moins. [a] Philippes troublé par ces deux revoltes, pria le Senat Span.n S.p.247.248.
de l'aider à les appaiser, ou de le décharger de l'Empire si on a Zos.l.1.p.642.
n'estoit pas satisfait de sa conduite. Tout le monde demeura c.d|Zon.p.229.a
sur cela dans le silence, hors Dece, qui dit qu'il n'y avoit pas sujet de s'inquieter beaucoup de Jotapien & de Marin, qui n'étoient pas capables de soutenir de si hautes entreprises, & qu'ils se ruineroient bientost d'eux-mesmes. Cela arriva de la
Καθαιρεθῆναι. sorte: les deux usurpateurs furent sans beaucoup de peine " défaits [2] & tuez: desorte que Philippe voulant donner le com-
2. mandement des troupes de la Mesie & de la Pannonie à un homme capable de les maintenir dans l'ordre, & de punir les auteurs de la revolte, jetta les yeux sur Dece mesme.

'Dece s'excusa autant qu'il put de cette employ, dit Zosime, Zos.l.1.p.642.
jugeant que le succés n'en pourroit estre avantageux ni à luy, 643|Zon.p.229.
ni à Philippe. Mais Philippe continuant à l'en presser, il partit e.f.
enfin malgré luy. Dés que les soldats le virent, ils ne trouverent point de meilleur moyen d'éviter la punition qu'il avoit ordre de faire de leur revolte, que de le faire luy-mesme Empereur, le jugeant capable de vaincre Philippe, & de regner mieux que luy. Il fallut tirer l'épée contre luy selon Zonare, pour l'obliger à consentir à cette resolution; & enfin la crainte l'ayant emporté [sur le devoir,] il fut proclamé Auguste. Zonare dit qu'il écrivit à Philippe de ne rien craindre, & que dés qu'il seroit à Rome, il quitteroit les marques de la dignité imperiale; mais que Philippe ne voulut pas se fier à cette parole, [croyant que c'estoit un piege pour le surprendre.]

Nonobstant son age, dit Victor, & la foiblesse de son corps,
'il partit de Rome avec ses troupes pour aller au devant de De- Aur. V| Zos. l.1.
ce, laissant son fils à Rome, avec [une partie] des Pretoriens. p.643.b.
' Son armée estoit plus forte en nombre que celle de Dece, se- Zos.p.643.b.
lon Zosime. Mais la valeur & la bonne conduite de Dece
l'ayant emporté, Philippe perdit beaucoup des siens, 'ses trou- Aur.V.ep|Eutr.
pes furent défaites & mises en fuite, & luy-mesme fut tué à Verone par l'armée. On n'exprime point si ce fut par la sienne ou par celle de Dece. Le jeune Victor dit qu'on luy coupa la

1. 'Quelques uns doutent des medailles où il est appellé P. Carvilius: mais on ne rend aucune raison de ce doute.] Spanh.l.6.p.392.

2. 'Deux medailles de Philippe [en Thrace] donnent à Marin le titre de Dieu. Bir.p.351.352.

teste au dessus des dents; [ce qui ne s'accorde pas avec Zonare,] ' qui dit qu'il fut tué en combattant à la teste de ses troupes. ' La nouvelle de sa mort estant arrivée à Rome, les soldats y tuerent aussi son fils dans le camp des Pretoriens.

Zon.p.229.f.
Aur.V.epit|Eutr.

ARTICLE VII.

Reflexion sur la mort de Philippe: Quelques evenemens de son regne.

[VOILA quelle fut la fin de Philippe, malheureuse devant les hommes, & heureuse devant Dieu, si elle a esté comme le supplement de sa penitence, & si elle luy a servi à expier les fautes qu'il avoit faites depuis. Il estoit juste que le crime de son entrée si violente fust puni par la violence de sa mort, & qu'il verifiast la parole de JESUS-CHRIST, ' que quiconque prendra l'épée, perira aussi par l'épée. Car on voit par divers exemples de l'histoire, que souvent la penitence mesme la plus sincere n'exemte point de la justice de cette Sentence. C'est ce que la foy dont nous croyons que Philippe a fait profession, nous donne lieu d'esperer pour luy.]

Matth.26.v.52.

' Pierre des Noels va bien plus avant, & veut que nous regardions les deux Philippes comme des Martyrs, ne faisant pas difficulté de leur en donner le titre. [Mais nous ne voyons point qu'il ait suivi en cela la tradition de l'Eglise, ni que l'Eglise ait suivi son autorité.] ' Il est vray qu'Orose dit que Dece les avoit tuez ou pour persecuter les Chrétiens, ou parce qu'ils estoient Chrétiens; [& ce seroit une autorité considerable, qu'il faudroit neanmoins examiner, s'il le disoit comme un fait qu'il eust tiré de l'histoire.] Mais c'est une conclusion qu'il tire de ce que Dece aussitost aprés les avoir tuez, persecuta les fideles. ' Eusebe va encore plus loin, & dit qu'il persecuta l'Eglise en haine de Philippe. [Mais avec cela on n'en peut pas conclure raisonnablement qu'il ait tué ces princes à cause de leur religion.] ' Eusebe dit de la mesme maniere que Maximin persecuta l'Eglise en haine de la maison d'Alexandre; [qu'il ne haïssoit qu'à cause d'Alexandre mesme: & neanmoins Alexandre estoit payen.]

P.de Nat.l.11.c 92.p.218.3.
Oros.l. 7.c.21.p. 214.1.d.
Eus.l.6.c.39.p. 234.b.
c.28.p.228.d.

' Pour la grande histoire que Pierre des Noels fait de la mort des Philippes, nous ne voyons point d'où il l'a prise; & elle n'est

P. de N.l.11.c. 92.p 218.3.4.

n'est pas mesme dans Vincent de Beauvais. Ainsi il nous suffit de dire qu'elle ne s'accorde pas avec les auteurs, qu'elle contient diverses circonstances insoutenables, & que ni Baronius, ni Bollandus 'qui la cite en un mot, n'ont point creu en devoir charger leurs ouvrages.] Boll 20 jan. p. 255. § 29.

NOTE 7. 'Philippe" mourut certainement en l'an 249. Ce fut avant le 19. d'octobre, mais aprés le 17. de juin, & mesme aprés la mi-aoust, s'il faut s'arrester aux dates des loix. Selon le jeune Victor il doit estre mort dés le mois de juin. Ce qu'on peut dire estre constant, c'est qu'il fut tué vers le milieu ou la fin de cette année là, aprés avoir regné 5. ans entiers & quelques mois. Eutrope dit qu'on le mit luy & son fils au nombre des dieux; 'ce qui est confirmé par quelques medailles. [a] Et cette injure qu'on fit à sa memoire & à sa religion, peut au moins servir à marquer que" son gouvernement n'avoit pas esté odieux, mesme aprés celuy de Gordien qui avoit esté si aimé de tout le monde; 'quoique Vopisque le mette au rang des plus méchans Princes, [peut-estre à cause de la maniere dont il s'éleva à l'Empire. Pagi, pr. p. 7. Goltz. p. 108. b| 109. a. a Bar. 253. § 3. NOTE 8. Aurel. v. p. 223. c.

'Baronius parle fort d'une loy de Philippe, qui declaroit que les Poetes n'avoient point d'exemptions particulieres. [b] La chronique d'Alexandrie luy attribue l'institution "de la seconde compagnie des Gardes Blancs, qui tenoit le settiéme rang dans les Gardes du corps. [Je ne sçay si cela est plus assuré que ce qu'elle ajoute, qu'aprés avoir réussi heureusement dans plusieurs guerres, enfin dans celle des Gepides son cheval estant tombé sur luy, luy rompit la cuisse; & qu'estant revenu à Rome il y mourut de cette blessure. Bar. 249. § 31 Cod. I. 10. t. 52. l. 3. p. 927. b Chr. Alex. p. 630. *Candidati juniores.*

[Si l'on reçoit] 'une inscription de l'an 247. qui se trouve à Naple, on y voit que la ville de Misene en Italie avoit pris le nom de Philippien. 'On croit pouvoir tirer d'une medaille de Philippe, qu'il avoit rétabli la ville de Ptolemaïde en Phenicie, ou celle qui estoit metropole de la Lybie Cyrenaïque. 'Licinius qui regna [avec Constantin,] pretendoit estre descendu des Philippes. Spon, p. 244. Spanh. l. 9. p. 777. Gord. v. p. 165. c.

ARTICLE VIII.

De Nicagore, Quadratus, & quelques autres hommes de lettres.

Suid μ.v.p.80.d| 229.c. 'SUIDAS parle " d'une deputation de Nicagore sophiste Athenien à l'Empereur Philippe. Il estoit fils d'un Mne- πρεσβευτικὴν.
Philst. soph.59.p. 623.b. sée Orateur; & il a écrit les vies des hommes illustres. ' Philostrate parle de luy & d'Apsine entre les grands hommes de son
Euf.prœp.l.10. c.3.p.454.a. temps, avec qui il estoit uni d'amitié. 'Porphire dit s'estre trouvé avec le sophiste Nicagore, à un festin que [le philosophe] Longin faisoit à Athenes " [quelques années aprés la mort de NOTE 9.
Sync.p.362.b. Philippe. C'est apparemment] ' ce Nicator sophiste que le
Jonf.l.3.c.14.p. 283. Syncelle dit avoir fleuri à Athenes sous Philippe. ' On luy raporte encore ce que dit le sophiste Himere, [qui vivoit sur la
Phot.c.242.p. 1110.f| 1114.c. fin du IV. siecle,] ' qu'il avoit esperé que Rufin son fils surpasseroit l'eloquence grave & pompeuse de Nicagore sophiste & philosophe, dont il estoit descendu.

Ibid. ' Himere parle de la mesme maniere de Minucien, à qui il attribue " la force & la vivacité du style, & qu'il dit avoir dé- τὸ δεινόν.
Suid μ.p.167.c. livré beaucoup de personnes par son éloquence. 'Suidas nous apprend en effet qu'il y a eu un sophiste Athenien de ce nom, fils de Nicagore, & qu'il avoit fait une rhetorique, avec plusieurs autres ouvrages. Mais il le met " du temps de Galien [le me- ἐπὶ Γαληνοῦ.
Jonf.l.3.c.14.p. 284. decin mort sous Severe ou peu aprés.] 'Il a sans doute voulu dire sous l'Empereur " Gallien. [a] Ce Minucien a fait une rheto- Γαλλιηνοῦ.
a Suid.μ.π.p67.c| 573.f. rique sur laquelle Porphire a écrit. [b] On en a aujourd'huy un
b Porph.v.c.6.p. 51. petit ouvrage sur les syllogismes, donné par Alde au commencement du dernier siecle, & imprimé à Venise.

Philst.soph.59.p. 623.b. 'Apsine loué & aimé de Philostrate comme Nicagore, excelloit principalement pour la memoire & l'exactitude. [c] Ils ont
c Suid.μ.p.80.d. d Philst.p.623.b. aussi tous deux vécu jusque sous Philippe. [d] Philostrate nous apprend qu'il estoit de Phenicie, [ce qui peut faire douter si
Suid.α.p.523.d. c'est le mesme] ' qu'Apsine sophiste " de merite, mais qui estoit ἀξιόλογος. Athenien selon Suidas. [Peut-estre neanmoins qu'ayant passé la plus grande partie de sa vie à Athenes, cela l'aura fait re-
d|p.ο.p.311.f. garder comme Athenien.] ' Onasime sophiste d'Athenes, [qu'il faut sans doute distinguer] d'Onasime de Cypre ou de Sparte, V. Probe fut fils d'Apsine l'Athenien, & pere d'un second Apsine qui § 10.

peut avoir vécu sous Constantin, & qui estoit sophiste comme son ayeul. ' Suidas parle d'un troisiéme Apsine plus ancien que le second, ayant vécu sous Maximien [Galere.] Il fut aussi " sophiste à Athenes: mais il estoit de Gadare [sur les confins de la Palestine & de la Syrie. Il eut le rang & le titre de Consulaire. — α p. 523. d. — &c.

' Le sophiste Major Arabe de naissance vécut jusque sous Philippe comme Nicagore, ' & ils se trouverent ensemble au festin de Longin [vers 255.] [a] On a eu autrefois de luy treize livres " de rhetorique. — μ p. 80. d. — Euf. præp. l. 10. c. 3. p. 464. a. — a Suid. μ. p. 80. d. — de statibus.

' George le Syncelle met sous Philippe un Theopompe philosophe, qui se rendit celebre à Queronée [dans la Beocie. Je n'en trouve rien dans Suidas ni dans Jonsius.] — Sync. p. 362. b.

' Asinius Quadratus, qui a écrit en grec Jonique quinze livres de l'histoire Romaine depuis la fondation de Rome, l'a sans doute continuée non seulement jusqu'à Alexandre, comme le dit Suidas, mais aussi jusque sous Philippe & jusqu'à l'an mille de la ville, puisque son ouvrage estoit intitulé " Les mille ans, ou la Miliade. Cet ouvrage est cité par Etienne le geographe, ' par les auteurs de l'histoire Auguste, par Zosime, & par Xiphilin. [b] Il a encore écrit une histoire des Parthes celebre parmi les auteurs grecs & latins. Capitolin semble la marquer. Estienne le geographe en cite jusqu'au neuviéme livre. [c] Agathias de qui nous apprenons qu'il estoit Italien, dit qu'il a écrit avec beaucoup d'exactitude " l'histoire de la Germanie ; & il en cite l'origine du nom & de la nation des Allemans. — Voff. h. gr. l. 2. c. 16. p. 239. 240 | Suid. K. p. 1484. a. — χιλιετηρίς. χιλίας. — Caff. v. p. 40. b | Zos. l. 5. p. 803. d | Dio, l. 70. p. 799. d. — b L. Ver. v. p. 38. b | n. C. p. 84. 1. b. — c Aga. l. 1. p. 17. c. — τὰ Γερμανικά.

L'EMPEREUR DECE.

[L'EMPEREUR Dece celebre par la violente persecution qu'il a excitée contre l'Eglise,] 'estoit natif de Bubalie ou Budalie, bourg du territoire de Sirmich dans la Pannonie inferieure: [& ainsi ce fut le premier de tant de Princes que l'Illyrie donna depuis à l'Empire. Il doit estre né en l'an 191.] 's'il avoit soixante ans quand il mourut, comme le dit la chronique d'Alexandrie. Le jeune Victor dit qu'il n'avoit que 50. ans. 'Les inscriptions l'appellent [1] Caius Messius Quintus Trajanus Decius. 1.

Eutr|Aur.V.epit| Eus chr.n. p.235. 2.

Chr.Alex. p.632.

Noris, epo. p. 289.a.

'On a cru long temps qu'une Imperatrice nommée "Cnæa Seia Herennia Sallustia Barbia Orbiana estoit sa femme. [a] Cependant aujourd'huy on aime mieux croire que c'estoit Herennia Etruscilla dont on voit l'image & le nom sur le revers d'une de ses medailles. [Les historiens "ne luy attribuent guere que deux fils, le jeune [2] Dece son aisné, & Hostilien "qui fut fait Auguste aprés la mort de son pere. Mais il semble qu'il luy en faille encore donner deux autres, nommez Etruscus & Trajan. Ils avoient tous le nom de Messius, qu'on peut juger par là estre celuy de la famille de Dece. Quelques uns croyent qu'il a eu une fille nommée Herennia Etruscilla, mariée à l'Empereur Volusien: mais cela ne paroist pas assez appuyé.] On a plus de fondement de croire qu'Orbiane [qu'on a pris long temps pour sa femme, estoit sa belle-fille & femme d'Hostilien son fils. ["Car il nous paroist bien difficile de suivre le sentiment de ceux qui croient que cet Hostilien n'estoit que son gendre.

Goltz.p.108.f| Occo|Gruter, p. 274.2|Onup.p. 261.c d.c.
a Noris,epo.p. 289.m.
Occo,p.454.

Note 1. Note 2. 2. V. Gallus. V. la note 2.

[Zosime extremement favorable à Dece, & peut-estre parce qu'il estoit grand ennemi de JESUS-CHRIST,] 'dit qu'il estoit tres illustre par sa naissance, & par sa dignité; qu'il excelloit en toutes sortes de vertus, '& civiles & militaires; qu'il estoit tres

Zos.l.1.p.642.c. p.643.a.

Goltz p.108.c.

1. On lit quelquefois Cn. au lieu de C. & les autres noms se rangent assez differemment.
2. On verra dans la note 2. les autres noms de ce prince & de ses freres, qui ne feroient ici qu'embarasser.

capable de bien gouverner un Etat, ' & de bien conduire une armée; qu'il avoit beaucoup de courage, beaucoup de soin pour pourvoir à tout, ' beaucoup d'experience, beaucoup de lumiere pour juger des evenemens. [Ce qu'il dit de sa noblesse, paroist difficile à accorder avec sa naissance dans un bourg de la Pannonie. Nous ne trouvons rien des dignitez & des emplois qu'il peut avoir eus avant son regne,] ' sinon qu'il " peut avoir esté gouverneur de la Lusitanie sous Maximin [vers l'an 236. Pour le reste, le jeune Victor dit aussi qu'il estoit tres vaillant dans la guerre, " bon & commode dans la paix, qu'il savoit tout, & qu'il avoit toutes sortes de bonnes qualitez.] ' Vopisque pretend de mesme qu'il a esté comparable aux anciens & pour sa vie & pour sa mort.

b. | p.641.c.d.e. | NOTE 3. | Gruter, p.151.§4 | *placidus & communis.* | Aur.v.p.223.e.

[Mais tout cela luy a esté inutile, mesme devant les hommes. Car on ne le connoist aujourd'huy que par les cruautez qu'il a exercées contre les adorateurs de son Createur, qui le font joindre à Neron & à Domitien, & qui le font appeller par Lactance un méchant, puisque la justice ne peut estre haïe & l'Eglise persecutée que par les méchans, un furieux qui s'élevoit contre Dieu mesme, & un animal execrable. [La maniere barbare dont il a traité les Chrétiens, qui au moins ne luy faisoient aucun mal, donne mesme lieu de juger qu'il n'avoit pas naturellement toute la douceur que Victor luy attribue. Ce grand nombre de Cesars & d'Augustes qu'on voit dans sa famille, semble aussi marquer beaucoup d'ambition, & un jugement fort mediocre, puisque c'estoit obliger son successeur à les faire tous mourir.] ' Il paroist par ce que nous dirons de Julius Valens, qu'il n'estoit point du tout aimé à Rome par le peuple. ' On voit qu'on luy offrit des sacrifices [ce que des payens un peu raisonnables n'auroient pu souffrir.]

Lact.pers.c.4.p.4. | Aur.Vict. | Boll.31.mars, p.304.c|1.febr.p.44.b.

L'AN DE JESUS-CHRIST 249, DE DECE I.

' *M. Æmilianus II. & Junius Aquilinus Consuls.* MS.p.675.

[Nous avons marqué autrepart ce qu'on sçait, ou au moins ce qu'on dit de la maniere dont Dece usurpa l'Empire sur Philippe.] ' La mort de Philippe [" arrivée vers le milieu de 249. ou au moins avant le 19. d'octobre,] luy ayant soumis tout le monde, ' il declara son fils Etruscus Decius Cesar [a] & Prince de la jeunesse, & il donna les mesmes titres à ses autres enfans Etruscus, Trajan & Hostilien. Il faut aussi qu'il ait donné quelque temps aprés le titre d'Auguste au jeune Dece & à Etruscus. ' Hostilien l'eut aussi, mais aprés la mort de son pere. [On

V Philippe n.7. | Zon.p.229.f. | Aur.Vic. | a Goltz.p.109.c. e|Onu.p.261.c.d| Occo, p.454. | Aur.Vic.

ne voit pas si on le donna de mesme à Trajan ; & je ne sçay si
Gruter, p. 273. 5. c'est à luy qu'il faut raporter] ' une inscription trouvée à Tarragone, & adressée à un Trajan qui n'est qualifié que Cesar, mais à qui on donne des titres magnifiques [qui conviendroient à peine à l'Empereur Trajan, & qui ce semble n'estoient pas ordinaires de son temps.] Cette inscription est de Septimius
Lact. pers. c. 7. p. 6. Acindynus Vicaire d'Espagne : ' & les Vicaires n'ont commencé que sous Diocletien selon Lactance.
a Bir. p. 354. [a] Herennia Etruscilla qu'on croit avoir esté femme de Dece, eut aussi le titre d'Auguste. [Mais toute cette vaine grandeur se dissipa bientost comme une fumée, & en moins de trois ans on en vit le commencement & la fin.]

Oros. l. 7. c. 21. p. 214. d. ' Un des premiers soins de Dece fut de persecuter l'Eglise
b Eus. l. 6. c. 39. p. 234. b | Hier. chr. [b] en haine de son predecesseur. [Mais nous nous reservons à traiter dans un titre particulier un sujet si important & si étendu.

L'AN DE JESUS-CHRIST 250, DE DECE 1. ET 2.

Buch. 248. 271. &c | Spon. p. 272 | Cyp. an. p. 15 | Sur. 29. nov. p. 650. § 1. ' *C. Trajanus Decius Aug. II. & Gratus Consuls.*

c Boll. 1. febr. p. 42. d. [c] Le dernier de ces Consuls est quelquefois appellé " Vicius Gratus, s'il n'y a point de faute. [La chronique d'Alexandrie met Gratien au lieu de Gratus.] V. S. Pion.
d Pagi. 250. § 2. [d] Ce second Consulat de Dece confirmé par ses medailles, nous fait voir qu'il avoit déja esté Consul subrogé, soit l'année precedente, soit avant que d'estre Empereur.

Zos. l. 1. p. 643. c. ' Zosime dit en general que le regne de Dece fut plein de
Eutr. troubles, [dont nous ignorons le détail.] Il y eut quelques guerres civiles dans les Gaules, qu'il appaisa : [& il fut peut-estre
Spon, p. 273. obligé d'y aller pour cela en personne,] ' puisqu'une inscri-
Aur. Vict. ption de cette année luy donne le titre de Proconsul. ' Dés qu'il eut fait Cesar le jeune Dece son fils, il l'envoya en Illyrie, & demeura cependant quelque temps à Rome pour dedier les mu-
Eutr. railles qu'il avoit fait bastir [ou rebastir.] ' Il fit aussi faire à Rome de [nouveaux] bains.

[Le sujet du voyage du jeune Dece en Illyrie, estoit sans dou-
Zos. l. 1. p. 643 c | Jorn. r. Got. c. 18. p. 636. 637. te] ' les courses des Scythes, c'est à dire des Gots, qui ayant passé le Tanaïs, ou plutost le Danube sous la conduite de leur Roy Cniva, ravageoient tous les environs de la Thrace.
e Jorn. r. Got. c. 18. p. 637 | Sync. p. 376. a. [e] Cniva vint attaquer avec 70. mille hommes la ville d'Eusterium, nommée depuis Noves [dans la basse Mesie sur le Danube.] En ayant esté repoussé par le General Gallus [qui regna aprés Dece, & qui commandoit alors la frontiere avec de grandes forces ; il

V. Trajan § 17.

vint à Nicople [qui estoit aussi " sur le Danube, & dans la mesme province,] où tous ceux du pays s'estoient refugiez. Il fut chassé de là par l'Empereur Dece, [c'est à dire apparemment par le fils,] avec perte de trente mille hommes, & s'estant retiré dans le mont Hæmus [qui separe la Mesie de la Thrace, il entra dans cette derniere province,] & vint en diligence pour surprendre Philippople [sur l'Hebre.] Sur cette nouvelle Dece le suivit pour secourir la ville, & vint camper à Berée, [ville de la Thrace celebre dans l'histoire de l'Eglise, quoiqu'elle soit peu connue des geographes.] Durant qu'il y faisoit reposer ses troupes, Cniva, dit Jornande, fondit sur luy comme un foudre, mit en pieces toute l'armée Romaine, & reduisit Dece à s'enfuir dans la Mesie pour estre secouru par Gallus.

'Il retourna ensuite devant Philippople, & la prit enfin aprés un long siege. 'Zosime parle de la prise de Philippople, & dit que les barbares en emmenerent captifs beaucoup de personnes de qualité. 'Ammien dit qu'il y eut cent mille hommes de tuez dans la ville. ᵃIl paroist aussi par Victor que nonobstant la presence du jeune Dece, les Gots ravagerent la plus grande partie de la Thrace, & passerent mesme jusqu'en Macedoine. L. Priscus [qui pouvoit estre le frere de l'Empereur Philippe,] estoit gouverneur de cette derniere province: ' & il semble, selon Jornande, qu'il commandast dans Philippople. Ce qui est constant, selon cet auteur, aussi bien que selon Aurele Victor, c'est qu'il se joignit aux Gots contre Dece, ' & se fit declarer Empereur. Ces fascheuses nouvelles obligerent Dece de quitter Rome en diligence, pour venir au secours de ces provinces: [& ce fut peut-estre au commencement de 251. puisque la persecution diminua beaucoup alors en Afrique.

Ibid. | Zos.l.1.p.644.b. | Amm.l.31.p.446.a|n.p.423. | a Aur.Vict. | Jorn.r.Got.c.18.p.637. | Aur.Vict. | V. S. Cyprien.

'Vers le mesme temps, dit Victor, que Prisque prenoit le nom d'Empereur dans la Macedoine, on apporta à Dece qui estoit encore à Rome, la teste de Jotapien qui avoit pris le mesme titre dans l'Orient. [Nous en avons parlé sur Philippe.]

Ibid.

L'AN DE JESUS-CHRIST 251, DE DECE 2. ET 3.

Note 4. | Idat|Buch|&c.

'[*C. Trajanus*] *Decius Aug.* " *III.* & [*Q. Herennius*] *Decius Cæs. Consuls.*

Puis qu'Idace & l'anonyme de Cuspinien & de Bucherius en marquant le Consulat du jeune Dece, ne luy donnent que la qualité de Cesar, ' ce qu'on voit aussi dans une inscription de cette année faite en l'honneur de ce prince mesme; [il faut dire que ni luy ni ses freres ne furent faits Augustes que dans la

Spon,p.234.

Pagi,251 § 29. suite de cette année.] ' On trouve dans quelques medailles qu'il avoit la puissance du Tribunat avant que d'estre Auguste, & dés l'année precedente, puisqu'il l'a eue plus d'un an.

Zos.l.1.p.643.c. ' Dece le pere quitta Rome, comme nous avons dit, pour aller contre les Gots, les vainquit, dit Zosime, dans tous les combats qu'il leur donna, & leur enleva le butin qu'ils avoient fait. Occo,p.450. ' Ses medailles nous parlent souvent de ses trophées, d'une conqueste de la Dace, & d'une victoire sur les Carpes. Lact. pers.c.4. p.4. ' Car Lactance dit aussi qu'il alla faire la guerre contre cette nation [qui pouvoit s'estre jointe aux Gots.] Victor assure que L. Priscus declaré ennemi par la noblesse (je pense qu'il entend le Senat) fut bientost tué. Jorn.r.Got.c.18. p. 637|Sync. p. 376.a. ' Au contraire Jornande & le Syncelle attribuent à Dece les malheurs que nous avons dit estre arrivez à son fils l'année precedente : & le dernier cite pour cela Dexippe [historien de ce temps, dont je doute qu'ils ayent bien pris la pensée: au moins cela ne s'accorderoit pas avec Victor.]

Claud.v.p.208.a. ' On a une lettre de Dece écrite à Messala " gouverneur d'Acaïe, à qui il ordonne de fournir un certain nombre de troupes à Claude qu'il avoit envoyé aux Thermopyles [pour les garder contre les barbares,] " & pour empescher qu'ils n'entrassent [dans l'Acaïe &] dans le Peloponnese. Ce Claude est celuy qui usurpa depuis l'Empire sur Gallien. p.206.207. Dece loua publiquement, & recompensa l'amour qu'il avoit témoigné en une rencontre pour la pudeur. *Præsidi.* *mandatâ ei curâ Peloponnensium.*

Aurele Victor dit que lorsque Dece fut parti de Rome, Julius Valens s'y fit declarer Empereur avec une extreme joie du peuple : mais il fut tué peu de temps aprés. Trig. ty. 19.p. 194.c.d. ' Trebellius Pollio en parle : mais il le fait regner dans l'Illyrie. Il le fait oncle ou grand oncle maternel d'un autre Valens, qui prit aussi le nom d'Empereur sous Gallien. [Goltzius auroit ce semble eu plus de raison de raporter à ce Valens] Goltz.p.125.f. ' qu'à celuy du temps de Constantin, la medaille d'un C. Julius Valens qualifié Auguste. Spart.n.C.p.202.1.f. ' Celuy qui se revolta du temps de Dece peut avoir aussi eu le nom de Licinien, puisque le jeune Victor écrit que Licinianus Valens prit l'Empire du temps de Dece. [Si cela est, il faut distinguer ce Licinien de] Occo,p.454. ' M. Aufidius Perpenna Licinianus qui eut le titre d'Auguste sous Gallus, selon le mesme Victor.

Cyp.an.251.§ 6. ' On croit que les Chrétiens prirent le temps que Valens estoit maistre de Rome, pour élire un Pape; ce que Dece avoit toujours empesché. Ainsi cela fixera le temps de cette revolte : " car ep.52.p 97.1. il paroist que S. Corneille fut éleu vers le 4. juin 251. ' Il est certain V. S. Corneille § 3.

tain que depuis son élection l'autorité de Dece fut encore reconnue à Rome. ' On le voit particulierement du 27. d'octobre, jour celebre par l'arrest du Senat, qui donna le titre de Censeur à Valerien. [Cette charge celebre dans la Republique,] ' s'estoit abolie sous les Empereurs, qui en faisoient les principales fonctions sans en prendre le titre, hors quelques uns, dont Domitien fut le dernier. ' Paulus Æmilius Lepidus, & L. Munatius Plancus, furent les derniers particuliers qui eurent le titre de Censeurs sous Auguste en l'an 732. de Rome, [sinon que Claude en prenant ce titre voulut avoir L. Vitellius pour collegue.]

Valer. v. p. 173. c. Dio, l. 53. p. 508. b. c | 509. c. l. 54. p. 521. d. V. Claude § 15.

' On n'avoit donc plus entendu parler de Censeurs depuis long temps, [au moins qui soient connus dans l'histoire,] [a] lorsque Dece en voulut faire un. Il en laissa le choix au Senat, à qui il en écrivit, parce qu'il estoit alors absent [dans la Thrace.] Le Senat s'estant donc assemblé pour deliberer sur cela le 27. d'octobre, & le Preteur demandant les avis (ce qui marque qu'il n'y avoit point alors de Consuls à Rome,) ' tous d'une voix s'écrierent " que personne n'estoit plus digne de cette charge que Valerien. ' C'est celuy mesme qui fut fait Empereur [deux ans aprés.]

Valer. n. C. p. 203. 1. e. a v. p. 173. c. d. &c. c.

' Il n'estoit pas alors à Rome, mais auprés de Dece, qui ayant receu l'arrest du Senat, le fit lire dans une grande assemblée, & exhorta Valerien d'accepter ce que la Republique luy donnoit avec tant de marques d'estime & d'honneur. Il s'en excusa, representant que quand mesme cet employ n'eust point esté au dessus de luy, les temps ne pouvoient plus souffrir un Censeur: [& on ne dit point si Dece receut ses excuses, ou s'il l'obligea d'accepter ce qu'il luy avoit offert.] En luy presentant cette charge, il luy en marqua le pouvoir & l'étendue, qui estoit tres grande, & comprenoit toutes sortes de personnes, d'épée ou de robbe, excepté le Prefet de Rome, les Consuls ordinaires [ou plutost ceux qui estoient en charge,] celuy qu'ils appelloient le Roy des sacrifices, & la premiere Vestale tant qu'elle n'auroit point manqué à son honneur.

c | 174. a.

' Dece vivoit donc encore au mois de novembre. Mais il faut qu'il soit mort aussitost aprés, & peut-estre sur la fin du mesme mois, puisque Gallus son successeur fut Consul l'année suivante avec son fils Volusien. ' On pretend qu'ayant poussé les Gots ensorte qu'ils ne songeoient plus qu'à se retirer, & offroient pour cela de luy rendre tout ce qu'ils avoient encore de butin & de prisonniers, il envoya Gallus leur fermer le passage du Tanaïs (ou

Pet. doc. t. l. 11. c. 26. p. 339. c | Cyp. an. 251. § 15 | Toin. in Lac. p. 29. 30. Zos. l. 1. p. 643. c | Zon. p. 231. f.

plutost du Danube,) & les poursuivit avec le reste de ses troupes, voulant les détruire entierement afin qu'ils ne revinssent plus sur les terres des Romains. [Il les obligea ainsi malgré eux à le combattre :] ' & quelques uns disent qu'il y eut une bataille où le jeune Dece qui s'estoit fort avancé, fut tué d'abord d'un coup de fleche ; ce que le pere ayant appris, il dit genereusement que ce n'estoit rien, & que l'Empire ne periroit pas faute d'un homme ; mais que s'estant luy mesme engagé trop avant dans les ennemis pour venger sa mort, il en fut envelopé, & enfin tué. [C'est sans doute sur ce recit,] ' qu'on a dit que les Deces avoient merité par leur mort d'estre comparez aux grands hommes de l'antiquité.

Aur. Vic|Jorn. r. Got. c. 18. p. 637.

Aur. v. p. 223. c.

' D'autres raportent la chose d'une maniere moins glorieuse pour Dece. ' Car on dit que Gallus s'entendant avec les Gots, leur conseilla de se camper derriere un marais ; & que Dece qui avoit déja défait une partie de leurs troupes, voulant attaquer le reste, s'engagea dans le marais par le conseil mesme de Gallus, selon Zosime, quoique le reste de sa narration ne s'accorde pas bien avec ce fait ; & que là ayant rencontré de grandes fondrieres, où il ne put ni avancer ni reculer, il y demeura exposé aux traits des barbares, qui le tuerent avec son fils, & tous ceux qui l'accompagnoient, sans que pas un pust échaper. Le jeune Victor & Zonare semblent plutost dire que Dece & les autres furent noyez ou étouffez dans la boue ; & ils ajoutent qu'on ne put pas mesme trouver leurs corps. La chronique d'Eusebe, & celle d'Alexandrie disent seulement que les deux Deces furent tuez, [ayant esté trahis] par un des Officiers de l'armée : Victor accuse de cette trahison un Brutus, s'il n'y a point de faute dans son texte : ' car quelques-uns lisent autrement.

Aur. Vic. epit|Zos. l. 1. p. 643. 644|Zon. p. 231 232.

Eus. chr. n. p. 236. 1|Cyp. an. 251. § 15.

[Constantin semble autoriser par son témoignage ceux qui disent que Dece se sentit perir dans un marais,] ' lorsqu'il nous le represente entre la vie & la mort, reconnoissant le neant de sa pretendue felicité, tombé avec toute son armée, & exposant toute la puissance & la gloire du nom Romain au mépris & aux insultes des " Gots. ' Cet état si miserable, ajoute Constantin, ne fut que la marque [& l'ombre] de ce qu'il alloit souffrir aprés sa mort en punition de sa haine pour l'Eglise, & de tant de supplices dont il avoit exercé la patience des Saints. ' Lactance dit qu'estant allé contre les Carpes qui avoient occupé la Dace & la Mesie, il fut aussitost environné par les bar-

Eus. or. Cons. c. 24 p. 600. c.

l. c.

" Il les appelle Getes.

Lact. p. rs. c. 4 p. 45.

bares ″ mis en pieces avec une grande partie de ſon armée, dé- *deletus.*
pouillé, & laiſſé nud à la diſcretion des beſtes & des oiſeaux qui le mangerent; deſorte qu'il fut meſme privé de l'honneur de la ſepulture. C'eſt ainſi, ajoute-t-il, qu'un ennemi de Dieu & qu'un perſecuteur de l'Egliſe meritoit d'eſtre traité.

ʹ S. Jerome met auſſi ſa fin malheureuſe entre les effets de la vengeance de Dieu contre les perſecuteurs. [″ Quelques uns croyent que S. Cyprien le marque] ʹ lorſqu'il dit que la paix & la liberté avoit eſté rendue à l'Egliſe par le ſecours & la vengeance de Dieu, en un temps où cette paix paſſoit pour une choſe impoſſible dans l'eſprit des incredules & des perfides. [Il eſt encore plus clair dans un autre traité fait un an ou deux aprés la mort de Dece,] ʹ lorſqu'il dit que Dieu ne laiſſe point impuni le ſang de ſes ſerviteurs, qu'il les venge d'autant plus ſeverement qu'ils s'abandonnent avec plus de douceur à la cruauté des perſecuteurs. Et ſans en rechercher, dit-il, des preuves bien éloignées, contentons nous de ce qui eſt encore tout recent, de cette vengeance ſi promte & ſi terrible que Dieu a faite de nos ennemis ″ par la mort funeſte des princes, par le pillage de vos richeſſes, par le maſſacre des armées, par la priſe & la deſtruction des camps.

(Hier.in Zach. 14.p.285.d. — V. S. Cyprien. — Cypr.lapſ.p.238.1. — ad Dom.p.282.1. — *ruinis Regū.*)

ʹ Selon Euſebe il y eut pluſieurs des enfans de Dece tuez avec luy; [ce qu'on peut entendre non ſeulement du jeune Dece ſon aiſné, mais encore d'Etruſcus & de Trajan, qu'on ne voit point avoir ſurvécu leur pere.]

(Euſ. l.7. c.1.p. 250.a.)

ʹ Conſtantin dit que Dece perit dans les campagnes de la Scythie, [par où il ſemble avoir voulu marquer le pays des Gots.] Le jeune Victor & Eutrope diſent auſſi que ce fut dans le pays des barbares; & Aurele Victor dit nettement qu'il pourſuivoit alors les ennemis au delà du Danube. [Cependant, ſelon Jornande & Zoſime, ſans parler du Syncelle & de Zonare, c'eſtoit au deçà de ce fleuve à l'égard de Rome: car le Tanaïs de Zoſime eſt viſiblement le Danube.] ʹ Euſebe, le Syncelle, & la chronique d'Alexandrie diſent que ce fut à Abyrte ou Abritte, ʹ & on ſoutient qu'il faut lire de meſme dans Victor. [Ce lieu eſt peu connu:] mais S. Proſper dans ſa chronique ʹ & Jornande le mettent dans la Meſie, & Caſſiodore dans la Thrace, [qui a quelquefois compris la Meſie.] Jornande en fait une ville. ʹ Le Syncelle ajoute que c'eſtoit en un lieu appellé *Forum Thembronii* ou *Terebronii*, [qui eſt encore moins connu qu'Abritte.] La chronique de Nicephore dit que Dece fut tué à

(or.Conſ. c.24.p. 600.c. — Euſ chr.n.p.235. 236. — Cyp.an.251.§ 15. — Jorn r.Got. c.18. p.637. — Sync.p.376.a.)

Jorn.r.Got.c.18. p.637. *Forum.* 'Jornande assure que le lieu de sa mort fut long temps marqué par un autel qu'on appelloit l'autel de Dece, parce qu'avant le combat il y avoit sacrifié à ceux dont il alloit bien-tost estre le miserable compagnon. 'Le Syncelle seul dit que cet accident funeste arriva la nuit. Sync.p.376.a.

On peut remarquer qu'au lieu que les autres auteurs disent que Dece perit dans la guerre des Gots, ou des Carpes, selon Lactance, nous lisons dans le grec que Scaliger nous donne pour la chronique d'Eusebe & dans celle d'Alexandrie, qu'il marchoit alors contre les François.

Goltz.p.108.c.f| Tom.in Lac. p. 51. ' Dece a certainement commencé la troisiéme année de son regne, comme on le voit par ses medailles, quoiqu'Eusebe qui a trop étendu le regne de son predecesseur, [a] borne le sien à moins de deux ans, ou à seize mois; [ce qui a esté suivi par d'autres.] Aurele Victor & Eutrope luy donnent deux ans entiers. 'Le Syncelle dit aussi deux ans. Le jeune Victor trente mois: [& il est aisé qu'il ait pris le titre d'Empereur en 249. dés le mois de may ou de juin, & qu'il ait vaincu Philippe quelques mois aprés.] a Eus.l.7.c.1.p. 250.a|chr. Sync.p.363.b.

Eutr|Goltz. ' Luy & le jeune Dece furent mis au nombre des dieux, [& apparemment par l'autorité de Gallus leur successeur, qui vouloit bien qu'ils fussent dieux pourveu qu'ils ne fussent plus hommes.] ' Car il feignit d'abord honorer Dece, & adopta mesme son fils [Hostilien, comme nous le dirons en son lieu.] Zos.l.1.p.644.b.

Chr.Al.p.632. ' La chronique d'Alexandrie dit qu'on dépeignoit Dece environné de lions & d'aspics, parce qu'il avoit tiré de la Libye quantité de lions & de lionnes pour les répandre sur les frontieres de la Palestine & de l'Arabie jusqu'au chasteau de Circese sur l'Euphrate; & quantité de serpens de l'un & de l'autre sexe pour les répandre de mesme sur les limites de l'Egypte; afin que les lions arrestassent les courses des Sarrazins, & les serpens celles des Blemmyes & des autres barbares de ce costé là. [Une chose qui sent si fort la fable, demanderoit d'estre appuyée par un auteur plus considerable.]

Usuard|Ado. ' L'Eglise honore le 18. d'octobre Ste Tryphonie veuve, & le 28. du mesme mois Ste Cyrille Vierge & Martyre à Rome sous Claude II. dont on pretend que l'une estoit femme, & l'autre fille de l'Empereur Dece. ' Comme on est persuadé qu'Herennia estoit femme de Dece, Baronius dit tantost que Ste Thryphonie estoit sa concubine, tantost qu'elle estoit femme du jeune Dece. [Nous savons par l'exemple de Ste Domitille & par Bar 18.oct.f| 269 §5.

quelques autres, que Dieu a quelquefois pris plaisir à se faire des adorateurs parmi ses plus grands ennemis.] ' Mais pour ce qu'on dit de ces deux Saintes, on ne le fonde que sur les actes de S. Laurent [qui sont sans autorité & pleins de fautes. Il suffit pour en juger, de voir ce qu'ils disent,] ' que Dece alla en Orient faire la guerre aux Perses, sur qui il conquit le pays de Babylone, l'Assyrie, toute la Perse, l'Hircanie, & mesme la Bactriane ; & ' qu'il mourut à Rome possedé du demon peu aprés le martyre de S. Laurent, [qu'on sçait estre mort en 258.] ' Et toute cette guerre de Perse a si peu de raport avec ce que nous apprenons de l'histoire, que le P. Noris n'hesite point à dire que c'est une pure fable. [Il nous suffit donc d'honorer Ste Tryphonie & Ste Cyrille avec l'Eglise, sans en vouloir savoir ce que l'antiquité ne nous apprend point. Aussi bien elles n'en seront pas plus grandes dans le ciel quand elles auront esté l'une femme & l'autre fille d'un Empereur.] ' On trouve dans une inscription que le Pape Sergius II. a transferé le corps de Ste Cyrille dans le titre ou l'Eglise d'Equitius.

V. S. Laurent.

18.oct.f|28.oct. c|Sur.10 aug.p. 99.§ 26.27.

Sur 10.aug.p. 94.§ 1.4.

§ 26.

Noris, epo.p.293. b.

Bar.28.oct.c.

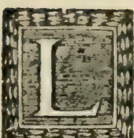


PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR DECE.

ARTICLE PREMIER.

Etat de l'Eglise au commencement de Dece : Le dereglement des mœurs attire la persecution.

Sulp S.l.2.p.150.



ORSQUE Dece parvint à l'Empire, ' les Chrétiens avoient joui d'une tres grande tranquillité durant l'espace de 38. ans, c'est à dire depuis la mort de Severe [en 211.] jusques à celle de Philippe [en 249.] ce calme n'ayant esté qu'un peu interrompu [durant environ deux ans] par Maximin I. " dont mesme la persecution n'avoit [presque] esté qu'à tourmenter le Clergé de quelques Eglises. [Outre la douceur commune de la paix, " on avoit veu l'Empereur Alexandre favoriser la religion Chrétienne; & on a mesme " de grandes raisons pour croire que Philippe l'avoit embrassée.

V. la perf. de Maximin. V.s.Callifte Pape. V. son titre n.1.

Les Chrétiens s'estoient servis avantageusement de cette paix.] ' Ils avoient basti des Eglises en diverses provinces : [a] & ils commençoient mesme en quelques endroits à abattre les autels, les temples, & les idoles des payens. L'Eglise se multiplioit par toute la terre, & un grand nombre de personnes embrassoient la foy de JESUS-CHRIST.

Orig.in Matt. h. 28.p.137.b. a Gr. Nys. v. Thau. t.3 p.567. c.d.

V. la perf. de Maximin § 6.

[Dieu la soutenoit par la doctrine & la sainteté de plusieurs grands hommes, entre lesquels on peut dire que S. Cyprien excelloit au dessus de tous les autres. Les plus celebres aprés luy estoient S. Denys d'Alexandrie, S. Gregoire Thaumaturge, & S. Alexandre de Jerusalem. Le Pape S. Fabien, S. Babylas d'Antioche & S. Firmilien de Cesarée en Cappadoce estoient encore tres considerables par leurs merites aussibien que par la dignité de leurs sieges. Dans le second degré du sacerdoce il n'y a rien eu de plus celebre qu'Origene, qui vivoit encore à Cesarée en Palestine. S. Pion Prestre de Smyrne estoit illustre par

ſon courage auſſibien que par ſa ſcience.] 'Nous apprenons de luy meſme que la vertu de chaſſer les demons eſtoit encore fort commune dans l'Egliſe Catholique, & qu'il s'y faiſoit beaucoup d'autres merveilles extraordinaires. [On voit auſſi par l'hiſtoire de S. Cyprien, que le S. Eſprit y reveloit aſſez ſouvent les choſes cachées & les ſecrets de l'avenir, ſe ſervant quelquefois pour cela de l'age ſimple & innocent des enfans. Boll.1.feb.p.49. b.

Mais parmi ces lumieres il y avoit auſſi des ombres & des tenebres.] 'La diſcipline ſe relaſchoit & ſe corrompoit en pluſieurs par la douceur meſme de la paix. Tout le monde, dit S. Cyprien, travailloit à acquerir du bien; & ayant oublié ce que les Chrétiens avoient fait du temps des Apoſtres, & ce qu'ils devoient faire toujours, ils bruloient du deſir inſatiable des richeſſes, & ne s'occupoient qu'à en amaſſer. La pieté de la religion eſtoit morte dans les Preſtres, & la fidelité & l'integrité dans les Miniſtres. Il n'y avoit plus de charité dans la vie des Chrétiens, ni de diſcipline dans les mœurs. Les hommes peignoient leur barbe, les femmes fardoient leur viſage: on corrompoit la pureté des yeux en violant l'ouvrage des mains de Dieu, & celle des cheveux meſmes en leur donnant une couleur étrangere. On uſoit de ſubtilités & d'artifices pour tromper les ſimples, & les Chrétiens ſurprenoient leurs freres par des infidelitez & des fourberies. On ſe marioit avec les infideles, on proſtituoit les membres de JESUS-CHRIST aux payens. On ne juroit pas ſeulement ſans ſujet, mais on ſe parjuroit encore. On mépriſoit les Prelats avec orgueil. On ſe déchiroit l'un l'autre avec des langues envenimées: on ſe faiſoit la guerre avec des haines mortelles. 'On mépriſoit la ſimplicité [& l'humilité] que la foy demande de nous pour chercher tout ce qui peut ſatisfaire la vanité: on renonçoit au monde, mais de bouche ſeulement, & non point par les actions: & chacun s'aimoit tellement luy-meſme, qu'il ne ſe faiſoit aimer de perſonne. Cyp.lapſ.p.239. 1. | ep.8.p.23 1.

Pluſieurs Eveſques qui devoient inſtruire les autres par leurs paroles & par leur exemple, mépriſoient le miniſtere des choſes ſaintes pour ſe meſler dans les affaires du ſiecle; & abandonnant leur charge & leur dioceſe, alloient de province en province chercher où ils pourroient gagner davantage. Ils n'aſſiſtoient point les pauvres de leurs Egliſes: Ils vouloient avoir toujours [en reſerve] de grandes ſommes d'argent: Ils raviſſoient des terres & des heritages par des fraudes & des trompe- lapſ.p.239.1.

ries, & augmentoient leur revenu par la multiplication que produit l'usure. ' Nous avons peché, dit[1] un autre Saint du mesme temps; & nos pechez ont élevé un mur de division entre Dieu & nous. Quelques uns mesme ont méprisé [Dieu ouvertement.] Nous nous mordions & nous nous déchirions les uns les autres par des accusations & des plaintes [que la charité auroit dû étouffer,] nous qui estions obligez de surpasser en justice les Pharisiens & les Scribes,

Boll. 1. feb. p. 45. e.

ARTICLE II.

Commencement de la persecution : Edit de Dece.

'DIEU voulant donc éprouver ses serviteurs, réveiller par ses chatimens leur foy qui estoit abbattue & presque assoupie, '& punir les pechez & les dereglemens des fideles, [a] permit que " Dece se revoltast contre Philippe, le défist à Verone, luy ostast la vie, & s'emparast de l'Empire; ce qui arriva sur la fin de l'an 249. V. Philippe.

Cyp. lapf. p. 239. 1. ep. 8. p. 23. 1. a Petav. rat. 1. l. 5. c. 12. p. 231 | Eus. n. p. 139. 1.

' La haine que Dece avoit contre Philippe, [b] & la douleur de voir les superstitions Romaines negligées par le grand progrés que faisoit la religion de JESUS-CHRIST, le porterent [c] aussitost qu'il se vit maistre de l'Empire, à exciter contre l'Eglise une nouvelle persecution, [d] que l'on conte pour la settiéme. [Tout le monde demeure d'accord qu'elle a esté tres violente.] [e] S. Optat dit qu'elle est marquée dans Daniel sous la figure d'un lion. [f] Et S. Hilaire joint Dece avec Neron & Maximien, comme l'un des plus cruels ennemis qu'ait eus l'Eglise. [g] Il en attaquoit particulierement les Evesques, & les principaux chefs, [comme nous le verrons dans la suite.]

Eus. l. 6. c. 39. p. 234. b | Oros. l. 7. c. 21. p. 214. 1. d | Lact. pers. c. 4. p. 4. b Gr. Nyss. v. Th. p. 567. c. c Eus. l. 6. c. 41. p. 238. a | Oros. p. 214. d | Lact. persec. c. 4. p. 4 | Cyp. dis. 11. c. 53. p. 283. d Eus. chr. & alii. e Opt. l. 3. p. 71. b. f Hilar. in Consf. p. 113. 1. d | 2. c. e. g Cypr. ep. 52. p. 67. 1 c. h ep. 8. p. 23. 24.

[h] Longtemps avant que cette tempeste arrivast, Dieu l'avoit revelée [à quelqu'un de ses serviteurs, & apparemment à S. Cyprien mesme] qui en parle ainsi à son peuple. Ces maux ne « seroient point arrivez à nos freres, si les Chrétiens eussent tous « esté bien unis. Car dans une vision le pere de famille a paru « sur son throne, avec un jeune homme assis à sa droite, qui ayant « la teste appuyée sur sa main, d'un air triste & inquiet, faisoit « paroistre sur son visage de l'indignation & de la douleur. Il y « en avoit un autre au costé gauche, qui portant un filet, mena- « çoit de le jetter pour enveloper un grand nombre de person- «

1. S. Pion Prestre de Smyrne, qui souffrit le martyre en mars 250.

nes

» nes qui se rencontroient à l'entour. Et comme celuy qui voyoit » ces choses s'étonnoit de ce que ce pouvoit estre, on luy dit que » le jeune homme assis à la droite, estoit triste & affligé de ce » qu'on ne gardoit pas ses commandemens; & que l'autre au con- » traire se réjouissoit de ce qu'on luy donnoit occasion d'obtenir » du pere de famille le pouvoir d'exercer sa cruauté.

'Dece se hasta tellement de persecuter les Chrétiens dés que la mort de Philippe l'eut rendu maistre de l'Empire, qu'il sembloit n'avoir osté la vie à ce Prince, & n'avoir esté élevé à la dignité souveraine que pour servir de ministre à la justice de Dieu contre leurs pechez. ' Aussi on apprit en mesme temps qu'il regnoit, & que les Chrétiens estoient menacez [des traitemens les plus fascheux. Le premier effet que nous en sçachions est le martyre du saint Pape Fabien] ' arrivé le 20. janvier de l'an 250. " Aprés sa mort Moyse & Maxime ses Prestres, & Nicostrate Diacre, furent arrestez & mis en prison, ' où ils estoient déja lorsque la persecution commença à paroistre dans l'Afrique, & à y faire aussi des Confesseurs. ' S. Pion fut pris en Asie dés le 23. de fevrier, [& nous verrons que S. Nestor y fut crucifié le 28. du mesme mois.

Lact. de pers. c. 4. p. 4 | Oros. l. 7. c. 21. p. 214. 1. d.

Eus. l. 6. c. 41. p. 238. a.

Buch. cycl. p. 271.

Note 1.

Cypr. ep. 25. p. 51. 1.

Boll. 1. feb. p. 42. § 2.

Cette persecution ne venoit pas comme quelques autres, des soulevemens des peuples;] ' mais elle estoit commandée par des edits affichez publiquement, qui sembloient devoir verifier cette prophetie terrible de JESUS-CHRIST : Que les élûs mesme tomberoient si cela estoit possible, par la violence de la persecution.

Eus. l. 6. c. 41. p. 136. d | 238. a.

' On a imprimé depuis quelques années un edit contre les Chrétiens, qui porte le nom des deux Deces [le pere & le fils,] l'un Auguste & l'autre Cesar, autorisé par un arrest du Senat, & addressé à tous les Gouverneurs, Proconsuls & autres Magistrats de l'Empire. Les deux Princes y declarent qu'ils avoient resolu de donner la paix à l'Empire, & de traiter leurs sujets avec toute sorte de clemence; Que la seule secte des Chrétiens estoit capable de s'opposer à leurs desseins, parce qu'en se declarant les ennemis de leurs dieux, ils attiroient toutes sortes de malheurs sur l'Empire; Qu'il falloit donc avant toutes choses appaiser les dieux irritez; & qu'ainsi ils faisoient cette ordonnance irrevocable, Que tout Chrétien sans distinction de qualité ou de dignité, de sexe ou d'age, seroit obligé de sacrifier; Que ceux qui le refuseroient seroient d'abord enfermez dans le fond des cachots; qu'ensuite on leur feroit éprouver les moin-

Edict. Dec. p. 1.

dres ſupplices (comme pour taſcher de les vaincre peu à peu;) & que ſi quelqu'un revenant à ſoy renonçoit à ce nouveau culte, il ſeroit honoré & recompenſé magnifiquement; mais que tous les autres ſeroient ou precipitez au fond de la mer, ou jettez tout vifs dans les flammes, ou expoſez en proye aux beſtes farouches, ou ſuſpendus à des arbres pour eſtre la paſture des oiſeaux, ou déchirez en mille manieres par tous les plus cruels ſupplices. [Cet edit a une aſſez grande conformité avec l'idée que les anciens nous donnent de celuy de Dece, & avec la maniere dont il fut executé." Mais il s'y rencontre d'autre part diverſes difficultez, qui font que nous n'oſons pas nous aſſurer que ce ſoit cet edit meſme.] NOTE 2.

p. 6. 'Ceux qui raportent l'edit dont nous venons de parler, ajoutent qu'on en fit publiquement la lecture" dans le camp des Pretoriens, & qu'on l'afficha dans le Capitole; deſorte que le bruit s'en eſtant auſſitoſt répandu dans Rome, toute la ville ſe trouva pleine de tumulte & de frayeur, & dans le meſme trouble où elle s'eſtoit veue du temps [que les Triumvirs] faiſoient de ſi cruelles proſcriptions. On travailla auſſitoſt à en faire des copies, & à dépeſcher des courriers pour les envoyer de tous coſtez par mer & par terre. 'Il eſt certain en effet que l'edit de Dece fut envoyé à tous les gouverneurs des provinces, à qui on faiſoit de grandes menaces s'ils ne contraignoient les Chrétiens par la terreur, & par toute ſorte de ſupplices d'abandonner le culte de JESUS-CHRIST pour retourner à la religion de leurs peres. *in Prætorio.* Gr. Nyſ. v. Th. p. 567. 568.

ARTICLE III.

Trouble cauſé par la perſecution.

[ON peut juger de ce qui ſe fit dans les autres provinces par ce que S. Gregoire de Nyſſe nous apprend de celle du Pont.] 'Le Gouverneur autant animé par luy meſme contre les Chrétiens, que par les ordres de l'Empereur, fit afficher un edit terrible, pour declarer qu'il falloit renoncer au Chriſtianiſme, ou ſe reſoudre aux tourmens les plus rigoureux, & à la mort la plus cruelle. 'Auſſitoſt les magiſtrats quitterent toute autre affaire particuliere ou publique, & ils n'avoient plus qu'une ſeule occupation, qui eſtoit de faire arreſter & de punir ceux qui défendoient la foy. La veue ſeule de tous les diffe- Gr. Nyſ p. 568. a. b.

rens ſupplices qu'on leur preparoit eſtoit capable de les étonner & de les abattre. Les épées, les feux, les beſtes farouches, les chaiſes de fer toutes ardentes, 'les ongles d'acier, & mille c.d.
autres inſtrumens inventez par la cruauté des hommes pour tourmenter & pour déchirer les corps des Martyrs, eſtoient les ſeuls ſpectacles qui ſerviſſent alors à la cruelle ſatisfaction des idolatres; & chacun d'eux ne craignoit que de n'eſtre pas auſſi barbare que les autres. Les voiſins, les parens & les amis ſe trahiſſoient laſchement. Tous ſe devenoient ſuſpects les uns aux autres. Quelques uns alloient dénoncer les fideles aux magiſtrats; d'autres les montroient au doit, quelques autres les cherchoient où ils ſe doutoient qu'ils fuſſent cachez, ou bien ils les pourſuivoient dans leur fuite; & d'autres enfin ſous le pretexte de la religion penſoient à ſatisfaire leur avarice, & perſecutoient ceux dont ils vouloient uſurper les biens.

'Dans cette terreur generale le fils trahiſſoit ſon pere, le pere d.
alloit luy meſme denoncer ſon fils; & les freres oubliant ce qu'ils devoient à la nature, croyoient faire une action de pieté en expoſant leurs freres à la cruauté des ſupplices parce qu'ils ne vouloient pas devenir impies. Ainſi on n'oſoit s'aſſurer ſur la fidelité de qui que ce fuſt: Tout le monde eſtoit dans la défiance; toutes les familles dans la diviſion, & toute la province dans la conſternation & dans le trouble. 'Chacun eſtant con- p.569.a.
traint de fuir, les maiſons demeuroient vides, & les deſerts ſe peuploient. Les priſons n'eſtoient plus capables de renfermer ceux qu'on arreſtoit pour la foy; & il fallut changer en priſons la pluſpart des edifices publics.

'Dans toutes les aſſemblées particulieres & publiques, on ne a.
voyoit plus la gayeté ordinaire; mais on ne s'entretenoit par tout que de ce ſpectacle affreux de perſonnes qu'on voyoit tous les jours trainer devant les juges, ou mener des tribunaux au ſupplice. 'Les perſecuteurs n'avoient ni compaſſion pour les en- b.
fans, ni reſpect pour les vieillars, ni conſideration pour la vertu [ou pour la qualité] des perſonnes. La foibleſſe du ſexe n'empeſchoit point qu'on ne traitaſt les femmes avec les meſmes rigueurs que les hommes. Il ſembloit qu'on fuſt dans une ville priſe de force, où tout eſt abandonné à la violence; & une meſme loy de cruauté envelopoit dans les meſmes peines ſans aucune diſtinction tous ceux qu'une meſme foy & une meſme pieté faiſoient haïr également aux demons, & à leurs adorateurs.

[Nous pouvons ajouter à cela ce que dit S. Pion Prestre de Smyrne l'un des plus illustres de ceux que cette persecution couronna.] Boll.1.feb.p.45.a. ' Aman nous insulte ; Esther & toute la " compagnie [des justes] est dans le trouble. Nous souffrons la faim & la soif non du pain & de l'eau, mais de la parole de Dieu qui ne retentit plus à nos oreilles. Est-ce que toutes les Vierges sont déja assoupies & endormies ? Voyons-nous déja accomplir ce que le Sauveur a dit, Le Fils de l'homme trouvera-t-il de la foy sur la terre quand il viendra ? J'apprens que les plus proches se trahissent l'un l'autre comme il l'a prédit. Assurément Satan a demandé à nous cribler comme le blé, & le Verbe de Dieu a déja le van à la main pour purger son aire. "civitas"

ARTICLE IV.

On s'efforce de lasser la patience des Chrétiens par de longs tourmens.

Eus.l.6.c.41.p.239. 'IL semble que dans l'Egypte [& en quelques autres provinces] on ait tout d'abord fait souffrir les tourmens, & la mort mesme à ceux qui refusoient de sacrifier. [En d'autres endroits] Cyp.ep.8.p.23.1. 'la persecution ne vint pas tout d'un coup à cette grande violence : & le commencement en fut plus doux. 1|ep.15.26.p.37.2|53.2. 'On se contenta [pour l'ordinaire] de tenir les Confesseurs en prison sans leur faire encore endurer aucun tourment. [Ce fut apparemment aussi dans ce temps là] ep.7.15.p.21.1|37.1. 'qu'on en bannit quelques uns. a ep.7.p.21.1|23.1. Mais les Chrétiens ne profiterent pas de ces premiers chatimens moins rigoureux. Ceux mesmes qui avoient confessé JESUS-CHRIST, & qui estoient obligez de montrer aux autres l'exemple de la vertu, ne gardoient pas les regles de la discipline, estant enflez de vanité par l'honneur qu'ils avoient eu de confesser celuy [qui s'est humilié pour nous sauver.]

p.23.2. ' Ce fut pour cela que Dieu laissa augmenter la persecution : & on commença à faire souffrir aux Confesseurs les tourmens de la question. an.250.§9|dif.11.c.54.p.286.287. ' Quelques uns croyent que cela arriva en Afrique au mois d'avril, parce que les martyrologes marquent le 17. de ce mois le martyre de S. Mappalique & de quelques autres. an.250.§2.9. ' Ils croyent aussi que la persecution avoit esté jusqu'alors moins violente à Carthage, parce que le Proconsul en estoit absent, & que les Chrétiens n'y avoient encore esté persecutez que par l'autorité des magistrats de la ville, qui avoient bien le pouvoir d'emprisonner & de bannir, mais qui ne pouvoient pas

mesme faire donner la question.

[Ce que cette persecution avoit de plus dangereux & de plus cruel, c'est qu'on s'efforçoit de vaincre les Martyrs, & non pas de les tuer: on ne vouloit pas leur oster la vie du corps, mais leur faire perdre celle de l'ame.] 'Les tourmens vinrent, dit S. Cyprien, mais des tourmens qui ne finissoient jamais, qui ne se terminoient point par un dernier supplice, où l'on ne pouvoit avoir la consolation de mourir quelque desir qu'on en eust; qui ne conduisoient presque jamais à la couronne, mais qui continuoient jusqu'à ce qu'ils eussent vaincu la patience des Confesseurs, à moins que Dieu par une grace toute particuliere ne les tirast des mains des bourreaux, non en faisant finir les supplices, mais en terminant promtement leur vie pour les couronner. 'C'est la conduite que l'on tint à l'égard d'Origene, à qui les juges firent souffrir dans la Palestine beaucoup de tourmens, en s'efforçant sur tout d'empescher qu'il ne mourust dans les supplices. [Et nous verrons dans la suite, que l'on tenoit quelquefois les Confesseurs des années entieres dans la prison.]

ep. 8. p. 23. 1| 53. p. 109. 1.

Eus. l. 6. c. 39. p. 234. 235.

'On ne rougissoit pas de menacer les femmes Chrétiennes, que si elles refusoient de sacrifier, on les abandonneroit à l'impudicité publique: & il semble que les payens s'en fussent fait une regle. 'Nous verrons en effet qu'ils executerent une si étrange menace. Mais Dieu faisoit des miracles pour proteger la pudicité de ses épouses, qui mettoient toute leur confiance en ce puissant protecteur.

Boll. 1. feb. p. 44. b.

15. maii, p. 453. c. d.

C'est encore à ce temps ci qu'il faut raporter] 'deux histoires que nous apprend S. Jerome, arrivées vers le temps que S. Paul Hermite se retira dans le desert, c'est à dire durant que la persecution de Dece dépeuploit plusieurs Eglises dans l'Egypte « & la Thebaïde. Le plus grand souhait des Chrétiens, dit ce « Pere, estoit alors d'avoir la teste tranchée pour la confession du « nom de JESUS-CHRIST. Mais la malice de leur ennemi le « rendoit ingenieux à inventer des supplices qui leur donnassent « une longue mort, parce que son dessein estoit de tuer leurs ames « & non pas leurs corps; ainsi que S. Cyprien le témoigne par ces « paroles, On refusoit de donner la mort à ceux qui la desiroient. « Et afin de faire connoistre jusques à quel excés alloit cette cruauté, « j'en veux raporter ici deux exemples pour en conserver la « memoire.

Hier. v. Paul. t. 1. p. 237. b.

« 'Un magistrat payen voyant un Martyr demeurer ferme, & « triompher des tourmens au milieu des chevalets & des lames

b.

de fer toutes rouges, il commanda qu'on luy frotast tout le corps «
de miel; & qu'aprés luy avoir lié les mains derriere le dos, on «
le mit à la renverse, & qu'on l'exposast aux plus ardens rayons «
du soleil; afin que celuy qui avoit surmonté tant d'autres dou- «
leurs, cedast à celles que luy feroient sentir une infinité de mou- «
ches. «

b. ' Il ordonna que l'on en menast " un autre dans un jardin tres « &c.
delicieux; qu'on l'y attachast sur un lit, & que là une miserable «
sans pudeur vint le solliciter avec effronterie à prendre part à «
ses crimes. Ce genereux soldat de JESUS-CHRIST ne savoit «
en cet état ni que faire, ni à quoy se resoudre. Car se fust-il «
laissé vaincre par les delices aprés avoir resisté à tant de tour- «
mens? Enfin par une inspiration divine il se coupa la langue «
avec les dents, & en la crachant au visage de cette effrontée, il «
éteignit par l'extreme douleur qu'il se fit à luy mesme, les sen- «
timens de volupté qui eussent pu s'allumer dans sa chair fragile. «
[Le martyrologe Romain fait memoire de ces deux Saints, dont le nom nous est inconnu, le 28. de juillet.]

ARTICLE V.

Chute d'un grand nombre de Chrétiens en Afrique.

[TOUS les efforts que les persecuteurs pouvoient faire au dehors contre l'Eglise ne luy eussent pu estre que glorieux, & mesme avantageux, puis qu'estant formée par le sang de JESUS-CHRIST, elle s'est toujours nourrie & fortifiée par le sang & les souffrances des Martyrs. Mais elle estoit attaquée plus dangereusement au dedans d'elle-mesme par les pechez de ses enfans.] ' C'estoit pour les punir que Dieu avoit permis au demon d'exciter cette tempeste, comme il l'avoit revelé à S. Cyprien. [Ainsi comme Dieu l'avoit permis dans sa colere, on y vit l'effet le plus redoutable de sa justice dans la chute d'un fort grand nombre de Chrétiens. Et il ne faut pas s'étonner que ceux qui avoient abusé de la facilité qu'ils avoient eue à le servir durant la paix, n'ayent pas merité de recevoir la plus grande de toutes ses graces, qui est celle du martyre.

(Cyp. ep. 8. p. 23. 24.)

Nous apprenons ce malheur des deux plus grands Saints qui fussent peut-estre alors dans l'Eglise, S. Cyprien & S. Denys d'Alexandrie,] ' qui en parlent avec toute la tendresse & le senti-

(ep. 12. p. 33. 2 | lapf. p. 238. 239.)

ment que peut donner à des peres une charité aussi vive & aussi
„ ardente qu'estoit la leur.] 'Le plus grand nombre de nos fre- P.239.2|ep.8.p.23.1|25.1.
„ res, dit S. Cyprien, a trahi sa foy aux premieres menaces de
„ l'ennemi, '& n'a point esté abattu par la violence de la perse- lapf p.239.2.
„ cution, mais s'est abattu luy mesme par une chute volontaire:
„ quoiqu'un Chrétien ne doive pas estre surpris de voir arriver
„ les persecutions que JESUS-CHRIST a prédites......... Ils
„ n'ont pas seulement attendu qu'on les interrogeast pour renon-
„ cer à leur foy, ni qu'on se saisist de leurs personnes, pour bruler
„ de l'encens sur les autels. Plusieurs ont esté vaincus avant le
„ combat, & ont esté terrassez avant le choc, n'ayant pas seule-
„ ment eu le soin de faire paroistre qu'ils avoient sacrifié aux ido-
„ les malgré eux. Ils couroient d'eux mesmes à la place publi-
„ que: Ils se hastoient d'aller à la mort, comme s'ils eussent desi-
„ ré long temps auparavant de faire cette action, comme s'ils
„ eussent esté ravis de joie d'avoir rencontré l'occasion qu'ils
„ avoient toujours souhaitée. Que diray-je de ceux que les ma-
„ gistrats remettoient au lendemain, à cause qu'il estoit trop tard
„ & qui les supplioient de ne pas differer davantage leur perte &
„ leur ruine.

'Il y en avoit mesme qui ne se contentoient pas de leur pro- p.240.2.
pre mort, mais qui exhortoient encore les autres à les imiter, & qui aprés avoir bû le breuvage mortel, le donnoient à boire à ceux qu'ils vouloient avoir pour compagnons de leur perte. Et afin que le crime vinst jusqu'à son comble, il y eut des peres qui envelopperent leurs enfans dans leur malheur, les portant & les menant avec eux, & qui leur firent perdre le bien qu'ils avoient acquis peu de temps aprés leur naissance, pour estre les parricides de ceux à qui ils avoient donné la vie. 'Car quoique Aug.ep.B.98.p.264.265.
ces enfans ne pussent estre souillez, dit S. Augustin, par un crime auquel ils n'estoient pas mesme en age de consentir, ils l'estoient dans la volonté de leurs peres, que Dieu regardoit comme homicides de l'ame de ces enfans, qu'ils tuoient autant qu'il estoit en eux, en mesme temps que sa bonté leur conservoit la grace qu'il leur avoit donnée par ses Sacremens.

„ 'Il ne faut point dissimuler la verité, continue S. Cyprien, Cypr. lapf.p.240.2.
„ ni couvrir par le silence le sujet & la cause de nos maux. Plu-
„ sieurs se sont perdus par l'amour aveugle de leur bien, & ne se
„ sont pas trouvez en estat de se retirer, à cause qu'ils estoient ar-
„ restez par leurs richesses, comme par des chaines. C'ont esté
„ là les liens qui les ont empesché de fuir, qui ont abatu leur cou-

rage, étouffé leur foy, enchainé leur esprit, & rendu leur ame «
captive. Ayant esté attachez à des passions terrestres, ils sont «
devenus la proie du serpent qui devore la terre, comme Dieu «
a dit luy mesme. «

ARTICLE VI.

Le mesme malheur arrive à Alexandrie, & par tout ailleurs : Des Libellatiques.

[CE qui arrivoit à Carthage arrivoit de mesme à Alexandrie: Nous apprendrons l'un de S. Denys, comme nous avons appris l'autre de S. Cyprien. Et quand ces deux grands Saints auroient eu dessein de se copier l'un l'autre, il seroit difficile que leurs narrations fussent plus conformes.]

Euf.l.6.c.41.p. 238.a.b. 'L'edit de la persecution estant arrivé, dit S. Denys, tous furent dans une terreur extreme. Beaucoup des plus considerables cederent d'abord. Les uns abattus par la crainte se venoient presenter d'eux-mesmes aux magistrats. Ceux qui avoient des emplois publics, estoient obligez par leurs fonctions de paroistre; d'autres se laissoient entrainer par leurs proches: & tous citez par leur nom pour venir offrir les sacrifices sacrileges & detestables, n'eurent pas la force de le refuser. Les uns estoient pasles & tremblans, comme s'ils eussent esté appellez non pour immoler aux idoles, mais pour leur estre immolez eux-mesmes; de sorte que tout le peuple se moquoit de leur lascheté, voyant qu'il n'avoient le courage ni de sacrifier, ni de mourir. c. 'D'autres s'avançoient plus hardiment, en protestant qu'ils n'avoient jamais esté Chrétiens: & ils ne disoient que trop vray. Ils verifierent tout ce que dit JESUS-CHRIST, qu'il est difficile que les riches soient sauvez.

c. 'Pour les autres Chrétiens, les uns suivirent la lascheté de ceux-ci; les autres se sauverent par la fuite, ou furent pris: & de ceux-ci plusieurs abandonnerent la foy dés qu'ils sentirent le poids des chaines, & les incommoditez de la prison: d'autres aprés y avoir passé quelques jours n'attendirent pas neanmoins qu'on les presentast au juge: & d'autres aprés avoir supporté les premiers tourmens avec quelque constance, cederent aux seconds.

p.236.237. [Ce qui est étonnant en ceci,] 'c'est qu'environ un an auparavant le peuple d'Alexandrie s'estant soulevé avec beaucoup V. Ste Apolline.

coup de fureur contre les Chrétiens, dont plusieurs furent martyrisez, 'il n'y en eut qu'un qui renonçast alors JESUS-CHRIST. p.237.c]
[Il est assurément plus aisé de resister à une violence populaire, dont on espere de voir bientost la fin, qu'à une puissance souveraine, contre laquelle il n'y a point de ressource que dans une foy humble & genereuse, preste à tout attendre de Dieu & à tout souffrir pour son nom. Mais il faut encore adorer en cela la profondeur incomprehensible des voies de Dieu, qui peut seul étouffer en nous la crainte des hommes par la crainte de ses jugemens, & par l'humble confiance en sa misericorde toutepuissante.]

'Nous apprenons des actes de S. Pion, que la terreur abattit aussi plusieurs Chrétiens à Smyrne, & leur fit offrir des sacrifices aux idoles, ou manger des viandes qui leur estoient immolées, pendant que les payens & les Juifs se railloient de leur lascheté, & insultoient à leur malheur. 'Parmi ceux-là il y en avoit mesme plusieurs dont la vie avoit paru "sainte & irreprochable. [Boll.1.feb.p.43. § 2.4. — p.44.§ 13. — *proba & honesta.*]

'L'Eglise Romaine pleura aussi la chute de plusieurs de ses enfans. Le soin qu'elle eut d'écrire en Sicile sur la maniere dont il falloit traiter ceux qui demandoient à estre receus dans la communion, [montre que plusieurs s'en estoient rendu indignes par leur lascheté.] 'Il paroist que la mesme chose arriva dans celle d'Arles. 'En un mot ce naufrage s'étendit presque par toute la terre, & l'on voyoit par tout les ruines funestes de ceux que la tempeste avoit abattus. [Cypr.ep.31.p.61. 2. &c. — ep.67.p.163.1. — ep.26.p.52.1|31.p.62.1.]

'Il n'y eut rien de plus déplorable à Carthage, que d'y voir la chute de la pluspart du peuple suivie de celle d'une partie du Clergé, & de quelques Prestres. [ep.6.35.p.18.1.2| 70.1.]

'Il y eut mesme plusieurs Evesques qui furent emportez par cette tempeste, & quelques uns entrainerent avec eux une partie de leurs peuples, comme cela est marqué d'un Reposte de Suturne en Afrique. Jovin & Maxime Evesques dans la mesme province furent aussi déposez & privez de la communion, ayant esté convaincus d'avoir sacrifié aux idoles, & fait plusieurs autres crimes. 'Fortunatien d'Assur en la mesme province tomba dans le mesme malheur. 'Dans l'Espagne Basilide Evesque de Leon, & Martial de Meride aprés avoir fait d'autres fautes, renoncerent enfin absolument à la foy, ou au moins declarerent par un acte qu'ils y avoient renoncé. 'Dans l'Asie Eudemon Evesque de Smyrne renonça aussi à JESUS-CHRIST, & [ep.55.p.117.2. — ep.64.p.156.1. — ep.68.p.165 &c. — Boll.1.feb.p.45. c.f| 46.b.]

devint mesme ce semble le persecuteur de ceux dont il avoit
p.45.a.b. esté le pere. ' Les Juifs de la mesme ville taschoient d'attirer à eux ceux qui avoient quitté Jesus-Christ.

[La douleur de l'Eglise ne fut pas bornée à celle que luy causoit la perte de tant d'ames. Car beaucoup de ces apostats demandant à rentrer dans son sein, mais ne le demandant pas avec assez d'humilité, & ne voulant pas se soumettre à la rigueur salutaire de la penitence ; cela produisit deux schismes opposez, l'un de Felicissime à Carthage, qui vouloit qu'on les receust avec une facilité indiscrete, l'autre de Novatien à Rome, qui leur refusoit toute esperance de reconciliation. Il suffit d'avoir touché ceci en cet endroit, en attendant que nous en puissions parler autrepart plus amplement.

On donne assez souvent le nom de "Tombez à tous ceux qui *lapsi.* abandonnerent alors la foy ; & l'on y comprend aussi ceux qu'on appelloit " Libellatiques, dont S. Cyprien parle souvent.] Note 3.
Cypr.ep 52.p 98. 1|31.p.61.1|68.p. 167.1.|laps.p. 244.2. ' C'estoient ceux qui sçachant qu'il estoit défendu de sacrifier, ou alloient trouver les magistrats, ou y envoyoient seulement ; & leur témoignoient qu'ils estoient Chrétiens, qu'il ne leur estoit pas permis de sacrifier, ni d'approcher des autels du diable, qu'ils les prioient de recevoir d'eux de l'argent, & de les exemter de faire ce qu'il ne leur estoit pas permis de faire. Ils recevoient [ensuite] du magistrat, ou luy donnoient " un billet, qui portoit qu'ils avoient renoncé Jesus-Christ, & qu'ils avoient sacrifié aux Idoles, quoiqu'ils n'en eussent rien fait ; *libellum, unde Libellatici.*
ep.31.p.61.a. ' & ces billets se lisoient publiquement.

ARTICLE VII.

Dieu punit quelques uns de ceux qui avoient renoncé à la foy.

Cyp.lapsl.243.2. ' Dieu chastia visiblemennt quelques uns de ceux qui estoient tombez dans l'apostasie, pour les faire servir d'exemple à tous les autres. &c.
p.243.244. ' S. Cyprien en raporte diverses histoires fort remarquables, dont quelques unes estoient arrivées en sa presence : [& on sera sans doute bien aise de les voir ici.]
p.243.2. ' L'un de ceux, dit ce Saint, qui allerent d'eux mesmes au Capitole pour renoncer Jesus-Christ, en revint muet. Il fut puni dans le mesme organe par lequel il avoit commis le crime, & fut reduit à ne pouvoir pas mesme demander misericorde, ne pouvant plus former de paroles pour exprimer ses desirs.

'Une femme s'estant mise dans le bain, aprés avoir perdu la grace de son battesme, le diable entra dans son corps, la jetta par terre, & l'agita d'une telle fureur, qu'elle se mangea elle mesme la langue, qui avoit touché les viandes profanes, ou prononcé des paroles sacrileges ; & elle mourut peu de temps aprés par des douleurs extraordinaires qu'elle sentit dans le ventre & dans les entrailles. p.244.1.

» 'Voici, ajoute le Saint, un autre accident qui est arrivé devant mes yeux, & dont j'ay esté témoin. Un pere & une mere s'enfuyant, & la frayeur les ayant troublez, laisserent chez eux une petite fille qui estoit encore à la mammelle. Sa nourrice la porta au magistrat, qui voyant que ce petit enfant ne pouvoit manger de la chair devant l'idole, où le peuple en alloit manger, ils luy firent manger du pain trempé dans du vin qui estoit du sacrifice des apostats. Quelque temps aprés, la nourrice remit cette petite fille entre les mains de sa mere. Cet enfant ne put non plus declarer ce qui s'estoit passé, qu'elle ne l'avoit pû comprendre ni empescher. Desorte que la mere n'en sçachant rien, l'aporta avec elle lorsque nous sacrifiions. Mais la petite fille se trouvant dans l'assemblée des Saints, ne put supporter nos prieres, ni nos oraisons. Tantost elle pleuroit ; tantost elle estoit agitée de mouvemens violens, & comme si on luy eust donné la question, elle montroit par toutes les marques possibles ce qui luy estoit arrivé. Mais lorsque le sacrifice estant achevé, le Diacre commença à offrir le Calice à ceux qui estoient presens, & que son tour vint d'en boire comme les autres, la petite fille émeue par un instinct que la majesté divine luy inspiroit, détourna son visage, serra sa bouche avec ses levres, & refusa le Calice. Le Diacre neanmoins luy en fit boire par force. Mais elle le rejetta aussitost avec des soulevemens de cœur accompagnez de vomissement. 1.

'Cet enfant n'estoit pas coupable d'un crime qu'il n'avoit ni connu, ni pu empescher. Mais Dieu vouloit faire connoistre par ces mouvemens extraordinaires qu'il excitoit en elle, combien les autres sont criminels & en eux mesmes, & à l'égard des enfans pour qui ils font des choses qui sont défendues : & il vouloit particulierement leur faire comprendre, dit S. Augustin, combien ils ont tort quand ils sont assez hardis pour s'approcher alors des Sacremens salutaires, dont ils devroient s'abstenir par esprit de penitence. Aug.ep.B.98.p. 265.c.d.

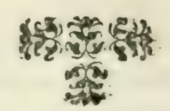
'S. Cyprien aprés avoir raporté l'histoire de cette petite fille, Cyp. lapf.p.244. 1.2.

dit qu'une autre plus agée s'estant glissée dans l'assemblée des fideles, parce que son crime estoit secret, & ayant receu l'Eucaristie avec les autres, ce ne luy fut pas une nourriture, mais un coûteau qui luy osta la vie. Le Sang qu'elle but, demeura entre sa gorge & son estomac, & comme si c'eust esté un poison mortel, elle commença aussitost d'estre troublée, d'estre agitée de violentes douleurs, & tremblant de tout le corps, elle expira sur le champ.

24. 'Une autre femme ayant voulu ouvrir avec des mains indignes l'armoire où elle avoit mis le S. Sacrement, [que les Chrétiens avoient alors accoutumé d'emporter chez eux,] il en sortit une flamme qui l'empescha d'y toucher. Et un homme qui estoit souillé du mesme crime, ayant eu la hardiesse aprés la celebration du Sacrifice, d'en recevoir sa part [dans la main] comme les autres, il ne put neanmoins manger le Saint du Seigneur. Car ayant ouvert sa main il n'y trouva que de la cendre.

24. 'Combien y en a-t'il tous les jours, ajoute S. Cyprien, qui « ne voulant point faire penitence, ni confesser les crimes dont « leur conscience est souillée, sont possedez par les demons? « Combien y en a-t'il qui perdant l'esprit & le jugement sont « agitez de fureur & de manie? Il n'est pas besoin de raporter « tous ces accidens funestes, y ayant autant d'exemples de ces « chastimens dans les chutes differentes de ceux qui sont tom- « bez dans toute l'Eglise, comme le nombre de ceux qui pechent « est grand. Que chacun de nous considere, non pas ce que les « autres ont souffert, mais ce que luy-mesme merite de souffrir; « & qu'il ne croie pas avoir evité la punition de sa faute, parce « qu'elle est differée; mais qu'il craigne davantage la vengeance « de Dieu, qui se reserve à le chastier luy-mesme. «

Boll. 15. maii, p. 453. a. b. 'Nous trouvons dans une histoire qui paroist tres bonne, qu'à Lampsaque dans l'Asie-mineure, un Chrétien nommé Nicomaque ayant renoncé à la foy dans les tourmens, fut aussitost possedé du demon, se déchira la langue avec les dents, & expira ainsi à la veue du Proconsul & de tout le peuple.



ARTICLE VIII.

Beaucoup de Chrétiens souffrent pour JESUS-CHRIST : *D'autres se retirent ou sont bannis : De S. Queremon.*

[QUELQUE grand qu'ait esté le nombre de ceux que Dieu abandonna alors au malheur qu'ils s'estoient attiré par leurs pechez precedens, neanmoins cette lascheté & cette foiblesse ne fut pas universelle.] 'L'Eglise vit dans Alexandrie Eus.l.6.c.41.p. 238.d. [& par tout ailleurs] plusieurs de ses enfans, qui ayant esté affermis par le Seigneur, parurent comme des colonnes inébranlables; & qui ayant receu de Dieu une force & une generosité égale à la grandeur de leur foy, furent les admirables témoins de son royaume éternel. [Le martyrologe Romain en fait une memoire generale le 28. de juillet.]

'Ceux mêmes à qui Dieu ne fit pas cette grace, la plus grande de toutes, ne laisserent pas d'acquerir beaucoup de gloire, Cyp.lapf.p.238. 1. ou en souffrant de moindres peines, ou en demeurant fermes dans la foy. 'S'estant appuyez sur les preceptes du ciel, & sur 2. les maximes de l'Evangile, les arrests de bannissement, les menaces des supplices, la perte de leur bien, les tourmens du corps, ne les étonnerent point. On avoit donné aux Chrétiens quelques jours pour se resoudre s'ils vouloient quitter leur foy. Mais celuy qui se souvient, dit S. Cyprien, qu'il a renoncé au monde, ne conte plus les jours du monde.

'Il semble selon ce Saint, que la pluspart de ceux qui con- 2. serverent leur foy, eussent abandonné leurs maisons & leurs biens pour se retirer. 'Il fut luy-mesme de ce nombre, aussi- ep 10.p.30.1] bien que S. Denys d'Alexandrie : & tous deux le firent pour Eus.l.6.c.40.p. 235.c. obeïr à l'ordre qu'ils en avoient receu de Dieu. 'S. Gregoi- Gr.Nys.v.Thau. re Thaumaturge fit la mesme chose dans le Pont. [Et peut- t.3.p.569.c. estre que Dieu voulut confondre par trois exemples si illustres la fausse generosité des Montanistes, qui vouloient que ce fust un crime de s'enfuir durant la persecution,]' & qui ne témoi- Boll.31.mart.p. gnerent pas neanmoins plus de courage que les autres dans 904.f. celle-ci. 'Mais outre cela, comme la plupart des fideles n'eus- Gr.Nys.p.569. sent pas esté assez forts pour soutenir une persecution si vio- c. lente, il estoit de la prudence des saints Evesques de leur conseiller la retraite, & il estoit de leur charité de leur en donner

mesme l'exemple, pour leur oster [ou la honte, ou] le scrupule qui les en eust pû empescher.

c. ' S. Gregoire de Nysse dit que ce fut là le motif de S. Gregoire Thaumaturge, d. ' à quoy il ajoute que les persecuteurs le cherchoient extremement, dans l'esperance de ruiner tout son troupeau par la mort de ce grand pasteur. Cyp. ep. 55. p. 116. 1. ' On voit la mesme chose "de S. Cyprien; & le peuple de Carthage demanda plusieurs fois dans le cirque & dans l'amphitheatre qu'il fust exposé aux lions. V. son titre. Eus. l. 6. c. 40. p. 235. b. c. ' S. Denys fut de mesme cherché nommément par ordre des magistrats. [L'histoire nous apprend aussi que S. Fabien fut martyrisé à Rome, & que les deux saints Evesques d'Antioche & de Jerusalem, S. Babylas & S. Alexandre moururent dans la prison. Aprés mesme la mort de S. Fabien, on fut plus d'un an sans pouvoir luy donner de successeur,] Cyp. ep. 52. p. 97. 1. ' le tyran ennemi des Prelats, dit S. Cyprien, faisant des menaces terribles contr'eux, & aimant beaucoup mieux voir un rebelle luy disputer l'Empire, que de voir établir un Evesque à Rome, pour soutenir contre luy la cause de Dieu. diss. 11. c. 53. p. 524. ' L'on voit donc que le dessein de Dece estoit de ruiner l'Eglise en la privant de ses plus illustres chefs: [& des six qu'on peut dire avoir merité ce titre, Dieu luy en abandonna trois, & en conserva trois autres, afin que les uns servissent d'exemple aux Martyrs, & les autres de consolation pour le reste des fideles.

Mais il faut beaucoup remarquer que quoique S. Cyprien loue les laïques qui s'estoient retirez pour ne se pas exposer à la persecution,] Cyp. ep. 28. p. 57. 1. ' il blasme au contraire plusieurs Ecclesiastiques qui s'estoient absentez durant ce temps-là, sans en excepter ceux qui n'estoient que dans les degrez inferieurs, comme des Soudiacres & des Acolythes. Son Clergé luy ayant mandé que quelques uns d'eux estoient revenus, pour savoir comment il les falloit traiter, il ordonne qu'ils seront privez de ce qu'on leur distribuoit tous les mois pour leur subsistance, en attendant qu'on eust pu examiner leurs raisons devant les Evesques & devant le peuple.

[Pour ceux qui n'estant point engagez au service de leurs freres, ou qui ayant des sujets legitimes de se retirer,] laps. p. 238. 2. ' s'éloignoient par une sage precaution, pour se reserver à ce que Dieu pourroit demander d'eux, & au jour qu'il destinoit à leur martyre, s'il leur vouloit faire cette faveur, S. Cyprien leur attribue mesme le merite & le titre de Confesseurs. Aussi il paroist que la pluspart perdoient leurs biens; ep. 55. p. 116. 1 | 69. p. 171. 2. ' & on voit que ceux de

S. Cyprien furent confisquez, & qu'il fut proscrit publiquement.

[Ce qui relevoit encore la gloire de ces fideles qui vainquoient les persecuteurs en les fuyant,] ' c'est que comme remarque S. Denys d'Alexandrie, il y en eut plusieurs qui dans cette fuite moururent par les miseres de la faim, de la soif, & du froid; d'autres qui furent emportez par les maladies; d'autres qui perirent par la cruauté des voleurs & des barbares, ou qui furent assujettis à une miserable servitude. ' S. Denys remarque particulierement un Evesque de Nilople en Egypte, nommé Queremon, lequel estant dans une extreme vieillesse, ne laissa pas de s'enfuir avec sa femme dans la montagne d'Arabie, exposée aux courses des Sarazins. Et depuis, non seulement ils ne revinrent plus, mais mesme beaucoup de freres qui les furent chercher, ne purent avoir aucune nouvelle ni d'eux, ni de leurs corps. [Le martyrologe de Rome aprés celuy d'Adon, marque le 22. de decembre la feste de ce saint Evesque, & avec luy de tous les autres qui sont morts dans cette fuite.

Euf.l.6.c.41.p. 240.241.

p.241.a.

Parmi tous ces saints fugitifs, il n'y en a point de plus celebre que S. Paul Ermite,] ' qui s'estant d'abord retiré en une maison des champs assez écartée, pour éviter la tempeste de cette persecution, & ne s'y trouvant pas en sureté contre l'avarice de son beaufrere; ' s'enfuit dans les montagnes & dans les deserts les plus reculez, où il demeura inconnu à tous les hommes [durant 90. ans au moins. Car s'étant retiré à l'age " de 21. an ou un peu plus,] Dieu ne le découvrit à S. Antoine que lorsqu'il fut prés de mourir, ayant alors 113. ans.

Hier.v.Paul.p. 237.b.

p.238.c.

V.S. Paul Ermite.

[C'est peut-estre en ce temps-ci qu'il faut mettre la retraite de " S. Maxime Evesque de Nole, qui y fust mort de faim, si Dieu ne luy eust envoyé S. Felix Prestre de la mesme Eglise.] ' Il y eut plusieurs Evesques des provinces éloignées, qui se retirerent à Rome pour éviter la persecution. [a] Il semble aussi par l'histoire de S. Cyprien, qu'il y en eust alors plusieurs à Carthage.

V.S. Felix de Nole.

Cyp.ep.31.p.62.2.
a ep.

[Outre les Chrétiens qui se bannirent volontairement,] ' il y en eut, comme nous avons dit, qui furent bannis par les magistrats des villes, ' car ils avoient pouvoir de condanner à cette peine: & S. Cyprien se plaint de ce que quelques uns de ces exilez revenoient d'eux-mesmes; ce qui les exposoit à estre punis non comme Chrétiens, mais comme rebelles à l'autorité publique. ' Il y eut au moins 65. Confesseurs d'Afrique, qui

ep.7.p.21.1|an. 250 § 7.
ep.33.p.65.2.
ep.7.p.21.1.
ep.21.p.45.1.2.

ayant esté bannis, se retirerent à Rome, [parce qu'on se contentoit de les bannir de leur pays sans les releguer en aucun lieu.]

ARTICLE IX.

Durée de la persecution.

diss. 11. c. 57. p. 290. 'LA persecution de Dece ne dura qu'environ un an dans sa grande violence. a ep. 36. p. 71. 1| 40. p. 75. 2| 76. 2. [a] Car S. Cyprien dans des lettres écrites [en 251.] dés devant Pasque, b 33. p. 66. 1|2. [b] & mesme dans quelques unes [écrites apparemment dés la fin de 250.] témoigne que son Eglise jouissoit déja de quelque paix, mais d'une paix encore peu affermie, ensorte que le moindre accident eust pû renouveller le trouble & la persecution. V. S. Cyprien. ep. 7. p. 21. 2. ' Il semble mesme que l'on n'eust pas encore la liberté d'y tenir les assemblées; ep. 6. p. 18. 2. ' & neanmoins il paroist que tous les Confesseurs prisonniers à Carthage y avoient esté mis en liberté dés ce temps là. p. 40. p. 75. 1. ' S. Cyprien faisoit alors état de sortir de sa retraite aprés Pasque. [Il paroist qu'il le fit: & dans le reste de l'année il tint divers Conciles: ce qui marque que les Chrétiens jouissoient deslors d'une assez grande tranquillité.] Bar. 254. § 40. ' Baronius conjecture que quelque invasion des barbares dans l'Afrique pouvoit empescher les magistrats de songer si fort aux Chrétiens: mais il avoue en mesme temps qu'il est difficile d'en rien dire d'assuré.

[L'état des affaires de l'Empire qui estoit fort troublé du costé de l'Illyrie, peut avoir aussi servi à ce changement. Car il ne fut pas particulier à l'Afrique; V. Dece. " & ce fut ce semble dés le vivant de Dece, que Maxime & les autres Confesseurs de Rome furent mis hors de prison. V. S. Corneille. Vers le mesme temps, & apparemment le 4. de juin, on eut enfin le moyen de donner S. Corneille pour Evesque à l'Eglise Romaine: & ce Saint tint aussi des Conciles, & fit d'autres choses qui marquent une assez grande liberté. L'absence de Dece y contribua sans doute: car " il fut obligé de s'en aller en Illyrie & en Thrace, s'opposer aux ravages des barbares, & à l'usurpation de L. Priscus, qui avoit pris le titre d'Empereur dans la Macedoine. V. Dece. On pretend encore que Julius Valens fit la mesme chose ou dans l'Illyrie ou à Rome mesme aprés que Dece en fut parti, & que ce fut ce qui donna moyen de faire l'élection de S. Corneille. Mais ces deux revoltes n'eurent pas de suite.

Il

Il faut dire meſme qu'il y eut quelque adouciſſement dans l'eſprit de Dece, ſi nous recevons les actes de S. Acace Eveſque en Orient, dont nous parlerons dans la ſuite. Car ces actes, qui paroiſſent originaux, portent] ' que l'interrogatoire du Saint daté du 29. de mars ayant eſté porté à Dece, il le trouva ſi beau, qu'il témoigna par ſon viſage riant l'avoir lû avec plaiſir, & ordonna qu'on miſt ce Saint en liberté. Boll.31.mars,p. 903.d.

[Cet adouciſſement de Dece ne peut pas neanmoins avoir eſté bien conſiderable.] ' Car S. Cyprien aſſure que ce prince eut toujours un extreme éloignement de ſouffrir qu'on éluſt un Pape, & que S. Corneille aprés ſon élection fut longtemps à attendre l'effet des menaces terribles qu'il faiſoit generalement contre les Eveſques. [Nous croyons auſſi que " S. Alexandre de Jeruſalem fut retenu en priſon juſqu'à la fin du regne de Dece; & il faut mettre encore vers ce temps-là le martyre que S. Moyſe Preſtre ſouffrit à Rome.] Cypr.ep 52.p.97. 1. &c. V. leurs titres.

✠✠

ARTICLE X.

Des Martyrs qu'on met ſous Dece & Valerien enſemble.

NOUS ne pouvons pas nous diſpenſer de traiter ici une difficulté qui eſt celebre, & importante pour l'hiſtoire. Car on voit que quantité d'auteurs grecs & latins parlant des Martyrs qui ont ſouffert ſous Dece ou ſous Valerien, les mettent preſque tous ſous ces deux Empereurs enſemble. Ce qui ne ſe trouve pas ſeulement dans les actes, dans les martyrologes, & dans des auteurs modernes ou peu conſiderables;] ' mais S. Optat dit que la perſecution qui a eſté ſous Dece & ſous Valerien, a eſté figurée dans Daniel par un lion: ' & meſme S. Jerome dit que S. Paul ſe retira dans le deſert ſous les perſecuteurs Dece & Valerien, lorſque S. Corneille à Rome & S. Cyprien à Carthage répandirent leur ſang pour JESUS-CHRIST; ' & que S. Methode avoit ſouffert ſelon l'opinion de pluſieurs ſous Dece & Valerien. [Cependant entre Dece & Valerien il y a eu l'empire de Gallus; outre celuy d'Emilien, qui ne dura que trois mois: S. Corneille n'a ſouffert ni ſous Dece ni ſous Valerien, mais ſous Gallus: il y avoit déja pluſieurs années que Dece eſtoit mort, lorſque S. Cyprien fut martyriſé;] ' & meſme l'Egliſe avoit joui d'une profonde paix dans les premieres années de Valerien. [Pourquoy donc mettre tant de Martyrs Opt.l.3 p.71. Hier.v Paul. p. 237.b. v.ill.c.83.p.295. a. Euſ.l.7.c.10. p. 256.a.

ſous Dece & Valerien enſemble ?

Il eſt vray que l'on met ſous Diocletien ceux qui ont ſouffert ſept ou huit ans depuis qu'il eut quitté l'Empire : quoique peut-eſtre meſme cette façon de parler ne ſoit pas bien autoriſée des anciens. Mais il y a bien de la difference entre ces deux temps. Car Diocletien eſtoit toujours conſideré comme le pere des Empereurs ſuivans : & la perſecution fut toujours continuée par la force de ſes edits, ſans qu'il y ait eu que fort peu d'interruption ; de ſorte qu'il n'y a point de difficulté à dire que c'eſtoit toujours la perſecution de Diocletien. Ici au contraire, ſans parler de Gallus qui n'eut l'Empire qu'en faiſant perir Dece ſon predeceſſeur, quoique ſecrettement, nous ſavons que Valerien,' bien loin de ſuivre les
2. edits de Dece dans le commencement de ſon regne,] ' favoriſoit au contraire les Chrétiens plus que n'avoit fait aucun de
Cypr. ep. 82. p. 224. 1. ſes predeceſſeurs.] ' Et quand il voulut recommencer la perſecution, il publia des edits tout nouveaux, [comme nous le verrons en ſon lieu.

Aprés cela il ſemble qu'il n'y ait rien à dire, ſinon que S. Jerome n'a pas ſuivi en cette occaſion non plus qu'en quelques autres, la verité la plus exacte de l'hiſtoire. On peut dire que S. Optat a joint les deux perſecutions de Dece & de Valerien, non qu'il ait cru que ç'ait eſté la meſme ; mais parce qu'ayant eſté fort ſemblables, il a cru qu'elles avoient eſté figurées par l'Ecriture ſous la forme d'une meſme beſte. Pour les nouveaux auteurs, ils peuvent avoir voulu ſuivre l'expreſſion de S. Jerome ; & aprés tout, nous ne les prenons pas pour garants de la verité. Comme la diſtance des lieux unit dans noſtre œil les choſes qui ſont peu éloignées les unes des autres ; il en eſt de meſme des intervalles du temps : & il ne faut pas s'étonner que quatre ou cinq ans n'aient pas ſuffi à ceux qui ſont venus pluſieurs ſiecles aprés pour diſcerner deux perſecutions tres differentes l'une de l'autre.

Il n'en eſt pas de meſme des anciens, qui voyant ces choſes de plus prés, les voyoient auſſi plus clairement : & ils ont ſi peu conſideré la perſecution de Valerien comme une ſuite & une dependance de celle de Dece,] qu'elle eſt marquée comme
Euſ. chr | Aug. civ. D. l. 18. c. 52. p. 239. 2. a | Sulp S. l. 2. p. 150 | Oroſ. l. 7. c. 21. 22. p. 214. 1. d | 2. b. une perſecution diſtincte & toute nouvelle ' par Euſebe, par S. Auguſtin, par S. Sulpice Severe, & par Oroſe, qui content celle de Dece pour la ſettiéme, & celle de Valerien pour la huittiéme. S. Jerome meſme paroiſt avoir ſuivi ce ſentiment en d'au-

tres rencontres. Car dans sa chronique il suit celle d'Eusebe; ' & mesme dans son traité des écrivains Ecclesiastiques, il dit que S. Cyprien est mort sous Valerien & Gallien dans la VIII. persecution; ' & que S. Alexandre & S. Babylas ont souffert dans la VII. sous Dece. Hier.v.ill.c.67. p.290.d. c.62.p.289.a.

' Baronius tasche de justifier ceux qui mettent des Martyrs sous Dece & Valerien, par ce que nous apprenons de Trebellius Pollio ' que Valerien fut fait Censeur sous Dece; & qu'entre les fonctions du Censeur il est marqué qu'il avoit l'autorité de faire des loix. Mais Valerien ne fut nommé Censeur par le Senat que le 27. d'octobre sous le Consulat des deux Deces, [c'est à dire à la fin de 251. " Il n'est point certain qu'il ait accepté cette dignité : & s'il l'accepta, ce ne fut que lorsque] l'arrest du Senat eut esté apporté [en Thrace] où il estoit avec Dece; [qui y mourut avant la fin de la mesme année. Ainsi Valerien n'a pas fait grand exercice de cette charge sous son regne, s'il en a fait aucun, & sa Censure n'a pas couronné beaucoup de Martyrs.] ' Baronius pretend qu'on mettoit son nom à la teste des loix avec celuy de l'Empereur : [mais il auroit peine à en trouver aucune de cette nature dans le Code. Bar.253. § 140. 141. Valer.v. p.173. 174. v.Valerien. Bar.253.§ 139.

Il y auroit quelque peu plus d'apparence de recourir à ce que nous verrons dans les histoires de quelques Martyrs, qu'il estoit Prefet de Rome sous Dece, & eut part en cette qualité à la persecution des Chrétiens. Mais avec cela on n'a jamais joint les Prefets de Rome, ni les autres magistrats aux Empereurs, quand il s'est agi de marquer les persecutions : & on ne l'auroit pû faire au plus que pour les Martyrs de Rome ou des environs. Il y a bien de l'apparence que hors peut-estre S. Jerome, aucun des autres n'a point sceu que Valerien ait jamais esté ni Prefet de Rome, ni Censeur. Et ce qui marque visiblement que ceux qui le joignent à Dece, ne le font point par ces raisons, mais par une pure ignorance,] ' c'est qu'ils le nomment quelquefois Auguste avec Dece; ce que Baronius est obligé d'abandonner. § 139.

Mais quand il y auroit eu quelque raison de joindre Valerien dans ce qui s'est fait du temps de Dece, il n'y en peut avoir aucune de nommer Dece aprés sa mort dans les Martyrs qui ont souffert sous Valerien.

' Orose donne quelque lieu de dire que les edits de Dece contre les Chrétiens subsisterent encore aprés sa mort, & durerent autant que la grande peste qu'on commence ordinairement sous Gallus; [ce qui comprendroit aisément le temps de Oros.l.7.c.21.p. 214.d.

la perſecution de Valerien. Cela ne ſuffiroit pas neanmoins encore pour donner un bon ſens à beaucoup d'auteurs. Mais il paroiſt que le vray ſens d'Oroſe eſt de comparer la perſecution & la peſte dans l'étendue des lieux, & non dans celle du temps; & que comme Dece avoit perſecuté les Chrétiens dans tout l'Empire, auſſi toutes les provinces de l'Empire furent ravagées par la peſte. Quand on pourroit luy donner l'autre ſens, ce ne ſeroit que le faire tomber dans une erreur groſſiere, eſtant certain, comme nous avons dit, que Valerien fit jouir les Chrétiens d'une entiere paix dans les premieres années de ſon regne: & que quand il renouvella la perſecution, ce fut par des edits nouveaux, aſſez differens de ceux de Dece: & nous avons
d|22.p.114.1.b. remarqué] ' qu'Oroſe meſme met deux perſecutions differentes ſous ces deux princes.

ARTICLE XI.

Des SS. Abdon & Sennen, & des Stes Victoire & Anatolie.

[NOUS avons dit en general que la perſecution de Dece, qui fit beaucoup d'apoſtats, fit auſſi beaucoup de Confeſſeurs & de Martyrs. S. Fabien qui eſtoit le chef de l'Egliſe par ſa dignité, le fut auſſi apparemment de tous ceux qui ſouffrirent alors, ayant eſté martyriſé " dés le 20. janvier de l'an V. ſon titre.
Buch. cycl. p. 271. 250.] ' Aprés ſa mort S. Moyſe & S. Maxime Preſtres de Rome, & Nicoſtrate Diacre furent mis en priſon, " & y demeurerent longtemps, [avec S. Celerin & quelques autres, dont V. S. Moyſe. nous parlerons en un autre endroit. Il y en eut qui ſouffrirent pluſieurs fois les tourmens; & S. Moyſe fut enfin martyriſé ſur la fin de 251.]

Bede, Florus, Uſuard, Adon, & pluſieurs autres martyrologes mettent à Rome ſous Dece le martyre de S. Abdon & de S.
Boll. mart. t. 2. p. 27. d. Sennen [dont les noms ſont tres illuſtres, " quoique leur hiſtoire ſoit peu connue. Ce qu'on en trouve de plus probable] ' eſt Note 4. ce que dit Florus, que c'eſtoient des Perſans, qui eſtant venus à Rome, y furent tourmentez par divers ſupplices, & conſommerent enfin leur martyre par l'épée. [Si cela ſe fit en la preſence de Dece, comme le diſent tous les autres, il le faut mettre en 250.]

Sur. 10 aug. p. 55. §7. ' On marque que leurs corps furent enterrez d'abord dans Rome en la maiſon d'un Soudiacre nommé Quirin, où ils de-

meurent cachez, jusqu'à ce que les Saints mesmes les ayant revelez sous Constantin, ils furent levez de terre, & transportez "sur le chemin de Porto dans le cimetiere de Pontien, ' qui a souvent esté appellé du nom de ces saints Martyrs; [a] & l'on y voit encore aujourd'huy leurs images qui sont fort anciennes, avec leurs noms.[b] Nous apprenons du calendrier de Bucherius, que dés l'an 354. on faisoit leur feste en ce lieu, le 30. jour de juillet, ' auquel elle est marquée dans tous les martyrologes latins, mesme dans ceux de S. Jerome, qui les mettent dans le mesme cimetiere. ' Le calendrier du P. Fronto, le Missel de Thomasius, & le Sacramentaire de S. Gregoire, marquent aussi l'office de leur feste. Le dernier y met une Preface propre. [c] Il y avoit une eglise de leur nom à Rome du temps d'Adrien I. qui la rétablit [vers l'an 780.]

ad Ursum pileatum.

Aring.l.2.c. 19.§ 2.p.218|Anas.c. 97.p.114.a.
a Aring.c.22.p. 219.
b Buch. cycl.p. 268.
Florent.p.690.1.
Front.cal.p.111| Thom.p. 161| Sacr.M. p.117.
c Anast.p.117.a. b.

' On pretend que Gregoire IV. transporta leurs corps du cimetiere de Pontien en l'eglise de S. Marc dans la ville, quoique d'autres disent que le Pape Damase les avoit donnez à S. Zenobe [de Florence dés l'an 370. ou environ.] ' On dit aussi qu'ils ont esté transportez à S. Medard de Soissons, [& ils y sont demeurez selon l'ancien breviaire de Paris, jusqu'aux guerres des Huguenots qui les brulerent.

Aring.l.2.c.19. § 5.6.p.218.
Sauss. 31. jul.p. 475.

Si l'histoire des S[tes] Vierges Victoire & Anatolie, nommée aussi Callisthene selon Pierre des Noels, " est veritable,] ' on les peut mettre entre les Martyres de Rome, quoiqu'elles ayent souffert en d'autres endroits de l'Italie.] ' Car on pretend que c'estoient deux filles de Rome, toutes deux Chrétiennes & sœurs selon S. Aldhelme, dont la seconde estoit fiancée à T. Aurelianus, & l'autre aussi fiancée à un Eugene, ou au moins celuy-ci la recherchoit, quoiqu'il sceust qu'elle estoit Chrétienne. Mais elle prit la resolution de demeurer Vierge. Eugene qui le sceut, pria Anatolie de la voir pour la porter à ce qu'il desiroit d'elle. Anatolie le fit: mais bien loin de luy pouvoir persuader le mariage, Victoire luy persuada à elle-mesme d'y renoncer. Eugene affligé d'une part de ne pouvoir épouser Victoire, & de l'autre de ce qu'Aurelien mesme qui estoit son ami, perdoit à cause de luy le mariage d'Anatolie, s'offrit de mettre celle-ci en justice comme Chrétienne. Mais Aurelien le pria de ne le pas faire, voyant que cela iroit à faire mourir Anatolie, & à confisquer ses biens; & il luy conseilla d'obtenir de Dece que les deux filles leur fussent remises entre les mains. Dece l'accorda, & ils les menerent toutes deux dans leurs terres à la

NOTE 5.

Bar.253.§ 29.
Pet.de Nat l.1.c. 83.p.11.3|l.6.c. 73.p 116. 3|Sur. 9.jul. p.156|23. dec.p.304|Ado| Beda.

campagne, où ils leur firent souffrir la faim & beaucoup d'autres maux, sans pouvoir vaincre leur amour pour la chasteté. Elles firent, dit-on, divers miracles qui leur attirerent une grande veneration dans les lieux de leur exil, & elles y acquirent un grand nombre de Vierges à JESUS-CHRIST. Enfin elles y furent couronnées du martyre par ordre de Dece.

[Voilà en abregé ce que porte leur histoire, que nous n'osons pas mettre au nombre de celles qui peuvent passer pour assurées.]

Florent.p.651. 'Leurs noms se trouvent ensemble dans les martyrologes de S. Jerome au 10. de juillet. Bede, Usuard, Adon, & les autres posterieurs les mettent separément, Ste Anatolie le 9. du

p.654.2|Holst. mar.p.300.301| Baudr.p.263.1| Bar.9.jul c. mesme mois, & Ste Victoire le 23. decembre. 'On croit que le lieu du martyre de la premiere est Thora dans le pays des Sabins, dont on ne voit plus aujourd'huy que de grandes ruines le long de la riviere de Turano dans l'Abruzze assez prés de Rieti, avec une Eglise de la Sainte, frequentée par tous les peu-

Holst.mar.p.301. ples des environs; 'quoique son corps ait esté transporté à Subiaco [dans la Campagne de Rome] selon Holstenius, 'ou se-

Ferr.it.p.419. lon Ferrarius en une ville qui porte son nom " dans la Marche *in Piceno.*
d'Ancone [1] prés de l'Ombrie.

[Il paroist qu'elle a esté autrefois fort honorée " à Rome, aussi- NOTE 6.
bien que Ste Victoire: & tous les martyrologes y marquent la feste

Florent.p.651. de la derniere,] 'hormis ceux de S. Jerome qui la mettent dans

p.654|Holst. mar.p.325.326. le pays des Sabins. 'On croit en effet qu'elle souffrit en une ville de ce pays nommée autrefois Trebula Mutusca, & aujourd'huy Monte-Leone à deux ou trois lieues de Thora & de la ville de Rieti. On y voit encore une tres ancienne Eglise de Ste Victoire, & dans le cimetiere un ancien tombeau, dont elle fut tirée en 1156. pour estre mise sous un Autel. Elle repose en-

Ferr.it.p.785. core aujourd'huy dans cette Eglise selon Holstenius. 'Ferrarius dit qu'elle est [comme Ste Anatolie] dans une ville de la Marche d'Ancone, qui porte son nom. D'autres pretendent l'avoir à Plaisance [sur le Po.]

ARTICLE XII.

De quelques Martyrs de Toscane.

Bar.253.§29. 'BARONIUS conte encore entre les Martyrs de Rome les

Sur.9.aug.p.92| Vinc.B.l.11.c.50. 51.p.429. saints Secondien, Verien & Marcellin, 'dont nous avons

1. à trois lieues de Fabriano au Sud-est.

Note 7. des actes, [mais " qui ont peu d'autorité.] On y peut neanmoins remarquer que ces Saints ayant esté d'abord des principaux ministres de la persecution, furent touchez en voyant la constance avec laquelle les Chrétiens aimoient mieux souffrir la mort la plus cruelle pour le nom de JESUS-CHRIST, que de jouir de tous les plaisirs de la vie en obeïssant aux persecuteurs. Ils jugerent qu'un effet si extraordinaire ne pouvoit venir que de quelque grande cause, & se trouverent ainsi disposez à embrasser le Christianisme. On ajoute que la quatriéme Eglogue de Virgile " y contribua aussi. (Sicelides Musæ.) Ils souffrirent de grands tourmens à Rome par ordre de Dece & de Valerien, qui estoit alors, dit-on, Prefet de la ville. Ils en souffrirent d'autres ensuite dans la Toscane, où Promote Consulaire leur fit enfin trencher la teste; ' & où les Eglises de Toscanelle, de Civita-Vecchia, & de Corneto les honorent encore aujourd'huy comme leurs patrons. (Ferr.it.p.496.) On en fait la feste le 9. d'aoust, auquel leurs noms se lisent dans Notker, Usuard, & d'autres martyrologes. ' Ils sont aussi dans ceux qui portent le nom de S. Jerome, où on leur joint un S. Xyste [dont nous n'avons pas d'autre connoissance. (Florent.p.471-472.)

Puisque ces Saints nous ont fait entrer dans la Toscane, nous dirons que] ' l'Eglise de Florence honore le 25. d'octobre comme son protecteur S. Miniat martyrisé sous Dece selon Usuard, (Ferr.it.p.670.) ' & selon ses actes, [dont nous n'osons rien raporter, parce que leur style donnant lieu de croire qu'ils sont assez nouveaux, ils commencent de plus par une fausseté grossiere,] en disant que S. Sixte & S. Laurent ont aussi souffert sous Dece. [Tout le corps des actes n'est que prodiges peu ou point probables.] (Sur.25.oct.p.383.) ' Ferrarius rejette comme absolument faux un miracle attribué à ce Saint par Pierre des Noels. Il y a une Eglise & un monastere de ce Saint à Florence, & dans le pays une ville qui porte son nom. (Ferr.p.671|Pet. de N.l.9.c.108. p.188.2.) ' Sigebert dit qu'en l'an 969. Thierri Evesque de Mets transporta de Florence en l'eglise de S. Vincent de Mets le corps de S. Miniat Martyr. (Bar.25.oct.d.)

' Usuard, Adon, & plusieurs autres martyrologes marquent le 3. de juin que S. Pergentin & S. Laurent ou Laurentin son frere souffrirent le martyre sous Dece à Arezzo dans la Toscane. (Flor.p.574-576| Ferr.it. p.339| Pet.de N.l.5.c. 80.p.96.4.) Les martyrologes de S. Jerome ne nomment que S. Laurent: mais quelques copies luy donnent 400. Martyrs pour compagnons; ce que Raban a suivi. ' Nous avons des actes de ces Saints, [mais qui sont bien semblables à ceux de S. Miniat. Car ce ne sont que miracles, & les plus habiles trouvent qu'il n'y a rien d'ancien.] (Sur.3.jun.p.42.)

Ferr. it. p.330. 331. ' Ferrarius dit bien des choses de S. Felin & S. Gratinien Martyrs sous Dece à Perouse, & transportez depuis à Aronc au diocese de Milan. Mais il ne fonde ce qu'il en dit que sur le breviaire de Milan, & sur leurs actes manuscrits qu'il ne donne pas. Bar.1.jun.g. ' Baronius ne donne pas non plus les anciens monumens de l'Eglise de Perouse qu'il en avoit entre les mains. Et ce qui est surprenant, Ferrarius assure qu'on ne connoist point ces Saints à Perouse. On marque leur feste le premier de juin.

Ferr.p.332.333. ' Ferrarius met le mesme jour S. Florent martyrisé aussi à Perouse avec plusieurs autres sous Dece, & cite les monumens manuscrits de cette Eglise. [Mais ce qu'il en dit, est la mesme chose que ce que les autres disent de S. Secondien & ses compagnons. Le martyrologe met ce S. Florent le 5. de juin.]

ARTICLE XIII.

De S. Felicien & des autres Martyrs d'Italie.

L'AUTRE costé de Rome eut aussi ses Martyrs, & le nom " de S. Magnus est celebre à Anagnia dans la Campagne NOTE 1. de Rome, où on en fait le 19. d'aoust. Quelques uns le font Evesque de Trani dans la terre de Bari: & on écrit qu'il souffrit à Fondi dans celle de Labour sous Dece. Il semble assez probable qu'il n'est pas different de S. Magnus Martyr, celebré aussi le 19. d'aoust dans les plus anciens martyrologes, & dans divers autres monumens ecclesiastiques, dont quelques uns le mettent à Fabratere dans la Campagne de Rome.

Bar.15.jan.c. ' On met encore à Anagnia Ste Secondine, qu'on dit y avoir souffert sous Dece le 15. de janvier. Baronius a eu ses actes: Boll.15.jan.p. 996.b. ' & cependant Bollandus & d'autres qui les ont cherchez depuis, ne les ont pû recouvrer. Ferr.it.p.28. ' Ce que Ferrarius dit avoir tiré des monumens de l'Eglise d'Anagnia, [est aussi peu probable que peu assuré:] Boll.15.jan.p. 996. ' & ce qu'on y ajoute d'ailleurs [ne vaut pas mieux.]

a 24.jan.p.581. § 1. [a] L'Eglise de Foligni dans l'Ombrie honore le 24. de janvier S. Felicien comme son Apostre, son Evesque, & son patron. p.581-588. ' Bollandus donne sa vie de trois manieres, [toutes trois nouvelles, & pleines de choses insoutenables.] Ugh.t.1.p.734. ' Ughellus ne nous en apprend rien de meilleur. Ainsi tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'on tient qu'il a esté martyrisé du temps de Dece.]

Boll.24. jan. p. 583.589. ' Sigebert dit que Thierri Evesque de Mets transporta son corps en son Eglise de S. Vincent vers l'an 959. D'autres disent qu'il est

est à Minden dans la basse Saxe, où il fut apporté par les soins d'Haimon vingt-sixiéme Evesque de ce lieu. On y fait la feste de cette translation le 20. d'octobre.

'On honore encore à Foligni le 23. de janvier Ste Messaline comme une sainte Vierge martyrisée en ce lieu sous Dece. Bollandus n'en donne rien qu'une vie écrite ' aprés l'an 1613. où l'on commença à en faire la feste. Elle porte que le 13. decembre 1599. on trouva son corps en terre, avec une ancienne inscription qui marquoit que c'estoit le corps de Ste Messaline [sans y ajouter aucun titre.] On assure qu'on sentit une excellente odeur en le découvrant, & qu'il s'y est fait divers miracles. [Ferrarius ne parle point de cette Sainte.] 23.jan. p.453. 454. p.454.455.

'On tient que la ville de Ravenne fut honorée par la constance de Ste Fusque fille de qualité, qui reconnoissant la vertu de JESUS-CHRIST dans le courage des Martyrs, embrassa la foy à l'age de quinze ans, & y attira Ste Maure " sa gouvernante. Elles souffrirent d'abord la persecution domestique, mais violente, que leur fit le pere de Fusque, & ensuite les tourmens & la mort mesme que leur fit endurer le gouverneur Quintien. On ajoute que des mariniers enleverent leurs corps, & les porterent à la ville de Sabrate dans l'Afrique Tripolitaine, où ils demeurerent jusqu'à ce que le pays ayant esté desolé par les payens, [c'est à dire sans doute par les Sarazins,] un nommé Vital les enleva & les porta à Torcello prés de Venise, 'où le siege episcopal d'Altino a esté transferé. ' On y conserve encore leurs corps avec honneur dans l'eglise cathedrale qui est dediée sous leur nom. Les nouveaux martyrologes en marquent la feste le 13. de fevrier. [Nous souhaiterions que leur histoire fust plus assurée qu'elle ne peut estre, "n'ayant esté écrite au plustost qu'à la fin du VII. siecle.] ' Elle ne marque pas mesme sous quel Prince leur martyre est arrivé : & on ne voit pas que Rubeus, Baronius, & plusieurs autres modernes qui la mettent sous Dece, en ayent eu aucun fondement considerable.

Boll.13.feb. p. 647-649 | Ferr. it.p.94 | Pet. de N.l.3. c.119.p. 47.4. — nutricem. — Baudr.p.275. — Boll.13.feb. p. 646.c. — d. — NOTE 9. — f|647.a.

'Baronius ne cite non plus que l'autorité de Pierre des Noels pour mettre sous Dece S. Maxime Diacre, qu'Usuard dit avoir souffert[1] dans le pays d'Avia, ville ruinée, auprés de laquelle on a basti celle d'Aquila dans l'Abruzze. [' Nous souhaiterions que Baronius nous eust donné] ' les actes qu'il dit en avoir eus. Car selon ce que Ferrarius raporte de ce Saint, ils peuvent estre assez beaux, [pourveu neanmoins qu'ils ne contiennent

Bar.20.oct. a. — Ferr.it.p.657. — Bar.20.oct a.

1. ' Pierre des Noels dit *apud Ambianensem provinciam*, au lieu de *Aviensem*. Pet.de Nat.l.9.c.36. 55.p.185.2.

Pet. de N. l. 9. c. 85. p. 185. 2. a Ferr. p. 657. b Bar. 20. oct. a. pas [1] tout]' ce que dit Pierre des Noels. [a] On marque la feste de ce Saint le 19. & le 20. d'octobre. [b] Baronius a eu une histoire de la translation de son corps en Allemagne par l'Empereur Othon, vers l'an 969.

ARTICLE XIV.

De S. Amarand, de S. Basse, & des Martyrs de Sicile & d'Espagne.

[LE martyre de " sainte Agathe dans la Sicile sous le gouverneur Quintien, a esté extremement celebre.]' V. son titre. Boll. 10. maii, p. 50?. Le 10. de may on honore à Leontini dans la mesme isle S. Alphée, S. Philadelphe, & S. Cyrin, ' p. 503. d. que tous les modernes croient avoir souffert sous Dece, quoiqu'on n'en ait pas de preuves considerables: & il vaudroit peut-estre mieux les mettre sous Valerien.] ' p. 502. Ils sont moins celebres parmi les Latins que parmi les Grecs. Bollandus en donne en grec & en latin une tres longue histoire, ' p. 506. rien que pour montrer de quoy sont capables les faiseurs de Romans spirituels, & sur tous les Siciliens. ' maii, t. 1. p. 14. 2. Car il soutient que ce n'est qu'une longue fable: ' 10. maii, p. 503-506. & il en donne plusieurs raisons, [dont nous avons cru nous devoir contenter.] ' Bar. 10. maii, f. Baronius avoit déja remarqué qu'il y falloit corriger diverses choses.

[Nous ne voyons pas moyen de faire un meilleur jugement de l'histoire de S. Nicon martyrisé en Sicile avec quelques autres.] ' Boll. 23. mart. p. 442. Bollandus qui l'avoit donnée d'abord comme authentique & originale, [c] c maii, t. 1. p. 19. 1. en a eu regret depuis avouant que c'est une piece sur laquelle on ne peut rien appuyer, & dont toutes les circonstances sont fabuleuses. ' 23. mart. p. 443. b. c. Les Grecs font un grand Office de ce Saint le 23. de mars. On croit qu'il est mesme honoré par les Egyptiens & par les Arabes; & Baronius l'a mis dans le martyrologe Romain. ' p. 444. b. Bollandus tient qu'il a souffert avec ses compagnons prés de Tadormine sous Dece en 250. parce qu'il est dit que Quintien [qui fit mourir sainte Agathe] fut celuy qui les condanna.

Nous avons peu de Martyrs en France qu'on sçache y avoir souffert sous Dece. ' Sur. 29. nov. p. 451. § 1. Beaucoup de personnes le disent de S. Saturnin de Toulouse. Mais puisque ses actes [dont nous n'avons garde de nous éloigner,] ' nous apprennent que cette ville ne

1. *Se Mariam Dei genitricem habere sponsam.*

commença à l'avoir pour Evesque qu'en 250. [sous Dece mesme,] & qu'il y avoit basti une Eglise; [on peut assurer qu'il n'a souffert au plustost que dans la persecution de Valerien.]

'On met sous Dece le martyre de S. Amarand ou Amaranthe [a] qui souffrit à Albi dans le Languedoc. [Usuard, Adon, & d'autres martyrologes marquent sa feste le 7. de novembre.] [b]S. Gregoire de Tours cite ses actes, [que nous n'avons point. Ils n'estoient pas originaux, [puisqu'on y apprenoit comment son tombeau aprés avoir esté longtemps caché, fut découvert, & apparemment d'une maniere miraculeuse. Il estoit dans une grotte, en un lieu qui demeura quelque temps desert à cause des ravages des ennemis, [c'est à dire sans doute des Vandales, des Goths, & des autres barbares qui coururent les Gaules au commencement du V. siecle.] Les peuples des environs ne laissoient pas de venir honorer le tombeau du Saint : ils y attachoient des cierges qui s'allumoient d'eux-mesmes selon S. Gregoire de Tours, tant que le lieu demeura sans habitans. 'Il s'y faisoit souvent plusieurs autres miracles. [c]S. Eugene Evesque de Carthage banni à Albi [à la fin du V. siecle] par Huneric Roy des Vandales, voulut venir mourir sur le tombeau de S. Amaranthe, & aprés y avoir longtemps prié, y rendit l'esprit.

Bar. 7. nov. et Pet. de N. l. 10. c. 35. p. 196. 2. a Gr. T. gl. M. l. 1, c. 57. p. 130. b p. 131. 132. p. 132. c c. 58. p. 132. 133.

On met aussi sous Dece le martyre de S. Basse honoré dans le martyrologe Romain le 5. de decembre avec la qualité d'Evesque de Nice sur le Var [en Provence. Nous n'en trouvons rien d'ancien, si l'on ne veut dire que c'est] 'S. Basse Evesque & Martyr fort celebre, dont parle une oraison faite le jour de sa feste [par saint Chrysostome, ou par quelque autre Evesque d'Orient, mais en ce cas il aura plutost esté Evesque

NOTE 10. " de Nicée en Bythinie que de Nice en Provence.] 'Nous en avons des actes [qui n'ont pas toutes les marques de certitude que nous pourrions desirer.] Ils disent que le bruit de la persecution de Dece ne l'empeschant point de faire ses fonctions episcopales avec plus de force qu'auparavant, Perennius gouverneur du pays l'envoya prendre; qu'il se presenta luy-mesme aux soldats, répondit avec courage aux menaces qu'on luy fit,

&c. souffrit divers tourmens, fut jetté dans un feu dont Dieu le délivra, & eut enfin tout le corps percé de deux grands cloux depuis la teste jusqu'aux pieds. 'On pretend que son corps a esté

1. trouvé depuis peu [1] dans la Campagne de Rome.

Chry. t. 5. h. 70. p. 869. d. Vghell. t. 4. p. 1544. 1545. p. 1545.

1. ou dans la terre de Labour : *apud Moranum Campaniæ.* Je ne trouve point ce *Moranum* dans Baudrand.

Boll.23.feb.p.361. ' L'Eglise d'Espagne honore beaucoup sainte Marthe Vierge, qu'on croit avoir souffert le martyre à Astorga sous le Proconsul Paterne, & en la mesme année que Dece mourut, c'est à dire en 251. p.362. ' On en a une histoire fort courte, [mais qui est visiblement trop nouvelle pour faire une grande autorité.] p.361.c. ' On croit que son corps est encore dans l'Abbaye de Fera au diocese d'Astorga, dont l'Eglise porte son nom. ' On fait sa feste le 22. & principalement le 23. de fevrier.

ARTICLE XV.

De S. Mercure & de quelques autres Martyrs d'Orient.

[NOUS aurions beaucoup de choses à dire des Martyrs d'Afrique: & c'est pour cela que nous aimons mieux en faire "un titre particulier. Nous reservons aussi ceux d'Egypte pour estre un ornement de l'histoire de S. Denys d'Alexandrie leur saint pasteur. v.S. Mappalique.

On verra autre part ce qu'on fit souffrir à Origene dans la ville de Césarée metropole de la Palestine, en s'efforçant non de le faire mourir, mais de lasser sa patience par la longueur des supplices. S. Alexandre Evesque de Jerusalem fut retenu en prison dans la mesme ville de Cesarée jusqu'à ce qu'il y mourut vers la fin du regne de Dece.] v. leurs titres.

Ferr.it p.778. ' Ferrarius fait une grande histoire des tourmens qu'on fit souffrir aussi dans Cesarée à une sainte Vierge nommée Albine. Mais il commence par dire que Dece estoit alors en cette ville, [dont on peut assurer qu'il n'a pas seulement approché depuis qu'il a esté Empereur.] Il ajoute que le corps de la Sainte mis dans un vieux vaisseau, arriva heureusement sur les costes de Formies [dans la Campanie,] où les Chrétiens l'enterrerent, & qu'il fut depuis transporté de là à Caiete. Il tire tout cela de ses actes manuscrits qui se gardent en cette derniere ville. Bar.16.dec.c. ' Baronius cite aussi ses actes qu'il avoit eus de la mesme Eglise de Caiete. Il l'a mise à Formies le 16. jour de decembre.

MS p.521-626. ' Presque tout ce que Ferrarius dit de sainte Albine se trouve dans les longs actes que Mombritius a donnez de sainte Reparate Vierge de 12. ans, qui souffrit aussi à Cesarée en Palestine: & Dece ne manque pas de s'y trouver present par tout. Bar.8.oct.b. ' Baronius en cite d'autres actes encore plus amples. On en fait le 8. d'octobre, auquel les additions d'Usuard & d'Adon marquent

une sainte Reparate Vierge. ' Celles du martyrologe de Bede la mettent à Cesarée en Palestine. Boll.mart.t.1.p. 34.d.

V. Philipe. [Le courage avec lequel S. Babylas Evesque d'Antioche ″ avoit obligé l'Empereur Philippe à se soumettre à la penitence, V. son titre. fut recompensé par le martyre qu'il souffrit ″ en mourant sous Dece dans la prison.

' Les Grecs font le 5. de novembre un office solennel de S. Galation ou Galaction & sainte Episteme sa femme, qu'ils disent avoir souffert le martyre sous Dece. Le martyrologe Romain les met à Emese en Phenicie, d'où Galation estoit originaire selon les Grecs. [S'il en faut croire ses actes ″ qui sont de Metaphraste, il s'estoit retiré avec sa femme dans des solitudes prés du Mont Sina, où ils furent arrestez pour estre menez au juge. On ne marque point quel fut le lieu de leur martyre.] Men.p.77|Canis. t.2.p.903|Ughel. l.6.p.1124. Note II.

' Les Grecs honorent encore solennellement le 25. de novembre S. Mercure, qu'ils disent avoir porté les armes sous Dece, & avoir ensuite esté decapité par son ordre à Cesarée en Cappadoce. ' Nous en avons des actes, [qui contiennent assez de particularitez pour croire qu'ils ont esté faits sur quelque histoire ancienne. Mais ils sont meslez de tant d'evenemens faux ou visiblement fabuleux, que nous n'oserions y rien fonder, non plus que sur les Ménées des Grecs, & sur Pierre des Noels qui les ont suivis.] ' Ils portent le nom de Metaphraste, 'dont on croit neanmoins qu'ils ne sont pas. [Ils en ont les faits, mais non le style.] [a] Baronius dit qu'il a eu d'autres actes du mesme Saint. ' La chronique d'Alexandrie, & d'autres ensuite disent ″ que S. Basile apprit la mort de Julien l'apostat dans une revelation, où il vit JESUS-CHRIST qui commandoit à S. Mercure de l'aller tuer. [Une histoire manuscrite qui paroist originale, nous apprend qu'on apporta le 26. aoust 768. à Benevent les Reliques d'un Saint qu'on pretendoit estre ce saint Martyr. On les avoit tirées d'une ville voisine où l'on tenoit qu'elles avoient esté apportées de Constantinople environ cent ans auparavant. Men.p.395-405| Ugh.t.6.p.1144.c|Pet.de N.l.10. c.106.p.207.3. Sur.25.nov.p.524. Bar.25.nov.d. All.de Sim.p. 120. a Bar.25.nov.d. d|Chr.Alex.p. 692.694. V. Julien l'apostat § 32.

Le christianisme que S. Gregoire Thaumaturge avoit si heureusement planté à Neocesarée dans le Pont, y fut arrosé par V.S.Greg. Thaum. le sang ″ de S. Troade.]

ARTICLE XVI.

De S. Marcien & S. Lucien Martyrs à Nicomedie.

Florent.p.935. 'LEs anciens martyrologes qui portent le nom de S. Jerome, & aprés eux [Florus,] Raban, & quelques autres, marquent le 26. d'octobre à Nicomedie, les saints Lucien, Marcien, Flore, Heracle, Tite, & un autre Flore,' qui furent brulez, dit Florus, sous l'Empereur Dece, & le Proconsul Sabin. 'Nous trouvons la mesme date & le mesme supplice dans des actes que Mombritius a donnez, mais qui ne parlent que de S. Lucien & S. Marcien. ["Quoiqu'ils n'ayent pas toute l'autorité des actes originaux, neanmoins l'histoire en est assez belle & assez edifiante pour en donner ici un abregé.] 'Ils portent donc que ces Saints dans leur premiere vie estoient tres zelez pour le paganisme, abandonnez à toutes sortes de vices, & des professeurs publics des sacrileges de la magie. Mais Dieu voulut faire voir en eux qu'il se plaist à donner sa grace à ceux qui en sont les plus indignes, [pour en faire mieux voir la puissance.]

Boll.mart.t.1.p.36.a b. MS.p.565. Note 12. p.558.

p.558. 'Ils conceurent une passion criminelle pour une vierge Chrétienne, & afin de se satisfaire ils employerent par la magie tout ce que les demons ont de force. Mais leur force se trouva foible contre une Vierge qui n'aimoit que Dieu, qui le servoit avec fidelité, & qui passoit les nuits en veilles & en oraisons. Ils furent contraints d'avouer à ceux qui les employoient qu'ils pouvoient tout sur ceux qui ne connoissoient pas Dieu, mais qu'ils ne pouvoient rien sur ceux qui estoient défendus par Jesus-Christ crucifié pour le salut de tous les hommes.

p.559. 'Cette confession que la verité tira du pere du mensonge, toucha Lucien & Marcien; ils se resolurent à adorer celuy que ceux mesmes qu'ils adoroient reconnoissoient pour leur maistre : & la grace se répandant avec surabondance où il y avoit eu une abondance de peché, ils brulerent au milieu de la ville tous leurs livres de magie, declarant publiquement [comme ils le pouvoient sous Philippe,] qu'ils ne vouloient plus servir que le vray Dieu, qui leur avoit fait connoistre la vanité de la magie & du culte des demons. Ils receurent ensuite le battesme, & ayant abandonné tous leurs biens, ils se retirerent dans des lieux "solitaires, où ils ne songeoient qu'à affliger leurs *secreta.*

corps par diverses austeritez, & par le jeune, ne prenant que de trois jours l'un du pain & de l'eau : & lorsqu'ils venoient à l'Eglise, ils y confessoient toute leur premiere vie. Aprés [avoir ainsi effacé les impressions de leurs crimes, & s'estre fortifiez dans la grace,] ils commencerent à prescher JESUS-CHRIST avec le mesme zele qu'ils l'avoient combattu auparavant, & avec d'autant plus d'efficace, qu'on savoit qu'ils luy avoient esté plus opposez.

' La persecution de Dece arriva sur cela. On ne manqua point d'arrester les Saints, & Sabin Proconsul [de la Bythinie] leur demandant de quelle autorité ils preschoient JESUS-CHRIST, Lucien répondit, Tout homme [qui a de la charité] ne demande qu'à retirer ses freres de l'erreur :' ce que Marcien confirma par l'exemple de S. Paul. Comme ils relevoient la puissance de JESUS-CHRIST, & que Sabin leur eut demandé pourquoy donc il les avoit laissé tomber entre ses mains ; Puissiez-vous, luy dirent les Saints, recevoir la grace & la lumiere pour comprendre combien JESUS-CHRIST est grand, & combien sont grandes les faveurs qu'il fait à ceux qui le suivent : Mais ces faveurs sont pour une autre vie, où il promet une felicité veritable & eternelle à ceux qui auront méprisé la bassesse des choses presentes, & qui auront combattu fidelement contre le demon. p.559. p.560.

' Ces grandes veritez passerent dans l'esprit de Sabin pour des bagatelles. Il menaça les Saints des plus cruels tourmens s'ils n'obeïssoient à l'edit des Empereurs ; & eux ayant répondu qu'ils estoient prests à tout souffrir plutost que de s'exposer aux feux éternels ; il les condanna à estre brulez. ' Ils rendirent graces à Dieu qui leur faisoit la faveur de souffrir pour luy aprés qu'ils s'en estoient rendu si indignes ; & furent jettez dans le feu où ils consommerent leur holocauste le 26. d'octobre. p.560. p.562.

ARTICLE XVII.

De S. Triphon, S. Respice, & sainte Nympha.

' LE principal office des Grecs le premier jour de fevrier est de S. Triphon, qu'ils disent avoir souffert à Nicée dans la persecution de Dece sous le gouverneur Aquilin. [Nous n'oserions neanmoins nous arrester à ce qu'ils en disent " ni à ce qu'on en trouve soit dans Surius, soit dans Vincent de Beau- Men.1.feb.p.8. Ughel.t.6.p. 1205.c. NOTE 13.

Sic.san.t.1.n.p. 122. a Bar.10.nov.a. vais.] ' Mais depuis quelques années on nous en a donné des actes[a] citez par Baronius, [& qui assurément valent beaucoup mieux que tout ce que nous en avions eu auparavant. C'est pourquoy on ne sera pas fasché de voir ici une partie de ce qu'ils contiennent. Ils joignent à S. Tryphon un autre martyr nommé Respice, que nous ne connoistrions presque point du tout sans cela.]

Sic san.t.1.n.p. 123.2.c. b 1.a. c Geog.sac.p.250. 'Ces deux Saints estoient Phrygiens de race,[b] natifs d'un village nommé 1 Sansore dans le territoire d'Apamée ville de la province de Bithynie dont le nom se lit dans le Concile de 1.
Sic.san.p.123.1. a. d 2.c. Calcedoine.' Leur " naissance estoit honneste, sans avoir neanmoins apparemment rien de relevé.[d] Ils estoient encore fort jeunes lorsqu'ils eurent l'honneur de souffrir pour Jesus-Christ. *ingenuis natalibus.*
p.22.1.2.c. ' Et neanmoins il y avoit déja quelques années qu'ils éclatoient par les dons & les graces extraordinaires que Dieu avoit mises en eux, aussibien que par leurs vertus : ensorte qu'ils estoient vraiement dignes du Dieu des Chrétiens. Ne pouvant donc pas demeurer cachez ; lorsque Dece fut arrivé à l'Empire, ils
p.123.1.a. furent bientost deferez au gouverneur de la Bithynie 'nommé
p.122.1.2. Tib. Gracchus Claudius Aquilinus,' & arrestez par Fronton & par quelques Gardes qui avoient ordre du gouverneur de chercher les Saints. Ce Fronton est qualifié " Irenarque,[" ce qui répond à peu prés à nos Prevosts des Maréchaux. *pacis princeps.* V.S Polycarpe.

2.c. 'Tryphon & Respice furent aussitost chargez de chaines, & menez à Nicée au gouverneur, qui estant alors occupé à d'autres affaires se contenta de les faire mettre en prison. Mais quelques jours aprés il les fit amener devant son tribunal, où les Saints parurent tout ardents du feu du S. Esprit, & confesserent la verité non seulement sans crainte, mais avec une con-
p.123.1.a. stance & un courage extraordinaire. ' Lorsqu'on leur demanda quel estoit leur état & leur fortune, Des Chrétiens, répon- « dit Tryphon, ne connoissent point de fortune, sachant que « c'est l'ordre de Dieu qui regle tout. Un officier leur dit [pour « les épouvanter] que selon l'ordre de l'Empereur ceux de leur sorte estoient brulez vifs s'ils ne sacrifioient aux Dieux ; & Respice témoigna que c'estoit là leur plus grand desir. Aquilin leur disant [comme pour les flater,] qu'ils paroissoient avoir assez d'age pour savoir ce qu'ils faisoient, & ne manquer pas d'esprit, Ouy, dit Tryphon, nous sommes sages parce que nous « suivons Jesus-Christ. Nous souhaitons d'arriver à la perfec- «

1. Campsade dans Vincent de Beauvais l. 11. c. 47. p. 428. 1.

tion

„ tion de cette sageſſe & pour cela d'aller juſques au bout dans
„ le combat que nous avons entrepris.

'Aquilin n'en pouvant tirer autre choſe, commanda qu'on leur donnaſt la queſtion [avec les ongles de fer ſelon Vincent de Beauvais.] Dés qu'ils entendirent cet ordre, ils quitterent eux meſmes leurs habits; & durant trois heures que dura cette cruelle torture jamais ils ne dirent un mot [pour ſe plaindre,] parce que leur cœur eſtoit tout poſſedé de la crainte du Seigneur; & ils n'ouvrirent la bouche que pour menacer le juge de la toutepuiſſance de Dieu, & des ſupplices dont il punira les adorateurs des idoles. 'Le Gouverneur ſe leva enſuite pour aller à la chaſſe, & ordonna [1] qu'on laiſſaſt cependant les Saints expoſez à un frimas tres froid qui tomboit alors; deſorte que leurs pieds s'ouvrirent & ſe fendirent en divers endroits. Aquilin à ſon retour ſe les fit encore amener, & leur demanda s'ils ne vouloient point enfin " ſe corriger: & Tryphon luy répondit que c'eſtoit à quoy ils travailloient ſans ceſſe par le culte continuel qu'ils rendoient à Dieu. Il les renvoya enſuite en priſon en leur faiſant de grandes menaces s'ils ne cedoient à ſa volonté.

b.

c.

1.

caſtigari.

'Il paſſa quelques jours à aller viſiter les villes de la province; & aprés qu'il fut revenu à Nicée, il taſcha d'affoiblir les Saints par de fauſſes marques d'eſtime & d'amitié: '& comme il les conjuroit d'avoir pitié de leur jeuneſſe, & de prendre ſoin
„ d'eux meſmes, Tryphon luy fit cette réponſe: Nous ne ſaurions
„ mieux faire ce que vous nous conſeillez qu'en demeurant in-
„ ébranlables dans la confeſſion de JESUS-CHRIST. Aquilin ſe mit alors en colere, leur fit ficher des clous dans les pieds, & en cet état les fit trainer par le milieu de la ville en un temps tres faſcheux & un froid extreme. Mais le diable n'eut jamais la force de vaincre ceux que Dieu fortifioit de plus en plus; & les Saints proteſterent qu'ils eſtoient avec ces clous, comme s'ils euſſent eu la chauſſure la plus commode. On les fouetta enſuite juſqu'à laſſer les boureaux. 'On les dechira avec des ongles de fer; & on appliqua à leurs coſtez des torches ardentes. Les actes portent qu'il parut alors un ange, qui fit tomber les boureaux à demi-morts de frayeur, & donna un nouveau courage aux Martyrs en leur mettant des couronnes ſur la teſte: [& on dit à peu prés la meſme choſe des Quarante Martyrs de Se-

c.

2.2.

b.

1. Il ſemble meſme qu'on les ait menez à la chaſſe liez à la queue des chevaux comme on le lit dans Vincent de Beauvais.

baste. Les deux Saints d'autant plus humbles que Dieu les glorifioit davantage,] dirent alors en élevant les yeux au ciel, Seigneur Jesus, Que le diable ne nous surmonte point, mais « exaucez nous, & faites nous achever nostre course, afin que « vous combattiez en nous, & que vous vainquiez en nous. «

c. 'Aquilin continua à les faire tourmenter, & eux à souffrir avec un courage qui les rendoit insensibles à tous les tourmens. Il voulut encore les prier d'avoir pitié de leur jeunesse; & Respice luy répondit avec une force digne d'un Martyr, en luy protestant que jamais ils ne se rabaisseroient à adorer du bois & des pierres.

c. 'Le lendemain ils furent de nouveau battus tres longtemps & tres cruellement avec des fouets armez de plomb: & enfin Aquilin ne pouvant plus arrester la colere qui le transportoit, prononça la sentence par laquelle il les condanna à avoir la
p.124.1.a. teste trenchée. 'Les saints Martyrs accepterent avec joie cet injuste arrest, & donnerent tres volontiers leurs testes aux bou-
a.a. reaux, en recommandant leurs ames à Jesus-Christ. 'Lorsque Dieu eut rendu la paix à l'Eglise, les Prelats du Seigneur consacrerent solennellement une Eglise [sur leur tombeau,] & ils y offrirent le mystere de nostre redemption en recommandant
p.125.1.c|2.a. leurs ames à la protection des SS. Martyrs. 'Ils souffrirent selon ce que nous avons dit, durant les froids & les glaces de l'hiver:
Menæa, p.8.&c. [ce qui se raporte fort bien au premier de fevrier,] 'auquel les Grecs font la feste de S. Tryphon.

[Sa grande jeunesse suffit pour ne le pas confondre avec]
Hier.v.ill.c.57. 'Tryphon auteur ecclesiastique disciple d'Origene: [& rien ne
Cod.ori.C.p. 50.c. porte à croire que ce soit le mesme.] 'Codin marque deux Eglises de S. Tryphon à Constantinople, basties l'une par Justi-
Proc.ædif.l.1.c. 9.p.22.c.d. nien, & l'autre par Justin son successeur. 'Procope parle de la
a Cang.de C.l.4. p.140. premiere qui estoit extremement ornée & enrichie. [a]Mais quelques uns pretendent qu'elle a esté fondée d'abord par un particulier nommé Isidore, qui donna pour cela sa maison & beaucoup de terre: & on trouve en effet un Abbé de S. Tryphon à Constantinople quelques années avant le regne de Justinien.
Men.1.feb.p.S. 'Les Grecs dans leurs Menées disent qu'on faisoit la feste de S. Tryphon dans sa chapelle qui estoit dans l'eglise de S. Jean l'E-
All.de Sim.p. 98.99. vangeliste. 'Leo Allatius parle de deux eloges de ce Saint faits
b Bar.10.nov.a. par l'Empereur Leon, & par Theodore Lascaris Ducas. [b]Quelques latins marquent aussi la feste de S. Tryphon, mais le 10. de novembre, & ils y joignent non seulement S. Respice qui a

esté le compagnon de son martyre, mais encore une sainte Vierge nommée Nympha. On croit que cela vient de ce que leurs corps sont ensemble à Rome dans l'Eglise du S. Esprit. Mais on ne sçait point sans doute quand les corps de S. Tryphon & S. Respice ont pu estre apportez d'Orient à Rome, puisque Baronius n'en dit rien.

'Pour sainte Nympha, Pierre des Noels pretend qu'ayant esté convertie par un miracle qu'il ajoute aux actes de S. Tryphon & S. Respice, elle eut la teste trenchée avec eux. [Mais il est clair qu'il n'a point sceu du tout la veritable histoire de ces Saints. Ainsi nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre] 'le sentiment de Baronius, qui croit que c'est une Sainte de Palerme en Sicile, dont il cite differens actes.' Le P. Cajetan nous a donné ceux de ces actes qu'il a jugé les meilleurs: & les autres n'en sont guere differens que dans l'expression. [Mais ceux qu'il donne, n'ont aucun air d'antiquité ni pour le style ni pour les faits, qui souvent n'ont pas mesme l'apparence de la verité :] '& on y trouve " quelques noms de lieux qui sont fort modernes. 'Cajetan mesme en abandonne quelques endroits, ajoutez, dit-il, par quelque autre. [Ainsi tout ce que nous croyons en pouvoir tirer,] 'c'est que cette Sainte s'enfuit de Sicile avec S. Mamilien Evesque de Palerme, '& vint se retirer en une ville maritime de Toscane nommée Suane, où l'on trouve encore le tombeau & l'epitaphe de S. Mamilien dans une Eglise de son nom. [Cette fuite d'un saint Evesque, qui abandonne son diocese, peut donner lieu de croire que luy & sainte Nympha ont vécu non sous les Empereurs payens comme il le faut dire selon les actes de sainte Nympha, mais vers le v. siecle, durant les ravages des Vandales & des Gots, qui bannissoient souvent les Evesques Catholiques, ou les reduisoient à s'enfuir avec leurs peuples.]

'On fait la feste de S. Mamilien le 16. de juin, ou le 5. de septembre selon [a] Ferrarius, qui marque encore differentes opinions sur le lieu où il est mort. [b] Sainte Nympha mourut aussi à Suane selon qu'on explique ses actes, quelque temps aprés S. Mamilien, '& on croit avoir son corps à Rome dans l'Eglise de Sainte Marie sur le mont Cœlius, où l'on dit qu'il a esté apporté en 1098. avec une partie de celuy de S. Mamilien. On en a tiré une partie du chef de sainte Nympha, 'qu'on a transportée à Palerme en l'an 1593. ["ce qui n'empesche pas] [c] qu'on n'ait aussi [une partie de] ses reliques dans l'Eglise du S. Esprit,

Marginal notes: Pet. de N. l. 10. c. 42. p. 127. 2. — Bar. 10. nov. a. — Sic. san. t. 1. p. 141. — n. p. 115. 1. a. — " mons Gilius. — n. p. 117. 1. c. — p. 116. 2. b. — t. 1. p. 144. — n. p. 117. 2|120| — Bar. 10. nov. a. — Sic. san. t. 1. p. 139. 1. — a Ferr. it. p. 574. — b Sic. san. t. 1. p. 145. — n. p. 118. 1. c|121. — t. 1. p. 146|n. p. 126-130. — NOTE 14. — c Bar. 10. nov. a.

sous le mesme autel où sont celles de S. Tryphon & de S. Respice. 'Presque tous les manuscrits de ses actes marquent sa feste le 12. de novembre, neanmoins l'Eglise de Palerme la fait aujourd'huy le dixiéme. 'On trouve qu'il y avoit autrefois une Eglise de sainte Nympha dans le diocese de Porto: & quelques uns croyent que la Sainte est morte en cet endroit plutost qu'à Suane.

Sic.san.n.p.122.

p.131.132.

ARTICLE XVIII.

De S. Thyrse & de S. Maxime.

[NOUS voudrions avoir quelque chose de solide & de certain à dire des souffrances des saints Martyrs Thyrse, Leuce, & Callinique, qu'on dit avoir souffert sous Dece dans la Bithynie comme S. Tryphon. Mais si l'histoire de leur vie & de leur martyre "nous est inconnue, leur merite nous est tres connu, & leur veneration est tres établie dans l'Eglise.] 'Les Grecs en font solennellement le 14. de decembre. [a] Les plus anciens martyrologes des Latins qui portent le nom de S. Jerome, les marquent le 18. & le 20. de janvier. [Usuard, Adon, & les autres posterieurs les mettent le 28. du mesme mois.] 'Sozomene raporte que Cesaire qui avoit esté Consul [en 397.] & Prefet du Pretoire, éleva à Dieu auprés de Constantinople un temple magnifique en l'honneur de S. Thyrse. 'Il paroist qu'il y fit transporter le corps du Saint. [b] Car Sozomene ajoute que ce saint Martyr s'estant apparu par trois fois à l'Imperatrice Pulquerie pour luy découvrir les Reliques des 40. Martyrs, luy ordonna de les mettre auprés de luy afin qu'ils receussent les mesmes honneurs. 'En effet ces Reliques ayant esté tirées de terre, furent mises auprés de S. Thyrse, lorsque S. Procle estoit Evesque de Constantinople, [c'est à dire vers l'an 440.] 'Procope releve beaucoup la magnificence d'une eglise de S. Thyrse que Justinien avoit fait bastir dés les fondemens sous Justin son oncle [vers l'an 525.] 'On marque que ce Saint est fort celebre dans l'Espagne où l'on pretend que ses Reliques sont à Oviedo [dans l'Asturie.] 'On croit aussi en avoir quelque chose en France à Limoge.

NOTE 15.

Mænea, p.234-240. Ugh.t.6.p.1159.
a Florent.
Zos.l.9.c.2.p.802.a.b.
Boll.28.jan.p.810. § 14.
b Soz.p.802.b.c.
p.804.a.b.
Proc.ædif.l.1.c.4.p.15.c.d.
Boll.28.jan.p.809.811.812.
p.809.§ 6.

[L'histoire des saints Martyrs de Lampsaque Pierre, André, Paul, & Denyse, est bien plus certaine: mais elle seroit trop

V. leurs titres.

longue pour la mettre ici. C'est par la mesme raison que nous ne parlons point non plus de celle de S. Pion, qui fut martyrisé à Smyrne en l'an 250. au mois de mars, sous le Proconsul Quintilien. Celle de S. Maxime est plus courte, " & elle paroist aussi tres assurée.]' Nous en avons les actes que Baronius croit estre tirez du greffe, & du procés verbal de sa condannation : & il les croit d'autant plus fideles, qu'ils sont plus courts. Il les a mesme jugé dignes d'estre inserez dans ses annales.

NOTE 16. | Bar.254. § 24 | apr.30.f.

'Ce saint Maxime estoit un simple particulier, qui avoit eu le bonheur de servir JESUS-CHRIST dés son enfance. Peu aprés que les edits de la persecution furent arrivez ; [& ainsi en l'an 250.] il se presenta de luy-mesme aux persecuteurs 'dans le desir de finir sa vie temporelle pour en meriter une éternelle : [& nous avons sujet de croire " que ce fut par un mouvement particulier du S. Esprit, qui par cette action de courage, hors de l'ordre commun, voulut confondre la lascheté de tant d'apostats. ' Il fut donc pris & presenté à Optime Proconsul d'Asie, 'dont Dieu se servit aussi pour couronner les saints Martyrs de Lampsaque, [& qui pouvoit venir alors succeder à Quintilien.]
' Optime luy demanda de quelle condition il estoit. Il répondit » qu'il estoit né libre, mais qu'il estoit serviteur de JESUS-CHRIST. » Et quoique pecheur, ajouta-t'il, neanmoins je suis Chrétien. » Optime le pressant de sacrifier aux dieux, il luy répondit, Je » ne sacrifie qu'au seul [vray] Dieu, à qui j'ay la joie d'avoir sa» crifié dés mon premier age. Mais je vous feray perir par toutes » sortes de tourmens, dit Optime. C'est, répondit Maxime, ce » que je souhaite.

Boll.30.apr.p. 732.f. | p.733.a. | V. la n.16. | p.732.f. | 15.maii,p.453.a. | 30.apr.p.732.f.

'Optime le fit battre à coups de bastons : & comme il l'exhortoit encore à sacrifier pour se delivrer des tourmens, le Saint répondit, Les vrais tourmens sont ces peines éternelles que je souffrirois, si j'abandonnois les regles que le Seigneur m'a apprises dans son Evangile. Car ce que je souffre pour son nom n'est pas un tourment, mais une " grace. On le suspendit ensuite sur le chevalet, & durant qu'on le tourmentoit » avec les ongles de fer & avec le feu, le juge luy dit, Quitte ta » folie, miserable ; Sacrifie pour sauver ta vie : à quoy le Saint ré» pondit, Je sauve ma vie en ne sacrifiant point ; & je ne sens pas » mesme tous vos tourmens, parce que la grace de JESUS-CHRIST » demeure en moy, & elle me sauvera par les prieres de tous les » Saints qui ont vaincu avant moy dans ce combat. ' Le juge prononça enfin la Sentence par laquelle il le condanna à estre

p.733.a. | unctiones. | d.

lapidé, pour intimider, disoit-il, les autres Chrétiens. Le saint athlete rendit graces à Dieu de l'avoir jugé digne de surmonter le demon. Et ayant esté mené hors de la ville, il y fut accablé de pierres.

d. ' Ses actes marquent seulement qu'il souffrit en Asie, [& nous n'en pouvons rien dire de plus, sinon " qu'il y a quelque V. la n.16. vraisemblance que ce fut à Lampsaque, où le mesme Optime fit d'autres Martyrs le 14. & le 15. de may.] Car les actes de S. p.732.e. Maxime portent qu'il souffrit le 14. du mesme mois. ' Les Grecs a|Florent.p.519. en font solennellement la feste le mesme jour, ' & c'est aussi celuy auquel elle est marquée par les martyrologes de S. Jerome, Boll.apr.p.732.c. & par Notker. ' Les Grecs en font encore le 7. de may. [a] Florus, a a.b. Adon, & d'autres Latins le mettent le 30. d'avril ; d'autres le d.e. 21. & le 25. du mesme mois. ' Le martyrologe Romain en fait le 30. d'avril & le 28. de septembre.

ARTICLE XIX.

De S. Carpe Evesque de Thyatires.

Boll.13.apr.p.120.e.f. ' ON croit qu'il faut mettre en 251. les combats de S. Carpe, Note 17. S. Papyle, & sainte Agathonice, [b] qui comme nous l'ap- b Eus.l.4.c.15.p.136.a. prenons d'Eusebe, finirent glorieusement leur vie par le martyre à Pergame en Asie, aprés avoir confessé plusieurs fois Jesus-Christ d'une maniere fort illustre. Eusebe cite leurs Boll.13.apr.p.120.f. actes : ' mais nous n'avons aujourd'huy que ceux qui ont esté alterez par Metaphraste. [Ce qu'on en peut tirer avec quelque e. apparence de verité,] ' c'est que S. Carpe, & S. Papyle nommé p.968.c. Papyre par Rufin & par quelques martyrologes latins, ' estoient nez à Pergame de parens Chrétiens, qui eurent soin de les élef. ver dans la pieté. ' S. Carpe fut fait Evesque de Thyatires [dans p.973.c. la Lydie,] ' & il éleva S. Papyle au Diaconat. [c] Les martyrolo- c p.120.c.d. ges latins, & mesme ceux de S. Jerome donnent à S. Carpe le titre d'Evesque, & celuy de Diacre à S. Papyle.

p.969.a.b. ' Ils furent pris pour la foy, & presentez à Valere ou Valerien, p.973.c. [qui peut avoir succedé à Optime en 251.] ' Car il est qualifié Proconsul & gouverneur d'Asie, [dont la Lydie estoit encore p.969.c.d. alors un membre.] ' Comme ils confessoient genereusement leur foy, il les fit conduire chargez de chaines par toute la place publique de Thyatires. Ils regarderent cette confusion comme leur gloire, & n'en parurent que plus fermes lorsque Vale-

se les interrogea une seconde fois. 'Il est marqué que les Saints e.
avant que de luy répondre leverent les yeux au ciel, & firent
le signe de la Croix sur tout leur corps; [ce que nous verrons
aussi dans l'histoire de S. Nestor.]

'Comme ils persistoient dans la confession du nom de Jesus-Christ, le juge abandonna ce qu'ils pouvoient avoir à ceux qui les avoient denoncez, & commanda qu'on les menast à Sardes où il devoit aller, liez sur des chevaux tres rudes. Cette fatigue ne les ayant pas empeschez de confesser Jesus-Christ pour la troisiéme fois à Sardes, ' Valere les y fit mettre en prison, & fit déchirer à coups de nerfs de bœuf Agathodore qui servoit les deux Saints, & qui ne les ayant point voulu quitter, merita par son humble charité d'avoir part à leurs souffrances & à leur couronne: ' Car il mourut dans ce tourment, que la consolation de souffrir pour Jesus-Christ luy avoit fait paroistre doux. Valere ordonna qu'on laissast son corps aux chiens; mais quelques personnes de pieté l'enterrerent le soir dans une caverne. Les Grecs & le martyrologe Romain joignent sa feste à celle de S. Carpe. p.970.c. d. e. e.f.

Valere qui croyoit avoir intimidé les deux Saints par le supplice d'Agathodore, les trouvant encore inébranlables à ses promesses & à ses menaces, ordonna qu'on les conduisist à pied jusqu'à la ville de Pergame, où il devoit aller à cheval; ' & comme si ce n'eust pas esté assez de fatigue pour eux, le second jour du voyage il les fit encore charger de chaines. ' Estant arrivé à Pergame, il y fit battre le saint Evesque avec des baguettes pleines d'épines, luy fit bruler les costez avec des torches, & fit encore jetter du sel sur ses plaies. ' Les Grecs remarquent dans leur Office ce que Metaphraste ne dit point, que le Saint suspendu sur le chevalet sourioit [au milieu de ses douleurs:] p.971.a.b. c. e. e|121.d.
» dequoy Valere luy ayant demandé la cause, il luy répondit; C'est
» que j'ay veu la gloire de Dieu, & elle m'a rempli de joie: ' ou Ughell. t. 6. p.
» selon d'autres, C'est que [vos tourmens] me donnent le moyen 1103.b.
» de voir la gloire du ciel. ' S. Papyle fut traité de la mesme ma- Boll. 13. apr. p.
» niere que S. Carpe: [a] & on les remena ensuite tous deux en pri- 972.c. a c|971.e.
son. [b] Peu de jours aprés on les coucha nuds sur des pointes de fer, on leur dechira de nouveau les costez, ' & enfin on les jetta dans le feu qui leur osta la vie temporelle pour leur en donner une éternelle. b p 972.d.e. p.933.b.f|Ugh. p.1103.b.c.

' On ajoute que Ste Agathonice sœur de S. Papyle voyant son frere souffrir si genereusement pour Jesus-Christ, s'anima ib.

à l'imiter, & quittant ses habits, se jetta dans le feu où il bruloit, & y fut consommée avec luy.

Boll.13.apr.p. 973.d. 'Metaphraste dit qu'ils souffrirent le 13. d'octobre, [quoique la persecution fust cessée dés ce temps là en 251. ou au moins bien diminuée, comme nous l'avons remarqué. Et peut-estre que cette date ne vient que de ce que] e|f. ' les Grecs en font ce jour là la feste, qu'ils celebrent [à Constantinople] dans une Eglise de ces Saints prés du palais d'Helene. Codi.ori.C.p.50. a.b. ' On pretend mesme que ce fut S[te] Helene [mere de Constantin] qui fit bastir cette Eglise sur la forme du S. Sepulcre, & qu'elle l'orna & l'enrichit extremement. Il paroist qu'elle servoit à un monastere. Boll.13.apr.p. 120|Flor.p.429. 430. Les Latins font de S. Carpe, S. Papyle & S[te] Agathonice le 8. ou le 12. d'avril, & la pluspart le treiziéme. Les martyrologes de S. Jerome y joignent S. Isaac, & 44. ou 47. autres qu'ils disent avoir esté compagnons de leur martyre à Pergame.

ARTICLE XX.

Des sept Dormans, de S. Christophle, & de S. Themistocle.

[COMME nostre suite nous conduit naturellement à Ephese, il faut parler] Gr.T.gl.M c.95. p.212 | Usuard. 27.jul|Vinc. B.l. 11.c.45.p.427|l. 20.c.31.32.p. 791. a Phot. c.253.p. 1400|Sur. 27.jul. p.314.§ 3. ' des saints Martyrs de cette ville appellez les sept Dormans, qui sont nommez par les latins, Maximien, Malc, Martinien, Denys, Jean, Serapion, & Constantin; [a] & par les grecs, Maximilien, Jamblique, Martin ou Martinien, Jean, Denys, Exacustade ou Exacustodien, & Antonin. [1] On les a appellé les sept Dormans, parce qu'aprés avoir confessé JESUS-CHRIST devant Dece, ils furent enfermez, à ce qu'on pretend, dans une caverne prés de la ville, dont on mura l'entrée. Gr. T. p. 213| Man.p.56.b.c| Vinc.B. b Phot.p.1400. 1401|Sur.27.jul. p.314. § 8|Men. 4.aug.p.46|22. oct.p.268. ' Ils s'y endormirent selon les latins, & selon Manassé historien grec, [b] ou y moururent selon les autres grecs: & demeurerent en cet état [prés de 200. ans] jusqu'à ce que sous le regne de Theodose le jeune, & lorsqu'Estienne estoit Evesque d'Ephese, [c'est à dire vers l'an 447.] ils se réveillerent, ou ressusciterent, mais ensorte qu'ils croyoient s'estre seulement endormis la veille, parlerent à l'Evesque, à beaucoup d'autres, & à l'Empereur mesme, qui sur cette nouvelle vint exprés de Constantinople; & puis s'étant prosternez en terre en presence de tout le monde, y rendirent l'esprit tous ensemble. Gr.T.gl.M.c.95. p.213.215. ' Voilà ce

Men.4.aug.p.46|22. oct.p.268. 1. Les Menées mettent un Constantin quelquefois au lieu d'Antonin, quelquefois au lieu de Jean.

qu'on

qu'on peut voir plus amplement dans S. Gregoire de Tours, qui avoit traduit leur histoire en latin, dans Photius, dans les Ménées des Grecs, dans Vincent de Beauvais, & sur tout dans les actes que nous en avons dans Surius, qui sont attribuez à Metaphraste, [& qui ont tout à fait son air.] ' Cet evenement est encore touché par Theophane, par Cedrene, par Manassé, & par d'autres Grecs. Thphn.p.76.c| Cedr.p.338.d| Man.p.56.a.b.c.

[Ces auteurs raportent diverses particularitez de la confession de ces Saints sous Dece: mais nous ne nous y arrestons pas, parce qu'ils supposent que Dece estoit alors à Ephese, & qu'il y vint mesme plusieurs fois ; ce que nous ne pouvons pas accorder avec l'histoire de son regne. Pour ce qu'on dit de leur réveil, ou de leur resurrection sous Theodose,] ' Baronius remarque fort bien qu'outre que cette histoire est tres peu probable par elle mesme, & que les raisons par lesquelles on tasche de la rendre un peu vraisemblable, sont fausses; il est encore étrange qu'étant si remarquable si elle est vraie, & ayant dû éclater par toute la terre, ' comme Photius pretend en effet qu'elle fit; elle n'ait neanmoins esté raportée par aucun des anciens auteurs qui ont fait l'histoire de Theodose le jeune, comme S. Prosper, Marcellin [qui n'oublie point ces sortes de choses,] & Evagre. Le premier qui en parle est S. Gregoire de Tours, tres incapable de nous vouloir tromper, mais tres capable d'estre trompé luy mesme, & qui n'écrivoit que six vints ans aprés la mort de Theodose. [Cette histoire est mesme embarassée " de diverses difficultez qu'il seroit trop long de marquer ici.] Bar.27.jul.f. Phot.c.253.p.1401.c. NOTE 18.

' Il y a bien de l'apparence que les corps de ces Saints ayant esté découverts sous Theodose dans une caverne, soit qu'ils y eussent esté enfermez tout vivans, [soit qu'ils y eussent esté enterrez aprés leur martyre,] cette découverte a esté considerée comme une espece de réveil & de resurrection, & a servi de fondement aux Grecs pour y bastir ce qu'il leur a plu. Le titre de Dormans a pu venir de l'histoire mesme, ou simplement de la coutume de l'Eglise qui considere la mort comme un sommeil à cause de la certitude de la resurrection. Voilà ce que Baronius juge de plus probable dans l'incertitude & l'obscurité de cette histoire. Ce qui nous suffit, c'est que toute l'Eglise honore ces Saints, comme l'ayant honorée eux mesmes, & comme ayant souffert pour la foy. Usuard & d'autres latins les mettent le 27. de juillet: les grecs en font un Office solennel le 4.

d'aoust & le 22. d'octobre, repetant fort au long la mesme histoire en ces deux jours.

[L'histoire de S. Christophle n'est pas moins celebre que celle des sept Dormans, " ni aussi moins incertaine.] ' Les grecs qui en font solennellement l'office le 9. de may, disent qu'il avoit esté battisé par S. Babylas d'Antioche, & qu'il souffrit sous Dece. ' Les anciens martyrologes de S. Jerome, [Florus,] Usuard, Adon, Notker, & d'autres mettent sa feste le 25. de juillet en Lycie, & quelques uns dans la ville de Salomon ou Samos, [qui n'est pas connue.] Il y en a un qui met la Sicile au lieu de la Lycie. ' S. Gregoire le Grand parle d'un monastere de S. Christophle dans le diocese de Tadormine en Sicile. ' S. Eulogе qui vivoit au IX. siecle dans son histoire des Martyrs d'Espagne parle aussi d'un monastere de S. Christophle Martyr qui estoit auprés de Cordoue. ' Baronius tire du breviaire Mosarabe que les reliques de ce Saint sont à Tolede. ' Les Menées des Grecs portent qu'on faisoit sa feste [à Constantinople] dans une chapelle de son nom.

Men. 9. maii, p. 85. — Note 19. — Florent. p. 681. 682. — Greg. l. 8. ep. 33. p. 909. c. — a Eulo. l. 2. c. 4. 9. bib. P. t. 9. p. 236. a|244. b. — Bar. 25 jul. b. — Men. 9. maii, p. 86.

' Les Grecs honorent le 21. de decembre S. Themistocle berger originaire de Myres en Lycie, & Martyr sous Dece, dont l'histoire est remarquable. Car ils disent qu'un Chrétien nommé Dioscoride s'étant caché dans la montagne où Themistocle paissoit ses brebis, & les persecuteurs l'y estant venu chercher, Themistocle [1] ne voulut jamais dire où il estoit; confessant qu'il estoit Chrétien, & qu'il aimoit mieux estre emmené luy mesme au lieu de Dioscoride. Il fut donc amené au Gouverneur nommé Asclepe, devant lequel il confessa encore genereusement sa foy. On luy déchira le ventre à force de le fouetter, on l'étendit sur le chevalet, on le traina sur des pointes de fer, on le battit avec des bastons, & il rendit ainsi son esprit à Dieu dans les tourmens.

21. dec. p. 358| Ugh. t. 6. p. 1166. e. — 1.

ARTICLE XXI.

De S. Nestor Evesque de Magyde en Pamphylie.

Bar. 254. § 23.

' Les actes de S. Nestor sont jugez fideles par Baronius. [Il y a neanmoins " des difficultez qui en rendent l'autorité

1. Selon les Menées il dit qu'il ne savoit pas où il estoit. Nous suivons le Menologe d'Ughellus, qui est plus ancien.

aſſez douteuſe.] 'Les Grecs diſent qu'il eſtoit né à Perge en Pamphylie, de parens Chrétiens, qui luy apprirent les lettres humaines avec la ſcience de l'Ecriture.' Il fut fait Eveſque de Mandis, ou plutoſt de Magyde ville maritime de la Pamphylie. 'Il ſervit Dieu dans cette charge avec beaucoup de foy & de pieté, par une vie tres exemplaire, & en meſme temps avec tant d'humilité & de douceur, qu'il ſe fit aimer & reſpecter de ceux meſmes qui eſtoient ennemis de ſa religion.' On marque qu'il en convertit beaucoup.

Ughel. t. 6. p. 1228. c.
Boll. 26. feb. p. 628. c. f.
f|p. 629. a.
Ughel. t. 6. p. 1228. c.

'La perſecution de Dece eſtant arrivée, il exhorta ſon peuple à ſe retirer, [comme avoit fait S. Gregoire Thaumaturge;] '& on pretend qu'il eut la conſolation que tous ceux de ce lieu ſuivant l'exemple qu'il leur donnoit, refuſerent d'obeïr à l'edit de l'Empereur. [Dieu exauça ainſi] 'la priere qu'il luy faiſoit jour & nuit de conſerver le troupeau qu'il luy avoit confié. Pour luy quoique les payens le cherchaſſent nommément, perſuadez qu'ils ne pouvoient rien faire contre les autres Chrétiens tant qu'ils l'auroient pour Eveſque, on aſſure neanmoins qu'il ne ſortit point de chez luy, toujours occupé à prier Dieu pour ſon peuple.

Boll. 26. feb. p. 628. f.
p. 629. d.
p. 628. f.

[Comme on eut ſceu où il eſtoit,] 'l'Irenarque [qui eſtoit à peu prés ce que nous appellons le Prévoſt des Maréchaux,] & le Conſeil de la ville envoyerent des gens pour le prendre. Le Saint ſachant qu'on frapoit à ſa porte, finit ſa priere par l'*Amen*; & leur vint demander avec beaucoup de douceur ce qu'ils vouloient. Ils le ſaluerent fort reſpectueuſement, & en baiſſant les yeux ils luy dirent que le Conſeil le demandoit. Il ſe ſigna au nom de JESUS-CHRIST, comme ſon hiſtoire marque pluſieurs fois qu'il faiſoit, & s'en alla avec eux. Quand il fut arrivé à la place, il y trouva tout le Conſeil, qui ſe leva pour le ſaluer, & fit meſme apporter un ſiege fort orné, où on le pria de s'aſſeoir. Il s'en excuſa, & demanda pour quel ſujet on l'avoit envoyé querir. L'Irenarque luy dit qu'il ſavoit l'ordre de l'Empereur, & qu'il le prioit d'y obeïr, de peur qu'on ne fuſt obligé d'agir contre luy dans les rigueurs de la juſtice. Il répondit qu'il eſtoit obligé d'obeïr à l'Empereur du ciel, & qu'il ne pouvoit adorer des demons; s'offrant de prouver & par raiſon & par la confeſſion des poſſedez, que ceux qu'ils adoroient comme des dieux n'eſtoient autre choſe. L'Irenarque le menaça des tourmens, & le Saint luy dit, "Je crains les tourmens dont mon Dieu mena-
" ce, & non pas ceux que les hommes me peuvent faire ſouffrir.

p. 629. a.

c. ' Auſſitoſt l'Irenarque mit le Saint entre les mains de deux archers, avec leſquels il le mena à Perge, où eſtoit alors le Proconſul ' nommé Pollion dans les actes, & Publius par les Grecs. ' Le Conſeil de Magyde écrivit en meſme temps à ce Gouverneur, & luy manda que le Saint refuſoit d'immoler aux dieux & eſtoit cauſe que les autres Chrétiens le refuſoient auſſi. Le Saint arriva à Perge le mécredi, [" qui eſtoit apparemment le 27. fevrier 250.] On le fit demeurer hors de la ville en attendant que l'Irenarque euſt eſté parler au Gouverneur.

p.628.c. p.629.d. NOTE 21.

d. [Le lendemain] ' au matin on le preſenta à ce magiſtrat, e. ' qui luy ayant demandé d'abord qui il eſtoit [comme c'eſtoit la forme ordinaire;] avant que de luy dire ſon nom de Neſtor, il luy dit qu'il eſtoit ſerviteur de JESUS-CHRIST, & que ſon veritable nom eſtoit celuy de Chrétien. Pollion l'exhorta à ſacrifier, & à jurer par les dieux, ſans attendre qu'on le tourmentaſt; mais le Saint levant les yeux au ciel luy fit cette réponſe: « Quand vous déchireriez ma chair par toutes ſortes de ſupplices, quand vous employeriez contre moy les chaines, les beſtes & les épées; tant que j'auray un ſouffle de vie, jamais je ne renonceray le nom de JESUS-CHRIST mon Seigneur. » Le juge irrité le fit mettre ſur le chevalet, & tourmenter tres cruellement avec les ongles de fer. ' Les Grecs y ajoutent les fouets; & le Saint ſouffrit tout cela en beniſſant Dieu. [a] Le juge étonné de ſa patience, luy demanda s'il n'avoit pas honte de mettre ſa confiance en un homme, & encore en un ſupplicié. Le Saint répondit, [1] « Cette honte eſt ma gloire, & celle de tous ceux qui invoquent le nom de JESUS-CHRIST. » Aimez-vous donc mieux, luy dit Pollion, d'eſtre avec voſtre Chriſt que d'eſtre avec nous ? Le Saint répondit ſans heſiter: « J'ay toujours eſté avec mon Chriſt; j'y ſuis, & j'y ſeray toujours. »

Ughel. t.5. p. 128.c.
a Boll. 25. feb. p. 629.a.

f. ' Le peuple crioit cependant qu'on l'oſtaſt du monde. De ſorte que le juge convaincu de ſa conſtance invincible, prononça enfin la ſentence : « Puiſque vous eſtes, luy dit-il, ſi attaché à JESUS qu'on dit avoir eſté crucifié ſous Ponce Pilate, pour ſuivre juſqu'au bout voſtre devotion pour luy, vous aurez le meſme ſort, & vous perirez attaché à une croix. » La ſentence fut promtement executée; & le Saint attaché à la croix, ' ne ceſſa point d'exhorter les Chrétiens qui pouvoient eſtre preſens, à demeurer fideles à Dieu, & à perſeverer ſans rien craindre dans la confeſſion de JESUS-CHRIST, de peur de donner au dia-

p.630.a.

1. ou bien, Que je puiſſe avoir cette honte & moy & tous ceux &c. *Hæc mihi ſit confuſio.*

ble la joie de l'avoir vaincu dans ses serviteurs. ' Quelques uns marquent qu'il consomma son martyre dés les neuf heures du matin, le jeudi [28. de fevrier,] ' auquel les grecs en font la memoire. [a] Entre les latins les martyrologes de S. Jerome & quelques autres le marquent le 25. du mesme mois. [b] Usuard, Adon, Notker & d'autres le mettent le lendemain, ce que le martyrologe Romain a suivi.

d. Men. 28. feb. p. 300; Ugh. p. 1228. a Florent. p. 349; Boll. 26. feb. p. 627. c. b p. 627. 628.

ARTICLE XXII.

De S. Conon jardinier, & de S. Isidore de Chio.

' L'AUTEUR des actes de S. Nestor promet de donner aussi ceux de quelques autres Martyrs qui avoient souffert vers le mesme temps, [& apparemment aussi dans la Pamphylie.] ' On croit qu'il l'a fait: mais ces actes n'ont point encore esté trouvez. ' Il nomme ces Martyrs Papias, Diodore, Claudien & Conon. [Le Martyrologe Romain joint leur feste à celle de S. Nestor.] ' Un martyrologe de S. Jerome luy joint aussi S. Claudien sans parler des autres. ' Quelques-uns le mettent à Attalie en Pamphylie le 4. de fevrier avec S. Papias & S. Diodore, & en disent d'autres particularitez [dont on ne voit pas de fondement.]

p. 628. f. p. 629. b. p. 628. f. Florent. p. 349. r. Boll. 26. feb. p. 627. b. d.

' Les Grecs honorent le 5. de mars S. Conon qu'ils disent avoir esté originaire de Nazaret en Galilée, mais habitué en Pamphylie auprés de Mandes [ou Magyde, dont nous venons de voir que S. Nestor estoit Evesque.] Il y cultivoit un jardin, & vivoit dans une grande simplicité, mais soutenue par une tres grande charité. Le gouverneur Publius [ou Pollion] l'ayant envoyé prendre dans la persecution de Dece, luy fit, dit-on, percer les pieds avec des cloux, & l'obligea en cet état de courir devant son chariot, jusqu'à ce que les forces luy manquant, il tomba par terre, & rendit l'ame en priant Dieu. Le martyrologe Romain en fait memoire le 6. de mars.

5. mart. p. 363. — NOTE 22. &c.

[Le nom de S. Isidore qui souffrit sous Dece en l'isle de Chio, l'une des plus considerables de l'Archipelage, est tres celebre dans l'Eglise. Mais " nous ne trouvons rien d'assuré pour son histoire.] ' S. Gregoire de Tours dit que l'on tenoit qu'il avoit esté jetté dans un puits où il se faisoit divers miracles: & il témoigne l'avoir appris d'un Prestre qui avoit esté à Chio, & qui assuroit avoir souvent veu sortir une lumiere de ce puits.

NOTE 23. &c. — Gr. T. gl. M. c. 102. p. 227.

Boll.15.maii, p. 447.f. 'Cependant ses actes grecs & latins ne disent rien de tout cela ; & il n'est pas mesme aisé de les accorder avec S. Gregoire. p.445.e. [Il faut donc se contenter de savoir que] 'l'Eglise greque l'honore par un Office fort solennel le 14. de may, auquel il consomma son martyre selon ses actes. Les Moscovites l'honorent p.447.f. le mesme jour à leur exemple. ' Usuard, Adon, & les autres latins en font le lendemain.

p.445.446. ' On pretend que S. Marcien Prestre & Oeconome de Constantinople au milieu du V. siecle, y fit apporter une partie de ses reliques ; & que voulant faire bastir une Eglise pour les mettre, le Saint témoigna par quelques signes extraordinaires qu'il se contentoit d'une chapelle dans l'Eglise de Ste Irene, où il fit Gr.T. gl. M.c. 102.p.227. ensuite beaucoup de miracles. ' Le reste de son corps qui estoit encore à Chio dans une Eglise de son nom du temps de S. Gre- Boll.15. maii,p. 448|Sup.p.774. goire de Tours, ' a esté, dit-on, porté delà à Venise en 1125. où il est dans la chapelle de S. Marc.

ARTICLE XXIII.

Des dix Martyrs de Crete, & de S. Cyrille de Gortyne.

Men.23. dec.p. 386.396. 'L'Isle de Crete ou Candie eut aussi dix Martyrs qui y souffrirent ensemble, nommez par les Grecs Theodule, Saturnin, Eupore, Gelase, Eunicion, Agathope, Zotique, Pompie, Basilide, & Evareste. Le martyrologe Romain met p. 396|Ugh. p. 1169. a. b|Sur.23. dec.p.305|All. de Sim.p.124. Cleomene au lieu de Pompie. ' Nous n'avons leur histoire que dans Metaphraste, & dans les Menées des Grecs qui y ajoutent quelques particularitez : [& il n'y a rien de bien remarquable.] Ainsi nous nous contentons d'en tirer qu'ils furent décapitez auprés de Gortyne Metropole de l'isle sous l'Empereur Dece, Conc.L. t.4.p. 975.d. & un Proconsul de mesme nom. ' Le Concile de Crete qui écrivit en 458. à l'Empereur Leon, dit que cette isle avoit toujours esté preservée jusqu'alors de toutes sortes d'heresies, selon la priere que dix Martyrs du pays en avoient faite à Dieu en souf- Sur.23.dec.p. 306.§ 7. a § 8. frant la mort. ' Metaphraste n'a pas oublié cette priere. [a] Il ajoute que leurs corps ont esté transportez à Constantinople, & mis avec les reliques des Enfans Martyrs : [ce qu'il n'explique pas.] Les Menées portent qu'on en fait la feste dans une eglise de S. Estienne. Ils en font un Office solennel pour le 23. de decembre.

Men.23. dec.p. 394. ' Les cinq premiers de ces Martyrs estoient originaires de

Gortyne selon les Grecs; [& ainsi ils pouvoient estre le fruit des
NOTE 24. instructions de S. Cyrille," qu'on tient avoir esté Evesque de la mesme ville, & y avoir souffert luy-mesme le martyre sous Dece. Nous en avons des actes, qu'on peut dire estre beaux dans leur breveté, quoiqu'il y ait des difficultez qui rendent leur autorité moins incontestable.] ' Ils portent que ce Saint avoit une grande confiance en Dieu dés son enfance, qu'il quittoit ses parens pour aller trouver des serviteurs de Dieu par tout où il savoit qu'il y en avoit, afin qu'ils luy enseignassent la verité, & le confirmassent dans la foy. Sa pieté s'étant toujours augmentée avec l'age, il fut fait Evesque à trente-quatre ans; & [la grace de cette nouvelle dignité] le fit encore croistre." en science & en bonnes œuvres. Il regla fort bien le peuple qui luy avoit esté confié, & l'augmenta par la conversion d'un grand nombre d'infideles, ' ensorte que presque toute la ville avoit embrassé par son moyen la doctrine de JESUS-CHRIST. ' Ceux mesmes qui demeurerent dans leur endurcissement ne laissoient pas de l'estimer comme un homme tres sage & tres habile. ' Voilà quelle fut son occupation durant cinquante ans que dura son episcopat.

Sur. 9. jul. p. 155. § 1. — *sermone.* — § 2. — § 1. — § 1.

' Il estoit agé de quatre-vint quatre ans, [a] lorsque la persecution de Dece estant arrivée, [b] le Gouverneur nommé Luce le fit prendre pour l'obliger de sacrifier. [Et aprés les premieres interrogations, comme Luce l'exhortoit à avoir pitié de sa vieillesse & à sacrifier; le Saint luy répondit, " Ma vieillesse n'est » rien, puisque le Seigneur me promet de me renouveller com» me l'aigle: & je ne puis sacrifier comme vous me le comman» dez, parce que quiconque sacrifiera à d'autres dieux qu'au ve» ritable, sera exterminé de la terre. Puisque vous passez pour sa» ge, luy dit Luce, témoignez-le pour vous mesme; & songez à » vous sauver en obeïssant. Certes, répondit le Saint, je ne serois » guere sage, si aprés avoir instruit les autres, je me trouvois di» gne d'estre reprouvé de Dieu. Je n'ay point non plus de meil» leur moyen pour me sauver, que de donner à mes enfans qui » m'entendent l'exemple de ce qu'ils doivent faire.

§ 1. a § 3. b § 1. — *Ego non sũ senex.*

' Aprés un assez long entretien, le juge irrité par sa fermeté, & confus par ses réponses, qui n'estoient presque composées que des paroles de l'Ecriture, le condanna à estre brulé tout vif. Il alla au feu en chantant les louanges de Dieu. Mais lorsque la force du feu estant passée, les fideles ne songeoient qu'à ramasser ses os sacrez, on l'apperceut assis au milieu des flammes, § 2.

les mains étendues vers le ciel. Le S. Esprit fit ce miracle pour luy [comme il l'avoit fait pour les trois jeunes hommes de Babylone :] parce qu'il vouloit encore convertir plusieurs personnes par ses exhortations.

§ 21 'Les infideles surpris d'un si grand prodige, le furent dire au Gouverneur. Il se fit amener le Saint, & voyant qu'en effet les flammes ne luy avoient fait aucun mal, il ne put s'empescher de rendre gloire au Dieu des Chrétiens, & permit au Saint de s'en retourner chez luy. Tout le monde l'y vint voir, chacun se trouvant heureux d'approcher d'un homme si extraordinaire ; & il se servit utilement de la surprise où ils estoient, pour leur prescher la verité. Ainsi beaucoup se convertirent, & quitterent l'erreur & les dereglemens de leur vie passée, pour embrasser la foy & les preceptes de JESUS-CHRIST.

§ 23. 'Parmi la joie que ces heureux succez donnoient au Saint, il ne pouvoit se consoler d'avoir esté privé de la gloire de mourir pour JESUS-CHRIST.

§ 3. 'Mais Dieu luy accorda enfin cette grace. Luce qui sceut ce qui se passoit, se repentit d'avoir eu quelque humanité, & par une seconde sentence le condanna à perdre la teste. Ainsi le Saint vit ses desirs accomplis, & plein de joie il rendit son esprit à Dieu le 10. de juillet ; [ou plutost le 9.]

Men.9 jul.p.82. | a Florent.p.650. 'auquel l'Eglise greque & la latine marquent sa feste. a Son nom se trouve dans les anciens martyrologes de S. Jerome, dans [Florus,] Usuard, Adon, & generalement dans tous les latins, lesquels aussibien que les grecs, rendent tous témoignage à son double martyre, hors les martyrologes de S. Jerome qui ne parlent que de celuy du feu.

ARTICLE XXIV.

Des Martyrs de Corinthe.

[ON attribue plusieurs Martyrs à l'Eglise de Corinthe Metropole de la Grece.]

Men.10.mart.p.78 82 | Boll.10.mart.p.4.5. 'Les noms des saints Codrat, Denys, Cyprien & leurs compagnons sont celebres parmi les Grecs, qui en font leur principal office le 10. de mars. On marque qu'ils souffrirent sous le Proconsul Jason : [mais nous ne voyons rien d'assez fondé dans leur histoire pour le mettre ici.] NOTE 25.

Boll.10.mart.p.698.699. 'Nicephore Gregoras donne pour disciples & pour imitateurs à S. Codrat les saints Victorin, Victor, Nicephore, Claude, Diodore, Serapion, & Papias, qui souffrirent, dit-il, vers le mesme

temps

temps à Corinthe ſous Terce Proconſul de Grece. ' Les Grecs en diſent la meſme choſe dans leurs Menées le 31. de janvier, ajoutant poſitivement qu'ils ont eſté martyriſez ſous Dece. ' Ils en font encore plus ſolennellement le 5. d'avril, ſans rien dire neanmoins de leur hiſtoire. ' Les martyrologes latins en font auſſi le 24. & le 25. de fevrier : mais ils les mettent toujours en Egypte, meſme ceux de S. Jerome ; & pluſieurs ajoutent qu'ils ſouffrirent ſous l'Empereur Numerien, & le Duc Sabin. [" Ils peuvent bien avoir raiſon pour le premier & le dernier point. Mais il ſemble bien auſſi probable qu'ils ont ſouffert ſous Sabin] ' qui commandoit en Egypte au commencement de la perſecution de Dece, [& qui pouvoit avoir auſſi le nom de Terce. Pour ce qu'on dit du genre de leur martyre, on le peut voir dans les Grecs, & dans Adon.]

Men.p.551. 5.apr p.38. Boll.25. feb.p. 488.489. Note 26. Euſ.l.6.c.40.p. 235.b.

' Gregoras continuant ſa narration, parle de S. Leonide, & de pluſieurs ſaintes femmes martyriſées avec luy à Corinthe ſous Venuſte envoyé par l'Empereur pour ſucceder à Terce mort dans ſa charge : [ainſi il ſemble vouloir mettre ces Martyrs ſous Dece.] ' Il les fait tous diſciples de S. Codrat : [de ſorte qu'il ſemble qu'ils fuſſent de Corinthe meſme.] ' Cependant les Grecs qui en font le 16. d'avril, diſent qu'on les y amena de divers endroits où on les avoit pris. On peut voir dans Bollandus ce qu'eux & Gregoras diſent des circonſtances de leur martyre, parmi leſquelles il y en a de fort difficiles à croire. ' Les latins font auſſi de ces Saints le meſme jour, & ils y en joignent encore quelques autres dont les grecs ne parlent pas.

Boll.10.mart.p. 699.b. b.c. 16.ap.p.403.b. p.402.

ARTICLE XXV.

Confeſſion de S. Acace Eveſque.

[Nous avons reſervé pour la fin de la perſecution de Dece la confeſſion de S. Acace, moins parce qu'elle n'a pas eſté éloignée de la fin de cette perſecution, que parce que nous ne voyons pas à quelle province on la peut raporter. On peut dire ſeulement que ç'a eſté dans la Grece ou dans les provinces plus Orientales, où S. Acace eſtoit Eveſque " d'une ville d'Antioche differente de celle de Syrie.] ' Nous avons ſon hiſtoire dans Mombritius & dans Bollandus. [a] Elle paroiſt tirée du greffe & des regiſtres publics, [ſans que nous y voyions rien qui demente cette apparence : & des perſonnes tres habiles qui l'ont

Note 27. Boll.31.mart.p. 904.905. a p.905.d.

examinée, la croient legitime. C'est ce qui nous a obligez à la traduire ici presque toute entiere, & nous esperons que les lecteurs n'y trouveront rien que de grave, que d'édifiant, que de saint, que de digne de l'Esprit de Dieu, qui a promis de former les paroles de ceux qui seront amenez devant les juges pour le nom de JESUS-CHRIST, & de leur donner une bouche & une sagesse à laquelle leurs ennemis ne pourront pas resister.

Nous ne savons rien de ce que S. Acace avoit fait jusques à sa confession,] ' sinon qu'il passoit dans l'esprit mesme des payens pour estre le bouclier & l'appuy de la religion Chrétienne à Antioche [dont il estoit Evesque.] ' Tout son peuple avoit un extreme respect pour les veritez qu'il leur annonçoit, & il sembloit que tout le monde dépendist absolument de sa volonté. [On luy avoit apparemment donné par honneur le nom d'Agathange, qui signifie un bon Ange, ou celuy qui apporte de bonnes nouvelles ; & ainsi c'est à peu prés la mesme chose que le nom d'Evangeliste.] ' Le Saint ne laissoit pas de le regarder comme son nom propre, [parce qu'il convient tres bien à un predicateur de l'Evangile & à un Evesque.]

Boll. 31. mart. p. 904. b. — p. 905. a. — b.

' Celuy qui nous a donné l'histoire de sa Confession, remarque d'abord que quand on raporte les grandes actions des Saints, on rend graces à celuy qui les a soutenus dans leurs combats en leur donnant la patience, & qui les couronne aprés la victoire par la gloire qu'il leur donne. Il ajoute ensuite que Marcien ayant esté fait gouverneur de la province par Dece, y fit voir par sa conduite combien il estoit ennemi de la loy Chrétienne. ' Les Cataphryges cederent d'abord à sa violence ; [a] & il semble au contraire que tous les Catholiques soutenus par Acace soient demeurez invincibles. C'est pourquoy Marcien se le fit amener, ' le 29. jour de mars. Pison Evesque de Troie, & un Prestre nommé Menandre, furent ce semble pris & amenez avec luy.

p. 904. b. — f. — a b. f | p. 905. a. — p. 905. d.

' Marcien commença par l'amour [& le respect] que l'on doit aux Princes, & Acace répondit que personne ne s'acquittoit mieux de ce devoir que les Chrétiens, qui prioient sans cesse pour l'Empereur, pour la durée & la prosperité de son regne, &c. pour ses armées, & pour la paix de tout le monde. ' Marcien témoigna en estre content : Mais afin, dit-il, que l'Empereur « soit mieux persuadé de vostre respect, il faut que vous luy of- « friez avec nous des sacrifices. A cela le Saint répondit, J'offre « mes prieres à mon Dieu, qui est le grand & le veritable Dieu, «

p. 904. b. — a.

„ pour le salut de l'Empereur ; mais ce n'est pas à luy à demander „ des sacrifices, ni à nous à en offrir à aucun homme. Marcien demanda quel estoit ce Dieu qu'il prioit, comme s'il eust aussi voulu l'adorer. Puissiez-vous, luy dit le Saint, meriter une connoissance qui vous seroit si utile. Comme Marcien demandoit quel estoit le nom de son Dieu ; le Saint [qui apparemment ne le voyoit pas disposé à embrasser la verité,] se contenta de quelques uns des noms que Dieu prend dans l'ancien Testament. &c.

[Marcien y comprenoit sans doute peu de chose ; de sorte] 'qu'il dit au Saint qu'il s'égaroit dans sa vaine philosophie, & qu'il devoit se contenter d'adorer ceux qu'il voyoit de ses yeux sans se mettre en peine de ce qu'il ne voyoit pas. Acace luy demanda quels estoient ces dieux dont il parloit ; & comme il ne put pas luy en dire d'autres qu'Apollon [& ses semblables ;] c.
„ 'Voudriez-vous donc, luy dit le Saint, que j'adorasse ceux que „ je rougirois d'imiter, que je méprise, dont je n'ay que de l'hor„ reur, & en qui vous honorez des choses que vous ne sauriez „ vous dispenser de punir dans ceux qui sont soumis à vos loix ? „ Marcien luy répondit, Voilà ce que les Chrétiens ont accoutu„ mé de dire : mais il faut sacrifier ou mourir. C'est donc ici, dit „ hardiment le Saint, la justice des [1] bandis, où les arrests se ren„ dent selon la volonté du plus fort, & non selon la regle de la „ raison. 'Je suis prest à tout, & je ne crains rien. Les loix con„ dannent les voleurs, les homicides & ceux qui sont coupables „ des crimes de cette nature : Si j'en ay commis quelqu'un, je me „ condanne le premier : Que si l'on me condanne parce que j'a„ dore le vray Dieu, c'est la volonté du juge & non pas la loy ni „ la justice qui me condanne. Mais souvenez-vous que vous se„ rez jugé comme vous aurez jugé les autres. Je n'ay pas ordre, „ dit Marcien, "d'examiner tant de choses, mais de vous con„ traindre d'obeïr, ou de vous punir si vous ne le faites. Et moy „ aussi, répondit le Saint, j'ay ordre de ne renoncer jamais mon „ Dieu. Si vous vous croyez obligé d'obeïr à un homme fragile „ & mortel, destiné à estre bientost mangé des vers ; combien suis„ je plus obligé d'obeïr à un Dieu tout puissant, qui me menace „ si je le renonce devant les hommes, de me renoncer devant son „ Pere lorsqu'il viendra dans sa gloire & dans sa puissance juger „ les vivans & les morts.

d. 1. e. &c. judicare.

1. *Dalmatæ*, ' peuples celebres par leurs brigandages.

Act. M. p. 140. 735.

ARTICLE XXVI.

Suite de la Confession de S. Acace.

[MARCIEN qui apparemment avoit quelque erudition, estoit bien aise de raisonner avec le Saint. Ainsi sans se mettre en peine du dernier jugement, dont le Saint avoit peut-estre parlé à dessein pour luy donner une juste crainte, il s'attacha à ce qu'il avoit dit du Pere en passant.] ' Voilà, s'écria-t-il, « les folies de vostre secte, que j'avois toujours eu envie de savoir. « Dieu a donc un Fils à ce que vous dites. Et qui est-il ? Com- « ment s'appelle-t-il ? Le Saint luy répondit avec simplicité, que « Dieu avoit veritablement un Fils, & que c'estoit JESUS-CHRIST « la Parole de la verité & de la grace. [Marcien voulant peut- « estre railler,] luy demanda de qui Dieu avoit eu ce Fils : le &c. Saint répondit qu'il ne falloit pas juger de Dieu comme des hommes, Qu'il avoit formé le premier homme de la terre, & luy avoit donné une ame ; qu'il pouvoit aussi avoir engendré son Fils d'une maniere toute spirituelle, & l'avoir produit de son propre cœur, comme le disoient les Ecritures des Chrétiens. Dieu est donc corporel, luy dit Marcien ? Il sçait seul ce qu'il « est, répondit le Saint. Pour nous, nous ne pouvons pas voir ce « qui est invisible : mais nous reverons sa vertu & sa puissance. « Mais si Dieu n'a point de corps, dit Marcien, il n'a donc point « de cœur [& d'intelligence,] puisque nous n'avons point de sen- « timent que par les membres ? " La connoissance répondit le « sapientia. Saint, ne tire point son origine de nostre corps ; c'est Dieu qui « la donne : & ainsi le corps & " l'intelligence ne dépendent point « sensus. l'un de l'autre. «

' Marcien quitta ce discours, pour luy dire que les Cataphryges avoient déja sacrifié, ' Et vous, ajouta-t-il, hastez-vous d'o- « beïr comme eux : Rassemblez tous les Chrétiens de la religion « catholique, & embrassez le culte que suit l'Empereur : c'est à « vous à y faire resoudre le peuple, puisqu'il dépend tout de vous. « Le Saint luy fit sur cela cette excellente réponse : Ce n'est pas ma « volonté qui conduit ce peuple, mais l'ordre de Dieu. Ils m'é- « coutent quand je les porte à ce qui est juste : mais si je leur con- « seille des choses criminelles & nuisibles, ils ne m'obeïront pas. « Marcien luy demanda une liste de tous [les Chrétiens :] sur- «

ſ. p.905.a.

» quoy il luy dit. Leurs noms sont écrits dans le livre celeste de
&c. » Dieu.

' Marcien voulut accuser les Chrétiens de magie; surquoy le » Saint luy dit, Si nous obtenons quelque grace, c'est de Dieu » seul que nous l'obtenons. Mais il faut bien, dit Marcien, que » vous soyez magiciens, puisque vous nous apportez je ne sçay » quelle nouvelle religion. Nostre religion, répondit le Saint, con- » siste à nous moquer de ces dieux devant qui vous tremblez aprés » les avoir faits vous mesmes; car vous n'en auriez point s'il n'y » avoit point de pierres ou de sculpteurs. Pour nous, nous crai- » gnons non celuy que nous avons fait, mais celuy qui nous a » faits, ' qui nous a créez comme Seigneur de la nature, qui nous » aime comme nostre pere, & qui nous delivre de la mort eter- » nelle comme nostre protecteur. a. b.

' Le juge le menaca des supplices s'il ne luy donnoit les noms de tous [les Chrétiens: Et le Saint qui estoit comme S. Cyprien, » bien éloigné de trahir ses freres,] luy répondit, Est-ce que vous » croyez nous vaincre quand nous serons tous ensemble, vous » qui ne pouvez me vaincre quand je suis seul? Que si c'est de » moy que vous voulez savoir le nom, On m'appelle Acace, & » mon propre nom est Agathange; & mes compagnons sont Pi- » son Evesque de Troie, & le Prestre Menandre: aprés cela fai- » tes ce que vous voudrez. Marcien luy dit qu'il informeroit l'Empereur de toutes choses pour savoir sa volonté, & que ce- pendant on le retiendroit en prison. Les actes ajoutent qu'on envoya le procés verbal de cet interrogatoire à l'Empereur De- ce, qui admira les réponses du Saint, " jusqu'à le témoigner par un souris; & il conceut une telle estime pour luy, " qu'il ordon- na qu'on le remist en liberté. [Cela ne se fit sans doute qu'en l'an 251. auquel nous avons veu que les autres Confesseurs avoient aussi esté mis hors de prison. Et ainsi il faut raporter la confes- sion du Saint au 29. mars de la mesme année.] b. *versus est in risum.* NOTE 28.

' Raban & d'autres latins marquent S. Acace & sa passion [ou plutost sa confession] le mesme jour 29. de mars, ou le lende- main. ' Les grecs l'honorent le 31. du mesme mois, qu'ils disent estre le jour de sa mort, & ils l'appellent l'Ange de la terre, [fai- sant sans doute allusion à son surnom d'Agathange.] Ils mar- quent l'histoire de sa Confession, mais ils y ajoutent qu'avant que de le mettre en prison on luy fit souffrir les tourmens; [ce qui a au moins tres peu d'apparence.] Ils disent encore qu'a- p.903.904. p.903.b.

c près avoir esté delivré de la prison, ' il convertit beaucoup d'infideles, se rendit illustre par sa doctrine & par ses miracles, & enfin mourut en paix. Le mesme jour 31. de mars les Orientaux & les Cophtes honorent le combat de S. Acace Evesque. Les Grecs font encore le 17. d'avril d'un S. Acace Evesque, à qui ils donnent le titre de Thaumaturge à cause de ses miracles: & ils celebrent aussi le 15. de septembre la revelation des reliques de S. Acace Evesque. 'Mais on doute si ces deux derniers
e. f. endroits ne se doivent point raporter à S. Acace Evesque de Melitene celebre dans le V. siecle.



L'EMPEREUR GALLUS.



'AIUS Vibius Trebonianus Gallus, comme l'appellent les inscriptions, doit estre né vers l'an 206. selon le jeune Victor, ou dés l'an 194. selon la chronique d'Alexandrie. [On ne trouve point de quel pays il estoit,] 'quoiqu'il y ait quelque lieu de croire " qu'il estoit natif ou originaire de l'isle de Meninge nommée depuis Girba [sur les costes de l'Afrique. On ne dit point non plus quelles dignitez, ni quels emplois il avoit eus,] 'sinon qu'il avoit esté Consul longtemps avant que d'estre Empereur, '& qu'il commandoit en 250. & 251. les troupes de la Mesie, comme nous l'avons marqué sous Dece. [a] On pretend qu'Hostilia Severa qualifiée Auguste dans des medailles, estoit sa femme, [de quoy on ne marque pas la preuve. Je ne voy point que Birague en parle nulle part.] ' Volusien nommé dans les inscriptions C. Vibius Volusianus, & quelquefois encore Annius Gallus Trebonianus 'estoit certainement son fils.

Goltz.p.110.a.b. | Vict.epit. | Note 1. | Sync.p.376.b. | Jorn.r. Got.c.18. p.637.Zos.l.1.p.643.c.d.e. | &c. | a Goltz.p.110.d| Occo,p.457. p.110.e.f| Spon. hi.G.p.371. | Aur.V.epi|Eutr.| &c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 251, DE GALLUS I.

Decius Aug. III. & Decius Cæsar Consuls. Idat.&c.

'Aprés la mort de Dece [arrivée sur la fin de 251.] Gallus qu'on pretendoit y avoir beaucoup contribué, confirma encore ce soupçon, lorsqu'on le vit declaré Empereur ' par les armées [qui restoient dans la Mesie & dans la Thrace.] 'Il fit Cesar Volusien son fils: [& pour empescher qu'on ne crust qu'il eust fait perir Dece avec son armée,] ' non seulement il en parloit avec honneur dans ce commencement de son regne, [b]mais " quelques uns pretendent qu'il fit épouser à Volusien Herennia Etruscilla fille de ce Prince. [c] Il adopta mesme celuy des enfans de Dece qui restoit encore, nommé " Hostilien, luy donna le titre d'Auguste, [d]avec la puissance du Tribunat, & le designa Consul [pour l'an 253.] [e] Le Senat confirma toutes ces choses: [f] & une partie peut bien ne s'estre faite que lorsque

Zos.l.1.p.644.a. | Sync.p.376.b. | Aur.Vic.& alii | Zos.l.1.p.644.b.c. | V. Dece n. 2. | Goltz.p.111.b.c| Occo,p.459. | b Zos.l.1.p.644.c. | Note 2. | c Aur.V.epi|Eutr| Cyp.an.252.§.4. | d Goltz.p.109.f| Bir.p.357. | e Aur.V. | f Zos.l.1.p.644.b.c.|Zon.p.232.b.

Gallus estoit à Rome [au commencement de l'année suivante.]

Jorn.r.Got.c.19. p.638. a Zos.l.1.p 644. a.b. 'Mais ce qu'il fit tout d'abord, fut de conclure la paix avec les Gots, a en les laissant retourner dans leur pays avec tout ce qu'ils avoient de butin & de prisonniers, sans retirer mesme beaucoup de personnes de qualité qu'ils avoient prises à Philoppople & ailleurs. b Zon.p.232.b. 'Outre cela il promit de leur payer une certaine quantité d'or par an, afin qu'ils ne vinssent plus piller les terres de l'Empire. [Et dés le temps de Domitien les Romains estoient accoutumez à payer tribut aux barbares.] Onuph p.261.f. 'On raporte quelques autres particularitez de ce traité, [que je n'ay pas encore trouvées dans les auteurs.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 252, DE GALLUS 1. ET 2.

Idat.&c|Goltz. *C. Vibius Trebonianus Gallus Aug. II. & C. Volusianus Cæsar Consuls.*

Goltz.p.110.e. 'Volusien n'estoit encore que Cesar & prince de la jeunesse au commencement de ce Consulat. Onu in fas.p. 262.a. 'Mais il eut dés la mesme année le titre d'Auguste avant le 31. de juillet. b Barag.p.359. b Il semble que c'ait esté dés devant le retour de Gallus à Rome : [& il est difficile qu'il y soit revenu avant cette année.] Zos.l.1.p.644.b. 'Il y revint tout glorieux, dit Zosime, d'avoir fait une paix honteuse avec les barbares, c. '& continua de mesme à gouverner avec une mollesse & une negligence, qui le fit mépriser par tous les peuples voisins. Aur.Vic. 'On pretend qu'il estoit assez populaire. Mais s'il se faisoit par là aimer du peuple, d'autrepart il s'en faisoit mépriser par son luxe, & par les delices dans lesquelles luy & son fils se plongeoient : Eutr|Sync.p. 376.b. 'desorte qu'ils ne firent rien de considerable.

c Eus.l.7.c.1.p. 250.b|ex Dion. Alex. d Jorn.r.Got.c. 19.p.638. e Eus.p.250.b.c. c Il eut neanmoins de la prosperité durant quelque temps, & ses affaires réussirent selon ses desirs. d Tous ses sujets l'aimoient, & tous ses voisins vivoient en paix avec luy. e Mais ne reconnoissant pas la faute qu'avoit fait Dece de se declarer ennemi de l'Eglise, & ne s'appercevant pas de ce qui avoit esté cause de sa ruine; il se heurta, pour le dire ainsi, à la mesme pierre, quoiqu'elle fust devant ses yeux, "il persecuta & chassa les Saints qui prioient Dieu pour sa santé & pour sa gloire, & en les privant de la liberté & de la paix, il se priva luy-mesme de l'effet & du fruit de leurs prieres. V. S. Corneille.

Eutr. 'Aussi l'on écrit que son regne n'est connu que par les maladies, & par la peste qui ravagea alors le monde, [c'est à dire par cette terrible contagion, qui ayant commencé dés l'an 250. sous Dece avec la persecution de l'Eglise, parut davantage

V. S. Cyprien. ge sous Gallus, où tous les historiens la marquent, & duroit encore en 262. Nous en parlerons plus amplement "en un autre endroit.] 'Gallus & Volusien y firent paroistre beaucoup de soin pour faire "rendre les derniers devoirs aux personnes les plus viles; ce qui leur acquit l'affection du peuple. 'Il semble que pour arrester la peste ils firent faire par tout l'Empire des sacrifices aux demons: & comme les Chrétiens n'avoient garde de prendre part à ces sacrileges, on croit que ce fut de là qu'on prit occasion de les persecuter; [ce qui commença vers le milieu de cette année ou peu aprés, comme on le peut juger par l'exil du Pape S. Corneille, suivi de sa mort le 14. de septembre.]

exequias. Aur V. Cyp. an. 252. § 10.

'On pretend que la peste emporta Hostilien peu aprés qu'il eut esté fait Auguste. 'Zosime dit que ce fut Gallus qui craignant que dans quelque mouvement le souvenir de Dece son pere ne luy fist donner l'autorité souveraine [dont il avoit déja le titre,] le fit mourir sans considerer ni qu'il l'avoit adopté, ni ce que la justice & l'honneur demandoient de luy: [& il fit sans doute courir le bruit qu'il estoit mort de la peste.] 'Le Consulat auquel il avoit esté destiné, [& qui ne paroist point dans les fastes peut faire juger qu'il est mort en cette année.]

Aur. V. epi. Zos. l. 1. p. 644. c. Bir. p. 357.

L'AN DE JESUS-CHRIST 253, DE GALLUS 2.

C. Volusianus Augustus II. & Maximus Consuls.

Idat. &c | Pagi 253. § 1.

[a] Les fastes de Theon mettent Maximin au lieu de Maxime. [b] Volusien dans son premier Consulat s'estoit contenté du titre de Pontife, aussibien qu'Hostilien, laissant à Gallus comme au premier Auguste, le titre de grand Pontife, comme cela s'estoit pratiqué jusques alors. Mais cette année il prit aussibien que son pere celuy de grand Pontife; ce qui paroist avoir ensuite esté suivi [1 presque generalement] par tous les Augustes.

a Cyp. diss. app. p. 100. b Bir. p. 357. 362 | Noris, de Pis. p. 171.

'Une inscription nous apprend que L. Junius Validianus fut Prefet de Rome [cette année ou la precedente] sous Gallus.

Spon, p. 274.

'La peste ne fut pas le seul fleau dont Dieu punit en ce temps-ci les pechez des hommes, & la persecution que l'on faisoit à l'Eglise. Car il paroist qu'il y ajouta la secheresse, la famine, & la guerre. 'Il semble qu'un "M. Aufidius Perpenna Licinianus ait pris le titre d'Auguste. Mais sa revolte fut apparemment bientost étouffée ou par la peste [ou de quelqu'autre maniere.]

Cyp. ad Dem. p. 278. 1. V. la n. 2. Vict. epit | Occo, p. 454.

'Zosime & Zonare mettent sous Gallus beaucoup de guerres

Zos l. 1. p. 644 | Zon. p. 232. c. Goltz. p. 114. d.

1. 'Valerien le jeune est qualifié Auguste & Pontife.

& de ravages faits par les Gots, les Borans, [1] les Burgundes ou Bourguignons, & les Carpes dans l'Europe, par les Scytes dans l'Europe & dans l'Asie & par les Perses dans l'Asie où ils prirent mesme Antioche. [Mais il semble que tout cela appartienne plutost au regne de Valerien ou de Gallien. Et la guerre de Perse ne peut pas avoir eu de grands effets sous Gallus,]

Zos.p.645.d. 'puisque Zosime mesme paroist dire que quand il fut tué, il n'avoit encore rien appris de ce qui se passoit dans l'Orient. [Il peut seulement y avoir eu quelques ravages des Scythes, c'est à dire des Gots dans l'Europe, s'il y a quelque verité dans le recit de Zosime.]

b.c. 'Car il dit qu'Emilien qui commandoit les armées de la Pannonie, marcha contr'eux avec ses troupes, qui ayant esté d'abord effrayées par les progrés des barbares, avoient enfin repris courage par ses exhortations: & il sceut si bien les conduire qu'elles battirent les Scythes, les chasserent entierement des pays de l'Empire, & allerent mesme faire le degast dans les leurs.

Zon.p.231.d.e. 'Zonare raporte ceci d'une autre maniere, que je ne comprens pas assez. Il suppose que ces Scythes vaincus par Emilien vivoient en paix avec l'Empire.

Zos.p.645.c. 'Zosime ajoute qu'un succés si heureux & si inesperé fut

Jorn.r.Got.c.19. p.638. cause que les troupes proclamerent Emilien Empereur. 'Jornande dit qu'Emilien voyant que les Gots ravageoient souvent la Mesie, à cause de la negligence des Princes, crut que cette negligence estoit favorable à son ambition, & sur cela se fit de-

Aur.Vict. clarer Empereur. 'Les autres historiens disent simplement,

Vict.epit|Eutr. qu'ayant gagné les soldats, 'il se revolta dans la Mesie.

Aur.Vic. 'Gallus ayant appris sa revolte, le fit declarer ennemi par le

Zos.l.1.p.645.d. Senat, 'envoya Valerien pour amener contre luy les legions des Gaules & de la Germanie, & se prepara à marcher luy-mesme

c.d. en personne. 'Mais Emilien se hasta de le prevenir avant qu'il eust pu faire de grands preparatifs, & ayant assemblé ses troutroupes enflées, dit Zosime, de leur victoire sur les barbares, il

Aur.V.epit|Eutr. marcha en diligence vers Rome. 'Gallus en sortit avec son fils,

Zos.p.645.d| Zon.p.242.f. & s'avança jusqu'à "Terni [dans l'Ombrie.] 'Les deux armées s'approcherent ainsi: mais les soldats de Gallus se trouvant beaucoup plus foibles, & ayant mesme esté vaincus dans un Interamnam.

Zos.p.645.d.e| Aur.V.ep.|Sync. p.376.b. combat selon Zonare, 'comme ils n'avoient d'ailleurs que du mépris pour la lascheté de Gallus, ils le tuerent avec son fils, & se rangerent du costé d'Emilien, qui selon Aurele Victor leur avoit promis une paye plus grande.

a Zos.l.1.p.646.e.
b Val.l.Fr.l.1.p.50-52.

1. a Οὐρουγοῦνδοι, peuples qui habitoient le long du Danube, b tous differens de nos Bourguignons, quoiqu'en Latin on les appelle quelquefois de mesme. M. Valois en parle amplement.

'Dexippe historien de ce temps là, qui ne donne que 18. mois au regne de Gallus, [nous oblige par consequent à mettre sa mort vers le mois de may de cette année : & c'est ce qui nous paroist le plus probable " entre les differentes opinions qui partagent les auteurs sur ce sujet.] ' Gallus avoit alors environ 47. ans. [Nous ne trouvons point l'age de son fils.] ' Les latins disent qu'ils furent tuez à Terni : ' Eusebe & le Syncelle disent que ce fut à Forum Flaminii,[a] ville aujourd'huy ruinée, qu'on voit avoir esté prés de Foligni dans l'Ombrie, [un peu plus loin de Rome que Terni.] ' On trouve dans une medaille l'apotheose de Volusien : [ce qui nous fait juger qu'on avoit aussi fait une idole de Gallus : & il faut sans doute attribuer cette impieté à Valerien.]

Sync.p.376.b. Note 3. Vict.epit. Aur V. epi|Eutr. Eus.chr|Sync p. 375.b. a Ferrar. Birag.p.364.

L'EMPEREUR EMILIEN.



'La mort de Gallus & de Volusien rendit aussitost Emilien victorieux sans peine & sans perte selon Aurele Victor ; & le Senat changé avec la fortune, luy donna le nom d'Auguste ' avec les autres titres de la dignité imperiale. [Aurele Victor l'appelle Æmilius Æmilianus :] neanmoins les medailles ne luy donnent point d'autres noms que ceux de C. Julius Æmilianus. ' Il estoit Maure de nation, & d'une naissance tres basse. " Il aimoit la guerre sans estre trop hazardeux. Il avoit 46. ans en ce temps-ci. ' Une medaille le qualifie Consul pour la seconde fois ; [d'où nous apprenons qu'il avoit esté Consul subrogé
1. avant que d'estre Empereur : & il pouvoit bien l'avoir esté deux fois dés ce temps-là, les nouveaux princes n'ayant guere accoutumé de prendre un Consulat subrogé l'année de leur pro-

Aur.V. Birag.p.364. Vict.epi. pugnax nec tamen praeceps. Bir.p.364.

1. ' Il y a eu un Emilien Consul pour la seconde fois en 249 : Mais une inscription le nomme Marcus ; [& celuy ci est appellé Caius.] MS.p.675. ex Noris.

motion, mais de se reserver à en prendre un ordinaire l'année d'aprés.]

Birag.p.364. 'Son autorité fut reconnue non seulement dans la Dace & dans l'Illyrie, [où il s'estoit signalé par ses victoires,] mais encore à Damas [& dans l'Orient.] p.363. 'On dit quelques autres choses de luy [que je n'ay point trouvées dans les auteurs.]

Zon p.233.a. 'Zonare dit que dans une lettre qu'il écrivit au Senat aprés avoir esté reconnu Empereur, il promettoit de delivrer la Thrace des barbares, de faire la guerre aux Perses, & d'agir en toutes choses comme simple Lieutenant de l'Etat, laissant au Senat "l'autorité souveraine. Zos.l.1.p.646.a. 'Aurele Victor écrit en effet qu'il gouverna " avec assez de douceur. Zon.p.233.c. 'D'autres pretendent qu'il agissoit plus en soldat qu'en Prince, & d'une maniere assez basse, ce qui le fit juger incapable de regner par les soldats mesmes. [Ce qui est certain,] Eutr. 'c'est qu'il ne fit rien de remarquable: [& il n'en eut pas le temps.]

(τὴν βασιλείαν. — modestè.)

Zos.p.645.d.e. 'Car les troupes que Valerien avoit rassemblées de tous costez pour venir au secours de Gallus, Aur.Vic.|Eutr. 'ayant appris dans la Rhetie, [où pouvoit estre leur rendez-vous,] que Gallus estoit mort, elles ne voulurent pas se soumettre à celuy qu'elles estoient venu combattre,] & declarerent Valerien Empereur. Zos.l.1.p.645.e. 'Il se hasta [dés qu'il se vit en état] de passer en Italie avec des troupes fort nombreuses, dans l'esperance de vaincre bientost Emilien. [Et il fut encore plus heureux qu'il ne pensoit.] p.646.a. 'Car les soldats mesmes d'Emilien tuerent ce malheureux prince, quoiqu'Aurele Victor ecrive qu'il mourut de maladie. Zon.p.233.b.c. 'Zonare dit que ses soldats le tuerent parce qu'ils le trouvoient indigne de regner, & qu'ils se voyoient trop foibles pour esperer la victoire; outre qu'ils ne vouloient point de guerres civiles, ni répandre le sang de leurs citoyens. [Je douterois du dernier.]

Vict.epit. 'Emilien fut tué à Spolete, ou à un pont qui n'en est pas loin, & qu'on pretend en avoir retenu le nom de Pont-sanglant. Aur.V.|Eutr.| Hier.chr. 'Il ne regna [depuis la mort de Gallus] que trois mois, [a]ou quatre selon le jeune Victor. [a] Vict.epit. Zonare dit moins de quatre: [desorte qu'on peut mettre sa mort vers le mois d'aoust.] Sync.p.381.c. 'Car pour les trois ans que quelques uns luy donnent selon le Syncelle, [c'est une faute certaine & visible.] Eus.l.11.c.10 p.255.d. 'Eusebe mesme ne le conte point du tout entre les Empereurs, & fait succeder immediatement Valerien à Gallus; [en quoy il est suivi par la chronique d'Alexandrie, & par celle de Nicephore.]

Onu in fas.p.262.f. 'C. Virius Paulinus fut Prefet de Rome sous Emilien, &

Comte des domestiques ; [& c'est peut-estre la premiere fois que cette derniere dignité se trouve marquée dans l'histoire.] 'Elle servit de dernier degré à Diocletien "pour s'élever à l'Empire, [& elle est ensuite devenue fort celebre dans le IV. siecle.] ' Godefroy en parle, mais sans expliquer ce que c'estoit. 'Pancirole croit que les Domestiques sont les mesmes que l'on appelloit *Protectores*, qui estoient principalement chargez de garder la personne du Prince dans un degré elevé au dessus des Pretoriens, & qui sous les Empereurs Chrétiens avoient le privilege de porter le grand étendard de la Croix. On pretend qu'ils estoient au nombre de 3500. avant Justinien, qui y en ajouta encore deux mille. Ils estoient partagez en diverses bandes ou compagnies, que les latins appelloient *Scholas*, & dont quelques unes ont esté, dit-on, établies par Gordien. Les unes estoient de cavalerie, & les autres d'infanterie. ' Les Comtes ou Commandans des Domestiques estoient souvent des Princes étrangers, habiles dans la guerre, & que l'on envoyoit conduire des armées contre les barbares. [L'inscription de Paulin nous apprend encore que le mot de *Comes* commençoit dés ce temps-ci à passer pour un titre de dignité ; & qu'ainsi le titre de Comte ne doit pas tout à fait son origine à Constantin.]

Domesticos regens, &c.

Numer.v.p.151. c.

Cod Th.t.6.p.

Panci.c.89.p.57.

Cod.Th.t.6.p. 331.1.



L'EMPEREUR VALERIEN.

ARTICLE PREMIER.

Valerien illustre, & bon particulier ; peu capable de l'Empire : Il est nommé Censeur : De Valerien son fils.

Valer. V. p. 173. b. d | Aur. p. epit.



'L'EMPEREUR Valerien estoit d'une naissance fort illustre, fils d'un nommé Valere. Il semble qu'il eust " 70. ans, lorsqu'il fut pris par les Perses [en 260 : & si cela est, il doit estre né en l'an 190. Mais cela n'est pas sans difficulté.] NOTE 1.

Goltz. p. 112 a.

'Les inscriptions luy donnent les noms de P. Licinius Valerianus : le jeune Victor y ajoute le surnom de Colobius.

Onu. in fast. p. 262. c.

'Onuphre cite une inscription où [1] il est appellé P. Aurelius Licinius Valerius Valerianus.

Valer. v. p. 175. b. – Gall. v. p. 183. b. – Birag. p. 369.

'Il eut deux femmes dont l'une [qui n'est pas nommée] fut mere de Gallien son successeur. [Elle pouvoit estre " fille d'un autre Gallien,] ' qu'on dit avoir esté l'un des plus grands hommes de l'Empire. ' On pretend que Mariniene, dont les Romains ont fait une deesse, estoit sa seconde femme. NOTE 2.

Val. v. p. 175. b. c. – a Goltz. p. 114. d. – Valer. v. p. 175. c. – Pagi, p. 46-53. – Valer. v. p. 175. c | 181. d. e. – b Birag. p. 383 | Goltz. p 114. d. – Gall. v. p. 181. – c Birag. p. 384. ! – Spanh. l. 7. p. 638. – Spanh. l. 7 p 596. – Onu. p. 262. c.

'Il eut de son second mariage le jeune Valerien [a] qui est nommé comme luy dans les inscriptions P. Licinius Valerianus, qui fut deux fois Consul [en 258. &] en 265, ' & qui eut le titre de Cesar, l'ayant receu " ou de son pere selon Pollion [en 255. au plustard,] 'ou de Gallien son frere [en 260. ou 261.] comme un auteur nouveau pretend le prouver. 'Quelques uns disent que son frere luy donna mesme le titre d'Auguste ; [b] & on le trouve sur diverses medailles qu'on croit estre de ce Valerien. ' Il fut tué avec Gallien [en 268.] [b] On croit que Cnæa NOTE 3.

1. Spanheim pretend que c'est Valerien le fils, & la cite d'Onuphre & de Goltzius. [Je ne trouve point d'Aurelius Valerius Valerianus dans Goltzius p. 114. '& selon Onuphre, c'est certainement le pere]

Cornelia Supera qualifiée Auguste dans quelques medailles, estoit sa femme. 'Tout ce qu'on dit de luy, c'est qu'il fut tres bien elevé; qu'il excelloit dans les qualitez du corps & de l'esprit, qu'il estoit de tres bonnes mœurs, & entierement éloigné de la dissolution de son frere. 'Ce fut par son conseil que Gallien donna le titre d'Auguste à Odenat; ce qu'on estima beaucoup. Valer.v.p.175.b. Gall.v.p.180.b.c.

'On marque que Gallien maria les fils de ses freres: [a]& il se qualifie luy-mesme le frere de plusieurs Princes. [Cela peut autoriser le sentiment de Reinesius,] 'qui croit qu'un P. Licinius Agnatius ou Egnatius Gallienus qu'on voit par diverses medailles avoir eu le titre d'Auguste, [aprés le 24. juin 261.] la puissance Tribunitiaire, & un second Consulat, que cet Egnatius, dis-je, estoit encore un fils de Valerien. 'Le P. Pagi aime mieux croire que c'est Gallien mesme, & qu'il avoit aussi le nom d'Egnatius, [" ce qui nous paroist difficile à soutenir.] 'Du reste nous ne trouvons rien de ce Prince, ni des enfans de luy & de Valerien son frere que Gallien maria. e. a p.188.d. Rein.p.316.317. Pagi,259.§ 4. NOTE 4. 4.

'Valerien le pere passa par tous les degrez des dignitez avant que d'arriver à la puissance souveraine: '& dés devant l'an 237. il avoit déja eu le Consulat. 'Il semble s'estre principalement appliqué à la milice. Val.v.p.173.b. Zos.l.1.p.649.a. Aur.Vict.

'L'histoire assure qu'il s'acquita avec honneur de toutes les charges & de tous les emplois qu'il eut. 'On estimoit sa science, mais sur tout ses mœurs & sa vie, sa prudence, sa modestie, sa gravité. Le Senat en corps luy rendit ce témoignage lorsqu'il estoit simple particulier & absent, que c'estoit un homme sans reproche, dont la vie dés son enfance " avoit esté un modele & une regle pour les autres, qu'il avoit toujours esté ami des bons, ennemi des vices & des tyrans, qu'en un mot il meritoit d'estre établi le censeur des autres, parce qu'il estoit le meilleur de tous. 'Si l'on eust donné à tout le monde, dit l'historien, la liberté de choisir un Empereur, on n'en eust point eleu d'autre. 'Ainsi il fut regardé generalement comme digne d'estre souverain tant qu'il demeura particulier. Val.v.p.173.b. d. *censor fuit.* b. Zon.p.233.c.

'Mais l'éminence de cette dignité parut " au dessus de son genie qui n'estoit que mediocre. Un employ qui demande une vigilance & une action continuelle, fit voir qu'il estoit " lent & paresseux. 'On jugea qu'il n'avoit pas assez de vigueur & de courage pour des affaires difficiles, & pour de grandes entreprises. 'Ainsi on commença à dire qu'il n'estoit point capable *stolidus.* Vict.epit. *multum iners.* Zos.l.1.p.650.a. Vict.epit.

de gouverner l'Etat, parce qu'il n'avoit ni la prudence pour
Eutr. ordonner, ni la valeur pour executer: '& on douta si les desastres arrivez sous son regne & sous celuy de son fils" venoient du malheur de ces Princes ou de leur faute. vel infelicitate, vel ignavia.

Zos. l. 1. p. 640. d. c. 'Zosime l'accuse de défiance. [Et c'est un défaut ordinaire aux esprits foibles & mediocres. Mais je ne sçay si c'estoit celuy de Valerien. Car il paroist au contraire avoir aimé, employé, & élevé les grands hommes.

Pour le particulier de ce qu'il fit avant que d'estre Empereur, nous trouvons qu'en l'an 237.] p. 640. a | Gord. v. p. 156. a. 'les Africains s'estant revoltez contre Maximin, & ayant éleu les deux premiers Gordiens, Empereurs," deputerent au Senat Valerien & quelques autres pour luy faire approuver ce choix. Note 3. Il paroist que cette députation estoit aussi au nom des deux Gordiens. Gord. v. p. 156. a. 'Valerien passoit dés ce temps là pour le prince [& le premier homme] du Senat, Trig. tyr. p. 195. a. 'ce qui luy donnoit le droit de dire le premier son avis entre tous les Consulaires. [a] Il fut longtemps regardé comme le premier de Rome. a p. 190. c.

Prob. v. p. 135. b. c. 'Il commençoit déja "à blanchir lorsqu'il eut le commandement de la troisiéme legion. jam canus. [b] Il suivit Dece en 251. [lorsqu'il alla faire la guerre aux Gots.] V. Dece. b Valer v. p. 173. 174 | n. C. p. 203. 2 c. Et durant ce temps là Dece ayant mandé au Senat de faire un Censeur, ce qui ne s'estoit point veu depuis [le regne de Claude,] & ne se vit plus depuis Valerien, [jusqu'à Dalmace frere de Constantin,] le Senat tout d'une voix nomma Valerien comme le plus digne & le plus capable de cette charge. &c. L'arrest daté du 27. d'octobre fut porté à Dece, qui dans une grande assemblée exhorta Valerien d'accepter l'honneur que le Senat luy faisoit, & qu'il meritoit seul, & luy marqua le pouvoir & les fonctions de cette charge, qui estoient d'une tres grande étendue. &c. Valerien s'excusa de la recevoir; [& la receut neanmoins enfin, si ces paroles que nous lisons dans l'histoire de sa vie] v. p. 173. b. 'qu'il avoit esté Censeur avant que d'estre Empereur, [sont veritablement de l'historien.] n. S. p. 274. 275. 'Car des personnes habiles pretendent qu'elles viennent de ceux qui ont voulu donner cette vie comme parfaite, au lieu que selon les meilleurs manuscrits nous n'en avons que la fin: [& ce sentiment a beaucoup de probabilité.]

ARTICLE

ARTICLE II.

Valerien est fait Empereur. Il gouverne bien le civil.

L'AN DE JESUS-CHRIST 253, DE VALERIEN I.

'*C. Volusianus Aug. II. & Maximus Consuls.* Idat.&c.

'EMILIEN s'estant revolté [en 253.] contre Gallus successeur de Dece, Gallus envoya Valerien dans les Gaules pour amener à son secours toutes les troupes de ces quartiers là. ' Il en ramassa un fort grand nombre dans la Rhetie & dans la Norique. 'Mais avant qu'il pust arriver en Italie, Emilien qui avoit usé d'une extreme diligence, estoit déja maistre de Rome par la mort de Gallus tué par ses propres soldats.

Zos.l.1.p.645.d. | V. Gallus. | Aur.Vict|Eutr. | Zos.l.1.p.645.d.e.

[Les troupes des Gaules sçachant que Gallus estoit mort, ne voulurent point obeïr à d'autre qu'à celuy qui les commandoit déja.] ' Ainsi Valerien fut proclamé Auguste par l'armée dans la Rhetie & dans la Norique, selon Aurele Victor & Eutrope, ' & estant ensuite entré en Italie, il en demeura bientost le maistre sans combat [& sans répandre de sang:] car Emilien fut tué comme Gallus par ses soldats, qui crurent eux-mesmes que Valerien estoit plus digne de commander. [" Cela arriva apparemment au plustard dés le mois d'aoust de l'an 253.] 'Trebellius Pollio & Zosime semblent plutost dire que Valerien ne fust proclamé Empereur qu'aprés la mort d'Emilien, & par un consentement general de tout le monde. 'Le Senat fit Gallien son fils Cesar: & aussitost, dit Aurele Victor, le Tibre se deborda extremement" en plein esté: [ce pouvoit estre au mois d'aoust.] Valerien fit [ensuite] Gallien Auguste: [& il le fit sans doute aussitost aprés, puisque Goltzius & Birague ne raportent aucune medaille de Gallien qui ne luy donne ce titre.]

Eutr.|Aur.Vict. Fest. | Zos.l.1.p.645.646|Zon.p.233.b.c. | V.Gallus n.3. | Valer. v.p.173.b| Zos.l.1.p.646.a. | Aur.Vict|Eutr. | *adulta æstate.*

'Valerien se voyant établi dans la dignité imperiale, s'appliqua à mettre ordre à toutes choses: ' & il acquit la reputation d'un excellent Prince [pour les affaires communes & faciles.] 'Il recevoit fort bien & avec joie les avis qu'on luy donnoit: & l'on cite une lettre de luy à Baliste [dont nous aurons à parler dans la suite,] où il le remercioit de quelques regles qu'il luy avoit proposées pour bien gouverner, comme de n'avoir point d'officiers honoraires & inutiles, ni personne dans ses gardes

Zos.l.1.p.646.a. | Aurel.p.223.d. | Trig.ty.c.17.p.194.a.

p.193.c. qui ne fust homme de guerre. 'Il avoit encore appris de luy à n'exiger de chaque province que ce qu'elle produisoit avec abondance, & à mettre les soldats en quartier dans les lieux où il estoit plus aisé de les entretenir. Valerien donnoit ces regles aux autres en citant & en louant celuy dont il les avoit apprises. Aurel.v.211.d.e. 'Une personne l'ayant blasmé de ce qu'il n'avoit pas mis son fils entre les mains d'Aurelien, il se justifie sur cela, par une lettre que nous avons encore, où il luy rend raison de sa conduite avec toute la douceur & toute la simplicité d'un particulier & d'un ami. Prob.v.p.234.e| Claud.v.p.207.e. 'On voit la mesme chose en d'autres rencontres.

[Ce fut peut-estre en suivant les avis qu'on luy donnoit,] Trig.ty.c.9.p.189.c.d. 'qu'il parut aussi sage & aussi judicieux qu'on le pouvoit estre dans le choix des officiers de guerre : & on admira que tous ceux à qui il avoit donné la conduite des armées, furent depuis élevez à l'Empire par l'estime que les soldats en faisoient. L'histoire les represente en effet comme des personnes tres dignes de la supreme autorité,[s'ils y eussent esté élevez par une voie legitime.] Entre ceux là on nomme Regillien, Claude, Aurel.v.p.212. Macrien, Ingenuus, Postume, [Saturnin,] & Aureole. 'Il éleva aussi Aurelien qui regna depuis ; [& nous verrons dans la suite comment il recompensa son merite.] Prob.v.234.c. 'Il donna à Probe qui regna aussi avec une estime universelle, des emplois qui paroissoient au dessus de son age, parce qu'il trouvoit en luy des qualitez extraordinaires : & il ne se trompoit pas. Aurel.v.p.212.a. 'On voit qu'il prenoit plaisir à relever & à louer ceux qui avoient fait quelque chose de considerable.

Trig.ty.c.17.p.200 & 193.194. 'Baliste, dont nous avons parlé, semble avoir esté Prefet du Pretoire sous luy. On le marque expressement de Ragonius Prob.v.p.234.e. Clarus, 'de Mulvius Gallicanus, [a] de Bebius Macer en 258. [1] de a Aurel.v.p.213.e. Successien dans la suite de la mesme année [b] & d'Ablavius Mub Claud.v.p.207.d. ræna. c Trig.ty.p.193.e. [c] Clarus est qualifié Prefet de l'Illyrie & des Gaules : [d'où nous apprenons que les Prefets avoient déja leurs departemens distinguez.] r.

e. 'Il paroist par le peu qui nous reste de Valerien, qu'il cherchoit Aur.v.p.212.a.b. à soulager les peuples : '& quoiqu'il aimast à recompenser les grands hommes, cependant il moderoit sa liberalité, de peur de rien faire contre l'ordre que demande un sage gouvernement.

1. Zos. l. 1. p. 647. d.

ARTICLE III.

Des Prefets de Rome, & des François.

L'AN DE JESUS-CHRIST 254, DE VALERIEN I. ET 2.

P. Licinius Valerianus II. & P. Licinius Gallienus Augg. Consuls. Ida.&c|Goltz.

'NOUS avons dans Bucherius un catalogue des Consuls, & des Prefets de Rome depuis cette année jusqu'à l'an 354. qui a esté connu & estimé par Cuspinien & par Onuphre. 'Jean Pearson Evesque de Chestre, qui a fait depuis peu une histoire de S. Cyprien, l'estime aussi beaucoup, quoiqu'il remarque qu'il y a en des endroits quelque chose à y ajouter; [comme nous en avertirons dans les rencontres. Car nous marquerons tous ces Prefets, parce qu'ils peuvent servir pour l'histoire des Martyrs de Rome. Mais il faut remarquer que les Prefets de Rome n'avoient point de temps reglé, & que ceux qui sont marquez pour une année, avoient quelquefois commencé dans celle de devant, ou n'ont fini que dans la suivante.] 'Celuy qui est marqué pour cette année, est nommé Lollien. [Je ne sçay si c'est celuy] 'qui prit le nom d'Auguste dans les Gaules sous Gallien aprés Postume.

Bucher. de cycl. p. 236|Cusp. 385. a|Onu. p. 262. e. f.
Cyp an. p. 2. § 6|69. § 1.
Buch p. 236.
Trig. ty. p. 186.

'Zosime dit que Valerien fut obligé d'associer Gallien son fils à la puissance souveraine, à cause du danger où se trouvoit l'Empire, attaqué de tous costez par les barbares. 'Car ceux qui relevent le plus Valerien, avouent qu'il fut tres-malheureux. 'Son regne & celuy de son fils furent [tout à fait] funestes aux Romains, & les mirent dans le danger d'une ruine entiere. [Mais le détail & l'ordre de ces malheurs est tres obscur, parce que nous n'avons aucun bon historien de ce temps là. Nous raporterons donc assez confusément ce que nous en trouvons, en suivant à peu prés l'ordre des provinces, & en passant de l'Occident à l'Orient:] 'car la guerre estoit de tous les costez. Valerien prit le parti d'aller en Orient, s'opposer aux Perses, & laissa à Gallien les troupes de l'Europe, afin qu'il repoussast les barbares qui y faisoient des irruptions en divers endroits.

Zos. l. 1. p. 646. b. c.
Aurel. v. p. 223. d.
Eutr.
Zos. l. 1. p. 646. c.

'Les Germains estoient ceux qui incommodoient le plus de ce costé là, par les grands ravages qu'ils faisoient dans les pays des Gaules proche du Rhein: [& ces Germains pouvoient bien estre nos François. Car ils habitoient en ce temps-ci les bords

c.

Zon.v.Gal p.235. c.
a Aurel.v.p.211. b.
Valef.r.Fr.l.1.p. 2.
Aur.v.p.211.b.

du Rhein ;] ' & on marque que Gallien leur fit la guerre. [a] Vopisque dit qu'Aurelien [1] Tribun dans une legion à Mayence, eut à combattre contre les François, qui s'estoient jettez dans les Gaules, & qui les pilloient de toutes parts ; ' quoiqu'ils fussent en assez petit nombre, [s'il est vray comme le dit le mesme auteur,] ' qu'Aurelien " les ait reprimez en en tuant sept cent, & en en prenant trois cent autres qui furent vendus. Les soldats releverent cette victoire par quelques vers de leur façon, que l'histoire a conservez, où l'on voit qu'on parloit alors d'aller faire la guerre aux Perses. [M. Valois croit que ce fut pour ce sujet que] ' Valerien dans une lettre de l'an 256. qualifia Aurelien le restaurateur des Gaules. ' Il place cet evenement au commencement de Valerien mesme. ' D'autres croient qu'il est plus ancien, & peut-estre de l'an 234. auquel il est certain que les Germains firent de grandes courses dans les Gaules, & auquel Aurelien agé de trente-quatre ans, s'il est né en l'an 200. pouvoit n'avoir pas encore de plus grands emplois que celuy de Tribun. ' Il y a neanmoins encore plus de raison de le placer sous Gordien, qui alla faire la guerre contre les Perses [en 242.] ' & qu'on marque avoir vaincu les Germains. [" Car il y a quelque sujet de croire qu'Aurelien n'est né que vers 212. & non pas dés l'an 200.

sic afflixit ut.
Aurel.v.p.212.a.
Vale.p 2.
Buch. belg. l. 6. c. 13. § 4. p. 209 | Coint. t 1. p. 14. 20 | Vorb. p. 474. 1.
Vorb p. 474. 1.
Gord.v.p.165.b.
V. Aurelien n. 1.

Buch. § 4 | Coin. p. 14. § 2 | Valef. p. 2.
Chr. Al p. 532.
Valef. p. 2 | Coint. 255. § 2.
Pan. c. 5. p. 193.

' Mais si l'on dispute du temps de cet evenement, on convient que c'est la premiere fois que l'histoire parle des François. Car pour ce qu'on trouve dans la chronique d'Eusebe selon le grec de Scaliger, ' & dans celle d'Alexandrie, que Dece fut tué en allant faire la guerre aux François ; ' tous les autres nous apprennent qu'il fut tué vers la Thrace en combattant contre les Gots & les autres peuples de ces quartiers là. [Et il n'y a pas d'apparence qu'il y eut alors des François vers la Thrace, puisque nous apprenons de leurs courses dans les Gaules, & de leur défaite par Aurelien qu'ils estoient le long du Rhein vers Mayence. C'est où on les voit placez dans toute la suite de l'histoire jusqu'à leur établissement dans les Gaules, sinon qu'ils paroissent s'estre plus étendus vers le Nord & les embouchures du Rhein.] ' L'orateur Eumene celebre à Autun [dés la fin du troisiéme siecle] distingue " les pays dont les François estoient originaires, qu'il place sur les costes de l'Ocean, de ceux [2] que

proprias ab origine sedes. 2.

1. *Tribunus legionis sextæ*, & non pas *Legatus*.

2. *Quæ olim Romani invaserant.* Je ne sçay s'il ne faudroit point oster *Romani* : mais cela reviendra toujours à peu prés au mesme sens.

les Romains avoient autrefois conquis [au delà du Rhein,] & dont ces peuples s'estoient emparez ensuite.

'Les plus habiles de ce temps croient qu'ils occupoient les pays qui sont bornez du costé du Nord par la mer, du costé de l'Occident par la mer & par le Rhein, au midi par la riviere de Lon [qui passe à Nassau, ou par celle du Mein,] & du costé de l'Orient par le Veser. [C'est ce que nous appellons aujourd'huy la Vestphalie, & le pays de Hesse, avec quelques Etats voisins.] 'Aussi S. Jerome dit que cette nation moins étendue que puissante estoit placée entre les Saxons [à l'Orient,] & les Allemans [au midi : "car on appelloit proprement Allemans, ceux qui demeuroient entre le Rhein, le Mein, & le Danube.

Notit. G. p. 200. 2 | Val. r. Fr. pr | Buch. p. 209. § 3 | p. 306. § 2.

Hier. v. Hil. p. 246. c.

v. Caracalla.

Les premiers qui ont parlé des François, ne nous ayant rien appris de l'origine de leur nation & de leur nom, il est difficile d'en rien dire d'assuré. Je ne voy point que M. Valois en traite dans son histoire de France, ni dans sa Notice des Gaules.] 'Bucherius croit que ce sont divers anciens peuples d'audelà du Rhein, qui pour se delivrer du joug des Romains, s'estoient unis & liguez ensemble, & avoient pris le nom de François ou Francs, qui dans nostre langue signifie encore un homme libre, parce qu'ils vouloient s'affranchir de la servitude. 'Ce qui est certain, c'est que l'histoire comprend souvent sous le nom de François divers peuples plus anciens, ou au moins dont les noms ont esté connus avant le leur. 'Entre ces peuples on nomme le long du Rhein en descendant, les Attuaires, les Bructeres, les Camaves, à qui on donnoit plus proprement le nom de François, & les Saliens : Les Frisons & les Cauques suivoient ensuite le long de la mer : & au milieu du pays estoient les Amsivaires & les Cattes. 'Les François sont aussi appellez quelquefois Sicambres, parce qu'ils tenoient le pays de ces peuples autrefois celebres, mais entierement ruinez par Auguste.

Buch. l. 6. c. 13. § 7. 8. p. 210 | Vorb. p. 479. 1.

Buch. § 5. p. 209.

§ 6-11. p. 210 | Notit. Gal. p. 201. 1.

Buch. p. 210. § 5.

[On voit par l'histoire que les François estoient gouvernez par plusieurs Princes ou Rois, dont on en nomme quelques uns : & il ne paroist pas qu'ils aient eu un monarque & un chef general de la nation jusques à Clovis.]

'Vopisque les accuse d'estre si accoutumez à violer leur foy, qu'ils sembloient en faire un jeu & une galanterie. [a] Salvien dit qu'ils estoient menteurs, mais bons & civils aux étrangers. [b] Procope leur reproche aussi d'avoir esté la nation de toutes la plus infidele, & la moins attachée à sa parole & à ses serments. [C'estoit peut-estre encore un reste de ce qu'ils avoient esté

Procul. v. p. 247. 1.

a Salv. l. 7. p. 172.

b Proc. b. Got. l. 2. c. 25. p. 447. c.

dans le paganisme, & que la religion chrétienne corrigeoit peu à peu en eux. Car Agathias qui vivoit peu aprés Procope,] 'fait un grand éloge de cette nation, & les loue sur tout de vivre entr'eux avec beaucoup d'union, de fidelité, & de justice. 'Et ils sont devenus enfin si religieux observateurs des serments, selon le témoignage qu'en rend S. Bernard, qu'ils alloient jusques à l'excés, croyant qu'il leur estoit honteux de ne pas executer un serment public, lors mesme qu'il estoit illicite.

Agath.l.1.p.13. a.b.

Bern.ep.219.§3. p.203.2.

Nous aurions encore beaucoup de choses à dire des François: mais il les faut laisser à ceux qui en écrivent l'histoire; & nous esperons que ceci suffira pour entendre ce qui s'en trouve dans les anciens, & ce que nous en raporterons dans la suite, en suivant l'ordre du temps.

ARTICLE IV.

Guerres d'Aurelien & de Gallien contre les Allemans.

L'AN DE JESUS-CHRIST 255, DE VALERIEN 2. ET 3.

'*Valerianus III. & Gallienus II. Augg. Consuls.*

Idat. &c. Cyp. an.p.51.§1.

Buch.cycl.p.236.

Bir.p.367.370. 371.

a p.367.

Aurel.v.p.212.a.

Vorburg.p.518. 1.

'VALERE Maxime fut Prefet de Rome en cette année. 'Birague y raporte quelques medailles de Valerien & Gallien qui parlent d'une victoire: [a] & il y a " une de ces medailles qui est certainement de 255. ou 256. [Pour la victoire dont elles parlent, ce pourroit estre celle pour laquelle] 'Aurelien est appellé le restaurateur des Gaules.' Car les mille François qu'il avoit pris ou tuez [vers 242.] & la simple qualité de Tribun qu'il avoit alors, paroissent avoir peu de proportion à un si grand titre. Trib.P.III.

Cod.J.2.t.4.l.11. p.130.

Cyp act.p.13.

Spon.p.355.

Pagi.p.46 §3.

'Une loy datée du 17.novembre de cette année nous apprend qu'outre l'Empereur Valerien il y avoit encore alors un autre Valerien qui avoit le titre de Cesar.' Il en est parlé de mesme [dans plusieurs autres loix,] dans la sentence prononcée contre S. Cyprien le 14. septembre 258. ' & dans [1] un ordre addressé à un Julius Apella bourgeois de Smyrne. [On croit ordinairement que " c'est le second fils de l'Empereur:] ' quoique le P. Pagi soutienne que c'est un troisiéme Valerien fils de Gallien, V. la note 3.

1. Le nom de Valerien Cesar manque dans cet acte, comme beaucoup d'autres : mais il est visible que c'est celuy qu'il faut suppléer.

[qui peut avoir aussi esté fait Cesar en 259. ou 260.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 256, DE VALERIEN 3. ET 4.

'*Maximus & Glabrio Consuls.* Buch.p.236.248| Idat.&c.

ᵃ Onuphre & d'autres croient que Maxime est Valere Maxime Prefet de Rome l'année precedente. [Mais le nom de Maxime estoit si commun parmi les Romains, que l'on n'y peut rien fonder.] ᵇ Que si le Consul est nommé Valere dans les actes de S. Estienne Pape, [ce n'est pas encore une grande autorité, & nous n'oserions nullement avancer sur le témoignage de ces actes,] que Maxime mourut durant son Consulat, possedé & étouffé par le demon à la priere de S. Nemese, qui fut ensuite martyrisé. *a* Onu.in fas.p. 2-3 b. Cyp.an p. 1-§ 1; Pagi, 256. § 1. *b* Sur.2.aug.p. 26.§ 4.

'Le Prefet de Rome fut cette année Nummius Albinus, [qui estoit apparemment] 'de la famille des Ceiones Albins, dont Albin fait Cesar par Severe [en 193.] estoit sorti. Car cette famille subsistoit encore sous Constantin ; ' & nous avons une lettre de Valerien à Ceionius Albinus Prefet de Rome, [qu'il faut sans doute raporter à cette année.] 'Elle est sur le sujet d'Aurelien, qui aprés s'estre extremement signalé dans la guerre, & avoir merité les titres de liberateur de l'Illyrie, & de restaurateur des Gaules, " venoit à Rome avec commission de Valerien pour visiter tous les camps [& les quartiers des soldats,] afin d'y rétablir l'ordre necessaire. ' Valerien marque donc au Prefet ce qu'il veut qu'on luy fournisse en argent & en espece durant le temps qu'il sera à Rome, témoignant un regret sincere de ne pouvoir faire davantage pour un homme d'un si grand merite. 'Cette lettre donne quelque lieu de croire que Valerien n'estoit pas alors à Rome. Buch.p.236. Albini,v.p.80.c. Valer p.211.c. p.212.a. &c. a b. Vorburg.p.521.1.

'Birague nous donne un grand nombre de medailles, qui parlent " d'une victoire sur les Allemans ou les François : & il les met sur l'an 256. [peut-estre parce] ' qu'une medaille * des derniers mois de cette année donne à Gallien le surnom de Germanique. [Car il paroist que cette victoire fut remportée sous le nom de Gallien,] qui en prit le titre de Germanicus Maximus : ' & une medaille de son pere mise aussi sur l'an 256. par Birague porte ces mots, *Gallien avec son armée*. [Cela peut éclaircir ce que disent Victor & Eutrope, que Gallien fut heureux dans ses commencemens, qu'il fit beaucoup d'actions " de valeur dans les Gaules, & qu'il en chassa les Germains.] ' Zosime dit que son pere luy ayant laissé le soin de l'Occident, il envoya divers Generaux pour combattre les barbares qui vou- Bir.p.367.371. *Victoria Germanica.* *Tr.P.IIII. Cos.II.* p.371. p.367. *strenue.* Zos.l.1.p.646.c. d.

loient entrer dans l'Italie, dans l'Illyrie, & dans la Grece; & que comme les Germains se faisoient plus craindre que tous les autres du costé du Rhein, il s'y en alla en personne pour garder les passages de ce fleuve; qu'en effet il empescha souvent les barbares de le passer, qu'il combattit d'autrefois ceux qui estoient entrez dans les Gaules; mais que se trouvant enfin trop foible faute de troupes pour arrester un si grand nombre d'ennemis, il traita avec un des chefs des barbares, qui ensuite empescha les autres de faire de si frequentes courses sur les terres de l'Empire, & combattit mesme ceux qui les vouloient piller.

Zon. v. Gall. p. 235. c. ' Zonare dit que Gallien " combattit prés de Milan trois cent mille Allemans, & les défit, quoiqu'il n'eust que dix mille hommes; qu'il vainquit aussi les Herules qui estoient une nation des Gots, & qu'il fit la guerre aux François. V. Gallien § 3.

[Le Prince barbare avec lequel Gallien fit alliance, selon Zosime, peut bien estre] ' Attale Roy des Marcomans, à qui il ceda [aprés la prise de Valerien] une partie de la Pannonie superieure, pour avoir sa fille nommée Pipa ou Pipara, qu'il témoignoit vouloir épouser. Mais elle ne passe dans l'histoire que pour sa concubine: car il avoit déja " une autre femme nommée Salonine dans les auteurs, & dans les inscriptions, Cornelie Salonine Augusté. (Aur. V. epit. p. 521. b | 541. b | Gall. v. p. 184. a. — Note 6. — Goltz | Bir. p. 380.)

' Les Gaules furent encore défendues par Postume, que Valerien fit gouverneur du pays, [1] en luy donnant le commandement des troupes qui estoient [au deçà &] au delà du Rhein. ' Il le fit apparemment " en 257. [a] Il écrivit aux Gaulois sur les grandes qualitez de Postume, leur promettant qu'ils luy sauroient gré de le leur avoir donné. [Nous en parlerons plus amplement sous Gallien.] ' Il estoit grave & severe, [b] mais moins qu'Aurelien: c'est pourquoy Valerien luy confia le soin de Gallien " son fils, ne voulant pas le mettre entre les mains d'Aurelien, de peur qu'il ne le traitast avec trop de severité, & ne le maltraitast mesme. C'est ce qu'il manda à Gallus Consul [subrogé,] qui s'étonnoit de ce qu'il n'avoit pas preferé Aurelien. (Trig. ty. c. 2. p. 185. d. — 1. — Buch. belg. p. 203. § 8. — V. Gallien n. 2. — a Trig. ty p. 185. d. — b d. — b Aur. v. p. 211. d. e. — V. la note 1 8.)

[Si l'on reçoit ce qu'écrit Zonare de la défaite des Allemans à Milan, il faut dire que les barbares entrerent assez avant dans l'Italie.] ' Aussi Zosime pretend que les Gots, les Carpes, les Burgundes, & les Borans, tous peuples qui habitoient le long (Zos. l. 1. p. 646. 647.)

1. *Et Transrhenani limitis ducem.*

du

du Danube, ravagerent toute l'Illyrie, & toute l'Italie mesme, sans y laisser rien d'entier, & sans que personne s'opposast à eux.

ARTICLE V.

Guerre dans la Thrace contre les Gots; Aurelien les chasse, & est designé Consul.

L'AN DE JESUS-CHRIST 257, DE VALERIEN 4. ET 5.

'*Valerianus IV. & Gallienus III. Aug. Consuls.* Buch.p.236.248. &c.

'JUNIUS Donatus fut cette année Prefet de Rome. p.236.

'Valerien qui avoit esté d'abord tres favorable aux Chrétiens, commença ["en ce temps-ci] à les persecuter avec beaucoup de cruauté. On pretend qu'il y fut porté par Macrien, en qui nous verrons qu'il avoit beaucoup de creance. Macrien l'engagea par l'esperance de réussir dans ses desseins, à recourir aux demons & à la magie; aprés quoy il n'eut pas de peine à haïr & à persecuter ceux qui estoient les ennemis declarez de ces abominations sacrileges, & qui les dissipoient par un souffle & par leur seule presence. 'Selon les actes de S. Eusebe & de quelques autres qu'on croit avoir souffert cette année à Rome, il paroist que Valerien y en passa les premiers & les derniers mois.

Euf.l.7 c.10.p. 256.a.b. — V. la persecution de Valerien. — Bar.259.§14.15. 18.

'Ulpius Crinitus commandoit en ce temps-ci les armées de l'Illyrie & de la Thrace. [Il portoit le mesme nom de famille que Trajan:] '& il pretendoit aussi estre de la mesme race. Son courage ne le dementoit pas, & on pretend qu'il ressembloit extremement à ce Prince [si estimé dans la paix & dans la guerre.] 'Valerien mesme dit qu'il n'estoit pas au dessous de Trajan. 'Aussi on pretend qu'il luy vouloit donner le rang de Cesar. 'Ce General estant tombé malade, Valerien ne trouva personne plus digne de tenir sa place, & d'estre son Lieutenant, qu'Aurelien dont nous avons déja parlé plusieurs fois. 'Il l'envoya donc commander l'armée de Crinitus, pour continuer la guerre du costé de Nicople [dans la basse Mesie,] '& luy promit en mesme temps le Consulat pour l'année d'aprés.

Aurel.v.p.213.c. — p.212.c. — p.213.a. — p.212.c. — d. — d.e. — p.213.a.

'Aurelien réussit fort bien dans cette commission, chassa les Gots hors des limites de l'Empire, fit sur eux beaucoup de pri- c|212.c.d|Cyp. an.p.68.1.

sonniers, & emporta un grand butin, dont il enrichit la Thrace. [Nous verrons l'année suivante comment il fut recompensé.] 'Entre les auxiliaires qui le devoient suivre dans la guerre, Valerien nomme Hartomond, Haldegaste, Hildemond, & Cariovise. 'Ces noms qui ont quelque raport à d'autres que l'on trouve parmi les François, font croire à quelques uns que c'estoient des Capitaines qui avoient amené des troupes de cette nation au secours des Romains.

Aurel. v. p. 212. c.
Vorburg. p. 519. 2.

[On trouve encore quelques autres traces des guerres qui se firent dans l'Illyrie sous Valerien.] 'Car Probe qu'il avoit fait Tribun, passa le Danube dans la guerre contre les Sarmates [& les Quades;] & entr'autres belles actions qu'il y fit, il tira des mains des Quades Valerius Flaccus jeune homme de grande naissance, & parent de Valerien; dequoy ce prince le loua publiquement & le recompensa d'une couronne," telle qu'on la donnoit durant la Republique à ceux qui avoient sauvé la vie à un citoyen dans le combat. *civicam.*

Prob. v. p. 234. 235.

'Claude qui regna aprés Gallien, fut élevé par Valerien de la qualité de Tribun à celle de" General de toute l'Illyrie, c'est à dire des troupes de la Thrace, de la Mesie, de la Dalmatie, de la Pannonie, & de la Dace. [Il succeda peut-estre en cet employ à Ulpius Crinitus,] 'qui en avoit encore le titre en 258. *Dux.*

Claud. v. p. 207. c.
Aurel. v. p. 213. c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 258, DE VALERIEN 5. ET 6.

'*Memmius Tuscus & Bassus Consuls.*

c|Buch. 236. &c|Cyp. an. p. 62 § 1.

[a] Memmius Fuscus Consul ordinaire sous Aurelien, selon Vopisque, [b] ne peut estre autre que celuy que les fastes nomment ordinairement Tuscus: [c] car ces deux noms se confondent assez souvent: & on assure mesme qu'on lit Tuscus dans tous les manuscrits de Vopisque. [d] On le cite aussi d'une inscription de cette année. [e] Pollion parle [1] d'Aurelius Fuscus qui avoit succedé à Valerien " dans le droit d'opiner le premier entre les Consulaires, c'est à dire dans la qualité de chef du Senat.] [f] Onuphre croit que c'est encore le Consul de cette année, & que son collegue est Pomponius Bassus [Consulaire] [g] qui avoit aussi le droit de dire le premier son avis dans le Senat en 279. *sententia prima.*

a Aurel. v. p. 213. c.
b Cyp. an. p 63. § 1. 4.
c Aurel. v. n. C. p. 213. 1. f|n. S. p. 301. d.
d Pagi, 258. § 1.
e Trig ty. p. 195. a.
f Onu. in fas. p. 263 c.
g Vict. epi. p. 541. b.

'Cornelius Secularis fut Prefet de Rome cette année & les deux suivantes.

Buch. cycl. p. 236.

[Nous avons marqué sur l'année precedente la guerre qu'Aurelien fit aux Gots.] 'Il en vint rendre conte à Valerien, qui

Aur. p. 212. d|213. c.

1. 'Saumaise veut qu'on lise Arellius, & le distingue de Tuscus,

Aurel. n. S. p. 301. 1. d| 313. 2. c.

estoit alors à Byzance avec son armée. 'L'on voit aussi par ce que S. Cyprien dit des ordres qu'il donna vers le mois de juillet contre les Chrétiens, qu'il n'estoit pas alors à Rome: [& ces ordres donnerent aussitost à l'Eglise les trois illustres martyres de S. Sixte Pape, de S. Laurent, & de S. Cyprien.] 'Valerien estant donc à Byzance tint une assemblée, où se trouverent Memmius Fuscus [ou Tuscus] Consul ordinaire [de cette année] Bebius Macer Prefet du Pretoire, Q. Ancarius "gouverneur d'Orient, [c'est à dire de la Syrie & des provinces voisines,] Avulnius Saturninus General des troupes de la Scythie, Murence destiné pour [Prefet ou pour General] d'Egypte, Julius Trypho General " des frontieres de l'Orient, Meceus Brundusinus Intendant des vivres dans l'Orient, Ulpius Crinitus General des frontieres d'Illyrie & de Thrace, & Fulvius Boius General de celles de la Rhetie. [Voilà une partie de ceux qui estoient alors les principaux officiers de l'Empire.]

Cyp. ox. ep. 80. p. 237. 238. — Aurel. v. p. 213. c. — *Præses.* — *limitis.*

&c. 'Aurelien estoit aussi dans cette assemblée; & ce fut là que Valerien témoigna que tout l'Empire estoit obligé à sa valeur, luy fit divers presens, & declara qu'il le designoit Consul, luy donnant en mesme temps les ornemens de cette dignité, hors le baston d'ivoire, & les faisseaux des verges, parce que c'estoit au Senat à les donner: mais il promit qu'il écriroit au Senat afin qu'on les luy decernast. Aurelien témoigna à Valerien l'obligation qu'il luy avoit de ses faveurs, & tous les autres se joignirent à luy pour en remercier l'Empereur.' Mais Crinitus ne se contentant pas de l'assurer qu'il luy avoit une extreme obligation de luy avoir donné Aurelien pour Lieutenant, ' luy demanda la permission de l'adopter, & de le faire son heritier, ce que Valerien luy accorda avec joie: ' & quelques uns croient que c'estoit Valerien mesme qui avoit porté Crinitus à faire cette adoption, parce qu'Aurelien n'estoit pas accommodé: ' c'est pourquoy Valerien voulut faire les frais de son Consulat, & manda à Ælius Xiphidius Intendant des finances ce qu'il falloit luy fournir pour cela. Car il estoit persuadé que ceux qui avoient vieilli dans le service de l'Etat sans s'y enrichir, meritoient plus que tous les autres la liberalité du Prince.

c. d. — p. 212. d. — p. 213. 214. — p. 214. a. — p. 213. a. b.

'Le Consulat de Tuscus montre que l'assemblée de Byzance fut tenue en 258. & ce fut apparemment " dans les premiers mois.' De sorte que le Consulat d'Aurelien qui devoit commencer " bientost aprés, ' au 22. de may [se doit mettre en cette année, à moins que quelque accident qui ne nous est pas

Cypr. an. p. 68. §. — NOTE 7. — Aurel. v. p. 214. a. — *actutùm.* — p. 213. a.

connu, n'ait fait changer ce que nous voyons avoir esté ordonné.] 'Il devoit avoir pour collegue Ulpius Crinitus qui avoit déja esté Consul, [& peut-estre mesme plus d'une fois.] 'Car il a eu cette dignité jusques à trois fois. 'Onuphre met son premier Consulat en l'an 238. auquel Ulpius fut le premier Consul ordinaire selon Censorin. ["Mais il y a bien des raisons pour croire que le Consul de 238. est Pius plutost qu'Ulpius.] 'Crinitus vivoit encore sous Aurelien, qui en luy écrivant l'appelloit son pere.

a|214.a. p.222.a. Onu. in fast. p. 263.c. v. Maximin n. 11. Aurel. v. p. 222.a.

'Crinitus & Aurelien succederent dans le Consulat à Gallien & à Valerien, [que leurs noms font juger avoir esté de la famille imperiale : mais "il est difficile de dire precisément qui c'estoit. On demeure d'accord que Valerien second fils de l'Empereur avoit esté Consul subrogé avant l'an 265. auquel il fut Consul ordinaire. Egnatius Gallienus son frere peut avoir esté son collegue, ou avoir eu ce Consulat avec Valerien son neveu, fils aisné de l'Empereur Gallien.]

p. 213. a. Note 8.

ARTICLE VI.

Les Perses donnent un Roy à l'Armenie, pillent la Mesopotamie & la Syrie, où ils prennent Antioche : Cyriade se fait Empereur en Orient & est tué.

'ON met deux revoltes en cette année, celle d'Ingenuus dans la Pannonie, [a] & celle de Cyriade en Orient. [Mais "la premiere ne paroist point estre arrivée avant la prise de Valerien.' Celle de Cyriade nous engage à parler de la guerre de Perse] dont l'histoire le fait auteur. Car on pretend qu'estant fils d'un homme de qualité, fort riche & fort sage, & luy au contraire estant extremement dereglé, il s'enfuit enfin de chez son pere qui ne vouloit pas souffrir ses vices, & emporta avec luy une grande quantité d'or & d'argent, qu'il avoit volé. Il se retira avec son thresor chez les Perses, excita Sapor qui estoit alors leur Roy, à entreprendre la guerre contre les Romains, & servit luy mesme de guide premierement à Odenat ou plutost Odomaste, [que Sapor avoit envoyé] contre les Romains, & ensuite à Sapor mesme.

Trig. ty. c. 8. p. 183 b. a n. C. p. 212. f. Note 9. c. 1. p. 184. 185 | n. S. p. 258. 2. b.

[Nous avons veu sur Gordien quel estoit ce Sapor, destiné de Dieu pour estre le ministre de sa juste colere sur Valerien, & sur une infinité d'autres ; & nous y avons marqué comment

aprés avoir succedé en 240. ou 241. à Artaxerxés son pere, qui avoit rétabli la monarchie des Perses, il commença aussitost la guerre contre les Romains. Philippe successeur de Gordien fit la paix avec luy en 244. & depuis cela on ne voit pas qu'il ait eu aucune guerre avec les Romains jusqu'à celle dont nous parlons.] ' Zosime & Zonare la font commencer [en 253.] à la fin du regne de Gallus: [& nous sommes contraints de tirer d'eux presque tout ce que nous avons à en raporter, les auteurs plus anciens n'en ayant dit que fort peu de choses & avec beaucoup de confusion.] ' Zonare semble la faire commencer par l'Armenie, dont les Perses se rendirent maistres, Tiridate qui en estoit Roy, s'estant enfui, & ses enfans s'estant jettez dans le parti de Sapor. ' Lorsque Valerien fut pris, Artabasde estoit Roy d'Armenie, & il avoit envoyé du secours aux Perses.

Zos. l. 1. p. 645. a. | Zon. v. Galli. p. 232. b. c. | Valer. v. p. 174. c.

' Les Perses [ne se contentant pas de cette conqueste,] entrerent dans la Mesopotamie, qu'ils saccagerent; ' & ils y prirent Nisibe & Carres, [a] mais " ne purent prendre Edesse. [b] Nous avons mis sur Gordien quelques circonstances de la prise de Nisibe par Sapor: [& elles peuvent se raporter à ce temps-ci, aussibien qu'à celuy de Gordien.] [c] De la Mesopotamie ils entrerent dans la Syrie en l'an 258. selon la chronique d'Eusebe. Ils y firent de grands ravages, & y prirent " Antioche mesme la capitale de tout l'Orient. Ils en ruinerent ou brulerent tous les edifices publics & particuliers, tuerent une partie des habitans, emmenerent les autres captifs, & en enleverent une infinité de richesses. [Dieu voulut montrer par les circonstances de cette prise qu'il vouloit principalement punir l'attache que toute l'histoire attribue à ceux d'Antioche pour les divertissemens & les spectacles.] ' Car le peuple qui ne songeoit à rien moins qu'aux Perses, estoit assemblé au theatre, & regardoit avec une extreme attention un farceur qui les divertissoit avec sa femme par quelques boufonneries, lorsque la femme [jettant les yeux sur la montagne voisine,] commença à dire, Je resve, ou voici les Perses. Tout le monde en se retournant les vit effectivement qui descendoient la montagne, & chacun ne songea qu'à fuir pour eviter les traits qu'ils lançoient déja. C'estoit un bourgeois d'Antioche mesme, nommé Mareade, qui les y avoit amenez. Ils le punirent de sa perfidie aprés en avoir profité, & le firent bruler vif avant que de s'en retourner chez eux.

&c. | Note 9. | Zos. l. 1. p. 645. a. | Trig. ty. c. 14. p. 192. c | Gall. v. p. 179. c | 180. b. | a Zon. p. 234. a. | b Euty. p. 376. 383. | c Zos. l. 1. p. 645. a | Trig. ty. c. 1. p. 185. a | Liban. or. 4. p. 154. c. | Ammi. l. 23. p. 244. b | n. p. 257. a | 258. ex Liban.

' Aprés avoir saccagé Antioche, ils brulerent, & pillerent tous les environs. ' Libanius sophiste [& grand admirateur du paga-

l. 23. p. 244. b. | lib. or. 6. p. 185. b.

Euf.chr|Trig.ty. c.1.p.185.a|Zon. p.234.a. nisme,] dit qu'ils épargnerent le temple de Daphné. ' S'il en faut croire la chronique d'Eusebe & Trebellius Pollio, ils furent delà faire le dégast jusque dans la Cilicie & la Cappadoce, où ils prirent Cesarée. Zon. v. Val. p. 234. ' Mais d'autres ne mettent la prise de Cesarée qu'aprés celle de Valerien : [& il vaut apparemment mieux suivre Zosime,] Zof.l.1.p.645.b. ' qui dit qu'ils se fussent aisément rendu maistres de toute l'Asie, s'ils n'eussent mieux aimé s'aller décharger chez eux du grand butin qu'ils avoient fait. Amm. l.23.p. 244.b. ' Ammien Marcellin dit à peu prés la mesme chose.

Trig.ty. c.1.p. 185.a. ' Ils laisserent en Orient Cyriade qui les y avoit amenez, & qui ayant pris le nom de Cesar aprés le sac d'Antioche, y ajouta bientost celuy d'Auguste. On pretend qu'il faisoit trembler tout l'Orient par la terreur de sa puissance & de son audace. Quelques uns ont écrit qu'il avoit esté assez malheureux pour oster mesme la vie à son pere : mais d'autres le déchargent de ce crime. Enfin [1] il fut tué par ses gens mesme, lorsque Valerien vint faire la guerre aux Perses ; [c'est à dire en 258. ou 259.] Goltz.p.115.a| Bir.p.384. ' On trouve encore quelques inscriptions de luy dont on apprend qu'il s'attribua le titre d'Auguste & la puissance du Tribunat durant plus d'un an.

[Il faut dire que parmi tant de pertes les Romains remporterent quelque petit avantage sur les Perses] Bir.p.368. ' dont ils firent une victoire sur les Parthes ; comme on le juge par une medaille que Birague raporte à cette année. Probi.v. p.234.b. ' Ils avoient dans leurs troupes quelques Perses, qu'un Artabasse Syrien [ou Assyrien] leur avoit amenées.

ARTICLE VII.

Les Scythes pillent plusieurs fois l'Asie.

Cyp.an. p.69.§ 35|Pagi,p.258.§ 10. ' IL paroist qu'aprés le sejour que Valerien fit à Byzance en 258. avec son armée, comme nous avons veu cy dessus, il passa la mesme année en Asie, peut-estre dés l'esté, & vint jusqu'à Antioche, Zof.l.1 p.647.d. au rétablissement de laquelle il s'occupa, avec Succession qu'il avoit fait Prefet du Pretoire.

a.b.c.d. ' Ce Successien commandoit auparavant les troupes Romaines qui défendoient la ville de Pityonte [à l'extremité de l'Empire] sur la coste [orientale] du Pont-Euxin, & il s'estoit acquis beaucoup de reputation dans cet employ. Car les Scy-

1. Sans le genre de mort on pourroit croire que c'est le mesme que Marcade.

thes appellez Borans [peuples d'ailleurs peu connus] ayant traversé le Pont-Euxin avec des vaisseaux qu'ils avoient contraints les peuples du Bosphore de leur fournir, avoient fait une descente sur cette coste, & aprés avoir pillé le pays, estoient venus assieger Pityonte mesme. Mais Successien les en avoit chassez, aprés leur avoir tué bien du monde; de sorte qu'ils s'estoient hastez de s'en retourner avant que les garnisons des autres places eussent le loisir de les défaire entierement.

'Zosime en parlant des vaisseaux que ceux du Bosphore avoient donnez aux Borans, dit que le Bosphore avoit eu autrefois ses Rois qui se succedoient de pere en fils, & estoient amis des Romains à cause du commerce, & des pensions qu'on leur donnoit sous le titre de presens: desorte qu'ils empeschoient que les Scythes ne fissent des descentes dans l'Asie: mais que la race royale " estant éteinte, & la conduite de l'Etat tombée entre les mains de personnes qui avoient peu d'autorité & peu de merite, ils ne se trouvoient plus assez forts pour resister aux Scythes, & estoient contraints malgré eux de leur fournir des vaisseaux & des mariniers pour venir piller l'Empire. a.b.

διαφθαρείσης.

' On croyoit que les Borans ayant esté si maltraitez à Pityonte, n'y reviendroient plus. Cependant on les y revit de nouveau, aprés que Successien eut esté appellé à la Cour. Ils aborderent prés de [l'embouchure] du Phase, où il y avoit un temple de Diane, ' qu'ils ne purent prendre: mais ils prirent sans peine Pityonte; & s'estant remis sur la mer, qui fut presque toujours calme durant cet esté, ils aborderent à Trebizonde, grande ville bien peuplée, fortifiée d'une double muraille. Tous ceux des environs s'y estoient refugiez avec leurs richesses, comme en un lieu où il n'y avoit rien à craindre; & outre la garnison ordinaire on y avoit encore mis dix mille soldats. Mais ce qui paroissoit la force de la ville en fut la ruine Les soldats qui ne craignoient rien, ne veilloient pas comme ils devoient: de sorte qu'une nuit les barbares ayant apporté quantité de bois contre la muraille, ' entrerent dans la ville, tuerent une partie des soldats qui n'eurent pas le loisir de fuir, ruinerent les temples & tous les plus beaux edifices, emmenerent un grand nombre de captifs, avec des richesses infinies, pillerent encore le reste du pays, & puis s'en retournerent chez eux montrer leur butin à leurs voisins, & leur donner envie de faire la mesme chose l'hiver suivant. ' S. Gregoire Thaumaturge parle des courses que les Gots & les Borans, qu'il appelle Borades, avoient

d.c. p. 648. a.b. c.d. Gr. Th. ep. can. 5. p. 40. a.

faites assez prés de luy : & ce fut à l'occasion de ces courses qu'il fit son epistre canonique contre ceux qui avoient la dureté de vouloir s'enrichir dans les calamitez publiques, & profiter de ce que leurs freres avoient perdu.

L'AN DE JESUS-CHRIST 259, DE VALERIEN 6. ET 7.

Æmilianus & Bassus Consuls.

Buch. p. 236. &c | Cyp. an. p. 67. a Pagi, 259. § 1.

a Ce Bassus doit estre different de celuy de l'année precedente, puisque les fastes ni les loix ne le marquent point Consul pour la seconde fois, [hors peut-estre ceux de Victorius :] & on ne trouve guere un particulier Consul deux fois de suite. Chr. Al. p. 634. La chronique d'Alexandrie seule marque cette année Emilien Consul pour la troisiéme fois avec Volusien pour la seconde.

Cyp. an. p. 69. § 1. La liste des Prefets de Rome n'attribue cette dignité en 259. qu'à Cornelius Sæcularis. Cependant une loy du 12. juin montre que Junius Donatus en avoit alors le titre & la fonction. Ainsi il faut dire que l'un le fut au commencement de l'année & l'autre à la fin.

§ 1 | Cod. J. 9. t. 22. l. 8. p. 841. Selon l'inscription d'une loy du 29. juin 259. il y avoit alors non un seul Cesar, comme cela est marqué dans une autre du 12. juin de la mesme année, " mais deux ; d'où l'on peut tirer (Iidem AA. & CC.) que le fils aisné de Gallien nommé [L. Licinius Cornelius] Saloninus Valerianus avoit esté fait Cesar peu de jours auparavant. Vict. epi. p. 540. f | Valer. v. p. 174. d. On voit en effet par l'histoire, qu'il avoit receu ce titre de Valerien son grand-pere.

Zos. l. 1. p. 648. d. e. Les Scythes animez par les richesses que les Borans avoient emportées de l'Asie, firent bastir plusieurs vaisseaux par les Romains que la pauvreté ou la captivité avoit emmenez en leur pays, & se mirent en mer en suivant la coste occidentale du Pont-Euxin. p. 649. a. Ils partirent l'hiver [pour passer le Danube sur les glaces, parce qu'une partie de leurs troupes alloit par terre.] Ils vinrent ainsi jusqu'auprés de Byzance, où ayant trouvé plusieurs barques de pescheurs pour mettre leurs troupes de terre, ils aborderent tous en Asie prés de Calcedoine. Il y avoit plus de soldats en ces quartiers là qu'il n'en falloit pour les défaire & pour les chasser : mais les uns s'estant retirez sous divers pretextes, les autres prirent honteusement la fuite. Ainsi les Scythes entrerent sans resistance dans Calcedoine, où ils trouverent beaucoup d'armes & d'argent, sans le reste du butin.

c. d. Un Chrysogone, [qui estoit apparemment un Romain retiré parmi eux,] les exhortoit depuis longtemps à aller piller Nicomedie : car elle estoit déja tres celebre pour ses richesses. Sur

le bruit de leur venue les habitans se retirerent avec ce qu'ils purent emporter de leurs biens: & cependant les Scythes y en trouverent assez pour remercier Chrysogone de les y avoir conduits. Ils pillerent ensuite Nicée, Apamée, Pruse, & d'autres villes de la Bithynie; & la riviere de Rhyndace enflée par les pluies les ayant empesché d'aller à Cyzic, ils brulerent Nicée & Nicomedie, & chargerent plusieurs chariots & plusieurs vaisseaux de leur butin pour s'en retourner.

' Valerien qui estoit alors à Antioche, ayant appris ce qui se passoit dans la Bithynie, envoya Felix pour garder Byzance si les Scythes l'attaquoient, & se mit luy mesme en campagne pour marcher contr'eux. Il s'avança jusqu'en Cappadoce, [où ayant appris leur retraite,] il s'en retourna sur ses pas, sans avoir rien fait que fouler les pays par où il passa. [Et nonobstant tous ces malheurs la flaterie] ' ne laissa pas de luy donner le titre de restaurateur de l'Orient. d.e. Birag.p.363.

ARTICLE VIII.

Valerien est défait & pris par les Perses.

L'AN DE JESUS-CHRIST 260, DE VALERIEN 7.

' *Sæcularis II. & Donatus Consuls.* Buch. p. 235| Cod. J|&c| Cyp. an. p 69. § 1.

a On croit que ces Consuls sont Cornelius Sæcularis & Junius Donatus qui avoient esté Prefets de Rome les années precedentes: & le premier l'estoit encore en celle ci. a Onu. p. 263. e| Cyp. an. p. 69. § 1.

[L'histoire ne nous apprend rien de ce qui s'estoit passé l'année precedente touchant la guerre de Perse,] ' dont il faut mettre " en celle ci le succez honteux aux Romains, & funeste à Valerien. ' Car Dieu le voulut enfin punir des blasphemes qu'il prononçoit & qu'il faisoit prononcer contre JESUS-CHRIST depuis quarante-deux mois qu'il avoit receu le pouvoir de persecuter ses serviteurs, selon la prophetie de l'Apocalypse, que S. Denys d'Alexandrie luy applique. [On ne sçait point le détail de ce terrible evenement, & il faut se contenter de ramasser ce que divers auteurs en disent sans liaison & sans suite.] NOTE II. Cyp. an. p. 70. § 3. 4. Euf. l. 7. c. 10. p. 255. d| 256. d| n. p. 145. 1. d.

' Sapor fut assisté dans cette guerre par Balere ou Balene Roy des Caduliens [peuples celebres vers la mer Caspienne,] & par Artabasde Roy d'Armenie, qui luy envoyerent des troupes. Valer. v. p. 174. d. e| n. S. p. 277. 2. a.

Zof.l.1.p.649. 650|Zon.p.234.a. ' Zosime dit qu'il couroit & ravageoit l'Orient, & il portoit le feu jusque dans la Cappadoce selon Zonare, sans que Valerien osast s'opposer à luy, tant parce que naturellement il avoit peu de vigueur & de courage, que parce que " la peste s'estant mise dans son armée, y avoit emporté un fort grand nombre de personnes. Note 121 Pet.leg.p.29.a. ' Elle attaquoit particulierement les Maures. [On croit que ce n'estoit que la continuation de celle qui avoit esté si furieuse sous Gallus.] V. S. Cyprien § 39.

Zon.p.234.a.b. ' Zonare dit qu'Edesse fut assiegée par les Perses, que les Romains s'y défendirent tres bien, tuerent beaucoup d'ennemis dans les sorties qu'ils firent sur eux, & s'enrichirent de leurs dépouilles. Leur courage, ajoute cet historien, anima celuy de Valerien, & il se resolut d'aller combattre les Perses. Trig.ty.c.11.p. 191.b.c. ' En allant à cette guerre, il manda au Senat qu'il avoit confié toutes les affaires de la milice à Macrien, [en le faisant peut-estre Prefet du Pretoire;] & il en faisoit un grand éloge. Euf.l.7.c.10.33. p.256.d|270.a. ' C'est celuy qui l'avoit porté à persecuter les Chrétiens, & qui l'en punit en le trahissant, comme nous allons voir.]

Aur.V|epit|Eutr|Fest. ' La guerre se fit dans la Mesopotamie. Aurele Victor dit qu'elle dura longtemps, & " avec divers evenemens. anasp. a Zon.p.234.b|Vict.epit|Eutr|Fest|Agath l.4. p.153.d. a Il y eut entr'autres une bataille où Valerien fut vaincu par les Perses, qui estant en beaucoup plus grand nombre, l'envelopperent, & luy tuerent beaucoup de soldats. Zonare dit qu'il fut pris dans cette bataille: Vict.epit|Eutr. ' mais ce ne fut qu'un peu aprés. b Val.r.v.p.174.b. b Nous lisons dans Trebellius Pollio qu'il fut vaincu & pris par la faute d'un General à qui il avoit confié le principal soin de la guerre; & qui soit par malice, soit par imprudence, le conduisit en des lieux où ni le courage ni la discipline militaire ne le purent garentir de son malheur. n.S.p.176.1.e.f. ' On doute si ces paroles sont de Pollion. [Mais il est certain qu'elles conviennent fort bien à l'histoire.] Trig.ty.c.11.p. 191.c. ' Car nous avons veu que Valerien se reposoit de tout sur Macrien: Euf l.7.c.33.p. 270.a|n. p.153.1.2. ' & S. Denys d'Alexandrie nous assure que Macrien le trahit: [ce qui n'est pas difficile à croire d'un homme] c c 10 p.256.c. ' qui avoit conceu par la magie l'esperance de parvenir à l'Empire, d p.257.a. ' & qui prit en effet le titre d'Auguste [l'année suivante.]

Pet.leg.p.29.a|Zof l.1.p.650.a. ' Valerien qui [aprés sa défaite] redoutoit [encore plus que jamais] la puissance des Perses, amassa une infinie quantité d'or; deputa à Sapor & luy offrit de grands presens pour en acheter la paix. Mais ses soumissions rendirent Sapor plus insolent; outre qu'il savoit que l'armée Romaine deperissoit beaucoup par la peste. Il traina longtemps les deputez, & enfin [lorsqu'il

fut prest à marcher,] il les renvoya sans leur vouloir rien accorder, ' disant qu'il vouloit conferer avec Valerien mesme;[a] & il les suivit aussitost, [avec son armée.] [b] Valerien [ne se voyant pas en état de resister,] consentit à conferer avec luy, & l'alla trouver [au lieu dont on estoit convenu,] mais accompagné de peu de personnes, & sans prendre les autres precautions necessaires. Ainsi il fut aussitost pris, & emmené prisonnier. ' Un Aurelien different de celuy qui regna depuis, fut pris avec luy.

Zos.p.650.a. | a Pet.Pat.p.29.a. | b Zos.p.650.a.b. | Aurel.v.p.210.e.

ARTICLE IX.

Traitement indigne que Sapor fait à Valerien.

NOTE 13. [VOILA comment Zosime raporte la prise de Valerien.] ' Les autres auteurs disent seulement que les Perses le prirent par fraude. [Mais tout le monde convient] [c] qu'avant que de perdre la vie il perdit non seulement l'Empire dont il avoit abusé avec insolence [contre les adorateurs de celuy qui le luy avoit donné,] mais mesme la liberté dont il les avoit privez, ' & qu'il acheva sa malheureuse vieillesse dans la servitude la plus honteuse [qu'on se puisse imaginer.] [d] Il fut abandonné à toutes sortes d'outrages & d'insultes, & verifia selon un grand
„ Saint ce que dit Isaïe: Ils ont pris plaisir à suivre leurs voies, &
„ leur ame de ses abominations a fait ses delices: & moy je pren-
„ dray plaisir aussi à me moquer d'eux, & je feray fondre sur eux
„ ce qu'ils craignoient.

e|Petr.leg.p.26. | d|Valer.v.p.174.c. | c Lact.pers.c.5.p.5. | p.5|Vict.epit|Eutr|Fest. | d Eus.l.7.c.10.p.256.d.ex Dion. | Is.c.66.c.3.4.

[Chacun sçait ce que l'histoire raporte de luy.] Outre la confusion d'un Roy qui se voit captif sous la tyrannie de son ennemi;] ' Sapor le traitoit & de paroles & d'effet avec toute sorte d'insolence [& de barbarie,] comme un miserable valet. Non seulement on le menoit par tout en [triomphe] chargé de chaines, revestu de la pourpre & des autres ornemens imperiaux [pour augmenter encore sa honte:] ' mais quand Sapor vouloit monter à cheval ou sur son char, il le faisoit coucher à terre sur le ventre, & luy mettoit le pied sur le dos ou sur la teste comme sur un étrier, ajoutant avec un ris insolent, que c'estoit là veritablement [triompher,] & non peindre sur les murailles des triomphes imaginaires, comme faisoient les Romains. Il fut traité de cette maniere tant qu'il vécut; ' & il semble qu'il ait survécu assez longtemps à son malheur, afin que les Perses insultassent plus longtemps à la majesté Romaine. ' Il paroist

Valer. v.p.574.b. | Eus.or.Cons.c.24.p.600.c.d. | Lact. pers.c.5.p.5|Vict.ep|Oros.l.7.c.22.p.214.2.b. | Petr. p. 26.d| Lact.c.5.p.5. | Gall.v. p.176.e| 179.b.d.

Chr.Al.p.636. qu'il vivoit encore en 262. & en 263. ' S'il en faut croire la chronique d'Alexandrie, les Perses le tuerent en l'an 269.

Petr. p. 26.d| Lact. p.5|Eus.p. 600.d. ' Aprés qu'il eut fini sa captivité par une mort honteuse, selon les termes de l'histoire, on l'écorcha par ordre de Sapor, on sala [son corps, on corroya] sa peau pour la garder, on la teignit en rouge, & on la mit dans un temple pour estre un monument perpetuel de la honte des Romains. Aussi on la montroit à tous les Ambassadeurs, pour leur apprendre qu'ils n'avoient pas sujet de se fier en leur puissance. C'est ainsi que par une adresse detestable, on fit un outrage immortel à un corps

Agath.l 4.p.133. a.d. mortel. ' Agathias semble dire qu'il fut écorché tout vif par une cruauté qui n'avoit peut-estre pas encore eu d'exemple. [Mais cela est contraire aux meilleurs historiens.] Il dit aussi qu'on enfla sa peau pour [la remplir de paille, &] luy conserver une forme humaine.

a.d|134.b. ' Agathias blasme la cruauté detestable de Sapor dans un traitement si indigne fait à un Roy : [Et 30. ou 40. ans aprés]

Petr.leg.p.26. ' Narse Roy de Perse vaincu par Maximien Galere le priant d'user moderément de sa victoire, Galere luy répondit avec indignation, que ce n'estoit pas aux Perses à demander de la moderation dans les autres, aprés avoir traité Valerien comme ils avoient fait. [Mais S. Denys d'Alexandrie, Lactance, l'Empereur Constantin, Orose, & d'autres, ont adoré dans l'injuste cruauté de Sapor, la conduite terrible, mais tres juste, de la providence divine, qui vangeoit le sang innocent de ses servi-

Eus.v.Const.l.4. c.11.p.532.a.b. teurs.] ' Constantin écrivant à un autre Sapor, qui estoit aussi Roy de Perse, luy proteste que Dieu avoit puni d'une maniere visible tous ceux qui avoient tasché d'étouffer la religion Chrétienne : Et vous le voyez, dit-il, par celuy que la colere du ciel « a enlevé comme par un tourbillon impetueux du milieu de ses « sujets, pour le livrer entre vos mains, & vous élever ce tro- « phée si celebre de sa honte " qu'on voit encore en vestre pays. τὰ παρ' ὑμῖν. [Les payens mesmes ont pu apprendre dans un exemple si memorable quelle est la vanité de toutes les grandeurs humaines, & que comme dit un de leurs poetes, [1] les superbes sont appuyez 1. sur un roseau toujours prest à rompre.]

Val.r.v p 57.c. ' Quelques uns croyoient que les Perses avoient rendu son corps aux Romains aprés qu'il fut mort, parce qu'on voyoit auprés de Milan le tombeau d'un Valerien qualifié Empereur. Mais c'estoit du jeune Valerien fils de celuy-ci.

1. *Quàm fragili loco starent superbi. Senec. in Troade.*

ARTICLE X.

Valerien est regretté de tout le monde hormis de son fils.

'CE ne fut pas un petit surcroist de supplice à Valerien, qu'ayant un fils Empereur, [un second fils, & un petit-fils Cesar, & tant de grands hommes qu'il avoit avancez,] cependant sa captivité & sa misere demeura sans estre vangée : & son fils n'envoya pas mesme demander sa liberté. 'Il témoigna au contraire se réjouir de sa prise, parce qu'il estoit delivré de l'autorité d'un pere qui luy sembloit trop grave & trop rigoureux. 'Lorsqu'il en apprit la nouvelle, il fit le philosophe en disant, Je savois bien que mon pere estoit mortel : '& il disoit d'autrefois qu'il se consoloit du malheur de son pere, parce qu'il n'y estoit tombé "qu'en agissant en homme de cœur. 'Il trouvoit sur cela des flateurs qui luy applaudissoient, & qui admiroient sa constance", pour le rendre plus malheureux & plus méchant qu'il n'estoit. Lact. pers. c. 5. p. 5. Gall. v. p. 175. e| 176. c. p. 182. e. p. 176. e. p. 182. e.

virtutis studio deceptus. *pejor qui credidit.*

'Lorsqu'il voulut triompher des Perses pour les victoires qu'Odenat avoit remportées sur eux, [ce qu'il fit ce semble en 262.] il ne fit pas seulement mention de son pere, [comme s'il eust déja esté mort.] Dans la solennité qu'il celebra [en 263.] pour sa dixiéme année, il fit paroistre des gens habillez en Persans, comme des prisonniers de guerre. Quelques bouffons se meslant parmi eux, se mirent à les regarder tous fort attentivement l'un aprés l'autre ; & comme on leur demanda ce qu'ils vouloient, *nous cherchons*, dirent-ils, *le pere de l'Empereur*. Mais Gallien qui le sceut les fit bruler tout vifs ; ce qui fut trouvé fort mauvais par les soldats & par tout le peuple. 'Il témoigna neanmoins une fois vouloir aller ou plutost envoyer faire la guerre aux Perses pour venger son pere : mais tout son armement se borna à faire la guerre à "une femme qui le vainquit. p. 179. d. p. 178. d. p. 179. b. p. 180. e.

à Zenobie.

'Il donna à son pere le titre de Dieu sur une fausse nouvelle qui vint de sa mort : '& on trouve encore des marques de cette ridicule apotheose. 'L'histoire blasme Gallien de n'avoir fait cette impieté que parce qu'on l'y contraignit. [Il eust esté louable, si le respect du vray Dieu l'eust empesché de donner la gloire un homme. Mais on avoit raison de blasmer son indifference & son insensibilité pour son pere. p. 179. d. Goltz. p. 112. c. Gall. v. p. 179. d.

Cette dureté d'un fils paroissoit d'autant plus odieuse] 'que p. 175. e| 176. e.

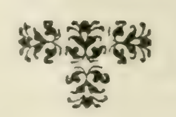
les officiers de l'armée & tout le peuple témoignoient beaucoup de douleur du sort de Valerien, pendant que Gallien s'en réjouissoit. [Nous verrons autre part les efforts que fit Odenat prince Sarrazin, pour le retirer des mains des Perses.] ' Les Albaniens, les Iberiens, [1] les Tauroscythes, & mesme les Bactriens, ne receurent point les lettres que Sapor leur écrivit sur sa victoire; mais ils écrivirent aux Generaux Romains & offrirent de leur donner secours pour tirer Valerien de captivité.

Valer. v. p. 174. 175.

' Les Princes mesmes les plus amis à Sapor l'exhorterent à user genereusement de sa victoire, & à rendre Valerien pour faire une paix glorieuse & qui pust durer. On le marque d'Artabasde Roy d'Armenie, de Balere Roy des Caduseens, & de Belsole dont le pays n'est pas marqué. Trebellius Pollio nous a conservé leurs lettres [faites par des gens habiles.] Ils témoignent à Sapor se réjouir de sa victoire, mais en redouter les suites, parce qu'il sembloit que le sort des Romains fust de se relever toujours de leurs pertes, & de surmonter enfin ceux qui les avoient vaincus, comme on l'avoit veu dans les Carthaginois & dans les Gaulois. Ils le prient de témoigner en cette rencontre la prudence d'un grand Prince, & de ne se pas laisser enfler par la prosperité comme tant d'autres; Qu'il a pris un Empereur Romain, mais que cet Empereur captif avoit un fils Empereur, & un petit-fils Cesar, qui tost ou tard vengeroient l'injure de leur pere; Qu'il a pris un vieillard, mais qu'il a animé contre les Perses cette vaste étendue de pays soumis ou alliez aux Romains; Que cette victoire pourroit bien n'estre qu'une semence de plusieurs guerres; Qu'ils se réjouissent de son bonheur, mais pourveu qu'il en sache user. [Ces Princes raisonnoient ainsi de l'avenir par le passé. Mais Sapor estoit trop fier & trop insolent pour se rendre à leur avis: & aprés tout, la suite n'en fut pas malheureuse pour les Perses, parce que les Romains n'estoient plus ce qu'ils avoient esté autrefois ni en eux-mesmes, ni dans l'ordre de la providence; & parce que Valerien avoit un fils tel que Gallien. Il eust apparemment esté vengé s'il n'en eust point eu.]

p. 174. c. d. e. — Note 14.

1. Ce sont apparemment les habitans de la Quersonese Taurique.



PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR VALERIEN.

ARTICLE PREMIER.

De l'origine & de la durée de la persecution de Valerien.

[VALERIEN qui passe parmi les payens pour un prince tres doux, & tres bon,] ' parut tel à l'égard des Chrétiens dans le commencement de son regne. Aucun de ses predecesseurs ne les avoit traitez aussi favorablement qu'il fit, non pas mesme [Philippe] qu'on tient avoir esté Chrétien. Il leur témoignoit & en public & en particulier toute sorte de bonté & d'affection. Aussi il y avoit un si grand nombre de serviteurs de Dieu dans son palais, qu'on le pouvoit prendre pour une Eglise. Mais si cette douceur pour eux estoit extraordinaire, la violence avec laquelle il les persecuta ensuite ne le fut pas moins. Euf.l.7.c.10.p. 256.a.

V.Gallien § 7. ' Ce changement surprenant vint de Macrien, [" qui d'une naissance tres basse s'estoit avancé par quelques qualitez exterieures compatibles avec les plus grands vices, & s'estoit élevé jusques aux premiers emplois de la milice. Son ambition n'estoit pas pour cela satisfaite. Il vouloit arriver jusqu'à la puissance souveraine,] ' & il en avoit conceu l'esperance par la magie, ' à laquelle " il paroist qu'il estoit fort adonné. [a] Il témoigna donc autant qu'il put sa reconnoissance aux demons [qui luy avoient inspiré cette malheureuse ambition, & qui luy avoient promis de la faire réussir.] ' C'est pourquoy estant surintendant sous l'un des Princes precedens, il s'estoit déja declaré ennemi de l'Eglise Catholique : ' & comme " il disposoit tout à fait de l'esprit de Valerien, ' qui avoit pour luy beaucoup d'estime & de confiance, ' il changea tellement sa disposition à l'égard des Chrétiens, qu'il le porta jusqu'à persecuter & à faire mourir les personnes les plus saintes de son Empire. d. c. Note 1. a. a c. ἐπὶ τῶν καθόλου λόγων. ὁ διδάσκαλος. d. a. Valer.v.p.174. b|Trig.ty.c.11. p.191.b. b Euf.l.7.c.10.p. 256.a.b.

' Le moyen dont il se servit pour l'animer contre les Chré- b.c.

tiens, fut de luy persuader que son regne seroit heureux, s'il s'adonnoit à ces sacrifices abominables de la magie, pour lesquels il faut égorger des enfans, ouvrir des entrailles qui sont à peine formées, & détruire par une cruauté barbare des ouvrages encore tout nouveaux de la main de Dieu. [La persecution de l'Eglise estoit une suite necessaire de cette impieté;] parce que les Chrétiens estoient les plus grands & les plus declarez ennemis de la magie: & il y avoit beaucoup de fideles qui par un seul soufle & une seule parole pouvoient dissiper tous les efforts & toutes les inventions du diable.

Euf.l.7.c.10.p. 255.d. ' S. Denys d'Alexandrie [dont nous avons emprunté les termes dans ce recit] parlant de la persecution que Valerien fit à Apoc.13.5. l'Eglise, luy applique ces paroles de l'Apocalypse: ' *Il luy fut donné une bouche qui se glorifioit insolemment, & qui blasphemoit; & il receut le pouvoir de faire la guerre durant quarante-deux mois.* Euf.n.p.145.1.d| Bar. 257. § 8| Cyp.an.p.59.§ 4. ' Cela marque assez clairement qu'il persecuta l'Eglise durant trois ans & demi. Et ce temps se doit terminer à sa captivité. Baronius l'entend de la sorte, & son explication louée par M. Valois, est encore suivie par Jean Pearson Evesque Protestant de Chestre en Angleterre. [On ne convient pas tout à fait du temps que Valerien fut pris par les Perses. " Il y a neanmoins V. Valerien n.11. plusieurs raisons qui portent à croire que ce fut vers le milieu Cyp.an 257.§ 4. de 260.] ' & qu'ainsi la persecution n'a commencé qu'en 257. Il seroit difficile de la mettre plustost, si la grande dispute en- p.60.§ 6|ep.78. p.219.2|Bar. tre le Pape Estienne & S. Cyprien n'est arrivée qu'en 256.] ' On croit mesme pouvoir tirer de la lettre de Nemesien & des autres Confesseurs à S. Cyprien, que ce Saint a confessé le premier JESUS-CHRIST dans l'Afrique durant cette persecution: Cyp.ex.prol.p. 11. ' & sa confession est datée du 30. aoust 257. [Ainsi on peut commencer la persecution quelques mois auparavant. " Car il paroist que l'Afrique ne fut attaquée qu'aprés d'autres provinces. V. S. Cyprien § 62.

[Mais quoiqu'elle n'ait proprement commencé qu'en 257. par des ordonnances generales contre les Chrétiens, neanmoins Bar.259.§ 7. si nous recevons] ' les actes des SS. Eusebe, Marcel, Hippolyte, & leurs compagnons, que Baronius nous a donnez comme une piece legitime & authentique, [& qui en a assez de marques, " quoiqu'elle ait aussi ses difficultez; il faut dire que Valerien avoit fait paroistre à Rome dés la fin de 256. le change- V. S. Estienne Pape n. 2. § 11. ment de sa disposition à l'égard des Chrétiens,] ' ensorte qu'ils s'y trouvoient exposez à la perte de leurs biens & de leur vie mesme,

mesme, [sur tout ceux qui irritoient davantage le demon en le quittant de nouveau pour se donner à JESUS-CHRIST.]

1. Cette persecution est contée pour la huittiéme [1] par tous les auteurs ecclesiastiques. ' Elle fut extremement violente.[a] S. Optat dit que celle-ci, & celle de Dece ont esté marquées dans Daniel sous la figure d'un lion. [b] Le seul commencement donna lieu de croire, que le temps de l'Antechrist estoit proche. Euf l.11.c.11.p. 257.b. a Opt l.3.p.71.b. b Cypr exh.in. pr.p.328.1.2.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

ARTICLE II.

Premiere année de la persecution : De Ste Rufine & Ste Seconde.

L'AN DE JESUS-CHRIST 257.

[NOUS laissons pour l'histoire du Pape S. Estienne ce qui peut estre arrivé à Rome dés l'an 256. Et pour nous arrester maintenant à des monumens tout à fait incontestables,] ' nous apprenons des actes authentiques de S. Cyprien, qu'Aspasius Paternus estant Proconsul d'Afrique, les Empereurs Valerien & Gallien luy écrivirent en l'an 257. de faire observer les ceremonies Romaines à ceux qui ne suivoient pas la religion des Romains. [Il est remarquable qu'il n'est point parlé ici de renoncer à JESUS-CHRIST.] ' Et en effet Emilien gouverneur d'Egypte permettoit en mesme temps à S. Denys d'Alexandrie de l'adorer, pourvu qu'il adorast aussi les dieux des Romains. Cyp.act.ox.p.11. Euf.l.7.c.11 p. 258.c.

' Les lettres des Empereurs tant à Emilien qu'à Paterne, défendoient aussi aux Chrétiens de s'assembler, & d'entrer dans les cimetieres, ' & ils traitoient les assemblées ecclesiastiques de conventicules. [Ils n'interdirent pas seulement aux Chrétiens l'entrée des cimetieres, mais ils leur en osterent aussi la possession.] ' Car aprés la prise de Valerien, Gallien leur restitua les lieux destinez au culte de leur religion, [qui s'exerçoit alors, ordinairement dans les cimetieres, où reposoient les corps des Martyrs.] d|Cyp.act.p.11. Cyp.act.p.11. Euf.l.7.c.13.p. 262.c.

' Valerien ordonnoit par les mesmes lettres d'envoyer en exil ceux qui refuseroient d'obeïr : [ce qui marque que la persecution n'estoit pas encore alors dans sa violence : & en effet S. Cyprien & S. Denys d'Alexandrie ayant esté pris, on se contenta de les bannir.] ' L'ordre que receut Paterne parloit particulie- c.11.p.258.c.d| Cyp.act.p.11. Cyp.act.p.11.

1. Hier. v.ill. c.67.p.290. d|Aug. civ.D. l.18.c.52.p.239.2.a|Sulp.S.hist.l.2.p.250|Oros.l.7.c.22. bib.P.t.15.p.214.2.b.

Euf.l.7.c.11.p. 257.d. rement des Evesques & des Prestres: ' parce que si on eust pu ébranler les colonnes de l'Eglise, on s'assuroit que les autres ne manqueroient pas de tomber.

[Mais quoiqu'il semble que les premiers ordres de Valerien ne regardassent que les principaux ministres de l'Eglise, neanmoins soit qu'il en fust venu de plus generaux, soit qu'on prist pretexte des assemblées ecclesiastiques ou de quelques autres

Cyp. ep.77.p. 216 1. sujets,] ' on voit que la confession de S. Cyprien fut bientost suivie en Afrique non seulement par celle de plusieurs Evesques, V. S Cyprien § 64.

p.217.218. Prestres, & Diacres, ' mais encore par celle de beaucoup de laïques, & mesme de femmes & d'enfans; & que ceux qui confessoient JESUS-CHRIST, estoient ou enfermez dans les pri-

p.216.2. sons, ' ou condannez à aller travailler aux mines, aprés avoir esté battus à coups de baston.

[Il est aisé de croire que la persecution estoit encore plus

Bar.259.§ 13. violente à Rome que dans les provinces:] ' & il paroist en effet par des monumens assez considerables, que Valerien, qui y passa une partie de cette année, " y fit mourir S. Maxime dés le V.S.Estienne Pape. 20. de janvier. [Tous les martyrologes assurent que S. Estienne, qui gouvernoit cette Eglise depuis plus de quatre ans, fut

§ 14-18. couronné du martyre le 2. d'aoust.] ' Les derniers mois y furent encore illustres par la mort de S. Eusebe Prestre, de S. Marcel Diacre, de S. Adrias, & de plusieurs personnes de sa famille.

260.§ 7|Buch. cycl p.236. ' Comme Junius Donatus fut Prefet de Rome en 257. il y faut mettre encore le martyre que S[te] Rufine & S[te] Seconde souffri-

Sur.10.jul. p.157. § 1. rent à Rome durant qu'il exerçoit cette charge. ' On marque que ces deux Saintes estoient " d'une famille de Senateurs, filles *Clarissimæ.*

Noris,de Pis.p. 432. d'Astere: ' ce qui fait croire au P. Noris qu'elles estoient de la maison des Turces-Asteres fort celebre à Rome dans le IV. & dans le V. siecle, & dans laquelle on trouve les noms de Rufius

Sur.10 jul.p.157. § 1. & de Secundus. ' Ces deux Saintes estoient fiancées à Armentarius & à Verinus, qui faisoient, dit-on, comme elles profession de la foy chrétienne: mais la persecution de Valerien estant venue, ils l'abandonnerent & voulurent persuader aux deux

§ 3. sœurs de les imiter. Elles aimerent mieux quitter Rome, ' & selon que leur histoire les fait parler dans la suite, elles renoncerent aussi au mariage, & consacrerent leur virginité à JESUS-

§ 1. CHRIST. ' Leurs fiancez les firent arrester à quatre ou cinq lieues de Rome: elles furent mises entre les mains du Prefet

§ 2.4. a § 5. Donat, ' souffrirent divers tourmens, [a] & eurent enfin la teste

trenchée dans un bois à quatre lieues de la ville, où elles furent aussi enterrées. [C'est tout ce que nous croyons pouvoir tirer

Note 2. de leurs actes, qui ne sont pas des plus mauvais, "mais qui aussi n'ont pas toute l'autorité que nous voudrions.]

'Les noms de ces Saintes se trouvent au 10. de juillet dans les martyrologes de S. Jerome, quoiqu'avec assez de confusion, [dans Usuard, Adon, & plusieurs autres.] 'S. Aldhelme parle aussi de ces Saintes dans ses poesies. 'Baronius cite des actes du Pape Damase, qu'il fit achever une eglise de leur nom au lieu de leur martyre. 'On y a erigé un Siege episcopal, sous le titre de Ste Rufine, ou de "la Forest-blanche: & ç'a esté long temps le premier titre des Cardinaux Evesques aprés celuy d'Ostie. Il estoit dés le VI. siecle au moins. Mais le lieu ayant depuis esté entierement ruiné, 'le titre en a esté uni en 1120. à celuy de Porto par Calixte II. L'eglise des Saintes a aussi esté ruinée, '& leurs corps ont esté apportez à Rome dans l'eglise de Latran, où on les honore encore aujourd'huy prés du Battistere.

Florent. p. 651. 653. — Bar. 10. jul. b. 384. § 18. — Ughel. t. 1. p. 105. 106. — *silva candida.* — p. 104. c. — Florent. p. 654. 4.

ARTICLE III.

Edit de Valerien contre les Chrétiens.

L'AN DE JESUS-CHRIST 258.

[NOUS ne trouvons rien pour le commencement de 258.] 'Mais vers le milieu de la mesme année, Valerien qui estoit déja parti pour aller en Orient contre les Perses, [a] envoya un rescrit au Senat, où il ordonnoit que les Evesques, les Prestres, & les Diacres seroient executez sans delay; Que les Senateurs, "les personnes qualifiées, & les Chevaliers Romains seroient d'abord privez de leur dignité & de leurs biens, & que si aprés cela ils persistoient dans leur religion, ils seroient decapitez; Que " les Dames de condition seroient aussi dépouillées de leurs biens, & envoyées en exil; que les Cesariens qui avoient déja confessé JESUS-CHRIST, ou qui le confesseroient à l'avenir, perdroient leurs biens qui seroient acquis au domaine imperial, qu'on les envoyeroit enchainez dans les terres du domaine, & qu'on les mettroit sur le rôle [des esclaves obligez à les cultiver. Ces Cesariens estoient comme les domestiques de l'Empereur, & ceux qui luy appartenoient en qualité d'esclaves

Cyp. dis. 11. c. 60. p. 294. — a ep. 82. p. 224. — *viri egregii.* — *Matronæ.*

ou d'affranchis. On ſçait quel eſtoit le pouvoir de ces affranchis: & les eſclaves meſmes qui ſervoient dans le palais de l'Empereur, ou qui eſtoient intendans de ſes biens, & de ſes terres, eſtoient ſouvent fort puiſſans.]

diff.11. c.61.p. 295. 'Il ſemble que par cet edit le commun des Chrétiens fuſt à couvert de la perſecution. a act.p.15|vit p.9| Bar.262.§ 17. [a] Et en effet nous liſons dans des pieces authentiques, que S. Cyprien & pluſieurs autres Martyrs furent accompagnez à Carthage d'un grand nombre de Chrétiens, qui ne ſe cachoient nullement, & qui leur rendoient à la veue des payens toutes ſortes d'offices de charité. Boll.21.jan.p. 340.c.d. ' On trouve la meſme choſe dans les actes de S. Fructueux de Tarragone. Bar.262.§5.10. ' D'autrepart cependant nous voyons dans les meſmes pieces de ſimples Catecumenes, des laïques qui ne paroiſſent point avoir eſté d'aucune qualité, des femmes meſmes, mis en priſon, & executez à mort. [On pourroit croire que cela ſe feroit fait par diverſes occaſions particulieres qui ne regardoient pas le commun des Chrétiens.] § 40. ' Mais les actes de S. Jacque & S. Marien écrits par un de ceux qui confeſſerent alors la foy, § 36. ' nous aſſurent que dans Cirthe on cherchoit tous les Chrétiens; § 40.41.47. ' & quelques uns s'eſtant mis à ſuivre des Confeſſeurs qu'on menoit en priſon, on leur demanda s'ils eſtoient Chrétiens: ils l'avouerent; & ſur cela on les arreſta auſſi, & ils furent enſuite martyriſez § 48. ' avec un fort grand nombre de laïques. [S. Jacque & S. Marien peuvent n'avoir ſouffert qu'en 260. & ainſi l'on pourroit croire que Valerien avoit envoyé en 259. quelque nouvel edit plus general que celuy de 258.

Je ne ſçay auſſi ſi le ſens de l'edit de 258. n'auroit point eſté, que les Eveſques & les autres qu'il marque expreſſément, ſeroient punis ſans remiſſion pour avoir eſté Chrétiens, quand meſme ils voudroient ceſſer de l'eſtre; mais que pour les autres on obſerveroit la loy ordinaire, de leur pardonner s'ils abjuroient leur religion.] Cyp.act.p.13. ' Il eſt vray que le Proconſul Maxime parla à S. Cyprien d'adorer les Dieux, mais il ne l'en preſſa guere, & il le condanna auſſitoſt à la mort ſans luy faire ſouffrir aucun tourment. Boll. 21. jan. p. 340.§ 2. ' S. Fructueux de Tarragone & ſes deux Diacres furent traitez de meſme. b Bar.262.§ 16. [b] S. Luce & ſes compagnons furent auſſi condannez tout d'un coup à perdre la teſte. S. Flavien qui eſtoit de leur compagnie, fut renvoyé en priſon, ſur ce que ceux qui le vouloient ſauver, ſoutinrent qu'il n'eſtoit pas Diacre, comme il l'avoit confeſſé. § 26. ' Et deux jours aprés le peuple demandant qu'il fuſt appliqué à la queſtion, le Gouver-

neur se contenta de le condanner à la mort.

[Ce qui confirme beaucoup ceci, c'est que] ' S. Jacque s'estant confessé Diacre, & S. Marien simple Lecteur, cette confession, portent leurs actes, fit souffrir au dernier les tourmens de la question. Cependant l'aveu que fit S. Jacque qu'il estoit Diacre, est marqué comme une preuve de la force de sa foy, [& c'est sans doute parce que cette qualité le conduisoit infailliblement à la mort. Si cela est ainsi, la persecution estoit generale, quoiqu'on ne l'exerçast pas generalement par tout, sur tout aux lieux où il y avoit un trop grand nombre de Chrétiens ;] ' car Baronius croit que c'est par cette raison qu'à Carthage on ne persecutoit [presque] que les Ecclesiastiques. § 42. § 32.

[Voilà ce que nous pouvons proposer sur cette difficulté, que nous voudrions avoir trouvé éclaircie par d'autres.] ' Dodouel a pretendu le faire en quelque sorte : [mais il ne songe qu'à diminuer le nombre des Martyrs, se rendant par là témoignage qu'il n'est pas de l'Eglise qui revere les Martyrs, qui les aime, & qui les fait seule. Pour nous si nous ne trouvons pas la verité, au moins nous la cherchons. C'est pourquoy nous ne prenons point avantage] ' de ce que Dodouel tire de la lettre de S. Denys d'Alexandrie à Domice, qu'Emilien faisoit alors acquerir en Egypte la couronne du martyre à toutes sortes de personnes ; [parce que nous croyons que " cette lettre regarde la persecution de Dece, & non celle de Valerien. Mais quoique Dodouel puisse dire, il ne nous persuadera point que Lactance, qui peut aisément avoir vu cette persecution, nous trompe lorsqu'il dit] qu'en assez peu de temps, [c'est à dire en deux ou trois années] Valerien répandit " beaucoup de sang [non des ennemis de l'Empire, mais de ses membres les plus excellens &] les plus justes. Cyp. dis. 11. c. 60-62. p. 294. c. 61. p. 295. V. S. Denys d'Al. *multum justi sanguinis.*

ARTICLE IV.

Divers Martyrs de Rome, d'Espagne, & d'Afrique en 258. & 259.

' VALERIEN avec le rescrit addressé au Senat en 258. envoya le modele des lettres qu'il vouloit écrire aux Gouverneurs des provinces, [pour le faire executer dans tout l'Empire.] Mais on commença aussitost à l'executer dans Rome par le martyre que S. Sixte Pape y souffrit le 6. d'aoust, [& S. Laurent le dixiéme.] C'estoit la plus grande occupation des Pre- Cyp. ep. 82. p. 224. 1. 2.

ep.80.ox.p.238. n. fets [de la ville & du Pretoire,] ' & peut-estre aussi des autres magistrats. Tous ceux qu'on leur mettoit entre les mains, estoient Sur.10.aug.p.96. § 14.20.24.26. [aussitost] punis, & leurs biens estoient confisquez. ' Les actes de S. Laurent nous fournissent les noms de plusieurs Martyrs qu'ils disent avoir souffert à Rome dés le mesme mois.

Cyp.ep.82.p. 224. ' Les saints Evesques au lieu d'estre abbattus par cette tempeste, se preparoient avec joie à la soutenir par une foy inebranlable. Ils s'animoient les uns les autres, & encourageoient leurs peuples à attendre la persecution avec plus de joie que de crainte, dans l'assurance que par la misericorde de Dieu les tourmens les conduiroient au repos, & la mort à la gloire d'une immortalité bienheureuse. [S. Cyprien fit ce qu'il preschoit aux autres: & aprés avoir, comme on croit, envoyé au ciel avant luy " le 18. d'aoust trois cent Martyrs appellez la Masse-blanche d'Utique, il y entra le 14. de septembre, en perdant la teste à la veue de tout son peuple.] v. S. Cyprien.

L'AN DE JESUS-CHRIST 259.

Dans l'Espagne " S. Fructueux Evesque de Tarragone donna un grand exemple à toute l'Eglise par la joie avec laquelle il souffrit le feu auquel il fut condanné par le gouverneur Emilien le 21. janvier de l'an 259. v. son titre.

[Mais il faut retourner en Afrique, dont nous avons plus de connoissance que des autres provinces, par le moyen de deux histoires tres belles & tres certaines que la providence divine nous a conservées, l'une de S. Luce & plusieurs autres, l'autre Bar.262.§ 26. de S. Jacque & S. Marien.] ' Nous y apprenons donc qu'il s'y passa quelque temps aprés la mort de S. Cyprien, sans qu'aucun autre souffrist le martyre. [La mort du Proconsul Galere Ma-Cyp.act.p.14. xime en fut peut-estre la cause:] ' car il mourut peu de jours Bar.262.§ 8. aprés avoir condanné ce Saint. ' Et " l'Intendant de la province gouverna au lieu de luy. [On ne voit pas bien neanmoins si §12 ce fut Maxime ou l'Intendant son successeur] ' dont nous trouvons que " la dureté excita * quelque tumulte [à Carthage] parmi le peuple, qui alla jusqu'à faire mesme des meurtres. [Le Gouverneur s'en vengea sur les Chrétiens,] à qui l'on fit dés le lendemain une tres violente persecution: [& ce fut peut-estre § 27. en cette occasion] ' que beaucoup souffrirent le martyre. *procurator.* v. S. Luce n.1. *ferox vultus.* * Note 3.

§ 5. ' Aprés cette persecution, [1 & peut-estre dés le lendemain,] 1. plusieurs Chrétiens furent pris; savoir, Luce, Montan, Flavien,

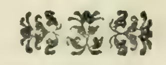
Boll.24.feb.p.45.c. Bar.262.§ 6. 1. ' *Die hesterno ardens*, comme lit Bollandus, ce qui semble signifier *encore tout en feu à cause de ce qui estoit arrivé la veille.* ' Baronius lit *ardentem*, qui fait un autre sens.

Julien, Victoric, Renus, Primole, & Donatien. ' Le Gouverneur § 6. 7.
encore tout échauffé de la veille, vouloit les faire bruler tous vifs : mais Dieu ne le voulant pas, il les fit mener en une horri-
v. S. Luce. ble prison, ' & ils y demeurerent plusieurs mois [" jusqu'au 25. de § 16.
may 259. auquel ils eurent la teste trenchée.] ' Solon officier du § 9.
fisc leur donnoit à peine dequoy vivre, & leur refusoit mesme
de l'eau fraische. ' Le Proconsul [Maxime] estoit mort certai- § 8.
nement avant leur premier interrogatoire : & il se fit devant
l'Intendant qui gouvernoit en sa place. ' Jusqu'à cet interroga- § 7.
toire, ils furent visitez par les Chrétiens : [mais il paroist qu'on
leur osta ensuite cette consolation.] ' On ne put neanmoins § 11.
empescher que le Soudiacre Herennien ne leur apportast l'Eucharistie. [Nous ne marquons ici que ce qui peut faire juger de l'état general de l'Eglise, laissant le reste de ces actes admirables pour l'histoire particuliere de ces Saints.]

[Il y avoit encore dans la mesme prison d'autres Confesseurs
&c. qui avoient esté pris en une autre occasion ;] ' & l'un d'eux § 5. 9.
nommé Victor, qui estoit Prestre, eut une vision d'un enfant tout éclatant de lumiere, qui l'assura que Dieu estoit avec eux, & que plus ils souffriroient, plus leur couronne seroit glorieuse. [Il jouit le premier des effets de cette promesse :] car il souf-
frit le martyre aussitost aprés cette vision. ' Posside marque que Poss. c. 10.
S. Augustin a fait un Sermon sur la feste de S. Victor. [Mais il y a tant de Saints de ce nom, qu'on ne peut pas dire si c'est de
celuy ci, ou d'un autre ; ni si c'est luy non plus] ' que le calen- Anal. t. 3. p. 401.
drier de l'Eglise d'Afrique marque le 9. fevrier avec les SS. Felix & Janvier.

' Une femme nommée Quartillosie [ou Tharquillasie,] qui Bar. 252 § 10.
estoit encore dans la mesme prison, vit martyriser avant elle son mari & son fils. Le dernier luy apparut trois jours aprés, pour l'assurer que Dieu voyoit ce que souffroient les Confesseurs ; & elle receut bientost aprés la mesme couronne.

' Les Chrétiens rendoient publiquement & à la veue des payens § 17.
toutes sortes d'assistances aux saints Martyrs, en quoy ils faisoient voir par leur foy & leur pieté qu'ils estoient de vrais disciples de S. Cyprien.



ARTICLE V.

Suite des Martyrs d'Afrique.

Bar.262. § 8. 'LEs actes de S. Luce & ses compagnons nous apprennent encore qu'ils avoient esté precedez dans le ciel par Successe Evesque, par Paul, & par plusieurs autres qui avoient esté couronnez avec eux. Boll.24. feb. p. 45.c|19. jan. p. 219|Flor.p 271. 'On croit que ce sont les saints Paul, Quinte, Geronce, Janvier, Saturnin, Successe, Germain, & Tertulle, qui sont marquez dans les plus anciens martyrologes, & dans les autres ensuite, le 19. de janvier, comme ayant souffert en Afrique avec beaucoup d'autres qu'on ne nomme pas. Anal.t.3.p.420. 'Le calendrier de l'Eglise d'Afrique marque ce jour là les saints Martyrs de Tertulle & de Ficare. On croit que les premiers peuvent estre les compagnons de S. Paul, entre lesquels il y a un Tertulle.

Bar.262. § 28. 'L'Evesque Successe apparut aprés son martyre à S. Flavien avec un visage si éclatant de lumiere, que Flavien eut peine à le reconnoistre. Successe luy dit qu'il estoit envoyé pour luy annoncer qu'il souffriroit aussi pour JESUS-CHRIST. § 27. 'Baronius remarque que ce S. Successe est celuy à qui S. Cyprien avoit mandé la mort de S. Sixte par son epistre 82. & que c'est luy encore qui assista en 256. au grand Concile de Carthage, Cyp.conc.p.399 1. 'où il est appellé Evesque d'Albir de Germanicie Holst. geog p. 47. 'dans l'Afrique Proconsulaire. [S. Paul joint à saint Successe peut bien avoir aussi esté Evesque; & il est nommé dans les martyrologes à la teste de tous les autres Martyrs.] Cyp.conc.p.401. 1|408.2. 'Celuy qui parle le 47. dans le mesme Concile de Carthage, est Paul qualifié Confesseur, Evesque de Bobba dans la province de Tanger en Mauritanie.

Anal.t.3.p.398. 'Le calendrier de l'Eglise d'Afrique joint le 25. de may à S. Flavien une Ste Septimie. [L'histoire de ce Saint n'en parle point: ainsi elle peut avoir souffert le mesme jour, mais en un autre lieu, ou en une autre année.] Florent.p.689. 690. 'On marque le 30. de juillet une Septimie à Tuburbe dans la province de Carthage.

Bar.262.§ 29. 'S. Flavien en mourant parla avec eloge du Prestre Lucien, comme si par un esprit de prophetie, disent ses actes, il l'eust déja designé pour Evesque. § 30. 'C'est une preuve que ce Prestre succeda à S. Cyprien, mais il n'estoit pas encore élu plus de huit mois aprés la mort de ce Saint. [Cette longue vacance dans une Eglise unie comme estoit celle de Carthage, ne peut

venir

venir que de la violence de la persecution, qui ostoit aux Chrétiens la liberté de s'assembler. On voit aussi que l'Eglise Romaine fut prés d'un an sans Evesque aprés la mort de S. Sixte.]

' Cependant quelque grande que la persecution fust à Carthage, elle estoit encore plus cruelle dans la Numidie. ' On y cherchoit non les seuls Ecclesiastiques, mais tous les Chrétiens generalement. ' On y vit à Lambese [vers le commencement de may en 259. ou 260.] de grandes troupes de laïques & de Clercs executées publiquement. Car le Gouverneur les separoit à dessein, croyant que par ce moyen les laïques cederoient plus aisément à la terreur de ses menaces, & à la violence des tourmens. [S. Jacque & S. Marien furent du nombre de ces Martyrs : & nous marquerons sur leur histoire ceux de leur compagnie dont nous savons quelque fait particulier.

§ 32. § 36. § 47.48.

' On remarque encore comme une chose extraordinaire, que ceux mesmes qui par une premiere sentence n'avoient esté condannez qu'à l'exil, estoient de nouveau mis en justice, & condannez à la mort. C'est le traitement [qu'on avoit fait à S. Cyprien, &] " qu'on fit ensuite à deux autres saints Evesques Agape & Secondin.

§ 37.

v. S. Jacque & S. Marien.

Aprés avoir parlé des Martyrs dont on sçait plus particulierement la date, il faut aussi parler de ceux dont on sçait, ou dont on croit seulement qu'ils ont souffert sous Valerien. Et puisque nous nous trouvons dans l'Afrique, nous remarquerons qu'on met dans cette persecution sous le juge Anolin " les Stes Maxime, Donatille, & Seconde, martyrisées à Tuburbe dans la province Proconsulaire.

v. Ste Perpetue n. 1.

' Le martyrologe Romain met sous Valerien Ste Restitute Vierge & Martyre en Afrique. Mais ses actes la mettent sous Diocletien.

V. la persecution de Diocletien.

Bar. 17. maii, b| Fer. p. 288.

ARTICLE VI.

De Sainte Eugenie & de quelques autres Martyrs de Rome.

' ON pretend que la ville de Rome vit sous Valerien le martyre de deux illustres vierges sainte Eugenie & sainte Bassille. On trouve l'histoire de l'une & de l'autre dans les actes de sainte Eugenie. ' Mais Baronius reconnoist qu'il y a diverses choses à corriger. [Et assurément tous ceux qui les

Vit. P. p. 347. 348. Bar. 204. § 2-7.

auront lus ne trouveront point étrange que nous n'osions rien mettre icy d'une histoire " tres peu probable, & nullement asseurée, pour ne dire rien de plus. Il faut donc nous contenter NOTE 4.
Avit.virg.p.312. de savoir]' que sainte Eugenie a esté celebre dans tout le monde entre les saintes Vierges & Martyres, comme le dit S. Avit Evesque de Vienne [vers l'an 500. Environ 50. ans aprés,]
Fort.l.8.car.1.4.6.p.184.187.207. ' Fortunat la nomme plusieurs fois comme une Sainte fort celebre. [a] Les martyrologes de S. Jerome marquent le 25. de decembre le martyre de sainte Eugenie vierge à Rome dans le cimetiere d'Apronien sur le chemin latin. [Bede la met le mesme jour sous le simple titre de Vierge. Usuard, Vandelbert & les autres latins la marquent aussi.] ' Les Grecs en font solennellement le 24. du mesme mois, & font en vers dans leurs Ménées un abregé de ses actes.

a Florent.p.179.

Menæa,p.405.420.

p.422. ' Ils joignent à la feste de sainte Eugenie celle de sainte Basille [ou plutost [1] Bassille,] à cause qu'elles sont unies dans les mesmes actes. Le martyrologe Romain la met le 20. de may aprés Usuard & Adon. ' Ceux qui portent le nom de S. Jerome marquent ce jour là une sainte Basile ou Basilisse à Rome sur le chemin du Sel: ' & on garde encore aujourd'huy à Rome dans l'eglise de S. Paul le corps d'une sainte Basilisse. [Ce qui est certain] ' c'est qu'on voit par le calendrier de Bucherius qu'il y a eu à Rome une sainte Bassille martyrizée le 22. de septembre en l'an 304. ' & les martyrologes de S. Jerome qui la marquent le mesme jour, nous assurent qu'elle estoit honorée sur l'ancien chemin du Sel " dans le cimetiere auquel elle donnoit le nom. ' Ce cimetiere est celebre, & est quelquefois nommé de S. Herme, ou de S. Prote & S. Hyacinthe. [b] On y trouve encore une inscription qui parle de sainte Basille. [c] Mais on marque que son corps en a esté tiré par Pascal I. & transferé dans l'Eglise de sainte Praxede. 1.

Florent.p.540. — Aring l.3.c.3.§ 4.p.246. — Buch.cycl.p.269. — Florent.p.850. — in cœmeterio ejusdem. — Aring.l.4.c.34.p.104. — b c.37.§ 37.p.147. — c c.34.§ 6.p.105.

Vit.P.p.347.348. ' Les actes de sainte Eugenie disent que S. Prote & S. Hyacinthe estoient ses eunuques, & qu'ils furent martyrizez sous Valerien. ' Le calendrier de Bucherius marque leur feste le 11. de septembre dans le cimetiere de Bassille. Elle est encore marquée ce jour là dans ' le calendrier du P. Fronto, [d] & dans le Sacramentaire de S. Gregoire, dans Bede, Usuard, Vandelbert, & les autres martyrologes latins. ' Ceux de S. Jerome y joignent sainte Eugenie & sainte Basile ; [ce qui peut marquer que ces

Buch.p.268. — Front.cal.p.131. — d Sacr.M.p.129. — Florent.p.823.

1. qui paroist estre un diminutif de Bassus. Le Calendrier de Bucherius l'appelle ainsi (p. 268. 269.)

Saints ont eu effectivement quelque union entr'eux : & en ce cas il faut apparemment les mettre tous en 304.] ' Les Grecs font de S. Prote & S. Hyacinthe le 24. decembre. Menæa, p. 422.

' Baronius & d'autres nous donnent deux epigrammes sur ces Saints. La premiere porte qu'ils estoient freres, & que leur tombeau ayant esté caché & couvert de terre au pied d'une montagne, Damase le decouvrit. L'autre nous apprend qu'aprés que leur tombeau eut esté decouvert, Theodore Prestre y bastit une eglise [peut-estre par ordre du Pape Damase.] ' Le Pape Symmaque leur fit quelque present. [a] En 830. l'on apporta quelques unes de leurs Reliques à Eginard ministre du Roy Louis le debonnaire. Elles furent mises à Mulinheim, où à leur arrivée il se fit un miracle. ' Il s'est fait une translation de ces Saints à Rome en 1592. le 21. de juin. Bar. 3?4. app. p. 11 | Gruter. Anast. c. 52. p. 32. b. [a] Sur. 2. jun. p. 34. § 25 | Aring. l. 4. c. 34. § 5. p. 105. Bar. 11. sep. a.

' On met encore à Rome sous Valerien le martyre de sainte Agrippine Vierge, ' & on en a marqué la feste dans le martyrologe Romain le 23. de juin, auquel les Grecs en font leur principal office, ' & ils disent dans leurs Ménées beaucoup de particularitez de son histoire. Ils remarquent qu'aussitost aprés sa mort, son corps fut transporté en Sicile, où il a toujours fait depuis plusieurs miracles. ' Elle y est encore celebre, & l'on croit y avoir son corps, ' en une Eglise qui porte son nom dans la ville de Meneo. On ajoute qu'il s'y fait plusieurs miracles, & on en marque un arrivé en 1558. ' On a ses actes, qui ne sont proprement que l'histoire de sa translation en Sicile. ' Il paroist que les Grecs les ont connus, & les ont suivis dans leurs Ménées. ' Baronius [1] assure qu'ils sont pleins de fautes : [& c'est le moins qu'on en puisse dire.] ' Ils joignent le temps de Valerien avec celuy de S. Gregoire Evesque de Gergenti, [qui n'a vécu que plusieurs siecles aprés.] Bar. 262. § 57. Menæa, p. 163. p. 167. &c. Bar. 23. jun. d. Sic. san. t. 1. n. p. 63. t. 1. p. 79. p. 85. 1. Bar. 23. jun. d. Sic. san. t. 1. p. 80. 2.

ARTICLE VII.

De S. Zenon Evesque de Verone, & de S. Ponce.

LE martyrologe Romain met du temps de Gallien le martyre de S. Zenon Evesque de Verone. ' La chronique de Reginon qui ne le fait que confesseur, le met aussi sous Valerien & Gallien. [" Il y a neanmoins bien de l'apparence que Bol. 12. apr. p. 70. c. Note 5.

1. Baronius dit ceci dans ses notes de l'edition de Paris en 1645. p. 247. Car on ne le trouve pas dans l'edition d'Anvers.

Amb ep.46.p. 197.c. cette Eglise n'a point eu d'autre Evesque de ce nom] ' que celuy qui vivoit vers l'an 370. & que S. Ambroise appelle un Evesque de sainte memoire. ' La tradition de son Eglise est qu'elle n'en a eu qu'un, & qu'il est mort dans la paix, & non point par le martyre. ' On dit quantité de choses de la vie de ce Saint : [mais nous n'y voyons rien de fondé ni d'ancien.]

Boll. 12 apr p. 70.

p 70.71|Ughel. t.5.p.553-559.

Greg dial.l.3.c. 19.p.174.c. ' Il y avoit une eglise de son nom à Verone du temps de S. Gregoire Pape, qui raporte que dans une grande inondation arrivée vers l'an 588. la riviere d'Adige s'estant debordée monta jusqu'aux fenestres qui estoient au haut de cette église, sans neanmoins y entrer quoique les portes en fussent ouvertes. Il y avoit dedans beaucoup de personnes assiegées par les eaux, & ils alloient à la porte prendre de l'eau quand ils avoient soif.

Boll 14.apr.p. 72.c.f. ' Plusieurs auteurs ont raporté ce miracle aprés S. Gregoire. [a]Paul Diacre marque qu'il se fit le 17. d'octobre ; [ce qui ne revient pas à ce que] ' d'autres pretendent que c'estoit le jour de la feste de S. Zenon. ' Car on fait son ordination à Verone le 10. de decembre, & sa mort le 12. d'avril, [b] auquel Raban, Notker & le martyrologe Romain le marquent. Raban le met encore le 8. de decembre, auquel Vandelbert, ' & beaucoup d'autres le mettent aussi. L'Eglise de Milan en fait ce jour là.

a c.

p.71.§ 9.

Ughel.t.5.p.557. c.

b Boll.p.72.f.

p.70.a.b.

p.72.d|74.d.e. ' C'est peut-estre à cause du miracle raporté par S. Gregoire, que la ville de Verone honore aujourd'huy S. Zenon comme son patron.

p.71.e. ' On croit que son corps estoit dans l'eglise où ce miracle arriva.

p.73.d|74.f. ' Depuis cela vers l'an 810. Pepin Roy d'Italie, & Rotalde Evesque de Verone augmenterent cette eglise, & y firent un nouveau tombeau pour y mettre le corps du Saint. Mais quand on le voulut lever de terre pour le transporter, tout le monde fut saisi d'un si grand effroy, qu'on n'osa y toucher. Neanmoins aprés qu'on eut fait beaucoup de prieres durant quarante jours,

p.75. ' un ermite qui avoit une grande reputation de pieté, leva ses os sacrez en tremblant, & les mit tous dans le nouveau tombeau. Pepin ayant demandé de ses reliques, l'Evesque luy donna des cendres & des habits du Saint, mais voulut laisser tout le corps entier. On marque que cette translation fut accompagnée & suivie de divers miracles ;

p.73.d. ' & on en fait tous les ans la feste le 21. de may.

p.74.c. ' Tout le peuple de Veronne croit que son corps est encore aujourd'huy dans cette eglise, qui est un monastere &c. ' auprés de la ville.

p.73.e. [c]Quelques auteurs écrivent neanmoins que ce Saint a esté transporté à Ulm en Souabe vers l'an 1052 : mais on veut que cela ne s'entende que d'une partie de ses reliques.

c p.74.c.

' On attribue à ce Saint un assez grand nombre d'écrits, & on a sous son nom 127. sermons [imprimez en 1508. & puis en 1586. & mis dans le second tome de la bibliotheque des Peres de Paris.] ' Les plus habiles des protestans mesmes en estiment beaucoup la pieté & l'elegance : [a] & il y a bien des caracteres d'antiquité. [" Mais on convient qu'une partie de ces sermons est de S. Hilaire, & de S. Basile : on ignore les auteurs des autres: & il n'y a point de preuve qu'aucun soit de S. Zenon.]

p.76.a.b|Ughell. t.5.p.559.
Spart.n.C.p.341. c|n.S.p.193.2.c| Alb.euc p.703.a.
a Bibl.P.t.2.p. 362.363.
Note 6.

' On croit que l'Eglise Gallicane fut honorée sous Valerien par le martyre que S. Pons ou Ponce souffrit à Cemele ville alors considerable, mais dont on ne voit plus aujourd'huy que les ruines sur une montagne prés de Nice au pied des Alpes. ' La feste de S. Ponce est marquée le 14. de may dans Usuard & dans quelques autres martyrologes, que le Romain a suivis. ' Le P. Sirmond a creu qu'il falloit raporter à ce Saint les homelies 15. & 17. de S. Valerien qui estoit Evesque de Cemele vers le milieu du V. siecle. ' Elles sont faites sur un Martyr du lieu, qui en est mesme appellé citoyen [b] & qui avoit montré aux autres le chemin du ciel, en y répandant le premier son sang pour la foy. ' Son corps y estoit encore, [c] & les demons y témoignoient par les cris des possedez quel pouvoir JESUS-CHRIST a donné à ceux qui luy ont offert leur vie. Il s'y faisoit plusieurs autres miracles, qui y attiroient tous les peuples des environs. ' L'on y solennisoit tous les ans sa feste. Il semble que son tombeau fust enrichi d'or, & couvert d'étoffes de soie.

Boll.14.maii.p. 272.277.278.
p.273.§ 3.
§ 4.
Valer.p.22.1.a|2. a.b|p. 24. 1.a.b.
b h.17.p.23.2.e.
h.16.p. 22.2.a| 17.p.23.2.e.
c p.22.2.
h.17.p.24.1.b.

' On montre encore aujourd'huy à Cemele une pierre sur laquelle on tient que S. Ponce a esté decapité. Baronius dit que son corps est à Nice. ' D'autres pretendent qu'il a esté transporté en une abbaye de son nom proche de Nice, ' & de là en celle de Tomieres en Languedoc bastie en son honneur l'an 936. & qui est aujourd'huy un siege episcopal sous le nom de S. Pons.

Boll.14.maii,p. 274.a.
p.273.f.
p.274.§ 6.

' Le Gallia Christiana copié mot à mot par [a] Ughellus fait S. Ponce Evesque de Cemele, & ils ont esté suivis par d'autres. Mais ils ne citent point d'auteur plus ancien de son episcopat que Pierre des Noels. [Cela est absolument contraire aux actes que nous avons de ce Saint, dont nous aurions tiré beaucoup de choses, si nous avions pu nous arrester au prologue,] ' qui nous promet une histoire écrite par un Valere ami du Saint, témoin oculaire de tout ce qu'il dit. [Mais " la suite ne répond nullement à cette promesse. Car nous trouvons dans ces actes

p.273.a|Gal. chr. t.3.p.786.1.d|
a Ugh.t.4.p.1545. § d.
Boll.14.maii,p. 274.d.
Note 7.

Pet.doct.l.11.c. 25.p.338.b. plusieurs faits contraires à l'histoire :] ' & il y en a que les plus habiles appellent des fables ridicules.

ARTICLE VIII.

De quelques Martyrs de Palestine, & de S. Nicephore.

Euf.l.7.c.12.p. 261.d. IL faut passer de l'Occident à l'Orient] ' où Eusebe nous apprend que les saints Prisque, Male, & Alexandre remporterent sous Valerien la couronne du martyre à Cesarée en Palestine, estant déchirez par les bestes. p.262.a. ' On tient, ajoute Eusebe, qu'ils demeuroient à la campagne, où ils se reprocherent à eux mesmes leur paresse & leur lascheté, de ce qu'ils n'avoient pas le courage d'aller remporter la couronne du martyre dans un temps où Dieu distribuoit ses recompenses à ceux qui bruloient de son amour. Dans cette pensée ils s'en allerent à Cesarée, & directement au juge, duquel ils obtinrent ce qu'ils souhaitoient. [L'Eglise qui condanne ce zele dans d'autres comme une presomption, l'a regardé en eux comme un effet de la grace du S. Esprit,] Boll.28.mart.p. 711. ' puisqu'elle les honore entre les Martyrs le 28. de mars. Leurs noms sont dans les martyrologes d'Usuard, d'Adon, de Notker, de Vandelbert, dans le Romain, & dans quelques autres. Euf.l.7.c.12.p. 262.a. ' Une femme souffrit avec eux la mesme peine, [mais ne fut pas couronnée avec eux,] parce qu'elle estoit de la secte de Marcion.

[L'histoire de S. Nicephore est tout à fait belle & édifiante;] Bar.260.§32. ' Baronius juge encore qu'elle est tres fidele : [& nous ne voyons rien qui nous empesche de suivre son sentiment. Car " les actes grecs & latins dont nous la tirons, sont par leur breveté & leur simplicité du nombre de ceux que les personnes judicieuses estiment le plus.] NOTE 8. Boll.29.feb.p. 894.c. ' Ils ne nous apprennent point le lieu du martyre du Saint sinon qu'ils le mettent dans l'Orient. a p.284.b.f. [a] D'autres actes peu differens de ceux-ci marquent que ce fut à Antioche dans la Syrie.

p.283.f. ' Nicephore estoit un Chrétien simple laïque, ami d'un Prestre nommé Saprice ; & ils estoient si unis ensemble, qu'on les eust pris pour deux freres. Cependant l'ennemi des hommes les tenta, & rompit tellement leur amitié, qu'ils se fuyoient l'un l'autre, & évitoient de se rencontrer. Cela dura assez longtemps : p.284.a.b. ' Mais enfin Nicephore rentra en luy-mesme, & touché de ce que dit S. Jean, que qui hait son frere est homicide, il

s'adressa aux amis de Saprice, afin qu'ils le priassent de luy pardonner, & de le recevoir de nouveau en son amitié. Saprice qui comme Prestre de JESUS-CHRIST auroit dû le prevenir, ou au moins recevoir avec joie ses excuses, refusa le pardon qu'il luy demandoit. Nicephore y renvoya d'autres personnes, & puis d'autres encore, qui ne furent pas plus heureux que les premiers. Enfin il alla luy mesme le trouver chez luy, & en se jettant à ses pieds, luy dit ces paroles; Pardonnez moy, mon Pere, je vous en conjure par le Seigneur. Mais son humilité ne fut pas capable de fléchir ce cœur endurci ' plus cruel envers son ame qu'envers Nicephore, à qui il ne pouvoit ouvrir la porte de la reconciliation, parce qu'il s'estoit fermé à luy mesme la porte de la misericorde divine. p.894.c.d.

' Sur cela la persecution de Valerien arriva. Comme les soldats alloient de tous costez chercher les fideles, Saprice fut pris & amené au gouverneur, devant qui il confessa qu'il estoit Chrétien & Prestre; & que les Chrétiens adoroient JESUS-CHRIST comme leur veritable Dieu, & non des statues faites par des hommes, incapables de faire à personne ni bien ni mal. Le juge irrité [suivant plutost sa colere que l'edit de Valerien,] le fit mettre à la question qu'il souffrit avec beaucoup de constance [ou plutost de dureté] quoiqu'elle fust tres rude; ' desorte qu'enfin on le condanna à estre decapité, & on le mena au supplice. c.f. &c. &c. p.895.a.

' Nicephore qui le sceut, accourut en diligence, se prosterna à ses pieds, & en le traitant de Martyr, il le conjura d'avoir pitié de luy, & de luy pardonner sa faute. Saprice ne luy dit pas un seul mot: [desorte qu'il se retira tout triste.] Mais il revint peu de temps aprés, & le suivit jusqu'au lieu du supplice en redoublant toujours ses conjurations, & toujours inutilement. Les payens se moquoient de le voir tant demander pardon à un homme qu'on alloit executer. Mais c'est, leur dit-il, que vous ne savez pas ce que je luy demande. a.b.

[Saprice pouvoit consommer son martyre devant les hommes, & faire comme les philosophes, par la force d'un grand orgueil, ce que les Martyrs font par l'ardeur de l'amour divin; & il auroit, comme dit S. Paul, livré son corps aux flammes ou à l'épée sans avoir aucun merite, parce qu'il n'avoit pas la charité.] 'Car il est encore plus vray du sacrifice du martyre que de tout autre, qu'on n'est point en état de l'offrir si on ne s'est reconcilié avec son frere, si on n'est pur, si on n'est simple, si on c.d.

n'a pour Dieu & pour le prochain une charité sincere & ardente, repandue dans le cœur par le S. Esprit. Il s'estoit approché de l'autel de la terre sans se reconcilier, & par là il s'estoit rendu indigne d'approcher de l'autel du ciel. [Cependant c'eust esté une grande tentation pour l'Eglise de voir mourir pour Jesus-Christ un Prestre si éloigné des dispositions où Jesus-Christ nous ordonne d'estre. Aussi Dieu ne le voulut pas permettre, & fit éclater sa colere sur Saprice au moment qu'il croyoit aller recevoir de luy la couronne.]

b. 'Il ne restoit plus qu'à luy trancher la teste, & l'executeur luy dit de se mettre à genoux pour recevoir le coup de la mort. [A ce mot il tremble;] il demande quel est son crime, & on luy répond que c'est qu'il a refusé de sacrifier à cause de son Christ. Sur cela il s'écrie, Je demande grace, & je suis prest « d'obeïr. Nicephore entendit ces tristes paroles, [& en sentit « autant de douleur, qu'il avoit d'amour pour Jesus-Christ & pour ce malheureux mesme. Il oublia qu'il estoit au milieu des ennemis de Jesus-Christ, & exposant sa vie pour son frere,

c. re,] 'il dit à Saprice tout ce qu'il put pour l'exhorter à ne pas &c. perdre sa couronne & son ame par une prevarication si honteuse. Mais celuy qui n'avoit pas écouté Dieu n'estoit guere capable d'écouter un homme qu'il n'aimoit pas.

Il n'est pas étrange qu'un Prestre qui avoit éteint dans son cœur toute la charité qu'il devoit à son frere ait esté indigne de la grace du martyre qui est l'effet d'une charité consumée: & il ne faut pas s'étonner au contraire, si un laïque qui aimoit son propre ennemi avec tant d'humilité & d'ardeur, reçoit de la bonté de Dieu une charité assez forte pour triompher des tourmens & de la mort.

c. 'Dieu qui avoit refusé la grace du martyre à un Prestre qui avoit refusé à son frere la charité qu'il luy devoit, [la donna à un laïque qui avoit aimé non pas un frere mais un ennemi avec

d.c. tant d'ardeur & d'humilité.] 'Nicephore voyant Saprice entierement endurci dans son malheur, s'écria qu'il estoit Chrétien, qu'il n'adoroit point les idoles, mais les detestoit, & qu'on n'avoit qu'à l'executer au lieu de Saprice. Il savoit que dans &c. l'ordinaire il ne faut pas s'offrir au martyre : mais son zele luy fit juger qu'il devoit reparer l'injure faite à Jesus-Christ, & apprendre aux payens quelle est la force de sa grace.

d. 'Une demande si extraordinaire surprit & étonna tous les assistans. On dit qu'il falloit attendre l'ordre du juge, & une

personne

personne courut luy donner avis de ce qui se passoit. 'Quelques uns disent qu'il commanda de laisser aller Saprice, ce qui n'est point dans les meilleurs actes. Mais tous conviennent qu'il ordonna que si Nicephore refusoit de sacrifier, on luy trenchast aussitost la teste. L'arrest fut executé ; & ainsi Nicephore accomplit son martyre dans la paix qu'il avoit si fort aimée, & alla recevoir du Dieu de paix la couronne que sa foy, sa charité, & son humilité luy avoient acquise. 'Les Grecs luy rendent de grands honneurs le 9. de fevrier, auquel à leur imitation les latins ont commencé depuis un siecle à celebrer sa memoire ; & on l'a mis dans le martyrologe Romain. 'On a son eloge fait par Jean Evesque de Sardes [en Lydie,] qui est comme une paraphrase de ses actes : mais on en ignore le temps.

c|285.c.
p.283.c.
b|285.d.

ARTICLE IX.

Des apostats : Gallien rend la paix à l'Eglise.

[SAPRICE ne fut pas le seul que cette persecution rendit apostat.] 'Il y en eut aussi quelques uns en Afrique, [quoique sans doute en petit nombre, puisque l'on en parle peu. Tout ce que nous en trouvons,] 'c'est que S. Montan en allant au martyre, exhorta les fideles à ne pas imiter leur perfidie, '& les conjura eux-mesmes de ne se pas trop haster d'estre receus à la paix & à la reconciliation, mais de faire une penitence pleine, & d'attendre la sentence de JESUS-CHRIST ; [c'est à dire apparemment quelque marque particuliere de la volonté de Dieu] 'comme S. Cyprien dit en divers endroits qu'il en attendoit pour reconcilier les penitens. [a] Baronius dit sur cela qu'on voit bien que S. Montan & ses compagnons avoient esté instruits par S. Cyprien dans les regles de la discipline, puisqu'ils pansoient les plaies des pecheurs avec tant de soin, & qu'ils ne souffroient pas qu'on les admist à la paix que par la voie de la penitence. [Cet endroit peut encore servir à montrer que si S. Cyprien avoit relasché quelque chose de la discipline à l'approche de la persecution de Gallus, ce n'estoit que pour cette occasion particuliere, & que dans les autres rencontres il ne laissoit pas d'obliger les pecheurs à une penitence pleine & entiere.]

Bar.262.§ 18.
§ 19.
§ 18.
Cyp.ep.66.or.p.169.
a Bar.262.§ 18.

[Le sang des Chrétiens que Valerien avoit répandu, fut

V.Valerien § 8.

vengé sur luy-mesme de la maniere la plus terrible dont aucun Prince ait peut-estre jamais esté puni:& ce qui marque encore mieux la justice de Dieu,] ' c'est que le mesme Macrien qui l'avoit porté à persecuter les Chrétiens, fut celuy qui le livra aux Perses, soit par imprudence, soit par malice. [a] Gallien fils de ce prince fut peut-estre effrayé par ce triste exemple; & dés que Valerien eut esté pris, [c'est à dire en 260.] [b] il appaisa la persecution, plus sage [en ce seul point] que son pere. [Comme elle avoit esté commandée par des edits,] il en publia d'autres pour la défendre, pour permettre aux Prelats de faire avec liberté leurs fonctions ordinaires, ' & pour ordonner dans tout l'Empire, que l'on rendist les lieux de religion [dont le fisc ou les particuliers s'estoient emparez.] ' Eusebe cite une lettre de luy à quelques Evesques, pour leur permettre de reprendre possession des lieux qu'on appelloit les Cimetieres.

Euf.l.10.c.23.p. 270.a|n.p.153.1. a| Valer.v.p.174. b.
a Bar.262.§ 76| Oro.l.7.c.22.p. 214.2.b.
b Euf.l.7.c.13.p. 262.b.
c.
d.

[S'il faut raporter à ces temps-ci l'histoire de S. Felix de Nole;] ' on y voit qu'aprés la persecution on rendoit aux particuliers les terres & les autres biens qu'ils avoient perdus à cause de la religion, quand ils vouloient se donner la peine de les demander. Car les grandes ames, comme S. Felix, croyoient qu'il estoit indigne de ceux qui méprisoient les biens de la terre, de se donner la moindre peine pour se les faire restituer, & que c'eust esté diminuer les recompenses qu'ils attendoient dans le ciel.

Paulin.car.10.p. 560.561.

ARTICLE X.

De S. Marin & de S. Astere.

Euf.l.7.c.15.p. 263.b.

' TOUTES les Eglises jouissoient déja de la paix, lorsque celle de Cesarée en Palestine vit encore un illustre Martyr en la personne de S. Marin. C'estoit un homme considerable par sa naissance & par ses richesses. Il estoit " dans les emplois de la milice : & son rang estant venu pour demander une charge de Centenier qui vaquoit, il estoit prés de l'obtenir, lorsqu'un autre qui y pretendoit aprés luy, se presenta devant le juge nommé Achée, & dit que Marin estant Chrétien, & refusant de sacrifier aux Empereurs, il estoit incapable selon les loix établies depuis longtemps de posseder aucune dignité parmi les Romains. Sur cela le juge demanda à Marin de quelle religion il estoit; & comme il avouoit genereusement qu'il

NOTE 9.

estoit Chrétien, il luy donna trois heures pour penser à ce qu'il avoit à faire.

'Theotecne qui semble avoir esté le predecesseur immediat d'Eusebe, estoit deslors Evesque de Cesarée. Sçachant ce qui se passoit, il alla trouver Marin, le prit par la main, & en l'entretenant, il le conduisit insensiblement à l'Eglise où il le fit entrer jusques auprés de l'autel. Levant ensuite sa casaque, il luy fit jetter les yeux sur l'épée qu'il portoit, & luy presentant en » mesme temps le livre de l'Evangile, il luy dit, Choisissez celuy » que vous aimez le mieux. Marin à l'heure mesme prit le livre » sans hesiter. Demeurez donc, ajouta Theotecne, demeurez » uni à Dieu; '& puissiez vous, soutenu par la force toutepuissan- » te du Sauveur, posseder celuy que vous venez de choisir. Il le laissa aller sur cela, & en mesme temps le heraud le citoit à la porte du Pretoire, parce que le temps qu'on luy avoit donné, estoit expiré. Il alla se presenter devant le juge, & ayant fait paroistre une foy encore plus vive & plus vigoureuse qu'auparavant, il fut aussitost conduit au supplice, '& perdit la teste pour rendre témoignage à JESUS-CHRIST. 'Usuard, Adon, & plusieurs autres martyrologes des latins marquent sa feste le 3. de mars, 'auquel les martyrologes de S. Jerome marquent aussi un Martyr de ce nom. [a]S. Jean de Damas dit qu'on conservoit à Constantinople dans l'eglise de la Paix une partie des reliques de S. Marin. [Mais ce n'est pas apparemment de celuy-ci] 'que les Grecs ne connoissent pas.

c 14.15.263.a.d.
p 264.a.
p.263.b.
Boll.3.mart.p. 224.§ 3.
Florent.p.356. 357.
a Joan.D.im.l.3. p.799.c.
Boll.3.mart.p. 224.

'Il eut pour témoin de sa mort Astyre ou Astere, Senateur Romain, connu de tout le monde par la splendeur de sa naissance & par l'éclat de ses richesses, & fort aimé des Empereurs, dont mesme Rufin le fait parent, mais qui estoit encore plus illustre par sa pieté & son courage, que par tout le reste. Il chargea luy mesme sur ses épaules le corps du saint Martyr, l'emporta avec sa robe de Senateur, le couvrit d'habits tres riches, & luy rendit les derniers devoirs de la sepulture avec l'honneur qu'il meritoit.

Eus.l.7.c.16.p. 264|Ruf.p.120 2.

'On raportoit de cet Astere plusieurs choses merveilleuses: '& l'histoire nous en a conservé une qui est extraordinaire, [& qui fait voir que sa foy estoit capable d'operer des miracles.] Les payens faisoient tous les ans une certaine ceremonie aux fontaines d'où sort le Jourdain prés de Cesarée de Philippe, où ils jettoient dans l'eau une victime que le demon faisoit disparoitre aussitost. Et ce miracle pretendu estoit fort celebre

l.7.c.16.p.264.
c.17.p.264.

dans tout le pays. Astere s'y estant rencontré un jour, eut pitié de l'aveuglement de ces miserables. Il leva les yeux au ciel, & pria Dieu d'arrester cette illusion par laquelle le demon abusoit d'eux. Aussitost on vit paroistre la victime sur l'eau, & depuis cela il ne se fit plus rien d'extraordinaire en ce lieu : 'la priere d'un seul Chrétien ayant surmonté toute la puissance des demons, & dissipé les prestiges par lesquels ils trompoient les peuples depuis bien des siecles. C'est Rufin qui donne à ce Saint le nom d'Astere, 'plus illustre en effet parmi les Senateurs Romains, que celuy d'Astyre : [& nous voudrions avoir quelque fondement particulier pour dire que c'est cet] Astere qu'on fait pere des saintes Rufine & Seconde. [Nous voudrions aussi que] ' le titre de Martyr sous lequel il est honoré sur l'autorité de Rufin par l'Eglise latine avec S. Marin le 3. de mars, & peut-estre aussi par la greque le 7. d'aoust, [fust appuyé par Eusebe, " dont le silence peut legitimement paroistre plus fort en ce point, que les témoignages les plus positifs & les plus formels de Rufin.

Ruf.l.7.c.13.p. 110.2.

Noris, de Pis.p. 432.

Boll.3.mart.p. 224.b.c.

Note 10.

[Eusebe ne dit point comment le martyre de S. Marin s'accorde avec la paix de l'Eglise, & la liberté si grande que Gallien donnoit aux Chrétiens. Autant qu'on en peut juger par conjecture, cela arriva en 261. ou 262. dans le temps que Macrien l'ennemi declaré de l'Eglise estoit maistre de l'Orient. " Car Macrien se souleva en 261. contre Gallien, & arriva enfin à la puissance souveraine dont les demons l'avoient flaté depuis si longtemps. Mais il y arriva pour son malheur : & aprés avoir regné un peu plus d'un an, il perit avec toute sa famille.

V. Gallien § 7. 10.

Gallien fut reconnu alors de nouveau pour Empereur dans l'Orient & dans l'Egypte. Et ce fut apparemment en ce temps-là] 'qu'il écrivit la lettre que raporte Eusebe, addressée *à Denys* [d'Alexandrie,] *à Pinna, à Demetre, & aux autres Evesques.* Le sujet de cette lettre est pour les assurer qu'ils peuvent se servir de l'ordre qu'il avoit donné longtemps auparavant " pour faire rendre [aux Chrétiens] tous les lieux destinez au culte de la religion. [Macrien sans doute avoit empesché l'execution de cet ordre dans l'Egypte & les autres pays dont il estoit maistre ; & ce fut ce qui obligea Gallien de le renouveller par ce second ordre.] 'Il estoit écrit en latin.

Eus.l.7.c.13 p. 262.c.

en 260.

ARTICLE XI.

Malheurs effroyables dont l'Empire est affligé à cause de la persecution de Valerien.

'LE chastiment de Valerien, quelque grand qu'il fust, ne suffisoit pas pour venger la mort de tant de Martyrs. Le sang innocent répandu par tout crioit jusqu'au ciel, & demandoit à la justice divine une punition generale. ' Toutes les provinces avoient persecuté les Saints, & il estoit juste qu'elles en portassent toutes la peine. ' L'auteur de la persecution n'estoit pas le seul coupable : son crime enveloppoit tous les executeurs de ses ordres, les delateurs, les accusateurs, les magistrats, les spectateurs, tous ceux dans les cœurs desquels Dieu avoit veu le consentement qu'ils donnoient à l'injustice & à la cruauté des autres : & le nombre de ces coupables estoit infini.

Orof. l. 7. c. 22. p. 214. 2. b. c.
b.
c.

' La peste effroyable qui avoit commencé à punir la persecution de Dece, [" continuoit toujours, & se renouvelloit de temps en temps.] Mais les hommes corrompus & endurcis s'accoutumoient à la regarder comme un effet des causes naturelles, & non comme une punition de leurs pechez. C'est pourquoy 'Dieu y joignit le fleau de la guerre, [a] celuy de la famine [qui en est comme inseparable,] [b] & de furieux tremblemens de terre qui s'étendirent dans l'Europe, dans l'Afrique, & dans l'Asie. [Mais le fleau de la guerre fut peut-estre le plus terrible que l'on ait jamais veu dans le monde.

a.
V. S. Cyprien.
c.
a Euf. l. 7. c. 22. p. 268. d.
b Galli. v. p. 177. c. d.

'Dieu délia, dit Orose, toutes les nations barbares qui environnoient l'Empire Romain, & qu'il avoit reservées pour ce jour de sa colere. On les vit tout d'un coup fondre de toutes parts sur les provinces de l'Empire, & penetrer jusques aux plus éloignées, ' les Perses se répandre dans toute l'Asie, les Scythes & les Gots dans l'Asie, dans la Thrace, & dans la Grece, les Sarmates dans l'Illyrie, les Allemans dans les Gaules, & dans l'Italie mesme, les François dans les Gaules, dans l'Espagne, jusqu'en [Sicile &] Afrique. ' Un payen compare ce débordement de barbares à une tempeste où les vents soufflent de tous costez, & renversent tout ce qui s'oppose à leur furie. ' On voyoit encore 150. ans aprés dans plusieurs provinces les marques funestes de ces ravages, & de grandes villes reduites à un petit nombre de cabanes.

Orof. l. 7. c. 22. p. 214. 2. c.
&c.
c. d.
Aur. V. v. Gall.
Orof. p. 234. 2. d.

d. 'Mais de peur que quelque membre de l'Empire ne demeuraſt exemt de ce deſaſtre univerſel, il s'eleva parmi les Romains meſmes diverſes guerres civiles, & un ſi grand nombre de tyrans [que les hiſtoriens croient en pouvoir conter prés de trente, tous ennemis de Gallien, & qui ſe déchiroient encore les uns les autres.] 'On ne peut rien voir de plus triſte que ce que S. Denys Eveſque d'Alexandrie dit de l'état de cette grande ville, [quoiqu'elle ne fuſt point expoſée aux ennemis étrangers.]

Euſ.l.7.c.21.22. p.266-269.

'Ainſi le ſang des Romains ſe répandoit de toutes parts en abondance, & autant par les Romains meſmes que par les barbares & les étrangers.' Ce ſuperbe Empire voyoit toutes ſes provinces ou entre les mains des ennemis & des uſurpateurs, ou entierement deſolées:' la Sicile qui ſembloit à couvert de cette tempeſte generale, fut affligée par une revolte d'eſclaves & de voleurs:' l'Italie meſme qui ſe vantoit de dominer ſur toute la terre, pleuroit la ruine de pluſieurs de ſes villes.' Enfin Rome trembloit dans la crainte d'un ſi triſte ſort, & eſtoit reduite pour s'en garentir à faire rebaſtir ſes vieilles murailles. [Nous ne raportons point le détail de toutes ces choſes, parce qu'on le va voir dans l'hiſtoire de Gallien,] 'dont on peut dire que la foibleſſe & les vices eſtoient le plus grand des malheurs de ſon temps, comme c'en eſtoit en partie la cauſe.

Oroſ.l.7.c.22.p. 214.2.d. Pane.10.Eum.p. 213. Galli.v.p.177.c. Pane.10. p.213. Aurel.v.p.215.a| 216.c. Aur.V.

[Dieu neanmoins parmi tant d'effets de ſa colere ſe ſouvint de ſa miſericorde, & verifia ce que l'Ecriture nous dit ſi ſouvent, qu'il ne fait rien où ſa bonté ne ſoit jointe à ſa juſtice. Il effraya les payens par les menaces de ſes jugemens pour leur faire honorer & imiter ceux qui avoient eſté les objets de leur execration & de leur cruauté. Il apprit à ſes ſerviteurs à mépriſer les biens de la terre ſujets à tant de renverſemens, pour n'aimer que ceux qui ne nous peuvent eſtre ravis par les hommes: il les purifia de leurs taches par ces afflictions paſſageres:] 'il éprouva leur foy & leur patience. [a] Auſſi au milieu de tant de malheurs, les Chrétiens ſe réjouiſſoient en luy dans la memoire des merveilles qu'il a operées pour nous: [b] & leur charité leur faiſoit remporter des couronnes par les ſervices qu'ils rendoient aux autres ſans épargner meſme leur vie, ſoit durant la peſte, [ſoit dans les autres occaſions où l'on avoit beſoin de leur ſecours.]

Euſ.l 7.c.22.p. p.269.a. a p.268.b.d. b p.269.

ARTICLE XII.

Les Chrétiens emmenez captifs par les Gots & d'autres barbares, les convertissent.

MAIS en quoy la grande misericorde de Dieu parut davantage, c'est qu'il se servit des ravages mesmes des barbares pour accorder la grace de la penitence & du salut à un grand nombre de peuples.] ' Lorsque Constantin se trouva maistre de tout l'Empire, il y avoit déja longtemps, dit Sozomene, que les Gots avoient receu la religion Chrétienne, avec les autres peuples barbares qui habitoient alors comme eux le long du Danube. Et les guerres que les Romains avoient eues avec les étrangers sous les regnes de Gallien & de ses successeurs, avoient servi d'occasion à leur conversion, & à celle de presque tous les barbares. ' Car une multitude incroyable composée de diverses nations ayant passé en ce temps là de Thrace en Asie, & y ayant fait un effroyable dégast, & d'autres peuples ayant fait la mesme chose en d'autres endroits, il se trouva plusieurs " Prestres parmi les captifs qu'ils en emmenerent. Ces Prestres commencerent à guerir les malades, & à delivrer les possedez par l'invocation de JESUS-CHRIST, & par la simple prononciation de son nom. Et comme d'ailleurs leur vie estoit irreprehensible & leur vertu au dessus de toutes sortes de reproches, les barbares touchez par leur sainteté & par leurs miracles, ' crurent ne pouvoir rien faire de plus sage, ni qui leur attirast davantage la benediction du ciel, que d'imiter des hommes si excellens, & d'adorer le mesme Dieu qu'ils adoroient. Ainsi ils les prirent pour leurs docteurs, écouterent avec respect leurs instructions, receurent le battesme, " & formerent des Eglises où ils pratiquoient tout ce que nostre religion nous ordonne. ' En recevant la foy Chrétienne, ils s'accoutumerent aussi à une maniere de vivre plus douce & plus raisonnable que celle qu'ils menoient auparavant.

Soz. l. 2. c. 6. p. 451. a. — b. — ἱερεῖς. — c. — ἀκληρώτους ἐκκλησιάζον. — a.

' Philostorge dit la mesme chose que Sozomene, le marquant particulierement des ravages que les Scythes, c'est à dire les Gots, firent sous Valerien & Gallien dans l'Asie, la Galatie, & la Cappadoce, [où l'on trouve qu'ils entrerent en 266.] ' Il met entre les captifs emmenez de la Cappadoce les ancestres d'Ulphilas, que les Gots regardoient sur la fin du IV. siecle com-

Philg. l. 2. c. 5. p. 470. 471. — V. Gallien § 15. — p. 471. a.

me leur prophete. [Cela éclaircit beaucoup ce que dit S. Basi-
Bas. ep.338. p. 350.c. le,] ' que les semences de la religion parmi les Gots venoient de la Cappadoce, par le moyen du bienheureux Eutyche, homme d'une vertu eminente, qui par la puissance du S. Esprit, & par la force des " dons qu'il en avoit receus, avoit addouci le cœur des barbares. χαρισμάτων.

[Nous verrons autrepart quels ont esté les progrés de la religion Chrétienne parmi ces peuples, & comment ils tomberent malheureusement dans l'Arianisme. Nous ajouterons seulement ici que S. Cyrille de Jerusalem en l'an 347.] ' met les Gots & les Sarmates entre les peuples qui avoient receu la religion Chrétienne, qui avoient des Evesques, des Prestres, & des Diacres, des Moines, des Vierges, ' mesme des Martyrs. [Car il ne faut pas s'imaginer que toute la nation ait embrassé d'abord le Christianisme : & ils ont encore eu depuis cela des Rois payens, & mesme persecuteurs.]

Cyr J.cat.16.p. 136.c.d.

10.p.92.a.

Soz. l.2. c.6.p. 450.451. ' Sozomene dit que les barbares qui estoient du costé du Rhein & des Gaules jusqu'à l'Ocean, receurent la religion Chrétienne en mesme temps & par la mesme voie que ceux du Danube. [Nous ne trouvons pas de vestiges du Christianisme parmi les François, que Sozomene semble avoir particulierement marquez, jusqu'à la conversion de Clovis. Mais quoique le corps de la nation ait persisté jusqu'alors dans le paganisme, cela n'empesche pas qu'il n'y eût parmi eux plusieurs Chrétiens. Je ne sçay si on trouve rien du commencement de la religion parmi les Allemans.] ' Pour les Bourguignons on assure qu'ils estoient Chrétiens & Catholiques au commencement du V. siecle.

Oros.l.7.c.32.p. 219.1.0.

[Eutyche & ces autres illustres captifs qui ont converti les Gots & les autres nations barbares, ont verifié à la lettre ce que dit l'Ecriture :] ' La maison d'Israël aura les peuples pour serviteurs & pour servantes dans la terre du Seigneur : ils prendront ceux qui les avoient fait captifs, & ils seront les maistres de ceux qui avoient esté leurs tyrans. [C'est à eux encore que s'addressent veritablement ces paroles de Tobie :] ' Dieu vous a dispersez parmi les nations qui ne le connoissoient pas, afin que vous ayez occasion de publier ses merveilles, & que vous fassiez connoistre à ces peuples, qu'il est le Dieu tout puissant, & qu'il n'y en a point d'autre. [Et ils ont sans doute dit souvent dans leur cœur ce qu'ajoute ce Patriarche :] ' Il nous a chastiez à cause de nos iniquitez & il nous a sauvez pour [signaler] sa misericorde.

Is.14. v.2.

Tob.13.v.4.

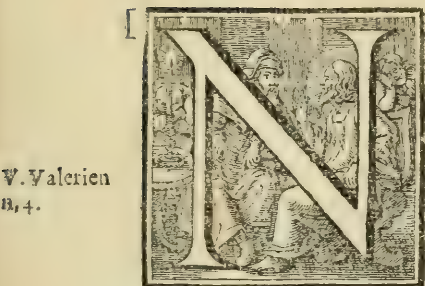
v. 5.

L'EMPEREUR

L'EMPEREUR GALLIEN.

ARTICLE PREMIER.

Bonnes & mauvaises qualitez de ce Prince.



[NOUS avons veu quel estoit Gallien par sa naissance en parlant de l'Empereur Valerien son pere.] ' Ses inscriptions luy donnent les noms de P. Licinius Gallienus. ' Quelques uns croyent qu'il y faut ajouter celuy d'Egnatius, [" qui nous paroist plutost appartenir à un de ses freres.] ' Il eut pour femme Cornelia Salonina qualifiée Auguste dans les medailles, [a] & à qui les grecs donnent encore quelquefois le nom de [1] Chrysogone.[b] Elle avoit beaucoup de pouvoir sur luy, quoiqu'il fust bien éloigné de luy garder la fidelité qu'il luy devoit. [c] Gallien fut par elle pere de plusieurs princes, savoir de Valerien & de Gallien, nommez par les inscriptions l'un P. Licinius Cornelius Saloninus Valerianus, & l'autre Q. Julius Saloninus Gallienus. [d] Quelques uns donnent aussi le nom de Gallien au premier ; [" ce qui ne paroist pas fondé.] ' On trouve encore une Julie appellée fille de Gallien Auguste & de Salonine. ' On pretend mesme que Ste Lucine celebre sous Diocletien estoit née d'une Plautine fille de Gallia, qui avoit l'Empereur Gallien pour pere.

' Un historien assure que l'Empereur Gallien avoit beaucoup d'esprit & de genie ; & on raporte quelques traits de luy qui sont ingenieux, [mais dans de petites choses.] ' Il excelloit dans l'eloquence, dans la poesie, & dans tous les arts [liberaux :] & fit voir par son exemple qu'on peut estre bon orateur & bon poete, & tres méchant Empereur. ' Il témoigna beaucoup d'affection aussibien que sa femme pour le philosophe Plotin, &

Marginal notes (left): V. Valerien n. 4. — 1. — V. Valerien n. 4. — V. Ste Lucine. — &c.

Marginal notes (right): Bir. &c. — Pagi, 259. § 4. — Gal. v. p. 184. a | Bir. p. 380. — a Spanh. l. 7. p. 636 | Occo, p. 474. — b Aur. Vic. epit. — c Trig ty. p. 188. — d | Goltz. p. 114. 115 | Grut. p. 275. 3. 7 | Vict. epi | Bir. p. 381. 383. — d Pagi, p. 259. § 4. — Grut. p. 275. § 7. — Boll. 11. maii, p. 616. a. — Gall. v. p. 180. c. d. — a. b. — Plot. v. p. 8. c. f.

1. Spanheim semble vouloir qu'on lise Κρηστογυνή [qui n'est ni grec ni latin.] — Spanh. p. 636.

il estoit prest de luy accorder un canton de la Campanie, & d'y faire rebastir une ville afin que Plotin y établist une republique de Platoniciens, si quelques uns de sa Cour n'eussent empesché ce dessein. [Son amour pour les lettres le portoit mesme à des
Gall.v.179.c| 180.a. choses qui estoient au dessous de la majesté d'un prince.] 'Car il se faisoit une gloire d'estre citoyen d'Athenes ; il vouloit se faire recevoir au nombre des Areopagistes [qui estoient les juges de cette ville,] & entrer dans tous les mysteres qu'on y celebroit : & il s'amusoit à s'en faire créer "premier magistrat, lorsque les affaires de l'Empire demandoient toute son application. ἄρχων

p.178.c|188.b.c. 'Il faisoit aussi quelquefois paroistre du cœur, de la hardiesse, de l'ardeur, de la promtitude : mais ce n'estoit guere que lorsqu'il estoit irrité du mépris qu'on faisoit de luy, & dans la premiere chaleur de la colere.

Zon.p.238.b. 'Zonare assure qu'il estoit magnifique & liberal, qu'il aimoit à faire du bien aux autres, & que jamais il n'a refusé aucun de ceux qui luy ont demandé des graces. Cet auteur ajoute qu'il ne punit pas ceux qui se souleverent contre luy, ou qui avoient
Amm.l.21.p.201. 202. favorisé les rebelles.' Ammien se contente de dire qu'il punissoit quelquefois avec douceur des crimes de cette nature qui
Trig.ty. c.8.p. 188.c.d. sembloient aller à la mort. 'Il ne laissoit pas, selon Pollion, d'estre furieux & cruel quand il estoit en colere ; & nous en ver-
Gall.v.p.182.d. e. rons des exemples qui font horreur. 'Il l'estoit sur tout envers les soldats ; & on pretend qu'il en faisoit quelquefois tuer trois
p.179.c. & quatre mille par jour, 'sur tout lorsqu'il ne trouvoit pas d'autre moyen de les appaiser.

Aurel.v. p.211.c. [Ce qu'on remarque principalement de luy,] 'c'est qu'il estoit naturellement porté "au divertissement. Son pere qui ne *ad ludicra.* voulut pas le mettre entre les mains d'Aurelien, parce qu'il
Trig.ty. c.2.p. 185.c.d. estoit severe jusqu'à l'excés, le confia à Postume,' qui estoit un homme fort grave & fort sage, tres propre pour le former aux affaires de la paix, & de la guerre. [Mais il estoit déja Auguste, & agé de dix-huit ou vingt ans, puisqu'il paroist qu'il estoit alors pere du jeune Valerien. Ainsi Postume ne put corriger v.Valerien n.7.
c.8.p.188.b. cette pente qu'il avoit pour le plaisir,] 'laquelle rendit inutiles
Eutrop. toutes les bonnes qualitez que la nature luy avoit données. 'Car aprés avoir fait d'abord quelques actions de valeur & avoir gouverné [l'Occident sous son pere] "avec assez de moderation & de sagesse, il se laissa enfin aller à ses voluptez, & abandonna le soin des affaires par une lascheté & une paresse aussi funeste que honteuse. *placidus & quietus.*

' On peut voir si on veut ce qu'en disent les auteurs : [car ce seroit perdre le temps que de s'arrester à faire le détail de la vie d'un homme qui employoit le jour à des excés de vin & de viande, & le reste du temps à d'autres encore plus grands.] ' Ceux qui en parlent le plus amplement, assurent qu'ils omettent encore à dessein plusieurs choses, pour ne pas trop blesser ceux de sa famille. ' On dit qu'il se décria sur tout en courant les rues & les cabarets durant la nuit [à l'exemple de Caligula, de Neron, & d'Heliogabale.] ' Tout son temps se passoit ordinairement ou à ne rien faire, ou à des badineries & des bagatelles, " ou à des crimes. — Gall.v.p.177.a|1.2|180.a|Aur. Vict. — Gall.v.p.183.c. — p.184.b|Ammi. l.14.p.3.b. — Gall.v.p.179.c. — ves luxuriosas.

[Il ne faut pas s'étonner aprés cela] ' si on dit qu'il ne pouvoit souffrir ceux qui avoient plus de cœur que luy, ou qui estoient aimez & estimez des soldats. ' On se plaignoit que personne ne luy parloit avec verité & avec sincerité, soit de ceux qui faisoient bien, soit des méchans : [mais cela n'est pas étonnant d'un prince qui ne songeoit comme luy qu'à se divertir, puisque les plus sages & qui s'appliquent le plus à leur devoir, ont bien de la peine à se garentir de ce malheur.] — Trig.ty. c.8.11. p.188.b|191.a. — c.9.p.189.b.

ARTICLE II.

Gallien exclut les Senateurs de la milice. Idée generale de son regne.

' QUOIQUE Gallien fust regardé comme la honte & l'horreur generale des Romains, il se fit encore haïr particulierement du Senat, parce que sa paresse luy faisant craindre tous ceux qui avoient quelques qualitez eminentes, il défendit aux Senateurs les emplois de la milice, & de se trouver mesme dans les armées, [au lieu que les autres Princes, soit qu'ils allassent à la guerre, soit qu'ils fissent d'autres voyages, " menoient toujours avec eux un nombre considerable de Senateurs, qui leur servoient comme de Conseil :] ' & la presence de ces personnes illustres servoit encore à maintenir parmi les troupes le respect dû au Senat, & à empescher que les derniers des soldats ne prissent la liberté de se donner des Empereurs. Le Senat eust aisément fait casser la loy de Gallien par Tacite [ou par Probe : Mais s'étant accoutumez avec le temps à ne la plus regarder comme honteuse,] ils commencerent mesme à la trouver commode, parce qu'elle les mettoit à couvert des seditions — Aur.Vict.p.522. b. — V. Auguste § 16. — p.523.d.in Probo.

si ordinaires dans les armées, & les laissoit jouir en paix de leurs grands biens, ce qu'ils regardoient comme un souverain bonheur : cependant ils se virent par là exclus de la conduite des affaires, & obligez d'obeïr à ceux qui portoient les armes, & souvent à des barbares [sur tout depuis que Diocletien eut commencé la coutume de ne plus regarder Rome comme la residence ordinaire des Empereurs.

Valer.v.p.175.e| 176.c|182.c. Valerien selon que l'histoire le represente, avoit un esprit entierement opposé aux vices de son fils.] ' Aussi Gallien qui ne pouvoit supporter sa gravité, ni les avis qu'il luy donnoit, " se réjouit seul de sa captivité : & c'est ce que l'histoire reprend en luy avec beaucoup de force & d'indignation : [n'y ayant point en effet de plus grande preuve de son mauvais naturel. V.Valerien § 10.

Comme Dieu qui forme la lumiere de la vertu dans le cœur des bons, regle les tenebres du vice dans celuy des méchans, par une sagesse aussi puissante qu'incomprehensible, ce prince ennemi de la vertu, & qui souvent la persecutoit cruellement, ne laissa pas d'estre favorable à l'Eglise, " & d'appaiser la persecution que son pere avoit excitée contr'elle. V.la pers. de Val. § 9.

On peut juger quel fut sous luy l'état de l'Empire, qui dés le temps de Valerien avoit esté assiegé de tous costez par les barbares, & qui avoit ensuite esté affoibli par une des plus grandes pertes qu'il eust jamais receue, lorsque ce malheureux prince fut emmené captif par les Perses.] ' Aussi on vit aussitost " toutes les provinces ravagées par divers peuples, sans en excepter l'Italie mesme : [& ce qui fut encore de plus fascheux,] ' comme Gallien negligeoit tellement les affaires, qu'on ne parloit pas seulement de luy dans les armées, ' on ne voyoit de tous costez que tyrans & qu'usurpateurs qui prenoient le titre d'Auguste, [& qui excitoient ensuite des guerres funestes] pendant que Gallien ne songeoit qu'à manger, ' se rioit de ses malheurs & de ceux des autres [par une bassesse & une stupidité presque inconcevable,] & demandoit, lorsqu'on luy venoit dire que l'Egypte & les Gaules estoient perdues, " si on ne pouvoit pas vivre sans le lin d'Egypte, & sans les " draps d'Arras. ' L'Empereur Claude qui luy succeda, se plaint que la Republique avoit souffert sous luy mille tyrans. [Mais sans user de figure & d'exaggeration, l'histoire en marque " dix-huit nommément, & vingt-neuf, si on veut conter ceux qui ont porté le nom d'Augustes sous leurs peres, avec Odenat, & Zenobie sa femme,] ' laquelle on peut dire veritablement avoir regné, & beaucoup mieux que Gallien.

Marginal notes (left): Panc.10.p.213| Oros.l.7.c.22.p.214.2.c.d. — Gall.v.p.176.a. — Trig.ty.c.28.p.19?.b|Oros.p.224.2.d. — Gall.v.p.178.a. — Claud.v.p.204.c. — Trig.ty.c.29.p.19?.c.d.

Marginal notes (right): &c. — &c. — Sagis. — Note 1.

Outre les malheurs des guerres civiles & étrangeres, la peste fit de grands ravages durant ce regne; [a] & les tremblemens de terre y causerent encore de grandes pertes: [b] de sorte qu'il sembloit que toute la nature fust dans la confusion & dans le trouble. C'est la juste vengeance que le sang des Chrétiens répandu par Valerien avoit obtenue du souverain juge.

Aur. Vict. | Zos. l. 1. p. 650. d.
a Gall. v. p. 177. c. d.
b Aur. Vict.
Oros. l. 7. c. 22. p. 214. 2. b. c.

Dieu avoit revelé ce deluge de maux qui alloient inonder la terre, à S. Marien & à quelques autres Martyrs qui souffrirent avec luy en Afrique [le 6. may 259. ou 260.] Car ces Saints estant prests à recevoir le coup de la mort, & ayant déja les yeux bandez; comme ils estoient d'autant plus éclairez de la lumiere de Dieu qu'ils voyoient moins celle du monde, ils declarerent, en s'entretenant entr'eux & avec les autres Chrétiens, qu'ils voyoient & qu'ils entendoient des troupes de cavaliers vétus de blanc " qui sembloient accourir en diligence. S. Marien particulierement protestoit hautement aux Gentils comme une chose dont il se tenoit tres assuré, que Dieu alloit bientost vanger le sang des justes par diverses plaies dont il fraperoit les hommes, par la peste, par la captivité, par la famine, par des tremblemens de terre, par des mouches dont les piquures seroient cruelles & empoisonnées. Sa foy rabatoit ainsi les insultes des payens, en mesme temps qu'elle animoit les fideles au martyre en leur faisant souhaiter de pouvoir éviter promtement tant de malheurs par une mort aussi heureuse que sainte.

Bar. 260. § 53.
§ 51.
inveherentur.

Ce sont donc ces malheurs & ces plaies de la terre que nous avons maintenant à representer dans le particulier suivant l'ordre du temps, autant qu'il nous sera possible de le découvrir dans une si grande confusion de choses, ausquelles les historiens de ce temps là, si on peut les appeller des historiens, donnent tres peu de lumiere.]

ARTICLE III.

Les barbares ravagent l'Italie & l'Illyrie: Ingenuus & Regillien se revoltent.

L'AN DE JESUS-CHRIST 260, DE GALLIEN 7. ET 8.

Sæcularis II. & Donatus Consuls. Idat. &c.

[GALLIEN n'a commencé sa premiere année qu'en 260. à conter depuis la captivité de Valerien. Mais comme il

avoit esté fait Auguste en 253. vers le mois d'aoust avec son pere, les auteurs comprennent d'ordinaire ces sept années dans son regne ; & c'est en cette maniere qu'ils disent qu'il a regné quinze ans. Zos. l. 1. p. 650. c. ' Lorsque son pere fut pris en Orient par les Perses, il estoit dans les Gaules, selon Zosime, occupé à faire la guerre aux barbares de ces quartiers là, [c'est à dire aux François & aux Allemans :] " & il semble y estre encore demeuré ἐγκαρτερῶν τι. quelque temps aprés, c. ' c'est à dire, selon le mesme historien, jusqu'à ce qu'il fut obligé de venir secourir l'Italie attaquée aussi par les barbares.

b. c. ' Car cet auteur dit que dans la confusion où la prise de Valerien mit les affaires de l'Empire, toutes les nations des Scythes unies ensemble vinrent fondre sur l'Illyrie ; & une partie estant entrée dans l'Italie menaçoit mesme la ville de Rome. Le Senat dans cette extremité fit armer non seulement les soldats, [destinez à faire observer la police dans la ville,] mais encore une partie du peuple ; ce qui formant une armée puissante par le nombre [& par la reputation du nom Romain,] d. ' les barbares qui en eurent peur, s'éloignerent de Rome, mais continuerent à piller le reste de l'Italie.

[Pollion ne dit rien d'un evenement si important : Vopisque le marque] Aur. v. p. 215. a| 216. c| Aur. Vict. a Dex. leg. ex. p. 9. b. c. ' lorsqu'il écrit que Rome s'estoit veue dans un extreme danger sous Gallien. [a] Les Juthunges [qui estoient des peuples Allemans, & apparemment les plus meridionaux,] se vantoient sous Aurelien que quarante mille chevaux qui ne faisoient neanmoins qu'une petite partie de leur nation, avoient attaqué les villes du Danube & couru une grande partie de l'Italie. [Il faut apparemment raporter à la mesme guerre ce que disent Aurele Victor & Eutrope, quoiqu'ils semblent le mettre plus tard,] Que les Allemans aprés avoir ravagé les Gaules, firent aussi une irruption dans l'Italie : Hier. chr.| Oros. l. 7. c. 22. p. 214. 2. c. ' à quoy S. Jerome & Orose ajoutent, que les Germains [qui dans ce temps-là se prenoient ordinairement pour les François,] traversant les Alpes, la Rhetie, & toute " la Lombardie, s'avancerent jusqu'à Ravene. Italia.

Zos. l. 1. p. 650. c. ' Zosime dit que cette guerre obligea Gallien de quitter [le Rhein] pour venir à Rome, & chasser les ennemis qui la menaçoient. [Il ne marque point s'il les chassa effectivement.] Zon. p. 235. e. ' Zonare écrit qu'avec dix mille hommes il défit trois cent mille Allemans auprés de Milan ; [ce qui n'est pas aisé à croire.] Il semble mesme raporter cet evenement au temps de Valerien ;

[quoique ce qu'il peut y avoir de vray, convienne mieux à ce temps-ci.]

'Pour l'Illyrie, on voit que lorsqu'Ingenuus y prit en cette année mesme le nom d'Auguste, elle estoit fort pressée par les Sarmates.' Regillien qui y commandoit, remporta, dit-on, plusieurs victoires en un seul jour auprés de Scupi,' qui est une ville de la Dardanie ou de la haute Mesie, assez prés de la Macedoine, & qui est encore aujourd'huy la capitale de la Servie, & celebre parmi les Turcs sous le nom d'Uscube. 'Le mesme Regillien s'estant fait Empereur aprés Ingenuus, fit aussi la guerre aux Sarmates. Eutrope & d'autres aprés luy marquent que la Pannonie fut pillée sous Gallien par les Sarmates & par les Quades. 'Zosime ajoute que les ravages des Scythes dans l'Illyrie firent encore moins de mal que la peste, laquelle estant alors plus furieuse qu'on ne l'avoit jamais veue, deserta entierement les villes que les barbares avoient pillées.' Nous en parlerons encore avec Pollion sur l'année 262.

Trig. ty. c. 8. p. 188. b. — c. 9. p. 189. b. c. — Baudrand p. 174. — Trig. ty. c. 9. p. 188. 2. — Zos. l. 1. p. 650 d. e. — Gall. v. p. 177. d.

[Ces maux furent encore augmentez par la revolte d'Ingenuus, & par la cruelle punition qu'en fit Gallien.] 'Ce tyran
1. nommé dans ses medailles Decimus Lælius [1] Ingenuus, [a] com-
V. Valerien. mandoit dans la Pannonie, [b] où ayant appris le malheur de Valerien il songea à se faire Empereur, [c] ne croyant pas se pouvoir conserver sous Gallien, parce qu'il passoit pour brave, & estoit aimé des soldats. 'Il se fit donc proclamer Auguste avant la fin de cette année par les legions de la Mesie, & tous les peuples du pays en furent fort aises, parce qu'on esperoit qu'il repousseroit les Sarmates. 'On voit par ses medailles qu'il estoit maistre de Sirmich [dans la Pannonie.]

Birag. p. 386. — Goltz. p. 115. b. — a Trig. ty. c. 8 p. 188. b. — b Aur. Vict. — c Trig. ty. p. 188. b. — b|Zon. p. 235. f. — Birag. p. 386.

'Gallien [qui venoit de quitter les Gaules] accourut promtement en Illyrie sur cette nouvelle :' & avec cette ardeur que la colere luy inspiroit quelquefois, il donna bataille à Ingenuus,
&c. "& le vainquit prés de Murse selon Aurele Victor & Eutrope, 'ou de Sirmich, selon Zonare, qui ajoute qu'Ingenuus en fuyant fut tué par ses soldats. 'D'autres disent que s'estant laissé assieger dans une ville, & la voyant prise, il s'osta luy mesme la vie, de peur d'éprouver la cruauté de Gallien.

Aur. Vict. — Trig. ty. c. 8 p. 188. c. — Zon. p. 235. 236. — Tryg ty. c. 8. p. 188. c.

'Ce prince usa en effet de sa victoire en tyran, & fit tuer tout ce qui tomba entre ses mains de soldats & d'habitans de la Mesie : desorte qu'il laissa la pluspart des villes toutes dépeuplées. 'On raporte une lettre de sang qu'il écrivit sur cela de sa main

c. — d.

1. ou Ingennuus, & Ingebus dans Aurele Victor.

à Verianus Celer l'un de ses officiers, où il veut qu'on tue tous ceux qui ont parlé contre luy, tous ceux qui luy veulent du mal, & generalement tout ce qu'il y a d'hommes, mesme les vieillards & les enfans, pourveu, dit-il, que cela ne soit pas trop odieux. Et il finit par ces mots: Déchirez, tuez, hachez en pieces: vous « voyez assez ma volonté: " Prenez mon esprit, & satisfaites ma « *Affete mea* colere. « *irascere.*

c. 9. p. 188. c | Aur. Vict | Goltz. p. 116 c. d. ' Cette cruauté irritant tout le monde contre luy, ceux qui restoient dans la Mesie des troupes d'Ingenuus, firent Empereur Q. Nonius Regillianus, [a] Dace d'origine, & descendu à ce qu'on disoit du Roy Decebale [vaincu par Trajan.] Il avoit acquis beaucoup de reputation dans les armes, jusqu'à estre suspect à Gallien: & Claude qui regna depuis, en le congratulant de la victoire qu'il avoit remportée à Scupi, ' l'exhorte " à ménager ses victoires, de peur de se perdre [s'il se rendoit redoutable à Gallien.] ' Il commandoit les troupes de l'Illyrie lorsqu'il usurpa l'Empire. ' On pretend qu'il y fut élevé comme par hazard, " parce qu'on s'estoit joué à table sur son nom, qui enferme celuy de Roy.

a Trig. ty. c. 9. p. 189. b. — c. *cautius vincas.* — b. — a. — &c.

p. 188. c. ' Il fit beaucoup de belles actions contre les Sarmates; & il semble que ce fut estant Empereur. Cependant ses propres soldats & les peuples de l'Illyrie se porterent à luy oster l'Empire & la vie, de peur d'éprouver une seconde fois la cruauté de Gallien. On en attribue la premiere resolution aux Roxolans [qui estoient parmi les troupes Romaines.] Aurele Victor dit que Gallien le vainquit, & devint par ses succez inesperez encore plus lasche & plus negligent qu'il n'avoit esté jusqu'alors.

Gall. v. p. 179. a. ' Regillien subsistoit & regnoit encore au mois d'aoust 263. si Pollion ne nous trompe point.

ARTICLE IV.

Postume se revolte dans les Gaules: Gallien luy fait la guerre.

DURANT que les Sarmates, la peste, les revoltes d'Ingenuus & de Regillien, & les victoires de Gallien, ruinoient & depeuploient l'Illyrie, les Gaules éprouvoient presque les mesmes maux par le soulevement de Postume; qui y commença apparemment " sur la fin de l'année 260. aussitost Note 2. après que Gallien en fut parti pour venir en Italie.]

Aur. V. p. 521. b. ' Aussi Aurele Victor le met comme la premiere des guerres civiles qui

qui s'exciterent par le mépris & l'aversion qu'on avoit de la mauvaise conduite de Gallien.

1. 'M.[1] Cassius Latienus Postumus, comme l'appellent les medailles,[a] estoit d'une naissance tres basse ; mais il avoit de fort grandes qualitez. [b] Il estoit grave & severe, quoique sans excés, propre à maintenir par tout l'ordre & la regle. Il passoit pour avoir un grand amour & une grande connoissance de la justice. [c]Il n'estoit pas moins excellent pour la guerre que pour la paix. [d]Valerien luy confia la conduite de Gallien son fils & de ses troupes [e]comme à celuy de tous les officiers " qu'il estimoit ou mesme qu'il admiroit le plus. Il le choisit ["peut-estre en 257.] pour estre Gouverneur des Gaules, & commander les soldats du Rhein : & il dit sur cela qu'il esperoit que les Gaulois luy auroient obligation de le leur avoir donné, ou que s'il se trompoit dans la bonne opinion qu'il en avoit, il ne falloit pas pretendre se pouvoir assurer jamais de personne. Birag p.394. Buch belg.p.203. § 8|Vict. epi| Spart n.S.p. 299.1 c. a Trig.ty.c.4.p. 186.d.Vict.epi. b Trig.ty.1.2.p. 185.d. c b. d Aurel.v.p.211. d.c. e Trig.ty.c.1.p. 185.d. stupeo. V. la n. 2.

'L'amour & l'estime qu'il s'acquit dans les Gaules [donnent tout sujet de croire qu'il satisfit tout à fait à l'attente de Valerien pour ce qui regarde la guerre & la conduite des peuples.] b.c.

'Mais quelque amour qu'on luy attribue pour la justice, il manqua de fidelité envers le fils de ce prince. 'Gallien en quittant les Gaules, y avoit laissé à Cologne Salonin son fils [aisné, nommé aussi Valerien] voulant que toutes les choses s'y fissent en son nom, quoiqu'il fust encore enfant [parce qu'il " estoit Cesar.] Pollion dit qu'il l'avoit confié à Postume qui demeuroit gouverneur du pays, pour en avoir soin, & mesme pour former ses mœurs, & l'élever en Empereur. Zosime dit neanmoins que Gallien confia la garde de ce prince à un nommé Silvain ; [ce qui diminue un peu le crime de Postume, & convient fort bien à ce qu'on pretend avoir causé la revolte.] b. b.c|Zos.l.1.p. 651.a. V. Valerien § 7.

'Car Zonare dit que Postume ayant défait quelques barbares qui avoient passé le Rhein, & ayant distribué à ses soldats le butin qu'il leur avoit osté, Silvain que cet auteur appelle Alban, voulut l'obliger à envoyer ce butin à luy & au jeune Prince. Postume obeït, & redemanda à ses soldats ce qu'il leur avoit donné, afin dit Zonare, de les porter à la revolte ; & elle ne manqua pas d'arriver. 'Postume fut proclamé Auguste, & mena ses troupes à Cologne, où il mit le siege, en declarant qu'il ne se retireroit point qu'on ne luy eust livré le Prince & Zon.p.236.a.b. c|Zos.l.1.p.651. a.b.

1. Un auteur cité par Pollion l'appelle Junius Posthumius [qui est plutost le nom de son fils.] Trig.ty.c.5.p.187.a.

& Silvain. La crainte obligea les soldats de la garnison de les luy mettre entre les mains, & il les fit tous deux mourir.

Trig ty c.2.p. 185.b.c| Gall.v.p. 177.a.b. [Voilà comment Zosime raporte la chose.] ' Pollion qui veut toujours louer Postume, rejette la revolte & la mort du Prince sur les Gaulois, qui haïssoient les mœurs de Gallien, & ne vouloient pas estre gouvernez par un enfant. [Mais Postume demeure toujours coupable d'avoir accepté l'Empire contre la foy due à Gallien :] & Pollion avoue que la plusspart l'accusoient de la mort de Salonin.

ib|Aur.Vict. ' Postume fut reconnu avec joie par toutes les troupes & tous les peuples des Gaules, [& sans doute aussi par ceux d'Espagne,] ' qu'on voit avoir obeï à Tetricus [son successeur. On ne peut douter que l'Angleterre n'ait fait la mesme chose,][a]& on croit en trouver des preuves dans une medaille. [b]Ainsi il avoit pour luy les principales forces de l'Empire. [c]Il s'acquit de plus en plus l'affection des Gaulois, parce que pendant les sept années qu'il regna, il défendit tres bien leur pays contre les peuples voisins. Il les chassa tous [au delà du Rhein] [d] & bastit mesme divers chasteaux dans leur pays. [e] Par ce moyen il rétablit les Gaules aussibien par sa moderation & sa sagesse que par son courage, y fit revivre la seureté & la paix ' & sauva mesme tout l'Empire Romain : car si les peuples de l'Allemagne se fussent rendu aussi puissans que les Gots & les Perses, comme ils eussent fait s'il ne les avoit point arrestez, les Romains attaquez par tant d'endroits eussent esté hors d'état de se défendre. C'est pourquoy Eutrope dit qu'il a fait en Occident ce qu'Odenat a fait en Orient. ' Aussi ses medailles luy donnent le titre de restaurateur des Gaules & de l'univers.

Claud.v.p.204. c. a Spanh l.9.p. 845. b Claud.v.p.204. c. c Trig.ty.c.2.p. 185.c|Gal v.p. 177.b. d Trig.ty c.4.p. 186.b. e c.2.p.185.c.d. Eutr. Trig.ty.c.4.p. 186.1.

Birag.p.393.

p 394.395. 'Elles parlent plusieurs fois de ses victoires sur les Germains, [c'est à dire sur les François,] particulierement dans la cinquiéme année de son regne, [qui est l'an 265.] & il y prend quelquefois le titre de Germanicus Maximus. 'On croit que celles qui parlent de "Duitz vis à vis de Cologne, & "d'Inchuse dans la Nord-Hollande, sont des marques des avantages qu'il avoit remportez sur les François.

Valer.r.Fr.l.1.p. 6.

Deuso. Macusa.

Birag.p 394. 395|Goltz.p.116. ' Il paroist encore par ses medailles qu'il avoit esté Consul avant que d'estre Empereur, & qu'il prit diverses fois le Consulat, savoir le second en 261. le troisiéme en 264. au plustard, " & le quatriéme en 267. [Ces Consulats ne sont point marquez dans les fastes, parce qu'ils n'estoient reconnus que dans les pays soumis à Postume, & non à Rome.

'Goltzius donne pour femme à Poſtume une Junia Donata qualifiée Auguſte : ' & cela ſe verifie par une medaille où elle eſt jointe aux deux Poſtumes le pere & le fils. 'Car Poſtume avoit certainement un fils de meſme nom que luy, & Valerien le fit Tribun " d'une compagnie de Dauphinois en donnant au pere le gouvernement des Gaules. 'On luy donne les noms de C. Junius Caſſius Poſtumus. [a] Son Pere le fit Ceſar & enſuite Auguſte: & ils furent tuez enſemble. C'eſt tout ce que l'on en ſçait, avec ce qu'on dit qu'il excelloit ſi fort pour l'eloquence, qu'on confondoit ſes declamations avec celles de Quintilien. 'C'eſt pourquoy quelques uns luy attribuent 19. declamations qui ſont ſous le nom de cet ancien orateur, & qui ne paroiſſent pas tout à fait dignes de luy, quoiqu'elles ſoient belles. [Junia Donata pouvoit eſtre fille] ' de Junius Donatus, que nous avons veu " Prefet de Rome, en 257. & 259. & qui eſtoit Conſul en cette année meſme.

Goltz.p.116.c. Birag.p.591. Trig.ty.c.2.p.185.c. Vocontiorum. Goltz.p.116.c| Bir.p.396. a Trig.ty.c.3.p.185.186. Voſſ.reth.c.15.p.192. Buch.cycl.p 236. V. Valerien.

[Gallien chercha une vaine conſolation de la mort de ſon fils Salonin Valerien,] ' en voulant qu'on l'adoraſt comme un dieu, ce que l'on apprend de pluſieurs medailles, où l'on voit la conſecration de Valerien Ceſar. 'Quelques uns pretendent qu'il a eu le titre d'Auguſte, & qu'il a eſté marié à une femme nommée Cornelia Salonina comme ſa mere. Mais ces deux points reçoivent de grandes difficultez.' Les images qu'on a encore de luy le repreſentent trop jeune pour croire qu'il ait eſté marié : & celles où l'on voit ſon apotheoſe, ne luy attribuent que le titre de Ceſar, & il n'y a aucun moyen de croire qu'il ait eu celuy d'Auguſte. Que ſi on pretend qu'il ſe trouve dans quelques inſcriptions, il faut dire [qu'elles ſont fauſſes, ſi l'on ne veut croire] que la flaterie luy attribuoit [aprés ſa mort] ce que ſon pere ni le Senat ne luy avoient pas donné. [Mais cela n'a guere d'apparence.] ' Gallien luy ſubſtitua ſon ſecond fils Saloninus [Gallienus en le faiſant Ceſar] ' avant le 25. juin de l'année ſuivante.

Birag.p 382. Pagi,p.51.52. an.260.§ 3. Vict.epit. Trig.ty.c.20.p.195.a.

[Gallien qui eſtoit aſſez ſenſible aux affronts, ne pouvoit pas diſſimuler & la mort de ſon fils, & l'uſurpation de Poſtume. Il ſemble neanmoins n'avoir pas pû venir ſi toſt luy faire la guerre, à cauſe de la revolte d'Ingenuus ſuivie de celle d'Aureole, comme nous le dirons l'année ſuivante. Ce fut peut-
1. eſtre durant ce temps là] ' que [1] Theodote amena une armée dans les Gaules contre Poſtume. [On ne dit point ce qui en

Gall.v.p.177.b.

1. Saumaiſe pretend que cet endroit eſt ajouté au texte de Pollion.

arriva : & il faut reserver aux années suivantes à voir ce que Gallien y fit en personne.]

ARTICLE V.

Sapor ravage tout l'Orient : Baliste luy tue bien du monde.

[SI les suites de la prise de Valerien furent si funestes à l'Occident, elles ne le doivent pas l'avoir esté moins à l'Orient, qui demeuroit sans prince & sans armée, exposé à la Agath.l.4.p.134. b| Aur.Vict| Fest. discretion des Perses victorieux.] 'Sapor leur Roy croyant ne devoir trouver aucune resistance parmi les Romains, aprés avoir pris leur Empereur, ravagea toute la Mesopotamie, il passa de-Zon.v.Val.p. 234.d| Sync.p. 381.d. là en Syrie' où il prit Antioche ["pour la seconde fois, ou mesme pour la troisiéme s'il l'avoit déja prise " sous Gordien.] [a] Il V. Valerien n. 10. V. Gordien §. 4. a Id. Agath.l.4. p.134.b| Euf.chr. Trig.ty.c.1 p. 185.a. alla ensuite piller la Cilicie, & la ville mesme de Tarse qui en estoit la capitale ; & enfin il passa jusque dans la Cappadoce, b Zon.v.Val.p. 234.c.f. 'où il prit aussi Cesarée, [b] peuplée alors à ce qu'on tient, de quatre cent mille hommes. Zonare dit qu'elle se défendit fort bien sous la conduite de Demosthene homme d'esprit & de cœur. Mais un medecin de la ville qui avoit esté pris, ne pouvant plus endurer les tourmens qu'on luy faisoit souffrir, découvrit aux Perses un endroit par où ils entrerent, & massacrerent tous les habitans. Demosthene environné par les ennemis qui avoient ordre de le prendre vif, passa à cheval l'épée à la main au milieu d'eux, sortit de la ville, & se sauva.

f. 'Les Perses se répandirent ainsi dans tout l'Orient, & y firent Sync.p.382.a. d'étranges ravages. 'Ils pillerent la Lycaonie & furent Agath.l.4.p.134. b.c| Zon.p.235.b.c. prés de prendre la ville de Pompeiople, [dans la Cilicie.] 'Ils tuerent un si grand nombre de personnes, qu'ils en combloient les vallées ; & Sapor [ravi de pouvoir satisfaire son orgueil & sa cruauté,] prenoit plaisir de passer à cheval d'une montagne à l'autre sur ces monceaux de corps morts comme si c'eust esté Zon.v.Val.p. 234.d.e. une plaine. 'Les captifs à qui il laissoit la vie, n'estoient guere moins malheureux. On ne leur donnoit à manger qu'autant qu'il en falloit pour ne pas mourir, & on les menoit à l'eau comme des troupeaux une seule fois le jour.

f| 235.a| Sync.p. 382.a. 'Cependant les soldats Romains s'estant ralliez, prirent pour c Trig.ty.p.190.c| 191.194. chef un nommé Calliste, [ou " plutost] [c] Baliste, qui avoit esté NOTE 4. Prefet du Pretoire sous Valerien. [d] L'histoire l'appelle un hom-d 17.p.193.d. me tres habile dans le gouvernement d'un Etat, " fort dans le *vehement.*

conseil, heureux dans l'execution, & admirable sur tout pour savoir faire subsister les troupes. ' Valerien le proposoit en cela pour modele aux autres. ' Il luy écrivit pour le remercier " de quelques avis qu'il luy avoit donnez sur cela & sur d'autres choses. [Il pouvoit estre de la race des Anices, comme on le voit par ses medailles] ' qui l'appellent Servius Anicius Balista. e. | V. Valerien § 2. | p. 194. | Goltz. p. 115. e.

'Les soldats l'ayant choisi pour leur General, il se mit sur mer, & s'en alla [en Cilicie, où il sauva] Pompeiople ville maritime preste à estre prise par les Perses ; [& delà] s'estant avancé dans la Lycaonie, où ils s'estoient répandus de tous costez pour la piller, sans prendre aucune precaution, parce qu'ils croyoient n'avoir point d'ennemis à craindre, il se jetta sur eux lorsqu'ils ne l'attendoient pas, & en fit un grand carnage. On ajoute qu'il leur enleva de grands thresors, & les femmes mesmes de Sapor ; à qui cette perte estoit encore plus sensible que celle de ses thresors : [& s'estant ensuite retiré sur ses vaisseaux,] il s'en alla par mer à Sebaste & à Coryce [sur la coste de la Cilicie ;] où il tua encore trois mille hommes aux Perses. | Sync. p. 382. a | Zon. v. Val p. 235.

ARTICLE VI.

Odenat méprisé par Sapor se joint aux Romains ; oblige Sapor de se retirer en son pays, le poursuit, & l'assiege dans Ctesiphon.

[BALISTE fut fort bien secondé par Odenat, ' dont le nom est devenu si celebre à cause des grandes victoires qu'il remporta sur les Perses, ' & pour avoir conservé aux Romains l'empire de l'Orient. [On convient] [a] qu'il estoit de Palmyre [ville de Phenicie à une journée de l'Euphrate.] [b] Mais les uns disent qu'il en estoit seulement " bourgeois & Magistrat : ' les autres qu'il en estoit Prince. [c] Le dernier peut paroistre plus probable, puisqu'il revient mieux à Procope, [d] qui le fait chef ou Prince des Sarrazins qui demeuroient vers l'Euphrate, & estoient alliez des Romains. [Cela revient encore à Zosime] ' qui dit qu'il estoit d'une famille honorée depuis longtemps par les Empereurs, & qu'il avoit des troupes à luy. ' Cependant on voit que Palmyre qui pouvoit encore avoir ses princes du temps de Vespasien, estoit dés le temps d'Alexandre au plustard une [1] colonie Romaine, [qui par consequent ne re- | Agath. l. 4. p. 134. c. | Proc. s. Pers. 2. c. 5. p. 97. | Val. v. p. 175. a. | a Agath. p. 134. c. | b Feit. | Decurio. | Trig. ty. c. 14. p. 192. b. | c Eus. chr. n. p. 237. 2. | d Proc. p. 97. d. | Zos. l. 1. p. 651. b. c. | Noris, epo p. 103. | 1.

1. Nous suivons le P. Noris, qui tire cela du Digeste (50. t. 15. l. 1. p. 1921.) Je ne voy pas neanmoins que cet endroit dise nettement que c'estoit une colonie.

connoissoit point d'autre prince que l'Empereur. Ainsi tout ce qu'on peut accorder de plus à Odenat, c'est qu'il estoit Prince des Sarrazins qui habitoient les pays des environs. Je ne sçay si l'on y peut ajouter qu'il se croyoit honoré d'estre ou en titre ou en effet l'un des magistrats de la ville.]

Trig.ty.n.C p. 215.1.c. a c 14.p.192.d.e. c.29.p.198.d.e. 'Son nom s'écrit assez differemment par les auteurs grecs. [a] Il s'estoit accoutumé dés l'enfance dans les travaux de la chasse, à souffrir ceux de la guerre, & à combattre les Perses en combatant les lions, les leopards & les ours. ' On pretend neanmoins qu'il doit une grande partie de sa gloire à Zenobie sa femme, qui se vantoit d'estre sortie de la race des Ptolemées & des Cleopatres. [Nous nous reservons à en parler plus amplement "en un autre endroit.] V. Aurelien.

Agath.l.4.p.134. c. Petr.leg.p.29.b. c. 'Cet homme destiné de Dieu pour humilier l'orgueil de Sapor, estoit demeuré comme inconnu jusqu'à la prise de Valerien. [Cette prise rendant] 'Sapor redoutable à tout le monde, Odenat pour le gagner, luy écrivit une lettre fort respectueuse, où il luy protestoit qu'il n'avoit jamais rien fait contre les Perses, & il luy envoya en mesme temps plusieurs chameaux chargez de presens tres riches, & de diverses choses qui ne sont pas communes dans la Perse. Sapor [oubliant que les plus grands ont besoin des plus petits,] trouva que c'estoit une insolence à un homme si peu considerable de luy avoir osé écrire [au lieu de venir luy mesme,] déchira sa lettre, ordonna de jetter ses presens dans la riviere, & dit [à ses deputez] qu'il luy apprendroit comment un homme fait comme luy devoit traitter avec son maistre ; qu'il extermineroit & luy, & sa famille, & sa patrie, & que s'il vouloit obtenir un chastiment moins rigoureux, il vint se prosterner à ses pieds les mains liées derriere le dos.

[Sapor eut le loisir de se repentir de sa fierté ; car Odenat se jetta entierement du costé des Romains, & les servit avec plus de fidelité & de bonheur qu'aucun de leurs Generaux.]

Trig.ty.c.14.p. 192.b. b Zos.l.1.p.651.c. Val.u.p.175.a| 92.c. 'Ils avouent que sans luy leurs affaires estoient ruinées dans l'Orient. [b] Il joignit ses forces, qui estoient assez considerables, à ce qui restoit des troupes Romaines, [& s'unit sur tout avec Baliste,] 'puisque Pollion luy attribue l'enlevement des femmes & des thresors de Sapor.

a|Syn.p.382.a. Zon.v.Val.p. 232.a. 'Ce Prince superbe affligé de ces pertes, & craignant que Baliste & Odenat ne luy en fissent recevoir encore de plus grandes, se retira promtement en ses Etats, 'emmenant avec luy le

malheureux Valerien. 'Mais comme il passoit par l'Euphratesienne, [dont Palmyre n'est pas éloignée,] Odenat se jetta sur ses troupes & en fit un grand carnage. [Ainsi c'est peut-estre en ce temps-ci autant qu'à celuy de Gordien, qu'on peut raporter ce que dit un auteur,] que Sapor repassa l'Euphrate avec beaucoup de precipitation, & acheta de la garnison Romaine qui estoit à Edesse, la liberté de s'en retourner en son pays, en donnant tout ce qu'il avoit de monnoye de Syrie. 'Zonare dit que les troupes d'Odenat trouverent entre les captifs Persans & entre les morts plusieurs femmes armées & habillées en hommes.

b Sync p.382.b. | V. Gordien. | Petr.leg.p.25.c.d. | Zon.v.Val.p.235. b.

[Ce fut sans doute aprés ces victoires] 'qu'Odenat changea son titre de Prince de Palmyre en celuy de Roy qu'il donna aussi à Herode son fils aisné ; & il fit traiter sa femme de Reine. 'Herode son fils est ordinairement appellé Herodien dans les medailles. ' Gallien pour le recompenser des services qu'il avoit rendus à l'Empire ; le fit General de l'Orient, a& Odenat luy garda toujours la fidelité & le respect, luy rendant conte avec sincerité de ce qui se passoit dans l'Orient ; & il luy envoyoit les Seigneurs Persans qu'il avoit pris à la guerre. Festus Rufus marque qu'il avoit dans ses troupes beaucoup de paysans Syriens, 'c'est à dire de ceux qu'on a appellé dans les siecles posterieurs & qu'on appelle encore aujourd'huy les Beduins ; ce nom ne signifiant proprement que des paysans. Ils sont encore comme en ce temps là plus accoutumez au brigandage qu'à cultiver la campagne.

Trig.ty.c.14. 192.c. | Birag p.385. | r.Sync.p.382.b| Zon.p 235.b. | a Gal v.p.176.e| 179.c d. | Eus.chr.n.p.237. 1.

L'AN DE JESUS-CHRIST 261, DE GALLIEN 8. ET 9.

'*Gallienus Aug. IV. & Volusianus Consuls.*

b On croit que le second de ces Consuls est Petronius Volusianus qui fut Prefet de Rome en 267. & 268. c Nummius [Ceionius] Albinus eut la mesme dignité cette année & les deux suivantes.

Buch.p 236.248. &c|Cypr.an.p. 71.§ 1. | b Pagi|Noris. dec.c.5 p.99.f. | c Buch.p.236.

[Odenat ne se contentant pas d'avoir chassé Sapor,] ' luy declara une guerre irreconciliable pour venger Valerien, pendant que Gallien s'en mettoit fort peu en peine. [Il entra dans la Mesopotamie, où] ceux de Nisibe & de Carres se rendirent à luy volontairement. ' Toute la Mesopotamie fit la mesme chose, avec presque tout le reste de l'Orient. 'Zosime dit qu'il ruina Nisibe & plusieurs autres places ; [à quoy il y a peu d'apparence.] 'Comme il souhaitoit extremement d'avoir la gloire de delivrer Valerien, 'il entra sur les terres de Sapor, le dé-

Gal.v.p.179.c. | p.180.c|192 c. | Zos.l.1 p.651.c. | Gall.v.p.179.c. d|180 c|192 c| Fest|Zos.l.1.p. 651.c.

fit, & l'ayant obligé de fuir, le poursuivit luy & ses enfans jusqu'à Ctesiphon [qui estoit la capitale de ses Etats.] Il assiegea la ville, fit le dégast par tous les environs, & y tua une infinité de monde. Tous les Seigneurs de la Perse accoururent de tous costez, pour la défense commune de l'Etat. Il se fit beaucoup de combats qui augmenterent le nombre des victoires d'Odenat. Beaucoup de Seigneurs Persans furent pris & envoyez à Gallien : & malgré les difficultez d'un pays inconnu, Odenat faisoit tous les jours de nouveaux efforts [pour emporter la ville] & delivrer Valerien.

Gall. p. 179. c. [Trebellius Pollio est un si bon historien,] 'qu'il abandonne icy tout d'un coup Odenat & le siege de Ctesiphon, sans nous apprendre ce qui en arriva. 'Il semble dire en un endroit que la revolte de Macrien obligea Odenat de revenir en Syrie [l'an 262. Les autres historiens ne nous en apprennent pas davantage] 'hors le Syncelle, qui dit que Ctesiphon fut pris : mais il le met immediatement avant la mort d'Odenat. [Ainsi il le faudra raporter à un second siege,] 's'il est vray, comme dit Zosime, qu'Odenat alla deux fois jusqu'à Ctesiphon. [Ce qui est certain, c'est qu'il ne put pas tirer Valerien des mains des Perses.]

Trig. ty. c. 14. p. 192. c. — Sync. p. 382. c. — Zos. l. 1. p. 615. c.

ARTICLE VII.

Macrien usurpe l'Empire en Orient : Sedition, famine, & peste à Alexandrie.

Gall. v. p. 175. 176. [IL faut venir maintenant à la revolte de Macrien] 'qui arriva " en cette année selon Pollion, [& la suite de l'histoire oblige de dire que ce fut assez prés du commencement.] Note 5.

Goltz. p. 115. c | Bir. p. 388. — a Trig. ty. c. 12. p. 191. d. — c. 11. p. 191. b. c. d.

'Macrien appellé dans les medailles M. Fulvius [1] Macrianus, 'n'avoit pas de naissance, quoiqu'il eust épousé une femme qui en avoit beaucoup : mais il avoit bien du courage & de la prudence. Il estoit né pour la guerre, '& il y fut élevé dés sa premiere jeunesse. Il parut beaucoup dans l'Italie, dans les Gaules, dans la Thrace, dans l'Afrique, dans l'Illyrie, dans la Dalmatie, & il s'éleva ainsi du plus bas degré de la milice aux premieres charges. Il savoit se faire aimer & craindre par les

1. Ainsi il ne faut pas s'arrester à Zosime & au manuscrit de Saumaise qui l'appellent toujours Macrin.

soldats,

soldats, ' & il passoit pour le plus sage & le plus habile de tous les Generaux Romains. ' Il estoit agé quand il usurpa l'empire, [1] & estropié d'une jambe, ' mais fort riche; ce qui ne luy donnoit pas peu de credit, & outre cela il avoit deux fils, [a] Macrien & Quietus, que Valerien avoit fait Tribuns, [b] & qui estoient l'exemple de toute l'armée pour le courage & pour les exercices militaires. ' Les medailles les appellent Q. Fulvius Macrianus, & Cn. Fulvius Quietus.

p.176.a. | p.190.d.e. | Trig.ty.176.b| 190.d. | a p.191.a. | b p.176.b. | Goltz.p.115.d.

' Macrien le pere est qualifié par S. Denys d'Alexandrie le chef des magiciens d'Egypte; [ce qui nous donne quelque lieu de croire qu'il estoit Egyptien, & fort adonné à la magie,] à laquelle les Egyptiens estoient d'ordinaire assez attachez. ' Il paroist en effet, [comme nous l'avons marqué en un autre endroit] que les demons luy avoient promis de l'élever un jour à l'Empire: ' & ce fut pour reconnoistre cette faveur qu'il porta Valerien, dont il disposoit beaucoup, à aimer la magie, & à haïr les Chrétiens; ce qui causa la [huittiéme] persecution. ' Il paroist qu'il s'estoit déja declaré ennemi de l'Eglise sous un autre prince, sous qui il estoit " surintendant des finances.

Euf.l.7.c.10.p. 256.a.c|n p.145. 146. | c.10.p.256.c. | a. c. | c.d. | ἐπὶ τῶν καθόλου λόγων.

[Comme il avoit esté l'instrument du demon pour pousser Valerien à persecuter JESUS-CHRIST, il fut l'instrument de la justice divine pour le punir.] ' Car il le trahit, [c] & le fit tomber entre les mains des Perses, [en abusant] [d] de la confiance que ce prince avoit en luy, jusqu'à l'avoir fait maistre de toutes choses dans cette guerre, comme un homme tres capable & tres fidele.

V. Valerien § 8. | c.23.p.270.a|n. | p.153.1.a. | c Valer.v.p.174. b. | d Trig.ty.c.11.p. 191.b.

' Aprés avoir trahi le pere, il se souleva contre le fils; [e] il se ligua avec Baliste, & ayant ramassé les restes de l'armée de Valerien, ils tinrent plusieurs assemblées pour deliberer qui ils feroient Empereur à la place de Gallien, que les troupes ne consideroient non plus que s'il n'eust point du tout esté. ' Enfin Baliste pria Macrien d'accepter l'Empire, en y associant ses deux fils. ' Il l'accepta avec le consentement des soldats [& apparemment, comme nous avons dit, dans les premiers mois de l'an 261.] ' Zonare dit qu'à cause de l'incommodité de sa jambe, il ne prit pas luy mesme la pourpre, mais en revétit ses deux fils. [Il l'a peut-estre pris de S. Denys d'Alexandrie,] ' qui dit quelque chose de semblable. [Il n'y a neanmoins aucune apparence qu'il ne l'ait point prise du tout: mais il se peut faire qu'il évitast de paroistre en public avec les ornemens impe-

Euf.l.7.c.23.p. 270.a. | e Gall.v.p.176. a. | b.c|Trig.ty.c.11. p.190.191. | p.175.c. | Zon.p.236.d. | Euf.l.7.c.10.p. 257.a.

1. Euf.l.7.c.6.p.257.a|Zonar.p.236.d.

Trig. ty. c. 13. p. 191. c. riaux, & qu'il laissoit cet honneur à ses enfans.] 'Il fit Baliste Prefet [du Pretoire.

Pollion qui fait son histoire à dessein, ne s'est pas donné la peine de nous marquer en quel pays il fut fait Empereur, ni où il regna, ni combien de temps. Les autres historiens ne parlent point du tout de luy, hors Zonare,] 'qui dit que ceux d'Asie le receurent avec joie pour Empereur. 'S. Denys d'Alexandrie donne lieu de juger qu'il fut reconnu par l'Egypte, & que son regne & celuy de ses enfans finit avant la fin de la neuviéme année de Gallien, [c'est à dire avant le mois d'aoust 262.] 'Ses medailles nous apprennent en effet que la ville d'Alexandrie luy obeissoit, & marquent qu'il commença la seconde année de son Tribunat.

Zon p. 236. d. c. | Euf. l. 7. c. 23. p. 270, Cyp. an. p. 71. § 3. | Goltz. p. 215 | Euf. n. p. 153. 1. b.

[Il faut apparemment raporter à l'usurpation de Macrien] 'les troubles qui estoient cette année à Alexandrie quelque temps avant la feste de Pasque, comme nous l'apprenons de S. Denys Evesque de cette ville mesme. La sedition & la guerre y estoit si violente, 'qu'il estoit plus aisé, dit ce Saint, d'aller de l'Orient à l'Occident, que d'Alexandrie à Alexandrie. On ne pouvoit y avoir de commerce que par lettres, & on avoit bien de la peine à trouver moyen de les faire rendre. Il estoit plus difficile de passer la rue qui estoit au milieu de la ville, que de traverser les mers, ou les deserts les plus arides. 'Le port ressembloit au rivage de la mer Rouge couvert des corps des Egyptiens ; & la mer y estoit souvent toute teinte du sang de ceux que l'on avoit égorgez. 'Pour le Nil, il y estoit sans cesse rempli de sang, & de corps tuez ou noyez.

Euf. l. 7. c. 21. p. 260. b. c. | d. | p. 257. a. | b.

'La famine fut jointe à la guerre : [car outre qu'elle en est ordinairement la suite,] 'le Nil avoit esté tantost extremement bas, tantost si debordé, qu'il avoit inondé tout le pays comme un deluge.

c. 22. p. 268. c. d. | c. 21. p. 267. a. b.

'Tant de sang & de corps morts infectant l'air par les exhalaisons qui en sortoient, & ni la terre ni la mer ne poussant que des vapeurs puantes & corrompues : cela produisoit continuellement des maladies & des pestes. Tous ces fleaux ensemble depeuplerent tellement la ville d'Alexandrie, qu'il y avoit alors moins de personnes depuis l'age de quatorze ans jusqu'à quatre-vingt, qu'il n'y en avoit auparavant depuis l'age de quarante jusques à soixante-dix. Car il paroist qu'on tenoit registre de ces personnes, '& qu'on leur faisoit quelque distribution de blé. 'Cependant toutes ces marques de la colere de Dieu ne &c.

c. d. | n. p. 152. 1. d. | c. 21. p. 268. a.

faisoient pas trembler les hommes, [ni reconnoistre la toute puissance & la justice de celuy qui les punissoit.]

ARTICLE VIII.

Valens se revolte dans la Grece, Pison dans la Thessalie, Aureole dans la Rhetie : La Bithynie est pillée par les Scythes, & la Sicile par les voleurs.

' APrés que Macrien eut esté declaré Empereur, il ramassa tout ce qu'il avoit de troupes, & s'en alla en Orient, dit Pollion, [c'est à dire peut-estre qu'il passa d'Egypte en Syrie ;] & y travailla à se mettre en état de se défendre de quelque costé qu'on l'attaquast. Il eut quelques combats contre les Perses. ' Mais il regardoit comme son plus redoutable ennemi P. Valerius Valens, que Gallien avoit fait Proconsul d'Acaïe, parce qu'il avoit de grandes qualitez, & portoit envie à son elevation. On dit qu'il estoit neveu ou petit-neveu de [Julius] Valens, qui avoit pris le nom d'Auguste [en 251. sous Dece.] Macrien voulant donc s'en défaire, envoya Pison pour le tuer. Gall.v.p.176.b. | Zon.p.236.c.b| Gall.v.p.176.b| Trig.ty.c.18 p. 194| Goltz.p.115. c.

' Valens en ayant eu la nouvelle, & ne voyant point, dit l'historien, d'autre moyen de se sauver, prit luy-mesme le titre d'Auguste, qu'on lit encore sur quelques medailles qu'on a de luy. Le jeune Victor dit qu'il regna dans la Macedoine, ' & Ammien luy donne le surnom de Thessalonique, [au lieu duquel il faut peut-estre lire celuy de Thessalique, & le raporter à Pison dont le nom aura esté oublié en cet endroit.] Ibid. | Amm.l.21.p.202. a.

' Car Pison ayant appris que Valens s'estoit fait proclamer Auguste, il se retira dans la Thessalie, où il prit luy mesme le nom d'Empereur avec celuy de Thessalique, qu'on lit encore sur une de ses medailles. Mais il estoit appuyé par peu de personnes ; & il ne jouit aussi que fort peu de son usurpation. Car Valens envoya contre luy quelques soldats qui le tuerent : & Valens fut bientost aprés tué luy-mesme par ses soldats. ' On savoit à Rome la mort de l'un & de l'autre avant le 25. de juin. Gall.v.p.176.c| Trig.ty. c.18.20. p.194| Bir.p.388. | Trig.ty.c.20.p. 195.a.

' On regretta beaucoup Pison, qui estoit d'une famille consulaire & tres illustre. On le faisoit mesme venir de l'ancienne maison des Pisons tres celebre dans la Republique : ' & ses medailles l'appellent L. Calpurnius Piso Frugi. [Ce dernier nom signifie un homme sage & de probité : & on écrit que s'il l'avoit p.194.195. | Birag.p.388.

Trig.ty.c.20.p. 194.c.f. tiré de ses ancestres,]' il le meritoit encore par luy mesme, & par sa grande " integrité ; l'Empire n'ayant pas un seul homme *sanctitatem.* qui luy fust semblable. Il avoit esté aimé de tous les princes ; & Valens mesme ne se pouvoit consoler d'avoir esté contraint p 195 a|n.S.p. 313.2.f. de luy faire oster la vie.' On assure qu'il y eut des avis dans le Senat pour luy faire decerner des honneurs divins, [comme à un Empereur legitime ;] & quelques uns pretendent qu'on le fit. Mais au moins on luy decerna une statue avec un char de triomphe.

c.20.p.195.a. ' Pollion nous donne sur cela un extrait des registres du Senat, où l'on apprend que Valerien & Salonin estoient alors Empereurs avec Gallien. [Comme nous croyons que " Salonin Va- V.§ 4. lerien fils aisné de Gallien avoit esté tué l'année precedente à Cologne, il faut dire que ce Valerien cy est le frere de Gallien, Goltz.p.114.f. & que Salonin est] ' le second fils du mesme prince nommé Q. Vict.epi. Julius Saloninus Gallienus qui fut fait Cesar,' & substitué à son frere selon les termes du jeune Victor.

Trig ty.c.11.p. 190.c|Goltz.p. 115.c. ' Lorsque Macrien usurpa l'Empire [en Orient,] " Manius NOTE 6. Acilius Aureolus avoit déja fait la mesme chose [dans l'Illyrie] a Zon.p.237 c.d. selon Pollion.[a] Car selon Zonare il ne le fit qu'à la fin de 267. Trig ty.c.10.p. 189.c. [& il y a plusieurs raisons qui peuvent porter à le croire.] ' Il fut contraint, dit-on, à se revolter par les armées de l'Illyrie Aur.Vic. qu'il commandoit. ' D'autres disent que c'estoient les legions Gall.v.p.176.c. d. de la Rhetie,' mais il demeura possesseur de l'Illyrie [qu'il peut b Vic.epi. avoir partagée quelque temps avec Regillien.][b] Il semble mesc Gall v p.177. b|Trig. ty.c.10. p.189.c. me qu'il fust maistre de Milan.[c] Gallien aprés avoir fait inutilement divers efforts pour le vaincre, le trouvant trop puissant, sur tout depuis qu'il fut devenu maistre des troupes de Macrien, comme nous le dirons dans la suite, luy accorda enfin la paix pour aller dans les Gaules faire la guerre à Postume. [Ainsi Aureole jouit de son usurpation jusqu'en 268. au moins, & jusqu'aprés la mort de Gallien mesme.

Zon.p.235.c. ' Zonare dit qu'il estoit du pays des Daces au delà du Danube, d'une naissance tres basse, & berger de sa premiere condition ; [de sorte que les noms de Manius Acilius peuvent bien marquer que les Glabrions l'avoient avancé, mais non pas qu'il I. fust de cette illustre famille.] ' Il se mit dans les troupes & y réussit si bien qu'il eut le commandement de la cavalerie. Il combattit en cette qualité sous Gallien contre Ingenuus [en Claud.v.p.203. d.e. 260.] & on luy attribue tout l'honneur de cette victoire.' Il semble que ses mœurs eussent quelque raport à celles de Gallien :

ce qui faisoit qu'ils s'accordoient aisément ensemble. Pollion dit qu'il perit enfin comme sa vie & ses mœurs l'avoient merité, & se mocque de ceux qui l'avoient voulu louer.

' Le mesme historien paroist avoir voulu mettre en cette année une irruption des Scythes dans la Bithynie, où ils ruinerent plusieurs villes, saccagerent Nicomedie, & la brulerent, ' comme " ils avoient déja fait [en 259.] selon Zosime. ' Et afin qu'aucune partie du monde n'échapast [le trenchant de cette épée divine, qui punissoit les pechez des hommes,] la Sicile moins exposée qu'aucun autre pays aux ravages des barbares, fut pillée par des voleurs, qui y firent une espece de guerre, & qu'on eut bien de la peine à arrester. Les historiens attribuent ces maux à la negligence de Gallien, qui se faisoit mépriser de tout le monde, [& ne songent point au mépris que les hommes faisoient de Dieu.]

Gall. v. p. 177. e. | Zos. l. 1. p. 649. | V. Valerien § 7. | Gall. v. p. 177. e.

ARTICLE IX.

Les Romains punis par les tremblemens de terre, par la peste, & par les Scythes, qui pillent la Grece, & le temple de la Diane d'Ephese.

L'AN DE JESUS-CHRIST 262, DE GALLIEN 9. ET 10.

E ' *Gallienus Aug. V. &* [1] *Faustianus Consuls.* Idat | Chr. Alex | Cyp. diss. ap. p. 117. |

[a] ONUPHRE croit que le dernier de ces Consuls, qu'il appelle Faustin, est un Appius Pompeius Faustinus qu'on trouve avoir esté Prefet de Rome. ' Mais il ne le fut qu'en l'an 300. [Les malheurs de l'Empire continuant ;] [b] il y eut, dit un historien, des tenebres durant plusieurs jours, avec un grand tremblement, accompagné d'un tonnerre qu'on entendoit non dans l'air ; mais de dessous terre. Beaucoup de personnes moururent de la seule peur, & beaucoup furent engloutis dans la terre avec leurs maisons. Il se fit de grandes ouvertures en divers endroits, au fond desquelles on trouvoit de l'eau salée. La mer abisma aussi plusieurs villes. On sentit ce tremblement à

a Onu. in fast. p. 264. c. | Buch. cycl. p. 237. | b Gall. v. p. 177. c. d.

1. Cuspinien *p.* 387. *a.* cite *Faustin* de son anonyme ; & Bucherius l'a mis de mesme *p.* 236. 248. Neanmoins le P Noris *p.* 20. a *Faustinien.* ' On lit aussi *Faustin* dans Pollion ; mais Saumaise assure que le manuscrit Palatin a *Faustien*, *c* comme on lit aussi dans les fastes de Theon. [Je ne sçay d'où vient le *Victorin* de S. Prosper, copié par Victorius & Cassiodore.]

Gall. v. p. 177. c | n. p. 28... 1. c. | c Cyp. diss. ap. p. 101.

Rome & en Afrique ; mais il fut particulierement funeste à l'Asie.

d. 'En mesme temps la peste faisoit de fort grands ravages à Rome & dans les villes de la Grece ; & on voyoit mourir cinq Aur. Vic. mille personnes en un seul jour d'une mesme maladie, 'que l'abattement où tant de maux jettoient les esprits, rendoit encore plus dangereuse. 'La peste estoit aussi alors fort grande à Alexandrie, n'y ayant point de maison qui n'en éprouvast la violence : & il y mouroit tous les jours un grand nombre de personnes ; desorte que tout y estoit dans la douleur & dans les larmes. 'Les malheurs de la guerre l'y entretenoient & l'y rendoient comme continuelle.

Eus l. 7. c. 22 p. 268. — c. 21. p. 267. 1. d.

Gall. v. p. 177. d. 'Les payens chercherent des remedes à ces maux dans les livres de la Sibylle, & dans les sacrifices qu'ils offroient à leur Jupiter. [Mais que pouvoient les hommes & les demons contre Dieu, qu'ils irritoient encore par ces sacrileges, au lieu de l'appaiser par la penitence ?]

e. 'En effet au lieu de recevoir quelque soulagement, leurs maux s'augmentoient de plus en plus, & les courses des barbares ne leur donnoient aucun relasche. Les Gots " aprés s'estre rendu comme maistres de la Thrace, ravagerent la Macedoine, & assiegerent Thessalonique qui en estoit la capitale. 'Le Syncelle & Zonare mettent ce siege sous Valerien, & assurent que la ville ne fut pas prise, ayant esté fort bien défendue ; mais que cependant cela jetta une telle terreur dans toute la Grece, que l'on fit garde aux Thermopyles, que les Atheniens rebastirent leurs murailles ruinées dés le temps de Sylla, & que ceux du Peloponnese fermerent l'Isthme de Corinthe depuis une mer jusqu'à l'autre. 'Les Gots entrerent en effet jusque dans l'Acaïe : mais ils y furent défaits par ceux du pays & par Macrien [" Auguste, qui pouvoit estre alors en ces quartiers là.] Ainsi ils se retirerent, 'en remportant neanmoins un fort grand butin.

" occupatis Thraciis. — Zon. p. 233. 234 | Sync. p. 381. c. — Gall. v. p. 177. e. — Note 7. — Sync. p. 381. c.

Gall. v. p. 177. 178 | Jorn. r. Got. c. 20 p. 619. [En mesme temps] 'les Scythes, c'est à dire une autre partie des Gots, ayant passé le détroit de l'Hellespont sous la conduite de Respa & de quelques autres de leurs chefs, faisoient de grands ravages dans l'Asie. Ils y saccagerent diverses villes, & mesme ils pillerent à Ephese le fameux temple de Diane, si res-Act. c. 19. pecté par les payens, & si celebre pour ses richesses. 'Il avoit servi de pretexte à une sedition contre les Chrétiens, dés le commencement de l'Eglise. [Dieu commençoit ainsi à détrui-

re les plus illustres monumens du paganisme par les Gots qui estoient eux mesmes payens, & qui estoient destinez pour achever de les renverser dans les deux siecles suivans.] ' Jornande ajoute que dans cette mesme irruption ils ruinerent Calcedoine, qui ayant ensuite esté rétablie par un Cornelius Avitus, & enrichie par le voisinage de Constantinople, conserva neanmoins durant plus de trois cens ans des marques de sa ruine. Les Gots à leur retour ravagerent les restes de l'ancienne Troie & de la fameuse Illium. Ayant repassé le détroit, ils attaquerent Anquiale dans la Thrace, & s'y arresterent plusieurs jours, firent le dégast dans le pays, & puis s'en retournerent porter leur butin chez eux. Jor. r. Got. c. 20. p. 619.

ARTICLE X.

Macrien est défait & tué avec ses enfans: Baliste se soumet à Gallien, & puis se revolte.

[LES guerres civiles se joignirent aux étrangeres. Macrien ne se contentant pas d'avoir usurpé l'Orient l'année precedente, vouloit encore estre maistre de l'Occident.] ' Ainsi aprés avoir donné quelque ordre aux affaires de la Syrie, il y laissa Quietus son second fils, avec Baliste General de sa cavalerie, selon Zonare, pour défendre le pays contre les Perses; & estant accompagné du jeune Macrien son fils aisné, il marcha avec [1] 45. mille hommes contre Gallien, & contre Aureole. Il vint d'abord en Asie, & prit ensuite le chemin de l'Illyrie, où Aureole regnoit alors, selon Pollion. [Il peut avoir envoyé ses principales troupes par le détroit de Byzance, qui estoit la route ordinaire des armées, & avoir pris avec le reste de ses forces le chemin de la Grece, s'il est vray] ' qu'il ait défait les Gots dans l'Acaïe, comme on le lit dans Pollion. Gall. v p. 176. c| Trig ty. c. 11. p. 191. a. e| 192 c| Zon. p. 236. c. Gall. v. p. 177. e.

[Ni le nom ni la puissante armée de Macrien n'effraya pas Aureole.] ' Il envoya ses troupes contre luy, conduites par Domitien qui se pretendoit descendu de Domitille [niece] de l'Empereur Domitien. Il semble qu'Aureole y soit aussi venu luy-mesme. La bataille se donna dans l'Illyrie, ou à l'extremité de la Thrace. ' Zonare dit que les troupes d'Aureole envelopperent celles de Macrien sans tuer presque personne, pour épargner le sang Romain, & parce qu'on esperoit qu'elles se p. 176. c| 191. a. b. Zon. p. 236. e.

1. ' Pollion en un endroit ne dit que trente mille, Casaubon croit que c'est une faute. Gall. v. p. 176. c| n. C. p. 206. 1. a.

Trig ty. c. 10. p. 189. e. rendroient. ' Car on avoit gagné quelques uns [des Officiers.] a Zon. p. 236. 237. [a] On fut neanmoins assez longtemps sans que personne branlast : mais un Enseigne de Macrien estant tombé par hazard, tous les autres qui virent bailler son drapeau, crurent qu'il se rendoit, & baillerent les leurs pour se rendre effectivement. Quelques troupes de Pannoniens qui servoient Macrien, attendirent un peu plus que les autres : mais comme elles vouloient enfin suivre le mesme exemple, Macrien leur demanda par grace de le tuer auparavant luy & son fils ; & elles le firent. Voilà Gall. v. p. 176. c| 191. a. b. la maniere dont Zonare raporte la fin de Macrien. ' Pollion demeure d'accord que luy & son fils furent vaincus & tuez, & que trente mille hommes de leurs troupes, ou toute leur armée entiere se rendit à Aureole.

Trig. ty. c. 14 p. 192. c. ' Selon Pollion, Odenat estoit occupé à la guerre de Perse & au siege de Ctesiphon, lorsqu'il apprit que Macrien avoit usurpé l'Empire, & ne put revenir en Syrie pour le combattre, que Zon. p. 237. a. lorsqu'il estoit déja parti pour l'Illyrie. ' La nouvelle de sa défaite & de sa mort estant bientost arrivée, la pluspart des villes qui l'avoient reconnu se souleverent contre Quietus son fils, a. b| Gall. v. p. 176. d. ' qui se renferma dans Emese avec Baliste. b Trig. ty. c. 17. p. 193. d. [b] Aureole envoya des gens pour le tuer, afin de consommer sa victoire. [Mais il fut prevenu par Odenat,] c Zon. p. 237. a. [c] qui ayant ordre de Gallien de poursuivre les rebelles, d Gall. v. p. 176. e. [d] ou le feignant [pour s'autoriser davantage] e Zon. p. 237. b. [e] vint mettre le siege devant Emese, f Gall. v. p. 176. d. [f] voulant prendre Quietus. Baliste [qui ne voyoit peut-estre pas moyen de se défendre,] fut d'avis de ceder. Ainsi on tua Quietus, on jetta son corps [ou plutost sa teste] pardessus les murailles, & on se rendit à Odenat.

Eus. l. 7. c. 10. p. 257. a. ' C'est ainsi que Dieu punit enfin la haine que Macrien avoit eue pour les Chrétiens : & comme il avoit fait passer à ses enfans ses passions dereglées, il fit aussi passer jusqu'à eux la haine & la colere de Dieu, qui menace de venger sur les enfans les pechez des peres. [Il crut estre arrivé au comble de la prosperité en se voyant declaré Auguste avec ses deux fils :] c. 23. p. 270. a. b. mais cette prosperité ne fut que comme une nuée qui passe bien viste, & qui forma neanmoins un orage, dont luy & toute sa famille Birag. p. 388. 389. furent accablez. [Pour augmenter sa condannation,] ' on en fit une divinité, comme nous l'apprenons de quelques medailles, [quoiqu'il soit assez difficile de dire comment, ni par qui cela s'est fait. Quietus n'en a guere eu le loisir : & je ne sçay Trig. ty. c. 13. p. 192. a. quel autre en peut avoir eu la volonté.] ' Sa famille ne fut pas

neanmoins

* &c.

neanmoins tout à fait éteinte, & * elle subsistoit encore avec quelque honneur cinquante ans aprés dans un Cornelius Macer & dans quelques autres.

' Macrien, comme nous avons dit, commença la seconde année de sa tyrannie; ' & aprés que luy & ses enfans furent morts, Gallien fut reconnu de nouveau dans l'Egypte en la neuviéme année de son regne, [c'est à dire avant le mois d'aoust 262.] ' Car Odenat quoique le veritable maistre de presque tout l'Orient, reconnoissoit au moins en apparence l'autorité de Gallien, & agissoit en son nom. Goltz. p. 113. Eus. l. 7. c. 23. p. 270. b. c. Gall. v. p. 175. d. e.

[Aprés qu'Odenat se fut retiré d'Emese,] ' Baliste à qui on avoit accordé sa grace, n'osant neanmoins se fier ni à Odenat, ni à Gallien, ni à Aureole, se resolut de prendre la pourpre, comme les medailles que nous en avons encore, nous en assurent, quoique l'on ait écrit le contraire; & il paroist mesme qu'il la garda durant trois ans, [jusque vers la fin de 264. au moins.] ' On ne dit rien de ce qu'il fit en qualité d'Empereur, [si l'on n'y veut raporter ce que dit Pollion,] [a] qu'il tua celuy qui avoit la garde des thresors de Macrien, avec un si grand nombre des habitans d'Emese, que cette ville demeura presque deserte. [Nous parlerons de sa mort sur l'an 264.] Trig. ty. c. 17. p. 193. c. d | Goltz. p. 215. e. Trig. ty. c. 17. p. 194. a. b. a Gall. v. p. 176. d.

ARTICLE XI.

Gallien triomphe des Perses vaincus par Odenat : Emilien se revolte en Egypte : Guerre contre Postume.

' GALLIEN apprit [avec bien de la joie] la mort de Macrien & de ses fils. Le fruit qu'il en tira, fut de s'abysmer plus que jamais dans ses voluptez, comme s'il n'eust plus eu rien à craindre : & pendant que tout le monde gemissoit de voir son pere captif, il ordonnoit des festes & des réjouissances publiques. [Il semble mesme avoir alors triomphé des Perses.] ' Car Odenat qui paroist n'estre revenu que cette année du siege de Ctesiphon, [b] luy ayant envoyé les Seigneurs Persans qu'il avoit pris, ce qui se pouvoit moins prendre pour un honneur, que pour une insulte à sa lascheté, il triompha pour des victoires ausquelles il n'avoit aucune part, sans parler en aucune maniere de son pere. e. Trig. ty. c. 14. p. 192. c. b Gall. v. p. 179. d.

[Sa joie fut bientost troublée] ' par la revolte d'Emilien, qui prit en ce temps-là le titre d'Empereur en Egypte. ' Il s'appel- p. 177. a. e. Goltz. p. 115. f | Bir. p. 390.

loit "Tiberius Cestius Alexander Æmilianus: [& c'est apparemment le mesme Emilien] ' qui estant * Prefet ou plutost Lieutenant du Prefet d'Egypte [en 257.] s'y estoit rendu le ministre de la persecution des Chrétiens. ' Il y commandoit les troupes lorsqu'il prit l'Empire. On pretend qu'il ne le prit que malgré luy, & pour differer un peu la mort dont il se voyoit menacé par une sedition des Alexandrins: & cette sedition venoit de ce qu'un valet s'estant vanté d'avoir de meilleurs " souliers qu'un soldat, il fut battu par le soldat. Sur cela tout le peuple s'émut avec la legereté ordinaire aux Alexandrins, courut au logis d'Emilien, l'épée & les pierres à la main, & estoit prés de le tuer: de sorte que voyant que d'une maniere ou d'une autre il falloit perir, il se declara Empereur [croyant sans doute que cela appaiseroit le peuple.] Car Gallien n'estoit pas moins haï & méprisé en Egypte que dans le reste de l'Empire. Les troupes qui estoient en Egypte, le receurent avec joie pour Empereur, [particulierement] ' celles " de la haute Thebaïde, qu'on marque l'avoir rendu maistre de l'Egypte.

Euf. l. 7. c. 11. p. 257. 258. — NOTE 8. — * ἐπιτῶν τῶν ἡγεμόνων. — Trig ty. c. 21. p. 195. c. — crepidas. — Gall. v. p. 177. a. — Transthebaitanis.

' Il se saisit des provisions de blé qu'on faisoit [à Alexandrie] pour le public, & mit ainsi la famine dans plusieurs villes [des autres provinces.] Son regne fut heureux pour l'Egypte: Il la visita toute entiere, & la Thebaïde mesme: & il repoussa assez vigoureusement les barbares des environs. On pretend que ce fut à cause de cela qu'on luy donna le nom d'Alexandre. Il se preparoit mesme à faire une expedition dans les Indes, s'il en faut croire Pollion, lorsqu'il fut arresté par les troupes que Gallien envoya contre luy, qui le défirent. ' Il paroist qu'il regnoit encore au mois d'aoust de l'année suivante: [c'est pourquoy nous y marquerons le reste de ce que nous savons de luy.] Le jeune Victor en parle.

Trig ty. c. 21. p. 195. c d. — Gall. v. p. 179. a.

[Nous avons dit cy dessus] ' qu'aprés la défaite de Macrien, Gallien fit la paix avec Aureole pour faire la guerre à Postume.[a] Il mena mesme Aureole à cette guerre, avec Claude qui luy succeda. ' Postume de son costé avoit beaucoup de troupes auxiliaires [1] des Gaulois & des François: ' la guerre dura longtemps: 1.
il y eut bien des combats & des villes assiegées. Les evenemens furent favorables tantost à l'un, tantost à l'autre, ' plus souvent neanmoins à Gallien. ' Mais Postume avoit pour luy l'amour des peuples.[b] Il fut victorieux dans un premier combat, & vaincu dans le second, jusqu'à estre obligé de fuir. Aureole

p. 177. b | Trig. ty. c. 10. p. 189. c. — a p. 178. b. — b. c | 186. c. — p. 177. b. — p. 178. c | 186. c. — Trig. ty. c. 2. p. 186. c. — b Zon. p. 236. c.

1. *Celticis.* Quelques uns entendent divers peuples d'Allemagne autres que les François.

fut envoyé pour le poursuivre; & il le pouvoit prendre : mais [comme son interest n'estoit pas que Gallien fust si puissant,] il ne le voulut pas, & vint dire qu'il ne l'avoit pû. ' Ainsi Postume se sauva, fit une nouvelle armée, & recommença la guerre. [Ceci peut avoir duré jusques à l'année suivante] ' en laquelle il semble que Gallien ait quitté la guerre des Gaules pour marcher du costé de Byzance, & aller ensuite passer quelque temps à Rome. [Ainsi nous reprendrons la guerre contre Postume en l'an 264.] d. Gall. v. p. 178. c.

ARTICLE XII.

Byzance ruinée : Saturnin se revolte : Emilien est vaincu & puni ; Le Bruchium assiegé.

L'AN DE JESUS-CHRIST 263, DE GALLIEN 10. ET 11.

' *Albinus & Dexter Consuls.* Idat. &c.

' ONUPHRE appelle le premier de ces Consuls Nummius Ceionius Albinus, croyant que c'est celuy qui avoit esté Prefet de Rome en 256. & Nummius Albinus l'estoit encore en cette année. ' Quelques fastes le marquent Consul pour la seconde fois. [Mais " il n'y faut pas raporter] ' l'inscription d'un M. Nummius Albinus Consul ordinaire pour la seconde fois. [Son collegue est nommé Maxime par S. Prosper qui est suivi comme à l'ordinaire par Victorius & Cassiodore. Onuphre l'appelle pour ce sujet avec assez peu de fondement Maximus Dexter. Onuph. p. 264. e. f. Buch. p. 236 | Cyp. dis. ap. p. 117. V Philippe § 4. a Pagi, 263. § 1.

' Gallien revenoit ce semble de faire la guerre à Postume dans les Gaules, lorsqu'il fut punir Byzance, dont Pollion décrit le malheur sans nous en dire le sujet : [& nous ne voyons pas qu'il soit aisé de le deviner.] On sçait donc seulement que Gallien d'abord qu'il la vit, ayant desesperé de la pouvoir prendre ; il y entra neanmoins dés le lendemain par composition. Mais violant aussitost le traité & ses promesses, il fit tuer tous les soldats qui avoient esté dans la ville, ' & mesme tous les habitans, ensorte, dit-on, qu'il n'y resta pas une seule personne. ' Vorburg pretend que les soldats de Gallien avoient tué d'eux mesmes tous les habitans de Byzance ; & que Gallien vint exprés des Gaules pour venger les Byzantins, & pour punir ses soldats.] Les paroles de Gall. v. p. 178. e. b. Vorb. p. 539. 2.

Pollion peuvent recevoir ce sens: mais je ne sçay si on y trouvera de l'apparence.]

Gall. v. p. 178. c. d. ' Aprés ce carnage, Gallien s'en revint en diligence à Rome, & il y celebra [au mois d'aoust " la fin de sa] dixiéme année NOTE 9. d. c. ' avec des " solennitez extraordinaires, [a] & une espece de triom- &c. a e|179. a. phe, où on faisoit paroistre des gens habillez en Gots, en Sarmates, en François, en [1] Perses comme si c'eust esté autant de 1. p. 179. b. c. captifs de toutes ces nations. ' Mais ce vain triomphe ne servit qu'à faire regretter davantage Valerien réellement captif dans la Perse. " Quelques bouffons le voulurent chercher parmi les V. Valerien pretendus prisonniers Persans. Gallien s'en sentit vivement pi- § 10. qué & les fit bruler tous vifs.

a|Goltz. p. 119. d| Bir. p. 418. ' Il s'estoit élevé dés ce temps là un nouveau tyran nommé " P. Sempronius Saturninus, [b] dont on fait de grands éloges; & V. Probe b Trig. ty. c. 22. p. 196. a. on marque qu'il aimoit beaucoup l'honnesteté : [mais on n'a n. 6. pas jugé à propos de nous dire en quelle partie du monde il a regné.] On écrit seulement qu'il fit de grandes choses estant Empereur, & avant que de l'estre, & que les mesmes soldats qui luy avoient donné la pourpre, la luy osterent avec la vie parce qu'il leur sembloit trop severe. Il commença au moins la quatriéme année de sa tyrannie; [& ainsi il ne mourut au plutost a. que sur la fin de 266.] ' Il avoit esté mis dans l'employ par Valerien: [& ainsi sans la difference des noms on pourroit croire Aurel. v. p. 213. c. que c'est] ' Avulnius Saturninus qui estoit en 258. General des frontieres de Scythie.

Prob. v. p. 240. b| 246. a. ' Nous trouvons un Saturnin revolté en Orient; mais c'estoit du temps de Probe. [c] Quelques uns disent que le premier regna c Onu. in fast. p. 264. c. en Egypte. [d] Nous ne voyons pas quel fondement ils en ont. Ce d Vorb. p. 543. 1. qui est certain, c'est que, [e] selon Pollion, Emilien [maistre de e Gall. v. p. 179. a. l'Egypte] subsistoit encore lorsque Saturnin avoit déja pris l'Empire. p. 177. a|Trig. ty. c. 21. 25. p. 195. d|197. c. ' Emilien songeoit, dit-on, à aller faire une descente dans les Indes, lorsqu'il fut attaqué par Theodote originaire de l'Egypte mesme, que Gallien avoit envoyé contre luy. Il fut vaincu, pris, & envoyé à Gallien, qui le fit étrangler dans la prison, comme on faisoit autrefois les [Rois] pris à la guerre. p. 195. d. c. ' Gallien voulut donner à Theodote le titre de Proconsul: mais il en fut empesché par les Pontifes, à cause d'une imagination qu'on avoit dés le temps de Ciceron, que l'Egypte se &c. mettroit en liberté lorsqu'on y verroit les faisceaux de ver-

Gall. v. n. C. p. 207. a. c. 1. ' Le texte porte qu'on y fit paroistre le Roy de Perse comme captif, mais on croit qu'au lieu de *rex*, il faut lire *grex*.

ges qu'on portoit devant les Proconsuls.

Note 10. ' Le temps " de la défaite d'Emilien paroist tres propre pour Bar. 263. § 8.
y mettre le siege du chasteau de Bruchium dont parle Eusebe, [soit qu'Emilien mesme s'y soit retiré, soit que ceux de son parti devant ou aprés sa défaite y ayent cherché leur sureté.]

' Bruchium, comme on l'appelle communément, ou Pyruchium, comme l'appelle Eusebe, estoit un quartier de la ville d'Alexandrie [a] proche de la mer du costé du Phare, [b] c'estoit comme le chasteau & la forteresse de la ville. Le palais royal y estoit [1] avec le Conseil public. ' Il y a apparence que les magasins publics de blé [dont nous avons veu qu'Emilien s'estoit saisi,] estoient aussi dans ce quartier, & que c'est ce qui luy avoit donné [2] le nom qu'il portoit. On y voyoit encore le Musée, c'est à dire un lieu destiné pour les sciences, où demeuroient les hommes de lettres, à cause de la bibliotheque que les Rois d'Egypte y avoient dressée, composée, à ce qu'on dit, de sept-cent mille volumes, dont quatre cent mille furent brulez par Jule Cesar.

Eus. l. 7. c. 32. p. 285. a | n. p. 159. 1. b. c. — a chr n. p. 238. 1. — b Amm. n. p. 244. — 1. Eus. chr. n p. 237. 2 | Spart. n. C p. 36. 1. d. e. — 2. — V. Adrien § 9.

' L'armée Romaine maistresse de la ville d'Alexandrie, assiegea longtemps ce quartier : de sorte que la famine s'y mit. Nous verrons " autrepart comment S. Anatole qui y estoit enfermé avec beaucoup d'autres Chrétiens, & avec le Conseil de la ville, trouva moyen d'en faire sortir un grand nombre de personnes prestes à mourir de faim, ayant esté assisté par la charité & l'industrie de S. Eusebe, qui estoit dans l'autre partie de la ville, & fort estimé de [Theodote] mesme qui commandoit l'armée Romaine. S. Jerome dit sur l'an 269. que le Bruchium d'Alexandrie aprés avoir esté assiegé durant beaucoup d'années, fut enfin détruit [sous Claude II.] Ammien Marcellin en raporte la destruction à Aurelien, [qui eut à faire la guerre en Egypte l'an 273. Mais il faut que ce long siege soit different de celuy dont nous venons de parler.] ' Car il paroist que la ville d'Alexandrie estoit en paix en 264. dés devant Pasque. [c] Ce qui est certain c'est que ce quartier estoit desert & hors d'Alexandrie à la fin du IV. siecle, & que d'une place de guerre il estoit devenu une retraite de solitaires.

Eus. l. 7. c. 32. p. 285. 286. — V. S. Eusebe de Laodicée. — Amm. l. 22. p. 234. 235. — Eus. l. 7. c. 22 p. 259. d. — c Hier. v. Hil. p. 249. b | Spart. n. C. p. 36. 1. d. — V. S. Denys d'Alex. § 20.

' Les Scythes coururent encore l'Asie cette année : mais ils fu- Gall. v. p. 178. c.

1. Eus. l. 7. c. 32. p. 285. c.

2 ἀπὸ τοῦ πυρὸς ἔχειν, πυρούχειον, dont on a fait προύχειον, qui se trouve quelquefois, & enfin βρούχειον ou βρούχιον.

rent maltraitez par les troupes Romaines, & se retirerent en leurs pays.

ARTICLE XIII.

Odenat declaré Auguste fait tuer Baliste : Gallien est blessé en faisant la guerre à Postume, qui s'associe Victorin.

L'AN DE JESUS-CHRIST 264, DE GALLIEN 11. ET 12.

Gall.v.p.179.c| Buch.&c. ' *Gallienus Aug. VI. & Saturninus* " *Consuls.* NOTE 11.

Buch p.236. ' PATERNUS fut Prefet de Rome cette année & les deux suivantes. Gall.v.p.179.c. ' Odenat obtint en celle cy, selon Pollion, l'empire de tout l'Orient, qu'il avoit si bien merité par ses grandes actions. p 180 b.c|Goltz. p.115.b|116.c. ' Gallien par le conseil de Valerien son frere & de Lucille son parent, voulant le recompenser des victoires qu'il avoit remportées sur les Perses, l'associa à l'Empire, luy donna les titres de Cesar, d'Auguste, d'Empereur, [& toutes les autres marques de la puissance souveraine.] Il fit mesme battre de la monnoie sous le nom de ce prince, qui y estoit representé comme emmenant les Perses captifs. Zenobie, sa femme & ses enfans furent aussi appellez Augustes. [C'est sans doute ce que marque Pollion] Gall.v.p.184.b. ' lorsqu'il dit que Gallien aprés sa dixiéme année fit la paix avec Odenat : [car nous ne voyons pas qu'il y ait jamais eu de guerre entr'eux.] Zon.p.237.b. ' Zonare assure qu'Odenat fut toujours fidele aux Romains ; Gall.v.p.179.c.d. ' &, selon Pollion, aprés avoir esté fait Empereur, il continua à respecter Gallien, luy envoyant mesme les personnes qualifiées qu'il avoit prises. p.180 b.c. ' Le Senat, le peuple Romain, & tout le monde loua extremement cette action de Gallien, & on en témoigna par tout de la joie. Birag p.384. ' Odenat jouit au moins quatre ans du titre d'Auguste, comme on le voit par ses medailles : [& ainsi s'il ne l'a eu que cette année, il ne peut estre mort qu'en 267.] On voit par une medaille de la ville de Seleucie [que les villes Romaines luy obeïssoient.]

Gall v.p.179.c. d.e. ' Pollion aprés avoir dit qu'Odenat fut fait Empereur, ajoute qu'il declara aussitost la guerre aux Perses. Mais pour ce qu'il marque du détail de cette guerre [cela paroist plutost appartenir aux premieres, ou aux dernieres années de Gallien.] Trig ty.c.14.p. 192.d. ' Il ne se signala pas seulement dans la guerre ; mais il regla aussi fort bien l'Orient, & montra qu'il eust esté capable de regler

de mesme tout l'Empire [s'il eust vécu davantage.] 'Il rétablit autant qu'il luy fut possible les pays que les ennemis avoient ravagez. Zos. l. 1. p. 651. d.

[Nous avons dit cy dessus que Baliste avoit tenu une partie de l'Orient jusqu'en 264. au moins.] 'On convient qu'il fut tué, quoiqu'on ne convienne pas de la maniere. De tout ce qu'on en dit, [ce qui paroist de plus probable est] qu'il fut tué dans sa tente par un simple soldat envoyé par Odenat, qui s'en vouloit faire un merite auprés de Gallien. Trig. ty. c. 17. p. 193. d. &c.

'Entre les choses qui arriverent aprés la dixiéme année de Gallien, Pollion met une [nouvelle] paix avec Aureole [sans nous avoir dit qu'ils se fussent fait la guerre,] & des combats contre Postume, qui aprés sa défaite [de l'an 262. ou 263.] 'avoit reparé ses forces. Ce fut dans cette nouvelle guerre, 'que Gallien assiegeant une ville où Postume s'estoit enfermé, fut blessé au dos d'un coup de fleche en faisant le tour des murailles. Cette blessure le fit tomber malade, & ainsi il leva le siege. [C'est tout ce que l'histoire nous apprend du particulier de cette guerre.] 'Postume, dit-on, fut vaincu, [& subsista neanmoins jusqu'à l'an 267. qu'il fut tué par d'autres, comme nous le dirons alors.] 'On raporte à cette année diverses medailles qui parlent [1] d'une victoire de Gallien dans les Gaules, & le qualifient de restaurateur de cette province. Gall. v. p. 184. b. | Zon. p. 236. d. | d | Gall. v. p. 177. b | 185. d. | Trig. ty. c. 5. p. 186. e. | Birag. p. 376. 377. | 1.

'Dans la necessité où Postume se voyoit de se défendre contre Gallien qui le pressoit extremement, il crut avoir besoin d'un collegue, & choisit pour cela M. Aurelius Piauvonius Victorinus, car les medailles luy donnent tous ces noms. Ausone semble l'appeller Victorinus Victor. C'estoit un homme tres habile dans la guerre, 'jusqu'à y égaler Postume, [a] & on écrit qu'on en pourroit dire toute sorte de bien, s'il n'avoit esté addonné aux femmes. Mais ce seul vice qui fut cause de sa perte, fait, dit un payen, qu'on n'oseroit louer un homme, que tout le monde avoue avoir merité la punition qu'il souffrit. 'Il combatit avec Postume contre Gallien & regna quelque temps seul dans les Gaules aprés que Postume fut mort. p. 397. 398 | Gall. v. p. 178. c | Trig. ty. c. 5. p. 186. d | Aus. par. c. 4. p. 106. | Aur. Vict. | a Trig. ty. c. 5. p. 187. a | Aur. V | Eutr. | Trig. ty. p. 186. e.

[Il est moins connu que] 'sa mere Aurelia Victorina ou Victoria", qui fut qualifiée Auguste, & la mere des armées [& qui n'osant pas prendre l'Empire pour elle mesme] 'le donnoit aux autres. e | 187. b | n. C. p. 217. 1. f. | &c. | c. 30. p. 200. a. b.

1. Victoria *Gal* ou *Gall.* C'est à dire *Gallieni* ou *Gallica*.

ARTICLE XIV.

Revolte de Trebellien & des Isaures : Celse regne sept jours en Afrique : La Dace est perdue : Les François pillent l'Espagne.

L'AN DE JESUS-CHRIST 265, DE GALLIEN 12. ET 13.

Onuph.p.265 a. *Valerianus II. & Lucillus Consuls.*

a. Valer.v.p.175.c| 181.c. p.180.b. Onuph.p.265.b.c. ON ne doute pas que ce Valerien ne soit P. Licinius Valerianus second fils de l'Empereur Valerien, & qui estoit luy mesme Empereur [c'est à dire Cesar ou Auguste. L'autre est apparemment] Lucille parent de Gallien, qui luy avoit conseillé avec le mesme Valerien de faire Odenat Auguste. Onuphre veut que ce soit un L. Cæsonius Lucillus Macer Rufinianus, qu'on voit par une inscription avoir esté Lieutenant & Proconsul d'Afrique, Prefet de Rome & Consul.

a.b. Gallien fit refaire cette année les murs de Verone qui furent commencez le 3. avril, & achevez le 4. decembre, c'est ce que nous apprenons d'une inscription où Verone est appellée *Colonia Augusta Verona nova Gallieniana.*

Comme nous ne trouvons rien de particulier pour cette année, nous y parlerons de Trebellien & de Celse qu'on trouve avoir pris la pourpre sous Gallien, sans qu'on en sçache plus particulierement le temps.

Trig ty.c 25.p. 197|Bir.p.391. Les Isaures s'estant revoltez [dans l'Asie mineure] prirent pour leur chef C. Annius Trebellianus, qui s'attribua le nom d'Auguste, quoique les autres l'appellassent un chef de pirates [& de voleurs,] & fit battre de la monnoie qui se voit encore. Il regna quelque temps dans l'Isaurie & la Cilicie. Mais enfin Causisolée frere de Theodote & General des troupes de Gallien, l'ayant tiré des détroits & des montagnes de l'Isaurie qui faisoient sa principale défense, le vainquit, & le tua. Cela n'arriva ce semble qu'aprés la défaite d'Emilien [& aprés l'an 263.] *ceperat.*
Birag.p.391. Les Isaures le consacrerent & en firent leur idole.

Trig ty.c.25.p. 197.c.d. [Mais ce qui est plus important à savoir,] c'est que ces peuples qui redoutoient la cruauté de Gallien, ne voulurent jamais se soumettre à luy, ni ensuite à ses successeurs. Claude les v vainquit, & neanmoins ils ne laisserent pas de persister dans leur revolte, sans autres avantages que l'horreur de leurs mon- Claude II.

tagnes;

tagnes: de sorte qu'au milieu de l'Empire Romain ils passoient pour barbares, [& conservoient leur liberté.] C'est l'état où ils estoient encore au commencement de Constantin, [& où l'on peut juger qu'ils se maintinrent encore longtemps depuis. Dans la suite du mesme siecle & dans le suivant, ils firent de tres grands ravages dans l'Asie mineure & dans la Syrie.]

.Constan-; Valens, rcade.

' Durant que les Gaules, l'Orient, le Pont, la Thrace, l'Illyrie estoient occupées par des ennemis [domestiques ou étrangers,] l'Afrique eut aussi son tyran, savoir T. Cornelius Celsus, simple Tribun, & qui vivoit alors retiré à la campagne. Vibius Passienus Proconsul d'Afrique, & Fabius Pomponianus General de la frontiere le firent declarer Empereur à Carthage. Il semble qu'une Galliene cousine de Gallien l'ait revestu de la pourpre, qu'il ne garda guere : car il fut tué au bout de sept jours. Ceux de Sicque qui estoient demeurez fideles à Gallien, firent manger son corps par les chiens, & le pendirent en effigie, ce qui ne s'estoit pas encore veu jusqu'alors.

c. 28. p. 198| Goltz p. 116. d| Claud. v. p. 204. c.

' Zosime parle d'un Cecrops Maure de nation, & d'un Antonin, qu'il dit s'estre revoltez comme beaucoup d'autres contre Gallien, & avoir esté bientost punis. ' Nous verrons dans la suite un Cecrope entre ceux qui conspirerent contre Gallien : & on croit que c'est le mesme. [Pour Antonin nous n'en avons pas de connoissance.]

Zos. l. 1. p. 650. 651. Gall. v. p. 181. c| n. C. p. 208. 2. f.

' Entre les autres malheurs de ce regne on marque la perte entiere des conquestes que Trajan avoit faites au delà du Danube, c'est à dire de la province de Dace, [qui estoit la plus exposée aux Gots & aux autres nations septentrionales.] C'est pourquoy Aurelien l'abandonna enfin entierement.

Aur. Vict| Eutr| Oros. l. 7. c. 22. p. 214. 2. d| Fest. p. 670.

[Nous n'avons point veu jusqu'ici que l'Espagne ait rien souffert. Il paroist qu'elle obeïssoit à Postume : mais on ne voit point que Gallien l'ait attaquée, ni qu'il s'y soit fait aucun mouvement. Les Gaules d'un costé, & l'Afrique de l'autre sembloient la devoir mettre à couvert de tous les barbares. Cependant comme elle avoit irrité Dieu aussibien que les autres & par la persecution des fideles, & par ses autres pechez, elle n'évita pas le chastiment general dont la justice de Dieu punissoit alors tout l'Empire :] ' & les François y firent d'étranges ravages. Victor dit qu'ils y estoient passez en traversant & en pillant les Gaules, [avant peut-estre que Postume y fut venu.] ' M. Valois qui trouve l'opinion de Victor peu probable, aime mieux croire qu'ils estoient allez en Espagne par mer: & il s'appuye sur

Aur. Vict. Val. r. Fr. l. 1. p. 14.

Pane.7.p 163. le panegyrique de Constantin par Nazaire, ' qui dit que les François dans l'ardeur qu'ils avoient alors pour la guerre, se laisserent emporter jusqu'au delà des bornes de l'Ocean, [entrerent dans la Mediterranée,] & firent trembler sous leurs armes les costes de l'Espagne mesme. [Quoiqu'il en soit] ' ils penetrerent jusque dans ce pays [alors si éloigné d'eux :] ' & selon les termes des auteurs, ils s'en rendirent les maistres. [a] Orose dit qu'ils ruinerent & pillerent l'Espagne durant prés de douze ans. [b] On marque sur tout le desastre de la ville de Tarragone, qu'ils prirent de force, qu'ils saccagerent, & qu'ils renverserent presque entierement. Elle estoit alors fort illustre, [& la metropole d'une grande partie de l'Espagne.] ' Mais elle portoit encore 150. ans aprés, les marques de ce qu'elle avoit souffert en ce temps-ci.

Eutrop. | Hier chr.|Aur. Vict.|Orol. l.7.c. 22 p.214 2.d. | a Oros.l.7.c.41. p.223 2.b. | b c 22.p.214.2.d| Eutr| Aur. V| Hier.chr. | Oros. p.214.2.d

' Une partie de ces François ayant trouvé des vaisseaux passa en Afrique pour y faire les mesmes maux. On ne dit point quel fut enfin le succés d'une expedition si temeraire.

Val r.F.p.5|Aur. Vict.

ARTICLE XV.

Odenat assiege une seconde fois Ctesiphon, & est tué au retour : Les Scythes font de grands ravages dans le Pont & la Cappadoce.

L'AN DE JESUS-CHRIST 266, DE GALLIEN 13. ET 14.

Buch.p.236.&c. ' *Gallienus Aug. VII. & Sabinillus Consuls.*

Plot.v.p.6.2. [LE dernier peut estre] ' ce Sabinille Senateur Romain, que Porphyre met entre les disciples de Plotin.

Zos.l.1 p.651.c. ' Zosime seul nous apprend qu'Odenat poussa deux fois les Perses jusqu'à Ctesiphon. [Mais cela s'accorde fort bien avec les autres auteurs,] ' selon lesquels il faut dire qu'il le fit, & avant la revolte de Macrien [en 261.] [c] & aprés avoir esté fait Auguste [en 264.] [d] peu de temps avant sa mort. [e] Zosime dit seulement qu'il renferma les Perses [dans leur pays ou dans leurs places] & les reduisit à se trouver heureux de se pouvoir sauver avec leurs femmes & leurs enfans. ' George le Syncelle dit seul qu'il fit des merveilles contre les Perses, & prit Ctesiphon par un siege.

Trig.ty.c.14.p. 192.c | c Gall.v.p.179.c. d. | d Sync.p.382.c. | e Zos.l.1.p.651. c. | Sync.p.382.c.

c| Gall v.p.179. c|180.d. ' Durant qu'il estoit occupé de ce costé là, les Scythes [c'est à dire les Gots,] entrerent par le Pont-Euxin dans l'Asie. Il

semble qu'ils soient abordez ou tous, ou en partie, à Heraclée [dans le Pont.] Ils coururent toute la [petite] Asie, la Lydie, & la Bithynie. Ils prirent Nicomedie, & saccagerent les villes "greques de ce pays là. Ils entrerent aussi dans la Phrygie, & y pillerent Troade. 'On voulut s'opposer à eux dans la Bithynie; & il y eut un combat assez longtemps opiniatré. [On n'en marque point le succés: mais on en peut juger par la suite.] Car d'une part les soldats [indignez contre la negligence de Gallien] demanderent un autre Empereur: de sorte que Gallien ne pouvant regagner leurs esprits, les fit tuer, comme cela luy estoit ordinaire: ' & de l'autre les Scythes entrerent jusque dans la Galatie & la Cappadoce, où ils prirent plusieurs villes. [On ne dit point qu'ils ayent esté si avant dans toutes leurs courses precedentes: car il faut apparemment raporter à ce temps ci ce que Zosime met sous Gallus,] ' qu'ils pillerent jusqu'à Ephese, & à Pessinonte [dans la Galatie,] & qu'ils s'avancerent jusque dans la Cappadoce.

I'ἑλληνίδας. | Gall v. p. 179. c. | c. Sync. p. 382. c. | Zos. l. 1. p. 645. b.

'Eutrope & aprés luy S. Jerome & Orose parlent des ravages des Gots dans le Pont & dans l'Asie. a Philostorge marque ceux qu'ils firent sous Valerien & Gallien dans l'Asie, la Galatie, & la Cappadoce, d'où ils emmenerent beaucoup de butin & un grand nombre de captifs. ' Nous apprenons de S. Basile, que S. Denys qui gouverna l'Eglise de Rome [depuis 259. jusqu'en 270.] écrivit à celle de Cesarée en Cappadoce pour la consoler, & y envoya des personnes pour racheter les Chrétiens captifs. 'Il y avoit parmi eux plusieurs saints Ecclesiastiques, qui ne purent estre rachetez, parce que Dieu les destinoit pour convertir leurs vainqueurs, [comme nous l'avons dit plus amplement " en un autre endroit.] ' L'un de ceux là estoit apparemment S. Eutyche originaire de la Cappadoce.

Hier. chr | Oros. l. 7. c. 22. p. 214. 2. d. | a Philg l. 2. c. 5. p. 470. 471. | Bas. ep. 220 p. 233. c. d. | Philg. p. 471. a | Soz. l. 2. c. 6. p. 451. | Bas. ep. 338. p. 330. e. | V. la pers. de Val. § 12.

[Il est difficile que les Gots ayent ravagé tant de pays en un seul esté: & ce que nous dirons l'année suivante, porte à croire qu'ils passerent l'hiver en Asie, & qu'ils y demeurerent une partie de l'année suivante.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 267, DE GALLIEN 14. ET 15.

' *Paternus & Arcesilaus Consuls.* Idat. &c.

[Ce Paterne peut bien estre celuy] ' qui avoit esté Prefet de Rome les trois dernieres années. Petronius Volusianus le fut celle-ci. Buch. p. 236.

'Odenat faisoit encore la guerre aux Perses, lorsqu'il apprit l'état déplorable où les ravages des Gots reduisoient l'Asie. Il Sync. p. 382. c | Gall. v. p. 180. d.

resolut de l'aller secourir dés qu'il le pourroit; mais les Scythes ne l'attendirent pas, & s'estant rembarquez à Heraclée, ils s'en retournerent chez eux par le Pont-Euxin avec le butin qu'ils avoient fait. Plusieurs neanmoins furent noyez, ayant esté attaquez & vaincus sur leur route par l'armée navale des Romains.

Sync.p.382.c. ' Le Syncelle dit qu'Odenat fut effectivement avec ses troupes à Heraclée dans le Pont par la Cappadoce, & qu'il y fut tué. Gall.v.p.180.d. e|Zos.p.651.d. a c.Trig.ty.c.14.15.p.192.d|193.b| B.r.p.386. ' Il est vray qu'il fut tué en ce temps ci, selon Pollion: mais selon Zosime ce fut à Emese.[a] Pollion ajoute qu'il fut tué par Meone son cousin, qui prit le titre d'Empereur & d'Auguste, comme on le voit encore par quelques medailles, mais qui fut tué bientost aprés. Sync.p.382.c. ' Le Syncelle attribue la mort d'Odenat à un autre Odenat, qui fut [aussitost] tué luy mesme par les gardes. Zon.p.237.b.c. ' Zonare ne nomme pas le meurtrier, mais dit que c'estoit un jeune homme, neveu d'Odenat, & irrité contre luy " pour une querelle de chasse, & qu'il fut aussi tué sur le champ. &c. [Tout cela se peut accorder en disant que ce neveu nommé Odenat fut l'executeur de l'entreprise, & que Meone en fut l'auteur.] Trig.ty.c.15.16.p.193. ' Quelques uns pretendent que Zenobie mesme y eut part, picquée de jalousie contre Herode fils aisné d'Odenat, mais d'une premiere femme, & plus consideré de luy que ceux qu'il avoit eus d'elle. c.14.p.192.d| Zon.p.237.c. ' Il est certain qu'Herode fut tué avec son pere; quoique selon Zonare, le meurtrier luy eust " des obligations tres particulieres. &c. Zos.p.651.d|Zon.p.237.d. ' Ils furent tuez dans un festin.

b Zon.p.237.b. [b] Voilà quelle fut la fin d'Odenat, l'un des plus grands Princes [qui ait paru dans l'Orient,] qui avoit remporté plusieurs victoires sur diverses nations, qui estoit toujours demeuré fidele aux Romains Trig.ty.c.15.16.p.193. ' & à qui on n'avoit rien à reprocher que sa trop grande condescendance à l'égard de son fils Herode, dont il favorisoit les inclinations toutes portées au luxe, à la magnificence, & aux plaisirs. c.14.p.192.d. ' Un historien dit que Dieu estoit bien en colere contre les Romains, puisqu'aprés leur avoir osté Valerien, il n'avoit pas voulu leur conserver Odenat. Goltz.p.115.b. ' Il commença, comme nous avons dit, la quatriéme année de son regne depuis qu'il eut esté fait Auguste [en 264.]

Trig.ty.c.26.p.197.d. c Aur.v.p.221.e| n.S.p.803.b d Goltz.p.115.c.f. e Bir.p.38| Spanh.l.7.p.597. ' Ce Prince laissa plusieurs enfans de Zenobie. Pollion n'en conte que deux, Herennien & Timolaus,[c] au lieu desquels Vopisque met Balbat, ou plutost Vaballath.[d] Mais puisqu'on les trouve tous trois dans les medailles avec le titre d'Augustes; [il y a toute apparence que c'estoient trois freres.] [e] Le dernier est

nommé Hermie Vhaballat dans quelques medailles. 'Comme ils estoient encore fort jeunes lorsqu'Odenat fut tué, Zenobie leur mere prit le gouvernement sous leur nom, [avec le titre & l'autorité de Reine de l'Orient.] 'Elle faisoit porter à ses enfans les ornemens imperiaux, & les faisoit assister en cet état dans les conseils qu'elle tenoit. Pollion dit qu'on ne sçait s'ils furent tuez par Aurelien [lorsqu'il eut vaincu Zenobie,] ou s'ils estoient morts auparavant. 'On trouve dans leurs medailles qu'Herennien a regné deux ans [au moins,] Timolaüs trois, & Vaballat jusqu'à sept. [Ainsi c'est ce] 'fils de Zenobie qu'on voit par Zosime avoir survécu à la ruine de sa maison. Gall. v. p. 180. 181|197. d.e| Sync. p.382. c| Zos.p.651.d. Trig.ty.c.26.p. 197.e. Goltz.p.116.e.f. Zos.l.1.p.661.a.

[Zenobie n'eut pas apparemment autant de soin que son mari de vivre en bonne intelligence avec Gallien.] 'Car on trouve que ce Prince aprés avoir appris la mort d'Odenat, témoignant enfin vouloir faire la guerre aux Perses pour venger son pere, Heraclien qu'il envoya sous ce pretexte en Orient avec des troupes, fut vaincu par celles de Zenobie, & perdit ce qu'il avoit ramassé de soldats. 'Il se trouva au commencement de l'année suivante à la mort de Gallien. Gall.v.p 180. 181. p.181.b.

ARTICLE XVI.

Mort de Postume : Lollien, Victorin, Marius, & Tetricus luy succedent.

V. la n. 2. 'IL faut mettre aussi en 267. la mort de Postume, dans la settiéme année de son regne, & dans son quatriéme Consulat, qu'il avoit pris [cette année mesme] dans les Gaules. 'Les peuples de ce pays qui l'avoient si fort aimé, commençant par leur legereté ordinaire à s'en lasser à cause de sa severité; 'L. "Ælianus prit le titre d'Empereur à Mayence, où le peuple témoigna beaucoup de zele pour son parti. Postume le vainquit avec assez de bonheur: mais n'ayant pas voulu abandonner la ville de Mayence au pillage, ses soldats se mutinerent contre luy, & le tuerent' avec son fils le jeune Postume. [a] On en fit ensuite un Dieu, [ce qu'il faut apparemment attribuer à l'impieté de Victorin son collegue.] Buch. belg.l.6 c. 10.§ 13.p.206. Trig.ty.c.2. p. 185.d. Goltz.p.117.a| Aur.V.epit| Eutr. Note 12. Trig ty. c.3. p. 185.e. a Goltz.p.116.b.

'Pollion dit que l'auteur de la mort de Postume fut Lollien qui avoit accepté l'Empire que les Gaulois luy avoient offert, & s'estoit revolté contre Postume; [en quoy je ne sçay s'il ne le confond point avec Elien.] 'Il est certain, selon luy, qu'a- Trig ty.c.23. 4| P 185.d.e|186.a. c.4.5.p.186.

prés la mort de Postume, Lollien demeura maistre d'une partie des Gaules, le reste estant possedé par Victorin. 'Il est appellé dans ses medailles Spurius Servilius Lollianus. 'Il n'avoit pas de naissance, mais beaucoup de courage [& d'ambition :] & il défendit fort bien les Gaules contre les barbares d'au delà du Rhein. 'On marque que Gallien luy fit la guerre ; [& on n'en dit pas l'evenement.] ' Aprés la mort de Postume, les Germains estant tout d'un coup sortis de leur pays, emporterent & brulerent les chasteaux que Postume avoit fait bastir au delà du Rhein, & mesme plusieurs villes des Gaules. ' Mais Lollien rétablit tout en son premier état selon Pollion. [Cela semble demander plusieurs années : & neanmoins " à peine luy peut-on donner plusieurs mois, selon ce que nous allons raporter du mesme Pollion & des autres historiens.]

Golz. p. 117. a. Trig. ty. c. 4. p. 186. Gall. v. p. 184. b. Trig. ty. c. 4. p. 186. b. c. Note 13.

'Lollien fut tué par ses propres soldats, parce qu'il les faisoit trop travailler. [Ils pouvoient avoir esté excitez par Victorin,] ' à qui on attribue aussi sa mort, [a] & qui par ce moyen demeura seul Empereur [dans les Gaules.] [b] Mais son incontinence qu'il avoit un peu retenue d'abord, luy fit bientost perdre l'Empire & la vie. Car un Atticien " simple greffier, outré de ce qu'il avoit fait violence à sa femme, forma une conspiration contre luy, & le fit tuer à Cologne [sur la fin de cette année ou au commencement de l'autre. Il ne mourut pas sur le champ,] '& eut le loisir de nommer Auguste L. Aurelius Victorinus son fils encore tout enfant. Il paroist que ce fut Victoire sa mere, qui luy donna ce conseil. Mais il ne servit qu'à faire tuer le fils avec le pere : & on leur dressa auprés de Cologne un petit monument avec cette honteuse epitaphe ; *Ici sont les deux Victorins tyrans.*

c. b. a c. 5. p. 186. e. b c. 6. C p. 213. 1. b | Aur. V | Eutr. actuarius. Trig. ty. c. 5. 6. p. 186. 187 | Goltz. p. 117. c.

'Aprés luy on vit regner durant deux ou trois jours M. Aurelius Marius, en son origine simple serrurier ou armurier, comme tout le monde le savoit. On luy attribue une grande force de corps [tres propre pour ce mestier,] & " un esprit assez actif, par le moyen duquel il s'estoit avancé à quelques petits emplois militaires. ' Il fut élevé à l'Empire ou par le choix des soldats, [c] ou par Victoire, qui vouloit regner sous le nom d'un autre. [d] Mais au bout de deux jours un soldat qui avoit esté son apprentif dans la boutique, se croyant traité de luy avec moins d'honneur qu'il ne meritoit, luy donna un coup d'épée en ajoutant qu'elle estoit de sa façon. Cela arriva avant la mort de Gallien.

Trig. ty. c. 7. p. 187 | Bir. p. 397 | Aur. V | Eutr. &c. strenuus. Trig. ty. c. 30. p. 200. a. c c. 4. p. 186. b. d c. 7. p. 187. c.

'Aurele Victor donne Marius pour exemple de ceux qui s'étant élevez d'un état tres bas, en deviennent d'autant plus insolens, qu'il semble que n'ayant pas encore gousté la grandeur dont ils avoient esté longtemps affamez, ils ne s'en peuvent rassasier. Il met ce Marius entre ceux qui avoient esté " peu avant luy, '& ainsi il semble qu'on le peut raporter à celuy ci [aussibien qu'au grand Marius; si neanmoins deux jours de temps ont pu suffire pour faire paroistre son insolence.] Aur.V.v.Diocl. *patrum memoria.* Trig.ty.n.C.p. 213.1.d.

'Victoire [qui se conservoit un grand credit par son argent,] voulut donner un second Empereur aux Gaules. Elle exhorta Tetricus, qu'on dit avoir esté son parent, à se hazarder d'accepter l'Empire '& distribua de grandes sommes parmi les soldats pour le leur faire agréer. ' Ce Tetricus nommé dans ses medailles P. Pivesus ou Pesuvius, [a] estoit un homme de qualité & un Senateur Romain, qui avoit mesme esté Consul. Il paroist qu'il avoit gouverné en divers temps toutes les Gaules, & il gouvernoit l'Aquitaine lorsque Victoire luy offrit l'Empire. Il l'accepta & ayant esté proclamé Auguste en son absence par les soldats, il prit la pourpre à Bordeaux, & la garda assez longtemps. Il réussit dans plusieurs entreprises: mais il eut bien plus de peine à combattre l'insolence de ses soldats que ses ennemis. ' Il estoit maistre de l'Espagne aussibien que des Gaules. [b] Tous les historiens le font commencer sous Gallien [avant le 24. mars 268.] '& les acclamations du Senat qui se firent ce jour là, ne permettent pas d'en douter. [Il regna jusque sous Aurelien, dans l'histoire duquel nous en parlerons encore.] c.4.23.30. Aur.Vict. Goltz.p.117.d| Bir.p.400. a Trig ty.c.23. p.196.c.d|Aur. V|Eutr. Claud.v.p.204. c. b Aur. V|Eutr| Pollio. Claud. v.p.203. c.d.

1. 'Son fils C. [1] Pacuvius Pivesus Tetricus, qui n'estoit encore qu'un enfant, fut fait aussi Cesar par Victoire, [c] laquelle mourut peu de temps aprés: & quelques uns ont pretendu que Tetricus l'avoit fait tuer. Trig.ty.c.24.p. 196.c|Goltz.p. 117.d|Aur.V| Bir.p.400. c Trig.ty.c.30. p.200 b.

[Nous pourrions parler ici des ravages que [d] Chrocus Roy des Allemans fit dans toutes les Gaules, selon S. Gregoire de Tours, qui dit que ce fut sous Valerien & Gallien: mais nous esperons avoir occasion de traiter ce point " en un autre endroit.] d Gr.T.h.Fr.l.1. c.32.34.p.25.26| Trig.ty.n.C.p. 206.2.c. v.S.Privat.

1. ' On cite *Pesubius* d'une inscription qui est à Rouen. [e] D'autres le nomment encore autrement. Spon,p.274. e Rein.p.317.318.

ARTICLE XVII.

La Mesie est ravagée par les Gots, l'Asie & la Grece par les Herules, qui sont défaits par Gallien, & les Gots par Marcien.

[LES Gots qui s'estoient retirez à l'approche d'Odenat, aprés avoir pillé toute l'Asie & la Cappadoce, ne laisserent pas les Romains longtemps en repos.] 'Ils se remirent sur le Pont-Euxin, & estant entrez par l'embouchure du Danube dans les terres de l'Empire, ils y firent de grands maux. Ils furent vaincus sur les rivages du Pont par les troupes & les Generaux qui gardoient Byzance [sans que cela les empeschast de continuer à piller.]

Gall. v. p. 181. a.

'Dans le mesme temps "les Herules estant passez des Palus-Meotides dans le Pont-Euxin avec 500. vaisseaux sous la conduite de Naulobat leur chef, s'en vinrent droit à Byzance & à " Chrysopoli [qui fait la pointe de l'Asie de l'autre costé du Bosphore.] Il y eut là un combat' dans lequel ils furent défaits par Venerien, qui y fut neanmoins tué. 'Ils reculerent un peu vers l'embouchure du Pont : mais dés le lendemain ayant trouvé le vent favorable, [ils retournerent vers Byzance, traverserent le Bosphore,] & s'en revinrent droit au port de Cyzic [dans l'Hellespont,] pillerent cette grande ville & une partie de l'Asie, & ensuite les isles de Lemne & de Scyros [dans l'Archipelage.] Ils descendirent aprés cela dans l'Attique, assiegerent Athenes, & la brulerent, traiterent de mesme Corinthe, Sparte, Argos, & ravagerent toute l'Acaïe [sans trouver aucun obstacle ;] jusqu'à ce que les Atheniens conduits par Dexippe l'historien, leur ayant dressé des embusches dans des détroits, les défirent, & en tuerent un grand nombre. Ils ne laisserent pas en se retirant de piller [1] encore la Boecie, l'Acarnanie, & l'Epire ; & continuerent ensuite à faire le mesme dégast dans l'Illyrie & dans la Thrace.

a|Sync. p. 382. c. — Note 14. — auj. Scutari. — Gall. v. p. 181. a. — a|Sync. p. 382. d| Zos. l. 1. p. 651. b.

'Gallien qui venoit de faire la guerre à Lollien dans les Gaules,' vint au secours de ces provinces, laissant Aureole à Milan, pour empescher que [2] [Lollien ou Victorin] ne passast des Gaules en Italie. Il trouva les barbares dans l'Illyrie, 'les défit, & en tua plusieurs. [a] On marque qu'il en tua trois mille vers la ri-

Gall. v. p. 184. b. — p. 181. b| Zos. l. 1. 651. b. d. e. — Gall. v. p. 181. b| 182. b. — a Sync. p. 382. d. — Gall. n. C. p. 228. f.

1. D'autres lisent l'Epire, l'Athamanie, & la Mesie.
2. Zosime dit Postume. Mais il estoit déja mort.

vien

viere de Nesse [dans la Mesie.] Naulobat leur chef se rendit mesme à luy, & en receut l'honneur du Consulat : ' ce qui n'empescha pas les Herules de revenir bientost aprés. ' Divers auteurs ont marqué que la Grece & la Macedoine avoient esté ravagées sous Gallien par les Gots, [ce qui est le nom qu'on donnoit alors à tous les barbares Septentrionaux, comme d'autres leur donnent celuy de Scythes. p.384.c. Aur. V|Eutr| Hier. Chr|Oros.

Je ne sçay si c'est à cette guerre qu'il faut raporter ce que Zonare met comme un des derniers evenemens de ce regne] ' que Gallien estant allé attaquer les ennemis avec presque toutes ses troupes, sans laisser que fort peu de monde pour garder son camp, où estoit l'Imperatrice (car il l'avoit menée avec luy) les ennemis qui le sceurent, vinrent [par un détour] droit au camp dans le dessein d'enlever l'Imperatrice : & ils l'eussent fait sans un simple soldat, qui estant par hazard hors de sa tente, les apperceut déja tout proches. Il prit aussitost son bouclier & son poignard, se jetta sur eux, en tua un ou deux. Il arresta tous les autres étonnez d'une si grande hardiesse, & donna le loisir à ses compagnons de s'assembler pour repousser les ennemis. Zon.p.237.c.F.

' La nouvelle de la défaite des Herules obligea les Gots de songer à se retirer par les montagnes, " en se renfermant entre leurs charettes. ' Gallien pressé de son costé de s'en retourner en Italie, ' laissa le soin de les poursuivre à Marcien qui estoit fort experimenté dans la guerre, ' & donna à Cleodame & à Athenée, tous deux de Byzance, la charge de fortifier les places, & de rétablir celles qui estoient ruinées. ' On croit que cet Athenée est celuy dont on voit encore aujourd'huy un livre sur les machines de guerre, qui est dans diverses bibliotheques. Gall.v.p.181.b. *facta carrigine.* Zos.l.1.p.651.c. p.652.a. Gall.v.p.181.a. n C.p.208.1.f.

' Marcien s'acquita fort bien de sa commission, [a] & combattit plusieurs fois les ennemis dans l'Illyrie avec beaucoup de courage & de bonheur. Claude eut part à sa gloire : & le Senat en luy ordonnant une statue, demanda qu'il fust fait Consul & Prefet. ' Claude vouloit qu'on achevast de ruiner entierement les Gots, sans donner à ceux qui restoient, la liberté de se retirer : Marcien crut qu'il valoit mieux les laisser sauver en leur pays : ' & on pretend que ce fut ce qui causa ce grand debordement de barbares que nous verrons estre arrivé lorsque Claude estoit déja Empereur. Zos.l.1.p.652.a. a Claud.v.p.208. d|Gall.v.p.181.b. p.203.c. c|181.b.

ARTICLE XVIII.

Gallien assiege Aureole dans Milan, & est tué.

L'AN DE JESUS-CHRIST 268, DE GALLIEN 15.

Idat.&c. '*Paternus II. & Marinianus Consuls.*

Pagi, 268. § 1. 'QUOIQUE ce Paterne soit marqué dans tous les fastes Consul pour la seconde fois, on ne croit pas neanmoins que ce soit celuy qui avoit esté Consul l'année de devant, parce qu'on ne voit point que des particuliers eussent cette dignité deux fois de suite. Cela estoit reservé pour les Augustes & Buch. p. 236. pour les Cesars. 'Petronius Volusianus fut encore cette année Prefet de Rome.

Zos. l. 1. p. 651. d. e. 'L'affaire qui obligea Gallien de quitter les Gots pour revenir en Italie fut la guerre d'Aureole, [qui avoit jusqu'alors esté d. e | Zon. p. 237. d. assez uni avec luy, "ou comme allié, selon Pollion] 'ou comme sujet & General de sa cavalerie, selon Zosime & Zonare, V. la n. 6. qui supposent qu'il ne prit le nom d'Empereur qu'en ce temps ci [sur la fin de 267. & Aurele Victor les appuie beaucoup. Zos. l. 1. p. 651. e. Quoiqu'il en soit,] 'on dit qu'il se vouloit rendre maistre de Aur. Vict. tout l'Empire, '& s'en aller droit à Rome.[a] Il estoit déja mais- a Zon. 237. d. tre de Milan. Gallien partit donc ou de Rome, selon Aurele d | Aur. V. epit. Victor, [ou plutost de la Mesie] pour l'aller combattre. 'Il le défit, le blessa, & l'obligea de se renfermer dans Milan. Il y mit le siege, [qui apparemment dura longtemps au milieu des Gall. v. p. 181. b. rigueurs de l'hiver.] 'Car Marcien qui avoit eu ordre de chasser les Gots, eut le temps d'y arriver avant qu'il finist, [vers le 24. de mars.]

Aurele Victor dit qu'Aureole n'esperant plus de pouvoir se sauver par les armes, contrefit une lettre ou un memoire de Gallien où estoient les noms de diverses personnes, comme si ce prince eust voulu les faire mourir; & c'estoient tous les principaux officiers de son armée. Il trouva moyen de faire tomber ce memoire entre les mains de ceux qui y estoient nommez, comme si on l'eust trouvé par hazard; & ceux-ci aimant mieux se porter aux dernieres extremitez, que d'attendre qu'on les égorgeast, resolurent de se défaire de Gallien. [Les autres

auteurs ne parlent point de ce memoire, ſinon que [1] le jeune Victor le peut marquer.]

'Pollion dit ſeulement que Marcien & Heraclien Prefet du Pretoire, qu'Aurele Victor & Zonare appellent Aurelien, ne pouvant plus ſupporter la vie infame de Gallien, conclurent enſemble qu'il falloit chercher un autre Empereur, & n'en trouvant point de plus capable que Claude, qui n'eſtoit pas à cette deliberation, reſolurent qu'il falloit l'élever à l'Empire; mais qu'il falloit abſolument commencer par tuer Gallien. Zoſime dit que la conſpiration fut formée par Heraclien & par Claude meſme: '& Pollion avoue autrepart que Claude avoit oſté l'Empire avec la vie à Gallien, quoiqu'il n'euſt pas eſté le premier auteur de l'entrepriſe. Gall. v. p. 181. b. c| Zoſ. l. 1. p. 652. a. Claud. v. p. 202. c.

'Les conjurez vouloient d'abord attendre qu'on euſt pris Milan: mais comme ils virent que leur deſſein ſe découvroit, ils reſolurent de l'executer au plutoſt. 'Cecrops Maure de nation qui commandoit la cavalerie des Dalmates, s'offrit pour cela dans l'eſperance de s'élever luy meſme à l'Empire. [Un ſoir donc] 'lorſque Gallien ſoupoit, Heraclien & Cecrops luy vinrent dire en grande haſte qu'une ſentinelle donnoit avis qu'Aureole faiſoit une ſortie, & venoit avec tout ce qu'il avoit de monde. Auſſitoſt Gallien tout effrayé prend ſes armes, monte à cheval, donne ordre qu'on le ſuive, & va au devant d'Aureole peu accompagné. Cecrops ne manqua pas l'occaſion, & au milieu du tumulte, durant que chacun ne ſongeoit qu'à ſoy; il s'approcha de Gallien, & le tua luy meſme à coups d'épée, ſelon quelques uns. 'D'autres diſent qu'il fut percé d'un dard ſans qu'on ſceuſt par qui, à cauſe que c'eſtoit la nuit. Zon. p. 237. f. Zoſ. p. 650. c| 652. a| Gall. v. p. 181. c. d| n. C. p. 208. 2. f. Gall. v. p. 181 d| Zoſ. p. 652. b| Zon. p. 238. a. b| Aur. Vic. Aur. Vict.

'Zonare raconte ſa mort à peu prés de cette maniere. [a] Il y en ajoute une autre, [que nous ne raportons pas, parce qu'elle ne paroiſt guere probable, non plus que ce que diſent] les deux Victors, que Gallien ſe voyant bleſſé, & prés de mourir, envoya les ornemens imperiaux à Claude, qui eſtoit alors à Pavie, le faiſant ainſi ſon ſucceſſeur. Zon. p. 238. c. a p. 237. 238.

'Tout le monde demeure d'accord que Gallien eſt mort en 268. [& le Conſulat que Claude ſon ſucceſſeur eut en 269. en peut eſtre une preuve. L'hiſtoire ne marque pas le jour de ſa mort.] 'Mais on trouve que l'election de Claude fut ſceue à Rome le 24. de mars. [Ainſi Gallien doit avoir eſté tué vers le 20.] Cyp. an. p. 45. 1| &c. Claud. v. p. 203. c.

1. *Aureoli commento à ſuis interiit.*

ARTICLE XIX.

Suites de la mort de Gallien: De ceux qui ont écrit son histoire.

Gall.v.p.181.c. 'QUAND les soldats sceurent la mort de Gallien, ils commencerent à en faire de grands éloges, [non qu'ils l'aimassent, mais] pour avoir pretexte de faire une sedition, & de piller: De sorte que pour arrester la sedition qui estoit déja tres violente, Marcien par l'avis des autres chefs, leur promit à chacun vingt pieces d'or, qui leur furent aussitost distribuées sur les thresors [que Gallien avoit amassez.] ' Par ce moyen les soldats s'appaiserent, declarerent eux mesmes Gallien tyran [& ennemi public,] & receurent Claude pour Empereur. (p.182.a.)

A Rome le peuple fit mille imprecations contre Gallien, '& le Senat qui le haïssoit extremement, ordonna que ses ministres & ses parens mesmes fussent precipitez " de la roche du Capitole. Un auteur semble dire qu'on arracha les yeux dans le Senat mesme à l'Avocat du fisc. Cela auroit esté à d'étranges excés, si Claude n'eust ordonné, comme en estant prié par l'armée, de pardonner à ceux qui restoient encore. Et cependant aprés cela Claude voulut qu'on honorast comme un Dieu celuy qui estoit l'horreur de tous les hommes. Le Senat le fit, '& l'on voit encore aujourd'huy des marques de cette apotheose 'honteuse à tout le genre humain. Mais toute l'autorité de Claude & la lasche legereté du Senat n'a pu empescher que ce faux Dieu n'ait passé dans toute la posterité pour le vray modele des plus méchans Princes. [Claude fit peut-estre aussi raporter son corps à Rome.] ' Car on parle d'un tombeau de Gallien à huit ou neuf milles de la ville sur le chemin d'Appius. (Aur.Vic. — " per scalas Gemonias. — Birag.p.379. — Aur.Vict. — Vict.epit.p.542. c|Ammi. an.p. 472.d.)

[a] La mort de Gallien ne fut point vengée; ce que Dieu n'a permis que rarement.] ' Elle fut suivie de celle du jeune Gallien son fils [qu'il avoit fait Cesar] [b] & de " Valerien son frere, [qu'il avoit ce semble fait Auguste.] Il fut tué aussi auprés de Milan, selon Aurele Victor, ' quoique Zonare écrive que le frere & le fils de Gallien furent tuez à Rome sur un ordre du Senat. [Le fils de Gallien estoit encore apparemment fort jeune,] ' & l'autre selon que l'histoire le represente, meritoit d'estre aimé de tout le monde. [Mais il estoit difficile que ceux qui avoient tué Gallien, laissassent vivre son fils ni son frere.] Claude fit faire un tombeau à Valerien prés de Milan, sur lequel on mit son nom & sa qualité d'Empereur. (a Aur.Vict. — Gall.v p.p.183. b. — b p.181.d. — " V.Valerien § 1. — Zon.p.239.1. — Valer.v.p.175.)

* V. Valerien § 1.

[Egnatius * frere de ce Valerien, à qui Gallien avoit apparemment donné aussi le titre d'Auguste, eut sans doute le mesme sort, quoique l'histoire n'en parle pas; à moins qu'il ne fust mort dés auparavant.]

Les auteurs s'accordent assez generalement à donner quinze ans au regne de Gallien, en les contant du temps qu'il avoit esté fait Empereur avec son pere en 253. Depuis la prise de Valerien il en a regné prés de huit. Le jeune Victor dit qu'il vécut 50. ans:] mais ' de la maniere dont son pere parle de luy dans une lettre, ["il y a bien de l'apparence qu'on ne luy en doit pas donner plus de 35.] Aurel.v.p.211.d.e. V. Valerien § 8.

' La vie ou plutost le journal de l'histoire de Gallien a esté écrit par un Palfurius Sura, ' qu'on juge par là avoir vécu de son temps, [mais qui est inconnu d'ailleurs.] On peut dire la mesme chose de Celestin, ' dont Pollion cite que Gallien avoit fait Valerien son frere Auguste; ' & de Mæonius Astyanax, qui pretendoit avoir assisté à l'assemblée où Macrien fut éleu Empereur [en 261.] & en a raporté diverses particularitez. ' Vossius les met parmi les latins. Gall.v.p.183.a. Voss.h.lat.l.2.c.4.p.182. Valer.v.p.175.c. Trig.ty.c.11.p.190.d. Voss.p.182.

' Suidas parle d'un Ephore de Cumes qui avoit écrit en 27. livres l'histoire de Galien: ' & on croit qu'il faut lire *de Gallien*. Vossius le met entre les historiens Grecs, [a] & croit qu'il estoit du mesme pays qu'un ancien historien de ce nom, [c'est à dire de Cumes en Asie.] Il avoit encore écrit d'autres histoires [qui sont perdues.] Suid.ε.p.1111.c. Voss.h.gr.l.2.c.16.p.240. a l.1.c.7.p.37.

' Pollion cite un endroit du livre d'un Jule Aterien, qui parloit fort judicieusement de Victorin tyran des Gaules: [& cet endroit nous fait regretter de n'avoir pas le reste de cet ouvrage.] ' Il cite encore un Gallus Antipater qui avoit écrit l'histoire d'Aureole, & apparemment aussi celle des autres tyrans de ce temps là. Mais il l'appelle l'esclave des honneurs, & la honte des historiens, [quoique l'endroit qu'il en cite, & qu'il censure fort durement, n'ait rien de bien mauvais.] Trig.ty.c.5.p.187.a. Claud.v.p.203.e. Voss.h.lat.l.2.c.4.p.183.

[On peut mettre en ce temps ci] ' Luperque de Beryte grammairien, qui vivoit un peu avant Claude II. & qui a écrit divers ouvrages de sa profession. On le preferoit en beaucoup de choses à Herodien. Suid.λ.p.58.a. Voss.h.gr.l.2.c.16 p.240. &c.



L'EMPEREUR CLAUDE II.



Goltz. p.117|Bir. p. 402|Onu. in fast.p.256.a. Claud v. p.208. d|n.p.226.2.b.

v.p.204. d|Aurel. v.p.214.d|n. S.p. 330.1.d.

a Onu.p.256.a.

CLAUDE qui succeda à Gallien, & qui est le deuxieme de ce nom entre les Empereurs Romains, ' est nommé dans les medailles & les autres inscriptions[1] M. Aurelius Claudius. ' Il est appellé Valere en un endroit de Pollion au lieu d'Aurele : mais il est aisé de croire que c'est une faute. ' On luy donne aussi quelquefois le nom de Flavius, & on l'autorise par une inscription. [a] Onuphre dit que les medailles l'appellent ainsi. [Neanmoins Goltzius & Birague n'en marquent aucune de ce genre. Aujourd'huy on le surnomme assez communément le Gothique, à cause de la grande victoire qu'il remporta sur les Gots.]

Bucher.cyc.p. 276.

Claud.v.p.207. a.

b p.206.b.

c Vict. epit|Vorb. t.2.p.192.

Claud.v. p.206. b.

d d.

' Il naquit le 10. jour de may [en 214. ou 215.] s'il est mort à 56. ans, comme on le dit dans le grec de la chronique d'Eusebe, & dans celle d'Alexandrie. ' Il estoit d'Illyrie. [Les flatteurs] [b] le faisoient descendre de Dardanus & des Troyens. [c] D'autres l'ont fait fils de Gordien, ce qui ne se peut pas soutenir : [& il paroist bien qu'il estoit fort peu de chose par sa naissance; puisqu'on ne savoit pas qui estoit son pere, ni mesme de quel pays il estoit,] ' les uns disant qu'il estoit de Dalmatie, & les autres de Dardanie, & [d] Pollion avoue qu'on connoissoit peu ses ancestres, & qu'on en parloit fort diversement.

p.207.a.

p.206.d.

Gall.v.p.178. b| n.C.p.207.1.2| 219.1.d.

e v. p. 182.a| Claud.v.p.202| p.206.c.

[On ne dit point s'il a esté marié, mais seulement] ' qu'il n'eut point d'enfans. ' Il avoit deux freres, Quintille [qui luy succeda,] & Crispe pere de Claudia, qui ayant esté mariée à Eutrope, en eut l'Empereur Constance [pere du grand Constantin. Le nom mesme de Constantin venoit de la famille de Claude.] Car entre plusieurs sœurs qu'il avoit, il y en avoit une nommée " Constantine. ' Aussi il est appellé le chef de la race &c. de Constance : & comme Pollion écrivoit sous ce prince, [e] il donne par tout de grands eloges à Claude, comme on le

1. Spon (p.274.) cite *P. Claudius* d'une inscription de Rome.

peut voir dans l'histoire qu'il en a faite.

' Vopisque le met entre les meilleurs Empereurs, dans l'endroit où il raporte ce que disoit un bouffon de Claude mesme, Qu'on eust pu graver tous les bons princes sur le diamant d'une bague.] ' Julien l'apostat [petit-fils de Constance] releve beaucoup son courage, & son amour pour la patrie. Aurele Victor marque aussi son amour pour la patrie, & l'appelle un homme juste, laborieux, & digne d'estre élevé à l'Empire. ' L'Empereur Aurelien luy donne les titres de prince saint & venerable. ' Julien l'apostat le loue encore d'avoir esté ennemi du luxe de la table & des habits, mesme depuis qu'il fut Empereur. Eutrope qui écrivoit lorsque la maison de Constantin ne regnoit plus, loue son " œconomie, sa modestie, * son equité, & sa capacité pour la conduite de l'Etat. ' Zosime mesme, [ennemi de Constantin] dit que toutes les vertus avoient paru en luy, & qu'il fut fort regretté de tout l'Empire quand il mourut.

Aurel.v.p.223.d. — Jul.cæs.p.16. — Trig.ty.c.29.p. 199 a. — Jul.or.1.p.11. — parcus. — * justi tenax. — Zos.l.1.p.654.c.

' Il commença à paroistre [en 250. ou 251.] du temps de Dece, qui estima l'amour qu'il avoit témoigné en une rencontre pour la pudeur. ' Il luy donna le soin du Peloponnese, & la garde du pas des Thermopyles, avec de tres grands eloges qu'on peut voir dans Pollion. Dés ce temps là il estoit Tribun. ' Valerien luy donna la conduite de la cinquiéme legion dans la Syrie, ' avec les appointemens ordinaires, non d'un Tribun, mais d'un * General, ' parce qu'il en faisoit beaucoup d'état. ' Tout le monde trouvoit en effet que le Tribunat estoit au dessous de luy : le Senat mesme & le peuple Romain murmuroient de ce qu'on ne luy donnoit pas une armée à commander. De sorte que Valerien le fit enfin General de toute l'Illyrie, c'est à dire des troupes de la Thrace, de la Mesie, de la Dalmatie, de la Pannonie, & de la Dace, le faisant apparemment succeder à Ulpius Crinitus] ' qui estoit general des frontieres d'Illyrie en 258. ' Il luy fit esperer en mesme temps le Consulat, & la dignité de Prefet du Pretoire.

Claud.v.p.206, 207. — p.208.a. — p.207.a. — legioni tribunum dedimus. — d. — * duci. — a. d. — c. — &c. — Aurel. p. 213.c. — Claud.v.p.207. c.

' On raporte une lettre de luy qui est bien libre & bien hardie à l'égard de Gallien qui regnoit alors.[a] On voit que Gallien le craignoit ; & ayant appris qu'il témoignoit estre fort mécontent de sa conduite, il manda à un nommé Venuste, que cette nouvelle l'avoit extremement affligé, qu'il prist " soin de luy faire oster par Gratus & Herennien tous les sujets de mécontentement qu'il pouvoit avoir, sans que les troupes de la Dace qui estoient prestes à se soulever, sceussent ce qu'on disoit de

Trig.ty.c.9.p. 189.b. — a Claud.v.p.208. a.b. — facias eum placari.

luy, & sans que Claude mesme s'apperceust qu'on luy en eust rien mandé, de peur que la crainte ne le portast à quelque extremité fascheuse. Il envoya en mesme temps à Claude divers presens, recommandant à Venuste de faire ensorte qu'il les receust ″ bien. Il l'appelle dans cette lettre son parent & son ami. *libenter.*

Gal.v.p.178.b. ′ Il le mena à la guerre contre Postume tyran des Gaules [vers l'an 262.

Depuis cela on ne trouve rien de Claude jusqu'à la fin de Claud.v.p.168.d. 267.] ′ lorsqu'il chassa les Gots de l'Empire avec Marcien; ce V.Gallien qui fit que le Senat luy decerna une statue, en souhaitant de le § 17.18. voir bientost Consul & Prefet. [Il revint trouver Gallien, qui Aur.V.epit. assiegeoit Aureole dans Milan en 268.] ′ & fut envoyé à Pavie pour la garder. Il y estoit encore lorsque Gallien fut tué. [Nous avons veu en ″ un autre endroit la part qu'on pretend qu'il eut V. Gallien à cette mort, & c'est une faute comme excusable dans un payen, § 18. qui n'avoit pas appris de l'Evangile le respect qu'on doit à l'ordre de Dieu, à l'égard mesme des plus mauvais princes. Jul.or.1.p.11. ′ Julien parle neanmoins trop en flateur] lorsqu'il dit que Claude s'estoit élevé à l'Empire d'une maniere juste, ″ pure & irreprochable. ὁσίως

L'AN DE JESUS-CHRIST 268, DE CLAUDE 1.

Paternus II. & Marinianus Consuls.

Gall.v.p.181.b.c. ′ On pretend qu'Heraclien Prefet [du Pretoire] & Marcien principaux auteurs de la conspiration contre Gallien, en concluant sa mort, avoient en mesme temps resolu d'élever Claude à l'Empire; parce qu'il estoit reveré de tout le monde, & jugé universellement le plus digne de la puissance souveraine, comme le meilleur de tous: (& c'est peut-estre en ce sens) que Zos.l.1.p.652.c. ′ Zosime dit qu'il avoit receu l'Empire ″ du consentement commun [des peuples] avant que d'estre proclamé Auguste par les τῆς κοινῆς ψήφου. Gall.v.p.181; 182. soldats. ′ Lors donc que Gallien fut mort [en l'an 268. vers le V. Gallien 20. de mars,] & qu'on eut appaisé les soldats en leur donnant § 19. Aur.Vic. de l'argent, Claude fut declaré Empereur, ′ & les soldats qui prennent les meilleures resolutions dans les temps les plus fascheux, le receurent avec joie pour prince, & mesme avec avidité, dit l'historien, comme un homme capable de retirer l'Empire du mauvais état [où l'avoit reduit la negligence de Gallien.]

Claud v.p.203. c. ′ On apprit cette nouvelle à Rome le 24. de mars, & on y receut en mesme temps les lettres de Claude [au Senat,] qui fu- &c. Aur.Vic. rent lues avec la joie qu'on se peut imaginer, ′ puisque Gallien

estoit

estoit haï de tout le monde, & du Senat plus que des autres. Claude eut mesme besoin d'employer son autorité pour arrester les effets de la haine qu'on luy portoit. [Il montra en cela sa moderation & sa sagesse. Mais je ne sçay pas par quelle apparence de raison] il obligea le Senat de donner à un homme qui estoit l'horreur de toute la terre, des honneurs qui ne sont deus qu'à Dieu seul. [Il aimoit peut-estre mieux qu'on crust qu'il n'avoit pas ravi l'Empire à Gallien, mais l'avoit receu de luy :] & les deux Victors l'écrivent. Il laissa neanmoins sa mort impunie.

' L'Empire estoit alors dans un état déplorable, aprés le ravage de presque toutes les provinces par les barbares, &] aprés un grand nombre de guerres civiles, qui avoient tout consumé, ensorte qu'on avoit peine à trouver mesme des armes. Tetricus tenoit encore la Gaule & l'Espagne, d'où les Romains tiroient leurs principales forces ; & Zenobie occupoit les pays [de l'Orient] qui fournissoient des archers. ' Aureole resistoit encore dans Milan ; [& les barbares estoient toujours à la veille de se jetter sur les frontieres. Claud.v.p.204. c|205.a. p.203.d.e.

Aureole estoit l'ennemi le plus proche.] ' Dés qu'il sceut que Claude regnoit, il demanda à se soumettre, & fut receu, selon Zosime & Zonare : mais il reprit bientost les armes, s'il en faut croire le dernier. ' Pollion dit qu'il deputa non pour se soumettre, mais pour demander " qu'on le receust comme allié ; & que Claude luy répondit que sa demande avoit esté bonne à faire à Gallien, qui avoit pu l'aimer & le craindre. [Bien loin de le traiter d'égal, il le declara solennellement ennemi public. ' Il y eut une bataille, où Aureole fut vaincu. Claude vouloit neanmoins luy donner la vie ; ' mais les soldats irritez de sa rebellion, ne le voulurent pas souffrir, & le tuerent.[a] Quelques uns disent que ce fut Aurelien qui luy donna le coup de la mort. ' Claude fit neanmoins rendre les derniers devoirs à son corps, & luy fit faire un tombeau peu superbe, avec une epitaphe qui s'est conservée jusqu'à nous. Il fit mesme bastir un pont de son nom ' au lieu où il avoit esté défait soit par luy, soit par Gallien,[b] sur la riviere d'Adda entre Milan & Bergame. Il s'y est formé un bourg qu'on appelle encore aujourd'huy par corruption Pontirolo.

Zos.l.1.p.652.c| Zon.p.238.f. Claud.v.p.203. d. *fœdus petentem.* d|Trig.ty.c.10. p.190. ibid|Zos.l.1.p. 652.c. a Aur.v.p.214.c. Trig.ty.c.10.p. 190.a|n.C.p.214| n.S.p.303. c.10.p.190.a| Aur.Vic. b Ferrar.p.76.1.

' Aprés que Claude eut éteint la rebellion d'Aureole, & uni ses legions aux siennes, il eut à combattre contre les Allemans qui estoient venus en grand nombre jusqu'au lac " de Garde Aur.Vic. *Benacus.*

[prés de Verone.] Il les vainquit enſorte qu'à peine il en reſta la moitié. [Pollion a ignoré cette victoire, puiſqu'il n'en parle point. Mais elle eſt appuyée par pluſieurs medailles,] ' qui donnent à Claude le titre de Germanique avant celuy de Gothique [qu'il prit l'année ſuivante.] ' Onuphre raporte une inſcription dreſſée en l'honneur de ce prince " par ceux de Tuſculane ſur le lac de Garde. [Je ne ſçay ſi c'eſt de cette guerre qu'il faut entendre ce que dit Vopiſque] ' qu'Aurelien eut un grand combat ſous Claude contre les Sueves & les Sarmates, & en remporta une tres illuſtre victoire.

Goltz.p.118.a.b. Onup.p.256.a. *Benacenses.* Aur.v.p.214.c.

[Claude paſſa apparemment le reſte de cette année à Rome, pour y donner tous les ordres neceſſaires à la police.] ' Un panegyriſte dit qu'il retablit la diſcipline qu'il avoit trouvé toute corrompue. ' Il fit de tres bonnes loix, il condanna hautement les magiſtrats " qui avoient vendu la juſtice, ſe declarant ennemi des méchans : mais il tolera " ceux qui faiſoient des fautes par ignorance, ne faiſant pas ſemblant de les voir. [Les martyrologes donnent lieu de croire qu'il ſe montra fort ennemi des Chrétiens, & cela n'eſt pas difficile à croire d'un prince qui vouloit ſe faire aimer par le Senat, & ſe diſtinguer en tout de Gallien qui avoit rendu la paix à l'Egliſe.

Pan.9.p.191. Claud.v.p.202.a. *fures.* *ſtultos.*

' Zonare écrit qu'il gouverna avec beaucoup de douceur & de juſtice : & il défendit à tout le monde, ſelon cet auteur, de demander au prince les biens qui appartenoient à un autre : [ou plutoſt il caſſa les donations de cette ſorte faites par Gallien :] à quoy Zonare ajoute qu'une femme dont Gallien luy avoit donné la terre à luy meſme, l'eſtant venu redemander, en expoſant que Claude " officier de guerre luy avoit fait injuſtice, Claude [qui reconnut bientoſt que c'eſtoit luy-meſme qu'elle accuſoit, au lieu de s'en offenſer ; ' Il faut, dit-il, que Claude « devenu Empereur reſtitue ce qu'il a pris lorſqu'il n'eſtoit que « particulier & moins obligé à obſerver & à maintenir les loix. « [Nous ſouhaiterions que Zonare euſt marqué de qui il avoit tiré une action ſi belle & ſi grande.

Zon.p.238.f. ὁ ϛρατηγικός. p.239.a.

Nous ne trouvons rien dans les anciens de ce que dit Abulfaraje,] ' qu'en la premiere année de ce regne il parut une couronne d'or dans le ciel.

Abulf.p.82.

L'AN DE JESUS-CHRIST 269, DE CLAUDE 1. ET 2.

' *M. Aurelius Claudius Aug. II. & Paternus Conſuls.*

Bucher.&c|Onu.p.256.b.

[Il n'y a point de faſtes qui marquent que ce Conſulat de Claude ſoit un ſecond Conſulat. Toutes les medailles de Golt-

zius & de Birague ne nous apprennent point non plus qu'il ait esté Consul plus d'une fois :] ' mais nous le trouvons dans trois inscriptions de Gruter, [ce qu'Onuphre & Birague mesme ont suivi, parce qu'il n'est pas rare qu'on omette des chiffres dans les inscriptions, au lieu que celles qui le marquent Consul pour la seconde fois, sont absolument fausses s'il l'a esté moins.] Gruter, p. 275. 276.

' Valerien luy avoit promis le Consulat [dés l'an 260. au plustard ; [a] & le Senat le luy avoit souhaité [à la fin de 267. d'où on peut tirer qu'il ne l'avoit point eu jusqu'alors : mais il peut l'avoir pris en 268. aprés qu'il eut esté fait Empereur.] Claud. v. p. 207. e. | a p. 208. d.

' Flavius Antiochianus est marqué pour Prefet de Rome en 269. & 270. & encore en 272. ' Pollion dit que Claude eleva les familles qui portoient le nom de Flavius, [qu'on luy attribue à luy mesme,] comme pour honorer Vespasien, dont la famille avoit ce nom. [Constantin qui l'avoit aussi, le rendit si commun, que depuis luy, tous ceux qui n'avoient pas de nom de famille, avoient accoutumé de le prendre.] Buck. p. 236. | Claud. v. p. 203. b.

' Cette année est celebre par la victoire que Claude y remporta sur les Gots. [Il les avoit chassez de l'Empire à la fin de 267. avec Marcien ;] ' & il paroist qu'on ne croyoit pas avoir rien à craindre de leur costé lorsqu'il fut fait Empereur. [b] Mais ceux que Marcien avoit laissé échaper contre l'avis de Claude exciterent tous les autres à venir venger leur honte, [c] dans l'esperance de s'enrichir comme tant d'autres, des dépouilles des Romains. Les Gots, les " Ostrogots [ou Gots orientaux,] les Gepides, les Herules, & plusieurs " autres nations septentrionales, ' s'assemblerent sur la riviere de " Niester qui se decharge dans le Pont-Euxin : & ils y bastirent, dit Zosime, six mille vaisseaux. ' Neanmoins Pollion qui releve cette guerre autant qu'il peut, n'en met que deux mille, Ammien Marcellin le suit. Ils avoient aussi un fort grand nombre de chariots. Idat. | Claud. v. p. 203. c. d | Vorb. t. 2. p. 9. 1. | b Claud. v. p. 203. 204. | c 204 | Zos. l. 1. p. 652. c. | Austrogotthi. | &c. | Tyras. | Zos. l. 1. p. 652. d. | Claud. v. p. 204. d. e | n. C. p. 221. 1. 1 | Amm. l. 31. p. 445. c.

[Aprés avoir employé l'année 268. à faire ces grands preparatifs,] ' ils s'embarquerent au nombre de trois cent vingt mille hommes, comme on le cite de deux lettres de Claude, dont l'une fut écrite au Senat dans le commencement de la guerre : ' & c'estoit, dit Pollion, sans conter les valets, & les autres qui n'estoient pas pour le combat. [d] Ils attaquerent d'abord la ville de Tomes [dans la petite Scythie,] & celle de Marcianople dans la Mesie. Ils furent neanmoins repoussez de l'une & de l'autre, [aprés] ' plusieurs combats qui se donnerent auprés de Marcianople. Claud v. p. 204. b c | Zos. p. 652. d | Daxi. leg p. 10. d. | Claud. v. p. 204. b. | d Zos. p. 652. d. | Claud. v. p. 205. a.

Zos. l. 1. p. 652. d. e. 'Ils se rembarquerent donc [sur le Pont-Euxin, & delà ils entrerent dans le détroit du Bosphore, où la rapidité du courant, & la multitude de leurs vaisseaux qui se choquoient les
e|Claud. v. p. 205. a. uns les autres, 'leur fit perir un grand nombre de vaisseaux &
a Claud. v. p. 205. b. d'hommes. [a]Ceux de Byzance les combattirent aussi avec beaucoup de valeur. [b]Ils se hasterent de quitter le détroit pour aller
b b|Zos. p. 653. a| Amm. l. 31. p. 445. d. attaquer Cyzic: & ce fut encore inutilement. [Ils ne laisserent pas de continuer leur route,] traverserent le détroit de l'Hellespont, entrerent dans la mer Egée; & ayant racommodé leurs vaisseaux prés du mont Athos [dans la Macedoine,] ils assiegerent Cassandrée & Thessalonique. Ils peuvent avoir esté longtemps devant la derniere, & ils estoient prés de les prendre toutes deux, lorsqu'ils sceurent que Claude approchoit.

Aur. v. p. 214. d. 'Ce prince avoit appris d'abord qu'ils attaquoient l'Hemimont & l'Europe provinces de la Thrace, [avant peut-estre qu'ils se fussent attachez à assieger Tomes & Marcianople.] Il estoit alors occupé à d'autres affaires, [& comme il ne savoit pas encore l'importance de celle-ci,] [1] il envoya Quintille son 1.
frere au lieu de luy contre ces barbares: & confia neanmoins le principal soin de la guerre à Aurelien, à qui il donna pour cela le commandement de toutes les troupes de la Thrace, de l'Illyric, & des autres frontieres de ce costé là. [Mais quand il sceut le nombre des ennemis, il jugea bien qu'il n'y avoit point
Zon. p. 239. a. b. d'affaire qu'il deust preferer à celle-ci.] 'Zonare dit que sur le bruit de la descente des Gots, comme on mettoit en deliberation s'il falloit aller contre eux, ou contre [[2] Tetricus] qui te- 2.
noit les Gaules, [& assiegeoit peut-estre alors Autun;] Claude dit que la guerre de Tetricus estoit la sienne; mais que la guerre des Gots estoit celle du public [& des peuples,] dont il pre-
Claud. v. p. 204. a. feroit l'interest au sien. 'Il ne put pas neanmoins marcher aussi promtement qu'il souhaitoit, parce qu'il falloit faire un armement digne de luy & d'une si grande guerre, ce qui n'estoit pas aisé dans la foiblesse où l'Empire se trouvoit alors.

[Les Gots quittant donc Thessalonique sur le bruit de sa ve-
Zos. l. 1. p. 653. a. b. nue,] 's'avancerent dans les terres [le long de la riviere d'Axius,] & allerent piller la Pelagonie & les environs de Dobere
Claud. v. p. 206. b [dans la Peonie,] où la cavalerie des Dalmates 'qui se signala
Zos. p. 653. b. beaucoup dans cette guerre, 'leur tua quelques trois mille

1. On pourroit peut-estre raporter ceci à l'année precedente, où il est aisé que les Gots ayent fait quelques courses avant leur grande descente.

2. Zonare dit *Posthume*, [qui estoit mort.]

hommes.' Ils s'avancerent avec le reste vers Naïsse dans la haute Mesie, où ils rencontrerent Claude & luy donnerent bataille.' Le combat fut quelque temps douteux, & mesme les Romains " plierent d'abord. Mais estant revenus sur les ennemis par des endroits tres difficiles, par lesquels on ne les attendoit pas, ils en tuerent cinquante mille,' & remporterent ainsi une tres illustre victoire. p.654.a|Claud.v. p.205.a. Zos.p.653.b. ἐτράποντο. Eutr.

' Ceux des Gots qui purent se sauver, retournerent du costé de la Macedoine, se faisant un rempart de leurs chariots; mais ils ne trouvoient pas de défense contre la faim, qui leur emporta un grand nombre d'hommes & de chevaux. La cavalerie Romaine qui les attaqua de front, leur en tua encore beaucoup; [& leur fermant le chemin de la Macedoine] elle les obligea de s'aller renfermer dans le mont Hæmus en Thrace, ' où il semble qu'ils ayent passé l'hiver avec d'extremes incommoditez : & nous verrons sur l'année suivante le reste de leur deroute. Zos.l.1.p.654.a. Claud.v.p.205.e| Sync.p.384.c.

' Une partie de leur flotte qui s'estoit separée des autres, avoit esté ravager la Thessalie & l'Acaïe, & ils avoient fait beaucoup de prisonniers dans la campagne, sans pouvoir, dit Zosime, forcer les villes, parce qu'on avoit eu soin de les bien munir. ' Zonare dit neanmoins qu'ils prirent Athenes, & qu'ayant fait un monceau de tous les livres qu'ils y trouverent, ils estoient prés à y mettre le feu, si l'un d'eux plus habile que les autres, ne leur eust dit que pendant que les Grecs s'amusoient à ces livres ils negligeoient la guerre, & que c'estoit ce qui les leur rendoit si aisez à vaincre. Zonare ajoute que Cleodeme Athenien qui s'estoit sauvé, ayant ramassé quelques troupes & des vaisseaux, les vint attaquer du costé de la mer, en tua beaucoup, & les obligea de s'enfuir en d'autres pays. ' Ils ne laisserent pas d'aller jusqu'en Crete & à Rhode, ou mesme jusqu'en Cypre: & [ainsi il semble qu'on peut raporter à ce temps-ci ce que dit Ammien] ' que les Scythes assiegerent les villes de la Pamphylie. [a]Neanmoins il ne firent rien de considerable, & perdirent au contraire bien du monde par la peste qui les attaqua. [b]Ils s'en revinrent donc [passer l'hiver] dans la Macedoine, où la peste acheva de les ruiner. Zos.l.1.p.653.b.c. Zon.p.239.b.c. Zos.l.1.p.654.c. Claud.v.p.205.e. Amm.l.31.p.445.d. a Claud.v.p.205. b|Zos.l.1.p.654.b. b Zos.p.654.b.c.

' Durant que les Gots pilloient l'Occident, Zenobie qui avoit intelligence dans l'Egypte avec un homme du pays nommé Tymagene, y envoya Zabdas, ou Sabas l'un de ses Generaux qui y mena une armée de 70. mille hommes composée de Pal- p.653.c.d.

myreniens, de Syriens, & d'autres barbares. Les Egyptiens leur en opposerent une de cinquante mille hommes. Le combat fut grand, mais les Palmyreniens l'emporterent de beaucoup, [demeurerent maistres du pays,] & se retirerent en laissant [dans Alexandrie] une garnison de cinq mille hommes. Probe ou Probate à qui Claude avoit donné la charge de chasser les pirates de ces mers, ayant sceu ce qui se passoit, vint en Egypte avec ses forces, ramassa ce qu'il put d'Egyptiens & de Libyens, avec lesquels il chassa la garnison des Palmyreniens: de sorte que toute l'Egypte jura fidelité à Claude.

p.653.654|Claud. v.p.205.c. 'Zenobie renvoya de nouvelles troupes conduites par Zabdas & par Timagene: Probe les défit, s'estant heureusement servi de l'obstination naturelle aux Egyptiens, & il chassa de nouveau les Palmyreniens du pays: mais s'estant saisi d'une montagne proche de Babylone [sur le Nel] pour empescher Timagene & deux mille Palmyreniens qui estoient avec luy de se retirer en Syrie; Timagene qui savoit mieux le pays, gagna le haut de la montagne, d'où il vint fondre sur les Egyptiens, & Zos.p.654.a|655. c. les défit. Probe se voyant pris, se tua luy mesme: '& l'Egypte retomba ainsi sous la puissance de Zenobie. S. Jerome dit sur cette année que le Bruchium [qui estoit comme la citadelle] d'Alexandrie, fut pris & détruit aprés avoir esté assiegé durant plusieurs années.

Trig.ty.c.29.p. 199.a. 'Claude occupé dans la guerre des Gots, n'estoit pas en état de s'opposer à Zenobie; & il semble mesme qu'il ait fait quelque accord avec elle, afin de pouvoir achever avec plus de seureté une guerre si importante durant qu'elle conserveroit l'Orient en paix.

[Les mesmes raisons l'empescherent de songer à recouvrer Pan.4.8.p.113. 182. les Gaules,]'où il estoit appellé par ceux d'Autun, qui [s'estant revoltez contre Tetricus,] furent assiegez durant sept mois par les autres peuples des Gaules. Ils souffrirent jusqu'à la derniere extremité tout ce que la famine a de plus cruel, & furent enfin emportez de force, Claude n'ayant pas eu le 4 p.113. moyen de les venir secourir. 'Eumene dit qu'Autun estoit assiegée [1] par les rebelles de Hollande: [ce que l'histoire n'éclaircit point.] 1.

L'AN DE JESUS-CHRIST 270, DE CLAUDE 2. ET 3.

Idat.&c. '*Antiochianus & Orphitus Consuls.*

Onup.p.256.b| Buch.p.36. P.a.n.p.323. 'Onuphre croit que le premier est Flavius Antiochia-

1. *latrocinio Batavicæ rebellionis.* 'Quelques uns veulent qu'on lise *Bagaudicæ.*

nus Prefet de Rome en l'année precedente & en celle-ci: & l'autre "Furius Orphitus, qui le fut en 273. & 274. 'Pollion met Atticien au lieu d'Antiochien. 'Les fastes de Theon qui l'appellent Antiochus, & ceux d'Heraclius le marquent Consul pour la seconde fois.

V. Aurelien n. 11. — Claud. v. p. 205. c. — Cyp. dis. ap. p. 101. 117.

'Dieu acheva cette année la défaite des Gots qui s'estoient retirez sur le mont Hæmus. Car ils y furent attaquez non seulement par la famine, mais encore par la peste: desorte qu'il ne sembloit pas fort necessaire que Claude leur vint faire la guerre. 'Il y vint neanmoins, les enferma de tous costez, & en tua un grand nombre. Mais les ayant un jour fait attaquer par l'infanterie seule, parce que la cavalerie estoit d'un autre costé, aprés un rude combat les Romains tournerent le dos. Il y en eut beaucoup de tuez, & il y en eust eu bien davantage, si la cavalerie n'eust enfin paru, ce qui fit que la perte ne fut que mediocre. [Je ne sçay si c'est l'occasion] 'où Pollion avoue que "les Romains perdirent prés de deux mille hommes. Il veut que ce fussent des soldats qui s'amusoient au pillage aprés avoir défait les ennemis, & semble dire que c'estoit avant que Claude fust arrivé au camp. [En ce cas ce n'est pas la mesme rencontre, ou Zosime se trompe quand il dit que ce fut Claude qui envoya l'infanterie au combat.]

Claud. v. p. 205. e. — Zos. l. 1. p. 654. b. — Claud. v. p. 206. a. — &c.

'Cette perte n'empescha point les Romains de pousser & de presser les Gots sans relasche: & comme la peste leur emportoit encore bien du monde, enfin & ceux qui estoient dans la Thrace & ceux qui aprés avoir couru la mer Egée s'estoient retirez dans la Macedoine [furent obligez de demander quartier.] On en mit une partie dans les troupes, & on donna aux autres des terres pour labourer. 'Il y en eut seulement quelques uns qui demeurerent en armes jusqu'aprés la mort de Claude, 'mais tres peu retournerent en leur pays.

Zos. p. 654. b. c. — Claud. v. p. 206. c. — p. 204. c.

[Voilà ce qu'on trouve du détail de cette guerre.] 'Claude dit dans une lettre à Junius Brocchus qui commandoit dans l'Illyrie, qu'on avoit "défait & dissipé 320. mille Gots, fait perir deux mille vaisseaux, pris un nombre infini de femmes, que les champs estoient couverts d'os & de chariots abandonnez, les fleuves & les rivages de boucliers, d'épées, & de lances. 'Il y eut bien des combats par mer & par terre en divers pays, & toujours, dit Pollion, à l'avantage des Romains, 'à qui cette guerre fut d'autant plus glorieuse que le nombre des ennemis estoit plus grand.

c. — delevimus. — p. 205. b | Sync. p. 384. c | Zon. p. 239. c | Pan. 9. p. 191. — Dexi. leg. p. 10. d.

Claud.p.205.a. 'On prit bien des Rois [ou des Princes,] & bien des dames de qualité. Toutes les provinces se trouverent remplies d'esclaves & de troupeaux pris en cette guerre. p.204.c. 'Claude fit bruler une partie de leurs chariots, & donna le reste avec beaucoup d'esclaves pour le public. Juli.or.1.p.11. 'Julien l'apostat parle de cette victoire, [à cause de laquelle] Goltz.p.118.b. 'Claude prit le nom de Gothique dans la seconde année de son regne [c'est à dire avant le 24. mars de cette année.

Aurel. v.p.214.c. [On marque sous Claude quelques evenemens dont on ne trouve pas l'ordre ni la date. ' Vopisque dit que la cavalerie ayant donné temerairement en une rencontre, & sans attendre l'ordre de Claude, il en cassa [pour quelque temps] " les officiers generaux, & en laissa toute la conduite à Aurelien. *Magistros.*

Trig.ty.c.15.p.197.d. 'Il reduisit tellement les Isaures, revoltez sous Gallien, qu'il " se vit en état de les tirer de leur pays, & de les placer dans la Cilicie, afin que l'avantage de leurs montagnes ne les portast plus à se revolter: & il vouloit donner tout leur pays à un de ses amis. Pollion qui raporte ce fait, [ne dit point si la breveté de son regne ou l'obstination des peuples rompit ce dessein. Zos.l.1.p.655.c. 'Et mesme selon Zosime, la Galatie & tout ce qui est au delà, [ce qui comprend l'Isaurie & la Cilicie,] obeissoit à Zenobie, & non à Claude. Trig. ty.p.197.c. 'Il est certain que les Isaures demeurerent dans leurs montagnes, & continuerent dans leur revolte. *pen' ad hoc perduxerat.*

Le jeune Victor dit qu'un Victorin prit le nom d'Empereur sous Claude. [Il veut apparemment dire Censorin,] Trig.ty.c.30.p.200.c.d. 'que Pollion met en ce temps-ci. a c.32.p.201.b.c. [a] Ce Censorin estoit d'une famille illustre depuis longtemps dans le Senat & grand homme de guerre. Outre plusieurs autres charges, il avoit esté deux fois Propreteur, trois fois Consulaire, quatre fois Proconsul, trois fois Prefet de Rome, deux fois Prefet du Pretoire, & deux fois Consul. Il avoit esté ambassadeur en Perse & en Sarmatie. Comme il estoit déja vieux, & boiteux d'une blessure qu'il avoit receue dans la guerre de Perse sous Valerien, il s'estoit retiré à la campagne dans ses terres, [apparemment vers Boulogne en Italie.] Cela n'empescha pas que quelques soldats [mecontens] ne le revétissent de la pourpre, & ne luy donnassent le titre d'Auguste & le nom de Claude. Birag.p.403. 'On a encore quelques medailles de luy, où il est appellé Appius Claudius Censorinus: [mais ce que je ne comprens pas] c'est qu'il y en a une greque qui marque la troisiéme année de son regne. Birague

rague qui la cite, ne dit point d'où elle est tirée : ' & elle ne se trouve point dans Goltzius ni dans Occo, [qui se trompent de leur costé] en mettant ce tyran sous Gallien. ' Pollion ne luy donne que sept jours, [ce qui a bien plus d'apparence que les trois ans de Birague.] ' Car les mesmes soldats qui luy avoient donné l'Empire, le luy osterent aussi ; ayant mieux aimé le tuer, que de se soumettre à l'exacte discipline qu'il leur vouloit faire observer. On voyoit son tombeau auprés de Boulogne, & son epitaphe portoit qu'il avoit esté un tres heureux particulier, & un malheureux Empereur. Sa famille subsista, mais se retira partie en Bithynie & partie en Thrace. Goltz.p.116.e| Occo,p.405. Tr.g ty.c.31.p.201.a.b. Trig. ty.c.30.32.p.200.d|201.c.

' La peste qui contribua beaucoup à la victoire des Romains sur les Gots, les attaqua aussi eux mesmes. ' On voit par la vie de Plotin qui mourut en 270. à la fin de la deuxiéme année de Claude, ' que quelque temps auparavant la peste estoit grande à Rome. ' Elle devint tres violente aprés que la guerre des Gots fut finie, & elle emporta beaucoup de personnes dans l'armée. ' Claude mesme en fut attaqué, & il en mourut à Sirmich agé de 56. ans, comme on lit dans le grec de la chronique d'Eusebe & dans celle d'Alexandrie. [' On voit par cette suite de son histoire qu'il n'est mort qu'assez avant dans cette année,] ' aprés avoir commencé la troisiéme de son regne. " Il est neanmoins assez probable qu'il ne passa pas le mois d'avril. Zos.l.1.p.654.c. Plot.v.p.2.b.c. p.1.e. Claud.v.p.206.b. b|Zos.l.1.p.654.d Eus.chr.& Alex. V. Aurelien n. 3. Gruter,p.276.2.

' Zonare dit que se voyant malade à Sirmich, & prés de mourir, il fit venir les principaux de l'armée, & qu'en leur parlant du choix de son successeur, il témoigna juger qu'Aurelien meritoit de l'estre. Quelques uns ajoutent mesme qu'il le declara Auguste. [Cela est difficile à croire puisque Vopisque ne le dit pas dans la vie d'Aurelien. Zon.p.239.d.

Je ne sçay non plus ce que veulent dire les deux Victors,] qui écrivent que les livres des Sibylles ayant esté consultez par ordre de Claude sur la guerre des Gots, l'on y trouva qu'il falloit que le premier de l'ordre le plus éminent se devouast à la mort. Pomponius Bassus qui avoit droit d'ouvrir les avis dans le Senat, s'offrit de luy-mesme, disent-ils, comme chef de la premiere compagnie du monde : mais Claude assura que c'étoit luy que l'oracle regardoit veritablement, & devoua sa vie pour la Republique. [Julien l'apostat semble faire allusion à cette histoire,] ' lorsqu'il releve beaucoup l'amour de Claude pour la patrie, ajoutant qu'il avoit merité par là d'avoir longtemps l'Empire dans sa famille. [Ammien peut aussi l'avoir Juli. cæs.p.11.

Ammi.l.31.p. 446.a. voulu marquer] 'lorsqu'il dit [1] qu'une mort glorieuse empescha Claude de détruire les Gots. [Cependant Pollion ne dit rien d'une chose qui auroit si fort amplifié l'eloge de Claude: & Aurele Victor la rend encore plus suspecte] lorsqu'il compare cette action à celle des Deces, & qu'il ajoute que Claude ayant ainsi donné sa vie à la Republique, les Gots furent ensuite vaincus & chassez. [Il a cru sans doute qu'il s'estoit fait tuer dans le combat comme les Deces: & nous savons que cela est faux.]

Claud.v.p.208.d. 'On pretend que nul Empereur n'a esté aussi aimé durant sa vie que le fut Claude, ni aussi regretté aprés sa mort. p.203 a.b. 'Chacun se pressa & à Rome & dans les provinces de luy faire "toutes &c. sortes d'honneurs [legitimes & illegitimes.] Rein.p318. 'On a encore l'inscription d'un arc de triomphe que " la ville de Terni dans *Interamnates.* l'Ombrie luy fit dresser durant le regne d'Aurelien. [La folie impie des Romains n'avoit garde de manquer] Claud.v.p.208. d. 'à en faire un &c. Dieu, & à luy elever des temples & des autels. Le Senat luy consacra mesme, dit le jeune Victor, une statue d'or haute de dix pieds, qu'on mit auprés de Jupiter dans le Capitole. e. 'On parle encore beaucoup d'un " buste d'or qu'on mit dans la sale *clypeum.* du Senat. p.204.c. 'C'estoit en memoire de sa victoire sur les Gots.

Spanh.l.8 p.699. 'Spanheim remarque que Gallien est le dernier dans les medailles duquel on trouve le titre de grand Pontife, & la pluspart des autres que les Empereurs Romains avoient accoutumé de prendre, [comme la puissance du tribunat. Il devoit plutost le dire de Claude,] Bir.p.402. 'dans les medailles duquel tous ces titres se voient encore. Noris,de Lic.c. 3.p.49.m. 'Mais on ne les trouve plus [guere]dans celles de ses successeurs. [Elles se lisent quelquefois dans les inscriptions de leurs statues & de leurs lettres.] c.6.p.66.a.67.f. 'Au lieu de la puissance du Tribunat les medailles greques marquent assez souvent l'année de leur regne.

p.206.c.Eutr. Hier.chr. 'Aprés que Claude fut mort, QUINTILLE son frere prit l'Empire, qui luy fut, dit-on, deferé par le Senat, par les soldats, & par le jugement de tout le monde, [c'est à dire de tous ceux de l'Italie] Aur.v.p.221.c. 'où il estoit. Car dans le mesme temps Aurelien fut declaré Empereur Zon.p.239.d. 'par l'armée [qui se trouvoit à Sirmich.] Claud.v.p.206. c 'Pollion loue beaucoup Quintille. Eutrope dit aussi qu'il avoit une moderation & une " affabilité tout à fait extraordinaire, *civilitas.* qu'il égaloit son frere, & mesme qu'il le surpassoit. Zon.p 239.d. 'Mais selon Zonare il avoit trop de simplicité pour estre

Poll.n.p.222.2.a. 1. *honestâ morte prærepto.* 'Casaubon traite tout cela de fable.

capable de la conduite d'un Empire : &' nous avons vu que Claude en l'envoyant contre les Gots, donnoit neanmoins toute l'autorité à Aurelien. Aur.v.p.214.d.

'Pollion dit que voulant traiter ses soldats comme Pertinax, avec la gravité & " l'autorité d'un grand Prince, il fut aussi traité par eux comme Pertinax. Le jeune Victor, Eutrope & S. Jerome disent simplement qu'il fut tué. 'D'autres ont écrit que se voyant abandonné de ses soldats quand on eut sceu qu'Aurelien s'estoit fait declarer Auguste, il voulut les arrester par un discours qu'il fit contre luy : mais qu'il ne fut pas écouté ; ce qui le fit resoudre par le conseil de ses meilleurs amis à se faire ouvrir les veines, & à se laisser mourir. 'Il finit sa vie à Aquilée, 'où [1] Claude l'avoit apparemment envoyé pour empescher que les barbares n'entrassent en Italie. 'Il ne regna que 17. jours, ou 20. selon Vopisque. [a] Ses medailles nous apprennent qu'il s'appelloit M. Aurelius Claudius Quintillus, & qu'on en fit une idole, [Aurelien luy ayant volontiers accordé le titre de Dieu plutost que celuy d'Empereur.] 'Il laissa deux fils [dont on ne dit rien.] ' Birague se contente de dire qu'ils s'appelloient Quintille & Claude : [& il n'en donne pas mesme de preuve.

Claud v.p.205.c | Hier.chr. | *serins.* | Aur v.p.221.e | Zos.l.1.p.654.d | Zon.p.239.c. | Hier.chr. | 1. | Aur.v.p.221.e. | c|Claud.v.p.206. | c|Eutr|Hier.chr. | a Bir.p.404. | Claud.v.p.207.a. | Bir.p.404.

Quintille ayant si peu duré,] 'il n'eut pas le temps de rien faire de considerable ; [& tout ce qu'on dit de son regne,] c'est que quelques Gots qui restoient encore en armes, pillerent la ville d'Anquiale [dans la Thrace,] & tascherent de prendre aussi celle de Nicople [dans la basse Mesie.] Ils furent enfin dissipez par ceux du pays. 'Ammien parle de la prise d'Anquiale, & y joint celle de Nicople. [Mais cela peut estre arrivé dans quelque autre descente des mesmes barbares.]

Claud.v.p.206.c. | Amm.l.31.p.445.d.

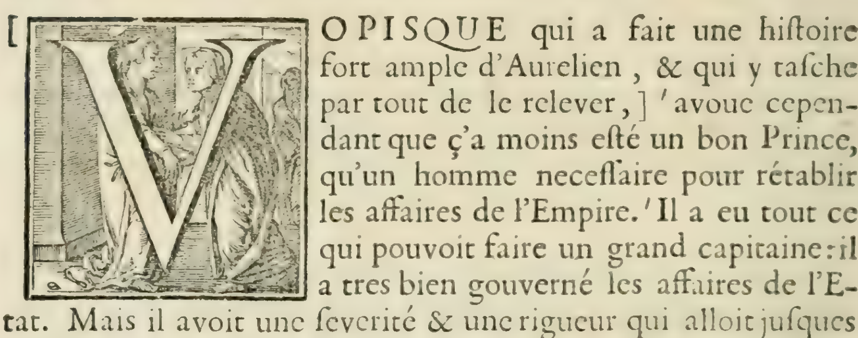
1. Vopisque dit qu'il apprit la mort de Claude *cùm in præsidio Italico esset.*



L'EMPEREUR AURELIEN.

ARTICLE PREMIER.

Famille d'Aurelien; sa severité excessive; ses emplois jusqu'à son élevation à l'Empire.



[VOPISQUE qui a fait une histoire fort ample d'Aurelien, & qui y tasche par tout de le relever,] Aur.v.p.221.d. 'avoue cependant que ç'a moins esté un bon Prince, qu'un homme necessaire pour rétablir les affaires de l'Empire. b|Eutr|Vorb.t.2.p.37.2. 'Il a eu tout ce qui pouvoit faire un grand capitaine: il a tres bien gouverné les affaires de l'Etat. Mais il avoit une severité & une rigueur qui alloit jusques à la cruauté, & qui faisoit que ceux qui avoient le plus d'estime pour ses grandes qualitez, ne pouvoient neanmoins l'aimer. Heliog.v.p.113.c.d. 'C'est pourquoy on écrit qu'il a esté " le plus grand Empereur *præcipuus.* de ce siecle, & Alexandre le meilleur. a Aurel.v.p.224.b. [a] Diocletien disoit de luy qu'il estoit plus propre à commander une armée qu'à gouverner un Etat; a. '& beaucoup ne le mettoient ni entre les méchans princes, [à cause des grands services qu'il a rendus à l'Empire,] ni entre les bons, parce qu'il manquoit de la premiere qualité d'un prince qui est la douceur. Juli.cæs.p.16. 'C'est aussi ce que luy reproche Julien l'apostat dans sa satyre des Cesars. Lact.pers.c.6.p.5. 'Lactance luy attribue un naturel " violent & emporté. *vesanus & praeceps.*

Aurel.v.p.209.c|Eutr. 'Il estoit d'une famille fort basse: car on ne savoit pas seulement son pere ni son pays. La pluspart tiennent qu'il estoit né à Sirmich: d'autres disent dans la Dace inferieure ou dans la Mesie. Vict.epit. 'On pretendoit que son pere avoit esté [1] fermier d'un Senateur nommé Aurele qui avoit du bien en ces quartiers là; Aurel.v.p.210.b. 'Un historien grec dit que sa mere estoit prestresse d'un temple

1. *Colonus*, qui signifie souvent un simple serviteur ou esclave d'une ferme.

du ſoleil en ſon village, qu'elle ſe meſloit de deviner, & qu'elle
&c. ſavoit que ſon fils ſeroit un jour Empereur. ' Il eſt certain qu'Aurelien a eu une grande ſuperſtition pour le ſoleil, dont il faiſoit ſon Dieu tutelaire. ' Il a eu une ſœur. Juli.cæſ.p.16. Aur.v.p.221.b.

Note 1. ' Il naquit le 9. jour de ſeptembre, [peut-eſtre" vers l'an 212. car on n'en ſçait rien d'aſſuré. Toutes ſes inſcriptions dans Goltzius & dans Onuphre ne l'appellent que L. Domitius Aurelianus.] ' On pretend qu'il eſt nommé Claude dans quelques [1] autres. [a] L'Empereur Claude ſon predeceſſeur en luy écrivant l'appelle Valere Aurelien: ' & cela s'eſt trouvé depuis peu confirmé par une inſcription; de ſorte qu'on croit que c'eſtoit ſon nom veritable, & qu'il avoit pris enſuite ceux de Claude & de Domice, pour s'unir à des familles plus illuſtres que la ſienne. Buch.cycl.p.285. Noris,ep.conſ. p.149. a Aur.v.p.214.d. Noris,ep.conſ.p. 148.149|Pagi, 271.§ 1.

' Il fit paroiſtre dés ſon enfance une grande vivacité d'eſprit, & un amour extraordinaire pour les exercices des armes, & il avoit alors une grande force de corps. ' Eſtant Empereur il n'avoit pas beaucoup de ſanté, & ne laiſſoit pas de monter tous les jours à cheval juſqu'à ſe laſſer, & à laſſer meſme ſes chevaux. ' Quand il eſtoit malade, il ſe gueriſſoit par la diete, ſans faire venir les medecins. ' Mais dans ſon ordinaire il buvoit & mangeoit beaucoup, eſtant neanmoins aſſez reglé pour le reſte dans ſa conduite & ſon domeſtique. Il eſtoit grand, & bien fait, ſans avoir rien d'effeminé. Aurel.v.p.210.b. p.225.c. e. p.210.e.

' Il ſe mit dans les troupes; & il avoit une telle inclination aux armes & à tirer l'épée, que pour le diſtinguer d'un autre qui portoit le meſme nom que luy, on l'avoit ſurnommé " l'épée à la main. ' Entre les exploits qu'il fit eſtant ſimple officier, on marque qu'avec trois cens hommes il tailla en pieces les Sarmates qui eſtoient entrez dans l'Illyrie. On pretend qu'il en tua prés de mille de ſa main en diverſes occaſions, & quarante-huit en un ſeul jour. ' Eſtant Tribun dans une legion à Mayence, il défit les François dans la premiere occaſion où on parle d'eux. [Il fit ſans doute encore depuis de plus grands exploits dans ces deux provinces,] ' puiſque Valerien l'appelloit en 256. le liberateur de l'Illyrie & le reſtaurateur des Gaules, ajoutant que l'Etat luy eſtoit tellement obligé, comme toute l'armée le reconnoiſſoit, qu'il eſtoit difficile de trouver une recompenſe qui égalaſt ſon merite. Il le comparoit aux Corvins & aux Scipions. e. *manu ad ferrum.* p.211.a. &c. b. V. Valerien § 3. p.212.a.

1. Qui ont IMP. CL. DOM. AURELIANUS, & ce *CL.* fait *Claudius*, dit le P. Noris. [Mais n'eſt-ce pas plutoſt *Cæſar Lucius Domitius* &c. Noris, p. 149.

p 211.c. ' Il ne voulut pas neanmoins luy confier la conduite de Gallien son fils, à cause que sa severité alloit jusques à l'excés. b.c. ' Il en avoit donné des marques dans la maniere dont il traitoit ses soldats: & l'un d'eux ayant violé une femme, il le fit écarteler en l'attachant à deux branches d'arbre qu'on avoit courbées par force. c.d. ' On voit dans une lettre qu'il écrivit à son Lieutenant, "la discipline qu'il leur faisoit observer. Il ne souffroit pas &c. qu'ils prissent une grappe de raisin, qu'ils se fissent donner du sel ni d'autres choses qui ne leur estoient pas dûes, qu'ils donnassent quoique ce fust aux devins, qu'ils allassent dans les cabarets, qu'ils fissent rien contre la pudeur dans les lieux où ils logeoient. Il vouloit qu'ils s'enrichissent des dépouilles des ennemis, & non des larmes des citoyens. Il leur ordonnoit de se rendre les uns aux autres toute sorte de service, & si quelqu'un commençoit une querelle, il le faisoit fustiger. b.c. ' Sa severité fut utile: car aprés qu'il eut chastié les premieres fautes selon son humeur, on n'y retomba plus depuis.

p.211.212. ' En l'an 256. Valerien luy donna le soin d'aller visiter tous les quartiers des troupes pour y établir l'ordre necessaire: & comme il devoit estre quelque temps à Rome, il manda au Prefet ce qu'il luy devoit fournir durant qu'il y seroit. ["L'année V. Valerien suivante] p.212-214. ' il fut fait Lieutenant d'Ulpius Crinitus General de § 5. &c. l'Illyrie & de la Thrace, & chassa les Gots de ces pays; en recompense dequoy Valerien le designa Consul pour le 22. may 258. se chargeant de faire les frais de son Consulat, parce qu'il n'estoit pas riche, & en cela mesme d'autant plus digne d'estime. Ulpius Crinitus l'adopta alors pour son fils & son heritier. [Il semble luy avoir fait aussi épouser sa fille ou quelqu'une de ses parentes.] Bir.p.405.408| Spanh.l.7.p.638. ' Car on pretend qu'une Imperatrice nommée Ulpia Severina estoit la femme d'Aurelien. On les trouve en effet ensemble dans les medailles. Aur.v.p.223.c. ' Il n'en eut qu'une fille, "laquelle laissa de la posterité. Note 1.

p.210.d. ' Il fut envoyé en ambassade en Perse. [On ne dit point en quel temps, ni pour quel sujet.] Le Roy de Perse luy donna entr'autres raretez, un grand Elephant, dont il fit present à l'Empereur.

[On ne trouve rien de luy sous le regne de Gallien,] Aur.Vic|Zon.p.237.f. ' à la mort duquel quelques uns disent qu'un Aurelien tres puissant à sa Cour eut beaucoup de part. [Mais il y a apparence que cet Aurelien est celuy que Pollion appelle Heraclien.] Aur.v.p.214.c. ' Il parut extremement sous Claude. On luy attribue la mort d'Aureole

[en 268.] ' & une grande victoire sur les Sarmates & les Sueves. ' Les Gots estant venus piller la Thrace [soit dans leur grande descente en 269. soit dans quelqu'autre moindre qui peut l'avoir precedée,] Claude y envoya Quintille son frere; mais il confia toute la conduite de l'armée à Aurelien, qu'il fit pour cela General de l'Illyrie & de la Thrace. En luy écrivant sur cette commission, il luy dit que la Republique avoit besoin de son service contre des ennemis qu'il avoit déja vaincus, & qu'il falloit employer pour elle son courage & sa valeur ordinaire. c. d.

&c. ' Il eut aussi sous Claude le commandement " de toute la cavalerie. e.

ARTICLE II.

Aurelien est fait Empereur : Les Scythes luy demandent la paix ; il la refuse aux Allemans.

L'AN DE JESUS-CHRIST 270, D'AURELIEN I.

V. Claude. " *Antiochianus & Orfitus Consuls.*

' LES actions éclatantes par lesquelles Aurelien avoit rétabli l'Empire, dit Vopisque, sous l'autorité de Claude, firent que dés que ce Prince eut rendu l'esprit [" vers le mois d'avril de cette année,] toutes les legions conspirerent à le proclamer Empereur. ' Quelques uns pretendent [quoiqu'avec peu d'apparence,] que Claude mesme l'avoit declaré Auguste ou digne de l'estre. [Il prit apparemment l'Empire à Sirmich où Claude estoit mort.] ' Quintille frere de Claude " le prit en mesme temps en Italie. Cependant dés que ses troupes sceurent qu'Aurelien regnoit, elles l'abandonnerent, & il se trouva reduit à s'oster volontairement la vie [au bout de dix-sept jours, ou de vingt au plus. Aur. v. p. 214. c. e. — Note 3. — Zon. p. 239. d. — V. Claude II. — Aur. v. p. 221. c.

Aurelien vint ensuite à Rome] ' & Zonare écrit que comme il prioit les principaux de luy donner quelques avis pour bien gouverner, l'un d'eux luy dit qu'il falloit pour cela avoir du fer & de l'or, l'un pour ceux dont il ne seroit pas content, & l'autre pour ceux qui le serviroient avec zele. Zonare ajoute que ce Senateur fut le premier à éprouver la cruauté d'Aurelien, qu'il avoit semblé autoriser. Zon. p. 239. f.

' Aprés qu'Aurelien eut affermi son autorité à Rome, il en Zos. l. 1. p. 654. 655.

sortit pour venir à Aquilée, & delà en Pannonie, où il avoit appris que " les Gots avoient fait une irruption. Il envoya ordre par tout de serrer dans les villes les bleds, les bestiaux & tout ce qui pouvoit servir à la nourriture, afin de ruiner les ennemis par la famine. Il en fallut neanmoins venir à une bataille, qui dura jusqu'à la nuit sans qu'on remarquast aucun avantage de part ni d'autre. Mais durant la nuit les barbares repasserent le fleuve [du Danube ;] & dés le lendemain ils envoyerent demander la paix. — les Scythes.

p.655.a. 'Cette guerre fut suivie de celle des Allemans & de plusieurs autres peuples leurs voisins, [" entre lesquels] 'Vopisque nomme les Marcomans, & Dexippe les Juthonges,[a] qui estoient la nation des Allemans la plus proche de la Rhetie & de l'Italie. — Aur.v.p.214.c| Dex.leg.p.7. a Amm.l.17.p. p.96.c. — Note 4.

Zos.l.1.p.655.a.b. 'Et aussi ce fut dans l'Italie que ces peuples prirent la resolution de venir tout droit. Aurelien averti de leur marche, laissa de bonnes garnisons dans la Pannonie, & s'en vint les combattre [apparemment dans la Vindelicie, qui comprend aujourd'huy la Baviere & une partie de la Souabe.] 'Il les trouva divisez en deux corps ; ce qui luy donna moyen de les vaincre " vers le Danube dans un grand combat. 'Il en tua encore beaucoup lorsqu'ils voulurent repasser la riviere ; '& empeschant les autres de la passer pour s'en retourner en leur pays, il les enferma dans les terres des Romains, ensorte qu'ils se trouverent reduits à manquer presque de vivres, & à d'autres incommoditez. — b|Dex.leg.p.7. 9.c. — Note 5. — Dexi.leg.p.7. — p.11.c.d.

p.7. 'Ils deputerent pour demander la paix, avec ordre à leurs ambassadeurs de ne pas paroistre étonnez ni abattus, afin d'obtenir des conditions plus avantageuses. Aurelien remit leur audience au lendemain, 'auquel il fit ranger toutes ses troupes en bataille ; puis il vint revestu de la pourpre s'asseoir sur un tribunal fort élevé, avec tous les officiers & tous ceux qui avoient esté en charge, rangez à cheval en demicercle autour de luy : & derriere luy estoient les aigles d'or des legions, les images du Prince qu'on portoit à la teste des troupes avec les noms de toutes les compagnies écrits en lettres d'or ; & tout cela estoit élevé sur des piques couvertes d'argent. — p.8.a.

a. 'Aurelien avoit dessein d'étonner par cette magnificence les deputez des Juthonges : '& en effet ils demeurerent quelque temps en silence & comme interdits. Cependant quand Aurelien les eut exhortez à parler, ils dirent par un interprete, 'Qu'ils venoient demander la paix, non comme vaincus, mais parce qu'ils se souvenoient toujours de leur ancienne alliance avec les — b. — b.c.d.

Romains ; Qu'ils aimoient la paix, & qu'ils croyoient que les Romains la souhaitoient aussi bien qu'eux ; ' Que dans la guerre le vaincu devenoit bientost le vainqueur, & qu'une bataille perdue par surprise n'estoit propre que pour les faire agir avec plus de precaution & de prudence, & leur faire remporter ensuite une victoire plus glorieuse ; ' Qu'ils avoient quarante mille chevaux de la seule nation des Juthonges, tres estimée pour la cavalerie, & une fois autant d'hommes de pied ; Que l'Italie qu'ils avoient courue presque toute entiere [sous Gallien,] connoissoit assez leur valeur ; ' Qu'ainsi il estoit de l'interest des Romains d'aimer mieux les avoir pour alliez que pour ennemis ; & que de leur part ils y estoient tres disposez, pourveu qu'on leur donnast les presens ordinaires, & la mesme quantité d'or & d'argent qu'on avoit accoutumé de leur donner avant que la paix eust esté rompue. p.9 b.c. p.8.c. p.9.c.

' Aurelien leur répondit par un grand discours, [a] dont la conclusion fut, Que puisqu'ils avoient violé les traitez sans aucun sujet, par le seul desir de piller, ils estoient indignes de demander des graces & des presens ; ' & que dans l'état où ils estoient c'estoit à eux à recevoir la loy du victorieux, & non pas à la luy donner ; ' Qu'ils pouvoient s'informer de ce qui estoit arrivé [sous Claude à 300. mille " Gots] qui s'estoient jettez sur les costes de l'Europe & de l'Asie, & voir par là ce qu'ils devoient attendre eux mesmes, ' & que les Romains ne seroient pas satisfaits qu'ils n'eussent passé le Danube, & qu'ils ne les eussent punis dans leur pays mesme comme leur infidelité le meritoit. p.9-11. a p.11.a.b. c.d. p.10.d. Σκύθαι. p.11.a.

' Ce discours effraya fort les deputez, & ne voyant aucune esperance de paix, ils s'en retournerent porter cette triste nouvelle à leurs gens. p.12.a.

ARTICLE III.

Les Allemans entrent en Italie, défont Aurelien, & sont ensuite défaits.

[QUELQUE puissant & quelque grand capitaine que fut Aurelien, il éprouva bientost la verité de ce que les barbares luy avoient dit : & les vaincus devinrent en peu de temps les victorieux.] ' Car Aurelien ayant plus de soin de leur couper la retraite, que de les attaquer de front pour les empescher de s'avancer vers l'Italie ; ils s'échaperent [du lieu où il croyoit Aur.v.p.215.a.

les tenir enfermez] & durant qu'il songeoit à les suivre avec son armée [plus pesante que la leur,] ils prirent le devant, entrerent en Italie, & firent de grands ravages autour de Milan.
p.215.a|216.b. Cela jetta une étrange consternation dans Rome, ' & y causa
p.215.b.c. mesme plusieurs seditions. ' Ulpius Syllanus " chef du Senat proposa de consulter les livres de la Sibylle ; à quoy d'autres s'opposerent hautement par une raison pleine de flaterie [& d'impieté.] ' Car ils disoient que l'Empereur estoit assez puissant pour remedier aux maux qu'on craignoit, sans qu'il fust besoin de recourir au ciel, comme si, dit un payen, l'Empereur mesme n'eust pas fait profession d'adorer les dieux, & d'esperer la victoire de leur puissance. [Car si l'idolatrie est un crime, l'atheisme en est encore un plus grand.] *prima sententia.*

a. ' Aurelien suivoit en queue les ennemis, qui [s'avançoient
p.216.a. toujours, &] ' estoient déja arrivez auprés de Plaisance [sur le Po.] Il vouloit les combattre tous ensemble avec toutes ses forces, [pour en delivrer plutost l'Italie.] Ils n'oserent s'y hazarder : mais s'estant cachez dans une forest, ils l'attaquerent le soir, & le battirent tellement, qu'on pretend que cette perte estoit capable de ruiner entierement l'Empire.

p.215.d.e. ['Ce fut apparemment aprés cette bataille,] 'qu'Aurelien reconnoissant qu'un homme ne doit pas rougir de recourir à la puissance divine, [& n'estant pas assez heureux pour connoistre le vray Dieu,] implora le secours de ceux qu'il croyoit estre tels. Il manda au Senat qu'il s'étonnoit qu'on fist si longtemps difficulté de consulter les Sibylles, comme si, dit-il, vous estiez dans une Eglise des Chrétiens. Il demande donc qu'on les consulte, & qu'on fasse tout ce qu'il faudra, promettant de fournir tous les frais necessaires, toutes les victimes, & des captifs de quelque nation que ce fust ; [d'où nous apprenons que malgré les ordonnances " d'Adrien, & toutes les loix de l'humanité, les Romains n'avoient point encore renoncé absolument à ces sacrifices barbares, où les demons se faisoient immoler des V. Adrien § 16.
b. hommes.] ' Fulvius Sabinus Preteur [au defaut des Consuls]
" mit la chose en deliberation dans le Senat l'onziéme jour de L'an 271.
a.d|216.a|n.S.p. 363.1. l'année [suivante,] ' & elle fut enfin concluë. On consulta les Sibylles avec grande solennité, & l'on fit ensuite plusieurs ceremonies ou plutost plusieurs operations magiques, par lesquelles on s'imagina avoir arresté le progrés & la marche des ennemis.

Vict.epit. ' Ce qu'il y a d'effectif, c'est que les ennemis s'avancerent

[au moins] jusqu'à Fano [dans l'Ombrie.] ' Mais comme ils ne se tenoient pas serrez, Aurelien eut moyen de les battre plusieurs fois, & de les tuer tous enfin, selon Vopisque. ' Il les défit trois fois dans l'Italie, auprés de Fano, auprés de Plaisance, & enfin dans les campagnes de Pavie. ' On voit encore à Pesaro [prés de Fano] un monument dressé par ceux de cette ville à la victoire d'Aurelien.

Aur.v.p.215.a. Vict. ep. it. Gruter.p.276.3.

ARTICLE IV.

Les Vandales sont défaits : Aurelien fait mourir diverses personnes, & rebastit les murailles de Rome.

L'AN DE JESUS-CHRIST 271, D'AURELIEN 1. ET 2.

' *L. Domitius Aurelianus Aug. & M. ou Numerus Ceionius Virius Bassus Consuls.*

Idat|Buch &c. Noris,ep.cons. p.148.149.

S. Prosper suivi par Victorius & Cassiodore met Valerien au lieu d'Aurelien. [Mais outre l'autorité des autres fastes, c'estoit une coutume presque sans exception que les Empereurs prenoient le Consulat ordinaire l'année d'aprés leur election.] ' Les fastes de Theon & d'Heraclius marquent positivement que le Consul Aurelien estoit l'Empereur. [Ce qui embarasse bien davantage, c'est " qu'Aurelien ayant esté designé dés l'an 258. pour estre Consul peu de temps aprés, neanmoins * les fastes & presque toutes les inscriptions ne content le Consulat qu'il eut cette année que pour le premier, dequoy il est assez difficile de voir la raison.] ' Bassus estoit apparemment hors de Rome au commencement de cette année, aussibien qu'Aurelien. ' Les fastes d'Heraclius [seuls] le marquent Consul pour la seconde fois. [a] Postumius Varus fut Prefet de Rome sous ces Consuls.

Cyp. dis. ap. p. 101.117. " V. Valerien §5. * Ibid. n. 7. Aur.v.p.215.b. Cyp.dis.ap.p. 117. a Bucher.p.236.

' La fin de la guerre des Juthonges & des Marcomans appartient, comme nous avons dit, à ce Consulat & à l'an 271. [Mais il n'estoit pas à propos d'en interrompre la suite. Aurelien poursuivit apparemment ces barbares jusques au delà des Alpes, & fut obligé d'y demeurer encore quelque temps pour y combattre les Vandales qui avoient aussi passé le Danube,] ' conduits par deux de leurs Rois, & par plusieurs autres princes. ' Il les vainquit; & ils furent obligez de luy envoyer demander la paix,

Aurel.v.p.215.b. Dexi.leg.p.12.b. a Pet. leg. p.25. 26.

Pexi.p.11.a.b. dequoy il eut bien de la joie. ' Aprés qu'on eut bien diſcuté toutes choſes, le lendemain Aurelien fit aſſembler les ſoldats pour ſavoir s'ils aimoient mieux la paix ou la guerre. Ils témoignerent par leurs cris qu'ils trouvoient plus de ſureté à ſe contenter de l'avantage qu'on avoit eu, & qu'ils ſouhaitoient tous la b.c. fin de la guerre. ' Ainſi les deux Rois & les autres Princes le vinrent trouver, comme on le leur avoit ordonné, donnerent en oſtage les enfans des deux Rois, & pluſieurs autres de la premiere qualité : & par ce moyen on leur accorda la paix. On en prit deux mille pour ſervir dans l'armée, & on renvoya le reſte en leur pays, en leur fourniſſant des vivres juſqu'au Danube. c.d. ' Il y en eut ſeulement cinq cens qui s'eſtant écartez pour piller, furent tuez par le commandant des troupes étrangeres : & leur chef qui avoit conſenti à ces pilleries, fut percé à coups de traits par ordre du Roy [des Vandales.]

d. ' Aurelien envoya enſuite en Italie la plus grande partie de ſes troupes, & les y ſuivit peu de jours aprés, avec ſa maiſon, les gardes, les deux mille Vandales, & les oſtages. Il y vint en grande diligence, parce que les Juthonges y faiſoient une nouvelle incurſion, [qui apparemment n'eut pas grande ſuite : au moins l'hiſtoire ne nous en apprend aucune.]

Aurel.v.p.216.b. ' Quand ces guerres furent terminées, Aurelien revint à Rome plein de colere à cauſe des ſeditions qui s'y eſtoient élevées; & il les punit avec une rigueur qui fit beaucoup de tort à l'eſtime qu'on avoit pour luy. Il fit mourir non ſeulement les auteurs des ſeditions, mais encore quelques Senateurs des plus qualifiez, pour des choſes qu'un prince plus doux auroit negligées, ou ſur la dépoſition d'un ſeul témoin, quelquefois indigne d'eſtre écouté : de ſorte qu'au lieu de l'aimer on commen- Jul.cæſ.p.16. ça à le craindre, & à dire meſme qu'il le falloit aſſaſſiner. ' Julien l'apoſtat l'accuſe d'avoir oſté la vie injuſtement à bien des Amm.l.30.p.431.a. perſonnes, ' & Ammien écrit que ſa cruauté ſe débordoit comme un torrent ſur les riches, ſous pretexte de remplir l'Epargne épuiſée par les folies de Gallien & par les autres malheurs de l'Etat, ſans ſonger qu'il y a bien des choſes qu'il ne faut pas faire quoiqu'on le puiſſe.

Zoſ.l.1.p.655.b. ' Zoſime dit que pluſieurs Senateurs furent accuſez & executez en ce temps ci, comme complices d'une conſpiration con- c. tre l'Empereur, ' & qu'on fit auſſi mourir avec beaucoup de precipitation Epitime, Urbain, & Domitien, qu'on ſoupçonnoit Trig ty c 11.p.19..b. de former un ſoulevement. ' Il y avoit ſous Gallien un Domi-

tien grand capitaine, qui se faisoit descendre de l'Empereur Domitien, & de Domicille [ou plutost de Domitille niece de ce Prince, mariée au Consul Flavius Clemens.] 'On pretend que c'est un " Domitius Domitianus qui prend le nom d'Auguste dans quelques medailles. On y ajoute qu'il prit la pourpre en Egypte dont il estoit gouverneur sous Aurelien : [mais [1] je n'en voy pas les preuves. Il est certain au moins qu'Aurelien n'avoit rien en 271. dans l'Egypte :] '& l'histoire assure qu'elle obeïssoit alors à Zenobie.

NOTE 6. — Birag. p. 408 | Spanh. l. 7. p. 599. — Zos. l. 1. p. 655. c.

'Aurelien prit en ce temps-ci avec le conseil du Senat, la resolution de rebastir les murailles de Rome, [tellement ruinées que] Zosime dit qu'il n'y en avoit point du tout. 'Cet ouvrage fut commencé cette année comme Idace nous en assure, [quoique la chronique d'Eusebe & celle d'Alexandrie le mettent deux ans plus tard. 'Mais il ne fut achevé que sous Probe 'selon Zosime. L'on y travailloit mesme peut-estre encore sous Diocletien vers l'an 287. comme on le lit dans les actes de S. Sebastien. 'Aurelien étendit mesme les murailles de la ville, ensorte qu'elles enfermoient une étendue de prés de " vingt lieues : & il les fit tres fortes.

Aurel. v. p. 216. c | Zos. l. 1. p. 655. b. — Idat. — Zos. p. 655. b. — Boll. 20. jan. p. 278. § 84. — Aurel. v. p. 216. c | 222. b | n. S. p. 364. 2 | Aur. V. epit. | Eutr. — 50. mille.

ARTICLE V.

De Zenobie Reine de l'Orient.

L'AN DE JESUS-CHRIST 272, D'AURELIEN 2. ET 3.

'Quietus & Voldumianus Consuls. — Idat | Buch. &c.

'QUIETUS est marqué Consul pour la seconde fois [dans la chronique d'Alexandrie &] dans les fastes d'Heraclius, qui l'appellent Quintus, aussibien que ceux de Theon. Le nom extraordinaire de son collegue est encore [plus souvent] corrompu de plusieurs manieres. 'Flavius Antiochianus est marqué Prefet de Rome sous ce Consulat, aussibien qu'en 269. & en 270.

Cyp. dis. ap. p. 101. 117. — Buch. p. 236.

'Aprés qu'Aurelien eut reglé ce qui regardoit la Pannonie, & l'Italie, la closture de Rome & les autres affaires de la ville, il partit pour aller en Orient contre Zenobie, dont S. Jerome

Zos. l. 1. p. 655. c | Aurel. v. p. 216. c, d.

1. Je ne sçay aussi si ce ne seroit point à cause d'ALE qu'on trouve sur ses medailles, & qu'on peut croire marquer la ville d'Alexandrie. Il y a aussi un Γ. Est-ce qu'il auroit regné trois ans ?

marque la défaite " sur cette année. [Cette femme l'une des plus illustres que l'histoire nous ait fait connoistre,] ' est nommée dans quelques medailles que nous en avons encore, Septimia Zenobia ; [comme si sa famille eust eu quelque alliance avec celle de Severe.] ' Elle n'estoit pas neanmoins Romaine, mais elle se pretendoit descendue des Cleopatres & des Ptolemées, ' & passoit pour la plus noble & la plus belle de toutes les dames de l'Orient.

Nota 7.

Bir.p.385.Spanh. l.7 p.637. Trig.ty. c.25 29. p.197.c.198.d. c.14.p.192.c.

Elle avoit esté élevée dans les travaux de la chasse : ' aussi elle alloit ordinairement à cheval : & souvent mesme elle faisoit prés de deux lieues à pied avec les troupes. [Elle n'ignoroit pas pour cela les belles lettres. Car] elle savoit parfaitement l'Egyptien ; entendoit fort bien le grec, & eut pu mesme parler latin, si elle l'eust osé, dit un auteur, [parce que cette langue estoit rare dans l'Orient.] Elle savoit si bien l'histoire de l'Orient & de l'Egypte, qu'on pretend mesme qu'elle en a composé un abregé. ' Elle eut pour maistre dans la langue le celebre sophiste Longin, [dont nous parlerons plus amplement dans la suite.] ' S. Athanase dit qu'elle estoit Juive, [de religion sans doute ;] [a] ce qu'Abulfaraje écrit aprés luy : [b] mais au moins elle suivoit beaucoup les sentimens des Juifs : & on pretend que ce fut à cause d'elle que Paul de Samosates Evesque d'Antioche, ' duquel elle estoit protectrice, [c] tomba dans l'heresie d'Artemon, [dont les sentimens touchant JESUS-CHRIST approchoient fort de ceux de la Synagogue.

c.29.p.199.c. d. Aur.v.p.219.b. Ath.solit.p.857. d. a Abulf.p.81. b Thdrt hær l.2. p.222.c. Ath.p.857.d. c Thdrt. p.222.c.

Elle épousa le celebre Odenat Roy de Palmyre, & " enfin Empereur des Romains ; ce qui luy donna à elle mesme le titre d'Auguste.] ' On pretend qu'elle eut grande part aux victoires de son mari, [d] ayant, selon quelques uns autant & plus de cœur que luy. ' Aurelien assure qu'elle estoit tres prudente dans le conseil, [1] ferme dans ce qu'elle avoit resolu, tres grave avec les soldats, liberale quand il y avoit raison de l'estre. Elle estoit inexorable quand il falloit user de severité, ' & sembloit aller jusqu'à la cruauté des tyrans. Mais elle avoit aussi toute la bonté des meilleurs princes quand il y avoit lieu d'user d'indulgence. ' Elle estoit magnifique dans tout son exterieur, & faisoit des festins splendides comme les Empereurs Romains : ' & avec cela elle ne laissoit pas dans son ordinaire d'estre fort sobre. ' Sa chasteté estoit si grande, qu'elle n'usoit mesme de la liberté que luy donnoit le mariage, qu'autant qu'il estoit necessaire pour

V. Gallien § 13.

Trig ty.c 29.p. 198.c. d c.14.p.192.e. c.29.p.198.c. p.199.c. b. c. b.

1. *Quàm constans in dispositionibus.*

V. Gallien § 15. avoir des enfans. ' L'histoire marque qu'elle en eut trois, " Herennien, Timolaus ' & Vaballat. c.26.p.197.d. Aurel.v.p.221.e|

[Parmi tant de grandes qualitez, elle n'estoit pas exemte des vices des femmes.] ' Elle imitoit le luxe des Perses, & vouloit qu'on l'adorast comme leurs Rois, [c'est à dire qu'on se prosternast devant elle.] ' Elle faisoit quelquefois des excés de vin, par une sotte vanité de l'emporter sur les hommes. ' On pretend que quoiqu'elle ne plaignist pas l'argent dans les occasions importantes, elle le menageoit neanmoins avec un soin qui alloit mesme au delà de l'épargne ordinaire à son sexe; ce qui faisoit juger qu'elle estoit naturellement avare. [Mais ce qui est plus fascheux,] ' c'est qu'Odenat ayant un fils d'une premiere femme, qu'il aimoit extremement, elle en conceut, dit-on, une telle jalousie, qu'elle fit mourir & le fils & mesme le pere [en l'an 267.] n.S.p.380.2.b. Trig.ty.c.29.p. 199.b. c. c|n.S.p.320.2.f. c.15.16.p.139.b.c.

' Aprés la mort de son mari, elle fit revestir ses [trois] fils des ornemens imperiaux, ' & leur fit prendre le titre d'Augustes, comme on le voit sur leurs medailles. ' Elle vouloit qu'ils assistassent aux assemblées publiques avec la pourpre: [& c'estoit sans doute en qualité d'Empereurs Romains] ' qu'elle vouloit qu'ils parlassent toujours en latin, & non en grec. ' Mais comme ils estoient encore fort jeunes, c'estoit elle mesme qui gouvernoit sous leur nom, ' en prenant le titre de Reine de l'Orient. ' Elle portoit l'habit imperial, auquel elle ajouta le diademe; [a] & l'on mettoit les années de son regne sur ses medailles. ' Elle se maintint en cet état durant cinq [ou six] ans sous Gallien, Claude & Aurelien; [b] s'acquitant fort bien & avec un courage d'homme de tout ce qu'auroit pu faire un grand Prince. ' La défaite d'Heraclien General de Gallien assura sa domination; desorte qu'elle demeura deslors maistresse de la plus grande partie de l'Orient. ' Elle y ajouta " l'Egypte durant que Claude estoit occupé à vaincre les Gots. [c] Elle sceut si bien se conduire avec les princes de l'Orient, & s'en faire craindre, que ni les Arabes, ni les Sarazins, ni les Armeniens n'oserent branler contr'elle. Ainsi elle conserva fort bien toutes les provinces de l'Orient: ' & tous les peuples étrangers de ces quartiers-là furent pour elle dans la guerre que luy fit Aurelien. ' Elle fit bastir dans un pays desert une ville " à qui elle donna son nom. c.26.p.197.d.e. Goltz.p.116.e.f. Trig.ty.c.26.p. 197.e. c.29.p.199.d. p.198.d|c.26.p. 197.d.e. Aurel.v.p.218.c. Trig.ty.c.29.p. 198.d. a Birag.p.385. Trig.ty.c.29.p. 198.d. b Trig.ty.p.180. e|198.d. Gall.v.p.180. 181. Zos.l.1.p.653. 654. c Trig.ty.c.29.p. 198.199. Aurel.v.p.218.c. Procop.b.Pers.l. 2.c.5.p.97.c.d. Zenobia.

' Lorsqu'Aurelien fut fait Empereur, ne se contentant pas de posseder l'Egypte, la Syrie avec toutes ses dependances, & une partie de l'Asie mineure jusqu'à Tyanes & à Ancyre mesme; Zos.l.1.p.655.c.

elle voulut encore se rendre maistresse de Calcedoine & de toute la Bithynie. Zosime dit que ceux du pays sachant qu'Aurelien regnoit, rejetterent son autorité. Aur.v.p.216.d. ' Mais il semble selon Vopisque qu'ils luy obeïrent jusqu'à ce qu'Aurelien y fust arrivé.

ARTICLE VI.

Aurelien défait les Gots, entre en Asie, & prend Tyanes.

Aur.v.p.216.d. ' AURELIEN avant que de passer en Orient pour combattre Zenobie, acheva en chemin selon son historien plusieurs autres grandes guerres. Le jeune Victor parle d'un Septimius qui fut declaré de son temps Empereur dans la Dalmatie ; mais qui fut aussitost tué par les siens. [Que si Aurelien n'eut pas à le combatre, il ne manqua pas neanmoins d'ennemis :] d. ' & il vainquit divers barbares qu'il rencontra dans l'Illyrie & dans la Thrace. p.223.b. ' Entre les eloges qu'on luy a donnez, on marque que sous luy l'Illyrie a esté recouvrée, & la Thrace rendue à l'Empire.

p.216.d. ' Il passa mesme au delà du Danube, & y tua Cannabaud chef des Gots, avec cinq mille hommes de ses gens. [C'est apparemment] p.220.b. ' ce Roy des Gots sur qui on dit qu'il prit un char trainé par quatre cerfs, dont il se servit [l'année suivante] à son triomphe. c.d. ' Il prit aussi dans la guerre contre les Gots dix femmes qui combatoient habillées en hommes : & il y en avoit eu plusieurs autres de tuées. Bonos.v.p.247.d.e. ' Dans une lettre à Gallonius Avitus Lieutenant de la Thrace, il parle de quelques dames ou demoiselles de qualité de la nation des Gots, qu'il avoit envoyées à Perinthe pour y estre entretenues, non chacune en son particulier, mais " plusieurs ensemble, afin que cela coutast moins. Il sept. maria une de ces demoiselles nommée Hunile, qui estoit de sang royal, à un de ses officiers nommé Bonose, b.e. ' qui savoit fort bien enyvrer les autres sans s'enyvrer luy mesme quoiqu'il bust encore plus qu'eux, & qui tiroit ainsi d'eux tous leurs secrets. d. ' Aussi on écrit qu'Aurelien luy fit exprés épouser Hunile pour savoir par luy [des parents de sa femme] tout ce qui se passeroit dans leur nation. Eutrope releve le courage avec lequel Aurelien défit les Gots : [mais on ne voit pas bien si c'estoit estant Empereur, ou auparavant.]

Aurel.v.p.216.d. ' Aprés la défaite de Cannabaud Aurelien vint à Byzance, &

[passant

[passant le détroit du Bosphore,] il entra dans la Bithynie, qui se soumit à luy sans combat. Il paroist que le reste fit plus de resistance ; ' ce qui ne l'empescha pas de se rendre maistre d'Ancyre. ' Tyanes [dans la Cappadoce] luy ferma les portes ; & son armée l'attaqua avec d'autant plus d'effort, qu'elle esperoit s'enrichir de ses dépouilles. Heraclammon l'un des habitans croyant ne pouvoir échaper qu'en trahissant ses citoyens, se rendit dans son camp, & luy montra un endroit par lequel il pouvoit entrer dans la ville. Il se servit fort bien de cet avis : mais contre l'attente de tout le monde, il pardonna à tous les autres, & fit tuer le seul Heraclammon, ou fut bien aise que les soldats le tuassent ; ne pouvant, comme il dit, aimer un traistre, ni esperer qu'il luy seroit fidele aprés avoir esté infidele à sa patrie. Il rendit ses biens à ses enfans, de peur qu'on ne crust qu'il l'avoit fait mourir pour avoir ses richesses qui estoient grandes. Zos.l.1.p.655.d. Aurel.v.p.216.217.

' Vopisque dit que lorsqu'il vit d'abord que ceux de Tyanes luy fermoient les portes, il protesta qu'il n'y laisseroit pas un chien : mais qu'il s'estoit adouci sur ce que [le magicien] Apollone originaire de Tyanes [celebre sous Domitien] & dont quelques payens faisoient encore alors un dieu, luy estoit apparu en songe, & luy avoit dit que s'il vouloit vaincre il falloit qu'il agist avec douceur, surtout à l'égard de ses citoyens. Il promit à l'heure mesme, dit Vopisque, de bastir un temple à Apollone ; & quand la ville eut esté prise, comme les soldats en demandoient le saccagement, en le faisant ressouvenir de ce qu'il avoit dit, il leur répondit qu'ils pouvoient tuer tous les chiens : & cette réponse fut receue avec joie des soldats mesmes, quoique si peu favorable à leur avarice. p.216.217.

ARTICLE VII.

Aurelien défait Zenobie à Immes, à Daphné & à Emese ; entre dans Antioche, & met le siege devant Palmyre.

' APRE'S la prise de Tyanes tout se rendit jusqu'à Antioche, ' dont Aurelien demeura maistre selon Vopisque, aprés un petit combat donné à Daphné. [Mais les autres ne raportent pas la chose en la mesme maniere. ' Zosime] dit que Zenobie estoit dans Antioche avec de grandes forces, [qu'elle Zos.l.1.p.655.d. Aurel.v.p.217.d. Zos.p.655.d.

Fest|Hier.chr.n. p.239.1|Sync.p. 385.a|Eutr. a Aurel.n.5.p. 368.2 a. b Fest.&c. c Zos.p.655.d. d Fest. e Zos.p.655.656.

fit avancer jusqu'à]' un lieu nommé Immes, peu éloigné de la ville selon quelques uns : [a] car d'autres y mettent" onze grandes lieues. [b] Ce fut là que se donna la bataille [c] le long de la riviere d'Oronte. [d] Zenobie avoit un grand nombre de gents de trait, & sa cavalerie armée de toutes pieces estoit plus forte que celle d'Aurelien. [e] C'est pourquoy il commanda à la sienne de reculer, jusqu'à ce que les Palmyreniens (c'est ainsi qu'on nommoit les troupes de Zenobie) fussent hors d'haleine par la pesanteur de leurs armes. La chose réussit. Car les Palmyreniens s'estant bientost lassez à poursuivre les Romains, ceux-ci qui estoient encore frais, tournerent bride, fondirent sur eux, & en firent un grand carnage. ' S. Jerome marque que Pompeien" officier d'Aurelien se signala beaucoup en cette bataille. On le surnommoit le François ; ' ce qui donne quelque lieu de croire qu'il estoit François de nation , [quoique le nom de Pompeien soit tout Romain.]

33. milles. Hier.chr. &c. Valef.r|Fr.l.1.p. 6.f.

Zos.p.656.a.b.

' Les Palmyreniens obligez de fuir, tournerent tous du costé d'Antioche. Mais craignant qu'on ne les y receust pas , ou qu'on ne les y mist en pieces si on savoit leur déroute, Zabdas leur chef prit un homme qui ressembloit assez à Aurelien , & fit dire que c'estoit l'Empereur mesme qu'il emmenoit prisonnier. Cependant dés la nuit suivante il se retira avec Zenobie & ce qui restoit de troupes, & s'en alla à Emese. Aurelien arriva aussitost aprés à Antioche, où on le receut avec joie. Plusieurs des habitans s'estoient neanmoins retirez de peur d'estre punis pour avoir favorisé Zenobie. ' Pour les rappeller Aurelien fit publier par tout un pardon general : & cette douceur qui ne luy estoit pas ordinaire, fit revenir tout le monde.

c.d|Aurel.v.p. 217.d.

Zos.l.1.p.656. 657.

' Aprés avoir reglé toutes choses dans Antioche , il marcha droit à Emese. Il rencontra auprés de Daphné quelques troupes de Palmyreniens, qui s'estoient saisies d'une hauteur pour luy disputer le passage. Mais ' il les poussa, les défit, & en tua un grand nombre; ce qui luy rendit le chemin libre jusques à Emese; ceux d'Apamée, de Larisse, & d'Arethuse luy ayant ouvert les portes. Il trouva les Palmyreniens campez auprés d'Emese" au nombre de soixante & dix mille hommes, ' avec Zabas [ou Zabdas] leur chef. Il donna neanmoins la bataille , qui d'abord ne luy fut pas favorable ; & sa cavalerie fut mise en déroute. Mais durant que celle des Palmyreniens la poursuivoit , son infanterie donna par le costé qu'elle trouva denué de cavalerie , " & emporta ainsi la victoire. Vopisque

&c. p.657|Aurel.v.p. 217.e. &c. &c.

V. Heliogabale.

dit qu'il fut assisté par la forme divine du dieu Heliogabale ou Elagabal, [fort reveré dans Emese,] ' & ce pretendu dieu n'avoit point d'autre forme que celle d'une roche.

Herod. l. 5. p. 533. a.

' Zenobie perdit beaucoup de monde à cette bataille : & comme d'ailleurs ceux d'Emese avoient plus d'inclination pour les Romains, le seul parti qu'elle eut à prendre, fut de s'aller renfermer dans Palmyre. Ainsi Aurelien entra sans peine dans Emese, où il trouva encore bien des richesses que Zenobie n'avoit pas pu emporter. ' Il alla faire ses prieres au temple d'Elagabal, à qui il bastit [depuis] un autre temple. ' Car pour lors il ne songeoit qu'à poursuivre Zenobie, & à l'aller promtement assieger dans Palmyre. ' Il fut attaqué en chemin par les voleurs de Syrie [nommez communément Beduins,] qui battirent souvent ses troupes, & l'incommoderent extremement.

Zos. l. 1. p. 657. 658. | Aurel. v. p. 217. c | p. 218. a | Zos. p. 658. b. | Aurel. v. p. 218. a.

[Il arriva enfin devant Palmyre,] ' que l'Ecriture nous apprend avoir esté bastie par Salomon dans les solitudes [a] de la Syrie : Joseph dit qu'il la bastit, parce que c'estoit le seul endroit de ces deserts où l'on trouvast des sources & des puits. Elle estoit à une journée de l'Euphrate ' dans un terroir tres fertile. [b] Le texte hebreu l'appelle Thademor, [c] ou Thamar ; & ce nom qui signifie une palme, [d] est celuy que les Syriens luy donnoient encore du temps de Joseph : mais les Grecs & les Latins l'appellent Palmyre. [e] Elle porte aujourd'huy le nom de Faid. [f] Comme elle estoit entre les Romains & les Perses, elle s'enrichissoit par le trafic des uns & des autres : ' & aussi dans les guerres de ces deux nations, " c'estoit toujours la premiere dont chacun taschoit de se saisir. Elle passoit pour une ville celebre du temps de Vespasien, ' & Adrien l'ayant rétablie elle prit le nom d'Adrianople, ' ce qu'on croit trouver dans une inscription de l'an 236. faite en l'honneur d'Aglibol & de Malacbel, deux idoles que les payens y adoroient, ' & que quelques uns pretendent estre le soleil & la lune. ' Cette ville estoit du temps d'Alexandre Severe au moins une colonie Romaine, comprise dans la province de Phenicie.

3. Reg. 9. v. 18 | 2. Paral. 8. v. 4. | *a* Jos. anti. l. 8. c. 2. p. 268. f. | Plin. l. 5. c. 25. p. 104. | 2. Paral. 8. v. 4. | *b* 3. Reg. 9. v. 18. | Hier. in Ez. c. 47. p. 562. c. | *c* Jos. p. 268. 9. | *d* Lubi. in Usser. | *e* Usser. | *f* Plin. l. 5. c. 25. p. 104. | *prima utrimque cura.* | Steph. p. 522. | Noris. epo. p. 104. 105. | Spon, p. 2. | Digest. 50. t. 15. l. 1. p. 1921 | Noris. epo. p. 103.

' Zenobie avoit eu soin de la bien pourvoir de fléches, de traits, de pierres, de machines, & generalement de tout ce qui estoit necessaire pour la guerre. Il y avoit mesme des instruments pour lancer du feu sur les ennemis. Outre cela elle attendoit du secours des Perses, des Armeniens, & des Sarazins : [& ce qui estoit encore plus considerable,] ' il estoit fort diffi-

Aur. v. p. 218. a. | Zos. l. 1. p. 658. c.

cile que les assiegeans trouvassent dequoy subsister, [à cause des deserts & des sables dont la ville estoit environnée.] b. 'Aussi les habitans se persuadoient qu'elle estoit hors d'état d'estre jamais prise. [Mais il eust esté honteux à Aurelien de ne pouvoir vaincre une femme,] Aurel.v.p.218.a. ' & il esperoit que la prise de Palmyre seroit la fin de ses travaux. [Il l'attaqua donc de toutes ses forces,] Zos.p.658.b. 'aprés avoir donné ordre que les peuples voisins luy aportassent des vivres. [Nous ne savons pas quand commença le siege; mais il ne peut avoir fini qu'en 273.] Goltz.p.116.f. ' puisque Vaballat fils de Zenobie porta plus de six ans le titre d'Auguste [depuis qu'Odenat eut esté tué en 267. Ainsi nous remettrons l'histoire de ce siege à l'année suivante.]

Prob.v.p.236.c. ['Pendant qu'Aurelien combattoit Zenobie dans la Syrie,] Probe qui regna quelque temps aprés, faisoit la mesme chose dans l'Egypte. Il gagna un premier combat, en perdit un second où il fut presque pris. Mais enfin ayant rétabli ses forces, il reduisit entierement l'Egypte, & mesme une partie de l'Orient sous l'obeïssance d'Aurelien.

ARTICLE VIII.

Zenobie est prise, & Palmyre se rend.

L'AN DE JESUS-CHRIST 273, D'AURELIEN 3. ET 4.

Idat. &c. '*Tacitus & [1] Placidianus Consuls.*

Onu.p.256.c. 'ONUPHRE dit que "ce Tacite est celuy qui fut élu Empereur aprés la mort d'Aurelien, & que l'autre est un M. Mœcius Memmius Furius Balburius Cœcilianus Placidus, dont il promet de donner peu aprés une inscription, [que je ne trouve point, si ce n'est celle] p.291 b. 'qu'il met sur l'an 343. pour Placide qui fut Consul en cette année là: & les titres qui y sont donnez à ce Placide, [conviennent assurément mieux au temps de Constance qu'à celuy d'Aurelien.] Calvisius raporte encore à Placidien Aurel.v.p.214.b. ' ce que dit Vopisque de la folle magnificence de Furius Placidus dans son Consulat. [Mais sans parler de la difference des noms, ce que dit Vopisque, paroist posterieur à ce temps-ci.] Cyp.dis.ap.p.301. 'Ce Consulat manque tout à fait dans les fastes de

V.Tacite

Cusp.p.390.b. 1. Cuspinien cite *Placidus* de son anonyme. Neanmoins les editions de cet anonyme données par Bucherius p. 248 & par le P. Noris p. 21. ont *Placidien.*

Theon. 'Furius Orfitus fut Prefet de Rome en cette année & en la suivante. Buch.p.236| Onu.p.257.a.

[Nous avons veu sur la precedente qu'Aurelien employoit toutes ses forces pour assieger Zenobie dans Palmyre,]'& il s'exposoit tellement dans ce siege, qu'il y fut mesme blessé d'une fléche. Zenobie s'y défendoit aussi avec [le courage d'un homme, &] la fureur d'une femme, qui esperoit peu de graces du vainqueur. 'Les assiegez se croyant imprenables se railloient des Romains, sans épargner l'Empereur mesme: mais un de ces railleurs fut tué d'un coup de fléche que luy lança un archer, "comme il l'avoit promis à Aurelien. Cet archer estoit un Perse; & il y en avoit plusieurs de la mesme nation dans l'armée Romaine. Aurel.v.p.218. a.b. Zos.l.1.p.568.b.c. &c.

'Aurelien las des fatigues & de la longueur du siege, écrivit à Zenobie pour luy promettre la vie avec la conservation des droits de la ville, si elle se vouloit rendre. 'Zenobie répondit à cette lettre qui estoit Greque par une autre écrite en Syriaque, extremement fiere, Ce n'est pas, luy disoit-elle, par des lettres „ qu'on oblige des gents à se rendre: Vous n'avez nul sujet de „ triompher ayant encore à combattre les Sarrazins, les Arme- „ niens, & les Perses. Que ferez-vous contre tant d'ennemis, „ vous qui avez esté vaincu par des voleurs? En un mot vous sa- „ vez que Cleopatre a mieux aimé perir que de vivre vaincue en „ quelque qualité que ce fust. Cette lettre n'étonna pas Aurelien, mais elle le picqua extremement: & il s'opiniastra plus que jamais à prendre la place. Aurel. v.p.218.b. c.d. &c.

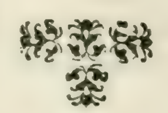
'Les secours que Zenobie attendoit, vinrent effectivement. Mais Aurelien défit les Perses, & les empescha d'entrer dans la ville; dequoy les Romains firent une victoire importante. 'Pour les Armeniens & les Sarazins, il les obligea de gré ou de force à prendre parti dans ses troupes. Enfin il pressa tellement le siege, que Zenobie commença à craindre de ne pouvoir plus resister. 'Car les vivres mesme qu'on croyoit devoir manquer aux assiegeans, manquoient aux assiegez. 'On crut donc qu'il falloit que Zenobie se sauvast sur des chameaux, pour aller tirer quelque puissant secours des Perses. Mais Aurelien le sceut, & sans perdre de temps, comme il estoit naturellement tres promt, il envoya les meilleurs chevaux courir aprés elle. On l'atteignit lorsqu'elle estoit déja dans le bac pour passer l'Euphrate: on l'arreste: & on la mene à Aurelien, qui en eut une joye extraordinaire: & il commença alors à se croire veritable- d|221.a|223.b| Aur.Vic. Aurel.v.p.218.d. Zos p.658.c. d.e|Aurel.v.p. 218.e.

Trig.ty.c.29 p. 199.d. ment vainqueur & possesseur de l'Orient. 'Il luy demanda comment elle avoit eu la hardiesse " de pretendre l'emporter sur des Empereurs Romains, à quoy elle luy répondit [avec une fierté pleine d'adresse] que pour luy elle le regardoit veritablement comme un Empereur, mais qu'elle n'avoit jamais cru que Gallien, & les autres qui luy ressembloient, meritassent un si grand nom. *insultare.*

Zos.l.1.p.659. a.b. 'La ville tenoit cependant encore, & quelques uns vouloient resister jusques au bout: mais les autres demanderent quartier; & l'ayant obtenu, ils ouvrirent les portes à Aurelien," qui pardonna à tout le peuple, mais en enleva ce semble toutes les richesses. ἀϑῷος ἀφίει. Aurel.v.p.219.c. 'Il y laissa pour gouverneur un nommé Sandarion avec six cens archers, [& d'autres troupes.]

Zos.p.659.b. 'Il revint ensuite à Emese, où il examina ce qu'il feroit de ses prisonniers. Aurel.v.p.219.b. 'Les soldats demandoient avec grand bruit la mort de Zenobie: mais il eut honte de traiter ainsi une femme, Trig.ty.c.29.p. 199.a. 'sur tout parce qu'elle avoit fort bien conservé les provinces contre les peuples de l'Orient. a Zos.p.661.a. [a] Il pardonna aussi à son fils b Bir.p.385.386. [b] Vaballat qu'on peut juger avoir vécu depuis sa défaite, puisqu'on trouve le nom d'Aurelien sur une de ses medailles. Trig.ty.c.26.p. 197.c. 'Pour Herennien & Timolaüs, Pollion écrit qu'on ne sçait si Aurelien les fit mourir, ou s'ils ont fini leur vie par une mort naturelle. c.23.p.196.d. 'Il avoit dit un peu auparavant qu'ils furent menez en triomphe avec leur mere. [Hors cela nous ne voyons pas de preuve qu'ils aient vécu jusqu'à la ruine de leur parti.]

Aurel.v.p.219.b| Zos.p.659.c. c Zos.p.661.a. 'On demeure d'accord qu'Aurelien fit executer plusieurs de ceux qui avoient pris les interests de Zenobie,[c] & qu'il n'en reserva quelques autres que pour les faire noyer dans la mer lorsqu'il passa de Calcedoine à Byzance. p.659.b.c. 'Zosime pretend que ce fut Zenobie mesme qui se déchargea sur eux des choses dont on l'accusoit, [ce qui répondroit bien mal à cette grandeur d'ame qu'on luy attribue.] b|Aurel.v.p.219. b. 'Entre ceux qui furent executez à Emese, on regretta beaucoup Longin celebre entre les philosophes, [& plus celebre encore entre les hommes de lettres, comme nous le pourons dire en un autre endroit, où nous aurons plus de liberté d'examiner ce qui le regarde.]



ARTICLE IX.

Tous les Orientaux deputent à Aurelien : Mort de Sapor, ses successeurs : Aurelien arreste la revolte des Palmyreniens, & celle de Firmus en Egypte.

' ZOSIME raporte divers presages qu'il dit que les Palmyreniens avoient eus de leur ruine : [Aurelien estima tellement cette victoire] ' qu'il ajouta à ses autres titres celuy de *Palmyrenicus Maximus*, qu'on trouve dans une de ses inscriptions. ' Il semble qu'on luy donnast encore en ce temps-ci ceux de Gothique, de Sarmatique, d'Armeniaque, de Parthique, d'Adiabenique. ' Ceux d'Arabique & de Parthique se lisent dans une inscription d'Espagne. [On ne dit pas neanmoins qu'il ait eu aucune guerre contre les princes d'Orient que quand il défit le secours que les Perses envoyoient à Zenobie: mais cela ne produisit point de guerre entr'eux,] ' puisqu'Aurelien accepta les presens que le Roy de Perse luy envoya. Entre ces presens on marque un chariot couvert d'or, d'argent, & de pierreries, ' avec un petit manteau " d'une pourpre si vive & si éclatante, que les Romains n'avoient rien qui en approchast.

Zos. l. 1. p. 659. 660. | Gruter, p. 276. 5. | Aurel. v. p. 219. c. | Gruter, p. 276. 7. | Aurel. v. p. 220. b. | &c. | p. 218. 219.

' Tous les peuples [de l'Orient & du Midy] les Blemmyes, les Auxumites, ceux de l'Arabie-heureuse, les Bactriens, les Iberiens, les Sarazins, les Albaniens, les Armeniens, mesme les Ethiopiens, les Indiens, & les " Chinois, luy envoyerent par respect des deputez & des presens. ' Il traita les Perses, les Armeniens, & les Sarazins avec la hauteur, pour ne pas dire la fierté & l'insolence d'un victorieux, [parce qu'ils avoient favorisé Zenobie.

p. 223 b | 220. c. | Seres. | p. 218. e.

[Le Roy de Perse qui eut à traiter avec luy, n'estoit plus] ' ce Sapor qui avoit fait tant de maux aux Romains [sous Gordien & sous Valerien. Il avoit commencé à regner " en 240. ou 241.] ' & il regna trente-un an, selon Agathias, le Syncelle, & Abulfaraje, ou trente ans & un mois, selon Eutyque. [Ainsi on peut mettre sa mort vers la fin de 271.] [a] Il eut pour successeur son fils nommé Hormisdate par Agathias, Hormisdas par le Syncelle & par Abulfaraje, & Hormoz al Horri par Eutyque. Ils s'accordent tous à ne luy donner qu'un an de regne, hors Eutyque qui y ajoute dix mois au lieu des dix jours marquez par Agathias. [Ainsi il faut apparemment terminer son regne & sa vie avec l'an 272. ' Cet Hormisdas n'a rien fait de considerable,

Agath. l. 4. p. 134. b. | V. Alexandre § 16. | b | Abulf. p. 80 | Sync. p. 361 b | Euty. p. 375. | a Agath. p. 134. c | Abulf. p. 82 | Euty. p. 384 | Sync. p. 380. d. | Agath. p. 134. d.

Euty. p. 384.

non plus que son successeur Vararane, ' ou Bahram, comme l'appelle Eutyque, qui le fait nettement fils du precedent. Il luy donne trois ans & trois mois de regne, ' au lieu qu'Agathias, le Syncelle & Abulfaraje ne luy donnent que trois ans : [a] ce qui doit faire mettre sa mort, & le commencement de Vararane II. son fils [dans les premiers mois de] l'an 276. [Selon cette suite il y a apparence que ce fut Vararane I. qui envoya du secours à Zenobie.]

Abul. p. 83 | Sync. p. 380. d. [a] Petav. rat. 2. l. 4. c. 7. p. 197. — V. Diocletien.

Zos. l. 1. p. 661. a | Aurel. v. p. 219. b.

' Aurelien aprés avoir pacifié l'Orient, s'en revint en Europe par Calcedoine & Byzance, menant avec luy Zenobie & son fils. ' Il battit quelques troupes " de Carpes [qui pilloient la Thrace :] mais il apprit en mesme temps que les Palmyreniens s'estoient revoltez, & avoient massacré le Gouverneur & la garnison qu'il y avoit mise. ' Un nommé Apsée fut auteur de cette rebellion, & [par son conseil] ils tascherent de porter Marcellin gouverneur de la Mesopotamie & de tout l'Orient, à se faire declarer Auguste. Il demanda du temps pour se resoudre, & fit la mesme réponse toutes les fois qu'on luy en parla : mais il donnoit en mesme temps avis de tout à Aurelien. ' Enfin les Palmyreniens [lassez d'attendre sa resolution,] donnerent la pourpre à un parent de Zenobie nommé Achillée par Vopisque, & Antioque par Zosime.

Aurel. v. p. 219. b. c. — &c. | Zos. l. 1. p. 661. a. b. | b | Aurel. v. p. 219. c.

Aurel. v. p. 219. c. d. e.

' Sur ces nouvelles Aurelien sans differer revint en Syrie, & il arriva à Antioche avant qu'on sceut qu'il venoit. Il alla de là droit à Palmyre, qu'il prit sans combat. Il y tua tout, femmes, enfans, vieillars, paysans, jusqu'à ce que rassasié de sang, il ordonna à Ceionius Bassus de pardonner à ce qui pouvoit rester, & de faire rétablir le temple du soleil que les soldats avoient pillé. ' On pretend neanmoins qu'il ne voulut pas punir le pretendu Empereur des Palmyreniens, pour montrer combien il le méprisoit. ' Mais on convient qu'il raza la ville.

Zos. p. 661. c. | c | Aur. v. p. 219. d.

Aur. v. p. 219. 220 | Firm. v. p. 244. a. b. — Note 8.

[Il " n'avoit pas encore quitté l'Orient] ' & il estoit à Cares [dans la Mesopotamie] lorsqu'il apprit que l'Egypte estoit revoltée, & reconnoissoit pour prince Firmus, comme l'appelle Vopisque, ' ou M. Firmius, comme on lit dans une medaille que nous avons encore de luy. [b] Il y avoit alors un Firmus Proconsul & General des troupes en Afrique, & un autre qui estoit Prefet d'Egypte. Celuy dont nous parlons, different de l'un & de l'autre, estoit de Seleucie; mais il avoit de grands biens en Egypte; & on dit qu'il se vantoit de pouvoir entretenir une armée de ce qu'il tiroit du papier & de la colle qui estoit à luy.

Goltz. p. 119. e | Spanh. l. 7. p. 599. [b] Firm. v. p. 243. e. d.

Societatem. Il envoyoit souvent des vaisseaux dans les Indes pour trafiquer, & il entretenoit aussi un grand" commerce avec les Sarazins & les Blemmyes.' On peut voir dans Vopisque ce qu'on dit de la force prodigieuse de son corps, & du reste de son exterieur. e.

'Il estoit aussi ami de Zenobie; & pour soutenir les restes de son parti,' il prit le titre d'Auguste & d'Empereur,[a] se rendit maistre d'Alexandrie & de l'Egypte,[b] & arresta le bled qu'elle avoit accoutumé d'envoyer à Rome.[c] Aurelien avec sa diligence & son bonheur ordinaire, marcha contre luy, le défit, l'assiegea, le prit, luy fit souffrir divers tourmens & enfin la mort: & soumit ainsi l'Egypte en tres peu de temps.[d] Ammien dit que sous le regne d'Aurelien les querelles ordinaires des habitans d'Alexandrie ayant degeneré en une guerre cruelle, ses murailles furent rompues," & elle perdit le Bruchium qui estoit la principale partie, [& comme la citadelle] de la ville.' S. Jerome en met la destruction en 269. sous Claude. c|244.a.b. 243.a.b|Goltz.p. 119.c. a Firm.p.243.c. b Firm. v.p.244. b. c p.243.a.c|Zos. l.1. p.661.c|Aurel.v.p.220.a. d Ammi.l.22.p. 234.d. V. Gallien §12. Hier.chr.

'Dans l'edit qu'Aurelien addressa au peuple Romain sur la défaite de Firmus, il se plaint de ce que le peuple estoit en division avec le Senat, & ne s'accordoit pas non plus avec les Chevaliers, ni avec les Pretoriens: [à quoy nous ne voyons point que l'histoire donne d'éclaircissement.] Firm.v.p.244.b.

ARTICLE X.

Aurelien recouvre les Gaules par la défaite de Tetricus. Il triomphe de luy & de Zenobie, & les traite bien ensuite.

NOTE 9. 'LES Gaules" restoient encore entre les mains de Tetricus' avec l'Espagne & l'Angleterre;[e] & Aurelien ne pouvoit souffrir de ne les avoir encore pû réunir à l'Empire. Il retourna donc en Occident pour cette nouvelle expedition, [& l'entreprit avec d'autant plus d'esperance]' que Tetricus mesme l'y invitoit secrettement, las de souffrir les desordres de ses troupes, & leurs mutineries continuelles:[f] car un nommé Faustin avoit gagné l'esprit des soldats, & les soulevoit contre luy.' Il y eut neanmoins une bataille donnée auprés de Chalons sur Marne:' mais Tetricus s'estant livré luy mesme à Aurelien durant le combat, ses troupes demeurées sans chef ne purent pas se défendre, & furent taillées en pieces.' Ainsi Aurelien demeura victorieux sans beaucoup de peine,' mais non sans répandre du Aurel.v.p.220.a. Buch.belg. l.6.c. 14. §7.p.212. e Aurel.v. p.220. a. Trig.ty.c.23.p. 196.c|Aur.Vict| Eutr. f Aur.Vict. Hier. chr|Eutr| Pan.8.p.182. Eutr|Aur. Vic| Aur.v.p.220.a. Zos.l.1.p.661.d. Paneg.8.p.182.

Trig. ty. c. 23. p. 196. c. sang, ni sans quelque affoiblissement de l'Empire. ' Il y avoit assez longtemps que Tetricus regnoit, [c'est à dire environ six ans : & il y avoit treize ans au moins que les Gaules avoient esté demembrées de l'Empire " par la revolte de Postume.]

Aur. Vict.| Val. r. Fr. l. 1. p. 6. ' Aurelien remporta encore en ce temps ci quelque avantage sur les peuples de la Germanie qui estoient entrez dans les Gaules, & les contraignit d'en sortir. Procl. p. 246. d. ' On marque aussi qu'il traita fort mal ceux de Lion. Satur. v. p. 244. e| 245. c. d. ' Saturnin qui prit la pourpre sous Probe, se vantoit d'avoir rétabli les Gaules dont il estoit, d'avoir rendu à l'Empire l'Afrique possedée par les Maures, & d'avoir pacifié l'Espagne. Aurelien le fit depuis General des frontieres de l'Orient, en luy défendant expressément & avec raison, comme la suite le montra, de mettre le pied dans l'Egypte.

Eutr. ' Aurelien ayant enfin rétabli l'Empire dans ses anciennes limites [à la reserve de la Dace dont nous parlerons l'année suivante,] Aurel. v. p. 220. a. b.| Zos. l. 1. p. 661. c. d. ' & ayant donné la paix aux Gaules aussibien qu'aux autres provinces, il s'en alla à Rome, ' où il fut receu avec un triomphe celebre, qu'il faut mettre encore en cette année, si nous voulons suivre la chronique de S. Jerome : [car la pluspart des modernes mettent l'année suivante & ce triomphe, & mesme la bataille de Châlons.] Aurel. v. p. 220. ' On peut voir dans Vopisque une longue description de ce triomphe lequel fut tres magnifique. Vesont. t. 1. p. 158-180. Pagi, p. 181. ' Quelques uns croient que l'arc de triomphe qu'on voit à Besançon, en est une representation.[a] a Aurel. v. p. 220. c. On vit en cette occasion des captifs de plusieurs nations les mains liées derriere le dos, des Gots, des Alains, des Roxolans, des Sarmates, des François, des Sueves, des Vandales, des " Allemans. *Germani.* On y fit encore paroistre ce qui restoit des plus qualifiez des Palmyreniens, & quelques Egyptiens pris dans la revolte [de Firmus.] Trig. ty. c. 23. 29. p. 196. d| 199. c. ' Mais ce qui attiroit le plus les yeux des spectateurs estoit Tetricus avec son fils, & la Reine Zenobie liée de chaines d'or que d'autres soutenoient, mais si chargée de perles, que ne les pouvant porter, elle estoit souvent obligée de s'arrester pour se reposer.

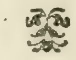
p. 196. d| 198. e| Aurel. v. p. 220. d ' On trouva assez mauvais qu'Aurelien eust fait paroistre dans ce triomphe une femme, & un Senateur Romain comme Tetricus, qui avoit mesme esté Consul. b Trig. ty. c. 29. p. 198. c. [b] Il écrivit au Senat & au peuple pour se justifier sur cela, au moins à l'égard de Zenobie.

p. 199. e| Sync. p. 385. a| Hier. chr. ' Du reste il la traita avec honneur, & la laissa vivre comme une Dame Romaine dans une terre qu'il luy donna à Tivoli prés du palais d'Adrien, laquelle garda encore longtemps de-

puis le nom de cette Reine. Ses enfans vivoient avec elle, dit Pollion, [c'est à dire peut-estre ses filles, s'il faut recevoir ce que dit Zonare,] ' qu'elle en avoit plusieurs, & qu'Aurelien les maria à Rome à des personnes de qualité. Il ajoute que ce prince mesme en épousa une ; [à quoy il y a aussi peu d'apparence, qu'à ce que le Syncelle avoit déja dit avant luy,] ' qu'il fit épouser à Zenobie mesme un Senateur. [De quelque maniere que ce soit] ' elle laissa de la posterité qui porta son nom, & qui subsistoit encore à Rome à la fin du IV. siecle, selon la chronique de S. Jerome : & S. Prosper a copié cet endroit dans la sienne écrite au milieu du cinquiéme.] Baronius croit que S. Zenobe Evesque de Florence du temps de S. Ambroise pouvoit estre de cette famille. Zon. p. 240. b. | b|Sync. p. 385. a. | Eutr|Hier. chr. | Bar. 274. § 2.

[Nous faisons descendre cette posterité de Zenobie plutost de ses filles que de Vaballat son fils, parce que nous croyons Note 10. "qu'il se retira en Armenie, où il semble qu'Aurelien luy avoit donné quelque principauté : c'est ce que nous tirons de quelques medailles] ' où l'on voit d'un costé le nom d'Aurelien Auguste, & de l'autre celuy de *Vaballat d'Armenie.* [a] Il semble estre appellé dans d'autres Roy des Verimes, [qui pouvoit estre quelque canton inconnu du mesme pays.] Aurel. v. n. S. p. 380. 2. e|Bir. p. 407|Goltz. p. 116. f. | a Birag. p. 407.

' Aurelien satisfit aussi en quelque sorte à l'injure qu'il avoit faite à Tetricus de le mener en triomphe, en le traitant toujours depuis avec beaucoup d'honneur, l'appellant mesme quelquefois Empereur & souvent son collegue. ' Ainsi Tetricus passa le reste de sa vie qui fut fort long, avec le rang & l'honneur Correctorem. d'une personne de la premiere qualité. ' Aurelien le fit " gouverneur de la Lucanie, en luy disant pour le railler doucement, qu'il y avoit plus d'honneur à gouverner une partie de l'Italie, qu'à regner au delà des Alpes. ' Pollion ajoute bien d'autres provinces à la Lucanie, & ce semble mesme l'Italie entiere. ' Tetricus le fils qui avoit eu le titre de Cesar, ' & mesme celuy d'Auguste selon quelques medailles, vécut aussi toujours dans le Senat, honoré & respecté de tout le monde, en jouissant de tous ses biens qu'il laissa à sa posterité : ' & il n'y avoit person- &c. ne à qui Aurelien & ses successeurs " fissent plus d'honneur qu'à luy. Trig. ty. c. 23. p. 196. d. e. | d|Eutr. | Ib|Aur. V|epit| Aur. v. p. 222. b. | Trig. ty. c. 23. p. 196. d|n. S. p. 314. | c. 24. p. 196. e|Bir. p. 400. 401. | Aurel. v. p. 222. b|Trig. ty. c. 24. p. 197. a.



ARTICLE XI.

Aurelien fait diverses liberalitez à Rome ; remet les dettes, & les crimes d'Etat ; bastit un temple au soleil.

L'AN DE JESUS-CHRIST 274, D'AURELIEN 4. ET 5.

Buch p 236| O..u.in fast.p 256. g. ' *Aurelianus Aug. II. & C. Julius Capitolinus Consuls.*

a Aur.v.p.220. 221. b p.221.a|Aur.V. epit. ^a VOPISQUE aprés avoir parlé du triomphe d'Aurelien, raporte plusieurs choses qu'il fit à Rome,[b] dont une des plus celebres est l'établissement d'une certaine quantité de viande de porc, pour estre distribuée gratuitement au peuple de Rome ; ce qui continua longtemps aprés luy. Aurel.v.p.225.b. 'D'autres avoient déja établi de semblables distributions de pain & d'huile, a|224.c. 'ausquelles il ajouta encore [1] une once par livre, & il s'estimoit tres glorieux de l'avoir pu faire. p.225.a.b. 'On pretend qu'il en vouloit aussi établir une de vin, & pour cela faire cultiver par les captifs pris sur les barbares quantité d'endroits de l'Italie qui estoient abandonnez, en les achetant de ceux qui les voudroient vendre. Mais il fut prevenu par la mort, ou détourné de ce dessein par le Prefet du Pretoire, qui ne jugeoit pas à propos qu'on traitast si bien le peuple. p.220.221. 'En partant pour l'Orient, il avoit promis que s'il revenoit victorieux, il donneroit au peuple des couronnes de deux livres pesant. On s'attendoit que ce seroit des couronnes d'or : mais, comme il ne l'eust pas pû quand il l'eust voulu, il fit faire des pains en forme de couronnes, qu'on distribuoit tous les jours tant qu'il vécut.

p.224.c. 'Il ordonna encore pour toujours que l'Egypte fourniroit tous les ans à la ville de Rome une certaine quantité de verre, de papier, de lin, & de quelques autres choses. p.225.a. 'Il "fit faire des quais le long du Tibre', & en fit creuser le canal. *extruxit ri pas.* p.224.c. 'Il entreprit encore quelques autres ouvrages pour la commodité du public, qu'il n'eut pas le temps d'achever. p.225.c. 'Il fit aussi diverses "liberalitez au peuple en argent & en habits. *congiaria.* [Ce qu'on estima beaucoup,] p.222.b|Aur.V. 'fut que pour arrester les vexations qu'on faisoit sous pretexte des deniers dûs à l'epargne, il fit bruler dans la place de Trajan tous les papiers & les memoires qui regardoient ce

1. Vopisque dit seulement que c'estoit pour le pain. Mais *omne annonarum urbicarum genus* d devantage.

qui pourroit estre dû [pour le passé.] Il fit aussi publier une amnestie & une abolition generale de tous les crimes " d'Etat. *publicorum.*

' Il fit plusieurs loix utiles au public, [dont tout ce qu'on trouve] ' c'est que le prix des eunuques estant devenu excessif, il regla le nombre que chacun en pouvoit avoir selon sa condition, & qu'il défendit absolument les concubines, à moins que ce ne fussent des esclaves. ' On assure qu'il avoit le dessein de défendre les tissures d'or, & toute sorte de dorure, pretendant que la terre produisoit autant d'or que d'argent, & qu'il ne devenoit moins commun que parce qu'on le perdoit en ces vaines magnificences. ' Tacite qui luy succeda executa en partie cette reforme : & aussi on croit que c'estoit luy qui l'y portoit. Aurel. v. p. 221 a. | p. 225. d. | p. 224. d. | Tacit. v. p. 230. a.

' On met en ce temps ci la construction du temple du soleil qu'Aurelien fit bastir à Rome, & qui est fort celebre dans l'histoire. [a] Car comme il faisoit son grand Dieu du soleil [que le vray Dieu a creé pour le service des hommes,] [b] il voulut que ce temple fust fort magnifique. [c] Il l'enrichit d'une quantité infinie d'or & de perles, & de divers dons precieux; [d] & il y avoit en or jusqu'à quinze mille livres pesant. [e] Il y mit les statues du soleil & de Bel [ou Baal,] avec plusieurs [autres] ornemens qu'il avoit fait amener de Palmyre. [Il l'avoit apparemment fait commencer dans les années precedentes, & l'acheva en celle-ci,] ' puisque ce fut luy mesme qui le consacra. [f] Il établit aussi cette année un combat & des jeux au nom du soleil. Aur. v. p. 221. a | 217. c | Aur. V | Zos. l. 1. p. 661. d. | a Juli. cæs. p. 16. &c. | b Aur. v. p. 217. 218 | 222. a. &c. | c 222. c | Aur. V | Eutr. | d Aur. v. p. 223. b. | e Zos. p. 661. d | Eus. chr. n. p. 239. 2. | Aurel. v p. 209. b. | f Hier. chr.

' Il remplit encore le Capitole des presens que diverses nations luy avoient faits : & il n'y avoit point de temple dans la ville où il n'eust fait divers dons. ' Il avoit eu un grand soin de faire rétablir à Palmyre tous les ornemens du temple du soleil que les soldats avoient pillé. ' On marque encore qu'il regla diverses choses touchant les Pontifes, & " qu'il affermit leur pouvoir. ' Il assigna aussi des revenus pour entretenir [les temples] & leurs ministres. Aurel. v. p. 223. b. | p. 219. c. | p. 221. a | n. S. p. 377. 2. | *Pontifices roboravit.*

[Ce zele qu'il avoit pour l'idolatrie ne pouvoit manquer de le rendre ennemi des Chrétiens. Aussi " on croit qu'il a fait plusieurs Martyrs : & il estoit sur le point d'exciter une persecution ouverte contre l'Eglise, que sa cruauté naturelle eut rendu tres violente, si Dieu ne luy en eust osté le pouvoir avec la vie.] V. la pers d'Aurelien.

ARTICLE XII.

Guerre des monnoyeurs à Rome : Cruautez d'Aurelien : Il vient dans les Gaules, chasse les barbares de la Vindelicie, abandonne la Dace.

Aur.v p.222.a| Vict.epi|Eutr. ' AURELE Victor met aprés le triomphe d'Aurelien la guerre des monnoyeurs excitée au milieu de Rome par un Feliciſſime autrefois eſclave, & fait par Aurelien " receveur de quelques deniers. Les ouvriers de la monnoie appuyez par luy avoient fait beaucoup de malverſations dans leur employ: & craignant d'eſtre punis, ils firent une ſedition ſi furieuſe, que dans un combat donné ſur le mont Cælius, ils tuerent ſept mille ſoldats. Ils furent neanmoins enfin vaincus, & punis avec la ſeverité ou plutoſt la cruauté ordinaire à Aurelien. Zoſ.l.1.p.661.d. ' Ce Prince diſtribua enſuite publiquement de nouvelle monnoie, ayant fait enſorte que le peuple rendit la fauſſe. *fiſci procurator rationalis.*

Eutrope aprés avoir parlé de la guerre des monnoyeurs, marque auſſitoſt qu'Aurelien condanna au dernier ſupplice pluſieurs perſonnes de qualité, [accuſées peut-eſtre d'avoir pris part à leurs malverſations, ou d'avoir fomenté leur rebellion.] Aurel.v.p.222 c. ' On pretend meſme qu'il imputoit à beaucoup de Senateurs des deſſeins imaginaires de rebellion & de conſpiration, pour avoir pretexte de les faire mourir. Suid.αὐ.p.494.a. ' Suidas dit qu'il fit ſouffrir la mort à beaucoup des principaux de Rome " ſur les preuves qu'il tira de Zenobie. Aur.V.epit|Eutr| Aurel.v. p.221.b| 222.c. ' Il devint ſur tout extremement odieux lorſqu'on luy vit oſter la vie [1] au fils, ou ſelon quelques uns, à la fille de ſa propre ſœur, pour un ſujet aſſez leger [que l'hiſtoire n'exprime pas.] Prob.v.p.236.b. ' Probe qui regna depuis arreſtoit ſouvent ſa cruauté, & le portoit à la douceur. *ἐλέγχθέντας.* 1.

Aurel.v.p.221.a. ' Aprés qu'Aurelien eut paſſé quelque temps à Rome, il vint dans les Gaules [où on ne dit point ce qu'il fit.] Zon p.240.c| Sync.p.385.a. ' Selon Zonare & le Syncelle il ſemble qu'il y ſoit venu à cauſe de quelque rebellion des Gaules, qu'il appaiſa [bientoſt.] Maire,c.3. p.9-11. ' Le Maire dans ſon hiſtoire d'Orleans cite beaucoup de modernes qui croyent que cette ville a eſté rebaſtie par Aurelien: Sidon.l.8.ep.15. p 226. ' & le nom latin qu'elle portoit dés le V. ſiecle au moins, [a] ſemble ne pouvoir venir que de luy. a Noti.G.p 226. 1. [b] S. Gregoire de Tours & d'autres monumens aſſez anciens diſent que c'eſt [auſſi] Aurelien qui a baſti ou b p 172.

1. Suidas dit *à la femme de ſon fils* : mais il n'avoit point de fils.

fortifié Dijon aujourd'huy la capitale de la Bourgogne.

'Quelques uns raportent à ce voyage d'Aurelien, ce que nous trouvons dans Vopiſque, ' que Probe avant que d'eſtre élevé à l'Empire [en 276.] avoit merité le nom de Francique pour avoir terraſſé les François dans leurs marais, & qu'il avoit repouſſé bien au delà du Rhein les Germains & les Allemans.' M. Valois dit en general que cela ſe doit raporter au regne d'Aurelien.' Il ſemble que vers le temps que Conſtantin naquit [c'eſt à dire vers l'an 274.] Conſtance ſon pere ait remporté une victoire auprés de Vindiſch [dans la Suiſſe.] Vorb.t.2.p.40.a. Prob.v. p. 237. 238. Val.r.Fr.l.1.p.6. Paneg.9.p.192.

'Les barbares eſtoient auſſi entrez alors dans la Vindelicie, [qui fait aujourd'huy la plus grande partie de la Baviere & de la Souabe.] Aurelien [y accourut, &] delivra le pays de la ſervitude [dont il eſtoit menacé.] Il paſſa delà dans l'Illyrie; ' que [les ravages des barbares] avoient entierement depeuplée, auſſibien que la Meſie. ' La Dace dont Trajan avoit fait une province au delà du Danube, n'eſtoit pas en meilleur état.] Elle avoit eſté perdue du temps de Gallien : & Aurelien [qui pouvoit l'avoir recouvrée en partie,] n'eſperoit pas neanmoins de la pouvoir conſerver [au milieu de tant de peuples dont elle eſtoit environnée.] Ainſi il ſe reſolut de l'abandonner aux barbares. Il en retira les troupes [deſtinées à la défendre] & les habitans meſmes, hommes & femmes à qui il donna une partie de la Meſie & de la Dardanie pour la cultiver : & il fit de ce pays une nouvelle province, nommée auſſi la Dace, & la nouvelle Dace par Lactance. Elle eſtoit à la droite du Danube en deſcendant le fleuve, au lieu que la Dace de Trajan eſtoit à la gauche. Vopiſque dit que cette nouvelle Dace d'Aurelien eſtoit entre les deux Meſies. [Selon Sanſon elle comprenoit les pays qui ſont aujourd'huy les extremitez de la Bulgarie & de la Servie.] ' On luy donne Sardique pour metropole. [La ſuite de l'hiſtoire donne lieu de croire que les Gots occuperent ce qu'Aurelien avoit quitté.] Aurel.v.|p.221.a| 223. b. p.222.c. c|Feſt.p.670| Eutr.|Lact.perſ. c.9.p.8|Sync.p. 385.b. Geogr.ſac.

Eutrope parle de ce changement de la Dace immediatement avant la mort d'Aurelien. [S. Auguſtin le pouvoit ajouter] ' aux exemples d'Adrien & de Jovien, pour montrer la fauſſeté de l'imagination des Romains, qui pretendoient que leur Dieu Terme ne les laiſſeroit jamais rien perdre de ce qui avoit eſté une fois uni à leur Empire. ' On y voit encore la fauſſeté de ce que les payens diſent avec beaucoup d'aigreur contre Jovien, qu'avant luy jamais un Romain n'avoit cedé aucun pays aux Aug.civ.D.l.4. c.29.p.50.2.b.c. Ammi.l.25.p.305| Eutr. in Jovi| Adri.v.n.C.p.13. 2.b.

ennemis. [Car il n'y a gueres de difference entre le ceder par un traité comme Jovien, ou l'abandonner parce qu'on ne le peut défendre.

Aur. V. in Diocl. ' Aurelien peupla aussi quelques endroits de l'Empire d'une Aurel. v. p. 219. b. c. partie de la nation des Carpes, ' qu'il avoit vaincus en 273. selon Vopisque.[a] a Aur. Vic. Diocletien acheva depuis de les transporter dans les pays des Romains.

ARTICLE XIII.

Mort funeste d'Aurelien.

L'AN DE JESUS-CHRIST 275, D'AURELIEN 5.

Buch. 236. &c. ' *Aurelianus Aug. III. & Marcellinus Consuls.*

Onu. p. 257. a. b. ' ONUPHRE veut que ce Marcellin soit un T. Avonius Marcellinus, dont il raporte une inscription, où il est simplement qualifié Consulaire [ou gouverneur] de la Campanie. Aurelien ne tint apparemment ce Consulat que durant fort peu Aurel. v. p. 222. c. de jours.] ' Car dés le 3. de fevrier Aurelius Gordianus estoit b Tacit. v. p. 227. b. Consul.[b] Velius Cornificius Gordianus l'estoit aussi le 25. de septembre.

Buch. p. 236. ' Postumius Syagrius fut cette année Prefet de Rome : [mais ce ne fut peut-estre qu'à la fin de l'année, lorsque Tacite eust Tacit. v. p. 227. a | 228. c. esté fait Empereur.] ' Car l'élection de ce Prince fut declarée au peuple le 25. de septembre par Ælius Cesetianus Prefet de Aurel. v. p. 222. c. Rome, dit Vopisque, ' qui nous assure autre part que tous les officiers qui se trouverent en charge à la mort d'Aurelien [c'est à dire à la fin de janvier, y continuerent jusqu'à l'election de Tacite, hors Aurelius Fuscus Proconsul d'Asie, à la place duquel le [Senat] mit Falconius. [Cesetien avoit sans doute suc-Buch. p. 236. cedé à Orfite,] ' qui avoit esté Prefet de Rome les deux années precedentes, & qui l'estoit encore aprés qu'Aurelien " eut Proconf. quitté Rome " en 274. NOTE II.

Eus. chr. ' Aurelien estoit, comme nous avons déja dit, dans le dessein d'ordonner une persecution generale contre l'Eglise. Il fut ar-Hier. chr. resté par un coup de foudre, ' qui estant tombé fort prés de luy, le fit trembler de frayeur avec tous ceux qui l'accompagnoient. [Il ne laissa pas de reprendre au bout de quelque temps le mes-Lact. pers. c. 6. p. 6. me dessein.] ' Mais ses ordres de feu & de sang n'estoient pas encore

encore portez dans les provinces un peu éloignées, lorsqu'il fut puni luy mesme par la justice de Dieu.

'Il estoit alors dans la Thrace avec une armée puissante [qu'il vouloit mener aprés l'hiver] contre les Perses: car l'histoire dit qu'il leur avoit declaré la guerre sans en marquer le sujet. Il soupçonnoit de quelque " extorsion [1] Mnesthée l'un de ses affranchis dont il se servoit pour écrire les choses les plus secretes. Il luy avoit sur cela fait quelques menaces : & on savoit qu'il ne menaçoit pas legerement ni sans effet. Ainsi Mnesthée pour sauver sa vie, contrefait la main de son maistre, dresse un memoire de plusieurs des principaux officiers de l'armée, y meslant ceux dont Aurelien estoit mécontent, avec ceux à qui il ne vouloit point de mal : il s'y met luy mesme; & puis montre le memoire à tous ceux qui y estoient nommez, leur faisant entendre qu'il n'y avoit qu'un coup de desespoir qui les pust sauver. La crainte & l'indignation de voir leurs services si mal payez, les porta à des resolutions extremes : de sorte que lorsqu'Aurelien estoit en marche vers un lieu nommé Cœnophrurium, [c'est à dire Neuf-chastel,] à mi chemin entre Byzance & Heraclée, ils prirent le temps qu'il avoit peu de gardes autour de luy, l'attaquerent l'épée à la main, & le tuerent. Vopisque dit qu'il fut tué de la main de Mucapor, [qui devoit estre quelque personne considerable,] ' puisqu'Aurelien luy écrivoit pour justifier sa conduite. ' On luy donne le titre de " General.

p.6|Aurel. v.p. 221|Aur. V. epit| Eutr|Zos.l.1.p. 661.662.

praeda.

dux.

Aur.v p.218.a.

Aur.Vict.

'Voilà quelle fut la fin malheureuse d'Aurelien, que les payens ont regardée comme la juste punition de tant de sang innocent qu'il avoit versé. [Elle doit estre arrivée dans les derniers jours du mois de janvier,] ' puisqu'on en avoit déja la nouvelle à Rome le 3. de fevrier. [Ainsi Aurelien " ne peut pas avoir regné cinq ans entiers, quand mesme " il faudroit differer sa mort d'un mois ou deux, s'il y a faute, comme il y a assez sujet de le croire, dans ce que dit Vopisque, qu'on la savoit à Rome dés le mois de fevrier.]

Juli. cæs p.16.17.

Aur.v.p.222.a.

V. la note 2.
Note 12.

'Sa mort ne demeura pas sans vengeance, [a] la fourberie de Mnesthée fut aussitost découverte, [b] & on le condanna à estre exposé aux bestes. [c] Toute l'armée fit des funerailles magnifiques à Aurelien. [d] On luy dressa un grand tombeau, & mesme un temple: [e] & ceux qui l'avoient tué, percez de douleur pour avoir esté si malheureusement trompez, [f] témoignerent encore plus d'ardeur que les autres à honorer sa memoire.

Eutr.
a Aur.v.p.222.e.
b p.221.d.
c Zos.l.1.p.662. b
d Aurel.v.p.221. d.
e Tacit.v.p 227. a.
f Aurel.v.p.221. d.

1. Zosime l'appelle Eros. Il pouvoit avoir tous les deux noms.

p.222.c. ' Les soldats neanmoins ne purent se resoudre de donner l'em-
Aur. Vict|Tacit. v.p.230|Prob.v. p.238.b.c. pire à aucun d'eux, ' & ils furent enfin tous punis, les uns [sur le champ] par l'armée, & les autres quelque temps aprés par
a Aurel.v.p.221. d|216.a. Tacite, ou enfin par Probe.ª La mort d'Aurelien fut aussi fort sensible au Senat, & encore plus au peuple, qui l'aimoit sans le craindre, & qui avoit accoutumé de l'appeller " le regent des *pædagogum*
p.221.d|222.c. Senateurs. ' L'armée demanda qu'on fist un dieu de celuy [à qui on ne pouvoit pas mesme rendre la vie:] & le Senat ne
p.229.b. manqua pas de l'accorder. ' Tacite luy fit encore decerner de grands honneurs.

ARTICLE XIV.

Eloge d'Aurelien, & ses défauts : Qu'il a pris le premier le diademe.

Aur.v.p.223.a.b. ' CE prince a passé pour le restaurateur de l'Empire, qui aprés les maux qu'il avoit soufferts par le malheur de Valerien, & la faute de Gallien, commença à respirer sous Claude, & reprit ses forces ordinaires par les victoires qu'Aurelien remporta dans tous les endroits du monde. Il delivra l'Italie [du pillage des Allemans,] affranchit l'Orient du joug d'une femme, humilia les Perses encore tout fiers de la captivité de Valerien, réunit les Gaules, chassa de la Vindelicie les barbares qui l'opprimoient. Sous luy l'Illyric fut rendue aux Romains, & la Thrace de nouveau soumise à leurs loix. Il fut reveré de toutes les nations barbares, & les plus éloignées luy envoyerent des presens.

[Outre les grandes actions qu'il fit dans la guerre, il contribua encore beaucoup à l'avantage de l'Etat en punissant ceux
p.222.b|Aur. Vic. qui estoient ennemis du bien & du repos des particuliers.] ' Car il persecutoit avec une étrange severité les delateurs. Il traitoit de mesme ceux qui avoient pillé le peuple, & les punissoit par des supplices horribles, quoique ces sortes de crimes paroissent d'ordinaire moins grands à ceux qui ont passé comme luy leur vie dans les armes, qui ont toujours besoin d'argent, [& qui sont plus accoutumez à faire des violences & des injustices,
Aur l.v.p.221.e. qu'à en souffrir.] ' On assure qu'il bannit entierement de l'Empire tout ce qu'il y avoit de crimes, de malversations, d'intri-
Aur.Vic. gues, de factions, & de cabales : ' de sorte que nonobstant son extreme rigueur, il ne laissoit pas d'estre aimé des bons.

'Sa severité mesme fut utile pour rétablir la discipline parmi les soldats, & corriger beaucoup de dereglements dans les autres: [à quoy il contribua autant par son exemple que par ses loix:] 'Car il ne souffroit point de desordres dans sa maison. Soit pour y maintenir sa discipline, soit par son inclination à la cruauté, il faisoit fouetter en sa presence ses esclaves & ses "domestiques qui avoient fait quelque faute. Il fit mourir une femme esclave chez luy pour s'estre laissé abuser par un homme de la mesme qualité, [quoique les autres negligeassent les fautes de ces sortes de personnes.] Il mit beaucoup d'autres de ses domestiques entre les mains de la justice. 'Il ne les habilloit point autrement estant Empereur qu'avant que de l'estre.

Eutr. | Aurel.v.p.225.d. | *ministros.* | e.

'Il obligeoit sa femme & sa fille [1] à prendre soin de leur menage comme des personnes privées. 'Il ne porta & ne donna jamais aucun habit de soie: & sa femme voulant au moins en avoir un, il luy répondit qu'il ne pouvoit souffrir une étoffe qui se vendoit au poids de l'or: car c'estoit alors le prix de la soie. 'Jamais il n'eut un vase d'argent qui pesast plus de trente livres. [On peut encore raporter à sa modestie ce qu'on dit] 'qu'il accorda aux Senateurs d'avoir "les mesmes livrées que luy.

e. | p.224.c.d. | p.225.e. | d. | *cursores eodem habitu quo ipse.*

'Il enrichit ses amis avec moderation, ensorte qu'ils estoient hors des miseres de la pauvreté, sans avoir dequoy s'attirer de l'envie.

p.224.c.

[Tout ce que nous avons dit jusqu'ici, nous represente Aurelien comme un prince porté à la modestie & à la frugalité pour luy mesme & pour les autres. Cependant je ne voy pas comment on peut accorder cette idée avec la suite. Car le mesme Vopisque qui luy donne tant d'éloges,] 'écrit qu'il permit aux particuliers d'avoir de la vaisselle d'or, des chars revestus d'argent, & d'autres sortes de magnificences. On ajoute qu'il permit aux simples soldats d'avoir des boucles d'or, qu'il leur donna des habits plus riches qu'ils n'avoient jamais encore eus.

d.e.

[Mais ce qui est plus étrange,] c'est que le jeune Victor dit qu'il portoit des habits tout d'or & de perles, ce qui estoit presque sans exemple; & qu'il prit mesme le diademe, ce qu'aucun Empereur Romain n'avoit encore osé faire. Car quoique le mesme Victor écrive que Caligula l'avoit fait, 'on voit par Suetone qu'il en avoit seulement eu la pensée, & on l'empescha de l'executer. 'Heliogabale en prit un; mais ce ne fut que dans le

Suet.l.4.c.22.p.445. | Heliog v.p.109.b.

1. *Annulum sigillaricium instituit.*

Jorn.regn.c 33. p.651.b. palais, & non pas pour paroistre en public. ' Jornande en attribue mesme le commencement à Dioletien. Neanmoins [a] entre les medailles du Duc d'Arscot il y en a une d'Aurelien avec une couronne assez semblable à celle de nos Ducs, soutenue par une bordure de perles, qui a grand raport à un diademe: ' & ceux qui ont expliqué cette medaille, disent que c'en est un. ' Spanheim convient aussi qu'il le prit. Ses successeurs l'imiterent: & neanmoins cet ornement royal ne devint commun & ordinaire que sous Constantin.

a Arsc. num.t. 63.

p.94|q.152.

Spanh.l.8.p.682-683.

l.5.p.8. p.418-420|p.729-731. ' On trouve encore une autre marque du faste impie d'Aurelien dans ses medailles, où la flatterie le qualifioit quelquefois *Nostre Dieu & nostre Seigneur* : & Carus suivit son exemple. Ses successeurs se contenterent du titre de Seigneur, que les Empereurs Chrétiens ne rejetterent pas, quoique les meilleurs d'entre les payens l'eussent refusé comme odieux & trop superbe. [On voit par ce que nous venons de dire, que la cruauté n'a pas esté le seul défaut d'Aurelien.]

ARTICLE XV.

De Dexippe & de quelques autres auteurs du mesme temps.

Aurel.v.p.209.c.d. ' AURELIEN avoit soin de faire écrire l'histoire de ses guerres, & mesme un journal de ses actions : & cela se conservoit à Rome dans la bibliotheque de Trajan. Ce fut sur ces memoires que Vopisque composa sa vie ' sous le regne de Diocletien, [ou aussitost aprés,] lorsque Constance [Chlore] regnoit encore, [& ainsi en 306. au plustard.] ' Il l'écrivit sur la priere que Junius Tiberianus Prefet de Rome, qui avoit quelque parenté avec Aurelien, luy en avoit faite [en 291.] ' Aucun auteur latin ne l'avoit écrite avant luy ; mais seulement quelques grecs, ' entre lesquels Vopisque mesme cite un Callicrate de Tyr, qu'il appelle le plus docte des ecrivains grecs [de ce temps là,] ' & un Theoclius, ou selon la conjecture de quelques savans, " Theon de Chio. [On voit par ce qu'il raporte de ces deux auteurs, qu'ils s'amusoient bien à des bagatelles.] *Theo Chius.*

p.223.d|224.b. p.209.b.c. b.d. p.210.b. p.211|n.C.p.227.2.a|Voss.h. gr.l.4.c.17.p.485.

Val:r.v.p 218.d. ' Il avoit tiré la lettre de Zenobie à Aurelien d'un Nicomaque qui l'avoit traduitte de syriaque en grec. ' Vossius croit que ce Nicomaque est celuy que Sidonius dit avoir transcrit ou relu & corrigé la vie d'Apollone de Tyanes, sur l'original mesme de Philostrate.

Voss.h gr l.2.c.16.p.241|Sid.l.8.ep.3.p.214.|n p.81.

[Il faut apparemment mettre encore entre les grecs] ' Aurelianus Festivus, affranchi d'Aurelien, que Vopisque dit avoir écrit quelque chose de l'histoire de son regne. [Je ne sçay pourquoy] ' Vossius en fait un auteur latin, [si ce n'est à cause du nom. Il ne paroist pas non plus avoir eu d'autre raison] [a] de mettre entre les latins Cornelius Capitolinus, [b] qu'on cite sur l'histoire de Zenobie, [c] & Gellius Fuscus qui a écrit quelque chose de Tetricus & de sa posterité; [ce qui donne lieu de croire qu'il n'a guere écrit avant Pollion, c'est à dire vers 290.] Firmi, v.p.144.e. Voss.h.lat l.2.c.4.p.183. a p.183. b Trig.ty.c.14.p.192.e. c c.24.p.196.197.

' Erennius Dexippus Athenien de naissance, & orateur de profession, fils d'un autre Dexippe, a paru sous Valerien, & jusques à Aurelien. ' C'estoit un homme [1] d'une grande erudition, & qui possedoit tout ce qu'il y a de plus sublime dans l'éloquence. ' Photius dit que son style est grave & majestueux, & n'a rien d'inutile, ensorte qu'on peut l'appeller un second Thucydide, mais plus clair que le premier. [Quoiqu'il fist profession des lettres,] ' il ne laissa pas de combattre heureusement à la teste des Atheniens contre les Gots [ou les Herules en l'an 267.] sous Gallien. Suid.δ.p.659.e. Eunap.c.2.p.21. Phot.c.82.p.200. Gal.v.p.181.a. V. Gallien §17.

' Il écrivit en grec l'histoire de ce temps-là, depuis l'Empereur Alexandre jusques à Claude II. y raportant assez en abregé les principales actions des Princes: [d] c'est pourquoy Capitolin & Pollion le citent souvent: [e] & le premier dit qu'il a écrit avec breveté, ' mais avec sincerité. [f] On cite jusqu'au dixiéme & au douziéme livre " de cette histoire des temps, [g] comme on l'appelle: [ce qui peut faire juger qu'elle commençoit avant Alexandre.] [h] Mais il avoit fait un ouvrage particulier des guerres des Romains contres les Scythes, intitulé pour ce sujet " les guerres de Scythie: & c'est celuy que Photius estime particulierement pour le style. ' On croit que c'est de là que viennent les deux fragments que nous avons de luy dans les extraits des ambassades. ' Il avoit encore écrit quatre livres de l'histoire des successeurs d'Alexandre de Macedoine; & on en peut voir l'abregé dans Photius. ' Vossius attribue au mesme Dexippe un livre que nous avons encore sur les categories d'Aristote. ' Mais on pretend que Dexippe auteur de cet ouvrage estoit disciple d'Iamblique qui ne vivoit que sous Julien l'Apostat. [Il y a aussi apparence que] ' Dexippe poete comique, dont Suidas parle, [est different de l'historien] [i] quoique Vossius les confonde. [Il n'en dit rien du tout dans son traité des poetes.] Alex v.p.131.cf 16.a Phot.c.82.p.200.b. d Capit.c.1.o.d|160.e|165.e|171.b.d.e|200.c|206.d. e 151.c. ad fidem. χρονικῶν. f Voss.h gr.l.2.c.16.p.242.243. g Eun c.2.p.21. h Phot.c.82.p.200. τὰ Σκυθικά. Voss.h.gr.p.242| Dexi.leg.p.7-12. Phot.c.82.c.200.201. Voss.p.243. Jons.l.3.p.299. Suid.Κω.p.1516.d. i Voss.h gr l.2.c.16.p.243.

1. ἁπάσης παιδείας τε καὶ δυνάμεως λογικῆς ἀνάπλεως.

ARTICLE XVI.

De Longin philosophe & sophiste.

[NOUS avons remis à parler en cet endroit du philosophe Longin, pour ne pas interrompre la suite des guerres d'Aurelien, qui le fit mourir, comme nous avons dit, en 273. parce qu'il avoit trop soutenu les interests de Zenobie.]'Il s'appelloit Cassius Longinus. 'Jonsius & d'autres luy donnent encore le nom de Denys, [qui se lit à la teste de son traité Du style sublime;] & on ajoute qu'il estoit Athenien. 'Vopisque nous donne lieu de croire qu'il ne savoit pas écrire en Syriaque, & qu'ainsi il n'estoit pas de Syrie, comme quelques uns l'ont dit. [Sa famille en estoit neanmoins originaire.] 'Car Frontonide sa mere estoit sœur d'un Fronton d'Emese [en Phenicie,] qui enseigna la rhetorique à Athenes sous Severe, & écrivit beaucoup d'ouvrages. Ce Fronton mourut à Athenes, & fit son neveu son heritier.

Suid.λ.p.52.b. Jons.l.3.c.14.p.284. Long.prol|Aur.v.p.219.b. Suid.φ.p.1088.c.d.

'Longin dés ses premieres années fit avec son pere & sa mere beaucoup de voyages, qui luy donnerent moyen de voir tous les philosophes celebres de ce temps-là. Dans un ouvrage dont Porphyre nous a conservé l'extrait, il en nomme plusieurs de toutes sortes de sectes; 'dont les plus connus sont Plotin, Amelius son disciple, Ammone [philosophe Chrétien d'Alexandrie,] & un Origene [different du nostre.] Il fut longtemps disciple des deux derniers. 'Il fit luy mesme profession de la philosophie de Platon : & non seulement il l'apprit, mais l'enseigna encore aux autres, 'puisqu'il eut le celebre Porphyre pour disciple. [a] Porphyre raporte un entretien de luy & de quelques personnes de lettres, que Longin traitoit à Athenes au jour de la naissance " de Platon, 'comme les maistres de la philosophie Platonicienne avoient accoutumé de faire alors. 'Il connoissoit aussi fort bien les autres sectes.

Plot.v.p.13.b.c. d.e.f. Eus.n.p.121.2.d. Plot.v.p.14.f| Suid.λ.p.52.b. a Eus.præp.l.10.c.3.p.464.a. Eus.n.p.121.2.d| Plot.v.p.2.d. V.Philipp. n. 9. Eunap.c.2.p.17.

'Quoiqu'il excellast beaucoup dans la philosophie selon Eunape, 'Plotin disoit neanmoins de luy que c'estoit moins un philosophe qu'un homme de lettres : '& c'est en effet par les lettres qu'il s'est particulierement rendu celebre. 'Car il avoit beaucoup d'erudition, & le discernement tres fin, tres exact, & tres solide pour juger des pieces, & en marquer les défauts. 'Il surpassoit en cela tous ceux de son temps, & dans

p.17. Plot.v.p.9.c. Eus.n.p.121.2.d. Suid.λ.p.52.b| Aur.v.n.C p.230.2.c Plot.v.p.13.a. Plot.n.v.p.12.f|13.a|15.c.

la verité, dit Porphyre, & dans l'estime de tout le monde. 'Il fut mesme chargé (on ne dit point par qui) de faire la critique des anciens auteurs : ' & Eunape assure que le jugement qu'il en fit, l'emporta [dans l'esprit des savans] au dessus de celuy que l'on avoit fait avant luy. Eunap.c.2.p.16. p.17. p.17.

'Ce n'estoit pas en cela seul qu'il excelloit audessus de ceux de son siecle, mais en toutes choses generalement, si nous en croyons Eunape. 'Il avoit " beaucoup d'eloquence,[a] une science parfaite de tout ce qui regarde les belles lettres & la rhetorique,& une si grande connoissance de toutes choses,]'qu'on l'appelloit " un thresor de science, & une bibliotheque vivante. p.17. Plotin.v.p.13 a. a Eunap.c.2.p.16.17. p.16. ἐλλογιμώτατος. περιπατοῦν μουσεῖον.

'Il fut, comme nous avons dit, le maistre de Zenobie pour la langue greque, & il s'attacha à son parti: [b] d'où vient que Libanius cite de luy un discours sur Odenat. [c] On pretendit qu'il avoit conseillé à cette princesse d'écrire à Aurelien la lettre si fiere qu'elle luy avoit envoyée durant le siege de Palmyre ; & ce fut sur cela qu'Aurelien le fit mourir. ' Il souffrit la mort avec beaucoup de constance, & en consolant ceux qui témoignoient plaindre son malheur. 'Car sa mort affligea beaucoup de personnes. Aur.v.p.219.b| Suid λ.p.52.b| Zos p.659.b. b Long.prol. c Aurel.v.p.219.b. Zos.l.1.p.659.c. Aurel.v.p.219.b.

'Il a fait un grand nombre d'écrits tres utiles, dit Zosime, à ceux qui veulent s'instruire dans les sciences ; & ils estoient admirez de tout le monde. [Il faut qu'il ait commencé de fort bonne heure à en faire, s'il est vray]'comme le dit Porphyre, qu'Origene [mort dés l'an 253.] se soit appliqué à les lire. [d]Eusebe cite de luy un passage, où il montroit combien l'opinion des Stoïciens sur l'ame est absurde. ' Porphyre en cite un écrit " *sur la vehemence*, adressé à un Cleodame & à Porphyre mesme. ' Il raporte la preface d'un écrit " *sur le souverain bien*, adressé à un Marcel, où il combattoit Plotin & Amelius : ' & Longin y témoigne qu'il avoit fait un ouvrage contre Porphyre mesme à cause qu'il avoit quitté ce qu'il avoit appris de luy sur les Idées, pour prendre le sentiment de Plotin. Il y parle aussi d'une grande lettre qu'il avoit écrite à Amelius pour combattre encore quelques sentimens de Plotin, & sur l'opinion de Platon touchant la justice. ' Porphyre raporte l'extrait d'une autre lettre que Longin luy avoit écrite [vers l'an 270.] pour le prier de luy envoyer les ouvrages de Plotin, ' & de quitter la Sicile où il estoit alors, pour le venir trouver en Phenicie. 'Porphyre dit que s'il eust pû y aller, Longin auroit mieux compris les sentimens de Plotin, & n'auroit pas écrit pour les combattre. Eun.c.2.p.17| Zos.l.1.p.659.b. Eus.l.6.c.19.p.220.c. d præp.l.15.c.20.21 p.822.823. Plotin.v.p.10.f. περὶ ὁρμῆς. p.13.14. de fine. p.14.f. p.12. p.12.a. p.15.c.

p.9.e. 'Il cite encore un ouvrage de Longin *sur les principes*, & un autre " *sur l'amour de l'antiquité*. 'On cite aussi de luy un livre " *Des hommes de lettres*. τῷ Φιλαρχαίῳ. φιλολόγους.
Jos.l.3.c.14.p.284.

Suid.λ.p.52.b.c. 'Suidas marque plusieurs écrits de Longin [qui regardent moins la philosophie que la grammaire & les lettres humaines. Euf.n.p.121.2.d. Il n'y parle point de celuy qu'il a intitulé *Du sublime*,] '& qui Aurel.v.n.C.p.230.2.c.d. est le seul qui estant venu [entier] jusques à nous, ' suffit neanmoins pour remplir l'idée que les anciens nous ont donnée de Long.c.1.p.1| n.p.236. son auteur. 'Cecile " qui vivoit du temps d'Auguste, avoit déja fait un traité du style sublime : [a] mais il s'estoit contenté de faire voir ce que c'est, sans donner aucune regle pour arriver à cette sublimité qui ne persuade pas tant, qu'elle ravit & enleve l'esprit du lecteur. C'est ce dernier point que Longin entreprend de traiter dans son écrit. [Entre les exemples qu'il donne de ces chefs-d'œuvres de l'esprit humain, il parle de c.8.p.20. Moyse en ces termes :] : 'Le Legislateur des Juifs, qui n'estoit « pas un homme ordinaire, ayant fort bien conceu la grandeur « & la puissance de Dieu, l'a exprimée dans toute sa dignité au « commencement de ses loix par ces paroles : Dieu dit, *Que la* « *lumiere se fasse, & la lumiere se fit : Que la terre se fasse, & elle* « p.19. *fut faite*. [Il juge encore tres bien d'Homere] 'lorsqu'il dit que « de la maniere dont il parle de ses heros & de ses dieux, des premiers il en fait des dieux par les eloges dont il les releve, & des Dieux il en fait des hommes en les representant miserables, & immortels dans leur misere. &c.
a c.1.p.2.3.

c.1.p.1. 'Longin adresse cet ouvrage à un Postumius Terentianus, son ami particulier, & qu'on voit bien avoir esté un homme de n.p.238. lettres. 'Quelques uns croient que c'est le Terentianus Maurus dont nous avons encore quelques ouvrages [& que Vossius met neanmoins du temps de Domitien.] V. Domitien. § 23.



ARTICLE

ARTICLE XVII.

Du philosophe Amelius.

AMELIUS [contre qui Longin a écrit,] est un philosophe celebre entre les Platoniciens. [a] Il estoit d'Apamée selon Suidas, [apparemment de celle de Syrie, dont il pouvoit estre originaire sans y estre né:] car Porphyre nous assure qu'il estoit de Toscane. Il s'appelloit aussi [1] Gentilianus. Il fut [le plus fidele] disciple de Plotin: car il passa 24. ans à Rome auprés de luy, depuis la troisiéme année de Philippe jusqu'à la premiere de Claude,] c'est à dire depuis 246. jusqu'au commencement de 269.] Il avoit auparavant étudié sous Lysimaque philosophe Stoïcien. [b] Lorsque Plotin mourut [au commencement de 270.] il estoit à Apamée en Syrie. [c] Il aimoit fort les ceremonies & les sacrifices, dont Plotin ne se mettoit guere en peine. C'estoit un homme d'un grand travail. Il composa cent volumes de ce qu'il avoit seulement oüy dire à Plotin dans ses conferences; & il laissa ce recueil à un Justinus Hesyquius originaire d'Apamée [comme luy,] lequel il avoit adopté.

Eus. præp. l. 11. c. 18. p. 540. a. | [a] Suid. α. p. 198. f. | Plotin. v. p. 5. d. | &c. | p. 3. c. | p. 13. f. | [b] p. 2. b. c. | [c] p. 8. b. | &c. | p. 3. c. d. | &c.

Il n'avoit encore rien osé écrire de luy mesme en 263. [d] Mais enfin du vivant mesme de Plotin il écrivit quarante livres contre la magie & contre quelques faux Chrétiens Gnostiques. Il en écrivit un en trois jours pour montrer la difference qui estoit entre les opinions de Plotin & celles de Numene; & il l'adressa à Porphyre par une lettre que nous avons. Il luy adressa aussi quelques ouvrages pour luy éclaircir les difficultez qu'il trouvoit dans la doctrine de Plotin. Longin ne trouvoit entre tous les philosophes de son temps que Plotin & Amelius dont les ouvrages meritassent d'estre lus. C'estoit à peu prés la mesme doctrine, mais plus étendue, & plus expliquée par Amelius, qui en cela alloit plutost dans l'excés. [Et c'est peut-estre à cause de leur longueur,] qu'ils estoient fort negligez par les payens mesmes dés la fin du siecle suivant. Eusebe nous donne un passage de ses écrits, où il citoit le commencement de l'Evangile de S. Jean. Il est raporté encore plus au long par Theodoret, & par S. Cyrille d'Alexandrie.

d. e. | [d] p. 10. d. | p. 10. 11. | p. 11. e. f. | p. 14. c. d. | p. 15. b. | Eunap. c. 2. p. 19. 20. | Eus. præp. l. 11. c. 19. p. 540. b. c. | Thdt. gr. aff. l. 2. p. 500. e. d | Cyr. in Juli. l. 8. p. 283. d.

1. S. Cyrille d'Alexandrie en fait deux (in Juli. *l.* 8. *t.* 6. *p.* 283. c.) & le cite de Porphyre, qui dit le contraire.)

Plotin.v.p.15.d. ' Porphyre raporte un grand oracle, qu'il dit avoir esté rendu par Apollon à Amelius, lorsqu'il le consultoit sur l'état de Plotin aprés sa mort, [d'où nous apprenons qu'il a survécu Plotin.] ' Theodoret l'appelle le chef de l'école de Porphyre, [a] c'est à dire de l'école de Plotin où Porphyre étudioit. [b] Aussi Suidas le fait maistre de Porphyre. [On peut mettre encore entre ses disciples] [c] Castricius Firmus homme employé dans les affaires, mais qui aimant beaucoup la philosophie, " &c. rendoit toutes sortes de services à Amelius.

Thdt.gr.aff.p.500.c. a Jonf.l.3.c.16.p.293. b Suid.ɑ.p.98.f. c Plotin.v.p.5.6.

' On croit devoir mettre du temps d'Aurelien, un Androclide auteur d'un écrit sur les Sophistes qui parloient sur le champ, où il faisoit mention de Porphyre, ce qui fait juger à Suidas qu'il vivoit en mesme temps. Il estoit fils d'un Synese de Philadelphie en Lydie.

Jonf.l.3.c.14.p.285.Suid α.p.261.a.



PERSECUTION DE L'EGLISE SOUS L'EMPEREUR AURELIEN.

ARTICLE PREMIER.

Aurelien publie des edits contre l'Eglise, & en est aussitost puni.

'L'EMPEREUR Aurelien [qui commença à regner en l'an 270.] fut d'abord ou favorable, ou au moins équitable aux Chrétiens: & il estoit encore dans cette disposition lorsque " les Evesques d'Orient s'adresserent à luy pour faire chasser Paul de Samosates de l'Eglise d'Antioche, ou de la maison episcopale, dans laquelle il se maintenoit par la force contre le decret du Concile qui l'avoit deposé pour son heresie;'ce qui ne peut s'estre fait qu'aprés la défaite de Zenobie, [" c'est à dire au plutost à la fin de l'an 272.] Euf.l.7.c.30.p. 282.283. V. Paul de Samos. n.p.158.1.b. V. Aurelien § 7.

'La bonne volonté que ce prince témoignoit alors aux Chrétiens, ne luy dura pas toujours. Mais il changea d'inclination dans la suite, & il se laissa mesme porter par les mauvais conseils de quelques personnes, à exciter une persecution. [Aussi comment un homme assez superbe & assez impie " pour souffrir qu'on le traitast de Dieu auroit-il pu aimer la religion Chretienne, qui a horreur de toutes ces abominations?] c.30.p.283.a. V. Aurelien § 14.

'Le bruit estoit répandu par tout qu'on alloit entreprendre de la ruiner, & Aurelien mettoit déja, pour le dire ainsi, la main à la plume pour signer une declaration contre l'Eglise, lorsque Dieu luy retint le bras, & l'arresta tout d'un coup par un coup de foudre, qui estant tombé fort prés de luy, le fit trembler de frayeur. Cela arriva assez peu avant sa mort, [peut-estre vers le milieu de l'an 274. puisqu'il fut tué en 275. ou dés le mois de janvier, ou fort peu aprés. a.

Mais comme les effets de la crainte sont de peu de durée, parce qu'elle n'arreste que la main sans changer la volonté, Dieu l'ayant bientost abandonné à la corruption de son cœur,]

Lact.perſ.c.6 p. 5. 'il publia contre nous, dit Lactance, des écrits " de ſang & de cruentis carnage. Ces edits [ne ſervirent neanmoins qu'à attirer ſur luy meſme la juſte colere de Dieu,] ſans avoir aucun effet [conſiderable] contre l'Egliſe. Car ils n'avoient pas encore eſté portez dans les provinces éloignées, lorſqu'il fut tué. Euſ.l.7.c.30.p. 283.a.b. 'Dieu fit voir par cet évenement que quand les puiſſances du ſiecle ont la liberté de perſecuter ſes ſerviteurs, ils ne l'ont que parce ce qu'il la leur donne ſelon les decrets impenetrables de ſa ſageſſe, & dans les temps où il le juge à propos, c'eſt à dire quand il veut chaſtier ſes enfans, & les rendre juſtes [par l'injuſtice meſme de ſes ennemis.]

Cyp.diſ.1.c 64. p. 299. 'Mais quoique les edits d'Aurelien ne puſſent avoir eu que peu ou point d'effet, [il ſuffiſoit pour faire une perſecution qu'il n'aimaſt plus les Chrétiens. La haine d'un Prince & ſur tout d'un Prince abſolu d'une part, & de l'autre fort violent & fort cruel comme eſtoit Aurelien, ne pouvoit guere manquer de faire des Martyrs : & nous avons veu dans les regnes precedens, qu'il y a eu ſouvent des perſecutions, & meſme de fort violentes, ſans aucun edit formel des Empereurs ; parce que les inclinations des ſouverains ſont encore plus puiſſantes que tous leurs edits. Ainſi nous ne devons point nous étonner] Euſ & Hier chr| Aug.civ.D l.18. c.52.p.239 2 a| Oroſ. l.7.c.23 p. 215.1.c. 'ſi Euſebe meſme, & enſuite S. Jerome, S. Auguſtin & Oroſe mettent une perſecution ſous Aurelien, qu'ils content pour la neuviéme. a Leo,ſer.74.c. 6.p.314.n|Bar. 273. § 4. [a] Quelques uns croyent que c'eſt celle que S. Leon appelle la huitiéme, & dont il dit qu'elle fit voir le courage de pluſieurs milliers de Martyrs.

b Oroſ l.7.c.27. p.216.217. [b] Il y a neanmoins bien de l'apparence que comme dit Oroſe, elle fut plus conſiderable par l'apprehenſion que l'on en eut, que par les maux qu'elle cauſa. [Auſſi S. Sulpice Severe ne la conte point au nombre des perſecutions, & n'en dit pas ſeulement un mot. Elle n'a point non plus empeſché Euſebe] Euſ l.8.c.4.p. 295.c. 'd'écrire que le demon s'eſtoit comme endormi, & avoit laiſſé l'Egliſe dans la paix depuis Dece & Valerien juſques ſur les dernieres années de Diocletien. [Mais tout cela n'empeſche pas auſſi qu'elle n'ait pu eſtre aſſez ſanglante en quelques provinces. Au moins nous contons en France un aſſez grand nombre de Martyrs ſous Aurelien, ſoit qu'on l'ait quelquefois confondu avec Valerien, ou M. Aurele, ſoit que luy ou un autre V. S. Patrocle. [a] Aurelien en ait eſté gouverneur en 259. ſous Valerien, ſoit que ſa cruauté naturelle blâmée par Diocletien meſme ſe ſoit particulierement ſignalée en cette province.

S'il faut s'arrester aux actes de Patrocle, qui peuvent estre plus anciens que S. Gregoire de Tours, & mettre le martyre de ce Saint sous le regne d'Aurelien, ce qui n'est pas sans difficulté,] ' la persecution y estoit si violente, que l'on cherchoit tous les Chrétiens, ensorte qu'ils furent presque tous engagez à souffrir les tourmens, & qu'il y en eut beaucoup, qui aprés divers supplices remporterent la gloire & la couronne du martyre. Cela paroist assez difficile à accorder avec Sulpice Severe qui a vécu dans les Gaules, & qui n'a point connu cette persecution, de sorte qu'il faut apparemment recourir à quelqu'une des autres solutions. Et nous voyons en effet qu'on met sous Aurelien des Saints dont on lie en mesme temps l'histoire avec celle de S. Polycarpe, mort sous M. Aurele. Cependant en attendant un plus grand éclaircissement nous suivrons comme M. du Bosquet ce que nous trouvons dans les livres, & nous mettrons ici un mot des Martyrs qu'on dit avoir souffert en France sous Aurelien. Boll. 21. janu. p. 343. § 1.

ARTICLE II.

De Ste Colombe de Sens, & de divers Martyrs de Troies.

V. Aurelien § 10. 11. [AURELIEN vint deux fois dans les Gaules en 273. contre Tetricus, & en 274.] ' M. du Bosquet raporte au premier voyage le martyre que Ste Colombe souffrit à Sens, se fondant sur un endroit de ses actes, ["qui est neanmoins une piece sans autorité.] ' S. Ouen nous apprend que du temps de Dagobert I. il y avoit à Paris une chappelle de Ste Colombe Vierge, & il raporte un miracle qui s'y fit. [Il y en a encore une Abbaye considerable auprés de Sens.] ' Il en est parlé dés l'an 859. [a] On y conserve encore ses reliques, quoique d'autres pretendent qu'elles sont à Rimini en Italie. Son nom se trouve le 31. de decembre avec la qualité de Vierge & de Martyre dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, Usuard, & plusieurs autres. Bede & les suivans disent qu'elle souffrit sous Aurelien.

Bosq. l. 3. c. 42. p. 142. — Note 2. — Sur. 1. dec. p. 8. § 30 | Laun. bas. P. c. 11 p. 525. — Gall. chr. t. 4. p. 286. 2. b. — a Florent p. 16.

' On croit que de Sens Aurelien alla à Troies, & qu'il y couronna S. Patrocle, [dont nous esperons parler en particulier.] ' On dit qu'il y fit aussi mourir S. Savinien ou Sabinien, [b] dont on fait la feste à Troies le 24. de janvier, [c] & son nom se trouve dans Usuard & dans plusieurs autres martyrologes en divers jours & en divers mois. [Nous ne disons rien de sa vie, n'en trouvant rien d'assuré. Car pour les deux histoires qu'en rapor-

Bosq. l. 3. c. 42. p. 142. — c. 43. p. 143 | Boll. 29. jan. p. 941. § 12. — b Boll v. 937. § 1. — c p. 937. 938.

p. 938. § 10. te Bollandus,] ' & dont la seconde n'est selon luy mesme que la premiere un peu ajustée & corrigée, [ce sont des pieces qui ne valent pas la peine d'estre lues, tant elles sont visiblement Camuz. p. 392. 1. fabuleuses :] ' & Camuzat le reconnoist en partie. [a] Il a eu une [a] p. 391. 392. troisiéme histoire de ce Saint, mais qui n'estoit qu'une para-p. 392. 1. phrase de la seconde. ' Les reliques de S. Savinien sont aujourd'huy dans la grande Eglise de Troies, aprés avoir demeuré longtemps à Ste Sire, village sur la Seine à trois lieues au dessous de Troies, qui a porté quelque temps le nom de S. Savinien. [On pourroit douter si ce Saint n'est pas le mesme que S. Savinien de Sens, qui peut avoir presché à Troies. Mais dans le doute la presomption est pour la possession qui les distingue.]

Boll. 29. jan. p. 937. 938. [b] p. 938. § 7. [c] § 10. Bo. q. l. 3. c. 43. p. 144. ' On donne à ce Saint une sœur nommée Sabine ou Savine qui est honorée avec luy comme une sainte Vierge : & [b] le martyrologe Romain aprés Usuard, la met seule le 29. d'aoust. [c] On en a aussi des histoires, dont le seul abregé qu'on lit dans Pierre des Noels, est plein de fautes selon Baronius, & M. du Bosquet. Boll. p. 945. § 12. ' On la fait venir à Troies peu aprés la mort de S. Savinien : § 8. ' & neanmoins elle avoit déja esté batisée par le Pape Eusebe, [qui ne fut Pape qu'en 310.] p. 938. § 11 | Camuz. p. 397. 1. ' Il y a une Eglise de Ste Savine au fobourg de Troies : mais son corps est dans l'abbaye de La Celle, ou Monstier la Celle, qui n'en est pas loin.

Camuz. p. 384. 1. ' On met encore à Troies sous Aurelien, & en sa presence le martyre d'une Ste Julie Vierge [ou Jule comme on la nomme dans le pays] marquée dans Usuard & dans le martyrologe Romain le 21. de juillet. Camuzat en donne une histoire, qu'il avoue estre tres mal concertée ; [il n'y a rien de plus pitoyable.] p. 383. 384. ' Il y est fort parlé d'un Empereur Claude martyrizé avec elle, & suivi de vingt autres dont les premiers sont Justa & Jucunda. [Ce sont sans doute les SS. Claude, Juste, & Jucundin martyrizez aussi à Troies avec cinq autres selon le martyrologe Romain, qui les met de mesme le 21. de juillet.] Bar. 21. jul. c. ' Baronius cite cela des additions de Molanus à Usuard ; [où Molanus ajoute que le corps de Ste Julie est à Jouarre au diocese de Meaux.] Saussay, p. 451. ' On le dit aussi du chef de S. Claude.

Le martyrologe Romain met encore à Troies sous Aurelien Bar. 14. nov. c. le martyre de S. Venerand honoré le 14. de novembre. ' Baronius ne cite pour cela que l'autorité de Pierre des Noels, Pet. de N. l. 10. c. 60. p. 200. 1. ' qui en fait une histoire pitoyable. [Je ne trouve point que Camuzat parle de ce Saint. On trouve aussi dans le martyrologe Romain le 14. de novembre une Ste Venerande Martyre dans les

Gaules,] ' dont Pierre des Noels raporte une histoire aussi belle c. 61. p. 200. 2.
que celle de S. Venerand, & semblable dans quelques circonstances. [De sorte qu'il y a assez d'apparence que ce n'est qu'une mesme personne,] ' quoiqu'on mette Ste Venerande sous 2.
[Marc Aurele] Antonin. ' Et il y a plusieurs autres Saints que Bosq l 3. c. 43. p. 144.
les uns mettent sous Aurele; & les autres sous Aurelien.

ARTICLE III.

De S. Reverien d'Autun, & de S. Prisque d'Auxerre.

USUARD met le premier jour de juin S. Reverien Evesque, & S. Paul Prestre, martyrisez avec dix autres sous Aurelien à Autun. Le martyrologe Romain le suit; ' & Pierre des P. de Nat. l. 5. c. 73. p. 95. 3.
Noels cite la mesme chose d'Adon, [où l'on ne le trouve point, mesme dans l'appendix.] ' Baronius ajoute que S. Reverien estoit Bar. 273. § 10.
Evesque d'Autun mesme. [M^rs^ de Ste Marthe ne l'ont point connu pour Evesque d'Autun, ni d'aucune autre Eglise de France.]

' Baronius sur l'autorité de Pierre des Noels met sous Aure- p. 275. § 6.
Note 3. lien le martyre que S. Prisque souffrit " [à Toussi sur Yonne] dans le diocese d'Auxerre avec un grand nombre d'autres Chrétiens, selon Usuard & Adon, & mesme selon les martyrologes de S. Jerome. On en fait la feste le 26. de may. ' Eric qui vivoit Lab. bib. t. 1. p. 416. 535. 546 | Chr. Aut. p. 44. 1 | 50. c. 2.
au IX. siecle, & d'autres auteurs posterieurs disent la mesme chose. Ils ajoutent que Dieu revela le lieu de la sepulture de ces Saints à S. Germain d'Auxerre, & qu'il y fit bastir un monastere, qui subsista jusqu'aux ravages des Huns. Ces auteurs disent encore que S. Germain ayant aussi decouvert miraculeusement
30. stades. le chef de S. Prisque, ' qui avoit esté enterré tout d'abord à " une Boll. 26. maii, p. 366. c.
lieue & demie de Toussi, [a] il le mit dans une eglise qu'il fit bastir a f Chr. Aut | Labb. bib.
4. mille. au mesme endroit à deux petites lieues d'Auxerre, & qui devint fort celebre par les grands miracles qui s'y opererent.

' On cite cela des actes du martyre de S. Prisque, [qui sans Ibid.
doute n'estoient pas originaux: & nous les avons mesmes perdus.] ' Au moins on ne trouve qu'une partie de cela dans Boll. 26. maii. p. 366. f.
ceux que Bollandus nous a donnez. Ces actes sont visiblement nouveaux, quand on n'en jugeroit que par leur style enflé &
coram imperialibus missis. barbare.] ' Il y a des expressions " qui sentent le IX. siecle. [b] Ils a.
mettent aussi ces Saints sous Aurelien. [c] Ils raportent comment b p. 365. e. c p. 366. f.
l'eglise où S. Germain avoit mis le chef de S. Prisque, estant de-

meurée deserte longtemps aprés par les ravages des barbares; 'elle fut rétablie par un Seigneur du pays nommé Porcaire. 'On remarque que ce lieu porte le nom de S. Prisque: [Ainsi c'est apparemment] le village de S. Prix marqué par Sanson, environ à deux lieues d'Auxerre au Sud-est, & un peu plus loin de Toussi sur Yonne. 'Car S. Prisque est nommé [S. Prix ou] S. Prex par ceux d'Auxerre.

p.367. | Pet. de Nat. l 5.c. 50 p.93.1. | Boll sup.p.851.b.

'Les actes de S. Prisque portent qu'aprés qu'il eut esté decapité, un Chrétien nommé Cottus prit sa teste, & s'enfuit dans les bois jusqu'à trente stades delà, où ayant esté atteint par les persecuteurs qui le poursuivoient, il y fut martyrizé. 'Son corps a esté conservé dans l'Eglise de S. Prisque en un tombeau de pierre, d'où Jean Baillet Evesque d'Auxerre le tira le 19. novembre 1480. pour le mettre dans une chasse. 'On a donné aux Picquepuces prés de Paris quelques Reliques de ce Saint & de S. Prisque en 1687.

16.maii,p.366.c. | p.367.e.f. | Sup.p.851.b.

ARTICLE IV.

De S. Agapet de Palestrine, & de Ste Restitute de Sore.

POUR passer des Gaules aux autres provinces, & laisser ceux qui ont souffert à Rome pour l'histoire du Pape S. Felix, qui y fut luy-mesme couronné du martyre,] 'nous trouvons à Palestrine auprés de Rome S. Agapit ou Agapet, dont le nom se lit dans les martyrologes de S. Jerome, dans Bede, & ensuite dans tous les autres latins. 'Sa feste est aussi marquée dans le sacramentaire de S. Gregoire, dans le calendrier du P. Fronto, & dans le Missel de Thomasius. [a]Pour ce qui est de son histoire, Baronius assure que ses actes qui sont dans Mombritius, sont fort corrompus. [Ce qu'en raporte Adon est plus merveilleux que croyable. Nous en avons veu deux vies [1] manuscrites, l'une plus longue, l'autre plus courte. Mais ni l'une ni l'autre ne vaut rien.] 'Bollandus pretend que les plus anciens actes de S. Agapet le mettoient sous un pretendu Roy Antiochus [comme la seconde histoire que nous en avons veue,] & que le nom d'Aurelien a esté substitué par ceux qui ont veu que cet Antiochus estoit tout à fait insoutenable.

Florent.p.758 | Bar.375.§5. | Sacr.M.p.104 | Front.cal.p.123 | Thom.p.1 8. | a Bar.18.aug.2. | Boll 18.maii,p.142.

Florent.p.759.1. 'Florentinius paroist avoir veu ces anciens actes: & ils por-

1. La longue commence par ces mots: *Tempore illo cùm impiissimus Imperator Aurelianus*: L[a] courte par ceux-ci, *Sub rege Antiocho pagano.*

tent

tent en substance, que ce Saint encore fort jeune, [& agé seulement de quinze ans selon Adon, s'estant disposé au martyre en consacrant tout son bien à JESUS-CHRIST, fut condanné par l'Empereur nommé Aurelien, selon les autres actes, à estre exposé aux lions, ce qui fut executé à Palestrine. Mais les lions n'ayant témoigné pour luy que du respect, on luy trencha la teste, & les Chrétiens enterrerent son corps à un mille de la ville.] 'Son nom & ses Reliques y sont encore celebres. 'Le Pape Felix fit bastir à Rome vers 485. une Eglise de S. Agapet auprés de celle de S. Laurent: mais il y a plusieurs Martyrs de ce nom. Bar.18.aug a. Front.cal.p.123. 124.

'On honore le 27. de may à Sore, ville de la terre de Labour Ste Restitute Vierge, martyrisée en ce lieu sous Aurelien selon ses actes citez par Baronius, qui croit qu'ils sont écrits par un Gregoire moine du mont Cassin, depuis Evesque de Terracine, 'au commencement du XII. siecle. Papebrok qui nous les a donnez, croit qu'ils sont aussi du mesme auteur. [Il est aisé de juger par là qu'ils ne sont pas capables de faire aucune autorité, quand ce ne seroit pas une suite de prodiges & de faits tres peu probables.] 'Aussi quoique Baronius les releve assez, il avoue neanmoins qu'ils ont besoin d'estre corrigez en quelques endroits. 'Papebrok estime davantage l'histoire des miracles de la Sainte écrits par le mesme S. Gregoire. 'On croit avoir trouvé son corps à Sore en 1683. sous l'autel d'une eglise collegiale de son nom, avec ceux de trois autres qu'on croit avoir souffert avec elle selon ses actes: '& sur cela Papebrok soutient que Ste Restitute dont on honore les Reliques à Arcis sur l'Aisne au diocese de Soissons, entre cette ville & celle de Reims, est toute differente de celle-ci. 'On pretend que ces Reliques ont esté apportées de Rome à Arcis vers l'an 850. Mais l'histoire de cette translation n'est nullement authentique. 'La ville de Sore honore Ste Restitute comme sa patrone. Bar.27.maii,d. 275.§ 5. Boll.27.maii,p. 663.§ 9. Bar.27.maii,d. Boll.p.663.b. p.672.673. p.663.664.672. a. p.674.675. p.661.f.

ARTICLE V.

De S. Felix, S. Irenée, & Ste Mustiole.

[NOUS nous arresterons davantage à l'histoire de S. Felix, S. Irenée, & Ste Mustiole, "non qu'elle soit originale, ou qu'il n'y ait point de fautes, mais parce que le style en est grave, & les faits assez édifiants, sans estre meslez de circonstances insoutenables: de sorte qu'il y a lieu de croire qu'ils sont NOTE 45

anciens, & qu'on y peut ajouter quelque creance.]

Sur. 3. jul. p. 75. §1. 'Ils portent donc qu'il y eut une grande persecution sous Aurelien, & que ce Prince ayant sceu qu'il y avoit plusieurs Chrétiens à Sutri dans la Toscane, il y envoya Turcius pour les faire punir de mort. [Il paroist assez difficile de croire que ç'ait esté avant que de publier ses edits contre les Chrétiens: mais il est aisé qu'en les publiant il en ait recommandé l'execution à ceux qu'il envoyoit ou qu'il avoit déja envoyez pour gouverner les provinces, & que les Gouverneurs les ayent executez mesme aprés sa mort. Car les Saints dont nous parlons, ne furent couronnez qu'au mois de juin & de juillet, quelques mois aprés sa mort, si c'a esté aprés ses edits. Comme les officiers qu'il avoit établis, furent continuez jusqu'à l'election de Tacite au mois de septembre, ils peuvent bien avoir continué à persecuter les Chrétiens, au moins ceux qui avoient plus d'aversion pour eux, ou plus de cruauté naturelle.]

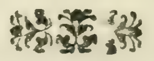
§1. 'Entre les fideles dont la foy éclatoit le plus à Sutri, il y avoit un Prestre nommé Felix qui possedoit de grands biens, & n'en avoit pas moins d'ardeur pour travailler à la conversion des peuples de la campagne. Lorsqu'il sceut que Turcius venoit, il rassembla les Chrétiens pour les exhorter à mépriser cette tempeste qui ne dureroit pas longtemps, & qui ne pouvoit que les faire passer au port d'une felicité perpetuelle.

§1. [Il confirma ses paroles par son exemple :] 'car ayant esté
§2. mis en prison '& presenté le lendemain au juge, qui luy demanda pourquoy il avoit la hardiesse de porter les peuples à mépriser la religion des Romains, & les commandemens des Princes; il luy répondit: C'est que toute nostre joie & tout nostre bonheur consiste à prescher JESUS-CHRIST, & à procurer aux peuples la vie eternelle. Et quelle est cette vie, demanda Turcius: C'est, dit le Saint, de craindre & d'adorer Dieu le Pere, nostre Seigneur JESUS-CHRIST & le S. Esprit. Aprés quelques autres interrogations, Turcius voyant qu'il ne se rendoit point, ordonna qu'on luy battist la bouche avec une pierre pour le punir, disoit-il, de ce qu'il trompoit les peuples par ses paroles: & le Saint rendit l'esprit dans ce supplice. Le Diacre Irenée l'enterra auprés de Sutri le 23. jour de juin, auquel Usuard & d'autres marquent sa feste.

§3. 'Turcius sachant qu'Irenée avoit enterré S. Felix, le fit arrester luy mesme: & comme il s'en alloit à "Chiousi, il fit marcher le Saint devant son chariot, nuds-pieds, & chargé de Clusium.

chaines : & quand il fut arrivé à Chiousi, il le fit mettre en prison. Il passa cependant plusieurs jours à faire la recherche des Chrétiens ; & il en trouva plusieurs qu'il fit mettre aussi dans la prison, où une Dame nommée Mustiole cousine de l'Empereur Claude [qui avoit regné avant Aurelien,] venoit la nuit, &
&c. quelquefois aussi durant le jour, leur rendre toute sorte d'assistance, & les confirmer dans la foy. Turcius en eut avis, & se fit amener la Sainte par ses gents. Elle estoit fort belle, & dés qu'il la vit, il la fit reconduire chez elle avec honneur. Il y alla ensuite luy mesme, [dans le dessein sans doute de tascher de l'épouser.] C'est pourquoy il s'informa avec grand soin de sa noblesse ; mais la Sainte qui estoit pleine de la ferveur du Saint Esprit, luy répondit qu'elle ne connoissoit point d'autre
&c. noblesse que l'humilité sainte des Chrétiens. Il luy dit beaucoup de choses pour la porter à renoncer au Christianisme ; jusqu'à ce que la Sainte pour se delivrer de son importunité, traita ses propositions de folie & de blaspheme. Turcius irrité de sa fermeté, fit tout d'un coup trancher la teste à tous les saints Confesseurs, ne reservant qu'Irenée qu'il fit étendre sur le chevalet en presence de Mustiole. On luy déchira les costez avec les ongles de fer, on y appliqua les flammes, & on ne cessa point de le tourmenter que lorsqu'il cessa de vivre en rendant graces à JESUS-CHRIST de ce qu'il vouloit bien le rece-
In conspectu suum. voir " auprés de luy.

' Mustiole se plaignit de ce qu'il traitoit ainsi les Saints, & § 4.
Turcius irrité dicta une sentence par laquelle il la condanna à
plumbatis. estre battue " avec des fouets armez de plomb, jusqu'à ce qu'elle en mourust. Cela fut executé : & ainsi la Sainte fut couronnée du martyre le 3. de juillet. Un serviteur de Dieu nommé Marc prit son corps, & l'enterra prés des murailles de Chiousi. Usuard & d'autres marquent sa feste & celle de S. Irenée le jour de leur martyre, ' auquel les Eglises de Chiousi, de Sienne, & Ferr. p. 403.
quelques autres honorent encore aujourd'huy Ste Mustiole. [Ce qu'on dit de cette Sainte, qu'elle estoit parente de l'Empereur Claude, ne permet pas qu'on mette son martyre avant ce temps-ci.]



ARTICLE VI.

De S. Conon & de quelques autres Martyrs d'Orient.

[QUOIQUE la persecution paroisse avoir esté moins violente en Orient, & que nous y ayons peu de Martyrs considerables marquez sous Aurelien, nous trouvons dans des actes "dont nous n'osons pas rejetter l'autorité,] ' que Domitien estoit à Iconie, avec ordre d'obliger tout le monde à sacrifier, ' & de punir par divers supplices ceux qui le refuseroient. C'estoit, disent ces actes, lors qu'Aurelien regnoit encore, [c'est à dire sur la fin de son regne, dans le temps qu'il publioit son edit, qui peut bien avoir esté porté jusqu'à Iconie.] ' L'Empereur & tous les payens estoient alors dans la joie, [soit pour "les avantages remportez dans la Vindelicie en 274. soit pour quelque autre victoire que l'histoire n'aura pas marquée.]

Boll. 29. maii, p. 5. c. | V. la note 6. | p. 7. a. | p. 6. e. | V. Aurelien.

Le martyrologe Romain met sous Valerien à Ptolemaïde en Palestine, S. Paul & Ste Julienne sa sœur. ' Baronius les met sous Aurelien, conformément à leurs actes, qui ajoutent que ce fut à Ptolemaïde en Isaurie. [Mais on ne marque point de ville de ce nom en Isaurie, & les Ptolemées n'y ont pas regné,] ' les Menées ne marquent point la province où ils souffrirent. Ils disent que S. Paul estoit Lecteur. On met la feste de ces Saints le 17. d'aoust. [Nous ne tirons rien de leurs actes attribuez à Metaphraste, parce qu'ils ne valent quoy que ce soit. Les Menées n'en disent aussi que des prodiges.]

Bar. 275. § 11 | Sur. 17. aug p. 179. § 1. | Men. p. 193.

Le nom de S. Mamas Martyr en Cappadoce est fort celebre: mais nous esperons en parler en particulier.

' Les Grecs mettent aussi sous Aurelien la confession de S. Cariton à Iconie dans la Lycaonie. Ils disent qu'il fut delivré de la prison par l'ordre de [Tacite] successeur d'Aurelien, & alla fonder plusieurs monasteres dans la Palestine. ' Mais on croit qu'ils confondent deux Saints de mesme nom, dont l'un aura confessé JESUS-CHRIST [sous Aurelien ;] & aura peut-estre mesme souffert la mort pour luy, ' puisque les Grecs honorent le 3. de septembre un S. Cariton consommé dans de la chaux vive, ' & un autre le 9. du mesme mois, qui a eu la teste tranchée. ' Mais celuy qui a fondé des monasteres dans la Palestine, doit estre posterieur à S. Hilarion, [a] qui y a donné le premier l'exemple de la vie monastique selon S. Jerome, [quoi-

Menæa, 28. sep. p. 374 | Ughel t. 6 | Sur. 28. sep. p. 293. 294. | NOTE 7. | Boll. maii, t. 1. p. 42. 43. | Menæa, p. 54. | p. 147. | Boll. maii, t. 1. p. 42. 43. | a Hier. v. Hil. p. 244 c.

qu'apparemment ils aient vécu dans le mesme siecle.] ' C'est le dernier dont les Grecs font leur principal office le 28. de septembre. Menæa, p. 369. 734.

' Il y avoit alors à Iconie un [autre] fidele serviteur de Jesus-Christ, nommé Conon,[a] qui avoit épousé une femme Chrétienne, dont il avoit eu un fils. Mais cette femme ayant peu vécu avec luy, lorsqu'elle fut morte, ' il se retira pour vivre en son particulier avec son fils dans une pieté qui le fit aimer de Dieu & des anges, & redouter des demons. ' On écrit que sa foy le rendit maistre des eaux & de toute la nature, ensorte qu'une riviere auprés de laquelle estoit le lieu de sa retraite, s'estant une fois débordée, & arrestant beaucoup de personnes qui avoient à passer, ils eurent recours au Saint, qui suspendit pour quelque temps le cours des eaux par sa parole, & leur ouvrit ainsi le chemin. Le debordement ne laissa pas de continuer ensuite, & d'inonder plusieurs villages. Mais le Saint commanda aux eaux de s'écouler, [& elles luy obeïrent. Quoique le paganisme regnast encore, il y avoit neanmoins déja un tres-grand nombre de Chrétiens, sur tout en Orient: & les payens mesmes pouvoient bien s'adresser à un Chrétien en qui ils voyoient une pieté extraordinaire, pour obtenir par luy des graces de cette nature, comme on en voit plusieurs exemples.] Boll. 29. maii, p. 5. § 1. a § 4. § 1. § 2.

' S. Conon vécut ainsi jusqu'à un age fort avancé[b] sans se regarder que comme pecheur, & sans vouloir estre autre chose que laïque, se tenant assez honoré de pouvoir vivre selon les regles de Dieu, dans l'adoration de Jesus-Christ, & dans la joie que donne le S. Esprit, & reverant l'état ecclesiastique comme trop élevé pour luy. [Il ne laissa pas d'offrir son fils à l'Eglise,] & il fut fait Lecteur à l'age de douze ans: aprés quoy ayant renoncé [lorsqu'il fut en age] " aux emplois seculiers de la vie commune, il fut jugé digne d'estre élevé au Diaconat. ' Quelques uns l'appellent aujourd'huy Conelle, comme qui diroit le petit Conon. Mais les anciens monumens qui en parlent, ne nous disent point son nom. § 3. b § 4. " τοῦ βίου τοῦ κοσμικοῦ. p. 4. § 5.

[La vertu de Conon & de son fils receut enfin de Dieu la plus grande recompense qu'il donne en ce monde à ceux qu'il aime, savoir la souffrance & le martyre.] ' Domitien envoyé pour persecuter les Chrétiens, estant arrivé à Iconie, on luy presenta Conon, [que l'on avoit arresté, & apparemment avec son fils.] ' Domitien luy témoigna d'abord avoir de la compassion p. 5. § 1. § 3.

pour une vieilleſſe auſſi venerable que la ſienne, & luy demanda pourquoy il menoit une vie ſi dure & ſi triſte pendant que tout le monde eſtoit en réjouiſſance & en feſtins. Le Saint luy répondit ſur cela: Ceux qui vivent ſelon l'homme, ſont ici dans « la joie, dans les feſtins, dans l'éclat & dans la pompe; mais « ceux qui vivent ſelon Dieu, ne peuvent vivre de la meſme ſor- « te, parce qu'il faut qu'ils entrent dans le royaume de Dieu par « beaucoup de tribulations. C'eſt pourquoy j'aime mieux avoir « part aux peines & à la croix de JESUS-CHRIST que de jouir « pour un peu de temps des joies du peché: & la grace que je vous « demande, c'eſt de ne m'oſter pas la vie par un ſupplice de peu « de durée, mais par divers tourmens qui ſe ſuccedent les uns « aux autres, afin que j'en ſente le plaiſir. [Cette demande eſt aſ- « ſurément fort éloignée des ſentimens de la nature, mais non de ceux de la grace, qui ſe confiant en la puiſſance de Dieu, ſe glorifie dans les tribulations, parce qu'elle ſçait que tout ce qu'on ſouffre pour JESUS-CHRIST, ſera recompenſé d'une gloire infinie & eternelle.] ' C'eſt ainſi que S[te] Potamienne demanda qu'on la deſcendiſt peu à peu dans une chaudiere de poix bouillante, pour faire, diſoit-elle, paroiſtre davantage la patience que luy donnoit JESUS-CHRIST, ' & S. Flavien celebre Martyr d'Afrique ſous Valerien, avoit auſſi ſouhaité de finir ſa vie par un long martyre, pour en goûter la douceur. [Peu de Martyrs ont fait la meſme choſe, mais peu auſſi s'eſtoient preparez au martyre comme S. Conon. ' Domitien [ſurpris d'une parole ſi genereuſe,] luy demanda ſi c'eſtoit donc qu'il fuſt reſolu de mourir: & il répondit; Je ſuis reſolu de ceſ- « ſer de vivre avec les hommes pour eſtre avec JESUS- « CHRIST. «

Pall. lauſ. c. 3. p. 904. a. b.

Bar. 262. § 21.

Boll. 29. maii, p. 6. § 3.

§ 4. ' Domitien luy fit enſuite diverſes queſtions ſur ſon état, & luy ayant demandé s'il avoit des enfans, le Saint luy dit qu'il avoit un fils, & qu'il eſtoit ravi de le luy pouvoir preſenter pour confeſſer JESUS-CHRIST avec luy: & Domitien ſe le fit auſſitoſt amener. [On ne marque point qu'il ait rien dit,] ' mais il paroiſt qu'il ſouffrit les meſmes tourmens que ſon pere, c'eſt à dire " le lit de fer enflammé, les charbons allumez avec de l'huile, au milieu deſquels on les coucha ſur le dos, & puis ſur le ventre, & la chaudiere d'huile bouillante. Durant ces tourmens Conon inſultoit encore à la foibleſſe du perſecuteur, l'aſſurant qu'il ne ſentoit point ſes feux, qu'on ne les avoit pas bien allumez, & que ſes miniſtres ſe moquoient de luy; qu'il n'avoit

§ 5. (margin, beside "ſitoſt amener")

" τήμνυς.

qu'à chercher de nouveaux ſupplices pour faire éclater davantage la puiſſance de JESUS-CHRIST.

'Enfin Domitien ayant ordonné qu'on les ſuſpendiſt par les pieds ſur une fumée picquante & capable de les étouffer, S. Conon luy dit, qu'aprés avoir eſté invincibles à ſes feux, ils ne ſe mettoient guere en peine de ſa fumée. [Ce ne fut pas encore leur dernier tourment:] ' car Domitien leur fit couper les mains avec une ſcie de bois, ſurquoy Conon luy dit ces paroles: N'avez-vous pas de honte que des impotents mettent toute voſtre puiſſance en déroute, & briſent tout le faſte de voſtre ſuperbe grandeur? Les deux Saints levant enſuite les yeux au ciel demeurerent quelque temps en priere, & la finirent en rendant l'eſprit, aprés avoir fait [ſur eux] le ſigne [de la Croix] du Seigneur [avec ce qui leur reſtoit de leurs membres.] On pretend que leur mort fut accompagnée d'une voix du ciel, & que Domitien tout effrayé ſe leva auſſitoſt, & ſe retira; [ce qui donna moyen] aux fideles d'enlever leurs corps, qu'ils enterrerent en louant Dieu de la victoire qu'il leur avoit fait remporter ſur le demon. §5. §6.

[Ils peuvent avoir ſouffert au commencement de 275. aprés la publication de l'edit d'Aurelien, & avant qu'on ſceuſt ſa mort. Leurs actes qui ſont écrits avec beaucoup de ſimplicité & de pieté," ne peuvent pas neanmoins paſſer pour originaux, y ayant bien de l'apparence qu'ils n'ont eſté écrits que ſous Conſtantin ou depuis. Mais on ne peut douter qu'ils ne ſoient fort anciens; & on a tout ſujet de croire que l'hiſtoire de leur confeſſion eſt tirée des actes proconſulaires.] NOTE 6.

'Les Reliques de ces Saints ſont aujourd'huy honorées dans une Egliſe de leur nom à Acerre ville de la terre de Labour auprés de Naples, 'où elles ont apparemment eſté apportées dés le IX. ſiecle au pluſtard, [puiſque] 'la feſte de S. Conon & de ſon fils eſt marquée dans Uſuard, Adon, Notker, & enſuite dans pluſieurs autres, avec une relation aſſez ample de leur hiſtoire. Elle y eſt miſe le 29. de may, qui peut eſtre le jour de leur reception à Acerre.] 'Une ancienne traduction des actes de ces Saints dit qu'on honoroit leur memoire le 20. ce qu'on croit eſtre une faute de copiſte. L'Egliſe d'Acerre fait aujourd'huy leur feſte le 13. de juin, peut-eſtre à cauſe de quelque tranſlation plus recente. p.4.b. c. e.f. p.5.c.

L'EMPEREUR TACITE.

L'AN DE JESUS-CHRIST 275, DE TACITE I.

Idat. &c. ' *Aurelianus Augustus III. & Marcellinus Consuls.*

Aurel.v.p.222.d. c|Tac.v.226.227.



'APRE'S que l'Empereur Aurelien eut esté tué dans la Thrace "sur la fin du mois de janvier [275.] selon Vopisque; comme les principaux officiers de l'armée avoient eu part à sa mort, les soldats qui ne purent se resoudre à donner l'Empire à aucun d'eux, écrivirent au Senat pour le prier de choisir un Prince digne d'avoir esté élu par une si illustre compagnie, '& luy envoyerent pour cela des deputez.' La chose fut mise en deliberation dans le Senat le 3. de fevrier, par Aurele Gordien Consul [subrogé.] Tacite dont nous faisons l'histoire, qui estoit alors "le chef du Senat, parla le premier, '& opina à renvoyer à l'armée le choix du nouvel Empereur. Le Senat suivit son avis, ' parce qu'on savoit bien que les soldats n'aimoient guere un prince que le Senat leur avoit donné.

V. Aurelien n. 12. — Aur. Vic. — Aurel.v.p.222. 223. — p.223.c. — *prima sententia.* — p.222.d.

'Les soldats renvoyerent une seconde fois la chose au Senat, & le Senat aux soldats, & cela se fit trois fois au moins: desorte qu'on fut six ou sept mois entiers [& prés de huit] [1] sans Empereur, durant qu'on en cherchoit un bon, & durant que le Senat & l'armée se deferant l'un à l'autre un choix si important & si difficile, disputoient à qui témoigneroit plus de pudeur & de modestie, quoique ces vertus ayent peu de lieu quand il s'agit d'un empire, & qu'elles soient toujours bien rares dans des gens de guerre. ' Aussi on assure qu'il ne s'estoit jamais rien veu de pareil parmi les Romains, sinon aprés la mort de Romulus: & il y eut mesme cette difference entre ces deux temps, que dans celuy-ci & dans les autres interregnes

d|Tac.v.p.227.al Aur.V.epi. — *la* — Tacit.v.p.226.

1. à moins qu'on ne lise *mars* ou *avril* dans Vopisque (*p. 222. e.*) au lieu de *fevrier. V. Aurelien n.* 12.

qui

interrex. qui estoient arrivez depuis, il y avoit toujours eu " un magistrat supreme quoiqu'il ne fust que pour cinq jours. Mais aprés la mort d'Aurelien l'Empire fut absolument sans chef. Et neanmoins tout demeura dans un grand calme, sans qu'il se formast aucun trouble parmi les soldats ou parmi le peuple, & sans que qui que ce soit entreprist d'usurper le nom d'Empereur, comme cela estoit si ordinaire sous les princes les plus puissans. Chacun se craignoit soy mesme, dit un historien, qui met en cela le comble de la vertu. [Mais il vaut mieux admirer en cela l'ordre de Dieu, qui sçait arrester les passions des méchans lorsqu'elles ont le plus d'occasion de se répandre au dehors.] 'Tous les Gouverneurs choisis ou par Aurelien ou par le Senat demeurerent durant l'interregne, hormis que Falconius fut fait Proconsul d'Asie au lieu d'Aurelius Fuscus. Aurel.v.p.222.d, c.

[Mais l'Empire n'estoit pas aussi tranquille du costé des étrangers.] 'Car aprés la mort d'Aurelien " les peuples de l'Allemagne, c'est à dire les Lyges, les François, les Bourguignons, & les Vandales, rompirent les barrieres que les Romains leur opposoient au delà du Rhein, entrerent dans les Gaules & y occuperent en un an ou deux 70. villes les plus riches & les plus considerables: desorte qu'ils sembloient estre maistres de tout ce pays jusques à ce qu'ils en furent chassez par Probe. 'Les Perses [à qui Aurelien avoit declaré la guerre] ne remuoient pas encore; [mais il y avoit apparence qu'ils n'attendroient pas longtemps.] Et quelque paix qu'il y eust au dedans de l'Empire, on avoit sujet d'y craindre divers soulevements. *Germani.* Tacit.v.p.227.b| Prob.v.p.238.c| 239.a| Val.r.Fr.l. 1.p.7.8. Tacit.v.p.227.b.

'Velius Cornificius Gordianus Consul [subrogé] representa toutes ces choses au Senat le 25. de septembre pour l'obliger de proceder à l'élection d'un Empereur. 'Il y avoit déja quelque temps qu'on parloit pour cela de Tacite, ' & il semble que les soldats eussent témoigné l'agreer. 'Sur ce bruit il s'estoit retiré dans la Campanie, & il y passa deux mois. Mais on l'obligea de revenir; & il estoit au Senat dans cette assemblée du 25. de septembre. 'Aprés donc que le Consul eut demandé qu'on travaillast à donner un Prince à l'Empire, Tacite qui par son rang devoit opiner le premier, se mit en état de parler. Mais avant qu'il pust rien dire, tout le Senat le salua du titre d'Auguste, & le pria de l'accepter. Il voulut s'excuser sur son age qui estoit déja avancé : ' & Zonare dit que quelques auteurs luy donnoient " 75. ans. 'Mais on répondit que plusieurs autres avoient esté faits Empereurs estant déja vieux, & avoient tres bien gou- a.b. p.228.d. p.229.a. p.228.d. p.227.c. &c. Zon.p.240.e. V. Valerien n. 1. Tacit.v.p.227.d. e.

verné ; qu'on avoit besoin d'un Empereur & non d'un soldat, de sa teste & de son esprit & non pas de son corps, & que son frere [Florien] estoit en age de le soulager.

e. 'On prit les avis, & Metius Falconius Nicomachus le premier
p.228.a.b. Consulaire aprés Tacite 'representa combien il estoit fascheux d'avoir des enfans & de jeunes gents pour Princes; qu'au contraire il y auroit tout à attendre de la sagesse & de la maturité de Tacite; qu'ainsi il se réjouissoit de l'avoir pour Prince;
b.c|231.b. 'mais qu'il le conjuroit avec toute la liberté que luy donnoit l'amour de la patrie, de ne pas faire ses enfans, qui estoient encore fort jeunes, ses successeurs; & de choisir celuy qu'il jugeroit le plus capable de regner; qu'il n'estoit pas juste de disposer du Senat, du peuple Romain, & de tout l'Empire, comme on feroit d'une maison & d'une ferme; & qu'il luy seroit glorieux de témoigner en finissant sa vie, qu'il aimoit encore plus la Republique que sa famille.

p.228.e. ' Ce discours toucha Tacite & tout le Senat : & sans opiner davantage on conclut tout d'une voix que Tacite seroit Empe-
e. reur. 'On en dressa l'arrest, qui fut écrit "sur de l'ivoire, comme on faisoit alors ceux qui regardoient les Empereurs, & Ta- *in libro elephantino.*
e. cite mesme le signa. 'On alla ensuite au champ de Mars où les soldats [qui estoient à Rome] & tout le peuple estoient assemblez : & aprés que Tacite fut monté sur la Tribune, Ælius Ce-
d. sestianus Prefet de Rome declara son élection :' à quoy le peuple répondit avec les acclamations ordinaires.

p 227.d. ' Tacite, comme nous venons de dire, estoit alors fort agé.
Goltz.p.119 d| Birag.p.409. 'Ses medailles l'appellent M. Claudius Tacitus. [a] Vopisque luy
a Aurel.v.p.223. a'n.C.p.233.2.d. donne le nom d'Aurelien ou Aurele. [b] Il estoit né au mois de
b Tac.v.p.230.d. septembre auquel il fut fait Empereur. [c] Il se disoit parent de
c p.229.d. Tacite l'historien : c'est pourquoy il en fit faire plusieurs copies, & ordonna d'en mettre dans toutes les bibliotheques, afin que ces [excellens] ouvrages ne pussent perir. [Cependant il ne
p.228.c. nous en reste aujourd'huy qu'une petite partie.]' Il avoit, com-
p.231.c. me nous avons dit, plusieurs enfans encore fort jeunes, ' qui
Goltz.p.119. ont eu de la posterité. 'Florien son frere nommé dans ses me-
Tac.v.p.231.c. dailles M. Annius Florianus ' n'estoit pas de mesme pere que luy.

[Nous ne trouvons rien de ce que Tacite avoit fait avant
p.227.c. que d'estre Empereur] ' sinon qu'il avoit esté Consul, & qu'il avoit l'honneur d'opiner le premier dans le Senat : [ce qui donne quelque lieu de croire qu'il estoit au moins l'un des plus an-

ciens Consulaires, & de douter par consequent du sentiment d'Onuphre,] 'qui veut que ce soit Tacite premier Consul de l'an 273. [a] C'estoit un homme de lettres, qui avoit toujours vécu avec estime & avec honneur. 'Il estoit grave, & en mesme temps d'un naturel fort doux, 'de bonnes mœurs, & capable de bien gouverner l'état. 'Desorte qu'on ne craignoit pas qu'il fist rien contre la douceur, contre la prudence, ou contre la bienseance & la dignité d'un Empereur.

Onu. in fas. p. 256. c.
a Tac. v. p. 227. c. Aur. Vic.
Eutr.
Tacit. v. p. 228. a.

&c. *heminam.* 'Il estoit tres sobre pour sa table. Il ne buvoit souvent qu'un "demi-septier par jour, & jamais une chopine entiere. Sa plus grande dépense estoit en herbes, dont il mangeoit beaucoup pour pouvoir dormir. Il usoit aussi fort peu du bain : & avec cela il se trouva fort robuste dans sa vieillesse, & plus, ce semble, que dans un age moins avancé. 'Il lisoit encore les lettres les plus menues : & il employoit toujours une partie de la nuit à lire & à écrire. 'Quoiqu'il ne fust pas porté à la depense, "il ne laissoit pas de soutenir la dignité de son rang. 'On pretend que son revenu se montoit à sept ou huit millions " d'or. Il aimoit la chasse & les bastimens, ausquels il s'entendoit fort bien. 'Il paroist avoir aimé sa fausse religion. [b]Cependant "il ne craignoit point de se plaindre de ses dieux, qui avoient laissé tuer Aurelien.

senatorii nitoris. *aureorum.* &c. *deos ipsos jure convenio.*

p. 229. c.
p. 230. b.
a|231. b.
p. 229. c|n. S. p. 418. 1. a| C. p. 239. 2. e.
v. p. 230. a.
b Aurel. v. p. 223. b.

&c. 'Aprés qu'il eut esté fait Empereur, il donna son patrimoine au public, en destinant une partie à l'entretien & à l'ornement des temples, & l'argent qu'il avoit chez luy, pour payer les troupes. 'Il donna la liberté à tous les esclaves qu'il avoit à Rome & il ne s'en trouva pas cent : [ce qui estoit bien peu pour un Senateur.] 'Il fit abattre sa maison pour en faire des bains publics. 'On marque qu'il eut les mesmes habits particulier & Empereur, '& qu'il ne permit pas à sa femme de porter des perles.

Tac. v. p. 229. c. d.
c.
d.
c.
p. 230. a.

'Dans le premier discours qu'il fit au Senat [aprés avoir esté déclaré Auguste,] il protesta ne vouloir rien faire que de l'avis & par l'autorité de ce corps. 'Il fit ensuite decerner de grands honneurs à Aurelien. Il ordonna qu'on n'obligeroit point les esclaves de parler contre leurs maistres, mesme dans le cas de leze-majesté. 'C'estoit l'ancienne discipline des Romains que Severe avoit changée, [& la flaterie] fit subsister sa loy malgré celle de Tacite. 'Il défendit sur peine de confiscation & de mort de mesler l'or, l'argent, & les autres metaux ensemble,

p. 229. a.
b.
n. C. p. 239. 2. d.
v. p. 229. b.

b. ' Il fit aussi decerner qu'on feroit un temple pour tous les Empereurs à qui le Senat avoit donné la divinité. ' Il demanda dans le mesme discours le consulat pour son frere Florien, & ne l'ayant pas obtenu parce que toutes les places des Consuls subrogez estoient remplies, au lieu de s'en offenser, il se réjouit de voir que le Senat savoit, disoit-il, à qui il avoit à faire. &c.

[Outre ces ordonnances du premier jour de son regne,] ' il défendit de souffrir dans la ville " aucun lieu destiné à tout ce qui blesse la pudeur, ce qui ne dura pas longtemps non plus. Il fit fermer tous les bains publics avant la fin du jour, de peur qu'il ne s'y formast la nuit quelque sedition. ' Il interdit aux hommes les étoffes de pure soie, & défendit encore " de mettre sur les habits des bandes de drap d'or : ' & on croit que c'est luy qui avoit voulu porter Aurelien à condanner toutes les dorures.

meritoria. auro clavatas vestes.

p.232.d. ' Il ordonna que les appellations des Proconsuls, & de tous les autres juges ordinaires, iroient au Prefet de Rome, ' comme cela avoit esté autrefois, dequoy on voit que le Senat eut une tres grande joie. ' Car on pretend que du Prefet de Rome on appelloit encore au Senat. [Mais s'il est vray] ' qu'il ait fait donner son nom de Tacite au mois de septembre, [c'est une bassesse indigne de luy.]

e. &c. n p.144.1.b. v.p.230.d.

b,c|232.233. ' Le Senat eut " une extreme joie d'avoir fait un Empereur. On en fit des réjouissances publiques & particulieres, & on se hasta d'en mander la nouvelle de toutes parts, comme si par là le Senat eust recouvré toute sa premiere splendeur & son ancienne autorité. ' Mais cette joie fut aussi courte [que vaine.] ' Vopisque raporte les lettres que le Senat en écrivit au Conseil de Carthage & à celuy de Treves, qui passoit encore pour une ville libre. On en écrivit de semblables à ceux d'Antioche, d'Aquilée, de Milan, d'Alexandrie, de Thessalonique, de Corinthe, d'Athenes. &c.

Aur. Vic. Tac. v.p.232.d. e.

Prob v.p.235. 236. ' On dit que lorsqu'on voulut faire Tacite Empereur, il proposa Probe comme en estant plus capable que luy. " Aussitost aprés, il luy donna le commandement de toutes les troupes de l'Orient, & luy écrivit une lettre, où il luy promit le Consulat pour l'année suivante, en laquelle il devoit luy mesme estre Consul. [Il ne paroist pas neanmoins que Probe ait esté Consul avant l'an 277. Et peut-estre que Tacite avoit ensuite differé son Consulat, pour luy en donner un ordinaire, qui estoit V. Probe n 3.

plus honorable,] ou que Probe mesme estant devenu Empereur avant le temps marqué pour son Consulat, le remit à l'année d'aprés.

[Le premier soin de Tacite] 'fut d'aller [en Thrace] trouver l'armée [de qui son autorité dependoit plus que du Senat.] Quand il fut monté sur le tribunal, Mesius Gallicanus Prefet du Pretoire dit aux soldats que c'estoit là le prince qu'ils avoient demandé au Senat. 'Tacite parla ensuite, fit des excuses de sa vieillesse, & promit de soutenir sa qualité par de sages conseils, si son age le rendoit incapable des actions de valeur. Il leur fit ensuite esperer les liberalitez que les nouveaux princes avoient accoutumé de faire. — Tacit.v.p.228.e. | p.229.a.

'Il eut un grand soin de faire punir, & mesme avec severité, & par de grands supplices, tous ceux qui avoient eu part à la mort d'Aurelien, particulierement Mucapor. — p.230.c|Aur.Vic.

'On eut nouvelle en ce temps là qu'un grand nombre de Barbares venoient des Palus-Meotides par la Colchide, pretendant avoir esté appellez par Aurelien pour venir secourir les Romains contre les Perses. Zosime & Zonare les appellent des Scythes, & disent qu'ils se répandirent dans le Pont, la Cappadoce, la Galatie, & la Cilicie. Tacite les fit retourner chez eux, en employant " l'addresse, [l'argent,] & la force. [Car plusieurs ne cedant pas à la raison,] Tacite & Florien [son frere] qu'il avoit fait Prefet du Pretoire, les combatirent chacun de leur costé, en tuerent un grand nombre, & obligerent le reste à se retirer en fuyant. [Ils doivent estre venus cette année, puisqu'ils pretendoient avoir esté appellez par Aurelien.] 'Mais il paroist qu'ils ne furent vaincus que la suivante peu avant la mort de Tacite. 'Quelques uns pretendent que c'estoient des Ostrogots; '& une medaille de Tacite parle d'une victoire sur les Gots.' Il semble aussi qu'on peut tirer d'une inscription, qu'il prit le titre de Gothique. — c|Zon.p.240.f.g| Zos.l.1.p.662.b.c. | consilio. | Zos.l.1.p.662.e. | Vorb.t.2.p.44.1. | Birag.p.410. | Gruter,p.192.5.

L'AN DE JESUS-CHRIST 276, DE TACITE 1.

'*M. Claudius " Tacitus Aug. II. & Æmilianus Consuls.* — Note. | Idat|Buch.p.236. 249.Chr. Al. Cyp. dis. ep.p. 101.117.

[a] Ovinius Pacatianus fut Prefet de Rome cette année & la suivante. — a Buch.p.236.

[b] Tacite n'eut pas le loisir de faire rien de considerable à cause de la breveté de son regne. [Car il faut mettre sa mort " en cette année, un peu avant le 25. de mars, ou le deuxiéme d'avril au plustard,]' puisqu'il n'a regné que prés de six mois, se- — b Tacit.v.p.230.d. | V. Probe n.1. | Tacit.v.p.230.d| Eutr.

Aurel. Vict. epit. lon quelques historiens, ' ou deux cent jours selon d'autres. Tacit. v. p. 230. d | ' Quelques uns ont dit qu'il estoit mort de maladie, [a] & on y Vict. epit. peut joindre ceux qui parlent de sa mort sans en rien marquer a Aur. Vict. | Eutr. de particulier. [b] Mais la pluspart écrivent qu'il fut tué par les b Tac. v. p. 230. d | Eus. chr | Zos. p. 662. d | Sync. p. 385. d. soldats. [c] Il est constant, dit Vopisque, qu'il fut tellement tourmenté par les factions, que son esprit en fut entierement accablé. c Tac. v. p. 230. d. [Cet auteur qui est le meilleur de ceux qui composent le corps de l'histoire Auguste, a eu soin de nous marquer ce que Tacite avoit accoutumé de manger: mais il n'a pas cru qu'il fust digne de luy de nous apprendre quelles estoient ces factions qui avoient accablé l'esprit d'un si grand Prince, & qui luy avoient enfin osté la vie.

Nous n'en trouvons rien que dans Zosime & dans Zonare,] Zos. l. 1. p. 662. c. d. Zon. p. 240. f. ' qui disent qu'ayant fait un de ses parens, nommé Maximin, gouverneur de Syrie, cet homme s'acquita fort mal de sa charge, & traita avec beaucoup de dureté les magistrats des villes: de sorte que ceux ci poussez par la haine que la jalousie & la crainte leur inspiroient, se resolurent à tuer Maximin, & se joignirent pour cela à ceux [qui restoient encore] de la conspiration contre Aurelien. Mais aprés avoir tué Maximin, la crainte d'estre punis de ce crime leur en fit entreprendre un plus grand. Ils poursuivirent Tacite, qui aprés la défaite des Scythes s'en revenoit en Europe, & le tuerent. Il mourut à Tarse selon le jeune Victor, à Tyanes [en Cappadoce] selon l'autre Victor, ou selon la chronique d'Eusebe dans le Pont, [sous lequel on comprend quelquefois la Cappadoce.]

Tacit. v. p. 232. c. ' On raporte que peu avant sa mort, le tombeau de son pere s'ouvrit de luy mesme, & que l'ombre de sa mere se fit voir à luy & à Florien son frere, [qui ne prit l'Empire aprés sa mort, V. Probe §1. que pour estre tué comme luy au bout de deux ou trois mois.] p. 231. c. ' Ils laisserent l'un & l'autre plusieurs enfans. [On ne dit point c. d. où leurs corps furent portez.] ' On leur dressa " par honneur un *cenotaphia.* mausolée en une terre qu'ils avoient à Terni, où les statues qu'on leur avoit élevées ayant esté mises en pieces par la foudre, les Aruspices consultez sur cela dirent que dans mille ans il viendroit un prince de leur race qui " conquesteroit toute la &c. terre, & ensuite donneroit toute l'autorité au Senat, rétabliroit la Republique, & mourroit agé de 120. ans. ' Les payens p. 232. a. mesmes se sont moquez d'une prediction si ridicule, qui ne servoit qu'à faire railler ceux de cette famille sur de si belles espe-

rances. Et assurément on ne la faisoit que dans la creance qu'au bout de mille ans on en auroit perdu toute connoissance. [Dieu a permis neanmoins qu'elle se soit conservée au delà des mille ans, pour nous faire connoistre les illusions par lesquelles les demons & leurs ministres abusoient de la simplicité des peuples.]

'Probe punit depuis ceux qui avoient osté la vie à Tacite. Prob.v.p.238.c| Zos.l.1.p.663.c.
[a]Un nommé Suetone Optatien ou Actatien a écrit son histoire avec beaucoup d'étendue. [Elle n'est pas venue jusques à nous.] a Tacit.v.p.230.
a| Vossius la met entre les histoires latines. Vos.hi.lat.l.2. c.4.p.183.



L'EMPEREUR PROBE.

ARTICLE PREMIER.

Famille de Probe; ses premiers emplois; sa discipline militaire.

Tac.v p.232.a| Prob.v.p.233 d| 234.b|241.c.

'VOPISQUE nous represente l'Empereur Probe comme l'un des meilleurs & des plus grands princes que les Romains aient jamais eu, soit pour la paix, soit pour la guerre. 'Il le prefere à Trajan, &c. à Adrien, aux Antonins, à Alexandre, à Claude, à Aurelien, parce qu'il a eu luy seul, dit-il, tout ce que chacun des autres a eu d'excellent. 'Il a sceu parfaitement la guerre; il a tres bien conduit les affaires; il a eu beaucoup de douceur; ses mœurs ont esté irreprehensibles [selon les hommes;] & il s'est fait aimer & respecter par toutes sortes de vertus [humaines.]

p.233.a|237.c| 241.c.

p.237.c|241.c| Jul.cæs.p.17.

Prob.v.p.234.b. c.

'Il estoit de Sirmich dans la Pannonie, d'une famille assez mediocre, plus illustre par sa mere que par son pere nommé Maxime, '& originaire de Dalmatie, qui aprés avoir passé une partie de sa vie à la campagne à cultiver des jardins, 's'estoit mis dans les troupes, & estoit parvenu jusqu'au Tribunat. Un auteur grec a dit que Probe avoit quelque parenté avec l'Empereur Claude II. mais il l'a dit seul, peut-estre parce que Probe avoit une sœur nommée Claudia. [Mais Claude mesme n'estoit rien par sa naissance.]

Vict.epi.

Prob.v.p.234.c.

Buch.cycl.p. 276.
a Chr.Al.p.637.
b Prob.v.p.234. c.e.
c 235.d|Goltz.p. 120|Bir.
d Prob.v.p.237. d|Bir p.417.
e Prob. n.S.p. 426.1.

'Probe naquit le 19. d'aoust, [en 232.] [a] selon la chronique d'Alexandrie, qui dit qu'il mourut agé de cinquante ans [en 282. Et cela se raporte assez bien à ce que nous voyons] [b] qu'il estoit "encore tout jeune sous Valerien [vers 254.] [c] Il est appellé ordinairement M. Aurelius Probus. [d] On y ajoute quelquefois le nom de Valere. [e] Son nom d'Aurele a donné occasion de le faire descendre d'un Aurelius Probus employé par Alexandre;

" imberbis.

xandre: mais cela est sans apparence, aussibien que sans autorité, & mesme sans fondement, puisque le nom d'Aurele estoit alors tres commun. ' On voit dans quelques medailles le visage de sa femme ; mais on n'en a point encore trouvé le nom. ' Quelques uns pretendent que c'est une Julia Procla, dont on voit aussi quelques medailles: mais ils le pretendent sans aucune apparence de preuve. Cette Procla est mesme qualifiée une heroïne & non pas une " Imperatrice ; & l'on juge que ses medailles ne peuvent avoir esté faites aprés le temps des Antonins. Spanh.l.6.p.637. p.637.638|Segui. p.74.384. *Augusta.*

' Probe n'ayant rien de considerable, ni dans sa naissance, ni dans sa parenté, ni dans ses biens qui estoient mediocres, il ne laissa pas de devenir tres illustre dés ses premieres années par les qualitez avantageuses de sa personne, ' par son courage, par ses mœurs, par sa probité: & son nom mesme marquoit fort bien ce qu'il estoit. ' Valerien nonobstant sa jeunesse le fit Tribun, luy donnant le commandement de quelques troupes auxiliaires, de Sarazins, de Perses, & de Gaulois. Il exhorta Gallien son fils à l'aimer & à luy faire honneur, & il manda au Prefet du Pretoire de luy donner diverses choses afin qu'il pust soutenir son rang. Prob.v.p.234.c.e. p.235.c. p.234.d.e.

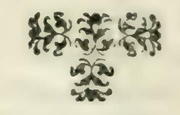
' Il fit tres bien dans une guerre contre les Sarmates, & il y sauva mesme la vie à un parent de Valerien : de sorte que ce prince outre " plusieurs autres recompenses, luy donna à conduire la troisiéme legion. ' Il parut encore en beaucoup d'autres occasions sous Valerien & ses successeurs. ' Il fit fuir des Rois de plusieurs puissantes nations: il tua de sa main plusieurs de leurs Generaux. ' Gallien l'envoyant en Illyrie aprés la défaite du tyran [Ingenuus,] l'appelle " son pere, dit qu'il se repose entierement sur luy, & recommande à tous les officiers de l'armée de suivre ses avis, ajoutant que s'il eust esté present, le tyran n'eust pas osé se revolter. ' Aurelien luy donna la " dixiéme legion, que Claude & luy avoient commandée, ensorte qu'il sembloit, dit-il, que cette charge fust comme un gage de l'Empire. p.235.a.b; *&c.* c. p.238.a; *&c.* *&c.* p.235.c.d. *parentem.* *decimanos.* d.e;

' Il laissa par tout des preuves de sa valeur. Il se signala contre les Sarmates, contre les Gots, contre les Parthes, contre les Perses, & dans le Pont, [contre les barbares qui le ravageoient.] ' Il fit la guerre en Afrique " contre les barbares de la Libye Marmarique, & les défit. ' Il s'y battit seul à seul contre un homme tres brave nommé Aradion: & aprés l'avoir vaincu p.237.d|238.a. *contra Marmaridas.* p.236.c|237.e. p.236.c.d.

il luy fit faire un grand tombeau par ses soldats pour honorer son courage. De la Libye il vint à Carthage, qu'il delivra des rebelles. [Mais on ne dit point ce que c'estoit que ces rebelles, ni en quel temps tout ceci est arrivé.]

d.c. ' Il soumit à Aurelien [en 272.] " toute l'Egypte & une partie de l'Orient occupee par Zenobie. Il fut quelque temps en Egypte, [aprés quoy il vint dans les Gaules, où] il terrassa les François dans leurs marais, & fit retirer les Allemans beaucoup au delà du Rhein. ' Quelques uns disoient que Tacite lorsqu'on luy voulut donner l'Empire [en 276.] avoit proposé Probe au lieu de luy : mais ayant esté obligé de l'accepter, il écrivit aussitost à Probe, ' que tout l'Etat se reposoit sur sa valeur, personne n'ignorant quel il estoit. Il luy donna en mesme temps le commandement de toutes les troupes de l'Orient, & luy promit le Consulat pour l'année suivante. V. Aurelien § 7. p.237.238. p.235.c. p.236.a.

Aur.Vict. ' Il n'estoit pas seulement estimé pour sa science dans la guerre, mais encore pour sa conduite envers les soldats. ' Il les visitoit ; il avoit soin que tout ce qu'on leur donnoit jusqu'aux moindres choses, fust comme il devoit estre : il ne souffroit point qu'on leur fist la moindre injustice ; & il arrestoit souvent [par sa prudence] la severité cruelle d'Aurelien. Quand on avoit fait quelque butin, il le leur partageoit tout entier, sans se rien reserver que les armes.' Il fallut les prieres de toute l'armée pour luy faire accepter un cheval qu'on disoit faire par jour " quarante lieues, & continuer ainsi huit ou dix jours. ' Par ce moyen il se fit extremement aimer des soldats, ' quoiqu'il ne les flatast point, ' & qu'il ne les laissast jamais sans rien faire, [a] les exerçant sans cesse, & les occupant dans des travaux qui les endurcissoient aux fatigues de la guerre, en quoy on dit qu'il imitoit Annibal. [Aprés avoir conquis l'Egypte sur Zenobie ;] ' il y fit faire divers travaux en plusieurs villes par ses soldats, des ponts, des temples, des portiques, " de grandes sales. Il fit secher des marais pour y semer, fit faire des ouvertures pour la décharge des rivieres, fit divers autres ouvrages sur le Nil pour faciliter le trafic. Prob.v.p.236.a. b|n.C.p 243.2. b.c. v.p.236.b.c. &c. cent milles. a. p.237.a. p.236.d. a Aur.Vict. Prob.v.p 236.d. basilicas.



ARTICLE II.

Probe & Florien sont faits Empereurs: Florien est défait, & tué: Probe accorde diverses choses au Senat, punit ceux qui avoient tué Aurelien & Tacite.

L'AN DE JESUS-CHRIST 276, DE PROBE I.

Tacitus Aug. II. & Æmilianus Consuls.

NOTE I. ' APRE's que Tacite eut esté tué [" le 12. avril 276. ou quelques jours auparavant,] Florien son frere prit l'Empire comme s'il eut esté hereditaire, sans attendre l'autorité du Senat ni l'election des soldats. ' Il fut neanmoins reconnu à Rome, & dans toutes les provinces de l'Europe, de l'Afrique, & de l'Asie jusques à la Cilicie. ' Mais toutes les troupes de l'Orient voulurent avoir Probe pour Empereur. [a] Il eut peine à se resoudre de recevoir cette dignité, qu'il n'avoit, dit-il, jamais souhaitée, & il protesta aux soldats qu'ils ne trouveroient pas en luy la facilité & les avantages qu'ils pouvoient pretendre. Il ne put neanmoins resister à leur violence, & il ne luy eust pas mesme esté seur de demeurer particulier aprés avoir esté nommé Empereur. ' On voit qu'il estoit bien aise qu'on crust qu'il n'avoit accepté l'Empire des soldats, que parce que Florien l'avoit usurpé auparavant sans laisser au Senat la liberté de choisir un Prince. Vopisque dit cependant que les soldats se hasterent de l'élire pour prévenir les troupes d'Italie & le Senat mesme.

Tac.v. p.231.a.b| Aur.Vict. — Zos.l.1.p.662.d. — &c. — d|Prob.v.p.236. e. — a Prob.v. p.237. a.b. — c. — p.236.e.

' Il se forma ainsi une guerre civile, [où Florien sembloit avoir bien de l'avantage,] n'y ayant que la Syrie, la Phenicie, la Palestine, & l'Egypte où Probe fut reconnu. Florien estoit alors vers le Bosphore où il tenoit enfermez les restes des Scythes " qui s'estoient répandus [l'année precedente] dans l'Asie mineure. Il aima mieux laisser cette victoire imparfaite, & permettre aux Scythes de s'en retourner chez eux, pour venir à Tarse se preparer à attaquer Probe. Celuy ci comme estant de beaucoup le plus foible, se contentoit de se défendre, & de tirer la guerre en longueur. ' Cependant les chaleurs de l'esté vinrent; [& comme elles sont tres grandes dans la Cilicie,] les soldats de Florien, la pluspart Européens, [& plus accoutumez

Zos.p.662.b.c. — V.Tacite. — p.663.a.

à souffrir le froid que le chaud,] tomberent presque tous malades. Probe ne manqua pas l'occasion; il vint droit à Tarse; & les troupes de Florien toutes malades estant sorties pour s'opposer à luy, ne purent pas rendre beaucoup de combat [1]. ' Elles resolurent mesme [pour finir la guerre] d'oster la vie à leur Empereur, ' qui ne jouit ainsi de cette ombre de puissance que deux mois au plus, selon Vopisque & les deux Victors, [a] ou environ trois mois selon d'autres. [b] L'ambition qu'il avoit eue de regner fait voir que s'il ressembloit en beaucoup de choses à son frere, il ne luy ressembloit pas neanmoins dans une de ses plus grandes qualitez. Tacite n'aimoit pas non plus l'inclination qu'il avoit à la dépense. ' On convient qu'il mourut à Tarse. Le jeune Victor dit qu'il se fit luy mesme ouvrir les veines.

Prob. v. p. 237. b| Aur Vict. — Tac v. p. 231 b. c| Zos p. 241 a. — a Eus. chr & Alex|Syn. p. 385. d — b Tac. v. p. 231. b. c. — b| Aur. V|Eus. chr.

' Aprés la mort de Florien, Probe écrivit au Senat qu'il avoit regret de ce que l'usurpation de son competiteur l'avoit obligé d'accepter l'Empire de la volonté des soldats, & non de l'autorité de ce corps auguste, & de ces princes du monde; mais qu'au moins il estoit prest à se soumettre à tout ce qu'il leur plairoit ordonner de luy. [Il s'y soumettoit sans rien hazarder, estant déja maistre de tout.] ' Sa lettre fut lue dans le Senat [le 5. de juillet, ou le 3. d'aoust:] & Ælius Scorpianus Consul [subrogé] demanda sur cela les avis, sans donner encore à Probe le nom d'Empereur. ' Mais tout le Senat le luy donna aussitost, aussibien que tous les autres titres de la dignité imperiale, avec de grands témoignages de sa joie, & de l'estime que tout le monde faisoit de luy. ' Il semble que dés auparavant le Senat eust témoigné souhaiter de l'avoir pour Empereur, & que le peuple Romain l'eust demandé publiquement. ' Les armées de l'Europe qui avoient d'abord suivi Florien, se soumirent aussi à luy. ' Ainsi il fut reconnu de tout l'Empire sans aucune difficulté, ou plutost avec un applaudissement general, sur tout de ceux qui aimoient le bien.

Prob. v. p. 237. c. — d. — Note 2. — d. c|238. a. b. — p. 231. b|237. d. — p. 238. c. — p. 232. a|237. b.

' Aprés avoir receu l'arrest du Senat, il luy addressa une declaration par laquelle il accordoit que les appellations des Proconsuls & des autres grands magistrats iroient au Senat, ' sans passer mesme par le Prefet de Rome, comme Tacite l'avoit ordonné, ' que le Senat envoyeroit les Proconsuls dans les provinces de son ressort, selon les reglemens faits par Auguste, & qu'il envoyeroit mesme des lieutenans Consulaires & Pretoriens

p. 238. b. — n. C p. 244. 1. b. — v p. 238 b|n. S. p. 432. 433. — V. Auguste § 2.

1 Nous ne mettons point le detail de ce qui suit dans Zosime, parce que nous n'y trouvons point de sens qui nous paroisse raisonnable.

dans les provinces où l'Empereur en devoit envoyer selon l'ordonnance du mesme prince. [Et neanmoins il suivoit en cela mesme l'esprit d'Auguste, qui avoit esté de laisser le gouvernement civil au Senat, & de se reserver celuy des armées. Car au lieu que du temps d'Auguste les troupes d'une province obeïssoient au Gouverneur; on voit par l'histoire qu'en celuy-ci elles avoient par tout leur commandant particulier, qualifié *Dux*; ce que nous traduisons d'ordinaire par le mot de General.]
' Probe accorda encore par la mesme declaration, que toutes v.p.238.b.]
les loix qu'il feroit seroient autorisées par un arrest du Senat,
' comme cela s'estoit pratiqué sous les premiers Empereurs. n.C.p.244.1.d.

' Son premier soin dés qu'il vit son autorité établie, fut de v.p.238.b. c|Zos.
punir ceux qui avoient eu part à la mort d'Aurelien & à celle l.1.p.663.c.d.
de Tacite. Zosime dit que les ayant tous fait venir chez luy, comme pour les faire manger à sa table, il les y fit égorger par ses gardes, hors un qui se sauva, mais qui ayant esté pris depuis, fut brulé vif. [Cela ne paroist nullement probable, ni aisé à accorder avec Vopisque] qui dit qu'il les punit avec moins de severité que Tacite n'avoit fait. Il pardonna à ceux qui avoient tenu contre luy le parti de Florien, parce qu'ils n'avoient pas voulu suivre un usurpateur, mais le frere de leur prince.

ARTICLE III.

Probe chasse les barbares des Gaules.

L'AN DE JESUS-CHRIST 277, DE PROBE 1. ET 2.

Note 3. ' *M. Aurelius Probus Aug. & M. Aurelius Paulinus Consuls.* Noris, de Pis.p. 325|Spon, p.51.

' PROBE aprés ce que nous avons raporté de luy l'année Prob.v.p.238.c.
precedente, s'avança avec une tres puissante armée vers
les Gaules; ' Il estoit encore à Sirmich le 5. de may. [Nous avons Cod J.8.t.56.l.2. p.504.
veu sur Tacite] [a] qu'aprés la mort d'Aurelien, les François & a Prob.v.p.238.
d'autres barbares estant entrez dans les Gaules s'en estoient c|sur Vic.
rendu comme les maistres absolus. ' Probe vint donc pour ce Zos.l.1.p.664.b|
sujet du costé du Rhein, où il vainquit les barbares dans un Prob.v.p.238.c.
grand nombre de combats. ' De sorte qu'il en tua comme il dit Prob.v.p.238|
luy mesme, jusqu'à quatre cent mille. [b] La pluspart de ces vic- 239.a. b Zos.l.1.p.664.
toires luy couterent peu; mais il y eut un grand combat où il b.c.

se trouva en personne contre les Logions peuples d'Allemagne, [qui sont apparemment ceux que Tacite appelle les Lyg s.] Non seulement il les défit enfin, mais il prit mesme Semnon leur prince avec son fils. Il les relascha neanmoins ensuite d'un traité de paix, par lequel ces peuples luy rendirent tout le butin & les prisonniers qu'ils avoient faits.

c.d. ' Il y eut encore ensuite un grand combat contre les François que Probe défit par ses Generaux, pendant qu'il combattoit en personne contre les Bourguignons & les Vandales sur le bord du Rhein. Il estoit moins fort en nombre que ces barbares: c'est pourquoy il souhaitoit beaucoup de les combattre separément: & son dessein luy réussit. Le Rhein estoit entre les deux armées, & comme les Romains défioient sans cesse les autres au combat, ceux ci se picquerent, & ceux qui le purent, passerent le fleuve pour venir combattre. ' Les Romains [sans attendre qu'ils fussent tous passez] les attaquerent, les tuerent, ou les prirent d c.665.a. [tous :] ' & les autres obtinrent la paix à condition de rendre tout le butin & les prisonniers. Ils n'accomplirent pas avec fidelité cette condition; ce qui ayant irrité Probe, il les attaqua dans leur retraite, en tua une partie, & prit Igille leur prince avec beaucoup d'autres, qu'il envoya peupler l'Angleterre : & Buch.belg.l.7.c. 1.§ 4.p.218. ils y servirent depuis utilement. ' On croit que c'estoient particulierement des Vandales, & que ce sont eux qui ont donné le nom à Vandelsbourg prés de Cambrige.

Prob.v.p.238.d. c.239.a. 'La guerre ne cessoit point, dit Vopisque, & l'on apportoit tous les jours plusieurs testes d'ennemis à Probe, qui les payoit chacune à une piece d'or. Mais enfin neuf Rois de diverses nations vinrent se jetter à ses pieds [pour luy demander la paix.] Ils consentirent à payer [tous les ans] aux Romains du p.239.b. bled, des vaches, des brebis, ' & tant d'autres choses, qu'ils sembloient ne se conserver plus que leurs terres pour enrichir p.238.239. les Romains de ce qu'elles produisoient. ' Ils voulurent bien qu'on punist severement ceux qui n'auroient pas rendu tout le butin : & ils donnerent encore seize mille hommes pour mettre dans les troupes Romaines. Probe vouloit leur oster absolument les armes, & reduire l'Allemagne en province : mais il eust fallu pour cela [y entretenir] de nouvelles troupes, à quoy l'Empire ne pouvoit pas alors fournir. ' Ainsi on leur laissa les armes, p.239.a. à la charge de les employer pour les Romains contre les nations plus éloignées.

S. Jerome met en cette année cette grande victoire, par la-

quelle Probe delivra entierement les Gaules du joug des barbares, avec une valeur, ' & en mesme temps avec un bonheur incroyable. ' Soixante & dix grandes villes qu'ils avoient prises, furent remises en leur premier état, & toute " l'Allemagne soumise, selon les termes de la lettre que Probe en écrivit au Senat. ' Non seulement on retira tout le butin que les barbares avoient enlevé, ' mais on en fit encore plus sur eux. Probe les obligea mesme de se retirer au delà du Nekar & de l'Elbe, & bastit sur leurs terres des villes Romaines & des chasteaux pour y mettre des garnisons.

Eutr. | Prob.v.p.239.a. | Germania. | b. | p.238.d.

' Toutes les villes des Gaules luy offrirent des couronnes d'or, qu'il destina pour estre consacrées à ses dieux. ' Il commence aussi la lettre qu'il écrivit au Senat sur sa victoire, par une action de graces qu'il leur fait, & il prie le Senat de leur en decerner une publique. [Il ne parle pas neanmoins de ce que dit Zosime,] ' que durant la guerre, comme on manquoit beaucoup de vivres dans un pays [tant de fois pillé,] il tomba du bled dans une grande pluye, & en telle quantité qu'il y en avoit " des monceaux en quelques endroits. [C'est une chose trop extraordinaire pour la croire sur l'autorité d'un historien tel que Zosime.] ' On trouve dans les medailles de Probe diverses marques de sa victoire sur les peuples de la Germanie. ' Et quelques-uns y raportent encore un arc de triomphe qu'on a découvert à Reims depuis quelque temps.

p.239.b. | a. | Zos.l.1.p.664.b| Zon.p.241.c.d. | &c. | Birag.p.413. | Cang.num.p.17.b.c.

ARTICLE IV.

Les François courent presque toutes les costes de l'Empire Romain: Probe donne la paix à la Rhetie, à l'Illyrie & à la Thrace.

' PROBE avoit pour principe qu'il falloit qu'on sentist le secours que les Romains tiroient des étrangers, mais non qu'on le vist. C'est pourquoy [au lieu de faire un corps] ' des seize mille hommes que les peuples d'Allemagne luy avoient fournis, il les distribua par bandes de cinquante ou soixante en plusieurs corps des troupes Romaines, soit sur les frontieres, soit en diverses provinces.

Prob.v.p.239.a. | p.238.e.

[Je ne sçay s'il n'en auroit pas mesme envoyé bien loin, jusqu'aux extremitez de l'Asie, & si les François qui coururent toute la Mediterranée depuis le Pont-Euxin, ne seroient pas du nombre de ces seize mille hommes.] ' Zosime dit que c'es-

Zos.l.1.p.666.d.

toient des François qui s'estoient venu rendre à Probe, & à qui il avoit donné des terres à habiter. (Paneg.10.p.218.) ' Selon Eumene c'estoient des captifs: (Prob.v.p.240.a.) ' & selon Vopisque il semble qu'ils estoient de ceux qui avoient esté vaincus par Probe, & transportez ensuite hors de leur pays dans les terres de l'Empire. [Quoiqu'il en soit, voici ce que l'histoire raporte] (Pan.10.p.218.) ' de la " temerité ou de la hardiesse incroyable d'un petit nombre de François. (τῶ προσχώρησάντων. — audacia.)

(p.218|Zos l.1.p. 660.d.) ' Ils estoient dans le Pont, où se lassant de vivre sous les Romains [dans un pays si éloigné du leur, ils se saisirent de quelques vaisseaux qu'ils rencontrerent; & s'y estant embarquez, ils coururent toute la mer, pillerent les costes de l'Asie, firent la mesme chose dans la Grece, où ils mirent par tout le trouble & l'effroy, aborderent en divers endroits de la Lybie [ou de l'Afrique,] d'où ils furent toujours repoussez par les troupes qu'on amena de Carthage: mais dans la Sicile ils prirent Siracuse, où ils firent un grand carnage des habitans: & ayant ainsi traversé toute la longueur de la Mediterranée, ils entrerent dans l'Ocean par le détroit de Gibraltar, costoyerent l'Espagne & les Gaules,] & regagnerent heureusement leur pays [vers l'embouchure du Rhein.] (Prob.v.p.240.a.) ' Cela arriva durant que Probe estoit occupé à combattre divers tyrans; [c'est à dire vers l'an 280.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 278, DE PROBE 2. ET 3.

(Idat.&c.) ' *Probus Aug.* " *II. & Lupus Consuls.* (NOTE 4.)

(Onu.in fast.p. 258.b|Buch.cycl. p.237.) ' Onuphre croit que ce Lupus est Furius, ou comme d'autres lisent Virius Lupus, qui fut Prefet de Rome cette année mesme & les deux suivantes.

[La guerre des Gaules paroist avoir esté assez grande pour occuper Probe toute l'année precedente. C'est pourquoy nous mettons en celle-ci ce que dit Vopisque,] (Prob.v.p.239.c.) ' qu'aprés cette guerre il s'en alla en Illyrie [en passant par] la Rhetie, en laquelle il établit si bien la paix, qu'il n'y resta pas mesme l'apparence d'aucun trouble. Quand il fut en Illyrie, " il y jetta une telle terreur dans l'esprit des Sarmates & des autres barbares qui la ravageoient, qu'il retira presque sans combat tout ce qu'ils avoient occupé. Il passa delà dans la Thrace: & la memoire de ses anciens exploits jointe au bruit de ceux qu'il venoit de faire, obligea tous les divers peuples compris sous le nom des Gots de se soumettre à sa puissance, ou de luy demander son amitié. (ita contudit.)

ARTICLE

ARTICLE V.

Probe punit les Isaures, défait les Blemmyes.

L'AN DE JESUS-CHRIST 279, DE PROBE 3. ET 4.

Probus Aug. III. & Paternus Consuls. Idat|Buch.&c.

'On peut mettre en cette année le voyage que Probe fit en Orient, aprés qu'il eut donné la paix à l'Illyrie & à la Thrace. En passant [vers l'Isaurie] il prit & fit mourir un brigand tres puissant nommé Palfure, reduisit le pays à l'obeïssance, & le delivra [des voleurs qui le pilloient,] par où il rendit le calme à la Pamphylie & aux autres provinces voisines. Il entra dans tous les endroits des montagnes de l'Isaurie, du consentement volontaire ou forcé des barbares qui les habitoient, [lesquels n'avoient guere d'autres exercices que de voler :] & comme il estoit tres difficile de les en empescher, [[1] il les transporta en d'autres pays,] & donna tous ces détroits à des veterans, en les obligeant d'envoyer leurs enfans à la guerre dés qu'ils auroient 18. ans avant qu'ils eussent appris à voler. 'Mais quelque precaution que l'on pust prendre, elle ne put servir que pour peu de temps ; [a] & l'Isaurie demeura toujours un pays de rebelles & de voleurs. Vorb.p.57.1| Prob.v.p.239.c.d. — 1. — Prob.n.C.p.244.2.d. — a Trig. ty.c.25.p.197.c.d.

[Entre les brigands qui avoient alors leur retraite dans l'Isaurie] 'Zosime parle fort au long de Lydius originaire du pays, lequel couroit toute la Lycie & la Pamphylie. Il fut assiegé vers ce temps-ci par les troupes Romaines dans la ville de Cremne, dont le nom marque fort bien les precipices dont elle estoit environnée. Il s'y défendit avec un courage, ou plutost une fureur desesperée : mais enfin il fut tué par un archer tres adroit, qui ayant esté maltraité par luy pour avoir manqué un coup, s'estoit retiré vers les Romains. Zos.l.1.p.665.666. — NOTE 5. — &c.

'Aprés que Probe eut reglé les affaires de l'Isaurie, il tourna du costé de l'Orient, [c'est à dire de la Syrie ; l'histoire ne marque point ce qu'il y fit :] ' mais on trouve seulement qu'il fit alors la guerre aux Blemmyes, barbares voisins de l'Egypte, & qui y estoient maistres des villes de Copte & de Ptolemaïde dans la Thebaïde ; Probe fit un grand massacre de ces peuples, qui estoient alors la terreur de leurs voisins, en envoya plu- Prob.v.p.239.d. — d.e|Zos.l.1.p.666.c.

1. L'histoire ne le dit pas positivement, mais ce qu'elle dit, semble obliger de le croire.

sieurs captifs à Rome, où on les regarda avec admiration [à cause de leur figure extraordinaire,] & retira de leurs mains les villes de Copte, & de Ptolemaïde, qu'il remit sous l'obeïssance de l'Empire.

[Selon ce que nous venons de dire aprés Vopisque, il semble que les Blemmyes eussent pris Copte & Ptolemaïde de force, & que Probe les ait esté combattre en personne :] 'Cependant Zosime écrit qu'il ne fit cette guerre que par ses Lieutenans, & que Ptolemaïde s'estant revoltée, avoit appellé les Blemmyes à son secours. 'Quelques uns en changeant un peu le texte du mesme auteur, luy font dire encore que ceux de Ptolemaïde avoient fait la guerre à ceux de Copte. 'Cette Ptolemaïde a depuis esté Metropole de la seconde Thebaïde. 'Elle estoit sur le Nil. [a]Celle de Copte y estoit aussi : [Il semble que le nom de Cophtes qu'on donne aujourd'huy à tous les Egyptiens, en vienne.] On pretend qu'elle s'appelle aujourd'huy Cana, '& qu'elle a eu quelque temps le nom de Justinianople.

Zos.l.1.p.666.c.
Prob.n.C.p.245.1.a.b|n.S.p.434.2.c.
n.C.p.244.2.f.
Baudr.p.99.2.
a p.217.2.
Prob.n.C.p.244.2.f.

ARTICLE VI.

Probe accorde la paix aux Perses ; donne des terres aux barbares ; triomphe à Rome.

'VOPISQUE écrit que le bruit de la défaite des Blemmyes par Probe obligea le Roy de Perse [Vararane II.] de luy envoyer des deputez & des presens pour luy demander la paix avec des soumissions qui faisoient voir qu'il avoit peur. [Cependant Probe n'estant pas encore content des propositions qu'il luy faisoit,] refusa ses presens, & luy récrivit qu'il s'étonnoit de ce qu'il envoyoit si peu de choses à celuy qui sçauroit bien estre maistre de tout son bien quand il le voudroit. Ainsi les ambassadeurs s'en retournerent encore plus effrayez qu'ils n'estoient venus. [Mais les Perses ayant fait depuis de nouvelles offres,] 'la paix fut conclüe.

Le P. Petau croit qu'on peut raporter à Probe plutost qu'à Carus ce que Synese dit de Carin par une erreur toute visible. 'Cet auteur dit donc que le Roy de Perse " qui ne regnoit que depuis peu, [c'est à dire depuis trois ou quatre ans,] ou qui estoit encore jeune, 'ayant fait quelque injure aux Romains, l'Empereur fit marcher ses troupes contre luy par l'Armenie,

Prob.v.p.239.e.
Note 6.
p.240.a.
Synes.n.p.10.
reg.p.18.c.
p.17.d.
τῷ νέῳ βασιλεῖ.

& comme il fut sur le haut des montagnes, d'où l'on decouvroit les plaines du pays des Perses, il dit aux soldats que c'étoit là où ils esperoient trouver bientost tout en abondance, & qu'ils n'avoient qu'à se réjouir, & à faire bonne chere. Il demanda luy mesme à souper; ' & son souper consistoit en une grande jate de pois cuits il y avoit déja du temps, & quelques morceaux de porc salé. Il s'assit à terre sur l'herbe, & commença à manger. ' En mesme temps on luy vint dire que des ambassadeurs de Perse arrivoient. Il dit qu'on les fist venir, & il les receut ainsi sans changer ni de posture ni d'habit : ' & il n'avoit point d'autre habit que sa casaque de pourpre, mais de laine, & " un chapeau qu'il portoit, parce qu'il n'avoit pas un cheveu. 'Il leur dit qu'il estoit l'Empereur, & qu'ils pouvoient dire à leur maistre, que s'il ne pensoit à luy, il alloit rendre en un mois toutes ses campagnes aussi nues d'arbres & de grains, que sa teste l'estoit de cheveux; & en mesme temps il osta son chapeau pour leur faire mieux comprendre ce qu'il leur disoit. Il leur offrit part à son festin s'ils avoient besoin de manger, sinon qu'ils n'avoient qu'à se retirer à l'heure mesme. Les ambassadeurs firent leur raport à leur prince, qui fut tout effrayé aussibien que ses soldats, d'avoir affaire à des gens si ennemis des delices & du luxe. 'Il vint luy mesme trouver l'Empereur, & accorda tout ce qu'on luy demandoit.

p.18.a. | a.c. | c|19.a. | πῖλον. | 18.c.d. | p.19.a.

' Aprés que Probe eut fait la paix avec les Perses, il s'en retourna en Thrace, où il donna des terres à cent mille Bastarnes, nation de Scythes, [dont le nom se lit assez souvent dans l'histoire.] Ils luy demeurerent tous fideles, & s'accoutumerent à vivre comme les Romains. 'Il donna de mesme des terres à un grand nombre d'autres barbares, Gepides, Juthunges, Vandales, [& François:] mais tous ceux-ci se souleverent durant qu'il estoit occupé contre quelques revoltez [dont nous parlerons l'année suivante.] Ils coururent tout l'Empire par mer & par terre à la honte & au grand dommage des Romains. Probe les vainquit neanmoins en plusieurs rencontres; & il n'y en eut que fort peu qui eurent [comme les François] le bonheur de retourner jusque chez eux.

Prob.v.p.240.a| Zos.l.1.p.666.d.e. | Prob.v.p.240.a| n.C.p.245.1.c.

' Voilà tout ce qu'on raporte des victoires de Probe sur les ennemis étrangers. ' Estant retourné à Rome, il y triompha " des peuples de l'Allemagne & des Blemmyes, & y fit au peuple diverses liberalitez. ' On trouve encore une medaille qui

v.p.240.a| c.d.e. | Germanis. &c. | Birag.p.417.

parle de son triomphe[1] sur les Ethiopiens appellez Blemmyes. [Nous ne voyons rien qui nous empesche de croire que ce fut dans cette année, surtout puisqu'il peut avoir fait dés la precedente une partie des choses que nous mettons sur celle-ci.]

ARTICLE VII.

Saturnin se revolte en Orient.

L'AN DE JESUS-CHRIST 280, DE PROBE 4. ET 5.

Messala & Gratus Consuls.

Idat. &c.

Prob. v. p. 240. a| Aur. V. epit| Eutr.

'PROBE eut à combattre les ennemis domestiques aussi-bien que les étrangers. Selon Vopisque il semble que les domestiques ayent succedé aux autres: & Eusebe dans sa chronique parle sur cette année de la revolte de Saturnin, [le plus celebre d'entr'eux,] ' & que l'on met toujours avant les autres. ' Les medailles que nous avons de luy, l'appellent " Sext. Julius Saturninus. [a] Zosime le fait Maure d'origine. [b] Neanmoins Vopisque assure qu'il estoit Gaulois, quoiqu'il semble se combattre luy mesme] [c] en disant qu'il avoit étudié la rhetorique en Afrique, [où les Gaulois n'avoient pas accoutumé de l'aller apprendre.] Il étudia encore à Rome les lettres humaines, ' & en acquit une assez grande connoissance. [Mais il parut principalement dans la guerre.] ' Car on le fait passer pour le plus habile de tous les Generaux qu'employoit Aurelien. ' Il pretendoit avoir rétabli les Gaules, delivré l'Afrique dont les Maures s'estoient mis en possession, & donné la paix à l'Espagne.

Ibid. — Goltz. p. 116| Bir. p. 390. — NOTE 7. — a Zos. l. 1. p. 663. d. — b Satur. v. p. 244. e. — c p. 246. a. — p. 245. e. — p. 244. e. — p. 245. d.

'Il fut fait General des frontieres de l'Orient, ou par Probe, comme Zosime le semble dire, ou par Aurelien, comme Vopisque le dit expressément: ' & il ajoute que ce prince extremement prudent luy défendit d'entrer jamais dans l'Egypte, parce que connoissant l'humeur des Gaulois portée à l'ambition, & la legereté des Alexandrins, il craignoit ce qui arriva. 'Car Saturnin nonobstant cette défense estant venu à Alexandrie, le peuple pour le flater le salua aussitost du nom d'Auguste. Il fit ce qu'un homme sage devoit faire, & quittant

p. 244. e| Zos. p. 663. d. — Satur. v. p. 244. e. — p. 245. c. d.

1. Je ne voy point d'autre sens à ces paroles obscures *Triumphus Æthiopum de Blemiis*,

promtement Alexandrie, il s'en retourna en Palestine. Mais ensuite s'imaginant qu'aprés ce qui estoit arrivé, il ne pouvoit plus vivre en seureté comme particulier, [ne songeant pas que Probe estoit bien different de Domitien,] il prit le nom d'Auguste & la pourpre, non pour eviter son malheur, mais pour le differer seulement un peu. C'est pourquoy il pleuroit au milieu des acclamations de cette solennité : & comme on le vouloit remplir de vaines esperances, il fit un discours sur les miseres qui accompagnent la puissance souveraine, & protesta &c. qu'en le faisant Empereur on luy prononçoit l'arrest de sa mort.

'Zonare écrit que Probe l'aimoit tellement, que ne pouvant croire qu'il se fust revolté, il fit punir celuy qui luy en apporta la premiere nouvelle. Zon.p.241.b. 'On dit en effet qu'il luy écrivit plusieurs fois pour l'assurer de sa grace : mais les soldats de Saturnin ne pouvant se fier à cela, Probe en attendant qu'il eust fait de plus grands preparatifs, envoya contre luy quelques troupes, & elles furent jointes par une partie de celles de l'Orient qui avoient d'abord fait serment à Saturnin. Prob.v.p.246.a| 240.b|Zos.l.1,p. 663.e|Eus.chr. Ainsi aprés divers combats, il fut assiegé dans le chasteau d'Apamée, & enfin tué presque contre la volonté de Probe. Sa mort éteignit entierement sa faction, & l'Orient se trouva dans un calme entier. Les deux Victors & Eutrope parlent en un mot de cette guerre. 'Eusebe nous apprend que Saturnin avant que de se revolter, avoit commencé à faire une nouvelle Antioche, Eus.chr. 'c'est à dire apparemment à bastir quelque nouveau quartier dans la grande Antioche de Syrie. n.p.241.2.

ARTICLE VIII.

Revolte de Procule, de Bonose, & de quelques autres.

'PROBE eut encore à combattre dans les Gaules Procule & Bonose. Vict.epit|Eutr. 'Le premier nommé T. Ælius Proculus,[a] & natif d'Albenga sur la coste de Gennes, quoique François d'origine à ce qu'il pretendoit, estoit un homme brave dans la guerre, mais du reste tres dereglé dans ses mœurs, & qui n'étoit riche que de ce que luy & ses ancestres avoient volé. Goltz p.120.c| Bir.p.592. a Procul.v.p. 246. Il fut employé dans l'armée, & y eut divers commandemens. On pretend que l'origine de sa revolte vint du jeu, où ayant esté

traité d'Empereur par divertissement, il eut peur qu'on ne luy en fist une affaire, ce qu'assurément il n'avoit nullement à craindre sous un prince sage, juste, & genereux comme Probe. Cependant cette vaine crainte le jetta dans un crime & dans un malheur tres reel,] en le portant à se revolter, & à prendre le titre d'Auguste. Il y fut animé par sa femme, & par ceux de Lion, qui ayant esté maltraitez par Aurelien, craignoient encore beaucoup Probe. 'Il prit la pourpre à Cologne. Vopisque pretend qu'il attira à son parti toute la Gaule Narbonnoise, l'Angleterre & l'Espagne, '& il semble encore dire qu'il défit alors plusieurs fois les Allemans [quoiqu'il soit difficile de croire que Probe luy ait donné le loisir de l'un & de l'autre.] 'Il sollicita tous les peuples de la Germanie de l'assister : mais ils aimerent mieux obeïr aux ordres de Probe, & luy envoyer des troupes. Par ce moyen Probe le défit, '& le contraignit de fuir [depuis les Alpes] jusqu'aux extremitez [des Gaules, où il pretendoit se maintenir par le secours des François [qui le luy avoient ce semble promis.] Mais comme ils n'estoient nullement alors esclaves de leur parole, ils le trahirent, ou le livrerent eux mesmes. 'Ainsi il fut livré à Cologne, & puni comme il le meritoit. Sa famille ne laissa pas de subsister à Albenga.

(Prob.v.p.240.b. — Procul.v.p 246.c. — Prob.v.p.240.b.c. — Procul.v.p.247.a. — a Vict.epi|Eutr.)

'Bonosus, ou comme les medailles l'appellent, Q. Bonosius, [a] estoit originaire d'Angleterre, mais d'une famille venue d'Espagne, & Gaulois par sa mere. Son pere " enseignoit les premieres regles de la grammaire, & il le perdit estant encore enfant. Il ne laissa pas de s'avancer dans les emplois militaires. 'Nous avons dit autrepart qu'Aurelien luy fit épouser une fille du sang royal des Gots, pour découvrir par luy les secrets de cette nation, parce qu'il bûvoit tant qu'il vouloit sans s'enyvrer. 'Il fut fait General des troupes de la Rhetie, [à laquelle le pays des Suisses pouvoit estre joint.] Mais ayant laissé bruler aux "Allemans les vaisseaux qui gardoient le Rhein, la peur d'en estre puni le porta à se faire proclamer Empereur 'par les troupes [1] qu'il commandoit. [b] On croit que luy & Procule se joignirent ensemble pour pouvoir resister à Probe, [c] parce que l'histoire marque les mesmes choses de l'un & de l'autre. [d] Ce qu'on dit de particulier pour Bonose, c'est qu'il jouit plus longtemps qu'il ne meritoit, du titre qu'il avoit usurpé,

(Goltz.p.120.c| Bir.p.418. — a Bonos.v.p.247.a. — paedagogus. — b.c.d. — V. Aurelien § 6. — e. — Germani. — Aur.Vict. — b Buch.belg.p.219.§ 3. — c Prob.v.p.240.b.c. — d Bonos.v.p.247.c.)

1. Vopisque dit qu'il prit la pourpre à Cologne; ce qui paroist difficile à accorder avec le reste de l'histoire. (Prob.v.p.240.)

que Probe ne le vainquit que par une guerre longue & difficile, & qu'il finit enfin sa vie pendu [à une potence.] 'Probe pardonna à deux fils qu'il laissa, & fournit un entretien honeste à Hunila sa veuve, dont les mœurs répondoient tres bien à sa qualité.

'Zosime & Zonare parlent d'une revolte du gouverneur d'Angleterre qu'ils ne nomment pas : mais ils disent que Probe s'en estant plaint à un Maure nommé Victorin, sur la recommendation duquel il luy avoit donné ce gouvernement, Victorin luy demanda la permission de l'aller trouver en Angleterre. Il s'y en alla comme s'il eust esté luy mesme mécontent de Probe, & fut tres bien receu du Tyran : mais il trouva moyen de le faire tuer durant la nuit, & ayant appaisé ainsi la revolte, il s'en retourna vers Probe. [On ne dit point quel jugement Probe fit de cette action. Nous verrons un Victorin Consul en 282. Mais Probe auroit-il moins haï les traistres que ne faisoit " Aurelien ?] Zos.l.1.p.663. 664|Zon.p.241. b.c.

V. Aurelien § 6.

'Il arriva encore à Rome que 80. gladiateurs s'estant liguez ensemble, & ayant tué leurs gardes, se mirent à piller dans la ville tout ce qui se rencontra sur leur chemin. Beaucoup d'autres se joignirent à ces premiers, comme c'est l'ordinaire. Mais Probe envoya contre eux quelques milices, & les dissipa. Zos.666.667.

ARTICLE IX.

Probe donne la paix à l'Empire : Ce qu'il fit durant cette paix.

L'AN DE JESUS-CHRIST 281, DE PROBE 5. ET 6.

Probus Aug. IV. & Tiberianus Consuls. Idat.&c.

'ONUPHRE croit que le dernier est Junius Tiberianus qui fut Prefet de Rome & Consul pour la seconde fois [en 291.] 'Il avoit quelque alliance avec Aurelien, & ce fut luy qui porta Vopisque à en écrire la vie. Onu.in fas.p.258. d. Aur.v.p.209.b.

'Ovinius Paternus fut Prefet de Rome en cette année. [Nous avons veu un Paterne Consul en 279.] Buch.cycl.p. 237.

'Probe aprés avoir surmonté beaucoup de nations barbares, & tant de tyrans qui s'estoient élevez contre luy, gouverna enfin l'Empire dans une tres grande paix : ' & il esperoit pouvoir si Tac.v.p.232.a. Prob.v.p.233.d. Prob.v.p.241.a. Aur, Vict.

bien établir cette paix, qu'il disoit quelquefois que dans peu de temps on n'auroit plus besoin de soldats. 'Cependant il occupoit les troupes à divers ouvrages utiles pour le public, afin qu'elles ne se corrompissent pas par l'oisiveté, & que le soldat ne mangeast pas sa paye sans la meriter. 'Ainsi comme Annibal avoit autrefois peuplé toute l'Afrique d'oliviers, de peur que ses soldats n'ayant rien à faire, ne se portassent à des seditions; de mesme il employa les siens à planter des vignes sur les colines des Gaules, de la Pannonie, de la Mesie, 'particulierement sur le mont Alma prés de Sirmich, & sur le mont d'Or, dans la haute Mesie, & il donna ensuite ces vignes à ceux du pays pour les cultiver. Il permit [generalement] aux Gaulois, aux Pannoniens & aux Espagnols d'avoir des vignes 'autant qu'ils voudroient, au lieu que " depuis Domitien la permission n'en estoit pas donnée à tout le monde. Vopisque dit la mesme chose des Anglois, dont le pays n'a jamais esté bon pour des vignes.

Prob.v.p.240. 241. — Aur. Vict. — Prob.v.p.240 c| Vict.epit.Eutr. — Prob.n.C. p.245. 1.f. — V. Domitien § 15.

'Julien l'apostat dit qu'en moins de sept ans que Probe regna, "il fit relever & rebastir soixante & dix villes. 'Comme celle de Sirmich sa patrie estoit fort incommodée des eaux durant l'hiver, à cause qu'elle estoit dans un pays bas & marescageux, il fit travailler un grand nombre de soldats à y creuser un grand canal, pour desseicher le pays, & le rendre propre à porter des grains.

Juli.cæs.p.17. — Aur.Vict Prob. v.p.241.b. — ἀνασήσας.

ARTICLE X.

Mort de Probe, & son eloge.

L'AN DE JESUS-CHRIST 282, DE PROBE 6. ET 7.

'*Probus Aug. V. & Victorinus Consuls.*

Idat.&c.

'ON croit que ce Victorin est Pomponius Victorinus ou Victorianus marqué comme Prefet de Rome en cette année.

Onu.p.258.d| Buch.p.237.

[La paix que Probe avoit faite avec Vararane II. Roy de Perse, se rompit en ce temps ci. Nous en ignorons les causes,] 'sinon qu'on se plaignoit que les Perses avoient fait quelque injure à la majesté du nom Romain. 'Probe se preparoit à leur aller

Nemes. cyn. v. 73.p.509. — Prob.v.p.240 e| Cari.v.p.250.a.b.

aller faire la guerre, & il avoit déja dressé un tres-puissant armement, ' lorsqu'il fut tué à Sirmich dans l'Illyrie par ses soldats, [a] irritez de ce qu'il ne les vouloit pas laisser vivre dans l'oisiveté, [b] & des grands travaux qu'il leur faisoit faire pour secher les environs de Sirmich où il estoit alors. [c] Ils ne pouvoient encore souffrir ce qu'il disoit, que bientost on n'auroit plus besoin d'eux. ' Julien l'apostat le blasme en effet de n'avoir pas sceu mesler la douceur avec la force, & accorder peu pour avoir beaucoup; mais d'avoir toujours esté severe, ferme, & inflexible, sans ceder jamais: de sorte que quelque injuste que fust sa mort, il avoit dû s'y attendre, & se l'imputer à luy mesme. ' Les soldats " l'attaquerent à la campagne dans une marche. ' Il eut le loisir de se retirer dans une tour de fer extremement haute, qu'il avoit fait faire pour voir [les travaux des soldats.] Mais cette tour ne le garantit pas de leur fureur; & il y fut tué [" vers le commencement d'aoust, selon l'opinion la plus probable, ou vers le mois de novembre au plustard,] ' aprés avoir regné six ans, & environ quatre mois [depuis qu'il eut esté reconnu par le Senat.] ' On écrit qu'il avoit alors 50. ans.

Prob.v.p.240.e|Aur.V.epit|Eutr|Eus.chr. a Prob.v.p.240.e. b p.241.b. c a. Juli.cæs.p.17. Note 8. Prob.v.p.240.e. p.241.b|Vict.epi|Eutr. Note 9. Eus.chr|Eutr. Chr.Al.p.638.

' Carus qui succeda à Probe & qui estoit alors Prefet du Pretoire [au lieu de Capiton] ' qui avoit eu la mesme charge au commencement de ce regne, ' a esté accusé par plusieurs d'avoir esté la cause de sa mort. Vopisque le justifie sur cela ' par la severité & la vigueur avec laquelle il la vengea. ' Tous les soldats luy dresserent un grand monument, dont l'inscription louoit sa probité, & le qualifioit le vainqueur des tyrans, & de toutes les nations barbares. ' Rome, le Senat & le peuple témoignerent une extreme douleur de sa perte, [dont on vit bientost les effets] ' par les ravages que firent les barbares dés qu'ils eurent appris qu'il estoit mort. [d] Ses successeurs honorerent sa memoire par toutes les marques possibles d'estime & de respect, mesme par les plus criminelles, en luy élevant des temples, & en le faisant traiter de Dieu. [Mais tous les regrets & tous les honneurs des hommes ne le consoloient pas dans les flammes où il bruloit pour n'avoir pas rendu ce qu'il devoit à celuy qui luy avoit donné la vie & l'Empire.

Cari,v.p.249.e. Prob.v.p.237.b. Cari,v.p.249.e. e|Juli.cæs p.17. Prob.v.p.241.c. p.242.b. Aur.Vic|Cari,v.p.250.e. d Prob.v.p.242.b|n.C.p.246.1.c. Goltz.p.120.e.

Ce qui a pu rendre sa condannation moins rigoureuse, c'est ce que nous avons marqué d'abord de sa sagesse;] ' de la justice de son gouvernement, ' & de la probité de ses mœurs: en quoy Vopisque dit que Carus, quoique bon, estoit neanmoins

Zos l.1.p.667.a. Prob.v.p.242.b.

Cari,v.p.248.b.c. beaucoup au dessous de luy. ' Son gouvernement le faisoit aimer du Senat, comme du peuple, & il sembloit qu'aprés les malheureux regnes de Valerien & de Gallien, l'Empire se fust élevé comme par degrez sous [Claude,] Aurelien, [& Tacite,] pour estre sous luy dans le comble de son bonheur, & ne Zon.p.241.c. pouvoir plus que descendre. ' Sa douceur, sa bonté, & sa libe- Prob.241.c. ralité le faisoient aimer de tout le monde. ' Il fit en peu d'années un fort grand nombre de guerres dans tous les endroits de l'Empire, se trouvant, [presque] toujours en personne dans les d|Aur. Vic. in Diocl.p.524.c. combats ;' & outre cela il sceut choisir & employer d'excellens chefs, comme Carus, Diocletien, Maximien, Hercule, Constance, Asclepiodote, Annibalien, & " plusieurs autres, qui ayant &c. esté élevez sous la discipline d'Aurelien & de Probe, se firent admirer sous leurs successeurs, ou furent jugez eux-mesmes dignes de l'Empire. Eutrope appelle Probe un prince " vigilant, *acer, strenuus.* actif, juste, qui égaloit Aurelien pour la guerre, & le surpassoit Juli.cæs.p.17. par la douceur de ses mœurs, quoiqu'il manquast un peu de condescendance pour les soldats selon Julien.

Prob.v.p.242.a. ' Ceux de " sa famille quitterent Rome & les affaires, pour &c. s'établir vers Verone, soit qu'ils craignissent ses successeurs, soit pour ne leur pas donner de la jalousie & de la crainte. Vopisque dit cela " de sa posterité : [ce qui donneroit lieu de croire *posteri.* qu'il a laissé plusieurs enfans : cependant l'histoire n'en marque Nohr. chr|Menæa,16. aug.p.285. rien.] ' Pour les nouveaux Grecs qui le font pere ou frere de Domice Evesque de Byzance sous son regne, & d'un " S. Adrien V. la pers. de Licinius n.1. martyrizé sous Licinius ; & oncle ou ayeul de Probe & de S. Metrophane aussi Evesques de Byzance ; [ils sont un peu trop suspects pour rien fonder sur leur témoignage.]

Prob.v.p.233.c. ' Entre les memoires sur lesquels Vopisque a écrit l'histoire de Probe, il s'est beaucoup servi d'un journal fait par Turdulus Gallicanus, qu'il appelle un homme d'honneur & tres sincere. Satur.v.p.245.e. ' Il cite encore un M. Salvidienus, dont il tire le discours que Voss.h.lat.l.3.c.2.p.742. Saturnin fit en prenant la pourpre ; ' ce qui donne lieu de croire qu'il avoit fait l'histoire de ce tyran. [a] Mais Vopisque dit nettement qu'Onesime avoit écrit la vie de Probe avec beaucoup d'exactitude. [b] On voit aussi qu'il a fait celle de Carus. [c] Vossius les met tous trois parmi les historiens latins. [d] Il met aussi parmi les grecs un Onasime [e] de Sparte ou de Cypre, qui vivoit sous Constantin, selon Suidas, & qui estoit tout ensemble sophiste & historien. [Ainsi ce pourroit bien estre l'Onesime de

a Prob.v.p.246.e|247.c|Cari.v.p.249.b.
b Cari,v.p.250.b|253.e.
c Voss.h.lat.l.2.c.4.p.184|3.c.2.p.742.
d h.gr.l.4.c.18.p.286.
e Suid.o.p.311.f.

Vopiſque, n'y ayant que 24. ans entre Probe & Conſtantin.]
'Suidas luy attribue un écrit" à Apſine ou contre * Apſine, & divers autres ouvrages, tous ſur la rhetorique. Mais il marque qu'il en avoit fait encore beaucoup d'autres qu'il ne ſpecifie point en particulier. 'Il y avoit vers le meſme temps un autre ſophiſte nommé auſſi Onaſime, mais qui eſtoit Athenien.

" περὶ Ἀψίνην.
* V. S. Philippe § 8.
f [3]12.a.
Ibid.
ἀψ. p. 523. d.



L'EMPEREUR CARUS ET SES DEUX FILS CARIN ET NUMERIEN.

Grut p.277.278| Goltz.p.120|Bir. p.418.
Car ,v.p.249.c| n.C.p.253.1.a|n. S.p.479.2.d.
v.p.249.b.c.



'EMPEREUR Carus est appellé dans toutes ses medailles & ses inscriptions M. Aurelius Carus : ' & on croit qu'il faut lire de mesme dans le titre d'une lettre qu'il écrivit avant que d'estre Empereur, où il est nommé Carus Manlius Aurelianus. ' Vopisque raporte diverses opinions sur le pays dont il estoit natif ou originaire, [& ne parle point de " Narbone,] où il estoit né **Note 1.** selon les deux Victors, Eutrope & plusieurs autres. Le grec de la chronique d'Eusebe dit qu'il estoit Gaulois. ' On voit qu'il se pretendoit estre originaire de Rome mesme par ses ancestres.

c d.

d. c.

' Il s'éleva par tous les degrez des honneurs civils & militaires. [Ce qu'on en trouve de particulier,] ' c'est qu'il fut Proconsul de la Cilicie, où il prit pour Lieutenant un nommé Junius par l'estime qu'il en faisoit. [Il paroist qu'il eut le Consulat, puisque celuy qu'il prit estant Empereur est marqué comme le second.] ' Mais il est certain qu'il fut élevé par Probe à la dignité de Prefet du Pretoire. ' Il avoit beaucoup de cœur, & beaucoup de genie & d'adresse pour la guerre. ' Aussi Probe se servit de luy dans ses expeditions, ' & luy fit diverses faveurs. Il écrivit pour luy au Senat une lettre tres avantageuse, demandant que pour recompense de son merite, " de sa probité, & de son integrité, on luy dressast une statue, & qu'on luy fist bastir une maison de l'argent du public, promettant d'en fournir le marbre. ' Vopisque loue aussi ses mœurs, quoiqu'en cela il le fasse beaucoup inferieur à Probe. Il dit qu'il peut tenir le mi-

d|Aur.Vict.
Zon p.242.a.
Prob v p.241.d.
Cari,v.p.249.c.
vir morum veterum.
a b c|Prob.v.p. 242.b.

lieu entre les bons & les mauvais princes, mais qu'il est plus prés des bons. [Julien l'apostat luy est moins favorable.] 'Car il dit que s'estant voulu glisser avec ses enfans dans le festin des bons princes, la justice le chassa.' On craignoit " son humeur triste & austere. Juli.cæs.p.18. tristiorem. Prob.v.p.242.b.

'Ce qui luy fit neanmoins le plus de tort, fut la mauvaise conduite de son fils [a] aisné, nommé dans les inscriptions M. Aurelius Carinus. [b] Car on ne se peut rien imaginer de plus corrompu que luy: [c] & avec cela il estoit paresseux, fier, & cruel, & ne se plaisoit qu'avec ceux qui luy ressembloient. [d] C'estoit à son égard un crime digne de mort d'avoir autrefois disputé contre luy dans les classes, [e] & de n'avoir pas assez admiré les declamations qu'il faisoit estant écolier. [f] Il ne laissoit pas d'avoir quelque vigueur pour la guerre. b|Cari,v.p.249.b. a Gruter,p.277.278.&c. b Cari,v p.253.b| Aur.V.ep.t. &c. c Cari,v p.253 c| Suid.x p.1374. d Vict epit. e Suid.x.p.1374.d. f Cari,v.p.254.a.

'Carus avoit encore un autre fils tout different de celuy là, mais plus jeune,' nommé M. Aurelius Numerianus. [g] On luy attribue des inclinations excellentes, & on dit qu'il estoit tout à fait digne de regner. Il avoit mesme " beaucoup d'eloquence, quoiqu'il suivist plus le style des declamateurs que celuy de Ciceron. Mais pour la poesie, on pretend qu'il effaçoit tous ceux de son temps. Il paroist qu'il publia quelques ouvrages en vers & en prose. Il avoit fait des declamations publiques:' & on croit que c'est luy qu'un poete de son temps dit s'estre diverti à plaider entre les bras de sa mere, c'est à dire d'avoir declamé estant encore tout jeune. p.250.a. Grut.p.277.278.&c. g Cari,v.p.250.a| 251.b.c|Aur.Vic. &c. Cari,n.C.p.253.254|Calp.ecl.1.v.45.p.501.

L'AN DE JESUS-CHRIST 282, DE CARUS 1.

' Probus Aug. V. & Victorinus Consuls. Idat.&c.

[Probe ayant esté tué à Sirmich par ses soldats en 282. & apparemment au commencement du mois d'aoust,] 'l'armée élut Carus pour luy succeder, comme celuy qu'elle en jugeoit le plus digne,' & rentra ainsi dans la pleine possession de donner un maistre à l'Empire au prejudice du Senat. [Cette élection donna lieu] à beaucoup de personnes de croire que Carus avoit eu part à la mort de Probe. Neanmoins Vopisque soutient que ses mœurs ne souffrent point qu'on l'accuse d'une si noire trahison contre un prince à qui il avoit d'extremes obligations.' Il vengea mesme sa mort avec beaucoup de severité " & de vigueur. Cari,v.p.249.d. Aur.Vic.in Prob. Cari,v.p.249.d.e. e|Juli.cæs.p.17. constantissime.

'Il écrivit au Senat aprés avoir esté éleu, & promit qu'estant Romain il tascheroit de surpasser ceux qui estant originaires Cari,v.p.249.d.

p.248.b.c|Prob. v.p.242.b. des provinces se pouvoient dire étrangers. 'Cependant le peuple & les Senateurs n'apprirent son election" qu'avec beaucoup de douleur, non seulement par le regret d'avoir perdu Probe, qu'on n'esperoit pas pouvoir estre égalé par d'autres, mais encore parce qu'on craignoit Carus pour luy mesme, & beaucoup plus pour les vices de Carin qu'on regardoit comme son successeur. 'Car Carus l'avoit fait Cesar avec Numerien son frere, ou il le fit bientost aprés. [a] Une medaille donne le titre d'Empereur à Numerien encore Cesar. [Mais cela ne se voit point dans ses autres inscriptions, ni dans celles de son pere. "Il y a plus de fondement à croire que Carus leur donna à tous deux le titre d'Auguste aprés estre entré dans la seconde année de son regne, c'est à dire en 283. vers la fin d'aoust.] 'Mais on peut assurer que jusque-là ils n'avoient ni le titre d'Auguste, ni celuy d'Empereur, ni la puissance du Tribunat.

inhorruit.

p.250. a|Aur.V| Eutr.

a Bir.p.421.

Note 2.

Pagi,283.§ 4.

L'AN DE JESUS-CHRIST 283, DE CARUS 1. ET 2.

Idat|Bucher.&c. '*M. Aurelius Carus Aug.* " *II. & Carinus Cæsar Consuls.* Note 3.

Aur.Vic. 'La nouvelle de la mort de Probe avoit soulevé tous les barbares, qui crurent que ce leur estoit une occasion favorable de piller chacun les provinces de leur voisinage. 'Les Gaules avoient besoin de secours, & Carus eust bien voulu y pouvoir envoyer Numerien. Mais comme il estoit encore trop jeune pour un employ si important, il fut contraint de donner cette commission à Carin, en mettant auprés de luy un conseil de plusieurs personnes qu'il avoit tres bien choisies. 'Carin fit quelques explois vers le Nord du costé du Rhein, dont on ne sçait point le particulier. [b] Carus de son costé eut à combattre les Sarmates, qui ne craignant plus Probe, s'imaginoient aller piller l'Illyrie, la Thrace, & l'Italie mesme. Il les vainquit neanmoins, en tua seize mille, en prit vingt mille, & en peu de jours rendit la paix & l'assurance à l'Illyrie. [Il faut peut-estre raporter à la mesme guerre] 'une medaille de Numerien, qui parle d'un triomphe sur les Quades.

Cari,v.p.250. a.

Buch.belg.p.220. § 5|Nemes.cyn. v.69.p.509.

b Eutr.|Cari,v.p. 250.b|Zon.p.242. a.

Spanh.l.9.p.836.

'Il eust poussé plus loin sa victoire: mais la nouvelle des mouvemens des Perses l'obligea de tourner de ce costé là, [c] & d'entreprendre la guerre que Probe s'estoit preparé de leur faire: dequoy tous les soldats" témoignerent beaucoup de joie. Il mena Numerien son fils avec luy, 'laissant à Carin le gouvernement de l'Italie, de l'Illyrie, de l'Afrique, & de tout le reste de l'Occident, sous le simple titre de Cesar, mais avec tout le pou-

Cari,v.p.250.b| Eutr.

c Cari,v.p.250 a.

consensu.

p.253.b.

voir d'un Auguste [& d'un Empereur souverain. Il peut mesme luy en avoir donné peu aprés le titre, aussibien qu'à Numerien, selon ce que nous venons de dire.

On ne dit point si Carus vint à Rome aprés avoir esté fait Empereur, avant que d'aller en Orient où il mourut. Il pouvoit y estre venu à la fin de 282. & y avoir donné des jeux au commencement de 283. pour la solennité de son Consulat, & de celuy de son fils.] 'Car on trouve seulement qu'il y fit representer des jeux, dont la magnificence plut beaucoup au peuple. Mais comme on les louoit devant Diocletien, il se mocqua [avec sujet] d'une dépense si vaine & si inutile. p.254.d.

'Il paroist que Carin demeura [presque toujours] dans les Gaules jusqu'aprés la mort de Carus & de Numerien. 'Mais il ne signala son autorité que par ses crimes & par ses actions dereglées. Il chassa toutes les personnes d'honneur que son pere avoit mises auprés de luy, & ne voulut avoir en leur place que les hommes les plus detestables. Il fit Prefet de Rome" un de ses huissiers, qu'on appelloit alors Chanceliers : ce qui parut une honte insupportable [pour le Senat. Ce peut estre ce] 'Titurius Robustus ou Titutius Roburrus, qui fut Prefet cette année, [dont le nom mesme semble marquer quelque chose d'assez bas.] 'Il tua son Prefet du Pretoire, & mit en sa place Matronien qui estoit le ministre de ses plaisirs. Un autre qui ne valoit pas mieux, & qui n'estoit qu'un simple notaire, eut de luy le Consulat, quoique Carus ne le voulust pas. 'Il donna à une miserable deux dents d'elephant qu'on pretend avoir eu dix pieds de haut, & qu'Aurelien avoit destinées pour faire un siege à son Jupiter. 'Carus en apprenant ces nouvelles, s'écrioit [dans le transport de sa douleur] que ce n'estoit point son fils. 'On avoit des lettres de luy pleines des plaintes qu'il en faisoit à son Prefet : '& "un historien contemporain a assuré qu'il eut dessein de luy oster le titre de Cesar, & la vie mesme, pour prendre en sa place Constance, alors gouverneur de Dalmatie, & que Diocletien fit depuis Cesar. [Voilà les fruits qu'il recueillit de son elevation à l'Empire, & de ce que les hommes regardent comme le comble du bonheur.

Aur. Vic. | Cari, v.p.253.b c. | *unum ex Cancellariis.* | Buch.cycl.p. 237 | Onu.in fas. p.258.e. | Cari, v.p.253.c. | Firm.v.p.243.d. e. | Cari, v.p.253.c. | p.250.b. | Onesimus. | b|253.c.

V. Probe n 5.

Carus acquit beaucoup de gloire dans la guerre contre les Perses, qui avoient alors pour Roy Vararane II. prince belliqueux,] 'puisqu'on pretend qu'il avoit subjugué les Segetans, nation voisine de la Perse & assez puissante. [a] Il semble mesme

Agath.l.4.p.135. a. | a Cari, v.p.250.b.

qu'il eust conquis la Mesopotamie sur les Romains : mais il estoit occupé en ce temps ci à une guerre civile :' de sorte que Carus ne trouvant personne qui luy resistast, se rendit maistre de la Mesopotamie,' entra dans la Perse où il fit de grands ravages, ' & défit le [peu] de troupes qui s'opposerent à luy. [a] Zonare dit que lorsqu'il estoit campé dans un vallon, les Perses " en ouvrant un canal firent entrer dans le vallon une riviere qui en estoit proche, ensorte que l'armée Romaine y pensa perir. Cependant non seulement il fut assez heureux [pour échaper de ce danger, mais] en estant venu aux mains avec les Perses, il remporta la victoire. ' Il prit mesme Seleucie & Ctesiphon, les deux plus illustres villes de cet Etat ' avec Coqué, [b] qui estoit comme le chasteau de Ctesiphon, de l'autre costé du Tigre. [c] Ces grandes victoires firent donner à Carus le nom d'Imperator & de Persique, ' ou Parthique, qui se lit sur une medaille : [& il porta son orgueil jusqu'à faire injure à Dieu mesme en usurpant son nom sacré, ou en souffrant qu'on le luy donnast.] ' Car on trouve qu'on luy attribuoit le titre de Dieu & de Seigneur.

b|Nemes.cyn.v. 70.p.509. Festus. Aur.Vic|Eutr. a Zon.p.241.242. Eutr. Fest.p.553.c. b Gr.Naz.or.4. p.115.b. c Cari,v.p.230.b. Birag.p.419. p.419|Spanh.l.5. p.419.

διὰ διώρυχος.

[Ce fut peut-estre pour le punir de ce sacrilege, que le seul & unique Dieu le frappa aussitost aprés, comme Agrippa dont il est parlé dans les Actes.] ' Car lorsqu'il vouloit pousser plus loin ses conquestes, il tomba malade ; [d] & comme il estoit dans son camp sur le Tigre [e] au delà de Ctesiphon, " quoiqu'encore assez prés de la ville, selon le jeune Victor, ' il survint un si furieux orage qu'on ne se voyoit l'un l'autre, qu'autant que les éclairs continuels donnoient de lumiere. Au milieu de ces éclairs suivis d'effroyables éclats de tonnerre, & aprés un coup plus terrible que tous les autres, on entendit crier que l'Empereur estoit mort ; & peu aprés ses Chambellans dans le desespoir que sa mort leur causoit, mirent le feu à sa tente. Voilà comment Junius Calphurnius secretaire de ce prince manda la chose au Prefet de Rome. Il pretend qu'il estoit mort de sa maladie, mais il avoue que le bruit commun estoit qu'il avoit esté tué du tonnerre. C'est ce que la plusspart du monde crut alors, & ce qu'assurent les deux Victors, Eutrope, Rufus, Festus, ' & S. Sidoine, en voulant mesme relever Carus. S. Jerome l'a mis de mesme dans sa chronique. Nous lisons dans le grec d'Eusebe, qu'estant campé sur les bords du Tigre " il perit tout d'un coup avec sa tente : [ce qui marque apparemment ce que George

Cari,v.p.250.c.d. d Festus,p.553.e. e Aur.Vic. Cari,v.p.250.c.d. Sid car.23.v.95. p.401.

apud Ctesiphonta. διαφθείρεται.

ge le Syncelle & Zonare disent] 'que le tonnerre tomba sur sa tente, la brula, & luy osta la vie à luy mesme. Sync.p.386.d| Zon.p 242.b.

'On voit par bien des medailles que la folie des payens fit un Dieu de ce prince foudroyé du ciel.' Mais selon l'expression de l'Ecriture, il n'alloit pas dire qu'il estoit un Dieu à ceux qui luy ostoient comme à un homme la vie du corps [par l'ordre du souverain juge,] & qui commençoient à luy faire ressentir [comme à un criminel] les douleurs d'une mort [qui ne finira jamais.] 'Vopisque dit que l'orage durant lequel il mourut, fut si violent, qu'on tenoit que plusieurs personnes estoient mortes de la seule peur. 'Cet accident confirma les Romains dans une imagination qu'ils avoient, qu'il ne leur estoit pas permis de porter leurs victoires au delà de Ctesiphon. Bang.p.419. Ezech.28.v.9. Cari,v.p.250.c. d|Aur.Vic|Fest.

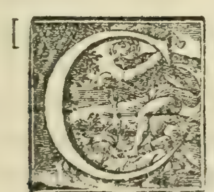
'Il est certain, comme nous avons dit, que Carus a commencé la seconde année de son regne. 'On croit qu'il mourut entre le 8. decembre de cette année, & le 12. janvier de la suivante, parce que son nom se trouve à la teste de plusieurs loix durant le mois de novembre, & jusqu'au 8. decembre de son second Consulat: & celles de l'an 284. dont il y en a une du 12. de janvier, ne portent le nom que de Carin & de Numerien. [Ainsi il pourra avoir regné environ seize mois.] 'Onuphre met aussi sa mort dés 283. Gruter,p.278.1. Cypr.an.p.45.§ 5|Cod. J.5.t.71.l. 7.p.509|8.t.56.l. 3 p.804|Noris, de Dioc. c.1.p.9. Onu. in fas. p. 258.f.

'Il semble qu'il y ait eu vers ce temps ci quelque guerre en Egypte du costé d'Ethiopie. Nemes.cyn.v. 65.p.509.

CARIN ET NUMERIEN.

L'AN DE JESUS-CHRIST 284, DE CARIN ET DE NUMERIEN I.

Note 4. '*M. Aurelius "Carinus II. & M. Aurelius Numerianus Augg. Consuls.* Idat.&c.

[AIUS] 'Ceionius Varus marqué pour Prefet de Rome cette année & la suivante, [n'est pas sans doute celuy] 'qui monta de l'état d'huissier à cette eminente dignité par le choix aveugle de Carin, 'puisqu'aprés la défaite de Carin, Diocletien le conserva encore dans sa charge. Buch. cycl.p. 237. Cari,v.p.253.b. Noris,de Dio.c. 2.p.13.

Idat. 'Cette année fut remarquable par une grande famine: [ce qui se raporte avec un auteur de ce temps là] 'qui asPaneg.3.p.108. sure qu'avant que Diocletien regnast, on avoit manqué de bled, & que la famine & les maladies avoient emporté beaucoup de personnes.

Chr. Alex. p. 638. 'La chronique d'Alexandrie dit que Numerien remporta des victoires sur les Perses aprés la mort de son pere: mais elle joint cela "à d'autres faits [qui sont visiblement fabuleux, aussibien &c. que ce que] 'd'autres grecs ont dit au contraire, qu'il fut dé-Zon. p. 242. b. fait, pris, & écorché par les Perses. [Il vaut mieux se contenter de ce que dit Aurele Victor, que regardant la guerre comme achevée, il ramena ses troupes de la Perse, sans avoir fait aucun traité, comme on le peut juger "par la suite de l'histoire. V. Diocletien.

Il est certain que luy & Carin son frere furent reconnus pour Cod. J. 8. t. 56. l. 3. p. 804. Empereurs:] '& les inscriptions des loix font juger, comme nous avons dit, que ce fut au plustard dés le 12. janvier de Cari, v. p. 254. c. d. cette année. 'Vopisque parle des jeux magnifiques qu'ils donnerent à Rome, comme de ce qu'il y a eu de plus memorable Buch. cyc. p. 285. "durant leur regne. C'estoient les jeux appellez Romains, 'qui Note 8. Eus chr. n. p. 242. se celebroient le 12. septembre & les trois jours suivans. 'On 1; Calp. ecl. 7. p. 507. croit que ce sont ceux qui sont décrits par Calpurnius [ou Calphurnius] poete de ce temps là: '& si cela est, l'Empereur Calp. v. 57. p. 507. [Carin] y estoit present.

[Numerien ne survéquit pas à cette vaine réjouissance. Car il faut mettre sa mort dés cette année, avant le 17. de septembre, comme nous esperons le montrer "en un autre endroit.] V. Dioclétien. Cari, v. p. 251. d| 252. d. 'Il avoit épousé la fille d'Arrius Aper Prefet du Pretoire: [& c'est sans doute le mesme Prefet] [a] qu'on pretend avoir poussé a p. 250. b. c. Carus à entrer toujours plus avant en Perse, dans l'esperance qu'il y periroit enfin avec son fils, & que luy auroit ainsi moyen de s'élever à l'Empire [par la mort de son prince, de son bienfacteur, & de son gendre; & par la honte de tout l'Empire. Comme il continuoit donc dans son ambition,] 'il se rencontra que p. 251. d. e; Aur. V. ep.; Eutr.; Eus. chr. Numerien fut incommodé des yeux, à cause, dit-on, de la quantité des larmes que la mort de son pere luy avoit fait répandre. Son incommodité l'obligeant de marcher en littiere pour ne pas quitter son armée qu'il ramenoit de Perse, Aper se servit de cette occasion, le fit tuer secrettement, & fit mettre son corps dans la littiere, comme auparavant, en attendant qu'il eust formé sa brigue pour se faire declarer Empereur. Ce-

la dura quelques jours, durant lesquels Aper amusoit les soldats qui demandoient à voir leur Prince, en leur disant que Numerien craignoit l'air & le vent pour ses yeux. Enfin l'odeur de ce corps mort découvrit le crime qu'on avoit commis. On vit bientost qu'Aper en estoit l'auteur : on l'arresta ; on tint une grande assemblée pour élire un Empereur qui pust venger la mort de Numerien ; & enfin on élut non pas Aper, mais Diocletien, ' qui tua ensuite Aper de sa main. Cari, v. p. 252. a.

[Voilà quelle fut la fin de Numerien, qui selon ce que nous avons dit, peut avoir regné huit ou neuf mois depuis la mort de son pere.] ' George le Syncelle ne luy donne que trente jours ;[a] ce qui est absolument insoutenable,[b] s'il est vray qu'il ait esté tué à Heraclée dans la Thrace, comme le dit la chronique d'Alexandrie : [& il semble au moins que ç'ait esté en ces quartiers-là,] puisque la mesme chronique ajoute que Diocletien fut éleu à Calcedoine [où le corps de l'armée pouvoit estre demeuré,] le 17. de septembre, & fit son entrée à Nicomedie le 27. ' On fit encore l'injure à Numerien aprés sa mort, de luy attribuer les honneurs divins, [soit que Carin son frere ait esté auteur de ce crime, soit qu'il soit venu de Diocletien.] Sync. p. 386. d. a Eus. chr. n. p. 242. 2. b Chr. Al. p. 640. Birag. p. 422.

&c. [Nous n'ajouterons rien ici de Carin,] ' sinon que ses dereglemens augmenterent aprés la mort de Carus & de Numerien, comme s'il eust esté alors entierement libre de suivre ses méchantes inclinations, n'estant plus retenu ni par le respect d'un pere, ni par la consideration d'un frere [tout different de ce qu'il estoit. Le reste de son histoire & de sa mort, qui arriva l'année suivante, se verront sur le titre de Diocletien.] Cari, v. p. 254. a | Suid. κ. p. 1374.

' Vopisque nous apprend que la vie de Carus & de ses enfans avoit esté écrite avant l'an 300. par Fabius Cerilianus, " dont il loue le soin & l'esprit, ' & celle de Carin en particulier par Falvius Asprianus, qui s'estoit rendu ennuyeux par son exactitude scrupuleuse à ne rien omettre. ' Aurelius Apollinaris avoit écrit aussi une histoire de Carus. Il estoit poete : [ainsi il semble qu'il l'ait écrite en vers ïambes,] ausquels il s'appliquoit principalement. ' Vossius met ces trois auteurs entre les latins. Car. v. p. 249. b | 250. c. *solertissimè.* p. 254. c. p. 251. c. Voss. h lat. l. 2. c. 4. p. 184.

[c] Nous avons encore quelques eglogues [& une partie] du poëme sur la chasse de M. Aurelius Olympius Nemesianus, fort celebre en ce temps là pour la poësie. Il a aussi écrit sur la pesche & sur la marine. ' On pretend qu'il estoit de Carthage, & on le disoit dés le temps d'Hincmar, où l'on faisoit lire ses ou- c Nemes. p. 508. 511 Car. v. p. 251. c. Voss. po. lat. p. 53.

Nemeſ. cyn. v. 64. p. 509. vrages dans les écoles. 'Il addreſſe ſon poeme ſur la chaſſe à Carin & à Numerien aprés la mort de leur pere, [c'eſt à dire en 284.] v. 77-81. 'Il paroiſt qu'il n'avoit pas encore eſté à leur Cour, ni meſme à Rome.

Calp. p. 501. 'Nous avons auſſi ſept eglogues attribuées par l'inſcription à T. Calphurnius ou Calpurnius Sicilien : & le titre ajoute qu'elles ſont addreſſées à Nemeſien de Carthage. v. 45 | Car | n. C p. 253. 254. 'Auſſi la premiere ſemble parler des declamations que Numerien avoit faites en ſa jeuneſſe. Euſ. chr. n. p. 242. 1. 'Scaliger croit que la derniere décrit, comme nous avons marqué, les jeux que Carin & Numerien firent faire. [Je ne ſçay ſi ce poete ſeroit le meſme que] Car. v. p. 250. a | n. C. p. 253. 2. b. 'Junius Calphurnius "Secretaire de Carus, dont nous avons parlé cy deſſus. *à memoria.*



NOTES ET ECLAIRCISSEMENS

SUR LE TROISIE'ME VOLUME de l'histoire des Empereurs.

NOTES SUR L'EMPEREUR SEVERE.

NOTE I.

Pour la page 4.§ 2.

Sur la naissance & le Consulat de Julien.

[NOUS verrons dans la note 7. que Julien mourut le 2. juin 193.] ' Il a vécu selon Dion 60. ans, quatre mois, & quatre jours : & on lit de mesme dans Zonare (*p.* 214. *d.*) [de sorte qu'il faut mettre sa naissance en l'an 133. le 29. ou 30. de janvier.] Dion, l.73.p. 839.

' Spartien ne luy donne que 56. ans & quatre mois : & ainsi il ne seroit né qu'en 137. [Mais l'autorité de Dion l'emporte.] Jul.v.p.63.c.

' Spartien dit en un endroit que Julien avoit esté Consul dés le temps de M. Aurele; *ob quæ consulatum meruit testimonio Imperatoris.* [Car je ne croy pas qu'on le veuille entendre d'un simple témoignage rendu à son merite, sans estre suivi de l'effet, ni que la suite permette de le raporter à Commode.] ' Spartien dit encore qu'il fut Consul avec Pertinax; [& ainsi dés devant 175.] ' Cependant en un autre endroit il dit qu'il a esté collegue de Severe dans le Consulat : ' & Severe ne fut Consul que sous Commode [en 189.] avec Apuleius Rufinus, dit le mesme auteur. [Comment cela s'accorde-t-il? mais de plus] ' les medailles de Julien, hors une, ne le qualifient jamais que Consul, & non Consul pour la seconde fois. [Ainsi on peut assurer qu'il ne l'a esté qu'une fois avant que d'estre Empereur: & plutost sous M. Aurele qui l'avançoit beaucoup, & qui luy a donné de grands emplois ; ce que son age favorise aussi. Car pour l'unique medaille qui marque son second Consulat, si ce n'est point une faute, je pense qu'il en faut tirer qu'il se fit Consul estant Empereur, peut-estre au mois de may. Jul.v.p.60.c. d. Sev.v.p.64. d. p.55.c. Eir. p.262.

Je comprens encore moins ce que Spartien dit autrepart,] ' que Severe fut absous par Julien alors Proconsul, à qui il succeda ensuite dans le Proconsulat aussi bien que dans l'Empire. ' Julien a gouverné la Dalmatie, la Germanie, la Bithynie, & l'Afrique. [De toutes ces provinces je ne voy que l'Afrique qui eust alors un Proconsul, ni où Severe ait pu estre mis en justice.] Mais Julien n'en fut Proconsul qu'aprés Pertinax, [c'est à dire en 192.] ' Pertinax ne pouvant l'avoir esté que vers 191. [comme nous l'avons montré dans la note 4. sur Commode : & l'on voit encore dans cette note, que dans le temps que Julien estoit Proconsul d'Afrique, Severe commandoit déja l'armée d'Illyrie : de sorte que s'il a jamais esté Proconsul d'Afrique (ce que Spartien ne dit point ' lorsqu'il fait la deduction de ses emplois) il faut que ç'ait esté avant Julien. C'est une chose bien incommode d'avoir à Sev.v.p.64. Juli v. p.60. c.d. Perti.v.p.55. a. Sev.v.p.64. 65.

examiner l'hiſtoire ſur des auteurs auſſi peu exacts que Spartien & les autres qui font ce qu'on appelle l'hiſtoire Auguſte.]

Pour la page 6.§ 3.

NOTE II.

Que Julien a eſté fait Empereur le 28. de mars.

Dio,l.[illegible] p. 83 c.

' Dion témoin oculaire de tout ce qui ſe paſſa à Rome ſous Julien & qui eſtoit alors deſigné Preteur, [témoigne aſſez par toute ſa ſuite que Julien fut declaré Empereur le jour meſme que Pertinax fut tué, qui eſtoit le 28. de mars 193.] ' & il dit poſitivement que Julien trouva encore dans le palais le corps de ce prince, avec le ſouper qu'on avoit preparé pour luy. ' Spartien dit la meſme choſe. [Ainſi nous n'avons pas crû nous pouvoir arreſter à Herodien,] ' qui met un jour ou deux entre la mort de Pertinax & l'election de Julien.

p.816.b.c.

Jul.v.p.6.c.

Herd.l.2.p. 478.b.

Pour la page 12.§ 2.

NOTE III.

Sur la taille de Severe.

Dio,l.76.p. 869.a.

' Nous liſons dans l'abregé de Dion par Xiphilin, que Severe eſtoit peſant ([illegible]) de corps, [illegible], mais fort &c. ' Au lieu de [illegible] d'autres liſent [illegible] [qui paroiſt plus naturel,] & il eſt ainſi dans les fragmens de Dion donnez par M. Valois. Cependant je ne voy point que cela ſe puiſſe accorder avec Spartien, qui dit de Severe (p.71.e.) *ipſe decorus, ipſe ingens*, au lieu qu'un homme peut eſtre grand & fort, & en meſme temps lent & peſant, parce qu'il eſt gros & épais: c'eſt pourquoy Silburge aime mieux retenir [illegible]. [Et neanmoins des perſonnes telles qu'on dépeint Severe, ſont d'ordinaire plutoſt petites que grandes. C'eſt pourquoy nous n'avons point voulu mettre qu'il fuſt ni grand, ni petit.]

[illegible]

Pour la page 12.§ 2.

NOTE IV.

Temps de la naiſſance de Severe.

Sev.v.p.64. [illegible]

' Spartien dit que Severe naquit le 8. avril de l'an 146. Dion dit que ce fut le 11. du meſme mois, & qu'il vécut 65. ans, 9. mois & 25. jours. [Il mourut le 4. fevrier 211. comme nous verrons en ſon lieu: ainſi, ſelon Dion, il eſt né en 145.] ' Pour le jour, Macrin dit luy meſme auſſi bien que Dion, qu'il avoit eſté fait Empereur le jour de la naiſſance de Severe. C'eſtoit le quatriéme jour d'aprés la mort de Caracalla, ' tué le 8. d'avril, en contant ce huittiéme meſme, comme on voit que fait Dion. [Ainſi c'eſtoit l'onziéme d'avril & non le 8. Cela eſt appuyé] ' par un catalogue des jours où divers Empereurs ſont nez, qui marque la naiſſance de Severe le 11. d'avril. ' Le P. Pagi marque que dans un autre il y a le 10. & il croit que c'eſt une faute de copiſte.

Dio,l.78.p. [illegible]

p.882.d.

Buch.cycl.p. 276.

Pag.an.[illegible]

[Pour l'année, Dion a ſon autorité beaucoup plus grande que celle de Spartien:] ' & Zonare y a lû 65. ans comme nous. [Mais Spartien datte par les Conſuls Erucius Clarus II. & Severus, ce qui n'eſt pas ſujet aux erreurs des copiſtes comme les nombres.] ' Le P. Pagi avoit d'abord conclu pour l'an 146. Depuis neanmoins il a mieux aimé ſuivre Dion. [Le jeune Victor qui dit que Severe vécut 65. ans, ne decide rien.] Mais Spartien ſe trompe & ſe contredit viſiblement ' lorſqu'il le fait mourir en ſa 89. ou 90. année, [ſelon quoy il ſeroit né dés l'an 121. ou 122. Et ni Clarus ni Severus n'eſtoient point Conſuls en ces deux années.] Cependant il le repete par deux fois: [& Eutrope le veut ſuivre apparemment, lorſqu'il dit que Severe mourut extremement vieux.]

Zon.p.[illegible]

Pag.[illegible]

Nigr.[illegible]

NOTE V.

Pour la page 597.

Que Severe a commandé les troupes du Danube, non du Rhein.

Sev. v. p. 65. c. d. ' Spartien dit que Severe commandoit les armées de Germanie lorsqu'il fut fait Empereur. Dio. l. 73. p. 827. Herod. l. 2. p. 501. c. d. 504. d. ' Dion & les autres disent que c'estoient celles d'Illyrie & de Pannonie où Pertinax avoit autrefois commandé : Sev. v. p. 65. a. C. p. 115. b. c. ' & Spartien mesme dit qu'il fut proclamé Empereur à Carnute, ou plutost à Carnunte [ville celebre de l'Illyrie. Le jeune Victor dit à Sabarie dans la Pannonie. Je ne sçay si Spartien auroit voulu donner le nom de Germaniques aux troupes de l'Illyrie qui campoient sur le Danube, parce qu'elles estoient pour s'opposer aux Allemans ou Germains, aussibien que celles qui campoient sur les bords du Rhein : mais l'usage de tous les historiens reserve ce nom à ces dernieres qui avoient leurs quartiers dans la haute & la basse Germanie :] b. p. 66. c. ' & il dit nettement que Severe exerçoit sa charge dans la Germanie. Her. l. 2. p. 503. c. ' Herodien pretend qu'il commandoit tout ensemble les troupes du Rhein & du Danube. [Mais une chose si importante & si nouvelle, (car je croy qu'elle est sans exemple) auroit dû estre remarquée par Dion & par Spartien : & des Princes timides comme Commode, divisent plutost les commandemens des armées, qu'ils ne les joignent.] Sever. v. p. 66. c. ' Spartien parle dans la suite des armées des Gaules & d'Illyrie comme differentes de celles de Germanie qui avoient fait Severe Empereur. [Ainsi je pense que le plus court est d'avouer qu'il s'est trompé en cela, comme en beaucoup d'autres choses.]

NOTE VI.

Pour la page 598.

Temps du mariage de Julie avec Severe, & de la naissance de leurs enfans Caracalla & Gete.

' Spartien interromp l'histoire du gouvernement de Severe dans les Gaules, pour parler de son mariage avec Julie. Sev. v. p. 66. b. [C'est dire bien nettement que ce mariage se fit alors, & ainsi vers l'an 186.] ' Car Severe gouvernoit les Gaules sous Commode dans le mesme temps que Niger y poursuivoit les deserteurs ; Nig. v. p. 75. b. [ce que nous avons montré se devoir mettre vers 186. v. *Commode* n. 4.] ' Cependant Dion dit que Faustine femme de M. Aurele fit ce mariage dans le temple de Venus auprés du palais. n. C. p. 133. a. b. Dio. l. 74. p. 840. d. [Cela marque bien clairement qu'il se fit à Rome, & non dans les Gaules : mais au moins il est certain que ce fut du vivant de Faustine ; & il est certain encore que Faustine mourut en Orient sur la fin de 175.

La certitude de cette epoque sert de preuve contre une autre faute de Spartien,] ' qui dit que Caracalla estoit fils de [Martia] premiere femme de Severe ; & Gete de Julie, Sev. v. p. 71. a. [ce qui a esté suivi par Aurele Victor & par Eutrope dans la vie de Caracalla.] ' Mais Caracalla n'ayant vécu que 29. ans & quatre jours jusqu'au 8. avril 217. il n'est né que le 4. avril 188. plusieurs années aprés que Severe eut épousé Julie. Dio. l. 78. p. 880. d. ' Il est vray que Spartien veut qu'il ait vécu 43. ans, en quoy il a esté suivi de quelques autres. Caracal. v. p. 87. Sev. el. n. C. p. 133. a. [Et ainsi il pourroit estre né vers l'an 174.] Mais outre que l'autorité de Dion decide la chose, Spartien se contredit luy mesme. ' Car il dit que Caracalla n'avoit que cinq ans lorsque son pere eut le gouvernement de l'Illyrie ; Sev. v. p. 66. d. [ce qu'on ne peut mettre avant 190.] ' & qu'il receut la robe virile, lors- p. 70. c.

que Severe fut designé Consul : [c'est à dire à la fin de 201. Ainsi il n'estoit alors au plus que dans le commencement de sa 15. année.] n.p.133.1.f. ′Il reconnoist par tout que Caracalla estoit fort jeune lorsque Severe vint à l'Empire. Get.v.p.91.b. ′Il le represente comme un enfant de deux ou trois ans au plus à la naissance de Gete, a. ′c'est à dire le 27. may 189. comme nous allons voir.

[Mais quand Dion ne nous assureroit pas que Caracalla n'est né que depuis le mariage de Julie,] h.S.p.142| Dio,l.77.78. p.874.|899. a|Her.l.4.p. 543.b. ′il dit positivement qu'il estoit le fils de cette Princesse.

Oppien qui vivoit sous Caracalla, Herodien & tous les autres historiens disent clairement la mesme chose, & cela se justifie encore par diverses inscriptions. Saumaise, Spon,p.270| Pagi,212.§ 3| Spanh.l.7.p. 627.628. ′Spon, Spanheim, & le P. Pagi se declarent pour ce sentiment : a Sev.v.n.C. p.115.1.c. [a]Casaubon mesme qui d'abord avoit suivi Spartien, quoiqu'en hesitant, b p.133.1.f. [b]paroist enfin se rendre à l'autorité de Dion, qui ne pouvoit pas ignorer l'age de Caracalla, & à la contradiction que Spartien n'a pu éviter.

[Caracalla n'estant donc né qu'en 188. ce n'est pas de luy qu'il faut entendre ce que dit Spartien,] v.p.65.b. ′que Julie donna un enfant à Severe aussitost aprés son mariage. [Mais ou ce premier enfant ne vécut pas, ou c'estoit] p.67.a. ′l'une des deux filles que Severe maria estant Empereur. p.65.c. ′Spartien dit que Severe eut un second fils vers le mesme temps qu'il gouvernoit la Sicile. [C'estoit vers l'an 188. comme nous l'avons montré dans la note 4. sur Commode ; & ainsi dans le temps que nasquit Caracalla, avant lequel il n'en avoit point eu d'autre qui soit marqué dans l'histoire.]

Pagi. ′Gete qui estoit veritablement son second fils, [en ne contant que ceux que nous connoissons,] doit estre né en 189. [puisqu'il mourut au commencement de l'an 212.] Dio,l.77.p. 872.a. ′agé de 22. ans & neuf mois selon Dion : & on lit de mesme dans Zonare (*p.* 2206.) Get.v.p.91.a. ′Spartien dit qu'il y avoit differentes opinions sur sa naissance, mais que dans le vray il naquit le 27. may sous les Consuls Severe & Vitellius. [On ne trouve point ces Consuls dans les fastes : mais nous avons veu sur Commode § 9. que l'Empereur Severe fut l'un des 25. Consuls de l'an 189. On luy donne pour collegue tantost l'Empereur Julien, tantost Apuleius Rufinus : & il peut avoir encore eu Vitellius, si on veut appeller ses collegues tous ceux qui furent Consuls cette année là.

[Les actes de Ste Perpetue forment une difficulté sur le jour de la naissance de Gete.] Perp.act.p. 16.8. ′Car cette sainte souffrit selon ses actes originaux *natali Getæ Cæsaris* : [& tous les martyrologes anciens & nouveaux la mettent le 7. de mars : desorte que nous ne voyons aucune apparence] Pagi.198. ′à dire, comme font quelques uns, que ce n'est pas le vray jour de son martyre. [Nous ne ferions pas si grande difficulté de croire que Spartien se trompe quand il dit que Gete est né le 27. de may, *VI. Kal. junias*. Mais s'il est né le 7. de mars, ayant vécu 22. ans & neuf mois comme dit Dion, il aura esté tué le 7. de decembre. Ce n'aura pas esté en 211.] Dio,l.77.p. 871.c. ′puisque Caracalla le voulut tuer cette année-là dans le temps des Saturnales, [qui ne commencent que le 17. decembre,] & ne l'osa faire. [Je ne voy point aussi d'apparence de dire qu'il ne soit mort que le 7. decembre 212. prés de deux ans aprés la mort de Severe. Personne n'estend jusque-là sa vie & son regne.

Nous voudrions pouvoir dire que *natale Getæ Cæsaris* est le jour que Gete avoit esté fait Cesar.] Sev.v.p.70. b.c. ′Mais cela se fit selon Spartien à la prise de Ctesiphon : & Ctesiphon fut prise à la fin de l'autonne.

tonne. [Peut-estre neanmoins que Spartien se trompe en cela, ou que Gete n'ayant esté declaré Cesar à Ctesiphon que par les soldats, Severe écrivit de là au Senat pour en avoir la confirmation, & que l'arrest de cette confirmation ayant esté rendu le 7. de mars, on prit ce jour là pour en faire la solennité les années suivantes. C'est à quoy l'on pourroit se tenir pour accorder tous les auteurs, si cette solution ne formoit un autre embarras.]

b.c. ' Car la narration de Spartien demande que Gete ait esté fait Cesar en mesme temps que Caracalla fut fait Auguste. [Or si cela est, l'un & l'autre aura esté confirmé en mesme temps par le Senat, & la feste qui s'en sera faite, aura esté commune aux deux freres, & a du porter mesme le nom de Caracalla plutost que celuy de Gete. Ainsi je ne voy point d'autre chose à dire sinon que Spartien se trompe, & que Caracalla avoit eu le titre d'Auguste aussibien que la puissance du Tribunat, quelques mois avant la prise de Ctesiphon ; ensorte que Gete ayant esté proclamé Cesar à cette prise, aura esté confirmé dans ce titre par le Senat le 7. de mars ; ou que Gete ne fut fait Cesar que le 7. mars d'aprés cette prise.

Maxi.v.p.138.d. ' Capitolin parle des jeux donnez par Severe *natali Getæ filii minoris*. [C'estoit apparemment dans la Thrace,] puisque Maximin originaire de ce pays, [qui ne paroist point en estre sorti jusques alors,] ni avoir encore esté dans les troupes, se signala dans ces jeux. [Severe peut avoir esté en Thrace en 193. en poursuivant Niger, en 196. lorsqu'il marcha contre Albin, en 197. lorsqu'il retourna en Orient contre les Parthes, & en 203. lorsqu'il revint d'Orient à Rome. Mais tous ces voyages se sont plutost faits à la fin de l'année qu'au commencement, hors le dernier, dans lequel Severe estant arrivé à Rome avant le 2. de juin, il pouvoit estre dans la Thrace le 7. de mars, ce qui revient aux actes de Ste Perpetue, mais non le 27. de may.]

NOTE VII.

Pour la page 19. § 9.

Quand il faut mettre le commencement de Severe, & la mort de Julien.

Sev.v.p.65.e n.p.115.2.c. ' Spartien dit que Severe fut proclamé Auguste à Carnunte aux Ides d'aoust, c'est à dire le 13. ce qui ne se peut, ' puisque Dion dit qu'il regna 17. ans, 8. mois, & 3. jours jusqu'au 4. fevrier 211. [Il commença donc à regner le 2. de juin : & Dion ne conte pas mesme depuis sa proclamation à Carnunte, mais depuis qu'il fut reconnu par le Senat,] ' puisqu'il dit que Julien regna 66. jours, [qui commençant au 28. de mars finissent au premier de juin, ou au deuxiéme, si on ne conte point le 28. de mars, auquel Julien fut fait Auguste sur le soir.] ' Les deux mois & cinq jours que Spartien donne à Julien, reviennent à la mesme chose. Dio,l.76.p.868.d|870. l.73.p.839. Juli.v.p.63.c.

Comme donc *idibus Augustis* ne se peut soutenir, ' le P. Pagi dans sa Dissertation veut qu'on lise, *idibus maiis*, le 15. may, auquel Calvisius dit aussi que cela se fit (*p.* 358.) [Neanmoins quand Severe seroit parti de Carnunte pour Rome dés le 16. de may, ce qui n'est pas, je ne croy point que marchant avec une armée il y eust pu estre le 2. de juin, en 18. jours de temps. C'est peut-estre pour ce sujet que] ' le P. Pagi est revenu depuis au sentiment de ' Baronius, & a cru aprés luy qu'il falloit lire dans Capitolin *idibus Aprilis*, qui est le 13. avril : [& il peut paroistre assez probable, que quelque copiste ayant mis *idibus A.* un autre en aura fait *Augusti*. Mais n'y a-t-il point aussi bien peu de temps entre le 28. de mars & le 13. d'avril, Pagi,p.220. an.193.§5. Bar.196.§2.

pour croire que Severe ait sitost formé son parti ? Cela sera absolument impossible, s'il'on veut] 'qu'il sceust déja l'élection de Niger, comme l'écrit Herodien. [Il semble donc qu'il vaut mieux abandonner cette date, & laisser la chose dans l'incertitude; quoiqu'assurément il n'y ait pas moyen de s'arrester à Herodien,] 'qui veut que Niger eust déja eu le temps de venir à Rome s'il l'eust voulu, lorsque Severe fut proclamé à Carnunte. [Les 66. jours qu'il faut mettre entre l'élection de Julien & sa mort, ne donnent guere de temps pour tout cela : & le plus probable est que Niger & Severe furent proclamez presque en mesme temps au mois d'avril ou de may, mais Niger le premier, pour donner cela à Herodien. Le jeune Victor suit le mesme ordre.

Her.l.2.p. 506.b.c.

c.

S'il est difficile de soutenir que Severe ait esté declaré Empereur le 13. d'avril, je ne sçay pas surquoy Doduel se peut fonder] 'pour pretendre que ç'a esté dés le 6. [neuf jours seulement depuis la mort de Pertinax. Je ne voy point qu'il en donne aucune preuve ;] & il l'avance neanmoins comme la chose du monde la plus constante, se moquant du commun des chronologistes, qui par une erreur certaine, dit-il, ne font commencer Severe qu'aprés le 21. d'avril.

Cyp.diss.11.c. 2.p.?6.

[Nous supposons toujours que Julien est mort au bout des 66. jours que Dion & Spartien luy donnent. Mais quelqu'un pourroit peut-estre croire qu'ils content les 66. jours non jusqu'à la mort de Julien, mais jusqu'à la proclamation de Severe ; & on pourroit ainsi soutenir Herodien. Les sept mois que le jeune Victor, Eutrope, & la chronique d'Alexandrie donnent à Julien, ne peuvent finir avant le mois de septembre, & la guerre contre Niger, qu'on ne voit point proprement avoir commencé avec toute la diligence de Severe, qu'en 194. favoriseroit ce sentiment. Cependant je ne voy point que personne soit tombé dans cette pensée ; & Julien regna à Rome jusqu'au jour de sa mort.] 'Dion qui donne prés d'un an de regne à Vitellius, [conte certainement jusqu'à sa mort, & non jusqu'à l'élection de Vespasien faite prés de six mois auparavant. Deplus si Severe n'a pris la pourpre que le 2. de juin, il faut dire qu'il avoit presté le serment à Julien, & l'avoit fait prester à ses troupes ; ce qui est sans apparence, surtout selon Herodien.] 'Nous avons une loy sous le nom de Severe affichée V. Cal. Jul. *Falcone & Claro Conss.* [c'est à dire le 27. juin 193. Auroit-il fait des loix avant que d'estre receu par le Senat ?] Mais il faut remarquer que le nom d'Antonin [Caracalla] se lit à la teste de cette loy, avec le titre d'Auguste ; [quoiqu'il n'ait mesme eu le nom d'Antonin qu'en l'an 196. & n'ait esté fait Auguste qu'en 198. Je pense qu'on a toujours fait cette faute dans le Code.

Dio,l.66.p. 743.d.

Cod.J.5.t.27. l.1.p.261.

'Le P. Pagi pretend que quelques inscriptions ou medailles content les années du Tribunat de Severe du jour qu'il fut declaré Empereur par ses soldats, quoique les autres ne les commencent qu'au premier [ou au 2.] de juin, ' auquel il fut reconnu par le Senat, & receut de luy solennellement la puissance du Tribunat. [Nous verrons dans la suite s'il y a eu une necessité absolue d'admettre cette double epoque, qui peut éclaircir quelques medailles, & embarasser l'histoire. Il me semble que les Empereurs recevoient toujours du Senat la puissance du Tribunat, & ne la prenoient point d'eux mesmes, ni des soldats. C'est pourquoy on ne la trouve point sur les medailles de Niger, non plus que les titres de Pere de la patrie & de grand

Pagi,193.§ 5| 211.§ 2.

Noris,dec.c. 4.p.90.

Dio,l.79.p. 907.b. Pontife.] Dion remarque comme une chose extraordinaire qu'Heliogabale écrivant au Senat s'attribua la puissance du Tribunat avant que de l'avoir receue, προλαμβάνων. Mais il dit la mesme chose des titres d'Auguste & d'Empereur, [que tous les usurpateurs prenoient d'eux mesmes.] Noris,dec.cl 4.p.90.&c. ' Le P. Noris ne conte jamais le Tribunat de Severe que du premier juin 193.

Pour la page 19.§ 9.

NOTE VIII.

Diverses difficultez sur Albin.

Dio,l.73.p. 837.b.c.d. ' La maniere dont Dion ou plutost Xiphilin parle d'Albin, donne lieu de croire qu'il avoit pris de luy-mesme le titre de Cesar ou d'Auguste, comme Severe & Niger, sans attendre qu'il le receust du premier. Alb.v.p.79. d|Aur.V. epit|Eutr. ' Capitolin & les autres historiens semblent aussi s'y accorder, ou le disent formellement, [& cela se peut soutenir, si nous voulons croire ce que dit Capitolin, que Commode luy avoit permis de prendre le titre de Cesar. Car en ce cas il peut s'estre contenté de ce titre, & avoir bien voulu ensuite le recevoir de Severe : au lieu que sans cela il est peu probable qu'il n'ait pas pris le titre d'Auguste comme les autres.] Alb.v.p.80. b. ' Capitolin dit qu'il fut aussi fait Empereur par son armée : [Cependant s'il avoit une fois pris le titre d'Auguste, il ne se seroit plus contenté d'avoir celuy de Cesar sous Severe.]

Her.l..cd. 513.c.d. ' Mais selon Herodien il est certain qu'il ne s'estoit point encore declaré, & que Severe le prevint en luy donnant le titre de Cesar. Alb.v.p.80. b. ' Capitolin mesme dit que lorsqu'il prit l'Empire, il declara qu'il le prenoit par la volonté de Severe, aussibien que par celle des soldats, & pour l'exercer sous luy : Et cet auteur pretend raporter les propres termes du discours d'Albin : [desorte que s'il ne nous trompe point en cela, la chose paroist indubitable, & ce sentiment est d'ailleurs bien moins embarrassé que l'autre.]

' Capitolin, [les deux Victors, & Eutrope] disent qu'Albin se fit Cesar ou Empereur dans les Gaules. p.79.d. [Mais nous ne voyons pas moyen de les suivre. Dion & Herodien ne parlent que de l'Angleterre, dont le gouverneur n'avoit rien à ordonner dans les Gaules. Capitolin & les autres ont apparemment confondu le temps qu'Albin fut fait Cesar par Severe, avec celuy où estant devenu ennemi de Severe, il vint dans les Gaules luy faire la guerre en l'an 196.

Il faut encore abandonner ou Capitolin ou Herodien sur l'age d'Albin.] ' Car selon Capitolin qui le cite de Severe, Albin estoit plus agé que p.81.é. Niger ; ' & Severe blasmoit Niger de témoigner tant d'ambition dans un Nig.v.p.75. c. age déja avancé : [ce qui suppose que Niger mesme estoit plus agé que Severe.] ' Et cependant selon Herodien, Her.l.2.p. 513.d. Severe écrivoit à Albin, qu'estant déja vieux, & incommodé des gouttes, il avoit besoin d'estre soutenu par Albin, qui estoit encore dans la vigueur de son age. [Si ce sont-là les termes de Severe, il estoit certainement plus agé qu'Albin. Mais il est à craindre qu'Herodien qui est bien orateur pour un historien, ne soit aussi bien auteur des lettres qu'il raporte, que des harangues.

NOTE IX.

Pour la page 24.§ 12.

Sur Juvenal Prefet du Pretoire sous Severe.

' Spartien dit que Severe fit Prefet Sev.v.p.66.c. du Pretoire Flavius Juvenalis que Julien avoit pris pour son troisiéme Prefet. ' Il avoit dit auparavant que Ju- p.61.a|63.c. lien en prenant l'Empire, avoit fait Prefet Flavius Genialis, qui demeura le dernier auprés de luy, & Tullius Crispinus, ' & que Severe ayant en- p.65.a.

voyé un brevet de cette charge à Veturius Macrinus, Julien l'avoit fait troisiéme Prefet : [Où trouver donc la place de Juvenalis ? Si Severe eust esté assez genereux pour estimer le courage & la fidelité dans un ennemi; on pourroit croire que Juvenal est le mesme que Genial premier Prefet de Julien : mais le moyen de rien fonder sur des auteurs si confus, & qui souvent se contredisent ?] ' Il est parlé dans la vie de Gete, de Juvenal Prefet du Pretoire sous Severe à qui il inspiroit la cruauté pour s'enrichir du malheur des autres.

p.91.a.d.

NOTE X.

Pour la page 27. § 13.

Sur la puissance du Tribunat donnée à Albin.

Occo, p.342. ' Occo raporte une medaille d'Albin qui porte *Cos. Tr. P.* [Si cette inscription est complete, il faut dire qu'Albin eut la puissance du Tribunat dés l'an 193. puisqu'en 194. il estoit Consul pour la seconde fois. Cependant les medailles ne marquent jamais plus que la seconde année de son Tribunat ; & il ne mourut qu'en 197. Ainsi il semble qu'il ne peut pas l'avoir eue plutost qu'en 195. C'est peutestre ce qui a fait croire à quelques personnes] ' qu'il ne l'avoit point receue de Severe, mais qu'il l'avoit usurpée de luy mesme en prenant le titre d'Auguste, [ce qu'il semble neanmoins que Niger ni aucun autre n'avoit encore fait jusques alors. Ainsi il est plus favorable de croire qu'il l'avoit receue de Severe. Mais Severe la luy aura-t-il donnée en 195. lorsqu'il n'avoit plus grand besoin de le menager, Niger estant mort ? On pourroit croire que les medailles qui marquent son Tribunat, sont de 195.] ' Car on n'en marque que deux ; & elles ne luy donnent que le titre de Cesar, & non d'Auguste. Mais elles luy donnent celuy de grand Pontife ; [& il est difficile de croire qu'il l'ait pris qu'aprés avoir pris celuy d'Auguste, comme on le verra dans la note 11. ce qui ne se fit qu'en 196 : desorte que s'il n'estoit alors que dans la deuziéme année de son Tribunat, on ne peut le commencer plutost qu'en 194. Nous ne voions rien encore en tout cela que d'obscur & d'incertain. Car la medaille d'Occo qui le fait simplement Consul, n'est pas une preuve considerable, estant ordinaire de voir le nombre du Consulat oublié dans les medailles, aussibien que celuy de la puissance du Tribunat.

Birag.p.266. — p.266.

NOTE XI.

Pour la page 27. § 13.

Sur le titre de grand Pontife attribué à Commode du vivant de M. Aurele, & à Albin.

[Il ne devoit naturellement y avoir qu'un grand Pontife, le terme mesme de *Pontifex Maximus* excluant un égal & un collegue :] ' & on croit que cela s'est observé ainsi parmi les Romains jusqu'à Maxime & Balbin en 237. ' Dion qui écrivoit en 230. dit assez clairement que lors mesme qu'il y avoit plusieurs Augustes ensemble, il n'y en avoit neanmoins qu'un qui prist le titre de grand Pontife. ' Cela se confirme par diverses inscriptions de M. Aurele & L. Verus, de Severe & d'Antonin Caracalla son fils, du mesme Caracalla & de Gete son frere. [Depuis mesme que Maxime & Balbin eurent esté grands Pontifes ensemble,] ' on trouve encore que le jeune Philippe, Hostilien, & Volusien, quoiqu'Augustes, ne prenoient que le titre de Pontifes. ' Mais Volusien prit ensuite celuy de grand Pontife ; ' & il paroist que ce fut ensuite une regle pour tous les autres.

Nor. de Pis. p.171. — Dio, l.53. p.508.c. — Nor. de P. p.170.171. — Goltz. p.108.a|109.f|111.a. — p.111.a. — Noris, de Pis. p.171.

' Nous trouvons cependant une medaille de la seconde année du Tribu-

Bir.p.242.

nat de Commode, & une autre de la quatriéme, où il est qualifié grand Pontife, [quoique M. Aurele vécust encore.] Occo (*p.* 312.) en cite une troisiéme qui joint *Imp. II.* avec *Cos. II.* ce qui ne s'accorde pas, puisque] p. 243. 'Commode estoit *Imp. III.* avant son p. 266. second Consulat. 'On donne mesme le titre de grand Pontife à Albin dans des medailles où il n'est qualifié que Cesar. Mais les mesmes medailles marquent la seconde année de son Tribunat; desorte qu'elles pourroient bien estre du temps qu'il avoit pris le titre d'Auguste, se pretendant seul Empereur: & il ne faudroit pas s'étonner qu'il se fust aussi attribué le titre de grand Pontife: car je croy qu'il n'est pas rare que le mot d'Auguste p. 266. soit oublié dans les medailles. 'Birague raporte en effet celles-ci à la derniere année de sa vie. [Pour les deux de Commode, je ne voy rien à dire sinon qu'on a mis P. M. au lieu de PON. qui signifioit seulement *Pontifex*: car il y a peu d'apparence que M. Aurele ait voulu le premier, qu'il y eust deux grands Pontifes en mesme temps, & le passage de Dion qui vivoit à Rome sous Commode dans les fonctions de Senateur, ne nous permet guere de le croire.

NOTE XII.

Pour la page 30. § 15.

Sur Severe & Albin Consuls en 194.

S. Prosper, Cassiodore & Idace mettent Severe & Albin pour les Consuls de l'an 194. Cuspinien ne marque point que son anonyme ait rien de different: c'est pourquoy Onuphre (*p.* 240. *f.*) a cru le pouvoir joindre aux autres. Il y ajoute les fastes de Sicile ou la chronique d'Alexandrie, dans laquelle neanmoins nous lisons Fabin, & non Albin; [mais ce n'est apparemment qu'une faute de copiste.] Onu. in fas. p. 240. f. 'Il n'y a pas moyen de douter que ces deux Consuls ne soient l'Empereur Severe, & Albin Cesar que Severe avoit designé Consul, comme dit Spartien (*p.* 80. *c*|81. *e.*) On a veu par l'histoire qu'ils avoient déja esté tous deux Consuls. [Idace & les fastes de Theon marquent ce Consulat de Severe pour le second, aussibien que quelques loix de cette année qu'on lit dans le Code, mais dont l'inscription qui joint Antonin Caracalla à Severe comme Auguste, ne se peut pas soutenir.] 'Diverses inscriptions de Severe joignent g|24. son second Consulat avec la seconde année de son Tribunat [& de son regne, qui est l'an 194.]

NOTE XIII.

Pour la page 31. § 15.

Sur le siege de Byzance.

'Herodien dit que Severe envoya Her. l. 3. p. 523. c. assieger Byzance, lorsqu'il marchoit contre Albin, [c'est à dire en 196. & cela se peut accorder avec ce que Dion dit,] 'que le siege dura trois ans, & Dio, l. 74. p. 845. c|847. c. que Severe receut la nouvelle de sa prise dans la Mesopotamie; [car il y pouvoit estre en l'an 199. mais on ne peut pas l'accorder de mesme avec ce que Dion dit encore] 'que Severe l. 75. p. 848. a|850. a. fit la guerre aux Adiabeniens durant le siege de Byzance avant la guerre d'Albin. 'Aussi il en raporte le siege l. 74. p. 844. d. e. & la prise immediatement aprés la guerre de Niger, & dit que les Byzantins firent des merveilles & devant & aprés la mort de Niger: [ce qui marque assez que le siege estoit commencé avant sa mort. Ce sentiment est toujours plus probable en luy mesme, quand l'autorité de Dion ne seroit qu'égale à celle d'Herodien: & je pense qu'il est suivi de tout le monde.]

'Dion dit que Byzance fut assiegée p. 845. c. par toutes les flotes de l'Empire, ἐπὶ ὅλον τριετῆ χρόνον, [ce qui à la rigueur doit signifier *trois ans entiers.* Nean-

moins ce ὅλον peut tomber non sur chaque année particuliere, mais sur le tout des trois ans : & en ce sens ce n'est qu'une affirmation plus forte à cause que la chose est extraordinaire. Nous voyons qu'Eusebe dans des occasions mesme où il n'y a rien de difficile à croire, comme quand il parle de la durée d'un Pape, se sert d'une expression qui paroist obliger encore plus à croire que toutes les années sont entieres, comme ἐφ' ὅλοις δέκα ἔτεσιν, & que neanmoins on trouve qu'il n'a voulu marquer qu'un peu plus de neuf ans. Et il y a bien de l'apparence que Dion ne veut marquer aussi que trois ans commencez. Car Severe n'estant parti de Rome qu'au mois de juillet 193. lorsque la guerre n'étoit pas encore declarée contre Niger ; il ne peut avoir assiegé Byzance que vers la fin de l'année. Si donc le siege a duré trois ans entiers, il n'a fini que vers la fin de 196. Severe en apprit la prise en Mesopotamie, d'où par consequent il n'aura pas pu partir avant la fin de l'année. Et neanmoins nous verrons qu'il défit Albin prés de Lion le 19. fevrier 197. il vaut donc mieux dire que Byzance fut prise dans les premiers mois de 196. afin que Severe ait pû la mesme année aller de la Mesopotamie dans les Gaules.

Pour la page 40.§ 18.

NOTE XIV.

De ce qu'on dit que Severe a fait à Byzance.

Suid.σ.p. 724.b.c|Chr. Alex.p.620.

' On trouve dans Suidas & dans la chronique d'Alexandrie, que Severe estant venu à Byzance depuis qu'elle eust esté ruinée par ses troupes, tout le peuple fut au devant de luy avec des rameaux d'olivier pour luy demander misericorde, qu'il leur accorda la vie, mais les soumit de nouveau à Perinthe ; & que neanmoins il leur laissa quelques portiques, leur fit bastir un cirque (ἱπποδρόμιον) un theatre avec les celebres bains de Zeuxippe ausquels il donna son nom, & quelques autres edifices publics. [On voit dans le texte (§. 20.) que Severe passa par la Thrace sur la fin de l'année 196. Dion & Herodien ne donnent guere lieu de croire qu'il ait rien fait bastir à Byzance.] ' Neanmoins Zosime le dit: Zos.l.2.p.68. c.d.
a & puisqu'on lit dans Spartien qu'il rendit à cette ville ses anciens droits à la priere d'Antonin Caracalla, [ce qui est appuyé par la medaille de Goltzius,] ' où Byzance est appellée Antoninia, [il est aisé de croire qu'il y a fait aussi quelques edifices, quoique Dion & Herodien ne l'aient pas marqué.] a Carac.v.p. 85.c. Goltz.p.209. a.

' Codin dit qu'il avoit fait bastir les bains de Zeuxippe d'une telle maniere, qu'on y faisoit bouillir l'eau avec des vers ardens, μετὰ καμινίας ὑαλίνης. Codin.orig. C.p.20.d.
' On peut voir dans cet auteur divers autres contes sur Severe, dont on entretenoit de son temps les enfans, & ceux qui ne savoient rien de l'histoire. [Il faut sans doute mettre au mesme rang ce qu'on lit dans cet auteur,] p.6.7.
' qu'un homme ayant fait manger son ennemi à un elephant, l'elephant le mangea aussi luy mesme : à cause dequoy Severe offrit des sacrifices à cette beste, & en dressa une statue. p.22.a.b|Suid. C.p.540.a.

Pour la page 41.§ 19.

NOTE XV.

Sur un endroit corrompu de Dion.

' Le texte de Dion porte que Severe envoya ses trois Generaux ἐπὶ τῶν ἀρχῶν. Tout le monde reconnoist qu'il y a faute. ' Silburge croit qu'il faut lire ἐπὶ τῶν Ἄρκων, *à la ville d'Arce*, dont estoit l'Empereur Alexandre. Dio,l.75.p. 849.d|n.p. 1044.1. n.p.996.a.
' Mais il s'agit ici d'une province de la Mesopotamie [dont Nisibe devint la capitale, & non pas d'une ville qui est dans la Phenicie, bien loin de Nisibe.] ' C'est pourquoy Leunclavius p.1044.a. Spart.n.C.p. 158.1.c.

rejette cette opinion, & veut qu'on liſe ἐπὶ τὴν ἀνατολὴν, *contre l'Orient.* [Cependant l'Orient n'eſt point non plus une province, que Severe ait pu conquerir; & qui ait pu avoir Niſibe pour capitale.] ' On parle d'un pays appellé Arctacene ou Aractene vers la Meſopotamie ou vers Babylone. [La Rue dans ſa carte de Syrie met dans la Meſopotamie un pays qu'il appelle l'Acabene ſur le Tigre, quoiqu'il le mette aſſez au deſſous de Niſibe.] ' Ammien nomme l'Arſanene entre les cinq provinces d'audelà du Tigre à l'égard des Perſes, que Jovien rendit à Sapor avec Niſibe. Mais il ſemble par l'endroit meſme, & par Rufus Feſtus, qu'elle n'ait eſté conquiſe que ſous Diocletien.

e|Strab.l.16. p.737.d|n.p. 257.1.2.

Amm.l.25.p. 300 a|n. p. 309.

Pour la page 43.§ 19.

NOTE XVI.

Qu'il faut commencer la guerre d'Albin en 196. & la finir en 197.

[Le ſiege de Byzance qui avoit duré trois ans, n'ayant pu finir avant l'an 196. & Severe eſtant encore en Meſopotamie lorſqu'il en apprit la fin, il eſt indubitable qu'il n'a pu marcher contre Albin qu'en la meſme année 196. & qu'ainſi la bataille de Lion, où Albin fut défait, ne ſe peut mettre avant l'an 197.] ' auquel Onuphre la place, puiſqu'elle ſe donna le 19. de fevrier. ' Caſaubon dit qu'il croit que ce fut à la fin de la troiſiéme année de Severe, [c'eſt à dire en 196. mais il ne rend point de raiſon de ſon ſentiment.]

Onu.in faſ. p.241.e.f.

Sev.v.p.117. 2.e.

' Le P. Petau au contraire ne met la bataille de Lion qu'en 198. [ce qu'il fait apparemment parce] qu'il ne commence le ſiege de Byzance qu'en 195. aprés la mort de Niger. Ainſi il ne le peut faire finir qu'en 197. [ce qui par une conſequence neceſſaire l'oblige à ne mettre la bataille de Lion qu'en 198. Il a cru ſans doute que Severe n'a pas pu aſſieger Byzance en meſme temps qu'il faiſoit la guerre à Niger, quoiqu'il n'y ait en cela rien d'impoſſible: & Dion marque aſſez que cela fut,] ' lorſqu'il dit que les Byzantins firent des choſes admirables *& du vivant de Niger*, & aprés ſa mort. [Que ſi l'on conſidere la maniere dont les auteurs parlent de la guerre d'Albin, on voit qu'elle ſuivit de fort prés celle de Niger. Sans cela il nous auroit eſté aiſé de ſuivre le P. Petau en donnant trois ans entiers au ſiege de Byzance, & ne le faiſant ainſi finir avec luy qu'en 197. Mais qu'eſt-ce que Severe aura fait en Orient depuis 194. où le P. Petau met la mort de Niger juſque bien avant dans l'année 197. Nous verrons d'ailleurs que la priſe de Cteſiphon ne peut eſtre arrivée ſelon les auteurs, que plus d'un an aprés la bataille de Lion, & que neanmoins elle ne ſe peut pas mettre plus tard qu'en 198.] ' On trouve quelques marques du retour de Severe à Rome dans la quatriéme année de ſon Tribunat, [c'eſt à dire avant le 2. juin 197.]

Pet.doc.t.l. 13.p.693.

Dio,l.74.p. 844.d.

Occo,p.849.

NOTE XVII.

Pour la page 43.§ 20.

Que Caracalla a eſté fait Ceſar dans l'Illyrie, & non dans les Gaules.

' S'il y en a qui veulent que Caracalla ait eſté fait Ceſar non à Viminace [ville de la Meſie,] celebre dans ces premiers ſiecles; mais prés de Lion, ' c'eſt à dire à Vimi [ſur la Sône à trois lieues au deſſus de Lion,] parce qu'on pretend que ce lieu s'appelle auſſi en latin *Viminacium.* [Mais on ne marque point que ce lieu ait eſté connu des anciens; & comme au moins il y en avoit un autre plus connu, Spartien n'euſt pas manqué d'ajouter qu'il parloit de celuy qui eſtoit dans les Gaules ou prés de Lion.] ' Il dit que cela ſe fit lorſque Severe eſtoit en

Spart.n.C.p. 117.1.f.

Th.Rain.t.8. p.19.2.

Sev.v.p.68.2.

chemin, & marchoit contre Albin. [Or Severe n'estoit plus en chemin lorsqu'il estoit si prés de Lion, mais il l'avoit atteint, ou plutost il l'avoit déja vaincu. Ainsi c'est avec sujet que]

a.C.p.117.1.f. ' Casaubon se moque de cette imagination de quelques modernes.

Pour la page 46.§ 21.

NOTE XVIII.

Qu'Albin a esté vaincu prés de Trevoux, non prés de Tornus.

Sev.v.p.68. b|n.C.p.117.2.b.c. ' Spartien dit que Severe vainquit Albin *apud Tinurtium.* Casaubon croit que c'est Tornus [sur la Sône entre Challon & Mascon,] nommé quelquefois en latin *Trenurtium.* Hist.de Tor. c.2.p.6.10. ' D'autres ont esté dans la mesme pensée. Mais on met [environ 20. lieues de Tornus à Lion,] & 15. ou 16. heures de chemin; ce qui ne s'accorderoit pas avec Dion & Herodien, qui disent que la bataille se donna prés de Lion, Her.l.3.p.525.b. ' que ceux de Severe poursuivirent les vaincus jusqu'à ce qu'ils fussent entrez Dio,l.75.p.853.2. dans Lion, & qu'Albin se retira en a Hist.de Tor. c.2 p.10. une maison sur le Rhone.[a] Le P.Chifflet qui a fait l'histoire de Tornus, dit que les environs de ce lieu de l'un & de l'autre costé de la Sône ne sont point propres pour une bataille comme celle-là. C'est pourquoy il croit qu'il faut lire dans Spartien *Tivurtium* ou *Trivurtium*, c'est à dire Trevoux capitale du pays de Dombes, où commence une plaine de 3. à 4. lieues qui s'étend jusques à Lion.

Pour la page 53.§ 24.

NOTE XIX.

Quand Caracalla a receu la puissance du Tribunat & la qualité d'Auguste.

Birag.p.285| Pagi,198.§ 7. ' Caracalla eut la puissance du Tribunat en l'an 178. puisqu'il en contoit la quatriéme année à la fin de l'an 201. lors qu'il n'estoit encore que designé Consul, & en 202. lorsqu'il avoit déja le Consulat. [Ainsi nous ne voyons pas qu'on puisse soutenir l'inscription qu'on lit dans Gruter (*p.* 46. 9.) & dans Onuphre (*in fast. p.* 241.*f. g.*) où Caracalla est qualifié Auguste dés le 9. juin 197. Et cette inscription est d'ailleurs pleine de solecismes qui la rendent inintelligible.

Toute la difficulté est donc de savoir si Caracalla eut la puissance du Tribunat dés le 4. d'avril, ou seulement aprés le 2. de juin; & il n'est pas aisé d'en trouver la verité, parce que les inscriptions ne s'accordent pas entr'elles.] ' Nous en avons une du 4. Noris,dec.c.4.p.9b avril 200. qui marque déja la troisiéme année de son Tribunat; & une autre qui en marque la 20. & qui neanmoins ne peut pas estre beaucoup posterieure au 8.d'avril 217. auquel il mourut. Birague (*p.* 295.296.) en conte jusqu'à douze de ce dernier genre. Selon ces inscriptions il ne peut pas avoir receu la puissance du Tribunat plus tard qu'au commencement d'avril 198. ' On a encore trouvé de- Pagi,198.§ 8. puis peu quelques medailles qui confirment la mesme chose.

' D'autre part cependant on lit en- Noris, dec. p.92. core à Rome sur le Pantheon une inscription celebre, qui joint la 11. année du Tribunat de Severe commencée le 2. juin 203. avec la 5. de Caracalla: ' d'où Baronius & le P. Pagi Bar.197.§ 2| Pagi,p.221. ont tiré que la premiere de Caracalla n'a commencé que quelque temps aprés la sixiéme de Severe, [c'est à dire aprés le 2. juin 198.] ' On trouve la Noris,dec.p.92. mesme chose dans une autre inscription; & on en cite encore une qui joint la settiéme année de Severe, commencée le 2. juin 199. avec la premiere de Caracalla. ' Onuphre pre- Onu. in fast. p.241.f. tend qu'il y a faute dans celle du Pantheon, & y lit X. pour Severe au lieu de XI. [J'aimerois mieux mettre VI. au lieu de V. pour Caracalla, puisque Severe ne revint à Rome qu'en 203.

Il seroit aisé aussi de mettre VI. au lieu de VII. dans l'autre, ou de dire que le nombre II. y est oublié pour Caracalla, comme cela est assez ordinaire; au lieu qu'il n'est pas aisé de changer XX. en XVIIII. qui estoit la maniere de ce temps là : & on ne peut pas presumer une mesme faute dans douze medailles. C'est pour cela sans doute que] [f] Birague met positivement que Caracalla eut le Tribunat avant le mois d'avril 198. [sans parler de l'autre opinion.

Bir. p. 272. 285.

Mais comme les antiquaires n'aiment pas qu'on trouve des fautes dans les inscriptions,] [t] le P. Noris aime mieux avouer qu'il est fort difficile de se tirer de cet embarras. Il croit neanmoins qu'on peut dire que Severe ayant défait Albin le 19. fevrier 198. donna peu aprés à son fils la puissance du Tribunat, qui ne luy fut confirmée par le Senat qu'au mois de juin, & qu'ainsi les uns ont conté du jour qu'il l'avoit eue de son pere, les autres selon la regle ordinaire du jour qu'elle avoit esté confirmée par le Senat. [Je ne sçay si ces differentes manieres de conter sont aisées à croire, & elles eussent bien pû causer de la brouillerie. Je ne sçay encore pourquoy le P. Noris met la défaite d'Albin en 198. Car Spartien qu'il cite en cet endroit, ne le dit point, & il paroist par l'histoire que ce fut dés 197. comme Birague le met (*p.* 271.) Nous croyons neanmoins que Severe estoit hors de Rome & mesme en Orient au commencement de 198. ce qui peut favoriser l'opinion du P. Noris, si neanmoins deux mois & demi ne sont point encore trop pour apporter à Rome vers le milieu de juin, la declaration que Severe avoit faite pour son fils dés le commencement d'avril. Car on ne peut douter que le Senat ne l'ait ratifiée dés qu'il l'eut receue.

Noris, dec. p. 91. 93.

Sans les inscriptions qui sont du temps de Severe on pourroit peut-estre dire que Caracalla qui estoit un esprit fort fantasque, auroit fait conter son Tribunat durant les six ans qu'il regna, du 4. fevrier auquel Severe estoit mort, ou du premier janvier precedent. Mais l'inscription du 4. avril 200. & les autres du mesme genre nous arrestent.

[l] Le P. Pagi qui met comme nous la défaite d'Albin en 197. suit dans le reste le sentiment du P. Noris, ou s'en éloigne de peu. Car il croit que Caracalla fut *designé Empereur*, comme on le lit dans quelques monumens, dés l'an 197. & que quelques uns ont conté son Tribunat dés ce temps là, comme les autres l'ont conté du temps qu'il l'avoit receu par l'autorité du Senat en 198. Ces differentes manieres de conter peuvent, comme nous avons dit, brouiller l'histoire : cependant nous ne trouvons rien de meilleur, ne voyant pas moyen de douter que quelques uns n'ayent conté le Tribunat de Caracalla du 4. avril 198. pour le plus tard.

Pagi, 198. § 8. 9.

En parlant des années du Tribunat de Severe, nous les commençons non au jour qu'il prit le titre d'Auguste vers la fin d'avril, mais au 2. de juin auquel il le receut du Senat, comme fait le P. Noris (*p.* 92.) Le P. Pagi l'avoit fait aussi dans sa dissertation (*p.* 221.) mais dans sa Critique de Baronius il a mieux aimé les commencer dés le 13. d'avril. Onuphre laisse la chose douteuse. Mais comme on l'a déja dit dans la note 7. il semble que les Empereurs ne prenoient jamais la puissance du Tribunat que du Senat, & nous ne voyons pas que cela puisse éclaircir la difficulté touchant Caracalla, où il ne s'agit pas du 13. d'avril mais du 4.

Caracalla n'estoit né, comme nous avons veu, que le 4. avril 188. Ainsi

il ne pouvoit estre au plus que dans sa onziéme année lorsqu'il eut le Tribunat,] 'quoique Spartien dise qu'il estoit dans la 13. lorsqu'il fut fait Empereur. Spartien ajoute que ce fut aprés la prise de Ctesiphon; [& en ce cas ce n'auroit esté au plustost que dans les derniers mois de l'année 198. quand il n'auroit pas fallu attendre que cela eut esté confirmé par le Senat. Cependant sans parler des autres preuves, le grand nombre des inscriptions qui font voir qu'il avoit le Tribunat dés 198. ne nous permet pas ce me semble de croire qu'il ne l'ait eu qu'à la fin de cette année.] 'On voit que Rome reconnoissoit deux Augustes dés le premier janvier 199. [On pourroit entendre Spartien du titre d'Auguste qu'on n'auroit donné à Caracalla que quelques mois aprés la puissance du Tribunat, comme Commode ne l'eut qu'environ deux ans aprés. Que s'il ne se trouve point de medaille qui marque son Tribunat sans le titre d'Auguste, il ne s'en trouve point non plus de Commode. Mais je ne sçay si Spartien merite qu'on cherche tant de moyens pour trouver de la verité dans ce qu'il dit.] 'Il pretend que Gete fut aussi Cesar à la prise de Ctesiphon. [Et nous avons encore marqué dans la note 6. une raison assez forte pour croire qu'il ne fut pas Cesar en mesme temps que Caracalla fut fait Auguste.

Sev.v.p.70. b.

Onu.in fas. p. 242.d.

c.

NOTE XX.

Pour la page 58.§ 24.

Pourquoy on ne suit pas Herodien sur la guerre des Parthes.

Herodien raporte l'expedition de Severe contre les Parthes tout autrement que nous ne faisons. Mais nous sommes contraints de l'abandonner, ne voyant pas moyen de l'accorder avec Dion, qui est sans doute plus digne de creance que luy, & qui raporte cette guerre d'une maniere plus naturelle & plus probable. Spartien qui estimoit beaucoup Herodien, s'accorde neanmoins bien mieux avec Dion.

NOTE XXI.

Pour la page 78.§ 25.

L'année du siege d'Atra incertaine.

'Dion, ou plutost Xiphilin, dit que Severe aprés avoir esté 20. jours devant Atra, alla en Palestine & en Egypte, [où nous verrons qu'il vint en 202. Ainsi si ces termes estoient certainement ceux de Dion, il faudroit mettre le siege d'Atra sur la fin de l'an 201. Mais comme il y a bien de l'apparence que Xiphilin aprés avoir tiré de Dion le siege d'Atra, a passé tout de suite au voyage d'Egypte, parce qu'il n'a rien voulu mettre de ce qui estoit entre deux; nous n'avons pas osé nous fonder sur cette expression, & nous avons mieux aimé laisser incertain le temps de ce siege.]

Dio,l.75.p. 856.a.

NOTE XXII.

Pour la page 61.§ 26.

Suidas confond l'Empereur Severe avec un sophiste.

'Ce que Dion dit du voyage de Severe dans l'Egypte est attribué dans Suidas à un sophiste nommé aussi Severe. Mais Suidas copie si visiblement les termes de Dion en cet endroit, & dans la suite ceux d'Herodien touchant l'Empereur Severe, 'qu'on ne peut pas douter que ce ne soit de luy que cela se doit entendre, comme le remarque Saumaise. [Mais pour la fin de cet article depuis ces mots, ὁ Ζεβήρος οὗτος (p. 725.) il n'y a pas d'apparence de la raporter au mesme Empereur,] quoique Saumaise le pretende.

Suid σ.p. 724.725.

Spart.n.p. 140.1.c.

NOTE XXIII.

Pour la page 62. § 27.

Que Plautien a toujours esté Prefet du Pretoire.

[Personne ne dit que Plautien ait perdu la Prefecture en devenant Senateur, & Consul ; & mesme il est clair selon Herodien qu'il demeura toujours Prefet du Pretoire,] Her.l.3.p.531. c|534.c. ' puisqu'il dit que Saturnin qui le tua, estoit Tribun sous luy : & qu'aprés sa mort, Severe fit deux Prefets du Pretoire. [On peut encore tirer la mesme chose de Dion,] Dio.l.76.p. 861.b. ' qui dit qu'on accusoit Plautien d'avoir *commandé* à dix Centeniers de tuer Severe ; c. ' & qu'il avoit l'épée dans la chambre de l'Empereur quand il fut tué : [Car cette épée estoit la marque des Prefets.] Her.l.3.p.531. b. ' Herodien dit qu'il portoit cette épée, ἐν τε τῖς δευτέροις ὑπατεύουσιν ἐτέτακτο, [ce que je ne voy pas pouvoir signifier autre chose, sinon qu'il avoit esté deux fois Consuls ; & ainsi il estoit encore Prefet aprés son Consulat. Mais ce sens seroit encore plus clair si au lieu de δευτέροις il y avoit δεύτερον.]

NOTE XXIV.

Pour la page 64. § 28.

Que Severe n'est revenu à Rome qu'en 203.

Dio,l.76.p. 860.a. ' Dion dit qu'on faisoit une mesme solennité pour le retour de Severe, & pour sa dixiéme année. [Ainsi on voit qu'il revint en cette dixiéme année soit en 202. où elle commençoit le 2. de juin, soit en 203. où elle finissoit.] Sev.v.p.70. d. ' Mais puisque Severe ne partit de Syrie qu'en 202. pour aller en Egypte, où il paroist qu'il fut du temps, [& qu'il revint à Rome non par mer,] Dio.l.75.p. 857.e; Her.l. 3.p.529.d. ' mais par Tyanes, c'est à dire par la Cappadoce, par Nicée, & par l'Illyrie, comme on le tire de Dion & d'Herodien, Noris,dec.4. p.90. ' il est aisé de juger qu'il n'y peut estre arrivé qu'en 203. comme a cru Baronius, sur la fin de sa dixiéme année : d'où vient que la solennité qu'il fit pour sa dixiéme année est marquée sur les medailles de la onziéme. ' On voit en effet que Dion Dio,l.75.p. 856-858. avant que de marquer son retour, s'étend de beaucoup sur Plautien ; [ce qu'il fait sans doute à l'occasion du Consulat qu'il eut en l'an 203.] ' Onuphre ne met aussi qu'en 203. la solennité que fit Severe pour sa dixiéme année. Onu.in fas.p. 243.f. ' Occo met en 199. & 201. & en 203. des medailles qui parlent de cette dixiéme année, ou des vœux faits pour la 20. Occo,p.354. 355. ' Le P. Pagi dans sa Dissertation semble vouloir qu'il ait celebré sa dixiéme année & en 201. où il ne faisoit qu'entrer dans la neuviéme, & plus solennellement en 203. Pagi,p.222. 223. [Cela n'est ni probable ni fondé :] ' aussi il se corrige dans sa Critique, an.201.§ 5. ' & se contente de mettre cette solennité en l'an 203. 203.§ 2.

NOTE XXV.

Pour la page 67. § 29.

Sur le temps de la mort de Plautien.

La chronique d'Alexandrie (*p. 622.*) met la mort de Plautien le 22. janvier de l'an 203. [auquel Severe n'estoit pas encore revenu à Rome. Ainsi cela ne se peut pas accorder avec l'histoire.] ' Xiphilin aprés avoir raporté les réjouissances faites à Rome [en 203.] Dio,l.76.p. 860.b.c. pour le retour de Severe, y joint immediatement les feux du mont Vesuve, qui furent, dit-il, aussitost suivis par la mort de Plautien. [C'est ce qui nous a portez à mettre cette mort le 22. janvier 204. Mais je ne sçay s'il ne vaudroit point mieux dire que Xiphilin a sauté ce que Dion avoit dit sur l'an 204. où il n'avoit pas sans doute oublié les jeux seculiers, & qu'il a passé tout d'uncoup de 203. à 205. ce qui nous donnera lieu de mettre la mort de Plautien en 205. Car elle vint particulierement de la haine que Caracalla

conceut contre luy aprés avoir épousé sa fille : & il ne l'épousa que vers le milieu de 203.] ' Outre cela Cœranus banni comme confident de Plautien, fut rapellé au bout de sept ans. ' Et nous trouvons que le lendemain de la mort de Gete [c'est à dire le 28. de fevrier 212.] Caracalla rappella tous les bannis. [A moins donc que Cœranus n'ait esté rappellé en 211. par une grace particuliere, il faut dire qu'il n'a esté banni qu'en 205.]

p.862.c.d.

p 862.c.d.

Pour le jour nous ne trouvons rien qui nous empesche de suivre la chronique d'Alexandrie.] ' Dion dit que Plautien fut tué ἐν ταῖς θεωρίαις ταῖς ἐν τῷ παλατίῳ ἥρωσι πεποιημέναις. [Nous laissons cette circonstance à examiner à de plus habiles, pour voir si cela s'accorde avec le 22. de janvier. Mais si ces spectacles sont ce que] ' le calendrier Romain appelle les jeux du palais ou Palatins, ils commençoient le 17. de janvier, & finissoient le 22.

Dio,l.76.p.861.b.

Buch.cycl.p.281.

NOTE XXVI.

Pour la page 80. § 33.

Diverses remarques sur la guerre d'Angleterre.

[Il n'est pas fort difficile d'accorder Dion] ' qui dit que Severe ne donna point de bataille en Angleterre, & ne vit point d'armée ennemie, ' avec ce que dit Herodien, qu'il y eut plusieurs combats & plusieurs escarmouches. [Des partis qui se rencontrent se battent ; des escadrons qui viennent attaquer un quartier rendent quelque combat : tout cela ne fait pas neanmoins une bataille. Mais nous ne voyons pas de mesme qu'on puisse soutenir] ' ce que dit Bede dans son histoire d'Angleterre, *magnis gravibusque p[r]aeliis saepè gestis*, quoiqu'il n'ait fait en cela que suivre Orose (*l.* 7. *c.* 17. *p.* 213. 2. *c.*)

Dio,l.76.p.867.a.

Her.l.3.p.537.c.

Bed.h.Ang.l.1.c.5.p.0.1.

[De la maniere dont parlent ces deux auteurs aprés ceux du IV. siecle, il semble que Severe ait eu à combattre les Anglois sujets de l'Empire qui s'estoient revoltez. Mais on voit par Dion & par Herodien qu'il n'attaqua que les barbares qui estoient toujours demeurez libres hors le peu de temps qu'avoient duré les conquestes d'Agricola. Ainsi quand Herodien dit (*p.* 536. *b.*) qu'ils avoient fait sedition (στασιάζειν,) c'est à dire qu'ils avoient rompu les traitez de Paix, & agissoient en ennemis, aussibien que quand] ' Dion dit que les Meates & les Caledoniens se revolterent (ἀπέστησαν.) [Pour tout ce que peuvent dire les auteurs Anglois ou Ecossois venus depuis Bede, ce seroit perdre le temps de s'y arrester.]

Dio,l.76.p.868.c.d.

NOTE XXVII.

Pour la page 80. § 33.

Qu'Alford condanne Dion sans fondement sur les conquestes de Severe en Angleterre.

' Alford supposant que le mur de Severe estoit entre Neucastle & Carlile, beaucoup au dessous de l'endroit qu'Agricola avoit fortifié sous Tite, en conclud qu'il est faux que Severe ait obligé les Anglois à luy ceder une partie de leurs terres, comme nous le lisons dans Dion ; que Severe l'a pu mander au Senat pour se vanter d'avoir fait quelque chose, & que c'est ce qui a trompé Dion. [On pourroit confirmer cela, parce que Severe ne prit point le nom d'Imperator pour ce qu'il fit en Angleterre. Mais avec tout cela il n'est pas aisé de croire que Severe ait voulu se vanter d'une chose dont il eust esté démenti par autant de personnes qu'il en avoit alors à sa Cour & dans son armée, c'est à dire par plus de cent mille témoins : & Dion ne se seroit pas laissé surprendre par un mensonge si aisé à découvrir. Il témoigne assez en d'autres rencontres qu'il savoit distinguer la verité

Alf.211.§3.

& avec ce que disoit Severe; & ce n'est pas sans doute de luy qu'il avoit sceu] que les Romains avoient perdu 50. mil hommes dans cette expedition. [Si Severe avoit voulu faire croire qu'il meritoit le titre d'Imperator, le Senat le luy auroit infailliblement decerné. Ainsi il vaut mieux dire qu'il ne le prit pas, parce qu'il n'y avoit point eu de combat considerable.] Pour le lieu où Severe fit son mur, nous verrons dans la note 28. que ce n'est pas une chose sur laquelle il soit aisé de rien assurer.

Pour la page 81. § 34.

NOTE XXVIII.

Diverses difficultez sur le mur fait par Severe.

Bed.h.Ang. l.1.p.14.1. ' Bede dit que Severe fit son mur en Angleterre dans le mesme endroit où les Romains en firent un nouveau vers le milieu du V. siecle, lorsqu'ils abandonnerent entierement l'isle, p.13.24 ' & il semble que ce soit à l'endroit qu'il avoit décrit un peu auparavant, entre les deux golfes de Forth & de Cluyd [qui coupent l'Ecosse en deux parties au dessus d'Edembourg & de Glasquo.] 3. ' Il paroist en effet par Bede que les barbares qui ravageoient les pays soumis aux Romains dans le V. siecle, venoient d'au delà de ces golfes; ce qui les faisoit appeller des peuples d'outremer. Tac.v.Agr. c.23.p.146. ' Agricola avoit déja fait fortifier cet endroit, sous le regne de Tite: [& il n'y en a aucun dans l'Angleterre où les deux mers s'approchent si fort, ni qui soit si aisé à fortifier.] Buch.r.Scot. l.1.p.16|l.4.p.116|l.5.p.135. ' Bucanan soutient en effet que c'est là où estoit le mur de Severe, entre Abercorn qui est apparemment ce que Bede appelle Abercurnig, & Kirk patric, ou S. Patrice, & qu'il y en restoit encore de son temps de grands vestiges aussibien que d'une ville bastie habitée en cet endroit par les Romains. Usser.r.Brit. p.606. ' Cependant Cambelon & beaucoup d'autres veulent que le mur de Severe ait esté beaucoup plus bas, [dans le Nordhumberland,] depuis l'embouchure du Thyn à l'Orient prés de la ville de Neucastle, jusqu'au golfe de Solvvay au dessus de Carlile. Usserius qui raporte le sentiment des uns & des autres, defere davantage à l'autorité des derniers, ' & soutient que ç'a esté le sentiment de Bede mesme. p.1025.1026. Il est certain qu'il y a eu un mur en cet endroit, dont on voit encore aujourd'huy les restes, ' & Alford dit qu'on l'appelle encore le mur de Severe. Alf.211. §3.

' Usserius allegue assurément des raison bien fortes pour soutenir que le mur estoit vers Neucastle & Carlile. Usser.r.Br.p. 1025.1026. [Cependant il est constant qu'Agricola a poussé beaucoup plus loin ses conquestes; & aprés ce qu'en dit Bucanan, je ne voy pas qu'on puisse douter] ' que les Romains n'aient eu un établissement & une ville au delà d'Edembourg & assez prés de Sterling: Buch.r.Scot. l.1.p.16.17. [ce qui montre qu'ils ont possedé assez longtemps ce pays.] ' On pretend en effet qu'il y a preuve qu'Antonin avoit fait son rempar en cet endroit, c'est à dire entre les golfes de Forthi & de Cluyd, nommez autrement d'Edembourg & de Dumbriton. Usser.r.Brit. p.1024. [On ne dit point qu'ils aient rien perdu sous M. Aurele ni sous Commode: & quoique les barbares aient passé le rempar sous le dernier, neanmoins la maniere avantageuse dont les historiens parlent d'Ulpius Marcellus qui fut envoyé contr'eux, ne permet pas de croire qu'il ait moins fait que] ' de les resserrer dans leurs anciennes limites, comme dit Alford. Alf.186.§4. [Severe vient ensuite, il les oblige à luy ceder une partie de leur pays; & cependant il fait son mur ou son rempar 30. lieues en deçà de celuy d'Antonin. Il paroist en cela une contradiction manifeste.

On ne trouve point que depuis Se-

vere, les Romains aient fait de nouvelles conquestes dans l'Angleterre : & ils ont plus esté en état de perdre que de conquerir.] 'Car ce qu'on rapporte de Carause n'est pas fort fondé : & aprés tout, on dit seulement qu'il fortifia le mur de Severe. 'Cependant il paroist constant par Gildas, & par Bede que dans le V. siecle les barbares estoient renfermez au delà des golfes d'Edembourg & de Dumbriton, & que les Romains tenoient tout le reste.

Usser. r. Brit. p. 585. 586.

Gild. exc. c. 12. 14. p. 117. d| 118. a| Bed. h. Ang. l. 1. c. 12.

[Que dire donc à tout cela ? Est-ce que nonobstant les avantages remportez par Ulpius Marcellus, & par la valeur de Pertinax qui luy succeda, les barbares ne laisserent pas de demeurer maistres de trente ou quarante lieues de pays ; ensorte que Severe en ayant reconquis une partie, pouvoit se vanter de leur avoir fait ceder quelque partie de leurs terres ? Cela a certainement peu d'apparence : vaudroit-il point mieux douter de la force] 'des preuves qu'on dit estre dans Camben, pour montrer que le mur d'Antonin estoit au golfe d'Edembourg, & croire qu'il estoit beaucoup plus bas, & que les Romains n'ont rien possedé paisiblement dans l'Ecosse qu'aprés Severe, quoique la conqueste n'en soit pas marquée dans l'histoire ? Cela reviendroit bien mieux à ce que Dion écrit environ 20. ans depuis la mort de Severe,] ' que les Romains ne possedoient que prés de la moitié de l'isle. [Ou bien dirons-nous que Severe ne pouvant pas repousser d'abord les barbares au delà du mur d'Antonin, avoit fait reparer celuy d'Adrien avant que de venir en Angleterre, & qu'aprés les conquestes qu'il y fit, il ne jugea pas necessaire de faire un nouveau mur, ou n'en eut pas le loisir ? Cela ne s'accordera pas assurément avec Spartien,] ' qui veut que la construction du mur ait precedé immediatement la mort de Severe. [Mais quand Spartien se sera trompé & aura ensuite trompé Eutrope, Orose, & les autres, ce ne sera pas une chose rare ni surprenante.

Usser. p. 1024.

Dio, l. 76. p. 867. a.

Spar. p. 70. a.

Je ne sçay s'il ne seroit point aussi seur de soutenir avec Bucanan que le mur de Severe estoit vers les golfes d'Edembourg, & de Dumbriton ? On oppose à cela deux raisons, l'une que le mur dont on voit encore des restes vers Carlile & Neucastle, est appellé par le peuple le mur de Severe, & qu'il paroist qu'on l'appelloit ainsi dés le temps de Bede puisqu'il dit que c'est celuy que les Romains firent au V. siecle sur celuy de Severe : & l'autre que la longueur donnée à celuy de Severe par les historiens convient mieux au dernier qu'à l'autre. Pour la premiere raison, ' Usserius soutient que le mur fait au V. siecle estoit entre les golfes d'Edembourg & de Dumbriton, & que Bede s'est trompé de croire que c'estoit celuy de Neucastle. [Nous n'examinons pas s'il a raison en cela : il nous suffit que si Bede s'est pu tromper en ce point, il l'a pu encore plus aisément dans l'autre, qui estoit plus éloigné de luy de deux ou trois siecles : & s'il s'est trompé en cela, il ne faut pas s'étonner que d'autres s'y soient aussi trompez, & que cela ait formé une tradition populaire qui s'est conservée jusques à nous. Le nom de Severe a esté plus connu dans ces pays là, & on luy a pu attribuer ce qu'il avoit fait & ce qu'il n'avoit pas fait, comme on attribue en France beaucoup de chaussées à Brunehaud, & beaucoup d'anciens bastimens à Cesar & aux Anglois, sans qu'ils aient jamais pensé à y travailler.]

Usser. r. Brit. p. 1024-1027.

' On lit dans le jeune Victor & dans Eutrope que le mur de Severe avoit 32. milles de longueur. Mais on pre-

Alfo. l. 11. 5. 6.

tend qu'il faut lire dans Eutrope 132. milles, parce qu'un manuscrit le porte ainsi, parce qu'on lit de mesme dans la chronique de S. Jerome, dans Orose (*l.7.c 17.p.213.2.d.*) dans Cassiodore, dans la traduction greque d'Eutrope par Peane; ' & parce que George le Syncelle a mis mille stades; ce qui fait la mesme chose en prenant sept mille & demi pour une stade: car on assure que Dion & d'autres auteurs le prennent ainsi.

Usser.r.Brit. p.1025.

' Divers manuscrits lisent 122. milles &c. [Mais ce qui fait la difficulté, c'est de placer le mur de Severe en un endroit où l'Angleterre ait 130. milles de large, c'est à dire plus de 50. lieues en prenant 2500. pas pour la lieue. Car à l'endroit qu'on appelle le mur d'Adrien on ne trouve qu'environ 25. lieues d'une mer à l'autre: & entre les deux golfes d'Edembourg & de Dumbriton il n'y a pas mesme dix lieues. Sur cette difficulté Usserius & Alford croient qu'il faut lire dans Eutrope *LXXXII. millia*, qui font environ trente lieues, & non CXXXII. & on croit que le mur d'Adrien pouvoit bien avoir 30. lieues de long, parce que selon ce qui en reste, il alloit un peu en tournant.

Eus.chr.n.P. p.533.d.

Mais je ne voy pas que cette raison soit bien forte contre l'opinion de Bucanan: les 32. milles que nous lisons dans Eutrope sont plutost pour luy: on ne trouve les 28. que par une correction arbitraire; & tout cela enfin n'est fondé que sur l'autorité d'Eutrope, qu'on peut dire n'estre pas grande. Les 82. milles mesmes ne luy sont pas contraires, si Severe a voulu faire son mur non entre les deux golfes, mais d'un costé de l'Ocean à l'autre, comme parlent les auteurs, de peur peut-estre que les barbares ne traversassent les golfes avec leurs barques:] ' & Bucanan suppose en effet par les restes sans doute de ce mur qui se voyent encore, qu'il passoit de beaucoup la teste du golfe d'Edembourg, auquel il sembloit naturellement qu'il devoit finir: ' & celuy que l'on y fit dans le V. siecle commençoit vers Abercon selon Bede, [plusieurs lieues en deçà de cette teste. Nous nous sommes étendus insensiblement sur un sujet qui le merite assez peu, & dont il faut laisser la discussion à ceux du pays.]

Buch.l.1.p. 17.18.

l.5.p.115|Bed. h.Ang.l.1.c. 12.p.13.2.

NOTE XXIX.

Pour la page 83.§.35.

Sur une sedition des soldats en faveur de Caracalla.

' Spartien dit que dans une sedition les soldats proclamerent Caracalla Auguste, & le firent Auguste: & cet auteur suppose assez clairement que c'est en cette maniere que Caracalla a eu le titre d'Auguste, comme Aurele Victor le dit encore plus clairement: [c'est à dire qu'il a esté fait Auguste malgré son pere;] & que Severe qui selon Spartien condanna à la mort tous les auteurs de cette entreprise, & fut prés de faire mourir pour cela son fils mesme, [laissa neanmoins subsister une chose de cette importance faite malgré. Cela est si peu probable, & toute cette histoire est raportée d'une maniere si peu naturelle,] ' que Saumaise ne fait pas difficulté de croire que c'est une pure fiction. [Nous n'osons pas aller si loin.] ' Mais comme Herodien dit que Caracalla taschoit de se faire declarer seul Auguste par les soldats à l'exclusion de son frere, [nous avons cru pouvoir raporter à cela le narré de Spartien, qui aura seulement mal conceu & mal exprimé une chose veritable.] Herodien raporte ces pratiques de Caracalla en parlant de la derniere maladie de Severe. [Selon Spartien il semble que ce fut plutost quelque temps auparavant, lorsque Severe n'avoit point

Sever.v.p.71. b|39.d.

n.p.141.1.c.

Her.l.3.p.537. 538.

d'autre incommodité que ses gouttes. La chose n'est pas de grande importance.]

Pour la page 84. § 35.

NOTE XXX.

Que les os de Severe ont esté mis dans le mausolée d'Adrien.

Gete. v. p. 9. d| a. C. p. 123. 1. b. ' Spartien dit de Gete fils de Severe, *Illatus majorum sepulcro, hoc est Severi, quod est in Appia via, &c.* Il semble par cet endroit que le tombeau de Severe fust sur le chemin d'Appius ; & Casaubon l'a crû de la sorte. Seve. v. p. 71. c|73. d. ' Cependant Spartien mesme di que les os de Severe furent mis dans le sepulcre des Antonins & de M. Aurele : Dio, l. 76. p. 86. a. ' Dion dit de mesme, ἐς τὸ ἀντωνινεῖον. a Her. l. 4. p. 539. c. [a] Et selon Herodien, ce fut dans le temple où estoient les monumens sacrez de Marc [Aurele,] & des autres qui avoient regné avant luy. [On ne peut donc douter que Severe n'ait esté mis dans le Mole ou mausolée commencé par Adrien & achevé par T. Antonin, où on avoit mis Lucius Cæsar, Adrien, Antonin, L. Verus, & M. Aurele aussi sans doute, quoique les auteurs ne l'aient pas marqué.] Com. v. p. 52. b. ' Commode mesme enterré d'abord autre part, y fut transporté par ordre de Pertinax.

B. p. 123. ' Casaubon pretend accorder tout cela en disant que le Septizone où Gete fut enterré sur le chemin d'Appius, & les monumens des Antonins n'estoient que des parties d'un mesme mausolée. [Mais je croy qu'on convient que le chemin d'Appius est du costé de Capoue, & que le mausolée d'Adrien est tout de l'autre costé de Rome vers le Vatican. Dio, l. 78. p. 879. a. ' De plus Dion dit que Mæsa [grand'-mere d'Heliogabale] fit transporter les cendres de Julie [sa sœur] femme de Severe, & les os de Gete, εἰς τὸ τοῦ Ἀντωνίνου τεμένισμα, [c'est à dire assurément dans le mausolée d'Adrien, où par consequent on ne les avoit pas mis d'abord. Il faut donc dire que dans Spartien *Sepulcrum majorum, hoc est Severi* n'est point le tombeau de Severe, mais des ancestres de Gete & de Severe, c'est à dire des Septimes qui s'estoient établis en Italie avant le regne de Severe, & où l'on pouvoit bien aussi avoir mis Septimius Geta oncle de celuy-ci.]

Pour la page 89. § 37.

NOTE XXXI.

Que Philostrate auteur de la vie d'Apollone pouvoit estre d'Athenes, non de Tyr, ni de l'isle de Lemne.

Phot. c. 44. 29. ' Photius dit que Philostrate auteur de la vie d'Apollone estoit de Tyr ; Voss. h. gr. l. 2. c. 15. p. 235. ' & on cite la mesme chose de Tzelzés. b Eus. in Hier. p. 435. a. [b] Cependant Eusebe le fait Athenien c Eun. pr. p. 11. [c] & d'autre part Eunape dit qu'il estoit de Lemne, d Voss. h. gr. l. 2. c. 15. p. 234. [d] en quoy il a esté suivi par Hesyquius, e S. d. p. 1520. d. [e] & par Suidas, [qui neanmoins dans l'endroit où il parle de luy à dessein (φ. p. 1062. e. d.) ne marque point du tout son pays.] Philst. soph. 29. p. 623. b. ' Il est certain par l'histoire des sophistes, qu'il y avoit au commencement du deuxiéme siecle un Philostrate de Lemne. Voss. p. 234| Jons. l. 3. c. 13. p. 279. ' C'est ce que Vossius & Jonsius ont jugé le plus probable : [& il semble qu'on le peut accorder avec Eusebe, en disant] Suid. φ. 1062. c. ' qu'il estoit originaire de Lemne par son pere comme le dit Suidas, [& Athenien de naissance ;] outre qu'il a regenté à Athenes durant quelque temps.

[Mais de quelque pays que fut l'auteur de la vie d'Apollone, il n'y a guere d'apparence que ce soit le Philostrate de Lemne dont parle l'histoire des sophistes.] Philst. soph. 56. p. 618. b. ' Car celuy-ci n'avoit que 24. ans lorsqu'il obtint quelques privileges d'Antonin fils de Julie, [c'est à dire de Caracalla] qui avoit refusé les mesmes graces à un autre p. 617. b. ' depuis son retour à Rome ; [c'est à dire vers 212. Ainsi ce Philostrate

loſtrate n'avoit au plus que 29. ans en 217. à la mort de Julie,] ' par l'ordre de laquelle l'auteur de la vie d'Apollone écrivit ; [& il eſt difficile de croire qu'on euſt chargé un homme ſi jeune d'un ouvrage de cette conſequence. Il doit meſme avoir écrit quelque temps avant 217. ſi c'eſt à cauſe de ſon hiſtoire que Caracalla eſtimoit ſi fort Apollone : comme quelques uns le diſent.] ' Jonſius dit que Lucien parle de l'auteur de la vie d'Apollone : [Et il ne parle pas ſans doute de Philoſtrate de Lemne, né au pluſtoſt en 188. luy qui devoit déja eſtre fort agé en 180.] ' Ce que dit Suidas qu'il profeſſa à Athenes & enſuite à Rome ſous Severe, [ne peut pas non plus convenir à celuy de Lemne.]

v. Ap. v. l. 1. c. 3. p. 5. 2. — Jonſ. l. 3. c. 13. p. 280. — Suid. Φ. p. 1062. c.

Pour la page 89. § 57.

NOTE XXXII.

Philoſtrate de Lemne diſtingué de celuy qui a fait la vie des ſophiſtes.

Suid. Φ p. 1062. c. f.

' Suidas dit que quelques uns attribuent l'hiſtoire des ſophiſtes à un Philoſtrate petit-neveu de celuy d'Athenes, qui eſtoit en meſme temps ſon gendre, auſſibien que ſon diſciple, qui profeſſa comme luy la rhetorique à Athenes, & qui avoit auſſi compoſé des Tableaux & d'autres ouvrages. Il dit que celuy-ci eſtoit de Lemne où il eſt mort, & que ſon pere, neveu de l'autre Philoſtrate, s'appelloit Nervien. [Mais j'ay peur qu'il ne ſe brouille en cela.] ' Car l'hiſtorien des ſophiſtes parle pluſieurs fois d'un Philoſtrate de Lemne, comme d'un autre ; [& luy donne ce ſurnom de Lemnien, comme pour le diſtinguer des autres Philoſtrates, & par conſequent de luy-meſme. Nous avons des Tableaux d'un jeune Philoſtrate, qui apparemment eſtoit de Lemne,] ' puiſqu'il finit en diſant que Philoctete eſt enterré *dans cette iſle* de Lemne, ' & il ſe dit fils d'une fille d'un Philoſtrate qui avoit auſſi fait des Tableaux.

Philſt. ſ. ph. 59. p. 614. b. &c. — Philſt. icon. p. 8 / 5. d. — p. 8; 1. b.

[Il faut donc apparemment diſtinguer 1. Philoſtrate d'Athenes auteur de la vie d'Apollone, & des Tableaux qui commencent par celuy du Scamandre, & ſi on veut des autres ouvrages que luy attribue Suidas, hors les vies des ſophiſtes : 2. Philoſtrate de Lemne ſon petit-fils, auteur des Tableaux qui commencent par celuy d'Achille. 3. Philoſtrate fils de Nervien auteur de la vie des ſophiſtes, ami du ſecond, comme il le dit dans la vie d'Aſpaſe (*p. 623. b.*) & ſi l'on veut petit-neveu du premier, comme le dit Suidas. Il peut avoir eſté de Tyr. Ceux qui auront lû plus exactement ce que nous avons de ces Philoſtrates, y trouveront peut-eſtre quelque nouvel éclairciſſement.]

' Photius parle d'une eſpece de lexicon fait par Philoſtrate de Tyr,[a] Tzetzés cite un livre d'un Philoſtrate ſur l'iſle de Cypre.

Phot. c. 150. p. 320. — a Voſſ. h. gr. l. 2. c. 15. p. 236.



NOTES SUR LA PERSECUTION DE SEVERE.

NOTE I.

Pour la page 98. § 14.

Sur une cauſe peu probable qu'on donne de cette perſecution.

Cyp diſſ.11.c. 41.p.269. ' DOdouel croit que Severe perſecuta les Chrétiens, parce qu'on les confondoit avec les Juifs ; & qu'il eſtoit irrité contre les Juifs à cauſe d'une revolte qu'ils avoient faite. Mais S. Jerome met cette revolte en la cinquiéme année de Severe, c'eſt à dire en 197. ou au pluſtard en 198.]
Goltz.p.85.c. ' & Severe prit cette année là le titre d'Imperator X. [dequoy il ſeroit difficile de trouver d'autre raiſon dans l'hiſtoire que ſa victoire ſur les Juifs. Que s'il faut mettre la défaite des Juifs dés 198. y a-t-il bien de l'apparence de vouloir que ç'ait eſté la cauſe des edits publiez contr'eux, & à cauſe d'eux contre les Chrétiens ; ces edits n'ayant eſté faits qu'au bout de quatre ans, dans les derniers mois de l'an 202 ? Au moins c'eſt une pure conjecture, dont on peut bien ſe paſſer.

NOTE II.

Pour la page 99. § 4.

Sur les actes & le martyre de S. Andeol.

Boll.1.maii, p.35.f. ' M. du Boſquet (*t.2.p.91.*) & Bollandus nous ont donné des actes de
ε|p.48.d. S. Andeol, ' que l'auteur a voulu faire paſſer pour originaux, puiſqu'il dit en avoir appris quelques circonſtances des ſoldats meſmes qui avoient gardé ce Saint. [Et neanmoins ils ſont meſlez de choſes ſi peu croyables, dont meſme quelques unes ſont certainement fauſſes, qu'ils doivent paſſer pour une piece entierement ſuppoſée ou extremement corrompue.]
' Bollandus ſoutient par pluſieurs raiſons qu'ils ne ſont écrits que bien des ſiecles aprés le Saint, ſur la tradition du peuple, avec diverſes additions de l'invention & de l'eloquence d'un jeune homme. ' Il croit neanmoins qu'on les peut ſoutenir en quelque maniere, mais c'eſt en oſtant la principale circonſtance, & la plus remarquée dans les martyrologes, qui eſt que le Saint fut envoyé en France par S. Polycarpe : ' & il l'oſte meſme en pluſieurs endroits du texte, [ce qui eſt un peu trop hardi. Mais quand ces endroits n'y ſeroient pas, tout le reſte de cette hiſtoire n'a rien qui ne ſente la fable & la fiction. p.35.d.e. b.

p.36 a.b.

Si ce Saint a eſté envoyé en France par S. Polycarpe mort en 166. l'an 6. de Marc Aurele, & qu'il ait eſté martyrizé preſque auſſitoſt qu'il fut arrivé, comme il le faut dire, ſelon la ſuite de ces actes, il doit avoir ſouffert dés le temps de M. Aurele, vers 170. au pluſtard. Et neanmoins ſes actes diſent que ce fut ſous Severe alors preſent dans les Gaules ; en quoy les martyrologes le ſuivent. Cependant Severe ne commença à regner qu'en 193. & ne vint enſuite dans les Gaules qu'en 197. lorſqu'il eſtoit encore favorable aux Chrétiens, & en 208. lorſqu'il alla en Angleterre. ' M. du Boſquet croit qu'au lieu de Severe il faut lire Verus, c'eſt à dire M. Aurelius Verus. [On pourroit peut-eſtre dire auſſi que] ' Severe ayant gouverné la province de Lion avant que d'eſtre Empereur, [ce fut en ce Boſq.l.2.c.12. p 76.

Sev.v.p.65.h.

temps-là qu'il fit mourir S. Andeol, & que l'on a mis sous son Empire, ce qui s'est fait durant son gouvernement.] 'Mais ce fut sous Commode qu'il gouverna la Gaule Lionnoise, [vers l'an 186.] (*V. Commode* § 7.) plus de 20. ans aprés la mort de S. Polycarpe. Et il faudroit supposer que le gouverneur de la Lionnoise avoit jurisdiction dans le diocese de Viviers où mourut S. Andeol; ce qui n'est pas aisé à croire, ou est mesme certainement faux.

Nig.v.p.75.a.

Tout ce que nous pouvons donc dire de cela, c'est que n'y ayant point de raisonnement solide à établir sur les actes de ce Saint, nous avons cru qu'il valoit autant mettre son martyre sous Severe, comme Bollandus a fait aprés les martyrologes.

Pour la page 105.§ 7.

NOTE III.

Quand la persecution de Severe a cessé.

Je ne voy point que les anciens marquent expressément quand a fini la persecution de Severe. Mais à en juger par le naturel de ce prince, qui ne changeoit pas aisément ce qu'il avoit une fois commencé, on a grand sujet de croire qu'elle dura autant que sa vie, c'est à dire jusqu'en 211. Cela est conforme à ce que nous avons dit dans le texte touchant le martyre de S. Rutile. 'On remarque que la persecution duroit encore lorsque Tertullien écrivoit son premier livre contre Marcion: '& c'estoit certainement en la 15. année de Severe, [commencée le 2. juin 207. Il faut selon Eusebe, que S. Alexandre de Jerusalem soit demeuré en prison jusqu'en 211. Que si le traité de Tertullien à Scapula n'a esté fait que la mesme année aprés la mort de Severe, comme nous esperons le montrer dans la note 16. sur l'histoire de cet auteur; il est indubitable que la persecution continua mesme encore un peu sous Caracalla.] 'S. Sulpice Severe qui conte 38. ans entre la persecution de Severe & celle de Dece, commencée au plutost à la fin de l'an 249. fait durer assurément la premiere jusqu'en 211. ou 212.

Pagi, 207.§ 3.

Tert.in Mar. l.1.c.15.p. 440.b.

Sulp S.l.2.c. 15 p. 150|Pagi,207.§ 1.

'Cependant Dodouel veut qu'elle n'ait duré que deux ans, & qu'elle ait fini dés l'an 204. Severe, dit-il, ayant accordé la paix aux Chrétiens, pour ne pas souiller de leur sang la solennité des jeux seculiers qu'il donna cette année là. L'unique preuve qu'il allegue de cette nouvelle opinion, c'est qu'on trouve sur la mesme année dans la chronique de S. Jerome, *In hoc anno Jobileum à majoribus invenimus observatum*; d'où il tire que les Chrétiens ne pouvant pas prendre de part à la joie payenne des jeux seculiers, établirent un jubilé à l'imitation des Juifs, pour se réjouir de leur costé à cause de la paix que Severe leur avoit rendue. [Je ne rougis point de confesser que je ne sçay ce que c'est que ces jubilez marquez trois fois dans la chronique de S. Jerome,] 'puisque Scaliger mesme avoue qu'il n'y comprend rien, & se tire de là en pretendant que ce sont de pures bevues. Il croit que cela vient d'Eusebe: neanmoins il n'en a rien voulu mettre dans le texte grec de sa chronique. [Il est certain au moins qu'on ne connoist point ces jubilez dans l'antiquité si ce n'est parmi les Juifs. Mais quoique ce puisse estre, il faut bien des machines pour en tirer la conclusion de Dodouel, qui au plus ne passera jamais que pour une simple conjecture tres peu recevable par elle mesme, & encore moins sans doute si on la compare avec les raisons que nous avons d'étendre la persecution jusqu'aprés la mort de Severe. Le P. Pagi ne s'est pas amusé à répondre à ces nouvelles pensées de Dodouel, & n'en a pas seulement parlé,] se contentant d'é-

Cyp.dis.11.c. 41. p. 168. 169.

Eus.chr.n.p. 229.2.

tablir que la persecution n'a pu finir dés 204. mais seulement en 211.

Dodouel fait plusieurs autres fautes touchant la persecution de Severe, que nous ne croyons pas necessaires de refuter, parce que la suite mesme de l'histoire établie sur les auteurs originaux le fait assez.

NOTES SUR CARACALLA.

Pour la page 116. § 9.

NOTE I.

Sur Balbin Consul en 213.

LE collegue de Caracalla dans son IV. Consulat est nommé Balbin dans Idace, dans S. Prosper &c. dans les fastes de Theon, & dans une inscription que cite Onuphre (*p.* 251. *g.*) La chronique d'Alexandrie le nomme Cusp.p.371.a. Albin : ' & Cuspinien cite la mesme Buch.cycl.p. chose de son anonyme. ' Cependant 2..|Noris, fast.p.19. Bucherius qui a fait imprimer une partie de cet anonyme, & le P. Noris qui l'a donné tout entier, ont mis Balbin. [Et on ne peut douter que ce ne soit le vray nom de ce Consul, puisqu'outre l'inscription d'Onuphre,] Grut.p.44.2. 'on lit dans un autre *D. Cæcilio Balbino II.*

Noris.ep. Son.p.127. ' On voit par cette seconde inscription que ce Balbin est celuy mesme qui fut fait Empereur en 237. Capitolin marque qu'il avoit esté deux fois Consul, [ce qui confirme l'inscription dont nous venons de parler, & celle d'Onuphre qui le marque aussi Consul Cusp.p.371.a. pour la seconde fois.] ' Cuspinien le cite encore de son anonyme : [& neanmoins Bucherius ni le P. Noris ne l'ont point mis.]

Pour la page 116. § 12.

NOTE II.

Circonstances de la guerre d'un Antonin contre les Parthes.

Paneg.7.p. 167.168. 'Nazaire dans le panegyrique qu'il a fait de Constantin dit que l'Empereur Antonin faisant la guerre contre les Parthes, & ayant veu leurs cavaliers armez de toutes pieces, en fut si saisi de frayeur, qu'il écrivit le premier au Roy des Parthes pour luy offrir la paix. Ce Roy insolent refusa ses offres, & fut neanmoins vaincu. ' Cette n.p.3.2. histoire qui ne se trouve point autrepart, [a quelque rapport à celle de Caracalla, qui écrivit le premier au Roy des Parthes pour luy demander son amitié, & pilla ensuite son pays. Mais les autres circonstances sont assez differentes, & Caracalla ne merite nullement les eloges que Nazaire donne à cet Antonin : *Imperator*, dit-il, *in toga præstans, & non iners nec futilis bello.* La premiere partie de cet eloge convient parfaitement à T. Antonin, mais on ne dit point qu'il ait jamais fait aucune guerre en personne, ni qu'il ait eu aucune affaire contre les Parthes. Au contraire la seconde partie se peut dire de L. Verus ; & il a vaincu les Parthes. Mais il ne se peut nullement appeller *in toga præstans* ; & je ne sçay si on luy donne jamais le nom d'Antonin. Tout l'éloge entier se peut fort bien appliquer à M. Aurele, si l'on trouvoit qu'il eust eu quelque guerre avec les Parthes ; ce que je croy que l'histoire ne nous apprend point. Je ne sçay si Nazaire auroit fait une seule personne de luy & de L. Verus, comme ce n'est qu'un mesme regne.]

NOTES SUR MACRIN.

NOTE I.

Pour la page 147. § 2.

Sur la promotion de Diadumene à la dignité de Cesar.

Diad. v.p.97. a. ' LAmpride dit assez clairement que Diadumene fut declaré Empereur en mesme temps que Macrin. [Et cela paroist tout à fait conforme à ce que Dion dit] ' que sur la premiere lettre de Macrin au Senat, Diadumene fut declaré prince de la jeunesse, & Cesar. Dio,l.78.p. 895.d.

p.896.897. ' Cependant Dion dit autrepart qu'on receut d'abord avec joye la promotion de Macrin ; mais que cette joye diminua lorsqu'on sceut qu'ayant envoyé querir Diadumene à Antioche, les soldats qui le conduisoient, luy avoient donné le nom de Cesar. [Ce dernier endroit fait voir tres clairement que Diadumene ne fut fait Cesar qu'aprés que Macrin eut esté declaré Auguste, & il n'y a pas moyen d'en douter. L'autorité de Lampride ne nous arreste pas : & pour l'autre endroit de Dion, la seule chose que nous puissions dire, c'est que la nouvelle de la mort de Caracalla, & de l'élection de Macrin arriva à Rome quelque temps avant la lettre du dernier, par quelque raison que cela soit arrivé, quoique Capitolin qui ne vaut pas mieux que Lampride si ce n'est le mesme,] ' dise assez nettement que l'on apprit à Rome la mort de Caracalla par les lettres de Macrin. Macr.v.p.95. c ' Selon Herodien il y avoit au moins plusieurs jours que Macrin estoit Empereur, lorsqu'il en écrivit au Senat. Her.l.5.p. 559.c.d.

[Ce que nous disons que Diadumene ne fut fait Cesar que quelque temps aprés Macrin, semble se pouvoir confirmer par un endroit de Dion '] où il dit que les lettres de Macrin sur son fils vinrent aprés celles qu'il écrivit sur son élection. [Mais je pense qu'on peut monstrer par plusieurs raisons, que ces lettres sur Diadumene regardent le temps où il fut fait Auguste en 218. Dio,l.78.p. 904.c.d.

Nous voudrions aussi pouvoir reserver pour ce temps-là ce que Dion dit,] ' que Macrin fit son fils Cesar afin d'avoir occasion de faire une nouvelle largesse aux troupes. p.897.a. ' Car ce fut pour cette raison selon Dion mesme qu'il le fit Auguste, en un temps où il avoit tout à fait besoin de s'acquerir l'affection des soldats ; [ce qui ne paroist pas de mesme dans le temps qu'il le fit Cesar, où il venoit de donner aux soldats pour sa promotion propre autant qu'il l'avoit jugé necessaire pour les gagner. Neanmoins nous avons crû devoir suivre Dion ; & d'autant plus que cet endroit n'est pas l'abregé de Xiphilin, mais un fragment de l'histoire originale. p.902.e.

Il est bon d'avertir encore pour les citations de la vie de Macrin par Capitolin, que dans l'edition de Paris par Saumaise en 1620. dont nous nous servons, les pages 95. & 96. sont repetées deux fois. Ainsi ce qu'on ne trouvera pas sur l'une, il le faut chercher sur l'autre.

NOTE II.

Pour la page 148. § 2.

Des lettres attribuées à Macrin par Capitolin & par Herodien.

' Capitolin raporte une lettre de Macrin au Senat, où il luy mande son élevation à l'Empire, le priant de l'y confirmer. [C'est donc la premiere lettre qu'il luy écrivit.] ' Cependant il y declare qu'il a decerné les honneurs divins à Caracalla, & veut que le Senat les luy decerne : & ' Capitolin dit qu'il l'y traitoit de Dieu. [Comment accorder cela avec Dion,] ' qui dit que dans sa premiere lettre au Se- Macr. v.p 95. b.c. c.d. a. Dio,l.78 p. 895.896.

nat (car je ne croy pas qu'on puisse douter qu'il n'entende celle là) il ne parloit de Caracalla ni avec invective, ni avec eloge, luy donnant d'une part le titre d'Empereur, & marquant de l'autre qu'il avoit allumé une guerre injuste contre les Parthes &c. mais ne le traitant & ne demandant point que les autres le traitassent ni de Dieu ni d'ennemi. [Il faut donc avouer sans doute que la lettre raportée par Capitolin est une piece de l'invention de l'historien dont il l'a tirée, & non point la veritable lettre de Macrin.

Cela se justifie assez par la lettre mesme. Car estant toute à l'avantage de Caracalla,] il y est appellé d'abord

Macr.v.p.95.a. ' *Antoninus noster*, [ce qui n'est pas dans le respect dû à un Empereur,] ' par celuy qui faisoit profession de venger sa mort comme luy ayant juré fidelité : & dans la suite on luy donne le nom de Bassien, [qu'il n'a jamais pris, estant Cesar & Auguste,] ' & qu'on luy donnoit aprés sa mort par mépris. ' Macrin aprés y avoir en quelque sorte remis au Senat la puissance imperiale que l'armée luy avoit donnée, *tenebo regimen, si & vobis placuerit*; ' parle ensuite en maistre absolu; *quum possimus imperatorio jure præcipere.* ' Il dit que le Senat connoissoit son fils. [Et d'où le Senat eust-il connu un enfant de 9. ans? Nous avons remarqué sur M. Aurele, qu'il y a bien des pieces mises comme originales dans l'histoire Auguste, qu'il est neanmoins difficile ou impossible de soutenir.]

Her.l.5.p.559-561. ' Herodien raporte une lettre de Macrin au Senat, toute differente de celle-ci, & qui semble neanmoins écrite pour luy donner la nouvelle de son élection. [Elle est bien mieux faite que celle de Capitolin; mais on n'y voit rien de ce que Dion cite de la veritable. Et tout le caractere de l'histoire d'Herodien, qui est fort orateur, porte à croire que les lettres & les harangues qu'il raporte, sont de luy mesme, & non pas de ceux qu'il fait parler.

NOTE III.

Pour la page 149. § 3.

Quand Diadumene a eu le nom d'Antonin.

Diad.v.p.97. ' Lampride en raportant assez en détail la maniere dont il prétend que Macrin donna à son fils le nom d'Antonin, [ne dit point du tout qu'on luy ait donné en mesme temps celuy de Cesar:] ' Il raporte une lettre de Macrin à sa femme sur ce que son fils avoit receu le nom d'Antonin, [sans y parler aussi de la qualité de Cesar. C'est ce qui nous porte à separer ces deux choses.] ' On trouve en effet quelques medailles de Diadumene particulierement dans Goltzius, où il est appellé Cesar & non Antonin. (P.100.a. ; Goltz p.95.96.)

Bira.p.308. ' Dans d'autres il est appellé *Imperator Cæsar* sans qu'on y ajoute le titre d'Auguste. [Nous ne croyons pas neanmoins qu'on en puisse tirer qu'il ait eu le titre d'Empereur avant celuy d'Auguste, ce dernier titre pouvant avoir esté omis quoiqu'il l'eust.] Au moins Birague met toutes ces medailles sur l'an 218. aprés avoir marqué qu'il avoit esté fait Auguste. Dans toutes celles qu'il met sur l'an 217. le titre de Cesar est toujours mis aprés les noms propres.

NOTE IV.

Pour la page 150. § 4.

Difference entre Herodien & Dion sur la guerre de Macrin contre les Parthes.

Her.l.4.p.556.d. ' Suivant la narration d'Herodien, Artabane vint en Mesopotamie tres peu de jours aprés la promotion de Macrin, ' & n'apprit la mort de Caracalla que durant le combat qu'il donna : [desorte qu'il faut moins s'é- (p.558.p.559.)

Other margin notes (left column): Di.l.78.p.89.; Mac.v.p.95.c.; d.; c.; ca.

l.5.p.559.c.d. tonner] ' si cet historien dit que Macrin n'écrivit au Senat qu'estant à Antioche aprés la guerre des Parthes. [Mais cela ne peut point s'accorder avec Dion.] Dio,l.78.p. 886.b.c. ' qui marque une ambassade de Macrin à Artabane avant le combat, & raporte cette histoire tout autrement qu'Herodien. p.900.a. ' Il dit mesme assez clairement que la défaite des Romains n'arriva qu'aprés la feste de Vulcain marquée le 23. d'Aoust dans le calendrier Romain que nous avons dans Goltzius (*p.* 200.)

NOTE V.

Pour la page 154. § 5.

Sur les lettres de Diadumene à Macrin.

[Les auteurs de l'histoire Auguste nous embarassent souvent avec les pieces qu'ils nous donnent pour originales. Car le moyen de douter des lettres que] Diad.v.p. 100.b.c.d. ' Lampride raporte toutes entieres sous le nom de Diadumene; qu'il dit avoir esté la cause de sa mort; qu'il cite de Lollius Urbicus historien qui vivoit en ce temps-là mesme; & qu'il pretend estre autorisées par plusieurs autres auteurs ? [Et le moyen de l'autre de recevoir comme legitime le titre de l'une de ces lettres,] b. ' *Patri Augusto filius Augustus* ? [Je ne croy point qu'on trouve d'exemples d'un titre de cette nature. Mais ce qui est encore plus difficile,] Dio,l.78.p. 888 b|902.c. ' c'est que Diadumene ne fut fait Auguste qu'aprés le 16. may 218. & le soulevement d'Heliogabale, [ensuite duquel Macrin ne regna que trois semaines. Or je ne croy pas que personne puisse dire que dans ce temps-là on ait fait d'autres revoltes contre luy, ni qu'il ait esté en état de punir les uns, & de pardonner aux autres. Celien maistre de Diadumene ne se fust pas aussi joué alors à luy faire écrire des lettres telles que celles-là.] Helio.v.p. 104.c. ' Le mesme Lampride dit qu'Heliogabale avoit contraint des écrivains de dire plusieurs choses contre l'honneur de Macrin, & qu'il taschoit encore plus à décrier Diadumene. [Urbicus peut aisément avoir esté du nombre de ces malheureux, qui vendoient leur plume & leur honneur à leur interest.]

NOTE VI.

Pour la page 157. § 7.

Pourquoy Antonin est marqué Consul dans les fastes en 218. au lieu de Macrin.

' Idace, la chronique d'Alexandrie, l'anonyme de Cuspinien, S. Prosper avec Victorius, & Cassiodore s'accordent tous à mettre pour les Consuls de l'an 218. Antonin & Adventus. Pagi,p.67. 68. Cependant il est indubitable, & par les medailles, ' & par Dion, que Macrin a esté cette année Consul ordinaire pour la seconde fois. Dio,l.78.79. p.894.d|909.c. [Pour resoudre cette difficulté, il ne faut point recourir à ce que dit Capitolin] ' que Macrin prenoit quelquefois le nom d'Antonin. Macr.v.p.95. d. [Car c'est apparemment une pure beveue de cet auteur. Aucune inscription ne luy donne ce nom. Lampride qui peut bien estre le mesme que Capitolin,] ' dit que Macrin donna à son fils le nom d'Antonin, Diad.v.p.97. b. parce que les soldats se faschoient de n'avoir point d'Antonin pour Empereur (*quod Antoninum in Rep. non haberent.*) c. ' Macrin luy mesme marque cette raison: *Intelligo desiderium ingens Antonini nominis apud vos manere : quare quoniam mihi . . . non multum superesse videtur ad vitam, hunc puerum Antoninum vobis autoribus nuncupo.*] [C'est dire bien nettement que pour luy il n'avoit pas le nom d'Antonin.] ' Dans une lettre il se felicite luy mesme de ce qu'il est devenu pere d'un Antonin. p.100.b. ' La vraie solution est donc ce que Dion dit ' qu'Heliogabale ayant vaincu Macrin dans l'année de son Consulat, il se fit écrire Consul au lieu de luy, Noris, ep. cons.p.130. a Dio,l.79.p. 909.910. τῷ τοῦ Μακρίνου ὑπατ-

πις . . αὐτὸν αἰτιᾶσθαι. [On sçait qu'Heliogabale prenoit le nom d'Antonin. Ainsi ayant fait mettre son nom dans les fastes au lieu de celuy de Macrin, il ne faut pas s'étonner si les auteurs ont mis ce qu'ils y ont trouvé.]

G ltz.p.96. d.&c. ' On voit par les medailles que Diadumene a esté deux fois Consul: [ainsi il doit l'avoir esté en 218. aussibien qu'en 217. Mais il faut dire qu'il n'a esté que subrogé,] Dio,l.78.p. 89.d|79.p. 910.a. ' l'autorité de Dion [& des fastes] ne nous permettant pas de douter qu'Adventus n'ait esté Consul ordinaire avec Macrin. [Je ne sçay Cyp.dis.app. p.100. ce que c'est] ' qu'Oclatien marqué dans les fastes de Theon comme Consul en cette année avec Albentus [ou Adventus.]

Pour la page 159. § 7.

NOTE VII.

Si Heliogabale estoit d'Apamée ou d'Emese.

Dio,l.78.p. 902.a. ' Dion dit que le pere & la mere d'Heliogabale estoient d'Apamée [en Syrie.] Her.l.5.p. 562.c.|Macr. v.p.95.c. ' Mesa son ayeule maternelle estoit d'Emese en Phenicie selon Herodien & Capitolin. [Cela s'accorde si le pere de Mesa estoit d'Emese, & son mari d'Apamée. Mais en ce cas il semble que le temple du soleil dont Heliogabale estoit pontife, devoit estre à Apamée :] Her.p.563.c. d. ' & neanmoins Herodien dit qu'il estoit dans la ville dont il a parlé, [qui ne peut estre autre que celle d'Emese.] ' Il dit qu'Heleagabal qui estoit le Dieu de ce temple, signifioit le soleil dans la langue des Pheniciens, p.562.d.e. ' & qu'auprés de ce temple estoit le camp des troupes qui gardoient la Phenicie. p.563.d. ' Capitolin en parle à peu prés de mesme : Mac.v.p.96. c. [& personne ne met Apamée dans la Phenicie.] ' Outre cela Vopisque dit qu'Aurelien estant entré dans Emese, alla aussitost au temple d'Heliogabale; Aurel.v.p. 217.c. ' & Denys le geographe marque à Emese un temple tres-magnifique du soleil. n.S.p.366.2. c.d. ' Ammien Marcellin dit nettement qu'Heliogabale vint d'Emese: Amm.l.25.p. 322.d. Julien l'apostat & Zosime l'appellent dans le mesme sens τὸ ἐκ τῆς Ἐμέσης παιδάριον Juli.cæs.p.15| Zos.l.1.p. 658.a. [Il faut donc dire ou que le mot d'Apamée s'est glissé dans Dion par erreur pour celuy d'Emese, ou que si Heliogabale estoit d'Apamée, il avoit neanmoins esté élevé à Emese, Mesa qui en estoit, ayant peut-estre preferé le sejour de cette ville aprés la mort de son mari,] ' soit seulement depuis qu'elle eut esté obligée Her.l.5.p. 562.d. de quitter la Cour aprés la mort de Caracalla, comme il le faut dire selon Herodien, [soit dés auparavant, si elle avoit fait quelque sejour en Syrie.] Herodien dit qu'elle y avoit avec elle ses deux filles, & leurs enfans, ' dont en effet les peres estoient Dio,l.78.p. 887.e|902.a. morts alors.

NOTES SUR HELIOGABALE.

Pour la page 165.

NOTE I.

Sur le pere de l'Empereur Alexandre.

Dio.l.78.p. 887.e. ' Dion donne pour mari à Mamée mere d'Alexandre, un Syrien nommé Genesius Marcianus. Dig.l.1.t.9.l. 12.p.25. ' Mais nous apprenons d'Ulpien qu'elle en a eu deux, un Consulaire, & un second d'une dignité inferieure. [La qualité de Syrien par laquelle Dion semble vouloir rabaisser Marcien, donne quelque lieu de croire que c'est le dernier. Cependant il y a encore plus de raison de dire que c'est le premier. Car selon toutes les apparences Dion a voulu

a voulu marquer celuy dont estoit né Alexandre ; & il faut dire qu'il est né du premier,] ' puisqu'il avoit dix ans lors qu'Heliogabale fut declaré Empereur au mois [de may 218. Il est donc né en 208. ou 209. lorsque Severe regnoit encore : & il faut que Mamée n'ait épousé son second mari qu'en 212. aprés la mort de Severe & mesme de Gete,] ' puis qu'Ulpien dit que ce fut Antonin [Caracalla] son cousin, qui luy accorda aprés son second mariage le rang que luy avoit donné son premier mari. Que s'il estoit permis de preferer à Herodien l'autorité de Lampride & de la chronique d'Alexandrie,] ' selon lesquels Alexandre doit estre né dés l'an 205. [il sera encore plus certain qu'il est du premier mariage de Mamée.]

Her. l.5.p. 562.d.

Dig.p.23.

Alex v.p.135. Hon.nr.Al.p. 626.

NOTE II.

Pour la page 167.

Sur la lettre d'Heliogabale à Pollion.

' Dion dit qu'Heliogabale écrivit au Senat par le Consul Pollion. [Cela peut signifier qu'il addressa au Consul la lettre qu'il écrivoit au Senat.] Mais Dion ajoute qu'il ordonnoit à Pollion αὐτῷ &c. [Il semble donc qu'il écrivoit au Consul mesme, mais *pour le Senat*, c'est à dire qu'il luy ordonnoit de lire dans le Senat ce qu'il luy mandoit. Cependant la forme ordinaire estoit d'addresser les lettres *aux Consuls, aux Preteurs, & au Senat*.] On ne sauroit effectivement douter qu'Heliogabale n'ait écrit au Senat ; ' & cela est expressément dans Dion. [Ainsi il y a apparence qu'il avoit addressé sa lettre à l'ordinaire aux Consuls & au Senat, mais que le pacquet devoit estre rendu à Pollion, & qu'il y avoit un billet particulier pour luy, qui neanmoins devoit aussi estre communiqué au Senat.]

Dio,val. p. 763.

L.79.p.907.b.

' M. Valois croit que Pollion estoit Prefet plutost que Consul, & qu'il faut lire dans Dion ὕπαρχος, & non ὕπατος. [Il n'exprime point s'il croit que Pollion avoit esté fait Prefet de Rome par Heliogabale au lieu de Marius Maximus qui l'estoit à la fin de Macrin, ou si c'estoit un Prefet du Pretoire qu'Heliogabale envoyoit porter ses lettres, ce qui n'estoit guere la commission d'un homme de cette qualité, à moins qu'il n'amenast avec luy une partie des Pretoriens ; ce qu'on ne dit point. Quoiqu'il en soit, nous suivons le texte, ne voyant pas qu'il y ait necessité de le changer.]

Val.n.p.111.

NOTE III.

Pour la page 169.

Sur la mort de Gannys.

' Dion ne nomme point celuy qu'Heliogabale tua à Nicomedie de sa propre main. [Il est certain que ce n'est point Comazon. Mais rien n'empesche que ce ne soit Gannys,] ' qu'il met autrepart comme le premier ministre d'Heliogabale avec Comazon, comme le general de ses troupes, dans la bataille contre Macrin, & en mesme temps comme un homme accoutumé au plaisir, & à la bonne chere ; [ce qui convient tout à fait à cet endroit.]

Dio,val.p. 761.762.

l.78.p.905.a. b.

NOTE IV.

Pour la page 172.

Sur Comazon Consul en l'an 220.

' Onuphre donne le nom d'Eutychien à Comazon Consul en 220. [en quoy il est suivi de tout le monde. En effet ce qu'on lit dans Dion tantost d'Eutychien & tantost de Comazon, donne tout lieu de croire que c'est la mesme personne :] ' & Xiphilin le dit positivement. [a] Il ajoute que le nom de Comazon n'estoit proprement qu'un sobriquet qu'on luy avoit donné à cause de ses bouffonneries.' Je viens de trouver dans Xiphilin que Comazon est le mesme qu'Eutychien.

Onu.in fas. p.254.a.

Dio.l.79.p. 910.c
a p.908.a.

p.910.c.

Onu. p. 254. 2. ' Onuphre dit qu'il fut trois fois Conful ; ' & il est suivi par le P. Pagi qui le cite de Xiphilin (*p.*910.*c.*) & de Zonare (*p.*222.*f.*) Cela se trouve effectivement dans ces abbreviateurs de Dion : [& neanmoins je pense que le P. Pagi avouera qu'il s'est trompé avec ceux qu'il a suivis.] ' Car le texte original de Dion porte que Comazon a esté Consul & Prefet de Rome non pas pour une fois, mais jusqu'à trois fois ; [ce qui visiblement se doit raporter, non au Consulat, mais à la charge de Prefet de Rome, de laquelle seule on peut entendre ce qu'il ajoute, & que Xiphilin a neanmoins copié,] ' que cela ne s'estoit jamais veu. [Car il n'est pas fort rare de voir des personnes Consuls jusques à trois fois.] ' Dans la suite Xiphilin marque que Comazon fut Prefet de Rome avant & aprés Fulvius, & qu'on le fourroit toujours quand cette charge se trouvoit vacante.

Pagi, ad. p. 214. 2.

p. 908. a.

a.

p. 916. c.

Cyp. dif. app. p. 100. [Je ne sçay ce que veulent dire] ' les fastes de Theon qui donnent Valere pour collegue à Comazon, [au lieu d'Antonin Heliogabale marqué dans tous les autres fastes.]

NOTE V.

Pour la page 74.

Qu'Alexandre n'a esté fait Cesar qu'en 221.

Her. l. 5. p. 571. b. ' Herodien dit qu'Alexandre estoit dans sa 12. année lorsqu'il fut fait Cesar, & qu'Heliogabale avoit alors 16. ans. [C'estoit donc en 220.] ' puisque selon le mesme auteur, Heliogabale avoit environ 14. ans [en 218.] lorsqu'il fut fait Empereur, & qu'Alexandre estoit alors dans sa dixiéme année. ' Neanmoins Herodien dit d'autre part qu'Heliogabale en faisant son cousin Cesar, le fit Consul avec luy. ' Or ils ne furent Consuls ensemble qu'en 222. Ainsi Alexandre ne doit avoir esté Cesar qu'en 221. [Nous avons creu devoir preferer cette epoque à l'autre, avec Baronius (223. *p.*1. 224. § 1.) Onuphre, Calvisius, le P. Petau &c.

p. 562. d.

p. 571. a.

Pagi, 221. § 2.

Hel. v. p. 105. d | 114. b | Aur. Vict. ' Lampride veut qu'Alexandre ait esté declaré Cesar par le Senat dés la mort de Macrin, [en 218. mais Dion n'en dit rien, & Herodien dit formellement le contraire.]

NOTE VI.

Pour la page 177.

Sur le temps de la mort d'Heliogabale.

Dio, l. 79. p. 907. d. ' Dion dit qu'Heliogabale regna trois ans, 9. mois & 4. jours à conter depuis la bataille où Macrin fut entierement défait. ' On lit de mesme dans Xiphilin, & dans Zonare (*p.* 224.*c.*) ' Macrin avoit regné 14. mois moins trois jours jusqu'à sa défaite. [Ainsi ayant commencé à regner le 11. avril 217. il faut mettre sa défaite le 7. juin 218. trois jours avant le 10. juin auquel il auroit achevé le 14. mois ; ou si l'on veut conter 27. jours depuis le 11. may, il aura esté défait le 6. de juin. Sur ce pied il faut dire que les trois ans 9. mois & 4. jours d'Heliogabale finissent en 222. le 9. mars au plutost, en commençant son regne dés le 6. juin 218. ou l'onziéme au plustard, en ne contant que du lendemain de la bataille, & en la mettant le 7. & c'est ce qui nous paroist le plus probable.]

p. 910. c.

l. 78. p. 905. e.

Alex. v. p. 115. c. ' Cependant Lampride nous donne un extrait des registres du Senat, daté du 6. de mars, *pridie nonas Martias.* ' Il est indubitable que c'estoit aprés la mort d'Heliogabale, & lors qu'Alexandre estoit déja declaré Auguste ; & il semble que ce soit immediatement aprés : ' & d'autre part Onuphre produit deux inscriptions l'une du 11. mars *Imp. Cæs. M. Aurelio Antonino pio felice Aug. IIII. & M. Aurelio nobilissimo Cæs. Cos.* & l'autre qui

p. 116. a.

Onu. p. 254. b. | Grut. p. 85. 1 | 1082. 9.

est au nom d'Heliogabale pour un autel dedié *Id. apr. Imp. Cæs. Ant. Pio IIII. & M. Aurelio Alexandro Cos.* Gruter les a mises toutes deux sur l'autorité d'Onuphre. [La premiere n'embarasse pas : car comme on ne dit point où elle est faite, on peut supposer que c'estoit assez loin de Rome. Mais l'autre semble obliger necessairement à avouer qu'Heliogabale regnoit encore le 13. d'avril 222. Car quand on voudroit dire qu'il avoit fait faire la premiere partie de l'inscription avant le 6. de mars, & que l'autel ne fut dedié qu'aprés sa mort, auroit-on donné les titres d'Empereur, de Cesar, & de Pius à celuy qu'on avoit jetté un mois auparavant dans le Tibre ? On voit par les loix qu'Alexandre fit cette année, qu'on ne mettoit point du tout son nom dans les dates. Peut-estre neanmoins qu'on pourroit dire qu'Heliogabale avoit fait graver toute l'inscription par avance, à la reserve du jour. Sinon je pense qu'il faut dire que l'inscription est fausse.

Pour les actes datez *pridie nonas Martias*, il semble difficile de dire autre chose, sinon qu'au lieu de *nonas*, il faut *idus*, qui sera le 15. de mars, quatre jours aprés la mort d'Heliogabale.] Car le P. Pagi qui avance que ces actes sont du jour qu'Alexandre fut declaré Empereur, *in ejus inauguratione*, [ne nous en donne point de preuve. Je ne sçay neanmoins si l'on ne peut point dire aussi que ces actes sont bien du 6. mars, mais non de l'an 222. Car les discours d'Alexandre y paroissent estre au dessus d'un enfant de treize ans & demi : qui est l'age que ce Prince avoit, selon Herodien, au mois de mars 222. *v. la n.* 1.] ' Il y est parlé de vaincre les Parthes & les Perses. [Et les Romains ont-ils songé aux Perses, jusqu'à ce que leur Empire ait esté rétabli par Artaxerxés ; ce qui ne paroist point s'estre fait que vers l'an 225. ou 226.] ' Le Senat y dit à Alexandre : *Vicisti vitia, vicisti crimina, vicisti dedecora.. Nos te & à pueritia probavimus, & nunc probamus.* [Cela se peut-il dire mesme par des flateurs à un enfant de 13. ans & demi ?]

Alex. v. p. 116. c. | p. 117. a.

' Le P. Pagi dans sa Dissertation croit qu'on peut soutenir qu'Heliogabale estoit déja mort le 6. mars 222. en supposant que Dion conte le regne de Macrin non du 11. avril auquel il fut declaré Empereur, mais du jour de la mort de Caracalla, que ce Pere dit estre le 6. avril. Ainsi Macrin aura esté défait le 3. jour de juin, d'où contant les trois ans 9. mois & 4. jours d'Heliogabale, on pourra mettre sa mort le 6. mars 222. ' Mais Caracalla a esté tué certainement le 8. d'avril. ' Le P. Pagi le reconnoist dans sa Critique de Baronius, & ne laisse pas de persister à soutenir que Macrin a esté défait dés le 3. de juin, en pretendant que les deux mois qu'il a regné au delà de son année, sont des mois chacun de 30. jours. [Il eust pû par ce moyen avancer encore davantage sa défaite, en pretendant que tous ses 14. mois n'estoient aussi que de 30. jours. Quand il seroit permis de faire cette violence au texte des auteurs, nous ne voyons point qu'il y en ait de necessité en cette rencontre, n'y ayant point de preuve fort certaine qu'Heliogabale soit mort dés le 6. mars, & si l'inscription du 11. mars 222. est faite à Rome ou auprés, il n'est pas mort avant l'onze.

Pagi. 216. 227. | Dio. l. 78. p. 882. d. | Pagi. 218. § 2.

Je ne sçay pas aussi s'il faut dire que Dion conte le regne de Macrin, non du jour qu'il fust éleu, mais du jour de la mort de Caracalla.] ' Le P. Pagi allegue pour cela que Dion conte aussi le regne de Severe, non du jour de son élection, mais du jour de la mort de Julien son competiteur. [Il y a neanmoins

§ 2.

moins bien de la difference entre ne conter le regne d'un Prince que du temps où il a esté reconnu de tout le monde, & le conter d'un temps où il n'estoit reconnu de personne, n'ayant point du tout encore commencé à regner. Car pour le vide de deux jours que cela eust pû faire dans la chronologie, Dion y supplée en marquant precisément combien il se passa de temps entre la mort de Caracalla & l'élection de Macrin.

Si les supputations du P. Pagi estoient veritables, elles conduiroient precisément la vie d'Heliogabale jusqu'au 6. de mars, qui auroit esté le jour de sa mort.] 222. § 2. ' Aussi le P. Pagi pretend que l'acte daté dans Lampride du 6. de mars, est du jour qu'Alexandre commença à regner, ou plutost que c'est l'acte mesme par lequel il fut declaré Empereur, *acclamationes in inauguratione Alexandri habitas.* Alex. v. p. 115. 116. ' Cependant il paroist que cet acte contient ce qui se fit tout d'abord qu'Alexandre fut entré dans le Senat; [& on n'y voit point du tout qu'il soit declaré Auguste, ni Pere de la patrie &c. Au contraire], p. 116 2. ' dés qu'il entre, le Senat le salue par le nom d'Auguste, comme supposant qu'il l'avoit déja : b. ' & un peu aprés, Alexandre avoue qu'il avoit déja receu ce titre, le grand pontificat &c. 21. ' Mais de plus il s'estoit d'abord excusé de venir ce jour là au Senat, parce qu'il savoit qu'on l'y vouloit presser de recevoir de nouveaux honneurs : [& la premiere demarche que faisoient les nouveaux Empereurs, estoit d'aller au camp, & aussitost au Senat pour s'y faire reconnoistre, & y recevoir les honneurs imperiaux. On ne peut douter qu'Alexandre ne l'ait fait aussi, & qu'au sortir du camp où il estoit venu avec Heliogabale, il n'ait esté droit au Senat pour y recevoir le titre d'Auguste &c. Pour soutenir donc que l'acte est du 6. mars 222. il faut montrer qu'Heliogabale a pu estre tué au moins dés le cinquiéme.

Le P. Pagi auroit pu alleguer pour luy] ' la loy d'Alexandre affichée le 8. mars, *PP. 8. id. mart. Alexandro A. Coss.* Cod. J. 8. t. 45. l. 6. p. 780. [ce qui marque assez naturellement l'an 222. auquel Alexandre estoit Consul avec Heliogabale, qu'il ne vouloit pas sans doute nommer : & l'ordre dans lequel cette loy, & les autres du mesme Consulat sont placées, confirme la mesme chose. Mais on convient qu'il y a bien souvent des fautes dans les dates des loix.] ' En effet nous en avons une 9. t. 1. l. 3. p. 809. affichée, *3. non. febr. Alexandro A. Cons.* [& neanmoins le P. Pagi ne fera pas commencer le regne d'Alexandre avant le 3. de fevrier.

Je ne croy pas que personne s'arreste aujourd'huy ni à Aurele Victor, qui ne donne que deux ans & demi de regne à Heliogabale, ni au jeune Victor, & à Eutrope qui y ajoutent seulement deux mois, ni à Herodien mesme, qui par une faute contraire] ' dit qu'il mourut dans la sixiéme an- Her. l. 5. p. 573. d née de son regne. Goltzius & Occo citent quelques inscriptions qui portent la cinquiéme année de son Tribunat. Mais à moins qu'il ne contast son Tribunat par les Consulats, je pense qu'il faut avouer qu'il y a faute dans ces inscriptions, & qu'il y faut lire *IV.* au lieu de *V.*] ' Birague en Bir. p. 312. cite une qui porte *Tr. P. II. Cos. III.* [ce qui ne se rencontre point en contant par les Consulats.] ' Dans une Gruter, p. 163. 8. inscription de Gruter la quatriéme & non la cinquiéme année du Tribunat d'Heliogabale est jointe aussi avec son quatriéme Consulat, c'est à dire avec l'an 222. auquel il fut tué. [Mais l'autorité de cette inscription est moins forte, parce qu'il y a diverses choses qui la peuvent rendre suspecte.]

Je ne sçay si c'est sur cette cinquié-

me année de son Tribunat que Birague se fonde,] ' pour avancer qu'Heliogabale n'a esté tué qu'au mois de septembre. Il pretend l'avoir prouvé dans ses fastes, [que nous n'avons pas. Le P. Pagi ne les a pas eus non plus, ou n'y a rien trouvé qui meritast qu'on y répondist. Il faut cependant que ses raisons soient bien fortes, afin qu'elles meritent d'estre balancées avec l'autorité de Dion.

Bir.p.313.

Outre les autres preuves qui obligent de mettre en 222. la mort d'Heliogabale & le commencement d'Alexandre,] ' Scaliger, le P. Petau & d'autres le prouvent par le cycle pascal de S. Hippolyte, qui commence en la mesme année sous le regne de ce prince. Et c'est un des points fondamentaux dont on se sert pour reformer la chronologie d'Onuphre & de Baronius, qui pensant suivre l'ere commune, la previennent le premier d'un an, & l'autre de deux.

E.s.chr.n.p. 225.1|Pet.doc. t.1.l.11 c.24.p. 336|Noris, epo.p.100|Pagi,222.§3.

NOTES SUR ALEXANDRE.

NOTE I.

Pour la page 179.§1.

Quelques difficultez sur ce qu'on dit que Mamée estoit Chrétienne.

' DION parlant de ce qui se passa à la mort d'Heliogabale dit que les deux meres d'Heliogabale & d'Alexandre [Soëmie & Mamée,] irritoient les soldats en se querellant tout ouvertement ἀλλήλαις μαχόμεναι. [Ce n'est pas une chose fort criminelle à Mamée d'avoir témoigné quelque chaleur en cette rencontre, où il s'agissoit de la vie de son fils, aussibien que de son Empire. Que si sa chaleur a servi à animer les soldats, c'est une chose qu'une personne vraiement Chrétienne a dû plutost tascher d'arrester que de procurer. Mais est-on toujours assez maistre des suites fascheuses que les actions les plus innocentes peuvent avoir, pour en estre responsable? Et quand Mamée aura fait quelque faute en une rencontre si delicate, en peut-on raisonnablement conclure qu'elle ne pouvoit pas faire alors profession d'estre Chrétienne?]

Dio,l.79.p. 916.a.

' Pour ce qu'on trouve qu'Alexandre estoit consacré à l'age de dix ans au culte d'Elagabal, [c'estoit avant que Mamée eust veu Origene: & ainsi il est certain qu'elle n'estoit pas Chrétienne alors.] ' Dion dit qu'Heliogabale honoroit son Dieu avec sa mere & sa grand'-mere; [mais il n'y joint point sa tante. Une mere Chrétienne n'a point dû faire apprendre à son fils] ' l'horoscope & les autres sciences de cette nautre qu'Alexandre apprit: [mais elle n'estoit pas absolument la maistresse, & elle estoit sans doute obligée de ceder souvent à Mæsa sa mere.]

Her.l.5.p. 562.d.

Dio,l.79.p. 912.a.

Alex.v.p. 123.a.

NOTE II.

Pour la page 182.§2.

D'où Alexandre a eu les noms d'Aurele & de Severe.

[Les historiens ne parlent point des noms de M. Aurele que les inscriptions donnent à Alexandre: & ainsi il est difficile de dire s'il les prit comme fils adoptif d'Heliogabale, qui se faisoit appeller M. Aurele Antonin, ou s'il les avoit dés auparavant. Le premier nous paroist plus probable, quoiqu'on puisse alleguer pour le second] ' que Philippe affranchi de son pere avoit aussi le nom d'Aurele, [d'où il semble qu'on doive conclure que c'estoit un des noms de son pere.]

Alex.v.p.125.a.

Dio.l.78.p. 887.c. ' Mais Dion ne donne point d'autres noms à son pere que ceux de Genesius Marcianus : [& Philippe peut bien n'avoir pris le nom d'Aurele qu'avec son patron, comme Felix gouverneur de Judée prenoit quelquefois le nom d'Antonius à cause d'Antonia mere de Claude laquelle luy avoit donné la liberté, & quelquefois celuy de Claude.]

Alex.v.p.117. c|12..a. ' Lampride dit que ce furent les soldats qui donnerent à Alexandre le nom de Severe à cause de la severité & de la vigueur avec laquelle il s'opposoit à leurs insolences. ' Neanmoins Occo. p 409| Goltz.p.99. on voit par les medailles qu'il avoit ce nom non seulement dés les premieres années de son regne, [où il ne pouvoit pas encore donner beaucoup de marques d'autorité,] mais mesme lorsqu'il n'estoit encore que Cesar. [Il faut donc dire qu'on le luy donna avec celuy de Cesar, & apparemment à cause de l'Empereur Severe. Ce nom est toujours mis dans les inscriptions avant celuy d'Alexandre, qui estoit son propre & veritable nom.]

NOTE III.

Pour la page 205.§ 14.

Quelques difficultez sur les femmes d'Alexandre.

Zon.p.224.f. ' Zonare dit que Mamée ne souffrit point que la femme qu'elle avoit fait épouser à Alexandre, eust le titre d'Auguste. [Il l'a pris apparemment d'Herodien,] Her.l.6.p. 575.c. ' qui dit que Mamée luy envioit ce titre, voulant l'avoir seule. [Mais cette expression marque plustost qu'elle l'avoit.] Goltz.p.101. e. ' Et en effet les medailles que nous avons de Memmia femme d'Alexandre, luy donnent le titre d'Auguste. Alex.v. p.131. e. ' Que si Martien pere de la premiere femme d'Alexandre a esté fait Cesar, comme le dit Lampride sur l'autorité de Dexippe, [je ne voy pas moyen de douter que sa fille n'ait esté faite Auguste comme toutes les autres femmes des Empereurs.]

Arsch. tab. 56.15. ' On trouve une Salustia Barbia Orbiana Auguste, mise dans les medailles du Duc d'Arscot comme femme d'Alexandre. Goltz.p.108. f. ' D'autres pretendent que c'estoit la femme de Dece, ou d'Hostilien [fils] de Dece. [Celle-ci peut estre une seconde Orbiane.] Spanh.l.7.p. 631.632. ' Pour l'autre Spanheim soutient qu'elle ne peut avoir esté femme de Dece. Il n'ose pas assurer absolument qu'elle l'ait esté d'Alexandre ; mais il penche neanmoins beaucoup à le croire. Segui.p.289. 290. ' Et en effet on en a des raisons qui paroissent assez fortes. Nous en parlerons dans la premiere note sur Dece.

NOTE IV.

Pour la page 206.§ 14.

Sur les Consuls de l'an 225.

Les fastes de Theon (*p*.100.) l'anonyme de Bucherius (*p*.247.) & du P. Noris (*p*. 19.) Victorius (*ap.Buch.p.* 35.) S. Prosper, & Cassiodore marquent pour Consuls en 225. Fuscus & Dexter. Idace & la chronique d'Alexandrie (*p. 626.*) changent seulement Fuscus en Fuscien ; & on trouve dans deux inscriptions de Gruter (*p.9.2|121.1.*) *Fusco II.& Dextro Cons.* Pagi.p.228. ' Ces mesmes Consuls sont marquez en diverses loix de cette année. Onup.p.255. c. ' Cependant Onuphre met pour les Consuls de la mesme année L. Turpilius Dexter, & M. Mœcius Rufus, fondé sur une inscription datée du premier decembre sur ces Consuls. Le P. Pagi (*p*. 228.) pretend accorder cela en disant que ce Rufus s'appelloit aussi Fuscus. Noris, ep. cons.p.137. 138. ' Mais pourquoy auta-t-on mis ses noms les moins connus, en oubliant celuy de Fuscus sous lequel tous les autres l'ont marqué ? Pourquoy aura-t-on oublié de mettre qu'il estoit Consul pour la seconde

fois ? Pourquoy estant nommé le premier par tous les autres, est-il mis ici le dernier ? [Il est plus aisé de croire que ce sont des Consuls subrogez dont nous ignorons l'année :] ' Et c'est ce que le P. Pagi a depuis reconnu, voulant seulement qu'ils aient esté subrogez cette année, [dequoy nous ne voyons pas qu'il ait de preuve.]

Pagi,225.§1.

' L'anonyme de Cuspinien a cette année Faustin & Maxime. [Cependant on pretend que c'est le mesme que celuy du P. Noris & de Bucherius, qui a Fuscus & Dexter. Comment cela s'accorde-t-il ? Est-ce que ce sont les mesmes fastes, mais non le mesme manuscrit,] ' quoique Bucherius semble l'avoir creu, [a] & que le P. Noris le dise positivement.

Cusp.p.374.b.
Buch. cycl.p. 235.246.
a Noris,fas.p.

Pour la page 206.§ 15.

NOTE V.

Sur l'année du rétablissement de la monarchie des Perses par Artaxerxés.

' Agathias dit qu'Artaxerxés commença à regner en la quatriéme année d'Alexandre Severe ; & Albufaraje (*p.* 80.) dit en la troisiéme : [desorte qu'il sembleroit bien naturel de mettre le commencement d'Artaxerxés en l'an 225. qui finit la 3[e] année d'Alexandre Severe, & commence la 4[e] au mois de mars.] ' Cependant le P. Petau le differe d'un an, fondé sans doute sur ce que dit Agathias, [b] que c'étoit l'an 538. de l'ere du grand Alexandre. ' Car l'ere d'Alexandre ou des Seleucides commençoit en l'automne de l'an 442. de Rome : [ainsi l'an 538. de cette ere a commencé en l'automne de l'an 979. de Rome, & par consequent en l'an 226. de Jesus-Christ.] ' Abulfaraje conte l'an 542. d'Alexandre le Grand, qu'il joint avec le 3[e] d'Alexandre Severe, [quoiqu'il y ait cinq ans de difference.]

Aga.l.4.p. 134.2.
Pet.rat.2.l.4. c.17.p.195. 196
b Aga.p.134. a.
Noris, epo.p. 87.
Abulf.p.80.

Pour la page 211. § 17.

NOTE VI.

Sur le temps de la mort d'Ulpien.

[Nous ne voyons point qu'on puisse rien dire d'assuré pour le temps de la mort d'Ulpien. C'a esté au plustard en 229.] ' puisque Dion qui en parle, ne passe point cette année là, où il fut Consul pour la seconde fois. [Il donne quelque lieu de croire que ce fut en 228.] ' puisqu'il dit que les soldats demanderent sa mort avec celle d'Ulpien (πρὸς τῷ Οὐλπιανῷ,) & qu'Alexandre au lieu d'avoir égard à leurs cris, le declara Consul pour l'année 229. [Mais cela est foible, πρὸς τῷ Οὐλπιανῷ pouvant signifier, *comme ils avoient demandé celle d'Ulpien*, & cela prouve seulement qu'Ulpien estoit déja mort alors.

Dio,l.80.p. 917.c.
p.918.c

S. Jerome parle d'Ulpien comme vivant sur l'an 225 : & cela n'empescheroit pas de mettre sa mort dés-auparavant si l'on en avoit des preuves.] ' Nous avons une Loy du 11. aoust 224. & une autre du 10. mars 228. addressées à un Ulpius. [Mais rien ne porte à croire que ce soit Ulpien.] ' Une autre du 19. aoust 228. est addressée à Decimus Prefet du Pretoire, [& s'il n'y a point de faute, il semble qu'on en peut tirer qu'Ulpien estoit mort alors] ' puisque selon Zosime il estoit seul Prefet, & avoit succedé à Flavien & à Chreste, mis ce semble dés le commencement d'Alexandre. [Nous suivons ces probabilitez faute de preuves plus fortes.]

Cod. J.6.t.15. l.1.p.532|7.t. 66.l.3.p.715.
1.t.54.l.2.p. 165.
Zos.l.1.p. 650.c.d.

Pour la page 215 § 18.

NOTE VII.

Sur le temps de l'association de Camillus.

Il semble que si l'histoire de Camillus se raporte à l'an 228. il devoit y avoir dans la medaille d'Occo *profectio Augg.* & non pas *Aug.* comme il la

raporte (*p*. 414.) Mais premierement il y a assez souvent des fautes dans les medailles ou dans ceux qui les copient, & il est aisé qu'on n'ait pas pris garde aux deux g, parcequ'ils ne se voyent pas dans les autres medailles d'Alexandre. 2° La medaille peut avoir esté faite sur la resolution du voyage d'Alexandre, avant l'association de Camillus. 3° Camillus peut n'avoir esté fait que Cesar, & je pense que les Cesars ne se marquoient pas toujours comme les Augustes.

Dans une autre medaille qu'Occo (*p*. 417.) raporte à l'an, 12[e] année d'Alexandre, c'est à dire à l'an 233. on lit *Profectio Augusti Cæs.* Pourroit-on dire qu'il faut lire *& Cæs.* En ce cas il faudroit mettre l'histoire de Camillus en 233. dans le temps de la guerre des Perses, ou raporter la medaille à l'an 228. Car nous ne voyons point qu'Occo ni Birague qui le suit (*p*. 325.) aient aucune preuve qu'elle soit de 233. Je ne trouve point l'autre medaille d'Occo dans Birague.

Pour la page 2.0. § 21.

NOTE VIII.

Qu'Alexandre n'a esté en Orient qu'à la fin de 231. *ou depuis, avant* 234.

Her.l.6.p. 576.a. ' Herodien dit qu'Alexandre avoit regné 13. ans, & estoit dans sa 14. année, [commencée le 11. mars 235.] lorsqu'il receut les lettres qui l'obligerent d'aller en Orient. ' Cependant selon luy mesme il est mort dans sa 14. année, aprés avoir esté de Rome en Orient, y avoir fait la guerre aux Perses, & estre encore venu de l'Orient dans les Gaules pour faire la guerre aux Allemans. [Il est certain d'ailleurs qu'Alexandre est mort en 235. Ainsi il ne peut point estre parti de Rome plustard qu'au commencement de 234. Et c'est mesme encore trop tard,] ' puisqu'on trouve qu'il estoit revenu d'Orient à Rome dés le 25. septembre ; [en 234. au plustard.]

p.588. (margin)

Al.r.v.p. 133.c. (margin)

Occo, p.417. ' Occo cite deux medailles sous la 12. année d'Alexandre, dont l'inscription est *Profectio Augusti Cæsaris.* [Ainsi s'il a bien placé ces medailles, il y a apparence qu'Alexandre partit en 233. aprés le 11. de mars. La suite demande plustost qu'il soit parti dés 232. Mais on peut toujours assurer que ç'a esté en 233. au plustard.]

Pagi, p.175. 180. ' Le P. Pagi met dés 228. la guerre de Perse, & le triomphe d'Alexandre au mois de septembre 229. ' Toute sa preuve c'est qu'on voit, dit-il, par Dion que dés devant l'an 228. les Perses avoient fait des courses dans la Mesopotamie, ' & qu'il paroist par une medaille qu'Alexandre partit de Rome pour quelque expedition en 228. à quoy il joint son raisonnement ordinaire que puisqu'il a esté Consul en 229. il faut que ce fust pour quelque triomphe.

p.177. p.176. (margin)

[Neanmoins Dion ne dit point que les Perses eussent fait encore aucune course dans la Mesopotamie & la Syrie ;] ' mais seulement qu'ils s'en estoient approchez (ἐφεδρεύσας.) [a] Il paroist mesme par sa narration que lorsqu'il écrivoit, ' qui estoit au plustost à la fin de 229. ' les Perses venoient d'estre battus dans l'Armenie, & ne songeoient point alors à faire la guerre aux Romains : & il est certainement incroyable que si cette guerre eust esté finie en 229. Dion n'en eust point parlé du tout. ' Il est clair encore, quoy qu'en puisse dire le P. Pagi (*p*. 177.) que les Pretoriens estoient à Rome durant le Consulat de Dion, [c'est à dire dans les premiers mois de l'an 229.] & qu'Alexandre estoit alors & dans les mois suivans ou à Rome mesme, ou aux environs.

Dio, l.80.p. 918. b. c d. — a. — Noris, ep. con.p.145. — p.142 143. — Dio, p.918.d. (margin)

' Mais outre cela, l'auteur qui écrivoit en Orient contre les Montanistes environ 14. ans aprés la mort de Maximille leur prophetesse, ' dit que depuis

Eus.l.5.c.17. p.183.184. — c.16.p.182.a. (margin)

puis cette mort il n'y avoit eu durant plus de 13. ans aucune guerre dans l'Etat, ni particuliere, ni generale, ni aucune persecution contre l'Eglise. [Depuis le commencement des Montanistes en 171. je ne croy pas qu'on puisse trouver 13. ans entiers de paix que depuis la mort de Macrin jusqu'à la guerre de Perse. Car aprés que Commode eut fait la paix avec les Allemans sur la fin de 180. il y eut diverses guerres en Angleterre & vers le Danube, & la treiziéme qui estoit l'an 139. fut troublée dés le mois d'avril par les guerres civiles de Severe contre Julien & Niger. Ces guerres civiles, & celle de Severe contre les Parthes durerent jusqu'à la fin de 198. & furent bientost suivies par la persecution de l'Eglise, qui dura jusqu'à la mort de Severe en 211. Dés devant 208. la guerre avoit recommencé en Angleterre. Tout le regne de Caracalla fut plein de guerres étrangeres, qui continuerent sous Macrin, & finirent par la guerre civile de Macrin & d'Heliogabale.

Mais depuis la victoire qu'Heliogabale remporta sur Macrin le 7. juin 218. nous ne voyons plus de guerre soit civile, soit étrangere, qui paroisse avoir esté un peu considerable, ni contre l'Empire, ni contre l'Eglise, jusqu'à la guerre d'Alexandre contre les Perses. Il y eut quelques soulevemens, mais aussitost étouffez. La guerre de trois jours entre le peuple de Rome & les Pretoriens ne fit pas grand bruit dans l'Orient. On peut si l'on veut raporter à l'an 228. ou 229. les victoires marquées par Lampride *(p. 134. c. d.)* sans que ces petites guerres puissent passer pour une interruption notable de la paix, & neanmoins il est aisé de ne les mettre que dans le temps de la guerre de Perse, aprés laquelle Lampride en parle : & le P. Petau les met de mesme. Aprés la guerre de Perse il est encore plus difficile de trouver 13. ans de paix, jusqu'aprés l'an 324. Il les faut donc trouver entre le 7. juin 218. & la guerre de Perse, qu'on ne peut faire commencer par consequent qu'aprés le 7. juin 231.

Pour les autres raisons du P. Pagi, Alexandre peut estre parti de Rome en 228. pour quelque autre guerre que pour celle de Perse : & il y a mesme plus d'apparence qu'il ne fit alors par luy mesme aucune guerre, puisque Dion, ni Lampride, ni Herodien n'en ont rien marqué, & qu'Alexandre estoit à Rome au commencement de 229.] Le P. Noris soutient en effet que le P. Pagi confond deux medailles en une ; & que toutes celles d'Alexandre qui marquent ses voyages, ne portent aucun caractere qui nous fasse connoistre l'année. Les marques de victoire qu'on pretend trouver dans les medailles de l'an 229. ne prouvent rien non plus selon le P. Pagi, qui soutient dans sa dissertation *p.* 178. qu'elles ne regardent point la guerre de Perse. L'argument qu'il tire du Consulat d'Alexandre, ne nous arreste point, parce que nous ne voyons pas encore assez la solidité des principes sur lesquels il a accoutumé de se fonder. — Noris, ep. consf. p. 144. 145.

[Le P. Pagi abandonne dans sa critique de Baronius le sentiment qu'il avoit soutenu dans sa Dissertation,] voyant bien qu'Alexandre estoit certainement encore en Italie au mois de mars 229. Mais il veut qu'il en soit parti la mesme année pour aller achever la guerre de Perse commencée dés 228. & revenir triompher à Rome en 230. [Ce que nous avons dit de la paix qui dura treize ans au moins, nous empesche de suivre cette opinion, aussibien que celle de Brague,] qui fait partir Alexandre en 230. pour revenir en 232. — Pagi, 229. § 3. — Bir. p. 323. 324.

Aussi le P. Pagi n'allegue rien de considerable pour appuyer son senti- — Pagi, 229. § 7.

ment.] On voit dans une medaille de 229. le soleil qui marche : C'est, dit-il, la figure d'Alexandre qui partoit pour l'Orient. [Et pourquoy ?] § 7.8|Bir.p. 323. 'On trouve la mesme année diverses marques de guerre & de victoire. Mais c'est sur les Allemans & non sur les Perses. Pagi,228. § 6| 229. § 7. 8. 'Aussi pour faire valoir cette preuve, il soutient que la guerre de Perse a esté la premiere de toutes celles qu'Alexandre a faites. Et c'est ajoute-t-il, ce que dit Lampride, qui les raporte en effet en cet ordre, aprés avoir dit qu'il parleroit des guerres d'Alexandre dans leur temps, *ordine suo* : [comme si un auteur qui se reserve à traiter une matiere en son temps & en son lieu, & dans l'ordre qu'il a resolu de luy donner, s'obligeoit par là à n'en rien dire que dans l'ordre du temps & de la chronologie.] Pour l'endroit où il pretend que Lampride dit que la guerre de Perse a esté la premiere, il n'en cite pas les termes : Je l'ay cherché, mais je ne l'ay pas trouvé ; & j'ay peine à croire que d'autres le trouvent. Que si Herodien dit que le regne d'Alexandre avoit esté paisible jusqu'à la guerre de Perse, [faut-il s'étonner que cet historien n'ait pas conté des guerres qui apparemment ont eu peu de suite & peu d'éclat, & qui n'ont point eu besoin de la presence de l'Empereur ? Il n'a pas jugé qu'elles meritassent qu'il en dist seulement un mot.]

Pagi,229. § 9| Eus.l. 6.c.21. p.223.c. 'Le P. Pagi allegue enfin qu'Eusebe aprés avoir dit que Philet fut fait Evesque d'Antioche, raporte aussitost que Mamée fit venir Origene à Antioche, pour l'entretenir sur la religion : & puisque Philet est mort en 229. il faut donc, dit le P. Pagi, que Mamée soit venue cette année là au plustard à Antioche ; & par consequent qu'Alexandre fut alors en Orient. [Cet argument suppose qu'Eusebe suit precisément l'ordre des temps : & c'est ce que le P. Pagi n'avouera pas. Nous ne voyons pas non plus de preuve que Philet soit mort en 229. & il nous paroist plus probable que ç'a esté dés 228. lors qu'Alexandre estoit encore en Italie. Pour le voyage d'Origene nous croyons que ç'a esté dés 218. durant le temps qu'Heliogabale passa à Antioche aprés avoir défait Macrin, & avant qu'il allast passer l'hiver à Nicomedie.

On peut ajouter que si Alexandre avoit esté en Orient dés 229. on trouveroit une chose si importante dans l'histoire de Dion qui va jusqu'à cette année là. Cependant on n'y voit pas mesme, comme nous avons dit, qu'il y eust aucune disposition pour ce voyage, ni que les Perses eussent encore fait aucun acte d'hostilité contre les Romains.] 'Le P. Pagi pretend que Dion Pagi,229. § 5. n'a point voulu parler de cette guerre, parce que jusqu'alors elle n'avoit pas esté heureuse. [C'est se tirer comme on peut d'un mauvais pas. Mais que deviendra] 'cette victoire remportée 228. § 5.6. dés 228. sur les Perses selon le P. Pagi ? [Quel esprit de bassesse & de flaterie peut avoir empesché Dion d'en parler ?]

'Herodien dont le P. Pagi releve 229. § 5. beaucoup l'autorité en ce point, [& peut-estre un peu trop,] 'dit qu'Alexandre Her.l.6.p. 583-584. se hasta de revenir d'Orient pour secourir l'Occident contre les courses des Germains. [Cela s'accorde fort bien avec ce que] 'nous trouvons Alex.v.p. 134.a|n C.7. 174.1.f. dans Capitolin selon tous les manuscrits, que dans les acclamations qui se firent au triomphe d'Alexandre aprés la guerre de Perse, le peuple s'écria, *Per te victoriam de Germanis speramus*, '& le P. Pagi le cite ainsi. Pagi,229. § 8. [Cependant on ne sauroit dire qu'Alexandre soit parti pour la guerre d'Allemagne que sur la fin de 134. Comment cela s'accordera-t'il, s'il triompha des Perses dés l'an 130 ?

Le P. Pagi pour entrainer Herodien malgré qu'il en ait dans ſon ſentiment,] 230.§4. ' luy fait dire qu'Alexandre paſſa trois ou quatre ans à Antioche : & pour ajuſter cela avec Lampride, il veut qu'il ſoit revenu d'Orient triompher à Rome en 230. & qu'il ſoit enſuite retourné en Orient juſqu'en 234. [ſans appuyer de quoy que ce ſoit ce ſecond voyage, dont on ne voit ni trace ni raiſon dans l'hiſtoire,] eſtant certain ſelon luy meſme que les Perſes 229.§8. eſtoient alors en paix, ' & qu'au contraire les Germains faiſoient la guerre. [Il paroiſt ſe fonder uniquement] Her. l. 6. p. 583.b. ' ſur ce qu'Herodien dit que les Perſes aprés la guerre que leur fit Alexandre, demeurerent 3. ou 4. ans en paix ſans prendre les armes ; [comme ſi Herodien ajoutoit que ces 3. ou 4. années appartenoient au regne d'Alexandre. Si cela eſtoit, il faudroit dire qu'Alexandre quitta l'Orient lorſque les Perſes y recommençoient la guerre, comme, ſelon le P. Pagi, il avoit quitté l'Occident lorſque les Germains le ravageoient.

Mais on ne peut mieux expliquer cet endroit d'Herodien, que par ce qu'on Max.& B.p. 179.c. apprend de Capitolin,] ' qu'aprés la mort de Maximin [arrivée en 238. vers la fin de mars,] l'Empereur Maxime eſtoit reſolu de marcher contre les Parthes, [c'eſt à dire contre les Perſes.] Les Perſes avoient donc repris les armes en 237. ou 238. pour profiter du trouble où l'Empire eſtoit Her.p.583.b. alors. ' Ils les reprirent ſelon Herodien trois ou quatre ans aprés la guerre d'Alexandre : [Cette guerre doit donc avoir fini au pluſtoſt en l'an 233.]

NOTE IX.

Pour la page 226.§ 23.

Sur le ſuccés de la guerre de Perſe.

[Je ne voy pas qu'il y ait moyen d'accorder Herodien avec Lampride touchant le ſuccés de la guerre d'Alexandre contre Artaxerxés. L'autorité d'Herodien eſt aſſurément la plus grande, & par la conſideration du temps où il écrivoit, & par la qualité de ſon hiſtoire. D'ailleurs il eſt bien plus aiſé de croire que les hiſtoriens Romains ont attribué de fauſſes victoires à Alexandre, qu'à Artaxerxés.] ' Auſſi Alex.n.C.p. 173.2.d|183.1.d.e. Caſaubon aime mieux ſuivre en ce point Herodien. ' Il appuie ſon ſen- p.174.2.c.d. timent ſur ce que Lampride diſant qu'on donna à Alexandre le ſurnom de Perſique, de Mauritanique &c. on ne trouve rien de cela dans les inſcriptions. ' Neanmoins Saumaiſe n'a pas n.S.p.236.1.2.b.c. jugé cette raiſon bien forte, ces ſurnoms ſe donnant ſouvent dans les acclamations, [ſans qu'on les miſt ſur les medailles, comme on n'y voit point celuy d'Alemannique & divers autres donnez à Caracalla:] Et il n'y a pas moyen de douter qu'on n'ait donné à Alexandre celuy de Perſique.

[On peut d'ailleurs conſiderer que Lampride a ſuivi en ce point des auteurs autant ou plus originaux qu'Herodien. Il ne dit pas ſeulement en general qu'Alexandre vainquit, mais il raporte diverſes particularitez de ſa victoire ; & il eſt appuyé des propres paroles d'Alexandre,] ' qui dit poſi- v.p.131.134. tivement au Senat qu'il avoit fait fuir Artaxerxés, & ſix-vingt mille chevaux de ſon armée, qu'il avoit tué dix mille cuiraſſiers, & deux cens elephans. [Eſt-ce qu'il inventoit tout cela ?] ' Enfin Lampride avoit veu p.134.b. l'hiſtoire d'Herodien, comme nous, & quelques autres auteurs qui diſoient avec luy qu'Alexandre avoit eſté vaincu. Mais il en avoit auſſi veu pluſieurs autres que nous n'avons plus, qui diſoient tout le contraire ; & tout conſideré il a jugé qu'il valoit mieux abandonner Herodien. [Avons-nous quelque raiſon ſolide pour croire qu'il s'eſt trompé dans ce jugement ? Car

il est certain qu'Herodien n'est nullement infaillible ; & nous avons remarqué sur Severe & sur Caracalla qu'il avançoit plusieurs faits insoutenables. Dans le recit mesme de cette histoire, il suit une geographie à laquelle je ne comprens rien ; & supposant ce qu'il dit,] Her.l.6.p.581. a|582.c.d. ' que l'armée envoyée par l'Armenie, entra sur la fin de l'été, & revint durant l'hiver, [il faut qu'Alexandre ait fait la guerre en 233. & ait passé une grande partie de 234. à Antioche sans rien faire ; ce qui n'est pas fort croyable :] Alex.v.p.133. ' car il estoit à Rome le 25. septembre 234.

Max.v.p.143. a. ' Capitolin pretend qu'Herodien avoit de l'aversion pour Alexandre. Zonare (*p. 225. c.d.*) & Cedrene (*p. 256.c.*) suivent Herodien ; Aurele Victor, Feste, Eutrope, & S. Jerome suivent Lampride. Entre les Grecs George le Syncelle (*p. 357. d|359. a.*) dit aussi qu'Alexandre vainquit les Perses. Bar.236.§ 1. ' Baronius a cru devoir se joindre à ce parti plutost qu'à Herodien [& il nous paroist aussi plus autorisé.] Rein.ep.48. p. 458.b. ' On dit que les historiens Orientaux écrivent qu'Alexandre fut tellement battu, qu'il fut obligé de ceder beaucoup de pays aux Perses, & jusqu'aux frontieres de la Palestine. [Mais selon Herodien mesme, Alexandre ne leur peut pas avoir rien cedé, puisqu'il n'y eut aucun traité de fait.]

NOTE X.

Pour la page ... § 25.

Sur ce qu'Herodien dit de la mort d'Alexandre.

[Nous avons creu qu'il nous suffisoit de mettre dans le texte sur la mort d'Alexandre ce qui nous a paru de plus probable dans Herodien & dans Lampride, sans nous arrester au reste.] Alex.v.p.135. a. ' Lampride dit qu'on la raportoit en plusieurs manieres, & témoigne assez que tout ce qu'on en peut dire de bien assuré, c'est qu'il fut tué par les soldats. [Nous aurions bien voulu suivre entierement Herodien : mais il est fort difficile de croire] Herod.l.6.p. 588.a. ' que Maximin se soit fait declarer Empereur du vivant d'Alexandre, [& se soit ainsi avoué l'auteur de sa mort. On trouve plusieurs choses dans Lampride qui combattent ce sentiment. Je ne voy point non plus d'apparence à croire qu'Alexandre ait sceu la conspiration formée contre luy. Il avoit certainement pour luy tous les gents d'honneur & de qualité, & sans doute aussi le plus grand nombre des officiers & des soldats mesmes. Quand il n'auroit pas eu le courage que Lampride luy attribue, les autres l'auroient défendu pour ne pas tomber sous la puissance d'un Got barbare & cruel comme Maximin.

NOTE XI.

Pour la page 231 § 25.

Sur le jour de la mort d'Alexandre.

L'index des jours ausquels les principaux Empereurs sont nez, donné par Bucherius dans son ouvrage sur les cycles (*p.276.*) & qui paroist fait en 354. marque celuy d'Alexandre le premier d'octobre ; ce qu'on lit encore dans le calendrier Romain donné par le mesme Jesuite (*p.286.*) [Ainsi il semble que c'est un point sur lequel on se peut fonder comme indubitable.] Her.l.5.p. 552.d. ' Herodien dit qu'il estoit dans sa dixiéme année δέκατον ἔτους ἐπιβεβηκώς, lors qu'Heliogabale fut fait Empereur [en may 218. Il faut donc qu'il soit né le 1. octobre 208.]

Alex.v.p.135. b. ' Il a vécu selon Lampride 29. ans, 3. mois, & 7. jours : ce qui revient à la chronique d'Alexandrie qui luy donne 30. ans. [Il est donc mort le 7. janvier 238. Mais cela ne s'accorde ni pour l'année, ni pour le jour avec ce qu'ajoute Lampride, qu'il a regné 13. ans, & 9. jours. Car ayant commen-

cé certainement vers le 11. mars 212. comme nous l'avons montré sur Heliogabale *n.* 6. ces 13. ans & 9. jours doivent finir vers le 19. mars 235. auquel Alexandre n'avoit que 26. ans, 5. mois, & 19. jours.] Bibl nov.t. 1.p.305 § 12. ' Un auteur anonyme qui écrivoit apparemment l'année mesme de sa mort, p.309.§ 9. ' luy donne comme Lampride 13. ans & 9. jours.

Cod.J.1.t.26. l.2. p.142. ' Nous avons une loy sous le nom d'Alexandre datée du 13. aoust *Severo & Quintiano Conss.* [Ce sont les Consuls de l'an 235. Ainsi s'il n'y a point de faute en cela, Alexandre doit avoir vécu au moins 26. ans, 10. mois, & 13. jours, & avoir regné 13. ans, 5. mois & quelques jours. Ce qui paroist certain, c'est qu'il n'a point achevé l'an 235. puisque Maximin son successeur fut Consul en 236. Et afin qu'on ne doute pas que ce ne soit l'Empereur,] 2.t 3.l.13.p. 174. ' nous avons une loy affichée le 9. janvier 236. qui porte en teste le nom de Maximin, & à la date *Maximino Augusto & Africano Conss.* [Ainsi le jeune Victor se trompe moins que Lampride lorsqu'il dit qu'Alexandre mourut dans sa 26. année, il ne luy donne que 13. ans de regne, non plus qu'Aurele Victor & les latins posterieurs. Eutrope y ajoute 8. jours au lieu des neuf de Lampride.] Her.l 6. p. 575.a|588.b. ' Herodien luy donne 14. ans, [ce qui appuie la loy du 13. aoust 235. Eusebe, la chronique d'Alexandrie, celle de Nicephore, Abulfaraje (*p.* 80.) & Eutyque (*p.* 383.) s'accordent à luy donner 13. ans. Tous les modernes suivent Lampride, soit qu'ils n'aient pas fait attention à la loy du 13. aoust 235. soit qu'ils n'ayent pas creu qu'on s'y dust arrester, non plus qu'aux 14. ans d'Herodien :] ' & Cyp.diss.11.§ 5.p.279. quoique Dodouel se fonde sur la date de la loy comme sur la chose la plus certaine & la plus incontestable, ' Pagi,235 § 2. le P. Pagi dit que cette date est indubitablement fausse. [Ce qui peut favoriser ce sentiment, c'est qu'Alexandre ayant esté quelque temps sur le Rhein prés des Allemans, on ne dit pas neanmoins qu'il ait fait aucune action de guerre. Car cela semble marquer qu'il mourut avant le temps qu'on en pouvoit faire ; & c'est ce qui convient fort bien au mois de mars.] ' Pagi,238.§ 3. D'ailleurs si Maximin est entré dans sa quatriéme année, comme on le trouve dans quelques medailles & dans Eutrope, il faut qu'il ait commencé à regner dés les premiers mois de 235. n'y ayant pas moyen de le faire aller bien avant dans l'an 238. [On peut tirer la mesme consequence de diverses inscriptions de sa troisiéme année, qui paroissent faites avant la revolte generale de l'Empire contre luy, commencée au mois de may 237.]

NOTES SUR MAXIMIN I.

NOTE I.

Pour la page 292.§ 2.

Que Capitolin releve trop le pouvoir qu'a eu Maximin sous Alexandre.

Max.v.p.140. c.d. ' Capitolin dit qu'Alexandre par l'estime qu'il faisoit de Maximin le fit General de toute l'armée, dans laquelle Maximin rétablit la discipline entierement corrompue sous Heliogabale. Il semble l'entendre de l'armée tres-nombreuse qu'Alexandre avoit assemblée sur le Rhein pour aller combattre les Allemans ; [ce qui seroit difficile à croire.] Her.l.6.p. 585.d. ' Herodien dit seulement qu'il avoit le commandement de toutes les nouvelles levées de cette armée, ' p 586.a. qui estoient princi-

L. 7 p. 601. d. palement tirées de la Pannonie : ' & dans la suite il dit que les troupes de la Pannonie le proclamerent Empereur les premieres de toutes, & que c'estoient celles qui estoient les plus attachées à luy. ' Zosime dit aussi qu'il commandoit la cavalerie Pannonienne, ἴλης. ' Aurele Victor qui l'appelle *Trebellicæ præsidentem*, [a] doit peut-estre aussi s'entendre des Triballes anciens peuples de ces quartiers là. Neanmoins d'autres croient qu'il faut lire *rei bellicæ*, ' & qu'ainsi Victor confirme Capitolin, ce qui n'empesche pas qu'on ne juge cette opinion improbable.

Zos. l. 1. p. 639. b.

Aur. V. p. 519. b.

a n p. 730. a.

M x. v. n. C. p. 8 : . 1. a.

Pour la page 243 § 2.

NOTE II.

Quelques fautes de Capitolin au sujet de Maximin I.

Max. v. p. 140. c. ' Capitolin dit que Maximin est le premier Empereur qui ait esté tiré des gens de guerre (*è corpore militari*) sans estre Senateur, ni autorisé par un arrest du Senat. Aurele Victor & Eutrope le suivent en partie : ' & neanmoins il ne dit rien de Maximin qui ne convienne aussi à Macrin ; [car la charge de Prefet du Pretoire estoit proprement une charge militaire. Bien d'autres avoient aussi passé du commandement des troupes à l'Empire ; ou si par *corpus militare* on entend ceux qui s'estoient élevez par les emplois militaires, cela n'estoit pas moins vray de Pertinax. Je ne sçay pas non plus si Maximin n'estoit pas Senateur.] ' Car Alexandre dés le commencement de son regne *latum clavum ei addiderat*, selon les termes de ce Prince raportez par Capitolin mesme. [Or je croy que dans tous les historiens *latus clavus* ou ' *laticlavia* comme parle Spartien, se prend pour le degré de Senateur. Il semble aussi que le commandement des legions ne se donnoit guere qu'à des Senateurs :] ' Et ç'avoit esté le premier employ de Maximin sous Alexandre : car quoi-qu'il ne soit appellé que Tribun, il paroist neanmoins par la suite qu'il commandoit toute la legion.

n. C. p. 181. 1. a.

v. p. 139. c.

Alex. v. p. 120. c.

Max. v. p. 139. 140.

Pour la page 244 § 2.

NOTE III.

Sur T. Quartinus fait Empereur contre Maximin I.

On peut voir dans les notes de Saumaise sur les Trente tyrans (*p.* 322. 2.) pourquoy nous donnons à Quartinus le nom de Titus. Nous omettons plusieurs circonstances que Trebellius Pollio en raporte (*p.* 200. 201.) ne voyant pas moyen d'en accorder quelques unes avec Herodien. Nous ne pouvons point croire non plus que ce Quartinus ait porté six mois, comme il dit, le nom d'Empereur. C'est bien assez de six jours, si les archers Osrhoeniens qui le luy donnerent, sont ceux qui estoient dans le camp de Maximin, comme on peut dire que cela est certain. Mais quand on l'entendroit mesme de ceux qui estoient demeurez dans la Mesopotamie, une revolte de six mois sous un prince tel que Maximin, eust dû faire une étrange revolution.

Bir. p. 335. ' Birague raporte à ce T. Quartinus une medaille que l'on a avec cette inscription *Divo Tito*. [Mais pourquoy n'aura-t-on marqué que son prenom, sans y joindre son nom propre de Quartinus : & qui aura songé à faire decerner des honneurs extraordinaires à un homme qui selon toutes les apparences n'a pas eu mesme les honneurs ordinaires de la sepulture ? J'aime mieux avouer que je ne sçay point du tout qui est ce malheureux dieu.]

Pour la page 248. § 4.

NOTE IV.

Que les deux Gordiens ont esté faits Augustes & sont morts en 237.

Max. v. p. 144. a. ' L'election des deux Gordiens fut confirmée par le Senat le 27. de may: [& il est visible que ce fut sur les premieres nouvelles qu'on en eut à Rome. Ainsi il semble qu'on ne la peut guere mettre qu'environ dix jours auparavant, ou quinze au plus, s'il faut avoir égard à ce que dit Capitolin,] Gord. v. p. 156. a. ' qu'ils passerent d'abord quelques jours à Thysdre, & qu'ils n'écrivirent au Senat que de Carthage. [Car il y a assez d'apparence que leur premier soin fut de se faire reconnoistre par le Senat, & qu'ainsi ils écrivirent pour cela dés qu'ils le purent.] Pagi, 236 § 6. ' Le P. Pagi veut cependant qu'ils aient esté élus vers le 12. d'avril: [c'est à dire qu'on aura esté six semaines sans rien savoir à Rome d'une chose de cette importance.] § 6. ' Il s'appuie sur ce que dit Capitolin, Gord. v. p. 156. b. ' que Maximin aprés avoir appris l'élection des Gordiens, envoya à Rome promettre une amnestie, mais qu'on aima mieux s'arrester aux promesses des Gordiens, qui par consequent vivoient encore: § 4. ' & on savoit leur mort à Rome dés le 9. de juillet. [Je ne croy pas neanmoins qu'on puisse rien conclure de là. Car il paroist par l'histoire, que Maximin apprit l'élection des Gordiens, non d'Afrique, mais de Rome, & il me semble que les 43. jours qui sont entre le 27. de may & le 8. de juillet, suffisent pour ceux qui furent en diligence avertir Maximin de ce qui se passoit à Rome, & pour ceux qu'il y envoya ensuite, & qui sans doute firent aussi diligence. Quand cela ne se pourroit pas, l'exactitude de Capitolin n'est pas si reconnue, qu'on ne puisse croire qu'il dit que le Senat s'arresta aux promesses des Gordiens, non que ce fussent les termes de la réponse du Senat, mais parce qu'il suppose que les Gordiens vivoient encore.

' Le P. Petau met la revolte des Gordiens dés l'an 236. [& cela paroist conforme à Herodien.] Pet. chr. p. 699. ' Car aprés avoir dit que Maximin se hasta de passer en Allemagne dés qu'il se vit Empereur, Her. l. 7. p. 589. c. d. ' & avoir décrit cette guerre, p. 590-592. ' il ajoute que l'hiver estant venu il revint en Pannonie, pour retourner contre les ennemis au printemps, comme il eust fait, dit-il, s'il ne se fust rendu odieux à tous les Romains: & aussitost il entre dans les cruautez de ce prince qui obligerent les peuples à se revolter. p. 592. b. c. [Il faut donc mettre la guerre d'Allemagne dés la premiere année de Maximin, qui est l'an 235. La mesme chose paroist par Capitolin:] ' & Maximin prend le titre de Germanique dans des medailles où il y a simplement *Tribunitia potestatis* [sans nombre, comme cela se faisoit toujours en la premiere année, & sans ajouter *Consul*: ainsi c'estoit avant l'an 236. auquel il prit le Consulat. Goltz. p. 107. f. Il paroist donc tres conforme à Herodien de dire que la revolte commença dés 236. & empescha Maximin de faire la mesme année la guerre aux barbares.

Mais c'est encore ici un des endroits où je ne voy pas qu'on puisse excuser Herodien. Car au lieu que selon ce que nous venons de dire il faut mettre la revolte en 236. & en la seconde année de Maximin:] ' il dit positivement qu'elle ne commença que dans la troisiéme année de son regne, [c'est à dire en 237.] ou mesme que lorsqu'il avoit regné trois ans entiers, si l'on veut prendre les termes à la rigueur, συμπληρουμένης αὐτῷ τρίτης βασιλείας, [ce qui la reculeroit jusqu'à l'an 238. en quoy il faudroit avouer qu'il se tromperoit au moins d'un an, p. 593. 594.

Il faut encore mettre la revolte des Gordiens en 236.] / s'il est vray qu'ils aient regné 18. mois, comme le dit Capitolin. Le P. Petau dans sa chronologie (*p.* 700.) / & dans son Rationarium dit *un an, & quelques jours,* [ce qui suffit pour prouver la mesme chose.] Mais dans son grand ouvrage *de doctrina temporum* (*l.*11. *c.*24. *p.* 336. *c.*) il croit qu'il vaut mieux dire avec Onuphre que les deux Gordiens n'ont regné qu'un mois & six jours. / Casaubon suit le mesme sentiment, & croit mesme qu'il le faut mettre dans le texte de Capitolin: [& toutes les circonstances conspirent à faire croire que les Gordiens ont duré fort peu de temps, c'est à dire environ six semaines comme la suite de l'histoire le fera mieux voir.

Cela supposé, il paroist plus naturel de ne mettre la revolte des Gordiens qu'en 237. Il le faut necessairement si nous voulons suivre Aurele Victor,] qui dit qu'elle se fit lors que Maximin avoit déja regné deux ans, & qu'il fut tué un an aprés. / C'est apparemment aussi le sens qu'il faut donner aux termes ambigus d'Herodien. / On trouve en effet une medaille de la troisiéme année de Maximin, faite par ordre du Senat: S. C. [Ainsi Rome n'a point reconnu les Gordiens qu'aprés le 19. mars 237.] / La revolte de Rome contre Maximin fut suivie par presque tous les peuples de l'Empire. [a] Et on a plusieurs inscriptions trouvées tant en Espagne qu'en France, dans le pays de Forés, faites en l'honneur de Maximin dans la troisiéme année de son regne.

[Cette epoque s'accorde encore fort bien avec l'histoire.] / Le P. Petau croit que Maxime & Balbin faits Augustes au mois de juin ou de juillet, aussitost aprés la mort des deux Gordiens, furent tuez l'année suivante vers le mesme mois: [& son sentiment paroist bien fondé.] / Or ils furent tuez durant les jeux Capitolins, comme Herodien le dit formellement; & le P. Petau en tombe d'accord. [Ils commencerent donc en 237. & furent tuez en l'an 238.] / auquel on ne peut pas douter que les jeux Capitolins n'aient esté celebrez, aprés ce qu'en dit Censorin. Le P. Petau convient de tout cela dans sa chronologie (*p.* 700.) & dans son Rationarium (*p.*230.) & il y met le commencement de Maxime & Balbin en 237. & leur mort en 238. / Il n'y a que dans son grand ouvrage, où il avance l'un & l'autre d'un an, n'ayant pas songé à l'année des jeux Capitolins.

Grandami (*p.*49.) / & le P. Pagi mettent aussi le commencement de Maxime & Balbin en 237. & leur mort en 238. Calvisius fait commencer & finir les Gordiens en 236. auquel il met aussi l'election de Maxime & Balbin: mais il ne met leur mort qu'en 238. les faisant ainsi regner deux ans. Il est autorisé par Capitolin, qui dans l'histoire de Gordien (*p.*160.*d.*) leur donne deux ans de regne, mais dans celle de ces princes mesmes (*p.* 171.*c.*) il dit qu'ils ont regné un an: & Casaubon dans ses notes (*p.*200.2.*b.*) prefere cet endroit à l'autre. / En effet le P. Pagi soutient que de plusieurs medailles qu'on a d'eux, aucune ne marque leur seconde année, & que si on pretend la trouver dans quelques unes, c'est qu'on les a mal lues, ou qu'on les explique mal.

Calvisius en les faisant regner deux ans, est obligé de dire que Maximin aprés avoir passé les Alpes lorsque les neiges fondoient, ce qu'il a pris d'Herodien, [& ainsi au printemps,] demeura devant Aquilée jusqu'au mois d'octobre. [Or si cela estoit, Maxime

Marginal notes: Gord.v.p.158. a. | Pet.r.t.1.l.5. c.15.p.230. | Gord n.C.p. 1.1.d. | Pagi.235.§5. | Bir.p.329. | Her.l.7.p. 599.e|Max.v. p.193.e. | a Grut.p.158. 6|Spon.p.187. | Pet.doc.t.l. 11.c.24.p.337. a.e. | a|Her.l.8.p. 610.c. | Cens.c.18.p. 132. | Pet.doc.t.p. 337 b.c. | Pagi.236.§8| 238.§4. | 238.§6.

me

me euſt eu plus que le temps neceſſaire pour venir ſecourir Aquilée.] ' Et cependant il eſtoit encore à Ravenne occupé à former ſon armée, lorſque Maximin fut tué. [Il faudra dire auſſi que Maxime a regné ſix mois au moins aprés la mort de Maximin, quoique la chronique d'Alexandrie & Eutyque (*p.* 387.) ne luy en donnent que trois : ' Et d'autres diſent encore moins. [Calviſius auroit pu ne mettre le ſiege d'Aquilée qu'au commencement de 238. & il auroit ſauvé ces deux inconveniens. Mais il ſeroit tombé dans un plus grand, puiſqu'il ſe trouvera que Maximin aura eſté prés de deux ans ſans rien faire depuis le commencement de la revolte.

Her. l.8.p. 617.d.e.

Zon. p.227.c.

Je penſe que ces raiſons établiſſent ſuffiſamment ce que nous diſons que Maxime & Balbin furent élus en 237. & tuez en 238. & qu'ainſi il ne ſe faut pas arreſter à ce que dit Capitolin,] ' qu'ils furent tuez durant les jeux ſceniques, [ſans parler des jeux Capitolins.]

Max.& B.p. 170.d.

NOTE V.

Pour la page 352.§ 6.

Que Maximin n'eſt mort qu'en 238.

Onuphre, le P. Petau, Calviſius, & d'autres mettent la mort de Maximin, vers le mois d'octobre 237. luy donnant ainſi deux ans & demi de regne. Cela s'accorde aſſez bien avec l'hiſtoire, puiſqu'il ſemble qu'il a dû marcher contre l'Italie fort peu aprés avoir appris la revolte du Senat, comme les hiſtoriens le diſent, & ainſi aſſieger bientoſt Aquilée, devant laquelle il mourut. Il ſemble auſſi que Maxime ſoit demeuré peu de temps à Rome aprés ſon élection, & ait auſſitoſt eſté à Ravenne, où il apprit la mort de Maximin. Le temps que la pluſpart des auteurs donnent au regne de Maximin, n'y eſt pas contraire. ' Capitolin dit que les uns luy donnoient deux ans, les autres trois; [& l'un & l'autre ſe peut dire d'un regne de deux ans & demi.] ' Oroſe s'y raporte encore mieux, lorſqu'il dit que Maximin perit *tertio quàm regnabat anno.* Aurele Victor dit qu'il regna deux ans [& deux mois] avant les troubles, & un an durant les troubles, [mais commencé ſeulement de quelques mois.] Le jeune Victor, & la chronique d'Euſebe, ſuivie par les autres Grecs auſſibien que par Eutyque & par Abulfaraje, diſent qu'il regna trois ans. ' Euſebe dans ſon hiſtoire dit qu'il ne dura pas plus de trois ans. Dans ſa chronique il met ſa mort en 237.

Max.& B.p. 171.c.

Oroſ.l.7.c. 19.p.214.1.2.

Euſ.l.6.c.28. p.225.d.

' Bucherius cite de Cenſorin *c.* 21. que l'année en laquelle il écrivoit, qui eſt certainement l'an 238. avoit eſté remarquable (*ſtigmoſus*) par la mort des deux Maximins pere & fils. [Ces paroles ne ſe trouvent point dans le Cenſorin de Leyden en 1642. ni dans les diverſes leçons : le P. Petau ne ſe les objecte point] ' lorſqu'il met la mort de Maximin en 237.[a] & Baronius ne les allegue point lorſqu'il veut prouver qu'il la faut mettre en 238. [Mais je ne ſçay ſi la choſe en ſoy ne peut point eſtre veritable. Cela eſt plus conforme à ceux qui donnent trois ans à Maximin, ſur tout à Aurele Victor; car il eſt faſcheux de reduire à quatre ou cinq mois ce qu'il dit, que Maximin a encore vécu un an depuis le commencement des troubles. Ceux qui ne luy ont donné que deux ans, peuvent ne l'avoir entendu que juſqu'aux troubles, comme Aurele Victor le dit poſitivement. Quand Euſebe dit qu'il n'a pas regné plus de trois ans, cela peut fort bien ſignifier ſeulement qu'il n'en a pas regné quatre, mais non pas qu'il n'ait pas paſſé les trois ans de quelques jours, ou meſme de deux

Buch.belg.p. 201.§ 7.

Pet.doc.t.1. 11.c.24.p.336. 337.

a Bar. 239. 240.

ou trois mois. Eutrope dit positivement qu'il a regné trois ans & quelques jours : Ainsi selon luy il ne peut estre mort qu'en 238. à la fin de mars. Que si la chronique d'Eusebe met sa mort dés 237. ce peut n'estre qu'une suite de la faute qu'elle avoit faite, en faisant commencer son regne dés 234. un an plutost qu'il ne falloit.

[La chronique de Cassiodore, & toutes les autres] marquent quatre Consulats sous Maximin. Celle d'Alexandrie (*p.* 628.) qui donne trois mois ou cent jours à Maxime & Balbin, se trompe certainement, si elle ne conte ces trois mois depuis la mort de Maximin, qu'il faudra donc mettre sur la fin de mars en 238.

Max.v.p.147.d. ' Dans les acclamations du Senat aussitost aprés la mort de Maximin, on demanda que Gordien fust subrogé Consul à la place de ce tyran. Bar.240.§2. ' Maximin avoit donc esté Consul cette année là, & ordinaire sans doute : [car les Empereurs ne l'estoient guere autrement.] Ce n'a pas esté neanmoins en 237. puisque cela seroit marqué dans les fastes, outre que les Consulats ne duroient pas alors jusqu'au mois d'octobre ; & nous trouvons plusieurs autres Consuls subrogez en 237. avant la mort de Maximin. C'estoit donc en 238. auquel le Senat n'avoit garde de mettre ce Consulat dans les fastes, parce que Maximin estoit alors declaré ennemi. Baronius prouve encore ce Consulat de Occo p.424. Maximin par Occo, ' où il est qualifié Consul II. dans une medaille ; & une autre marque la quatriéme année de son Tribunat. [Mais j'ay peur que ces medailles ne soient ou fausses ou fautives.] Car la premiere marque *Tr. P. II.* [qui finit en mars 237.] L'autre a *Cons.* & non *Cons. II.* & toutes les deux portent S. C. c'est à dire qu'elles ont esté faites par l'autorité du Senat ; ce qui n'a pû se faire depuis le 27. may 237.] ' Birague ne Bir.p.319. marque que la seconde, [& non celle où Occo lit *Cons. II.* Goltzius n'a ni l'une ni l'autre.

' Mais le P. Pagi en cite de greques Pagi,238.§3. qui marquent sa quatriéme année, [& contre lesquelles nous ne voyons point qu'il y ait rien à dire.] Il soutient mesme sur l'autorité du P. Noris que la latine raportée par Birague est legitime : [mais je voudrois qu'il nous eust justifié ce S. C.

Le plus difficile dans l'opinion de Baronius est de savoir pourquoy la revolte ayant commencé dés le mois de may 237. Maximin aura attendu tout le reste de l'année sans rien faire que nous sachions ; au lieu que les historiens le representent comme ayant commencé à marcher dés qu'il eust sceu la revolte. Mais il faut remarquer que les historiens, & sur tout ceux qui songent plus à l'ornement qu'à l'exactitude, comme Herodien, donnent souvent aux choses une face assez differente de la verité. Sur tout ils unissent souvent celles qui sont assez éloignées l'une de l'autre, lorsqu'ils ignorent ce qui s'est passé entredeux, ou qu'ils n'en veulent pas parler.] ' Capitolin fait dire à un Se- Max.&B.p.166.b. nateur lorsqu'on élut Maxime & Balbin ; *Ille (Maximinus) quadrato agmine, castris ubique positis ad urbem tendit.* [Mais dans ces occasions où l'on parle avec ardeur, on exagere aisément, & on dit autant ce qu'on craint ou ce qu'on presume, que ce qu'on sçait : outre qu'il est difficile de s'assurer si cette harangue n'est point de Capitolin plutost que de celuy à qui il l'attribue.] ' Nous apprenons Gord.v.p.156.b. d'un mot mis en passant par Capitolin, que Maximin deputa à Rome pour tascher de se reconcilier les esprits. [Et cela peut assez marquer qu'il ne se hasta pas tout à fait autant que le dit Herodien.]

Her.l.7.p.592.b.c. 'Il avoit resolu l'année precedente de marcher au printemps contre les Allemans ou les Sarmates. [Il pouvoit donc estre parti pour cette expedition quelque temps avant la revolte, & estre déja engagé à quelque guerre qu'il ne put pas quitter si-tost.] Max.v.p.144.c. ' Il dit luy mesme à ses soldats que les Romains l'avoient declaré ennemi durant qu'il combattoit & vainquoit pour eux, Gord.v.p.157.c. '& durant qu'il défendoit la majesté Romaine dans la Germanie, [c'est à dire dans les pays d'audelà du Danube.] Aurele Victor dit au moins qu'il apprit la revolte dans la Thrace, [ce que nous ne lisons point dans Herodien. Ainsi ne s'estant trouvé en état de marcher contre l'Italie que sur la fin de la campagne, & lorsqu'un hiver avancé pouvoit avoir déja fermé les Alpes, il aura mieux aimé attendre à l'année d'aprés : ou n'ayant passé les Alpes qu'à la fin de 237. il n'aura pas voulu s'engager à assieger Aquilée durant l'hiver.

Her.l.8.p.617.d. ' Il est certain encore, selon Herodien, que Maxime aprés avoir esté éleu Empereur, avoit eu le temps de faire venir des troupes de la Germanie. [S'il semble d'un costé qu'il y ait eu peu de temps entre la revolte des Gordiens & la mort de Maximin, il paroist aussi d'un autre costé qu'il y en a eu fort peu entre la mort de Maximin & celle de Maxime & Balbin,] p.620.c. ' puisque ceux-ci furent tuez sur ce que les Pretoriens craignoient encore qu'on ne les voulust casser.

[Mais outre tout cela je pense qu'il faut beaucoup considerer ce que dit Herodien,] p.612.d. ' que Maximin arrivant à Aquilée, trouva à seize milles de là une riviere extremement grande, parce, dit-il, que la saison où l'on estoit, avoit fondu les neiges qui s'estoient amassées sur les montagnes voisines durant tout l'hiver. [Il vint donc assieger Aquilée au printemps. Ce n'estoit pas en 237. puisque le premier arrest du Senat contre luy fut donné le 27. may 237. Il faut donc que ce soit en 238. & qu'ainsi il ait passé les Alpes vers le commencement de mars, & ait esté tué vers la fin du mesme mois ou peu aprés, ayant esté quinze jours ou trois semaines devant Aquilée. Car je ne voy pas qu'il soit necessaire de dire que le siege ait duré longtemps. Je voudrois que le P. Petau qui a quitté le sentiment de Baronius pour suivre celuy d'Onuphre, eust répondu à cette raison que Baronius avoit alleguée, & à celle du Consulat de Maximin. Pour nous, comme nous ne voyons pas bien ce que l'on y peut répondre, nous suivons l'opinion de Baronius comme la plus probable, en attendant que d'autres nous donnent plus de lumiere sur ce point. ' Le P. Pagi Pagi.238.§ 3. appuyé par le P. Noris vient de soutenir que Maximin est entré dans sa quatriéme année, & qu'il ne peut estre venu assieger Aquilée qu'au printemps de l'an 238.

NOTE VI. Pour la page 252.§ 6.

Sur les harangues que les historiens attribuent à Maximin.

' Des trois harangues qu'Herodien Max.v.n 5. & Capitolin font faire par Maximin p.252.1.c|2.a| à ses soldats sur la nouvelle de la re- n.C.p.184.185. volte, celle que Capitolin met dans la vie de Maximin mesme (*p.*144.*e.*) semble devoir passer plus que les autres pour originale : car elle est precedée par ces paroles : *Concio denique omnis militaris fuit : cujus hoc exemplum est.* Et neanmoins c'est celle qui est la plus insoutenable de toutes, telle que nous la lisons dans les imprimez. Car il est visible qu'elle regarde l'election du premier Gordien, & l'arrest du Senat contre Maximin;

& cependant il y est parlé aussi de l'election du troisiéme Gordien, comme si tout cela s'estoit fait ensemble, quoique le dernier n'ait esté eleu qu'aprés la mort du premier. [Il ne faut donc considerer toutes ces harangues que comme les paroles des auteurs, & non comme faites par ceux au nom de qui elles sont,] ou suivre les manuscrits, qui retranchent une partie de celle qui est dans la vie de Maximin. Car si on oste ces endroits, rien n'empesche de croire que ce sont les propres paroles de ce tyran.

Pour la page 252 § 6.

NOTE VII.

Contradiction dans Capitolin.

Capitolin dit dans la vie de Maximin (*p.* 144. *c.*) que sur la nouvelle de la revolte des Romains il eust arraché les yeux à son fils, s'il ne se fust retiré : & dans celle de Gordien (*p.* 158. *a.*) il dit que Maximin écrivit alors à son fils, qui estoit assez éloigné de luy. [Nous ne voyons pas moyen d'accorder ces deux faits : ainsi nous n'avons point voulu parler du premier.]

Pour la page 255. § 7.

NOTE VIII.

Pourquoy on met l'election de Maxime & Balbin le 9. de juillet.

Max. v. p. 144. a. ' Nous lisons dans Capitolin que Gordien fut reconnu Auguste par le Senat *VI. cal. junias*, ou le 27. de

M. x. & B. p. 165. c. may ; ' & qu'aprés qu'il eut esté tué, Maxime & Balbin furent éleus *VII. cal. junii*, ou le 26. de may. [La faute est visible si c'est en la mesme année, comme il semble qu'il n'y ait pas lieu d'en douter. On s'accorde à croire qu'elle est plutost dans le dernier endroit.]

Pet. doct. t. I. l1 c. 24. p. 336. c. d. ' Le P. Petau croit qu'il y faut mettre *VII. cal. julias*, qui est le 25. de juin, ou quelque autre jour qui puisse répondre aux jeux d'Apollon qu'on celebroit alors selon Capitolin. ' Casaubon dit aussi qu'il faut lire *VII. cal. julii*. Il remarque que les manuscrits ont *VIII.* ou *VII. idus junias*, qui sont le 6. & le 7. de juin, [ce qui est trop prés du 27. de may.] ' Mais cela peut donner lieu de lire *VII. idus julias*, qui est le neuviéme de juillet. Car c'est le mois où se faisoient les jeux d'Apollon : ' & les anciens calendriers les marquent depuis le 5. ou 6. de juillet jusques au treiziéme. [Ce qui peut encore montrer que Maxime & Balbin ne furent pas éleus avant le mois de juillet.] ' c'est que Julien & Elien estoient alors Consuls, [a] au lieu que Syllanus l'estoit lors que Gordien fut reconnu par le Senat. [Or on sçait que les Consuls changeoient d'ordinaire au mois de juillet, mais non au mois de juin.] ' Casaubon dit qu'il est constant que Gordien perit à Carthage ou le premier de juillet, comme quelques uns le disent, ou vers le commencement du mesme mois.

Max. & B. n. C p. 197. 2. d. e. — Cyp dis. 11. § 50. p. 280. — Petav. uran. t. 1. o. 106 1. 5. 116 | Pagi, 236, § 8. — Max. & B. p. 172. 1. — a Max. v. p. 144. a. — n. C. p. 193. 1. b.

Pour la page 257. § 8.

NOTE IX.

Que le jeune Gordien n'a esté que Cesar durant la vie de Maxime & Balbin.

Her l. 7. p. 605. b. 'Herodien dit positivement que le jeune Gordien fut fait seulement Cesar du vivant de Maximin, à cause de son bas age ; ' & qu'aprés la mort de Maxime & Balbin, les soldats prirent Gordien qui estoit Cesar, & le declarerent Empereur [c'est à dire Auguste.] ' Capitolin dit la mesme chose en quatre endroits : & Goltzius cite (*p.* 103. *c.*) plusieurs medailles de l'an 238. où Gordien n'est qualifié que Cesar & quelquefois avec le titre de Prince de la jeunesse, [qui ne se donnoit guere aux Augustes.] ' On voit encore que les medailles de Maxime & de Balbin parlent souvent de deux Augustes, & jamais de trois.

l. 8. p. 621. d. — Max. v. p 145. | Gord. v. p. 160. d. c | Max. & B. p. 166. c | 170. c. — Pagi, 238. § 7.

Max.v.p.147. c. 'D'autrepart le mesme Capitolin raporte des acclamations du Senat faites aussitost aprés la mort de Maximin, qui donnent à Gordien le titre d'Auguste : [& on ne dit point que les manuscrits changent rien à tout cela. Cependant si ces acclamations sont veritables, le moyen de dire que Gordien ne fust pas Auguste dés ce temps là : mais le moyen aussi de croire qu'Herodien se trompe dans une chose si publique, qu'il voyoit luy mesme ? Car il a écrit sous Gordien. Et le moyen encore que Capitolin ruine en un endroit ce qu'il dit en quatre ? Il y a donc faute dans ces acclamations ; ou quoiqu'il en soit, nous ne croyons pas y devoir avoir plus d'égard que Capitolin mesme qui les raporte.] n.C.p.194.1. c.d. ' Casaubon croit qu'on peut douter de quelques autres acclamations du Senat, qui se lisent dans le mesme auteur.

Goltz.p.104. ' On trouve dans diverses medailles le Consulat de Gordien, qui est l'an 239. joint avec la premiere année de sa puissance du Tribunat. [Il ne peut donc l'avoir eue au plutost qu'aprés le commencement de 238.] On voit la mesme chose par plusieurs Bir.p.339. autres, qui portent ' *Tributitia potestatis III. Consul II.* [Car son second Consulat est en 241. Les medailles ne luy donnent aussi jamais plus de six années de Tribunat, hors une où il peut bien y avoir faute, quoiqu'il ne soit mort qu'en 244.]

Pet.doc.t.I. 11.c.24.p.357. 'Le P. Petau qui semble avoir creu sur les acclamations raportées dans Capitolin, que Gordien avoit esté fait Auguste avec Maxime & Balbin, l'appuye encore de diverses raisons, [mais toutes foibles. Car les Cesars avoient assez souvent alors la qualité d'Empereurs : & on leur pouvoit encore moins refuser celle de Princes. L'autorité d'Eutrope n'est pas plus considerable en ce point, qu'en ce qu'il dit au mesme endroit que Balbin estoit d'une famille tres peu connue, *obscurissimo genere*. Le P. Petau allegue encore ce que dit Capitolin, 'qu'on crut que le regne de Gordien dureroit peu à cause d'une eclypse de soleil extremement grande : ' & il remarque que le 12. avril 237. il y en eut une de prés de deux heures, & une autre en 238. le 2. du mesme mois, qui dura sept minutes moins que la premiere. Il croit qu'il faut entendre Capitolin de celle de 237. qu'il dit avoir esté beaucoup plus grande ; & il en conclud que Gordien estoit donc Auguste dés la mesme année. [Cette conclusion est un peu éloignée, & on ne voit pas bien pourquoy il ne suffisoit pas que Gordien fust Cesar sans qu'il fust Auguste. Car le P. Petau ne pretend pas qu'il fust alors seul Auguste, mais conjointement avec Maxime & Balbin, & le dernier des trois. Nous croyons d'ailleurs avoir prouvé suffisamment que la revolte ne commença que sur la fin de may 237. Ainsi Gordien n'estoit pas mesme Cesar lorsque l'eclypse arriva.]

Gord.v.p. 161.a.

Pet.doc.t.I. 11.c.24.p.357. c.d.

Lab.chr. ' Le Pere Labbe qui abandonne le P. Petau sur ce qu'il pretend que Gordien a esté Auguste avant la mort de Maxime & Balbin, l'abandonne encore sur cette eclypse : & sans s'arrester à ce que Capitolin dit de sa grandeur extraordinaire, il croit qu'il parle de celle de 238. & il conclud delà que Gordien fut éleu Empereur la mesme année par les soldats avant le 2. d'avril. [Son raisonnement auroit assez d'apparence si Capitolin estoit un auteur fort exact. Mais il peut l'estre aussi peu en cela qu'en une infinité d'autres endroits, & qu'en ce qu'il dit immediatement auparavant, que la sedition causée par Gallican & Mecenas arriva aprés la mort de Maxime & Balbin. *V. la note* 10. Ainsi tout ce qu'on peut tirer de cet endroit, c'est

qu'il y eut une eclypse vers le commencement du regne de Gordien : encore peut-estre faut-il le raporter à Gordien I. dont l'élection suivit de prés l'eclypse de 237. Que s'il ne faut mettre la mort de Maximin qu'en 238. comme cela nous paroist le plus probable, il est impossible de mettre celle de Maxime & Balbin dés le deux d'avril.

Pour la page 259. § 9.

NOTE X.

Beveues de Capitolin sur la guerre des Pretoriens & du peuple.

Her.l.7.p. 605.d. ' L'action de Gallican & de Mecenas raportée par Herodien au temps que Maxime regnoit, & faisoit la guerre à Maximin, Gord.v.p. 160.e. ' est mise aprés la mort de Maximin, & mesme de Maxime par Capitolin ; Max.v.p. 145.c. ' qui dans un autre endroit reconnoist avec Herodien que cela arriva durant que Balbin estoit à Rome, & que Maxime en estoit sorti pour aller contre Maximin. [Mais il fait en mesme temps une autre faute qui l'engage dans une contradiction manifeste.] c. ' Car il dit que ces deux Senateurs furent alors tuez par le peuple ; Her p 605. d. ' au lieu que c'estoient eux qui avoient porté le peuple à la guerre contre les soldats : & Herodien ne dit point du tout qu'ils aient esté tuez. [Nous ne remarquons cela que pour faire voir par cette nouvelle preuve avec combien peu de lumiere & d'exactitude cet auteur & ses semblables écrivent l'histoire.]

Pour la page 262. § 10.

NOTE XI.

Sur les Consuls de l'an 238.

Cens.c.21.p. 355. ' Censorin écrivoit son livre *de die natali* sous les Consuls Ulpius & Pontianus, [c'est à dire en l'an 238. comme on le voit par les autres epoques qu'il joint à cette date, aussibien que par tous les fastes,] où les noms de ces Consuls se lisent neanmoins avec quelque diversité. Car le premier est nommé Ulpicius par la chronique d'Alexandrie, & Pius par l'anonyme de Bucherius, & de Cuspinien par les fastes de Theon & d'Heraclius, par Idace, & par S. Prosper. Dans le Code il est nommé tantost Pius, [tantost Ulpius.] Dans une inscription on lit PIO. ET PONT. ' Mais les points qu'on met devant Pio montrent que le mot n'est pas entier : [& ainsi cette inscription favorise plustost Ulpius.] Gruter,p. 104.3. Mais d'autrepart Ulpius paroist un nom de famille, & Pius un surnom ou nom propre, qui se mettoit le dernier : & on ne manquoit guere en ce temps là de marquer dans les fastes ce surnom, qui mesme pour l'ordinaire s'y mettoit seul. MS.p.675. ' Cuspinien dans ses fastes en citant le passage de Censorin, y lit *Pii* & non Ulpii. Cusp.p.378. b. ' On cite une inscription trouvée à Torigny dans la basse Normandie, Toin.in Lat. p.100. où on lit *An. Pio*, d'où l'on tire qu'il s'appelloit Annius Pius : [& cette inscription peut expliquer celle de Gruter. C'est sans doute une faute de copie dans le P. Pagi,] ' qui suppose Pagi,238.§ 1. qu'on lit Ulpien dans Censorin, & ensuite, dit-il, dans Baronius & dans d'autres.

' Le P. Noris rejette comme une MS.p.675. pure fiction le nom de Procule donné au second Consul de 238. [Il se lit neanmoins non seulement dans saint Prosper, & dans ses copistes Victorius & Cassiodore,] ' mais encore dans Cyp.dis.op. p.116. les fastes grecs attribuez par Dodouel à l'Empereur Heraclius.

NOTE XII.

Pour la page 269. § 13.

Sur la mort de Maxime & de Balbin.

' Il est constant que Maxime & Balbin furent tuez en 238. Pagi,p.238 § 5|Her.l.8.p. 620.c. puisque ce fut durant les jeux Capitolins, ' qui se celebrerent assurément en 238. Cens.c.17.p. 132. [a] On leur attribue un an de regne : [Si cette an- a Max & B. p.171.c.

n'e est juste, ils seront morts vers le 9. de juillet, puisqu'ils ont esté faits Empereurs le 9. juillet 237. Cela s'accorde fort bien avec la chronique d'Alexandrie, & Eutyque] Chr.Al.p. 628|Euty.p. 387. / qui leur donne trois mois ou cent jours depuis la mort de Maximin, [qu'on peut mettre assez raisonnablement à la fin de mars. Ce qui s'est passé selon les historiens entre ces deux morts, semble en effet ne demander pas moins de trois mois de temps.] MS.p.675. / Le P. Noris met la mort de Maxime & Balbin entre le 9. juillet & la fin d'aoust, sur l'autorité de quelques medailles dont il tire qu'ils ont commencé la seconde année de leur regne. Pagi,238,§6. / Ceux qui ont examiné ces medailles, assurent qu'on n'en sçauroit tirer aucune preuve pour cette seconde année. Gord.v.p. 160.d. / Mais on la peut fonder sur ce que Capitolin dit en un endroit qu'ils ont regné deux ans.

§5. / Le P. Pagi soutient neanmoins qu'ils ont esté tuez avant la fin de may, parce que Gordien mort en 244. avant la fin de juin, estoit entré, dit-il, dans la settiéme année de son regne ; [à quoy nous esperons satisfaire suffisamment sur l'histoire de Gordien.] Cyp.dis.11.c. 50.p.281. / Dodouel pretend à peu prés la mesme chose que le P. Pagi, Cod.J.t.2.10. 2.p.195. / à cause d'une loy du 22. de juin attribuée à Gordien seul. [Cette preuve peut paroistre considerable ; [Pagi.238.§ 30. / & neanmoins le P. Pagi l'abandonne, disant que cette loy n'est pas de Gordien, mais d'Alexandre. [Je voudrois qu'il en eust donné de bonnes preuves : car cela ne paroist point par le Code.] Il ajoute que nous n'avons aucune loy de Gordien jusqu'au 11. d'aoust. Cod.J.9.t.1.l. 2.p.810|5.t.51. 1.5.p.492. / Cependant celles du 16. & du 23. juillet portent encore son nom : [de sorte que s'il faut s'en tenir à l'autorité du Code, nous ne voyons pas moyen de douter que Maxime & Balbin ne soient morts avant le 22. de juin.

Mais il est vray que les inscriptions & les dates du Code ne sont pas d'ordinaire beaucoup d'autorité. Et ce qui peut faire croire qu'on se doit peu arrester à la loy du 22. juin 238. attribuée à Gordien seul,] Cod.J.5.t. 70.l.2.p.504. 505. / c'est qu'on en trouve une toute semblable dés le premier jour de janvier, [auquel il est certain que Maxime & Balbin vivoient encore.] 7.t.43.l.2.p. 685. / On en voit une autre du 29. de mars, datée *A. & Pont. Conss.* [où au lieu d'A. il faut apparemment V. ou P. c'est à dire Ulpio ou Pio :] & en effet on la raporte à la mesme année.] Cyp.dis.11.c. 50.p.280. / S'il n'y avoit que la premiere, il seroit aisé de dire qu'il y a quelque chifre oublié avant *cal. jan.* & qu'ainsi elle est du mois de decembre. Cod.J.p.685. f. / On donne quelquefois à l'autre une inscription & une date toute differente. Mais on assure en mesme temps que cette correction est insoutenable. [Ainsi tout cela ne sert qu'à faire voir qu'on ne peut pas se fier beaucoup à ces dates. Peut-estre que ceux qui ont fait le Code de Justinien, trouvant à ces loix les noms de Maxime & Balbin Augustes, avec celuy de Gordien Cesar, ont mieux aimé omettre les deux premiers, & ne marquer que Gordien, comme plus connu.

Ce que nous concluons de tout ceci, c'est que si l'on s'arreste au Code, il faut finir le regne de Maxime & de Balbin vers le 20. de juin au plustard: mais qu'il vaut mieux ne s'y pas arrester, & ne mettre la mort de ces Princes que vers le 15. de juillet, pour suivre la chronique d'Alexandrie, & les faire entrer dans leur seconde année, puisque Capitolin leur donne tantost un an, & tantost deux.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE MAXIMIN I.

NOTE I.

[P. ue la page 273. § 7.]

Sur sainte Barbe.

[Boll. maii t. 1. p. 26. 1 § 4. 1.]

'BOllandus nous assure que sainte Barbe a esté inconnue aux anciens aussibien que S. Catherine, & qu'on n'a aucune histoire de l'une ni de l'autre dont l'autorité ne soit peu certaine, & qui ne paroisse mesme fabuleuse.

[Bar. 4. dec. 2.]

' Baronius marque plusieurs histoires de Ste Barbe qu'on trouve dans les manuscrits.

[Sur. 4. dec. p. 123.]

' Surius a donné sa vie en deux façons. La premiere est de Galesinius, tirée à ce qu'on dit de S. Jean de Damas & d'un Arsene :

[Boll. maii t. 1. p. 26. § 4. 1.]

'La seconde est de Metaphraste. [Ces deux vies, qui ont peu ou point de probabilité, mettent Ste Barbe sous Maximien.]

[All. de Sim. p. 122.]

' On y peut joindre une troisiéme vie anonyme, dont parle Leo Allatius :

[Menæa, 4. dec. p. 33 | Usuard. c. p. 111. c.]

'& les Grecs disent la mesme chose dans leurs Ménées, [aussibien qu'Usuard & Adon entre les latins.]

[Bar. 4. dec. a.]

' D'autres vies manuscrites que cite Baronius, la mettent sous Maximin successeur d'Alexandre : ce qui revient à ce que dit la chronique Orientale (*p. 115.*) qu'elle souffrit lors qu'Heracle estoit Evesque d'Alexandrie [entre 231. & 248.]

[a.]

' Pour le lieu de son martyre, les uns disent que ce fut en Toscane, d'autres à Nicomedie ; Metaphraste dit à Heliople, & beaucoup d'autres avec luy. [Adon & Usuard sont de ceux qui la mettent en Toscane.] Cependant Baronius aime mieux croire qu'elle a souffert à Nicomedie sous Jule Maximin. Ce qu'on dit que les Grecs en solennisoient la feste par ordre d'Emmanuel [peut faire juger qu'elle a plutost souffert en Orient qu'en Toscane.]

[All. de Sim. p. 90. 92. 115. 122. 127.]

' Aussi Leo Allatius parle de divers panegyriques faits en son honneur tant par un Arsene de Corfou, que par d'autres Grecs.

[Boll. maii t. 1. p. 54. 2.]

' Ceux qui pretendent avoir son corps à Venise & à Plaisance, disent qu'il a esté apporté d'Orient, de Constantinople ou de Nicomedie.

[Hall. v. Orig. l. 1 c. 15. p. 46. 47 | n. p. 22.]

' Le P. Halloix pretend que sainte Barbe fut instruite par Origene, & raporte pour cela des lettres écrites de part & d'autre. Celle de Ste Barbe est datée de Nicomedie. Dans celle d'Origene on lit ces mots, *Scire debes unum esse verum Deum in substantia & trinum in personis &c.* [Ce qui ne paroist nullement écrit avant le Concile de Nicée. Aussi Halloix ne cite point d'où il a tiré ces lettres ;]

[Huet. orig. p. 24. f.]

' & quoique des personnes habiles les ayent receues comme veritables, [il y a toute apparence que c'est luy mesme qui les a faites. Et il le marque assez clairement]

[Hall. v. Orig. p. 46. 47.]

'en disant, *quarum tam argumenti quam scriptionis hæc ferè fuit sententia . . . litteræ hunc ferè sensum continebant.* Ce qu'il y dit du Prestre Valentin envoyé par Origene pour instruire la Sainte,

[n. p. 22.]

' est une conjecture fondée sur Pierre des Noels, comme on le voit par ses notes. Il y cite aussi quelques nouveaux auteurs qui disent que Ste Barbe a esté instruite par Origene. [Je n'en trouve rien dans Surius, ni dans les menologes des Grecs, ni dans les martyrologes.]

[p. 22.]

'Que si le P. Halloix dit que cela est marqué dans les actes les plus fideles de la Sainte, [je ne croy point qu'il en ait d'autre

Bar.4.dec.§. d'autre preuve que Baronius,] ' qui apres avoir parlé de ces actes qu'il trouve plus fideles que les autres, ajoute ensuite, *Feruntque eam ab Origene litteris sacris imbutam.* [Mais ce *ferunt* peut fort bien signifier *on dit*, sans se raporter à ces actes. Quand mesme il s'y raporteroit, il faudroit avoir veu cette piece, pour juger de son autorité. Bollandus qui doit l'avoir veue, ne l'excepte point du nombre des autres qu'il traite toutes de fabuleuses.]

Pour la pagé 278. § 5.

NOTE II.

Que Protoctete n'avoit point d'enfans ni de richesses.

Ori.mart.p.204. ' Origene aprés avoir parlé à Ambroise & à Protoctete ensemble dans son traité du martyre, s'addresse à Ambroise seul pour l'exhorter à mépriser pour Jesus-Christ sa femme, ses enfans, ses freres, & ses sœurs; *Pour vous*, dit-il, *qui avez &c.* & il continue ainsi assez longtemps : ' d'où Vvetstein qui nous a donné cet écrit d'Origene, a conclu que Protoctete n'avoit rien de toutes ces choses: [Et cela paroist bien probable.] Cependant dans la page 177. Origene dit comme à plusieurs : Pour nous autres qui sommes pauvres, quand nous serions Martyrs, il faudroit que nous vous cedassions l'honneur & le premier rang, à vous, dis-je, qui foulez aux pieds de si grandes richesses, & l'amour si tendre de vos enfans : ὑμῖν τοῖς πατέσι. [Il semble donc que Protoctete avoit aussi de grands biens & des enfans.] Mais dés la page 175. Origene avoit addressé son discours à Ambroise, & luy avoit parlé à luy seul de ses richesses, & de ses enfans. [Ainsi quand il parle ensuite à plusieurs, ou cela ne se raporte neanmoins qu'à Ambroise par une figure assez ordinaire dans toutes les langues, & qui fait dans la nostre une regle presque sans exception; ou c'est qu'il comprend avec luy tous ceux qui sont dans les mesmes engagemens.

(b.p.205.)

Pour la pagé 280. § 5.

NOTE III.

Que S. Ambroise honoré le 17. de mars est l'ami d'Origene.

Boll. 17. mart. p. 513.514. ' Tout ce que les martyrologes disent de S. Ambroise honoré le 17. de mars, Bollandus le raporte à un Ambroise qu'on ne connoist que par un endroit de S. Jerome, ' qui dit qu'il estoit d'Alexandrie auditeur de Didyme, auteur de quelques écrits, & qu'il vivoit encore lorsqu'il écrivoit son livre des auteurs Ecclesiastiques, c'est à dire en 392. [C'est tout ce qu'on sçait de cet Ambroise, & qui que ce soit ne dit qu'il ait eu une pieté particuliere, digne d'estre reverée publiquement par l'Eglise, ni qu'il ait esté Diacre ou Confesseur. Il seroit mesme fort difficile de trouver comment il auroit pu acquerir l'honneur & le titre de Confesseur en un temps où il n'y a eu aucune persecution, ni de payens ni d'heretiques. Au contraire tout cela convient parfaitement à Ambroise ami d'Origene, & les termes des martyrologes *qui confessionis dominicæ gloria insignis fuit*,] ' sont ceux mesmes que S. Jerome employe en parlant de luy. Ainsi nous ne voyons pas qu'il puisse y avoir aucune difficulté à croire] ' avec le P. Halloix, que c'est luy que l'Eglise a voulu honorer le 17. de mars. [Et on peut dire qu'il merite bien cet honneur.]

(Hier.v.ill.c.126.p.302.303. — c.56.p.286.287. — Hall.v.Ori.n.p.13.)

NOTES SUR GORDIEN.

Pour la page 296. § 6.

NOTE I.

Sur le temps de sa mort.

ON voit par les medailles de Philippe, qu'il commença à regner en l'an 244. [ce qui est confirmé par le Consulat qu'il eut l'année suivante.]

Cod. J. 9. t. 2. l. 7. p. 813 | 6. t. 10 p. 531. a 3. t. 42. l. 5. p. 294 | 2. t. 4. l. 10. p. 180. b 9. t. 34. l. 4. p. 550.

' Nous avons deux loix, l'une du 6. l'autre du 13. janvier 244. sous le nom de Gordien, [a] & une du 14. mars attribuée à Philippe, aussibien que celle du 31. du mesme mois, [b] celle du 10. de may, [& plusieurs autres des mois suivans de la mesme année.]

Onu. p. 259. f. 6.

' C'est pourquoy Onuphre dit que Gordien fut tué au mois de mars, aprés avoir regné cinq ans & huit mois.

Cod. T. 6. t. 21. l. 6. p. 535.

' Cependant une loy du 25. avril 244. porte encore le nom de Gordien.

Occo, p. 436.

' Occo cite en effet une medaille de la settiéme année de son regne;

Bir. p. 341.

' & Birague en donne encore une semblable : surquoy le P. Pagi s'est cru obligé de dire que Gordien avoit commencé à regner dés devant le mois de may 238. & n'estoit mort que vers le mois de may 244. [ou au mois]

Pagi, p. 229. 230.

crit. 230. § 5.

' avant le mois de juillet. [Il faudra mesme mettre sa mort encore plustard, s'il n'a esté fait Auguste en 238. que vers le milieu de juillet, comme il peut paroistre assez probable, *v. Maximin n.* 12. Cela s'accorderoit mesme mieux avec ce que dit l'histoire, qu'il s'en revenoit alors de Perse aprés avoir battu Sapor : ce qui marque une campagne ou finie ou bien avancée.

Nous ne voyons rien de positif à opposer à ces probabilitez : & neanmoins nous avons peine à abandonner le sentiment de ceux qui mettent la mort de Gordien avant la loy du 14. mars,]

Pagi, p. 230.

' puisqu'on avoue que c'est le sentiment commun & unanime des chronologistes modernes. [Gordien a bien pu choisir l'hiver plutost que l'esté pour aller faire la guerre dans un pays extremement chaud,]

Sev. v. p. 70. 2. b.

' comme Severe avoit fait avant luy : [& ainsi il ne faudra point s'étonner qu'il fust sur son retour au mois de mars. Il est si ordinaire de voir des medailles donner aux Empereurs un an de regne plus qu'il ne faut, par quelque raison que cela soit arrivé, qu'il nous paroist dangereux d'étendre celuy de Gordien jusqu'à sa settiéme année à cause de deux medailles, où il est aisé qu'on ait mis la VII. au lieu de VI. Au moins toutes les medailles de Goltzius ne passent point la sixiéme année de Gordien.]

Cyp. an. p. 8. § 5.

' Il est aisé aussi que dans la loy datée du 25. d'avril, on ait mis *maii* au lieu de *martii:* & par ce moyen la loy sera du 22. de fevrier. [Le P. Pagi avoue que c'est le sentiment de plusieurs personnes,] qui a encore esté soutenu par Pearson dans ses annales de S. Cyprien. [Et il ne faut pas pretendre]

Pagi, p. 230.

' accorder les loix du mois de mars & les suivantes, qui sont sous le nom de Philippe, avec celle du 25. avril attribuée à Gordien, sur ce que Capitolin dit qu'ils regnerent quelque temps ensemble : [car il faudroit que toutes ces loix portassent les noms de Gordien & de Philippe. Ceux qui savent un peu l'histoire, seront sans doute encore moins disposez à recevoir]

Pagi, 244. § 2.

' la nouvelle pensée du P. Pagi, que Gordien & Philippe regnant ensemble sans s'accorder, faisoient chacun des loix de leur

costé, sans y mettre le nom de leur collegue.

[Les anciens ne determinent rien sur cela : car ils disent seulement que Gordien regna six ans :] ' Et quoiqu'Eusebe dise six ans entiers, ἐτῶν ὅλοις ἕξ, [cela n'oblige point du tout à dire] ' que la sixiéme année ait esté achevée, [comme il seroit aisé de le montrer par beaucoup d'exemples.] ' On cite d'Orose qu'il a regné sept ans. ' On ne lit que six ans dans la bibliotheque des Peres de Paris. [Mais quand Orose luy en donneroit sept, il seroit aisé de juger qu'il a conté par les sept années & les sept Consulats durant lesquels il a regné depuis 238. jusqu'en 244. comme cela est assez ordinaire.

Eus.l.6.c.34. p.232.b.

Pagi, 244 § 2.

§ 2.

Oros.l.7.c. 19.p.214.2.b.

Que s'il est vray, comme il est au moins tres probable, que Philippe ait esté mis en penitence à Pasque par S. Babylas d'Antioche à cause de la mort de Gordien, on ne sauroit douter qu'il n'ait fait tuer Gordien avant le mois d'avril, puisqu'il seroit bien difficile de remettre sa penitence à l'an 245.

Pour la page 297.§ 6.

NOTE II.

Sur la colonie mise à Viminac.

Bir.p.342.

' On trouve des medailles qui portent d'un costé le nom & la teste de Gordien, & de l'autre la premiere & jusqu'à la cinquiéme année de la colonie de Viminac. [Ainsi c'est avec quelque raison] que Spanheim soutient que c'est Gordien qui a mis cette colonie. [Il faut qu'il l'ait fait au plustard en 240. avant le mois de mars, puisque sans cela on ne trouveroit pas la cinquiéme année de cette colonie sur ses medailles, supposé qu'il soit mort avant le 14. mars 244. Ce n'a pas pû estre aussi beaucoup plutost,] ' puisqu'on trouve la douziéme année de Viminac dans les medailles de Dece [mort en novembre ou decembre 251.] & dans celles de Gallus son successeur.

Spanh.l.9.p. 777.876.

Bir.p.357.361.

[Il y a cependant en cela un assez grand embaras,] ' parce que Goltzius marque une premiere année de la colonie de Viminac sous Mesa ayeule d'Alexandre, une de la seconde sous Alexandre mesme, une de la sixiéme sous Tranquilline [femme de Gordien,] une de la settiéme sous Gordien. [Birague n'a point mis toutes ces medailles, soit qu'il les ait creu fausses, soit qu'il n'ait pas voulu s'engager à les expliquer.] ' Mais il en met de Philippe avec la 3. & la 4. année de Viminac ; [ce qui ne nous est pas moins incomprehensible que les autres.] ' Le P. Noris n'a point veu de jour pour se tirer de toutes ces difficultez : & il a mieux aimé ne point juger de la pensée de Spanheim, que d'avancer quelque chose temerairement.

Goltz.p.242. a.b.

Bir.p.347.

Noris, de Lic. c.5.p.66.67.

NOTES SUR PHILIPPE.

Pour la page 300.§ 1.

NOTE I.

Si ce Prince a esté Chrétien.

[C'Est une question celebre de savoir si l'Empereur Philippe a esté Chrétien ; & il n'est pas aisé de la decider, à cause des raisons considerables qui se rencontrent de part & d'autre : la maniere dont les historiens raportent qu'il s'éleva à l'Empire, fait d'abord horreur. Mais il y a toujours eu de méchans Chrétiens ; & on pretend qu'il expia ce crime par la pe-

nitence publique.

Il est difficile de croire qu'il n'ait pas demandé l'apotheose de Gordien: car c'estoit la coutume. L'histoire ne le marque pas neanmoins;] ' & elle attribue plustost cette apotheose au Senat & aux soldats. [Philippe qui peut avoir esté Chrétien sans oser entreprendre de combattre le paganisme, a pû demander en general qu'on rendist à Gordien tous les honneurs dûs à la memoire d'un Empereur.] ' Mais Capitolin dit nettement qu'il le traitoit toujours de Dieu; *divum semper appellans.* [Je ne voy pas comment cela se peut excuser: & neanmoins je pense qu'on voit dans les rescrits de Constantin & de ses successeurs qu'ils en usoient de la mesme maniere; ce que l'Eglise toleroit, avec bien d'autres choses qu'elle ne pouvoit pas approuver, comme le titre de grands Pontifes,] ' qu'ils prenoient aussi bien que Philippe, mesme aprés avoir esté battizez.

Gord. v. p. 164. b. Eutr.

Gord. v. p. 164. c.

Go'tz. p. 107. a|13. c. c.

' Les jeux celebres que Philippe fit faire à Rome pour la solennité de l'an milliéme de la ville, ' où il assistoit avec son fils, [& qu'il regardoit ce semble avec plaisir,] puisqu'on marque qu'on l'y vit mesme rire avec excés, ' & les hosties qui y furent immolées par l'ordonnance des Pontifes, comme on le voit encore par les medailles qui nous en restent, sont des marques d'un Christianisme ou faux [ou bien imparfait.] ' Blondel croit mesme qu'on peut tirer de la chronique de S. Jerome, qu'on celebra cette milliéme année avec les ceremonies sacrileges des jeux seculiers décrites par Zosime (*l.2.p.669.670.*) ' Aussi Baronius ne veut pas que Philippe ait esté Chrétien avant ce temps là, ' mais pretend qu'il a esté converti durant cette solennité mesme; [quoique la maniere dont il raporte cette conversion fondée sur les actes insoutenables de S. Ponce, n'ait ni autorité ni apparence.] Ainsi il vaut mieux se contenter de répondre qu'on n'a point de preuve que Philippe ait assisté aux sacrifices & aux autres ceremonies qu'on put faire alors. On sçait bien que la religion Chrétienne défendoit mesme d'assister aux jeux: mais on voit par les plaintes de tous les Peres, que beaucoup de mauvais Chrétiens violoient cette défense, & dans le temps du paganisme, & depuis qu'il fut aboli.]

Eutr.

V. Capit.

Aur. Vict. Span. ... p. 652. 653.

Bl. n. l. prim. p. 11-9.

Bar. 248. § 1-4.

Bar. 249. § ...

' Baronius pretend prouver encore que Philippe n'estoit pas Chrétien dans le commencement de son empire, par un passage d'Origene contre Celse (*l.8.p.425.*) [Mais il prend mal le sens de ce Pere, qui n'examine pas ce qui arriveroit si les princes devenoient Chrétiens, mais s'ils le devenoient avec tout l'Empire; parce que supposant que les Chrétiens ne vouloient point porter les armes, l'Empire en ce cas demeuroit exposé à ses ennemis, & les Empereurs à estre pris par les barbares.] ' Pour ce qui est des autres passages d'Origene qu'il allegue encore, [s'ils prouvent à l'égard de Philippe, ils prouvent qu'il n'y avoit aucun autre méchant Chrétien, ni aucun fidele dans les emplois militaires ou civils: ce qui ne seroit pas soutenable.

246. § 7.

§ 4.

Ce que dit Eutrope que les Philippes pere & fils furent mis au nombre des Dieux, paroist difficile à croire, s'il est vray qu'ils fussent Chrétiens: & neanmoins nous n'avons point creu qu'une pareille raison nous dust obliger de croire que Mamée ne fust pas Chrétienne.] ' Cela peut seulement marquer que Philippe ne se declaroit pas publiquement pour Chrétien, que s'il s'abstenoit du culte des idoles, il n'employoit pas son autorité pour le détruire. [Et il est certain qu'il n'abatit point le Capitole quoiqu'en disent les actes de S. Ponce.

Bar. 253. § 5.

Si l'apotheose des Philippes n'estoit fondée que sur le passage d'Eutrope, on pourroit raisonnablement en douter, puisque Dece qui leur succeda, estoit leur ennemi declaré :] ' & mesme Eusebe assure qu'il ne persecuta l'Eglise qu'en haine de Philippe. ' Mais Goltzius raporte deux medailles qui autorisent Eutrope, l'une pour le pere, l'autre pour le fils.

Eus.l.6.c.39. p.234.b.

Goltz.p.107. b|108.a.

' Blondel fait une énumeration de beaucoup d'auteurs qui ont dit que Constantin avoit esté le premier Empereur Chrétien : [ce qui prouve peu, puisqu'on peut dire que la conversion de Constantin fut si illustre en elle mesme, & par la gloire de ce prince, & par les suites qu'elle eut, & celle de Philippe si obscure & si imparfaite, qu'il ne faut pas s'étonner que beaucoup de personnes aient ignoré ou negligé celle-ci ; & peut-estre que plusieurs estoient bien aises de flater Constantin ou ses enfans. Il est certain qu'Eusebe l'un des premiers dans le catalogue de Blondel, a regardé au moins comme une chose probable que Philippe ait esté Chrétien:] Blondel met Nicephore entre ceux qui ont creu qu'il l'a esté, & le met encore au nombre de ceux qui donnent cet honneur à Constantin, [parce qu'en effet ces deux choses ne sont pas contraires.

Blond.prim, p.1128.

Voilà ce me semble tout ce qu'on peut alleguer contre l'opinion de ceux qui ont creu que Philippe avoit esté Chrétien. Ce qu'on allegue pour la soutenir, c'est premierement] ' que S. Denys d'Alexandrie voulant exprimer combien Valerien avoit esté favorable aux Chrétiens dans les premieres années de son regne, dit qu'il avoit surpassé en cela ceux mesmes d'entre ses predecesseurs que l'on avoit dit estre ouvertement Chrétiens. ' Il marque visiblement Philippe, [sous lequel il avoit esté fait Evesque,] ' & dont il dit en un autre endroit, que le regne avoit esté favorable & doux à l'Eglise. [Mais en mesme temps qu'il nous apprend que Philippe avoit passé pour Chrétien, il semble ne vouloir pas assurer qu'il l'ait esté effectivement.]

Eus.l.7.c.10. p.256.a.

a.p.145.2.a.

l.6.c.41.p. 238.d.

' Eusebe dit qu'on tenoit que Philippe estant Chrétien, s'estoit soumis à la penitence publique. [Cela ne dit encore rien de positif : car on ne voit pas bien s'il doute que Philippe ait esté Chrétien, ou seulement qu'il se soit soumis à la penitence, en supposant pour constant qu'il estoit Chrétien.

c.34.p.232.b.

Neanmoins il semble que quand mesme la penitence de Philippe seroit fausse, le bruit qui en couroit, est une grande preuve qu'il estoit Chrétien, puisque sans cela on ne luy auroit point attribué de penitence. Ce que nous verrons que S. Chrysostome & la chronique d'Alexandrie (*p.* 630.) disent de S. Babylas, montre assez que ce bruit de la penitence de Philippe estoit répandu dans l'Eglise. On peut ajouter qu'Eusebe disant peu aprés,] ' que Dece persecuta les Chrétiens en haine de Philippe, [suppose avoir dit qu'il estoit Chrétien, ou qu'il aimoit les Chrétiens : & il n'avoit dit nullepart le dernier.

c.39.p.234.b.

Ceux qui ont suivi Eusebe, ou l'ont entendu en ce sens, ou ont encore eu d'autres preuves de la conversion de Philippe.] ' Car S. Jerome dit positivement en divers endroits que Philippe estoit Chrétien. ' Vincent de Lerins le dit de la mesme maniere, aussibien ' qu'Orose, qui suppose qu'il l'estoit dés devant la solennité de l'an milliéme de Rome ; ' que Jornande, que l'anonyme donné par M. Valois avec Ammien (*p.*476.*b.*) qui copie ce qu'en dit Orose, ' & que plusieurs autres ensuite, qui ont suivi ces premiers. Entre les Grecs, George le

Hier.v.ill c. 54.p.285.b| chr.

Vinc.L.l.1.c. 23 p 352.a.

Oros.l.7.c. 20.-8. p.214. 1.c|217.1 c.

Jorn.r.Get. c.15.p.635.

Blond.prim. p.1128.

Syncelle (*p.* 362. *b. c.*) Cedrene, Zonare, & Nicephore l'ont dit aussi, [croyant sans doute suivre Eusebe.]

Eus.l.6.c.36. p.233.a. a Vinc. L.l.1. c.23.p.352.a. ' Les lettres qu'Origene écrivit tant à Philippe qu'à Severe sa femme, [a] & d'où Vincent de Lerins, qui suppose avoir veu la premiere, dit qu'il parloit avec l'autorité d'un maistre & d'un docteur des Chrétiens; [sont ou une preuve, ou au moins une marque bien forte, que ce prince respectoit en luy le sacerdoce & la doctrine de Jesus-Christ.] Blond.prim. p. ' Car pour ce que Blondel remarque qu'Eusebe ne dit point qu'il eust veu ces lettres, ni qu'il les crust veritables, mais qu'il dit seulement qu'on les montroit, φέρεται, [il est visible ce me semble qu'Eusebe n'a point pretendu par ce terme douter de la verité de ces lettres;] Eus.l.6.c.36. p.233.a.b. ' puisqu'il parle de mesme de plus de cent autres lettres, qu'il avoit eu soin de ramasser pour en faire un corps. [Il est visible que] a|Eus.l.6.c.28.p.110.2. ' ce φέρεται a esté pris pour une pure affirmation par M. Valois qui l'a traduit par *extat*, aussibien que par Rufin, qui a mis *sunt*, Hier.v.ill.c.54 p.285.b. ' & par S. Jerome, qui dit que ces lettres se voyoient encore alors, & que personne n'ignoroit ce fait.

Eus.chr.n.p.234.1. ' Scaliger paroist reconnoistre qu'Eusebe a creu Philippe Chrétien, & les lettres d'Origene à luy & à Severe veritables. Mais de son autorité opposée à celle d'Eusebe, & de ceux qui l'avoient dit avant luy, il declare au bout de 1300. ans que tout cela est faux, sans autre raison, sinon qu'un Chrétien n'a point dû tuer Gordien; Huet.v.Ori. ' comme si les Chrétiens ne faisoient jamais rien de ce que la religion leur défend.

Al.x.v.p. ' L'ordonnance par laquelle Philippe purgea Rome autant qu'il luy fut possible, de la plus grande de ses abominations, ce qu'Alexandre n'avoit osé faire, [est digne au moins d'un Prince Chrétien, si elle ne prouve pas que Philippe le fust.

Outre toutes ces autoritez qui donnent lieu de croire que Philippe a fait profession du Christianisme, il semble qu'on en trouve encore une preuve bien forte dans l'oraison de S. Chrysostome, où il releve beaucoup la generosité de S. Babylas Evesque d'Antioche, qui repoussa & empescha d'entrer dans l'Eglise l'Empereur qui regnoit alors:] ' Il luy prononça, dit-il, son arrest; & comme s'il eust entendu le juge eternel ordonner qu'il seroit chassé du troupeau sacré des fideles, ' il le chassa de l'Eglise, ' & le separa des autres brebis, [b] témoignant en cette occasion aussi peu de trouble & de crainte, qu'en a un pasteur qui oste une brebi malade de la bergerie, de peur qu'elle ne gaste celles qui sont saines. ' Il le punit, ajoute ce Saint, de la peine qui luy estoit la plus sensible, s'il estoit encore capable de la sentir. Chry. in gent. t.1 p. 658.b|659.c.d. p.658.a. p.659.d. b p.658.a. p.664.b.c.

[Il est impossible de douter que ce prince ne fust un Chrétien: tous les termes de S. Chrysostome le marquent. Et il n'eust pas mesme esté dans l'ordre de la conduite de l'Eglise, que S. Babylas eust empesché d'entrer un prince payen, qui fust venu dans l'assemblée des fideles pour y commettre quelque violence. L'Eglise dans ces occasions ne se défendoit que par ses prieres, & par la patience humble & paisible, avec laquelle elle souffroit les insultes des persecuteurs.]

Chry.t.1.or.48.p.547.a|549.e|550.c. ' Que si l'on trouve dans une oraison attribuée à S. Chrysostome, que S. Romain d'Antioche a empesché un gouverneur payen d'entrer dans l'Eglise, [c'est une conduite fort extraordinaire; & ce fait n'est nullement assuré (*V. S. Romain.*) Il paroist donc constant que S. Chrysostome a voulu parler d'un prince Chrétien: & il n'y en a aucun du temps de S. Babylas,

ni avant Conſtantin, qu'on diſe l'avoir eſté hors Philippe.]

in gent. p. 655. 656. ' S. Chryſoſtome dit que le crime pour lequel S. Babylas empeſcha ce prince d'entrer dans l'Egliſe, fut qu'ayant receu pour oſtage de la paix qu'il avoit faite avec une nation étrangere, le fils du Roy de cette nation, il le tua par un crime plus noir que le parricide, & le tua de ſa propre main. [On ne dit cela ni de Philippe, ni d'aucun autre Empereur : mais on ne laiſſe pas de voir dans cette obſcurité quelques marques du veritable crime de Philippe, qui avoit tué Gordien dont il eſtoit comme le tuteur, qui n'eſtoit encore agé que de 19. ou 20. ans. Cet endroit eſt fort bien traité dans l'hiſtoire de Tertullien & d'Origene (*ch.* 15. *p.* 634. 635.) & ce qui autoriſe cette conjecture,] Chr. Alex. p. 630. ' c'eſt que la chronique d'Alexandrie cite de Leonce qui fut fait Eveſque d'Antioche [en 348.] que S. Babylas avoit empeſché Philippe qui eſtoit Chrétien d'entrer dans l'Egliſe, parce que l'Empereur Gordien ſous qui il eſtoit Prefet, luy ayant confié ſon fils, il avoit tué ce jeune prince aprés la mort de ſon pere, afin de regner en ſa place. [On voit par cette narration qui tient le milieu entre la veritable & celle de S. Chryſoſtome, par quels degrez les choſes s'alterent peu à peu, & deviennent enfin toutes differentes ſans ceſſer d'eſtre les meſmes.] On peut voir encore d'autres alterations de la meſme hiſtoire dans Abulfaraje (*p.* 80.)

p. 630. ' Leonce ajoutoit que Dece avoit fait mourir S. Babylas, non comme Chrétien, mais pour avoir eu l'inſolence de faire cette injure à Philippe. [D'autres qui ont ſceu que Dece avoit eſté ennemi de Philippe, voyant combien cela eſtoit abſurde, ont corrigé cette faute par une autre, en diſant que c'eſtoit Philippe qui avoit fait mourir S. Babylas.] ' Et c'eſt ce qui a fait dire à S. Chryſoſtome & à Philoſtorge qu'il avoit eſté martyrizé par le prince qu'il avoit chaſſé de l'Egliſe, [quoique nous apprenions d'Euſebe que Philippe ſe ſoumit à la penitence, & que S. Babylas ne fut martyrizé que ſous Dece. Chry. in gent. p. 661. & | Philog. l. 7. c. 8 | Suid. p. 524. 525.

Nous ſouhaiterions que S. Chryſoſtome euſt eu de meilleurs memoires, quoiqu'il ne ſoit point extraordinaire ni aux grands Saints, ni aux grands orateurs, ni ſouvent meſme aux perſonnes les plus habiles dans l'hiſtoire, de ſe tromper dans les circonſtances des faits. Mais ſi nous n'avouons que Philippe a eſté Chrétien, il faut abandonner preſque tout ce que S. Chryſoſtome dit à la louange de S. Babylas, & pretendre que tant d'éloges qu'il luy donne, ſont ſans aucun fondement. C'eſt une faſcheuſe extremité.] ' Dans un autre endroit il loue encore S. Babylas en un mot d'avoir reſiſté à l'Empereur. t. 1. or. 59. p. 641. l. ' Le Cardinal Bona ne trouve point de difficulté à croire que Philippe eſtoit Chrétien, qu'il a fait penitence à Antioche, & que c'eſt de luy que parle S. Chryſoſtome. B[ona], lit. l. 1. c. 19 p. 155.

[Si cela eſt veritable, il ne faut pas dire] ' qu'il eſt devenu Chrétien dans la quatriéme année de ſon regne, comme veut Baronius, [mais qu'il l'eſtoit avant que de devenir Empereur. Bar. 246. 249. Auſſi la maniere dont Baronius raporte qu'il fut converti, fondée ſur les actes de S. Ponce, n'a pas, comme nous avons dit, plus de vrai-ſemblance que d'autorité. Sa converſion auroit meſme dû faire un plus grand éclat dans l'Empire, s'il s'eſtoit converti depuis qu'il fut Empereur, au milieu de Rome, & à la veue de ce grand concours de peuples que la ſolennité de la milliéme année y devoit avoir attirez.

On peut demander s'il eſtoit batti-

zé, ou simple Catecumene comme Abulfaraje (*p*.80.) paroist l'avoir creu; & je ne sçay si cela se peut decider absolument. Car les Catecumenes se comprenoient sous le nom de Chrétiens, comme on le voit par S. Augustin, & d'autres anciens auteurs: & on trouve dans les Canons qu'on les soumettoit quelquefois à la penitence.] Euf.ruf.l.6. c.25.p.110.2. ' Rufin dans sa traduction d'Eusebe dit que Philippe vint à l'Eglise la nuit de Pasque pour communiquer aux mysteres; [ce qui ne se peut dire que d'un battizé.] l.6.c.34.p. 232.b. ' Mais le grec d'Eusebe porte seulement qu'il venoit pour participer avec le peuple aux prieres qui se font dans l'Eglise.

Huet.v.Ori. l.1.c.3.§12.p. 19.20. ' M. Huet croit que l'autorité de ceux qui ont dit que Philippe estoit Chrétien, est trop forte pour la rejetter. Il croit qu'il demandoit à estre fait Chrétien lorsque S. Babylas le mit en penitence (ce qui ne paroist pas aisé à soutenir) & qu'il ne declara pas ouvertement sa religion, sur tout à Rome. Orig.de marty.pr.p.8 12. Entre les Protestans, VVetstein Alleman, qui nous a donné quelques ouvrages d'Origene, soutient que Philippe estoit Chrétien.

[Nous ne mettons point entre les preuves du Christianisme de Philippe] Trel.p.165. ' quelques medailles de son temps, qui semblent representer le deluge de Noé. Ces medailles sont fort obscures, & on en trouve de semblables qui portent le nom de l'Empereur Severe. Il est seulement remarquable que le mot de *Noë* ne se trouve point dans celles de Severe; ce qui peut donner quelque lieu de croire que ceux d'Apamée qui avoient accoutumé de representer dans leurs medailles le deluge, ou de Deucalion, ou de Noé, ou plutost l'un & l'autre confondus ensemble, [le voulurent faire sous un Prince Chrétien d'une maniere qui approchast davantage de la doctrine des Chrétiens. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas sur cela que nous nous fondons.

Mais nous n'avons pas creu non plus nous devoir faire une objection] Boll.28.maii. p.738.e.f. ' de l'edit contre les Chrétiens qu'on lit sous le nom de Gordien & de Philippe dans les actes de Ste Heliconide, & qu'on pretend avoir causé une persecution generale. d. ' L'auteur de ces actes les a voulu faire passer pour une piece originale. p.737.a. ' Mais il est indubitable que cela est faux, comme Bollandus l'a fait voir par plusieurs raisons: [& il seroit aisé d'y en joindre encore d'autres, tirées de cet edit mesme. Ainsi tout ce qu'on peut dire de Ste Heliconide,] p.736. ' c'est que les Grecs, les Maronites, & les latins, depuis le martyrologe de Baronius, l'honorent le 28. de may, comme une Sainte martyrizée à Corinthe.

La chronique d'Alexandrie (*p*.630.) dit que [Marcia Otacilia Severa] femme de Philippe estoit aussi Chrétienne; Euf.l.6.c.36. p.233.a. ' & Eusebe, comme nous avons dit, parle d'une lettre qu'Origene luy avoit écrite. Gruter,p.29. 2. ' Cependant on trouve à Rome une inscription qui porte *Matri Deûm Martia Otacilla Aug. D.* [Seroit-ce quelque fille de Philippe demeurée payenne? ou faut-il dire que l'inscription est fausse, aussibien que] Spanh.l.8.p. 721.a. ' la medaille où l'on dit qu'elle est representée debout devant un autel, avec cette inscription *pietas Augustæ*? Orig.mart. pr.p.12. ' VVetstein croit que les payens ont pu faire la premiere de ces inscriptions à l'insceu de l'Imperatrice, & peut-estre sans savoir eux mesmes qu'elle fust Chrétienne.

NOTE II.

Pour la page 302.§ 2.

De Marcius & Severe Hostilien nommez Augustes dans les medailles.

Zon.p.229.a. ' Zonare dit que la nouvelle de la mort violente de Gordien estant arrivée à Rome, le Senat choisit pour

Empereur

Empereur un nommé Marc grand philosophe, qui mourut subitement dans le palais avant que d'avoir pû affermir son autorité : que Severe Hostilien luy succeda, & avoit à peine esté revestu de la pourpre, b. / lors qu'une maladie l'ayant obligé de se faire saigner, il mourut aussitost aprés ; Cedr.p.257. b.c. / sa veine s'estant ouverte durant qu'il dormoit, dit Cedrene, qui parle aussi de ces deux princes : [de sorte que] Zon.p.229.b. / Philippe estant revenu d'Orient, se fit aisément reconnoistre pour Empereur. [L'autorité de ces deux auteurs n'est pas fort capable de persuader ces faits, dont nous ne trouvons rien dans les anciens auteurs.

Mais ce qui doit faire un peu plus considerer leur témoignage,] Goltz.p.105. e|Bir.p.342. / c'est qu'il se trouve des medailles qui donnent le titre d'Auguste, la puissance du Tribunat, & le souverain Pontificat à un M. Marcius & à un L. Aurelius Severus Hostilianus. C'est pourquoy Onuphre, Goltzius, Occo, Calvisius, Casaubon, le P. Labbe, Spanheim (*l.5.p. 591.*) & d'autres ont suivi Zonare en cela, Gord.n.C.p. 201.2.a| Cedr. p.257.b. / mais non pas Cedrene, qui veut que Marc ait regné trois ans, & Hostilien deux.

[Cependant c'est une étrange chose que d'admettre deux nouveaux Empereurs inconnus à toute l'antiquité: & ces deux morts si promtes tiennent plus de la fiction que d'une veritable histoire. Nous ne voyons pas mesme que cela se puisse accorder avec ce que dit Capitolin] Gord. v. p. 164.b. / que le Senat declara Philippe Auguste sur la lettre par laquelle il mandoit la mort de Gordien, dont selon ce que dit cet auteur, on n'avoit point encore appris la nouvelle. [On peut aussi juger par] Grut.p.172.S| Spon.p.273. / quelques inscriptions faites en l'honneur de Philippe à Florence & à Pesaro, lorsqu'il n'estoit que designé Consul, [c'est à dire en l'an 244. que son autorité fut bientost reconnue par l'Italie. Sans cela mesme, il semble tres peu probable que le Senat ait entrepris de faire un Empereur, ne pouvant pas douter que les soldats ne l'eussent prevenu. C'estoit former une guerre civile, ou plutost s'exposer sans raison à la vengeance de Philippe, qui estant appuyé d'une armée tres puissante, & victorieuse, devoit selon les apparences demeurer le maistre.

Il n'est pas neanmoins necessaire de contester la verité des medailles que l'on allegue. Car il faut remarquer que divers rebelles ont pris le titre d'Augustes, & ont aussitost esté punis.] / Dion en marque plusieurs sous Heliogabale qu'il ne nomme point; Dio,l.79.p. 909.b.c. [& M. Marcius peut avoir esté de ce nombre :] mais il nomme expressément un Severe: [qui pouvoit bien s'appeller L. Aurelius Severus Hostilianus. Il est aisé qu'il y ait eu de mesme divers tyrans sous Gordien ou sous Philippe, dont la connoissance soit perdue, & que cela ait donné sujet à Zonare de les placer entre l'un & l'autre, & d'ajuster le reste de leur histoire comme il luy a plû. On verra dans la suite qu'il y a eu des fils ou des gendres des Empereurs declarez Augustes, qui sont neanmoins demeurés presque inconnus : & cela pourroit satisfaire] / à ce qu'on trouve sur une Bir.p.342. medaille de cet Hostilien *Fides Senatus*; [quoiqu'il soit aisé de dire que les usurpateurs donnoient le nom de Senat à quelques Senateurs qui se rencontroient dans les pays dont ils estoient maistres, & qu'ils obligeoient de se trouver auprés d'eux. Baronius & le P. Petau ne parlent point de M. Marcius, ni de L. Hostilianus. Ce qui nous paroist certain, c'est que Philippe a esté reconnu à Rome dés l'an 244. puisque son nom se trouve l'année suivante dans tous les fastes.

NOTE III.

Pour la page 302. § 2.

Que Philippe a fait penitence à Antioche.

Bar.246 § 9. ' Baronius met la penitence de Philippe à Rome. [C'est une suite de ce qu'il pretend que ce prince ne se fit Chrétien qu'estant Empereur.] ' Mais Leonce d'Antioche, S. Chrysostome & la chronique d'Alexandrie nous obligeant de dire que ce fut S. Babylas d'Antioche qui le mit en penitence, nous ne voyons pas ce qu'on peut répondre à ces trois autoritez.] ' Baronius dit que son sentiment est celuy de presque tout le monde : [Nous nous contenterions que ce fust celuy de deux auteurs aussi anciens que S. Chrysostome. Mais il n'allegue personne, ni en cet endroit,] ' ni dans celuy où il avoit promis d'en traiter encore. ' Bollandus suit le sentiment de Baronius ; mais il ne le regarde que comme une bonne conjecture de ce Cardinal, & ne l'appuie d'aucune autorité. ' Blondel assure que Paul Diacre est le premier qui l'ait dit vers l'an 780.

Huet.v.Ori. l.1.p.20.b.c. — Bar.246. § 9. — 249. § 3. — Boll.20 jan. p.255. § 26. — Blond. prim. p.1128 m.

NOTE IV.

Pour la page 304. § 3.

Que Philippople en Arabie est differente de Bostres.

Zon.p.229.g. ' Zonare semble dire que Philippe fit la ville de Philippople au lieu où estoit celle de Bostres [celebre dans l'Ecriture sous le nom de Bosra.] ' Cependant on marque que c'est Severe qui a fait une ville de l'ancien chasteau de Bostres. ' Il est certain d'ailleurs qu'elle conservoit encore son nom de Bostres dans le quatriéme siecle & depuis. [Mais ce qui est encore plus fort, c'est que] ' dans le Concile de Calcedoine on trouve Constantin Evesque de Bostres dans le rang des Metropolitains, ' & Hormisda de Philippople en Arabie entre les simples Evesques. ' Ainsi quand Zonare dit que Philippe estoit de Bostres ὅπȣ φιλιππȣ́πολιν ἐδείματο. [cet ὅπȣ ne marque pas precisément le lieu de Bostres, mais comprend aussi les environs, & marque seulement que Philippople estoit assez prés de Bostres.]

Phot.c.242. p.1050.f. — Euf chr. n.p. 255.1.2. — Con.L.t.4.p. 80.d.585.c.c. — p.[illegible] — Zon.p.229.g.

Au lieu qu'Aurele Victor met la fondation de Philippople avant que Philippe vint à Rome [en 244.] la chronique d'Eusebe n'en parle que sur l'an 247.

NOTE V.

Pour la page 307. § 4.

En quel temps le jeune Philippe a eu la puissance du Tribunat.

' Le P. Pagi soutient que le jeune Philippe a eu la puissance du Tribunat dés l'an 244. aussibien que son pere ; & il se fonde sur ce qu'Eusebe dit de luy dans sa chronique *consors regni factus est* &c. [ce qui n'est rien du tout.] Mais il ajoute deux inscriptions, l'une qu'il promet de donner dans la suite ; [& je ne sçay où c'est :] l'autre qui se trouve à Naple, ' & que Spon a copiée sur Bellorius, dans laquelle tous les deux Philippes content la quatriéme année de leur Tribunat en 247. Cela l'engage à accuser de faux quatre medailles produites par Goltzius, ' & mesme cinq selon lesquelles Philippe le fils ne contoit que la seconde année de son Tribunat en 248. & la troisiéme en 248. ou 249. [ce qui obligeroit de n'en commencer la premiere qu'en 246. ou 247. Mais dans ce conflict d'inscriptions est-il raisonnable d'en condanner cinq pour en soutenir une seule, qui a d'ailleurs ses difficultez ?] ' Car elle fait le jeune Philippe grand Pontife aussibien que son pere, [ce qui, hors l'exemple extraordinaire de Maxime & Balbin qu'on vouloit égaler en tout, estoit contre l'usage que les Empereurs ont suivi

Pagi,244.§7. — Spon, p.242. — Goltz.p.107, 108. — Spon, p.245.

jusqu'à Volusien : desorte que les medailles du jeune Philippe raportées par Goltzius, & rejettées par le P. Pagi, qui ne luy attribuent que le seul titre de Pontife, paroissent en ce point preferables à l'inscription de Naple.

p.350.351. ' Il est vray qu'on lit P. M. sur deux medailles que Birague raporte au jeune Philippe. Mais comme l'une luy attribue un troisiéme Consulat qui est inconnu à l'histoire, Birague mesme croit qu'un des costez de cette medail-
Pagi, 249. § 1. le appartient à Philippe le pere : ' Et le P. Pagi le suit en cela, assurant mesme que cette confusion des titres d'un prince avec le nom & le visage d'un autre n'est point rare dans les medailles. [Ce qu'il dit de l'une de ces medailles, nous ne voyons rien qui nous empesche de le dire aussi de l'autre : & ainsi si c'est celle par laquelle il pretend montrer que le jeune Philippe a eu la puissance du Tribunat dés 244. parce qu'on y lit *Tr. P. IIII.* on jugera aisément qu'on n'y peut faire aucun fond solide, outre que si ce prince a commencé son Tribunat au mois de juin 246. il en contoit la 4ᵉ année en juillet 249. auquel il pouvoit vivre encore. Le P. Pagi répondra peut-estre que cette medaille doit estre du jeune Philippe & de l'an 247. puisqu'on y lit simplement *Cos.* au lieu que Philippe le pere estoit Consul pour la seconde ou pour la troisiéme fois dans la 4ᵉ année de son Tribunat. Mais il sçait mieux que personne, que ces nombres des Consulats & des années du Tribunat s'oublient ou s'omettent souvent dans les inscriptions, sans quoy il seroit encore obligé de rejetter plusieurs medailles du jeune Philippe dans Goltzius, qui joignent son Consulat en 247. avec *Trib. po.* sans aucun nombre.

Pour revenir à l'inscription de Na-
Spon, p. 244. ple,] ' cette expression *Cos. III. designat.* qui est repetée quatre fois, [me paroist contre le style ordinaire des inscriptions. Il me semble qu'on auroit dû dire *Cos. II. desig. III.* Car on marque encore plutost les dignitez que l'on a déja, que celles que l'on attend seulement. Luy & son fils estoient mesme alors actuellement Consuls. J'ay encore quelque peine sur ce qu'on lit dans la date *Cos. II. des. Cos.* c'est à dire *Consule secundùm designato, Consulibus.* Suffisoit-il pas d'avoir daté par les deux Consulats designez, si on le vouloit ainsi, sans ajouter encore *Consulibus* ? Ou s'il estoit necessaire de marquer les Consuls de l'année courante, il estoit plus naturel, & plus ordinaire de mettre *Philippo. .. Cos. II. d. s. III & ... Philippo. des. II.* Je ne sçay aussi pourquoy aprés une teste qui se raporte à plusieurs soldats, *quorum nomina subscripta sunt*, tout se reduit au seul Alexandre. Faudroit-il point encore *Marc. Flavio* au lieu de *Fl. Marco* ? Qu'est-ce que *Sabino. Aurel. Faustæ?* Il faut peut-estre *Sabino & Aureliæ Faustæ.* ' Fabretti raporte la mesme inscription sans aucune difference que nous y ayons pu remarquer. Fabr. c. 3. p. 70.

' Dans une inscription de l'an 244. la puissance du Tribunat n'est attribuée qu'à Philippe le pere, & le fils n'est qualifié que Cesar. Spon, p. 273.

NOTE VI.

Pour la page 308. § 5.

Pourquoy on met en 248. *la solennité de l'an mille de Rome.*

S. Jerome parle de la solennité de l'an mille de Rome en 245. & en 246. [quoique l'an mille n'ait esté commencé qu'au mois d'avril 247. & fini en 248.] ' Orose dit que Philippe fit cette solennité aprés la troisiéme année de son regne [achevée au mois de mars 247. Cela convient avec ce que dit Zosime] ' que les jeux seculiers se faisoient durant l'esté : C'est pour- Oros. l. 7. c. 20. p. 214. 1. c. Zos. l. 2. p. 669. d.

Bar.249. § 4. quoy 'Baronius a cru que ceux-ci se firent en 247. 'On voit en effet que Claude fit les siens en l'an 47. durant le cours de l'an 800. de Rome. 'Cependant les plus habiles chronologistes croient que ceux de Philippe ne se firent qu'en 248. à cause qu'ils sont marquez dans beaucoup de medailles de la mesme année, [& on n'en cite aucune de 247. où ils le soient.] 'Baronius répond à cette raison d'une maniere qui paroist foible. [Aussi le P. Petau & les autres ne s'y arrestent pas. [Pour ce que dit Zosime, qu'on celebroit les jeux seculiers durant l'esté, il paroist par ceux de Domitien que cela ne s'observoit pas toujours. Et pour l'exemple de Claude, on y peut répondre par un exemple contraire d'Aurele Victor,] 'qui se plaint que l'an onze-cent de Rome s'estoit passé sans solennité sous le Consulat de Philippe [qui tombe en l'an 348. Ainsi Victor supposoit que l'on avoit dû solenniser l'an mille en 248.] 'Quelques uns alleguent l'exemple d'Antonin ' qu'on trouve seulement avoir solennisé l'an 900. de Rome, [sans qu'on puisse determiner si ç'a esté en 147. ou en 148.

Tac.an.11.c. 11.p.157. | Pagi,p.386. | 386|Bar.249. § 4. | Aur.Vict.in Philip. | Pagi,p.187. | Aur.Vict.

'Bollandus pretend que la solennité de l'an mille dura toute l'année à commencer du 21. avril 247. jusqu'au mesme jour de l'année suivante ; ' & le P. Pagi suit cela comme une chose tres certaine. [Cependant on n'en donne aucune preuve ; & on n'apporte non plus aucun exemple d'une si longue solennité.]

Boll.20.jan. p.255. § 23. | Pagi,p.186.

NOTE VII.

Pour la page 512. § 7.

Sur le temps de la mort de Philippe.

'Eusebe donne sept ans de regne à Philippe ; en quoy il est suivi par Orose (p. 214. c. 1.) Eutyque (p. 388.) Abulfaraje (p. 80.) George le Syncelle (p. 362. b. d.) S. Epiphane, & la chronique de Nicephore. Celle d'Alexandrie n'en met que six. Les deux Victors & Eutrope ne disent que cinq. 'Zonare dit que les uns luy donnoient cinq ans, & les autres six ans & demi. 'Il est certain par plusieurs medailles qu'il est entré dans la sixiéme année de son regne commencée au mois de mars 249. & son fils dans la troisiéme de son Tribunat, qui ne peut guere avoir commencé non plus qu'en 249. 'On peut assurer encore, comme remarque le P. Petau, qu'ils sont morts avant la fin de la mesme année, puisque Dece fut Consul pour la seconde fois en la suivante, ' & que S. Fabien fut martyrisé le 20. janvier 250. [Car il est certain que ce fut sous Dece.

Eus.l.6.c.39. p.234.b|chr. | Zon.p.229. b. c. | Goltz.p.107.a|108.a| Cyp. an.249.§ 6.p. 12. | Pet.doc.t.1. 11.c.26.p. 339.a.b. | Buch.p.274.

Cela s'accorde fort bien avec le Code,] ' où l'on trouve des loix de Philippe du 20. fevrier & du 17. juin 249. [a] & une de Dece du 19. octobre. [b] Le P. Pagi croit que les 30. mois que le jeune Victor donne au regne de Dece, nous obligent de le faire commencer au mois de juillet 249. au plustard. [Si cela est, il y a faute] 'dans la loy affichée le 15. octobre 249. qui porte encore le nom de Philippe. [Car selon cette loy il faut dire au moins qu'il y avoit encore des provinces où l'on ignoroit la mort de Philippe à la mi-octobre, & qu'ainsi il la faut mettre au plutost sur la fin d'aoust. Mais je ne sçay si l'autorité du jeune Victor doit passer pour une preuve bien considerable. Les autres se contentent de donner deux ans au regne de Dece.] 'Il paroist par saint Denys d'Alexandrie qu'on sceut en mesme temps qu'il regnoit, & qu'il se declaroit ennemi des Chrétiens : ' Lactance & Orose disent que dés qu'il se vit Empereur, il publia à l'instant des edits contr'eux. [c] Cependant nous ne voyons aucun effet de la persecution jusqu'à la mort de S. Fabien,

Cod.J.9.t.32.l.6.p.849| 8.t.56.l.1.p. 804. | a 4.t.16.l.2.p. 316. | b Pagi,pr.p. 7|an.251.§ 29. | Cod.J.6.t. 36.l.2.p. 584. | Eus.l.6.c.41. p.238.a. | Lact. de perse.c.4.p.4| Oros.l.7.c. 21.p.214.c.d. | c Cyp.d.Lap. § 52.p.71.

& on verra en effet sur l'histoire de cette persecution qu'elle n'a commencé que dans l'hiver. ' Pearson sur l'an 249. croit que Philippe fut tué au mois d'aoust sans en alleguer d'autre preuve que la loy du 19. octobre. [Il ne parle ni de celle du 15. ni des 30. mois que le jeune Victor donne à Dece. ' Mais sur l'an 251. il met sur cela que Dece prit la pourpre au mois de juin. Quoiqu'il en soit, on peut dire qu'il est certain que] ' Philippe a regné cinq ans & quelques mois, & qu'Eusebe s'est trompé de luy en donner sept, avec tous ceux qui l'ont suivi.

Cyp.an.249. § 8.p.13.241. § 13.

251.§ 15.

Pet.doc.t.I. 11.c.26.p.338. d.

' Baronius cite une inscription trouvée à Veronne, qui porte que les deux Philippes furent tuez l'an de JESUS-CHRIST 253. Mais on sçait que l'on n'a commencé à conter par les années de JESUS-CHRIST que longtemps aprés ceci. Aussi Onuphre qui estoit de Verone mesme, n'a pas seulement daigné parler de cette inscription.

p.539.a|Bar. 253. § 2.

NOTE VIII.

Pour la page 553. § 7.

Sur un passage de Calphurnius.

' Le poete Calphurnius, qu'on croit avoir écrit vers l'an 284. voulant décrire le bonheur dont il pretend que l'on jouiroit bientost, dit entre autres choses, *Nullos jam Roma Philippos Deflebit*. [Rien n'est plus glorieux à l'Empereur Philippe, si cela s'entend de luy, puisque cela marque que sa mort fut extremement regrettée. Mais je pense que le vray sens est qu'on ne verra plus de batailles aussi malheureuses que celle où Auguste & Antoine vainquirent Brutus & Cassius auprés de la ville de Philippes en Macedoine.]

Calp. ecl.1.v. 50.p.591.

NOTE IX.

Pour la page 554. § 8.

Sur un festin que Longin fit à Nicagore & à Porphyre.

' Porphyre dans un passage cité par Eusebe, dit que Longin le traita à Athenes avec Nicagore, Major &c. à la feste de Plotin, ἑστιῶν τὰ πλωτίνεια. ' Plotin n'a jamais dit le jour de sa naissance, ne voulant point que ses disciples en fissent aucune feste. [Ainsi ce festin de Longin semble se devoir raporter au jour de sa mort.] ' Cependant il n'est mort qu'en 270. [& il paroist que dés devant l'an 270. Longin estoit en Orient auprés de Zenobie, & bien loin d'Athenes. C'estoit encore bien longtemps aprés le regne de Philippe,] ' qu'on marque comme la derniere epoque de Nicagore & de Major. [Est-ce que malgré 'Plotin ses disciples avoient pris un jour pour celebrer sa naissance ? Mais quand quelques uns l'auroient fait, on ne peut pas le presumer de Longin, qui n'étoit point son disciple,] & qui mesme rejettoit presque toutes ses opinions. [Il n'y a donc aucune apparence qu'il en ait jamais celebré la feste : & la meilleure explication qu'on puisse donner à cet endroit, est sans doute] ' de dire qu'au lieu de τὰ πλωτίνεια, il faut lire τὰ πλατώνεια, comme porte un manuscrit. C'est le sentiment du P. Viger dans ses notes sur cet endroit, ' & M. Valois le suppose comme constant.[a] Il est certain en effet que les philosophes de ce temps là celebroient une feste de Platon & de Socrate, apparemment pour le jour de leur naissance. [Cela n'empesche pas qu'il ne faille étendre la vie de Nicagore & de Major au delà de celle de Philippe.] ' Car Porphyre qui n'estoit né qu'en 233. [n'estoit pas en age en 249. de se mesler avec tant de philosophes.]

Eus.præp.l. 10.c.3.p.464. a.

Plot.v.p.2.c. d.

b.

Suid.μ.p.80. d.

Plot.v.p.12. c.f.

Eus.præp.n. p.451.

Eus.n.p.121. 2.d.
a Plot.v.p.2. d.

p.3.c.

NOTES SUR DECE.

Pour la page 310.

NOTE I.

Sur sa femme.

NOus trouvons bien de la difficulté à demesler ce qui regarde la femme & les enfans de Dece. Les historiens en parlent peu, & ce ne sont pas mesme des auteurs à qui on puisse ajouter une entiere foy. On produit des inscriptions qui paroissent se contredire ; & les plus habiles de ces derniers temps qui en ont traité, ne conviennent pas entr'eux.

Onu. in fast. p. 24. d.|Goltz. 108.1|Grut. p. 274.2.

' Onuphre & Goltzius s'accordent à luy donner pour femme Herennia Sallustia Barbia Orbiana, qualifiée Auguste dans plusieurs medailles ; & une inscription qu'on voit à Valence en Espagne, dit positivement qu'elle estoit femme d'un Auguste, *Conjugi domini nostri Augusti*. Cette inscription ajoute encore aux quatre autres noms ceux de Cnæa Seia : [& je ne sçay pourquoy Onuphre les a omis. [

Goltz. p. 110. a. | Occo, p. 454.

' Goltzius les raporte à une seconde Orbiane, qu'il fait fille de Dece, [& qui pouvoit estre sa belle-fille,] ' puisqu'on la trouve sur le revers d'une medaille d'Hostilien Auguste, [que nous croyons avoir esté fils de Dece.

[On ne peut donc douter qu'il n'y ait eu au moins une Orbiane Imperatrice. Mais je ne voy point qu'on donne de preuve qu'elle ait esté femme de Dece plutost que de quelque autre Auguste, si l'on ne veut prendre pour une preuve,] ' que *Valentini veterani & veteres* sont marquez à la fin de son inscription, de mesme que dans deux autres, qu'on ne peut douter estre des enfans de Dece. [Neanmoins cela paroist assez foible, sur tout si l'on raporte cette inscription à une fille ou belle-fille de Dece. On se peut encore moins fonder sur le *conjux domini nostri*, ' ce qu'on croit convenir à Dece, [& qui ne conviendroit pas moins à beaucoup d'autres devant & aprés.]

Onu. 251. d. | Spanh. l. 7. p. 632.

' Aussi plusieurs croient aujourd'huy qu'Orbiane estoit femme d'Alexandre à cause qu'elle se trouve sur une medaille qui represente ce prince, *refert*, dit Spanheim. [Je ne sçay si on veut dire qu'elle est certainement d'Alexandre, & qu'elle porte son nom, ou si c'est seulement qu'on y voit un visage qui a quelque raport au sien,] comme on le dit de quelques autres medailles ; [ce qui seroit fort different : ' & Spanheim veut bien qu'on regarde cette opinion comme douteuse, quoiqu'il penche beaucoup à l'embrasser. Le titre de *Domini nostri* qu'on lit sur l'inscription de Valence, ne luy paroist pas mesme assez convenir à la modestie d'Alexandre. ' Que si le nom de ce prince se lit sur la medaille d'Orbiane, comme M. Seguin le dit assez positivement, c'est une grande preuve qu'elle estoit veritablement sa femme ; [& nous ne voyons rien d'ailleurs qui puisse empescher de le croire.] ' On remarque mesme que les autres medailles de cette Imperatrice paroissent par leur fabrique convenir au temps d'Alexandre, & non point à celuy de Dece. Elles ne luy donnent que les noms de Sallustia Barbia Orbiana. ' Ainsi les trois autres Cnæa Seia Herennia ajoutez sur l'inscription de Valence, & sur la medaille d'Hostilien, appartiennent à la seconde Orbiane.

p. 631|Bir. p. 127. | Spanh. p. 631. 632. | Seg. p. 289. | p. 290. | p. 295.

On a encore esté plus porté à croire qu'Orbiane n'estoit point femme de

Bir. p. 327. 354|Noris, ep. p. 380. m| Seg. p. 291.

Dece depuis qu'on a trouvé une medaille de ce prince qui porte sur un mesme costé son image & celle d'Herennia Etruscilla Auguste. Car cela a aussitost persuadé diverses personnes que c'estoit sa veritable femme, & d'autant plus que le fils de Dece est appellé Herennius Etruscus. (Onu. in fas. p. 261. e.) 'Cependant Onuphre dit qu'on trouve de mesme Herennia Etruscilla sur le revers d'une medaille d'Hostilius Etruscus Auguste, qu'il croit estre Hostilien gendre de Dece par cette Herennia mesme sa fille. (Spanh. l. 9. p. 636.) ' Spanheim pretend que cette medaille est fausse; parce qu'Hostilius ou Hostilien & Etruscus sont deux personnes differentes, dont l'une n'a point eu le nom de l'autre. (Onu. p. 261. c.) ' Cependant Onuphre cite quatre autres medailles où on lit Hostilius & Etruscus comme les noms d'une mesme personne. [Est-ce que tout cela est faux, & qu'Onuphre n'a pas pu avoir des medailles qui ne se trouvent plus aujourd'huy ? J'aimerois mieux dire] (Segui. p. 291.) ' qu'on joignoit quelquefois dans une mesme medaille la mere avec le fils, ou la fille avec le pere, ou le frere avec la sœur : [& rien n'empesche aussi de croire que Dece avoit une femme & une fille de mesme nom.] (p. 293.) ' Ce n'est point de luy que ses enfans ont eu les noms d'Herennius & d'Etruscus : C'est donc assez probablement de leur mere.

(p. 296.) 'On pourroit mesme dire qu'Etruscille estant morte [en 249. ou 250. puisqu'elle a eu le titre d'Auguste,] Dece se seroit remarié à la seconde Orbiane. [Mais il n'est point necessaire de recourir à cela, puisqu'il n'y a point de preuve qu'aucune Orbiane ait esté sa femme.]

NOTE II.

Pour la page 516.

Sur les enfans de Dece.

Il n'y a pas moins d'embarras pour les enfans de Dece que pour sa femme. Les historiens ne marquent guere qu'il ait eu d'autre fils] (Aur. Vic.) ' que Decius Etruscus, qui perit avec luy. (Zos. l. 1. p. 644. c.) ' Zosime neanmoins en reconnoist un [second] qui le survéquit, & qui fut adopté par Gallus ; (Arsch. num. p. 89. Bir. p. 356.) ' & on croit que c'est cet Hostilien que les auteurs disent avoir porté le nom d'Auguste du temps de ce Prince. [Il est aisé qu'il y en ait eu encore d'autres, quoique nous n'en trouvions rien dans le peu d'historiens que nous avons pour ce temps là :] (Eus. l. 7. c. 1. p. 250. a.) ' & Eusebe en marque plusieurs tuez avec luy, ἅμα τοῖς παισὶ καλασφαγέις. Ainsi je ne voy pas que nous ayons lieu de rejetter les inscriptions que cite Onuphre, (Onu. in fas. p. 261. c. d. e.) selon lesquelles il semble qu'il luy en faut donner quatre, Q. Herennius Etruscus Messius Decius, Q. Herennius Host. Etruscus Messius Trajanus, Cn. Hostilius Messius Quintus Etruscus, & C. Valens Hostilianus Messius Quintus Etruscus. [Nous serions assez portez à n'en faire qu'un des deux derniers, estant aisé qu'on ait mis Cn. pour C. & que la mesme personne ait esté appellée indifferemment Hostilius ou Hostilien.] (Occo, p. 454.) ' Mais Occo nous donne une medaille où on lit *Etruscus & Quintus Cæs.* [Il y a donc eu deux Cesars appellez de leurs noms propres, l'un Quintus, & l'autre Ætruscus ou plutost Etruscus, comme on lit dans les autres medailles. En effet toutes les inscriptions d'Hostilien hors une, laissant le nom d'Etruscus, finissent par celuy de Quintus comme par son nom propre :] (Onu. p. 261. e.) ' & Onuphre nous en donne une d'Hostilius Messius Quintus Etruscus. [Cette medaille embarasse neanmoins d'un autre costé,] parce qu'elle attribue à Etruscus le titre d'Auguste : (Spanh. p. 636.) ' & c'est celle que Spanheim conteste. [Mais puisqu'on convient que Dece donna le titre d'Auguste au jeune Dece son aisné, peut-on pas croire qu'il le donna aussi à Etruscus, & que l'histoire ne l'a

point connu non plus que Trajan son frere, parce qu'ils furent du nombre des enfans de Dece qui perirent avec leur pere selon Eusebe ?

[On parlera d'Hostilien sur Gallus.] ' Onuphre croit qu'il n'estoit pas fils de Dece, mais son gendre, ayant épousé sa fille Herennia Etruscilla, qui est jointe, dit-il, avec luy sur le revers d'une de ses medailles. Nous venons de voir que cette medaille n'est point apparemment d'Hostilien, mais d'Hostilius Etruscus son frere.] ' Mais quoique Spanheim en conteste ou en rejette mesme absolument l'autorité, ' il a neanmoins embrassé le sentiment d'Onuphre comme le plus probable. Il avoue cependant qu'il est difficile de l'accorder avec Zosime, surquoy il répond que Zosime n'est pas un auteur si exact, qu'il ne puisse avoir pris un gendre pour un fils : [& cela n'est que trop vray. Mais y a-t-il apparence que Dece ayant un fils en age d'agir avec luy, & apparemment plus d'un, il ait voulu embarasser sa maison, en élevant à la dignité de Cesar un gendre tout jeune :] ' car on remarque qu'Hostilien paroist fort jeune dans ses medailles, ' & qu'il estoit Cesar du vivant de Dece. [Quand la medaille seroit de luy, vaudroit-il point mieux dire qu'Etruscille marquée sur le revers estoit sa mere ou sa sœur, à qui il auroit voulu donner cette marque de respect ou d'amitié ?] ' Pour ce que dit Spanheim que le fils de Dece dont Zosime parle sous Gallus, doit estre different d'Hostilien, [nous esperons y répondre suffisamment dans la note 2. sur Gallus.] ' M. Valois & Birague croyent qu'Hostilien estoit fils de Dece : [Et cette opinion paroist moins embarassée que l'autre.] ' On ne peut peut-estre pas la fonder sur les noms de Messius Quintus, que Dece pourroit luy avoir donnez en le faisant Cesar, ce qui estoit toujours une espece d'adoption. [Mais d'où luy sera venu celuy d'Etruscus qu'on luy donne, comme aux deux fils de Dece ? Car Dece ne le portoit point.

Pour Herennia Etruscilla, si c'estoit la femme de Dece, il peut en avoir eu une fille de mesme nom : mais je ne sçay s'il y en a preuve.] ' Au lieu qu'Onuphre la fait femme d'Hostilien, le plus grand nombre des modernes luy donne pour mari Volusien fils de Gallus ; [& c'est ce que Goltzius & Occo ont suivi.] ' Mais de la maniere dont Spanheim en parle, il paroist que l'on n'en a aucune preuve. ' Birague ne connoist point d'autre Etruscille que celle qu'il croit avoir esté femme de Dece.

e. | Spanh.l.7.p. 630. | p.594.595. | Bir.p.356. | Spanh.p.594. | p.595. | Eus.n.p.139. | l.c|Bir.p.356. | Spanh.p.594. | p.635. | p.636. | Bir.p.354.

NOTE III.

Pour la page 317.

Sur une inscription de Q. Decius.

[Nous disons que Dece peut avoir gouverné la Lusitanie, à cause] ' qu'une inscription trouvée à Brague en Portugal, porte que Q. Decius Lieutenant des Augustes, & Prefet du Pretoire, avoit fait refaire les ponts & les chemins de ces quartiers là. Cette inscription ne peut pas faire neanmoins beaucoup de foy, estant datée de la cinquiéme année de Maximin I. alors Imperator pour la settiéme fois. Car ce Prince a à peine commencé sa quatriéme année, & on ne peut guere douter qu'il n'ait cessé d'estre reconnu en Espagne dés le commencement de la troisiéme, aussibien que dans le reste de l'Empire. On ne voit point non plus que depuis Caracalla on marque ces *Imperator VII.*] ' & on ne les trouve point dans plusieurs inscriptions qu'on raporte de Maximin. [Quel raport y a-t-il aussi entre un gouverneur de province & un Prefet du Pretoire ? Voit-on jamais ces deux qualitez jointes ensemble ?

Gruter,p.158.5. | Spon,p.186.187.

Pour la page 319.

NOTE IV.

Diverses fautes sur le troisiéme Consulat de Dece.

La chronique d'Alexandrie marque le Consulat des deux Deces pere & fils en 253. deux ans plustard qu'il ne faut, & met pour l'an 251. les Consuls de l'année suivante. S. Prosper, Victorius & Cassiodore mettent Rusticus au lieu du jeune Dece. ' On croit qu'il faut lire Etruscus qui est un autre nom du mesme Prince. [Il y a aussi une faute de chiffre dans l'ancien Pontifical,] ' où on lit que S. Corneille fut fait Pape sous le IV. & le II. Consulat des deux Deces. ' Au contraire on trouve des inscriptions datées du deuxiéme Consulat de Dece & de la troisiéme année de son regne: [ce qui ne vient sans doute que de la faute des graveurs ou des copistes : car il n'y a guere d'apparence] ' à ce que quelques uns pretendent que les uns contoient les Consulats subrogez & les autres ne les contoient pas. [J'aimerois mieux dire que ceux qui ne les contoient pas, ne les savoient pas, si cela se pouvoit ignorer.]

Onu.in fas.p. 226.b.6. — Buch.p.271. — Gruter, p. 273 b| Spon p.202. — Pagi,p.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE DECE.

Pour la page 329.§ 2.

NOTE I.

En quel temps S. Moyse & Maxime Prestres de Rome ont esté mis en prison.

AU lieu que selon le Pontifical de Bucherius (*p.* 271.) Moyse & Maxime ne furent arrestez à Rome qu'aprés le martyre de S. Fabien, ' S. Cyprien écrivant à ces deux Saints, & aux autres Confesseurs de Rome, témoigne qu'ils avoient les premiers levé l'étendard de cette guerre celeste, & qu'ils avoient les premiers combattu pour JESUS-CHRIST dans cette persecution. [Il est aisé qu'entre ces Confesseurs il y en eust qui eussent esté arrestez avant Moyse & Maxime, & avant S. Fabien mesme. Mais la réponse qui paroist la plus solide & la plus certaine, c'est que S. Cyprien dans toute la suite de sa lettre releve seulement les Confesseurs à qui il écrit au dessus de ceux d'Afrique, sans dire un mot de S. Fabien, ni des autres qui pouvoient avoir souffert avec luy. Ainsi il est difficile de conclure de cet endroit qu'ils eussent esté mis en prison avant la mort de S. Fabien.]

Cypr.ep.25. p.51.1.

Pour la page 330.§ 2.

NOTE II.

Sur un edit attribué à Dece contre les Chrétiens.

' On a imprimé à Toulouse en 1664. un edit contre les Chrétiens sous le nom des deux Deces pere & fils ; [qui nous doit estre d'autant plus considerable, s'il est legitime, que c'est peut-estre l'unique edit de persecution qui soit venu jusques à nous. Il paroist par ce qui le suit (*p.* 7.) qu'il est tiré de quelque histoire faite par un Chrétien ; & nous voudrions qu'on eust marqué ce que c'est que cette histoire, ou qu'on nous l'eust donnée toute entiere, si elle n'est pas imprimée, comme il y a bien de l'apparence. Car la qualité de la piece où l'edit se trouve, pourroit servir beaucoup à nous faire juger s'il est vray ou faux.

Mélang.p. 653.

Mais puiſqu'il faut ſe contenter d'en juger par luy-meſme, il faut reconnoiſtre qu'il convient aſſez bien à l'hiſtoire. Car comme il ordonne (*p.* 5.) que d'abord on mettra les Chrétiens en priſon, qu'enſuite on leur fera ſouffrir les peines moins rigoureuſes; mais qu'aprés cela s'ils ne cedent pas, on les fera mourir par les ſupplices
Cypr. ep. 26. l. 53. 2. les plus cruels (*p.* 6.) 'Nous apprenons de l'hiſtoire qu'on ſe contenta
ep. 8. p. 23. 1| 15. p. 57. d'abord de les retenir en priſon, ' ou de les bannir : les tourmens vinrent enſuite ; & s'ils eſtoient tres violens, [on ne s'étonne point que Dece les ait appellé *leniores pœnas*, puiſque les plus méchans Princes veulent paroiſtre doux & humains. Il eſt vray que l'edit n'ordonne pas de prolonger
ep. 8. p. 23. 1. beaucoup les ſupplices,] 'qui eſt ce qu'on remarque le plus dans la perſecution de Dece : [mais cela peut avoir eſté commandé par un ſecond edit, ou de quelque autre maniere. La fin de l'edit qui parle du dernier ſupplice, ſemble aſſez ſe raporter à ce que dit
Euſ. l. 6. c. 41. p. 238. 2. S. Denys d'Alexandrie,] ' que celuy de Dece eſtoit ſi terrible, qu'il ſembloit capable de faire tomber les élûs meſmes.

Gr. Nyſ. v. Thau. t. 3. p. 567. d. [On n'y trouve point] ' les menaces dont parle S. Gregoire de Nyſſe contre les juges qui épargneroient les Chrétiens. [Mais peut-eſtre que ce Saint a parlé ſuivant la coutume de ſon temps, où ces menaces eſtoient ordinaires ; ou qu'elles eſtoient portées par des ordres envoyez avec l'edit. Il ne ſe faut pas non plus arreſter à ce qu'on a peine à y trouver un bon ſens en divers endroits : car cela peut venir des copiſtes plutoſt que du défaut de l'original. Les deux Princes nommez dans l'inſcription l'un Auguſte & l'autre Ceſar s'accordent avec ce que nous trouvons dans Aurele Victor, que d'abord que Dece eut vaincu Philippe, il donna le titre de Ceſar à Decius Etruſcus ſon fils aiſné. On voit par les medailles qu'il le donna auſſi à ſes autres enfans : mais ce peut n'avoir eſté qu'aprés ceci.

' L'edit attribué à Dece dans la vie de S. Mercure, eſt ſi conforme à celuy-ci, qu'il ſemble en eſtre un abregé. Sur. 25. nov. p. 524. 525.
Et quoiqu'il ne puiſſe pas eſtre veritable, puiſqu'il porte en teſte le nom de Valerien avec celuy de Dece, neanmoins la conformité qu'il a avec celuy de Toulouſe, donne quelque lieu de croire que celuy-ci eſt au moins tres ancien, & a eſté connu par les Grecs.

Cependant il y a de la difficulté à le reconnoiſtre pour une piece originale. Dans le titre les deux Deces ſont qualifiez *religioſiſſimi*, *invictiſſimi*, *& triumphatores, atque piiſſimi*. Les Empereurs ne prenoient point alors tous ces titres. On n'en trouve point d'autres dans les inſcriptions de Dece & des autres Empereurs de ce temps là que celuy d'*invictus* qui eſt rare, & ceux de *Pius*, *Felix*, qui ne ſe trouvent point ici, non plus que les qualitez de Souverain Pontife, de Conſul, de Pere de la patrie, & la puiſſance du Tribunat. On ſçait que toutes ces choſes ſe marquoient avant Dece dans les edits ſolennels. ' On Euſ. l. 8. c. 17. p. 315. c. d.
voit par le titre d'un edit de Maximien Galere raporté par Euſebe, qu'elles s'y mettoient encore aprés luy:
' & enfin on les trouve dans les inſcriptions de Dece meſme. On voit Goltz. p. 108.
par le meſme edit de Galere que tous les noms des Empereurs ſe mettoient dans ces inſcriptions ſolennelles : & de cinq ou ſix noms qu'avoient les deux Deces on n'en trouve ici qu'un ſeul.

Ce qui ſuit dans l'inſcription de l'edit de Dece, *ut à cunctis Romanæ militiæ principibus, per Senatusconſultum, magnis & faventibus Diis*, paroiſt encore plus inſoutenable, &

je ne croy point qu'on trouve rien de pareil dans aucune piece authentique, sur tout *ces Princes de la milice Romaine* qui n'avoient point de part dans le gouvernement, & qui mesme n'estoient point encore alors connus sous ce titre. Car il semble qu'on ait voulu marquer par là ceux qu'on appelloit dans le IV. siecle *Magistros militiæ*.

L'addresse est *Universis Asiæ, Africæ, & Europæ Præsidibus, Proconsulibus, Præfectis, sive Consularibus, Rectoribus, & Procuratoribus.* Je ne sçay si les Empereurs se sont jamais servis des mots d'Asie, Afrique, & Europe, pour signifier les trois parties de leur Empire; & j'aurois sur tout peine à croire qu'ils s'en fussent servis dans les inscriptions de leurs edits.

Max.v.p 143. c. 'Le Senat ne s'en sert point dans la lettre addressée à tout l'Empire contre Maximin en 237. Les lettres des Conciles addressées à toutes les Eglises ne s'en servent pas non plus. *Præsides* estoient generalement tous les Gouverneurs des provinces. Pourquoy donc aprés l'avoir mis, specifier ensuite les differentes especes de Gouverneurs? Il y aura encore une plus grande faute si ce mot marquoit proprement les Gouverneurs inferieurs aux Proconsuls, comme il semble qu'on le peut tirer de la lettre du Senat contre Maximin, qui les met aprés les Proconsuls; & comme on voit par la Notice que c'estoit l'usage du V. siecle. Je ne voy pas bien quels Prefets il y avoit du temps de Dece hors celuy d'Egypte; car j'ay peine à croire que cela se puisse entendre des Prefets du Pretoire: & pour celuy de Rome, il auroit esté nommé avant les Proconsuls. Que si l'on dit que *Præfectis* est expliqué par *sive Consularibus*, je doute fort que ces explications soient du style des edits imperiaux, & les Consulaires ne prenoient point le titre de Prefets.

Dans le corps de l'edit (*p.3.*) Dece dit qu'il a vaincu des troupes innombrables de barbares. Je ne voy pas que cela puisse estre vray s'il l'entend de son regne qui ne faisoit que commencer; ni qu'on le puisse raporter en general aux victoires des Romains, puisqu'il en parle aussitost aprés, en les distinguant de ce qu'il venoit de dire. *Et ut alius repetamus* &c. Ces termes *hæc nostræ Augustalis excellentiæ constituta* (*p.5.*) sont-ils du troisiéme siecle? Il promet (*p.6.*) de grands dons, & mesme des dignitez aux Chrétiens qui sacrifieront. Il n'y a rien de plus commun dans les histoires fausses ou incertaines: mais je ne sçay si on les trouvera bien communement dans celles qui sont authentiques. Tertullien qui tire de si grands avantages de ce qu'on pardonnoit aux Chrétiens qui renonçoient, auroit pû y ajouter bien des choses si on les eust mesme récompensez. Mais quand quelques juges auroient pû employer cet artifice puerile, estoit-il de la dignité d'un Empereur de s'en servir, & encore dans un edit public & solennel? Il ordonne (*p.6.*) qu'on pendra les Chrétiens à des arbres pour estre mangez des oiseaux. Je ne voy point que les Romains se soient jamais servis de ce supplice contre les Chrétiens, ni contre les autres.

[Quoiqu'on voie par S. Cyprien qu'à Rome & en Afrique on a tenu quelque temps les Chrétiens en prison avant que de leur faire souffrir les tourmens, ce qui est assez conforme à cet edit; je ne sçay neanmoins si l'on peut dire que cela fust ordonné par Dece.]

'Car par ce que S. Denys dit des Martyrs d'Alexandrie, & par les actes des Martyrs de Lampsaque, & de S. Maxime, il paroist qu'en divers endroits on alloit tout d'un coup aux supplices & à la mort. Eus.l.6. c.41. p.23. |Boll 15. mai. 4 3| 30.apr.p.733. 'S. Pion dit mesme positivement à ceux qui exe- 1.feb.p 46.§4.

cutoient l'edit de Dece, & qui le pressoient de renoncer; *Vos à legum vestrarum præscripto receditis: Jubent enim non ut cogatis nos, sed ut puniatis.* [Je ne voy rien de plus contraire à l'edit de Toulouse: & pourroit-on répondre raisonnablement que S. Pion ne savoit pas ce que portoit l'edit de Dece, mais qu'il en jugeoit par ceux des autres Princes qui avoient persecuté?]

Nous voudrions savoir le sentiment des personnes habiles sur cet edit: & en attendant qu'ils se declarent sur cela, nous n'osons en parler que comme d'une piece douteuse, sur tout à cause du titre qui nous paroist entierement insoutenable.

Pour la page 38.§6.

NOTE III.

Quelques difficultez sur les Libellatiques.

On ne voit pas bien si c'estoit le Magistrat qui donnoit des billets aux Chrétiens, par lesquels il declaroit qu'un tel homme avoit sacrifié; ou si les Chrétiens donnoient eux-mesmes des billets par lesquels ils declaroient avoir renoncé & sacrifié; & que les Magistrats les receussent & les enregistrassent pour de l'argent, quoique cela fust faux. Les passages de la lettre 31. de S. Cyprien *p.* 61. 1. de la 68. *p.* 167. 1. & du traité *de lapsis p.* 244. 2. favorisent beaucoup ce dernier sens, B.p.1.5.c.32. p.131. ' que M. du Bosquet paroist avoir suivi. Au contraire la lettre 52. à Antonien *p.* 98. 1. ne semble pas pouvoir recevoir d'autre sens que le premier, qui rendroit les Libellatiques un peu moins coupables: & ce sens en soy mesme est plus naturel. Peut-estre que l'on faisoit l'un & l'autre.] Tradit.p.85. ' Une personne tres habile a traduit en un endroit, *donner des billets*, p.98. ' & en un autre, *la declaration illegitime qu'ils tirent des Magistrats dans leurs pernicieux billets*; & expliquant autrepart plus clairement ce mot de Libellatiques, Freg.C.l.1.c.11.p.196|l.2.c.13.p.461. ' il dit que c'estoient ceux qui s'estoient contentez de donner de l'argent aux Magistrats pour tirer de certains billets qui faisoient croire qu'ils avoient obeï aux edits des Empereurs, & qu'ils avoient sacrifié aux idoles, quoiqu'ils ne l'eussent pas fait; & que ces billets empeschoient qu'on ne les persecutast.

Alex.c.5.p.253. ' Le P. Alexandre comprend sous le nom de Libellatiques tous ceux qui donnoient de l'argent pour s'exemter d'estre persecutez, [quoique l'Eglise l'ait toujours permis.] p.261. ' Il raporte luy mesme le passage de S. Pierre d'Alexandrie qui le prouve: [& on y en pourroit ajouter d'autres.] p.254.256. ' Aussi pour montrer que l'Eglise condannoit ceux qui le faisoient, il allegue des passages de Tertullien qui condanne ceux qui s'exemtoient de la persecution pour de l'argent: [mais Tertullien ne les condanne qu'en condannant l'Eglise qui les approuvoit.] p.2,6.259. ' Il y ajoute deux passages de S. Cyprien qui parlent des Libellatiques: c'est à dire de ceux qui declaroient avoir renoncé Jesus-Christ, & un Canon du Concile d'Eluire [qui ne touche point la question: car *munus* en cet endroit ne signifie pas *des presens*, mais *un spectacle*.

Il n'y a mesme rien de commun entre ceux qui donnoient de l'argent, & le mot de Libellatique. Aussi pour les comprendre sous ceux à qui on donnoit ce nom,] p.253.258. ' il ajoute que ces personnes achetoient des billets de sureté. [Mais si ces billets n'estoient qu'une simple défense d'inquieter une personne, il ne sauroit montrer que l'Eglise ait jamais desapprouvé qu'on en achetast de cette nature, pourveu que les payens en voulussent donner. Il devoit donc ajouter que ces billets portoient que la personne avoit sacri-

fié, ou obeï aux edits : car c'est là ce qui faisoit le crime des Libellatiques.] ' Pour la distinction qu'il fait de deux sortes de Libellatiques, dont les uns avoient renoncé à la foy, & les autres n'y avoient pas renoncé ; [elle n'a pas de fondement. Car aucun d'eux n'y renonçoit de paroles & de la langue, mais tous y renonçoient en acceptant ou en donnant un acte qui portoit qu'ils y avoient renoncé.]

Pour la page 348. § 11.

NOTE IV.

Sur l'histoire de S. Abdon & S. Sennen.

Sur. 10. aug. p. 94. 95. ' Nous avons l'histoire des SS. Abdon & Sennen dans la premiere partie des actes de S. Laurent, [qui est si insoutenable & si fabuleuse,] ' que Baronius l'abandonne absolument. (Boll. 17. feb. p. 5 b.) [Pour en juger, sans entrer dans le détail, il suffit de dire qu'elle est toute fondée sur un voyage & une guerre de Dece contre les Perses, d'où il amena les deux Saints prisonniers. Et il est visible que dans les deux ans que Dece a regné, il n'a pas seulement eu le loisir d'aller faire un voyage en Orient. Aussi quoique Bede & les autres martyrologes suivent ces actes,] ' Florus a mieux aimé corriger Bede, & dire que les deux Saints estoient venus de Perse à Rome, [au lieu de dire avec les autres qu'ils y avoient esté amenez.] (Mars, t. 2. p. 27. d.)

17. feb. p. 5. b. c. ' Ces actes se trouvent quelquefois separez de ceux de S. Laurent, mais disent toujours la mesme chose. ' Ceux que Florentinius dit en avoir, [n'en sont pas apparemment non plus fort differens.] ' Le mesme auteur remarque que les noms des Saints s'écrivent avec quelque diversité qui n'est pas considerable. (Florent. p. 690. 2. — 2. b.)

Pour la page 345. § 1.

NOTE V.

Sur les actes de Ste Anatolie.

[Tout ce que nous avons de Ste Victoire & de St Anatolie, vien apparemment d'une piece qui contenoit l'histoire de l'une & de l'autre, & de laquelle on a tiré la mort de Ste Anatolie que nous avons dans Surius :] ' Car il est visible que ce n'est qu'un fragment d'une histoire plus entiere de cette Sainte. (Sur. 9. iul. p. 156. § 1.) [On y veut faire passer cette piece pour originale,] ' puisqu'il y est dit que la femme & les enfans d'Audax qui avoit souffert avec elle, emporterent son corps en un autre pays, *simulque gesta beatæ Anatoliæ, quæ in hoc libello scripta sunt.* (§ 4.) [Elle est assurément ancienne, puisque S. Aldhelme qui vivoit à la fin du VII. siecle,] ' en met une partie dans son poeme de la virginité. (23. dec. p. 304.) ' Bede la suit aussi dans son martyrologe au 9. juillet & au 23. decembre, [sans parler des posterieurs.

Cependant il faut avouer qu'elle n'a guere l'air d'une histoire originale, quand on n'en jugeroit que par le fragment qui est dans Surius. Car l'histoire d'Anien, & encore plus celle du serpent sentent merveilleusement la fable, comme un tres savant homme l'a remarqué de la derniere. Il n'est guere probable que le juge luy ayant fait donner un coup d'épée qui luy traversa tout le corps, elle ait vécu jusqu'au lendemain. Il n'est point ordinaire dans les bonnes histoires, qu'on attende une revelation pour savoir où on enterrera un corps, & on ne trouve guere non plus dans les vies écrites aussitost aprés la mort des Saints, que Dieu est beni à leur tombeau *ex eo & nunc, & in secula seculorum, Amen.* On ne peut pas s'attendre que ce qui en est dans Adon, & dans Pierre des Noels soit meil-

leur. Les visions d'anges qu'on y lit, ne sont pas propres à les autoriser. Je ne sçay aussi ce que c'est que le Comte des temples, ni quelle autorité luy & le Pontife du Capitole avoient d'envoyer tuer des gens.] ' Le monastere de 73. filles est digne de Pierre des Noels. Mais si S[t] Victoire leur Abbesse n'a souffert, comme il le dit, que trois ans aprés son bannissement, ç'a esté sous Gallus, & non pas sous Dece, comme on le lit neanmoins dans Bede, & dans d'autres martyrologes.

Pet. de N.l.1. c.83.p.11.3.

NOTE VI.

Pour la page 550.§ 11.

Fausse distinction de deux Anatolies: Lieu du martyre de S[te] Victoire.

' Les martyrologes de S. Jerome, qui mettent le 10. de juillet S[te] Anatolie & S[te] Victoire dans le pays des Sabins, ' mettent encore le 9. S[te] Anatolie Vierge & Martyre à Rome avec quelques autres. ' Quoique tous les autres martyrologes marquent le 9. S[te] Anatolie de Thora, neanmoins Florentinius croit plutost que celle-ci en est differente. [Cependant je n'y voy point de necessité. Car il est assez ordinaire à ces martyrologes de mettre les mesmes Saints en differens jours, & souvent consecutifs: & de ce qu'ils la mettent à Rome, c'est peut-estre parce qu'elle en estoit, & qu'elle y estoit particulierement honorée.

Florent. p. 651. p.650. p.651.1.

Il faut bien dire la mesme chose de S[te] Victoire, que Bede, Adon, & les autres martyrologes mettent aussi à Rome, quoiqu'il paroisse par Adon mesme qu'elle souffrit hors de Rome dans son exil.] ' Aussi les martyrologes de S. Jerome la mettent avec S[t] Anatolie dans le pays des Sabins. ' S. Aldhelme dit qu'elle avoit esté bannie en la ville de Tribule: [a] Pierre des Noels dit dans une terre prés la ville de Tibule; & il est visible, selon luy, que c'est là qu'elle fut martyrizée. Aussi Holstenius dans ses notes sur le martyrologe au 23. de decembre (*p.* 325.) & Florentinius (*p.* 653.2.) assurent qu'elle est morte dans la ville de Trebula Mutusca au pays des Sabins. Holstenius marque au mesme endroit (*p* 326.327.) l'erreur de ceux qui pretendent qu'elle a esté martyrizée dans la Campanie, ou en Espagne.

p.654. Sur.23.dec.p. 304. a Pet.de Nat. l.1.c.83.p.11.3.

NOTE VII.

Pour la page 351.§ 12.

Sur les actes de S. Secondien.

' Baronius remarque qu'il y a une faute dans les actes de S. Secondien, en ce qu'ils portent ' qu'aprés avoir esté battizé à Rome par un Prestre, il fut signé, *consignatus*, c'est à dire confirmé par l'Evesque Sixte. En effet ces actes portant que Dece regnoit alors, cela ne se peut accorder avec le pontificat de S. Sixte, qui n'a commencé que plusieurs années aprés la mort de Dece: ' & Florentinius qui pretend accorder cette difficulté, [fait voir qu'il ne l'a pas mesme comprise. Ferrarius & d'autres ont fait la mesme remarque aprés Baronius. Cette faute se trouve de mesme dans Vincent de Beauvais, & dans Pierre des Noels, ce qui fait juger qu'elle est ancienne, & rend par consequent les actes suspects.] ' Aussi Baronius les appelle des actes corrompus. [Sans cette faute mesme, on peut dire qu'ils n'ont rien qui les rende fort recommendables, & qu'ils ont beaucoup de choses qui les peuvent faire rejetter. C'est le jugement qu'en a porté une personne tres habile, qui ne croit pas qu'ils aient esté écrits avant le milieu du V. siecle. On pourra justifier cette censure par diverses remarques particulieres s'il en est besoin. Ceux qui sont dans Vincent de Beauvais (*l.*11.*c.* 50.51.*p.*429.) sont les mesmes que ceux

Bar.253.§ 29. Sur.9.aug.p. 93.§ 4. Florent. p. 744.2. Bar 253.§ 29.

de Surius pour l'histoire, mais plus simples & plus abregez pour le style.]

Sur.9.aug p. 93.§ 7.8.

'Il semble selon ces actes, que S. Secondien ait esté martyrizé prés de Centum-celles ou Civita-Vecchia,

Ferr.it.p.496.

'qui l'honore encore comme le patron.

Florent. p. 741.

'Cependant les martyrologes de S. Jerome le mettent *in Coloniâ*, ce que Notker a suivi, ou *in Tusciâ*.

p.744.2.

'D'autres martyrologes anciens, & Usuard ont *in Coloniâ Tusciæ*; ce que l'on entend d'une petite ville de Toscane nommée encore Colona prés de Grosseto & du lac de Castillon, [où Ferrarius ne dit pas neanmoins qu'il soit honoré comme en quelques autres villes de Toscane. On lit dans Surius qu'il fut décapité à 62. milles de Rome, qui est une distance trop grande pour Civita-Vecchia, & trop petite pour le lac de Castillon.]

Pour la page 552.§ 13.

NOTE VIII.

Sur S. Magnus d'Anagnia & de Fabratere.

Le martyrologe Romain met le 19. d'aoust à Anagnia S. Magnus Evesque & Martyr sous Dece.

Ferr.it. p 523.

'Ferrarius le fait Evesque d'Anagnia mesme.

Ughel.t.7. p. 1199-1204.

'Ughellus soutient qu'il se trompe en cela, & que S. Magnus a esté Evesque de Trani en la terre de Bari. Il en dit beaucoup de choses, & en raporte une histoire assez conforme à l'abregé que Ferrarius fait de sa vie. Tout cela aboutit à dire qu'ayant esté arresté à Fondi sous Dece, il demanda du temps pour prier, & rendit l'esprit en priant. Son corps fut transporté au IX. siecle partie à Anagnia, partie à Rome en l'Eglise de S. Michel & de S. Magnus. [Mais je ne voy en tout cela rien d'ancien, ni d'authentique. La vie du Saint est un abregé tres confus, où l'on n'a voulu mettre que des miracles.]

Boll 19.jan. p.996.§.2.

'Bollandus cite un fragment d'une vie de S. Magnus [qui paroist fort differente de celle d'Ughellus, & bien plus étendue.] L'auteur veut faire croire qu'il a appris les choses de témoins oculaires. [Mais par le peu mesme que Bollandus en raporte (car nous n'en avons que cela) il est aisé de juger que c'est une fiction, & que cette histoire n'a rien d'authentique, ni apparemment rien de bon.]

Bar.19.aug.e]

'Les actes que Baronius dit avoir eus de ce Saint [peuvent bien estre l'une ou l'autre de ces pieces : & il n'y a rien trouvé qui fust digne d'estre inseré dans ses Annales.

Florent p. [illegible]

'Le mesme jour 19. d'aoust il y a un S. Magnus Martyr celebre dans les anciens monumens des Latins. Diverses copies du martyrologe de S. Jerome en parlent, avec d'autres anciens.

Thom.p 169.

'Sa feste est marquée dans le Missel Romain donné par Thomasius,

Sacr M. n.p. 175. a Florent.p. [illegible] Il [illegible] p.315.

'& dans quelques copies du Sacramentaire de S. Gregoire. [a] Tous ces monumens ne nous apprennent rien de plus, sinon que deux martyrologes le mettent à Fabratere ou Fabratere, qui estoit une ville du Latium entre Aquin & Fregelles.

Bar. [illegible] p 283.

'C'est aujourd'huy le bourg de Falvaterra à l'extremité de la Campagne de Rome.

'Une addition du martyrologe de Bede le met à Rome, [où l'on voit qu'il estoit celebre, & où ses reliques peuvent avoir esté transportées.]

'Bede, Usuard, Adon, Raban, & d'autres marquent le mesme jour *S. Magni seu S. Andreæ*, & luy joignent 2597. compagnons.

p.762. [illegible] M.o.p.175.

'Florentinius & le P. Menard croient que c'est toujours le mesme Magnus qui avoit aussi le nom d'André : & ce qui les favorise c'est qu'un calendrier attribue le mesme nombre de compagnons à Magnus sans parler d'André.

Boll.mart t. 2.p.25.b.

'Neanmoins diverses additions du martyrologe de Bede les distinguent nette-

ment, & en font deux differens Martyrs. Hol'st.mart. p.514. 'Un manuscrit cité par Holstenius a *natalis Magni, & S. Andreæ, & sociorum militum MMDCXVII.* [Il faut MMDXCVII.

Si nous les distinguons nous pourrons laisser S. Magnus à Fabratere, & mettre S. André & ses compagnons en Orient.] Canis.t.2.p. 84 .841|Menæa,p.210. 'Car le mesme jour 19. d'aoust les Grecs qui ne connoissent point S. Magnus, honorent S. André Colonel, martyrizé sous Maximien avec 2593. de ses soldats S.r.19.aug.p. 187. 'vers la Cilicie & la petite Armenie. [On peut dire que les reliques de ce Saint ont esté apportées d'Orient à Fabratere; mais il seroit peut-estre difficile de le faire croire,] Florent.p. 765.2. 'aussibien que ce que Florentinius juge assez probable, que Magnus n'est point un nom propre, mais un simple titre donné à S. André, comme à un *grand* Martyr. Holst.mart. p.514. 'Le manuscrit d'Holstenius met S. Magnus en Cilicie avec S. André. [Mais je pense qu'il ne faut pas s'arrester à cela, non plus qu'aux additions de Bede,] Boll.mart.t. 2.p.25.b. 'qui les mettent tous deux à Alexandrie, sans leur donner de compagnons; & qui ajoutent ensuite: *Eodem die natale S. Mariani* (qui est un Confesseur honoré ce jour-là en Berri) *cum* 2597. *Romæ natale S. Magni Martyris.* [Nous reservons à la persecution de Diocletien § 4. ce qu'il peut y avoir à dire sur l'histoire de S. André le Colonel.

Supposé qu'il y ait eu à Fabratere un S. Magnus illustre Martyr, ce qui nous paroist tres probable; on peut demander si ce n'est point le mesme qu'on honore à Anagnia, & à qui par la succession des temps on aura donné le titre d'Evesque. Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de l'assurer, ni aussi de le nier: car il n'y auroit rien en cela qui ne fust faisable & ordinaire; sur tout puisque Fabratere estant assez prés d'Anagnia, il est aisé qu'un mesme Saint ait esté honoré dans l'une & dans l'autre Eglise. Et cela peut mesme paroistre d'autant plus probable, que celuy de Fabratere autrefois fort celebre & fort honoré, est aujourd'huy entierement inconnu, comme on le peut juger de ce que Baronius ni Ferrarius n'en disent pas un seul mot.

NOTE IX.

Pour la page 355.§ 13.

Que les actes de Ste Fusque ne sont point anciens.

Des deux histoires que Bollandus nous donne pour Ste Fusque & Ste Maure, 'la seconde porte que la ville de Sabrate dans la Tripolitaine avoit esté prise par les payens, *& redacta in solitudinem usque in hodiernum diem.* Boll.13.feb. p.649.f. [Cela ne peut guere estre arrivé que par les Sarazins Mahometans, qui n'ont commencé que dans le VII. siecle; & il semble mesme qu'ils estoient alors maistres de l'Afrique depuis longtemps.] 'La premiere histoire porte la mesme chose, & y ajoute la translation des deux Saintes de Sabrate à Forcello. p.648.d,e. [Ainsi elle paroist encore plus nouvelle que l'autre, & Bollandus a raison] 'de parler de toutes les deux comme de pieces qui ne sont pas anciennes. p.646.e. [Outre leur nouveauté elles contiennent divers miracles peu probables, & d'autres choses qui ne contribuent pas à leur donner de l'autorité.]

NOTE X.

Pour la page 355.§ 14.

Si S. Basse a esté Evesque de Nice en Provence, ou de Nicée en Bithynie.

'Baronius a inseré dans le martyrologe Romain au 5. de decembre S. Basse Evesque de Nice sur le Var [au pied des Alpes] & Martyr, ce qu'il paroist faire sur l'autorité des catalogues de cette Eglise: *de quo tabulæ ejus* Bar.5.dec.c.

ejus Ecclesiæ. Il avoit eu aussi de Nice les actes de ce Saint abregez par Pierre des Noels (*l.1.c.30.p.5.1.*) Ces actes sont apparemment ceux que raporte Ughellus (*t.4.p.1544.*) dans le catalogue des Evesques de Nice, mais qu'il ne donne pas entiers. De sorte qu'on n'y voit point du tout d'où S. Basse estoit Evesque, sinon qu'il y a à la fin (*p. 1545. b.*) que son corps fut enterré à Nice, *Niciæ*. Il cite (*p. 1544.b.*) la 16. homelie de S. Valerien Evesque [de Cemele prés de Nice au V. siecle.] La 15. où est le passage qu'il cite (*p.22.1.a.*) la 16. & la 17. sont des eloges d'un Martyr du lieu où il preschoit. Mais ni le titre de ces homelies, ni rien de ce qu'elles contiennent, ne marque de quel Saint. Il y a mesme tout lieu de croire que c'estoit un Saint de son diocese: & quoiqu'Ughellus fasse S. Valerien successeur de S. Basse, on ne le qualifie pas neanmoins Evesque de Nice, mais de Cemele, qui a eu son Evesque à part jusqu'à S. Leon (*v. S. Leon.*) Ainsi je ne voy pas qu'on puisse rien tirer de luy pour S. Basse. ' Bollandus croit aprés le P. Sirmond, que les trois homelies dont nous parlons, sont sur la feste de S. Ponce celebre Martyr de Cemele. (Boll.14. maii, p.275.d.)

' Barrali a fait imprimer comme quelque chose de nouveau, une petite histoire de S. Basse, trouvée, dit-il, dans des manuscrits tres anciens de l'Abbaye de S. Ponce à Nise; & on l'a mise ensuite dans Surius (5.*dec.p.*182.) mais ce n'est autre chose que ce qu'on en trouve dans Pierre des Noels copié mot à mot jusqu'aux fautes. S. Basse y est qualifié Evesque de Nice en Provence. [L'episcopat de S. Basse à Nice est donc fondé sur Pierre des Noels, & sur des monumens que nous ne pretendons pas accuser de faux, ne les ayant pas veus, mais ausquels par la mesme raison, nous ne pouvons pas donner une autorité entiere. Il faudroit examiner leur antiquité, & voir s'ils parlent bien nettement de Nice en Provence. (Ler. chr. t.1. p.135.)

Ce qui nous oblige de demander sur ce point des assurances non communes,] ' c'est que parmi les œuvres de S. Chrysostome nous avons un sermon fait à la feste de S. Basse Evesque & Martyr. Le P. Combefis qui a donné de nouveau ce sermon en 1656. avec quelques ouvrages de S. Chrysostome & d'autres auteurs Grecs, doute dans sa preface s'il est de ce Saint ou de quelque autre Evesque d'Asie. [Mais il est certainement d'un auteur grec, qui preschoit en Orient, & ainsi S. Basse dont il parle, & qui comme il dit, assembloit les peuples par la celebrité de son nom, est un Evesque & un Martyr d'Orient, & non un Evesque de Provence, qui ne se trouve dans aucun ancien martyrologe des Latins. Cependant le P. Combefis croit que ce peut estre le mesme que celuy dont on fait le 5. de decembre: & il dit que c'est le sentiment d'Henschenius qu'il en avoit consulté. Que si cela est, il faut dire que ce Saint n'a pas esté Evesque à Nice en Provence, mais à Nicée en Bithynie. Et ç'a sans doute esté la pensée du P. Combefis, puisqu'il l'appelle *Nicænum Episcopum*, & non *Niciensem*, dont le premier a accoutumé de marquer Nicée en Bithynie, & l'autre Nice en Provence. C'est une conjecture que nous proposons aux personnes judicieuses, en attendant qu'on ait des preuves certaines qu'il y a eu un S. Basse en Provence. Car si cela se trouve, il faudra dire qu'il y en a eu encore un autre en Orient dont S. Chrysostome a parlé. Nous n'en trouvons aucun qui soit honoré aujourd'huy par les Grecs. Les martyrologes de S. Jerome marquent un S. Basse Martyr à Antioche le 29. de (Chry t.5.h. 70.p.869.d.)

may, & un autre à Heraclée le 20. de novembre. Mais ni l'un ni l'autre n'est qualifié Evesque.

Pour les actes de S. Basse raportez par Ughellus (*t.* 4. *p.* 1544. 1545.) ces termes *Præturam tum in ea regione agebat Perennius* ne sont point du style des Romains, qui n'avoient point de Preteurs hors de Rome. Je ne voy point aussi que les Gouverneurs hors celuy d'Egypte eussent le titre de Prefet, qui est donné au mesme Perennius. L'action du Saint qui se presente de luy mesme aux persecuteurs, n'est pas dans l'ordre commun. Ces deux cloux dont on le perce depuis les pieds jusqu'à la teste, est quelque chose de bien extraordinaire. Quoiqu'Ughellus dise que Pierre des Noels n'a fait qu'abreger ces actes, on n'y trouve pas neanmoins ce que dit Pierre des Noels, que S. Basse souffrit sous Dece & Valerien, & que Perennius le renvoya au juge de la province de Nice. Ughellus peut avoir veu que ces deux choses n'estoient guere probables, & les avoir retranchées. Car je pense qu'il donne son style à ces actes, & ne les raporte pas dans les termes de son manuscrit, comme nous souhaiterions qu'il eust fait. Le nom du juge qui est de mesme dans Pierre des Noels, donne quelque lieu de croire qu'il vient du grec : car les Latins auroient plutost dit Perennis que Perennius : & cela peut appuyer la conjecture que S. Basse a esté Evesque en Orient.

Pour la page 357. § 15.

NOTE XI.

Sur les actes de S. Galation.

All. de Sim. p. 85. ' Leo Allatius dit qu'il y a des actes originaux de S. Galation écrits par Eutolme serviteur du Saint. p. 129. ' Il reconnoist que ceux que nous avons dans Surius (5. *nov. p.* 158.) sont de Metaphraste, [& ils en ont tout à fait l'air. Ils supposent la vie monastique toute établie du temps des persecutions, en sorte que les moines avoient mesme un habit qui leur estoit propre, & par lequel on les distinguoit des autres. Il y a diverses choses sur le mariage contraires à l'esprit & à la discipline de l'Eglise.] ' Ce qu'ils disent Sur. 5. nov. p. 157. § 8. 9. que S. Galation battiza sa femme, parce que l'on ne pouvoit trouver de Prestre [est une chose sans apparence.]

Pour la page 358. § 16.

NOTE XII.

Sur les actes de S. Lucien & S. Marcien.

Act. M. p. 157. § 1. ' Les actes de S. Lucien & S. Marcien commencent comme une lettre ou un sermon ; *Martyrium vobis, fratres, enarrabo, &c.* [Le style est fort simple, mais d'une simplicité barbare, en sorte que quelquefois on ne les entend pas ; & ils n'ont point un certain caractere qu'on voit d'abord dans les actes originaux.] § 6. ' *Loqueris quasi unus de insipientibus* [sent un peu le style de Metaphraste. Il est difficile de croire qu'on exerçast publiquement la magie,] § 2. ' comme cela est marqué en un endroit.

[Mais avec tout cela on peut dire que ces actes n'ont rien de mauvais, & qu'on les peut mettre entre les mediocres qui n'ont pas une grande autorité, mais qu'il ne faut pas aussi mépriser tout à fait :] p. 152. ' & le P. Ruinart Benedictin les a mesme jugé dignes d'avoir place dans sa collection des meilleurs actes des Martyrs. p. 151. § 4. ' La confession que les demons y font du pouvoir de Jesus-Christ, est bien grande & bien forte : [mais on peut l'avoir amplifiée : & Jesus-Christ qui s'en vouloit servir pour convertir les deux Saints, la leur a fait faire telle qu'il leur a plû. Pour ce que ces actes ne parlent point des compagnons que les martyrologes donnent à S. Lucien

& à S. Marcien, on peut dire que celuy qui les a faits, ou qui les a extraits d'une histoire plus ample, ayant principalement en veue comme il le marque dans sa preface, de faire honorer la grace de Dieu dans la conversion & la sanctification de ces deux Saints, n'a pas crû y devoir mesler les autres qui avoient souffert avec eux. On peut dire encore que les martyrologes joignent souvent ensemble des Saints qui ont souffert en un mesme jour, & en un mesme lieu, quoiqu'en des temps differens.] ' Et les martyrologes marquent ceux-ci fort differemment. ' Florus ne joint que Flore à S. Lucien & S. Marcien.

Florent. p. 355.

Boll. mart. t. 1. p. 36. 2.

[Ces actes ne disent point quel fut le lieu de leur martyre ; mais tous les martyrologes qui en parlent, les mettent à Nicomedie.] ' On marque que Galesinius met en Afrique S. Lucien & S. Marcien dont nous avons les actes; & leurs compagnons à Nicomedie avec un S. Lucien & un S. Marcien differens des autres. [Si nous voyions que le sentiment de cet auteur nouveau fust appuyé de quelque autorité ancienne, il seroit favorable pour les actes : & il n'est pas rare qu'on confonde la Numidie avec Nicomedie. On croit aussi que les Grecs ne connoissent point aujourd'huy ces Saints, quoique leur histoire soit remarquable, & que Nicomedie soit si prés de Constantinople. Le titre de Proconsul donné à Sabin qui les condanna, y reviendroit bien, estant certain que l'Afrique a toujours esté gouvernée par un Proconsul, au lieu que la Bithynie qui en avoit eu dans le premier siecle, avoit un Propreteur ou Lieutenant dans le second. Neanmoins elle peut avoir eu depuis un Proconsul : car ces choses n'estoient pas absolument fixes, & on voit par l'histoire que les Empereurs les changeoient souvent.]

Florent. p. 935. 2 | Act. M. p. 50.

NOTE XIII.

Pour la page 359. § 17.

Sur S. Tryphon & S. Respice.

' Les actes de S. Tryphon qui sont dans Surius, portent le nom de Metaphraste. [Ils en ont fort l'air, & en sont tres dignes, estant pleins d'évenemens visiblement fabuleux.] ' Baronius reconnoist que ce qui y est dit de l'Empereur Gordien (§ 3.) ne peut estre vray du jeune Gordien qui n'a jamais eu de fille un peu agée : [& il ne le peut estre non plus des deux autres Gordiens, qui n'ont pas eu le loisir de se faire reconnoistre dans l'Asie, & qui ne sont jamais venus à Rome depuis qu'ils eurent pris le nom d'Empereurs. (*V. Maximin I.*) Ce qui est dit de S. Tryphon dans Vincent de Beauvais (*l.* 11. *c.* 47. 48. *p.* 428.) est encore plus visiblement fabuleux que ce qui est dans Surius. Pierre des Noels (*l.* 10. *c.* 42. *p.* 197. 2.) y ajoute de nouvelles fautes.

Sur. 1. feb. p. 27.

Bar. 243. § 4.

' Baronius a eu dans sa bibliotheque d'autres actes de S. Tryphon, ' que le P. Octave Cajetan Jesuite nous a donnez dans son ouvrage des Saints de Sicile. ' Ils sont assez semblables pour les faits, comme remarque Baronius, à la derniere partie de ceux de Metaphraste, [qui en est aussi la moins mauvaise ; mais ils ont un air fort different, & qui approche beaucoup de celuy des pieces originales. On voit neanmoins qu'ils ne sont pas tirez absolument du greffe, mais composez par un Chrétien. Je ne sçay mesme pourquoy] ' le Juge Aquilin y est appellé Prefet d'Orient. [Le titre de Prefet, qui n'estoit pas celuy des Gouverneurs Romains, ne nous embarasse pas, parce que cette piece est visiblement traduite du grec.] ' Mais ce gouverneur jugea le Saint à Nicée : ' & de plusieurs Nicees qu'on trouve dans Estienne le geographe [& dans Baudrand] il n'y en a aucune dans

10. nov. f.

Sic. san. t. 1. n. p. 122.

Bar. 10. nov. d.

Sic. san. p. 122. 1. c.

p. 173. 1. c.

Steph. p. 494.

la Syrie ni dans les provinces voisines, [qui composoient ce que les Romains appelloient proprement l'Orient, & le Comté d'Orient.] Sic. san. p. 123, 2. b. 'L'Ange qui apparoist au Saint & aux boureaux &c. [n'est pas une chose bien commune dans les histoires authentiques : mais aussi elle ne doit pas faire rejetter une piece qui dans tout le reste paroist fort bonne.] b. c. 'Ce qui y est dit que le Saint ne sentoit point certains tourmens, [n'est pas si extraordinaire, quand mesme on le prendroit à la lettre : & je pense qu'on peut fort bien entendre par là que la grandeur de son courage & de la chaleur du S. Esprit qui l'animoit, faisoient qu'en sentant mesme les douleurs, il estoit comme s'il ne les eust point senties, ensorte qu'on pouvoit dire en un sens tres veritable qu'il y estoit insensible.

p. 122. 2. c. &c. 'Ces actes joignent à S. Tryphon un autre Martyr nommé Respice, [dont je ne trouve rien ni dans Metaphraste & les autres Grecs, ni dans Vincent de Beauvais,] Vinc. B. l. 11. c. 45. p. 125. 'quoiqu'il semble avoir vu les mesmes actes. a P. de N. l. 10. c. 42. f. 157. 2. a Pierre des Noels en parle, mais il en fait une histoire toute differente, avec des miracles Metaphrastiques. [Le nom de Respice est tout latin ; mais il y avoit beaucoup de noms Romains dans l'Orient mesme.] Pierre des Noels mesle encore l'histoire de Ste Nympha à celle de ces deux Saints, [sans en avoir apparemment d'autre fondement, que] Mar. 10. nov. A. 'de ce qu'on honore les Reliques de ces trois Saints à Rome sous un mesme autel dans l'Eglise du S. Esprit.

a. 'Cette Eglise est dans un quartier qui porte aujourd'huy le nom de Saxe, soit à cause des Saxons qui y ont demeuré, [soit *à saxis* :] Et on croit que c'est delà que vient ce qu'on lit dans Pierre des Noels & dans quelques autres, que S. Tryphon, S. Respice, & Ste Nympha ont esté martyrisez dans un bourg de la Saxe, *in Saxonia*, quoiqu'ils n'aient jamais esté connus dans la Saxe, [& que les deux premiers aient souffert certainement dans la Bithynie.]

NOTE XIV.

Pour la page 563. § 17.

Qu'il n'y a point de raison de distinguer deux Stes Nympha.

'Le P. Octave Cajetan fait de grands Sic. san. t. 1. n. p. 118-123. efforts pour distinguer Ste Nympha de Palerme, dont il veut qu'on fasse le 12. de novembre, de celle dont on fait le dix avec S. Tryphon & S. Respice. Son unique raison c'est qu'il n'y a aucun raport entre ce que les actes de Ste Nympha disent d'elle, & ce qu'on en lit dans Pierre des Noels. [Mais les actes de Ste Nympha sont tres peu de chose, & ce qu'en dit Pierre des Noels, n'est rien du tout, & moins que rien. La difference des lieux où l'on montre des reliques de Ste Nympha, n'est point non plus une raison de croire qu'il y en ait deux. Pour savoir s'il faut faire sa feste le 10. ou le 12. de novembre, cela ne vaut pas la peine de s'y arrester, ou il faut n'avoir rien de bon à faire.

NOTE XV.

Pour la page 564. § 18.

Que nous n'avons rien de seur pour l'histoire de S. Thyrse.

'Bollandus parle fort amplement des Boll. 28. jan. p. 808-832. saints Martyrs Thyrse, Leuce & Callinique, p. 813-832. '& il en donne trois sortes d'actes, outre ceux de Metaphraste qu'il n'a pas mis parce qu'ils sont dans Surius [au 14. de decembre. Il y a quelque chose d'assez beau dans les seconds : mais les uns & les autres sont si meslez de narrations fabuleuses, qu'il est impossible d'y rien établir. Ils ne s'accordent pas mesme entr'eux.] MS. p. 625. 'Les actes de Ste Reparate citent la conversion & la passion *benedicti Thyrsi gentilis* : [mais toutes ces pieces ne sont pas fort propres à s'autoriser l'une l'autre.]

Pour la page 365. § 18.

NOTE XVI.

Sur quelques difficultez des actes de S. Maxime.

[Les actes de S. Maxime paroissent Bar. 254. § 24. assurement tres dignes] ' de l'estime qu'en fait Baronius. Car quoiqu'ils portent que le Saint se livra luy mesme, [ce qui est plus ordinaire dans les faux actes que dans les veritables, il ne faut pas pretendre neanmoins que les Saints ne l'aient jamais fait, soit par un mouvement particulier de l'Esprit de Dieu, soit mesme par un zele un peu indiscret, mais qui ne venant point de l'orgueil aura esté couvert par leur charité, & lavé dans le sang qu'ils ont répandu. Le titre de Consulaire attribué à Optime est une faute, comme on le voit par la suite: mais cela peut venir des copistes. On peut trouver plus de difficulté à ce que dit Optime, que l'edit de Dece ordonnoit *ut omnes Christiani, relicta superstitione, cognoscant verum principem cui omnia subjacent, & ejus Deos adorent.* Qu'est-ce que cela signifie ? Les Chrétiens auroient-ils fait aucune difficulté de reconnoistre Dece ? Mais quoiqu'ils fussent les plus fideles & les plus humbles sujets des princes, cependant parce qu'ils ne les preferoient pas à Dieu mesme, il paroist par Tertullien qu'on les accusoit de manquer à ce qu'ils leur devoient : & on voit par les actes de S. Acace, qu'on vouloit les obliger à rendre des honneurs sacrileges à Dece mesme.

Pour le temps du martyre de S. Maxime, il semble qu'il le faille mettre Boll. 30. apr. p. 732. f. en 250.] 'puisque le Proconsul demande au Saint s'il n'avoit pas veu les ordres de l'Empereur qui estoient venus 1. feb. p. 46. c. depuis peu. ' On voit par S. Pion que Quintilien estoit Proconsul d'Asie au mois de mars de la mesme année : [mais Optime pouvoit luy avoir succedé avant le 14. de may. Il semble en effet qu'il vinst alors de Rome par l'Illyrie & la Thrace.] ' Car dans les 15. maii, p. 455. c. actes des saints Martyrs de Lampsaque qui souffrirent le 15. may sous le mesme Optime, ' il est dit qu'il se hastoit a. alors d'aller à Troade *cum multa ambitione.* On trouve par les mesmes actes qu'Optime estoit à Lampsaque le 14. de may. [Ainsi si c'est le jour du martyre de S. Maxime, comme il y a bien de l'apparence, il faut dire qu'il a souffert à Lampsaque.] ' Baronius dit Bar. 254. § 24. que ce fut à Ephese, & l'a mis dans le martyrologe Romain. [Mais il n'en rend point de raison,] ' & tous les au- Boll. 30. ap. p. 732. tres disent seulement avec les actes que ce fut en Asie.

[Il y auroit plus de difficulté à dire, pourquoy les actes de S. Pierre & ses compagnons martyrisez à Lampsaque ne parlent point de luy, s'il est vray qu'il y ait souffert en mesme temps qu'eux. Car S. Pierre mourut apparemment le 14. de may, & c'est certainement le jour que les autres furent interrogez : Mais on peut avoir eu des raisons de parler de S. Maxime en particulier. Que si cela paroist trop difficile à croire ; on peut dire que S. Pierre & ses compagnons ne souffrirent qu'en 251. ou qu'il y a faute dans les actes de S. Maxime, & qu'au lieu de *pridie idus maii*, il faut lire *pridie calendas maii*,] ' comme il semble que Boll. 30. apr. p. 732. b. Florus & Adon aient lû. [En l'un & en l'autre cas nous n'avons plus lieu de dire qu'il ait souffert à Lampsaque, & il faut se contenter de ce que portent les actes, que ce fut en Asie. Que si l'on dit que S. Pierre a souffert en 251. il ne faudra pas mettre au 13. d'avril le martyre que S. Carpe & S. Papyle souffrirent à Pergame sous le Proconsul Valere, qui peut avoir succedé à Optime en 251.

' Quelques uns pretendent que S. 24. maii, p. 74. 15. Maxime n'a point souffert dans la

province d'Asie, mais dans une ville d'Asisie que Ptolemée place dans la Liburnie, & qu'on dit estre le lieu appellé Berbier sur la riviere de S. Vit dans la Carniole, ' ou quelque autre place de ces quartiers là. ' On ajoute que son corps transporté delà en diverses villes d'Italie, est aujourd'huy à Venise, où on l'honore le 29. de may comme un Evesque. [Il suffiroit peut-estre pour rejetter cette conjecture, de voir que les actes & tous les martyrologes mettent S. Maxime en Asie : & la ville d'Asisie n'a peut-estre guere duré aprés Ptolemée, puisqu'on n'en parle jamais dans l'histoire. Mais outre cela], ' les actes de S. Maxime portent qu'il souffrit *apud Asiam provinciam.* Optime qui le jugea, est toujours qualifié Proconsul, hors en un seul endroit : [& c'estoit assurément le titre du gouverneur d'Asie, mais non de celuy de la Pannonie ou de la Norique, où il faudra placer Asisie :] ' Et enfin nous trouvons encore dans l'histoire des Martyrs de Lampsaque qu'Optime a esté Proconsul d'Asie sous Dece. [Le nom de Maxime a esté si commun, qu'on le peut multiplier tout autant que la commodité le demande : & je pense qu'on pourroit dire que ce S. Maxime d'Asisie est le mesme que celuy d'Avia dont on parle dans le § 13.

Bau lr.p.78. Bo l 29.maii, p.14.15. 30.apr.p.733.d. 15.maii,p.453.e.

NOTE XVII.

Pour la page 306.§ 19.

Du temps & du genre de la mort de S. Carpe.

' Eusebe témoigne que les actes du martyre de S. Carpe estoient joints avec les actes de S. Polycarpe & de S. Pion : ' & il ajoute bien nettement que S. Justin souffrit le martyre vers le mesme temps qu'eux : κατὰ τοῦτον [Ainsi comme il est certain que S. Polycarpe & S. Justin ont souffert sous M. Aurele, il semble que S. Pion & S. Carpe aient aussi souffert sous son regne :] ' & M. Valois croit que ç'a esté la pensée d'Eusebe. Adon & d'autres latins ont en effet mis S. Pion sous M. Aurele ; Usuard le dit aussi de S. Carpe ; & on y peut ajouter Adon. [Cependant on ne sauroit douter que S. Pion n'ait souffert sous Dece *v. son titre.*] ' Et tous les Grecs y mettent aussi S. Carpe, conformément au témoignage de ses actes. ' Ce que dit Eusebe mesme, qu'il confessa plusieurs fois JESUS-CHRIST, ' revient mieux aussi au temps de Dece qu'à celuy de M. Aurele. [Ainsi nous avons crû le devoir mettre sous Dece,] ' comme M. Valois, Bollandus & Florentinius ont fait avant nous. [a] Il souffrit selon ses actes sous le Proconsul Valere, [& ainsi apparemment en 251. puisque nous croyons que Quintilien & Optime ont rempli cette charge en 250. si nous ne disons que l'un des deux avoit aussi le nom de Valere.]

Euf.l.4.c.15.p.156.a. c.16.p.136.b. n.p.75.1.b. Boll 13.apr.p.120.121. Euf.l.4.c.15.p.156.a. Boll.13.apr.p.120.c.f. f|Euf.n.p.75.1.b.d|Flor.p.431.1. a Boll.13.apr.p.122.a.

' Les actes de S. Carpe ne sont pas neanmoins une preuve tout à fait forte qu'il ait souffert sous Dece. Car nous n'avons plus ceux dont parle Eusebe, mais d'autres ' faits en forme de sermon qui portent le nom de Metaphraste, ' & qu'Allatius croit effectivement estre de luy. [Neanmoins comme il y a lieu de croire que les principaux faits au moins sont tirez des veritables, nous avons crû en pouvoir prendre quelque chose, en omettant les miracles, & mesme une partie des supplices, parce que les bestes & le feu estoient l'un & l'autre le dernier supplice parmi les Romains: ainsi il y a peu d'apparence qu'une mesme personne ait esté condannée à tous les deux : & je doute qu'on en trouve aucun exemple certain. Nous suivons donc pour la mort du Saint le menologe d'Ughellus,] ' auquel le Synaxaire du college de Clermont ci-

p.120.§. p.97.1.e. All.de Sim. p.127. Boll.13.apr.p. 973.

té par Bollandus est conforme. [Et on sçait que les Grecs sont plus portez à ajouter des supplices & des miracles qu'à en retrancher.]

Pour la page 569. § 20.

NOTE XVIII.

Embaras dans l'histoire des sept Dormans.

Il suffit pour avoir peu d'égard à ce qu'on dit des sept Dormans, que cette histoire estant arrivée, dit-on, sous Theodose le jeune, c'est à dire avant l'an 450. on n'en trouve rien dans aucun auteur avant S. Gregoire de Tours, qu'on sçait avoir esté facile à recevoir toutes sortes d'histoires. Et son témoignage sert mesme à la combattre. Car il nous assure que cette histoire estoit née avant la fin du VI. siecle; & neanmoins Evagre qui écrivoit en ce temps-là, n'en a point voulu parler.

Phot.c.253.p.1400.1.b|Sur.27.jul.p.315.§ 11;Men.22.oct.p.269.272|Gr.T.gl.M.c.95.p.215.

' On dit que Dieu réveilla ou ressuscita ces Saints à cause d'un Theodore Evesque d'Eges ou d'Egine, qui combattoit la resurrection des morts, ce qui faisoit un tel bruit dans l'Eglise, que Theodose avoit fait mettre en prison plusieurs Evesques parce qu'ils preschoient la resurrection. [Mais on ne trouve rien de tout cela dans l'histoire, quoiqu'on sache assez ce qui s'est fait sous Theodose.]

Thphn.p.76.c|n.p.519.

' Theophane met cet evenement en la 23. année de Theodose, [c'est à dire en 430.] 181. ou 184. ans [depuis Dece; ce qui revient à 431. ou 434.]

Phot.c.253.p.1401.a.b. a Men. 22. oct.p 269.a| Sur.27.jul.p.315.§ 13.

' Photius dit en la 38. année de Theodose, [qui seroit l'an 446.] a Les Grecs disent la mesme chose dans leurs Ménées, & dans Metaphraste: mais ils ajoutent que c'estoit 372. ans aprés Dece:

Phot.c.253.p.1400.c.

' de sorte qu'on a crû le devoir mettre aussi dans Photius, où il paroist qu'on ne trouvoit que 72. ans. [Mais ces 372. ans nous menent à l'an 622. qui sont 172. ans aprés la mort de Theodose.

Sur.27.jul.p.316.§ 16.

' Metaphraste dit qu'Estienne estoit alors Evesque d'Ephese: [& il le fut depuis 447. jusqu'en 451. qu'il fut déposé par le Concile de Calcedoine:]

Bar.27.jul.f.

' & comme remarque Baronius, il est assez peu probable que Dieu eust voulu autoriser en quelque sorte par un si grand miracle l'usurpation que cet Estienne avoit faite de l'episcopat. [Il n'allegua point cette faveur que Dieu luy avoit faite, pour s'y maintenir.]

Phot c.253.p.1400.a.

' Photius au lieu d'Estienne met un Marus, ou Marin comme portent les Ménées des Grecs. Mais je croy qu'on ne connoist aucun Marin Evesque d'Ephese. Il seroit sur tout fort difficile de le placer entre l'an 431. auquel Memnon l'estoit, & Estienne qui l'estoit encore aprés la mort de Theodose.]

Conc.L.t.4.p.687.&c.

' Car on voit par le Concile de Calcedoine que Basile succeda à Memnon, Bassien à Basile, & qu'Estienne chassa Bassien. [Que si nous recourons à l'an 622. il ne paroist point par Baronius qu'on connust alors ni de Marin Evesque d'Ephese, ni de Theodore d'Eges. Mais nous sommes assurez par S. Gregoire de Tours que cette histoire est née au plustard vers le milieu du VI. siecle.]

Pour la page 570.§ 20.

NOTE XIX.

Qu'on ne sçait rien de S. Christophle.

Bar.25.jul.b.

' Baronius marque plusieurs sortes d'actes de S. Christophle imprimez dans Mombritius, dans Pierre des Noels, dans Vicellius, dans Surius, qui ne sont pas fort d'accord entr'eux, sinon en ce qu'ils sont tous corrompus.

Boll.mai.t.1.p.[illegible]

' Bollandus dit aussi qu'il seroit bien difficile de tirer rien de certain de la legende de ce Saint, & il la traite de fabuleuse. [Nous en avons vû des actes manuscrits dont le prologue commence par ces mots, [illegible]

sima Christi Martyrum certamina : Et l'histoire par ceux-ci, *Tempore quo nequissimo errore.* Ils ne peuvent servir qu'à confirmer la censure de Baronius.] M n.9. maii, p.54. 'Ce qu'en disent les Grecs dans leurs Ménées, ne vaut pas mieux.

Bar.25.jul. b. 'Baronius dit que ce qu'il en a trouvé de meilleur est ce qu'on en dit dans le breviaire Mosarabe. [Je ne l'ay point.]

Pour la page 370. § 21.

NOTE XX.

Difficultez qui se rencontrent dans les actes de S. Nestor.

Bar.254.§.25. 'Baronius a jugé les actes de S. Nestor fideles. Boll.26.feb. p.627.c. 'Bollandus les croit mesme originaux. [Ils en ont assurément assez l'air. Il y a cependant quelques circonstances qu'il est difficile d'accorder avec le jugement si avantageux qu'en fait Bollandus. Car il y a quelque lieu de s'étonner] p.629.a,b. 'qu'aprés que les magistrats de Magyde ont fait beaucoup d'honneur au Saint, & plus mesme qu'il n'est aisé de croire, tout d'un coup sans qu'il eust dit autre chose, sinon qu'il ne pouvoit pas obeïr à l'edit de Dece, à quoy ils devoient bien s'attendre, l'Irenarque qui luy avoit parlé jusque-là avec civilité, commença à luy dire, » Vous avez le demon ; & un peu aprés, » Je vous feray bien avouer par les tourmens, que ceux que vous appellez demons, sont des Dieux. Tout le corps mesme des magistrats en l'envoyant au Gouverneur, l'accuse de s'estre emporté en injures contre l'Empereur & contre luy. [S'ils l'aimoient & le respectoient comme tout le commencement des actes le dit, ils pouvoient bien se contenter de dire qu'il avoit refusé d'obeïr à l'edit de l'Empereur, sans y ajouter cette calomnie.]

f. 'La promesse que luy fait le Gouverneur de luy obtenir de l'Empereur la charge de premier Pontife du pays &c. [est bien du style de Metaphraste, aussibien que] f. 'ces paroles qu'on veut que le Saint luy ait dites : *Impiissime & iniquissime fili diaboli.* p.630.a,d. 'On veut que le Saint attaché à la croix ait dit aux assistans de se mettre à genoux pour prier, & qu'ils l'aient fait. [Ils se declaroient donc publiquement pour Chrétiens : & je ne voy aucun moyen de le croire.]

p.629.e.f| Sur.9.nov.p.231.§ 6. 'Ce qu'il y a encore de fascheux, c'est que l'interrogatoire du Saint se trouve presque mot à mot dans les actes de S. Theodore d'Amasée, [où nous n'avons pas lieu de croire que cela ait esté ajouté, puisque S. Gregoire de Nysse en raporte une partie dans l'eloge de S. Theodore.

Ce n'est donc pas sans sujet que] Bar.254.§ 25. 'Baronius qui juge fideles les actes que nous avons de S. Nestor, dit neanmoins qu'on en a de Grecs qui sont plus fideles. Boll.26.feb. p.627.c. 'Bollandus ne les a pû recouvrer. [Nous avons mesme trouvé parmi les memoires d'un homme tres docte, que ceux que nous avons, sont des fables, & D. Thierri Ruinart ne les a pas mis dans sa collection des bons actes imprimée à Paris en 1689. Neanmoins en attendant que nous sachions le jugement des autres sur les difficultez que nous y trouvons, nous avons crû en pouvoir donner un abregé, pour mettre ce qu'ils ont de plus beau.]

Pour la page 372. § 21.

NOTE XXI.

Sur le temps du martyre de S. Nestor.

[Le jour de la mort de S. Nestor n'est pas marqué dans ses actes.] Boll.26 f.b, p.629.c.d. 'Mais il y est dit qu'il arriva à Perge le mécredi ; [& il paroist assez qu'il fut crucifié le lendemain.] p.630.d. 'Il semble mesme qu'on peut tirer d'Adon & de Notker, qu'on y lisoit autrefois positivement qu'il avoit consommé son martyre le jeudi. p.627.c.f. 'Les Latins marquent

quent sa feste le 25. & le 26. de fevrier, p.628.d. ' & les Grecs le 28. [De ces trois jours il n'y a que le 28. qui ait esté le jeudi sous Dece en 250. Ainsi c'est apparemment le jour de sa mort : & selon toute son histoire il paroist que c'estoit dés le commencement de la persecution.]

Pour la page 575.§ 22.

NOTE XXII.

Que S. Conon n'a point souffert en Cypre.

Le martyrologe Romain met S. Boll.5.mart. p.355.a.c. Conon en l'isle de Cypre. ' Mais Bollandus remarque que cela ne vient que de ce que dans un menologe il y a τȣ̃ κυπρίου, au lieu qu'il faut certainement τȣ̃ κηπουρȣ̃, *le jardinier.*

Pour la page 575.§ 22.

NOTE XXIII.

Sur les actes de S. Isidore, & sur le temps de sa mort.

Boll.15.maii, p.445.b|446.c. ' De tout ce que nous avons de S. Isidore de Chio, Bollandus croit que la meilleure piece & la plus ancienne est celle qu'il nous donne en grec, & qu'il pretend avoir esté écrite à Chio mesme avant que le corps du Saint fust transferé à Constantinople, c'est à dire avant le milieu du V. siecle. [Le grec en est tres barbare & tres obscur, outre les fautes que la mauvaise prononciation dont plusieurs se servent, y a glissées. Mais nous croyons mesme pouvoir dire que quoiqu'ils soient tres differens de Metaphraste pour le style, ils en ont les faits : & il sera aisé d'y remarquer s'il est besoin, plusieurs circonstances improbables. Pour leur antiquité, comme les auteurs posterieurs peuvent y avoir ajouté la translation du Saint, on peut aussi l'en avoir ostée, sur tout à Chio.] p.451.b. ' Bollandus demeure au moins d'accord qu'ils n'ont pû estre écrits que bien avant dans le IV. siecle. c. ' Ce qui y est dit qu'on coupa la langue au Saint, ne se trouve point dans le manuscrit du Vatican, ni mesme dans les actes qui sont dans Surius, & qui portent le nom de Metaphraste ; [& on sçait que les Grecs ont plutost accoutumé d'ajouter ces sortes de choses aux veritables histoires, que de les en retrancher. Il est bon de remarquer que] ' les Grecs disent quelquefois qu'il fut lapidé : car je ne voy pas qu'ἐλεύσθη puisse signifier autre chose : [Et cependant tous ses actes portent qu'il eut la teste tranchée.] p.445.a.

' Ces actes grecs disent seulement que S. Isidore souffrit le 14. may sous Dece, gr.p.73.f. ' sinon qu'au commencement ils parlent de la premiere année de ce Prince, p.72.a. ' surquoy Bollandus a crû devoir mettre sa mort en 250. Sup.p.774.c. ' Quelques manuscrits latins ajoutent que ce fut *Gallo & Vlpiano Conss.* 15.maii, p.446.d. Ce Consulat ne se trouve point : ' de sorte qu'on est reduit à dire que c'estoient des Consuls subrogez en 250. ou 251. p.447.a|Pagi, pr.p.5.6. [Mais ce n'estoit point la coutume de dater les pieces par les Consuls subrogez, hors quelques occasions où cela se pouvoit faire à Rome. Pour les provinces je ne sçay si on en pourroit trouver un seul exemple.] Car pour ce que Bollandus dit que c'est que les Chrétiens avoient horreur du nom de Dece, le P. Pagi s'en moque avec raison : [& le nom de Gallus ne devoit pas estre non plus beaucoup aimé des Chrétiens. Il avoit certainement esté Consul avant l'an 252.] ' mais c'estoit longtemps auparavant selon George le Syncelle. Syncel. p.376.b. [Ainsi cette date n'est pas propre pour autoriser les actes.] ' Baronius pretend en avoir lû de manuscrits datez *Gallo & Volusiano Conss.* Bar.15.maii, c. [qui est un Consulat veritable, mais de l'an 252. aprés la mort de Dece, sous lequel neanmoins tout le monde met le martyre de S. Isidore.] ' Bollandus Boll.15.maii, p.446.d.

soutient que le manuscrit cité par Baronius a *Vlpiano*, & que Baronius voyant que c'estoit une faute, l'a changé en *Volusiano*. [Cela est fascheux pour l'accusateur ou pour l'accusé.]

Pour la page 375. § 23.

NOTE XXIV.

Difficultez sur les actes & l'histoire de S. Cyrille.

Bar. 254 § 26. ' Baronius juge les actes de S. Cyrille sinceres. [Ils sont assurément recommendables par leur simplicité & leur breveté, & ont avec cela quelque chose de beau & de grand. C'est pourquoy une personne fort judicieuse les a estimez comme une bonne piece. D'autres cependant trouvent qu'ils sont peu probables. La conservation du Saint au milieu du feu est assurément quelque chose de fort extraordinaire:] Florent. p. 650. ' & les martyrologes de S. Jerome marquent qu'il fut jetté dans le feu, sans rien ajouter davantage; [comme supposant que ç'avoit esté la consommation de son martyre. Ce qui peut paroistre encore moins croyable,] Sur 9 jul. p. 156. § 3. c'est que ' le juge en condannant le Saint à perdre la teste, parle de ce miracle. Il faut remarquer aussi qu'au lieu qu'ils mettent son martyre sous Dece, Men. 9. jul. p. 82. ' les grecs le mettent sous Diocletien : [mais nonobstant ces difficultez, ils ont un certain caractere, qui porte à souhaiter qu'ils soient vrais : de sorte que nous avons crû en pouvoir tirer ce qu'il y a de plus édifiant.]

Florent. p. 650. ' Ils ne marquent point d'où le Saint estoit Evesque, ni où il souffrit, non plus que les martyrologes de S. Jerome. Usuard, Adon, & [Florus] le mettent en Egypte. Les Grecs le font Evesque de Gortyne [metropole de Crete :] ce qui a esté embrassé par le martyrologe Romain: [& nous avons crû le pouvoir suivre; les Grecs devant avoir esté mieux informez que les autres de ce qui regardoit un Saint d'Orient. On pourroit les accorder avec les Latins, en disant qu'il s'estoit trouvé en Egypte par quelque occasion que nous ignorons. Mais si les actes sont vrais,] ' ils marquent bien clairement qu'il souffrit dans la ville qu'il gouvernoit. Sur. 9. jul. p. 155. § 2.

Bar. 822. § 17. ' Baronius dit que les annales des Grecs portent que ce furent les Sarrazins qui firent mourir S. Cyrille vers l'an 822. Il ne dit point qui sont ces Grecs; mais il les combat par les Grecs mesmes, qui les ont abandonnez dans leur Office. [Florus, Usuard, & Adon en parlant de ce Saint, ne disent point qu'il eust souffert de leur temps. [Mais ce qui est encore plus convaincant, c'est qu'on le trouve dans les martyrologes de S. Jerome, qu'on croit bien plus anciens que le IX. siecle : & les actes marquent visiblement le temps de la persecution des payens. Ainsi tout ce qu'on peut craindre c'est que la qualité d'Evesque de Gortyne n'appartienne à un Cyrille du IX. siecle, & le reste à un autre du troisiéme, qui en ce cas pourra avoir esté Evesque en Egypte.]

Pour la page 376. § 24.

NOTE XXV.

Qu'on n'a rien de bon sur S. Codrat.

Boll. 10. mart. p. 5. ' Bollandus nous donne aprés Surius des actes de S. Codrat & ses compagnons, qui ne paroissent composez que longtemps aprés ces Saints. Ils sont pleins de paroles graves, mais de peu de sens. La date, *Post immane Decii & Valeriani Imperatorum mandatum.* (*p. 6. b.*) Et les articles 2. & 3. sur l'éducation de S. Codrat, qui ne sont nullement aisez à croire, font que nous ne croyons pas y pouvoir avoir aucun égard. p. 8. 696 | Anal. Sam. p. 88. ' Bollandus donne en grec & en latin ce que Nicephore Gregoras a écrit des mesmes Saints. Boll. 10. mart. p. 5. d. ' Cette piece est encore plus nouvelle

que les actes mesmes ; elle n'y ajoute que des amplifications greques, & l'education de S. Codrat y est encore plus incroyable que dans les actes.
p.697.d. ' Elle met ces Saints sous Dece seul, sans parler de Valerien : ' & les Grecs font quelquefois la mesme chose dans leur Office ; [c'est pourquoy nous les mettons en ce temps-ci. Je pense que le vray nom de ce Saint seroit Quadrat : mais cela ne vaut pas la peine de faire autrement que les autres.]
p.4.f.

Pour la page 577. § 24.

NOTE XXVI.

Que les SS. Victorin, Victor &c. ont apparemment souffert en Egypte du temps de Dece.

Florent. p. 149.2. ' Florentinius croit qu'on peut douter si S. Victorin & les sept autres Martyrs que les latins mettent en Egypte, sont les mesmes que ceux que les grecs mettent à Corinthe, à cause de quelques petites differences qu'il remarque dans ce que les uns & les autres en raportent. ' Mais ces differences sont bien peu de chose au prix des conformitez qui ont obligé Bollandus de dire que ce sont les mesmes Saints. Bollandus tasche d'accorder les latins avec les grecs en disant qu'aprés que les Saints eurent confessé JESUS-CHRIST à Corinthe, ils en sortirent, & s'en allerent en Egypte, où ils souffrirent la mort ensemble. Mais il ne fonde ce fait [assez peu probable en luy mesme,] que sur ces paroles des Ménées, ἐκ Κορίνθου δὲ ἄρμηντο οἱ ἅγιοι, qu'il traduit *Ex Corintho sancti sunt emissi.* [Cette traduction est un peu surprenante ; & je doute que ceux qui ont quelque usage du grec, puissent croire que les paroles des Ménées, sur tout en les voyant dans leur suite, signifient autre chose, sinon que les Saints estoient originaires de Corinthe. Je ne voy donc point moyen d'accorder cette contrarieté, qu'en disant que les reliques de ces Saints ayant esté apportées ou d'Egypte à Corinthe, ou de Corinthe en Egypte, on a crû qu'ils avoient souffert en tous les deux endroits. En ce cas les monumens des latins comme plus anciens, peuvent faire presumer pour l'Egypte : & les grecs persuadez qu'ils avoient souffert à Corinthe, ont esté fort capables d'y ajouter le reste qu'on voit dans Gregoras. Il se trouve mesme que si ce sont des Martyrs de Corinthe, nous aurons quatre Proconsuls d'Acaïe dans les deux ans & demi ou moins encore que regna Dece,] ' Jason qui couronna S. Codrat, [a] Terce sous qui souffrit S. Victorin &c. ' Venuste son successeur qui fit mourir S. Leonide &c. ' & Messala à qui nous avons une lettre écrite par Dece pour donner à Claude la garde des Thermopyles.

Boll. 25. feb. p. 490. d. e.

30. mart. p. 697. d.
a p. 998. f.
p. 699. b.
Claud. v. p. 208. d.

Pour le temps auquel S. Victorin & ses compagnons ont souffert, Usuard & Adon disent que ce fut sous l'Empereur Numerien : mais on n'en trouve pas d'autre autorité plus ancienne, & nous ne savons ce que c'est que tous les Martyrs qu'on met sous Numerien, qui n'a presque pas regné.]
p. 488. f. ' Adon & d'autres disent que le Duc Sabin les condanna : ' & nous savons que Sabin commandoit en Egypte en 250. [Il pouvoit s'appeller Tertius Sabinus, afin d'accorder les grecs & les latins en ce point : & pour le mot de Duc, il vient apparemment du grec ἡγεμών, qui signifie toutes sortes de magistrats & d'officiers.]
Eus. l. 6. c. 40. p. 235. b.

Boll. 6. mart. p. 423. ' On trouve à Nicomedie les SS. Victor, Victorien & Claudien ou Claude, avec Ste Basse femme du dernier, marquez au 6. de mars dans les martyrologes de S. Jerome, dans Florus, & dans tous les autres latins.
25. feb. p. 490. b. d. ' Comme les trois premiers noms se trouvent dans ceux dont nous venons de parler, Baronius a douté si ce n'es-

toient point les mesmes : [& cela se pourroit encore par le moyen de leurs reliques.] ' Mais Ste Basse peut servir à les distinguer ; & ce qu'on dit des uns n'a aucun raport à ce que l'on dit des autres. [Si ceux de Nicomedie ont esté trois ans en prison, comme portent les martyrologes, ils appartiennent à une persecution plus longue que celle de Dece.] Aussi Bollandus croit qu'ils sont tout differens des autres.

Pour la page 377.§ 25.

NOTE XXVII.

Que S. Acace a esté Evesque d'Antioche : mais qu'on ne sçait pas en quelle province.

Boll.31.mart. p.903. ' Bollandus donne à S. Acace Confesseur sous Dece la qualité d'Evesque de Melitene. Il montre fort bien en effet que les grecs honorent un S. Acace sous ce titre : p.903.f. ' mais il reconnoist en mesme temps que ce peut estre celuy qui vivoit au V. siecle, & qui se rendit celebre dans le premier Concile d'Ephese. Ce qu'il a de plus fort, ' c'est qu'il dit que le 31. de mars auquel les grecs font de S. Acace Confesseur, les Cophtes & les Orientaux celebrent *certamen S. Acacii Episcopi Melitensis*. Mais il n'ose pas luymesme assurer que ce soit le Confesseur. [Il faudroit voir aussi ce que c'est que ces monumens des Cophtes, & si l'on ne peut pas y avoir confondu les deux Acaces. Mais je m'étonne Men.31.mart. p.277. qu'il ne dise pas que] ' les grecs font nettement le Confesseur Evesque de Melitene.

[Cependant il y a au moins lieu Boll.31.mart. p.904.b. d'en douter.] ' Ses actes l'appellent d'abord *quendam Christianum*, [ce qui ne donne pas lieu de croire qu'il fust Evesque. Je ne croy pas neanmoins qu'il faille s'arrester à cela, la suite faisant voir trop clairement qu'il l'estoit.] p.905.a. ' Car le juge veut qu'il assemble tous les Catholiques ; & il ajoute, *Veniat tecum totus populus qui ex tuo pendet arbitrio*. Le Saint ne desavoue pas cette déference que les Chrétiens avoient pour luy ; mais il la raporte à la force de la verité qu'il preschoit : [& ce qui confirme de plus en plus son episcopat,] c'est que le juge veut qu'il luy donne les noms de tous [les Chrétiens. Je ne voy donc pas moyen de douter qu'il ne fust Evesque. Mais s'il l'estoit, je ne voy pas aussi moyen de douter qu'il ne le fust d'Antioche, puisque selon ses actes] ' il estoit le bouclier & le défenseur de la religion dans Antioche. p.904.b.

[Je ne sçay si quelqu'un voudroit dire, que de Melitene il se seroit retiré à Antioche, où il auroit soutenu le peuple par son courage & par sa doctrine, quoiqu'il n'en fust pas Evesque. Mais ayant quitté Melitene pour éviter la persecution, s'y seroit-il exposé en se rendant si considerable dans Antioche ? La persecution n'avoit encore guere duré qu'un an : & en si peu de temps auroit-il pû se faire si fort connoistre & estimer dans Antioche, que tout y dépendist de luy ? Quelque credit qu'il eust pû avoir dans une ville étrangere, il n'y a point d'apparence qu'il en eust pû parler, comme nous avons veu qu'il faisoit de celle d'Antioche. Que si cet endroit ne prouve pas qu'il fust Evesque du lieu où il estoit, il ne prouve point qu'il le fust du tout. Et en ce cas le *quendam Christianum* demeurant dans toute sa force, nous obligera de dire qu'il estoit aussi peu Evesque de Melitene que d'Antioche.

Quand nous disons qu'il estoit Evesque d'Antioche, il ne faut pas l'entendre de la grande Antioche de Syrie, dont le siege estoit rempli sous Dece par S. Babylas, & par Fabius ; mais de quelque autre ville de mesme

Steph.de urb. p.87.88. nom :] ' car Estienne le geographe en conte jusqu'à douze. [Il faut chercher celle-ci dans quelque province Boll.31.mart. p.904.b. gouvernée par un Consulaire :] ' car c'est le titre qu'on donne à Marcien qui l'interrogea.

[Ce qui embarasse en cela c'est que] p.905.d. ' le Saint dit qu'il avoit pour compagnon *Pisonem Trojanorum Episcopum.* [Car nous ne connoissons point de ville episcopale de ce nom que Troie dans l'Hellespont. Et on ne marque point d'Antioche en ces quartiers-là. Quand mesme il y en auroit eu, on voit par les actes des Martyrs de Lampsaque, que l'Hellespont estoit gouverné par le Proconsul d'Asie.] Steph.p.668. ' Estienne marque quelques autres Troies ; [mais aucune qui nous puisse servir, si on ne change Antioche p.85 668. en Antigonie :] ' Car il met une Troie & une Antigonie dans l'Epire. [Neanmoins le gouverneur d'Epire est qualifié *Præses* dans la Notice, & non *Consularis.* On pourroit croire que son titre auroit esté changé, ou qu'au lieu de *Trojanorum* il faudroit Boll.31.mart. p.905.e. *Trajanorum*,] ' ou Trajanus comme on le cite de deux manuscrits, & l'entendre de Trajanople en Thrace. Car au moins dans la suite le gouverneur de Thrace s'est appellé Consulaire ; & son gouvernement sous Dece pouvoit comprendre la Scythie, où Estienne (*p.*87.*d.*) marque la dixiéme Antioche. Mais ce qui nous arreste, c'est que toute la province de Scythie n'ayant point d'autre Evesque dans le IV. & le V. siecle que celuy de Tomes ; il est assez peu probable qu'il y en ait eu d'autres dans les siecles precedens. Sanson ne marque point mesme d'Antioche dans la Scythie sujette à l'Empire : ainsi elle pouvoit bien estre dans la Scythie septentrionale, qui n'avoit rien de commun avec le Consulaire de Thrace.

Il vaut donc mieux nous contenter de savoir que S. Acace a esté Evesque dans l'Eglise greque, puisque c'est elle qui l'honore particulierement : & peut-estre que Pison se trouva prisonnier avec luy, non que la ville de Troie dont il estoit Evesque, fust de la mesme province ; mais parce qu'il s'estoit retiré auprés de luy pour quelque raison particuliere,] ' comme il Cyp.ep.31.p. 62.2. y avoit alors à Rome plusieurs Evesques des pays fort éloignez, qui s'y estoient refugiez à cause de la persecution.

[La Geographie sacrée ne marque que trois Antioches outre la grande, qui aient esté episcopales, savoir celles de Pisidie, d'Isaurie, & de Carie. Mais selon la Notice aucune de ces provinces n'a esté gouvernée par un Consulaire. La Lydie & la Cilicie où Estienne met des Antioches, ont eu un Consulaire. Mais si les actes de S. Carpe ont quelque chose de vray, la Lydie reconnoissoit encore sous Dece le Proconsul d'Asie :] ' & De- Boll.31.mart. p.905.d. ce ayant donné à Marcien le gouvernement de la Pamphylie comme une recompense, [celuy dans lequel il interrogea S. Acace, doit avoir esté moindre ; & c'est ce qu'on auroit peine à croire de la Cilicie.]

NOTE XXVIII.

Pour la page 381.§ 18.

Que Dece a pu donner la liberté à S. Acace.

Il peut y avoir quelque difficulté à croire que ' Dece ait ordonné qu'on Boll.31.mart. p.905. laissast S. Acace en liberté, veu ce que S. Cyprien dit de sa haine contre les Evesques (*ep.* 52. *p.* 97. 1.) [Neanmoins il est difficile de douter que les Confesseurs n'aient esté mis hors de prison à Carthage & à Rome vers le temps que ce que nous disons de S. Acace, peut estre arrivé. Que si l'on objecte que S. Acace estoit Evesque ; S. Corneille mesme contre qui

il paroist par cet endroit de S. Cyprien, que Dece estoit extremement animé, ne laissa pas d'avoir la liberté de tenir des Conciles, sans rien apprehender ni rien souffrir de la colere de Dece. Acace estoit apparemment Evesque d'une ville qui ne le faisoit pas beaucoup considerer : & sans parler de la toutepuissance de Dieu qui tient en sa main le cœur des Rois, les plus cruels ont des momens où ils sont bien aises de témoigner de la bonté.

NOTES SUR GALLUS.

NOTE I.

Pour la page 383.

Sur le lieu de la naissance de Gallus.

LE jeune Victor aprés avoir dit que Gallus & Volusien furent tuez, ajoute : *creati in insula Meninge quæ nunc Girba dicitur.* ' Onuphre a cru sur cela qu'ils avoient esté créez Empereurs dans une isle du Danube qui portoit ce nom. [Mais je ne trouve point d'autre isle de Meninge ou Menina] ' que celle qui est celebre sur la coste d'Afrique ; & on marque qu'elle s'appelle autrement Girba ou les Gerbes. [Ainsi il est difficile de douter que ce ne soit celle dont parle le jeune Victor. Il est certain d'ailleurs que Gallus fut fait Empereur vers le Danube bien loin de l'Afrique : & je ne sçay pourquoy Victor auroit esté reparler en cet endroit de sa creation. Il vaut donc mieux croire que c'est quelque addition faite mal à propos, ou que *creati* est là pour *nati*. Car les auteurs ne marquant pas d'où estoit Gallus, rien n'empesche de croire qu'il estoit de l'isle de Meninge dans l'Afrique.

Onuph.p.261.f.

Ferrar.

NOTE II.

Pour la page 385.

Sur Hostilien & Perpenna Augustes du temps de Gallus.

[Les auteurs ne disent point qui estoit] ' Hostilien declaré Auguste par le Senat avec Gallus. ' Mais nous trouvons d'une part un C. Valens Hostilianus Messius Quintus Auguste, [qu'on ne peut guere douter estre un fils de Dece ; *v. Dece n.2.*] ' & de l'autre Zosime dit que Gallus adopta un fils de Dece. ' Il y a donc au moins une tres grande probabilité que c'est là cet Hostilien qu'il fit Auguste. ' Onuphre cite mesme de Zosime que Gallus fit Auguste un fils de Dece : [Mais cela ne s'y trouve pas. Au contraire Zosime forme une difficulté] ' en ce qu'il dit que Gallus fit mourir le fils de Dece. [a] Car d'autres écrivent qu'Hostilien Auguste mourut de peste. [Mais il est aisé que Gallus pour ne se pas rendre odieux, ait attribué la mort de ce Prince à la peste qui estoit alors tres grande.] ' George le Syncelle & d'autres grecs disent que Gallus regna avec un fils de Dece, quoiqu'ils se trompent en ce qu'ils pretendent que ce fils de Dece estoit Volusien.

Aur.V.epi.

Goltz.p.109.f. | Onu.p.161.c.

Zos.l.1.p.644.c.

A-sc.num.p.89.

Onuph.p.261.262.

Zos.l.1.p.644.c.

a Aur.V.epi.

Sync.p.376. | b Cyp.an.252.§2.

Pour le jeune Victor qui donne à Hostilien le nom de Perpenna, ' Onuphre croit qu'il y a faute, & que ce Perpenna est M. Auf. Perpenna Licinianus, qui s'attribue dans une medaille les titres d'Auguste, de grand Pontife, de pere de la Patrie, & la puissance du Tribunat. [Mais il peut avoir pris tout cela de luy mesme dans quelque rebellion ; ce qui se peut juger sur tout par le titre de grand

Onu.p.261. | g Goltz.p.109.f.

Pontife, qui ne se donnoit pas mesme à tous les Augustes, mais seulement au premier. Le passage de Victor donne lieu de dire que ce fut du temps de Gallus : mais il y a peu d'apparence d'assurer sur ce qu'il en dit, que le Senat ait consenti à sa revolte.]

Pour la page 387.

NOTE III.

Que Gallus doit estre mort dés l'an 253. *vers le mois de may.*

[Les auteurs parlent fort differemment de la durée du regne de Gallus.]

Sync.p.376.b. ' Le Syncelle cite de Dexippe [qui vivoit en ce temps là mesme,] qu'il n'a regné que 18. mois. [Ainsi il sera mort avant le milieu de 253. On peut raporter à cela] ceux qui luy donnent deux ans, comme les deux Victors; Eutyque (*p.* 39.) Abulfaraje (*p.* 81.) & encore plus

Eus.l.7.c.10. p.255.d. ' Eusebe & Eutrope, qui disent qu'il n'acheva pas les deux ans.

Oros.l.7.c.21. p.214.1.d.e. ' Orose qui met *vix duobus annis*, a voulu sans doute suivre Eusebe. Jornande dit la mesme chose dans son histoire des Gots (*c.* 19. *p.* 638.) La chronique de Nicephore ne luy donne que 16. mois. [Cela s'accorde fort bien avec les fastes, qui marquent pour Consuls en 254. Valerien II. & Gallien son fils. Car ce Consulat est bien fort pour marquer que Valerien regnoit dés la fin de 253. & on croit qu'il faut donner trois mois à Emilien entre Gallus & luy.]

Occo,p.468. ' Occo cite une medaille de Gallien qui porte *Trib. P. IIII. Cos. II.* [Il fut Consul pour la troisiéme fois en 257. La medaille est donc de 256. & par consequent il faut qu'il ait eu le Tribunat & l'Empire dés 253. On voit la mesme chose]

p.470|Pagi, 253. § 10. ' par deux autres qui ont *Trib. pot. VIIII. Cos. IIII.* Car son cinquiéme Consulat est en 262.

Cyp.an.p. 45.9.0. ' On demeure d'accord qu'il a regné 15. ans, & qu'il est mort en 268. avant le 24. de mars : & Porphyre marque assez de choses de sa 15. année pour croire qu'elle estoit déja bien avancée. Ainsi il faut qu'il ait commencé quelque temps avant l'an 254.

Pagi,253. § 3. ' On trouve mesme une medaille de sa 16ᵉ. année; d'où le P. Pagi conclut qu'on ignoroit encore sa mort dans les provinces un peu éloignées lorsqu'il eust dû entrer dans cette 16ᵉ. année de son regne; & qu'ainsi il ne peut avoir commencé plustard qu'au mois de may 253.

Sync.p.37.c. ' Les trois ans que d'autres donnent à Gallus, comme la chronique d'Alexandrie *p.* 632. peuvent encore revenir à la mesme opinion. Car ayant commencé en 251. s'il est mort en 253. ces trois Consulats ont pu passer pour trois années parmi ceux qui n'ont pas pris garde aux mois & aux jours.

Mais on ne peut pas accorder de mesme la chronique d'Eusebe,] où on lit dans le grec & dans le latin que Gallus a regné deux ans & quatre mois. On trouve la mesme chose dans Cassiodore, dans S. Epiphane *de pond. c.* 20. *p.* 176. *a.* dans Jornande *reg. p.* 650. *b.*

Zon.p.232.f| 233.c. ' Zonare y ajoute encore quatre mois, avec prés de quatre autres d'Emilien. [On peut douter s'il n'y a point eu originairement dans la chronique d'Eusebe un an & quatre mois, comme on lit dans celle de Nicephore, afin qu'il n'y ait point de contradiction entre sa chronique & son histoire. On lit dans la chronique de S. Prosper, qui n'est proprement qu'une copie de celle de S. Jerome, trois ans & quatre mois.

Ce qui peut neanmoins favoriser les deux ans & 4. mois, qui ne feroient commencer Valerien qu'en 254.]

Goltz.p.112. f. ' c'est qu'il y a deux medailles qui joignent la troisiéme année de Gallien avec son troisiéme Consulat, [c'est à dire avec l'an 257. Desorte que s'il n'y a point de faute, il n'a eu la puissance du Tribunat qu'en 254. & ainsi on pourroit

dire que le Syncelle a dû lire dans Dexippe 28. mois, qui font les deux ans & quatre mois de la chronique d'Eusebe. Et pour son Consulat en 254. on peut répondre que comme Valerien estoit une personne de grande qualité, dont Gallus avoit alors affaire, il n'est pas incroyable qu'il l'ait fait Consul & son fils avec luy. L'histoire d'Origene favorise encore beaucoup les deux ans & quatre mois de Gallus. Car il ne peut estre né que sur la fin de 185. *v. son titre n.* 1. Et neanmoins] Eus. l. 7. c. 1. p. 250. b. 'Eusebe dit qu'il mourut sous Gallus dans sa 69. année, [commencée seulement à la fin de 253. Donc Gallus doit avoir regné au moins environ deux ans entiers : à quoy joignant les trois mois d'Emilien, Valerien n'aura pu commencer qu'en 254.

Ce qui embarasse bien davantage,] Goltz. p. 110. c. 111. b| Occo| Bar. 255. § 36| Coint. 'c'est que les medailles de Gallus & de Volusien marquent non seulement la 3e année de leur Tribunat, ce qui reviendroit à la seconde opinion, mais mesme la quatriéme ; & on en cite plusieurs de cette sorte, greques & latines. Il faut donc qu'ils ayent regné jusqu'à la fin de 254. & mesme jusqu'en 255. puisque Volusien ne fut fait Auguste qu'en 252. Cependant tous les auteurs qui leur donnent moins de trois ans, sont contraires à cela. Toutes les medailles de Valerien & de Gallien ne souffrent pas qu'on les fasse commencer plustard qu'en 254. Le 3e Consulat de Valerien & le second de Gallien en 255. prouvent invinciblement la mesme chose.

Bar. 256. § 37. Coint. 'Baronius pretend resoudre la difficulté en disant que Valerien commença à regner assez longtemps avant la mort de Gallus, & qu'ainsi chacun contoit son regne de son costé. [Mais les historiens qui ont marqué la revolte d'Emilien contre Gallus, ne l'ont point marqué de Valerien : & aucun ne parle de cette triple guerre civile. Au contraire Aurele Victor & Zosime font voir que Valerien obeït à Gallus tant qu'il vécut, & ne prit l'Empire qu'aprés sa mort contre Emilien ennemi de Gallus. Ses Consulats montrent qu'on le reconnoissoit à Rome pour Empereur avant la fin de 254. & pour ami au moins au commencement de la mesme année. Ce fut le Senat selon Eutrope, qui declara Gallien Cesar.] 'Porphyre ne conte que Plotin. v. p. 3. b. c. c. dix ans depuis la premiere année de Philippe [en 244.] jusqu'à la premiere de Gallien ; [& selon toute la chronologie que cet auteur repete plusieurs fois, Gallien ne peut avoir commencé plustard qu'en 254.]

'Le P. Petau croit se pouvoir tirer Pet. doc. t. l. 11. c. 26. p. 339. c. de cet embaras en donnant deux ans & quatre mois ou un peu plus au regne de Gallus, jusqu'au printemps de 254. & en supposant que les années du Tribunat se marquoient quelquefois suivant les Consulats. [Mais 1° il ne répond pas à ce qu'on voit par les medailles,] 'que Volusien n'estoit enco- Goltz. p. 110. c. re que Cesar au commencement de son Consulat ; & on ne luy attribue point alors la puissance du Tribunat, [qu'on a en effet rarement donnée aux Cesars. Sa premiere année n'ayant donc commencé qu'en 252. la quatriéme n'a commencé qu'en 255. un an plustard que ne veut le P. Petau. 2° Il faut avoir de grandes preuves pour croire que les années du Tribunat se commençant d'ordinaire au jour qu'un Prince avoit esté fait Auguste, on les commençast quelquefois au premier janvier precedent, ou dans le mois de decembre, comme d'autres veulent. Car il ne s'agit pas ici de la maniere de parler des auteurs, mais des monumens publics, dans lesquels seuls ces années se trouvent. Mais il est certain 3° que cela ne se peut dire en cette rencontre, puisque selon la supposition du P. Petau, Volusien Consul pour la seconde fois en 253. auroit dû

conter

conter durant toute cette année la 3. année de son Tribunat, ' & neanmoins il conte la seconde dans trois inscriptions. ' Aussi Pearson Evesque de Chestre, qui témoigne d'ailleurs estimer beaucoup le P. Petau en matiere de chronologie, se mocque de cette fausse solution, qui pour justifier quelques medailles, les ruine toutes. [Le P. Labbe dans sa chronologie dit nettement qu'il y a faute dans les inscriptions de Gallus & de Volusien, qu'ils n'ont regné que deux ans, & qu'ils ne peuvent avoir eu au plus que deux années de Tribunat. Il ne laisse pas aprés les avoir fait commencer en 251. de differer leur mort jusqu'en 254.] ' Pearson soutient aussi que les inscriptions de Gallus que Baronius cite, sont fausses. Il dit que Lydiat qui est encore un autre Anglois, est du mesme sentiment. ' Birague qui a augmenté l'Occo, abandonne aussi ces medailles. ' Le P. Pagi soutient qu'elles sont *indubitatæ antiquitatis & fidei* ; mais que les officiers de la monoie par une béveue qui leur estoit assez ordinaire, de joindre le devant d'un prince avec le revers d'un autre, ont mis d'un costé le nom de Gallus, & de l'autre l'epoque du jeune Philippe ou de Gordien. [C'est dire que ces medailles sont indubitablement bonnes, & indubitablement mauvaises & fausses. Mais sans se mettre en peine s'il est croyable que des officiers soient tombez dans une beveue si grossiere, qui alloit à décrier leur monoie, & à rendre toutes les medailles inutiles à l'histoire, il suffit que le P. Pagi convient avec les autres, que celles dont il est question, ne peuvent faire aucune foy.

Goltz.p.111.a. — Cyp.an.p.48. § 8. — Cyp.an.p.44. § 7. — Bir.p.360. — Pagi,253. § 11.

Il reste donc à voir s'il faut mettre la fin de Gallus en 253. ou en 254. Nous avons veu les raisons qui peuvent faire pour l'an 254. & M. Valois paroist les suivre dans sa chronologie sur l'histoire de France. Cependant celles qui sont pour l'an 253. paroissent beaucoup plus fortes. Car dans quelque consideration que Valerien pust estre avant que de regner, je croy qu'on ne trouve aucun exemple qu'un particulier ait esté Consul avec son fils. Il paroist mesme que Gallien estoit alors encore fort jeune (*v. Valerien, n.* 8.) desorte qu'il n'y a point d'apparence qu'on l'eust elevé au Consulat, s'il n'eust esté fils d'un Empereur. Porphyre, comme nous avons dit, met bien des choses sur la 15. année de Gallien, dans laquelle il aura à peine pu entrer, s'il n'a commencé qu'en 254.] ' & le P. Noris soutient que selon ce philosophe, qui parle de ce qu'il a veu & de ce qu'il a fait, il faut qu'elle ait esté presque achevée. [Il y a, comme nous avons dit, des medailles pour l'une & pour l'autre opinion, & par consequent il y a faute dans les unes ou dans les autres : & Birague condanne celles qui sont pour 254. en ne les raportant point.

Noris,dec.c. 5.p.101;Cyp. an.p.45. § 8.

La mort d'Origene est quelque chose de plus fort. Car Emilien ayant regné trois mois entre Gallus & Valerien, comme on le suppose ordinairement, sans qu'il y ait preuve du contraire ; si Valerien a esté reconnu à Rome avant la fin de 253. il faut que Gallus soit mort au mois de septembre au plustard ; & il est difficile qu'Origene soit mort avant ce temps là. Ainsi ce qui reste à dire, c'est qu'Eusese n'est point si exact qu'il faille s'arrester absolument à luy. Et peut-estre n'a t'il mis la mort d'Origene sous Gallus, que parce qu'il est mort en l'an 253. dont la premiere, & peut-estre aussi la principale partie, appartient à ce regne.] ' Le P. Pagi aime mieux dire qu'Origene n'a vécu que 67. ans & quelques mois ; mais qu'estant né à la fin de 185. & mort au commencement de 253. ces 69. Consu-

Pagi,253.§ 16.

lats ont fait dire qu'il a vécu 69. ans. Quoiqu'il en soit, Euf. br. ' Eusebe met luy mesme la mort de Gallus & le commencement de Valerien dés 253. [& il est suivi en cela par la pluspart des habiles chronologistes de ce temps,] Onu in f. ft. p. 261 f. ' comme par Onuphre, qui ne donne que 18. mois à Gallus, par Calvisius (*p.* 373. 2.) qui luy donne moins de deux ans, Pagi, p. 232 | a. 253. § 8. ' par le P. Pagi (*p.* 232.) qui dit qu'il fut tué vers le commencement de juin, ou mesme au plustard dés le mois de may; Noris, dec. c. 5. p. 101. ' par le P. Noris, qui veut comme luy que Gallien mort avant le 24. mars 268. ait regné prés de 15. ans entiers; Cyp. dis. ap. c. 54. p. 72. ' par Doduel qui croit que Gallien a commencé au plustard à la fin de juin 253. Buch. b. lg p. 2. 2. 203. § 4. ' par Bucherius qui met la mort de Gallus dés le commencement de l'année, Cyp. an. p. 43. ' & par Pearson dans ses annales de la vie de S. Cyprien où il veut que Gallus soit mort dans le 19. mois de son regne [vers le mois de juin,] Cyp. p. 45. § 9. ' que Valerien ait aussi pris la pourpre au mois de juin, & qu'il ait esté reconnu à Rome aprés la mort d'Emilien lorsque l'esté duroit encore.

Ces trois derniers paroissent se fonder beaucoup sur ce que dit Aurele Victor, que Valerien ayant pris l'Empire, le Senat fit Gallien Cesar: *statimque Tiberis adulta æstate diluvii facie inundavit.* [Si *adulta æstas* se peut dire du mois d'aoust, auquel l'esté est encore dans sa force, ce passage s'accorde fort bien avec Dexippe. Car Gallus pouvant avoir commencé à la fin de novembre 251. il aura esté tué au mois de may 253. qui estoit le 18. de son regne, & Emilien trois mois aprés, au mois d'aoust. Si *adulta æstas* ne pouvoit marquer que le mois de juin ou de juillet, ce passage de Victor favoriseroit davantage ceux qui donnent à Gallus deux ans & quatre mois.] Cod. J. 2. t. 16. l. 16. p. 206. ' Nous n'avons dans le Code qu'une loy de Gallus datée du 21. avril 252. [& ainsi on n'en peut rien tirer. Mais ce que nous disons que son regne doit avoir fini dés l'an 253. se peut appuyer] t. 9. l. 2. p. 195. ' par une loy de Valerien affichée le 24. fevrier *Valeriano & Gallieno Augg. Conss.* ce que celuy qui a marqué les années dans le Code, & Labitte dans ses index (*p.* 593.) raportent à l'an 254. t. 5. l. 6. p. 225. ' Nous avons encore une loy des mesmes princes affichée le 2. avril, où les Consuls sont marquez de mesme.

Pagi, 253. § 1. ' Le P. Pagi pour avancer autant qu'il peut le regne de Valerien & de Gallien, & faire approcher le dernier de sa 16. année, veut qu'on ne conte point les trois ou quatre mois qu'on donne à Emilien, mais qu'on les comprenne partie dans la fin de Gallus, partie dans le commencement de Valerien, qui sans doute se fit déclarer Empereur peu aprés qu'il eut sceu la mort de Gallus. Neanmoins il semble que les historiens ont accoutumé de conter les regnes des Empereurs depuis qu'ils ont esté paisibles, & reconnus par le Senat. Et le peu qu'on dit d'Emilien, paroist bien cependant demander le temps de trois ou quatre mois: de sorte qu'il est assez naturel de mettre ce temps là entre sa victoire sur Gallus & sa mort: & de la maniere dont les historiens s'expriment, il seroit bien difficile de croire qu'ils l'aient entendu autrement. Valerien peut avoir eu besoin d'un peu de temps pour faire sa brigue, pour mettre ensuite ses troupes en estat d'entrer en Italie, & pour s'avancer jusqu'auprés de Rome. Pour savoir s'il a conté son Tribunat du temps qu'il prit le titre d'Auguste, ou du jour qu'il le receut du Senat, je ne sçay si nous avons rien qui nous puisse determiner de part ou d'autre. Mais il s'agit ici proprement de Gallien,] Aur. V | Eutr. ' qui fut declaré Cesar par le Senat, [& par consequent aprés la mort

d'Emilien. Pour la medaille qu'on dit marquer sa XVI. année, il est aisé qu'on y ait mis ou qu'on ait lu XVI. au lieu de XV. ou de XIV.

On peut remarquer encore qu'en quelque temps qu'Emilien ait regné, il n'a point commencé d'année, puisque son nom n'est point dans les fastes. Car les Empereurs ne manquoient presque jamais de se faire Consuls au commencement de l'année qui suivoit leur promotion ou leur usurpation.

NOTES SUR VALERIEN.

NOTE I.

Pour la page 390. § 1.

Sur l'age de ce Prince.

Val.v.p.173.b. 'Trebellius Pollio dit que Valerien vécut 70. ans dans toutes sortes d'honneurs. [On ne voit pas bien s'il entend jusqu'à sa captivité, ou seulement jusqu'à son elevation à l'Empire. Ses termes semblent mesme plutost marquer le dernier. Et cependant 70. ans est un grand age pour estre fait Empereur, sur tout par les soldats qui veulent un homme capable d'agir, & de les mener luymesme à la guerre : & c'est ce qu'on voit aussi que faisoit Valerien. Il semble donc qu'il y ait faute dans le nombre de 70. Car quand on voudroit mesme l'entendre du temps qu'il fut pris par les Perses, en la settiéme année de son regne, ce seroit encore beaucoup ; puisqu'il fut pris à la guerre ; & Aurele Victor dit qu'il estoit encore alors *ætate robustiore*, ce qui ne convient nullement à l'âge de 70. ans. La chronique d'Alexandrie (*p. 636.*) dit qu'il fut tué (ou pris) agé de 61. an. Ce qui peut neanmoins faire croire qu'il n'avoit guere moins de 70. ans lorsqu'il fut pris l'an 260.]

Zos. l. 1. p. 610.a. a Gord.v.p. 156.a. 'c'est qu'en 237. il avoit déja esté Consul selon Zosime, a & estoit le premier du Senat selon Jule Capitolin. [S'il n'y a donc point de faute dans le nombre de 70. je pense neanmoins qu'il vaut mieux le raporter à la fin de son regne, qu'au commencement.

NOTE II.

Pour la page 390. § 1.

Que Valerien estoit apparemment gendre d'un Gallien.

'Trebellius Pollio dit que Saloninus Gallienus fils de l'Empereur Gallien tiroit selon quelques uns son dernier nom de son pere & de son ayeul. Gall.v.p.185. b. [Son ayeul paternel estoit l'Empereur Valerien. Son ayeul maternel estoit le beaupere de l'Empereur Gallien. Ainsi le beaupere & le gendre auront eu le mesme nom, ce qui est difficile à croire, à moins que le gendre n'eust pris le nom de son beaupere à cause de son mariage ; dequoy je pense qu'il y auroit peu d'exemples. Il estoit au contraire fort ordinaire de donner aux enfans le nom du grand-pere ; & comme le pere de Valerien s'appelloit Valere, il y a assez d'apparence que Gallien son fils eut le nom de son ayeul maternel, qui aura esté ainsi bisayeul de Saloninus Gallienus.]

NOTE III.

Pour la page 390. § 1.

Que Valerien frere de Gallien estoit apparemment Cesar dés 255.

'Trebellius Pollio dit que Valerien fit Cesar le jeune Valerien son second fils : Val.v.p.175. c. 'cependant le P. Pagi soutient que Pollion se trompe, & que ce second Valerien ne fut fait Cesar Pagi,p.52.55.

qu'aprés la captivité de son pere, & mesme aprés le commencement de l'an 265. auquel il fut Consul pour la seconde fois. Il fonde ce second point sur ce que quelques inscriptions de la mesme année marquent son Consulat sans luy donner le nom de Cesar; & la premiere sur ce que dans les lettres écrites à Sapor sur la prise de Valerien, 'le Roy des Cadusiens & le Roy d'Armenie le menacent du fils & du petit-fils de ce Prince; & le Roy des Cadusiens dit qu'il avoit un fils Auguste, & un petit-fils Cesar; mais ni l'un ni l'autre ne dit qu'il eust un second fils Cesar. 'On trouve neanmoins un Valerien Cesar en 258. '& mesme dés le 17. novembre 255. [a] Mais le P. Pagi soutient que c'est le fils de Gallien marqué par le Roy des Cadusiens, & nommé dans les inscriptions P. Licinius Cornelius Saloninus Valerianus Cæsar; & en effet le jeune Victor dit que Corneille Valerien fils de Gallien fut fait Cesar par son grand-pere.

Valer.v.p. 174.d.e.

Cypr.act.p.13.

Cod. l.2.t.4. l.... 30.
a Pagi, p.46-48.

[Ce sentiment du P. Pagi est nouveau, & difficile à recevoir. Car on ne voit guere que les Empereurs manquassent à faire tous leurs enfans Cesars, & le jeune Valerien est loué dans l'histoire comme un Prince qui meritoit cet honneur par ses bonnes qualitez.] 'Le P. Pagi reconnoist luy-mesme que les inscriptions de l'an 265. prouvent peu, n'estant pas rare que les graveurs omissent par ignorance la qualité de Cesar. [Ce qui oblige encore de s'arrester moins à celle-ci] 'c'est qu'on trouve que le 25. de juin qui suivit la mort de Pison, il y avoit un Valerien Empereur. [Il y a toute apparence que c'estoit en 261. & que Valerien fils de Gallien avoit esté tué en 260. comme nous le verrons sur l'histoire de Gallien (§ 3.) Ainsi ce Valerien sera le frere de Gallien, qui par consequent estoit Cesar au moins en 261. Pour le Roy des Cadusiens, il pouvoit bien prendre le fils & le petit-fils de Valerien pour un. D'ailleurs il vouloit marquer que la prison de Valerien seroit vengée tost ou tard, puisqu'il avoit un fils & un petit-fils destinez à regner. Dans cette veue il n'avoit que faire de Valerien qui ne faisoit qu'une mesme ligne de succession avec Gallien. Ainsi je pense que les raisons du P. Pagi ne doivent pas empescher de croire que Valerien le jeune ait esté fait Cesar dés l'an 255. au moins; & qu'aprés l'an 258. auquel les actes de S. Cyprien ne parlent que d'un Valerien Cesar, on ait donné le mesme titre au troisiéme Valerien fils de Gallien. C'est ce qui nous paroist de plus probable : & neanmoins comme il est plus seur de douter quand il n'y a pas de preuves incontestables, nous aimons mieux en parler toujours avec doute.

p.54.

Trig.ty.c.10. p.195.a.

NOTE IV.

Pour la page 391.§ 1.

Sur Egnatius Auguste.

[Je ne voy point bien sur quoy le P. Pagi se fonde] 'pour soutenir qu'Egnatius Gallienus Auguste n'est pas un frere de l'Empereur Gallien, comme Reinesius l'avoit creu (*p.* 317.) mais que c'est Gallien mesme fils aisné de Valerien. [Car il n'allegue point, ce qui seul ce me semble peut faire quelque difficulté, que le dernier nom estant alors le nom propre, qui distinguoit les personnes, celuy de Gallien ne devoit pas estre commun à deux freres.] Il dit que sur une medaille d'Egnatius on voit l'effigie de Gallien. [Je ne sçay s'il veut dire de celuy que nous appellons absolument Gallien. Mais quand ce seroit cela, qui s'étonnera qu'il n'y ait pas de difference sensible entre les images de deux freres ?] 'Puisque

Pagi, 259.§ 4.

Gall.v.p.188. d.

nous trouvons donc que Gallien avoit plusieurs freres qui estoient princes, *tot principum fratri*, [il est assez naturel d'ajouter cet Egnatius au jeune Valerien, qui est le seul frere de Gallien que l'histoire nous fasse connoistre. Il est fascheux de dire que deux freres aient eu le mesme nom propre. Mais aussi dans ce grand nombre d'inscriptions que Goltzius, Occo, Birague &c. raportent de Gallien, jamais il n'est appellé Egnatius. Et peut-estre que c'estoit le nom propre de son frere, quoiqu'on ne le mist pas le dernier : d'où vient que mesme] Pagi,259.§ 4. ' on le trouve seul dans une inscription, [ce qui me semble ne pouvoir absolument convenir à Gallien. Hostilien fils de Dece n'est point connu dans l'histoire sous le nom de Quintus, que toutes ses medailles mettent neanmoins le dernier. Et il s'en trouveroit sans doute bien d'autres exemples.] Anal.t.4.p.500. ' On voit que T. Antonin a eu deux fils, qui avoient l'un & l'autre le prenom de Marcus, & le surnom d'Antonin pour dernier nom.

§ 3. ' Le P. Pagi pretend mesme que les deux enfans de Gallien, Corneille & Jule avoient aussi tous deux le nom de Gallien, [& sans doute pour nom propre,] puisqu'on en convient pour Jule, & qu'il pretend que trois passages où il est parlé absolument de Gallien, se doivent entendre de Corneille. [Mais nous ne voyons pas que cette pensée qui luy est particuliere, soit assez fondée, comme nous le dirons dans la note 8. Corneille avoit assez d'autres noms, sans y ajouter celuy de Gallien, que personne ne luy donne. Des trois passages sur lesquels il s'appuie, les deux premiers se raportent aisément à Jule Gallien ; & le troisiéme tiré de la lettre de Valerien, est un endroit fort difficile, dont nous parlerons dans la note 8.

Nous disons dans le texte qu'Egnatius n'a esté Auguste qu'aprés le 24. juin 261. à cause que] ' par un acte Trig.t.3.c.29, p.195.a. de ce jour il paroist bien clairement que les seuls princes reconnus alors à Rome estoient Gallien, Valerien [son frere,] & Salonin [son second fils.]

' Le prince que nous appellons Egnatius, Pagi,254.§ 4 | Gru.p.275.1. est ainsi nommé dans la seule inscription latine que nous ayons de luy. Deux greques le nomment Ignace. [On voit par là que c'est le mesme nom prononcé differemment. On trouve encore d'autres Egnatius dans les auteurs latins : & comme nous parlons d'un prince Romain, nous avons creu devoir suivre la prononciation latine.

NOTE V.

Pour la page 392 § 1.

Sur la deputation de Valerien à Rome par les Gordiens.

' Les termes de Capitolin portent Gord.v.p.156.a. d'eux-mesmes à croire que la deputation des Gordiens ne fut pas portée à Rome par Valerien, mais y fut receue par luy en qualité de Prince ou chef du Senat. [Cependant cette qualité ne donnoit pas droit de recevoir ce qui s'adressoit au Senat : cela appartenoit aux magistrats : Et ce fut en effet le Consul Syllanus qui assembla le Senat, & y lut les lettres de Gordien (*v. Maximin* § 5.) C'est ce qui nous a obligé de suivre le texte de Zosime, qui se trouvera dans Capitolin en transposant *quæ*, & le mettant devant *gratanter accepta est*. Et peut-estre mesme que *gratanter accepta est*, signifie que Valerien accepta avec joye la commission d'aller à Rome.

NOTE VI.

Pour la page 400.§ 4.

Pipa distinguée de Salonine femme de Gallien.

' Au lieu qu'Aurele Victor distingue Gall.v.p.184. a|n.S.p.296, 2.a.b. Salonine femme de Gallien d'a-

vec Pipa sa concubine, Trebellius Pollio paroist les confondre. Sur cela Saumaise croit qu'il faut corriger le texte de Victor. [Mais je ne sçay s'il ne vaudroit point mieux corriger celuy de Pollion qui par luy-mesme paroist assez corrompu. Il dit de Salonin fils de Gallien, *à matre sua Salonina appellatum esse dicunt, quam is unice dilexerit Piparam nomine barbaram regis filiam.* Saumaise croit qu'au lieu de *barbaram* il faut *barbarorum.* Mais à qui se raporte cet *is*? Car il y a longtemps qu'on n'a point parlé de Gallien. Si Pipara ou Pipa estoit la mere de Salonin, faudroit-il pas *Piparâ...filiâ*, pour le raporter à *matre sua?* Cette expression *sa mere Salonine nommée Pipara*, est aussi un peu étrange. Si on veut dire qu'elle s'appelloit Pipara dans son pays, & qu'on luy avoit donné parmi les Romains le nom de Salonine, cela se pouvoit exprimer d'une maniere intelligible. Il y a donc apparemment quelque ligne oubliée avant *quam is unice dilexerit*, dans laquelle il doit estre parlé de Gallien & de Pipara.

Il est en effet difficile de croire que Pipa soit la mesme que Salonice. Le jeune Victor les distingue aussibien que l'autre, par leurs deux noms, qu'il marque fort differemment; & il appelle l'une femme, l'autre concubine: car il n'y a pas beaucoup d'apparence qu'une mesme soit traitée de femme & de concubine. Il ajoute que Gallien avoit receu Pipa *matrimonii specie:* c'est à dire qu'il n'y avoit pas eu entr'eux de veritable mariage. L'autre Victor selon mesme que Saumaise le corrige, appelle l'attache de Gallien à elle *flagitiosum amorem*; & ajoute qu'elle causa des soulevemens. Trig.ty.p.185.
6. ' Pollion mesme ne la condanne pas moins, lorsqu'il dit que Gallien *amore barbaræ mulieris consenescebat.* [On n'a jamais traité ainsi un mariage legitime.] ' Que si c'est qu'on pretendoit, comme dit Casaubon, qu'il ne pouvoit y avoir de mariage entre un citoyen Romain & une barbare, [on n'a donc pas pu donner à Pipa le titre d'Auguste; & il est certain que Salonine l'a eu: ses enfans n'ont pu estre legitimes & heritiers; & les enfans de Salonine ont esté faits Cesars, l'aisné par Valerien mesme, selon le jeune Victor,' & la lettre du Roy des Caduciens: & Valerien auroit-il autorisé de la sorte le dereglement de son fils, en violant publiquement les loix Romaines? Que si Valerien qui estoit Cesar dés le 17. novembre 255. est le fils de Gallien, comme le pretend le P. Pagi, on peut assurer que Gallien n'avoit point encore ouy parler de Pipa lorsqu'il naquit, ni apparemment lorsqu'il fut declaré Cesar, car il ne l'eut que depuis qu'il regnoit,] ' puisque pour l'obtenir il ceda une partie de la Pannonie au Roy des Marcomans son pere: [cela donne mesme grand sujet de croire que ce ne fut qu'aprés la prise de Valerien, qui apparemment n'auroit jamais consenti à un traité si honteux & à son fils & à l'Empire. Et si cela est, il est impossible que Pipa soit Salonine, & la mere des deux Salonins fils de Gallien. On peut ajouter que les noms de Cornelia Salonina marquent tout à fait une Romaine, & que jamais on ne trouve le nom de Pipa sur ses medailles.

n.8 p.211.2.b. | Valer. v.p. 174.d. | Vict. epi.p. 541.b.

NOTE VII. Pour la page 403. § 5.

Sur le Consulat donné à Aurelien par Valerien.

' Valerien en envoyant Aurelien contre les Gots, luy promit de le faire Consul l'année suivante avec Crinitus pour le 22. de may aprés Gallien & Valerien:' & au retour de la guerre des Gots il le designa solen-

Aurel. v.p. 213.a. | d.

nellement Consul en presence de Memmius Fuscus (ou Tuscus) Consul ordinaire [de l'an 258.] [Cyp. an. p. 63. § 4|68 § 3.] 'Il faut donc dire qu'il luy promit le Consulat en 257. pour 258. & le designa au commencement de 258. [ou que la promesse se fit au commencement de 258. & la designation à la fin de la mesme année pour 259.] Pearson prend le premier sens, [qui nous paroist plus naturel, & plus aisé à accorder avec le reste de l'histoire,] [Pagi, p. 43|an. 258. § 9.] '& le P. Pagi qui d'abord n'avoit pas distingué la promesse de la designation, préfere l'autre. [an. 258. § 10.] 'Mais il paroist par la suite de l'histoire qu'à la fin de 258. ou dés l'esté mesme selon le P. Pagi, Valerien estoit à Antioche; [de sorte qu'on ne peut pas differer l'assemblée de Byzance jusqu'à la fin de 258. D'ailleurs puisque] [Aurel. v. p. 214. a.] 'le Consulat d'Aurelien devoit suivre de fort prés sa designation, *actutum Consularis*, dit Crinitus, [il peut l'avoir suivie de si prés que l'on voudra en le mettant en 258. au lieu que si on le remet en 259. il en sera éloigné de cinq mois au moins.] [Pagi, 258. § 9.] 'Le P. Pagi en traitant cette question sur l'an 258. promet que ce qu'il dira sur l'année d'aprés montrera qu'il est certain & indubitable que le Consulat d'Aurelien se doit mettre sur l'an 259. [Je ne voy rien neanmoins sur cette année 259. qui me paroisse avoir aucune force pour le prouver, ni mesme que le P. Pagi songe à le faire:] [259. § 5.] '& en effet il nous y renvoie à l'an 258. où il dit qu'il l'a démontré.

[Ce que nous disons ici, suppose que les choses s'executerent comme Valerien les avoit reglées d'abord, en envoyant Aurelien contre les Gots: & nous avons raison de le supposer, ne voyant rien qui porte à croire le contraire. Elles peuvent neanmoins avoir esté changées depuis.] [Aurel. v. p. 214. a.] 'Et mesme Crinitus en marquant les raisons qui l'unissoient à Aurelien, ne dit point qu'ils dussent estre Consuls ensemble. Mais quoiqu'il en soit, si nous nous trompons en cela, l'erreur n'est pas de consequence, & il ne s'agit que de quelques mois.

[Noris, dec. c. 5. p. 98. 99.] 'Quelques uns pretendent qu'Aurelien ne fut point du tout Consul sous Valerien, & qu'il ne le fut qu'estant Empereur. [Cela seroit surprenant: car il est bien rare, quoique non sans exemple, qu'un homme designé Consul, ne l'ait pas esté.] Cependant la raison qu'on a de le croire, est assurément considerable. Car les deux fastes de Bucherius (*p.* 236. *&* 248.) ceux d'Idace, de Theon, & d'Heraclius,] & la chronique d'Alexandrie marquent le premier Consulat d'Aurelien en 271. le second en 274. & le troisiéme en 275. Et les inscriptions s'y accordent. [Onu. p. 256. 8. g.] 'Car elles joignent son second Consulat avec celuy de Capitolin [en 274.] [p. 257. 2. a. b| Grut. p. 276. 4.] '& le troisiéme avec celuy de Marcellin (en 275.) Elles joignent encore la cinquiéme année de son Tribunat [commencée en 274.] avec le titre de designé pour son troisiéme Consulat. [Les fastes de S. Prosper suivis par Victorius & Cassiodore sont brouillez sur ces Consulats, & ainsi ne servent de rien.]

[Pagi, p. 24.] 'Cependant le P. Pagi raporte une inscription trouvée à Frejus, qui joint la quatriéme année du Tribunat d'Aurelien avec son troisiéme Consulat. [Il est aisé qu'on ait mis *III.* dans cette inscription au lieu de *II.*] comme on y a mis *restitutor* au lieu de *restitutori*. [Noris, ep. consl. p. 148.] 'Mais Reinesius (*p.* 384.) en cite une autre datée du 20. decembre *Imp. Cæs. Valerio Aureliano Aug. II. & M. Ceionio Virio Basso Cos.* [dec. c. 4. p. 98.] 'Le P. Noris qui avoit auparavant soutenu qu'Aurelien n'avoit point esté Consul avant 271. [ep. consl. p. 147-149.] 'se rend à cette autorité, & change de sentiment. [Je ne voy pas en effet ce qu'on y peut ré-

pondre ; mais je ne voy pas non plus ce qu'on peut répondre aux autres, qui sont en plus grand nombre que celle-ci. Le P. Pagi se tire de cette difficulté en pretendant qu'on contoit quelquefois les Consulats subrogez, & que quelquefois on ne les contoit pas. Mais jusqu'à present nous n'avons veu aucune preuve qu'on ne les contast pas : & cette diversité de les conter & de ne les pas conter auroit pu produire beaucoup de mécontes dans la chronologie. De sorte que je ne sçay si tout consideré, & nonobstant les inscriptions du P. Pagi & de Reinesius, il ne vaudroit pas encore mieux croire qu'Aurelien ne fut point en effet Consul sous Valerien, non par la prise de Valerien qui l'avoit designé, ce que nous ne voyons pas moyen de dire, mais peut-estre par quelque disgrace arrivée à Aurelien mesme, que Vopisque aura ou teue volontairement ou ignorée. Ce qui est certain c'est qu'on ne sçait rien de luy depuis qu'il eut esté designé Consul jusqu'aprés la mort de Gallien, c'est à dire durant dix ans entiers.

Pour la page 404. § 5.

NOTE VIII.

Qui estoient Gallien & Valerien Consuls subrogez en 258.

Aurel. v. p. 213. a

[Il est difficile de dire] ' qui sont ce Gallien & ce Valerien qui devoient estre Consuls jusqu'au 22. de may avant Crinitus & Aurelien. Le texte mesme montre assez que ce Valerien n'est pas l'Empereur : [& ni luy ni Gallien son fils n'auroient pas pris un Consulat subrogé,] ' comme estoit certainement celuy-ci. On voit aussi par les fastes que Gallien fut Consul en 257. pour la troisiéme fois, & en 261. pour la quatriéme.

Cyp. an. p. 68. § ..

Pagi, p. 45.

' Le P. Pagi pretend que ce Gallien estoit le fils aisné de l'Empereur Gallien, fait Cesar dés 255. au moins, & Valerien le second fils de l'Empereur Valerien, nommé aprés son neveu parce qu'il n'estoit pas encore Cesar. [Nous avons montré dans la note 3. qu'il y a apparence au contraire que ce jeune Valerien estoit Cesar dés 255. & que le fils de Gallien ne l'a esté qu'aprés 258. Il y a mesme bien de la difficulté à croire que le fils aisné de l'Empereur Gallien ait aussi eu le nom de Gallien. Car les medailles & les inscriptions ne luy donnent point d'autres noms que ceux de P. Licinius Cornelius Saloninus Valerianus, & mesme le nom de Gallien est celuy proprement qui le distinguoit de son cadet,] ' nommé Q. Julius Saloninus Gallienus : [car le dernier nom estoit alors le nom propre, & dont on se servoit communément.] ' Le P. Pagi pour prouver que l'aisné s'appelloit aussi Gallien, allegue quelques autoritez de Pollion, [qui sont peu considerables,] puisqu'il montre luy mesme que cet auteur savoit peu l'histoire qu'il écrivoit : ' & il est visible qu'il n'a point sceu que Gallien eust eu deux fils. [Zonare que le P. Pagi allegue aussi, est bien nouveau : & neanmoins il est plus considerable] ' en ce qu'il donne constamment le nom de Gallien à celuy qui fut tué dans les Gaules. [Car il y a toute apparence que c'estoit l'aisné : & le jeune Victor le confirme en disant que Gallien substitua son fils Salonin en la place de son autre fils Corneille Valerien.]

Goltz. Bir.

Pagi, p. 47.

Onu. in fast. p. 243. f.

Zon. p. 236. a. b.

[Le P. Pagi cite encore pour luy] ' la lettre de l'Empereur Valerien, où il dit qu'il avoit confié à Postume Gallien son fils & l'armée. Car Gallien y est appellé un enfant, *puer*, qu'on pouvoit encore chastier, parce qu'il aimoit le divertissement ; *timui ne quid erga filium meum, si quid ille fecisset, ut est natura pronus ad ludicra, saevius cogitaret.* ' Le P. Pagi soutient

Aur. v. p. 211. c.

Pagi, p. 47.

tient que cela ne se peut entendre de l'Empereur Gallien, qui estant mort [en 268.] agé de 50. ans selon Eutrope, [ou plutost selon le jeune Victor,] avoit par consequent 35. ans quand il fut fait Auguste en 253. avec son pere. [La lettre de Valerien ne se raporte point assurément à un homme de 35. ans. Mais ne peut-on point douter si Victor a raison de donner 50. ans à Gallien? Car toute la vie & la conduite de ce Prince ne marque nullement un homme de cet age. Eutrope dit qu'il fut fait Auguste *adolescens.*] ' S. Augustin n'avoit point encore 35. ans lorsqu'il dit que *jam ab adolescentia transieram in juventutem.* [Valerien ayant un fils & un petit-fils de mesme nom, il seroit étrange qu'il parlast de son petit-fils, sans faire aucune distinction. Il pouvoit bien mesme laisser son fils agé de 35. ans choisir un gouverneur au jeune Gallien. Il dit qu'il avoit confié à Postume & son fils & l'armée. Or il est certain que c'est Gallien le pere à qui Valerien donna le commandement de l'armée; & personne ne le dit & ne le peut dire de Gallien le fils. Il y a donc bien de l'apparence que c'est au pere que la lettre se raporte, & qu'il estoit alors bien au dessous de 35. ans, en ayant peut-estre 18. ou 20.

Aug. Conf. l.

Il faut donc dire que Gallien Consul avec Valerien estoit le premier & le plus considerable des deux, puisqu'il est nommé le premier, je pense qu'on peut croire que c'est Egnatius Gallienus dont nous avons parlé dans la note 4. qui estoit le troisiéme fils de l'Empereur Valerien,] ' & qu'on voit avoir esté deux fois Consul: [& son collegue pourra estre son neveu le fils aisné de Gallien dont le nom propre & veritable estoit en effet Valerien: à moins qu'on ne dise que ce Gallien & ce Valerien estoient quelques parens moins proches de l'Empereur. Que s'il est assez probable que Valerien ne se soit pas soucié de garder le rang entre ceux de sa famille, Gallien, quoique nommé le premier, sera le second de ses petits-fils, & Valerien sera ou l'aisné de ce Gallien, ou son oncle, second fils de l'Empereur Valerien, qui seul de ces quatre Princes avoit alors le titre de Cesar,] ' autant qu'on en peut juger par les actes du martyre de S. Cyprien du 14. septembre 258. [Ce Valerien aura pû encore en ce cas avoir esté Consul avec Egnatius Gallienus son frere.]

Pagi, 259. § 4.

Cyp. act. c. p. 13.

' La difficulté d'expliquer ce Consulat a porté Baronius, le P. Cointe, & mesme le P. Petau à changer l'ordre des Consulats de ce temps-ci: [Mais tous les fastes que nous avons s'accordant dans les années qu'ils veulent corriger, il n'y a pas moyen d'y presumer des fautes; & en voulant éviter une difficulté, on en formeroit plusieurs.]

Pagi, p. 4.

NOTE IX.

Pour la page 404. § 6.

Qu'Ingenuus ne s'est revolté qu'aprés la prise de Valerien.

' Au lieu que Trebellius Pollio marque la revolte d'Ingenuus [en 258.] *Fusco & Basso Conss.* Aurele Victor dit qu'il ne prit le dessein de se revolter que sur la nouvelle du malheur de Valerien, [& ainsi en 260. au plutost.] ' Casaubon prefere la date des Consuls à Victor: & Eutrope la favorise en mettant la guerre que luy fit Gallien entre les premieres & les belles actions de ce Prince. [Cependant Pollion se combat luy-mesme,] ' en nous disant que Gallien s'abandonnoit déja à toutes sortes de dereglemens; qu'Ingenuus prit la pourpre de peur que son courage ne le rendist suspect, [ce qui n'estoit guere à craindre sous Valerien;] ' & que Gallien

Trig. ty. c. 8. p. 188. b.

n. C. p. 213. 1. c. f.

Trig. ty. p. 188. b.

c.

vengea sa revolte sur les peuples, avec une cruauté [dont un bon Prince comme Valerien, eust dû estre extremement offensé.] ' Il raporte sur cela une lettre de Gallien, [qui est effroyable, & qu'il n'eust pas sans doute osé écrire du vivant de son pere : & ce qui est encore plus fort que tout le reste;] *Contra me*, dit Gallien dans cette lettre, *contra Valeriani filium, contra tot principum patrem & fratrem Ingenuus factus est Imperator.* [Il me semble qu'on ne peut point dire aprés cela qu'Ingenuus se soit revolté contre Valerien mesme : & il s'est revolté contre luy, s'il s'est revolté durant qu'il regnoit.]

Pour la page 405. § 6.

NOTE X.

Qu'Antioche a pu estre prise par les Perses sous Valerien.

Amm. l.23.p. 24..b | Zon. v.Val.p.234. d. ' Ammien met la prise d'Antioche sous Gallien : & Zonare la conte aussi entre les choses qui suivirent la prise de Valerien. ' C'est pourquoy M. Valois croit que Pollion se trompe de la mettre sous Valerien. ' Neanmoins Zosime suit Pollion en plus d'un endroit : La chronique d'Eusebe dit, selon le latin de S. Jerome sur l'an 258. que Sapor ravagea la Syrie, la Cilicie, & la Cappadoce ; & le grec ajoute qu'il vint à Antioche. [La surprise mesme de ceux d'Antioche, & les spectacles ausquels ils s'amusoient alors, semblent peu convenir au temps de la prise de Valerien. Aprés tout il est aisé que Sapor l'ait prise & sous Valerien, & aprés sa captivité.] ' C'est pourquoy le Syncelle qui avoit déja mis (*p.*381. *d.*) ce que nous avons cité du texte grec de la chronique d'Eusebe, y joint aussitost aprés ce que nous lisons dans Zonare.

(Marginal notes: Amm.n.p. 258. — Zos.l.1.p. 641,647.d.)

Trig.ty n S. p.258.2.d. ' Saumaise veut q'Antioche dont parle ici Pollion, soit Nisibe, parce qu'on l'appelle quelquefois *Antiochia Mygdonia.* [Mais quand les auteurs parlent simplement d'Antioche, on n'a point accoutumé d'en entendre d'autre que celle de Syrie, beaucoup plus illustre que toutes les autres, à moins qu'on n'y soit contraint par des raisons tres fortes :] ' & Pollion parle bien des fois de Nisibe sous son nom ordinaire, & non sous celuy d'Antioche. [Ammien peut mesme avoir compris le regne de Valerien sous celuy de Gallien son fils & son collegue.] ' Au moins d'autres l'ont fait avant luy. c.14.p.192.c | Gall.v.p.172. c.180.b.&c. | Buch.cycl.p. 256.

' Ce qu'Ammien dit de la prise d'Antioche sous Gallien, Eunape le raporte au temps de Constance. Mais c'est une pure faute de cet historien, [qu'il faut joindre à beaucoup d'autres qu'on peut remarquer dans ses ouvrages.] Eun.c.4.p. 44 | Amm.l. p.360.2.

Pour la page 409. § 8.

NOTE XI.

Pourquoy nous mettons la captivité de Valerien en 260.

[On ne convient pas tout à fait du temps que Valerien fut pris.] ' Trebellius Pollio & Aurele Victor disent que ce fut en la sixiéme année de son regne, [commencée en 258. vers le mois d'aoust :] ' & cela pourroit expliquer la difficulté que nous avons marquée touchant Ingenuus, dont on met la revolte en 258. quoiqu'elle paroisse arrivée durant la captivité de Valerien. S. Jerome semble aussi dans sa chronique mettre la prise de Valerien en 258. ' Mais il est certain qu'il estoit encore à Byzance cette année là. ' Que s'il est allé delà à Antioche, & d'Antioche en Cappadoce, comme le dit Zosime, avant que de marcher contre les Perses, [il ne peut point assurement avoir esté pris la mesme année. Il pourroit l'avoir esté en 259. vers la fin de juillet de sa

(Marginal notes: Gall.v.p.184. a. — Vorb.p.528.2. — Aurel.v.p. 215.c. — Zos.l.1.p.649. d.e.)

Goltz.p.112.c. sixiéme année.] ' Mais les medailles marquent jusqu'à la settiéme année de son regne : & le jeune Victor dit que Gallien regna sept ans avec luy. Cyp.an.p.70. §3/72.1. ' On croit pouvoir tirer la mesme chose de S. Denys d'Alexandrie.

[Ce n'a donc esté au plutost que sur la fin de 259. & c'est le sentiment du P. Pagi,] Pagi,261.§6. ' qui croit se pouvoir fonder sur un endroit de S. Denys d'Alexandrie, dont il tire que Gallien avoit regné sept ans avant la tyrannie de Macrien, & que cette tyrannie, qui commença quelque temps aprés la prise de Valerien, occupa toute sa huittiéme année. Cyp.an.p.72. ' Cependant Pearson qui explique les paroles de S. Denys presque dans le mesme sens, ne croit point qu'elles empeschent d'ajouter encore quelques mois à ces sept ans avant l'usurpation de Macrien, [ce qui suffit pour ruiner l'argument du P. Pagi.] Eus.l.7.c.23. p.270.c. ' Il faut mesme remarquer que nous pouvons bien ne pas avoir ce qui precedoit immediatement dans S. Denys l'endroit qu'on en cite. [Ainsi il est difficile de dire à quoy il fait allusion par les sept ans de Gallien; & je ne voy pas qu'on puisse assurer que S. Denys ait voulu marquer par là combien il avoit regné de temps avant que Macrien se fist declarer Empereur.]

Le P. Petau dans sa chronologie, Onuphre (*p.263.e.*) p.70.§3.4. ' & Pearson ne mettent la prise de Valerien qu'en 260. dequoy le dernier raporte plusieurs raisons. Car il pretend que cela s'accorde mieux avec ce qui a precedé & suivi cette prise : & il allegue que dans le Code beaucoup de loix datées de l'an 260. portent en teste le nom de Valerien avec celuy de Gallien, Cod.J.l.1.t.12. l.18.p.198. ' & celle du 19. decembre est encore de cette sorte. [Je ne voy pas jusqu'à present que la suite de l'histoire empesche absolument qu'on ne mette la prise de Valerien à la fin de 259.] Pagi,259.§6. 7. ' Car au retour de la Cappadoce il pourroit avoir esté contre les Perses. On peut aussi répondre à la seconde raison, [que Gallien n'a pû se dispenser de mettre aux loix le nom de son pere, au moins tant qu'on a eu quelque esperance de sa liberté.] §7. ' Il est certain d'ailleurs qu'il y a souvent des fautes dans les inscriptions des loix : [& assurément celle du 19. decembre 260. ne peut pas nous obliger à croire que Valerien ne fust pas encore pris. Car il faudroit pour cela qu'il fust entré bien avant dans sa huittiéme année : ce que nous n'osons nullement croire, puisqu'on ne trouve aucune trace ni dans les historiens ni dans les medailles qu'il ait passé la settiéme.] §7. ' Le P. Pagi ajoute que diverses loix de 261. portent en teste les noms de Gallien & de Valerien Augustes. [Je voudrois qu'il en eust cité quelqu'une. Car Labitte dans son index ne marque aucune loy pour l'an 261. & nous avons encore d'autres raisons pour croire qu'effectivement il n'y en a point dans le Code. J'ay peur que le P. Pagi n'ait esté trompé par la faute de ceux qui ont ajouté aux dates des loix les années de Jesus-Christ, & qui dans la pluspart ont mis une année de trop. Que s'il s'en rencontre de celles dont il parle, on peut répondre que ce Valerien mis aprés Gallien n'est point son pere, qui auroit dû estre le premier, mais son frere ou son fils, mal qualifié Auguste, quoiqu'il ne fust que Cesar. Dans les loix de 260. le nom de Valerien y est le premier, & elles sont en si grand nombre jusqu'au mois de juin, qu'il seroit bien difficile de croire que ce fust toujours une faute. Au moins on ne le doit pas presumer sans de grandes preuves: & ainsi cette raison peut suffire pour nous determiner dans le doute à choisir plutost 260. que 259.] ' On peut Gall.v.p.157. c.

remarquer encore que Pollion voulant faire l'hiſtoire du regne de Gallien aprés la priſe de ſon pere, commence par le Conſulat qu'il eut avec Voluſien [en 261. Mais la derniere raiſon de Pearſon eſt encore plus forte que tout le reſte :] ' c'eſt que ſelon l'explication de Baronius, de M. Valois, & de pluſieurs autres perſonnes habiles, S. Denys d'Alexandrie dit que Valerien a perſecuté les Chrétiens durant 42. mois, qui font trois ans & demi. La perſecution ne commençoit pas encore en 256. s'il faut mettre cette année là les Conciles d'Afrique ſur la diſpute du batteſme : ſans cela meſme on croit pouvoir tirer de la lettre 78. de S. Cyprien, qu'il a confeſſé le premier dans l'Afrique durant cette perſecution. Et il n'a confeſſé que le 30. aouſt 257. Ainſi on ne peut faire commencer la perſecution que peu de mois auparavant, ni par conſequent mettre la captivité de Valerien qu'aſſez avant dans l'année 260. peu avant le mois d'aouſt, auquel nous croyons qu'il devoit commencer ſa huittiéme année. ' Le P. Pagi qui met ſa priſe en 259. répond à l'autorité de S. Denys, que ce Saint conte les 42. mois de la perſecution juſqu'au temps qu'elle finit en Egypte, ' ce qu'il croit n'eſtre arrivé qu'en 261. aprés la ruine de Macrien, & par conſequent plus d'un an aprés la priſe de Valerien. [Mais en ce cas il faudra dire que la perſecution avoit duré plus de 42. mois, ſur tout ſi la tyrannie de Macrien a duré juſqu'en 262. comme cela paroiſt bien probable : & il eſt viſible, ce me ſemble, que S. Denys marque non combien la perſecution a duré, ſoit dans toute l'Egliſe, ſoit dans l'Egypte, mais combien elle a duré ſous Valerien.

Euſ. l. 7. c. 10. p. 25[illegible] p. 14. 1. d | Bar. 257. § 8.

Pagi. 259. § 7.

261. § 6.

NOTE XII.

Pour la page 410. § 8.

Correction d'une faute dans Pierre Patrice.

' Le texte de Pierre le Patrice parle d'abord de famine, & puis de peſte, ἐλίμωξε περὶ τοῦ λοιμοῦ [Il y a faute en l'un des deux endroits : le latin la met dans le ſecond, en ne parlant que de la famine : mais je penſe qu'elle eſt plutoſt dans le premier, & qu'il faut lire ἐλοίμωξε. Car outre qu'on ſçait par Zoſime (*p.649.e.*) qu'il y avoit de la peſte dans l'armée Romaine, Pierre dit que le mal attaquoit principalement les Maures, ce qui eſt aiſé à comprendre d'une peſte, au lieu que la famine dans une armée n'eſt pas plus pour une nation que pour une autre.]

Petr. de leg. p. 29. a.

NOTE XIII.

Pour la page 411. § 9.

Fables ſur la priſe de Valerien.

' George le Syncelle & Zonare diſent que l'armée de Valerien preſſée de la faim dans Edeſſe, ayant fait une ſedition, & voulant meſme tuer ce prince ; la peur qu'il en eut, fit qu'il s'alla rendre volontairement aux Perſes, & promit de leur livrer ſon armée : mais que les ſoldats l'ayant ſceu, ſe ſauverent en fuyant, hors quelques uns qui furent tuez. [Nous n'avons pas voulu parler de cette narration, qui a auſſi peu de vray-ſemblance que d'autorité.]

Sync. p. 381. d | Zon. p. 234. c.

NOTE XIV.

Pour la page 414. § 10.

Endroit de Pollion qu'on croit devoir eſtre corrigé.

' Belſole eſt qualifié *Roy des Rois* dans le titre de ſa lettre à Sapor : & cependant c'eſtoient certainement les Rois de Perſe qui prenoient ce titre, & qui par conſequent n'euſſent pas

Valer. v. p. 174. c. n. C. p. 204. b. c.

souffert que d'autres le prissent. Eutique dit mesme (*p.368.*) qu'Artaxerxés pere de Sapor ne souffroit point qu'aucun autre Prince prist le nom de Roy dans l'Orient ; [ce qu'il faut sans doute entendre des Rois des Medes, de l'Adiabene, & des autres qui pouvoient estre vassaux de l'empire des Perses.] C'est ce qui nous donne sujet de croire qu'au lieu de *Sapori rex regum Belsolus*, il faut lire *regi regum*.

n.S p.276.2. e.f. ' Saumaise veut mesme qu'on change *Belsolus* en *vel solo* [ou plutost *soli*,] pour dire que Sapor n'estoit pas seulement le Roy des Rois, mais qu'il estoit mesme l'unique Roy. [Je ne sçay si cela peut paroistre fort probable : mais au moins il le fonde sur une raison bien foible,] qui est que le nom de Belsole ne se trouve point autrepart dans les auteurs.

NOTES SUR LA PERSECUTION DE VALERIEN.

Pour la page 415 § 1.

NOTE I.

Que Macrien a esté auteur de cette persecution.

Eus.l.7.c.10. 25.1.a. ' S. Denys d'Alexandrie parlant de celuy qui porta Valerien à persecuter les Chrétiens, l'appelle le precepteur de cet Empereur, & le prince de la synagogue des magiciens de l'Egypte : Bar.257 § 7| 259 § 6. ' ce qui fait croire à Baronius que c'estoit ce mesme devin qui avoit soulevé le peuple d'Alexandrie contre les Chrétiens sous l'empire de Philippe. Eus.p.256.c. d|1.p.145.2. b.c. ' Mais comme dans la suite le mesme Saint fait Macrien auteur de la persecution, M. Valois a crû que c'estoit luy qui estoit appellé chef des magiciens. [Nous avons suivi ce sens qui paroist assez vraysemblable, non pas,] n.p.146.1.a. ' à cause que Macrien pouvoit avoir soin des magiciens qui suivoient l'armée, [ce qui n'estoit pas un employ digne de luy ;] Cypr.an.257. § 4.p.59. ' mais parce qu'il paroist avoir esté fort addonné à la magie, comme l'esperance de l'Empire, & la reconnoissance qu'il en rendoit aux demons, le prouvent suffisamment. [On pourroit peut-estre suivre le sens de Baronius, puisque Macrien peut avoir esté auteur de la persecution en portant Valerien à la magie, non par luy-mesme, mais indirectement par ce chef des magiciens. Mais aprés tout l'autre sens paroist le meilleur.]

Pour la page 419.§ 2.

NOTE II.

Sur les actes de Ste Rufine.

Bar.260.§ 7. ' Baronius dit que les actes de Ste Rufine & de Ste Seconde sont fideles : [Une autre personne tres habile les traite de faux. Ce dernier jugement se pourroit justifier par l'examen de plusieurs circonstances de ces actes. Mais il suffit de dire que le style, quoiqu'il ait quelque chose de bon, n'est nullement celuy des actes originaux, & que les faits en sont tout à fait metaphrastiques. C'est presque mot pour mot ce qu'on en lit dans le martyrologe d'Adon au 10. de juillet. Selon ce qu'Usuard dit de leur mort, il paroist qu'il en a eu une autre histoire.

Pour la page 4[illegible]. § 4.

NOTE III.

Sur un tumulte arrivé en Afrique.

Bar. 262. § 5.

' Nous n'avons point de connoissance du tumulte dont il est parlé dans les actes des SS. Montan, Marien &c. ' Il y eut bien quelque tumulte à la mort de S. Cyprien ; [mais il n'est point dit ni dans ses actes, ni dans Ponce, qu'il ait esté suivi dés le lendemain d'une grande persecution, comme celuy-ci. Et mesme il n'y a point d'apparence,] ' puisqu'il y eut quelque temps auquel nul autre que S. Cyprien n'avoit encore souffert. [Il est mesme assez probable que le tumulte dont parlent les actes de S. Montan, venoit plutost des payens que des Chrétiens, puisque ces paroles *in necem concitavit*, semblent signifier qu'il causa mesme quelques meurtres.]

Cyp. act. p. 13. — Bar. 262. § 26.

Pour la page 42[illegible]. § 6.

NOTE IV.

Qu'on n'a rien d'assuré pour l'histoire de Ste Eugenie.

All. de Sim. p. [illegible]7. — Vit. P. p. 345.

' Nous avons les actes de Ste Eugenie dans Surius traduits du grec de Metaphraste, ' & dans les vies des Peres de Rosvveide (*p.* 340.) où il y a quelque chose de meilleur que dans ceux de Surius : mais c'est toujours la mesme chose pour le fond, & les mesmes faits, comme le reconnoist Rosvveide. ' Ce qu'on en lit dans Vincent de Beauvais est tiré de la mesme source. [Cette histoire peut estre fort ancienne,] ' puisque ce que S. Avit de Vienne en dit y est tres conforme. [Mais dés le temps de S. Avit il y avoit déja plusieurs pieces tres fausses.] ' Baronius reconnoist qu'il y a dans celle-ci des choses dignes de censure & de correction, comme entr'autres ce qui y est dit que Philippe pere de la Sainte fut fait Evesque d'Alexandrie en Egypte.

Vinc. B. l. 10. c. [illegible] p. 408 | l. 11. c. 76. 77. p. 437. — Avit. de virg. p. [illegible] Bar. [illegible]. § 3. — Bar. 2[illegible]4. § 2. [illegible] sept. a[illegible] 25. dec. e.

[Il en auroit pu marquer beaucoup d'autres ; & nous le ferions ici, si cet article seul ne suffisoit pour oster l'autorité à ces actes, dont tout l'air ne sent que la fiction & le roman. Il faut neanmoins ajouter que ce qui y est dit des monasteres d'hommes & de filles sous Commode & sous Severe, ou mesme longtemps auparavant, est une chose toute contraire à l'histoire de l'Eglise. Nous laissons à ceux qui en ont la moindre connoissance, à voir si l'on peut croire qu'au milieu des persecutions,] ' & lorsqu'on ne souffroit pas, dit-on, les Chrétiens dans Alexandrie, [d'où neanmoins ni Severe, ni Dece, ni Diocletien n'ont jamais pu les chasser,] ' les Evesques en allant visiter les monasteres estoient accompagnez d'une armée de Chrétiens, qui les suivoient en chantant, & qu'Helene Evesque d'Heliople en avoit avec luy plus de dix mille. ' Ils raportent de cet Helene qui doit avoir vécu vers l'an 200. ce que Rufin dit d'un Helene solitaire qui vivoit environ 150. ans aprés.

Vit. P. p. 341. 1. — 2. — 2 | p. 470. 2.

[Comme il y a tout lieu de croire que S. Avit a eu la mesme piece que nous, & qu'en mesme temps qu'il reconnoist Ste Eugenie pour Martyre, en supposant sans doute qu'elle a vécu par consequent sous les Empereurs payens, il luy fait gouverner un monastere d'hommes, nous n'avons pas osé nous servir de ce qu'il en dit : estant certain que ces monasteres n'ont commencé qu'aprés Diocletien.] ' La vie de Ste Consorcie qui cite l'histoire de Ste Eugenie telle que nous l'avons dans ses actes, [est ancienne, si elle est vraie. Mais il y a grand lieu de la soupçonner de fausseté. *v. S. Eucher.* ' La regle appellée du Maistre cite aussi la vie de Ste Eugenie, [mais ne leve pas les difficultez qui

Paul. ill. p. 72. — Cod. reg. t. 2. p. 278. § 5.

empeſchent de la croire veritable. S. Aldelme la reçoit auſſi bien que beaucoup d'autres hiſtoires apocryphes.

Pour la page 427. § 7.

NOTE V.

Que S. Zenon de Verone n'eſt point Martyr, & a vécu dans le IV. ſiecle.

Greg. dial. l. 3. c. 19. p. 174. c. 'S. Gregoire le Grand donne à S. Zenon honoré à Verone, la qualité d'Eveſque & de Martyr. Boll. 12. apr. p. 72. § 2. 3. 'Il a eſté ſuivi en cela par Paul & Jean Diacres, par Raban, & par divers autres. § 4. 'On trouve la meſme choſe dans Uſuard: mais Bollandus pretend qu'on voit par les anciens manuſcrits que cet endroit eſt ajouté, & qu'Uſuard ne parle point du tout de ce Saint. p. 70. a. 'Cependant non ſeulement divers martyrologes donnent à ce Saint le ſimple titre de Confeſſeur, b. 'mais l'Egliſe meſme de Verone, qui l'honore comme ſon patron, ne luy en a point donné d'autres durant mille ou onze cens ans, dit Bollandus. On en trouve au moins pluſieurs preuves depuis l'an 816. c. '& Onuphre qui eſtoit de Verone, dit que ce fut Lipoman, qui ayant eſté fait Eveſque de cette Egliſe en 1548. en fit faire l'office comme d'un Martyr, au lieu qu'on faiſoit auparavant celuy d'un Eveſque Confeſſeur. p. 69. 2. 'L'Egliſe de Milan a ſuivi celle de Verone, & a honoré S. Zenon comme un Confeſſeur mort en paix, non comme un Martyr: car c'eſt ce qu'on voit encore dans le Miſſel Ambroſien imprimé en 1560. p. 70. c. 'deux ans aprés que Lipoman eut quitté le ſiege de Verone. p. 72. a. b. 'L'unique vie que nous ayons de ce Saint, que l'on dit eſtre écrite aprés S. Gregoire, & avant le IX. ſiecle, p. 71. § 8. 'dit auſſi qu'il finit ſa vie en paix, & ne parle point qu'il ait rien ſouffert pour la foy.

[L'autorité de S. Gregoire eſt aſſurément fort conſiderable: mais il a pu donner en paſſant le titre de Martyr à S. Zenon ſans s'en eſtre bien aſſuré:] p. 71. b. '& on pretend qu'il le donne encore à d'autres contre la verité de l'hiſtoire. [Il eſt au contraire incroyable que ſi l'Egliſe de Verone l'honoroit du temps de S. Gregoire comme Martyr, elle ait oublié ou negligé ce titre ſi glorieux de ſon patron, pour luy en donner un inferieur. Je penſe que ce ſeroit un exemple unique dans l'Egliſe: car ce que S. Gregoire de Tours dit de S. Eutrope, eſt fort different. Pour Paul Diacre & les autres, il y a toute apparence qu'ils ont cru devoir ſuivre S. Gregoire, n'en ayant pas d'autre lumiere.

p. 69. c. 'Il faut ajouter à cela qu'Onuphre & divers autres qui ont travaillé à l'hiſtoire des Eveſques de Verone, ne reconnoiſſent qu'un ſeul Zenon: Amb. ep. 46. p. 297. c. '& on trouve dans S. Ambroiſe un Zenon Eveſque mort depuis aſſez peu de temps, dont il parle d'une maniere qui donne tout lieu de croire qu'il eſtoit Eveſque de Verone. [Il ſeroit difficile de voir comment ce Zenon auroit pu eſtre martyrizé: & S. Ambroiſe qui blaſme Syagre ſon ſucceſſeur de ne pas aſſez ſuivre ce qu'il avoit fait, avoit une occaſion bien naturelle de parler de ſon martyre.

'On peut répondre que] Boll. 12. apr. p. 71. § 4. 5. 'S. Zenon ſelon l'hiſtoire de ſa vie eſt mort dés le temps de Gallien, [ſous qui le martyrologe Romain met ſon martyre, qu'on lit la meſme choſe dans celuy d'Uſuard ſelon les imprimez, & dans celuy qui porte à faux le nom de Bede.] Lobb. ſcri. t. 2. p. 510. 'Si nous recevons ces autoritez, il faut neceſſairement admettre deux Zenons Eveſques de Verone, l'un ſous Gallien, l'autre environ cent ans aprés. Bar. 12. apr. a. 'Baronius l'avoit fait d'abord; Ughel. t. 5. p. 553. 7. '& Ughellus l'a ſuivi: [Neanmoins Baronius ſemble avoir abandonné enſuite ce ſentiment. Car

je ne voy pas d'autre ſens à donner à ces paroles ;] Boll.12.apr.2. ' *Ex quo autem (ut acceptimus) non recepit Eccleſia Veronenſis duos Zenones, à priori noſtra ſententia haud inviti recedimus.* Bibl.P.t.2.p.362. ' Les Preſtres de Verone qui ont fait imprimer en 1586. les ſermons attribuez à S. Zenon, ſoutiennent fortement que cette Egliſe n'a jamais eu qu'un Eveſque de ce nom : & pour pouvoir dire qu'il a eſté Martyr, ils ſont reduits à pretendre que celuy dont parle S. Ambroiſe, n'eſtoit pas Eveſque de Verone. [Mais nous ne voyons point qu'ils l'aient perſuadé à perſonne ; & ni leur autorité, ni leurs raiſons n'ont point empeſché] Ugh.p.577. ' Ughellus & Bollandus de dire qu'il l'eſtoit, comme une choſe qui n'eſt pas meſme conteſtée.

[La maniere la plus aiſée de ſortir de toutes ces difficultez, eſt de reconnoiſtre de bonne foy que nous n'avons aucune preuve qu'il y ait eu un S. Zenon du temps de Gallien. Cette opinion ne paroiſt venir que de ce que dit ſa vie] Boll.12.apr. p.71. ' qu'il delivra la fille de ce Prince poſſedée par le demon. [Mais cette hiſtoire tres peu probable dans le fond y eſt raportée avec des circonſtances encore plus improbables.] p.72.a. ' Bollandus & le P. Labbe *p.* 511. croyent que ce Gallien n'eſt point l'Empereur, mais quelque homme puiſſant des environs de Verone vers le temps de Julien l'apoſtat. Quoiqu'il en ſoit, p.71.f. ' cette vie compoſée par un Coronat Notaire, [eſt ſi pleine de fautes, qu'elle eſt incapable de faire aucune autorité.] e.f. ' Elle eſt faite aprés le miracle que raporte S. Gregoire, p.72.d. ' c'eſt à dire aprés l'an 588.[a] (a p.71.f.) & ce ſemble meſme longtemps aprés. p.72.a. ' Bollandus veut que ç'ait eſté avant la tranſlation de ſon corps faite ſous Pepin vers l'an 805. [Mais il n'en a pas de fondement.] p.74.f. ' Car par cette tranſlation ſon corps ne changea que de tombeau & non d'egliſe. ' p.70.a. Au lieu que ſelon cette vie, il paroiſt que S. Zenon eſtoit de Verone meſme, Bibl.P.t.2.p.366. ' un manuſcrit fort ancien, dit-on, le fait venir de Syrie en Italie : [& ſon nom donne quelque lieu de croire qu'il eſtoit grec.]

NOTE VI.

Pour la page 429. § 7.

Sur les ſermons attribuez à S. Zenon.

Bar.12.apr.a. ' Baronius fait ce qu'il peut pour ſoutenir les ſermons attribuez à S. Zenon : & neanmoins il eſt obligé d'avouer qu'il y en a pluſieurs qui ne luy peuvent convenir, ſur tout en ſuppoſant qu'il a vécu ſous Gallien. [Il ne parle meſme jamais ni de ce S. ni de ſes ſermons dans ſes Annales ; ce qui marque qu'il n'y voyoit rien d'aſſuré.] Bell.p.89.90. ' Bellarmin reconnoiſt que quelques-uns des ſermons qu'on luy attribue, ſont de S. Baſile, d'autres de S. Hilaire, que pour le reſte il n'en ſçauroit dire autre choſe, ſinon qu'il y en a de ſi courts, qu'ils ne meritent pas le nom de ſermons, & de ſi obſcurs qu'on ne les ſçauroit entendre : que pluſieurs ne ſont que des repetitions des autres, & ce qu'il y a de plus faſcheux, qu'aucun des anciens n'en a parlé. Labb ſcri.t.2.p.509. ' Le P. Labbe ajoute qu'outre ceux qui ſont de S. Hilaire & de S. Baſile, la diverſité du ſtyle & quelques autres marques font voir que les autres meſmes ſont encore de pluſieurs auteurs differens : Il met Baronius, Molanus, Poſſevin, & Miræus entre les Catholiques qui croyent qu'ils ne ſont point de S. Zenon, & Cocus & Rivet entre les Proteſtans. [Neanmoins cela n'eſt pas vray generalement de Baronius.

Sixte de Sienne n'en a pas fait avant Bellarmin & le P. Labbe un jugement moins deſavantageux.] Six.S.l.4.p.391.1.c.d. ' *Conſtat*, dit-il, *hos ſermones majori ex parte collectos eſſe ex diverſis authoribus, qui*

ducentis

ducentis pene annis fuerunt Zenone posteriores. Nam sermones qui psalmos à nobis enumeratos exponunt, descripti sunt ex commentariis Hilarii, ne verbo quidem immutato : sermo in illud, Attende tibi, *una cum alia concione*, de livore & invidia, *quæ in eodem volumine hunc subsequuntur, D. Basilii est: cæteri vero sermones, sive magis fragmenta sermonum, ob styli diversitatem, varios arguunt authores. Sed autor sermonis* de continentia *qui hoc opere continetur, affirmat se à Christi ortu abfuisse annis quadringentis & eo amplius.* [On a osté ces quatre cents ans dans les dernieres editions, non sur l'autorité d'aucun manuscrit, mais seulement parce qu'on a veu que cela ruinoit cette piece, comme il est aisé de le juger par ce qu'en dit Baronius (*in 12.apr.*) & par ceux qui ont fait imprimer ces sermons en 1586. (*Bibl. P. t.2.p.362.*) C'est un moyen indubitable & sûr pour répondre à ces sortes de raisons.

Bar. in 12. apr. a. ' Baronius tasche de justifier cette correction ; [mais ce qu'il allegue pour cela n'est pas difficile à refuter. Car quand il n'y eust plus eu d'exercice public du paganisme au IV. siecle, ce qui se trouvoit faux en beaucoup d'endroits, il est certain qu'il s'exerçoit encore par tout à la campagne.] Bib.P. t.2.p. 656.f. ' Car pour ce que dit l'auteur, Que le sacrifice des payens estoit public, & que celuy des Chrétiens estoit secret : [la suite l'explique, & fait voir qu'on le doit entendre non de la liberté des deux religions, mais de la difference de leur culte :] car comme il ajoute, celuy des payens pouvoit estre manié, s'il faut ainsi dire, par tout le monde, *tractari* ; au lieu que le nostre ne peut estre veu des Chrétiens mesmes sans sacrilege, s'ils ne sont consacrez dans le Clergé, [parce qu'en effet on étendoit un voile dans l'Occident, qui ostoit aux laïques la veue de la celebration des saints Mysteres. Ces sermons sont donc comme ceux qui portent le nom d'Eusebe d'Emese, un recueil de pieces ramassées de differens auteurs du IV. & du V. siecle. Il y en peut avoir quelques uns de S. Zenon de Verone connu par S. Ambroise : mais on ne peut pas le savoir.]

NOTE VII.

Pour la page 429. § 7.

Que les actes de S. Ponce sont entierement insoutenables.

[Les actes de S. Ponce que M. Baluze, & Bollandus nous ont donnez, peuvent paroistre extremement authentiques, ' puisque l'auteur pretend Boll. 14. maii, p. 274. d. avoir esté élevé avec ce Saint, avoir étudié avec luy, ' avoir enterré son p. 279. a. corps, avoir acheté des greffiers publics les actes de sa confession. ' Il p. 274. e. prend JESUS-CHRIST mesme & ses Anges à témoin qu'il ne dit rien qu'il n'ait veu de ses yeux, & qu'il n'ait entendu de ses oreilles ; & il ajoute qu'il avoit mesme esté compagnon d'une partie des souffrances de ce Saint. ' Il se donne le nom de Valere. p. 275 b. 2. a. [Ce qu'il dit de l'interrogatoire du Saint paroist assez bon : mais le reste ne convient nullement aux grandes esperances que l'auteur nous donne : & je croy qu'aprés les remarques que nous allons faire, on jugera que s'il est vray que Valere, ami du Saint, ait jamais écrit son histoire, ce n'est point celle que nous avons.]

' Bollandus qui croit qu'on en peut p. 272. f. recevoir la substance comme indubitable, avoue que pour le style, ils ont esté amplifiez par quelque auteur plus nouveau, & qu'il y a en quelques endroits des exagerations bien fortes. ' Baronius pretend que ce qui y est Bar. 246. § 9. dit que l'Empereur Philippe fit abattre le temple de Jupiter par S. Fabien & par S. Ponce, y a esté ajouté par

Boll p.277.a. d'autres. ' Bollandus a neanmoins trouvé cet endroit dans ses manuscrits, Baluz t.2 p. 495. ' aussibien que M. Baluze, qui soutient que si cela ne se trouve pas dans Mombritius, ce n'est que parce que p 495|Boll. p. 275.a. cet ' auteur a donné un simple abregé de ces actes, & non les actes entiers. [Cependant on ne peut douter que Baronius n'ait eu raison de trouver à P[illegible] l. 11. c.25. p.338.b. redire à cet endroit.] ' Le P. Petau l'appelle une fable ridicule, & veut que l'on juge par là de l'autorité que merite toute la piece.

[Mais il y a bien d'autres choses qui peuvent n'en pas donner plus d'estime. Valere qui devoit connoistre parfaitement toute la famille de S. Boll.14.maii, p.274.c. Ponce] ' dit que son pere estoit un Senateur Romain nommé Marc. [Jamais Marc ne fut le nom propre d'un Senateur Romain, puisque c'estoit un prénom commun à un grand nombre de personnes.

Je ne voy pas comment on peut se c.f. persuader que la mere du Saint,] ' qui avoit soupiré 22. ans aprés ce fils unique, ait voulu l'étouffer dans son ventre, & le tuer aprés qu'il fut né, parce qu'un demoniaque avoit dit qu'il briseroit les dieux des Romains.

[Toute l'histoire de la conversion du Saint sent parfaitement les imaginations de Metaphraste, aussibien que p.275.b. ce qu'on veut,] ' qu'estant encore enfant, & n'ayant aucune connoissance de la religion Chrétienne, il se soit jetté aux pieds du Pape Pontien pour les baiser. [La discipline de l'Eglise ne permettoit point] que n'estant pas mesme Catecumene, on le fist entrer au lieu où on celebroit les saints Mysteres. Et ce qu'on ajoute que luy & un autre enfant y estant entrez, se retirerent à l'écart jusqu'à ce qu'on les eust achevez, n'a aucune probabilité, quand mesme on voudroit dire qu'il avoit alors prés de vingt ans:] p.276.a. ' car c'est tout le plus qu'on luy puisse donner selon ces actes.

' Il dit de son pere, *eum pessimum & perversum in culturâ dæmonum suorum esse ultra omnes homines*. p.275.d. [Ce ne sont guere-là les paroles d'un fils unique bien élevé: & d'ailleurs] ' selon ce p.274.f. que les actes avoient dit de son pere, ' & selon ce qu'ils ajoutent de sa con- p.275.f. version, il ne paroist pas avoir esté fort zelé pour le paganisme.

' Six mois aprés la mort de son pe- p.276.a. re, des soldats viennent enlever le Saint, & le contraignent de venir prendre la place de son pere dans le Senat. [Trouve-t-on quelque exemple de ce procedé? Car les actes ne disent pas mesme qu'il eust refusé de faire les fonctions de Senateur.] Il n'avoit alors qu'environ vingt ans, ' ou seulement dixhuit selon un ma- Baluz.t.2.p. 494. nuscrit: [& je pense qu'on ne luy eust pas mesme permis à cet age d'entrer au Senat.]

' La conversion de l'Empereur Phi- Boll.14 maii, p.276.f. lippe faite en un seul jour, [n'a pas assurément de vray-semblance. On y joint Philippe le fils, comme s'il eust esté en age de raisonner; & il n'avoit pas encore douze ans. Tout le monde abandonne ce qui est dit de la destruction du grand temple de Jupiter, qui ne peut estre que le Capitole: & il ne faut avoir aucune connoissance de l'attachement que les Romains avoient encore cent ans aprés à leurs vieilles superstitions, pour ne se pas moquer de ce que disent les actes,] ' que toute la ville de Rome eut une p.277.a. extreme joie de la conversion de Philippe, que tout le monde couroit au battesme, & qu'on bastissoit des Eglises sur les temples démolis. [On n'en fit pas tant sous Constantin: & cependant le christianisme de Philippe fit si peu d'éclat, que mesme beaucoup de personnes habiles ne le croient pas. Pardessus tout cela, on a de tres fortes preuves] ' qu'il ne se convertit p 276.e.

pas à Rome en la troisiéme année de son regne, comme le disent les actes, [mais qu'il estoit Chrétien avant que de venir à Rome, & avant que d'estre Empereur (*v. son titre n*.1.)

c. ' Les actes disent que Philippe fut converti dans la solennité de l'an mille de Rome, ' & favorisent beaucoup les plus habiles qui croient que cette solennité se fit en 248. [Il est certain qu'elle ne se fit au plutost qu'en 247. & il est certain encore que Philippe fut tué par Dece en 249. C'est donc une faute inexcusable au pretendu Valere,] ' de dire que Philippe regna quatre ans aprés sa conversion.

p.277.a. b.

' Ils ajoutent que Philippe fut tué par Dece son successeur, & que Dieu voulant éprouver son Eglise, permit qu'aprés la mort des Philippes (il devoit dire *des Deces*) Gallus prist l'Empire, & qu'aprés avoir regné deux ans & quatre mois, il eust pour successeur Valerien & Gallien, ces princes cruels, *truces*, & ennemis de l'Eglise, qui dés qu'ils eurent envahi l'Empire, publierent des edits furieux contre les Chrétiens. [Nous ne saurions donner qu'un an & quelques mois à Gallus, en y joignant mesme les trois mois d'Emilien qui regna entre luy & Valerien. Valerien ne passe nullement dans l'histoire pour un prince cruel, quoiqu'il l'ait esté à l'égard des Chrétiens par les mauvais conseils de Macrien. Mais ce qui est plus important, c'est que] ' durant les trois premieres années de son regne, il fut aussi favorable aux Chrétiens que l'avoit esté Philippe. [Gallien appaisa mesme la persecution dés qu'il commença à regner seul.

b.

Eus.l.7.c.10. p.255.256.

Il est aussi un peu étrange que le pretendu Valere passe la persecution de Dece comme si elle n'avoit point esté du tout. Cependant comme l'histoire nous apprend qu'elle vint particulierement de la haine de Dece contre les amis de Philippe, il est impossible qu'elle n'ait eu quelque effet notable à l'égard de S. Ponce, qui non seulement estoit tres exposé par sa qualité de Senateur,] ' mais que Philippe avoit, dit-on, beaucoup aimé avant que d'estre Chrétien, [& qu'il n'avoit pas sans doute moins consideré depuis qu'il avoit esté converti par son moyen. Est-ce que Dece l'épargnoit parce qu'il avoit détruit le Capitole ?

B.II.14.mai. p.276.c.

Quoique la confession du Saint ait quelque chose de beau,] ' elle suppose neanmoins qu'il avoit converti Philippe, & détruit les temples à Rome. *Servi vestri* [n'est point la qualité que prenoient les Gouverneurs en écrivant aux Empereurs. *Primi in palatio Senatores* [n'est point non plus une phrase de ce temps là, où les Senateurs regardoient les charges du palais comme au dessous d'eux.] ' Pour le martyre du Saint, avec la mort de ses juges, [tout cela n'est digne que de Metaphraste.

p.277.e.f. p.278.§12-16.

Nous ne nous serions pas si fort arrestez à remarquer les défauts de cette piece, si nous ne nous estions trouvé obligez de détruire ce caractere d'histoire originale qu'elle porte d'abord, & de répondre à l'autorité des personnes savantes qui l'ont produite.]

NOTE VIII.

Pour la page 430.§8.

Sur les actes de S. Nicephore.

' Bollandus nous donne deux sortes d'actes de S. Nicephore, les uns & les autres tirez de deux anciens manuscrits grecs. [Les premiers qui sont plus simples, sont sans doute les meilleurs, surtout en ostant quelques mots peu considerables] ' que Bollandus a ajoutez en italique, & qui ne sont pas de son manuscrit, mais de ceux que Surius a tirez d'un autre grec. ' Les

Boll.9.feb.p. 283.§2. §2. §11

seconds actes portent le nom d'un Jean Evesque de Sardes inconnu d'ailleurs. C'est la mesme histoire que dans les autres, mais meslée de diverses p.594.b. amplifications. ' Bollandus en donne encore de troisiémes actes qu'il a trouvez en latin dans un ancien manuscrit. Ils sont tout à fait conformes aux premiers pour l'histoire ; mais il y a plus de passages de l'Ecriture, [& plus de reflexions.]

p. 'Tous ces actes de S. Nicephore supposent que l'on faisoit souffrir aux Prestres dans l'Orient les tourmens de la question, ce qui s'accorde moins avec ce que nous avons dit se pratiquer en Afrique. [Mais il ne faut pas douter que les Gouverneurs ne se donnassent en cela beaucoup de liberté de suivre chacun leur genie. D'ailleurs je ne sçay s'il faut dire que ces actes soient tout à fait originaux. Car ils ont quelque air d'une narration faite pour instruire des moines, quoique leur simplicité ne nous permette pas de douter qu'ils ne soient tres anciens.]

p.235. § 2. ' Bollandus attribue à Metaphraste ceux qui sont dans Surius, lesquels ne sont differens des siens que par quelques petits mots, [la pluspart tres peu importans. Ce n'est pas là le style de Metaphraste. Aussi nous en avons d'autres bien differens de ceux-là dans un recueïl d'actes traduits en grec vulgaire par Agapius. Le titre porte que tous ces actes sont traduits de Si- Agap.p.264. meon Metaphraste :] ' & Agapius le dit positivement de ceux de S. Nicephore en particulier. [On y voit l'é- Agap.p.259. rudition des nouveaux grecs,] ' qui mettent cette histoire *dans la persecution generale ordonnée par les edits de Julien l'apostat & de Gallus son frere & son collegue.*

NOTE IX.

Pour la page 434. § 10.

Sur la qualité de S. Marin.

'M. Valois croit que S. Marin n'es- Euf.n.p.149.2.d. toit pas officier dans l'armée, mais dans la milice du Gouverneur, qu'on appelloit *cohortalem militiam* [*& togatam.* Je ne sçay neanmoins si ses raisons le prouvent assez. Car les soldats mesmes devoient estre condannez dans quelques lieux, & avec quelques formalitez. Ils devoient aussi avoir un juge ; & on ne donne que cette qualité à Achée qui condanna le Saint, parce qu'il s'agissoit d'un jugement. Peut-estre qu'Eusebe ne savoit pas si celuy-là avoit eu le titre de Duc ou de Lieutenant, & qu'ainsi il l'a marqué par la qualité generale de juge. Il ne le qualifie pas non plus Consulaire, qui a esté dans la suite le titre de gouverneur de la Palestine. Je ne sçay pas mesme s'il y a preuve que la Palestine eust dés le temps de Gallien deux commandans, l'un pour le civil, l'un pour les armes. Pilate & plusieurs autres aprés luy avoient l'un & l'autre. Un homme riche & de naissance comme estoit S. Marin, se fust-il mis dans la milice du Gouverneur, qui n'estoit pas fort honorable ?

Nous n'entrons point] dans l'autre difficulté que propose ' M. Valois, p.150.a. savoir si κλῆμα est une dignité differente de celle de Centenier : Neanmoins les paroles d'Eusebe portent bien plus naturellement à les distinguer, comme le pretend Casaubon.

NOTE X.

Pour la page 436. § 10.

Sur ce qu'on dit du martyre de S. Astere.

' Rufin dit que S. Astere receut Ruf.l.7.c.15. p.120.2. aussitost l'honneur qu'il avoit fait à S. Marin, & devint luy mesme martyr. [C'est sans doute sur l'autorité

Boll.: marr. p.224.c. de ce passage] ' qu'il est honoré comme Martyr avec S. Marin par les martyrologes latins. Menæa,p.811. ' Les Grecs mesmes qui ne parlent point de S. Marin marquent le 7. d'aoust un S. Astere Senateur, qu'ils disent avoir eu la teste trenchée. Cependant Eusebe qui nous apprend tout le reste de ce que nous savons de ce Saint,] Eus.l.7.c.16. p.264. ' l'ayant appris de ceux qui l'avoient veu, [& qui estoit Evesque de Cesarée mesme, où il semble selon Rufin qu'il ait souffert, ne dit rien de son martyre : & il n'est point du tout probable, ni qu'il l'ait ignoré, ni qu'il ait oublié de le dire. Il est assurément plus aisé de croire que Rufin qui alloit un peu viste, a cru lire dans Eusebe ce qui n'y estoit pas : ou peutestre l'a-t-il ajouté à dessein sur ce qu'il connoissoit quelque S. Astere Martyr, qu'il a cru estre celuy-là.] ' Les martyrologes de S. Jerome en marquent un le 3. de mars, auquel on fait la feste de S. Marin. Flor.r.c.p. 351.351. [Il n'est pas fort commun de voir des Senateurs Romains Martyrs, surtout dans les provinces où les Gouverneurs pouvoient bien avoir du respect pour leur dignité, & craindre d'offenser des familles puissantes. Avec tout cela les Grecs nous embarassent : car je croy que συγκλητικοὶ sont toujours les Senateurs Romains, & non ceux des autres villes : & les Senateurs Romains qui ont merité d'estre honorez par l'Eglise, ne sont pas en si grand nombre, qu'on puisse dire aisément qu'il y en a eu deux du nom d'Astere. Mais on sçait quelle est l'autorité des nouveaux grecs dans ce qu'ils raportent de l'antiquité.]

NOTES SUR GALLIEN.

NOTE I.

Pour la page 444. § 2.

Des trente tyrans qu'on met sous Gallien.

Trig.ty.p. 1..d.n.C.p. 211.2.d,212. ' TRebellius Pollio conte trente tyrans, ou Princes rebelles & illegitimes sous Valerien & Gallien, soit pour faire un nombre rond, soit pour les comparer aux trente tyrans d'Athenes celebres dans l'histoire greque. Mais pour trouver son nombre, il a esté obligé d'y ajouter non seulement deux femmes, Zenobie qu'on peut dire avoir regné veritablement, & Victoire femme de Victorin tyran des Gaules; mais encore un Valens qui estoit du temps de Dece. [Ainsi si on demande combien il y a eu veritablement de tyrans sous Gallien, il n'en faut conter que dix-huit, savoir Macrien, Baliste, & Meone en Orient; Emilien en Egypte; Celsus en Afrique; Trebellien en Isaurie; Ingenuus, Aureole, & Regillien dans l'Illyrie; Pison dans la Thessalie; Valens dans l'Acaïe; Postume, Elien, Lollien, Victorin, Marius, & Tetricus dans les Gaules; avec Saturnin à qui on n'attribue aucun pays. On y peut joindre avec raison Zenobie. Onuphre en trouve trente; mais c'est en contant cinq fils d'Empereurs qui ont porté le titre d'Auguste avec leur pere, Cyriade qui n'a esté que sous Valerien, Odenat & ses quatre enfans, quoiqu'Odenat doive plustost passer pour un Empereur legitime, & Censorin qui a esté sous Claude.

NOTE II.

Pour la page 445. § 3.

Que Postume peut avoir pris le titre d'Auguste dés la fin de 260.

' Le P. Pagi a cru dans sa Disser- Pagi,p.48.

tation que Postume ne s'estoit revolté qu'en 261. parce, dit-il, que Pollion marque sa revolte sous le Consulat de p.48|an.269. §3. Gallien & Volusien. ' Il ajoute qu'il a gouverné dix ans, parce qu'Eutrope & Orose le disent, & parce qu'on trouve une medaille qui marque sa 9. année, & une autre de la dixiéme sur les vœux faits pour sa 20ᵉ. [Car ces vœux n'avoient accoutumé de se faire que dans la solennité de la dixiéme. Ainsi selon ces suppositions il faut que Postume ne soit mort qu'en 271. ou au plustost en 270. sous Aurelien.]

Birag.p.395. ' Cependant Birague qui veut aussi donner dix ans à Postume, reconnoist que, selon Pollion, Lollien qui tua Postume, & mesme Marius & Tetricus qui succederent à Lollien, ont regné du vivant de Gallien, [qui fut tué en 268. au mois de mars.] Aurele Victor & Eutrope confirment la mesme Gall.v.p. 184.b. chose. ' Pollion parle expressément d'une guerre de Gallien contre Lol- Trig.ty.c.7. p.187.c. lien : ' Marius dans un discours qu'il fit aprés son usurpation, dit que Gal- Claud.v.p. 205.d. lien regnoit alors : ' Dans les acclamations du Senat sur l'elevation de Claude à l'Empire, on luy demande qu'il délivre les Romains de Zenobie & de Victoire ; [qui n'a paru qu'aprés la mort de Postume :] & on ajoute, *Tetricus n'est plus rien.* [Ainsi il est constant que Victoire & Tetricus regnoient alors. Car je ne pense pas que personne veuille recevoir la solu- Pagi,269. §4. tion du P. Pagi,] ' que les Romains avoient honte de se voir pressez par des femmes, parce que Postume s'estoit associé Victorin mari de Victoire: [comme si on eust songé à une femme pendant que son mari regnoit, & ne regnoit que sous Postume, dont on ne dit rien dans ces acclamations, quoique ce fust un ennemi bien plus redoutable aux Romains que ni Victoire, ni Tetricus.] Pour ce dernier, le P. Pagi est reduit à dire que Postume se servoit de luy dans la conduite des affaires ; [ce qui ne seroit rien quand on le diroit avec fondement. Mais tout ce qu'on en trouve, c'est que Tetricus estoit gouverneur de l'Aquitaine lorsque Victoire l'obligea de prendre le nom d'Empereur, quelque temps aprés la mort de Postume.

Le P. Pagi ne conte pour rien Pollion,] ' qui en trois endroits differens ne donne que sept ans au regne de Postume, ᵃ parce que cet auteur, dit-il, qui vivoit sous Constantin, paroist avoir peu sceu l'histoire qu'il écrivoit. Gall.v.p.177. b|Tri.ty.c.3.4.p 185.c|186. a Pagi,269. §4. [Mais il s'agit moins de Pollion, que des pieces qu'il raporte comme originales, & dont le P. Pagi ne conteste point l'autorité. On ne presume pas cependant que des historiens se trompent dans une multitude de faits qui se suivent les uns les autres : & tel que soit Pollion, il est bien plus ancien, & sans doute aussi plus croyable, que ni Zosime ni Zonare,] ' sur lesquels le §5. P. Pagi pretend se fonder, parce qu'ils supposent que Postume vivoit encore à la mort de Gallien, [luy attribuant sans doute tout ce qui se passoit dans les Gaules, parce qu'ils n'ont guere connu ceux qui y ont regné aprés luy.

Nous ne voyons donc aucun moyen de dire que Postume soit mort plustard qu'en 267. Ainsi les deux medailles qui marquent sa 9. & sa 10. année sont veritables, il faut dire qu'il a commencé en 257. sous Valerien.]

' Birague le fait au moins commencer Bir.p.394.395. en 259. & finir en 268. pour luy donner dix ans commencez sur l'autorité des mesmes medailles. [Mais il n'y a pas moyen non plus de ne mettre que deux mois entre sa mort & celle de Gallien : Et de plus s'il entroit dans sa 10. année en janvier 268. il faut qu'il ait commencé au plustard dés le mesme mois en 259. prés d'un an avant la captivité de Valerien selon ceux mesme qui croient qu'il fut pris dés

259. Or tout ce qu'on dit de la revolte de Postume ne permet point de la mettre avant la prise de Valerien. Les historiens qui louent Postume, n'auroient pu l'excuser d'ingratitude, d'une rebellion visiblement criminelle, & d'une perfidie odieuse, s'il se fust soulevé contre Valerien, qui estoit son bienfacteur, & que les payens ont loué comme un tres bon Prince.

Ainsi je pense qu'il vaut mieux abandonner deux medailles, qu'on peut avoir forgées sur l'autorité d'Eutrope, & que Goltzius n'a point connues. / Car il n'en donne point qui attribuent à Postume plus de sept ans de Tribunat. / Bucherius qui en a veu un grand nombre, assure aussi qu'aucune n'en marque davantage. / Pollion en trois endroits differens ne luy donne non plus, comme nous avons dit, que sept ans de regne. [Que si Eutrope & Orose, qui l'a suivi, disent dix ans, ou c'est une pure faute d'eux ou des copistes,] / ou il faut les entendre, comme fait Bucherius, de tout le temps que Postume a commandé dans les Gaules, partie comme Gouverneur, partie comme Empereur. [Ainsi il aura esté fait gouverneur des Gaules en 257. & les aura défendues jusqu'en 267. qu'il y fut tué.

Goltz.p.116.b.

Buch.belg.p.203.§ 8.

Trig.ty.c.2: 4.p.185.c.186. | Gall.v.p.177.b.

Buch.belg.l.6.c.9.§ 8.p.203.

Pour venir maintenant au temps où il se fit declarer Auguste,] / il est vray que Pollion n'en parle qu'aprés avoir marqué le Consulat de Gallien & Volusien [en / 261.] Mais il ne marque proprement ce Consulat que comme l'epoque de l'election de Macrien, aprés laquelle avant que de venir à l'election de Postume, il met quantité de choses [qui appartiennent à d'autres années : desorte que quand ce seroit un auteur beaucoup plus exact qu'il n'est, on ne pourroit pas pretendre qu'il eust voulu s'attacher à l'ordre du temps.] / Aussi le P. Pagi dans sa Critique sans songer à Pollion, abandonne sa premiere epoque, & fait commencer Postume en 260. Je ne voy point qu'il en allegue d'autre preuve / que ses pretendus dix ans de regne, qu'il n'ose étendre au delà de 269. [Les sept ans que nous croyons luy devoir donner aprés Pollion, pourroient avoir commencé en 261. & fini en 267. en ne les prenant pas entiers. / Mais on trouve sa settiéme année jointe à son 3e Consulat : & puisqu'il a esté Consul 4. fois selon beaucoup de medailles citées dans Birague; [ces deux choses ne se peuvent accorder, si sa settiéme année n'a commencé dés 266. ce qui oblige de commencer sa premiere dés 260. Cependant cette preuve n'est point tout à fait decisive,] / parce que Birague raporte deux medailles qui luy donnent un cinquiéme Consulat, outre celle qui y joint sa dixiéme année. [Ainsi ou celles-ci sont fausses, ou il y a faute dans celle qui porte *Trib. pot. VII. Cos. III.* en ce cas il pourra n'avoir pris la pourpre qu'en 261. Mais il est remarquable] / que Bucherius assure que toutes les medailles qu'il a veues de Postume, ne passent point son 4. Consulat, non plus que sa 7. année. [Ainsi il semble qu'il vaut mieux se determiner à l'an 260. conformément à ce que dit Aurele Victor,] / que ce fut le premier qui tascha de sauver l'Empire du danger où les vices de Gallien le metoient; [quoique ce passage soit moins fort, parce que Victor ne parle que des tyrans des Gaules, & d'Aureole.]

Gall.v.p.175.c.|177.a.

b.

Pagi,260.§ 2.

269.§ 8.

Birag.p.395| Goltz.p.116.b.

Bir.p.395.

Buch.belg.p.203.§ 8.

Aur.V.p.521.b.

/ Le P. Pagi pretend en effet prouver que Postume ne s'est revolté qu'aprés Macrien, & aprés la mort de Pison, [ce qui nous obligeroit de differer sa revolte jusques au milieu de 261. au moins.] Mais toute sa preuve c'est qu'il pretend que Valerien qualifié Empereur dans un acte du 25. de juin, est le fils aisné de Gallien ; [ce qu'il ne sçauroit montrer : Et mesme puis-

Pagi,p.260.§ 2.

qu'il est certain que Valerien frere de Gallien estoit César en ce temps là aussibien que le fils de Gallien, on n'a pu manquer à le nommer dans cet acte : & ainsi il faut necessairement dire que c'est luy qui est appellé Valerien, & que l'autre Valerien estoit mort alors : D'où il faudra conclure par le raisonnement mesme du P. Pagi, que Postume estoit déja revolté.]

Buch. belg. l. 6. c. 9. § 5. p. 263. ¹ Bucherius croit que Postume avant que d'estre fait gouverneur des Gaules, y avoit déja demeuré trois ou quatre ans comme gouverneur de Gallien. Trig. ty. c. 2. p. 185. d. [Mais si cela estoit,] ¹ Valerien en écrivant aux Gaulois, lorsqu'il le fit leur Gouverneur, se seroit-il contenté de le louer sur ce qu'il en savoit ; [& n'auroit-il pas marqué que les Gaulois mesmes estoient déja bien instruits de son merite par l'experience qu'ils en faisoient depuis plusieurs années ? Cela n'empesche pas qu'il n'ait esté gouverneur de Gallien dés 253. si l'on veut, soit hors des Gaules, soit dans les Gaules mesmes : Car ce que nous avons dit qu'il pouvoit avoir esté fait gouverneur des Gaules en 257. n'est qu'une conjecture en laquelle nous voulons bien suivre Bucherius, pour trouver quelque verité dans les dix ans qu'on luy donne. Mais nous sommes tout prests à l'abandonner, s'il se trouve quelque chose qui y soit contraire. Et nous avons veu sur Valerien § 4. que Gallien pouvoit bien estre dans les Gaules dés l'an 256.

Pour la page 450. § 4.

NOTE III.

Sur le cinquiéme Consulat attribué à Postume.

Birague (*p.* 395.) raporte un assez grand nombre de medailles, qui marquent Postume Consul pour la quatriéme fois. Buch. de Belg. l. 6. c. 9. § 8. p. 203. ¹ Bucherius dit en avoir veu aussi quelques unes. Cela n'est pas contraire à celle qui est raportée par Birague & par Goltzius (*p.* 116. *b.*) où sa settiéme [& derniere] année est jointe avec son troisiéme Consulat. [Car supposé qu'il ait commencé à regner sur la fin de 260. cette medaille peut estre de 266. & n'empesche pas qu'il n'ait esté de nouveau Consul en l'an 267. auquel il mourut. Pour les trois medailles de Birague, où on voit un cinquiéme Consulat de Postume,] ¹ Bucherius n'en a veu aucune de cette p. 230. sorte, quoiqu'il en ait veu beaucoup de ce Prince, [& je ne trouve aucun moyen de les défendre, non plus que *Imp. X.* qu'on lit dans une de celles-là, & dans une autre du quatriéme Consulat. Car je ne trouve point cet *Imperator* avec des nombres dans les autres de Postume, où ils devroient estre fort frequens, ni dans celles des autres princes depuis Caracalla jusqu'à Aurelien.]

NOTE IV. Pour la page 452. § 5.

Sur Baliste nommé Calliste par quelques Grecs.

¹ Celuy que le Syncelle & Zonare Sync. p. 382. a | Zon. p. 234. 235 | Valer. v. p. 175. 2. appellent Calliste, est apparemment le mesme que le Baliste de Pollion, qui ne connoist point de Calliste, comme les deux autres ne parlent jamais de Baliste : Et ils attribuent à leur Calliste l'expulsion de Sapor, qui appartient à Baliste selon Pollion. Nous l'appellons toujours Baliste, qui est son veritable nom, comme on le voit non seulement par Pollion, mais encore par les medailles qu'on en trouve dans Goltzius *p.* 115. *e.* & dans d'autres.

NOTE V. Pour la page 456. § 7.

Que Macrien n'a usurpé l'Empire qu'en 262.

¹ Le P. Pagi pretend que Macrien Pagi, 259 § 8. a esté declaré Empereur dés l'an 260. ce qui l'oblige à rejetter ce que nous lisons dans la vie de Gallien par Pollion, que

Gall. v. p. 175. 176. 'que cela se fit sous les Consuls Gallien
a n. S. p. 277. r. c. & Volusien, [c'est à dire en 261.] [a] Il allegue ce que dit Saumaise, que ce commencement de la vie de Gallien est tout à fait corrompu dans les imprimez, & bien different des manuscrits,
Pagi, 254. § 8. où il est fort défectueux : ' & il semble vouloir conclure delà que la date des Consuls n'est point de Pollion. Cependant il n'ose pas dissimuler que selon Saumaise cette date est dans les manuscrits, & que l'endroit n'est défectueux ou corrompu que dans ce qui la precede. C'est pourquoy il se reduit quelquefois à dire que si Pollion l'a mise, il s'est fort trompé. [Ce dernier peut estre : mais il ne nous est pas neanmoins permis de le dire, si le P. Pagi ne nous y oblige par de bonnes preuves : & nous ne voyons point qu'il en ait d'autres qui meritent quel-
§ 2|261. § 6. que examen, sinon] ' que Macrien qui a commencé sa seconde année, est mort avant que S. Denys d'Alexandrie écrivist à Hermammon en la 9. année de Gallien, [c'est à dire à la fin de 261. ou au commencement de 262. Il veut donc que ce soit en 261. mais je ne voy point qu'il en ait rien du
262. § 6. tout pour le prouver.] ' Pour refuter Baronius qui l'a mise en 262. il allegue que S. Denys exhorte les Chrétiens à se réjouir dans la solennité que Gallien devoit faire pour sa dixiéme année ; & [elle se fit, dit le P. Pagi, en 262. Selon ses suppositions mesmes, ce ne pouvoit estre au plustost qu'au mois de may. Et ainsi sa raison est fort propre pour montrer que la lettre n'est pas écrite dés l'année de devant. Mais dans la verité j'ay peine à croire que S. Denys recommande aux Chrétiens de prendre part à cette solennité toute profane, qui mesme
Eus. l. 7. c. 23. p. 270. d. ne se devoit pas faire] ' dans la neuviéme année comme celle dont il parle, [mais dans la dixiéme. Il y a plus d'apparence qu'il les exhorte à se réjouir en Dieu de la paix que Gallien venoit de rendre à l'Eglise.] ' Do- Pears. dis. p. p. 68.
douel tire de ce mesme mot ἑορταστικῷ, que c'estoit une lettre Pascale, qui aura par consequent esté écrite en 262. mais avant Pasque, [& peut-estre mesme assez longtemps auparavant ;] ce qui ne l'empesche pas de croire que Macrien n'a commencé qu'en 261. & qu'il a regné plus d'un an. [Cependant sa preuve est foible ;] ' & il sem- Eus. l. 7. c. 21. p. 266 c.
ble que la lettre Pascale de l'an 262. estoit adressée à Hierax.

NOTE VI.

Pour la page 460. § 8.

Embaras sur l'histoire d'Aureole.

' Zonare dit que Gallien avoit en- Zon. p. 236. e. f.
voyé Aureole contre Macrien avec d'autres Generaux ; & que les troupes de Macrien en se rendant à luy, proclamoient Gallien Auguste. [Il est donc visible que selon luy Aureole n'avoit point encore usurpé l'Empire,] ' & il ne marque en effet son 237. d.
usurpation que dans la suite, à la fin du regne de Gallien. ' Cependant, se- Gall. v. p. 176. c.
lon Pollion, Aureole avoit esté declaré Empereur ' avant Macrien mesme. Tri. ty. c. 11 p. 190. c. || Vorh. p. 533. 2.
Aurele Victor met assez formellement la revolte d'Aureole à la fin de Gallien comme Zonare.

[Zosime est embarassé.] ' Il dit fort Zos. l. 1. p. 650. c. d.
nettement qu'Aureole se revolta dans le commencement de Gallien, ' & par- p. 651. 2.
le ensuite du soulevement de Postume: ' & dans la suite il ajoute qu'Aureole p. 652. e.
avoit esté longtemps rebelle à Gallien. ' Cependant il joint à sa revolte celle p. 650 e.
de Cecrops, ' qui demeura avec Gal- Gall. v. p. 181. c.
lien jusqu'à sa mort, & executa la conspiration formée contre luy : ' & Zos p. 651. 652.
il finit le regne de Gallien en disant que ce Prince ayant laissé à Milan Aurelien General de la cavalerie, & Aurelien s'estant revolté, Gallien qui marchoit contre luy, apprit qu'Aureole venoit l'attaquer, & fut tué sur

n.p.955.1.g. cela. ' Il est bien naturel de croire qu'au lieu d'Aurelien il faut Aureole, & on l'a mis dans la traduction. Les deux Victors disent aussi que Gallien fut tué en faisant la guerre à Aureole : Zon.p.237.d. ' & Zonare dit clairement (*p.* 237.) qu'Aureole estoit General de la cavalerie, & se rendit maistre de Milan. Il est vray qu'Aurele Victor faisant l'histoire de la mort de Gallien, parle d'un Aurelien different d'Aureole : mais cet Aurelien n'estoit point revolté, & on voit par Pollion qu'il faut lire Heraclien. [Aurelien qui regna depuis, estoit celebre en ce temps-là : mais on ne le mesle point ni dans les revoltes ni dans la mort de Gallien.

Pollion qui veut qu'Aureole se soit revolté avant Macrien, paroist se contredire aussibien que Zosime.] Gall.v.p.181. a. ' Car en parlant de la mort de Gallien, *Gallienus*, dit-il, *ab Aureolo qui principatum invaserat, diffidebat, sperans quotidie gravem & intolerabilem tumultuarii Imperatoris adventum.* [Parle-t-on ainsi d'un homme qui avoit depuis huit ans le nom d'Empereur ? Ce qui pourroit favoriser encore Zonare,] p.176.d|Trig. ty.c.10.p.189. c. ' c'est qu'Aureole estoit, selon Pollion, maistre de l'Illyric, [a] & vainquit Macrien sur les confins de l'Illyrie & de la Thrace. a p.176.c|§1. a. [Où estoit donc cependant Regillien ?] Trig.ty.c.9, p.188.c. ' car il se revolta aprés Ingenuus, [& sans doute dans l'Illyrie,] puisqu'il en commandoit les troupes. [Ainsi tous les deux regnoient en mesme temps dans l'Illyrie] Gall.v.p.179. c. ' jusqu'au mois d'aoust 263. au moins s'il en faut croire Pollion : p.178.c. ' & durant ce temps là Gallien va à Byzance ; [Est-ce en passant par les terres de Regillien & d'Aureole ? Car les Empereurs n'alloient guere dans la Thrace que par l'Illyrie. Il fut encore dans la Mesie en 267. Y a-t-il de mesme beaucoup d'apparence qu'Aureole aprés s'estre revolté contre Gallien] ' l'ait suivi dans les Gaules contre Postume, comme le dit encore Pollion ? p.178.b.

[Assurément le sentiment de Zonare est bien plus probable en luy mesme. Mais nous n'avons osé démentir plusieurs fois Pollion. Ainsi nous le suivons parce qu'il est le plus ancien, sans nous assurer neanmoins beaucoup sur luy. Et il ne faut pas pretendre que dans un regne si embrouillé, & où nous n'avons aucun bon auteur à suivre, on puisse donner à la pluspart des choses un ordre qui soit bien assuré, ni qu'on puisse mesme répondre de tous les faits raportez par des auteurs qui souvent ne s'accordent pas avec eux mesmes.] ' Le P. Pagi suit aussi Pollion, mais sans entrer dans l'examen des difficultez. Pagi,259.§9.

NOTE VII.

Pour la page 462.§9.

Quelques difficultez sur les ravages des Gots dans la Grece.

' Quelques uns croient qu'il y a faute dans Pollion lorsqu'il dit que les Gots furent défaits dans la Grece par Macrien ; & ils veulent qu'au lieu de Macrien on lise Marcien, qu'on sçait d'ailleurs avoir combatu les Gots avec avantage sous l'autorité de Gallien. Trig.ty. n.S. p.280.2.c|n. C.p.206.2.d| Pagi,264,§4. [Neanmoins la victoire attribuée à Marcien sur les Gots n'est que de l'an 267. & au contraire l'Empereur Macrien estant venu en 262. combattre Aureole dans l'Illyrie, il peut avoir passé par la Grece. C'est pourquoy nous avons mieux aimé suivre ce que nous trouvons dans le texte.]

' Pollion joint en cet endroit un Clode aux Gots qui ravageoient la Grece. Gall.v.p.177 c|n.S p.280. 1 f. Saumaise qui ne trouve point le nom de ce Clode dans son manuscrit du Palatinat, croit qu'il a esté ajouté au texte par de mauvais correcteurs. [Il n'y a assurément aucune apparence de vouloir que ce soit

a. C. p. 206. 2. Claude qui regna aprés Gallien] 'comme le veut Casaubon. [Ce pourroit estre quelqu'autre Romain mécontent, qui se seroit retiré parmi les Gots, comme Cyriade parmi les Perses. Mais il vaut autant se passer d'une particularité peu importante & contestée.]

Pour la page 456. § 11.

NOTE VIII.

Jule Emilien distingué d'Emilien tyran d'Egypte.

Birague (*p.390.*) dit qu'Emilien qui regna en Egypte sous Gallien, est appellé par quelques uns C. Julius Æmilianus, & l'autorise par quelques medailles. [Mais il est aisé de luy répondre que ces medailles sont d'Emilien qui regna à Rome en 253. entre Gallien & Valerien.]

Pour la page 458. § 12.

NOTE IX.

Quand Gallien a fait la solennité de sa dixiéme année.

[La solennité que les Empereurs faisoient pour leur dixiéme année, se faisoit assurément quelquefois lorsque cette année finissoit, comme on le voit par Severe: & c'estoit ce qui se devoit naturellement. Mais je pense qu'on voit aussi par d'autres exemples qu'ils la faisoient quelquefois au commencement de cette dixiéme année.
Bir. p. 375. C'est pourquoy] 'au lieu que Birague
Pagi, 262. § 2. met en 263. celle que fit Gallien, 'le P. Pagi a cru la pouvoir mettre dés 262. parce que Gallien fut Consul cette année là, & non la suivante: & il s'est persuadé que les Empereurs prenoient le Consulat pour ces sortes de solennitez. [Ce principe ne nous
§ 2. paroist pas encore assez établi:] 'Et puisque la dixiéme année de Gallien ne commençoit au plutost que vers le mois de may [ou seulement au mois d'aoust, je ne sçay si l'usage de ce temps là, où les Consulats ne duroient guere que deux ou trois mois, nous permet d'étendre si loin celuy que Gallien avoit eu au mois de janvier. Le P. Pagi allegue encore] 'que Gall. v. p. 178. c.
Gallien parut en cette occasion *cum picta toga & tunica palmata*, '& qu'on Pagi, 262. § 2.
le voit avec l'habit Consulaire dans une medaille qui paroist appartenir à cette solennité. [Mais les Empereurs ne prenoient-ils l'habit Consulaire que lorsqu'ils estoient Consuls? Il est certain que mesme les particuliers portoient quelquefois l'habit de triomphe sans triompher actuellement. Ainsi nôtre ignorance nous empeschant de juger si les preuves du P. Pagi sont aussi solides qu'elles le sont peut-estre, nous nous rendons à la suite de l'histoire, selon laquelle il nous paroist fort difficile de mettre cette solennité de Gallien dés l'an 262. au moins selon l'ordre qu'elle tient dans Pollion. Que si on aime mieux croire que Pollion a renversé l'ordre des choses, comme cela n'est nullement incroyable d'un écrivain tel que celuy-là, en ce cas nous sommes prests de nous rendre ou aux raisons ou à l'autorité du P. Pagi.

Pour la page 459. § 12.

NOTE X.

Sur le siege de Bruchium mis en 263.

'Le Bruchium d'Alexandrie fut assiegé avant que S. Eusebe fust [chargé Eus. l. 7. c. 32. p. 283. b.
de l'Eglise de Laodicée] en Syrie, 'dont on le fit Evesque lorsqu'il alla p. 284. d.
en ce pays à cause de Paul de Samosates, dit Eusebe; [c'est à dire sans doute pour se trouver au Concile qu'on tenoit à Antioche contre Paul. Il y eut plusieurs Conciles contre cet heresiarque: mais ce qui nous determine, c'est que] 'S. Eusebe estant p. 283. a.
mort, S. Anatole qui passoit par Laodicée pour aller aussi au Concile d'Antioche contre Paul, fut établi son suc-

cesseur. [Il faut donc dire que S. Eusebe fut fait Evesque dans le temps du premier Concile, & S. Anatole dans le temps qu'on tint le dernier. Nous esperons montrer autrepart que le premier se tint en 264. dans le temps que S. Denys d'Alexandrie mourut: & par consequent le siege du Bruchium est en 264. au plustard, c'est à dire vers le temps de la défaite d'Emilien, que rien n'oblige de mettre
p. 285 b. plustard qu'en 263. ou 264.] ' D'ailleurs le Bruchium estoit assiegé par les Romains qui tenoient le reste de la ville ; [ce qui se peut fort bien entendre de Theodote General de Gallien contre Emilien : au lieu que si on vouloit mettre ce siege dans la revolte d'Emilien ou de Macrien, les Romains, c'est à dire ceux du parti de Gallien, auroient plutost esté assiegez
c. 21. p. 266. 267. qu'assiegeans. Sans cela] ' l'état auquel S. Denys d'Alexandrie décrit sa ville en 261. [conviendroit fort bien à ce siege.]

Pour la page 470. § 13.

NOTE XI.

Sur les Consuls de 264. & 265.

[Au lieu que tous les fastes sans aucune exception que je sçache, marquent Gallien Consul pour la sixiéme fois en 264. avec Saturnin, & Vale-
Bir. p. 376. 377. rien en 265. avec Lucille ;] ' Birague renverse cet ordre, mettant Valerien & Lucille Consuls en 264. & Gallien avec Saturnin en 265. [Il ne rend au-
p. 376. cune raison de ce changement:] ' mais il donne une medaille de Gallien, qui porte selon luy, *Trib. pot. XII. Cons. V.* [& comme Gallien n'est entré en sa 12. année qu'en 264. c'est apparemment ce qui l'a obligé de differer son sixiéme Consulat en 265. Mais il est tres aisé qu'on ait mis dans cette medaille XII. pour XI. ou V. pour VI. & il est au contraire bien difficile de s'imaginer qu'il y ait erreur dans tous les fastes. Aussi cette unique medaille est démentie] ' par trois qu'on trou- Goltz. p. 114. dic.
ve dans Goltzius, greques & latines, qui joignent le VI. Consulat de Gallien avec sa 11. année [achevée en 264.] & dans l'une de ces medailles on lit ἐνδέκατου & ἕκτου écrits tout au long. Le P. Pagi suit les fastes sans remarquer le changement qu'y fait Birague.

Pour la page 477. § 16.

NOTE XII.

Distinction de Spurius Lollianus, Lucius Ælianus, & Aulus Ælianus.

Aurelé Victor & Eutrope disent que Lollien se revolta contre Postume, estant favorisé par ceux de Mayence ; & le jeune Victor dit qu'Elien prit l'Empire à Mayence sous Gallien. [Il semble bien naturel de croire qu'ils parlent tous de la mesme personne.] ' Et Peane qui a traduit Eu- Spar. n. C. p. 212. 1 | Eut. gr. p. 122 a.
trope en grec, y a leu L. Ælianus au lieu de Lollianus. ᵃ On a encore plu- a Goltz. p. 121. c | Bir. p. 39.
sieurs medailles d'un L. Ælianus qui se qualifie Auguste. ' Mais d'autrepart Gall. v. p. 184. b | Trig. ty. c. 4. p. 186.
Pollion parle plusieurs fois de Lollien revolté contre Postume, & en fait un de ses trente tyrans ; & au contraire il ne parle point d'Elien. [Il est certain cependant que L. Ælianus & Lollianus sont deux :] ' car on Goltz. p. 117. a | 121. c.
trouve des medailles de l'un & de l'autre, où le dernier est appellé Sp. Servilius Lollianus. [Et afin qu'on ne dise pas que ce L. Ælianus est le mesme que celuy qui se revolta sous Diocletien,] ' on trouve d'autres me- p. 117. a.
dailles d'un Aulus Pomponius Ælianus.

[Dans cette difficulté on peut laisser les textes de tous les auteurs comme ils sont, & dire qu'Elien & Lollien ont pris tous deux la pourpre à Mayence sous Gallien, mais en des années differentes ; & que nous ne savons rien autre chose d'Elien.] ' On Buch. belg. l. 6. c. 12. § 1. p. 207.

peut dire qu'il faut lire Lollien dans le jeune Victor; & c'est le sentiment de Bucherius. [Mais en ce cas on ne saura point du tout le temps de L. Ælianus. On peut dire enfin qu'il faut lire Elien dans Eutrope, & mesme dans Aurele Victor; ce qui se peut appuier sur ce que celuy d'Aurele Victor fut vaincu selon luy par Postume; & on le peut encore tirer d'Eutrope:] ' au lieu que Lollien regna après Postume selon Pollion. [Nous suivons ce dernier sentiment parce qu'il debarasse davantage l'histoire. (Trig ty. c. 4. p. 105. a, b.)

Birague paroist avoir esté dans la mesme opinion,] ' puisqu'il met Elien en 267. & Lollien en 268. & dans l'histoire du dernier il ne parle point du tout de Mayence. ' Dans les medailles qu'il rapporte d'Elien, il y a tantost Lucius, tantost A. Pomponius, [en quoy on ne peut l'excuser d'avoir confondu les choses.] ' Il met encore L. Ælianus sous Diocletien, ce que Goltzius avoit déja fait. [Mais comme nous ne voyons pas pourquoy ils ont mis Lucius sous Diocletien plutost qu'Aulus, nous aimons mieux suivre Peane qui met Lucius sous Gallien. (Bir. p. 391. 396. | p. 391. | p. 428 | Goltz. p. 121. c.)

Si l'on juge que l'opinion de Bucherius est plus probable, il faudra dire que Lollien après sa défaite entretint des intelligences dans l'armée de Postume, par le moyen desquelles il souleva ses soldats & le fit tuer; ensuite dequoy il se trouva encore assez fort pour se faire proclamer Empereur.

Pollion a assurément pris Lollien & Elien pour une mesme personne, ou n'a point du tout connu Elien. Car luy qui va chercher des usurpateurs dans les temps de Maximin & de Dece pour faire ses trente tyrans, n'auroit pas manqué de parler d'Elien s'il l'eust connu. Et c'est peut-estre à cette confusion qu'il faut raporter ce qu'il dit de la revolte de Lollien contre Postume.

NOTE XIII.

(Pour la page 478. § 16.)

Quand Victorin a regné dans les Gaules, & combien de temps.

Aurele Victor & Eutrope mettent Marius avant Victorin. Nous suivons Pollion qui le met aprés: & il n'a pas d'apparence de le mettre devant, s'il est vray que] ' Victoire mere de Victorin l'ait fait Empereur comme le dit Pollion: [car elle ne l'aura pas fait au prejudice de son fils.] ' Sans cela Marius pourroit avoir esté fait Empereur par les soldats de Lollien, avant que Victorin fust reconnu de toutes les Gaules. (Trig. ty. c. 4. p. 106. b. | Buch. belg. p. 263. § 3.)

Aurele Victor & Eutrope disent encore que Victorin regna deux ans. Cela ne se peut si on met ces deux ans aprés la mort de Lollien, puisque ces mesmes auteurs aussibien que Pollion font succeder Tetricus à Victorin du vivant de Gallien, c'est à dire avant le 25. mars 268. & si Marius a esté aprés Victorin,] ' il est certain selon le discours que Pollion raporte de ce Marius, que Gallien vivoit encore. ' Il est mesme certain que dés le 24. mars 268. on savoit à Rome que Tetricus regnoit. [Je ne sçay si on pourroit dire que Victorin n'a esté associé à l'Empire par Postume qu'en 266.] ' Pollion semble le mettre beaucoup plutost. Si l'on veut mettre la mort de Postume au mois de janvier 267. Victorin aura pu regner aprés luy environ 13. mois. Car c'est tout le plus qu'on y puisse mettre. Je ne sçay pas si ce sont là les deux années qu'Aurele Victor & Eutrope luy veulent donner.] (Trig. ty. c. 7. p. 187. c. | Claud. v. p. 203. d. | Gall. v. p. 178. c.)

NOTE XIV.

Pour la page 480. § 17.

Sur les irruptions des Scythes en 267.

Gall. v. p. 181. a b.

' Pollion parle tout ensemble des ravages faits par les Scythes & par les Gots, ensorte qu'on ne voit pas bien s'il en fait une mesme guerre des mesmes peuples appellez indifferemment Scythes & Gots, ou si ce sont deux differentes guerres par des ennemis differens. Il est visible que ceux qu'il appelle Gots, sont les Herules du Syncelle (*p.* 382. *c. d.*) & comme les Herules vinrent toujours par mer jusques à Byzance, au lieu que Pollion fait entrer les Scythes par le Danube, [nous avons cru qu'il valoit mieux en faire deux guerres differentes. Nous donnons aux Scythes le nom de Gots, parce qu'on ne connoissoit plus guere alors d'autres Scythes :] ' & la guerre de Claude contre les peuples Septentrionaux, qui fut la suite de celle ci, passe pour une guerre contre les Gots.

Vorb p. 546. 1.

Les Herules sont appellez Ερυλοι dans Zosime (*l.* 1. *p.* 652. *c.*) & Αἴρουλοι dans le Syncelle (*p.* 382. *c.*) ' On les trouve encore écrits avec un esprit doux dans d'autres grecs. [Neanmoins il me semble que l'usage d'aujourd'huy est d'écrire *Heruli* avec une aspiration ; & c'est à quoy nous avons cru que nous nous devions arrester.]

Spar. n. C. p. 221. c.

NOTES SUR AURELIEN.

NOTE I.

Pour la page 521. § 1.

Sur le temps de sa naissance.

[Aurelien doit estre né en l'an 200. s'il faut s'arrester à la chronique d'Alexandrie qui dit (*p.* 636.) qu'il vécut 75. ans.] ' Mais ses medailles ne le font point si agé, [non plus que tant de guerres & de voyages qu'il fit estant Empereur aprés l'an 270.] ' Il n'estoit encore qu'à moitié blanc en 272. selon Zosime : μεσαιπόλιος. ' Il fut mesme adopté en 258. par Ulpius Crinitus : [& on n'adopte guere une personne de 58. ans.] ' Tacite pour s'excuser d'accepter l'Empire aprés luy, dit qu'il s'étonnoit qu'on voulust prendre un homme de son age pour succeder à un prince tout guerrier comme Aurelien : ' & Zonare dit que selon les auteurs, Tacite avoit alors 75. ans. [Ainsi c'est peut-estre à luy & non pas à Aurelien que la chronique d'Alexandrie a voulu donner 75. ans : car il est certain qu'elle est corrompue en cet endroit,] ' puisqu'elle fait succeder Florien à Aurelien sans parler du tout de Tacite, & elle met la mort d'Aurelien sous les Consuls Tacite & Emilien, [qui est l'année de la mort de Tacite, Aurelien estant mort l'année de devant.

Pagi, p. 383. — Zos. l. 1. p. 656. b. — Aurel. v. p. 213. 214. — Tacit. v. p. 227. d. — Zon. p. 240. c. — Chr. Al. p. 636.

Ainsi on ne peut juger de l'age d'Aurelien, que parce que nous avons dit qu'il estoit à moitié blanc en 272. Il pouvoit donc avoir alors environ soixante ans & estre né vers 212. Selon cela il ne pourra pas avoir combattu les François estant Tribun en l'an 234. auquel il n'avoit que 22. ans, mais il peut aisément l'avoir fait en 242. *v. Valerien* § 3.

NOTE II.

Pour la page 522. § 1.

Fables sur la fille d'Aurelien.

Il faut mettre sans doute au nombre des fables ce que dit Abulfaraje

(p.82.) qu'Aurelien en faisant la paix avec Sapor Roy de Perse, luy donna sa fille en mariage, &c. & que luy ayant envoyé quelques Grecs pour luy servir de medecins, les Perses apprirent d'eux la medecine d'Hippocrate: [Les Romains ne marioient pas leurs filles dans les pays étrangers:] ' Aurelien n'en eut qu'une, qui demeura à Rome avec sa posterité.

Aurel. v.p. 225.c. 225.c.

Pour la page 595. § 2.

NOTE III.

Sur le commencement & la fin du regne d'Aurelien, où l'on fixe aussi la mort de Claude.

[Le temps auquel a commencé Aurelien, dépend de celuy de la mort de Claude à qui il a succedé. On convient que Claude a commencé vers le 20. mars 268.] ' Il ne regna qu'un an selon le Syncelle & Eutyque. La chronique d'Eusebe & celle de Nicephore y ajoutent neuf mois; ce qui revient à Eutrope, qui dit qu'il mourut avant la fin de sa deuxiéme année, *intra biennium*. [Ainsi il sera mort dés l'an 269. Cependant] ' Pollion marque qu'il n'acheva la guerre des Gots qu'en 270. [Il faut donc qu'il ait regné au moins deux ans entiers:] ' & l'histoire d'Eusebe luy donne deux ans, aussibien que la chronique d'Alexandrie, le jeune Victor & Abulfaraje (p.82.) Porphyre marque que Plotin mourut à la fin de la deuxiéme année de Claude, δευτέρου ἔτους πληρουμένου. [Que si Aurelien avoit commencé à regner en 269. il auroit assurément esté Consul au premier janvier 270.]

Sync. p.384. Eutyc p 396. Claud. v.p. 205.e. Eus. l 7.c.28. p.278.c. Plot. v.p.2.b.

' Pollion dit mesme qu'un oracle avoit promis à Claude qu'il verroit le troisiéme esté, [c'est à dire au moins la troisiéme année de son regne,] en luy répondant par ce vers de Virgile,

Claud. v.p. 205.c.

Tertia dum Latio regnantem viderit æstas.

[Il importe fort peu que cet oracle soit vray ou faux: mais il est certain que Pollion ne l'auroit pas attribué à ses dieux, s'il eust cru que l'evenement l'avoit démenti. Il est appuyé] ' par une inscription trouvée à Sagonte en Espagne, datée de la troisiéme année du regne de Claude, ' & par une medaille greque qui la marque aussi. ' Pollion dit que la déroute des Gots fut achevée en 270. par la peste qui se mit parmi eux, ensorte que Claude negligeoit mesme de les poursuivre. ' Cela marque que Claude a vécu assez avant dans l'an 270. la peste ni la guerre ne commençant d'ordinaire qu'aprés l'hyver. C'est pourquoy Vorburg qui veut que Claude soit mort dans la deuxiéme année de son regne, accuse ce passage de faux. ' Pollion dit de plus que la guerre des Gots estoit achevée lorsque la peste commença d'attaquer les Romains, & qu'alors Claude tomba malade & mourut. ' On trouve mesme dans le Code une loy du 26. octobre 270. qui est sous le nom de Claude: [de sorte que s'il n'y a point de faute en cela, il a regné au moins deux ans, sept mois, & quelques jours.]

Gruter, p. [illegible] Pagi, 270. § 3. Claud. v.p. 205.c. Vorb. t.2.p. 17.1. Claud. v.p. 206.b. Cod. J. l. t.23. l.2.p.140.

[Si le commencement du regne d'Aurelien est fort contesté, sa durée ne l'est pas moins. Idace met sa mort sous les Consuls Aurelien & Marcellin, c'est à dire en 275. Et cela se justifie parce que Tacite son successeur fut Consul l'année suivante. Il fut tué dans la Thrace,] ' & les lettres que l'armée écrivit ensuite au Senat, furent lues le troisiéme jour de fevrier. [On ne peut donc pas douter qu'il ne soit mort en 275. sur la fin de janvier, ou tout au plus deux mois aprés, s'il y a faute dans ce 3. de fevrier. *v. la note* 12.] ' Il regna six ans, dit Vopisque, moins quelques jours. [Si cela est, il a commencé dés le mois de fevrier 269. & c'est ce que personne

Aurel. v.p. 222.c. p.221 d.

ne dit, & ne peut dire. Nous ne saurions pas mesme trouver les cinq ans & demi que luy donnent la chronique d'Eusebe, Aurele Victor, & Eutrope, si nous ne disons qu'ils ont étendu son regne jusqu'à l'election de Tacite, qui se fit le 25. de septembre environ sept ou huit mois aprés la mort d'Aurelien. Car si nous mettons la mort de Claude au mois d'avril 270. il y aura eu cinq ans & six mois commencez jusqu'au 25. septembre 275. Les six ans qu'Eusebe donne à Aurelien dans son histoire (*l.* 7. *c.* 30. *p.*283.*b.*) en quoy il est suivi par la chronique d'Alexandrie, se peuvent conter de la mesme maniere, puisqu'il n'est pas necessaire qu'ils soient entiers. On peut les trouver encore en joignant aux quatre années completes les deux extremes 270. & 275. Car quand il n'y auroit eu que quelques jours de l'une & de l'autre, cela se prend souvent pour deux ans, sur tout parmi ceux qui ne marquent pas les jours, ou qui les ignorent.] ' Pour ce qui est des medailles qui marquent la sixiéme, ou mesme la settiéme année d'Aurelien, il faut necessairement dire avec le P. Petau que ce sont des fautes des graveurs ou des copistes. ' Goltzius marque seulement une medaille greque de sa sixiéme année [où il est aisé qu'on ait mis ϛ pour Γ:] ' & Occo une latine de la settiéme, ' dans laquelle Birague croit qu'il faut lire V. & non VII.

Pet.doc.t.l. 11.c.26|p.340. 2.b|Cyp.an. p.44.§ 7.

Goltz.p.119. b.

Occo,p.455.

Bir.p.407.

' On peut donc dire qu'il est certain qu'Aurelien a commencé sa 5. année, & qu'il ne l'a pas achevée. [La difficulté qui reste c'est de savoir s'il faut commencer son regne dés le mois d'avril 270. pour suivre les auteurs qui luy donnent cinq ans & demi en la maniere que nous le venons d'expliquer, ou s'il le faut differer jusqu'aprés le 26. d'octobre pour nous arrester à la loy datée de ce jour là sous le nom de Claude.] ' Le P. Noris & le P. Pagi suivent ce dernier sentiment [quoiqu'il y ait assez de fautes dans le Code pour ne s'y pas trop arrester. Mais ce qui nous oblige de l'abandonner en cette rencontre, c'est qu'on voit par l'histoire d'Aurelien, § 2. 3. qu'il avoit déja fait bien des choses avant le 11. janvier. Et nous ne voyons point d'apparence à differer ce 11. janvier jusqu'à l'an 272.] ' comme voudroit le P. Pagi, [de peur de serrer trop la suite de ce regne, qui est bien rempli de guerres & de voyages. Il vaut donc mieux s'arrester à la premiere opinion, comme à la plus probable, & dire que Claude mourut vers le mois d'avril.

p.407.

Noris,dec.c. 6.p.104|Pagi. p.373|an.270. § 3.

Pagi, 270. § 4.

On pourroit douter si lorsque Vopisque dit qu'Aurelien a regné six ans moins quelques jours, il ne faudroit point lire *cinq ans* au lieu de *six* & le faire commencer dés le mois de fevrier 270. Mais nous n'osons pas dire que Claude soit mort avant sa troisiéme année, ni mesme avant que d'avoir eu le loisir de combattre encore les Gots en 270.

NOTE IV.

Pour la page 504.§ 2.

Sur la jonction de divers barbares contre Aurelien.

' Il est aisé de voir par la suite de Vopisque & de Zosime, que la guerre des Marcomans, selon le premier, est la mesme que celle que l'autre dit avoir esté faite par les Allemans & leurs voisins au commencement du regne de Valerien. [Car les Marcomans & les Allemans n'estoient pas fort éloignez les uns des autres; & si Zosime ne dit point que les Allemans soient entrez en Italie, Aurele Victor le dit. Il est plus difficile de joindre à cette guerre celles des Juthonges & des Vandales, que nous trouvons dans un fragment de Dexippe

Aurel. v.p. 214.215|Zos.l. 1.p.655.a.b.

xippe

xippe parmi les recueils des Legations p. 7. 12. Neanmoins les Juthonges estoient eux mesmes Allemans, & nous ne voyons pas de temps auquel nous puissions mieux placer leur descente & celle des Vandales, que dans le temps de la guerre des Allemans.]

Dex.leg.p.7| Zos.p.655.b. 'Car Aurelien combattit les Juthonges & les Allemans vers le Danube: & comme Zosime dit que la guerre des Allemans obligea Aurelien de quitter l'Illyrie pour venir défendre l'Italie, Dexi.leg.p. 12.d. 'l'on voit aussi dans Dexippe qu'aprés la guerre des Vandales il se hasta de revenir en Italie. [Vopisque ne nous donne pas mesme lieu de dire qu'il soit venu d'Illyrie en Italie qu'en cette premiere année de son regne. Avec tout cela il faut avouer que si le recit de Dexippe est exact,] d.11.c. 'il est difficile de dire que les Juthonges fussent joints dans cette guerre avec d'autres peuples.

NOTE V.

Pour la page 504.§ 2.

Endroits de Zosime & de Dexippe expliquez ou corrigez.

Zos l.1.p.655. b. 'Zosime dit qu'Aurelien combatit les Allemans ἐν ταῖς περὶ τὸ Ἴστρον ἐσχατίαις, [ce qui sembleroit pouvoir marquer les extremitez & les sources du Danube. Mais par la suite de l'histoire il paroist que le Danube estoit assez fort en cet endroit. Ainsi il vaut mieux l'entendre des extremitez de l'Empire vers le Danube.]

Dex.leg p. 11.c. 'Le texte de Dexippe porte qu'ils estoient enfermez dans les terres de l'Empire au deçà du Rhone. a.p.203. 'M. Valois remarque que le Rhosne est une faute en cet endroit: [& Tetricus tenoit encore les pays où le Rhone passe.] Il croit qu'au lieu de ῥόδανον on peut lire ἠριδανόν, c'est à dire le Po, parce que les Juthonges estoient alors en Italie. [Il me semble neanmoins que la suite de l'histoire montre qu'ils n'estoient pas encore si avancez. Si on veut lire ποταμῶ on pourra l'entendre du Danube: & cela paroist assez naturel.]

NOTE VI.

Pour la page 509.§ 4.

Sur le tyran Domitien.

Goltz|Birag.p. 408. 'Les medailles de Domitius Domitianus Auguste portent *Imp. CL. Domitius Domitianus*, [comme si son premier nom eust esté Claude. Je ne sçay si au lieu de CL. il ne faudroit point FL. *Flavius*, puisqu'on pretend qu'il se faisoit descendre de l'Empereur Domitien, & par consequent de la famille des Flaves. Mais je pense qu'il vaut encore mieux dire que ce CL. signifie *Cæsar Lucius*. Car le titre de Cesar ne s'omettoit guere.

NOTE VII.

Pour la page 510.§ 5.

Sur le temps de la défaite & de la prise de Zenobie.

[Aucun auteur considerable ne marque l'année de la défaite de Zenobie. C'est pourquoy nous suivons la chronique de S. Jerome qui la met sur l'an 272. & cela convient assez bien avec la suite de l'histoire.] Birag.p.385. 'Les medailles de Zenobie marquent la cinquiéme année de son regne. [Si on commence à le conter depuis la mort de son mari, que nous avons mise au commencement de 267. cela vient jusqu'en 271. ou 272. Il semble neanmoins que sa grandeur n'a esté entierement ruinée qu'en 273.] Goltz.p.116. t. 'puisqu'on trouve que Vaballat son fils a porté le titre d'Empereur & d'Auguste durant sept ans [commencez. Et c'est ce qui nous fait differer la prise de Palmyre à cette année là.]

Pour la page 52?. § 9.

NOTE VIII.

Sur le voyage d'Aurelien en Egypte contre Firmus.

Aurel. v. p. 2?9. 220.

' Vopiſque dans la vie d'Aurelien dit que ce Prince aprés avoir ruiné Palmyre, retourna en Thrace, où durant qu'il combattoit les barbares, il apprit que Firmus s'eſtoit revolté en Egypte; & il y vint auſſitoſt. ' Dans l'hiſtoire de Firmus il dit qu'Aurelien revint de Cares [qui eſt en Meſopotamie] pour le combattre. [Il n'eſtoit donc pas encore retourné d'Orient en Thrace.] ' Il paroiſt en effet ſelon Zoſime qu'il ruina Palmyre & dompta les Alexandrins dans un ſeul voyage: [& il y a aſſurément aſſez peu d'apparence de faire venir deux fois Aurelien de Syrie en Thrace, pour le faire deux fois retourner auſſitoſt de Thrace en Orient. Il eſt plus aiſé de croire que Vopiſque] qui retracte ouvertement dans la vie de Firmus (*p.* 243. *b. c.*) ce qu'il avoit dit dans celle d'Aurelien (*p.* 219. 220.) que Firmus n'avoit pas pris le nom d'Auguſte, parce qu'il avoit depuis eſté mieux informé des choſes: [il eſt, dis-je, aiſé de croire qu'il avoit encore eſté mieux informé ſur ce point, & qu'il s'en eſt auſſi voulu retracter, mais d'une maniere plus couverte, & moins ſenſible.]

Firm. v. p. 244. a. b.

Zoſ. l. 1. p. 661. c.

Pour la page ?2. § 10.

NOTE IX.

Sur le temps de la guerre d'Aurelien contre Tetricus.

Firm. v. p. 244. b. c.

' Aurelien dans un edit qu'il fit auſſitoſt aprés la mort de Firmus, dit que toute la terre [c'eſt à dire tout l'Empire] eſtoit dans la paix: *pacato undique gentium toto qua patet orbe terrarum*, & que le peuple Romain n'avoit qu'à ſe divertir ſans craindre quoique ce fut. [Cela s'accorde avec la chronique de S. Jerome, qui met la défaite de Tetricus en l'an 271. Eutrope en parle auſſi avant que de raporter celle de Zenobie: [& il ſemble qu'Aurelien ait eu le loiſir de faire cette guerre avant que d'aller en Orient contr'elle.] ' Cependant Vopiſque ne fait ſortir Aurelien de Rome aprés la guerre des Allemans, que pour aller en Orient: ' & il eſt clair que ſelon luy & ſelon Zoſime Tetricus ſubſiſtoit toujours dans les Gaules juſqu'aprés la priſe de Palmyre & la ruine de Firmus. ' Pollion dit que Tetricus regna longtemps: [& il ne peut avoir commencé qu'à la fin de 267.] Aurele Victor dit qu'Aurelien marcha contre luy aprés avoir ruiné les Perſes, [c'eſt à dire aprés ſon voyage d'Orient. Mais il s'embaraſſe] en mettant entre ces deux guerres celle qu'il fit en Italie contre les Allemans.

Aurel. v. p. 216. c. d.

p. 220. a | Zoſ. l. 1. p. 651. d.

Trig. ty. c. 23. p. 196. c.

[Nous ne voyons point qu'aucun des nouveaux ait ſuivi S. Jerome, ou ſe ſoit arreſté aux termes de l'edit d'Aurelien. Ils mettent tous la défaite de Tetricus aprés celle de Zenobie.] ' Oroſe meſme le fait auſſi, [quoiqu'il ait accouſtumé de s'attacher particulierement à Eutrope & à la chronique de S. Jerome. Nous avons donc cru devoir ſuivre le meſme ordre, n'oſant pas former une opinion nouvelle ſur ce qu'Aurelien dit de la paix univerſelle aprés la mort de Firmus. Il écrivoit cela d'Egypte, lorſqu'il n'y avoit peut-eſtre encore aucune guerre declarée entre luy & Tetricus, quoiqu'apparemment il n'y euſt auſſi aucun traité de paix.]

Oroſ. l. 7. c. 23. p. 215. 1. b.

Le P. Petau dans ſa chronique, ' Bucherius (*p.* 215. § 11.) & Birague (*p.* 407.) ne mettent la fin du regne de Tetricus qu'en 274. [Il y a en effet aſſez d'autres choſes en l'an 273. pour le remplir.] Neanmoins S. Jerome met dés 273. le triomphe d'Aurelien

Buch. belg. l. 6. c. 15. § 11. p. 215.

sur Zenobie & Tetricus, en quoy S. Prosper le suit. Cassiodore le met sous les Consuls de l'an 274. mais c'est qu'il met le commencement d'Aurelien un Noris, 273. § 2. an trop tard. ' Le jeune Victor ne donne que trois ans aux guerres par lesquelles Aurelien devint maistre de tout l'Empire : & ces trois ans doi- Buch. c. 14. § 5. p. 212. vent finir au plustard en 273. ' Bucherius met la venue d'Aurelien dans les Gaules en sa quatriéme année ; [ce qui convient à 273. & 274.] Le P. Pagi (p. 379. la met en 273. & le triomphe en 274. à cause qu'Aurelien fut Con- § 6. sul en cette derniere année. ' Bucherius croit aussi qu'il triompha en 274. [Cela convient assez aux actes de Ste Bosq. l. 3. c. 42. 43. p. 142. 143. Colombe & à quelques autres,] ' selon lesquels Aurelien estoit dans les Gaules au mois de decembre & de janvier. [Neanmoins tous ces actes sont tres peu considerables : Nous suivons S. Jerome pour le temps du triomphe, comme le plus ancien.

NOTE X.

Pour la page 523. § 10.

Sur Vaballat, fils de Zenobie.

Aurel. n. S. p. 380. 2. c | Bir. p. 386. 447 | Occo, p. 497. ' La jonction du nom d'Aurelien Auguste dans plusieurs medailles avec celuy de Vaballat, qui n'y prend point le mesme titre, [fait voir que ces medailles sont posterieures à la défaite de Zenobie & de Vaballat. Elles donnent encore lieu de juger qu'Aurelien luy avoit donné quelques Etats où il avoit droit de faire battre monoie : Et ces Etats pouvoient estre une portion de la grande ou de la petite Armenie,] puisque plusieurs de ces medailles portent *Vaballat d'Armenie*. Il semble dans quelques autres estre appellé Roy des Ucrimes : [& ce pouvoit estre quelque canton de l'Armenie : mais je n'en trouve rien dans Pline, dans Ptolemée, ny dans Baudrand.]

Goltz. p. 116. f. ' On cite des medailles qui portent *Vaballat d'Armenie* L. Δ. [Ces *L* marquées dans les medailles s'expliquent par le mot de λυκάβαντος *année*. Ainsi ce L. Δ paroist devoir marquer icy la quatriéme année de la principauté de Vaballat dans l'Armenie, qui pourra estre l'an 277. n'y ayant pas d'apparence qu'Aurelien luy ait donné cet Etat qu'aprés son triomphe, dont il voulut que Vaballat fist partie. Nous ne voyons point de difficulté à cette explication, si le nom d'Aurelien n'est point sur ces medailles : & en effet on ne dit point qu'il y soit. Que s'il s'y trouvoit neanmoins ; comme Aurelien estoit mort dés 275. pourroit-on point dire que Vaballat par reconnoissance voulut toujours mettre le nom de ce prince sur ses medailles, mesme aprés sa mort ? Mais il semble qu'en ce cas il l'auroit appellé *Divus*. Ainsi il faudra peut-estre croire que cette quatriéme année quoique mise aprés le nom de Vaballat, appartient à Aurelien & marque que la medaille a esté gravée au plustard dans le commencement de 274. aussitost aprés que Vaballat eut esté établi dans sa principauté aprés le triomphe d'Aurelien.

Il y a d'autres medailles de Vaballat dans Goltzius (*p. 116. f.*) & dans Birague (*p.* 385. 407.) dont je ne comprens pas le sens, comme celle où Birague lit *iter. imp. R.* en supposant que l'autre costé de la medaille porte le nom d'Aurelien.

' Spanheim pretend que dans les Spanh. l. 7. p. 598. medailles où Goltzius, Saumaise, Occo, & d'autres ont lû *Vaballat d'Armenie* il y a αὐτ. ἑρμίας οὐαβάλλαθος ἀθηνου L. Δ. c'est à dire *l'Empereur Hermias Vaballat &c.* comme on le trouve dans deux qu'il cite. [C'est à ceux qui ont ou qui peuvent voir les medailles qu'a eues Goltzius, à juger de cette difficulté. Car il se pourroit bien faire que des medailles auroient *Hermias Vaballat*, & d'autres *Vaballat*

d'Armenie; ces noms estant assez differens & en eux mesmes, & dans leur ordre, pour ne pas croire aisément qu'on les ait pris l'un pour l'autre.]

Vopisc. in S. p. 380.2.e.

' Que si les mesmes medailles portent le nom d'Aurelien, comme le dit Saumaise, [je ne voy pas comment cela se peut accorder avec le titre d'Empereur que celles de Spanheim donnent à Vaballat.

Spanh. l. 7. p. 598.

' Le mesme Spanheim se moque de Tristan qui a tiré de ce mot ἀθηνᾶ, que Vaballat n'estoit pas fils d'Odenat, mais d'Herodien son fils aisné surnommé Athene. Il seroit assurément contre toute raison de preferer une simple conjecture si peu appuiée à l'autorité de Vopisque, qui dit nettement que Balbat, c'est à dire Vaballat estoit fils de Zenobie.

p. 597 | Aur. v. p. 221. c.

Du reste le nom de Vaballat estant tout à fait extraordinaire,] il n'est pas necessaire de preuves] ' pour croire que celuy qu'on voit par les medailles avoir vécu du temps d'Aurelien, est le mesme que celuy que Vopisque dit avoir esté fils de Zenobie. [Il n'y a aucune raison d'en douter: & je ne sçay personne qui ait fait difficulté de le croire.] On a plustost douté si Vaballat n'estoit point un nom absolument faux & supposé: mais les medailles où on le lit, ne laissent aucun lieu à ce doute.

Vopisc. in S. p. 380.2.

NOTE XI.

Pour la page 708. § 13.

Sur Orfite Prefet de Rome.

Pears. an. p. 57. § 2.

' Pearson dans ses annales de la vie de S. Cyprien pretend sur une inscription raportée par Gruter (*p.* 276. 4.) que Furius Orfitus Prefet de Rome en 274. l'estoit encore le premier fevrier 275. Gruter cite cette inscription d'Onuphre, où elle est raportée selon l'édition de 1588. (*p.* 257. *a. b.*) d'une maniere [qui donne lieu de croire que ce sont deux inscriptions toutes differentes, dont la premiere où est le nom d'Orfite,] ' appartient à l'année qu'Aurelien n'estoit encore que designé pour son troisiéme Consulat, c'est à dire à l'an 274. [& l'autre est datée certainement de l'an 275. Ainsi quand mesme ce ne seroit qu'une seule inscription, elle seroit toujours composée de deux parties gravées l'une en 274. lorsqu'on faisoit l'ouvrage, & l'autre en 275. aprés qu'il eut esté dedié. Que si Orfite estoit encore Prefet de Rome le premier jour de fevrier, il seroit bien difficile de ne pas croire que] ' Cesetianus qui l'estoit le 25. de septembre suivant [avoit receu sa charge du Senat dans l'interregne qui suivit la mort d'Aurelien, contre ce que dit Vopisque,] ' que les magistrats ne changerent point durant ce temps-là, hors le Proconsul d'Asie. [On peut dire mesme que cela sera impossible,] si on savoit la mort d'Aurelien à Rome dés le 3. de fevrier, comme on le lit dans Vopisque. ' Orfite est nommé Furius dans l'inscription dont nous parlons. ' Onufre & Cuspinien le citent toujours de mesme de l'auteur anonyme des Prefets de Rome. [Ainsi je pense qu'il faut reconnoistre que c'est faute dans l'édition de cet anonyme donnée par Bucherius,] ' où au lieu de Furius on lit deux fois Virius. [Je ne trouve point d'autres Furius ni Virius Orfitus dans la table de Gruter.]

Noris, Aec. d. 6. p. 204. b. — Tac. v. p. 228. c. — Aurel. v. p. 222. d. e. — Onu. in fast. p. 257. a. — p. 256 | Cusp. p. 390. b. — Buch. p. 236.

NOTE XII.

Pour la page 709. § 7.

Qu'Aurelien peut n'estre mort que sur la fin de fevrier ou de mars.

Il ne faut pas oublier de remarquer qu'il y a de la difficulté dans ce que nous lisons dans Vopisque,] ' que les lettres de l'armée sur la mort d'Aurelien furent leues dans le Senat le 3. de fevrier, *III. nonas februarii*. ' Car le P. Pagi soutient qu'il faut lire *III. nonas*

Aurel. v. p. 221. e. — Pagi, 275. § 3.

aprilis ; & il en donne une raison considerable, qui est que Vopisque mesme & les deux Victors marquent seulement six ou sept mois d'interregne entre la mort d'Aurelien & l'élection de Tacite son successeur. Tacite fut declaré Empereur le 25. de septembre : & ainsi l'interregne aura duré prés de huit mois entiers, si on savoit à Rome dés le 3. fevrier la mort d'Aurelien arrivée prés de Byzance. [On peut ajouter à cela que] ' la lettre sur la mort d'Aurelien fut lue par Aurele Gordien Consul, [qui ne pouvoit estre que subrogé : & je croy qu'il est rare de voir des Consuls subrogez dés le mois de fevrier. On peut satisfaire à ces deux raisons en lisant *III. nonas martias*, ce qui laissera prés de sept mois à l'interregne : & cela reviendra encore mieux au texte des auteurs. Mais il n'y va que d'un mois ou deux qu'il faudra ajouter au regne d'Aurelien, sans donner aucun nouvel éclaircissement aux difficultez que nous avons traitées dans la note 4. Nous avons cru pouvoir laisser dans le texte ce que nous trouvons dans Vopisque, en marquant neanmoins la difficulté.

Aurel.v.p. 222.223.

NOTES SUR LA PERSECUTION D'AURELIEN.

Pour la page 539. § 1.

NOTE I.

Pour accorder Lactance avec Eusebe sur les edits d'Aurelien contre les Chrétiens.

Eus.l.7.c. 30.p.283.a.

' Eusebe dit dans son histoire qu'Aurelien estoit prest à signer une declaration contre l'Eglise, lorsque Dieu luy retint le bras, & l'arresta tout d'un coup pour luy faire souffrir la punition qu'il meritoit : & dans sa chronique il dit que comme il alloit exciter une persecution, Dieu l'arresta par un coup de foudre ; & que peu aprés il fut tué. [Ce recit semble nous obliger absolument à croire qu'Aurelien n'a jamais fait d'edit contre l'Eglise :]

Lact.pers.c. 6 p.6.

' & cependant Lactance nous assure qu'il avoit publié contre nous des écrits de sang & de carnage.

Bar.273. § 5.

' Pour accorder ces deux auteurs, il faut dire apparemment que lorsqu'Aurelien estoit prest de publier des edits contre les Chrétiens, Dieu l'arresta par le foudre qui le menaçoit de sa colere : mais qu'il endurcit ensuite son cœur, & publia ses edits [immediatement avant sa mort, ensorte qu'ils n'eurent point d'effet, & ne furent peut-estre pas mesme publiez dans les provinces où estoit Eusebe. Car c'est ce que dit Lactance,] ' que sa mauvaise volonté demeura sans effet, & que ses edits n'avoient pas encore esté portez dans les provinces éloignées lorsqu'il fut tué.

Lact.pers.1.6. p.6.

Pour la page 54 . § 2.

NOTE II.

Sur l'histoire de Ste Colombe.

B q.l.c. 42.p.142.

' M. du Bosquet cite les actes de Ste Colombe sans les donner, [sans doute parce qu'ils estoient déja imprimez : & il faut que ce soit dans Mombritius,] d'où Baronius les cite : [au moins je ne sçay point qu'ils le soient ailleurs. Je n'ay point vu cette piece ; mais il suffit pour en juger de voir ce que] ' M. du Bosquet en cite, qu'Aurelien y promettoit à la Sainte de luy faire épouser son fils Cesar.

Bar 31.dec.

Bosq.p.142.

[Car on peut dire que cette promesse passe Metaphraste mesme : outre que ce Cesar est entierement inconnu à l'histoire, qui ne parle jamais que d'une fille d'Aurelien,] ' & qui dit positivement qu'il ne laissa aucun autre enfant.] ' Les actes de Ste Colombe qui sont dans Surius, sont pris de Vincent de Beauvais, [& pleins de miracles sans vraisemblance. J'en ay vu de manuscrits, qui ne valent rien non plus. Ils commencent par ces mots, *In diebus illis adveniens Imperator &c.*

Aurel.v.p. 223.c.

Sur.31.dec.p. 383.

NOTE III.

Pour la page 543.§ 3.

Sur le lieu du martyre de S. Prisque.

' Baronius dit que S. Prisque souffrit *Tornaci*. [Il l'a sans doute pris de Pierre des Noels,] ' qui met *apud Tornacum quæ est villa Aurelianensis diæcesis.* [Il faut apparemment *Tociacum* ou *Totiacum*.] ' Car le lieu du martyre de S. Prisque est appellé ' *Cotiacum* dans Eric, ' *Quotiacum* dans l'histoire des Evesques d'Auxerre; ' *Cociacus* & *Tociacus* dans la chronique d'Auxerre,[a] & d'autres divers noms approchans dans les manuscrits. [C'est sans doute] ' le bourg de Toussi en Puisaie dans le Gastinois sur la riviere d'Ouaine, ou Toussi sur Yonne dans l'Archidiaconné d'Auxerre entre Mailli & Crevant. L'un & l'autre lieu est du diocese d'Auxerre, [dans lequel tous les martyrologes mettent le martyre de S. Prisque, quoique Pierre des Noels le mette au diocese d'Orleans. Selon les actes, c'est plustost Toussi sur Yonne qui n'est guere qu'à 30. stades de S. Prix.]

Bar.275.§ 6.

Pet.de N. l.5. c.50.p.95.1.

Labb.bib.t.1. p.555.c.

p.416.2.

Chr.Aut.p. 44.1|60.2.

a Boll. 26. maii,p.366.2.

Sanson.

NOTE IV.

Pour la page 545 § 5.

Sur l'histoire de Ste Mustiole.

' Les actes de S. Irenée & Ste Mustiole paroissent assez bons & assez anciens. Ils ne sont neanmoins écrits qu'assez longtemps aprés la mort des Saints, comme on le voit par cette phrase, *in civitate Tusciæ, quæ post ethnicismum celebris fuit*, & par la conclusion, *ubi vigent orationes ejus usque in præsentem diem.* La mort de Ste Mustiole est difficile à croire, supposé sa qualité. Le titre de Vicaire donné à Turcius n'a commencé que sous Diocletien selon Lactance. *In civitate Tusciæ*: le nom n'en est point marqué en cet endroit. C'est sans doute une faute de copiste. On juge par la suite que c'est Sutri. Le juge est appellé Turgius dans Surius, & Turcius dans Usuard & dans le martyrologe Romain, ce que nous suivons, parce que ce nom est plus connu dans l'antiquité, où on trouve plusieurs Turcius Asterius élevez aux premieres charges.

Sur.3.jul.p. 75.B.F.

' Ferrarius fait une histoire des mesmes Saints, tirée, dit-il, des monumens de l'Eglise de Chiousi, fort differente de leurs actes, [mais qui sent bien plus la fable.] Aussi quoique ces monumens fassent Ste Mustiole Vierge, & que quelques Eglises l'honorent en cette qualité, ' neanmoins Baronius & le martyrologe Romain suivent les actes & Usuard, en luy donnant le titre de Dame, *Matronam*, [qui marque qu'elle avoit esté mariée.]

Ferr.it. p. 403.

Bar.275.§ 5.

NOTE V.

Pour la page 545.§ 6.

Qu'il faut distinguer S. Cariton Confesseur ou Martyr, & S. Carilon Abbé.

' Baronius dit que les actes de S. Cariton sont fideles : & Bollandus les cite : 20.*jan.p.*298.§ 1.2. ' Neanmoins outre qu'ils sont de Metaphraste,[b] qui declare mesme qu'il n'avoit point eu du tout de memoires pour écrire cette vie, mais qu'il l'avoit composée sur la simple tradition; ' il y est dit que les edits publiez par Aurelien

Bar.275.§ 5.

All. de Sim. p.128.

b Sur.28. sept. p.296.§ 16.

p.293.§ 1.

avoient excité une grande persecution ; [ce que Lactance & Eusebe ne nous permettent pas de dire. Que s'ils s'accordent assez bien avec les Ménées des Grecs, on sçait que cela n'est pas capable de leur donner une grande autorité.] Ce qu'il y a de plus considerable dans ces actes, c'est ce qui y est dit des trois Laures que S. Cariton établit dans la Palestine : [mais c'est aussi ce qu'il y a de plus difficile à soutenir.] Boll.maii,t.1.p.42.43. ' Car on ne voit pas moyen de l'accorder avec S. Jerome Hier.v.Hil. p.244.c. ' qui dit que S. Hilarion a esté le premier instituteur des moines dans la Palestine, où l'on n'en avoit aucune connoissance avant luy, [c'est à dire jusqu'aprés Diocletien.] Sur.28 sep.p.295 §8. ' La vie mesme de S. Cariton dit que l'eglise de sa premiere Laure fut dediée par S. Macaire de Jerusalem, [qui ne fut Evesque qu'en 314. quarante aprés la mort d'Aurelien : & Cariton aprés avoir formé les solitaires de cette Laure, vécut assez pour en former encore deux autres, & passer ensuite quelque temps dans une entiere solitude.] Bult.ori.l.2. c.9.p.254. ' Ceux mesmes qui veulent soutenir cette vie, disent qu'Elpide disciple de S. Cariton vivoit vers l'an 400. c.3.p.235.236. ' Ils ne sçauroient non, plus quelque effort qu'ils fassent, se tirer du passage de S. Jerome.

Boll.maii,t.1.p.42.43. ' Ainsi il est bien plus naturel de croire que Metaphraste & les autres Grecs ont confondu deux Caritons, l'un Confesseur ou Martyr du temps des persecuteurs, l'autre solitaire & fondateur de plusieurs monasteres. [Car nous ne saurions douter qu'il n'y ait eu un S. Cariton celebre entre les solitaires de la Palestine] Sur.29. sep.p. 5?5 §10.13.17. ' puisque la vie de S. Quiriace ou Cyriaque parle plusieurs fois de la cellule & de la caverne du bienheureux Cariton dans la Laure de Suque au diocese de Jerusalem.

Pour le temps où ce second Cariton peut avoir vécu, Euty.t.1.p.136.143. ' nous trouvons dans Eutyque un Cariton Abbé de la vieille Laure en 512. & 513. Sur.28.sep.p.295.§8.15. ' Mais s'il est vray que S. Cariton ait fondé la Laure de Pharan, comme le porte sa vie, Anal.g.p.13. ' on voit par l'histoire de S. Euthyme que cette Laure estoit établie dés l'an 405. Sur.28.sep.p.295.§10. ' Il fonda selon sa vie, un second monastere vers Jerico, qui fut depuis beaucoup augmenté par Elpide. Bult.ori.p.284. ' M. Bulteau croit que cet Elpide est celuy dont parle Pallade dans son histoire Lausiaque *c.*106-108. *p.* 1024. & qui peut avoir vécu vers 380. [Je n'en voi pas neanmoins de preuve.] Cotel.g.r.2.p.271.c. Sur.5.dec.p.67.§47. ' La Laure de Suque [fondée aussi par S. Cariton selon sa vie § 11.] estoit gouvernée en 505. par un Aquilin.

Boll.maii,t.1.p.43.1. ' Bollandus veut que le premier Cariton ait souffert non pas sous l'Empereur Aurelien, mais sous un gouverneur de ce nom du temps de Trajan ; Sur.28 sept.p.294.§4. ' & cela sur ce qu'il s'appelle luy mesme dans ses actes disciple de S. Paul & de Ste Thecle. [Mais quand ces actes auroient quelque autorité, cette preuve seroit encore bien foible, estant assez visible par l'endroit mesme qu'il se qualifie disciple de S. Paul, parce qu'il suivoit sa doctrine, & disciple de Ste Thecle, parce qu'il avoit esté instruit dans l'Eglise d'Iconie celebre par les souffrances & les reliques de cette Sainte.

NOTE VI.

Pour la page 551.§6.

Sur les actes de S. Conon.

Boll.29.maii, p.42.§2. ' Les actes que Bollandus nous donne de S. Conon d'Iconie, sont d'un style simple & naturel : & tels presque par tout, qu'ils peuvent paroistre tirez des actes proconsulaires [par un Chrétien, qui n'en aura pris que ce qu'il aura jugé de plus utile, & y aura ajouté ce qu'il savoit d'ailleurs de la

p. 6. § 1. 2. vie du Saint.] ' La vie ſolitaire qu'on dit que menoit S. Conon, [n'eſt pas difficile à ſoutenir en un temps où il y avoit aſſurément pluſieurs Aſcetes,
6 & je ne croy pas que le terme de ' monaſtere doive faire peine, puiſqu'il ſignifie tres naturellement le lieu où une perſonne demeure ſeule, μόνος. Nous croyons avoir rendu ſuffiſamment raiſon dans le texte de ce qu'on
§ 2. pourroit objecter] ' ſur le miracle raporté au commencement,] & ſur d'autres endroits ſemblables.]

§ 3. ' Ce qu'on dit de ſa vieilleſſe [peut
§ 4. faire de la peine, s'il eſt vray,] ' comme on le lit dans l'ancienne traduction latine, que ſon fils n'euſt encore alors que douze ans. [Car ſi cela eſt, S. Conon n'eſtoit veuf que de-
§ 4. puis peu :] ' & n'ayant vécu comme il le dit, que peu de temps avec ſa femme, [il ſeroit difficile de croire qu'il fuſt fort agé.] Mais le texte grec porte que ſon fils avoit eſté fait Lecteur à douze ans, & avoit eſté enſuite élevé au Diaconat, [qui ne ſe donnoit pas à un enfant de douze ans. Il eſt vray que le juge Domitien avoit demandé quel age avoit ſon fils: mais le Saint n'eſtoit pas obligé de luy répondre ſi preciſément ; & l'auteur des actes a pu omettre une partie de ſa réponſe pour abreger.

§ 4. On peut s'étonner] ' de ce qu'il veut preſenter ſon fils au perſecuteur. [Mais on ne s'en étonnera pas, ſi
§ 5. l'on conſidere que comme] ' ils vivoient enſemble, [auſſi ſelon toutes les apparences ils avoient eſté pris en-
§ 4. ſemble.] Et en effet ' le fils fut auſſitoſt preſenté au juge. [Ainſi ce que ſon pere demandoit, n'eſtoit pas qu'il fuſt cherché & pris, mais qu'eſtant déja pris, il euſt la gloire de confeſſer Jesus-Christ.]

§ 4 ' Le mot de Pape, παππᾶς, eſt employé par le juge pour ſignifier un Preſtre ou un Eveſque ; [& l'on pourroit douter ſi cet uſage eſt ſi ancien : mais on le trouve dans les actes de S. Theodote d'Ancyre, du temps de Diocletien.]

' La maniere dont S. Conon parle § 5.
au juge en un endroit, l'appellant un homme perdu, ἀπεῤῥιμμένε, & le plus impie de tous les hommes, [eſt un peu dure. Ce ne ſont neanmoins que les termes dont l'un des SS. Maccabées uſe envers le Roy Antiochus : & le zele de la verité a ſa force auſſibien que la paſſion. Dans tout le reſte des actes il n'y a rien que de tres modeſte.]

' Domitien avoit ordonné de cou- § 6.
per les mains à S. Conon & à ſon fils ; & le Saint luy reproche enſuite que deux hommes impotens ἄχρειοι l'avoient vaincu. Et cependant en mourant ils font le ſigne de la Croix. Mais ils le pouvoient toujours faire avec le poignet & le bras qu'on ne leur avoit pas coupé. L'ancienne verſion latine ne dit pas meſme qu'on leur euſt coupé les mains,] ' mais § 6.
qu'on les leur avoit briſées avec un maillet de bois.

Il y a deux autres difficultez auſquelles nous avons plus de peine à répondre. Car 1. le juge eſt toujours qualifié le Comte Domitien de la meſme maniere que cela ſe pratiquoit ſous Conſtantin & depuis : & nous n'avons qu'un ſeul exemple, ou peut-eſtre pas meſme un ſeul où nous le trouvions de la ſorte avant Conſtantin. *v. Conſtantin.* Ainſi c'eſt un grand ſujet de croire que cette piece n'a eſté compoſée que ſous Conſtantin ou depuis. 2. Nous ne nous étonnerions pas de trouver ici] ' une voix du ciel § 6.
à la mort du Saint : [On en entendit une dans le martyre de S. Polycarpe : mais elle ne dit qu'un mot, & ici on luy fait faire un diſcours de trois ou quatre lignes, dequoy je ne ſçay ſi l'on trouveroit des exemples

dans

p.7.f. dans aucune piece originale.] ' Aussi Bollandus abandonne cet endroit avec le miracle du débordement des eaux, qui nous paroist plus aisé à soutenir. Ces deux difficultez semblent donc nous devoir empescher de regarder cette piece comme originale, & nous obliger de la mettre au rang de celles qui ont esté composées durant la paix de l'Eglise, partie sur des pieces originales, partie sur des traditions moins assurées, & où l'on a pu mesler mesme quelque chose de faux. [Mais on peut dire qu'elle est des meilleures de ce genre, & nous croyons tres volontiers] p.4.e. ' avec Bollandus que la confession du Saint est tirée des actes proconsulaires.

c. ' La traduction latine que Bollandus donne de ces actes, & qu'il croit estre au moins du IX. siecle, est fort differente du grec, comme nous l'avons quelquefois remarqué : mais il faut sans doute s'en tenir à l'original. ' Pour les autres actes latins que Bollandus met ensuite, il les donne seulement pour montrer combien la verité s'altere à mesure qu'elle passe par plusieurs mains. p.5.b.

' Je ne comprens pas pourquoy il penche fort à croire que S. Conon n'a point souffert sous Domitien officier de l'Empereur Aurelien, comme portent tous les actes, mais sous Domitien successeur d'un Aurelien, qui persecutoit, dit-il, beaucoup les Chrétiens du temps de Trajan. [Il n'appuie cette pensée d'aucune raison, & elle feroit un grand tort à l'autorité des actes.] a.

NOTE SUR TACITE.

Pour la page 517.

Sur son Consulat en 276.

Aprés les Consuls Aurelien & Marcel, [ou Marcellin qui sont ceux de 275.] S. Prosper met Probe & Paulin, [sans parler du tout de Tacite & Emilien qu'Idace & beaucoup d'autres mettent entre deux pour l'an 276. Cette faute de S. Prosper a esté suivie à l'ordinaire par Cassiodore] ' & par Victorius, au moins selon les manuscrits que Bucherius a suivis : ' Car le P. Petau dit que ceux du P. Sirmond qui sont tres anciens, suivent Idace. [Quoiqu'il en soit,] ' le Consulat de Tacite & Emilien est trop autorisé par tous les autres fastes pour en douter. ' Onuphre mesme le reconnoist, & remarque que Tacite est qualifié Consul pour la seconde fois dans diverses inscriptions. [En effet il seroit tout à fait extraordinaire que Tacite, ayant esté fait Empereur l'année precedente, n'eust pas esté Consul en celle-ci.]

Buch. cycl. p. 41. Pet. doc. t. l. 11. c. 27. p. 342. c. Noris, dec. c. 6. p. 105. Onuph. in fast. p. 257. f.



NOTES SUR PROBE.

Pour la page 563.§2.

NOTE I.

Que Probe a esté fait Empereur en 276.

[POur trouver le commencement de Probe, il faut savoir la fin de Tacite son predecesseur : car on ne Tac.v.p.231.b.c. conte pas Florien] ' qui disputa l'Empire à Probe durant deux mois selon Vopisque & les deux Victors, ou deux mois & vingt jours selon Eutrope. La chronique d'Eusebe suivie par le Syncelle (*p.* 285. *d.*) luy donne 88. jours, & celle d'Alexandrie 97. [ce qui s'accorde mieux avec ce que dit Zos.l.1.p.663.a. Zosime] ' qu'on estoit déja dans les chaleurs de l'esté lorsque Florien regnoit encore.

Pour ce qui est donc de la mort de Tac.v.p.227.a. Tacite, ' ce prince ayant esté fait Empereur le 25. de septembre [de l'an 275. comme on en convient, il doit estre mort le 11. ou 12. d'avril 276. s'il a regné 200. jours, comme le disent les deux Victors; ou un peu avant p.230.d. le 25. mars,] ' s'il n'a pas regné six mois entiers, comme on le lit dans Vopisque & dans Eutrope. Les six mois qu'Eusebe luy donne dans sa chronique, [reviennent à l'une & à Zon.p.240.f. l'autre opinion.] ' Zonare qui dit qu'il n'acheva pas le settiéme mois de son regne, suit les premiers.

Grut.p.277.1.2. ' Gruter raporte deux inscriptions trouvées en Espagne, qui luy attribuent une seconde année de regne : [ce qui obligeroit de differer sa mort jusqu'aprés le 25. de septembre : & en effet Idace ne la met que sous les Consuls Probe & Paulin, qui sont de l'an 277.] Zonare dit aussi (*p.* 240.*f.*) que quelques uns luy donnoient prés de deux ans. ' Mais pour Pet.doc.l.11.c.17.p.343.& Prob.v.p.237.c. Idace, Probe mesme le combat nettement ; puis qu'écrivant au Senat quelques mois aprés son élection, il parle de l'Empereur que le Senat avoit élu, *proximo superiore anno.* C'est indubitablement Tacite élû en 275. & ainsi il est certain que cette lettre est écrite dés 276. [Pour les deux inscriptions d'Espagne, celles de ce pays sont generalement assez suspectes, & nous n'oserions point nous y arrester contre tant d'auteurs qui ne donnent que 200. jours au plus à Tacite.] ' Ces Gruter, p.277.1.2. inscriptions portent *Trib.potestatis II. Conf.P.P.* [Cependant en 276. Tacite estoit Consul pour la seconde fois, ce qui auroit dû estre marqué. Il y a peut-estre dans l'original *Trib. potestatis bis Conf.*] ' comme on le cite d'u- Grut.p.292.5. ne autre inscription, [où *bis* se peut raporter à *Consuli*, conformément à la verité de l'histoire : & peut-estre que ce *II. Cos.* doit signifier aussi *iterum Consuli.*] ' Car on trouve encore 5. en Espagne dans une inscription de Carus *Proconf. II. Conf.* [où l'on voit que *II. Conf.* est pour *Conf. II.*

Nous n'avons donc rien qui ne nous porte à mettre la mort de Tacite le 12. d'avril au plustard, & par consequent] ' à faire commencer Pro- Noris,epo.p.99.a. be quelques jours aprés, dés le mesme mois d'avril. Mais au moins il est certain par sa lettre au Senat qu'il a commencé dés l'an 276. d'où vient que] les fastes de Theon en marquant Cyp.dis.ap.p.101.117. son Consulat en 277. y ajoutent le titre d'Auguste, comme ils font encore en d'autres occasions semblables. [Outre cela nous verrons qu'il a regné plus de six ans, & qu'on ne peut pas mettre sa mort plustard qu'en

282. Ainsi il faut necessairement commencer son regne en 276.] ' On voit la mesme chose par une inscription, qui joint son quatriéme Consulat, c'est à dire l'an 281. comme tout le monde en convient, avec la sixiéme année de son Tribunat. ' Le P. Noris confirme tout cela par le commencement de l'heresie des Manichéens, mis en 277. dans la seconde année de Probe, lorsqu'il estoit Consul avec Paulin; & cela est appuyé par les epoques de beaucoup de villes d'Orient marquées par Eusebe, qui toutes se raportent à l'an 277.

dec.c.6.p. 305.

epo.p.96.

' Il s'est appliqué avec un soin particulier à établir ce commencement du regne de Probe en 276. & sa fin en 282. parce que c'est un des points des plus importans de toute l'histoire, qui sert à corriger les fautes que Baronius, Onuphre, & Scaliger ont faites en faisant commencer trop tost l'ére commune, les uns plus, les autres moins. ' Il se sert encore pour rectifier leur chronologie de deux bissextes qui sont fixes, l'un en 222. par le cycle pascal de S. Hippolyte, & l'autre en 364. par Ammien. Car toute chronologie qui ne s'accorde pas avec cela, est certainement fausse.

p.96-102.

p.99-101.

NOTE II.

Pour la page 564.§2.

Que Probe n'a point esté reconnu par le Senat le 3. de fevrier, comme on le lit dans Vopisque.

' Le texte de Vopisque porte que Probe fut declaré Auguste par le Senat 3. *nonas februarias*. [Qui que ce soit ne peut dire que ç'ait esté le 3. fevrier 276. auquel Tacite vivoit encore.] Vorburg (*p.* 481.) paroist l'entendre du 3. fevrier 277. comme si Probe occupé à d'autres affaires en Orient, eust differé plusieurs mois d'écrire au Senat. [Mais c'est ce qui n'a aucune apparence : Probe n'avoit point d'affaire plus pressée ni plus importante que d'estre maistre de Rome, & de faire reconnoistre son autorité par le Senat.] ' Ainsi il vaut mieux avouer avec le P. Pagi qu'il y a faute dans le mois de fevrier. [Il faut sans doute 3. *nonas Julias*, si Florien n'a regné que deux mois, ou 3. *nonas Augusti*, s'il en a regné trois.]

Prob. v.p. 237.d.

Pagi,p.234; an.276.§6.

NOTE III.

Pour la page 565.§3.

Sur le premier Consulat de Probe.

[Le Consulat de Probe & de Paulin en 277. est attesté par tous les fastes que nous avons, c'est à dire par S. Prosper, par Victorius & Cassiodore, par Idace, par la chronique d'Alexandrie, par les fastes de Theon & d'Heraclius,] '& par les deux anciennes listes de Consuls données par Bucherius, dont l'une marque que le premier jour de janvier fut le lundi, [ce qui se rencontre en cette année.] ' Il est encore confirmé par une loy du Code qui en est datée. [Car il est constant que les loix sont toujours datées par les Consuls ordinaires, & jamais par les subrogez, dont on ne se sert point non plus dans les dates de l'histoire. Ainsi c'est encore une preuve tres forte de ce Consulat, de ce que] ' S. Leon s'en sert pour y mettre la naissance de l'heresie des Manichéens,' marquée dans la chronique d'Eusebe par plusieurs caracteres qui reviennent tous à l'an 277. [Ce Consulat estant donc un de ceux de toute l'histoire qui est le plus établi, il est étonnant] 'qu'Onuphre l'ait pris pour un Consulat subrogé, & ait ainsi retranché une année du regne de Probe. Il l'a fait pour rentrer dans l'ére commune de JESUS-CHRIST; laquelle il avoit toujours precedée d'une année jusqu'à ce temps-ci.

Buch.c.71.p. 236,249.

Cod.J.8.t.56. l.2.p.804.

Leo ser.74.c. 6.p.324.

Noris,dec.c. 6.p.101;epo. p.96.

dec.p.104. 105|Pet.doc.t. l.11.c.27.p. 340.344.

' Le P. le Cointe qui veut comme Onuphre, que ce Consulat n'ait esté

Coint.chr.p.

que subrogé, le met en 276. & allegue pour cela la lettre que l'Empereur Tacite écrivit à Probe en le faisant General de l'Orient, parce que dans cette mesme lettre il luy promet de le faire Consul avec luy *l'année suivante.* Vopisque appelle cette lettre la premiere lettre de Tacite, [ce qu'il seroit aisé d'entendre de celles qu'il peut avoir écrites à Probe,] & dire avec le P. Pagi que Tacite l'écrivit en 276. dans le dessein d'estre Consul en 277. & de faire Probe Consul ordinaire avec luy. [Car il peut paroistre moins naturel de dire qu'un homme a esté Consul avec un autre, parce qu'il l'a esté la mesme année, quoique dans des mois differens.] Neanmoins comme Tacite y parle de son élection, [ce qui eust esté ce semble bien tard en 276. au bout de plus de trois mois, il y a encore plus de raison de croire qu'il écrivoit en 275. & promettoit le Consulat à Probe pour 276. comme le pretend le P. le Cointe. Cependant si Probe a esté Consul ordinaire avec Paulin en 277. il n'a point esté Consul en 276. estant visible par ses Consulats suivans que celuy là a esté le premier de tous. Mais il se peut faire que Tacite ait differé le Consulat qu'il avoit promis à Probe, soit pour luy en donner un ordinaire, comme plus honorable, soit pour quelqu'autre raison : & il se peut faire encore que Probe mesme, estant devenu Empereur, ait negligé de prendre ce Consulat subrogé, & se fait contenté d'estre Consul ordinaire quelques mois aprés.

Prob. v. p. 236. a. | p. 235. e. | Pagi, 276. § 1. | Prob. v. p. 235. e.

NOTE IV.

Sur le second Consulat de Probe.

Pour la page 698. § 4.

Le second Consulat de Probe en 278. où il eut Lupus pour collegue, est autorisé comme le precedent par les deux fastes de Bucherius, dont les uns marquent que le premier jour de l'année estoit un mardi, [par Idace, par la chronique d'Alexandrie, & encore par S. Prosper, Victorius & Cassiodore, sinon que ces trois mettent Paterne au lieu de Lupus :] & nous avons une loy de Probe datée du 28. juin sous le second Consulat de ce prince & de Lupus. Ainsi ce Consulat est certain, & incontestable, quoique Baronius l'ait osté comme s'il n'eust esté que subrogé, pour revenir à l'ére commune de Jesus-Christ. Car l'ayant commencée deux ans plutost qu'il ne falloit, y ayant encore ajouté une année de trop vers 250. & ne pouvant neanmoins mettre le commencement de Diocletien plustard qu'en 284. parce que cette époque est entierement fixe ; il a retranché deux années du regne de Gallien, & celle-ci du regne de Probe : ce qui fait qu'il conte l'année suivante pour la 279. de Jesus-Christ, comme elle l'est veritablement, quoique selon ses premieres suppositions ce dust estre la 282. [C'est ce qu'on peut voir plus amplement dans le P. Petau, & dans les autres qui ont traité à fond ces sortes de difficultez. Il nous suffit de marquer ici en un mot ce qui est receu comme certain par tous les savans.]

Buch. cycl. p. 237. 249. | Cod. J. l. 2. t. 17. l. 1. p. 205. | Noris, dec. c. 5. 6. p. 95. 10 | Pet. doc. l. 11. c. 7. p. 220 | Pagi, 280. § 2. 3.

NOTE V.

Palfure & Lydius tous deux voleurs, mais non le mesme.

Pour la page 699. § 5.

Vorburg (*p.57.1.*) veut que Lydius brigand d'Isaurie celebre dans Zosime, soit le mesme que Palfure dont parle Vopisque. [Mais outre que rien ne porte à en faire une mesme personne, y ayant sans doute alors plusieurs brigands dans l'Isaurie ;] Palfure fut pris, & puis tué, au lieu que Lydius fut blessé en se défendant, & mourut de ses blessures sans

Prob. v. p. 239. c. | Zos. l. 1. p. 666. b. c.

avoir jamais esté pris.

Pour la page 570. § 6.

NOTE VI.

Narse mis dans Vopisque pour Vararane.

Prob.v.p.239.c. ' Vopisque dit que la lettre par laquelle Probe refusa les presens du Roy de Perse, estoit écrite à Narse. n.C.p.245.1.b.c. ' Casaubon croit que ce Narse estoit quelque Roy d'Armenie qui agissoit au nom du Roy de Perse. [Cependant la lettre est écrite à celuy mesme qui vouloit traiter avec Probe, c'est à dire au Roy de Perse] v.p.239.e. ' *habeto interim omnia quibus gaudes*, porte la lettre : & Vopisque ajoute que Narse ayant receu cette lettre, fut extremement effrayé. [Ainsi je pense qu'il faut dire que Vopisque a pris ce Narse pour le Roy de Perse, & avouer en mesme temps qu'il se trompe en cela. Car selon les monumens que nous avons de l'histoire de Perse, Vararane II. qui commença à regner en 276. *v. Aurelien* § 9. Agath.l.4.p.134.d. ' regna 17. ans selon Agathias. Aprés luy Vararane III. regna quatre mois, p.135.a. ' & Narse fut son successeur. [De sorte qu'il n'a commencé qu'en 293. ou 294. longtemps aprés la mort de Probe.]

Pour la page 572. § 7.

NOTE VII.

Sur Sextus Saturninus revolté sous Probe.

Satur.v.p.246.a. ' Il y a eu deux Saturnins tyrans l'un sous Gallien, l'autre sous Probe, Goltz.p.116.d|119.d|Birag.p.390.4.8. ' & l'on trouve en effet des medailles d'un Sex. Julius Saturninus & d'un P. Sempronius Saturninus, tous deux qualifiez Augustes. Goltzius met le premier sous Gallien, & l'autre sous Aurelien; [ce qui est une faute visible.] Birague le suit sinon qu'il met Publius sous Probe, Eus.chr.n.p.241.2. ' comme Scaliger avoit déja fait avant luy. [Ils ne rendent tous aucune raison de l'ordre qu'ils suivent, & il y a apparence qu'ils en auroient dû prendre un contraire,] ' puisque nous trouvons par une medaille de Publius, qu'il a au moins commencé la quatriéme année de sa tyrannie : [ce qui est aisé à croire sous Gallien, mais non pas sous un prince puissant, vaillant, & actif comme estoit Probe.] ' Il paroist en effet par Zosime que celuy qui se revolta sous Probe, fut presque aussitost tué. Eusebe parle sur la quatriéme année de Probe, des bastimens qu'il fit à Antioche. Aprés quoy, dit-il, il se revolta, & fut tué. [Il ne se revolta donc pas avant l'an 280. & s'il a regné plus de trois ans, il n'aura pas esté tué sous Probe,] comme Vopisque & tous les autres le disent. Goltz.p.119.d. Zos.l.1.p.663.

Pour la page 577. § 10.

NOTE VIII.

Fable de Zonare sur la mort de Probe.

Zonare (*p.*241.*d.e.* raporte une histoire de la mort de Probe entierement differente de ce que nous disons ici. Ceux qui la voudront croire contre l'autorité de Vopisque & d'Aurele Victor, meritent d'avoir la peine de la chercher, & de la lire toute entiere dans l'original.

Pour la page 577. § 10.

NOTE IX.

Sur le temps de la mort de Probe.

' Vopisque dit que Probe fut tué en la cinquiéme année de son regne. Prob.v.p.241.c.c.
' Mais il a contre luy presque tous les autres historiens. Les deux Victors donnent six ans ou un peu moins à Probe : *paulo cis sextum annum*, dit l'ancien. Zonare s'y accorde en disant (*p.*241.*e.*) qu'il ne regna pas six ans entiers. B.r.283.§ 4.

' Eusebe dans son histoire luy donne six ans; ce qui est suivi par la chronique d'Alexandrie & par Eutyque (*p.*400.) Dans sa chronique il y Eus.l.7.c.30.p.283.b.

ajoute trois mois aussibien que S. Jerome. Eutrope, S. Epiphane *de mens. c.20.p.176.c.* & Orose *l.7.c.24.p.215.1.c.* disent six ans & quatre mois. On lit la mesme chose dans le Syncelle *p.385.d.* & dans la chronique de Ni- Jul. cæs.p. 7. cephore. ' Julien l'apostat [dont l'autorité est tres considerable en ce point,] dit qu'il avoit fait de grandes choses, quoiqu'il n'eust pas regné sept ans en- Noris, dec.c. 6.p.105 c. tiers. ' Cela prouve tres clairement qu'il a commencé au moins sa settiéme année. [Ainsi on peut dire que presque tous les auteurs conviennent à luy donner six ans & trois ou qua- Pagi,283.§2. tre mois ;] ' ce qui oblige à mettre sa mort au mois de juillet ou d'aoust, si on conte depuis qu'il eust esté declaré Empereur aussitost aprés la mort de Tacite, [ou au mois de novembre, si on conte depuis qu'il eust esté reconnu par le Senat : ce qui paroist s'estre fait le 3. aoust 276. Je pense Onu. in fas. p. 255.1. que c'est sur cela] ' qu'Onuphre fixe a Pagi,283. §2. sa mort au 2. de novembre ; [a] ce que la plusspart des chronologistes ont suivi : [& cela revient mieux à Julien. D'autre part je croy qu'on trouvera que pour l'ordinaire on a conté le regne des princes du temps qu'ils ont pris le titre d'Auguste :] ' Que s'il est vray que Numerien ait porté ce titre durant plus d'un an, comme on le tire de quelques medailles, il faut qu'il l'ait eu au plustard au mois de septembre 283. & il ne peut l'avoir eu que dans la seconde année de Carus son pere successeur de Probe : ainsi il faudra necessairement dire que Probe est mort dés le mois d'aoust au plustard. [Ce qui est certain, c'est qu'on ne peut mettre sa mort ni avant l'an 282. puisqu'il y fut Consul ; ni aprés, puisque Carus & Carin ses successeurs le furent l'année suivante. Et on a encore d'autres preuves qu'ils ont commencé à regner en 282.] ' Ainsi c'est une faute certaine dans les fastes d'Idace, de mettre la mort de Probe sous leur Consulat : & elle vient sans doute de ce que le regne de Probe y commence un an trop tard. Pour Abulfaraje qui donne sept ans à Probe, (*p.83.*) on le peut fort bien entendre de six ans & quelques mois.

(Marginal notes, right column: §4|284.§3. — Noris, dec. c. 6.p.109.b.)

NOTES SUR CARUS, CARIN, ET NUMERIEN.

Pour la page 580.

NOTE I.

Qu'il estoit de Narbone en France, non de Narone en Illyrie.

[Comme la plusspart des auteurs écrivent que Carus estoit de Cari v.p.249. b|n.S.p.479. a|Sid.n.p 156. Narbone,] ' & que quelques uns ont dit qu'il estoit d'Illyrie, Scaliger a pretendu qu'il estoit d'une ville de Narbone que Ptolemée met en Illyrie. Mais Saumaise soutient par de tres fortes preuves que c'est Narone, & non pas Narbone, que Ptolemée met en Illyrie : outre qu'Eutrope & Eusebe disent que Carus estoit de la Gaule. ' S. Sidoine met aussi la naissance Sid.car.23.p. 400.401. de Carus & de ses enfans entre les avantages de la ville de Narbone dans les Gaules.

Pour la page 582.

NOTE II.

Si les enfans de Carus ont esté Augustes de son vivant.

' Carin & Numerien sont qualifiez Cod.J.7.t.64. l.5.p.712.

Augustes aussibien que Carus leur pere dans la loy du 13. janvier 283. [& dans plusieurs autres ensuite.] ' Mais une inscription de la seconde année du regne de Carus ne leur donne que les seuls titres de Cesars, de princes de la jeunesse, & de Proconsuls. Ils n'en ont donc point eu d'autres jusques au mois d'aoust 283. ' Baronius a cru mesme qu'ils n'avoient point esté Augustes qu'aprés la mort de Carus. ' Cependant on trouve la seconde année de Numerien marquée sur une medaille : [& il seroit fort difficile de pretendre qu'il ait mesme vécu un an entier aprés son pere.]' On lit *Virtus Auggg.* sur plusieurs medailles de Carus : [C'est une grande marque qu'il y avoit alors trois Augustes.] Dans une autre on voit les testes de Carus & de Carin, avec cette inscription *Carus & Carinus Augg.* ' Quoiqu'assurément il y ait faute dans plusieurs inscriptions des loix qui font Carin & Numerien Augustes avec leur pere, cependant il paroist difficile de croire qu'il y ait faute dans toutes, & qu'on y ait toujours mis ce qu'on n'a dû mettre dans aucune, & ce qui n'a jamais esté. Voilà les raisons sur lesquelles le Pere Pagi a soutenu que Carin & Numerien avoient esté faits Augustes par leur pere. [Je ne sçay si elles sont tout à fait sans replique : mais la chose ne vaut pas la peine d'entrer dans une longue discussion ; & puisque le sentiment de ce Pere est appuyé sur des raisons considerables, sans que nous ayons rien, ce me semble, qui le combatte, le plus court est de le suivre, jusqu'à ce que nous trouvions quelque chose de plus certain.

Gruter.p.178.1. Bar.284.§1. Pagi,284.§3| Goltz.121.d. Bir.p.419. Pagi,283.§3.

S'il n'y avoit que la medaille qui marque la seconde année de Numerien, on pourroit peut-estre croire que l'on contoit son regne du temps qu'il avoit esté fait Cesar ;] ' puisqu'on assure que les années de Constance Chlore & de plusieurs autres ensuite sont marquées sur leurs medailles, quoiqu'ils ne fussent encore que Cesars. ' Mais je ne voy pas si bien ce qu'on peut répondre à la medaille qui porte *Carus & Carinus Augg.* ' Car pour ce que quelques uns pretendent que Carin laissé en Occident par Carus y portoit trop loin le pouvoir que son pere luy avoit donné ; [je ne croy pas qu'on puisse dire qu'il ait porté sa temerité jusqu'à prendre de luy-mesme le titre d'Auguste.]

Noris,de Lic. c.1.p.43. Pagi,283.§3. 284.§4.

NOTE III.

Pour la page 582.

Que Carus a esté Consul pour la seconde fois en 283.

[Les seuls fastes d'Idace marquent que le Consulat de Carus en 283. estoit un second Consulat.] ' Mais ils sont autorisez par le Pontifical de Bucherius, ' & par une inscription qui nous apprend que Carus fut Consul pour la seconde fois avant le Consulat de Numerien, [c'est à dire avant l'an 284.] ' Son second Consulat est encore marqué dans deux autres inscriptions, ' dont l'une est de M. Aurelius Valentinianus alors Propreteur de l'Espagne citerieure [ou Tarragonoise.]

Buch.cycl.p.272. Gruter,p.278.1. p.277.7. 7|278.1.2.3.

NOTE IV.

Pour la page 585.

Sur les Consuls de l'an 284.

S. Prosper suivi à l'ordinaire par Victorius & par Cassiodore, marque Carus Consul pour la seconde fois en 284. ' Mais outre que les autres fastes ont Carin, & non pas Carus, toutes les loix de cette année-là portent le nom de Carin : & ' l'inscription d'Espagne prouve que le second Consulat de Carus tombe en l'année precedente, ayant precedé celuy de Numerien,] qu'il faut mettre en 284. selon S. Prosper mesme, aussibien que tous les autres.

Noris, de Dio.c.1.p.9. Gruter,p.278.1.

Onuphre marque Numerien Consul pour la seconde fois, de mesme que Carin son frere, sur l'autorité d'une medaille [qui n'a point esté connue de Goltzius ni de Birague. Il pourroit avoir esté Consul subrogé l'année precedente. Mais c'auroit sans doute esté dés les premiers mois :] ' Et l'inscription d'Espagne dressée au plustost vers le mois d'aoust, ne luy donne point le titre de Consul comme à Carin. [Ainsi il faut s'arrester aux fastes & aux loix, où on lit toujours *Carino II. & Numeriano.*]

Gruter, p. 1 ... [illegible]

NOTE V.

Pour la page 556.

Sur les jeux donnez par Carin & Numerien.

Cari. n. 5. p. 489. 1.

' Saumaise soutient que les jeux Romains dont parle Vopisque, ne furent point donnez sous le regne de Carin & Numerien comme on le lit dans cet historien, c'est à dire en 284. mais qu'ils se firent du vivant de Carus, avant qu'il allast en Orient contre les Perses. [Neanmoins il paroist difficile de croire que Carus fust encore à Rome en 283. au mois de septembre,] ' auquel les jeux Romains sont marquez.[a] Et Calpurnius dit que c'estoit un jeune prince qui les donnoit. [Ainsi tout ce qu'on pourroit accorder de plus à Saumaise, c'est qu'ils furent faits du temps de Carus,] ' mais que Carin seul y fut present.

Buch. cycl. p. 285.

a Calp. v. 68. p. 507.

v. 75.



CHRONOLOGIE

CHRONOLOGIE

OU ABREGE' DES PRINCIPALES choses qui sont traitées dans ce volume, mises selon l'ordre du temps.

L'an de JESUS-CHRIST 133, *de Rome* 886.

L'EMPEREUR Julien naist le 29. ou 30. janvier. *v. Sev.* § 2. *p.* 40. *n.* 1. *p.* 589.

L'an de JESUS-CHRIST 145, *de Rome* 898.

L'Empereur Severe naist le 11. avril 145. ou 146. *v. Sev.* § 6. *p.* 13. *n.* 4. *p.* 599.

L'an de JESUS-CHRIST 157, *de Rome* 910.

L'Empereur Gordien I. naist vers 157. *v. Gord.* § 1. *p.* 284.

L'an de JESUS-CHRIST 163, *de Rome* 916.

L'Empereur Macrin doit estre né en 163. ou 164. *v. Macr. p.* 144.

L'an de JESUS-CHRIST 170, *de Rome* 923.

La Betique est ravagée vers ce temps par les Maures. *v. Sev.* § 7. *p.* 14. Severe qui y commandoit, va gouverner la Sardaigne. *ib.*

Les Gots habitoient dés ce temps-ci vers le Danube. *v. Carac.* § 10. *p.* 131.

L'an de JESUS-CHRIST 183, *de Rome* 936.

L'Empereur Maximin I. peut estre né en 183. *v. Max.* § 1. *p.* 240.

L'an de JESUS-CHRIST 188, *de Rome* 941.

Caracalla fils de Severe naist le 4. avril. *v. Sev.* § 8. *p.* 16. *n.* 6. *p.* 591, *& Carac.* § 1. *p.* 108.

L'an de JESUS-CHRIST 189, *de Rome* 942.

Gete second fils de Severe naist le 27. may. *v. Sev.* § 8. *p.* 16. *n.* 6. *p.* 592.

L'an de JESUS-CHRIST 191, *de Rome* 944.

Gordien II. naist vers ce temps-ci. *v. Gord.* § 1. *p.* 285.

L'an de JESUS-CHRIST 193, *de Rome* 946, *de Severe* 1.

Q. Sosius Falco, & C Julius Etrucius Clarus Consuls.

L'Empereur Pertinax ayant esté tué le 28. de mars, le mesme jour Didius JULIANUS encherit l'Empire sur Sulpicien & l'emporte, *v. Severe* § 1. *p.* 4. *n.* 2. *p.* 590; les soldats le font declarer Auguste par le Senat. *ib.* § 3. *p.* 6. Il regne 65. jours jusqu'au 2. de juin qu'il fut tué. *ib.* § 11. *p.* 23.

Peu aprés la mort de Pertinax, *Niger* prend la pourpre à Antioche & SEVERE en Pannonie. *ib.* § 9. *p.* 17. On n'en sauroit fixer le jour. *ib. n.* 7. *p.* 594. 1. Severe donne à Albin le titre de Cesar, *ib.* § 9. *p.* 19; & marche promtement vers Rome, *ib.* § 10. *p.* 20.

Le 2. de juin le Senat oste l'Empire à Julien, le fait tuer & declare Severe Empereur, *ib* § 11. *p.* 23. Severe regne ensuite 17. ans, 8. mois, & 3. jours, *ib.* § 35. *p.* 84. Idée generale de sa conduite & de son gouvernement, *ibid.* § 30. 31. *p.* 69.

Il casse les Pretoriens, puis fait son entrée à Rome, *ibid.* § 12. *p.* 24. Il reçoit la puissance du Tribunat le 2. de juin, la fait donner peu aprés à Albin,

fait de nouveaux Pretoriens &c. *ibid.* § 13. *p.* 26.

Il part de Rome 30. jours aprés y estre entré, & va contre Niger, § 14. *p.* 28. sur lequel il remporte dés cette année quelque avantage, *ibid. p.* 29. Il peut avoir commencé en 193. le siege de Byzance qui dura trois ans, *ib.* § 15. 18. *p.* 31. 38.

Athenée écrit son Dipnosophiste peu aprés la mort de Commode. *v. Commode* § 15. *p.* 504.

L'an de Jesus-Christ 194, *de Rome* 947, *de Severe* 1. 2.

L. Septimius Severus Aug. II. & D. Clodius Albinus Cæsar II. Consuls.

Severe défait vers Cyzic Emilien General de Niger, & Niger mesme prés de Nicée, *v. Sev.* § 15. *p.* 31. Un torrent luy ayant ouvert le mont Taurus, il défait encore Niger prés d'Issus, & Niger est tué à la fin de 194, ou en 195. *ib.* § 16. *p.* 33.

Les peuples de l'Osrhoene & de l'Adiabene se revoltent contre les Romains, & assiegent Nisibe, *ib.* § 17. *p.* 36.

L'an de Jesus-Christ 195, *de Rome* 948, *de Severe* 2. 3.

Scapula Tertullus, & Tineius Clemens Consuls.

Severe fait quelques guerres dans l'Arabie, dans l'Osrhoene, & contre les Parthes, *v. Severe* § 17. *p.* 37.

L'an de Jesus Christ 196, *de Rome* 949. *de Severe* 3. 4.

Cn. Domitius Dexter II. & L. Valerius Messala Thrasea Priscus Consuls.

Byzance est prise par Severe dans les premiers mois de cette année, *v. Sev.* § 18. *p.* 40 *n.* 13. *p.* 597.

Severe fait quelques conquestes vers le Tigre, *ib.* § 19. *p.* 41.

Albin & Severe estant devenus ennemis, Albin descend dans les Gaules, où Severe vient de la Mesopotamie pour le combatre, *ib.* § 19. 20. En chemin Severe fait Cesar à Viminace Bassien Caracalla son fils, & luy donne le nom d'Antonin, *ib.* § 20. *p.* 43 *n.* 17. *p.* 600.

Numerien maistre de grammaire leve des troupes pour Severe, & puis se retire, *ibid.* § 20. *p.* 45.

L'an de Jesus-Christ 197, *de Rome* 950, *de Severe* 4. 5.

Lateranus, & Rufinus Consuls.

Bataille de Lion le 19. fevrier entre Severe & Albin, tous deux en personne avec 150. mille hommes. Albin est défait & se tue, *v. Severe* § 21. *p.* 46 *n.* 16. 18. *p.* 599. 600.

Severe divise l'Angleterre en deux provinces, *ib.* § 22. *p.* 48.

Il commet de grandes cruautez dans les Gaules & à Rome où il estoit avant le 2. de juin, *ib.* Il fait un Dieu de Commode, & se fait son frere, *ib.* § 22. 23. *p.* 49. 51.

La persecution des Chrétiens commence à Rome dés ce temps-ci, *v. la persecution de Severe* § 2. *p.* 95.

Severe part de Rome peu aprés y estre venu & retourne en Orient contre Vologese Roy des Parthes qui s'estoit rendu maistre de la Mesopotamie hors Nisibe, *v. Sev.* § 23. *p.* 52. Abgare Roy d'Edesse se soumet à Severe. *ib.*

L'an de Jesus-Christ 198, *de Rome* 951, *de Severe* 5. 6.

Tib. Saturninus, & C. Gallus Consuls.

Il y eut vers ce temps-ci quelque soulevement des Juifs & des Samaritains, que Severe arresta bientost, *v. Sev.* § 24. *p.* 53 *pers. de Sev. n.* 1. *p.* 610.

Il traite avec Vologese Roy d'Armenie, & luy augmenta son royaume, *v. Sev.* § 24. *p.* 54.

Caracalla reçoit du Senat la puissance du Tribunat & le nom d'Auguste le 2. de juin ou peu aprés, *ib. p.* 53, l'ayant p. e. receue de son pere & des soldats trois mois plutost, *ib. n.* 19. *p.* 601. Severe marche contre les Parthes sur la fin de l'esté; prend Ctesiphon d'assaut, & la saccage peu avant l'hiver: Vologese Roy des Parthes s'enfuit: Gete est proclamé Cesar: Severe abandonne Ctesiphon & s'en revient, *ib.* § 23. *p.* 54. Il est appellé Parthicus Maximus, *ib. p.* 55.

Virius Lupus gouverneur d'Angleterre achette vers ce temps-ci la paix des Meates, *ib. p.* 56.

L'an de Jesus-Christ 199, *de Rome* 952, *de Severe* 6. 7.

P. Cornelius Anullinus II. & M. Aufidius Fronto Consuls.

Le Senat confirme à Gete le titre de Cesar le 7. de mars, *v. Sev.* § 24. *p.* 55. *n.* 6. *p.* 593. Severe assiege deux fois vers ce temps-ci la ville d'Atra sans la pouvoir prendre, *ib.* § 25. *p.* 57. *n.* 21. *p.* 602.

L'an de Jesus-Christ 200, *de Rome* 953, *de Severe* 7. 8.

Tib. Claudius Severus II. & C. Aufidius Victorinus Consuls.

Severe fait en Orient de nouvelles recherches contre les partisans de Niger, *v. Severe* § 26. *p.* 59.

Vigellius Saturninus Proconsul d'Afrique y persecute le premier les Chrétiens: Il fait mourir à Carthage le 27. juillet S. Sperat & les autres Martyrs Scillitains, *v. la pers. de Sev.* § 3. *p.* 97. Tertullien peut avoir écrit son apologie en 200. ou 201. & quelques autres ouvrages qui regardent la persecution, *ibid.* § 2. 3. *p.* 95. 97.

Le medecin Galien écrivoit encore sous Severe: abregé de son histoire, *v. Severe* § 36. *p.* 85.

L'an de Jesus-Christ 201, *de Rome* 954, *de Severe* 8. 9.

L. Annius Fabianus, & M. Nonius Mucianus Consuls.

Severe donne en Syrie la robe virile à Caracalla, *v. Sev.* § 26. *p.* 60.

L'an de Jesus-Christ 202, *de Rome* 955, *de Severe* 9. 10.

L. Septimius Severus III. & M. Aurelius Antoninus Augg. Consuls.

Severe va en Arabie, en Palestine, & delà en Egypte qu'il visite toute, *v. Sev.* § 26. *p.* 60.

Il publie dans la Palestine des edits contre les Juifs, *ib.* & contre les Chrétiens, *v. la pers. de Severe* § 4. *p.* 98. S. Leonide pere d'Origene & beaucoup d'autres sont martyrizez à Alexandrie, *ibid. p.* 99. Severe donne un Senat à la ville d'Alexandrie, *v. Sev.* § 26. *p.* 61. Il fait fermer le tombeau d'Alexandre, *ib.*

Judes écrit sur les 70. semaines de Daniel en 202. ou peu aprés, *v. la pers. de Severe* § 4. *p.* 99.

L'an de Jesus-Christ 203, *de Rome* 956, *de Severe* 10. 11.

Septimius Geta, & Fulvius Plautianus II. Consuls.

Severe revient à Rome par l'Asie & par l'Illyrie. En passant par la Thrace il y celebre app. des jeux le 7. de mars. Il fait de grandes largesses à Rome, *v. Sev.* § 28. *p.* 65. *n.* 6. *p.* 593.

Caracalla épouse vers juin Plautille fille de Plautien, *v. Sev.* § 28. *p.* 66.

S. Guddene souffre à Carthage en 203. *v. la pers. de Sev.* § 5. *p.* 101.

Le mont Vesuve jette vers ce temps-ci beaucoup de feu avec de grands bruits. *v. Sev.* § 29. *p.* 66.

L'an de JESUS-CHRIST 204, *de Rome* 957, *de Severe* 11. 12.

L. Fabius Septimius Silo, & Libo Consuls.

Plautien est tué p. e. le 22. janvier en 204, ou 205. *v. Sev.* § 29. *p.* 67| *n.* 25. *p.* 603.

Jeux seculiers aprés le 2. de juin, *v. Sev.* § 29. *p.* 69.

Oppien écrit vers ce temps-ci son celebre poeme sur la pesche, *v. Carac.* § 15. *p.* 143.

L'Empereur Heliogabale peut estre né sur la fin de 204. *v. Heliog. p.* 166. & l'Empereur Philippe vers le mesme temps, *v. Phil.* § 1. *p.* 301.

S. Plutarque & quelques autres disciples d'Origene, & Ste Potamienne Vierge, souffrent le martyre à Alexandrie sous Aquila en 204. ou peu aprés, *v. la pers. de Sev.* § 4. *p.* 99.

L'an de JESUS-CHRIST 205, *de Rome* 958, *de Severe* 12. 13.

M. Aurelius Antoninus Aug. II. & P. Septimius Geta Cæsar Consuls.

Ste Perpetue, Ste Felicité, & leurs compagnons souffrent le 7. mars en 205. ou peu aprés, app. à Carthage, *v. la pers. de Sev.* § 5. *p.* 101. Dieu punit la persecution en Afrique par une sterilité, *ib.*

Bulla Felix chef de voleurs pille l'Italie durant deux ans, *v. Severe* § 32. *p.* 76.

L'an de JESUS-CHRIST 206, *de Rome* 959, *de Severe* 13. 14.

Nummius Albinus, & Fulvius Æmilianus Consuls.

Severe fait mourir vers ce temps-ci Quintillus, Apronien Proconsul d'Asie, Marcellin, & quelques autres Senateurs, *v. Sev.* § 32. *p.* 75.

L'an de JESUS-CHRIST 207, *de Rome* 960, *de Severe* 14. 15.

Aper & Maximus Consuls.

Les Romains remportent quelques victoires sur les Anglois, *v. Sev.* § 32. *p.* 77.

Le voleur Bulla Felix est pris vers le mesme temps, *ib.*

L'an de JESUS-CHRIST 208, *de Rome* 961, *de Severe* 15. 16.

M. Aurelius Antoninus Aug. III. & P. Septimius Geta Cæsar II. Consuls.

Severe donne cette année la puissance du Tribunat à Gete son second fils, & le titre d'Auguste en 208, ou 209. *v. Sev.* § 35. *p.* 78.

Il va en Angleterre avec ses enfans, *ib.*

Diadumene fils de l'Empereur Macrin naist le 19. de septembre, *v. Macr.* § 1. *p.* 145.

Alexandre depuis Empereur naist à Arce en Phenicie le 1. octobre en 208. ou 209. *v. Heliog. p.* 165 *n.* 1. *p.* 617| *Alex.* § 1. *p.* 178| *n.* 11. *p.* 628.

L'an de JESUS-CHRIST 209, *de Rome* 962, *de Severe* 16. 17.

Pompeianus & Avitus Consuls.

Severe traverse toute l'Ecosse jusques au haut, perd 50. mille hommes, & oblige neanmoins les Meates & les Caledoniens à luy demander la paix, *v. Severe* § 33. *p.* 80.

Philostrate Athenien écrit la vie d'Apollone de Tyanes sous Severe ou sous Caracalla, *ib.* § 37. *p.* 88.

L'an de Jesus-Christ 210, *de Rome* 963, *de Severe* 17. 18.
M. Acilius Faustinus, & Triarius Rufinus Consuls.

Severe fait un mur ou un rempar en Angleterre, *v. Sev.* § 34. *p.* 81|*n.* 28. *p.* 605. Il tombe malade sur la fin de l'année: Les Meates & les Caledoniens se revoltent, *ib.* § 34. 35. *p.* 82.

Il y eut en 210. des pluies extraordinaires en Afrique, *v. la pers. de Sev.* § 7. *p.* 106.

On croit que Diogene de Laerte, & Jule Titien celebre orateur ou grammairien vivoient sous Severe, *v. Sev.* § 36. *p.* 86. & mesme Denys le geographe, *v. Tib. n.* 14. *p.* 685.

L'an de Jesus-Christ 211, *de Rome* 964, *de Severe* 18.
Gentianus & Bassus Consuls.

Il paroist des feux en 211. sur les murailles de Carthage & d'autres prodiges, *v. la pers. de Sev.* § 7. *p.* 106.

Severe meurt à York en Angleterre le 4. jour de fevrier. *v. Sev.* § 35. *p.* 84.

Caracalla & Gete luy succedent, font la paix avec les barbares, & s'en retournent à Rome, *v. Carac.* § 3. *p.* 112. Caracalla regne six ans, deux mois, & quatre jours, *ib.* § 13. *p.* 139. C'est luy qui a fait citoyens Romains tous les sujets de l'Empire, *ib.* § 8. *p.* 124. & qui a admis les Egyptiens dans le Senat, *ib. p.* 126.

La persecution continue encore cette année: Scapula Proconsul d'Afrique fait mourir S. Mavile, *v. la pers. de Sev.* § 7. *p.* 105. 106|*n.* 3. *p.* 611. & p. e. aussi S. Rutile, *ib.* § 6. 7. *p.* 104. 106. Tertullien adresse à Scapula un écrit pour les Chrétiens, *ib.* § 7. *p.* 106.

S. Asclepiade est fait Evesque d'Antioche, *ib.* § 4. *p.* 101. S. Alexandre de Jerusalem alors prisonnier pour la foy, est delivré peu aprés, *ib. p.* 100. L'Eglise jouit ensuite de la paix durant 38. ans, *v. la pers. de Dece* § 1. *p.* 326.

Caracalla tasche de tuer Gete durant les Saturnales, *v. Carac.* § 3. *p.* 114.

L'an de Jesus-Christ 212, *de Rome* 965, *de Caracalla* 1. 2.
Asper II. & Asper Consuls.

Gete est tué par son frere entre les bras de sa mere vers le 27. de fevrier, *v. Carac.* § 4. *p.* 115. Le lendemain Caracalla rapelle tous les bannis, *ib.* § 5. *p.* 116. Papinien le jurisconsulte est tué peu aprés avec une infinité d'autres, *ib.* § 6. 7. *p.* 119. Serenus Samnonicus qui a beaucoup écrit, fut de ce nombre, *ib.* § 15. *p.* 142.

Oppien de Cilicie écrit vers ce temps-ci son poeme sur la chasse, *ib.* § 15. *p.* 143.

Origene retire Ambroise de l'heresie des Valentiniens vers l'an 212. *v. la pers. de Max.* § 3. *p.* 275.

L'an de Jesus-Christ 213, *de Rome* 966, *de Caracalla* 3.
M. Aurelius Antoninus Aug. IV. & D. Cœlius Balbinus II. Consuls.

Caracalla vient dans les Gaules, y tue, & y fait divers changemens, *v. Carac.* § 9. *p.* 127. Il s'en retourne delà à Rome, *ib.*

L'an de Jesus-Christ 214, *de Rome* 967, *de Caracalla* 4.
Messala & Sabinus Consuls.

On commence en ce temps-ci à parler des Allemans: Quels ils estoient. Caracalla leur fait la guerre en 214, ou 215. *v. Carac.* § 9. *p.* 127. 128.

L'Empereur Claude II. peut estre né en 214, ou 215. le 10. de may, *v. Cl. p.* 486.

L'an de Jesus-Christ 215, *de Rome* 968, *de Caracalla* 5.

Lætus II. & Cerealis Consuls.

Caracalla fait la guerre aux Gots, jusques alors peu connus des Romains, aux Daces, & aux Sarmates. *v. Carac.* § 10. *p.* 130. 131. Il vient en Thrace, passe en Asie, & à Pergame, & va achever l'année à Nicomedie. *ib.* § 10. *p.* 131. Il fait faire à Rome de tres beaux bains. *ib.* § 8. *p.* 126.

Vologese Roy des Parthes meurt vers ce temps-ci : ses enfans se font la guerre pour la couronne ; Artabane l'emporte. *ib.* § 11. *p.* 133.

L'an de Jesus-Christ 216, *de Rome* 969, *de Caracalla* 6.

C. Atius Sabinus II. & Cornelius Anulinus Consuls.

Caracalla part de Numidie aprés le 4. d'avril, vient à Antioche, arreste par perfidie Abgare Roy d'Edesse, & le Roy d'Armenie vers le mois de may : Il s'empare de l'Osrhoene ; mais les Armeniens défont les Romains conduits par Theocrite. *v. Carac.* § 11. *p.* 133.

Caracalla va à Alexandrie, où il fait un grand carnage des habitans, retourne à Antioche ; fait une course dans la Mede, & revient passer l'hiver à Edesse *ib.* § 12. *p.* 135.

L'an de Jesus-Christ 217, *de Rome* 970, *de Caracalla* 7.

C. Bruttius Præsens, & T. Messius Extricatus Consuls.

Caracalla est tué le 8. d'avril en allant d'Edesse à Carres *v. Carac.* § 13. *p.* 139.

Macrin est declaré Empereur par les soldats le 11. suivant ; casse beaucoup de choses faites par Caracalla, & punit divers delateurs. *v. Macr.* § 1. 2. *p.* 145. Il donne bientost aprés le titre de Cesar & le nom d'Antonin à Diadumene son fils. *ib.* § 2. 3. *p.* 147. 150 | *n.* 1. 3. *p.* 613. 614. Il regne 14. mois moins trois jours. *ib.* § 9. *p.* 163.

Il donne à Dion le gouvernement de Smyrne & de Pergame. *ib.* § 5. *p.* 153.

Julie femme de Severe se laisse mourir de faim peu aprés la mort de Caracalla. *v. Carac.* § 14. *p.* 141.

Grand orage à Rome le 23. aoust : l'amphitheatre est brulé par le tonnere, & le Tibre se deborde. *v. Macr.* § 5. *p.* 153.

Artabane vient attaquer Macrin qui est défait deux fois vers Nisibe aprés le 23. aoust, & achete la paix. *ib.* §. 4. *p.* 151. Tiridate Roy d'Armenie reçoit de luy le Diademe. *ib. p.* 152.

Les Daces & les Arabes font quelques mouvemens. *ib.*

Arabien Duc d'Armenie & d'autres sont accusez de se vouloir revolter. *ib.* § 5. *p.* 153.

Macrin vient passer l'hiver à Antioche. *ib.* § 4. *p.* 132.

L'an de Jesus-Christ 218, *de Rome* 971, *de Macrin* 1. 2.

M. Opelius Macrinus Aug. II. & Adventus Consuls.

Eclipse de soleil, & deux Cometes vers le commencement de 218. *v. Macr.* § 7. p. 157.

L. Marius Maximus qui peut estre l'historien, est fait Prefet de Rome au lieu d'Adventus. *ib.*

Le 16. may Heliogabale est declaré Empereur sous le nom d'Antonin par les soldats campez prés d'Emese. *v. Macr.* § 7. *p.* 159. Julien Prefet du Pretoire le vient assieger, est abandonné de ses soldats, & tué *ib.* § 8. p. 160.

Macrin fait Diadumene son fils Auguste prés d'Apamée. 16. *p.* 161. donne bataille à Heliogabale le 6. ou 7. de juin, est défait, s'enfuit, est pris à Calcedoine, & est tué à Arquelaïde en Cappadoce : Diadumene est aussi tué. *ib.* § 9. *p.* 162 | *Helio. n.* 6. *p.* 618.

Heliogabale est reconnu par le Senat. *v. Heliog. p.* 167. & regne 3. ans, 9. mois, & 4. jours. *ib. p.* 177.

Il fait tuer plusieurs gouverneurs de provinces. *ib. p.* 169. Mamée sa tante fait venir Origene à Antioche. *v. Alex.* § 1. 180.

Grande sedition en Egypte. *v. Macr.* § 9. *p.* 164.

Heliogabale vient d'Antioche passer l'hiver à Nicomedie. *v. Heliog. p.* 169.

L'an de JESUS-CHRIST 219, *de Rome* 972. *d'Heliogabale* 1. 2.

M. Aurelius Antoninus Aug. II. & Sacerdos Consuls.

Diverses personnes de neant aspirent à l'Empire. *v. Heliog. p.* 170.

Heliogabale vient à Rome avec son dieu, à qui il soumet toutes les autres idoles. Il y fait apporter la Celeste de Carthage. *ib. p.* 170. 171.

L'an de JESUS-CHRIST 220, *de Rome* 973, *d'Heliogabale* 2. 3.

M. Aurelius Antoninus Aug. III & Eutychianus Comazon Consuls.

L'an de JESUS-CHRIST 221, *de Rome* 974, *d'Heliogabale* 3. 4.

Gratus Sabinianus, & Seleucus Consuls.

Il paroist vers ce temps-ci un Alexandre le Grand dans la Mesie & dans la Thrace. *v. Heliog. p.* 173.

Grands tremblemens à Rome en septembre & octobre. *ib.*

Jule Africain obtient la fondation ou le rétablissement de Nicople autrefois Emmaüs prés de Jerusalem. *ib.*

Heliogabale adopte en 221. Alexandre son cousin, & le fait Cesar. *ib. n.* 5. *p.* 618. Il le veut deposer & faire tuer vers la fin de la mesme année, ce qui produit une grande sedition. *ib. p.* 175.

L'an de JESUS-CHRIST 222, *de Rome* 975, *d'Heliogabale* 4. 5.

M. Aurelius Antoninus Aug. IV. & M. Aurelius Alexander Cæsar Consuls.

Heliogabale est tué dans le camp des Pretoriens le 11. mars. *v. Heliog. p.* 177 *n.* 6. *p.* 618.

ALEXANDRE son cousin luy succede avec la joie de tout le monde. *v. Alex.* § 3. *p.* 182. Il regne 13. ans & 9. jours. *ib.* § 25. *p.* 231. Il renvoye les dieux & les officiers d'Heliogabale. *ib.* § 14. *p.* 204. Il fait les Prefets du Pretoire Senateurs. *ib.* § 13. *p.* 203.

L'an de JESUS CHRIST 223, *de Rome* 976, *d'Alexandre* 1. 2.

L. Marius Maximus II. & L. Roscius Ælianus Consuls.

Mæsa grand-mere d'Alexandre peut estre morte vers ce temps-ci. *v. Alex.* § 14. *p.* 205.

Le sophiste Elien vivoit en ce temps-ci. *v. Adr. n.* 25. *p.* 602.

L'an de JESUS-CHRIST 224, *de Rome* 977, *d'Alexandre* 2. 3.

Julianus II. & Crispinus Consuls.

Dion est fait vers ce temps-ci Proconsul d'Afrique, & ensuite Propreteur de la Dalmatie & de la Pannonie. *v. Alex.* § 19. *p.* 217.

L'an de JESUS-CHRIST 225, *de Rome* 978, *d'Alexandre* 3. 4.

Fuscus II. & Dexter Consuls.

L'Empereur Gordien III. naist le 20. janvier app. en 225. ou 226. *v. Gord.* § 2. *p.* 286.

L'an de JESUS-CHRIST 226, *de Rome* 979, *d'Alexandre* 4. 5.
Alexander Aug. II. & Marcellus Consuls.

Artabane dernier Roy des Parthes est défait & tué par Artaxerxés, qui rétablit la monarchie des Perses sur la fin de 226, & regne 14. ans & 10. mois. *v. Alex.* § 15. 16. *p.* 206.

L'an de JESUS-CHRIST 227, *de Rome* 980, *d'Alexandre* 5. 6.
Albinus & Maximus Consuls.

L'an de JESUS-CHRIST 228, *de Rome* 981, *d'Alexandre* 6. 7.
Modestus & Probus Consuls.

Ulpien le Jurisconsulte Prefet du Pretoire est tué par les soldats malgré Alexandre en 228. au plustard. *v. Alex.* § 17. *p.* 212|*n.* 6. *p.* 623. Decimus & Julius Paulus peuvent avoir esté mis en sa place. *ib. p.* 213. Les soldats demandent aussi la mort de Dion; mais Alexandre le designe Consul. *ib.* § 19. *p.* 217.

On pretend qu'Alexandre associe à l'Empire Ovinius Camillus, qui renonce bientost à ce titre. *p.e.* en 228. *ib.* § 18. *p.* 214 *n.* 7. *p.* 623.

Il y eut en 228. quelque guerre contre les Allemans vaincus dans l'Illyrie par Varius Macrinus. *ib.* § 18. *p.* 215.

Origene est fait Prestre à Cesarée en Palestine; va ensuite en Acaïe, & en chemin écrit de Nicomedie à Jule Africain sur Susanne. *v. la p. de Max.* § 4. *p.* 276.

L'an de JESUS-CHRIST 229, *de Rome* 982, *d'Alexandre* 7. 8.
Alexander Aug. III. & Cassius Cocceianus Dio II. Consuls.

Artaxerxés Roy des Perses assiege vers ce temps-ci Atra & est repoussé; subjugue les Medes, & est battu dans l'Armenie. *v. Alex.* § 15. *p.* 208.

Dion aprés son Consulat se retire en Bithynie & y acheve son histoire. *ib.* § 27. *p.* 236.

Gordien I. Consul en cette année est fait ensuite Proconsul d'Afrique & son fils son lieutenant. *v. Gord.* § 1. *p.* 285.

L'an de JESUS-CHRIST 230, *de Rome* 983, *d'Alexandre* 8. 9.
L. Virius Agricola & Sex. Catius Clementinus Consuls.

L'an de JESUS-CHRIST 231, *de Rome* 984, *d'Alexandre* 9. 10.
Pompeianus & Pelignianus Consuls.

L'an de JESUS-CHRIST 232, *de Rome* 985, *d'Alexandre* 10. 11.
Lupus & Maximus Consuls.

Les Perses pillent la Mesopotamie: Alexandre va en Syrie l'an 232. ou 233. pour leur resister. *v. Alex.* § 21. *p.* 221 *n.* 8. *p.* 624.

Probe depuis Empereur naist le 19. aoust vers ce temps-ci. *v. Probe* § 1. *p.* 560.

On commence cette année le Talmud Jerosolymitain. *v. Alex.* § 21. *p.* 220.

L'an de JESUS-CHRIST 233, *de Rome* 986, *d'Alexandre* 11. 12.
Maximus II. & Paternus Consuls.

Diverses seditions dans les troupes d'Alexandre: il casse une legion. *v. Alex.* § 22. *p.* 224.

Urane peut avoir pris alors l'Empire à Edesse & l'avoir aussitost perdu. *ib.* § 18. 22. *p.* 213. 224.

Alexandre fait cette année la guerre à Artaxerxés, & le défait. *ib.* § 23. *p.* 225.

L'an de JESUS-CHRIST 234, *de Rome* 987, *d'Alexandre* 12. 13.
Maximus & Urbanus Consuls.

Les Germains ravagent les Gaules *v. Alex.* § 24. *p.* 228. Alexandre revient d'Orient

d'Orient pour les combatre; entre à Rome en triomphe le 25. septembre, & en part peu aprés pour les Gaules, *ib.*

Modestin & divers autres jurisconsultes fleurissent en ce temps-ci, *ib.* § 26. *p.* 234.

Le jeune Philippe Auguste peut estre né en 234. *v. Phil.* § 1. *p.* 301.

L'an de JESUS-CHRIST 235, *de Rome* 988, *d'Alexandre* 13. 14.

Severus & Quintianus Consuls.

MAXIMIN I. fait tuer Alexandre à Mayence ou auprés vers le 19. mars, *v. Alex.* § 25. *p.* 231. & s'empare ensuite de l'Empire avec son fils Maxime ou Maximin, qu'il fait Cesar, *v. Max. I.* § 2. *p.* 243. Il regne trois ans & un peu plus, *ib.* § 11. *p.* 265|*n.* 5.

Magnus forme une conspiration contre Maximin qui tue pour cela 4000. personnes, *ib.* § 2. *p.* 243. Les Osrhoeniens de l'armée se revoltent & font Empereur T. Quartinus qui est tué peu aprés, *ib. p.* 244.

Maximin fait ensuite de grands ravages dans l'Allemagne, *ib.* Il persecute les Chrétiens & fait bruler les eglises, *v. sa pers.* § 1. 6. *p.* 270. 281.

Un Chrétien fait une chronologie en 235. *v. Alex.* § 26. *p.* 234. Philostrate fils de Nervien écrit les vies des sophistes aprés la mort d'Alexandre, *v. Sev.* § 37. *p.* 89.

L'an de JESUS-CHRIST 236, *de Rome* 989, *de Maximin* 1. 2.

C. Julius Verus Maximinus Aug. & Africanus Consuls.

S. Ambroise Diacre confesse JESUS-CHRIST sous Maximin & est emmené prisonnier en Allemagne, avec Protoctete Prestre, *v. la pers. de Max.* § 5. *p.* 279|*n.* 11. *p.* 628. Origene leur adresse sur cela son livre du Martyre, *ib.* Il demeure deux ans caché à Cesarée en Cappadoce durant la persecution, *ibid. p.* 278.

Maximin peut avoir fait cette année la guerre aux Daces & aux Sarmates, *v. Max.* § 3. *p.* 246. Il vient passer l'hiver à Sirmich, *ib.*

L'an de JESUS-CHRIST 237, *de Rome* 990, *de Maximin* 2. 3.

Perpetuus & Cornelianus Consuls.

Eclipse de soleil le 12. avril, *v. Max.* § 4. *p.* 248|*n.* 9. *p.* 637.

On met durant la persecution de Maximin le martyre de Ste Barbe: ce fut app. à Nicomedie, *v. cette persec. p.* 273. § 2|*n.* 1. *p.* 640.

Gordien I. prend le titre d'Auguste en Afrique vers le milieu de may, & le donne à Gordien II. son fils, *ib*|*n.* 4. *p.* 631. Le Senat se declare pour les Gordiens le 27. de may: la ville de Rome ensuite avec presque tout l'Empire, *v. Max.* § 5. *p.* 250. Sabin Prefet de Rome est tué, *ib. p.* 251.

Capellien gouverneur de Mauritanie arme contre les Gordiens: le fils est défait & tué devant Carthage, & le pere s'étrangle vers le commencement de juillet, *ib.* § 6. *p.* 253. Aprés leur mort, & app. le 9. de juillet, le Senat choisit pour Empereurs Pupienus MAXIMUS, & Cœlius BALBINUS, *ib.* § 7. *p.* 256|*n.* 8. *p.* 636. qui regnent un an, *ib.* § 13. *p.* 269. Le peuple oblige le Senat d'y joindre en qualité de Cesar Gordien III. petit-fils de Gordien I. *ib.* § 8. *p.* 257|*n.* 9. *p.* 636|*Gord.* § 2. *p.* 286.

Grande sedition à Rome à la fin de 237. ou peu aprés, entre le peuple & les Pretoriens, qui brulent une grande partie de la ville. *v. Max.* § 9. *p.* 259.

L'an de JESUS-CHRIST 238, *de Rome* 991, *de Maximin* 3. *&* 4.
Annius Pius ou Vlpius, & Pontianus Consuls.

Maximin assiege Aquilée au commencement du primtemps, & ne la peut prendre. *v. Max.* § 10. 11. *p.* 262 | *n* 5. *p.* 634. Ses soldats affamez se soulevent & le tuent avec son fils, app. à la fin de mars, & se soumettent à Maxime & à Balbin, *ib.* § 11. *p.* 264. qui regnent paisiblement environ trois mois, *ib.* § 13. *p.* 269.

Eclipse de soleil le 2. d'avril. *ib.* § 10. *p.* 261.

Les Carpes pillent la Mesie: Les Gots & les Perses commencent aussi la guerre ou en menacent, *ib.* § 12. *p.* 267.

Maxime & Balbin sont tuez par les Pretoriens, qui declarent Auguste GORDIEN III. durant les jeux Capitolins, p. e. vers le 15. de juillet, *ib.* § 13. *p.* 268 | *n.* 12. *p.* 639 *Gord.* § 2. *p.* 285. Gordien regne cinq ans & huit ou neuf mois, *v. Gordien* § 6. *p.* 296.

Censorin écrit son livre *de Die natali* dans les derniers mois de cette année, & fixe ce temps par beaucoup de caracteres, *ib.* § 7. p. 297.

L'an de JESUS-CHRIST 239, *de Rome* 992, *de Gordien* 1. 2.
M. Antonius Gordianus Aug. & Aviola Consuls.

L'an de JESUS-CHRIST 240, *de Rome* 993, *de Gordien* 2. 3.
Sabinus II. & Venustus Consuls.

Sabinien se fait Empereur en Afrique, & est aussitost livré aux officiers de Gordien, *v. Gordien* § 3. *p.* 288.

Sapor I. succede à Artaxerxés Roy de Perse son pere en 240, ou 241. *v. Alex.* § 16. *p.* 2[illegible]9. Ses qualitez: Il regne 31. an, *v. Gordien* § 4. *p.* 291 | *Aur.* § 9. *p.* 519.

L'an de JESUS CHRIST 241, *de Rome* 994, *de Gordien* 3. 4.
Gordianus Aug. II. & Civica Pompeianus Consuls.

Sapor fait la guerre aux Romains, prend Nisibe &c. menace ou prend Antioche, *v. Gord.* § 4. *p.* 192.

Gordien épouse Tranquilline avant que de marcher contre les Perses, *ib.* § 3. *p.* 289. Misithée son beaupere gouverne tres bien le Prince & l'Etat, *ib.*

Grand tremblement de terre, *ib. p.* 290.

Les François inconnus jusques alors pillent les Gaules: Aurelien depuis Empereur les défait prés de Mayence, *ib Val.* § 3. *p.* 396.

L'an de JESUS-CHRIST 242, *de Rome* 995, *de Gordien* 4. 5.
C. Vettius Aufidius Atticus, & C. Asinius Prætextatus Consuls.

Gordien ouvre le temple de Janus pour la guerre de Perse, & puis va en Orient. En passant par l'Illyrie il fait la guerre aux Sarmates, aux Gots & aux Alains, *v. Gord.* § 4. *p.* 291. Il regagne ce que Sapor avoit conquis, le chasse & le poursuit jusqu'en son pays, *ib* § 5. *p.* 293.

L'an de JESUS-CHRIST 243, *de Rome* 996, *de Gordien* 5. 6.
Arrianus & Papus Consuls.

Misithée beaupere de Gordien meurt: Philippe fait Prefet du Pretoire au lieu de luy trahit son Prince, *v. Gord.* § 5. *p.* 294.

L'an de JESUS-CHRIST 244, *de Rome* 997, *de Gordien* 6.
Peregrinus & Æmilianus Consuls.

Arguntis Roy des Scythes ravage ses voisins alliez de l'Empire, *v. Phil.* § 4. *p.* 305.

Gordien défait Sapor à Resaine, & en s'en revenant il est tué prés de Circese sur l'Euphrate vers le mois de mars, par la faction de PHILIPPE qui est declaré Empereur, *v.Gord.*§ *6.p.*295.*n.*1. *p.*642. & fait Philippe son fils Cesar, *v.Phil.*§ 2.*p.*302. Philippe regne cinq ans & quelques mois, *ib.* § 7.*p.*313. Il fait la paix avec les Perses, revient en Syrie, *ib.*§ 2.*p.*302.

On croit qu'il est Chrétien, *ib. n.*1.*p.* 644. S. Babylas Evesque d'Antioche l'oblige luy & sa femme à se mettre au rang des penitens la nuit de Pasque, qui estoit le 14. avril, *ib.p.*646.§ 2.*p.*302. L'Eglise s'augmente beaucoup sous son regne, *ib.p.*303. Origene écrit à luy & à sa femme, *ib.p.*303.

M. Marcius & L. Aurelius Severus Hostilianus prennent la pourpre vers ce temps-ci; mais ils ne durent pas, *ib.* § 2.*p.*302.|*n.*2.*p.*

Philippe fonde Philippople en Arabie prés de Bostres, *ib.* § 3.*p.* 303. Il vient à Rome, *ib.*

L'an de JESUS-CHRIST 245, *de Rome* 998, *de Philippe* 1. 2.

M. Julius Philippus Aug. & Titianus Consuls.

Philippe fait la guerre aux Carpes & retourne victorieux à Rome vers cette année ou en 247. *v.Phil.*§ 4.*p.*306.

On pretend qu'Ostrogothe Roy des Gots pilla en ce temps-ci la Mesie & assiegea Marcianople, puis alla défaire Fastida Roy des Gepides qui avoit vaincu les Burgundes. Il mourut peu aprés & eut Cniva pour successeur, *ib.*

L'an de JESUS-CHRIST 246, *de Rome* 999, *de Philippe* 2. 3.

Præsens & Albinus Consuls.

L'an de JESUS-CHRIST 247, *de Rome* 1000, *de Philippe* 3. 4.

Philippus Aug. II. & Philippus Cæsar Consuls.

Philippe le fils est fait Auguste, *v.Phil.*§ 4.*p.*307.

L'an de JESUS-CHRIST 248, *de Rome* 1001, *de Philippe* 4. 5.

Philippus III. & Philippus II. Aug. Consuls.

L'an mille de Rome achevé le 21. avril 248. est celebré par de grandes solennitez, *v.Phil.*§ 5.*p.*307.

Philippe tasche de purger Rome de ses abominations, *ib.p.*309.

Asinius Quadratus finit son histoire Romaine à cette année, *ib.*§ 8.*p.*315.

L'an de JESUS-CHRIST 249, *de Rome* 1002, *de Philippe* 5. 6.

M. Æmilianus II. & Junius Aquilinus Consuls.

Origene écrit vers ce temps-ci contre Celse, *v.la pers.de Max.*§ 5.*p.*280.

Les payens se soulevent à Alexandrie contre les Chrétiens vers le mois de janvier, *v.Phil.*§ *6. p.*310. & puis se divisent entr'eux par une grande sedition, *ib.*

Jotapien se revolte dés ce temps-ci en Orient selon quelques uns, *ib.* & Marin dans la Mesie où il bientost tué, *ib.p.*311. DECE envoyé pour punir la revolte de Marin est declaré Auguste dans la Mesie. Philippe vient au devant de luy, est défait, & tué à Verone, & son fils à Rome vers le milieu ou avant la fin de 249. *ib.p.*311.313.

Dece est reconnu de tout le monde, fait ses quatre enfans Cesars, *v. Dece p.*317. Il regne un peu plus de deux ans, *ib.p.*324.

L'an de JESUS-CHRIST 250, *de Rome* 1003, *de Dece* 1. 2.

Cn. Messius Decius Aug. II. & Gratus Consuls.

Dece commence son regne par une horrible persecution contre l'Eglise que l'on conte pour la settiéme, *v. la pers. de Dece* § 2.*p.* 328. Beaucoup de Chré-

tiens tombent dans l'apostasie, *ib.* § 5.6.*p.*334.

Ce que c'est que les Libellatiques, *ib.* § 6.*p.*338.

Pourquoy l'on joint Dece & Valerien dans une mesme persecution, *ib.* § 10, *p.*345.

S. Fabien Pape est martyrizé le 20. janvier, *ib.* § 2.*p.* 329. Le siege vaque environ seize mois, *ib.* § 9.*p.* 344. S. Celerin, S. Moyse, & divers autres Confesseurs sont mis en prison à Rome aprés la mort de S. Fabien, *ib.* § 2. *p.*329.

La persecution commence ensuite en Afrique, *ib.*

S. Cyprien à Carthage, S. Gregoire à Neocesarée, S. Denys à Alexandrie se retirent pour éviter la persecution, *ib.* § 8.p.341. S. Paul Ermite s'enfuit dans les deserts agé de vingt ou vingt-deux ans, *ib.p.* 343. S. Queremon de Nicople se cache pour eviter la persecution & ne paroist plus depuis, *ib.* S. Nestor Evesque de Magyde est martyrizé le 28. fevrier à Perge en Pamphilie, *ib.*§ 21.*p.*372. S. Pion illustre Prestre de Smyrne est martyrizé au commencement de mars, *ib.*§ 18.*p.*365. S. Babylas souffre le martyre à Antioche app. en 250. *ib.*§ 8.15.*p.*342.357. Origene souffre pour la foy sous Dece, *ib.* § 4.*p.*353.

S. Carpe Evesque de Thyatires, S. Christophle en Lycie, S. Cyrille de Gortyne en Candie, S. Julien en Cilicie, S. Magnus dans la campagne de Rome, S. Mercure en Cappadoce, S. Pierre &c. à Lampsaque, S. Thyrse en Bithynie, S. Troade à Neocesarée, Ste Victoire en Toscane, les sept Dormans à Ephese, & les dix Martyrs de Candie sont celebres entre ceux qui ont souffert sous Dece, *v.la pers.de Dece.*

Dieu commence à rendre la paix à l'Eglise d'Afrique sur la fin de 250. *ib.* § 9.*p.*344. Les Confesseurs de Carthage sortent de prison, *ib.*

L'Eglise de Toulouse commence cette année à avoir S. Saturnin pour premier Evesque, *ib.*§ 14.*p.*354.

S. Ambroise Diacre & Confesseur meurt vers 250. *v. la pers. de Max.* § 5. *p.*280.

Il y a quelque trouble dans les Gaules, *v.Dece p.*318.

Dece fait bastir des murailles à Rome, *ibid.*

Cniva Roy des Gots ravage la Mesie, est repoussé par Gallus de devant Nove, & par Dece Cesar de devant Nicople. Il défait ce Prince, & prend Philippople, *ib.p.* 318.319. L. Priscus se joint aux Gots, & prend le titre d'Auguste, *ib.p.*319.

La grande peste qui dura dix ans, commence dés cette année, *v. Gallus p.* 384.

L'an de JESUS-CHRIST 251, *de Rome* 1004, *de Dece* 2. 3.

Cn. Decius Aug. III. & Q. Decius Cæsar Consuls.

Dece fait le jeune Dece & Etruscus ses enfans Augustes, *v. Dece p.* 317.319.

Vers le commencement de l'année Felicissime fait schisme en Afrique avec les Tombez, *v.la pers.de Dece* § 6.*p.*338.

S. Triphon & S. Respice peuvent avoir esté martyrizez à Nicée le 1. de fevrier, *ib.* § 17.*p.*359. Ste Agathe souffre à Catane en Sicile le 5. du mesme mois, *ib.*§ 14.*p.*354.

S. Acace Evesque en Orient confesse JESUS-CHRIST le 29. de mars: Dece luy donne la liberté, *ib.* § 25.26.*p.*377. La persecution cesse tout à fait en

Afrique dés devant Pasque. § 9. *p.* 344.

Dece quitte Rome vers le primtems & va en Mesie contre les Gots, *v. Dece p.* 319.320. Julius Valens prend la pourpre à Rome p. e. vers le mois de may, & est tué peu aprés, *ib.p.* 320.

S. Corneille est élu dans ce temps là Evesque de Rome, app. le mécredi 4. juin, *ib.p.* 320. son eloge, *v.la pers.de Dece* § 9.*p.* 344. Novatien fait aussitost schisme contre luy, *ib.* § 6.*p.* 338.

S. Moyse prestre souffre un illustre martyre à Rome sur la fin de cette année, *ib.* § 9.11.*p.* 345.348. S. Alexandre de Jerusalem y meurt prisonnier à Cesarée, *ib.* § 8.14.*p.* 342.356.

Valerien est nommé Censeur par arrest du Senat le 27. d'octobre. *v. Dece p.* 321.

Dece est tué peu aprés avec une partie de ses enfans en poursuivant les Gots, *ib.p.* 322|*Val.* § 1.*p.* 392.

Gallus luy succede avec Hostilien Auguste fils de Dece, *v. Gal.p.* 383. & regne 18. mois, *ib.p.* 387|*n.*3.*p.* Il donne à Volusien son fils le nom de Cesar, *ib.p.* 383. Il fait une paix honteuse avec les Gots, *ib.p.* 384.

L'an de Jesus-Christ 252, *de Rome* 1005, *de Gallus* 1. 2.

C. Vibius Trebonianus Gallus Aug. II. & C. Volusianus Cæsar Consuls.

Gallus fait Volusien Auguste avant la fin de juillet & vient avec luy à Rome, *v.Gallus p.* 383. Il fait tuer Hostilien, *ib.p.* 385.

Perpenna Licinianus se revolte p. e. vers ce temps-ci, & perit aussitost, *ib.*

La persecution se renouvelle sous Gallus, *ib.* S. Corneille Pape est martyrizé le 14. septembre, *ib.*

L'an de Jesus-Christ 253, *de Rome* 1006, *de Gallus* 2.

C. Volusianus Aug. II. & Maximus Consuls.

Emilien gouverneur de Mesie ayant eu quelques succés contre les Gots se fait proclamer Auguste, & vient aussitost en Italie. Gallus & Volusien viennent au devant de luy, & sont tuez par leurs soldats à Terni vers le mois de may. Emilien est receu par le Senat, & regne trois mois. *v.Gallus p.* 386-388.

Peu aprés la mort de Gallus, Valerien est declaré Empereur par les legions des Gaules, vient en Italie, où Emilien est aussi tué par ses soldats prés de Spolete vers le mois d'aoust, *ib.p.* 388|*n.*3.*p.* |*Val.* § 2.*p.* 393.

Gallien fils de Valerien est fait Cesar, & Auguste aussitost aprés, *v.Val.* § 2.*p.* 393. Ils regnent sept ans ensemble.

Valerien est tres favorable aux Chrétiens dans le commencement de son empire, *v.la pers.de Valer.* § 1.*p.* 415.

L'an de Jesus-Christ 254, *de Rome* 1007, *de Valerien & Gallien* 1. 2.

P. Licinius Valerianus II. & P. Licinius Gallienus Augg Consuls.

L'an de Jesus-Christ 255, *de Rome* 1008, *de Valerien & Gallien* 2. 3.

Valerianus III. & Gallienus II. Augg. Consuls.

Aurelien depuis Empereur peut avoir remporté cette année quelque victoire dans les Gaules, *v.Val.* § 4.*p.* 398.

Le jeune Valerien second fils de l'Empereur estoit Cesar dés le 17. novembre 255. *ib.* § 1.4.*p.* 390.398.

L'an de Jesus-Christ 256, *de Rome* 1009, *de Valerien & Gallien* 3. 4.

Maximus & Glabrio Consuls.

Aurelien chargé par Valerien de visiter les quartiers des troupes vient à

Rome, *v. Valerien* § 4. *p.* 399.

Gallien peut avoir vaincu cette année les Germains, *ib.*

Sapor Roy de Perse chasse vers ce temps-ci Tiridate Roy d'Armenie & met Artabasde en sa place, *ib.* § 6. *p.* 405.

La persecution de Valerien peut avoir commencé à Rome dés la fin de 256. *v. la pers. de Valer.* § 1. *p.* 416.

L'an de Jesus-Christ 257, *de Rome* 1010, *de Valerien & Gallien* 4. 5.
Valerianus IV. & Gallienus III. Augg. Consuls.

Postume Gouverneur de Gallien peut avoir esté fait cette année gouverneur des Gaules, *v. Gallien n.* 2.

Aurelien Lieutenant d'Ulpius Crinitus dans la Thrace en chasse les Gots &c. *v. Val.* § 5. *p.* 401.

Les Perses vers ce temps-ci prennent Nisibe, Carres, & mesme Antioche, Cyriade qui les avoit amenez, se fait Empereur, & est tué en 258. ou 259. *ib.* § 6. *p.* 405.

Les Scythes Borans descendent app. cette année à Pityunte, & en sont repoussez par Successien, *ib.* § 7. *p.* 407.

S. Estienne Pape meurt le 2. d'aoust, & app. par le martyre, *v. la pers. de Valer.* § 2. *p.* 418. Valerien envoie des lettres en Afrique & en Egypte contre les Chrétiens, *ib. p.* 417. S. Cyprien confesse Jesus Christ le 30. d'aoust devant le Proconsul Aspasius Paternus & est banni, *ib.* § 1. 2. *p.* 416. 417. S. Denys d'Alexandrie aprés avoir glorieusement confessé Jesus-Christ devant le Gouverneur Emilien, fut aussi banni, *ib.* § 2. *p.* 417.

L'an de Jesus-Christ 258, *de Rome* 1011, *de Valerien & Gallien* 5. 6.
Memmius Tuscus & Bassus Consuls.

Valerien au commencement de 258. estoit à Byzance avec son armée: Il y tient une assemblée où Aurelien est designé Consul avec Ulpius Crinitus pour le 22. de may, *v. Val.* § 5. *p.* 403. Il va en Orient, rétablit Antioche, *ib.* § 7. *p.* 406. Cependant les Borans descendent dans le Pont, prennent Trebizonde, &c. *ib. p.* 407.

S. Gregoire Thaumaturge écrit son epistre canonique aprés les courses des Borans, *ib. p.* 408.

Valerien publie un nouveau rescrit contre les Chrétiens, *v. la pers. de Val.* § 3 *p.* 419. S. Sixte est martyrizé le 3. d'aoust, *ib.* § 4. *p.* 421. S. Laurent le suit le 10. *ib.* Aprés la mort de S. Sixte le Siege vaque prés d'un an, *ib.* § 5. *p.* 425. Les 300. Martyrs d'Utique appellez la Masse Blanche peuvent avoir souffert le 18. d'aoust, *ib.* § 4. *p.* 422. S. Cyprien est decapité le 14. de septembre par ordre de Galere Maxime Proconsul, qui meurt peu de jours aprés, *ib.* Lucien succede au bout de quelques mois à S. Cyprien, *ib.* § 5 *p.* 424.

L'an de Jesus-Christ 259, *de Rome* 1012, *de Valerien & Gallien* 6. 7.
Æmilianus & Bassus Consuls.

Les Scythes passent le Danube durant l'hiver, entrent en Asie, y pillent diverses villes, brulent Nicomedie & Nicée. Valerien vient jusqu'en Cappadoce pour les chasser. Ils s'en retournent en leur pays, & luy à Antioche, *v. Val.* § 7. *p.* 408.

S. Fructueux Evesque de Tarragone est brulé le vendredi 21. de janvier, *v. la pers. de Val.* § 4. *p.* 422. S. Luce, S. Montan &c. souffrent un illustre martyre à Carthage le 23. de may, & S. Flavien le 25. *ib. p.* 423. S. Jacque & S.

Marien souffrent aussi avec beaucoup d'autres à Lambese en Numidie le 6. may en 259. ou 260. *ib.* § 5. *p.* 425.

On met sous Valerien l'histoire de S. Nicephore & de Saprice, *ib.* § 8. *p.* 430.

L. Cornelius Valerianus fils aisné de Gallien peut avoir esté fait Cesar entre le 12. & le 19. de juin, *v.Val.* § 7.*p.*408.

L'an de JESUS-CHRIST 260, *de Rome* 1013, *de Valerien & Gallien* 7. 8.
Sæcularis II. & Donatus Consuls.

Valerien avec une armée affoiblie par la famine donne bataille aux Perses dans la Mesopotamie, & est vaincu : Il demande à traiter & est pris en voulant conferer avec Sapor, *v.Val.* § 8.*p.*410. Abregé des malheurs qui suivirent sa captivité, *v.la pers.de Val.* § 11. *p.* 437. *Gallien* § 2.*p.* 444. Les Perses victorieux pillent la Mesopotamie & la Syrie, prennent de nouveau Antioche, & ensuite Tarse en Cilicie, & Cesarée en Cappadoce, *v.Gallien* § 5.*p.*452.

Sapor méprise Odenat Prince de Palmyre qui s'unit à Baliste General Romain, & ils obligent les Perses à se retirer, *ibid.* § 6.*p.*454. Les Perses emmenent Valerien avec eux, *ibid.p.*455. Traitement indigne que Sapor luy fait, *v.Val.* § 9.*p.*411.

Les barbares ravagent l'Italie & l'Illyric : Gallien revient des Gaules pour les chasser, *v.Gallien* § 3.*p.*446. *Postume* demeuré Gouverneur des Gaules tue Cornelius Valerianus fils de Gallien, & se fait declarer Empereur : Il défend fort bien les Gaules contre les Allemans, & regne sept ans, *ib* § 4.*p.*448.

Ingenuus se revolte en mesme temps dans l'Illyrie. Gallien le défait & punit cruellement ceux qui l'avoient reconnu, *ib.* § 3. *p.*447.

Aureole se revolte aussi dans la Rhetie avant Macrien selon les uns, ou à la fin de 267. selon d'autres. Il subsiste jusqu'en 268. Gallien fait la paix avec luy pour aller contre Postume, *ib.* § 8.*p.*460|*n.6.p.*

Gallien fait Cesar Salonin Gallien son second fils, au lieu de Valerien son aisné, *ib.* § 4.8.*p.*451.460.

Il appaise la persecution, *v.la pers.de Val.* § 9.*p.*433.

La peste fait bien des ravages en ce temps-ci, *v.Gallien* § 3.*p.*447.

L'an de JESUS-CHRIST 261, *de Rome* 1014, *de Gallien* 8. 9.
Gallienus Aug. IV. & Volusianus Consuls.

Regillien prend la pourpre dans la Mesie aprés la défaite d'Ingenuus : Il est tué p. e. en 263. *v.Gallien* § 3.*p.*448.

Macrien se fait Empereur en Orient, & regne un peu plus d'un an. *ib.* § 7. *p.* 457.

Grands troubles à Alexandrie avant Pasque. La famine & la peste s'y joignent, *ib.p.*458.

Macrien veut faire tuer *Valens* Proconsul d'Acaïe par *Pison.* Ils prennent tous deux la pourpre, & sont tuez avant le 25. de juin, Pison en Thessalie par Valens, & Valens par ses soldats, *ib.* § 8.*p.*459.

Les Scythes entrent dans la Bithynie & brulent Nicomedie, *ib.p.*461.

Les voleurs font une espece de guerre dans la Sicile, *ib.*

Odenat reprend Carres & Nisibe, entre en Perse, assiege Ctesiphon app. en 261. & 262. *ib.* § 6.*p.*455.

L'an de JESUS-CHRIST *262, de Rome* 1015, *de Gallien* 9. 10.

Gallienus Augustus V. & Faustianus Consuls.

S. Marin est martyrizé à Cesarée en Palestine, app. sous le regne de Macrien. Astyre ou Astere Senateur Romain estoit en ce mesme temps celebre en Orient pour sa pieté, *v. la pers. de Val.* § 10. *p.* 435.

Macrien est défait par Aureole sur les confins de la Thrace & de l'Illyrie & tué avec son fils aisné. Quietus le second est enfermé dans Emese par Odenat & tué avant le mois d'aoust, *v. Gallien* § 10. *p.* 463.

Baliste prend peu aprés le nom d'Empereur en Syrie & le garde plus de deux ans, *ib. p.* 465.

Gallien écrit à S. Denys d'Alexandrie pour la paix de l'Eglise, *v. la pers. de Val.* § 10. *p.* 436.

Emilien se rend maistre de l'Egypte & la défend contre les barbares voisins, *v. Gallien* § 11. *p.* 466.

Gallien triomphe p. e. cette année des Perses vaincus par Odenat, *ibid. p.* 465. Il vient dans les Gaules combatre Postume en 262. & 263. *ib.*

Les Scythes ravagent la Grece & l'Asie mineure où ils pillent le temple d'Ephese, *ib.* § 9 *p.* 462.

Dieu se sert des captifs que les barbares emmenoient, pour les convertir, *v. la pers. de Val.* § 12. *p.* 439. S. Eutyche qui estoit de Cappadoce porte en cette maniere les semences de la religion Chrétienne parmi les Gots, *ib.*

L'an de JESUS-CHRIST *263, de Rome* 1016, *de Gallien* 10. 11.

Albinus & Dexter Consuls.

Saturnin nouveau tyran commence vers ce temps-ci, *v. Gallien* § 12. *p.* 468.

Gallien vient à Byzance qui est ruinée par la cruauté de ses soldats ou de luy; puis va à Rome celebrer sa dixiéme année, *ib.* § 12. *p.* 467.

Emilien est défait aprés le mois d'aoust par Theodote, & étranglé à Rome. Le Bruchium d'Alexandrie est assiegé, *ib. p.* 468.

Regillien semble n'estre pas mort avant ce temps-ci, *ib.* § 3. *p.* 448.

Les Scythes sont chassez de l'Asie par les Romains, *ibid.* § 12. *p.* 469.

L'an de JESUS-CHRIST *264, de Rome* 1017, *de Gallien* 11. 12.

Gallienus Aug. VI. & Saturninus Consuls.

Gallien associe *Odenat*, le fait Auguste, & Empereur d'Orient, *v. Gallien* § 13. *p.* 470. où il regne durant quatre ans, *ibid.*

Gallien fait encore la guerre vers ce temps-ci à Postume & est blessé, *ib. p.* 471. Postume s'associe *Victorin*, *ib.*

Baliste est tué vers ce temps-ci, *ib.*

L'an de JESUS-CHRIST *265, de Rome* 1018, *de Gallien* 12. 13.

Valerianus Imper. II. & Lucillus Consuls.

Postume remporte quelque avantage considerable sur les François dans sa cinquiéme année, *v. Gallien* § 4. *p.* 450. On croit que Chrocus Roy des Allemans fit vers ce temps-ci de grands ravages dans les Gaules, *ib.* § 16. *p.* 479.

Les Isaures se revoltent sous Gallien, & ne veulent plus depuis reconnoistre l'Empire, *ib.* § 14. *p.* 472.

L'an de JESUS-CHRIST *266, de Rome* 1019, *de Gallien* 13. 14.

Gallienus Aug. VII. & Sabinillus Consuls.

Odenat combat les Perses & les pousse jusqu'à Ctesiphon qu'il prend p. e. *v. Gallien* § 15. *p.* 474.

Les

Les Gots pillent l'Asie, mesme la Galatie & la Cappadoce, en emmenant divers Chrétiens qui les convertissent, *ib.*§ 14.15.*p.*475|*pers.de Val.*§ 12.*p.*439. Les François peuvent avoir receu la foy dés ce temps-là, *v. la pers. de Valer.* § 12.*p.*440.

L'an de JESUS-CHRIST 267, *de Rome* 1020, *de Gallien* 14.15.

Paternus & Arcesilaüs Consuls.

Postume est tué dans les Gaules, où Elien, Lollien, Marius, Victorin, & Tetricus prennent aussi le nom d'Empereur, *v. Gallien* § 16.*p.*477. Les François courent les Gaules sous Lollien, & Gallien luy fait la guerre, *ib.p.*478.

Odenat est tué dans la quatriéme année de son empire, *ib.*§ 15.*p.*476. Zenobie sa femme luy succede sous le nom d'Herennien, Timolaüs, & Vaballat ses enfans, *ib.p.*477. Heraclien envoyé en Orient par Gallien comme pour faire la guerre aux Perses, est défait par Zenobie, *ib.*

Les Gots pillent la Mesie, & les Herules l'Asie & la Grece. Gallien vient en Illyrie, défait les Herules. Les Gots se retirent, sont poursuivis & battus par Marcien & par Claude, *ib.*§ 16.*p.*480.

Aureole fait la guerre à Gallien, qui le défait & l'assiege dans Milan, *ib.* § 18.*p.*482.

Tetricus prend la pourpre à Bordeaux vers la fin de 267. *ib.*§ 16.*p.*479.

L'an de JESUS-CHRIST 268, *de Rome* 1021, *de Gallien* 15.

Paternus II. & Marinianus Consuls.

Gallien est tué devant Milan par ses officiers avec son fils & son frere vers le 20. de mars, *v.Gallien* § 18.*p.*483.

CLAUDE luy succede, & regne plus de deux ans, *v. Claude p.* 488. Il défait Aureole qui est tué par les soldats, *ib. p.* 489. Il remporte peu aprés une grande victoire sur les Allemans prés du lac de Garde, *ib.p.*490. On pretend qu'il a persecuté l'Eglise; *ib.*

Il semble que les Gots aient fait cette année quelques ravages dans la Thrace, & que Claude ait fait Aurelien General de la Thrace & de l'Illyrie pour l'envoyer contr'eux, *ib.p.*492.

L'an de JESUS-CHRIST 269, *de Rome* 1022, *de Claude* 1. 2.

M. Aurelius Claudius Aug. II. & Paternus Consuls.

Les Gots au nombre de 320. mille viennent piller la Thrace, l'Asie, & la Grece. Claude les défait entierement prés de Naïsse, *v. Claude p.*491.

Zabdas General de Zenobie se rend maistre de l'Egypte : Probate l'en chasse, mais il est tué, & l'Egypte obeït à Zenobie, *ib. p.* 493.

La ville d'Autun se revolte contre Tetricus en 268. ou 269. & appelle Claude qui ne peut venir, *ib.p.*494. Elle est assiegée & prise de force au bout de sept mois, *ib.*

Ap. Claudius *Censorinus* est contraint par des seditieux vers 269. de prendre le titre d'Empereur à Boulogne en Italie, & est tué au bout de sept jours, *ib.p.*496.

L'an de JESUS-CHRIST 270, *de Rome* 1023, *de Claude* 2. 3.

Antiochianus & Orfitus Consuls.

Claude acheve de ruiner les Gots dans le mont Hæmus : la peste y contribue beaucoup, *v.Claude p.*495. Mais elle attaque aussi les Romains & emporte Claude au mois d'avril, *ib.p.*497|*Aur.n.*3. *Quintille* son frere prend l'Empire en Italie : mais il est tué par ses soldats, ou se fait mourir luy mesme au

bout de dix-ſept jours, *v. Claude p.*498. AURELIEN prend l'Empire à Sirmich, *v. Aur.*§ 2.*p.*503. Dans les dix-ſept jours du regne de Quintille les reſtes des Gots pillent Anquiale, *v. Claude p.*499.

Aurelien regne environ quatre ans & neuf mois, *v. Aur. n.*1.*p.* Il prend le premier le diademe, *ib.*§ 14.*p.*532.

Il vient à Rome, & retourne dans la Pannonie, où les Scythes qui la ravageoient, demandent la paix, *ib.*§ 2.*p.*503.

Les Allemans entrent dans la Vindelicie, où ils ſont vaincus par Aurelien: mais n'en pouvant obtenir la paix, ils entrent en Italie, font de grands ravages autour de Milan, & défont Aurelien à Plaiſance, *ib.* § 2.3.*p.*504.

L'an de JESUS-CHRIST 271, *de Rome* 1024, *d'Aurelien* 1. 2.

L. Domitius Aurelianus Aug. & M. ou N. Ceionius Virius Baſſus Conſuls.

Le Senat ordonne le 11. janvier de conſulter les Sibylles. *v. Aur.* § 3.*p.*506.

Les Allemans s'avancent juſques en Ombrie, & ſont enfin défaits à Fano, à Plaiſance, & à Pavie. *ib.p.*507.

Les Vandales ſont défaits dans la Pannonie, & obtiennent la paix. *ib.* § 4. *p.* 507.

Aurelien revient à Rome, & y fait bien des cruautez. *ib. p.*508. Il commence à rebaſtir & à augmenter les murailles de Rome. *ib.* § 4.*p.*509.

Sapor I. Roy de Perſe meurt vers la fin de 271 : Hormiſdas ſon fils luy ſuccede, & regne un an & *p.e.*10. jours. *ib.* § 9.*p.*519.

L'an de JESUS-CHRIST 272, *de Rome* 1025, *d'Aurelien* 2. 3.

Quietus & Voldumianus Conſuls.

Aurelien marche contre Zenobie, défait pluſieurs barbares en Illyrie & en Thrace, & Camabaud Roy des Gots au delà du Danube. *v. Aur.* § 6.*p.*512.

Il paſſe en Aſie, prend Tyanes. *ib. p.* 513: défait Zenobie à Immes, eſt receu dans Antioche, défait encore Zenobie à Daphné, & dans une grande bataille à Emeſe, & l'aſſiege enfin dans Palmyre. *ib.* § 7.*p.*514. Probe le rend maiſtre de l'Egypte. *ib.p.*516. & y fait divers ouvrages. *v. Probe* § 1.*p.*562.

Hormiſdas troiſiéme Roy de Perſe meurt à la fin de 272. Vararane luy ſuccede & regne trois ans & trois mois. *v. Aur.* § 9.*p.*519.

L'an de JESUS-CHRIST 273, *de Rome* 1026, *d'Aurelien* 3. 4.

Tacitus & Placidianus Conſuls.

Zenobie eſt priſe en ſe retirant en Perſe, & Palmyre peu aprés. Aurelien fait mourir pluſieurs de ſes partiſans, entre leſquels on regrette le philoſophe Longin celebre ſophiſte. *V. Aur.* § 8.*p.*517.518 | § 16.*p.*535.

Toutes les nations deputent à Aurelien : Le Roy de Perſe luy envoye de grands preſens qu'il accepte. *ib.* § 9.*p.*519.

Aurelien revient en Thrace où il défait les Carpes, retourne en Orient, & raſe Palmyre qui s'eſtoit revoltée. *ib.p.*520.

Firmius ſe fait Empereur en Egypte: Aurelien y accourt, & le tue. *ib.*

Il vient dans les Gaules, gagne la bataille de Chalons : Tetricus ſe rend à luy. *ib.* § 10.*p.*521.

Ce fut p.e. dés ce temps-là qu'il excita la neuviéme perſecution qui fit beaucoup de peur & quelques martyrs. *v. la p. d'Aur. p.*539. *&c.*

Il triomphe à Rome de Tetricus & de Zenobie en 273. ou 274. *v. Aur.* § 10. *p.* 522.

L'an de JESUS-CHRIST 274, *de Rome* 1027, *d'Aurelien* 4. 5.

Aurelianus Aug. II. & C. Julius Capitolinus Conſ.

L'Empereur Constantin naist le 27. de fevrier vers l'an 274. *v. Aur.* § 12. *p.* 527. Constance son pere défait vers le mesme temps les Allemans dans la Suisse. *ib.*

On commence en ce temps-ci à donner du porc au peuple de Rome. *ib.* § 11. *p.* 524.

Aurelien donne une abolition de toutes les dettes & de tous les crimes d'Etat. *ib.* Il consacre un temple du soleil à Rome. *ib.p.*525.

Les monnoyeurs se revoltent à Rome, tuent 7000. soldats, & sont punis. *ib.* § 12.*p.*526.

Aurelien revient dans les Gaules, chasse les barbares de la Vindelicie, passe en Illyrie. *ib.* Il declare la guerre aux Perses. *ib.* § 13.*p.*529. Il abandonne la Dace, & en transporte les habitans dans une partie de la Mesie, dont il fait une nouvelle Dace.*ib.* § 12.*p.*527.

Probe défait sous luy les François & les Allemans. *ib.*

L'an de JESUS-CHRIST 275, *de Rome* 1028, *d'Aurelien* 5.

Aurelianus Aug. III. & Marcellinus Consuls.

Aurelien publie des edits contre l'Eglise. *v. la p. d'Aur.* § 1.*p.* 539. Aussitost aprés il est tué en Thrace par ses officiers à la fin de janvier ou de mars au plustard.*v. Aur.* § 13.*p.*529.*n.*12.*p.*

Les soldats renvoient le choix d'un Empereur au Senat, & le Senat aux soldats : ce qui se fait plusieurs fois & forme un interregne de 6. mois ou de prés de huit.*v.Tac.p.*552. Cependant les François, les Bourguignons, les Vandales &c. entrent dans les Gaules & s'en rendent comme maistres. *ib.p.*553.

TACITE est enfin élu Empereur par le Senat le 25. septembre & regne 6. ou 7. mois. *ib.p.*553.557. Il fait plusieurs bonnes ordonnances.*ib.p.*555. donne à Probe le commandement des troupes de l'Orient.*p.* 556. & va promtement en Thrace où estoit l'armée. *ib.p.*557.

Les Scythes viennent par la Colchide & se repandent jusqu'en Cilicie.*ib.*

L'an de JESUS-CHRIST 276, *de Rome* 1029, *de Tacite* 1.

M. Claudius Tacitus Aug. II. & Æmilianus Consuls.

Tacite & Florien son frere défont les Scythes dans l'Asie, où Tacite est tué le 12. d'avril ou quelques jours plustost. *v.Tac.p.*557.

Florien son frere se fait declarer Auguste en Asie, & PROBE en Orient : Florien est tué à Tarse au bout de deux ou trois mois, & Probe reconnu du Senat app. le 13. d'aoust *v. Probe.* § 2.*p.* 563|*n.* 2.*p.* Il regne 6. ans & 3. ou 4. mois.*ib.* § 10.*p.*577.

Vararane I. quatriéme Roy de Perse meurt vers mars ou avril 276. Vararane II. son fils luy succede. *v.Aur.* § 9.*p.*520.

L'an de JESUS-CHRIST 277., *de Rome* 1030, *de Probe* 1. 2.

M. Aurelius Probus Aug. & M. Aurelius Paulinus Consuls.

Probe estoit à Sirmich le 5. de May : il vient delà dans les Gaules, d'où il chasse les Lyges, les François, les Bourguignons, & les Vandales par plusieurs grands combats. *v.Probe* § 3.*p.*565.

L'an de JESUS-CHRIST 278, *de Rome* 1031, *de Probe* 2. 3.

Probus Aug. II. & Lupus Consuls.

Probe donne la paix à la Rhetie, à l'Illyrie, & à la Thrace. *v. Probe* § 4. *p.* 568.

L'an de JESUS-CHRIST 279, *de Rome* 1032, *de Probe* 3. 4.

Probus Aug. III. & Paternus Consuls.

Probe vient en Asie, arreste un peu les courses des Isaures, défait les Blemmyes. *v. Probe* § 5. *p.* 569. Il fait la paix avec les Perses. *ib.* § 6. *p.* 570. Probe revient en Thrace, donne des terres aux Bastarnes & à divers autres barbares ; vient à Rome & y triomphe. *ib. p.* 571.

L'an de JESUS-CHRIST 280, *de Rome* 1033, *de Probe* 4. 5.
Messala & Gratus Consuls.

Saturnin commence une nouvelle ville à Antioche, puis se revolte & est tué. *v. Probe* § 7. *p.* 573. Procule & Bonose se revoltent aussi dans les Gaules. *ib.* 8 *p.* 573.

Durant ces revoltes divers barbares se soulevent dans l'Empire & le pillent. *ib.* § 6. *p.* 571. Les François courent & pillent toutes les costes depuis le Pont jusqu'en Hollande. *ib.* § 4. *p.* 568.

L'an de JESUS-CHRIST 281, *de Rome* 1034, *de Probe* 5. 6.
Probus Aug. IV. & Tiberianus Consuls.

L'Empire jouit d'une paix entiere. *V. Probe* § 9. *p.* 575.

Probe donne toute liberté de planter des vignes dans les Gaules & dans l'Illyrie. *ib. p.* 576.

L'an de JESUS-CHRIST 282, *de Rome* 1035, *de Probe* 6. 7.
Probus Aug. V. & Victorinus Consuls.

La paix se romp avec les Perses : Probe se prepare à la guerre : mais il est tué à Sirmich par ses soldats vers le mois d'aoust ou de novembre. *v. Probe* § 10. *p.* 576 | *n.* 9.

CARUS luy succede & regne un peu plus d'un an. Il fait Cesars ses enfans Carin & Numerien. *v. Carus p.* 582.

L'an de JESUS-CHRIST 283, *de Rome* 1036, *de Carus* 1. 2.
M. Aurelius Carus Aug. & M. Aurelius Carinus Cæsar Consuls.

Les barbares se soulevent de tous costez : Carin est envoyé contr'eux dans les Gaules. *v. Carus p.* 582. Carus bat les Sarmates, & les chasse de l'Illyrie. *ib.* Il va en Orient contre les Perses avec Numerien, & laisse Carin maistre de l'Occident. *ib.* Il le fait p.e. Auguste avec Numerien sur la fin d'aoust. *ib.* | *n.* 2. *p.*

Carus remporte de grands avantages sur les Perses, prend Ctesiphon. Mais il tombe malade, & est tué du tonnerre sur le bord du Tigre peu aprés le 8. de decembre. *ib. p.* 584. CARIN & NUMERIEN sont reconnus Augustes & regnent ensemble 8. ou 9. mois. *ib. p.* 586.

L'an de JESUS-CHRIST 284, *de Rome* 1037, *de Carin & Numerien* 1.
Carinus II. & M. Aurelius Numerianus Augg. Consuls.

Nemesien écrit son poeme de la chasse en 284. sous Numerien. *v. Carus p.* 588. T. Calpurnius écrit ses eglogues vers le mesme temps. *ib.*

Il y eut cette année une grande famine. *ib. p.* 586.

Carin donne des jeux magnifiques à Rome le 12. septembre. *ib.*

En mesme temps Numerien est tué par Aper son beaupere vers Perinthe. *ib.* & Diocletien est élu Empereur par l'armée à Calcedoine le 17. septembre. *ib. p.* 587.

L'an de JESUS-CHRIST 304.

Ste Basilisse est martyrizée à Rome le 22. septembre. *v. la p. de V.* § 6. *p.* 426.

L'an de JESUS-CHRIST 375.

S. Zenon seul de ce nom Evesque de Verone, meurt vers 375. Il n'a rien écrit que l'on sache. *v. la p. de V.* § 7. *p.* 428.

ADDITIONS ET CORRECTIONS qu'on a cru devoir faire dans ce Volume durant le cours de l'impreſſion.

On conte du bas de la page les lignes qui en approchent, & alors on ajoute un b. pour le marquer. On fera de meſme dans l'Errata.

P*Age* 2. *ligne* 8. on a oublié ſur le mot d'Allemans cette petite nôte, qui eſt ſuppoſée en divers endroits. L'on a deja parlé pluſieurs fois des Allemans ; mais c'eſt en traduiſant ainſi le mot de *Germani* ſelon noſtre uſage ordinaire. Dans la ſuite, comme il faudra diſtinguer *Germani* & *Alemanni*, nous ſerons obligez de traduire quelquefois le premier par celuy de *Germains*, quoique moins uſité parmi nous, pour marquer en general tous les peuples d'au delà du Rhein.

p. 3. *mettez au bas de la page*, Les Gardes & les Pretoriens ſont la meſme choſe. Ils avoient leur camp auprés de Rome.

p. 4. *l. dern. aj.* en prenant la dragme ou denier romain pour ſept ſous & demi, ou un peu plus.

p. 31. *l.* 3. deſlors, *aj.* c'eſt à dire peut-eſtre dés l'an 193.

p. 36. *au bas de la page.* ' Il paroiſt par Spartien qu'il y avoit une autre partie de l'Adiabene ſoumiſe à ſes Princes & aux Rois des Parthes. Sev.v.p.67.c.

p. 44. *l.* 16. de Baſſien *aj.* qui eſtoit ſon vray nom.

p. 59. *l.* 10. *aj.* [ou ſon petit-fils, & frere d'Aufidius Fronto Conſul l'année precedente.]

p. 79. *l.* 8. *b aj.* ' Si le mari de Mæſa ſœur de l'Imperatrice Julie ſe nommoit Julius Avitus, comme des perſonnes habiles le croient, [ce peut bien eſtre le Conſul de cette année ;] ' eſtant certain qu'il a eſté élevé au Conſulat. Dio,val.n.p.111. l.78.p.902.a.

p. 89. *l.* 7. *oſtez* auteur de beaucoup d'écrits.

p. 94. *l.* 12. nous avons raporté " autrepart, *mettez* on pourra voir " en un autre endroit.

V.Severe §. 21. *p.* 101. *l.* 16. Rufin *aj.* [qui peut eſtre " le Conſul de l'an 197.]

p. 165. *l.* 14. au Conſulat, *aj.* [apparemment en l'an 209 ;]

p. 166. *l.* 19. parmi nous, *aj.* reſervant l'autre pour l'idole dont il eſtoit preſtre.

p. 172. *ſur* Claudius Severus *l.* 14. *b. mettez au bas de la page* C'eſt apparemment celuy qui avoit eſté Conſul en l'an 200.

V Maximin § 10. 11. *p.* 206. *l.* 15. par Idace *aj.* [L'autre peut eſtre celuy " qui défendit ſi bien Aquilée en 236.

p. 253. *l.* 3. *b. aj.* [On n'entend plus neanmoins parler de luy dans l'histoire.]

p. 257. *l.* 14-12. *b. ostez* Celsus Ælianus &c. *jusqu'à* qui estoit alors absent.

p. 263. *l.* 7. Le dernier peut bien estre] *mettez* Le premier peut bien estre celuy qui avoit esté Consul en 224. & l'autre ce]

p. 306. *l.* 9. Bourguignons *aj.* [ou Burgundes,]

Boll. 18. maii. p. 301. e. f. *p.* 310. *avant la ligne* 6. *mettez* ' Les actes de S. Calocere & S. Parthene disent que " cet Emilien estoit Chrétien, qu'il mourut l'année mesme de son Consulat, & que quoiqu'il laissast une fille nommée Anatolie, il ordonna neanmoins à ces deux Saints ses eunuques de faire de grandes distributions de ses biens aux pauvres. [Ces actes ont quelque chose d'assez beau : " mais nous ne croyons pas cependant qu'on y puisse rien fonder.] &c. V. la pers. de Dio. l. n. 30.

p. 394. *l.* 7. *b.* distinguez. *aj* Seroit-ce que Valerien auroit partagé l'Empire avec Gallien, & luy auroit abandonné les Gaules & l'Illyrie ?]

p. 425. *l.* 11 *b. aj.* Anolin peut avoir esté envoyé en 259. pour succeder à Galere Maxime.]

p. 460. *l.* 17. *b.* Regillien, *aj.* s'il faut mettre sa revolte dés ce temps-ci, comme nous le supposons.]

p. 528. *avant la l.* 12. *mettez* [Ce Marcellin est apparemment celui] ' que nous avons veu Gouverneur de tout l'Orient en 273. ' Onuphre veut que ce soit un &c. Zos. l. 1. p. 661. a.

DANS LES NOTES.

P. 593. *c.* 2. *l.* 5. *aj.* Gete n'estoit point non plus Cesar en 193. 196. & 197.]

p. 628. *c.* 2. *l.* 7. 15. & supposant &c. *Ostez tout le reste de cet à linea.*

p. 641. *c.* 1. *l.* 15. 16. d'enfans ni de richesses, *mettez* de femme ni d'enfans.

p. 702. *l.* 9. *b.* Victorin mari de Victoire &c. *mettez* Victorin fils de Victoire [comme si on eust songé à une femme qui ne regnoit que par son fils, & son fils sous Postume, dont cependant on ne dit rien dans ces acclamations.

TABLE
DES MATIERES.

A.

aux

les

Q.

R.

De l'Imprimerie de LAMBERT ROULLAND, Imprimeur & Libraire ordinaire de la Reyne. M. DC. XCII.

FAUTES SURVENUES DANS LE TEXTE.

Quand on trouve un b aprés le chiffre qui marque la ligne, il faut commencer à compter par en bas.

PAge 16. ligne 2. ajoute, *lisez* ajouta. p. 27. l. 11. l'a receu, *l.* la receut. l. 12. la pris, *l.* la prit. p. 37. l. 24. voit, *l.* voye. p. 48. l. 2. b. Cassinus, *l.* Cellsinus. p. 50. l. 11. cinq, *l.* six. l. 7. b. avoir, *l.* savoir. p. 51. l. 8. 9. b. dans les autres, *l.* dans deux autres. p. 54. l. 24. abandonnées. *l.* abandonnée. p. 58. l. 4. aux mesmes. *l.* d'eux mesmes. p. 61. l. 3. celle, *l.* celuy. p. 66. l. p. 66. 19. Septimius, *l.* Septiminus. p. 76. l. 11. b. en quelle. *l.* à quelle. p. 78. l. 15. b. l'an 215. *l.* l'an 211. p. 80. l. 4. b. il ne peut. *l.* il peut. p. 82. l. 12. Ainsi, *l.* Aussi. p. 84. l. 3. b. un apoth. *l.* une apoth. p. 85. l. 11. Hieracle, *l.* Hieraple. p. 90. l. 2. en 234. *l.* en 235. p. 96. l. 15. b. l'an 26. *l.* l'an 200. p. 98. l. 5. b. regarde, *l.* regardent. p. 104. l. 5. en 93. *l.* en 193. p. 141. l. 13. mit, *l.* mis. p. 145. l. 16. b. Messus, *l.* Messius. p. 164. l. der. [illegible]... [illegible], *l.* [illegible]... [illegible]. p. 182. l. 21. Antonius, *l.* Antoninus. p. 188. l. 11. b. office, *l.* exercice. p. 204 l. 23. tribuns, *l.* Tribus. p. 215. l. 3. Il avoit *l.* Il y avoit. p. 228. l. 13. b. promis, *l.* promise. p. 233. l. 25. si bien, *ostez* si. p. 235. l. 2. trente, *l.* trente ans. p. 245. l. 4. b. de l'année, *l.* de l'année suivante. p. 250. l. 7. b. *ostez* plus. p. 255. l. 18. en 237. *l.* en 137. p. 258. l. 10. peut venir, *l.* put venir. p. 273. l. 6. b. Gorkoum, *l.* Gorkom. p. 294. l. 2. b. la 39. *l.* sa 39. p. 311. l. der. Philippe, *l.* Philippople. p. 315. l. 14. Jonique, *l.* Ionique. p. 317. l. 13. b. offrit, *l.* offroit. p. 391. l. 11. Agnatius, *l.* Ignatius. p. 402. l. 5. Cariovise, *l.* Cariovisc. p. 413. l. 11. d'autre-fois, *l.* d'autres fois. l. 4. b. la gloire, *l.* sa gloire à. p. 414. l. 9. amis, *l.* unis. p. 424. *l.* 22. Albir, *l.* Abbir. p. 430 l. 6. Male, *l.* Malc. p. 437. l. 6. b. Afrique, *l.* en Afrique. p. 442 l. 7. Areopagistes, *l.* Areopagites. p. 451. l. 17. b. & celles, *l.* & puisque celles. l. 16. b. & il n'y a, *ostez* &. p. 452. l. 6. ne le doivent, *ostez* le. l. 10. il passa, *l.* & passa. p. 480. l. 10. b. Boecie, *l.* Beotie. p. 494. l. 15. le Nel. *l.* le Nil. p. 507. l. 12. Numerus, *l.* Numerius. p. 510. l. 17. langue, *aj.* greque. p. 519. *l.* 9. b. trente-un an. *l.* trente & un an. p. 574. l. 20. livré, *l.* vaincu [une seconde fois] p. 587. l. 11. b. Falvius, *l.* Fulvius.

Fautes survenues dans les Notes.

PAge 590. col. 1 l. 27. *ostez* ([illegible]) 2. l. 9. en 245. *l.* en 145. p. 592. 1. l. 1. que Severe, *l.* qu'il. 2. l. 3. (p. 2206.) *l.* p. 220 b. p. 594. 2. l. 11. b. s'il y a eu, *ostez* eu. p. 599. 2. l. 15. b. S'il, *l.* Il. p. 602. 1. l. 12. b. pas Cesar, *l.* pas fait Cesar. 2. l. 4. b. [illegible], *l.* [illegible]. p. 603. 2. l. 7. de beaucoup, *ostez* de. p. 605. 1. l. 12. b. habitée, *l.* & habitée. l. 1. b. Cambelon, *l.* Cambden. 2. l. 29. Forthi, *l.* Forth p. 606 1. l. 27. Camben, *l.* Cambden. p. 607. 1. l. 13. b. les 28. *l.* les 82. 2. l. 18. b. malgré, *l.* malgré luy. p. 608. 1. l. 17. [illegible], *l.* [illegible]. 2. l. 16. Tzeizés, *l.* Tzetzes. p. 617. *ostez les deux dernieres lignes.* p. 618. 2. l. 4. 223. p. 1. *l.* 223. § 1. p. 621. 2. l. 22. nautre, *l.* nature. p. 622. 2. l. 9. b. sur, *l.* sous. p. 624. 1. l. 15. l'an, 12. *l.* la 12. p. 625. 1. l. 13. l'an 139. *l.* 193. 2. l. 19. nous fasse, *l.* nous en fasse. p. 626. 2. l. 3. 1. b. 134. 130. *l.* 234. 230. p. 642. 1. l. 15. b au mois, *l.* au moins. 2 l. 20. la VII. *ostez* la. p. 642. 2. l. 5. b. que s'il, *l.* & que s'il. p. 646. 1. l. 6. d'où *l.* ou. p. 663. 1. l. 7. le patron, *l.* son patron. p. 665. 1. l. 12. b. Nise, *l.* Nice. p. 666. 2. l. 3. b. leur, *l.* luy. p. 668. 1. l. 16. & de la, *l.* & la. p. 683. 1 l. 3. qu'on ait, *l.* qu'on y ait lu. p. 688. 1. l. 19. b. Salonice, *l.* Salonine. p. 689. 1. l. 14. b. Gallien, *l.* si Gallien. l. 10. 11. b. je pense qu'on, *l.* on. 2. l. 17. P. Cointe, *l.* P. le Cointe. p. 694. 1. l. 17. b. Perses, *l.* Peres. p. 700. 2. l. 24. l'un, *l.* un. l. 25. l'un, *l.* & un. p. 702. 2. l. 16. b. Ainsi, les, *l.* Ainsi si les. p. 704. 2. l. 3. b. 262. *l.* 261. p. 705. 1. l. 29. qu'il en ait, *l.* qu'il ait. p. 706. 2. l. 8. il n'y, *l.* il n'y a. p. 716. 2. l. 16. b. fune aute, *l.* une faute. p. 719. 1. l. 22. quarante apres, *l.* quarante ans aprés. p. 722. 1. l. 2. b. de l'an, *l.* ceux de l'an. p. 723. 1. l. 20. b. en 222. *l.* en 224.

Fautes survenues dans les additions.

PAge 39-45. l. 2.3. 195. de Severe 2. 3. *l.* 196, de Severe 3. 4. p. 125. l. 5. μανδοns, *l.* μανδόη. p. 128. l. 4. ξυνηλεδις, *l.* ξυνήλυσεις. p. 144. l. 3. επιεικειαν, *l.* επιεικειαν. p 155. l 6. Hel.ogal. an. *l.* Heliog. an. 218. p.191.l 1. ηχαλλεν, *l.* ηgαλλεν. p. 205. l. 9. n. 13. *l.* § 25. n. 25. p. 224. l. 6. mulicribus, *l.* mulicbribus. p. 268. l. 4. ελσϊολιπων, *l.* ἐκσιλύντων. p.279.l.4. ἐπισημηgυνικιστεgν, *l.* ἐπισημοτικώτερον. p.303.l.6. ἐξεταζομένοις, *l.* ἐξεταζομένοις. p.306.l.4.5. *Transposez ces deux lignes.* p. 311. l. 7. Καταις οτένιων, *l.* καταιρεθέντων. p.314.l.4. πρεβ-ύτικον, *l.* πρεσβευτικον. p.405.l 5. NOTE 9 *l.* NOTE 10. p. 412. l.4. πάς, *l.* πᾶς. p. 533. l. 9. σινδικά, *l.* σινυτικα. p. 558. l. 4. Probe 5. *l.* Probe § 2.

Fautes survenues dans les citations.

PAge 4. ligne 9. p.939. *l.* p.839. l.16. p.836.b.c. *l.* p.62.c. p.28.l.4. p.870. *l.* p. 840. p.35.l.6 b. p.844 *l.* Dio, p.844. p.35.l.6. apo. *l.* epo. l.2.b. 903.4.d. *ostez* 4. p.36.l.7. Chr. &c. *l.* Chr. Alex. &c. p.38.l.1. p.899. *l.* p. 849. l.1.b. p.615. *l.* p. 515. p.40.l.2.b. p.186. *l.* p.686. p.45.l.1.b. p.191. *l.* 99. p.51.l 5.b. 199.56. *l.* 199. § 6. p.52.l.10. p.654. *l.* p.854. l.2.b. n.l. *l.* n.C. p.55.l.7. p.142. *l.* p.242. p.64.l.4. p.5859. *l.* Dio, p.859. p.72.l.14. 804.b. *l.* 869.b. p.76.l.3. ,Horis. *l.* Noris, p.85.l.16. cap. 604. *l.* 50.p. l.5.b. p.732. *l.* 73.2. p.86.l.9. lib.n.t. *l.* lib.t. l.17. p.244. *l* 224. p. 89.l.6.7.b. *l.*31.& l.7. *ostez* l. p.90.l.6.8.13.17.18.19. *ostez par tout* l p.92.l.6.b. 886. *l.* 88.b. p.93.l.5.b. 1.21.b.p. *l.* c.21.p. p.94.l.4.b. in Luc.to. *l.* in Luc.h. p.95.l.3.b. c. 355.40.p.32. *l.* c.35.40 p.32.c. p.99.l.4. c.12. *l.* c.1.2. p.104.l.5. l.13. *l.* c.13. p.109.l. 13. ep.548. *l.* p.548. p.110.l.4. Josu. *l.* Jons. p.111.l.5.b. p.536. *l.* Her.l 3.p.536. p.115.l.10. p.800 *l.* p.880. p.123.l.5. l.67. *l.* l.77. p 124.l.10.b. b.48. *l.* h.48. p. 132 l.4.b. l.78. *l.* l.77. p.137.l.2. l.3. *l.* l.4. p.139.l.1.b. 217.64. *l.* 217.§ 4. p.141. l.1.b. 229.64. *l.* 229. § 4. p.145.l.17. v.p. *l.* Diad.v.p. p.151.l.11. 400. *l.* 900. p.159. l.11. 659a. *l.* p.565 a. l.2.b. e|Her *l.* e b.|Her. p.179.l.6.b. l.c.13. *l.* l.1.c.13. p.205. l.5. con.sp. *l.* cons.p. p.207.l.3. p.171. *l.* p.371. p.208.l.1. p.769. *l.* val.p.769. p.234. l.1. Cod.z. *l.* Cod.J. p.244.l.1.6. Trig.t.11. *l.* Trig.ty. p.249.l.10. Zos.fic. *l.* Zos. l.1. p.250.l.2. Gorp.v. *l.* Gord.v. p.261.l.1. l.21. *l.* c.21. p.264.l.5. l.3. *l.* l.8. l.10. v.d 145. *l* v.p.145. p.265 l.8. p.146. *l.* Max.v.p.146. p.266.l.12. p.519. *l.* p.619. p. 271.l.10. 28.228. *l.* 28.p.228. p.275.l.8.b. Eus.l.9. *l.* Eus.l.6. p.279.l.5.6. p.392.393. *l.* 592.593. p.285.l.10. p.102.s. *l.* p.102.f. p.294.l.4. n.E. *l.* n. C. p.297.l.4 b. 1.|2. *l.* l.2. p.303.l.2. c.39. *l.* c.34. l.10. Vinc.l.1. *l.* Vinc. L. l.5 b. Thort. *l.* Thdrt. p. 306.l.5. Span.h. *l.* Spanh. p.308.l.6.b. TertOret *l.* Tert.& Or. p 309 l.1. p.125.5. *l.* p. 125 c. p. 311. l. 2. b. p. 392. *l.* p. 592. p. 314. l. 1. μ.v. *l.* μ.v. p. 322. l. 1. b. p. 45. *l.* p.4.5. p.323.l.5. ad Dom. *l.* ad Dem. p.329.l.2 b. 136.d. *l.* 236.d. p 353.l.2. b. c.86.85. *ostez* 86. p.357.l.5. 1.6. *l.* t.6. p.364.l.7. Zos. *l* Soz. p.366.l. Boll.apr. *l.* Boll.30.apr. p.383.l.10. p.110. *l.* Goltz.p.110. p.388.l.4.b. Eus.l.11. *l.* Eus.l.7. p. 390.l.2. Aur.p. *l.* Aur.V. p.306.l.1.b. Panc. *l* Pane. p.411.l.14. c.66.c.3. *l.* c.66.v. 3. p.416.l.10. Cyp.ex. *l.* Cyp.ox. p.429.l.3.b. § d. *ostez* §. p.435.l.1. 15.263. *l.* 15.p. 263. l.2.b. l.7 *l.* Eus.l.7. p.441.l.15. p.275. § 7. *l.* p.275.7. p.442.l.3.b. 115. *l.* 185. p.447.l.6. p.188.2. *l.* p.188.d. p.449.l.14. p 285 *l.* p.185. p.450.l.7.b. 186. 1. *l.* 186.b. l.3.b. Valer. *l.* Vales. p.451.l.9. reth. *l* rhet. p.453.l.8. Proc.6.Per. *l.* Proc. b.Per.l.2. p.454.l.4.b. 92. *l.* 192. l.3.b. a|Syn. *l.* p.175.a|Sync. p.455.l.8. r. Sync. *ostez* r. p.477 l.3.b. c. 23.4. *l.* c.2.3.4. p.486.l 5. n.p 226. *l.* n.C.p.226. p.489.l. 4. Jos. *l.* Zos. p.491.l.5.b. Daxi. *l.* Dexi. p.503.l 2.b p.854. *l.* p.654. p.514.l.4. n. 5.p. *l.* n.S.p. p.515.l.19. p.269.9. *l.* p.268.g. p.522.l.5. Procl. *l.* Procul.v. l.7.b. p. 166. *l.* p.106. p.533.l.15. c.150. *l.* p.150. l.8.b. c.200. *l.* p. 200. p 541.l.10. p.16. *l.* p. 216.2. l.2.b. v.937. *l.* p.937. p.549.l.2. 734. *l.* 374. p.584.l.11. Cari,v.p.230. *l.* Cari. v.p.250. p.587.l 8.b p.254.c. *l.* p.254.a.

Fautes survenues dans les Notes.

PAge 592. *col.* 1.l.1. n.p. *l.* n.C.p. p.504.1.l.2. p.862. *l.* l.77.p.872. p.605.1.l.4. 1.p.14. *l.* l.1.c.12.p.14. p.606.2.l.1 b. 211.5.6. *l.* 211. § 6. p.609.1.l.1. v.Ap.v.l.1. *l.* v.Ap.l.1. p.618.1.l.4. p.908. *l.* Dio, l.79.p.908. p.632.1.l.7. 23. § 5. *l.* 236. § 5. p.638.2 l.10. dis.op. *l.* dis.ap. p.639.1.l.8. § 5. *l.* Pagi, 238. § 5. l.11. t.2.10.2. *l.* 2. t.10.l.2. p.640.1.l.1. § 7. *l.* § 2. p.644.1.l.1.b. 249. § *l.* 249. § 2. p.646.1.l.1. c.26. *l.* c.36. p.647.2.l.6. t.1. *l.* Chry t.1. p.648.1.l.1.b. Tral. *l.* Falc. p.652 1.l.4. p. 386. *l.* p.186. p.653.1. l. 2. *ostez* 24. § 13. p.654.1.l.5. 1108. *l.* 108 p.668. 1.l.6. p.128. *l.* p.428. p.671.1.l.4. p.140 1. *l.* p.1401. p.679.1.l.1 b. 45.9.8. *l.* 45. § 8. p.685.1.l.4. § 3. *l.* Pagi 259, § 3. p.704.2.l.1. p. 230. *l.* p.203. p.723.1.l.1. dec. Nor.dec. 2.l.5. cyl. *l.* cycl.

CATALOGUE DES LIVRES IMPRIMEZ,

Ou qui sont en grand nombre, à Paris chez LAMBERT ROULLAND, *&* CHARLES ROBUSTEL, *ruë saint Jacques, aux Armes de la Reyne, & au Palmier.*

* L'Année Chrétienne, contenant des Reflexions pour tous les Dimanches & principales Fêtes de l'année, tirées des saints Peres, in 12. 3. vol. 6. liv.

Livres de la Bible traduits en François avec des Reflexions tirées des saints Peres, par M. de Sacy.

La Genese, in 8. 4. l. 10. s.

L'Exode & le Levitique, in 8. 4. l. 5. s.

Le Prophete Isaïe, in 8. 3. l. 5. s.

Les XII. petits Prophetes, in 8. 4. l.

Et autres.

* Explication de saint Augustin & des autres Peres latins sur le nouveau Testament, in 4. 2. vol. 12. l.

* ——— La même, in 8. 4. vol 14. l.

* ——— La même, in 8. 4. vol. pap. fin. 16. l.

Bernieres Louvigny Oeuvres spirituelles contenant ses Lettres & Maximes, in 8. 2. vol. 4. l. 10. s.

——— Les mêmes, in 12. 2. vol. 3. l.

——— Pensées sur les principaux Mysteres de la Foy, in 12. 16. s.

* Le Combat des Chrétiens, traduit du latin de S. Isidore avec la vie du même Saint, in 12. 1. l. 10. s.

* Conversations Chrétiennes dans lesquelles on justifie la verité de la Religion & de la morale de Jesus-Christ, in 12. Bruxelles. 2. l.

Calcul Ecclesiastique ou maniere de compter les temps dans l'Eglise Romaine par Monsieur Coutel, in 12. 1. l. 5. s.

Chrétien interieur, ou la conformité interieure que doivent avoir les Chrétiens avec Jesus-Christ, par M. de Bernieres, in 12. 2. vol. 4. l.

——— du même le Tome 2. separement, in 12. 1. l. 15. s.

Consolation interieure, ou le livre de l'Imitation de Jesus-Christ selon son original, traduit d'un ancien exemplaire plus ample que les editions vulgaires, in 12. 2. l.

* Deffense de l'ancienne tradition des Eglises de France sur la Mission des premiers Predicateurs Evangeliques dans les Gaules, in 12. 1. l.

Discours du Mouvement Local avec des remarques du mouvement de la lumiere, par le Pere Ignace Gaston Pardies, in 12. 1. l. 10. s.

* Explications morales tirées des saints Peres sur les plus beaux endroits des quatre Evangelistes, in 12. 1. l. 10. s.

* Heures Catholiques, contenant un recueil de tout ce qu'un Chrétien est obligé de faire pour arriver à une heureuse fin; avec l'explication des principaux Mysteres de nostre Religion, par M. Abelly, in 16. 1. l. 10. s.

* Homelies ou Sermons de S. Jean Chrysostome sur l'Epitre de S. Paul aux Romains, in 8. 3. l. 10. s.

* ——— Sur la premiere Epitre de S. Paul aux Corinthiens, in 8. 4. l.

* Histoire des Martyrs de Cordouë, in 12. 1. l.

Histoire du monde par M. Chevreau, in 12. 5. vol. 9. l.

Histoire des Empereurs & des autres Prin-

ces qui ont regné durant les six premiers siecles de l'Eglise, par le sieur D. T. in 4. 3. vol. 21. l.

* Imitation de Jesus-Christ, traduction nouvelle selon son original sous le titre de Consolation interieure in 12. 2. l.

* —— La même, in 24. *sous la presse.*

Jesus-Christ penitent, ou exercice de pieté pour le temps du Carême, & pour une retraite de dix jours, avec des Reflexions sur les 7. Pseaumes de la Penitence par un Prêtre de l'Oratoire, in 12. 1. l. 10. s.

Jesus-Christ conversant parmi les hommes dans son Evangile, appliqué à tous les jours de l'année, in 12. 1. l. 15. s.

Journée Chrétienne par un Prêtre de l'Oratoire, in 24. 12. s.

Interieur Chrétien, ou conformité interieure que doivent avoir les Chrétiens avec Jesus-Christ, in 24. 15. s.

* Lettre d'une Carmelite à une personne engagée dans l'heresie, avec les motifs de la conversion de Madame la Duchesse d'York, in 12. 1. l.

La meilleure Maniere d'entendre la Messe par M. le Tourneux, in 12. 1. l. 10. s.

* Meditations pour tous les jours de la semaine sainte, in 12. 1. l.

* Meditations sur l'humilité & sur la penitence pour tous les jours de la semaine, in 24. 12 s.

Memoires de Henry de Lorraine, Duc de Guise, in 12. 3. l.

Maximes du Gouvernement par Clavigny, in 12. 15. s.

* Manuel Chrétien, qui renferme generalement tout ce qu'un Chrétien est obligé de faire pour parvenir heureusement à Dieu, in 12. 1. l. 10. s.

Nouveau Testament Grec Lat. François, in 8. 2. vol.

* —— le même latin françois, in 12. 2. vol

* —— le même tout françois, in 12.

—— le même in 8. 2. vol.

Nourriture de l'ame ou Meditations sur la Passion de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, in 12. 1. l.

Nouvelle science des temps, par Menard. in 12. 15. s.

Observations Physiques & Mathematiques, pour servir à l'Histoire naturelle & à la perfection de l'Astronomie & de la Geographie, envoyées de Siam avec les Reflexions de Messieurs de l'Academie & quelques notes du Pere Gouye, in 8. fig. 3. l.

Oeuvres diverses de Monsieur Arnauld d'Andilly, contenant les Vies des Peres aux deserts, & autres Ouvrages de pieté, in fol. 3. vol. 33. liv.

—— du B. Jean Davila, traduites par Monsieur Arnauld, d'Andilly, in fol. 12. l.

—— Chrétiennes de M. Arnauld d'Andilly, in 4. 3. l.

—— les mêmes, in 12. lat. françois. 1. l.

* Prieres Chrétiennes en forme de Meditations sur les Mysteres de Nostre-Seigneur & de la sainte Vierge & sur toutes les Fêtes de l'année, in 12. 1. l. 10. s.

* Prieres choisies, tirées de S. Augustin, in 16. 15. s.

* Prieres tirées des saints Peres pour dire pendant la Messe, in 18. 15. s.

* Paraphrases sur les 7. Pseaumes de la Penitence, in 18. 15. s.

* Pensées Chrétiennes tirées de l'Ecriture sainte & des saints Peres pour tous les jours du mois, avec de petites Meditations pour tous les jours de l'année, in 24. 10 s.

* Pseaumes de David nouvellement traduits en françois, avec les Cantiques, in 12. 1. l 10. s.

* —— les mêmes avec l'Ordinaire de la Messe, in 12. 1. l. 15. s.

* —— Les mêmes avec les Hymnes & l'Ordinaire de la Messe, in 18. 1. l. 10. s.

* —— les mêmes mis dans l'ordre de l'Office divin avec le propre du tems & des Saints & l'Ordinaire de la Messe, in 12. 2. l.

De la Paix de l'ame, avec un exercice pour le soulagement des ames du Purgatoire, in 24. 10. s.

Paroles de Nostre-Seigneur Jesus-Christ sur les principaux Mysteres de nôtre Foy & la pratique des vertus Chrétiennes, in 24. 12. s.

* Recueil des saints Peres des huit premiers siecles touchant la Transsubstantiation, l'Adoration & le Sacrifice de l'Eucharistie, pour l'instruction des nouveaux Convertis, in 12. 2. l.

* Regrets d'une ame touchée d'avoir abusé longtemps de la sainteté du Pater, in 18. & in 24. 12. s.

Recueil Chronologique de diverses Ordonnances, & autres actes, pieces & extraits concernant les Mariages Clandestins, in 8. 1. l. 10. s.

* Reflexions des saints Peres sur la sainte Eucharistie, appliquées aux Evangiles & Fêtes des Saints, pour l'utilité de ceux qui veulent communier, in 12. 2. l.

* Reflexions sur les huit Beatitudes du sermon de Jesus-Christ sur la montagne, où sont renfermez tous les devoirs d'une ame Chrétienne, & qui peuvent servir de regle pour tous les momens de nostre vie, in 18. avec figures, 1. l.

Reflexions sur la Passion de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, in 16. 12. s.

Reflexions de saint Augustin sur la Vie de Jesus-Christ, in 12. 1. l. 10. s.

* Sentences choisies tirées des quatre Evangelistes, in 12. 1. l.

* Traité de la Confession Auriculaire contre les erreurs des Calvinistes, avec la refutation du Livre de Monsieur Daillé sur la même matiere, par le P. de Sainte Marthe, in 12. 3. l.

* Traité des armes de France & de Navarre, par Monsieur de Sainte Marthe, in 12. 1. l.

Traité des Langues par Clavigny, in 12. 1. l.

Traité de la majorité des Rois de France par M. du Puy, in 4. 4. l.

Traité de la maniere de bien vivre, traduit de saint Bernard, in 12.

Traité Historique des Monnoyes de France, avec leurs figures depuis le commencement de la Monarchie jusques à present, par Monsieur le Blanc, in 4. 9. l.

Traité des Etudes Monastiques, par le R. P. Dom Jean Mabillon, in 4. 5. l.

Le Vrai & faux devot en toutes sortes d'états selon l'Ecriture Sainte & les Peres, in 8. 3. l. 10. f.
Le Vrai devot consideré à l'égard du mariage & des peines qui s'y rencontrent, in 12. 1. l.
Vies des Saints pour tous les jours de l'année, tirées des meilleurs & des plus fideles Auteurs, avec des reflections Chrétiennes sur la Vie de chaque Saint, augmentées d'un Martyrologe Romain, in 8. 4. vol. 12 l.
—— la même sans le Martyrologe, in 8. 4. vol. papier fin, 14. l.
—— la même avec le Martyrologe & la vie de Jesus-Christ, in 8. 4. vol. 13. l.
—— la même avec les Epitres & Evangiles, in fol. 12. l.
Vies des Saints de l'ancien Testament contenant La Vie des Patriarches, in 8. 3. l. 10. f.
Et la Vie des Prophetes, in 8. 4. l.
Vie de Dom Barthelemy des Martyrs, in 4 8. l.
—— la même, in 8. 4. l.
Vie de la Reyne en abregé, écrite par son Confesseur, in 12 1. l.
Vie du Pere Louis du Pont, in 12. 1. l. 10. f.
Vie de saint Benoist par saint Gregoire le Grand, avec une explication des endroits les plus importans, & un abregé de l'Histoire de son Ordre, par le R. P. Dom Joseph Mege, in 4. 5. l. 10. f.

Alteserræ (Ant. Dad.) Ascetica seu Origines Rei Monasticæ, in 4. 5. l.
—— Notæ in Clementinas, in 4. 2. l. 5. f.
—— Notæ in Anastasium de vitis Pontificum, in 4. 2. l. 5. f.
—— de Fictionibus Juris, in 4. 2. vol. 3. l.
Acosta (Janus) super Instituta, in 4. 6. l.
—— super Decretales, in 4. 6. l.
Allatius (Leo) de perpetua consensione Ecclesiæ Orientalis & Occidentalis, in 4. Coloniæ,
Boëtius de Consolatione Philosophiæ, ex interpretatione & cum notis Petri Callyi, ad usum Delphini, in 4. 6. l.
Bulli (Georgii) Defensio Fidei Nicænæ, in 4. Oxonii, 5. l.
Baluzii (Stephani) Capitularia Regum Francorum : additæ sunt Marculfi Monachi & aliorum formulæ veteres, in fol. 2. vol.
—— Epistolæ Innocentii III. Pontificis Romani, in fol. 2. vol.
Concordantiæ sacrorum Bibliorum vulgatæ editionis, in 8. Colon. 6. l.
Cotelerii (Joan. Bapt.) Monumenta Ecclesiæ Græcæ, in 4. 2. vol. 18. l.
—— eorumdem Tom. 2. & 3. separatim, in 4.
D'Achery (Lucæ) Regula solitariorum, in 12. 1. l. 10.
Eusebii Pamphili, Socratis & Sozomeni, Theodoriti & Evagrii Historia Ecclesiastica Gr. Lat. ex editione & cum notis Valesii, in fol. 3. vol.
—— Eadem, in fol. Latine. 15. l.
Festus Pompeius ad usum Delphini, in 4. 12. l.
Grotii (Hugonis) Opera omnia Theologica, in fol. 4. vol. Amstelod. 60. l.
Harduini (Joannis) Nummi antiqui Populorum & Urbium illustrati, in 4. 6. l.
Launoii (Joannis) Opera omnia, in 4. & in 8. variis voluminibus, 120. l.
—— Dissertationes variæ *separatim*, in 4. & in 8.
Academia Parisiensis illustrata, in 4. 2. vol.
—— Elogium, in 8. Londini. 1. l. 10. f.
Mabillon (Joannis) Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti, in fol. 7. vol.
—— Liturgia Gallicana, in 4. 6. l.
—— Vetera Analecta, in 8. 4. vol. 14. l.
—— De Re Diplomatica, cum multis figuris, in fol. 30. l.
—— Musæum Italicum, seu collectio veterum scriptorum ex Bibliothecis Italicis, in 4. 2. vol. cum figuris, 13. l.
Marii Mercatoris Opera, edita studio Joannis Garnerii qui notas & dissertationes addidit, in fol.
Nau (Michaelis) vera effigies Romanæ Græcæque Ecclesiæ, ex variis tum recentibus tum antiquis Monumentis, in 4. 4. l. 10. f.
Plinii Historia Naturalis, ad usum Delphini, ex interpretatione & cum notis Joan. Harduini, in 4. 5. vol. 33. l.
Palladius de vita S. Joannis Chrysostomi, studio Emerici Bigotii, in 4. gr. lat. 6. l.
Pontificale Romanum, in fol. & in 12.
Poli (Matthæi) Synopsis Criticorum aliorumque S. Scripturæ interpretum, in fol. 5. vol. Ultrajecti, 75. l.
Vavassoris (Francisci) Jobus brevi commentario & metaphrasi Poëtica illustratus, in 8. 2. l. 10. f.
—— De Epigrammate, in 8. 2. l. 10. f.

On trouve dans la même Boutique quantité d'autres Livres, tant imprimez en France que dans les pays étrangers.